

ANNUAIRE

STATISTIQUE

DU DÉPARTEMENT DU NORD.

ANNUAIRE

STATISTIQUE

DU DÉPARTEMENT DU NORD

1884

M. H. LEBLANC

A L'ÉDITEUR

DE LA BIBLIOTHÈQUE

DE LA VILLE

ANNUAIRE

STATISTIQUE

DU DÉPARTEMENT DU NORD

RÉDIGÉ

par

M. H. LECOCQ,

CHEF DE DIVISION A LA PRÉFECTURE DU NORD.



A LILLE,

CHEZ L. QUARRÉ, LIBRAIRE,
Grand'Place.

CHEZ L. DANIEL, IMPRIMEUR,
rue Nationale.

72^e ANNÉE. — 1900.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

M. EMILE LOUÏS, G. C. * , Président de la

République

SECRETARIAT GÉNÉRAL

M. BOUTIN, G. C. * , général de brigade, secrétaire général de la Présidence de la République

MAISON MILITAIRE

M. ZOLA, G. C. * , lieutenant-colonel d'infanterie - M. HENRI
* Capitaine de cavalerie - M. DE...
M. L... * Chef de bataillon de gendarmerie - M. B... *
M. L... * Chef de bataillon de marine - M. DE... *
M. DE... * Chef de bataillon de gendarmerie - M. DE... *
M. DE... * Chef de bataillon de marine - M. DE... *
M. DE... * Chef de bataillon de gendarmerie - M. DE... *

CABINET

M. L... * Chef de cabinet - M. DE... *
M. DE... * Chef de cabinet - M. DE... *

MINISTÈRES

M. DE... * Ministre de l'Intérieur
M. DE... * Ministre de la Justice
M. DE... * Ministre des Affaires Étrangères
M. DE... * Ministre de la Guerre
M. DE... * Ministre de la Marine
M. DE... * Ministre de l'Agriculture
M. DE... * Ministre des Finances
M. DE... * Ministre de l'Enseignement Supérieur
M. DE... * Ministre de l'Industrie et du Commerce
M. DE... * Ministre de l'Économie Publique

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. DE... * Chef de cabinet - M. DE... *

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE.

M. ÉMILE LOUBET, G. C. ✱, Président de la République.

SECRETARIAT GÉNÉRAL.

M. BAILLOUD, C ✱, Général de brigade, *Secrétaire général de la Présidence, Chef de la Maison militaire.*

MAISON MILITAIRE.

M. NICOLAS, ✱, Lieutenant-Colonel d'infanterie. — M. HUGUET, ✱, Capitaine de frégate. — M. BON, O ✱, Chef d'escadron d'artillerie. — M. LAMY, ✱, Chef d'escadrons de cavalerie. — M. LEGRAND, ✱, Chef de bataillon du génie. — M. BATAILLE, ✱, Chef de bataillon d'infanterie de marine. — M. DE LA MOTTE, O ✱, Chef de bataillon de zouaves. — M. MEAUX ST-MARC, ✱, Chef de bataillon de l'armée territoriale. — M. BOUCHEZ, ✱, Chef d'escadron de gendarmerie, *Commandant militaire du Palais de l'Élysée.*

CABINET.

M. COMBARIEU, ✱, Préfet honoraire, *Directeur du cabinet.* — M. ROUSSEL, O ✱, *Sous-Directeur du Cabinet.* — M. Henry Poulet, *Chef du Secrétariat particulier.*

MINISTRES SECRÉTAIRES D'ÉTAT.

M. WALDECK-ROUSSEAU, sénateur, *Ministre de l'Intérieur et des Cultes, Président du Conseil.*
 M. MONIS, sénateur, *Garde des Sceaux, Ministre de la Justice.*
 M. DELCASSÉ, député, *Ministre des Affaires étrangères.*
 M. CAILLAUX, député, *Ministre des Finances.*
 M. le Général, marquis DE GALLIFFET, *Ministre de la Guerre.*
 M. DE LANESSAN, député, *Ministre de la Marine.*
 M. Georges LEYGUES, député, *Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.*
 M. Pierre BAUDIN, député, *Ministre des Travaux publics.*
 M. Jean DUPUY, sénateur, *Ministre de l'Agriculture.*
 M. DEGRAIS, député, *Ministre des Colonies.*
 M. MILLERAND, député, *Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes.*

SOUS-SECRETARE D'ÉTAT.

M. MOUGEOT, député, *Sous-Secrétaire d'État chargé de l'Administration des Postes et des Télégraphes.*

SÉNAT.

Conformément à la loi du 9 décembre 1884, promulguée au *Journal Officiel* du 10, le Sénat se compose de 300 Membres élus pour neuf années par les départements et les colonies.

Les Membres actuels, sans distinction entre les Sénateurs qui ont été élus par l'Assemblée nationale ou le Sénat et ceux qui sont élus par les départements et les colonies, conservent leur mandat pendant le temps pour lequel ils ont été nommés. Le département du Nord élit 8 Sénateurs. L'élection pour le renouvellement des sénateurs du Nord a eu lieu le 3 janvier 1897.

BUREAU DU SÉNAT.

Président : M. Fallières.

Vice-Présidents : MM. Franck Chauveau, Magnin, de Verninac, Demôle.

Questeurs : MM. Dusolier, Cazot, Gayot.

Secrétaires : MM. Savary, Prevet, Coëte, Taulier, Comte de Blois, Decauville, Bonnefoy-Sibour, Ratier.

Liste alphabétique des Sénateurs inamovibles élus par l'Assemblée nationale.

MM. le duc d'Audiffret-Pasquier, *Orne*; Béranger, *Drôme*; général Billot, *Corrèze*; Cazot, *Gard*; colonel de Chadois, *Dordogne*; Denormandie, *Seine*; Dumon, *Gers*; Gouin, *Indre-et-Loire*; Hervé de Saisy, *Côtes-du-Nord*; Luro, *Gers*; Magnin, *Côte-d'Or*; Wallon, *Nord*.

Sénateurs inamovibles élus par le Sénat.

MM. Berthelot, Clamageran, Deschanel, de Marcère.

Liste alphabétique des Sénateurs élus par les départements.

MM. Abeille, *Haute-Garonne*; Allemand (César), *Basses-Alpes*; Allemand, *Haute-Loire*; Astor, *Finistère*; Aucoin, *Gers*; Audren de Kerdrel, *Morbihan*; comte d'Annay, *Nièvre*.

Baduel, *Cantal*; Barbedette, *Charente-Inférieure*; Barbey, *Tarn*; Barodet, *Seine*; Barrière, *Puy-de-Dôme*; Barthe (Marcel), *Basses-Pyrénées*; Basire, *Manche*; Bassinet, *Seine*; Bastide, *Seine-et-Marne*; Baudens, *Htes-Pyrénées*; Bayol, *Var*; Bazire, *Manche*; de Béjarry, *Vendée*; Belle, *Indre-et-Loire*; Bernard, *Doubs*; Bernot, *Somme*; Bézine (Paul), *Yonne*; Bidault, *Indre-et-Loire*; Bisseuil, *Charente-Inférieure*; Bizarelli, *Drôme*; Bizot de Fonteny, *Haute-Marne*; Blanc (Philippe), *Loiret*; Comte de Blois, *Maine-et-Loire*; Bodinier, *Maine-et-Loire*; Boissel, *Mayenne*; Bonnefille, *Seine-et-Oise*; Bonnefoy-Sibour, *Gard*; Borriglione, *Alpes-Maritimes*; Bouffier, *Rhône*; Bouilliez, *Pas-de-Calais*; Boulanger (Ernest), *Meuse*; Bourganel, *Loire*; Bourgeat, *Tarn-et-Garonne*; Briens, *Manche*; Brothier, *Charente*; Bruel, *Allier*; Brugnot, *Vosges*; Brunet, *Indre*; Buvignier, *Meuse*.

Cabart-Danneville, *Manche*; Caduc, *Gironde*; Calvet, *Charente-Inférieure*; Campanan, *Hte-Garonne*; marquis de Carné, *Côtes-du-Nord*; de Casabianca, *Corse*; de Chamaillard, *Finistère*; Chantagrel, *Puy-de-Dôme*; Chantemille, *Allier*; Chaumié, *Lot-et-Garonne*; Chauveau (Franck), *Oise*; Chiris, *Alpes-Maritimes*; Chévet, *Oise*; Claëys, *Nord*; Cochery (Adolphe), *Loiret*; Coillot, *Hte-Saône*; Combes, *Charente-Inférieure*; Constans, *Haute-Garonne*; Cordelet, *Sarthe*; Cornil, *Allier*;

Coste, *Yonne*; baron de Courcel, *Seine-et-Oise*; Couteaux, *Vienne*; Crozet-Fourneyron, *Loire*; Cuvinot, *Oise*.

Danelle-Bernardin, *Hte-Marne*; Darbot, *Hte-Marne*; Déandreis, *Hérault*; Decauville (Paul), *Seine-et-Oise*; Delcros, *Pyrénées-Orientales*; Dellestable, *Corrèze*; Delobean, *Finistère*; Delpech, *Ariège*; Demôle, *Saône-et-Loire*; Denis, *Mayenne*; Denoix, *Dordogne*; Depreux, *Nord*; Déprez, *Pas-de-Calais*; Desmons, *Gard*; Destieux-Junca, *Gers*; Develle (Edmond), *Meuse*; Diancourt, *Marne*; Drouhet, *La Réunion*; Dubois, *Nord*; Dubost, *Isère*; Dubois-Fresney, *Mayenne*; Duchesne-Fournet, *Cabados*; Dufoussat, *Creuse*; Dulac, *Saône-et-Loire*; Dupuy (Jean), *Htes-Pyrénées*; Durand-Savoyat, *Isère*; Dusolier, *Dordogne*; Duval (César), *Haute-Savoie*.

Fabre, *Aveyron*; Fallières, *Lot-et-Garonne*; Farjole, *Corse*; Fayard, *Drôme*; Faye, *Lot-et-Garonne*; Fleury, *Orne*; Foillet, *Haute-Savoie*; Forest, *Savoie*; Fortier, *Seine-Inférieure*; Fougérol, *Ardèche*; Fousset, *Loiret*; Francoz, *Haute-Savoie*; Fresneau, *Morbihan*; de Freycinet, *Seine*; Frézoul, *Ariège*; Froment, *Somme*; Fruchier, *Basses-Alpes*.

Gailly, *Ardennes*; Galtier, *Hérault*; Garran de Balzan, *Deux-Sèvres*; Garreau, *Ille-et-Vilaine*; Gauthier, *Aude*; Gayot, *Aube*; Gérente, *Alger*; Girard (Alfred), *Nord*; Girard (Théodore), *Deux-Sèvres*; Girault, *Cher*; Godin, *Inde-Fr^{se}*; Gomot, *Puy-de-Dôme*; Goujon, *Ain*; Goutant, *Ardennes*; Gravin, *Savoie*; gral Grévy, *Jura*; Grimaud, *Hautes-Alpes*; Grivart, *Ille-et-Vilaine*; Guério (Henri), *Ille-et-Vilaine*; Guérian (Eugène), *Vauchuse*; Guibourd de Luzinai, *Loire-Inf.*; Guillemaut, *Saône-et-Loire*; Guyot, *Rhône*; Guyot-Lavaline, *Puy-de-Dôme*.

Halgan, *Vendée*; Haugoumar des Portes, *Côtes-du-Nord*; Haulon, *Basses-Pyrénées*; Hébrard (Jacques), *Corse*; Hérisson, *Nièvre*; Hugot, *Côte-d'Or*; Huguot, *Pas-de-Cal.*; Huon de Penanster, *Côtes-du-Nord*.

Jacques, *Oran*; général Japy, *Belfort*; Jouffrault, *Deux-Sèvres*.

Knight, *Martinique*.

Labbé (Léon), *Orne*; Labiche (Émile), *Eure-et-Loir*; Labiche, (Jules), *Manche*; Labrousse, *Corrèze*; de Lamarzelle, *Morbihan*; Laporte-Bisquit, *Charente*; baron de Lareinty, *Loire-Infér.*; Latappy, *Landes*; Laterrade, *Gers*; Laurens, *Drôme*; Lavergne (Bernard), *Tarn*; Lecomte (Maxime), *Nord*; Le Cour-Grandmaison, *Loire-Inférieure*; Lefèvre, *Seine*; Legludic, *Sarthe*; Legrand (Géry), *Nord*; Lelièvre, *Jura*; Le Play, *Haute-Vienne*; Leporché, *Sarthe*; Le Provost de Launay, *Côtes-du-Nord*; Leroux, (Aimé), *Aisne*; Le Roux (Paul), *Vendée*; Lesouëf, *Seine-Infér.*; Levrey, *Haute-Saône*; Leydet, *Bouches-du-Rhône*; Lourties, *Landes*.

Macherez, *Aisne*; Magnien, *Saône-et-Loire*; Maillard, *Loire-Inférieure*; comte de Maillé, *Maine-et-Loire*; Malézieux, *Aisne*; Maquenehen, *Somme*; Maret, *Seine-et-Oise*; Marquis, *Meurthe-et-Moselle*; Martell, *Charente*; Martin (Félix), *Saône-et-Loire*; Mazeau, *Côte-d'Or*; Mercier, *Ain*; Méric, *Var*; Merlet, *Maine-et-Loire*; Millaud, (Edouard), *Rhône*; Milliard, *Eure*; Milliès-Lacroix, *Landes*; Million, *Rhône*; Mir, *Aude*; Monestier, *Lozère*; Monier, *Bouches-du-Rhône*; Monis, *Gironde*; Monsservin, *Aveyron*; Morellet, *Ain*; Moroux, *Indre*.

Nioche, *Indre-et-Loire*.

Obissier-St-Martin, *Gironde*; Ollivier, *Côtes-du-Nord*; Ournac, *Haute-Garonne*; Ouvrier, *Aveyron*.

Parisot, *Vosges*; Parissot, *Eure*; Pauliac, *Lot*; Pauliat, *Cher*; Peaudecerf, *Cher*; Perréal, *Hérault*; Peytral, *Bouches-du-Rhône*; Piot, *Côte-d'Or*; Poirrier, *Seine*; Ponlevoy (Frogier de), *Vosges*; Poriquet, *Orne*; Pozzi, *Dordogne*; Pradal, *Ardèche*; Prevet, *Seine-et-Marne*; Prillieux, *Loir-et-Cher*.

Rambaud, *Doubs*; Rambourgt, *Aube*; Ranc, *Seine*; Ratier, *Indre*; Raynal, *Gironde*; Régismanset, *Seine-et-Marne*; Renaudat, *Aube*; Rey, *Isère*; Reymond, *Loire*; Ringot, *Pas-de-Calais*; Roger, *Dordogne*; Rolland, *Tarn-et-Garonne*; Rousseau (Gervais), *Creuse*; Roussel (Théophile), *Lozère*.

Saillard, *Doubs*; Saint-Prix, *Ardèche*; Saint-Romme, *Isère*; de Sal, *Corrèze*; Salomon, *Vienne*; Savary (Hippolyte), *Tarn*; Séblin, *Aisne*; Siegfried, *Seine-Inférieure*; Signard, *Haute-Saône*; Silhol, *Gard*; Strauss, *Seine*.

Talou, *Lot*; Tassin, *Loir-et-Cher*; Teisserenc de Bort, *Haute-Vienne*; Thévenet, *Rhône*; Thézard, *Vienne*; Thorel, *Eure*; Thuillier, *Seine*; Tillaye, *Calvados*; Trarieux, *Gironde*; Treille, *Constantine*; Trystram, *Nord*; Turgis, *Calvados*.

Vallé, *Marne*; Velten, *Bouches-du-Rhône*; de Verninac, *Lot*; Vignancour, *Basses-Pyrénées*; Vilar, *Pyrénées-Orientales*; Vil-lard, *Creuse*; Vinet, *Eure-et-Loir*; Viseur, *Pas-de-Calais*; Vissaguet, *Haute-Loire*; Vollard, *Meurthe-et-Moselle*; Vuillod, *Jura*.

Waddington (Richard), *Seine-Inférieure*; Waldeck-Rousseau, *Loire*.

Nous croyons devoir indiquer, en outre, par département, les noms de MM. les Sénateurs élus par les collèges départementaux.

Ain (3). MM. Goujon, Mercier, Morellet.

Aisne (4). Leroux, Macherez, Malézieux, Séblin.

Allier (3). Bruel, Chantemille, Cornil.

Alpes (Basses-) (2) Allemand (César), Fruchier.

Alpes (Hautes-) (2). Grimaud, N..

Alpes-Maritimes (2). Borriglione, Chiris.

Ardèche (3) Fougeirol, Pradal, Saint-Prix.

Ardennes (3). Gailly, Goutant, N..

Ariège (2). Delpech, Frézoul.

Aube (3). Gayot, Rambourgt, Renaudat.

Aude (3). Gauthier, Mir, N..

Aveyron (3). Fabre, Monsservin, Ouvrier.

Bouches-du-Rhône (4). Leydet, Monier, Peytral, Velten.

Calvados (3). Duchesne-Fournet, Tillaye, Turgis.

Cantal (2). Baduel, N..

Charente (3). Brothier, Laporte-Bisquit, Martell.

Charente-Inférieure (4). Barbedette, Bisseuil, Calvet, Combes.

Cher (3). Girault, Pauliat, Peaudecerf.

Corrèze (3). Dellestable, Labrousse, de Sal.

Corse (3). De Casabianca, Farinole, Hébrard (Jacques).

Côte-d'Or (3). Hugot, Mazcau, Piot.

- Côtes-du-Nord* (5). Marquis de Carné, Haugoumar des Portés, Huon de Penanster, Le Provost de Launay, Ollivier.
- Creuse* (3). Dufoussat, Rousseau, Villard.
- Dordogne* (4). Denoix, Dusolier, Pozzi, Roger.
- Doubs* (3). Bernard, Rambaud, Saillard.
- Drôme* (3). Fayard, Laurens, Bizarelli.
- Eure* (3). Milliard, Parissot, Thorel.
- Eure-et-Loir* (3). Labiche (Émile), Vinet, N..
- Finistère* (5). Astor, de Chamailard, Delobeau, N., N...
- Gard* (3). Bonnefoy-Sibour, Desmons, Silhol.
- Garonne (Haute-)* (4). Abeille, Campanan, Constans, Ournac.
- Gers* (3). Aucoin, Destieux-Junca, Laterrade.
- Gironde* (5). Caduc, Monis, Obissier-St-Martin, Raynal, Trarieux.
- Hérault* (3). Déandreis, Galtier, Perreal.
- Ille-et-Vilaine* (5). Garreau, Grivart, Guérin, N... N...
- Indre* (3). Brunet, Moroux, Ratier.
- Indre-et-Loire* (3). Belle, Bidault, Nioche.
- Isère* (4). Dubost, Durand Savoyat, Rey, Saint-Romme.
- Jura* (3). Général Grévy, Lelièvre, Vuillod.
- Landes* (3). Latappy, Lourties, Milliès-Lacroix.
- Loir-et-Cher* (3). Prillieux, Tassin, N...
- Loire* (5). Blanc (Philippe), Bourganell, Crozet-Fourneyron, Raymond, Waldeck-Rousseau.
- Loire (Haute-)* (3). Allemand, Vissaguet, N...
- Loire-Inférieure* (5). Guibourd de Luzinai, baron de Lareinty, Le Cour-Grandmaison, Maillard, N...
- Loiret* (3). Cochery (Adolphe), Fousset, N...
- Lot* (3). Pauliac, Talou, de Verninac.
- Lot-et-Garonne* (3). Chaumié, Fallières, Faye.
- Lozère* (2). Monestier, Roussel (Théophile).
- Maine-et-Loire* (4). comte de Blois, Bodinier, comte de Maillé-Merlet.
- Manche* (4). Basire, Briens, Cabart-Danneville, Labiche (Jules).
- Marne* (3). Diancourt, Vallé, N...
- Marne (Hte-)* (3). Bizot de Fonteny, Danelle-Bernardin, Darbot.
- Mayenne* (3). Boissel, Denis, Duboys-Fresney.
- Meurthe-et-Moselle* (3). Marquis, Volland, N...
- Meuse* (3). Boulanger (Ernest), Buvignier, Develle (Edmond).
- Morbihan* (4). Audren de Kerdrel, Fresneau, de Lamarzelle, N...
- Nièvre* (3). Comte d'Aunay, Hérisson, N...
- Nord* * (8). Claeys, Depreux, Dubois, Girard (Alfred), Iecomte (Maxime), Legrand (Géry), Trystram, N...
- Oise* (3). Chauveau (Franck), Chovet, Cuvinot.
- Orne* (3). Fleury, Labbé (Léon), Poriquet.
- Pas-de-Calais* (5). Bouilliez, Déprez, Huguet, Ringot, Viseur.
- Puy-de-Dôme* (4). Barrière, Chantagrel, Gomot, Guyot-Lavaline.
- Pyrénées (Basses-)* (3). Barthe (Marcel), Haulon, Vignancour.
- Pyrénées (Hautes-)* (2). Baudens, Dupuy (Jean).

- Pyrénées-Orientales* (2). Delcros, Vilar.
Rhin (Haut-), Belfort (1). Général Japy.
Rhône (5). Bouffier, Guyot, Millaud (Edouard), Million, Thévenet.
Saône (Haute-) (3). Coillot, Levrey, Signard.
Saône-et-Loire (5). Demôle, Dulac, Guillemaut, Magnien, Martin (F.)
Sarthe (3). Cordet, Legludic, Leporché.
Savoie (3). Forest, Gravin, N...
Savoie (Haute-) (3). Duval (César), Folliet, Francoz.
Seine (10). Barodet, Bassinet, De Freycinet, Lefèvre, Poirrier,
 Ranc, Strauss, Thuillier. N... N...
Seine-Inférieure (5). Fortier, Lesouëf, Siegfried, Waddington
 (Richard), N...
Seine-et-Marne (3). Bastide, Prevet, Régismanset.
Seine-et-Oise (4). Bonnefille, baron de Courcel, Decauville (Paul), Maret.
Sèvres (Deux-) (3). Garran de Balzan, Girard (Théodore), Jouffrault.
Somme (4). Bernot, Froment, Maquennehen, N...
Tarn (3). Barbey, Lavergne (Bernard), Savary (Hippolyte).
Tarn-et-Garonne (2). Bourgeat, Rolland.
Var (3). Bayol, Méric, N...
Vaucluse (2). Guérin (Eugène), N...
Vendée (3). de Bèjarry, Halgan, Le Roux (Paul)
Vienne (3). Couteaux, Salomon, Thézard.
Vienne (Haute-) (3). Le Play, Teisserenc de Bort, N...
Vosges (3). Brugnot, Parisot, Ponlevoy (Frogier de).
Yonne (3). Bézine, Coste, N...

ALGÉRIE. *Alger* (1). Gérente; *GUADELOUPE* (1). N...
Constantine (1), Treille; *ORAN* RÉUNION (1). Drouhet.
 (1), Jacques. INDE FRANÇAISE (1). Godin.
 MARTINIQUE (1). Knight.

SECRETARIAT-GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENTIE DU SÉNAT : MM. Albert
 Sorel, O ✱, *Secrétaire-général*; Didier, ✱, *Chef*.

DOMICILES DES SÉNATEURS DU NORD, A PARIS.

Sénateurs inamovibles.

M. DE MARCÈRE, rue Montaigne, 23. M. WALLON, Quai Conti, 25.

Sénateurs élus par le Département.

M. CLAEYS, Boulevard Denain, 12, M. LECOMTE (Maxime), avenue de
 M. DEPREUX, rue de Moscou, 14, Châtillon, 44bis.
 M. DUBOIS (Emile), rue de Médicis, 5, M. LEGRAND (Géry), bd Denain, 12.
 M. GIRARD, rue de Seine, 54, M. TRYSTRAM, rue de Rennes, 95.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Aux termes de la Loi du 13 février 1889, les membres de la Chambre
 des Députés sont élus au scrutin individuel. — Le département du Nord
 élit 22 députés : 3 pour l'arrondissement d'Avesnes, 2 pour celui de Cam-
 brai, 2 pour celui de Douai, 2 pour celui de Dunkerque, 2 pour celui
 d'Hazebrouck, 8 pour celui de Lille, et 3 pour celui de Valenciennes. (Voir
 les circonscriptions page 18). Les élections générales ont eu lieu les 8 et
 22 mai 1898.

BUREAU DE LA CHAMBRE

Président : M. Paul Deschanel.

Vice-Présidents : MM. Aynard, Maurice Faure, Georges Cochery, Mesureur.

Questeurs : MM. Gustave Rivet, Lechevallier, Guillemet.

Secrétaires : MM. Ruau, Dubief, Maurice Ordinaire, Drake, Maurice Binder, Lhopiteau, Fleury-Ravarin, Groussier.

Liste par ordre alphabétique de Messieurs les Députés.

Abel-Bernard, *Vaucluse*; Adam, *Pas-de-Calais*; comte d'Agoult, *Séne-gal*; Aimond, *Seine-et-Oise*; Alasseur, *Loiret*; Alicot, *Hautes-Pyrénées*; Allard, *Var*; Allombert, *Ain*; comte d'Alsace, prince d'Hénin, *Vosges*; Amodru, *Seine-et-Oise*; Andrieu, *Tarn*; Anthime-Ménard, *Loire-Inférieure*; prince d'Arenberg, *Cher*; Arène (Emmanuel), *Corse*; Argeliès, *Seine-et-Oise*; Armez, *Côtes-du-Nord*; Arnous, *Charente*; Astier, *Ardèche*; colonel Astima, *Corse*; Aucouturier, *Creuse*; Audiffred, *Loire*; Augé, *Hérault*; comte d'Aulan, *Drôme*; Aymé (baron de la Chevrelière), *Deux-Sèvres*; Aynard, *Rhône*.

Babaud-Lacroze, *Charente*; Bachimont, *Aube*; Balandreau, *Seine-et-Marne*; Balsan, *Indre*; Bansard des Bois, *Orne*; Baron, *Maine-et-Loire*; Barrois, *Nord*; Barlhon, *Basses-Pyrénées*; Basly, *Pas-de-Calais*; Baudin, *Seine*; Baudou, *Oise*; Baudry-d'Asson (de), *Vendée*; Baulard, *Seine*; Bazille, *Vienne*; Bazillon, *Ille-et-Vilaine*; Beauquier, *Doubs*; Beauregard, *Seine*; Bénézéch, *Hérault*; Bérard, *Ain*; Berdoly, *Basses-Pyrénées*; Berger (Georges), *Seine*; Bernard (Charles), *Gironde*; Bernard (Paul), *Seine*; Berry (Georges), *Seine*; Bersez, *Nord*; Berteaux, *Seine-et-Oise*; Berthelot (André), *Seine*; Berthet, *Savoie*; Berton, *Creuse*; Bertrand, *Marne*; Binder (Maurice), *Seine*; Bischoffsheim, *Alpes-Maritimes*; Bizot, *Ain*; Blanc (Edmond), *Hautes-Pyrénées*; Blanc (Henri), *Haute-Loire*; Blanc (Louis), *Drôme*; Bompard, *Seine*; Bonard, *Rhône*; Bontemps, *Haute-Saône*; Bony-Cisternes, *Puy-de-Dôme*; Bordier, *Eure-et-Loir*; Borie, *Corrèze*; Borne, *Doubs*; Boucher (Henry), *Vosges*; Bouctot, *Seine-Inférieure*; Boudenoot, *Pas-de-Calais*; Bougère (Ferdinand), *Maine-et-Loire*; Bougère (Laurent), *Maine-et-Loire*; Bourgeois, *Jura*; Bourgeois (Léon), *Marne*; Bourgeois (Paul), *Vendée*; Bourrat, *Pyrénées-Orientales*; Boutard, *Haute-Vienne*; Bovier-Lapierre, *Isère*; Boyer (Antide), *Bouches-du-Rhône*; Boysset, *Saône-et-Loire*; Breton (Jules-Louis), *Cher*; Breton, *Seine-Inférieure*; Brice (Jules), *Meurthe-et-Moselle*; Brice (René), *Ille-et-Vilaine*; Brindeau, *Seine-Inférieure*; Brisson (H.), *Seine*; prince de Broglie, *Mayenne*; Brun (Fernand), *Cantal*; Brune, *Ille-et-Vilaine*; Brunet, *La Réunion*; Bussière, *Corrèze*.

Cadenat, *Bouches-du-Rhône*; Caillaux, *Sarthe*; Calvinhac, *Haute-Garonne*; Canet, *Savoie*; Carnaud, *Bouches-du-Rhône*; Cassagnac (Paul de), *Gers*; Cassou, *Basses-Pyrénées*; Castelin, *Aisne*; comte Bonide Castellane, *Basses-Alpes*; Castillard, *Aube*; Cauvin, *Somme*; Cavagnac, *Sarthe*; Cazals, *Cantal*; Cazavieilh, *Gironde*; Caze (Edmond), *Haute-Garonne*; Cère, *Jura*; Chabert, *Drôme*; Chabrié, *Tarn-et-Garonne*; Chambige, *Puy-de-Dôme*; marquis de Chambrun, *Lozère*; Chamerlat, *Puy-de-Dôme*; Chandionx, *Nièvre*; Chapuis, *Meurthe-et-Moselle*; Charles-Gras, *Seine*; Charonnat, *Aube*; Charruyer, *Charente-Inférieure*; Chassaing, *Seine*; Chastenel,

Gironde; Chautemps, *H^{le}-Savoie*; Chauvière, *Seine*; Chauvin (Emile), *Seine-et-Marne*; Chavet, *Saône-et-Loire*; Chenavaz, *Isère*; Chenel, *Calvados*; Chevallier, *Oise*; Chevillon, *Bouches-du Rhône*; Chiché, *Gironde*; Chopinet, *Oise*; Christophle, *Isère*; Christophle (Albert), *Orne*; Cibieli, *Aveyron*; Clament, *Dordogne*; Claudinon, *Loire*; Clec'h (Albertle), *Morbihan*; Clédou, *Basses-Pyrénées*; Cluseret, *Var*; Coache, *Somme*; Cocheray (Georges), *Loiret*; Cochin (Denys), *Seine*; Cochin (Henry), *Nord*; Codet, *Haute-Vienne*; Colle, *Haute-Saône*; Colliard, *Rhône*; Compayré, *Tarn*; Constant, *Gironde*; Cornet, *Yonne*; Cornudet, *Creuse*; vicomte J. Cornudet, *Seine-et-Oise*; Cosmao-Dumenez, *Finistère*; Coutant, *Seine*; Couyba, *Haute-Saône*; Cruppi, *Haute-Garonne*.

Dansette, *Nord*; Daudé, *Lozère*; Dazon, *Lot-et-Garonne*; David (Alban), *Indre*; David (Fernand), *Haute-Savoie*; David, *Loir-et-Cher*; Debève, *Nord*; Debussy, *Côte-d'Or*; Decker-David, *Gers*; Decrais, *Gironde*; Defontaine, *Nord*; Dejeante, *Seine*; Delarue, *Allier*; Delaune, *Nord*; Delbet, *Seine-et-Marne*; Delcassé, *Ariège*; Delestrac, *Vaucluse*; Délieux, *Gers*; Delmas, *Corrèze*; Delombre (Paul), *Basses-Alpes*; Delon-Soubeiran, *Gard*; Delpech-Cantaloup, *Gers*; baron Demarçay, *Vienne*; Denêcheau, *Aisne*; Denis (Gabriel) *Charente-Inférieure*; Denis (Théodore) *Landes*; Dérivière-Desgardes, *Mayenne*; Deroulède (Paul), *Charente*; Derrien, *Côtes-du-Nord*; Derveloy, *Seine-et-Marne*; Deschanel (Paul), *Eure-et-Loir*; Desfarges, *Creuse*; Deshayes, *Vendée*; Desjardins, *Aisne*; Devèze, *Gard*; Devins, *Haute-Loire*; Disleau, *Deux-Sèvres*; Dorian, *Loire*; Doumergue, *Gard*; Drake, *Indre-et-Loire*; Dron, *Nord*; Drumont (Ed.), *Alger*; Dubief, *Saône-et-Loire*; Dubochet, *Loire-Inférieure*; Dubois (Emile), *Seine*; Dubois (Victor), *Eure-et-Loir*; Dubuisson, *Finistère*; Dufour (Jacques), *Indre*; Dufour (Eugène) *Isère*; Dujardin-Beaumetz, *Aude*; Dulau, *Landes*; Dumas (Jul.), *Ariège*; Dumont, *Jura*; Dunaïne, *Ardennes*; Dupuy (Charles), *H^{le}-Loire*; Dupuytrem, *Vienne*; Duquesnay, *la Martinique*; Dussaussy, *Pas-de-Calais*; Dutailly, *Haute-Marne*; Duvau, *Vienne*.

Eliez (Evrard), *Nord*; comte Christian d'Elva, *Mayenne*; Empereur, *Savoie*; Ermant, *Aisne*; Escanyé, *Pyrénées-Orientales*; marquis de l'Estourbeillon, *Morbihan*; d'Estournelles, *Sarthe*; Etienne, *Oran*; Euzière, *Hautes-Alpes*.

Fanière, *Pas-de-Calais*; Farjon, *Puy-de-Dôme*; Faure (Firmin), *Oran*; Faure (Maurice), *Drôme*; Faure (Paul), *Vaucluse*; Fenal, *Meurthe-et-Moselle*; Ferrero, *Var*; Ferrette, *Meuse*; Ferroul, *Aude*; Ferry (Charles), *Vosges*; Fiquet, *Somme*; Fleury-Ravarin, *Rhône*; Florent, *Rhône*; Forest, *Morbihan*; Forni, *Savoie*; Fould (Achille), *Hautes-Pyrénées*; Fouquet, *Eure*; Fournière, *Aisne*; Fournol, *Aveyron*; François, *Somme*.

Gabiat, *Haute-Vienne*; Gacon, *Allier*; Gaffier, *Aveyron*; Gaillard, *Oise*; Galley, *Loire*; Gallot, *Yonne*; Galot (Jules), *Loire-Inférieure*; Galpin, *Sarthe*; Galy-Gasparrou, *Ariège*; Garnier, *Charente-Inférieure*; Gauthier (de Clagny), *Seine-et-Oise*; Gautret, *Vendée*; Gauvin, *Loir-et-Cher*; Gay, *Loire*; Gayraud, *Finistère*; Gellé, *Somme*; Genet, *Rhône*; baron Gérard, *Calvados*; Gervais, *Seine*; Gervaise, *Meurthe-et-Moselle*; Gerville-Réache, *La Guadeloupe*; Gévelot, *Orne*; Giacobbi, *Corse*; Giguët, *Ain*; Gillot, *Saône-et-Loire*; Girard, *Puy-de-Dôme*; Girou, *Seine*; comte Le Gonidec de Traissan, *Ille-et-Vilaine*; Goujat, *Nièvre*; Goujon

(Julien), *Seine-Inférieure*; Goujon (Théophile), *Gironde*; Gourd, *Rhône*; Goussot, *Seine*; Gouzy, *Tarn*; de Grandmaison, *Maine-et-Loire*; Gras (Antoine), *Drôme*; Graux (Georges), *Pas-de-Calais*; Grousset, (Paschal), *Seine*; Groussier, *Seine*; Gueneau, *Côte-d'Or*; Lieut.-Colonel Guérin, *Manche*; Guibert, *la Martinique*; Guieysse, *Morbihan*; Guillain, *Nord*; Guillemet, *Vendée*; Guyard, *Aube*; Guyot-Dessaigne, *Puy-de-Dôme*.

Habert (Marcel), *Seine-et-Oise*; Lieuten.-Colonel du Halgouët, *Ille-et-Vilaine*; Harriague Saint-Martin, *Basses-Pyrénées*; Haussmann, *Seine-et-Oise*; Hémon, *Finistère*; Henrique-Duluc, *Inde-française*; Herbet, *Ain*; Le Hérissé, *Ille-et-Vilaine*; Heuzey, *Mayenne*; Holtz, *Seine*; Hubert (Lucien), *Ardennes*; Hugon, *Cantal*; Hugues (Clovis), *Seine*; Hugues (François), *Aisne*; Humbert (Alphonse), *Seine*.

Isambard, *Eure*; Isambert (Gustave), *Eure-et-Loir*; Isnard, *Finistère*.

Jacob, *Morbihan*; Jacquemin, *Côtes-du-Nord*; général Jacquey, *Landes*; Jaluzot, *Nièvre*; Jaouen, *Finistère*; Jonnart, *Pas-de-Calais*; Jouart, *Savoie*; Jourdan, *Lozère*; Jourde, *Gironde*; Joxé, *Maine-et-Loire*; Jumel, *Landes*.

Kelsch, *Vosges*; de Kerjégu, *Finistère*; marquis de Kerouartz, *Côtes-du-Nord*; Klotz, *Somme*; Krantz (Camille), *Vosges*; Krauss, *Rhône*.

de La Batut, *Dordogne*; vicomte de La Bourdonnaye, *Maine-et-Loire*; Labussière, *Haute-Vienne*; Lachaud, *Corrèze*; Lachieze, *Lot*; marquis de La Feronnays, *Loire-Inférieure*; Lafferre, *Hérault*; Lagasse, *Lot-et-Garonne*; Laloge, *Seine*; Lamendin, *Pas-de-Calais*; de Lanessan, *Rhône*; Laniel, *Calvados*; comte de Lanjuinais, *Morbihan*; Lannes de Montebello, *Marne*; de La Porte, *Deux-Sèvres*, de Largentaye, *Côtes-du-Nord*; Laroche-Joubert, *Charente*; Laroze, *Gironde*; Lasies, *Gers*; Lassalle, *Ardennes*; Lasserre (Maurice), *Tarn-et-Garonne*; Lauraine, *Charente-Inf.*; Laurençon, *Hautes-Alpes*; Laville, *Puy-de-Dôme*; Lebaudy (Paul), *Seine-et-Oise*; Lebret, *Calvados*; Lechevallier, *Seine-Inf.*; Leffet, *Indre-et-Loire*; Légitimus, *la Guadeloupe*; Léglise, *Landes*; Leglos, *Indre*; Legrand (Arthur), *Manche*; Legrand (Jules), *Basses-Pyrénées*; Lemasson, *Maine-et-Loire*, Lemire, *Nord*; Le Moigne, *Manche*; Le Myre de Vilers, *Cochinchine*; Lepez, *Nord*; Lerolle, *Seine*; Leroy (Arthur), *Côte-d'Or*; Leroy (Modeste), *Eure*; Lesage, *Cher*; marquis de Lespinay, *Vendée*; Létang, *Allier*; Le Troadec, *Côtes-du-Nord*; Levet, *Loire*; Cte de Lévis-Mirepoix, *Orne*; Levraud, *Seine*; Leygue (Honoré), *Haute-Garonne*; Leygue (Raymond), *Haute-Garonne*; Leygues (Georges), *Lot-et-Garonne*; Lhôpital, *Eure-et-Loir*; Limouzain-Laplanche, *Charente*; Lockroy (Edouard), *Seine*; Lorient, *Eure*; Loup, *Yonne*; Loyer, *Nord*.

Baron de Mackau, *Orne*; Magne, *Dordogne*; Magniaudé, *Aisne*; de Mahy, *La Réunion*; Malaspina, *Corse*; Mando, *Côtes-du-Nord*; Marchal, *Alger*; Maret (Henry), *Cher*; Martin (Bienvenu), *Yonne*; Maruéjols, *Aveyron*; Massabuau, *Aveyron*; Massé, *Nièvre*; Mathey, *Saône-et-Loire*; marquis de Maussabré, *Deux-Sèvres*; Maynac, *Loir-et-Cher*; Melliet (Léo), *Lot-et-Garonne*; Méline, *Vosges*; Menier (Gaston), *Seine-et-Marne*; Mercier, *Haute-Savoie*; Merlou, *Yonne*; Mesureur, *Seine*; Meyer, *Isère*; Mézières, *Meurthe-et-Moselle*; Michel, *Bouches-du-Rhône*; Millerand, *Seine*; Millevoye, *Seine*; Million, *Rhône*; Miossec,

Finistère; Mirman, *Marne*; Monfeullard, *Marne*; Monsservin, *Aveyron*; comte de Montaigu, *Loire-Inférieure*; comte de Montalembert, *Nord*; vicomte de Montfort, *Seine-Inférieure*; Morcrette-Ledieu, *Nord*; Morel, *Loire*; Morillot, *Marne*; Morinaud, *Constantine*; Morlot, *Aisne*; Motte (Eugène), *Nord*; Mougéot, *Haute-Marne*; Mougéon, *Vosges*; marquis de Moustier, *Doubs*; Cte de Mun, *Finistère*; Muteau, *Côte-d'Or*; Muzet, *Seine*.

Narbonne, *Aude*; Néron-Bancel, *Haute-Loire*; Noël, *Oise*.

Odilon-Barrot, *Ardèche*; Olive, *Somme*; Ordinaire (Maurice), *Doubs*; Oriol, *Loire*; Cunéo d'Ornano, *Charente*; Ouvré, *Seine-et-Marne*.

Pain, *Vienne*; Pajot, *Cher*; Palix, *Rhône*; Pams, *Pyrénées-Orientales*; Papelier, *Meurthe-et-Moselle*; Pascal, *Gard*; Pasqual, *Nord*; Passy (Louis), *Eure*; Pastre, *Gard*; Paulin-Méry, *Seine*; Paulmier, *Calvados*; Pavie, *Hautes-Alpes*; Pédebidou, *Hautes-Pyrénées*; Peignot, *Marne*; Pelletan (Camille), *Bouches-du-Rhône*; Périer (Germain), *Saône-et-Loire*; comte du Périer de Larsan, *Gironde*; Périllier, *Seine-et-Oise*; Péronneau, *Allier*; Perreau, *Bouches-du-Rhône*; Perrier (Antoine), *Savoie*; Perrin; *Ardèche*; Peschaud, *Cantal*; Philippe, *Côtes-du-Nord*; Piou, *Haute-Garonne*; Plichon, *Nord*; Pochon, *Ain*; Poincaré, *Meuse*; comte de Pomereu, *Seine-Inférieure*; Pommeray, *Charente-Inférieure*; du Breil, comte de Pontbriand, *Loire-Inférieure*; Porteu, *Ille-et-Vilaine*; Poulain, *Ardennes*; Poullan, *Alpes-Maritimes*; Pourquery de Boisserin, *Vaucluse*; Pourteyron, *Dordogne*; comte Pozzo di Borgo, *Corse*; Prache, *Seine*; Prax-Paris, *T.-et-Garonne*; Prud'homme-Havette, *Meuse*; Pusch, *Seine*.

Quilbeuf, *Seine-Inférieure*; Quintaa, *Basses-Pyrénées*.

Rabier, *Loiret*; Ragot, *Loir-et-Cher*; Raiberti, *Alpes-Maritimes*; Rajon, *Isère*; de Ramel, *Gard*; Rauline, *Manche*; Razimbaud, *Hérault*; Regnault, *Manche*; baron Reille (Amédée), *Tarn*; baron Reille (Xavier), *Tarn*; Renault-Morlière, *Mayenne*; Rendu, *Oise*; Renou, *Seine*; Rey, *Lot*; Riberpray, *Eure*; Ribot, *Pas-de-Calais*; Ricard (Henri), *Côte-d'Or*; Ricard (Louis), *Seine-Inférieure*; Richard (Pierre), *Seine*; Ridouard, *Vienne*; amiral Rieunier, *Charente-Inférieure*; Riotteau, *Manche*; Riou, *Côtes-du-Nord*; Rispal, *Seine-Inférieure*; Rivals, *Aude*; Rivet (Gustave), *Isère*; Robert, *Basses-Alpes*; Roch, *Loire-Inférieure*; Roche (Ernest), *Seine*; Roche (Jules), *Ardèche*; Rogez, *Nord*; duc de Rohan, *Morbihan*; Rolland, *Pyrénées-Orientales*; Rose, *Pas-de-Calais*; baron Raoul des Rotours, *Nord*; Rouanet, *Seine*; Rouland, *Seine-Inférieure*; Rousse (Charles), *Var*; Rouvier, *Alpes-Maritimes*; Roux (Paul), *Basses-Alpes*; Roy de Loulay, *Charente-Inférieure*; Rozet (Albin), *Haute-Marne*; Ruau, *Haute-Garonne*; Rubillard, *Sarthe*.

Saint (Charles), *Somme*; de Saint-Martin, *Indre*; comte de Saint-Quentin, *Calvados*; de Salignac-Fénelon, *Haute-Saône*; Salis, *Hérault*; Sarrazin, *Dordogne*; Sarrien, *Saône-et-Loire*; Saumande, *Dordogne*; Sauvanet, *Allier*; Savary de Beauregard, *Deux-Sèvres*; Schneider, *Saône-et-Loire*; Sembat (Marcel), *Seine*; Sibille, *Loire-Inférieure*; Sicard, *Basses-Alpes*; Simyan, *Saône-et-Loire*; Sirot (César), *Nord*; marquis de Solages, *Tarn*; Sommeillier, *Meuse*; Stanislas-Ferrand, *Seine*; Suchetet, *Seine-Inférieure*; Surchamp, *Gironde*; Surcouf, *Ille-et-Vilaine*.

Tailliandier, *Pas-de-Calais*; Ternaux-Compans, *Ardennes*; Théron, *Aude*; Theulier, *Dordogne*; Thierry, *Bouches-du-Rhône*; Thierry-Delanoë, *Aube*; Thomson, *Constantine*; Tiphaine, *Indre-et-Loire*; Tourgnol,

Haute-Vienne; Tramu, *Doubs*; Trannoy, *Somme*; Trouillot, *Jura*; Turigny, *Nièvre*.

Ursleur, *la Guyane*.

Vacher, *Corrèze*; Vaillant, *Seine*; Vaux (Pierre), *Côte-d'Or*; Vazeille, *Loiret*; Vidal de St-Urbain, *Aveyron*; Viellard, *Haut-Rhin*; Viger, *Loiret*; Vigné, *Hérault*; Ville, *Allier*; Villejean, *Yonne*; Villiers, *Finistère*; Vival, *Lot*; Viviani, *Seine*.

Walter, *Seine*; Weil-Mallez, *Nord*; Wilson, *Indre-et-Loire*; Witt (Conrad de), *Calvados*.

Zevaès, *Isère*.

Nous donnons ci-après les noms de MM. les Membres de la Chambre des Députés, par département :

Ain (6). Allombert, Bérard (Alexandre), Bizot, Giguët, Herbet, Pochon.

Aisne (8). Castelin, Denêcheau, Desjardins, Ermant, Fournière, Hugues (François), Magniaudé, Morlot.

Allier (6). Delarue, Gacon, Létang, Péronneau, Sauvanet, Ville.

Alpes (Basses-) (5). Comte Boni de Castellane, Delombre, Robert, Roux, Sicard.

Alpes (Hautes-) (3). Euzière, Laurençon, Pavie.

Alpes-Maritimes (4). Bischoffsheim, Poullan, Raiberti, Rouvier.

Ardèche (5). Astier, Odilon-Barrot, Perrin, Roche (Jules), N..

Ardennes (5). Dunaimé, Hubert (Lucien), Lassalle, Poulain, Ternaux-Compans.

Ariège (3). Delcassé, Dumas, Galy-Gasparrou.

Aube (6). Bachimont, Castillard, Charonnat, Guyard, Thierry-Delanoue, N..

Aude (5). Dujardin-Beaumetz, Ferroul, Narbonne, Rivals, Théron.

Aveyron (7). Cibiel, Fournol, Gaffier, Maruéjols, Massabuau, Monservin, Vidal de St-Urbain.

Bouches-du-Rhône (8). Boyer (Antide), Cadenat, Carnaud, Chevillon, Michel, Pelletan (Camille), Perreau, Thierry.

Calvados (7). Chenel, baron Gérard, Laniel, Lebre, Paulmier, de St-Quentin, de Witt (Conrad).

Cantal (4). Brun (Fernand), Cazals, Hugon, Peschaud.

Charente (6). Arnous, Babaud-Lacroze, Cunéo d'Ornano, Déroulède (Paul), Laroche-Joubert, Limouzain-Laplanche.

Charente-Inférieure (7). Charruyer, Denis (Gabriel), Garnier, Lauraine, Pommeray, Amiral Rieunier, Roy de Loulay.

Cher (5). Prince d'Arenberg, Breton (J.-L.), Lesage, Maret (H.), Pajot.

Corrèze (5). Borie, Bussière, Delmas, Lachaud, Vacher.

Corse (5). Arène (Emmanuel), Colonel Astima, Giacobbi, Malaspina, Comte Pozzo di Borgo.

Côte-d'Or (6). Debussy, Gueneau, Leroy (Arthur), Muteau, Ricard (Henri), Vaux (Pierre).

Côtes-du-Nord (9). Armez, Derrien, Jacquemin, marquis de Keroüartz, de Largentaye, Le Troadec, Mando, Philippe, Riou.

Creuse (4). Aucouturier, Berton, Cornudet, Desfarges.

Dordogne (7). Clément, de LaBatut, Magne, Pourteyron, Sarrazin, Saumande, Theulier.

Doubs (5). Beauquier, Borne, Marquis de Moustier, Ordinaire (Maurice), Tramu.

Drôme (5). Comte d'Aulan, Blanc (L.), Faure (M.), Gras (A.), N.

Eure (6). Fouquet, Isambard, Leroy (M.), Lorient, Passy (L.), Riberpray.

Eure-et-Loir (5). Bordier, Deschanel (Paul), Dubois (Victor), Isambert, Lhopiteau.

Finistère (10). Cosmao-Dumenez, Dubuisson, Gayraud, Hémon, Isnard, Jaouen, de Kerjégu, Miossec, Comte de Mun, Villiers.

Gard (6). Delon-Soubeyran, Devèze, Doumergue, Pascal, Pastre, de Ramel.

Garonne (Haute-) (7). Calvinhac, Caze (Edmond), Cruppi, Leygue (Honoré), Leygue (Raymond), Piou (Jacques), Ruau.

Gers (5). de Cassagnac (Paul), Decker-David, Déléieux, Delpech-Cantaloup, Lasies.

Gironde (11). Bernard (Charles), Cazauvieilh, Chastenet, Chiché, Constant (Emile), Decrais, Goujon (Théoph.), Jourde, Laroze, Comte du Périer de Larsan, Surchamp.

Hérault (6). Augé, Bénézech, Lafferre, Razimbaud, Salis, Vigné.

Ille-et-Vilaine (8). Bazillon, Brice (René), Brune, Comte Le Gonidec de Traissan, Lieut.-Colonel de Halgouët, Le Hérisse, Porteu, Surcouf.

Indre (5). Balsan, David (Alban), Dufour, Leglos, de St-Martin.

Indre-et-Loire (4). Drake, Leflet, Tiphaine, Wilson.

Isère (8). Bovier-Lapierre, Chenavaz, Christophle, Dufour, Meyer, Rajon, Rivet (Gustave), Zevaès.

Jura (4). Bourgeois, Cère, Dumont, Trouillot.

Landes (5). Denis (Théodore), Dulau, Général Jacquy, Jumel, Léglise.

Loir-et-Cher (4). David, Gauvin, Maymac, Ragot.

Loire (8). Audiffred, Claudinon, Dorian, Galley, Gay, Levet, Morel, Oriol.

Loire (Haute) (4). Blanc (Henri), Devins, Dupuy (Ch.), Néron-Bancel.

Loire-Inférieure (8). Anthime-Ménard, Dubochet, Marquis de La Ferronnays, Galot, comte de Montaigu, du Breil comte de Pontbriand, Roch, Sibille.

Loiret (5). Alasseur, Cochery (Georges), Rabier, Vazeille, Viger.

Lot (3). Lachèze, Rey (Emile), Vival.

Lôt-et-Garonne (4). Dauzon, Lagasse, Leygues (G.), Melliet (Léo).

Lozère (3). Marquis de Chambrun, Daudé, Jourdan (Louis).

Maine-et-Loire (7). Baron, Bougère (Ferdinand), Bougère (Laurent), Vicomte de La Bourdonnaye, de Grandmaison, Joxé, Lemasson.

Manche (6). Lieut.-Col. Guérin, Legrand (Arthur), Le Moigne, Rauline, Regnault, Riotteau.

Marne (7). Bertrand, Bourgeois (Léon), Mirman, Montfeuillard, Lannes de Montebello, Morillot, Peignot.

Marne (Haute-) (3). Dutailly, Mougeot, Rozet (Albin).

Mayenne (5). Prince de Broglie, Dérivé-Désgardes, Cte d'Elva, Heuzey, Renault-Morlière.

Meurthe-et-Moselle (6). Brice (Jules), Chapuis, Fenal, Gervaise, Mézières, Papelier.

Meuse (4). Ferrette, Poincaré (Raymond), Prud'Homme-Havette, Sommeillier.

Morbihan (7). Le Clec'h (Albert), Marquis de l'Estourbeillon, Forest, Guieysse, Jacob, de Lanjuinais, Duc de Rohan.

Nièvre (5). Chandiooux, Goujat, Jaluzot, Massé, Turigny.

Nord (22). Barrois, Bersez, Cochin (Henry), Dansette, Debève, Defontaine, Delaune, Dron, Eliez (Evrard), Guillain, Lemire, Lepez, Loyer, Comte de Montalembert, Morcette-Ledieu, Motte (Eugène), Pasqual, Plichon, Rogez, Baron des Rotours, Sirot (César), Weil-Mallez.

Oise (6). Baudon, Chevallier, Chopinet, Gaillard (Jules), Noël, Rendu.

Orne (5). Bansard des Bois, Christophe (Albert), Gévelot, Comte de Lévis-Mirepoix, Baron de Mackau.

Pas-de-Calais (11). Adam, Basly, Boudenoot, Dussaussoy, Fanién, Graux (Georges), Jonnart, Lamendin, Ribot, Rose, Tailliandier.

Puy-de-Dôme (7). Bony-Cisternes, Chambige, Chameralat, Farjon, Girard, Guyot-Dessaigne, L'Aville.

Pyénées (Basses-) (7). Barthou, Berdoly, Cassou, Clédou, Harriague St-Martin, Legrand (Jules), Quintaa.

Pyénées (Hautes-) (4). Alicot, Blanc (Edmond), Fould, Pédebidou

Pyénées-Orientales (4). Bourrat, Escanyé, Pams, Rolland.

Rhin (Haut-) (1). (*Territoire de Belfort*), Viellard (Armand).

Rhône (11). Aynard, Bonard, Colliard, Fleury-Ravarin, Florent, Genet, Gourd, Krauss, de Lanessan, Million, Palix.

Saône (Haute-) (4). Bontemps, Colle, Couyba, de Salignac-Fénelon.

Saône-et-Loire (9). Boysset, Chavet, Dubief, Gillot, Mathey, Périer (Germain), Sarrien, Schneider (Eugène), Simyan.

Sarthe (5). Caillaux, Cavaignac (Godefroy), d'Estournelles, Galpin, Rubillard.

Savoie (5). Canet, Empereur, Forni, Jouart, Perrier (Antoine).

Savoie (Haute-) (4). Berthet, Chautemps, David (Fernand), Mercier.

Seine (46). Baudin (Pierre), Baulard, Beauregard (Paul), Berger (Georges), Bernard (Paul), Berry (Georges), Berthelot (André), Binder, Bompard, Bos (Charles), Brisson (Henri), Charles-Gras, Chassaing, Chauvière, Cochin (Denys), Coutant, Dejeante, Dubois, Ferrand (Stanislas), Gervais, Girou, Goussot, Grousset (Paschal), Groussier, Holtz, Hugues (Clovis), Humbert (Alphonse), Laloge, Lerolle, Levrard, Lockroy (Edouard), Mesureur, Millerand, Millevoye, Muzet, Paulin-Méry, Prache, Puech, Renou, Richard (Pierre), Roche (Ernest), Rouanet, Sembat, Vaillant, Viviani, Walter.

Seine-Inférieure (12). Bouctot, Breton, Brindeau, Goujon (Julien), Lechevallier, V^{te} de Montfort, comte de Pomereu, Quilbeuf, Ricard (Louis), Rispal, Roulard, Suchetet.

Seine-et-Marne (6). Balandreau, Chauvin (Emile), Delbet, Menier, Ouvré, Derveloy.

Seine-et-Oise (10). Aimond, Amodru, Argeliès, Berteaux, vicomte J. Cornudet, Gauthier (de Clagny), Habert (Marcel), Haussmann, Lebaudy (Paul), Périllier.

Sèvres (Deux-) (5). Aymé (baron de la Chevrelière), Disleau, de La Porte, marquis de Maussabré, Savary de Beauregard (Henri).

Somme (9). Cauvin, Coache, Fiquet, François, Gellé, Klotz, Olive, Saint (Charles), Trannoy.

Tarn (6). Andrieu, Compayré, Gouzy, marquis de Solages, baron Reille (Amédée), baron Reille (Xavier).

Tarn-et-Garonne (3). Chabrié, Lasserre, Prax-Paris.

Var (4). Allard, Cluseret, Ferrero, Rousse (Charles).

Vaucluse (4). Abel-Bernard, Delestrac, Faure (Paul), Pourquery de Boisserin.

Vendée (6). de Baudry-d'Asson, Bourgeois (Paul), Deshayes, Gautret, Guillemet, marquis de Lespinay.

Vienne (6). Bazille, baron Demarçay, Dupuytrem, Duvau, Pain, Ridouard.

Vienne (Haute) (5). Boutard, Codet (Jean), Gabiat, Labussière, Tourgnol.

Vosges (7). Comte d'Alsace (prince d'Hénin), Boucher (Henry), Ferry (Charles), Kelsch, Krantz (Camille), Méline, Mougin.

Yonne (6). Cornet, Gallot, Loup (Henri), Martin (Bienvenu), Merlou, Villejean.

Algérie (6). Drumont (Edouard), Etienne, Faure (Firmin), Marchal, Morinaud, Thomson.

COLONIES. $\left\{ \begin{array}{l} \textit{Martinique} \text{ (2). Duquesnay, Guibert (Denis).} \\ \textit{La Guadeloupe} \text{ (2). Gerville-Réache, Légitimus.} \\ \textit{La Réunion} \text{ (2). Brunet, De Mahy.} \\ \textit{Inde française} \text{ 1). Henrique-Duluc.} \\ \textit{La Guyane} \text{ (1). Ursleur.} \\ \textit{Sénégal} \text{ (1). Comte d'Agoult.} \\ \textit{Cochinchine française} \text{ (1). Le Myre de Vilers.} \end{array} \right.$

SECRETARIAT-GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENTE DE LA CHAMBRE : MM. Pierre (Eugène), *Secrétaire Général* ; Lefebvre (Léon), *Chef de bureau*.

Liste, par circonscription, des Députés du Nord, avec leur domicile à Paris.

ARRONDISSEMENTS.	N° de la circonscription.	DÉSIGNATION des cantons composant la circonscription.	NOM DU DÉPUTÉ.	ADRESSE A PARIS.
AVESNES.	1 ^{re}	Avesnes-Nord....	PASQUAL, avocat à Avesnes ...	rue Royer-Collard, 16.
		Avesnes-Sud.....		
		Trélon.....		
	2 ^o	Bavai.....	DEFONTAINE, docteur en médecine à Maubeuge.....	rue Monge, 2.
		Maubeuge.....		
		Solre-le-Château..		
3 ^o	Berlaimont.....	ÉVRARD ÉLIEZ, notaire à Berlaimont.....	rue des Mathurins, 49.	
	Landrecies.....			
	Le Quesnoy-Est .. Le Quesnoy-Ouest			
CAMBRAI.	1 ^{re}	Cambrai-Est.....	Paul BERSEZ, maire de Cambrai, Vice-Président du Conseil d'arrondissement.....	rue du Faubourg Saint-Honoré, 48.
		Cambrai-Ouest...		
		Carnières.....		
	2 ^o	Le Cateau.....	MORCLETTE - LEDIEU, propriétaire à Caudry.....	boulev. Beauséjour, 39
		Clary.....		
		Solesmes.....		

ARRONDISSEMENTS.	N° de la circonscription.	DÉSIGNATION des cantons composant la circonscription.	NOM DU DÉPUTÉ.	ADRESSE A PARIS.
DOUAL.	1 ^{re}	Douai-Nord..... Douai-Ouest..... Douai-Sud.....	DEBÈVE, agriculteur à Masny..	rue de Bourgogne, 58.
	2 ^o	Arleux..... Marchiennes..... Orchies.....	Baron Raoul DES ROTOURS, propriétaire, maire d'Avelin....	boul. de Latour-Maubourg, 88 bis.
	1 ^{re}	Dunkerque-Est... Dunkerque-Ouest. Gravelines.....	GUILLAIN, inspecteur général honoraire des Ponts et Chaussées.....	rue Scheffer, 55.
HAZEBROUCK DUNKERQUE	2 ^o	Bergues..... Bourbourg..... Hondschoote..... Wormhout.....	COCHIN (Henry), maire de Saint-Pierrebrouck.....	avenue Montaigne, 5.
	1 ^{re}	Cassel..... Hazebrouck-Nord. Hazebrouck-Sud.. Steenvoorde.....	L'abbé LEMIRE, prêtre à Hazebrouck.....	rue Lhomond, 28.
LILLE	2 ^o	Bailleul-Nord-Est. Bailleul-Sud-O... Merville.....	PLICHON, ingén. civil à Bailleul.	avenue de Breteuil, 35.
	1 ^{re}	Lille-Centre..... Lille-Ouest..... Lille-Sud-Est..... Lille-Sud.....	BARROIS (Théodore), professeur à la Faculté de médecine de Lille.....	avenue Henri-Martin, 31.
	2 ^o	Lille-Sud-Ouest.. Haubourdin..... Lille-Est.....	LOYER (Ernest), industriel à Lille.....	rue du faubourg Saint-Honoré, 66.
	3 ^o	Lille-Nord..... Lille-Nord-Est... Armentières.....	ROGEZ, propriétaire à Lille....	rue du Ranelagh, 32, Paris-Passy.
	4 ^o	La Bassée..... Quesnoy-s/-Deûle. Cysoing.....	DANSETTE, industriel à Armentières.....	Avenue de la Bourdonnais, 18.
	5 ^o	Pont-à-Marcq... Seclin.....	DELAUNE (Marcel), industriel à Seclin.....	au Grand Hôtel.
	6 ^o	Roubaix-Ouest.. Lannoy.....	Comte DE MONTALEMBERT, propriétaire à Annappes.....	boul. St-Germain, 216.
	7 ^o	Roubaix-Est..... Roubaix-Nord.....	MOTTE (Eugène), industriel à Roubaix.....	aven. Henri Martin, 31.
	8 ^o	Toucoing-Nord... Tourcoing-Sud...	DRON, Gustave, docteur en médecine, à Tourcoing.....	rue Notre-Dame des Champs, 12.
	VALENCIENNES	1 ^{re}	Condé..... Valenciennes-Est.	WEIL-MALLEZ, industriel à Marly.....
2 ^e		St-Amand (rive d.) St-Amand (rive g.) Valenciennes-Nord	LEPEZ, maire de Raismes.....	rue Lauriston, 84.
3 ^o		Bouchain..... Denain..... Valenciennes-Sud.	SIROT, César, industriel à Trith-St-Léger.....	Cité Bergère, 2 bis.

CONSEIL D'ÉTAT.

Constitué par la loi du 43 juillet 1879.

Conformément à l'article 4, paragraphe 4, de la loi précitée, un décret en date du 2 août 1879 a déterminé l'ordre intérieur des travaux du Conseil, la répartition des affaires entre les sections, la nature des affaires qui devront être portées à l'Assemblée générale, le mode de roulement des membres entre les sections et les mesures d'exécution non prévues par la loi.

Président du Conseil d'État : M. le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice ; *Vice-Président* : M. Georges Coulon, C. ✱.

COMPOSITION DES SECTIONS DU CONSEIL D'ÉTAT.

Section de législation, de la justice et des affaires étrangères. — *Président* : M. Tétreau, C. ✱. — *Conseillers d'État en service ordinaire* : MM. Camille Sée, ✱, Jacquin, C. ✱, Gervais de Rouville, ✱, Lagarde, C. ✱, Louis Legrand, O. ✱. — *Conseillers d'État en service extraordinaire* : MM. La Borde, O. ✱, Raindre, O. ✱. — *Maîtres des requêtes* : MM. Max Boucard, ✱, Léon Barthou, Jules Noël. — *Auditeurs de 1^{re} classe* : MM. Lacroix, Noulens. — *Auditeur de 2^e classe* : M. René Worms, Ripert. — *Secrétaire* : M. Cheradame, (M), (A).

Section du contentieux. — *Président* : M. Berger, C. ✱, — *Conseillers d'État* : MM. Chante-Grellet, O. ✱, Marguerie, O. ✱, Mayniel, ✱, Bailly, ✱, Vel-Durand, C. ✱, Gentil, O. ✱. — *Conseillers d'État désignés pour faire partie de l'Assemblée publique du Conseil d'État statuant au Contentieux* : MM. Gervais de Rouville, ✱, Louis Legrand, O. ✱, Hébrard de Villeneuve, O. ✱, Abel Flourens, ✱, Marcel, O. ✱, Reynaud, O. ✱, Louis Herbet, C. ✱, Sainsère, C. ✱. — *Maîtres des requêtes* : MM. Baudenet, ✱, Guéret-Desnoyers, ✱, Chareyre, ✱, Eymond, ✱, Fuzier, ✱, Wurtz, Tardieu, Emmanuel Rousseau, ✱, Georges Teissier, ✱. — *Commissaires du Gouvernement* : MM. Jagerschmidt, ✱, Saint-Paul, ✱, Romieu, ✱, et Paul Arrivière, ✱. — *Auditeurs de 1^{re} classe* : MM. Soulié, Degournay, ✱, Chardenet, ✱, Pichat. — *Auditeurs de 2^e classe* : MM. Bazin, André Spire, Dejean, Grunbaum, Blum, Courtois, Corneille, Le Goux, Georges Cahen, Helbronner. — *Secrétaire* : M. Wolski.

Section de l'intérieur, des cultes, de l'instruction publique et des beaux-arts. — *Président* : M. Paul Dislère, G O ✱. — *Conseillers d'État en service ordinaire* : MM. Roussel, O. ✱, Cazelles, C. ✱, Saïssset-Schneider, C. ✱, Hébrard de Villeneuve, O. ✱, Abel Flourens, ✱. — *Conseillers d'État en service extraordinaire* : MM. Dumay, C. ✱, Monod, C. ✱, Mastier, O. ✱, Liard, C. ✱. — *Maîtres des requêtes* : MM. Varagnac, ✱, de Moüy, ✱, Ch. Mourier, ✱, Ernest Meyer, ✱, Silhol, ✱. — *Auditeurs de 1^{re} classe* : MM. Chapsal, Delesseux. — *Auditeurs de 2^e classe* : MM. Peschaud, Imbart de la Tour, Edmond Laurent. — *Secrétaire* : M. Lagrange, (A).

Section des finances, de la guerre, de la marine et des colonies. — *Président* : M. le général Mojon C. ✱. —

Conseillers d'Etat en service ordinaire : MM. Bouffet, O ✱, Demagny, O ✱, Camille Lyon, O ✱, Marcel, O ✱, Reynaud, O ✱. — *Conseillers d'Etat en service extraordinaire* : MM. Boutin, GO ✱, Lacapelle, C ✱, Delatour, O ✱, Roume, O ✱, Fernand Faure, ✱, Georges Bousquet, ✱, Laurent, O ✱, Châtelain, C ✱, Cretin, O ✱. — *Maitres des requêtes* : MM. Vacherie, ✱, Chauvel-Bize, O ✱, Louis Vignon, ✱, Michel Tardit, Jean Clos. — *Auditeurs de 1^{re} classe* : MM. François Roussel, ✱, Théodore Tissier, ✱. — *Auditeurs de 2^e classe* : MM. Favareille, Basset, Smet. — *Secrétaire* : M. Roussel, *Sous-chef faisant fonctions de secrétaire*.

Section des travaux publics, de l'agriculture, du commerce, de l'industrie et des postes et télégraphes.

— *Président* : M. Alfred Picard, G O ✱. — *Conseillers d'Etat en service ordinaire* : MM. Cotelle, O ✱, Louis Herbet, C ✱, Colson, O ✱, Sainsère, C ✱, Charles Blanc, O ✱. — *Conseillers d'Etat en service extraordinaire* : MM. Nicolas, C ✱, Daubrée, O ✱, Quinette de Rochemont, O ✱, Pérouse, O ✱. — *Maitres des requêtes* : MM. Auburtin, ✱, André Bénac, O ✱, J.-L. Deloncle, ✱, Henri Chardon, ✱. — *Auditeur de 1^{re} classe* : MM. Tirman, Paul Couillaut. — *Auditeurs de 2^e classe* : MM. Guillaumot, Hamelin, Hannotin. — *Secrétaire* : M. Hébert, O A.

Secrétaire général du Conseil d'Etat : M. Marcel Trélat, ✱.

BUREAU DE L'ASSISTANCE JUDICIAIRE PRÈS LE CONSEIL D'ÉTAT.

Président : M. Griolet, O ✱ ; *Membres* : MM. Bœspflug, Bredier, Alicot, ✱ ; Stanislas Brugon, ✱, Pérouse et Trézel ; *Secrétaire-délégué* : M. Wolski, Secrétaire du contentieux.

Conformément à l'article 57 de la loi du 22 juillet 1889, les arrêtés des Conseils de Préfecture peuvent être attaqués devant le Conseil d'Etat dans le délai de deux mois, à dater de la notification, lorsqu'ils sont contradictoires, et à dater de l'expiration du délai d'opposition, lorsqu'ils ont été rendus par défaut.

Le délai de pourvoi court contre l'Etat ou les Administrations représentées par le Préfet, soit à dater du jour où la notification de l'arrêté a été faite par les parties au Préfet, soit à dater du jour où la notification a été faite aux parties par les soins du Préfet.

Lorsque le Conseil de Préfecture a statué en matière répressive, le délai court contre l'Administration à partir de la date de l'arrêté.

Les recours au Conseil d'Etat contre les arrêtés des Conseils de Préfecture peuvent avoir lieu sans frais et sans l'intervention d'un avocat au Conseil d'Etat, en matière :

1° De contributions directes ou de taxes assimilées à ces contributions pour le recouvrement ;

2° D'élections ;

3° De contraventions aux lois et règlements sur la grande voirie et autres contraventions dont la répression appartient au Conseil de Préfecture, ainsi que d'anticipation sur les chemins vicinaux.

Toutefois, l'exemption du droit de timbre n'est applicable aux recours en matière de contributions directes et de taxes assimilées à ces contributions, sauf les prestations en nature pour les chemins vicinaux, que lorsque la cote est inférieure à 30 francs.

Le recours peut être déposé, dans les cas ci-dessus visés, soit au secré-

tariat général du Conseil d'Etat, soit à la Préfecture, soit à la Sous-Préfecture. Dans ces deux derniers cas, il est marqué d'un timbre qui indique la date de l'arrivée, et il est transmis par le Préfet au Secrétariat général du Conseil d'Etat.

Il en est délivré récépissé à la partie qui le demande.

TRIBUNAL DES CONFLITS.

Le Tribunal des conflits, rétabli par la loi du 24 mai 1872 sur le Conseil d'Etat qui a remis en vigueur la loi du 4 février 1858 et le règlement du 26 octobre 1849, est chargé de régler les conflits d'attribution qui s'élèvent entre l'autorité administrative et l'autorité judiciaire.

COMPOSITION DU TRIBUNAL.

Président : M. le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice ;
Vice-Président : M. Chante-Grellet, O ✱, Conseiller d'Etat ;
Membres titulaires : MM. Marguerie, O ✱, Mayniel, ✱, de Rouville, ✱, Conseillers d'Etat ; Cotelle, O ✱, Lardenois, O ✱, Faure-Biguët, O ✱, Accarias, O ✱, Conseillers à la Cour de Cassation.

MEMBRES SUPPLÉANTS. — MM. Baudenet, ✱, Maître des requêtes au Conseil d'Etat ; Esmein, ✱, Professeur à la Faculté de droit de Paris.

COMMISSAIRES DU GOUVERNEMENT. — MM. Jagerschmidt, ✱, Maître des requêtes au Conseil d'Etat ; Sarrut, ✱, Avocat-général à la Cour de Cassation. — *COMMISSAIRES-SUPPLÉANTS* : MM. Romieu, ✱, Maître des requêtes au Conseil d'Etat ; Melcot, O ✱, Avocat général à la Cour de Cassation.

SECRÉTAIRE : M. Lagrange, O A. — *Secrétariat* : Bureaux au Palais-Royal.

MINISTÈRES.

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR ET DES CULTES.

M. Waldeck-Rousseau, Sénateur, *Ministre de l'Intérieur, Président du Conseil.*

Cabinet du Président du Conseil. — M. René Waldeck-Rousseau, *Chef du Cabinet* ; M. Peschaud, *Chef-adjoint* ; M. Boncourre, *Secrétaire.*

Cabinet du Ministre. — M. Ulrich, *Chef du Cabinet* ; M. Coussol, *Secrétaire particulier* ; M. Tardieu, *Secrétaire.*

Secrétariat général. — M. Emile Demagny, C ✱, Conseiller d'Etat, *Secrétaire général.*

Direction du Personnel et du Secrétariat. — 1^{er} Bureau (Personnel administratif et récompenses honorifiques) : M. Beauquesne, ✱, *Chef de bureau.* — 2^e Bureau (Correspondance générale et affaires politiques) : M. Périer, O I, *Chef de bureau.* — 3^e Bureau (Presse, librairie) : M. Regnier, ✱, *Chef de bureau.* — 4^e Bureau (Secrétariat, Archives, Secours) : M. de Lacroix, O ✱, *Chef de bureau.* 5^e Bureau (Institutions de prévoyance) : M. Barberet, ✱, *Chef de bureau.* — 6^e Bureau (Comptabilité centrale) : M. Phellipon, ✱, *Chef de bureau.* — Service intérieur : M. Collas, *Chef du service intérieur.* — Caisse centrale du

ministère : M. Bancillon, ✱, *Caissier-payeur*. — Bibliothèque du ministère : M. Magen, ✱, *Bibliothécaire*.

Direction de l'administration départementale et communale. — M. Mastier, C ✱, *Conseiller d'Etat en service extraordinaire, Directeur*.

1^{er} bureau (Administration départementale ; Contentieux des départements et des élections, pensions, sociétés de tir et de gymnastique) : M. Rabany, ✱, *Chef de bureau*. — **2^e bureau** (Comptabilité départementale) : M. J. Tardieu, ✱, *Chef de bureau*. — **3^e Bureau** (Administration financière des communes) : M. Paget, ✱, *Chef de bureau*. — **4^e bureau** (Contentieux des communes : voirie urbaine, vicinale et rurale) : M. Collomp, ✱, *Chef de bureau*. — **5^e bureau** (Construction et comptabilité des chemins vicinaux) : M. Bertrand, ✱, *Chef de bureau*. — **Service de l'Algérie** : M. Louis Delauney, ✱, *Chef du service*. — **Service de la carte de France et de la statistique graphique** : M. Anthoine, O ✱, *Ingénieur, Chef du service*.

Direction de l'assistance et de l'hygiène publiques. — M. Henri Monod, C ✱, *Conseiller d'Etat en service extraordinaire, Directeur*.

1^{er} Bureau (Etablissements nationaux de bienfaisance ; Aliénés) : M. de Saint-Sauveur, ✱, *Chef de bureau*. — **2^e Bureau** (Services de l'enfance) : M. Turquan ✱, *Chef de bureau*. — **3^e Bureau** (Hospices ; Etablissements et bureaux de bienfaisance ; Monts-de-piété ; Assistance médicale gratuite) : M. Henri Morgand, ✱, *Chef de bureau*. — **4^e Bureau** (Hygiène publique) : M. de Valbreuze, ✱, *chef de bureau*.

Direction de l'administration pénitentiaire. — M. Duflos, C ✱, *Directeur*.

1^{er} Bureau (Conseil supérieur des prisons ; Inspection générale des services pénitentiaires ; Service du personnel de l'administration pénitentiaire ; Règlement général du budget ; Contrôle des dépenses, et comptabilité ; Statistique ; Etablissements divers de l'Algérie ; Mise en pratique du régime d'emprisonnement individuel ; Service des signalements ; Affaires diverses) : M. Corpel, ✱, *Chef de bureau*. — **2^e Bureau** (Exécution des courtes peines ; Maisons d'arrêt, de justice et de correction ; Dépôts et chambres de sûreté ; Dépôt des condamnés à transporter) : M. Chauvin, *Chef de bureau*. — **3^e Bureau** (Exécution des longues peines ; Maisons centrales de force ou de correction et pénitenciers agricoles ; Quartier spécial d'aliénés) : M. Morand du Puch, ✱, *Chef de bureau*. — **4^e bureau** (Etablissements et services d'éducation correctionnelle pour les mineurs de l'un et l'autre sexe ; Institutions et Sociétés de patronage pour tous libérés ; Grâces et remises de peines pour les condamnés de toutes catégories) : M. Bouillard, ✱, *Chef de bureau*.

Direction de la sûreté générale. — M. L. Viguié, O ✱, *Directeur*.

1^{er} Bureau (Personnel) : M. Mayneau, ✱, *Chef de bureau*. (Contrôle général des Étrangers) : N., *chargé du service*. — **2^e Bureau** (Rapports avec l'autorité judiciaire et police des étrangers) : M. Joffroy, ✱, *Chef de bureau*. — **3^e Bureau** (Police administrative et librairie) : M. Hennequin, O ✱, *Chef de bureau*. — **4^e Bureau** (Police générale et associations) : M. Grumbach, ✱, *Chef de bureau*.

CONTRÔLE GÉNÉRAL DES SERVICES EXTÉRIEURS DE LA SURETÉ GÉNÉRALE. — MM. Henry, ✱, Cavard, O ✱, et Durand, ✱, *Contrôleurs généraux*.

INSPECTION GÉNÉRALE DES SERVICES ADMINISTRATIFS. — *Section de l'administration pénitentiaire*: MM. Brunot, ✱, Budin, ✱, Fournier, ✱, Granier, O ✱, Pluchard, ✱, Pissard, ✱, Puibaraud, O ✱, Normand, ✱, M^{me} Dupuy, O I, *Inspectrice générale des établissements de jeunes filles détenues*. — *Section de l'assistance publique*: MM. le docteur Drouineau, le docteur Regnard, Ogier ✱, Constantin, *Inspecteurs généraux*; MM^{mes} Capdeville, Francillon, Landrin et Gevin-Cassal, *Inspectrices générales des services de l'enfance*.

INSPECTION GÉNÉRALE DES SERVICES SANITAIRES. — M. le docteur Proust, C ✱, *Inspecteur général*; M. le docteur Chantemesse, O ✱, *Inspecteur général-adjoint*; M. Faure Dujarric, O ✱, *Architecte-Inspecteur*.

ADMINISTRATION DES CULTES.

Direction générale des Cultes. — M. Ch. Dumay, C ✱, *Conseiller d'Etat, Directeur général*.

1^{er} Bureau (Affaires réservées et contentieuses, cabinet du Directeur général): M. Paul Magny, O ✱, *Sous-Directeur, chargé du bureau*. — 2^o Bureau (Police du clergé, nominations ecclésiastiques, secours): M. Groffe, *Chef de bureau*. — 3^o Bureau (Biens des fabriques, cures et succursales, congrégations autorisées, dons et legs): M. Suquet, ✱, *Chef de bureau*. — 4^o Bureau (Circonscriptions ecclésiastiques, subventions aux communes pour églises et presbytères): M. G. Gillet, ✱, *Chef de bureau*. — 5^o Bureau (Edifices diocésains): M. Edmond Turcot, ✱, *Chef de bureau*. — 6^o Bureau (Cultes non catholiques): M. Eugène Cloppet, ✱, *Chef de bureau*. — 7^o Bureau (Comptabilité, Matériel et Archives): M. Roche, ✱, *Chef de bureau*.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE.

M. Monis, Sénateur, *Garde des Sceaux, Ministre*.

Cabinet du Ministre. — M. Emile Magnien, O A, *Chef du cabinet*; — MM. Lecomte et Couillaut, *Chefs-adjoints*; — M. Antoine Monis, *Chef du Secrétariat particulier*; — M. Bonet-Maury, *Chef adjoint du Secrétariat particulier*; — M. Alès, ✱, *Chef de bureau*; — M. Julien de Lasalle, *Bibliothécaire-archiviste*.

Personnel. — M. Milliard, ✱, *Directeur*; — M. Dupré, ✱, *Chef du bureau des Cours et Tribunaux*; — M. Monmon, ✱, *Chef du bureau de l'Algérie*.

Comptabilité, service intérieur, matériel. — M. A. Durand, ✱, *Chef de division*.

Direction des affaires civiles et du sceau. — M. La Borde, O ✱, *Conseiller d'Etat, Directeur*.

Direction des affaires criminelles et des grâces. — M. Couturier, ✱, *Directeur*.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

M. Delcassé, ✱, Député, *Ministre*.

Cabinet du Ministre. — M. Beau, ✱, 1^{er} Secrétaire d'ambassade, *Chef du cabinet*; M. Delavaud, ✱, 1^{er} Secrétaire d'ambassade, *Chef-adjoint*; M. Jullemier, ✱, Consul, *Sous-chef*; M. Néton, *Chef du Secrétariat particulier*.

Service du protocole. — M. Crozier, O ✱, Ministre plénipotentiaire, *faisant fonctions de Chef*; M. Mollard, ✱, *Chef-adjoint*.

Direction des affaires politiques et du contentieux. — M. Raindre, O ✱, Ministre plénipotentiaire de 1^{re} classe, Conseiller d'Etat en service extraordinaire, *Directeur*; M. Dumaine, O ✱, Ministre plénipotentiaire, *Sous-directeur du Nord et de l'Extrême Orient*; M. Saint-René Taillandier, O ✱, Ministre plénipotentiaire, *Sous-directeur du Midi et de l'Orient*; M. Saint-René Taillandier, O ✱, Ministre plénipotentiaire, *Sous-directeur du contentieux*.

Direction des affaires commerciales et consulaires. — M. Bompard, C ✱, Ministre plénipotentiaire de 1^{re} classe, *Directeur*; M. Decrais, ✱, Ministre plénipotentiaire de 2^e classe, *Sous-directeur des affaires commerciales*; M. de Cazotte, ✱, Consul général, *Sous-directeur des affaires consulaires*; M. Du Boys, ✱, Consul général, *Sous-directeur des affaires de chancellerie*.

Division des archives. — M. Deluns-Montaud, Ministre plénipotentiaire de 2^e classe, *Chef de division*.

Division des fonds et de la comptabilité. — M. Henri Roger, O ✱, Ministre plénipotentiaire, *Chef de division*.

MINISTÈRE DES FINANCES.

M. Caillaux, Député, *Ministre*.

Cabinet du Ministre. — M. Privat-Deschanel, ✱, A, *Chef*; M. Martin, *Chef-adjoint*.

Secrétariat particulier. — M. Le Bourdais des Touches, *Chef du Secrétariat particulier*; M. Vavin, *Secrétaire particulier*.

Service de l'Inspection générale des Finances. — M. Bernard, ✱, O I, *Inspecteur des finances, chargé du service*; M. Martin, *Inspecteur des finances, Adjoint au Chef de service*.

INSPECTEURS GÉNÉRAUX: MM. Certes, O ✱, Thouvenin, O ✱, Queillé, O ✱, Machart, O ✱, O I, Roux, O ✱, de Liron d'Airoles, C ✱, Legeay, O ✱, Chevrier, ✱, Blondel, ✱, Villemain, ✱, Fernand Brunet, ✱, Houette, O ✱, Semichon, ✱, Gaune de Beaucoudrey, ✱, Jauffret, O ✱, Moreau, Denis de Lagarde, Le Bault de la Morinière.

Direction du personnel et du matériel. — M. Arnauné, O ✱, A, *Directeur du personnel et du matériel*; M. Braud, ✱, A, *Chef de bureau*.

Direction du contrôle des administrations financières et de l'ordonnancement. — M. Courtin, O ✱, *Directeur*.

Direction du mouvement général des fonds. — M. de Trégomain, O *, A, *Conseiller d'État, Directeur.* — M. de Bray, *, *Sous-directeur.*

Direction générale de la comptabilité publique. — M. Charles Laurent, O *, A, *Directeur général*; M. Martin, *, A, *Sous-directeur.*

Direction de la dette inscrite. — M. Chaperon, O *, *Directeur*; M. Joliet, *Sous-directeur.*

Service du contentieux et de l'agence judiciaire du Trésor. — M. Gérard, O *, I, *Chef du service.*

Caisse centrale du Trésor public. — M. Payelle, O *, I, *Caissier-payeur-central*; M. Deghilage, *, A, *Sous-caissier-payeur central.*

Contrôle central du Trésor public. — M. Masson, *, *Contrôleur central.*

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

M. le Général de division, marquis de Galliffet, *Ministre.*

Cabinet du Ministre. — M. Davignon, C *, *Général de brigade, Chef du Cabinet*; MM. Pistor, O *, *Colonel d'artillerie, et Balfourier, *, Lieutenant-Colonel d'infanterie, Sous-Chefs du Cabinet.*

M. Jean Cazelles, *Chef du cabinet civil.*

État-Major de l'Armée. — MM. Delanne, O *, *Général de brigade, faisant fonctions de Chef d'État-major général*; de Lacroix, O *, *Général de brigade*; Frater, O *, *Général de brigade et Bassot, O *, Général de brigade, Sous-chefs d'État-major général.*

Direction du Contrôle. — M. Lacapelle, O *, *Contrôleur général de 2^e classe, Conseiller d'État, Directeur*; M. Chapelle, O *, *Contrôleur de 1^{re} classe, Adjoint au directeur.*

Direction du Contentieux de la Justice militaire. — M. Cretin, O *, *Contrôleur général de 2^e classe, Conseiller d'État, Directeur.* — M. de Boysson, O *, *Contrôleur de 1^{re} classe, Adjoint au Directeur.*

Service Intérieur. — M. P. Couturier, O *, *Chef du Service intérieur.*

Direction de l'Infanterie. — M. Millet, C *, *Général de brigade, Directeur*; M. Vautier, *, *Colonel d'infanterie, Sous-directeur.*

Direction de la Cavalerie. — M. Branche, O *, *Général de brigade, Directeur.* — M. Amanrich, *, *Lieutenant-colonel de cavalerie, Sous-directeur.*

Direction de l'Artillerie. — M. Deloye, C *, *Général de division, Directeur.*

Direction du Génie. — M. Laurent, O *, *Général de brigade, Directeur.*

Direction de l'Intendance militaire. — M. François,

C ✱, Intendant Militaire, *Directeur*. — M. Dueuing, ✱, Sous-intendant militaire de 1^{re} classe, *Sous-directeur*.

Direction des Poudres et Salpêtres. — M. Lambert, C ✱, Inspecteur général de 2^e classe, *Directeur*.

Direction du Service de santé. — M. Dieu, O ✱, Médecin-inspecteur, *Directeur*; M. Strauss, O ✱, Médecin principal de 1^{re} classe, *Adjoint au directeur*.

MINISTÈRE DE LA MARINE.

M. J. L. de Lanessan, Député, *Ministre*.

État-major général de la Marine. — M. Caillard, O ✱, I, Contre-amiral, *Chef d'état-major général de la marine*. — M. Le Dô, O ✱, Capitaine de vaisseau, *Sous-chef d'état-major général de la marine*. — M. Gachard, ✱, Capitaine de frégate, *Chef de la correspondance générale*.

Cabinet civil du Ministre: MM. Alphonse Bonhoure, ✱, *Chef de cabinet*. — André Honnorat, *Chef-adjoint*.

Secrétariat particulier. — M. Louis Juttet, ✱, *Chef du Secrétariat particulier*.

Contrôle — M. Châtelain, C ✱, I, Inspecteur en chef des services administratifs à la marine, *Directeur*.

Sous-direction du personnel militaire. — M. E. Boistel, O ✱, Capitaine de vaisseau, *Sous-directeur*.

Sous-direction des services auxiliaires. — M. Devinek, O ✱, A, *Sous-directeur*.

Sous-direction des troupes. — M. Bouguié, C ✱, Colonel d'infanterie de marine, *Sous-directeur*.

Direction du matériel. — M. Thibaudier, O ✱, I, Directeur des constructions navales, *Directeur*.

Service central des défenses sous-marines. — M. Le Mercier-Moussaux, O ✱, I, Capitaine de vaisseau, *Chef du service*.

Service hydrographique. — M. de Courthille, O ✱, A, contre-amiral, *Chef du service*.

Direction de la comptabilité générale. — M. Semichon, O ✱, Inspecteur général des Finances, *Directeur*.

Agent comptable des traites de la marine et de la caisse du ministère: M. Bonnet-Delisle, ✱, *Agent comptable*.

Direction de l'artillerie. — M. Javouhey, C ✱, Général d'artillerie de marine, *Directeur*.

Direction de la marine marchande. — M. Durassier, O ✱, A, *directeur*.

ÉTABLISSEMENT DES INVALIDES DE LA MARINE.

M. Meunier, O ✱, *Administrateur*.

TRÉSORERIE GÉNÉRALE DE L'ÉTABLISSEMENT DES INVALIDES DE LA MARINE. — M. Labrosse, O ✱, I, Sous-directeur de l'administration centrale en retraite, *Trésorier général*.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES BEAUX-ARTS.

M. Georges Leygues, Député, *Ministre*.

Cabinet du Ministre. — M. Etienne Dejean, ✱, *Chef* — MM. Eugène Lintilhac et Pol Neveux, *Chefs adjoints*. — M. Georges Villeneuve, *Sous-chef*. — M. Joseph Carles, *Chef du Secrétariat particulier*. — M. Leroy, ✱, **U** I, *Chef de bureau au cabinet*. — M. Mallet, **U** I, *Sous-chef de bureau au cabinet*.

Division de la comptabilité. — M. Paul Ferrand, ✱, **U** I, *Chef de division*.

Direction de l'enseignement supérieur. — M. Liard, C ✱, *Conseiller d'Etat, Directeur*.

Direction de l'enseignement secondaire. — M. Rabier, O ✱, *Directeur*.

Direction de l'enseignement primaire. — M. Bayet, O ✱, *Directeur*.

Direction des Beaux-Arts. — M. Henry Roujon, O ✱, *Directeur*.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

M. Pierre Baudin, Député, *Ministre*.

Cabinet du Ministre. — M. André Dejean, *Chef*; M. Aubanel, **U** A, *Chef-adjoint*; M. Fort, *Sous-chef*; M. Lafargue, *Chef du Secrétariat particulier*.



BUREAU DU CABINET. — Ouverture, enregistrement et distribution des dépêches à l'arrivée. — Affaires d'un caractère intime et confidentiel. — Demandes d'audience. — Réceptions. — Correspondance particulière. — Insertions au *Journal officiel*. — Transmission des projets de lois aux Chambres; promulgation des lois et insertion au *Bulletin des Lois*. — Communications avec la Presse. — Rapports personnels avec les Chambres. — Affaires réservées. — Réunion du travail pour le Conseil d'Etat et pour la signature du Président de la République. — Réunion des documents pour les discussions dans les Chambres. — Contrôle des dépenses engagées. — Souscriptions. — Abonnements. — Bibliothèque.


M. Tony Reymond, ✱, **U** I, **U**, *Chef de bureau*.

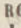
Direction du personnel et de la comptabilité. — M. Kleine, ✱, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées, Directeur*.



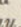
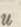
DIVISION DU PERSONNEL: M. Pluyette ✱, A **U**, *Chef de Division*. — 1^{er} bureau (Administration centrale: ingénieurs des ponts et chaussées et des mines, etc.): M. Desbordes, ✱, **U** A, *Chef de bureau*. — 2^e bureau (Conducteurs des ponts et chaussées, contrôleurs des mines, personnel inférieur): M. Tisserant, *Chef de bureau*. — 3^e bureau (Contrôles et matricules, pensions, secours): M. Lesage, ✱, *Chef de bureau*.

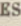
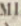
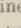
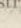
DIVISION DE LA COMPTABILITÉ. — **CAISSE.** — **SERVICE INTÉRIEUR:** M. Bordas, ✱, **U** I, *Chef de division*. — 1^{er} bureau (Opérations centrales de comptabilité, ordonnancement, préparation du budget): M. Lévy, ✱, **U** A, *Chef de bureau*; M. Decroissant, *Chef de bureau, Caissier*. — 2^e bureau (Comptabilité des ponts et chaussées et des mines): M. Péret, ✱,


Chef de bureau. — 3^e bureau (Service intérieur, archives) : M. Regnault,  I, , *Chef de bureau.*

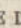

Direction des routes, de la navigation et des mines. — M. Quinette de Rochemont, O , Conseiller d'Etat, Inspecteur général des ponts et chaussées, *Directeur.*

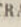
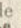
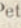

DIVISION DES ROUTES ET PONTS : M. Moullé, ,  A, *Chef de division.* — 1^{er} bureau (Routes nationales) : M. Delaplane, ,  A, *Chef de bureau.* — 2^e bureau (Routes départementales, voies ferrées des quais des ports maritimes, police du roulage) : M. Hervau, *Chef de bureau.*



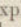

DIVISION DE LA NAVIGATION : M. Beaurin-Gressier, , *Chef de division.* — 1^{er} bureau (Ports maritimes) : M. Pélissier, , *Chef de bureau.* — 2^e bureau (Rivières navigables et flottables) : M. d'Hénouville, , *Chef de bureau.* — 3^e bureau (Canaux de navigation) : M. Lebeau, , *Chef de bureau.*

DIVISION DES MINES : M. Michelot, ,  A, *Chef de division.* — 1^{er} bureau (Mines) : M. Dreux, , *Chef de bureau.* — 2^e bureau (Statistique de l'industrie minérale et des appareils à vapeur) : M. Sol, , *Chef de bureau.*

Direction des chemins de fer. — M. Pérouse, O , Conseiller d'Etat, Inspecteur général des ponts et chaussées, *Directeur.*


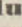
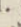

DIVISION DES CONCESSIONS, DU BUDGET, DU CONTRÔLE FINANCIER ET DE LA STATISTIQUE DES CHEMINS DE FER : M. Schelle, , *Chef de division.* 1^{er} bureau (Questions relatives à la construction des chemins de fer) : M. Dillé, *Chef de bureau.* — 2^e bureau (Vérification des comptes des Compagnies, etc.) : M. Ulysse Lefèvre, , *Chef de bureau.* — 3^e bureau (Statistique des Chemins de fer) : M. Duru, *Chef de bureau.*



DIVISION DES TRAVAUX : M. Mayer, ,  I, *Chef de division.* — 1^{er} bureau (Travaux sur les réseaux du Nord, de l'Ouest, de l'Est, de P.-L.-M., de Grande et de Petite Ceinture de Paris) : M. Grass, ,  A, *Chef de bureau.* — 2^e bureau (Travaux sur les réseaux de l'État, d'Orléans et du Midi) : M. Pasquier, ,  A, *Chef de bureau.*

DIVISION DE L'EXPLOITATION : M. Chahuet, , *Chef de division.* — 1^{er} bureau (Tarifs et frais accessoires) : M. Jules Maupin, *Chef de bureau.* — 2^e bureau (Exploitation technique) : M. Guichard, ,  A, *Chef de bureau.* — 3^e bureau (Transports des Administrations publiques, etc.) : M. Thévenez, , *Chef de bureau.*

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE.

M. Jean Dupuy, Sénateur, *Ministre.*

Cabinet du Ministre. — M. Charles Deloncle, , O , *Chef* ; MM. Georges Wéry, , I, et Barbusse, *Sous-chefs* ; Gustave Larivière, , *Chef du Secrétariat particulier.*

Direction de l'agriculture. — M. Vassillière, , O , *Directeur.*

Direction des forêts. — M. Daubrée, O *, O A, O I, Conseiller d'État, *Directeur*.

Direction de l'hydraulique agricole. — M. Philippe, O *, O I, Inspecteur général des Ponts et-Chaussées, *Directeur*.

Direction des haras. — M. Plazen, O *, O I, Inspecteur général, *Directeur*.

Direction du personnel et de la comptabilité. — M. Cabaret, O *, O I, *Directeur*.

MINISTÈRE DES COLONIES.

M. Albert Decrais, G O *, Député, *Ministre*.

Cabinet du Ministre. — MM. Jean Decrais, O A, Secrétaire d'Ambassade, *Chef de cabinet, chargé du Secrétariat général*; André You, O A, *Chef-adjoint*; Gabriel Angoulvant, O A, et Maurice Huet, O A, *Sous-chefs*; François de Miollis, *Chef du Secrétariat particulier*; Joseph Dupuy, *Chef-adjoint*.

Direction de l'Afrique. — M. Binger, C *, *Directeur*.

Direction de l'Asie, de l'Amérique et de l'Océanie. — M. Roume, O *, Conseiller d'État, *Directeur*.

Direction de la Comptabilité. — M. Jolly, *, Inspecteur des Finances, *Directeur*.

Direction du Contrôle. — M. Dubard, C *, Inspecteur général, *Directeur*.

Service de Santé. — M. le docteur Kermorgant, O *, *Directeur*.

Comité technique militaire. — M. le Commandant Drouhez, O *, *Secrétaire*.

Travaux publics des Colonies. — M. Bricka, *, *Inspecteur général*.

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES.

M. A. Millerand, Député, *Ministre*.

Cabinet du Ministre. — M. A. Lavy, *Chef du cabinet*. — M. Dupré (Jules), O I, *Chef-adjoint du cabinet*. — M. Violette (Maurice), *Chef du Secrétariat particulier*. — M. Le Vayer, *Secrétaire particulier*.

Direction de l'Enseignement technique, du Personnel, et de la Comptabilité — M. Bouquet, O *, O I, *Directeur*.

1^{er} bureau (Enseignement technique primaire et secondaire) : M. Pasquier, O *, O I, *Chef de bureau chargé des fonctions de Sous-directeur*. — 2^o bureau (Enseignement technique supérieur. Encouragements et subventions à l'enseignement technique privé) : M. Corra, *Chef de bureau*. — 3^o bureau (Personnel et comptabilité) : M. Michelet, *, O I, *Chef de bureau*.

Direction du commerce. — M. Chandèze, C ✱, O A, *Directeur*.

1^{er} bureau (Législation et tarifs de douane en France) : M. Cousin, ✱, O A, *Chef de bureau chargé des fonctions de sous-directeur*. — 2^o bureau (Législation commerciale et tarifs de douanes à l'étranger. Mouvement général du commerce. Renseignements commerciaux. Expositions) : M. Mercier, O I, *Chef de bureau*. — 3^o bureau (Commerce intérieur. Chambres de commerce). Ce bureau est dirigé par le directeur.

Direction de l'Industrie. — M. Nicolas, C ✱, O I, *Conseiller d'Etat, Directeur*.

1^{er} bureau (Industrie. Inspection du travail dans l'industrie) : M. Breton, ✱, O I, *Chef de bureau chargé des fonctions de sous-directeur*. — 2^o bureau (Propriété industrielle. Brevets d'invention) : M. Destrem, ✱, O A, *Chef de bureau*. — 3^o bureau (Poids et mesures. Médailles du travail. Bibliothèque). Ce bureau est dirigé par le directeur.

Direction du Travail. — M. Fontaine, ✱, *Directeur*.

Office du Travail. — L'office du travail est dirigé par le directeur.

1^{er} bureau (Statistique générale) : M. Lagrave, ✱, O A, *Chef de bureau*. — 2^o bureau (Associations ouvrières. Études d'économie sociale) : M. Finance, ✱, O A, *Chef de bureau*.

Division de l'Assurance et de la Prévoyance sociales. — M. Paulet, ✱, O I, *Chef de division*.

1^{er} bureau (Assurances. Accidents du travail. Service du contrôle des assurances). Ce bureau est dirigé par le Chef de division. — 2^o bureau (Prévoyance et retraites) : M. Blancheville, ✱, O A, *Chef de bureau*.

SOUS-SECRETARIAT D'ÉTAT DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES.

M. Mougeot, Député, *Sous-Secrétaire d'Etat*.

Cabinet du Sous-Secrétaire d'Etat et Secrétariat.
MM. Causel, ✱, *Chef*; Gustave Bley, *Chef adjoint*.

Direction de l'exploitation électrique. — M. Bordelongue, ✱, *directeur*.

Direction du Matériel et de la construction. — M. Wunschendorff, O ✱, *directeur*.

Direction de l'exploitation postale. — M. Ansault, O ✱, *directeur*.

Direction de la Comptabilité. — M. Blanqué, ✱, *directeur*.

Caisse nationale d'épargne. — M. Godý, O ✱, *directeur-délégué*.

INSPECTION GÉNÉRALE DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES. — *Inspecteurs généraux* : MM. Darcq, O ✱, Lefebvre de Laboulaye, O ✱, Perrin, O ✱, Teissier de Marguerittes, O ✱ ; *Inspecteurs-adjoints* : MM. Mio, Vassbender, ✱, Willot, ✱, Constant.

TABLEAU DES PRÉFECTURES ET ÉVÊCHÉS DE FRANCE.

DÉPARTEMENTS	CHEFS-LIEUX.	P R E F E T S .	ARCHÉVÊQUES et ÉVÊQUES.	DIOCÈSES.
		MM.	NN. SS.	
Ain.....	Bourg.....	Aulrand, ✱	Lugon.....	Bellefleur.
Aisne.....	Laon.....	Gouley, ✱	Deramecourt.....	Soissons.
Allier.....	Moulins.....	Diény, ✱	Dubourg.....	Moulins.
Alpes (B.)..	Digne.....	Offroy-Durieux, ✱	Hazera.....	Digne.
Alpes (H.)..	Gap.....	Buisson.....	Berthet.....	Gap.
Alpes-Marit.	Nice.....	Granet ✱	Chapon.....	Nice.
Ardèche.....	Privas.....	Cruchon ✱	Bonnet.....	Viviers.
Ardennes....	Mézières....	Joly (Paul), ✱		(Voir Reims).
Ariège.....	Foix.....	Fourcy ✱	Rougerie.....	Pamiers.
Aube.....	Troyes.....	De Marcère.....	de Pélacon.....	Troyes.
Aude.....	Carcassonne	Regnault.....	Billard.....	Carcassonne.
Aveyron.....	Rodez.....	Moulié.....	Franqueville.....	Rodez.
Bouches-du-	Marseille....	Floret, C ✱	GOUTHE-SOULARD, ✱	AIX.
Rhône.....			Robert.....	Marseille.
Calvados....	Caen.....	Bret, ✱	Amette.....	Bayeux.
Cantal.....	Aurillac.....	Grégoire.....	Lamouroux.....	Saint-Flour.
Charente....	Angoulême..	Regnault, ✱	Mando.....	Angoulême.
Charente-Inf.	La Rochelle..	Fosse, O ✱	Bonnefoy.....	La Rochelle
Cher.....	Bourges.....	Pascal, ✱	SERVONNET, O ✱	BOURGES.
Corrèze.....	Tulle.....	Beq.....	Denéchau.....	Tulle.
Corse.....	Ajaccio.....	Cassagneau, ✱	Olivieri, ✱	Ajaccio.
Côte-d'Or....	Dijon.....	Michel, C ✱	Le Nordez.....	Dijon.
Côtes-du-Nord	Saint-Brieuc	De Luze, ✱	Fallières.....	Saint-Brieuc
Creuse.....	Guéret.....	Monteil.....		(Voir Limoges)
Croisic.....	Périgueux....	Masle, O ✱	Dahert, ✱	Périgueux.
Dordogne....	Besançon.....	Roger, O ✱	PETIT, ✱	BESANÇON.
Doubs.....	Valence.....	Lombard.....	Cotton.....	Valence.
Drôme.....	Évreux.....	Beverini-Vico, O ✱	Meunier.....	Évreux.
Eure.....	Chartres.....	Maitrot de Varenne, ✱	Mollien, ✱	Chartres.
Eure-et-Loir.	Quimper.....	Collignon, O ✱	Dubillard.....	Quimper.
Finistère....	Nîmes.....	Couppel du Lude, ✱	Béguinot.....	Nîmes.
Gard.....	Toulouse.....	Viguié, ✱	GERMAIN, ✱	TOULOUSE.
Garonne (H.)			BALAÏN, ✱	AUCH.
Gers.....	Auch.....	Petit-Dossaris.....	LÉCOT (Cardinal).....	BORDEAUX.
Gironde.....	Bordeaux.....	Berniquet, C ✱	de Rovérié de Cabrières	Montpellier.
Hérault.....	Montpellier..	Arnaud, ✱	LABOURÉ (Cardinal)...	RENNES.
Ille-et-Vilaine	Rennes.....	Duréault, ✱		(Voir Bourges).
Indre.....	Châteauroux.	Liégy, ✱	RENOU, ✱	TOURS.
Indre-et-Loire	Tours.....	Lardin de Mussel, O ✱	Henry.....	Grenoble.
Isère.....	Grenoble.....	Nano, ✱	Maillet.....	Saint-Claude.
Jura.....	Lons-le-Saulnier.	Boncourt, ✱	Delannoy, ✱	Aire.
Landes.....	Mont-de-Marsan.	Ferré, ✱	Laborde.....	Blois.
Loir-et-Cher.	Blois.....	Bonnet.....		(Voir Lyon).
Loire.....	St-Étienne....	Grimanelli, O ✱		
Loire (Haute)	Le Puy.....	Leblond, ✱	Guillois.....	Le Puy.
Loire-Infér..	Nantes.....	Hélias, ✱	Ronard.....	Nantes.
Loiret.....	Orléans.....	Humbert.....	Touchet.....	Orléans.
Lot.....	Cahors.....	Héli Devals.....	Énard.....	Cahors.
Lot-et-Garon.	Agen.....	Bonnefoy-Sibour, O ✱	Cœuret-Warin, ✱	Agen.

DÉPARTEMENTS	CHEFS-LIEUX.	P R E F E T S.	ARCHEVÊQUES et EVÊQUES.	DIOCÈSES.
Lozère	Mende	MM. Belleudi	NN. SS. Baptifolier	Mende.
Maine-et-Loire	Angers	Delpech, ✱	Rumeau	Angers.
Manche	St-LÔ	Lem	Guérard	Coutances.
Marne	Châlons-s/M..	Gilbert	LANGÉNIEUX, ✱ (Car- dinal)	REIMS.
Marne (H ^{te})..	Chaumont	Bougouin	Latty	Châlons.
Mayenne	Laval	Seignouret, ✱	Herscher	Langres.
Meurthe et Moselle	Nancy	Joucla Pelous, O ✱	Geay	Laval.
Meuse	Bar-le-Duc	Berseville, ✱	Turinaz	Nancy.
Morbihan	Vannes	Marie, ✱	Pagis	Verdun.
Nièvre	Nevers	Rostaing, ✱	Latieule	Vannes.
Nord	Lille	Vincent, ✱	Lelong	Nevers.
Oise	Beauvais	Paul, O ✱	SONNOIS	CAMBRAI.
Orne	Alençon	Bret, ✱	Douais	Beauvais.
Pas-de-Calais.	Arras	Alapetite, O ✱	Bardel	Séze.
Puy-de-Dôme	Clermont F.	Ardisson, ✱	Williez ✱	Arras.
Pyrénées (B.)	Pau	Doux, ✱	Belmont	Clermont
Pyrénées (H.)	Tarbes	Francière	Jauffret	Bayonne.
Pyrénées-Or.	Perpignan	Robert, O ✱	Schoepfer	Tarbes.
Rhin (Haut)	Belfort	Fleury	de Carsalade du Pont	Perpignan.
Rhône	Lyon	Leroux, O ✱	COULLIÉ (Cardinal)	(Voir Besançon.)
Saône (H.)	Vesoul	Maringer	HAUTIN	LYON.
Saône-et-Loire	Mâcon	de Joly, O ✱	Perraud, ✱ (Cardinal)	(Voir Besançon).
Sarthe	Le Mans	Demarthes, ✱	De Bonfils	Autun.
Savoie	Chambéry	Lefebvre Du Grosriez O ✱	HAUTIN	Le Mans.
Savoie (H.)	Anancy	Moussard, ✱	ROSETT	CHAMBERY.
Seine	PARIS	de Selves, C ✱	Roull	St Jean de Maurienne
Seine-Infér..	Rouen	Lépine G.O ✱ (Préfet de police)	Bouvier	Moutiers en Tarentaise
Seine-et-Marn	Melun	Hendlé, C ✱	Isoard	Anancy.
Seine-et-Oise	Versailles	Boegner, C ✱	RICHARD (Cardinal)	PARIS.
Sèvres (Deux)	Niort	Poirson, O ✱	FUZET, ✱	ROUEN.
Somme	Amiens	Sagebien, ✱	de Briey	Meaux.
Tarn	Albi	Tournier, ✱	Goux	Versailles.
Tarn-et-Gar..	Montauban	Martin-Feuillée, ✱	Dizien, ✱	(Voir Poitiers).
Var	Draguignan	Estellé, ✱	MIGNOT, ✱	AMIENS.
Vaucluse	Avignon	Bonnerot, ✱	Fiard	ALBI.
Vendée	La Roche-s.-Yon.	Masclat, O ✱	Arnaud	Montauban.
Vienne	Poitiers	Plantier, ✱	SUEUR, ✱	Fréjus.
Vienne (H.)	Limoges	Joliet	Catteau	AVIGNON.
Vosges	Épinal	Boudier	Peigé	Luçon.
Yonne	Auxerre	N	Renouard	Poitiers.
		Godefroy, ✱	Foucault	Limoges.
			ARDIN, ✱	Saint-Dié.
				SENS.

Administration départementale de l'Algérie.

Gouverneur général de l'Algérie : M. Laferrière, G O ✱.

Département d'Alger, M. Lutaud, O ✱, préfet. — Département de Constantine, M. Rault, préfet. — Département d'Oran, M. de Malherbe, ✱, préfet.

ORGANISATION ADMINISTRATIVE.

DÉPARTEMENT DU NORD

Le département du Nord, dont le chef-lieu est Lille, est divisé en sept arrondissements ayant pour chefs-lieux Avesnes, Cambrai, Douai, Dunkerque, Hazebrouck, Lille et Valenciennes.

ANCIENS PRÉFETS.

Le département a eu successivement pour Préfets :

M. JOUBERT, ex-constituant, nommé à la création par arrêté des Consuls de la République française du 11 ventôse an VIII, puis, commissaire général des relations commerciales en Hollande.

M. DIEUDONNÉ, O[✳], membre du Tribunat, nommé le 3 pluviôse an IX, décédé à Saint-Saulve, le 27 vendémiaire an XIV.

M. DE POMMEREUL, ✳, général de division, baron de l'Empire, auparavant préfet d'Indre-et-Loire, nommé le 16 frimaire an XIV, puis, conseiller d'Etat, directeur-général de l'imprimerie et de la librairie.

M. DUPLANTIER, O[✳], baron de l'Empire, auparavant préfet des Landes, nommé le 30 novembre 1805, décédé à Paris, le 6 février 1814.

M. le comte BEUGNOT a administré le département pendant le premier trimestre de 1814 comme conseiller d'Etat en mission.

M. le baron SIMÉON, G. O[✳], ✠, nommé le 2 mai 1814, puis pair de France et ministre d'Etat.

M. DUPONT-DELEPORTE, maître des requêtes au Conseil d'Etat, nommé le 22 mars 1815.

M. DUPLEX DE MÉZY, C[✳], nommé le 12 juillet 1815, puis conseiller d'Etat, directeur-général des postes.

M. le comte DE RÉMUSAT, ✳, G. C ✠, auparavant préfet de la Haute-Garonne, nommé le 5 février 1817.

M. le comte H. DE MURAT, C[✳], conseiller d'Etat, nommé le 3 janvier 1822, puis pair de France.

M. le vicomte ALBAN DE VILLENEUVE-BARGEMONT, O[✳], ✠, conseiller d'Etat, auparavant préfet de la Loire-Inférieure, nommé le 3 mars 1828, puis député du Nord.

M. le vicomte de VILLERS DU TERRAGE, O[✳], ancien préfet, nommé le 19 août 1830, puis pair de France.

M. le baron MÉCHIN, G O[✳], O ✠ conseiller d'Etat, membre de la Chambre des députés, ancien préfet, nommé le 17 novembre 1830.

M. le vicomte DE SAINT-AIGNAN, O[✳], O ✠, conseiller d'Etat, nommé le 30 janvier 1839, puis conseiller d'Etat en service ordinaire et député du Nord.

M. le baron Maurice DUVAL, G. O[✳], ✠, pair de France, conseiller d'Etat, nommé le 15 mai 1845.

M. Em. DESMOUSSEAUX DE GIVRÉ, O[✳], O ✠, auparavant préfet des départements de l'Aisne et du Pas-de-Calais, nommé le 4 janvier 1847.

M. ANTHONY-THOURET, commissaire du Gouvernement, préfet provisoire, arrivé à Lille le 26 février 1848.

MM. Ch. DELESCLUSE et D. PILLETTE ont administré le département, le premier comme commissaire-général de la République, le second comme commissaire-adjoint, depuis le 10 mars 1848 jusqu'au 18 mai suivant.

M. DURAND-ST-AMAND, auparavant maire du 7^e arrondissement de Paris, nommé le 29 mai 1848, ensuite préfet de la Creuse, de l'Hérault et de Vaucluse, décédé en 1864.

M. DAVID, ancien sous-préfet de Douai, nommé le 24 janvier 1849.

M. VAÏSSE, C ✱, auparavant préfet du Doubs, nommé le 20 novembre 1849; ensuite ministre de l'Intérieur, conseiller d'Etat et sénateur, décédé en 1864.

M. BESSON, G. O ✱, G. O ✙, C ✙, nommé le 17 mars 1851, auparavant préfet des départements du Jura, de Maine-et-Loire et de la Haute-Garonne, puis préfet des Bouches-du-Rhône et conseiller d'Etat, décédé à Paris, le 28 juillet 1896.

M. COLLET-MEYRET, C ✱, G. C ✙, nommé le 30 juin 1857; auparavant préfet et directeur-général de la sûreté publique.

M. VALLON (Paul-Louis-Marie-Athanase-Léonard), G. O ✱, O I, C ✙, auparavant préfet de Maine-et-Loire, nommé le 20 octobre 1857; décédé en fonctions le 5 novembre 1865.

M. PIÉTRI, C ✱, nommé le 12 novembre 1855; auparavant préfet de l'Hérault, puis préfet de police.

M. L. SENCIER, G. O ✱, nommé le 19 février 1866; auparavant préfet de la Loire, puis conseiller d'Etat, directeur-général du personnel et du cabinet au Ministère de l'Intérieur, ensuite conseiller d'Etat chargé de l'Administration du département du Rhône.

M. DE SAINT-PAUL, G. O ✱, O I, G. C ✙, nommé le 23 décembre 1868, sénateur chargé de l'Administration du département du Nord, auparavant directeur-général du personnel et du cabinet au Ministère de l'Intérieur.

M. LÉON MASSON, ✱, nommé le 30 janvier 1870.

M. A. TESTELIN, membre du Conseil général, nommé le 6 septembre 1870; puis commissaire de la Défense des départements de l'Aisne, du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme, membre de l'Assemblée nationale, ensuite sénateur inamovible; décédé à Paris le 21 août 1891.

M. Pierre LEGRAND, avocat, nommé le 16 septembre 1870, puis député et ministre du commerce, décédé à Paris le 31 mai 1895.

M. Paul BERT, nommé le 22 janvier 1871, puis député et ministre de l'Instruction publique, depuis résident général à Hué. Décédé en 1886.

M. Ernest HENDLÉ, C ✱, nommé le 7 février 1871, puis préfet de la Creuse, de Loir-et-Cher, de Saône-et-Loire et de Seine-Inférieure.

M. BARON, avocat, *Préfet par intérim*, nommé le 7 février 1871.

M. CLEENEWERCK DE CRAYENCOUR, ✱, vice-président du Conseil de Préfecture, nommé, par décret du 6 mars 1871, *Préfet par intérim*. Décédé en 1886.

M. BARON, réintégré dans les fonctions de *Préfet par intérim*, par décision ministérielle du 6 mars 1871.

M. le baron SÉGUIER, O ✱, nommé le 20 mars 1871.

M. LIMBOURG, O ✱, nommé le 19 décembre 1873. N'a pas été installé.

M. le baron LE GUAY, O ✱, conseiller d'Etat, nommé le 21 décembre 1873; puis sénateur, décédé le 25 janvier 1891.

M. LIZOT, O ✱, G. O ✙, nommé le 21 mars 1876, puis préfet de la Seine-Inférieure et sénateur.

M. WELCHE, O ✱, conseiller d'Etat, nommé le 19 mai 1877, puis ministre de l'Intérieur.

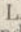
M. Paul CAMBON, C ✱, O I, G. O ✙, nommé le 18 décembre 1877, auparavant préfet de l'Aube et du Doubs, puis résident général à Tunis, ambassadeur de France à Madrid, ensuite à Constantinople, actuellement ambassadeur de France à Londres.

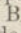
M. Jules CAMBON, C ✱, O I, G. O ✙, nommé le 22 février 1882, auparavant auditeur au Conseil d'Etat, préfet de Constantine, secrétaire général de la Préfecture de police, depuis préfet du Rhône, gouverneur général de l'Algérie, actuellement ambassadeur de France à Washington.

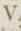
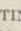

M. SAISSET-SCHNEIDER, C ✱, O I, G. O ✙, nommé le 8 janvier 1887, ancien auditeur au Conseil d'Etat, préfet du Morbihan, de la Savoie, de la Haute-Garonne, de la Gironde, depuis conseiller d'Etat.

M. VEL-DURAND, C ✱, O I, O ✙, nommé le 18 janvier 1890, auparavant

préfet du Morbihan, secrétaire général de la Préfecture de police, préfet du Pas-de-Calais, depuis conseiller d'Etat.

M. LAURANCEAU, O  I, nommé le 6 janvier 1897, auparavant préfet de l'Indre et de la Somme, depuis trésorier-payeur général des finances du département du Gard, décédé à Paris, le 4 mars 1899.

M. BARDON, O  I, nommé le 18 octobre 1898, auparavant préfet du Puy-de-Dôme et de la Somme. N'a pas été installé. Depuis préfet des Alpes-Maritimes. Décédé à Nice le 20 mars 1899.

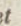

M. VATIN, O  I,  G. O  I, nommé le 8 novembre 1898, auparavant secrétaire général des Vosges, sous-préfet de Douai, préfet de Loir-et-Cher, du Gard et du Calvados; depuis, trésorier-payeur général des finances du département d'Ille-et-Vilaine. Remplacé par M. Vincent, par décret du 26 septembre 1899.

ADMINISTRATION DÉPARTEMENTALE.

PRÉFECTURE.

Le Préfet est le seul représentant légal de l'État et du Département; il est le chef supérieur de tous les services publics généraux et départementaux.

Il fait exécuter les lois et actes du Gouvernement et, en vertu de ses pouvoirs de haute police, assure l'ordre et la liberté publics; il administre le département; enfin, il exerce un pouvoir de tutelle sur les communes et établissements publics du Département.


Préfet : M. L. Vincent,  I, .

CABINET DU PRÉFET. — Affaires politiques. — Mesures d'ordre public. — Ouverture et classement de la correspondance. — Audiences du Préfet. — Personnel administratif, personnel des commissaires de police. — Légion d'Honneur. — Distinctions honorifiques et Ordres étrangers. — Belles actions. — Secours individuels. — Bureaux de tabac.

Chef du Cabinet : M. Mounier,  A, à la Préfecture; *Chef de bureau* : M. Revel, place Simon Vollant, 15; *Secrétaire particulier* : M. Royer; *Attachés* : MM. Viollette et Le Bey-Taillis, *Expéditionnaire* : M. Barbieux, à Armentières.

SECRETARIAT GÉNÉRAL.

Le Secrétaire-Général signe les expéditions des actes de l'autorité publique et garde les papiers et archives. Il est le chef supérieur des bureaux de la Préfecture et le suppléant ordinaire du Préfet. Il est, à titre permanent, chargé d'une partie de l'administration départementale, par délégation et sous la direction du Préfet. — Il est commissaire du Gouvernement près le Conseil de préfecture.

Secrétaire-Général : M. Ad. Letailleur,  I, Hôtel de la Préfecture.

CONSEIL DE PRÉFECTURE.

Le Conseil de Préfecture prononce sur les demandes à fin de décharge et réduction de contributions directes et taxes assimilées; sur les difficultés entre les entrepreneurs de travaux publics et l'administration concernant le sens et l'exécution des clauses de leurs marchés; sur les demandes d'indemnités pour dommages causés par l'exécution de travaux publics à raison d'extraction de matériaux dans les propriétés privées par lesdits travaux; sur les difficultés en matière de grande voirie; sur les réclamations contre les élections de maires, conseillers municipaux, conseillers d'arrondissement, prud'hommes, délégués sénatoriaux, délégués mineurs; sur les réclamations contre les décisions des municipalités en matière de

logements insalubres ; sur la comptabilité des communes et établissements de bienfaisance dont le revenu ordinaire est inférieur à 30,000 francs ; sur la comptabilité des fabriques d'église ; sur les procès-verbaux pour contravention de grande voirie ; sur les demandes d'autorisation de plaider des communes et établissements de bienfaisance, etc. — Le Conseil de Préfecture n'est pas *juge ordinaire* du contentieux administratif et un texte formel de loi est nécessaire pour lui attribuer compétence. Ses arrêtés peuvent toujours être attaqués, suivant les cas, devant le Conseil d'Etat ou la Cour des Comptes.

Toutes les requêtes et mémoires, soit en demandant, soit en défendant, sauf en matière électorale et en matière de contributions quand il s'agit de cotes inférieures à 30 francs, doivent être rédigés sur papier timbré et adressés ou déposés au greffe du Conseil.

Les audiences du Conseil de Préfecture, statuant en matières contentieuses, sont publiques, mais les parties ne sont prévenues du jour où les affaires sont appelées que si elles en ont exprimé préalablement le désir. — Après le rapport fait sur chaque affaire par un des Conseillers, les parties peuvent présenter des observations orales, soit en personne, soit par mandataire, après quoi le commissaire du Gouvernement donne ses conclusions — Les comptes des communes et établissements de bienfaisance ne sont pas jugés en séance publique, mais le Président et le Conseiller rapporteur peuvent ouïr en leur cabinet les observations orales des intéressés.

La présence de trois Conseillers est nécessaire à la validité des délibérations. Lorsque le Préfet assiste à la séance du Conseil, il le préside : il a voix prépondérante en cas de partage. En cas d'empêchement, les membres du Conseil de préfecture sont suppléés par des membres du Conseil général.

Le Conseil de Préfecture tient ses audiences publiques ordinaires les mardi et vendredi à 2 heures 1/2 ; séances publiques extraordinaires suivant les besoins du service.

COMPOSITION DU CONSEIL DE PRÉFECTURE.

Président : M. le Préfet ; *Vice-président* : M. Grand,  A, à la Préfecture ; *Conseillers* : MM. Ricard,  A, O , r. Jacquemars-Giélée, 61 ; Godefroy,  A, r. Solfério, 13^{bis}.

Commissaire du Gouvernement : Le Secrétaire Général et, à son défaut, un des Conseillers.

SECRETARIAT-GREFFE. — *Secrétaire-greffier*, M. Guerlay, avenue Pottier, 51, à Lambersart ; *Commis-greffier* : M. Marissal, r. Léon Gambetta, 148 ; *Expéditionnaires* : MM. Hennache, r. Léon Gambetta, 179 ; Willay, rue des Bonnes-Rappes, 8.

CONSEIL GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT (1).

Le *Conseil général* a, chaque année, deux sessions ordinaires qui s'ouvrent, l'une le premier lundi qui suit le 15 août, l'autre le second lundi qui suit le jour de Pâques. La première ne peut durer plus d'un mois, la seconde plus de quinze jours.

Le Conseil général nomme, parmi ses membres, le Président, les Vice-présidents et les Secrétaires.

Il exerce les attributions qui lui sont conférées par la loi du 10 août 1871.

Le nombre des membres du Conseil général est de 67, un par canton,

(1) Voir à la 3^e partie de l'Annuaire le tableau des présidents, vice-présidents et secrétaires depuis l'an VIII.

et répartis comme suit entre les sept arrondissements, savoir : Avesnes, 10 ; Cambrai, 7 ; Douai, 6 ; Dunkerque, 7 ; Hazebrouck, 7 ; Lille, 22 ; Valenciennes, 8.

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL GÉNÉRAL.

Aux termes de l'article 21 de la loi du 10 août 1871, les Conseils généraux doivent être renouvelés par moitié tous les trois ans.

Le Conseil général a divisé, par la voie du tirage au sort, les cantons du département représentés par ses membres, en deux séries, ainsi composées :

1^{re} SÉRIE. 33 cantons. — Avesnes-Sud, Berlainmont, Maubeuge, Le Quesnoy-Ouest, Trélon, Cambrai-Ouest, Clary, Marcoing, Douai-Nord, Marchiennes, Orchies, Bourbourg, Dunkerque-Ouest, Hondschoote, Bailleul-Sud-Ouest, Hazebrouck-Sud, Merville, Steenvoorde, La Bassée, Haubourdin, Lille-Centre, Lille-Nord, Lille-Ouest, Lille-Sud, Quesnoy-sur-Deûle, Roubaix-Nord, Roubaix-Ouest, Tourcoing-Sud, Condé, Denain, Saint-Amand (rive gauche), Valenciennes-Nord, Valenciennes-Sud.

2^e SÉRIE. 34 cantons. — Avesnes-Nord, Bavai, Landrecies, Le Quesnoy-Est, Solre-le-Château, Cambrai-Est, Carnières, Le Cateau, Solesmes, Arleux, Douai-Ouest, Douai-Sud, Bergues, Dunkerque-Est, Gravelines, Wormhout, Bailleul-Nord-Est, Cassel, Hazebrouck-Nord, Armentières, Cyscoing, Lannoy, Lille-Est, Lille-Nord-Est, Lille-Sud-Est, Lille-Sud-Ouest, Pont-à-Marcq, Roubaix-Est, Seclin, Tourcoing-Nord, Tourcoing-Nord-Est, Bouchain, Saint-Amand (rive droite), Valenciennes-Est.

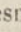
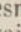
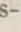
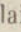
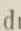

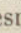
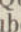
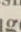
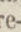
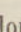
Les pouvoirs des membres du Conseil appartenant aux cantons de la 1^{re} série ont été renouvelés les 31 juillet et 7 août 1898. Les pouvoirs des membres du Conseil appartenant aux cantons de la 2^e série expireront en 1901.

Le Conseil général est composé comme suit :

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL GÉNÉRAL.

M. Sculfort, *Président* ; MM. Guillain, Tribourdeaux et Ronnelle, *Vice-Présidents* ; MM. Mannier, Castiau et Vandame, *Secrétaires*.

Arrondissement d'Avesnes.

Avesnes-Nord, MM. Ed. Dubois,  A, publiciste à Avesnes.
 Avesnes-Sud, Sandrart,   industriel, à Sains.
 Bavai, Darche, industriel, à Bavai.
 Berlainmont, Evrard Eliez,  député, notaire, maire de Berlainmont.
 Landrecies, Marie-Soufflet,  A, propriétaire à Landrecies.
 Le Quesnoy-Est, Boulangé,   A, agriculteur, à Salesches.
 Le Quesnoy-O., Cartier-Rousseau, propriét., maire de Villerspol.
 Maubeuge, Sculfort,   A, industriel à Maubeuge.
 Solre-le-Château, Goulard,  A, docteur en médecine à Solre-le-Château.
 Trélon, Mulat,  maître de verreries à Fourmies.

Arrondissement de Cambrai.

- Cambrai-Est, MM. Ronnelle, ☉ A, architecte, à Cambrai.
 Cambrai-Ouest, Bernard, ✱, ✚, ancien député, fabricant de sucre, maire d'Aubencheul-au-Bac.
 Carnières, Delcroix, ancien notaire à Quiévy.
 Clary, Lasson, négociant, adjoint au maire de Bertry.
 Le Cateau, Martinet, maire du Cateau.
 Marcoing, A. Desmoutier, ✱, agriculteur à Vaucelles, maire
 Solesmes, Narcisse Petit, ✱, agriculteur et brasseur à Solesmes.

Arrondissement de Douai.

- Arleux, Ch. Mention, ancien député, propriétaire à Douai.
 Douai-Nord, Wilmot, agriculteur, maire de Sin-le-Noble.
 Douai-Ouest, Mannier, maire de Raimbeaucourt.
 Douai-Sud, Debève, ☉ A, député, agriculteur à Masny.
 Marchiennes, Dransart, docteur en médecine à Somain.
 Orchies, Raoul des Rotours, député, propriétaire et maire d'Avelin.

Arrondissement de Dunkerque.





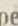

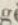

- Bergues, Claeys, sénateur, maire de Bergues.
 Bourbourg, Edmond Duriez, ☼ ✚, distillateur à Bourbourg-Campagne.
 Dunkerque-Est, Guillain, ☉ ✱, député, ancien ministre, rue Scheller, 55, à Paris.
 Dunkerque-O., Alfred Petyt, ✱, banquier, ancien président de la Chambre de Commerce de Dunkerque.
 Gravelines, Demarle-Fetel, ☉ A, ✚, à Lille, r. Nationale, 283.
 Hondschoote, Alfred Outters, maire d'Hondschoote.
 Wormhout, Moraël, propriétaire à Wormhout.

Arrondissement d'Hazebrouck.



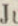



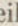
- Bailleul-N.-E., Lotthé, notaire à Bailleul.
 Bailleul-S.-O., Jean Plichon, député, ingénieur civil, à Bailleul.
 Cassel, Moeneclaeys, maire de Cassel.
 Hazebrouck-N., Degroote, avocat, maire d'Hazebrouck.
 Hazebrouck-S., Masson-Beau, adjoint au maire d'Hazebrouck.
 Merville, C. Duquenne, industriel à La Gorgue.
 Steenvoorde, Alphonse Outters, ancien député, notaire, maire de Steenvoorde.



Arrondissement de Lille.

- Armentières, Dansette, député, propriétaire, à Armentières.
 Cysoing, Dehau, maire de Bouvines.
 Haubourdin, Auguste Potié, ☉ A, agriculteur, adjoint au maire d'Haubourdin.
 La Bassée, Max Brame, propriétaire à Marquillies.
 Lannoy, Comte de Montalembert, député, maire d'Annappes.

- Lille-Centre, MM. Dauchin,  A, avocat, vice-président de la Commission administrative des Hospices de Lille, quai de la Basse-Deûle, 34.
- Lille-Est, Tribourdaux,   A, directeur de filature à Lille, r. Guillaume-Werniers, 81.
- Lille-Nord, Emile Scrive, négociant à Lille, r. de Jemmapes, 12-14.
- Lille-Nord-Est, Gustave Delory, maire de Lille, r. de la Paix d'Ulrecht, 9.
- Lille-Ouest, Vandame, brasseur à Lille, r. Royale, 101.
- Lille-Sud, Devernay, typographe à Lille, r. des Tanneurs, 24.
- Lille-Sud-Est, Dupied, conseiller prud'homme, adjoint au maire de Lille, r. des Étaques, 12.
- Lille-Sud-Ouest, Ghesquière, journaliste, adjoint au maire de Lille, r. des Robleds, 15.
- Pont-à-Marcq, Lepeuple,   A, agriculteur à Bersée.
- Quesnoy-sur-D., Florent Bonduel, à Lille, r. Basse, 47.
- Roubaix-Est, Eugène Motte,   A, député, industriel à Roubaix.
- Roubaix-Nord, Chatteley, avocat à Roubaix.
- Roubaix-Ouest, Roussel, industriel à Roubaix.
- Seclin, Marcel Delaune, député, distillateur à Seclin.
- Tourcoing-Nord, Barrois-Lepers, négociant à Tourcoing.
- Tourcoing N.-E., Masure-Six,  I, propriétaire, adjoint au maire, r. de Lille, 106, à Tourcoing.
- Tourcoing-Sud, Dron, député, docteur en médecine, maire de Tourcoing.

Arrondissement de Valenciennes.

- Bouchain, Caullet,   A, agriculteur et fabricant de sucre à Haspres.
- Condé, Castiau, docteur en médecine à Vieux-Condé.
- Denain, Selle, pharmacien, maire de Denain.
- St-Amand, r. d., Jules Sirot,  A, ancien député, maître de forges, maire de St-Amand.
- St-Amand, r. g., Emile Davaine,   A, agriculteur à St-Amand.
- Valenciennes-E., Weil-Mallez,   A, député, industriel, maire de Marly.
- Valenciennes-N., Pottiez, médecin, maire d'Anzin.
- Valenciennes-S., César Sirot, député, maître de forges, maire de Trith-St-Léger.

STÉNOGRAPHE DU CONSEIL GÉNÉRAL : M. Touret-Grignan,  A,  I, Sténographe-réviseur du Sénat, au Palais du Luxembourg, Paris.

COMMISSION DÉPARTEMENTALE.

La Commission départementale exerce les pouvoirs qui lui sont attribués par le titre VI de la loi du 10 août 1871. Les membres qui la composent, élus dans le sein du Conseil Général, sont au nombre de sept, savoir :

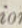
MM. Demarle-Fétel, *Président*; Delcroix, *Secrétaire*; Carlier-Rousseau, Pottiez, Mannier, Lepeuple, Moeneclay, *membres*.



Bureaux de la Préfecture.

Les bureaux de la Préfecture sont ouverts au public tous les jours, de neuf heures à midi, et de deux heures à cinq heures et demie de l'après-midi.

Toutes les lettres ou pièces doivent être déposées sous bande ou sous enveloppe chez les concierges de l'hôtel ou des bureaux de la Préfecture. Sont exceptés de cette mesure les récépissés, visas, légalisations ou demandes de passeports qui peuvent être remis aux garçons de bureaux pour être portés aux bureaux respectifs.

Organisation des bureaux.

Chef de division honoraire : M. Foucault,  I, r. Henri-Kolb, 59.

Première division. — *Chef de division* : M. L. Charrier,  A, O , r. Nicolas-Leblanc, 8.

1^{er} BUREAU. — **SECRETARIAT GÉNÉRAL.** — *Chef de bureau* : M. Breton, r. Gantois, 29 ; *Expéditionnaires* : MM. Tellier, pl. Rihour, 11, Abel Charrier, rue Brûle-Maison, 32, Dassonville, r. Mercier, 33, et Crombez, r. de Belle-Vue, 36.

ATTRIBUTIONS. — Administrations municipales. — Agriculture. — Chambres consultatives. — Associations agricoles. Concours, Pesée des grains, Statistique des récoltes. — Archives départementales, communales et hospitalières. — Art de guérir ; inspection des pharmacies, drogueries et épiceries, remèdes secrets. — Beaux-Arts : élèves-artistes, musées, théâtres, monuments historiques, bibliothèques publiques, bibliothèques administratives. — Bureaux de placements. — Bureaux de conditionnement public. — Chancellerie : consulats et vice-consulats. — Colportage. — Commerce et industrie : Tribunaux et chambres de commerce, chambres consultatives des arts et manufactures, bourses de commerce, agents de change, courtiers, courtiers-interprètes et conducteurs de navires, — Commission météorologique. — Commissions cantonales de statistique. — Conseils d'hygiène et de salubrité. — Commissions cantonales d'hygiène. — Conseil général et conseils d'arrondissement. — Conseils de prud'hommes. — Douanes. — Ecoles agricoles, commerciales et industrielles. — Elections. — Enseignement agricole. — Epidémies. — Epizooties. — Etablissement thermal de Saint-Amand : Admission des indigents. — Etrangers : admissions à domicile, naturalisations. — Faculté de médecine et de pharmacie de Lille. — Foires et marchés. — Grèves. — Hospice des quinze-vingts. — Imprimerie et librairie. — Jury criminel. — Listes électorales. — Médecine vétérinaire. — Préfecture, personnel des bureaux. — Population, mouvement et dénombrement. — Postes, télégraphes, téléphones. — Pêche à la morue, allocation de primes. — Presse, journaux et écrits périodiques. — Prix de vertu. — Publications officielles. — Race chevaline : concours, courses de chevaux. — Réunions publiques. — Sapeurs-pompiers. — Sociétés agricoles et industrielles. — Sociétés particulières — Sourds-muets et jeunes aveugles. — Subsistances : mercuriales de quinzaine — Tabacs. — Travail dans les usines et manufactures. — Vaccine.

AFFAIRES MILITAIRES. — *Chef de bureau* : M. Cailliau, r. Barthélemy-Delespaul, 156 ; *Sous-chef* : M. Duhin, r. Pascal, 21 ; *Expéditionnaire* : M. Dhellemmes, r. Solferino, 231.

ATTRIBUTIONS. — Recrutement de l'armée. — Réserve de l'armée active. — Armée territoriale. — Mouvements de troupes, Casernement, logement, Gîtes d'étapes. — Subsistances militaires. — Ecoles militaires. — Recensement des chevaux et mulets et des voitures attelées. — Réquisitions militaires. — Etrangers : questions d'extranéité. — Secours aux anciens militaires. — Invalides de la marine : pensions. — Demandes d'admission à l'hôtel des invalides. — Canonniers sédentaires de Lille.

2^e BUREAU. — POLICE. — *Chef de bureau* : M. Desrousseaux, r. Jacquemars-Giélée, 48 ; *Expéditionnaires* : MM. Bouchez, place Sébastopol, 13 et Gaubert, à Marcq-en-Barœul.

ATTRIBUTIONS. — Algérie — Asiles d'aliénés. — Armes et poudres, transport. — Chasse. — Colonies agricoles et pénitentiaires. — Condamnés libérés soumis à l'interdiction de séjour. — Incendies. — Débits de boissons. — Dépôt de mendicité de Montreuil-sous-Laon. — Echenillage. — Etat-civil, Transmission des actes. — Expulsions. — Extraditions. — Gardes-champêtres, gardes messiers, gardes particuliers. — Gendarmerie. — Inhumation, transport de corps. — Légalisations. — Loteries. — Louveterie. — Maisons centrales de force et de correction. — Maisons de justice, d'arrêt, de correction et chambres de sûreté. — Maison de refuge du Bon-Pasteur. — Passeports à l'étranger. — Police générale, municipale et rurale. — Recherches dans l'intérêt des familles. — Réhabilitations. — Secours de toute nature pour événements malheureux. — Service sanitaire des ports de Dunkerque et de Gravelines. — Statistique des incendies, grêles, inondations, etc. — Voitures publiques. — Voyageurs indigents : secours de route et frais de transport.

Deuxième division. — *Chef de division* : M. H. Lecocq, O⁺, r. Inckermann, 9.

1^{er} BUREAU. — TRAVAUX PUBLICS. — *Chef de bureau* : M. Broutin, O⁺, chemin de la Beuvrière, à Phalempin ; *Sous-chef* : M. Bourelle, O⁺, r. des Fossés-Neufs, 19 ; *Expéditionnaires* : MM. Chuffart, r. de Roubaix, 32, à Mons-en-Barœul ; Bach, r. de Turenne, 85 ; Jaumard, r. Roland, 74.

ATTRIBUTIONS. — Chemins de fer. — Tramways. — Ports maritimes. — Navigation intérieure. — Routes nationales. — Police de la grande voirie. — Service hydraulique : syndicats et travaux de dessèchement. — Moulins à eau, usines, police des cours d'eau non navigables ni flottables. — Pêche. — Industrie minérale : concessions de mines de houille, redevances fixes et proportionnelles, statistique, police et surveillance des exploitations, accidents. — Personnel des ingénieurs et des agents des services des ponts et chaussées et des mines : pensions, secours, indemnités. — Délégués à la sécurité des ouvriers mineurs. — Sociétés de secours des ouvriers mineurs. — Liste annuelle du jury d'expropriation. — Etablissements insalubres, dangereux et incommodes. — Appareils à vapeur. — Carrières. — Travaux militaires : servitudes imposées à la propriété pour la défense des places de guerre. — Limites de la frontière. — Édifices nationaux : construction et entretien. — Édifices diocésains. — Etablissement de conducteurs pour transport de force et lumière électrique.

2^e BUREAU. — TRAVAUX DÉPARTEMENTAUX. — AFFAIRES DOMANIALES. — *Sous-Chef chargé des fonctions de Chef de bureau* : M. Lemayeur, r. Colbert, 58 ; *Expéditionnaires* : MM. Coquelle, r. du Port, 18, et Baudelaire, r. du Dragon, 2.

ATTRIBUTIONS. — Construction et entretien des édifices départementaux. — Casernes de gendarmerie en location. — Architectes autorisés à présenter des projets pour le compte des communes et des établissements publics. — Commission des bâtiments civils. — Domaines. — Forêts domaniales. — Bois des communes et des établissements publics soumis au régime forestier. — Constructions à distance prohibée. — Bois particuliers. — Défrichements. — Logements insalubres.

Troisième division. — *Chef de division* : M. Fever, O⁺, r. des Pyramides, 24.

1^{er} BUREAU. — ADMINISTRATION COMMUNALE ET HOSPITALIÈRE. — *Chef de bureau* : M. Vincent, bd. Montebello, 32 ; *Sous-chef* : M. De-

courcelles, avenue Pottier, 49, à Lambersart; *Rédacteurs*: MM. Vanlaton, place Jeanne d'Arc, 42; Désignolle, Avenue Lelièvre, 8, à Loos; *Expéditionnaires*: MM. Carré, r. Denfert-Rochereau, 45; Thuillet, r. Arago, 56; Dupire, à Aseq; Bouvet, r. du Gros-Gérard, 8; Delemer, à Mons-en-Barœul.

ATTRIBUTIONS. — Communes; comptabilité. — Examen et règlement des budgets communaux. — Emprunts. — Impositions extraordinaires. — Octrois. — Gestion des receveurs municipaux. — Hospices et bureaux de bienfaisance. — Monts-de-piété. — Asiles d'aliénés: administration et comptabilité. — Cotisations municipales. — Registres de l'état-civil. — Marais communaux. — Portions ménagères. — Secours aux établissements de bienfaisance. — Contentieux des communes: acquisitions, aliénations, échanges, transactions. — Baux de biens. — Règlement des tarifs pour la location des places dans les abattoirs, halles, foires et marchés. — Cimetières. — Cultes. — Administration des fabriques. — Dons et legs aux communes et établissements publics. — Travaux des communes et des établissements hospitaliers. — Voirie urbaine et rurale.

2^e BUREAU. — FINANCES DE L'ÉTAT. — COMPTABILITÉ DÉPARTEMENTALE ET VICINALE. — *Chef de bureau*: M. Vautrin, r. Neuve-des-Meuniers, 34; *Sous-chef*: M. Ducro, r. Voltaire, 4; *Comptables*: MM. Delcambre, r. de Lens, 52; Brisy, O A, r. d'Anvers, 7; *Expéditionnaires*: MM. Lepot, r. de Lens, villa St-Nichel, 3; Paul Lecocq, place St-Martin, 12; Masurel, r. du Chaufour, 8, à La Madeleine; Verstraete, à Comines.

ATTRIBUTIONS. — Finances de l'État. — Contributions directes: réclamations, contentieux. — Contributions indirectes. — Service des aliénés, recouvrement des dépenses. — Poids et mesures. — Caisses d'épargne. — Amendes de police correctionnelle. — Comptes des dépenses de la maison centrale et des prisons. — Pécule des condamnés. — Caisse départementale des retraites. — Visa et enregistrement des livres de la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse et de la Caisse d'assurance en cas de décès. — Majoration de rentes viagères: application de la loi du 31 décembre 1895. — Magasins généraux et salles de ventes publiques. — Comptabilité départementale: budget et compte annuels des recettes et dépenses départementales. — Création et recouvrement des produits éventuels vicinaux. — Ordonnement et liquidation des dépenses. — Produits éventuels du département. — Service des emprunts départementaux. — Assistance médicale gratuite: Exécution de la loi du 43 juillet 1893.

BUREAU DES ENFANTS ASSISTÉS. — *Commis chargé du bureau*: M. Leprêtre, Grande route de Béthune, 102, à Loos; *Expéditionnaire*: M. Sauquet, r. Masséna, 6.

ATTRIBUTIONS. — Services des enfants assistés et moralement abandonnés et de la protection du premier âge. — Administration et instruction des affaires relatives à ces services.

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Directeur: M. Bonnaric, O A, Inspecteur d'académie.

Division de l'instruction publique. — *Chef de division, faisant fonctions de secrétaire de la direction*: M. Poulain, O I, O $\frac{1}{2}$, r. de Lens, 75.

1^{er} BUREAU. — ADMINISTRATION ET PERSONNEL. — *Chef de bureau*: M. Rogeaux, O A, r. de Flandre, impasse de la Gaîté; *Rédacteur*: M. Dor-

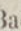
lez, r. Brûle-Maison, 108 ; *Expéditionnaires* : MM. Ducatillon, à Sin-le-Noble ; Betremieux, rue Brûle-Maison, 83.

ATTRIBUTIONS. — Ecoles normales, administration et personnel. — Instituteurs, institutrices et directrices d'écoles maternelles — Nominations, congés, récompenses, peines disciplinaires. — Inscription des candidats aux écoles normales, au brevet de capacité, aux bourses dans les écoles primaires supérieures. — Expédition des diplômes. — Attribution des bourses d'enseignement primaire supérieur. — Propositions pour décorations et distinctions honorifiques universitaires. — Délégations cantonales. — Comités de patronage des écoles maternelles publiques. — Bibliothèques pédagogiques et scolaires. — Conférences. — Cours d'adultes : ouverture. — Ecoles privées. — Pensionnats primaires. — Déclaration d'ouverture. — Certificats d'études. — Préparation des projets de règlements, programmes, etc. — Service militaire : engagement décennal. — Société de secours mutuels des instituteurs et institutrices du Nord. — Bulletin de l'enseignement primaire. — Hygiène scolaire. — Commissions scolaires.

2^e BUREAU. — COMPTABILITÉ ET MATÉRIEL. — *Chef de bureau* : M. Badard,  A, r. des Jésuites, 29, à Armentières ; *Sous-chef* : M. Ménétreau, pl. Philippe-le-Bon, 5 ; *Comptable* : M. Thobois, rue Gauthier de Ducatillon, 2 ; *Rédacteur* : M. Morelle, r. de la Prairie, 15, à Lambersart ; *Expéditionnaire* : M. Duponchel, à Nieppe.

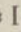
ATTRIBUTIONS. — Conseil départemental de l'instruction publique. — Comptabilité des écoles normales. — Budget des écoles normales. — Subventions aux communes. — Traitements du personnel de l'enseignement primaire. — Pensions de retraite du personnel scolaire. — Secours aux anciens instituteurs et institutrices, aux veuves des instituteurs, etc. — Création d'écoles et de postes d'instituteurs-adjoints et d'institutrices-adjointes. — Examen des projets et des demandes de secours pour construction ou appropriation des écoles et pour fourniture de mobiliers scolaires. — Cartes et globes. — Proposition de concessions sur les fonds de l'Etat. — Répartition des fonds votés par le Conseil général pour encouragements aux instituteurs et institutrices. — Dons et legs en faveur d'établissements d'instruction. — Caisse des écoles : approbation des statuts. — Inscriptions des candidats aux bourses dans les lycées et collèges. Attribution de ces bourses.

CONSERVATEUR-RÉGISSEUR DE L'HÔTEL : M. Martin, ✱.


HUISSIERS. — *Cabinet du Préfet* : M. Bach, . — *Cabinet du Secrétaire Général* : M. Grégoire Buchelet. — *Conseil de Préfecture* : M. Lahousse.

GARÇONS DE BUREAU : MM. Léon Buchelet, *brigadier* ; Jean Garin, Victor Garin, Castelin et Darasse.

Conciergerie de l'hôtel, pl. de la République : M. Cornille. — *Conciergerie des bureaux*, r. Jacquemars-Giélée : M^{me} Bach. — *Conciergerie du Secrétaire-Général* : M. Jean Garin.

IMPRIMEUR DE LA PRÉFECTURE : M. L. Danel, C ✱,  I, C ✱, r. Nationale, à Lille.

Archives du Département.

Archiviste : M. Finot, ✱,  I, ✱, r. du Pont-Neuf, 1 ; *Chef de bureau* : M. Vermaere, à La Madeleine ; *Employés* : MM. Delattre, r. St-André, 123 bis ; Marcon, r. Léon Gambetta, 174.

COMMISSION DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES. — Cette commission, chargée de la régularisation et de la bonne tenue des archives des communes et des établissements de bienfaisance du département du Nord, a été réorganisée par arrêté préfectoral du 22 janvier 1849.

MM. le Secrétaire Général de la Préfecture, *Président*; Van Hende, \odot I, propriétaire à Lille; Maleprade, \ast , directeur des Domaines, à Lille; H. Verly, \ast , publiciste, à Lille, *Membres*; Finot, \ast , \odot I, \dagger , archiviste, *Secrétaire*.

SOUS-PRÉFECTURES ET CONSEILS D'ARRONDISSEMENT.

Les Conseils d'Arrondissement s'assemblent deux fois par an aux époques fixées par le Gouvernement. Ils nomment chaque année leurs Présidents et Secrétaires; ces Conseils délibèrent sur les réclamations auxquelles donne lieu la fixation du contingent de l'arrondissement dans les contributions directes, sur les demandes en réduction formées par les communes. Ils répartissent entre elles les contributions et donnent leur avis sur les divers objets d'intérêt local.

Les Conseils d'Arrondissement sont renouvelés par moitié tous les trois ans. Le renouvellement des membres appartenant à la 1^{re} série (*voir p. 39*) a lieu en même temps que le renouvellement des membres du Conseil Général appartenant à la 2^e série et *vice-versa*.

Les pouvoirs des membres appartenant aux cantons de la 2^e série ont été renouvelés les 31 juillet, et 7 août 1898. Les pouvoirs des membres des Conseils d'arrondissement appartenant aux cantons de la 1^{re} série expirent en 1901.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

Sous-Préfet: M. P. Blanc, \odot A. — *Secrétaire*: M. Louis Garcia.

Conseil d'Arrondissement.

M. Cromback, *Président*; M. Derkenne, *Vice-Président*; M. Dehove, *Secrétaire*.

Avesnes-Nord, MM.	Cromback, \odot A, adjoint au maire d'Avesnes.
Avesnes-Sud,	Contesse Achille, \mathfrak{F} , vétérinaire à Etrœungt.
Bavai,	Derkenne, \mathfrak{F} , brasseur à Feignies.
Berlaimont,	Banteignie, docteur en médecine, à Berlaimont
Landrecies,	Bourdon, docteur en médecine à Bousies.
Le Quesnoy-Est,	Déparis, à Louvignies-Quesnoy.
Le Quesnoy-O.,	Dehove, à Preux-au-Sart.
Maubeuge,	Alexandre, notaire, à Maubeuge.
Solre-le-Château,	Deltour, médecin à Cousolre.
Trélon.	Motte, à Trélon.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

Sous-Préfet: M. Didier. — *Secrétaire*: M. J. Sainsaux, \odot A.

Conseil d'Arrondissement.

M. Fontaine-Herbet, *Président*; M. Paul Bersez, *Vice-Président*; M. Delabre, *Secrétaire*.

Cambrai-Est,	MM. Germe, agriculteur à Ramillies.
Cambrai-Ouest,	Paul Bersez, \odot I, député, propriétaire, maire de Cambrai.
Carnières,	Alphonse Le Mahieu, négociant à Carnières.
Clary,	Aug. Prévot, propriétaire, maire de Bévillers.
Clary,	Fontaine-Herbet, \odot A, brasseur, maire de Bertry.
Clary,	Tamboise-Legentil, \otimes , agriculteur, maire de Montigny.
Le Cateau,	Carpentier-Risbourg, ancien député, maire de Pommereuil.
Marcoing,	Delabre Adelson, agriculteur, maire de Rumilly.
Solesmes,	Gustave Cardon, \otimes , agriculteur, maire de St-Python.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

Sous-Préfet : M. E. Allard, \odot I. — *Secrétaire* : M. F. Porcher.

Conseil d'Arrondissement.

M. Fernand Nutly, *Président* ; M. Drocourt, *Vice-Président* ; M. Pennequin, \odot A, *Secrétaire*.

Arleux,	MM. Drocourt, \odot A, à Arleux.
Douai-Nord,	Lespagnol, brasseur à Flines-lez-Raches.
—	Baron Boissonnet, avocat à Douai.
Douai-Ouest,	Olivier Pasquet, industriel à Flers.
—	Fernand Nutly, négociant à Douai.
Douai-Sud,	A. Cardon, agriculteur à Douai.
—	Paul Hayez, ancien député, maître de verreries à Aniche.
Marchiennes,	G. Pennequin, \odot A., maire de Somain.
Orchies.	Herbo, \odot A, industriel, maire d'Orchies.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Sous-Préfet : M. Paul Nancey, \odot I, \otimes , C. \ddagger . — *Secrétaire* : M. Manouvriez.

Conseil d'Arrondissement.

M. G. Vancauwenberghe, *Président* ; M. Carpentier, *Vice-Président* ; M. Défossé, *Secrétaire*.

Bergues,	MM. Carpentier, négociant, adjoint au maire de Bergues.
Bourbourg,	Ovide Meesmaecker, cultivateur à Looberghe.
Dunkerque-Est,	Detraux, \ddagger , vice-Consul de Russie à Dunkerque.
—	A. Lebecque, \odot A, \otimes , distillateur, maire de Tétheghem.

- Dunkerque-O., MM. Défossé, ancien professeur de l'Université,
à Dunkerque.
— Vancauwenberghe, *, industriel, maire de
St-Pol-sur-Mer.
Gravelines, Torris, négociant, maire de Gravelines.
Hondschoote, Deswarte, *, maire de Ghyvelde.
Wormhout, Wemaëre, A, docteur en médecine, à
Wormhout.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

Sous-Préfet : M. A. Amelot, A. — *Secrétaire* : M. Quilliet, I.

Conseil d'Arrondissement.

M. Bouilliez, *Président* ; M. Decanter, *Vice-Président* ; M. Samsoen, *Secrétaire*.

- Bailleul-N.-E., MM. Pollet, notaire, maire de Nieppe.
— Plouvier, brasseur, à Steenwerck.
Bailleul-Sud-O., Vandewalle, maire de Berthen.
Cassel, Hémart du Neufpré, maire, à Zuytpeene.
Hazebrouck-N., Mordacq-Cattoir, maire de Blaringhem.
Hazebrouck-S., Samsoen, docteur en médecine à Haze-
brouck.
Merville, Emile Hennion, ancien notaire à Estaires.
— Bouilliez, *, propriétaire, à Merville.
Steenvoorde, Pierre Decanter, maire de Boeschépe.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Conseil d'Arrondissement.

M. Druetz, *Président* ; M. Vincent, *Vice-Président* ; M. Delplanque, *Secrétaire*.

- Armentières, MM. Vigneron, maire de La Chapelle d'Armen-
tières.
Cysoing, Demesmay, agriculteur, à Cysoing.
Haubourdin, Platel, maire d'Hallennes-lez-Haubourdin.
La Bassée, Crespel, docteur en droit, maire de La Bassée.
Lannoy, Mulliez-Dewailly, négociant en vins à
Lannoy.
Lille-Centre, Cointrelle, avocat, r. Jacquemars-Giélée, 46, à Lille.
Lille-Est, Krebs, maire d'Hellemmes.
Lille-Nord, Victor Druetz, *, commandant du bataillon
des sapeurs-pompiers de Lille, r. Nicolas-
Leblanc, 44.
Lille-Nord-Est, Lelièvre, à Mons-en-Barœul.
Lille-Ouest, Auguste Bonte, propriétaire, maire de Lam-
bersart.

Lille-Sud,	MM. Delplanque, docteur en médecine, à Lille, rue de Douai, 5.
Lille-Sud-Est,	Vandaele, à Faches-Thumesnil.
Lille-Sud-Ouest,	Ragheboom, à Lille, r. du Faubourg de Béthune, cité Montury, 10.
Pont-à-Marcq,	Parsy, maire de Mons-en-Pévèle.
Quesnoy-sur-D.,	Charles Bodé, maire de Quesnoy-sur-Deûle.
Roubaix-Est,	Jules Hazebrouck, à Roubaix.
Roubaix-Nord,	Delcroix, à Wattrelos.
Roubaix-Ouest,	Duthoit, Eugène, à Croix.
Seclin,	Ledoux-Marchand, brasseur, cultivateur à Allennes-les-Marais.
Tourcoing-Nord,	Sion-Arnould, industriel à Halluin.
Tourcoing-Nord-Est,	Phalempin, maire de Neuville-en-Ferrain.
Tourcoing-Sud,	Victor Vincent, \odot A, médecin, maire de Mouvaux.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Sous-Préfet : M. A. Milleteau, \odot I. — *Secrétaire* : M. Ségard, \odot A.

Conseil d'Arrondissement.

M. Paul Debaralle, *Président*; M. Lepez, *Vice-Président*; M. Patoir, *Secrétaire*.

Bouchain,	MM. Coquelle, \ast , \odot A, \odot $\bar{\bar{}}$, agriculteur, maire de Mastaing.
Condé,	Pureur, brasseur, maire de Condé.
Denain,	Cauvez, \odot A, négociant à Raismes.
Saint-Amand, r. d.	Lepez, député, maire de Raismes.
Saint-Amand, r. g.	François Platelle, médecin à Rosult.
Valenciennes-E.,	Theillier, \odot $\bar{\bar{}}$, agriculteur, maire de Rombies.
Valenciennes-N.,	Patoir, \odot A, négociant, conseiller municipal à Wallers.
—	Paul Debaralle, \ast , \odot I, propriétaire, conseiller municipal, à Valenciennes.
Valenciennes-S.,	Mallez, \odot $\bar{\bar{}}$, cultivateur, adjoint au maire de Thiant.

SERVICES PUBLICS ET DÉPARTEMENTAUX.

CORPS DES PONTS ET CHAUSSÉES.

Le service des Ponts et Chaussées est divisé en 16 arrondissements d'inspection (Service ordinaire et services spéciaux) et en 9 directions (Contrôle des Chemins de fer).

Le département du Nord fait partie de la 3^e inspection pour ce qui concerne le service ordinaire, les rivières, les canaux et les ports maritimes, et de la 3^e direction du contrôle des lignes comprises dans le réseau du Nord, pour ce qui concerne les chemins de fer.

Inspecteur général du 3^e arrondissement : M. Jozon, ✱, Inspecteur général des ponts et chaussées, rue de Lubeck, 40, à Paris.

Directeur du contrôle du 3^e arrondissement : M. Pasqueau, ✱, O A, Inspecteur général des ponts et chaussées, 9, r. Marbeuf, à Paris.

Service ordinaire, service hydraulique et service vicinal.

M. Stoclet, ✱, O A, S, *Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées de 2^e classe, agent voyer en chef du département*, rue Jacquemars-Giélée, 21, à Lille. — (Bureaux à la Préfecture, 3^e étage).

L'ingénieur en chef du département représente, auprès de l'Autorité militaire, l'Administration des travaux publics. Il est chargé de la tenue du registre des existences du Comité départemental de ravitaillement.

Bureaux de l'Ingénieur en Chef. — M. Pigache, O A, *Commis des Ponts et Chaussées de 1^{re} classe*, r. du Marché-aux-Bêtes, 21, Lille, *Chef des bureaux*. MM. Couvez, René, r. du Chauffour, 18, à La Madeleine, Legendre, G., r. Jeanne-Maillotte, 61, à La Madeleine et Gombert, r. Baudin, 22, à Fives-Lille, *Commis des Ponts et Chaussées de 1^{re} classe*; Lacroix, r. du Faubourg de Béthune, 42 ter, à Lille, *Commis des Ponts et Chaussées de 2^e classe*; Leuillieux, r. des Stations, 151, à Lille, *Commis des Ponts et Chaussées de 4^e classe*; Delfosse, r. Malsence, 33, à Fives-Lille, *Commis stagiaire de l'hydraulique agricole*.

Bureaux de l'Agent voyer en Chef. — M. Delerue, O A, *agent voyer d'arrondissement de 3^e classe*, r. des Stations, 41, à Lille, *Chef des bureaux*. MM. Quilliet, *agent voyer cantonal de 1^{re} classe*, bd. Montebello, 42 bis, à Lille; Laude, *agent voyer cantonal de 2^e classe*, r. Bourjemois, 11 (Fives-Lille); Colson, *agent voyer cantonal de 4^e classe*, bd. Victor-Hugo, 68, à Lille; Leroy, Ch., *commis voyer principal*, r. de Gand, 54, à Lille; Billiau, r. d'Artois, 27, Lille, et Montaigne, r. Basse, 59, à Lille, *commis voyer de 1^{re} classe*; Vandewalle, r. des Stations, 80, à Lille, Couvez, Alfred, r. de la Plaine, 14, à La Madeleine et Vandavelde, r. Pasteur, à Faches-Thumesnil, *commis voyer de 2^e classe*; Tichoux, *commis voyer de 3^e classe*, place des Écoles, à Faches-Thumesnil.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

M. Bodvin, *agent voyer d'arrondissement de 2^e classe, faisant fonctions d'Ingénieur ordinaire, à Avesnes.*

Bureau de l'Ingénieur ordinaire. — MM. Thomas, *agent voyer cantonal de 2^e classe* ; Cabaret, *agent voyer cantonal de 4^e classe* ; Catoire, *commis principal voyer* ; Sérourart, Dhaussy et Lixon, *commis voyers de 3^e classe.*

Subdivision d'Avesnes-Nord : M. Silvain, *agent voyer cantonal de 4^e classe* ; — d'Avesnes-Sud : M. Hahault, *id. 3^e classe* ; — de Bavai : M. Mestagh, *id. 2^e classe* ; — de Berlaimont : M. Delille, *id. 1^{re} classe* ; — de Landrecies : M. Dusol, *id. 4^e classe* ; — du Quesnoy-Est : M. Sénéchal, *id. 4^e classe* ; — du Quesnoy-Ouest : M. Pruvot, *id. 2^e classe* ; — de Maubeuge : M. Ansieaux, *agent voyer principal, et Delvaux, commis voyer de 1^{re} classe* ; — de Solre-le-Château : M. Caullery, *agent voyer cantonal de 3^e classe* ; — de Trélon : M. Siron, *agent voyer principal.*

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

M. Carbonel, *agent voyer d'arrondissement de 1^{re} classe, f^{ons} d'ingénieur ordinaire, à Cambrai.*

Bureau de l'Ingénieur ordinaire. — MM. Dhénin, *agent voyer cantonal de 2^e classe* ; Desicy, *CA, commis principal des Ponts et Chaussées* ; Roch, *commis principal voyer* ; Carbonel, *commis voyer de 1^{re} classe* ; Tribou, *commis des Ponts et Chaussées de 4^e classe.*

Subdivision de Cambrai-Est : MM. Macaigne, *conducteur principal des Ponts et Chaussées* ; — de Cambrai-Ouest : Cloez, *agent voyer cantonal de 1^{re} classe* ; — de Carnières : Falempin, *id. de 4^e classe* ; — de Clary : Renaux, *id. de 1^{re} classe* ; — du Cateau : Mallet, *conducteur principal des Ponts et Chaussées* ; — de Marcoing : Gillot, *agent voyer principal et Legroux, commis voyer de 4^e classe* ; — de Solesmes : Hollande, *agent voyer cantonal de 3^e classe.*

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

M. Bourgeois, *ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées de 2^e classe, f^{ons} d'agent voyer d'arrondissement, à Douai.*

Bureau de l'Ingénieur ordinaire. — MM. Canivet, *agent voyer cantonal de 4^e classe* ; Wiart, *commis des Ponts et Chaussées de 1^{re} classe* ; Régent, *commis voyer de 2^e classe* ; Wavrin, *commis voyer de 3^e classe.*

Subdivision d'Arleux : MM. Fromont, *agent voyer cantonal de 3^e classe* ; — de Douai-Nord : Debut, *id. de 2^e classe* ; — de Douai-Ouest : Muylaert, *conducteur des Ponts et Chaussées de 1^{re} classe* ; — de Douai-Sud : Caron, *agent voyer cantonal de 3^e classe* ; — de Marchiennes : Bourgeois, *id. de 3^e classe* ; — d'Orchies : Richez, *id. de 4^e classe.*

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

M. Leroy, *agent voyer d'arrondissement de 2^e classe, ff^{ns} d'ingénieur ordinaire*, à Dunkerque.

Bureau de l'Ingénieur ordinaire. — MM. Delahaye, *agent voyer cantonal de 3^e classe*; Blaevoet, *commis voyer de 1^{re} classe*; Berthe, *id. de 2^e classe* et Lancrey, *id. de 4^e classe*.

Subdivision de Bergues: MM. Lemort, *agent voyer principal*; — de Bourbourg: Bocquet, *agent voyer cantonal de 4^e classe*; — de Dunkerque-Est: Coilliot, *id. de 4^e classe*; — de Dunkerque-Ouest: Clément, *id. de 1^{re} classe*; — de Gravelines: Houcke, *id. de 2^e classe*; — d'Hondschoote: Legendre, *id. de 3^e classe*; — de Wormhoudt: Doulier, *id. de 2^e classe*.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

M. Sénéchal, *agent voyer d'arrondissement de 2^e classe, ff^{ns} d'ingénieur ordinaire*, à Hazebrouck.

Bureau de l'Ingénieur ordinaire. — MM. Dumont, *agent voyer cantonal de 4^e classe*; Vangheluwen, *commis voyer de 2^e classe*; Hoguet, *id. de 3^e classe* et Divoor, *id. de 4^e classe*.

Subdivision de Bailleul (les 2 cantons): MM. Wyckaert, *agent voyer cantonal de 3^e classe*; — de Cassel: Groniez, *conducteur principal des Ponts et Chaussées*; — d'Hazebrouck (les 2 cantons): Boulengier, *agent voyer cantonal de 4^e classe*; — de Merville: Carpentier, *id. de 3^e classe*; — de Steenvoorde, *id. de 4^e classe*.

ARRONDISSEMENT DE LILLE (1^{er}).

(Cantons de Lille, Roubaix, Tourcoing).

M. Devos, *, *ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées de 1^{re} classe, ff^{ns} d'agent voyer d'arrondissement*, à Lille, rue des Postes, 20.

Bureau de l'Ingénieur ordinaire (rue des Postes, 20). — MM. Barré, *conducteur principal des Ponts et Chaussées*, rue des Pyramides, 1; Lecat, A, *agent voyer principal*, rue Patou, 33; Legroux, rue Mercier, impasse Lesay, et Piat, *commis des Ponts et Chaussées de 1^{re} classe*; Vasseur, *id. de 3^e classe*; Huyard, *id. de 4^e classe*.

Subdivision de Roubaix: MM. Weber, *conducteur principal des Ponts et Chaussées*, boulevard Bigo-Danel, 28, Lille; — de Tourcoing: Sipra, *agent voyer cantonal de 1^{re} classe* et Willefert, *commis voyer de 3^e classe*; — de Lille (Cantons N, O, C, S-O): Lécaille, *agent voyer cantonal de 3^e classe*, rue de Cantelou, 57, Lille; — de Lille (Cantons N.-E., E.): Bouchez, †, *conducteur principal des Ponts et Chaussées*, rue du Prieuré, 14, Fives-Lille; — de Lille (Cantons S., S.-E.): Godin, *conducteur principal des Ponts et Chaussées*, rue Brûle-Maison, 68, Lille.

ARRONDISSEMENT DE LILLE (2^e).

(Cantons d'Armentières, Cysoing, Haubourdin, La Bassée, Lannoy, Pont-à-Marq, Quesnoy-sur-Deûle et Seclin).

M. Dubois, *Agent voyer d'arrondissement de 1^{re} classe, ff^{ns} d'ingénieur ordinaire*, à Lille, rue de Fleurus, 36.

Bureau de l'Ingénieur ordinaire (rue Fabricy, 17). — MM. Petit, *agent voyer cantonal de 1^{re} classe*, place Philippe-le-Bon, 28, Lille; Roche, *agent voyer cantonal de 4^e classe*, rue Moillet, 14, Lille; Calimet, *commis voyer de 2^e classe*, rue de Bordeaux, 12, Lille; Deschodt, avenue Ste-Cécile, 30, à Lambersart, et Choteau, *commis voyers de 3^e classe*; Fardel, *commis voyer de 4^e classe*, rue St-Augustin, Lille.

Subdivision d'Armentières: M. Lotthé, *agent voyer cantonal de 1^{re} classe*; — de Cysoing: M. Desmons, *id. de 4^e classe*; — d'Haubourdin: M. Lelièvre, *id. de 4^e classe*; — de La Bassée: M. Chartier, *id. de 3^e classe*; — de Lannoy: M. Alloy, *id. de 4^e classe*; — de Pont-à-Marcq: M. Troncquée, *id. de 2^e classe*; — de Quesnoy-sur-Deûle: M. Dusautoir, *id. de 2^e classe*; — de Seclin: M. Loir, *id. de 3^e classe*.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

M. Jeanjean, *agent voyer d'arrondissement de 1^{re} classe*, *ff^{ons} d'ingénieur ordinaire*, à Valenciennes.

Bureau de l'Ingénieur ordinaire — MM. Delgrange, Arthur, *agent voyer cantonal de 4^e classe*; Loir, *commis des Ponts et Chaussées de 3^e classe*, et Leblond, *commis voyer de 3^e classe*; Lechartier, *commis des Ponts et Chaussées de 4^e classe*; Delgrange, Jules, *commis voyer de 4^e classe*.

Subdivision de Bouchain: M. Wadoux, *agent voyer cantonal de 4^e classe*; — de Condé: M. Lecoutre, *id. de 1^{re} classe*; — de Denain: M. Lerebours, *id. de 2^e classe*; — de St-Amand (r. d.): Mercier, *conducteur des Ponts et Chaussées de 3^e classe*; — de St-Amand (r. g.): M. Bruyère, *agent voyer cantonal de 2^e classe*; — de Valenciennes-Est: M. Guillaume, *id. de 1^{re} classe*; — de Valenciennes-Nord: Dayez, *conducteur principal des Ponts et Chaussées*; — de Valenciennes-Sud: M. Dagalier, *agent voyer principal*.

Service des ports maritimes de commerce.

Ingénieur en chef: M. Barbé, ✱, à Dunkerque.

Ingénieurs ordinaires: MM. Perrier et Lahaussais, à Dunkerque.

Conducteurs principaux: MM. J. Haeuw, Gauthier, Em. Debacker, ✱, E. Haeuw, Vitraut, Villart, Verlunde, Breynaert, Balsen et Cleenewerck, à Dunkerque.

Conducteurs de 1^{re} classe: MM. Delbouve et Denquin, à Dunkerque.

Conducteurs de 2^e classe: MM. Martin et Sipra, à Dunkerque; Bourdon, à Gravelines.

Conducteurs de 3^e classe: MM. Galloo, Berteloot et Debergh, à Dunkerque.

Conducteurs de 4^e classe: MM. Dewismes et Boone, à Dunkerque.

Commis de 1^{re} classe: MM. Butez, Declercq et Nortier, à Dunkerque. — *Commis de 2^e classe*: MM. A. Mesnage, Loonis, à Dunkerque; Dutoit, à Gravelines. — *Commis de 3^e classe*: MM. Antoine et

Delbouve à Dunkerque. — *Commis de 4^e classe* : MM. Leys, Callieu, Lanciaux, Dengis, Mièze et Lion, à Dunkerque.

Officiers de port : MM. Hamelin, *capitaine de port de 2^e classe*; Sion, *lieutenant de 1^{re} classe*; Biron et Engrand, *lieutenants de 2^e classe*; Messen, Merlen, Robyn, Patte, Lemaire et Bommelaer (Benjamin), *maîtres de 1^{re} classe*; Neuts, E. Claeysen, Lavallée et Langheteé (Gustave), *maîtres de 2^e classe*, A. Bommelaer, Vanpouille et A. Langheteé; *maîtres de 3^e classe*, à Dunkerque; Fournier, *maître de 3^e classe*, à Gravelines.

Officiers et équipages des feux flottants de la rade de Dunkerque : MM. Léglise, *capitaine d'armements*; Guillermou, Benoit, Gens, Aguiéray, *capitaines en premier*; Jonneskin, Bénard, Dubuis, *capitaines en second*; Merlen, P. Bouteille, *maîtres d'équipage*.

L'effectif comporte, en outre, 36 hommes d'équipage, dont 1 mécanicien et 1 chauffeur, 13 matelots de 1^{re} classe et 18 de 2^e classe.

NAVIGATION A VAPEUR SUR MER.

La Commission de surveillance des bateaux à vapeur qui naviguent sur mer, établie à Dunkerque conformément au décret du 1^{er} février 1893, est composée comme suit :

MM. Barbé, ✱, *Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, Président*; Perrier, *Ingénieur des Ponts et Chaussées, Secrétaire*; Labaussois, *Ingénieur des Ponts et Chaussées*; Hamelin, *capitaine de port*; Terquem, ✱, *Professeur d'hydrographie en retraite*; J. Nissen, ✱, *Commissaire de l'inscription maritime à Dunkerque*; N. Nissen, ✱, *Commissaire de l'inscription maritime, à Gravelines*; Freed, ✱, *ancien lieutenant de vaisseau, directeur du service du pilotage*; E. Lutzer, *ancien constructeur mécanicien*; Dulard, *professeur d'hydrographie*; E. Haeuw, *Conducteur principal des Ponts et Chaussées, Membres*.

Service des voies navigables du Nord et du Pas-de-Calais.

DIRECTION DU SERVICE. — *Ingénieur en chef*, M. La Rivière, O ✱, r. de Puebla, 10; bureaux : place Simon Volland, 7, (porte de Paris) à Lille; *Chef de bureau* : M. Certain, *agent de la statistique*, bd. Papin, 7, à Lille. — *Conducteur de 3^e classe* : M. Gaillard, place Simon Volland, 7, à Lille. — *Conducteur de 4^e classe* : M. Lesage, à La Madeleine. — *Commis de 1^{re} classe* : M. Héquet, r. Belle-Vue, 36, à Lille. — *Commis de 4^e classe* : MM. Sarels, r. du Molinet, 80, à Lille; Roger, Avenue des Lilas, 36, à Lille; Dubois, r. des Coquelets, 10, à Lille et Cuir, r. Descartes, 15, à Lille.

1^{er} ARRONDISSEMENT : LILLE. — Canal d'Aire, canal de la Deûle (entre Bauvin et Deùlémont), canal de Roubaix et embranchement sur Tourcoing, canaux de l'arrondissement d'Hazebrouck, rivières de la Lys et de la Lawe. — *Ingénieur ordinaire* : M. Lœwy, r. Jean-Bart, 45, à Lille. — *Conducteur principal* : M. Wackernie, à Merville. — *Conducteur de 1^{re} classe* : M. Renault, rue Jean-Bart, 45, à Lille. — *Conducteurs de 2^e classe* : MM. Bourel, r. Jacquemars-Gielée, 55 bis, à

Lille; Le Noan, Bd de la Liberté, 2, à Lille. — *Conducteur de 3^e classe* : M. De Bergh, r. André, 9, à Lille. — *Conducteurs de 4^e classe* : MM. Savary, Onésime, r. Jean-Bart, 40, à Lille; Magniez, à Armentières. — *Commis faisant fonctions de conducteur* : M. Bouché, r. Jacquemars-Giélée, 62, à Lille. — *Commis de 1^{re} classe* : MM. Leferre, r. de la Barre, 25, à Lille; Auber, à Béthune. — *Commis de 3^e classe* : MM. Coyaux, r. Chevreul, 18, à Lille; Commarieu, r. Pierre-Légrand, impasse St-Georges, 3, à Lille. — *Commis de 4^e classe* : MM. Hugot, r. Jean-Bart, 45, à Lille; Mils, à Armentières; Delaine, à La Madeleine; *Commis stagiaire* : M. Leleu.

2^e ARRONDISSEMENT : DOUAI. — Canal de la Deûle (entre Douai et Bauvin), canal de Lens, canal de la Sensée, Scarpe supérieure, Scarpe moyenne, Scarpe inférieure, dérivation de la Scarpe autour de Douai. — *Ingénieur ordinaire* : M. Bourgeois, à Douai. — *Conducteur principal* : M. Larivière, à Douai. — *Conducteurs de 1^{re} classe* : MM. Muylaert et Quarré, à Douai. — *Conducteur de 2^e classe* : M. Savary, Honoré, à Courrières. — *Conducteurs de 3^e classe* : MM. Boulogne et Bonnetty, à Douai. — *Conducteurs de 4^e classe* : MM. Defer et Artisien, à Douai. — *Commis principal* : M. Devrez, à Douai. — *Commis de 2^e classe* : MM. Caby et Gouy, à Douai. — *Commis de 4^e classe* : MM. Poncet et Lefebvre, à Douai. — *Agent de la statistique* : M. Mezand, à Douai.

3^e ARRONDISSEMENT : DUNKERQUE. — Canal de Bergues, canal de Bourbourg canaux de la Haute et de la Basse Colme, canal de Furnes. — *Ingénieur ordinaire* : M. Perrier, à Dunkerque. — *Conducteur principal* : M. Carouille, à Dunkerque. — *Conducteur de 1^{re} classe* : M. Durier à Dunkerque. — *Conducteur de 3^e classe* : M. Pesin, à Dunkerque. — *Commis de 1^{re} classe* : MM. Lefebvre et Houcke à Dunkerque.

4^e ARRONDISSEMENT : DUNKERQUE. — Canal de Neuffossé, rivière d'Aa. — *Ingénieur ordinaire* : N....., à Dunkerque. — *Conducteur de 1^{re} classe* : M. Mesnage, à St-Omer. — *Conducteur de 2^e classe* : M. Bouclet, à St-Omer. — *Conducteur de 4^e classe* : M. Debaecker, à Dunkerque. — *Commis principal* : M. Légrand, à Dunkerque. — *Commis de 1^{re} classe* : M. Machin, à St-Omer. — *Agent de la Statistique* : M. Leclercq, à Dunkerque.

5^e ARRONDISSEMENT : CALAIS. — Canaux du Calais. — *Ingénieur ordinaire* : M. Bodin, à Calais. — *Conducteur principal* : M. Lisse, à Calais. — *Conducteur de 2^e classe* : M. Pezron, à Calais. — *Commis de 2^e classe* : M. Hamille, Calais. — *Commis de 4^e classe* : M. Walle, à Calais.

6^e ARRONDISSEMENT : ARRAS. — Scarpe Supérieure, — *Ingénieur ordinaire* : M. Masson, à Arras. — *Conducteur de 1^{re} classe* : M. Quarré, à Douai.

Service spécial de la navigation entre la Belgique et Paris.

Ingénieur en chef : M. Derome, ✱, à Compiègne.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. — Canal de Mons à Condé, Escaut du Pont-Malin à la frontière belge, Sambre française canalisée. — *Ingénieur ordinaire* : M. Lefebvre, à Valenciennes ; — *Conducteurs principaux* : MM. Odet, à Condé-sur-Escaut et Chomer, à Valenciennes. — *Conducteurs de 1^{re} classe* : MM. Thoury, à Valenciennes et Olivier, à Maubeuge ; — *Conducteur de 3^e classe* : M. Nanin, à Berlaimont ; — *Commis de 1^{re} classe* : M. Carion, à Valenciennes ; — *Commis de 2^e classe* : M. Marle et J. Latreille, à Valenciennes ; — *Commis de 3^e classe* : MM. W. Latreille et Goursault, à Valenciennes.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. — Escaut, de Cambrai au Pont-Malin, et canal de Saint-Quentin, de Cambrai à l'écluse du Bosquet. — *Ingénieur ordinaire* : M. Corbeaux, à Cambrai. — *Conducteurs principaux* : MM. Lallement et Rose, à Cambrai ; — *Conducteur de 2^e classe* : M. Vernier, à Cambrai ; — *Conducteurs de 3^e classe* : MM. Reissig et Gérard, à Cambrai ; *Conducteurs de 4^e classe* : MM. Col et Beaujet, à Cambrai ; *Commis de 1^{re} classe* : MM. Raux, Paul, Bruniaux et Hombert, à Cambrai ; — *Commis de 2^e classe* : M. Cornicille, à Cambrai ; *Commis de 4^e classe* : M. Dormignies, à Cambrai.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-QUENTIN. — Contrôle du canal de jonction de la Sambre et l'Oise. *Ingénieur ordinaire* : M. Naudé, à St-Quentin. *Conducteur de 3^e classe* : M. René, à Saint-Quentin.

NAVIGATION A VAPEUR SUR LES FLEUVES, RIVIÈRES ET CANAUX.

Les commissions de surveillance des bateaux à vapeur qui naviguent sur les fleuves, rivières et canaux, établies à Dunkerque et à Douai, en exécution du décret du 9 avril 1883, sont composées comme il suit :

COMMISSION DE DOUAI. MM. La Rivière, O ✱, Ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Lille, *Président* ; Kuss, ✱, A, Ingénieur en chef des mines, à Douai ; Bourgeois, Ingénieur des Ponts et Chaussées, à Douai ; Gosselin, Ingénieur civil, à Douai, et Lebeau, Ingénieur des ateliers Cail, à Douai, *Membres*. — Potaux, Contrôleur des mines, Lille, *attaché à la Commission*.

COMMISSION DE DUNKERQUE : MM. Barbé, ✱, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, *Président* ; Perrier et Lahaussais, Ingénieurs des Ponts et Chaussées ; Hamelin, Capitaine de port, Terquem, ✱, Professeur d'hydrographie en retraite, et Haeuw Ernest, Conducteur principal des Ponts et Chaussées, *Membres*.

Services spéciaux d'études des canaux de navigation projetés dans le département.

CANAL DU NORD SUR PARIS. — M. La Rivière, O ✱, *Ingénieur en chef*, rue de Puébla, 10, à Lille.

Service spécial d'observations hydrométriques et d'annonce des crues.

Ingénieur en chef : M. La Rivière, O \ast , Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées. rue Puëbla, 10. — *Bureaux* : Place Simon-Vollant, 7, à Lille.

Ingénieurs ordinaires : MM. Lefebvre, à Valenciennes (Bassin de la Sambre et ses affluents. Bassin de l'Escaut et ses affluents, à l'exception de la Scarpe et de la Lys). — Bourgeois, à Douai (Bassin de la Scarpe). — Lœwy, rue Jean-Bart, 45, à Lille (Bassin de la Lys). — Perrier, à Dunkerque (Bassin de l'Yser).

Service de la statistique des mouvements de la navigation intérieure.

Le décret du 17 novembre 1880 a chargé l'administration des ponts et chaussées du service de la statistique des mouvements de la navigation intérieure précédemment confié à l'administration des contributions indirectes.

Ce service est organisé comme il suit sur les voies navigables du département du Nord.

Bureaux de jaugeage. — Bergues, Cambrai, Condé, Douai, Dunkerque, Lille, Maubeuge, Merville, Armentières et St-Omer.

Bureaux de déclaration. — *Aa*, écluse du Guindal; *Canal de Bergues*, écluse de Bergues; *Canal de Bourbourg*, écluse du Jeu de Mail; *La Bourre*, écluses du Grand-Dam et de Merville; *Colme*, écluse de Wattendam; *Deûle*, écluses du fort de Scarpe, de Don, de la Barre et de Deulémont; *Canal de Furnes*, écluses octogones à Dunkerque bureau des douanes de Ghyvelde-route et à Zuydcoote; *Canal d'Hazebrouck*, écluse de la Motte-au-Bois; *Lave*, écluse de la Gorgue.; *Lys*, écluses St-François, de Thiennes et d'Houplines; *Canal de Roubaix*, écluses de Marquette et du Sartel; *Scarpe*, écluses de Courchelettes, du Fort et de Thun; *Canal de la Sensée*, écluses d'Estrées et de Fressies; *Escaut*, écluses de Rodignies, Hergnies, Condé, Fresnes, Notre-Dame à Valenciennes, Denain, Neuville, Iwuy et Cambrai; *Sambre*, écluses de Marpent, Maubeuge, Quartes et Landrecies; *Canal de Saint-Quentin*, écluses de Saint-Waast et du Bosquet.

Bureaux télégraphiques. — *Neuffossé*, écluses des Fontinettes; *Canal d'Aire*, Ecluse d'Aire et bureau du garde-canal à Béthune; *Escaut*, écluses de Gœulzin à Condé, Fohen, Trith, Denain, Iwuy et Cambrai. — *Canal de St-Quentin*, écluses de Bracheux, de Vaucelles et du Bosquet.

SYNDICAT DE LA MARINE DU NORD, A CONDÉ.

Ce syndicat autorisé par arrêté de M. le Préfet du Nord, du 20 septembre 1861, a pour objet de défendre et de soutenir l'industrie des transports par eau dans le nord de la France et en Belgique. — Aux termes des statuts de l'Association, peuvent faire partie du Syndicat les gérants ou délégués des sociétés d'assurances contre les risques de la navigation, les constructeurs de bateaux, les entrepreneurs de transports par eau et de traction de bateaux, les compagnies houillères et les principaux industriels

intéressés à la prospérité de la navigation intérieure dans le nord de la France et en Belgique.

Président d'honneur : M. Alfred Girard, sénateur ; *Président* : M. Raverdy, ✱ ; *Secrétaire-trésorier* : M. Wattiau.

Chemins de Fer.

CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT GÉNÉRAL.

CONTROLE DE L'EXPLOITATION DU NORD ET LIGNES ANNEXES

Le réseau du Nord est divisé en trois arrondissements pour le Contrôle de la Voie et des Bâtiments et en quatre pour le Contrôle de l'Exploitation technique. Presque toutes les lignes du département du Nord dépendent du 3^e arrondissement du contrôle de la voie et des bâtiments et des 3^e et 4^e arrondissements du contrôle de l'exploitation technique.

Le 3^e arrondissement du contrôle de la voie et des bâtiments est formé de l'ensemble des lignes des 3^e et 4^e arrondissements du contrôle de l'exploitation technique.

Le 3^e arrondissement du contrôle de l'exploitation technique (résidence Lille) comprend toutes les lignes de la partie Nord-Ouest du département jusques et y compris la ligne de Douai à Orchies et à la frontière belge vers Bachy. Les lignes situées au Sud-Est de la ligne de Douai à Orchies et à la frontière belge vers Bachy forment le 4^e arrondissement (résidence Valenciennes).

Le service du contrôle de la voie et des bâtiments est chargé de la surveillance de l'entretien et du renouvellement des voies, des barrières, des chemins d'accès des gares, des clôtures des bâtiments des stations ; de l'examen des questions relatives à l'établissement et à l'entretien des passages à niveau, des projets de raccordements particuliers ; il a également dans ses attributions l'examen des questions se rattachant aux servitudes légales des riverains ainsi qu'aux demandes d'autorisation de construire aux abords du chemin de fer. Il donne son avis sur les demandes d'installation sur ou sous la voie de conduites, canalisations, etc... à l'usage des tiers, sur les demandes de gares, ou haltes, etc...

Le service du contrôle de l'exploitation technique est chargé de l'étude des questions concernant l'organisation et la durée du travail des agents du chemin de fer, l'application des règlements relatifs à l'exploitation des voies ferrées, le gardiennage des passages à niveau, les signaux et enclenchements, le matériel roulant (véhicules et machines), les horaires des trains. — Il instruit au point de vue administratif les plaintes inscrites sur les registres des gares, et fournit des avis aux parquets sur les accidents et les contraventions.

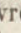
Le service du contrôle de l'exploitation commerciale est chargé de la surveillance de la police des gares et des cours des gares, de l'examen des tarifs, des plaintes relatives aux avaries, retards de livraisons, de taxes, etc... Il donne des avis aux parquets sur les délits de droit commun ; vols, fraudes, fausses déclarations de marchandises.

Directeur du contrôle : M. Pasqueau, ✱ A, Inspecteur général des Ponts et Chaussées, rue de La Tremoille, 6, à Paris. — Bureaux : rue Marbeuf, 9. — *Adjoint au directeur (Travaux neufs)* : M. Pochet, ✱, A, Ingénieur en chef, rue de Phalsbourg, 16, à Paris.


Contrôle de la voie et des bâtiments. — *Ingénieur en chef* : M. Baume, ✱, r. de la Pompe, 21, à Paris.

3^e ARRONDISSEMENT. — *Ingénieur ordinaire* : M. P. Bienvaux,  A, Ingénieur des ponts et chaussées, r. de Bruxelles, 2 ; Bureaux : r. Léon-Gambetta, 233, entrée rue du Marché, à Lille. — *Conducteurs principaux* : MM. D. Mallet,  A, r. Brûle-Maison, 36, à Lille ; Belin, au Quesnoy. — *Conducteur* : M. Balsen, rue des Urbanistes, 11, à Lille. — *Contrôleur-Comptable* : M. Caire, r. d'Artois, 9, à Lille. — *Commis* : MM. Goursault et Lefebvre, à Lille.

Contrôle de l'exploitation technique. — *Ingénieur en chef* : M. Chastellier,  A, r. de Grenelle, 39, Paris.

3^e ARRONDISSEMENT — *Ingénieur ordinaire* : M. Herscher, Ingénieur des mines, r. Brûle-Maison, 110, à Lille. — *Contrôleur-principal des mines* : M. Lefèvre,  A, r. Barthélemy-Delespaul, 111, à Lille. — *Conducteur* : M. Barat, rue Boucher-de-Perthes, 69, à Lille. — *Contrôleur-Comptable* : M. David-Missilié, à Wattignies-lez-Lille. — *Contrôleur du Travail* : M. Jacques, à Amiens. — *Commis* : MM. Dupont, et Delobel, à Lille.

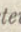
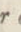
4^e ARRONDISSEMENT. — *Ingénieur ordinaire* : M. Léon, Ingénieur des mines, à Valenciennes. — *Conducteur* : M. Sairaison, à Valenciennes. — *Commis* : M. Dulieu, à Valenciennes.

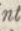
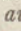
Contrôle de l'exploitation commerciale. — *Contrôleur général* : M. Allary,  A, r. St-Dominique, 6, à Paris. — *Contrôleur-comptable* : M. Lemoine, avenue des Ternes, 36, à Paris.


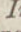
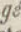
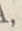
Procès-verbaux. — **Renseignements aux Parquets, etc.** — *Inspecteur principal* : M. Devesly, rue Vavin, 54, à Paris. — *Inspecteurs particuliers* : MM. Lakermance, r. Léopold-Robert, 8, à Paris ; Roger, r. Louis Dulos, 91, à Boulogne-sur-Mer.

Surveillance administrative. — *Commissaires près les chemins de fer dans la traversée du département du Nord* : MM. Duménil, r. de Dunkerque, 105, Deres, r. St-Gabriel, 51 bis, et Arcelin, à Lille ; Deligny, à Valenciennes ; Meissonnier, à Douai ; Boissière, à Dunkerque ; Lepage, à Maubeuge ; Le Bihan, à Armentières ; Lengellé, à Cambrai ; Arragon, à Somain.

SERVICE DES ÉTUDES ET TRAVAUX ET CONTRÔLE DES ÉTUDES ET TRAVAUX DES LIGNES NOUVELLES COMPRIS DANS LE RÉSEAU DU NORD.

Directeur du Contrôle : M. Pasqueau,  A,  A, Inspecteur général des Ponts et Chaussées, r. de la Trémoille, 6 ; Bureaux : r. Marbeuf, 9, Paris.

Adjoint au Directeur : M. Pochet,  A,  A, Ingénieur en chef, r. de Phalsbourg, 16, à Paris.

Contrôle des lignes situées dans le département du Nord. — *Ingénieur en chef* : M. Stoclet,  A,  A,  A, Ingénieur en chef du département, r. Jacquemars-Giellée, 21. — Bureaux à la Préfecture, 3^e étage. — *Chef de bureau* : M. Pigache,  A, Commis de 1^{re} classe, r. du Marché-aux-Bêtes, 21, à Lille.

Contrôle de la construction des lignes de Roubaix à la frontière belge et d'Armentières à Toureoing et Roubaix. — *Ingénieur ordi-*

naire: M. Devos, *, r. des Postes, 20; *Conducteurs principaux*: MM. Barré, r. des Pyramides, 1, à Lille; Bouchez, †, r. du Prieuré, 14, à Fives-Lille.

Contrôle de la construction de la ligne d'Avesnes à Sars-Poteries. — *Ingénieur ordinaire*: M. Corbeaux, à Cambrai; *Agent voyer* ^{ff^{ons}} de *conducteur*: M. Hahault, à Avesnes.

CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT LOCAL ET TRAMWAYS.

Directeur du contrôle: M. Stoclet, *, A, Ingénieur en chef du département, r. Jacquemars-Giélée, 21, à Lille; bureaux: à la Préfecture, 3^e Etage, à Lille. — *Chef de bureau*: M. Pigache, A, Commis de 1^{re} classe, r. du Marché-aux-Bêtes, 21, à Lille.

Contrôle de l'exploitation technique et commerciale, de la surveillance du matériel roulant et de la police de l'exploitation.

M. Léon, Ingénieur des mines, à Valenciennes: *Chemins de fer d'intérêt local de Bapaume à Marcoing, de Bettrechies à Hon, de Maubeuge à Villers-sire-Nicole et de Louches à Cambrai.* — *Tramways de l'arrondissement de Valenciennes, de Fourmies à Wignehies et de St-Amand à Hellemmes-Lille.*

M. Herscher, Ingénieur des mines, à Lille, r. Brûle-Maison, 110: *Tramways de Lille, de Roubaix-Tourcoing, de Dunkerque, de Cambrai à Catillon, d'Armentières à Halluin, de St-Pol-sur-Mer, de Béthune à Estaires, de Rosendaël et de Malo-les-Bains et de Douai (Dorignies) à Aniche.* — *Chemins de fer d'intérêt local de Denain au Câtelet, de Bergues à Hazebrouck avec embranchement sur Hondschoote, de Pont-à-Marcq à Pont-de-la-Deûle et de Marquion à Cambrai.*

Contrôle de la voie et des travaux.

M. Devos, *, Ingénieur des Ponts et Chaussées, r. des Postes, 20, à Lille: *Tramways de Lille, de Roubaix-Tourcoing, de Mouvaux à Comines.*

M. Bourgeois, Ingénieur des Ponts et Chaussées, à Douai: *Tramways de Douai à Aniche.* — *Chemin de fer d'intérêt local de Pont-de-la-Deûle à Pont-à-Marcq et de Douai à Hénin-Liétard.*

M. Perrier, Ingénieur des Ponts et Chaussées, à Dunkerque: *Tramway de Cassel.* — *Chemins de fer d'intérêt local de Bergues à Hazebrouck avec embranchement sur Hondschoote, d'Hondschoote à Bray-Dunes, de Wormhout à Esquelbecq.*

M. Lefebvre, Ingénieur des Ponts et Chaussées, à Valenciennes: *Chemins de fer d'intérêt local de Solesmes à Avesnes, de Bettrechies à Hon-Hergnies et à Bapaui, de Maubeuge à Villers, de Mairieux à Gognies-Chaussée, d'Aulnoye à Pont-sur-Sambre.* — *Tramways de Valenciennes à Denain et à Condé, de Bon-Secours à Hergnies.*

M. Corbeaux, Ingénieur des Ponts et Chaussées, à Cambrai: *Tramways de Cambrai à Catillon.* — *Chemins de fer d'intérêt local de Bapaume à Marcoing, de Denain au Câtelet, de Solesmes à Quiéty vers Caudry, d'Haspres à Solesmes, de Louches à Cambrai et de Marquion à Cambrai.*

M. Leroy, Agent voyer d'arrondissement, ^{ff^{ons}} d'Ingénieur à Dunkerque: *Tramways de Dunkerque, de Malo, de Rosendaël et de St-Pol.*

M. Sénéchal, Agent voyer d'arrondissement, faisant fonctions d'Ingénieur à Hazebrouck : *Tramways de Béthune à Estaires, d'Estaires à Bailloul.* — *Chemin de fer de Merville à Hazebrouck.*

M. Dubois, Agent voyer d'arrondissement faisant fonctions d'Ingénieur à Lille : *Tramways d'Armentières à Halluin, et d'Armentières.* — *Chemin de fer de Don à Fromelles.*

M. Jeanjean, Agent voyer d'arrondissement, faisant fonctions d'Ingénieur à Valenciennes : *Tramways de Valenciennes à Blanc-Misseron et à St-Amand.*

M. Bodvin, Agent voyer d'arrondissement, faisant fonctions d'Ingénieur à Avesnes : *Tramways de Maubeuge et de Fourmies à Wignehies.*

CORPS DES MINES.

Inspecteur général de la division minéralogique du Nord-Ouest :
M. Lorieux, O \ast , *Inspecteur général des Mines*, r. Galilée, 45, à Paris.

ARRONDISSEMENT MINÉRALOGIQUE DE DOUAI

(Comprenant les départements du Nord et de l'Aisne).

Ingénieur en Chef des Mines : M. Kuss, \ast , O A, à Douai.

Bureau de l'Ingénieur en Chef : M. Bourgin, *Commis des mines.*

SOUS-ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES, comprenant les arrondissements administratifs de Valenciennes, Cambrai, Avesnes et Douai, moins les mines de cet arrondissement.

Ingénieur ordinaire : M. Léon, à Valenciennes. — *Contrôleurs des Mines :* MM. Lenglet, à Valenciennes ; Bizet, à Valenciennes ; Waterlot, à Douai. — *Commis :* MM. Crombez et Goursault, à Valenciennes.

SOUS-ARRONDISSEMENT DE LILLE, comprenant les arrondissements administratifs de Lille, Dunkerque et Hazebrouck, plus les mines de l'arrondissement de Douai).

Ingénieur ordinaire : M. Herscher, r. Brûle-Maison, 110, à Lille. — *Contrôleur principal des Mines :* M. Lefèvre, \ast , r. Barthélémy-Delespaul, 111, à Lille. — *Contrôleurs des Mines :* MM. Potaux, r. de Lens, 35, Claisse, r. Solférino, 32, et Raybaut, r. Masséna, 38, à Lille. — *Commis :* M. Bocquet, r. Brûle-Maison, 110, à Lille.

ÉCOLE DES MAÎTRES-MINEURS DE DOUAI.

L'École des maîtres-mineurs de Douai, instituée par décret du 27 mars 1878, a été établie dans les bâtiments de l'ancienne école normale, 21, rue Victor Hugo, au moyen de subventions fournies par le département du Nord, par celui du Pas-de-Calais, par la ville de Douai et par les sociétés houillères.

Les élèves, tous ouvriers mineurs, sont reçus à la suite d'un concours. Ils sont au nombre de 45 environ ; ils passent deux années à l'École ou dans les mines de la région, où ils complètent leur instruction pratique. Ils sont internes et paient une pension annuelle de 500 fr. Les départements du Nord et du Pas-de-Calais entretiennent chacun un certain nombre de bourses.

L'instruction donnée aux élèves a pour but d'en faire des maîtres-mineurs éclairés et des géomètres ; elle comprend l'arithmétique, la géométrie, la trigonométrie, le lever des plans, l'exploitation des mines,

des notions de physique et de chimie, le dessin des plans d'exploitations souterraines et de modèles de machines.

Les quatre cinquièmes des élèves sortant de l'École avec 65 % du total des points qu'on peut obtenir dans la scolarité sont dispensés de deux années de service militaire. L'année de service obligatoire peut être faite conditionnellement, après l'admission à l'École, ou après la première année d'études. (Lois des 15 juillet 1889 et 11 juillet 1892 sur le recrutement de l'armée et décret du 25 novembre 1889)

Les trois premiers élèves de l'École peuvent, à leur sortie, être nommés à l'emploi de contrôleur des mines. (Décret du 2 janvier 1883).

Tous les élèves diplômés peuvent être nommés commis des Ponts et Chaussées ou des Mines sans avoir à subir de nouvel examen. (Décret du 3 janvier 1894).

Directeur : M. Kuss, \star , \odot A, Ingénieur en chef des Mines. — *Professeurs* : MM. Maris, Cambessédès et Waterlot, Contrôleurs des Mines. — *Maître surveillant* : M. Massa, \odot M. — *Econome* : M. Waterlot, Contrôleur des Mines.

SERVICE DES POUDRES ET SALPÊTRES.

Le service des Poudres et Salpêtres est rattaché par la loi du 13 mars 1875 au Ministère de la guerre, ou il forme la 6^e Direction. Conformément à l'article 11 de cette loi, la direction de la fabrication des poudres et autres matières explosibles monopolisées par la loi du 13 fructidor an V est confiée à un corps spécial d'ingénieurs, se recrutant directement à l'École Polytechnique sous le nom d'ingénieurs des Poudres et Salpêtres.

Le service des Poudres et Salpêtres compte actuellement, en outre du Laboratoire central sis à Paris, onze poudreries : (St Ponce, Vonges, St-Chamas, Toulouse, St-Médard, Angoulême, Le Ripault, le Pont de Buis, Le Moulin-Blanc, Esquerdes, Sevrans-Livry); trois raffineries de salpêtre (Lille, Bordeaux, Marseille); une raffinerie de soufre (Marseille); une fabrique d'éther (Bordeaux).

Directeur du service : M. Lambert, \odot \star , Inspecteur général des Poudres et Salpêtres, à Paris.

Raffinerie nationale de salpêtre de Lille.

Directeur : M. Messier, \odot \star , Ingénieur en chef des Poudres et Salpêtres, à la Raffinerie, cour des Bourloires, 5, Lille.

Agent comptable en matières et deniers : M. Chopot, \odot M. — *Chef raffineur* : M. Camelin.

ARCHITECTES DÉPARTEMENTAUX D'ARRONDISSEMENT.

A Avesnes : M. A. Depasse. — A Cambrai : MM. Lallemand (*intérimaire*) et Fortier. — A Douai : M. Duforest. — A Dunkerque : M. Van Moé. — A Hazebrouck : M. Vandembulcke. — A Lille : M. Cannissié, r. Solérino, 249. — A Valenciennes : M. Lemaire

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES BATIMENTS CIVILS.

Cette Commission, organisée par un arrêté préfectoral du 6 janvier 1853, est chargée de l'examen des projets de travaux présentés dans l'intérêt du département, des communes ou des établissements publics, ainsi que des plans dressés pour l'alignement des rues des villes. Elle donne son avis sur la convenance des travaux au point de vue de la destination des édifices à construire ou à approprier, sur la composition des projets sous le double

rapport de l'art et du goût et en ce qui concerne la solidité des constructions, le choix des matériaux, la bonne et exacte rédaction des devis et détails. Elle donne également son avis sur les plans d'alignement renvoyés à son examen.

Membres de la Commission. — MM. le Préfet, *Président*; Mourcou, architecte, r. Manuel, 103, à Lille, *Vice-Président*; C. Bateur, *, O I, architecte, r. Jean-Sans-Peur, 9, à Lille, *Secrétaire*; Batigny, *, O A, architecte du Gouvernement, r. Patou, 45, à Lille; Bienvaux, O A, ingénieur des Ponts et Chaussées, r. de Bruxelles, 2, à Lille; Contamine, architecte, r. Tenremonde, 11, à Lille; Devos, *, Ingénieur des Ponts et Chaussées, r. des Postes, 20, à Lille; Dubuisson, O I, architecte, r. des Stations, 95, à Lille; Hannotin, O A, architecte, r. André, 15, à Lille; H. Lecocq, O T, chef de la division des travaux publics à la Préfecture, r. Inkermann, 9, à Lille; Ronnelle, O A, conseiller général, architecte à Cambrai; Stoclet, *, O A, *, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, agent voyer en chef du département; Thiébeau, architecte, bd. Gambetta, 19-21, à Roubaix; Vandenbergh, O I, architecte, bd. de la Liberté, 46, à Lille; l'inspecteur d'académie, directeur départemental de l'enseignement primaire; et les architectes départementaux.

Architectes qui demandent à être admis au nombre des architectes des communes et des établissements publics. — Examens à subir.

Programme adopté par la Commission des Bâtimens civils dans sa séance du 21 avril 1874.

Le postulant doit : 1° Produire des certificats des différens professeurs ou chefs d'écoles qui ont dirigé les études du candidat ; — 2° Présenter tous les dessins qu'il possède et qu'il a exécutés, soit pour ses études, soit pour diriger des travaux ; — 3° Subir des examens sur les mathématiques, extraction des racines, proportions, progressions, emploi des tables de logarithmes, mesures de toutes les surfaces et volumes ; géométrie descriptive complète et ses applications en ce qui touche aux bâtimens, et notamment la coupe des pierres ; statique, (*stabilité*), élémens de perspective, etc. . . . Puis faire ses preuves sur la connaissance des matériaux et leur emploi et y ajouter les formules de résistance desdits matériaux ; 4° subir un examen sur les lois des bâtimens, mitoyenneté, vues, surcharges, responsabilité de l'architecte, etc. ; — 5° Rédiger un devis avec cahier des charges, règlement de compte et y joindre des élémens de sous-détails de prix ; 6° Rédiger un mémoire ou rapport sur un sujet donné ; — 7° Démontrer qu'il connaît les élémens de chauffage, de ventilation et d'hygiène ; — 8° Composer un projet sur esquisse, d'après un programme donné par la Commission des bâtimens civils. (Cette esquisse est faite en un jour dans une des salles de la Préfecture et le candidat, pendant qu'il se livre à cette étude, n'aura de communication avec personne) ; — 9° Faire preuve de connaissances pratiques, savoir : (a) nivellement, arpentage, levé des plans, etc. ; (b) fondations sur des sols de différentes résistances, sables mouvans, tourbe, etc. ; assemblage de charpente en bois et fer, etc. — La question d'art sera jugée d'après les études et l'esquisse faite à la Préfecture. On peut en outre demander l'exécution d'un dessin de détail à une grande échelle.

ARCHITECTES

ADMIS, PAR ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX, A PRÉSENTER DES PROJETS ET A DIRIGER DES TRAVAUX POUR LES COMMUNES, HOSPICES ET AUTRES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DU DÉPARTEMENT DU NORD.

DATE de L'ADMISSION.	NOMS.	RÉSIDENCES.	DATE de L'ADMISSION.	NOMS.	RÉSIDENCES.
4847. 4 août..	L. Dutoquet. †	Hasnon.	"	H.-J.-E. Salomez..	Lille.
" 17 août..	J.-B. Cordonnier..	Haubourdin.	" 14 déc...	F.-P.-J. Nieuwiarts.	Haubourdin.
4854. 22 nov..	E. Dusart, † A...	Valenciennes.	4883. 43 mars.	O. Mabillo.....	Tourcoing.
4852. 11 mai..	A. Mourcou.....	Lille.	" 49 juill..	G. Defretin.....	Haubourdin.
4854. 20 janv..	E. Vandenberghe †	Lille.	" 20 juill..	D.-J. Dehaene....	Tourcoing.
" 31 mars.	A. Normant.....	Lille.	" 7 août..	L. Meurillon.....	Lille.
4856. 24 mars.	F. Deregnaucourt..	Roubaix.	4886. 4 mai..	L. Legrand.....	Hautmont.
" 8 octob.	L. Gilquin.....	Lille.	4887. 30 avril.	J.-B. Maillard....	Tourcoing.
4859. 9 juill..	Wissocq.....	Bourbourg.	" 30 juin..	E. Robaut.....	Douai.
" 24 nov..	Pépe † A.....	Douai.	4888. 49 janv..	E. Lemaire.....	Valenciennes.
4860. 22 mai..	Barbier.....	Hazebrouck.	" 6 févr..	D. Ghesquier.....	Lille.
4862. 28 mai..	A. Newnham.....	Lille.	" 3 nov... T. Coliez.....	Roubaix.	
4865. 49 avril..	A. Dubuisson † I	Lille.	4890. 8 mars.	J. Morel.....	Dunkerque.
4867. 4 sept..	Tenière.....	Cambrai.	" 18 août..	L. Hainez, † A...	Lille.
4868. 16 mars.	C. Deperne.....	Lille.	" 49 octob.	C. Bequart.....	Quesnoy-s-D.
" 42 juin...	O. Cockenpot....	Lille.	" 31 octob.	R. Sauvage.....	Lille.
" 6 juill..	Pennequin.....	Lille.	" 17 nov... F. Delemer.....	Lille.	
" 3 octob.	Lallemant.....	Cambrai.	"	E. Duforest.....	Douai.
" 10 déc...	O. Fiévet.....	Avesnes.	" 5 déc... A. Bouvy.....	Roubaix.	
4869. 42 mai..	L. Croin.....	Tourcoing.	4891. 1 ^{er} déc...	J. Oyer.....	Lambersart.
" 29 mai..	Lajoie.....	Anzin.	4892. 5 janv..	A. Sarrazin.....	Lille.
" 4 juin..	C. Boivin, †	Lille.	" 4 ^{er} août..	A. Gontier.....	Dunkerque.
" 41 nov...	Dautel.....	Valenciennes.	" 27 sept..	V. Mollet.....	Lille.
4870. 15 juin..	Dupire, † A.....	Lille.	4893. 5 octob.	G.-E. Dupont....	Valenciennes.
4874. 27 sept..	Van Moë.....	Dunkerque.	" 7 nov... E. Leignel.....	Bouchain.	
4872. 1 ^{er} févr..	C. Batteur, † I	Lille.	4894. 20 mars.	Fortier.....	Cambrai.
" 7 juill..	J. Lecocq † A...	Dunkerque.	"	Verdez.....	Cambrai.
" 6 août..	D. Nicole.....	Haubourdin.	" 2 août..	Cavé.....	Cambrai.
4873. août..	F. Roussel, † A...	Cambrai.	" 26 octob.	Behaudt.....	Lille.
4875. 30 mars.	Peckre.....	Lille.	"	Depasse.....	Avesnes.
" 5 octob.	H. Cannissié....	Lille.	" 44 déc... Six.....	Lille.	
" 23 nov..	A. Hannotin, † A.	Lille.	" 24 déc.. Sonntag.....	Anzin.	
4876. 23 févr..	L. Leblan.....	Tourcoing.	4895. 14 juill..	Baert.....	Lille.
4877. 9 juin..	Vandenbulcke....	Hazebrouck.	4896. 44 janv.	Santerre.....	Lille.
" 14 juin..	G. Goris.....	Haubourdin.	"	Guelton.....	Lille.
4878. 47 mai..	H. Boudin.....	Lambersart.	" 13 octob.	Cherier, fils....	St-Quentin.
4879. 5 avril..	P. Destombes †	Roubaix.	"	Dusart, fils.....	Valenciennes.
" 30 avril..	Delvigne.....	Cambrai.	4897. 8 mars...	Honoré Marc.....	Paris.
" 4 ^{er} mai..	E. Thibeau.....	Roubaix.	" 23 »	Vilain.....	Lille.
" 4 ^{er} sept..	Neuillies fils, † A.	Manbeuge.	4898. 24 octob.	Van den Brœck..	Bergues.
4880. 23 mars.	A. Contamine....	Lille.	4899. 43 mars..	Noblée.....	Tourcoing.
" 17 nov... E. Pilette.....	Armentières.	" 27 »	Potier.....	Malo-les-Bains	
" 21 déc... L. Barbotin.....	Roubaix.	" 40 mai..	Henne.....	Douai.	
4882. 6 mars.	J. Lafitte.....	Fourmies.	" 5 juin..	Devred.....	Douai.
" 7 juin..	L. Cordonnier † A-†	Lille.	" 6 juil..	Balzac.....	Tourcoing.
"	A. Liagre.....	Lille.	" 40 juillet.	Bourgeois.....	Tourcoing.
" 48 août..	E. Deleury.....	Lille.	" 14 nov... Guilluy.....	Douai.	
4882. 48 août..	J.-G.-V. Foucart..	Paris.	" 27 »	Vandenbeusch...	Lille.

DÉBITS DE TABAC.

Commission centrale instituée par décret du 28 Novembre 1873, auprès du Ministre des Finances, pour établir les listes des candidatures aux débits de tabac.

Président : M. Fave, sénateur; *Membres* : MM. Hugot, sénateur, Farjon, député; Pierre Laroze, député; Roussel, conseiller d'Etat; Flourens, conseiller d'Etat; Boutin, conseiller d'Etat, Directeur général de la Caisse des Dépôts et Consignations; Delattour, O *, I, conseiller d'Etat, Directeur Général des Contributions indirectes; Fernand Faure, conseiller d'Etat, Directeur général de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre; *Secrétaire* : M. Trélat, maître des requêtes au Conseil d'Etat; *Secrétaire-Adjoint* : M. G. Ginisty, Chef de Bureau au Cabinet du ministre des Finances.

Membres adjoints comme rapporteurs à la Commission : MM. Delesseux, auditeur de 1^{re} classe au Conseil d'Etat; Imbart de la Tour, auditeur de 1^{re} classe au Conseil d'Etat; Tirmann, auditeur de 2^e classe au Conseil d'Etat; Paul Couillaut, auditeur de 2^e classe au Conseil d'Etat; de Kératry, auditeur à la Cour des Comptes; Chotard, auditeur à la Cour des Comptes.

Commission instituée en exécution du décret du 17 Mars 1874, pour le classement des demandes de débits de tabac de 2^e catégorie c'est-à-dire dont le produit est inférieur à mille francs.

Président : M. le Préfet du Nord; *Membres* : MM. Duriez, conseiller général; Godefroy, A, Conseiller de Préfecture; Rebreyend, *, A, Directeur des Contributions directes; Curmer, *, Directeur des Contributions indirectes.

ADMINISTRATIONS DES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER ET DE TRAMWAYS.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU NORD.

(Siège social : rue de Dunkerque, 48, à Paris).

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — MM. le baron Alphonse de Rothschild, C *, C †, *Président*; Gaston Griolet, O *, C †, *Vice-président*; le baron Gustave de Rothschild, *; le duc de Mouchy, *; le comte Pillet-Will, *; le comte A. de Germiny, O *; le baron Alfred de Rothschild; Joseph Hottinguer, *; André de Waru, *; E. Baudelot, O *; Lord Rothschild; Adolphe Vernes, *; Omer Vallon, *; Edouard Agache, *; le baron Arthur de Rothschild, *; Mariolle-Pinguet, O *; Hippolyte Adam; le baron Léon Lambert, O *; Richemond, C *, Julien Lagache, *; le baron Edouard de Rothschild; Alfred Petyt, *; Alfred Seydoux, *; Frédéric Poiret; Georges Masson, C *; Albert Dehaynin.

COMITÉ DE DIRECTION. — MM. le baron Alph. de Rothschild, C *, C †, *Président*; Griolet, O *, C †, *Vice-Président*; de Waru, *; Vallon, *; Hottinguer, *; le baron Edeuard de Rothschild.

ADMINISTRATION CENTRALE. — MM. Lacan, I, †, *Secrétaire de la Compagnie*; Ramond de la Croisette, *, *Chef du Contentieux et du Domaine*; Jourdan, *Inspecteur général des Comptabilités*; Dupré,

Chef de la Comptabilité centrale; Camus, Chef du service des vitres; Binay, Caissier central.

EXPLOITATION. — MM. Albert Sartiaux, C \otimes , \odot A, \ddagger , Ingénieur en chef des ponts et chaussées, *Chef de l'exploitation; Piéron, O \otimes , Ingénieur en chef des ponts et chaussées, Ingénieur en chef des services actifs; M. Paul Javary, \odot A, Ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, Ingénieur attaché au Service central de l'Exploitation.*

Inspection principale de Lille. — **INSPECTEUR PRINCIPAL :** M. Pellarin, \odot A, rue Puebla, 26; — **INSPECTEURS :** MM. Morin, rue de Valmy, 13; Chambelin, gare de Lille, *Adjoints à l'Inspecteur principal; Allantaz, rue Nationale, 152; Rivalland, rue du Grand-Balcon, à Fives; Guesle, à Hazebrouck; Rollin, à Orchies.* — **SOUS-INSPECTEURS :** MM. Rondelle, à la gare de Lille Saint-Sauveur; Garfunkel, à Tourcoing; de Baillhache, à Armentières; — **ATTACHÉS A L'EXPLOITATION :** MM. Bruillard, rue Nationale, 109; Chardot, rue Nationale, 18. — **INSPECTEURS DES SERVICES ÉLECTRIQUES :** MM. Pennefier, rue Jean Bart, 66, et Debionne, rue des Fossés, 10; — **SERVICES DE L'ÉCLAIRAGE ET DU CHAUFFAGE :** M. Gros, *Inspecteur, rue de Belle-Vue, à Fives.*

BUREAUX DE L'INSPECTION PRINCIPALE. — *Chef: M. Ladon, gare de Lille; — Sous-Chef: M. Godefroy, rue du Magasin, 2; — Employé principal: M. Lixon, r. Lepelletier, 15.*

MATÉRIEL. — MM. Du Bousquet, O \otimes , \ddagger , *Ingénieur en chef du matériel et de la Traction; de Fonbonne, \otimes , Ingénieur principal de la Traction; Keromnès, \otimes , Ingénieur principal des ateliers de machines de la Chapelle et d'Hellemmes; Asselin, Ingénieur de la Traction, à Fives; Bonnin, Ingénieur des ateliers de machines, à Hellemmes.*

MATÉRIEL ROULANT. — MM. Petiet, *Ingénieur principal du Matériel roulant, à Paris; Wéry, Ingénieur des ateliers du Matériel roulant, à Hellemmes.*

TRAVAUX ET SURVEILLANCE. — MM. Vainet, O \otimes , *Ingénieur en chef des ponts et chaussées, Ingénieur en chef des travaux et de la surveillance, à Paris; Agnellet, \otimes , Ingénieur en chef des ponts et chaussées, Ingénieur en chef des études, du matériel des voies et des bâtiments; Lefebvre, \otimes , Ingénieur en chef des ponts et chaussées, Ingénieur en chef de l'entretien, à Paris; Billot, Ingénieur de la voie, à Lille; Debusschère, Ingénieur de la voie, à Valenciennes.*

TRAVAUX NEUFS. — MM. Vainet, O \otimes , *Ingénieur en chef des ponts et chaussées, chargé du service; Lefebvre, \otimes , Ingénieur en chef des ponts et chaussées, Ingénieur en chef de l'entretien; Tettelin, Ingénieur de la voie, à Paris.*

SERVICE DE LA GARE DE LILLE. — *Inspecteur, chef de gare: M. Regnard, à Lille; — Sous-chef de gare principal: M. Marais; — Sous-chefs de gare: MM. Guillot, Allavène et Darnis, à Lille.*

COMPAGNIE DES MINES D'ANZIN.

(Ligne de Somain à Péruwelz.)

Administration : M. François, ✱, *Directeur général des mines d'Anzin* ; M. de Forcade, *Secrétaire général*.

Exploitation : M. Huez, *Chef d'exploitation* ; M. Lambour, *Inspecteur*.

Traction et matériel : M. Darphin, *Ingénieur en chef des travaux du jour* ; M. Charly, *Ingénieur principal du matériel*.

Travaux et surveillance : M. Darphin, *Ingénieur en chef des travaux du jour*.

SOCIÉTÉ ANONYME DES CHEMINS DE FER DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.

(Siège social à Bruges (Belgique). — Ligne d'Hazebrouck à Poperinghe.)

Administrateurs : MM. Henry Vernet, *Président* ; T.-J. Reeves, Francis R. Y. Radcliffe, Camille Janssen, Major Robert Hutchinson Campbell Tufnell.

Directeur-gérant, chef de l'exploitation : M. E. Vanden Bogaerde, ✠, à Bruges.

SOCIÉTÉ DES CHEMINS DE FER DU CAMBRÉSIS.

(Siège social : 15, rue de Flandre, à Cambrai. — Lignes de Cambrai à Catillon et de Denain au Catelet.)

Conseil d'administration : MM. N. . . ., *Administrateur délégué, Président* ; E. Chevalier, H. Chevalier, A. C. ✠, L. Rey, ✱, ✠, G. Bouglé et D^r H. Colin, O ✱, *Administrateurs*.

Chef du service central : M. A. Lacaille. — *Secrétaire de la Compagnie* : M. A. Richard.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER D'ACHIEZ A BAPAUME.

(Siège social : 18, rue de Dunkerque, à Paris. — Ligne de Bapaume à Marcoing.)

Conseil d'administration : MM. le marquis d'Havrincourt, *Président* ; Delorme, *Vice-Président* ; Saudemont, *Secrétaire* ; Crété, Goubet, Théry, Bonnevalet, Anatole Lagnier, Jules Gardel, *Administrateurs*.

Directeur de l'exploitation : M. Emile Level, O ✱, *Administrateur, délégué à la direction de la Compagnie*, Bd. Péreire, 100, à Paris.

SOCIÉTÉ DES CHEMINS DE FER ÉCONOMIQUES DU NORD.

(Siège social : rue Kléber, 57, à Anzin. — Administration : 8, rue Auber, à Paris.)

Conseil d'administration : MM. Edmond Caze, à Paris, *Président* ; Arthur du Roy de Blicquy, O ✱, O ✠, à Bruxelles ; de Tavernier, ✱, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Paris* ; N. . . ., *administrateurs* ; Edouard Empain, ✱, *Administrateur délégué, à Paris*.

Directeur de la Compagnie : M. V. Mestreit, r. Kléber, 57, à Anzin.

Commissaires censeurs : MM. Delhayé et Terlinden.

TRAMWAYS DU RÉSEAU DE VALENCIENNES. — *Ingénieur de l'exploitation* : M. B. Guillaume, à Anzin.

TRAMWAY D'ARMENTIÈRES A HALLUIN. — *Sous-chef de l'exploitation* : M. Talmant, à Houplines.

TRAMWAY DE ST-AMAND A HELLEMES-LILLE. — *Sous-chef de l'exploitation* : M. Lacroix, à Lecelles.

CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT LOCAL DU GROUPE DU SUD. — *Ingénieur de la construction* : M. A. Genet, à Anzin.

CHEMIN DE FER D'INTÉRÊT LOCAL DE LOURCHES A CAMBRAI. — *Ingénieur de la construction* : M. A. Genet, à Anzin.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DES FLANDRES.

(*Siège social* : 18, rue de Dunkerque, à Paris. — Ligne de Bergues à Hazebrouck et à Hondschoote.)

Conseil d'Administration : MM. Boudenoot, député, bd. St-Germain, 197, à Paris, *Président* ; Georges Graux, r. Blanche, 4, à Paris ; Paul Itasse, 7, avenue des Tilleuls, villa Montmorency, Paris-Auteuil ; Henri Vergé, 42, avenue Gabriel, à Paris ; Dupriez (Constant), *Ingénieur-directeur de la C^{ie} du chemin de fer de Hermes à Beaumont, à Neuilly-en-Thelle (Oise), Administrateurs.* — *Commissaires des Comptes* : MM. Outters et Bisset.

Directeur de l'exploitation : M. Emile Level, O[✽], Bd. Péreire, 100, à Paris ; *Ingénieur* : M. Duviquet, à Paris ; *Inspecteur* : M. Riquez, à Rexpoëde.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE MAUBEUGE A VILLERS-SIRE-NICOLE

(*Siège social* : 48, rue de Dunkerque, à Paris).

Conseil d'administration : MM. Gustave Derville, A, Maire de Villers-Cotterêts, *Président* ; Paul Itasse, propriétaire, villa Montmorency, 7, avenue des Tilleuls, à Paris-Auteuil, *Administrateur délégué* ; Ch. Manière, avenue Malakoff, 45, à Paris ; Henri Martin, fondateur, r. d'Isle, à Saint-Quentin, *Administrateurs.* — *Commissaire des comptes* : M. Octave Thouvenin, à Pierrefonds (Oise).

Directeur de l'exploitation : M. Emile Level, O[✽], Bd. Péreire, 100, à Paris ; *Ingénieur* : M. Duviquet, à Paris ; *Inspecteur* : M. Cantrel, à Villers-sire-Nicole.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE BETTRECHIES A HON

AVEC EMBRANCHEMENT SUR BAVAL.

(*Siège social* : 48, rue de Dunkerque, à Paris).

Conseil d'administration : MM. Gustave Derville, A, maire de Villers-Cotterêts, *Président* ; Paul Itasse, propriétaire, villa Montmorency, 7, avenue des Tilleuls, à Paris-Auteuil, *Administrateur délégué* ; Ch. Manière, avenue Malakoff, 45, à Paris ; Henri Martin, fondateur, r. d'Isle, à Saint-Quentin, *Administrateurs.* — *Commissaire des comptes* : M. Octave Thouvenin, à Pierrefonds (Oise).

Chef de l'exploitation : M. Plocq, ✽, à Arras.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE PONT-DE-LA-DEULE A PONT-A-MARCO.

(*Siège social* : 48, rue de Dunkerque, à Paris).

Conseil d'administration : MM. Gustave Derville, A, maire de Villers-Cotterêts, *Président* ; Paul Itasse, propriétaire, villa Montmorency, 7, avenue des Tilleuls, à Paris-Auteuil, *Administrateur délégué* ; Ch. Manière, avenue Malakoff, 45, à Paris ; Henri Martin, fondateur, r. d'Isle, à Saint-Quentin, *Administrateurs.* — *Commissaire des comptes* : M. Octave Thouvenin, à Pierrefonds (Oise).

Chef de l'exploitation : M. Plocq, ✽, à Arras.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DU DÉPARTEMENT DU NORD.

(Siège social : à Lille, 2, rue Auber. — Siège administratif : à Paris, 8, rue Auber. — Réseau des tramways de Lille).

Conseil d'administration : MM. Bastid, *Président* ; Edouard Empain, *, Victor Mestreit, *Administrateurs délégués* ; Edmond Caze, Poidatz, Baillot, *Administrateurs*.

Exploitation générale à Lille, bureaux, 2, r. Auber. — *Directeur* : M. Osswalt ; *Chef comptable* : M. J. Cambien-D'Hont ; *Caissier* : M. Pellette.

Bureaux de la Traction à vapeur : 235, r. du Fg-de-Roubaix. — M. Foucart, *Ingénieur de l'exploitation*.

COMPAGNIE NOUVELLE DES TRAMWAYS DE ROUBAIX ET TOURCOING.

(Siège social : à Roubaix, 453, Grande-Rue. — Siège administratif : à Paris, 3, rue Lafayette).

Conseil d'administration : MM. Désiré d'Estouvelles, C *, directeur honoraire au Ministère de la Guerre, Avenue Niel, 28, Paris, *Président* ; J. Plasse, rue Lafayette, 118, Paris ; Alfred Joubert, Avenue de Messine, 4, Paris ; A. Galicier, rue du 4 Septembre, 12, Paris, *Administrateurs* ; Emile Francq, bd. Haussmann, 119, Paris, *Délégué du Conseil d'administration*.

Commissaire des comptes : M Jules Ligney, propriétaire à Paris.

Services de l'Exploitation à Roubaix, dépôt du *Laboureur* : M. G. Duez, *Ingénieur, chef de l'Exploitation*.

SOCIÉTÉ DES TRAMWAYS DE DUNKERQUE ET EXTENSIONS.

(Siège social à Malo-les-Bains). — Réseau des tramways de Dunkerque.)

Conseil d'administration : MM. Spilliaerdt-Caymax, propriétaire, rue Royale, 171, à Bruxelles, *Président* ; Chapel, industriel, rue de Russie, 45, à Bruxelles ; Jean Morel, architecte, à Dunkerque, *Administrateurs*.

Commissaire des comptes : M. Louis Winnaert, inspecteur des Douanes, à Dieppe.

Directeur de l'exploitation : M. Lessent, à Malo-les-Bains.

SOCIÉTÉ ANONYME DU TRAMWAY DE SAINT-POL-SUR-MER A DUNKERQUE ET EXTENSIONS.

(Siège social à St-Pol-sur-Mer).

Conseil d'administration : MM. Davenport, industriel à St-Pol-sur-Mer, *Président* ; Vancauwenberghe, *, maire de St-Pol-sur-Mer ; Ravenez, *, président du Conseil d'administration de la Société anonyme des établissements Decauville aîné, à Petit-Bourg ; Pascal, I, docteur en médecine à St-Pol-sur-Mer ; Frédéric Dewulf, négociant à Dunkerque ; Adolphe Declerck, rentier, à St-Pol-sur-Mer, *Administrateur délégué*.

Commissaires : MM. Degravier et Poidatz. — *Directeur de l'exploitation* : M. Adolphe Declerck, *Administrateur délégué*.

SOCIÉTÉ ANONYME DU TRAMWAY DE FOURMIES A WIGNEHIES.

(Siège social à Fourmies).

Conseil d'administration : MM. Arthur Desprez, négociant à Douai, *Président* ; Léon Delambre, industriel, à Somain, *Adminis-*

trateur délégué : Jules Paquet, ingénieur, fabricant de sucre à Rue (Somme), Émile Savary, ancien notaire, à Douai, François Vincent, constructeur, à Douai, *Administrateurs*.

Directeur de l'exploitation : M. Jules Coget, à Fourmies.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS ÉLECTRIQUES DE DOUAI.

(Siège social à Lyon, rue Grolée, 4. — Tramway de Dorignies à Aniche.)

Conseil d'administration : MM. Léon Hamoir, ✱, ✚, rue du Marquis, 4, à Bruxelles, *Président* : J. Proton de la Chapelle, rue de la République, 33, à Lyon, *Vice-Président* ; J. Brac de la Perrière, rue de la République, 26, à Lyon, *Administrateur-délégué* ; Paul Eymard, pl. de la République, 2, à Lyon ; Camille Soulier, rue de la République, 33, à Lyon, *Administrateurs*.

Ingénieur-Conseil : M. A. Mathieu, rue de la République, 26, à Lyon.

Commissaires de surveillance : MM. Ivan Andras, 50, rue de l'Hôtel de Ville, à Lyon et Emmanuel Bethenod, 32, avenue de Noailles, à Lyon.

Directeur de l'exploitation : M. Auderut, ✚, *Ingénieur*, à Guesnain.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE L'ARTOIS.

(Siège social à Lyon, 20, quai de Retz. — Tramway de Béthune à Estaires.)

Concessionnaire : M. Th. Fresson, 16, boulevard Malesherbes, à Paris.

Conseil d'administration : MM. Alexandre Grammont, à Pont de Cheruy (Isère), *Président* ; Alfred Conclois, à Pont de Chéry (Isère) ; *administrateur* : Th. Fresson, 16, boulevard Malesherbes, à Paris, *Administrateur délégué*.

Commissaires des comptes : MM. Joseph Hermann, 14, quai Perrache, à Lyon ; Louis Deydier, 58, Cours d'Herbouville, à Lyon.

Directeur de l'exploitation : N....., à Béthune.

COMPAGNIE DU

CHEMIN DE FER D'INTÉRÊT LOCAL DE MARQUION A CAMBRAI.

(Siège social à Paris, 48, rue de Dunkerque.)

Conseil d'administration : MM. Gustave Dervillez, MA, maire de Villers-Cotterets, *Président* ; Paul Itasse, propriétaire, villa Montmorency, 7, avenue des Tilleuls, à Paris-Auteuil ; *Administrateur délégué* ; Ch. Manière, 45, avenue Malakoff, à Paris ; Henri Martin, fondeur, rue d'Isle, à St-Quentin, *Administrateurs*.

Commissaire des comptes : M. Octave Thouvenin, à Pierrefonds (Oise).

Ingénieur de la construction : M. Estève, 48, rue de Dunkerque, à Paris.

COMPAGNIE FRANÇAISE DES VOIES FERRÉES ÉCONOMIQUES.

(Siège social à Paris, 3, rue Lafayette. — Tramway de Mouvaux à Comines.)

Conseil d'administration : MM. Emile Françoq, boul. Haussmann, 119, *Président* ; Henry Chavoix, à Villeneuve-Saint-Georges ; Ludovic Eynac, rue de Miromesnil, 86 ; Alfred Joubert, avenue de Messine, 4, *Administrateurs*.

Commissaire des comptes : M. J. Plasse, rue Lafayette, 118, Paris.

Secrétaire général : M. G. Tartary, ingénieur des Arts et Manufactures, rue Lafayette, 3, Paris.

COMPAGNIE DU TRAMWAY DE CASSEL.

(Siège social à Cassel. — Tramway de Cassel à la gare.)

Conseil d'Administration : MM A. Dujardin, constructeur à Lille, *Président* ; René Wackernie, brasseur à Cassel, *Vice-Président* ; Georges Malot, propriétaire à Cassel, *Secrétaire-Trésorier* ; Gustave Savaete, négociant à Cassel ; Jules Dequidt, agriculteur à Cassel ; Auguste De Busschère, Chef de district à Bavinchove ; *Administrateurs*.

Commissaire des comptes : M. Verley-Bollaert, banquier à Lille.

Directeur de l'exploitation : M. André Wackernie, à Bailleul.

COMPAGNIES HOUILLÈRES.

Les Compagnies houillères du département sont celles de :

ANZIN (siège social : Anzin). — M. François, *, *Directeur général*.

ANICHE (siège social : Aniche). — M. Lemay, *Ingénieur-Directeur*.

L'ESCARPELLE (siège social : Flers-en-Escrebieux). — M. Thiry, *Ingénieur-directeur*.

DOUCHY (siège social : Lourches). — M. L. Dombre, *Ingénieur-directeur gérant*.

VICOIGNE-ET-NŒUX [siège social : Nœux (P.-de-C.)]. — M. Agniel, *Agent Général de la Compagnie*.

THIVENCELLES ET FRESNES-MIDI (siège social : Fresnes). — M. O. Piérart, *Directeur*.

AZINCOURT (siège social, Paris, rue de Lafayette, 109). — M. Thorez, *Administrateur délégué*.

CRÉSPIN-NORD (siège social : Quiévrechain). — M. Portier, *Directeur*.

FLINES-LEZ-RACHES (siège social : Douai). — M. Dutreix, *Directeur*.

MARLY (siège social : Lille, rue Nicolas-Leblanc, 9). — M. Duroyon, *Administrateur délégué*.

DÉLÉGUÉS A LA SÉCURITÉ DES OUVRIERS MINEURS.

Une loi du 8 juillet 1890 a institué des délégués à la sécurité des ouvriers mineurs, pour visiter les travaux souterrains des mines, minières ou carrières, dans le but exclusif d'en examiner les conditions de sécurité pour le personnel qui y est occupé et, d'autre part, en cas d'accident, les conditions dans lesquelles cet accident se serait produit.

Conformément aux dispositions de cette loi, les exploitations souterraines du département ont été divisées en 43 circonscriptions élisant un délégué et un délégué suppléant. Le délégué et le délégué suppléant sont, dans chaque circonscription, élus au scrutin de liste pour trois ans, par les ouvriers français travaillant au fond, jouissant de leurs droits politiques et inscrits sur la feuille de la dernière paie effectuée pour la circonscription avant l'arrêté de convocation des électeurs.

On trouvera ci-après la désignation des 43 circonscriptions instituées qui correspondent au champ d'exploitation de la fosse dont elles portent le nom. Les élections ont lieu à la mairie de la commune désignée comme siège de la circonscription par l'arrêté de délimitation.

Compagnie d'Anzin (19 circonscriptions) : Thiers, à Bruai. — Renard N° 1, à Denain. — Roulx, à Escandaïn. — Amaury, à Hergnies. — Chabaud-Latour, à Condé. — La Grange, à Escautpont. — Hérim et d'Arenberg à Hérim. — Casimir Périer, à Fenain. — Dutemple et Réusite, à Valenciennes. — Saint-Marck, à Abseon. — Lambrecht, à Hélesmes.

— Haveluy, à Haveluy. — Vieux-Condé, à Vieux-Condé. — Renard N° 2, à Denain. — Bleuse-Borne, à Bruai. — Audiffret-Pasquier, à Escaudain. — L'Enclos, à Denain. — Blignières, à Denain. — Cuvinot, à Bruai.

Compagnie d'Aniche (7 circonscriptions) : Notre-Dame, à Sinle-Noble. — Dechy, à Dechy. — L'Archevêque, à Aniche. — Saint-Réné, à Guesnain. — Saint-Louis, à Somain. — Gayant et Bernicourt, à Waziers. — Sainte-Marie et Vuillemin, à Auberchicourt.

Compagnie de Douchy (4 circonscriptions) : L'Eclaireur et Désirée, à Roulx. — Saint-Mathieu, à Lourches. — Douchy N° 8, à Douchy. — La Naville, à Lourches.

Compagnie de l'Escarpelle (6 circonscriptions) : Fosse N° 1, à Roost-Warendin. — Fosses N°s 2 et 6, à Raimbeaucourt. — Fosse N° 3, à Flers-en-Escrébieux. — Fosses N°s 4 et 4bis, à Douai. — Fosse N° 5, à Douai. — Fosse N° 7, à Auby.

Compagnie de Vicoigne et Nœux (1 circonscription) : Vicoigne, à Raismes.

Compagnie de Thivencelles et Fresnes-Midi (2 circonscriptions) : Sault, à Fresnes. — Saint-Pierre, à Thivencelles.

Compagnie d'Azincourt (1 circonscription) : Saint-Roch, à Monchecourt.

Compagnie de Crespin-Nord (1 circonscription) : Quiévrechain, à Quiévrechain.

Compagnie de Flines-lez-Raches (1 circonscription) : Saint-Charles, à Flines-lez-Raches.

Compagnie de Marly (1 circonscription) : Saint-Saulve et Petit, à Saint-Saulve.

INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE EN FAVEUR DES OUVRIERS MINEURS.

Une loi du 29 juin 1894 a rendu obligatoire, dans toutes les exploitations de mines, l'institution de sociétés de secours et la constitution de retraites en faveur de tous les ouvriers et employés des mines.

Par application de cette loi, 16 sociétés de secours ont été organisées pour le personnel des compagnies houillères du département, nous donnons ci-après la nomenclature de ces sociétés :

Mines d'Anzin (6 sociétés) : Ouvriers mineurs de Vieux-Condé à Vieux-Condé. — Mineurs d'Haveluy, Lambrecht et d'Audiffret Pasquier, à Denain (Belle Vue). — Ouvriers mineurs d'Abscon, à Abscon. — Ouvriers mineurs de Denain, à Denain. — Ouvriers mineurs de Saint-Waast, à Valenciennes (St-Waast-la-Haut). — Ouvriers mineurs des fosses de Thiers, à Bruai.

Mines d'Aniche (1 société) : Ouvriers et employés des mines d'Aniche, à Auberchicourt.

Mines de Douchy (1 société) : Ouvriers et employés des mines de Douchy, à Lourches.

Mines de l'Escarpelle (1 société) : Mineurs de la Compagnie des mines de l'Escarpelle, à Flers-en-Escrébieux.

Mines de Vicoigne et Nœux (1 société) : Personnel des mines de Vicoigne, à Raismes (Vicoigne).

Mines de Thivencelles (2 sociétés) : Société de secours de Sault, à Fresnes. — Société de secours de St-Pierre, à Thivencelles.

Mines d'Azincourt (1 société) : Ouvriers et employés des mines d'Azincourt, à Monchecourt.

Mines de Crespin-Nord (1 société) : Personnel des mines de Crespin, à Quiévrechain.

Mines de Flines-les-Raches (1 société) : Ouvriers et employés des mines de Flines-les-Raches, à Flines-les-Raches.

Mines de Marly (Nord) (1 société) : Ouvriers et employés des mines de Marly (Nord), à Saint-Saulve.

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES D'APPAREILS A VAPEUR.

Une Association de propriétaires d'appareils à vapeur du Nord de la France a été reconnue d'utilité publique, par décret du 11 décembre 1879. — Bureaux : rue Faidherbe, 11-13, à Lille.

CONSEIL D'ADMINISTRATION. *Président* : M. G. Motte ; *Vice-président* : M. V. Drieux ; *Secrétaire-trésorier* : M. A. Malard ; *Membres* : MM. A. Darquer, P. Davaine, C. Guillemaud, †, J. Kolb, O*, OI, H. Lemaire, G. Viala, *, V. Lorent-Lescornez, A. Macarez, Edouard Roussel ; *Délégué général du Conseil d'Administration* : M. A. Olry, *, Ingénieur en chef des mines, 11-13, r. Faidherbe, à Lille.

PERSONNEL. *Ingénieur en chef* : M. P. Bonet, *, 224, r. Solférino, à Lille ; *Ingénieurs ordinaires* : MM. A. Cardon, 23, r. Pnébla, à Lille ; Em. Imbert, à Fourmies ; *Sous-ingénieur* : M. Th. Pesez ; *Inspecteurs* : MM. F. Hocque ; H. Lagache ; G. Leturcq ; L. Voituriez ; P. Bazoche ; A. Midard ; L. Lemire ; H. Fretin ; A. Gaudin ; A. Pellé ; C. Gallot ; A. Bienaimé ; C. Rhein ; *Chef de bureau* : M. L. Legendre ; *Agent technique* : M. E. Cardon ; *Commis principal* : M. J. Kastner ; *Commis* : MM. G. Delobel ; E. Ledoux ; L. Dutro ; S. Van den Heede ; P. Defrenne ; J. Arnould ; E. Cornille.

DESSÈCHEMENTS. — ASSOCIATIONS SYNDICALES.

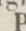

WAETERINGUES. — Les terres dites Waeteringues sont divisées en quatre sections dont chacune est administrée par une Commission particulière conformément au décret organique du 17 décembre 1890. Les membres des Commissions restent en fonctions pendant neuf ans ; ils sont renouvelés par tiers tous les trois ans.

Première section. — Elle comprend toutes les terres bornées par les dunes, de Dunkerque à Gravelines, par la rivière de l'Aa et le canal de Bourbourg. Sa superficie est de 9.729 hectares.

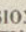
COMMISSION ADMINISTRATIVE. *Président* : M. François Duriez, maire de Craywick ; *Vice-Président* : M. Benjamin Gerssen, à Bourbourg ; *Secrétaire* : M. Auguste Daullé, à Gravelines ; *Syndics* : MM. Jean-Baptiste Bury, maire de Loon-Plage ; Henri Cocquillier, à Mardyck ; Théodore Morel, à Petite-Synthe ; Ovide Louf, maire de St-Georges ; Diomède Belle, †, à Bourbourg-Campagne ; Debavelaere, Jules, à Petite-Synthe ; — *Conducteur-Secrétaire* : M. Degravier, agent-voyer d'arrondissement en retraite, à Dunkerque ; *Receveur* : M. Lecointe, receveur municipal, à Gravelines.

Deuxième section. — Elle comprend toutes les terres situées entre le canal de Bourbourg, au nord ; le canal de la Haute-Colme, au sud ; le canal de Bergues, à l'est ; la rivière d'Aa, à l'ouest. Sa superficie est de 10.135 hectares.

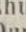
COMMISSION ADMINISTRATIVE. *Président* : M. Arthur Belle, à Bour-

bourg; *Vice-Président*: N....; *Secrétaire*: M. N.....; *Syndics*: MM. François Alexander, à Cappellebrouck; Eugène de Mersseman, à Cappel; Isaïe Meesemaecker, à Bierne; Victor Meesemaecker, à Looberghe, Florimond Ghys, à Holque, N... — *Conducteur-Secrétaire*: M. Petit, , *Conducteur-Principal des ponts et chaussées en retraite*, à Bourbourg; *Receveur*: M. Joos, , A, à Bourbourg.

Troisième section. — Elle comprend toutes les terres basses situées sur la rive droite du canal de la Colme, entre Watten et Bergues. Sa superficie est de 8,595 hectares.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. Président: M. Daniel Dantu, , à Steene; *Vice-Président*: M. Lucien Carlier, à Dunkerque; *Secrétaire*: M. Isaïe Duhocquet, à Bierne; *Syndics*, MM. Louis Cailieux, à Millam; Ovide Meesemaecker, à Looberghe; Alphonse Varhaecke, à Merckeghem; Jules Cockenpot, à Crochte; Charles Louis Caloone, à Pitgam et Albert Bonpain à Dunkerque; *Conducteur et Secrétaire-archiviste*: M. Caroulle, conducteur principal des ponts et chaussées, à Bergues; *Receveur*: M. Tirmarche à Bergues.

Quatrième section. — Cette section est bornée au nord par les dunes de Dunkerque à la Belgique, au sud par les hauteurs qui s'étendent de Bergues à Hondschoote, à l'est par la frontière, à l'ouest par le canal de Bergues; elle ne comprend pas le bassin des Moères, situé à l'est de son territoire, et qui a son administration particulière. Son étendue est de 10,953 hectares.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. Président: M. de Meezemaker, à Bergues; *Vice-Président*: M. Henri Coornaert, à Hondschoote; *Secrétaire*: M. Arthur Lebecque, , , A, à Tèteghem; *Syndics*: MM. A. Daudruy, à Dunkerque; Gaston de Baecque, à Dunkerque; Thibaut-Dedrye, à Dunkerque; Emile Marchand , à Dunkerque; Henri Deswarte, à Ghyvelde, et Louis Dewaele, à Warhem. — *Conducteur*: M. A. Smaghe, à Dunkerque; *Receveur*: M. Zeghers, à Bergues.

LES MOÈRES. — Ces terres ont été concédées par lettres-patentes du 4 octobre 1779. Elles sont administrées conformément à un règlement approuvé par arrêté préfectoral du 9 mars 1822. La Commission administrative est renouvelée par cinquième chaque année.

COMMISSION ADMINISTRATIVE: MM. Bosquillon de Jenlis, à Cassel, *Président*; Louis Christiaens; Gustave Féron, à Dunkerque; F. Debruyv, à Aubers; Georges Malot, à Cassel. — *Conducteur*: M. Fonet, à Warhem; *Receveur*: M. Mahieu, à Dunkerque.

ANCIENNE RIVIÈRE D'AA ET SES AFFLUENTS SUR LE TERRITOIRE DE GRAVELINES. — Un Syndicat pour le curage de l'ancienne rivière d'Aa et ses affluents sur le territoire de Gravelines a été autorisé par arrêté préfectoral du 28 juillet 1882.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Directeur*: M. Fernand Wintrebert, à Gravelines; *Directeur-adjoint*: M. Eugène Decarpentry, à Gravelines; *Syndics*: MM. Auguste Anquez, aux Huttes; Benoît Anquez, à Petit Fort-Philippe et Adolphe Torris, à Gravelines; — *Receveur*: M. Lecointe, receveur municipal, à Gravelines.

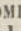
PRÈS DUHEM. — Ce Syndicat d'entretien a été autorisé par décret du 9 avril 1856 et constitué par arrêté préfectoral du 28 septembre 1880.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Directeur* : M. Alexandre Ramery, cultivateur, à La Chapelle-d'Armentières; *Directeur-adjoint* : M. Charles Deleplanque, cultivateur, à Armentières; *Syndic* : M. Désiré Demeulenaere, à La Chapelle d'Armentières; *Syndics suppléants* : MM. Desplanques-Joye et Delattre-Desplanque, cultivateurs, à Houplines.

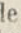
AGENCE DE DÉSÈCHEMENT DES MARAIS DE LA HAUTE-DEULE. — La Société des concessionnaires du dessèchement des marais de la Haute-Deule a été déclarée dissoute, par jugement du Tribunal civil de Lille, en date du 11 février 1886.

Liquidateur : M. Delerue, 40, rue de Bourgogne, à Lille.

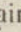


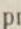
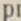
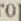
ENTRETIEN DU DÉSÈCHEMENT DES MARAIS DE LA HAUTE-DEULE. — Ce Syndicat a été institué par décret du 17 février 1866. — Les taxes d'entretien du dessèchement sont assimilées aux contributions directes. La confection des rôles et le recouvrement des taxes ont été organisés par arrêté préfectoral du 24 août 1875.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Président* : M. A. Potié,  A, Conseiller général, à Haubourdin; *Vice-Président* : M. E. Schotsmans, négociant, à Lille; *Syndics titulaires* : MM. A. Gagedois, blanchisseur de fils et tissus à Don; Cousin-Devos, maire d'Haubourdin; le Maire d'Emmerin; *Syndics suppléants* : MM. les Maires de Wavrin et d'Annœullin. — *Secrétaire* : M. Bourel, Conducteur des ponts et chaussées, rue Jacquemars-Giélée, 55^{bis}, à Lille; *Receveur* : M. Tillier, Percepteur à Haubourdin.

RUISSEAUX DE L'ESPIERRE, DU TRICHON ET DU RIEZ SAINT-JOSEPH. — Un Syndicat a été organisé pour le curage et l'entretien de ces ruisseaux, situés sur le territoire des villes de Roubaix, Tourcoing et Wattrelos.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Président* : M. Dron, Conseiller général, Maire de Tourcoing. — *Membres* : MM. Eugène Motte, , député, Conseiller général, industriel, à Roubaix; les Maires de Roubaix, Mouvaux et Wattrelos (à défaut les adjoints ^{fon} de maires), un adjoint de Tourcoing. — *Régisseur-comptable* : M. Weber, Conducteur principal des Ponts et Chaussées, bd. Bigo-Danel, 36, à Lille.

VALLÉE DE LA SCARPE. — Cette Association est régie par Ordonnance du 16 novembre 1834 et par Décret du 8 février 1889. En vertu du Décret, l'Association est administrée par une Commission syndicale unique, composée de douze membres, et nommée par dix assemblées formées de tous les propriétaires d'au moins trois hectares, imposés au rôle du dessèchement. Les membres sont élus pour six ans et leur renouvellement s'opère par moitié, tous les trois ans. — Les mutations et la rédaction des rôles sont faites par la Direction des Contributions directes. — Le service est confié à MM. les Percepteurs des Contributions directes des communes de la vallée.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Président-directeur* : M. Joseph Morel,  A, maire de Lallaing. — *Vice-Président* : M. Emile Davaine, ,  A, Conseiller général à St-Amand. — *Syndics* : MM. Renard,  A, à Sin-le-Noble; Denisse, maire de Raches; Alfred Tournois, propriétaire, à S-Amand; Emile Dubois, ,  A.

Sénateur à Douai; Dewalle, cultivateur à Fenain; Cauvez, maire de Wandignies; Dulieu, propriétaire à Bouvignies; Héméz, maire de Tilloy; Lenclud, maire d'Hasloy, et Alphonse Pasquet, industriel, à Flers-en-Escrebieux. — *Receveur-payeur*: M. Bildstein, Percepteur de la réunion de Raches, à Douai. — *Conducteur des travaux*: M. Muylaert, Conducteur des Ponts et Chaussées, à Douai. — *Piqueur et Garde*: M. Tailliez, à Lallaing.

COURANT DE LA FONTAINE SAINT-MARTIN. (*Partie comprise entre le chemin du Mont-des-Ermites et la Traitoire*). — Par arrêté du 19 novembre 1887, une Association syndicale a été constituée pour l'entretien du lit et des digues du courant de la Fontaine Saint-Martin, aux territoires des communes de Raismes et de Saint-Amand. Les Syndics, au nombre de six, sont nommés pour trois ans; il est également nommé six syndics suppléants. Le siège du Syndicat est à la mairie de Saint-Amand.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Directeur*: M. Georges Dirand, Ingénieur-Directeur de la C^{ie} des Mines de Vicoigne, à Raismes-Vicoigne. — *Directeur-adjoint*: M. Paul Coquériaux, propriétaire, à St-Amand. — *Secrétaire*: M. Amand Caudron, f , propriétaire, à St-Amand. — *Syndics titulaires*: MM. Boulonne-Blauwart, à Nivelles, Deneux, Jean-Baptiste et Drumetz, Jean-Baptiste, à St-Amand. — *Syndics suppléants*: MM. Emir Blauwart, à Anzin, Deneux Léon, Davaine-Deneux et Larivière-Lévêque, à St-Amand, Gombart André, à Roubaix, et N... — *Receveur*: M. Voisin, percepteur, à St-Amand.

PRAIRIES DE FLINES-LEZ-MORTAGNE. — Ce Syndicat a été autorisé par arrêté préfectoral du 14 mai 1851.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Directeur*: M. Edmond Devaux, à Flines-les-Mortagne; — *Syndics titulaires*: MM. Joseph Devaux, à Flines-les-Mortagne, Henneton-Hornez, propriétaire à Mortagne-du-Nord; Pierre Liétar, Solem-Dufresnoy, propriétaires à Flines-les-Mortagne; — *Syndics-suppléants*: MM. Wibaut-Catteau, à Lecelles; Créneau-Crunelle et Charles Derampe, propriétaires, à Flines-les-Mortagne; — *Receveur*: M. Richez, percepteur, à St-Amand.

PRAIRIES DE CHATEAU-L'ABBAYE ET DE MORTAGNE. — Ce Syndicat a été autorisé par Ordonnance du 28 octobre 1838. — La Société est administrée par une Commission composée de cinq membres élus par les trente plus forts propriétaires de l'Association.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Président*: M. Edouard Mascoux, propriétaire, à Mortagne-du-Nord; — *Syndics*: MM. Alfred Fourez, Louis Winthière, propriétaires, à Château-l'Abbaye; Charles Glorieux, Joseph de Bretagne, propriétaires, à Mortagne-du-Nord; — *Receveur*: M. Richez, percepteur, à St-Amand.

VALLÉE DE LA VERGNE. — L'Association syndicale du dessèchement de cette vallée a été autorisée par décret du 7 juillet 1856, réorganisée pour l'entretien par décret du 4 juillet 1876.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Directeur*: M. Blicquy-Dewasmes, propriétaire, à Hergnies. — *Directeur-adjoint*: M. Dewasmes-Lemer, propriétaire, à Hergnies. — *Syndics titulaires*: MM. François-Joseph

Dupont, Amédée Dupriez et Henri Mixe père, propriétaires, à Hergnies. — *Syndics-suppléants* : MM. Harvent-Légrand et Busier-Druart, propriétaires, à Hergnies ; — *Secrétaire* : M. Omer Dupriez. — *Receveur* : M. Guesnu, Percepteur de Condé.

VALLÉES DE LA HAYNE ET DE L'ESCAUT. — Ce Syndicat a été organisé par les ordonnances du 23 thermidor an VII et du 2 octobre 1837.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Président-Directeur* : MM. Raverdy, *, propriétaire, à Condé ; — *Vice-Président* : Charles Cousin, *, propriétaire, à Condé ; — *Syndics titulaires* : Cyriaque Dupriez, propriétaire, à Hergnies ; Charles Laurent, maire de Crespin ; Eugène Duplat, maire de Vicq. — *Conducteur* : M. Brunelat, à Condé ; *Garde des canaux* : M. Wuillaume, à Macou (Condé) ; — *Secrétaire-Receveur* : M. Constantin Mayeur, à Crespin.

MARAIS DE L'ÉPAIX ET DE BRUAY. — Ce Syndicat a été organisé en vertu d'une Ordonnance du 17 octobre 1826.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Président* : M. Gustave Dorchis, brasseur, à Bruai ; — *Vice-Président* : M. Jacobs, directeur de l'entrepôt, à Valenciennes. — *Syndics* : MM. Ernest Dubois, brasseur, à Anzin ; Augustin Chevalier, propriétaire, à Bruai ; Emile Hautcœur, brasseur, à Bruai. — *Conducteur-Receveur* : M. Mercier, à Valenciennes. — *Garde* : M. Louis Gelez, à Bruai.

RIVIÈRE DE L'HOGNEAU. — Par arrêté préfectoral du 28 avril 1883, une Association syndicale a été autorisée pour exécuter les travaux nécessaires en vue d'assurer le bon entretien du lit et des digues de la rivière de l'Hogneau, sur la partie comprise entre le moulin de Crespin et le confluent de la Hayne et de l'Hogneau.

COMMISSION ADMINISTRATIVE : *Syndics titulaires de droit* : MM. le conseiller général ou, à son défaut, le conseiller d'arrondissement du canton de Condé, les maires de Crespin, de Thivencelles et de Saint-Aybert, ou leurs adjoints.

Ce syndicat est en voie de dissolution.

MARAIS DE BOURLAIN ET DE TRITH-SAINT-LÉGER. — Ce dessèchement a été institué par arrêté de M. le Préfet du 3 février 1864.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Directeur-Président* : M. César Sirot, député, conseiller général, maire de Trith-St-Léger, industriel. — *Directeur-Adjoint* : M. Paul Péniaux, propriétaire, à Valenciennes. — *Syndics titulaires* : MM. le Maire de la commune de La Sentinelle ou son adjoint ; Louis Maurice, fabricant de sucre, à Aubry ; Charles Péniaux, Piérard Dupont, Achille Daniaux, propriétaires, à Valenciennes. — *Syndics-suppléants* : MM. Camille Deligne, cultivateur au Vert-Gazon, à Valenciennes ; Jules Foucart et Menveux-Devienne, propriétaires à Valenciennes. — *Secrétaire-Receveur* : M. Gosset, secrétaire de la mairie, à Trith-Saint-Léger. — *Garde* : M. Carlier, à Valenciennes.

VALLÉE DE LA NAVILLE. — Un décret du 6 mai 1854 a concédé à une réunion de propriétaires le dessèchement des terres marécageuses situées dans la vallée de la Naville, entre Denain et Bouchain. — L'association est régie par un Syndicat d'entretien institué par décret du 16 août 1859.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Directeur* : M. Clément Coquelle, *,

QA, O, propriétaire, maire de Mastaing, *Directeur-adjoint* : M. Dombre, Directeur des mines de Douchy à Lourches. — *Syndics* : MM. Darphin, Ingénieur en chef des travaux du jour à la C^{ie} des mines d'Anzin ; Pailly, directeur des verreries de Lourches ; Delcambre-Bridoux, *, ancien conseiller général, brasseur, à Denain. — *Syndics-suppléants* : MM. Avit-Doyen, propriétaire, à Rœulx ; Diverchy-Consille, négociant, à Rœulx. — *Secrétaire* : M. Ringot, instituteur à Mastaing. — *Receveur* : M. Devinal, percepteur à Bouchain. — *Garde* : M. Danquigny, à Mastaing.

CURAGE DE L'ESCAUT NON NAVIGABLE. — Un Syndicat a été établi, par décret du 21 novembre 1887, pour l'exécution, sur le territoire des communes d'Honnecourt, Banteux, Bantouzelles, Crèveœur, Masnières, Marcoing, Noyelles, Proville et Cambrai, des travaux de curage, d'entretien et de faucardement de la rivière de l'Escaut, partie comprise entre la limite des départements du Nord et de l'Aisne et le confluent de cette rivière avec l'Escaut navigable, à l'aval de Cambrai, ainsi que les dérivations, bras de décharge et fossés d'assainissement, ouverts dans un intérêt général, qui dépendent dudit cours d'eau. La Commission exécutive est composée de neuf membres, nommés par le Préfet pour neuf années, renouvelables par tiers tous les trois ans.

COMMISSION EXÉCUTIVE. — *Directeur* : M. Alexandre Desmoutier, *, Conseiller général et agriculteur, à Vaucelles ; — *Directeur-adjoint* : M. Alfred Cornaille, *, industriel, à Cambrai ; — *Membres titulaires* : MM. Brunel-Pamart, ancien maire de Cambrai, Gustave Fauville, propriétaire et industriel, à Cambrai ; Alfred Bertrand, industriel, à Cambrai ; Gautier, fabricant de sucre, à Masnières ; Musoux, propriétaire à Honnecourt ; Millet-Bricout, industriel, à Bantouzelles ; Louis Wiart, manufacturier à Cambrai. — *Membres suppléants* : MM. Corbu, marchand de charbons, à Cambrai ; Achille Leconte, usinier à Marcoing. — *Receveur* : M. Petit, Percepteur à Cambrai.

SYNDICAT D'IRRIGATION DE NOYELLES-SUR-SAMBRE. — Cette association, constituée en 1865, sous le régime de l'association libre, a été transformée en syndicat autorisé, par un arrêté préfectoral du 22 juillet 1897. Elle a pour objet, l'irrigation par voie d'inondations artificielles et le dessèchement des terrains compris dans l'étendue des inondations par la voie du cours de la rivière l'Helpe et du fossé le Roye.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Président* : M. Wittrant-Binot, maire de Taisnières. — *Vice-Président* : M. Azambre, Gustave, maire de Noyelles. — *Secrétaire* : M. Michaux, Edouard, à Noyelles. — *Ordonnateur* : M. Briatte, Achille, à Maroilles. — *Syndics* : MM. Michaux, Calixte, à Noyelles ; Gomez, Léon, à Noyelles ; Paul Evrard, à Maroilles. — *Conducteur* : N. . . . — *Receveur* : N. . . .

VALLÉE DE LA HAUTE-SAMBRE. — Deux Syndicats sont établis, l'un à Maroilles pour les territoires situés sur la rive droite de la Sambre, l'autre à Sassegnies pour les terrains situés sur la rive gauche. Ils sont administrés chacun par une Commission composée de sept membres élus par l'assemblée des propriétaires du Syndicat.

Syndicat de la rive droite. — **COMMISSION ADMINISTRATIVE.** — *Directeur* : M. Léopold Carion, *, propriétaire à Maroilles ; *Directeur-*

adjoint : M. Jean-Baptiste Sculfort, propriétaire à Maroilles ; *Syndics titulaires* : MM. Jules Berlaimont, rentier à Landrecies, Achille Briatte, propriétaire à Maroilles, Paul Evrard, Lucien Paillard, rentiers à Maroilles ; Edouard Lamelin, propriétaire à Loquignol ; *Syndics suppléants* : MM. Henri Azambre, père, Zacharie Troyaux, cultivateurs à Maroilles. — *Conducteur* : M. Nanin, conducteur des Ponts et Chaussées, à Berlaimont ; *Receveur* : le percepteur de Maroilles.

Syndicat de la rive gauche. — *Conducteur* : N. . . . ; *Receveur* : M. le percepteur de Maroilles.

Ce syndicat est en voie de réorganisation.

VALLÉE DE LA BASSE-SAMBRE. — Deux Syndicats sont établis, l'un siégeant à Berlaimont pour les terrains situés jusqu'à l'aval de l'écluse d'Hautmont, dans les communes de Sassegnies, Leval, Berlaimont, Aulnoye, Aymeries, Pont-sur-Sambre, Bachant, Boussières, Saint-Remy-mal-Bâti et Hautmont ; l'autre, dont le siège est à Maubeuge, pour les terrains existants de l'aval de l'écluse d'Hautmont jusqu'à la frontière, dans les communes de Louvroil, Neuf-Mesnil, Maubeuge, Rousies, Assevent, Boussois, Requinies (Rocq), Marpent et Jeumont. Ces syndicats sont administrés chacun par une Commission composée de cinq membres et de trois suppléants élus par les propriétaires.

Syndicat de Berlaimont. — *COMMISSION ADMINISTRATIVE.* — *Directeur* : M. Adrien Mary, maire d'Aymeries ; *Directeur-adjoint* : M. Emile Parent, à Berlaimont ; *Syndics* : MM. Achille Demade, à Bachant ; Eugène Witrant, à Leval, et Pierre-Joseph Boutteau, à Sassegnies. — *Syndics suppléants* : MM. Désiré Lelong, à Berlaimont, Victorien Dubreux à Leval et Albert Bertrand, à Aymeries. — *Conducteur* : M. Nanin, conducteur des Ponts et Chaussées, à Berlaimont. — *Garde* : M. Jules Vileroy, à Berlaimont.

Syndicat de Maubeuge. — *COMMISSION ADMINISTRATIVE.* — *Syndics* : MM. Simon Prévost, propriétaire à Rousies ; Jules Neuillès, propriétaire, à Assevent ; Léopold Dejardin, Antoine Wauthier, †, Pierre Colart, propriétaires à Maubeuge. — *Syndics suppléants* : MM. Arthur Berteau, propriétaire à Maubeuge, Julien Duchateau, propriétaire à Assevent, N. . . — *Conducteur* : M. Mercier, conducteur des Ponts et Chaussées, à Valenciennes.

PRAIRIES DE LANDRECIES. — Un Syndicat a été établi à Landrecies, par arrêté préfectoral du 18 décembre 1882, pour le dessèchement des prairies situées sur la rive droite et sur la rive gauche du canal de jonction de la Sambre à l'Oise, sur le territoire de Landrecies.

COMMISSION ADMINISTRATIVE : *Directeur* : M. Blanchet, à Landrecies ; *Directeur-adjoint* : M. Alfred Manesse, à Landrecies. — *Syndics* : MM. Louis Manesse, à Landrecies, Ferdinand Meurant-Lesne, à Landrecies, César Gille-Dutrieux, à Fontaine-au-Bois. — *Conducteur* : M. Mallet, au Cateau. — *Receveur* : M. Blot, percepteur de Landrecies.

SYNDICAT DE CURAGE DE LA SOLRE ET DU CANAL DE BOURGOGNE. — Ce Syndicat dont le siège légal est à Solre-le-Château a été constitué par arrêté préfectoral du 19 février 1855. La Commission se compose d'un Directeur, de cinq Syndics et de deux Syndics-suppléants.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Directeur* : M. Louis Michaux, à Solre-le-Château. — *Syndics* : MM. Félix Sohier, Célestin Legrand, Jules George, Henri Lion, à Solre-le-Château, N — *Syndics-suppléants* : MM. Alphonse Flavelle, meunier à Solrines, et Eugène Martin, négociant à Solre-le-Château. — *Receveur* : M. le percepteur de Solre-le-Château.

RIVIÈRE DE L'HELPE MINEURE. — Par arrêté du 29 novembre 1881, une Association syndicale a été autorisée pour les travaux du curage de l'Helpe mineure dans les communes de Fourmies et Wignehies.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Syndics* : MM. les maires de Wignehies et de Fourmies, pour représenter les intérêts de ces deux communes ; Ernest Bonnechère, filateur à Wignehies ; Emile Rousseau, propriétaire à Wignehies ; Auguste Michies, propriétaire à Wignehies ; Emile Legrand, filateur à Fourmies. — *Syndics suppléants* : MM. Aug. Legrand, courtier en laines à Fourmies ; Louis Deshons, négociant à Fourmies. — *Conducteur-Secrétaire* : M. Caulery, Conducteur des Ponts et Chaussées, à Avesnes. — *Receveur* : M. Jules Maquer, receveur municipal de Fourmies.

SERVICES DE SANTÉ.

MÉDECINS ASSERMENTÉS

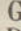

Lorsqu'un fonctionnaire ou employé demande son admission à la retraite pour cause d'invalidité ou d'infirmités dans les cas prévus par l'article 5, § dernier, et par l'article 44, § 3 de la loi du 9 juin 1853, son état de santé doit être constaté, suivant la prescription des articles 30 et 35 du règlement d'administration publique du 9 novembre 1853, par un médecin désigné par l'administration et assermenté.

La production de ce certificat est également exigée pour des congés que peuvent obtenir les fonctionnaires et employés, dans certains cas de maladie, en vue de leur accorder la dispense de toute retenue sur leur traitement.

Les Médecins assermentés dans le département sont : *pour l'arrondissement d'Avesnes*, M. Girard ; *pour celui de Cambrai*, M. Timal,  A, *pour celui de Douai*, M. Pollet,  A ; *pour celui de Dunkerque*, M. Duriau, Gustave ; *pour celui d'Hazebrouck*, M. Alex. Decool ; *pour celui de Lille*, M. Henry, r. Hôpital-Militaire, 38^{bis} ; *pour celui de Valenciennes*, M. Anatole Manouvriez.

MÉDECINS DES ÉPIDÉMIES.

Les médecins nommés en cas de maladies épidémiques, sont :

MM. Gardin, à Avesnelles ; Timal,  A, à Cambrai ; Sockeel,  A, à Douai ; Reumaux, à Dunkerque ; N..... à Hazebrouck ; Gorez, r. Jean-sans-Peur, 12, à Lille ; Anatole Manouvriez, à Valenciennes.

INSTITUT PASTEUR DE LILLE.

L'Institut Pasteur de Lille, dont l'édifice définitif est situé boulevard Louis XIV, a été créé sous les auspices de la municipalité de Lille avec le concours d'un Comité de souscription publique. Il est entretenu par des subventions annuelles de la ville de Lille, du département du Nord, du département du Pas-de-Calais, et par des donations particulières. L'établissement a été reconnu d'utilité publique par un décret présidentiel en date du 1^{er} avril 1898.

Sa gestion financière appartient à son Directeur, assisté d'un Conseil d'Administration et de Perfectionnement composé de 18 membres.

Les services de l'Institut comprennent :

1° *Un laboratoire de bactériologie médicale*, comprenant : 1° le service de la rage ; 2° le service d'hygiène.

a. — *Section de la rage*, pour le traitement des personnes mordues par des animaux enragés. Ce traitement est toujours gratuit sans distinction de nationalité. Les personnes mordues, envoyées par les administrations municipales, sont logées en ville, aux frais des communes dont elles sont originaires. Elles restent en traitement à l'Institut pendant 18 ou 21 jours.

Toutes les personnes mordues qui se présentent au traitement doivent apporter, pour être admises, un certificat de médecin-vétérinaire, attestant que l'animal manifestait les symptômes de la rage.

b. — *Section d'hygiène*, où sont effectuées les analyses d'eaux, d'urines, de sang, de crachats et de toutes les substances provenant de malades envoyées par les médecins de la région. Les analyses pour les services d'assistance médicale, pour les hôpitaux et pour les administrations communales sont gratuites. Celles demandées par les particuliers non indigents sont rétribuées suivant un tarif spécial. Le produit de ces rétributions est versé à la caisse de l'Institut et sert à l'entretien des laboratoires.

2° *Un Laboratoire pour la préparation des sérums et vaccins*. Ce laboratoire comporte également plusieurs sections :

a. — *Section des sérums thérapeutiques*, pour la préparation et la distribution gratuite des sérums aux communes et aux établissements d'assistance.

Cette section prépare le *sérum antidiphthérique* contre le croup, le *sérum antistreptococcique* pour le traitement de la fièvre puerpérale, de l'érysipèle et de la fièvre scarlatine, le *sérum antitétanique* pour la prévention du tétanos, le *sérum antivenimeux* contre les morsures des serpents venimeux.

Ces trois derniers sérums sont également préparés pour l'usage vétérinaire. Une certaine quantité de ces divers sérums est remise en dépôt, à titre de provision, aux Maires de toutes les communes qui en font la demande par l'intermédiaire du Préfet.

Les sérums destinés à la vente par les pharmaciens sont délivrés suivant un tarif. Le produit de cette vente est versé à la caisse de l'Institut.

b. — *Section du vaccin jennérien pour la prévention de la variole*. Ce vaccin est délivré gratuitement à tous les médecins et à toutes les sages-femmes qui en font la demande par l'intermédiaire de la Préfecture.

Un service de vaccination gratuite a été organisé à l'Institut : il fonctionne tous les jours de 11 heures à midi.

c. — *Section des vaccins animaux pour l'agriculture*. Cette section distribue à titre onéreux aux vétérinaires les vaccins de la fièvre charbonneuse pour les bœufs et les moutons, le vaccin du rouget pour les porcs, la tuberculine pour le diagnostic de la tuberculose chez les bovidés, et la malléine pour le diagnostic de la morve chez les chevaux.

3° *Un Laboratoire de fermentations* ;

4° *Un Laboratoire de microbie agricole* ;

5° *Un Laboratoire de microbie industrielle*.

Ces laboratoires sont destinés à l'étude des applications de la bactériologie à l'agriculture, aux industries de la brasserie, de la distillerie, de la fabrication des levûres, de la vinaigrerie, etc.

6° *Un Laboratoire d'électricité pour la recherche des applications de l'électricité à la bactériologie* ;

7° *Un Laboratoire de travaux pratiques et d'enseignement de la bactériologie médicale pour les médecins* ;

Ce laboratoire est entretenu aux frais du Ministère de l'Instruction publique et rattaché à la chaire de bactériologie et de thérapeutique expérimentale de la Faculté de Médecine de Lille, dont M. le D^r Calmette est titulaire.

8° *Un secrétariat et service de la comptabilité*.

Directeur : M. le D^r A. Calmette, O ✱, I, O ☼, C †, Institut Pasteur, Bd Louis XIV, Lille

Chef du Laboratoire de bactériologie médicale : M. le D^r Deléarde, professeur agrégé de médecine. — *Chef du Laboratoire des vaccins et sérums* : M. Guérin, ☼, médecin vétérinaire. — *Chef du Laboratoire de fermentations* : M. Rolants, pharmacien supérieur. — *Chef du Laboratoire de microbie agricole* : M. Boullanger, ingénieur agronome. — *Chef du Laboratoire de microbie industrielle* : M. Sanguinetti, licencié ès-sciences. — *Chef du Laboratoire d'électricité biologique* : M. Marmier, I, A, docteur ès-sciences et docteur en médecine. — *Chef du Secrétariat et service de la comptabilité* : M. Wöhrel, licencié ès-lettres. — *Préparateurs* : MM. le D^r Painblan ; Delanghe, licencié ès-sciences.

CONSEILS D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET DE SALUBRITÉ.

Les Conseils d'hygiène du département ont été organisés par un arrêté du Préfet du 13 juin 1849, conformément aux dispositions de l'arrêté du Président du Conseil des ministres, en date du 18 décembre 1848. Ces Comités remplacent les Conseils de salubrité précédemment établis.

CONSEIL CENTRAL D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET DE SALUBRITÉ DU DÉPARTEMENT.

Président : M. le Préfet ; *Vice-Président* : M. Gruson, ✱, I, O †, inspecteur général des ponts et chaussées, r. de Bruxelles, 4 ; *Secrétaire général* : M. le docteur Thibaut, I, ☼, agrégé libre de la faculté de médecine, inspecteur de la salubrité, place Sébastopol, 16 ; *Membres* : MM. Cannissié, architecte départemental, r. Solférino, 249 ; Crépelle, ✱, industriel, à La Madeleine ; le docteur Deléarde, professeur-agrégé à la Faculté de médecine, r. Fleurus, 20 ; Dubernard, I, A, ☼, directeur de la station agronomique de Lille, Maire de St-André ; Gavelle, ✱, I, A, industriel, r. Solférino, 289 bis ; le docteur Goretz, médecin des épidémies, r. Jean-sans-Peur, 12 ; Paul Hallez, I, professeur à la Faculté des Sciences, r. Jean-Bart, 58 ; La Rivière, ✱, Ingénieur en chef de la navigation, r. de Puébla, 10 ; le docteur Deroide, I, A, professeur agrégé à la Faculté de médecine, r. Solférino, 201 ; Pollet, ✱, ☼, vétérinaire départemental, r. Jeanne-Mailotte, 20 ; le docteur Wertheimer, I, professeur à la Faculté de médecine, r. de Bourgogne, 31 ; le docteur Calmette, O ✱, I, O ☼, C †, directeur de l'Institut Pasteur de Lille, Bd Louis XIV ; le docteur Lambling, I, professeur à la Faculté de Médecine, r. Brûle-Maison, 97 ; le docteur Richard, I, A, O ✱, professeur d'hygiène à l'Institut industriel, r. de la Barre, 46 ; le docteur Surmont, I, A, professeur d'hygiène à la Faculté de Médecine, r. du Dragon, 10 ; Stoclet, ✱, I, A, ☼, Ingénieur en chef du département, r. Jacquemars-Gièle, 21.

CONSEIL D'HYGIÈNE D'AVESNES.

MM. le Sous-Préfet, *Président* ; Gardin, docteur en médecine, à Avesnes ; Girard, docteur en médecine, à Avesnes ; Camille Raux, I, A, ☼, pharmacien, à Avesnes ; Despaigne, ☼, vétérinaire, à Avesnes ; Goulard, I, A, docteur en médecine, à Solre-le-Château ; Marquis, I, A, docteur en médecine, à Avesnes ; Emilien Michaux,

pharmacien, à Maubeuge; Fourdrignier, docteur en médecine, à Etrœungt; Sirot, docteur en médecine, à Avesnes; Leroy, \odot A, pharmacien, à Sains-du-Nord.

CONSEIL D'HYGIÈNE DE CAMBRAI.

MM. le Sous-Préfet, *Président*; Genet, pharmacien, à Cambrai, *Secrétaire*; Simonot, ex-pharmacien, à Cambrai; Cloëz, docteur en médecine au Cateau; Timal, \odot A, docteur en médecine, à Cambrai; Ronnelle, \odot A, architecte, à Cambrai; Copin, \odot A, ingénieur civil, à Cambrai; Auguste Bernard, \ast \dagger , fabricant de sucre, à Aubencheul-au-Bac; Depoutre, pharmacien, à Cambrai; Lallemand, architecte à Cambrai; Ronnaux, docteur en médecine à Cambrai; Barois, \ast , médecin chef de l'hôpital-militaire de Cambrai; Corbeaux, ingénieur des Ponts et Chaussées, à Cambrai.

CONSEIL D'HYGIÈNE DE DOUAI.

MM. le Sous-Préfet, *Président*; Sockeel, \odot A, docteur en médecine, *Vice-Président*; Frey, pharmacien; Paix, industriel; Watelle fils, docteur en médecine; Baude, idem; Pollet, \odot A, idem; Garet, \boxplus , vétérinaire; Monnier, docteur en médecine; Wauthy, industriel; Nutly, industriel; Biard, pharmacien; Bourgeois, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées.

CONSEIL D'HYGIÈNE DE DUNKERQUE.

MM. le Sous-Préfet, *Président*; Vaneste, \odot I, pharmacien à Dunkerque, *Vice-Président*; M. Ruysen, docteur en médecine à Dunkerque, *Secrétaire*; le chef du génie de la place de Dunkerque; le médecin-chef de l'hôpital militaire de Dunkerque; l'architecte départemental à Dunkerque; Marchand, Pierre, \ast , industriel à Dunkerque; Lefebvre, Charles, pharmacien à Dunkerque; Gustave Duriau, \odot A, docteur en médecine à Dunkerque; l'ingénieur d'arrondissement à Dunkerque; Quilliet, pharmacien à Dunkerque; Herbart, docteur en médecine à Dunkerque; le médecin des épidémies de l'arrondissement; Geeraert, docteur en médecine, Maire de Malo-les-Bains; Coolen, \odot \boxplus , vétérinaire, à Dunkerque; Breynaert, docteur en médecine, à Dunkerque.

CONSEIL D'HYGIÈNE D'HAZEBROUCK

MM. le Sous-Préfet, *Président*; Decool, docteur en médecine, *Secrétaire*; Sénellart, \boxplus , médecin-vétérinaire à Hazebrouck; Decouvlaere, docteur en médecine à Hazebrouck; Tersen Gustave, industriel à Hazebrouck; Thellier, médecin à Nieppe; Verlynde, \odot A, sous-directeur des contributions indirectes en retraite, à Hazebrouck; Sénéchal, agent voyer d'arrondissement à Hazebrouck; Tuyten, pharmacien à Hazebrouck; Taccoen, docteur en médecine, maire à Strazeele; Tétart, vétérinaire à Hazebrouck; Vanhouck, pharmacien à Bailleul.

CONSEIL D'HYGIÈNE DE VALENCIENNES.

MM. le Sous-Préfet, *Président*; Pesier, \ast , \odot A, chimiste, *Vice-Président*; Devémy, docteur en médecine, *Secrétaire*; François,

docteur en médecine ; Lefranc, chimiste ; Andt, \odot A, pharmacien ; Dusart, \odot A, architecte ; Anatole Manouvriez, docteur en médecine, membre correspondant de l'Académie de médecine ; Tauchon, \ast , docteur en médecine ; Dugardin, \odot A, pharmacien ; Mariage, docteur en médecine ; Poulle, \odot A., procureur de la République ; Hocque, médecin-vétérinaire.

COMMISSIONS CANTONALES D'HYGIÈNE PUBLIQUE.

Les commissions cantonales d'hygiène publique et de salubrité ont été réorganisées par un arrêté préfectoral du 12 février 1892 pris en exécution de l'arrêté du Chef du pouvoir exécutif en date du 18 décembre 1848.

INSPECTION DE LA SALUBRITÉ.

Par arrêté du 6 juin 1859, M. le Préfet a établi un service spécial d'Inspection de la Salubrité publique dans le département. Ce Service, créé comme moyen de conseil, de surveillance et de contrôle, a pour principal but d'assurer l'exécution des conditions imposées aux propriétaires des établissements industriels classés comme dangereux, incommodes ou insalubres, et soumis à l'autorisation de l'administration ; de veiller au maintien des dispositions prises pour l'accomplissement de ces conditions et surtout d'éclairer les industriels sur la marche qu'ils ont à suivre pour l'exécution des mesures qui leur sont prescrites.

Inspecteur départemental de la Salubrité : M. le docteur Thibaut, \odot I, \mathfrak{S} , agrégé libre de la faculté de médecine, place Sébastopol, 16, à Lille ; *Inspecteur-adjoint* : M. P. Hallez, \odot I, professeur à la Faculté des sciences, r. Jean-Bart, 58, à Lille.

POLICE DE LA PHARMACIE.

Un décret du 23 mars 1859 a réglé le mode à suivre à l'avenir pour l'inspection des officines des pharmaciens et des magasins des droguistes et épiciers, en exécution de la loi du 21 germinal an XI.

Les membres des Conseils d'Hygiène et de Salubrité ci-après désignés sont chargés de ce service.

Arrondissement d'Avesnes. MM. Marquis, \odot A, docteur en médecine, à Avesnes ; Raux, \odot A, \mathfrak{S} , pharmacien, à Avesnes ; Goulard, \odot A, docteur en médecine, à Solre-le-Château.

Arrondissement de Cambrai. MM. Timal, \odot A., docteur en médecine, à Cambrai ; Genet, pharmacien, à Cambrai ; Rahoult, pharmacien, à Cambrai.

Arrondissement de Douai. MM. Biard, pharmacien, à Douai ; Frey, ancien pharmacien, à Douai ; Pollet, \odot A., docteur en médecine, à Douai.

Arrondissement de Dunkerque. MM. Duriau, \odot A., docteur en médecine, à Dunkerque ; Vaneste, \odot I, pharmacien, à Dunkerque ; Ch. Lefebvre, pharmacien, à Dunkerque.

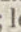
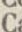
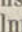


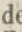
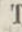
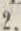
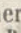
Arrondissement d'Hazebrouck. MM. Decouvelaere, docteur en médecine, à Hazebrouck ; Taccoën, docteur en médecine, à Strazeele ; Vanhouck, pharmacien, à Bailleul.

Arrondissement de Lille. MM. Gorez, docteur en médecine ; médecin des épidémies, r. Jean-sans-Peur, 12 ; Paul Hallez, \odot I, professeur à la Faculté des Sciences, r. Jean-Bart, 58 ; Thibaut, \odot I, \mathfrak{S} , docteur en médecine, inspecteur de la salubrité, place Sébastopol, 16


Arrondissement de Valenciennes. MM. Andt,  A., pharmacien, à Valenciennes; Devémy, docteur en médecine, à Valenciennes, et Lefranc, chimiste à Valenciennes.

VACCINE.

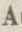
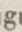
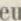
COMITÉ CENTRAL DU DÉPARTEMENT.

MM. le Préfet, *Président*; le docteur Grand,  A, vice-président du Conseil de préfecture, *Vice-Président*; le maire de Lille; le docteur Calmette,  A,  I,  C,  T, directeur de l'Institut Pasteur de Lille, Bd Louis XIV; le docteur Dron, député, conseiller général, maire de Tourcoing; le docteur Folet,  A,  I, doyen honoraire de la Faculté de médecine de Lille, 14, rue d'Inkermann; le docteur Gorez, médecin des épidémies, 12, rue Jean-sans-Peur; le docteur Oui,  A, professeur agrégé de la Faculté de médecine de Lille, 38, rue Jean-sans-Peur; le docteur Wertheimer,  I, professeur à la Faculté de médecine de Lille, 31, rue de Bourgogne; le Vice-Président de la Commission administrative des hospices de Lille; le Vice-Président de la Commission administrative du Bureau de bienfaisance, *Membres*; le docteur Rey, 87, rue l'Hôpital-Militaire, *Secrétaire*.


COMITÉ D'ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

MM. le Sous-Préfet, *Président*; le maire d'Avesnes; Hannoë, doyen-curé, à Avesnes, *Membres*; Marquis,  A, docteur en médecine à Avesnes, *Secrétaire*.

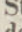

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

MM. le Sous-Préfet, *Président*; le maire de Cambrai; le plus ancien curé; le vice-président du bureau de bienfaisance de Cambrai; Auguste Bernard,  A,  T, fabricant de sucre, à Aubencheul-au-Bac, *Membres*; Timal,  A, docteur en médecine à Cambrai, *Secrétaire*.

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

MM. le Sous-Préfet, *Président*; le maire de Douai; le vice-président du bureau de bienfaisance de Douai; Sockeel,  A, docteur en médecine; l'abbé Joleaud, doyen de Saint-Pierre; Watelle fils, docteur en médecine; Monnier, docteur en médecine; Baude, docteur en médecine, *Membres*.

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

MM. le Sous-Préfet, *Président*; le maire de Dunkerque; le vice-président du bureau de bienfaisance de Dunkerque; le doyen de St-Eloi; Lebecque,  A,  A, conseiller d'arrondissement, maire de Teteghem; Breynaert, docteur en médecine, à Dunkerque; *Membres*; Reumaux, médecin des épidémies, à Dunkerque, *Secrétaire*.

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

MM. le Sous-Préfet, *Président*; le maire d'Hazebrouck; Salomé, doyen-curé d'Hazebrouck; Decouvelaere, docteur en médecine, à Hazebrouck; Thellier, médecin, à Nieppe, *Membres*; Decool, docteur en médecine, à Hazebrouck, *Secrétaire*.

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

MM. le Sous-Préfet, *Président*; le maire de Valenciennes; le

plus ancien curé ; le vice-président du bureau de bienfaisance ; Debaralle, ✱, ☉I, Conseiller d'arrondissement ; Tauchon, ✱, docteur en médecine, *Membres* ; Anatole Manouvriez, médecin des épidémies, membre correspondant de l'Académie de médecine, *Secrétaire*.

SERVICES MUNICIPAUX D'HYGIÈNE DE LA VILLE DE LILLE.

Office sanitaire.

Chef du bureau : M. P. Gérard, r. Barthélemy-Delespaul, 84 ; *Employés* : MM. C. Langlet, r. d'Antin, 54 ; E. Dumont, r. de Paris, 202 ; Bottequin, r. Léon Gambetta, 82, C. Amand, St-André-lez-Lille ; Goudin, r. Pascal, 14 ; Déplanque, à Hellemmes-Lille ; *Inspecteurs de salubrité* : MM. Lagache, r. St-André, 50 ; Serrure, r. Jean-Bart, 2 ; Grimonprez, r. du Marché-aux-Bêtes, 11 ; Martin, r. Franklin, 11 ; Guilmin, r. Jean-Bart, 2 ; Verbecque, r. Roland, 6 ; Cocheteux, r. des Pénitentes, 5.

Commission d'assainissement des logements insalubres.

Président : M. le docteur Staes-Brame, adjoint au maire, délégué à l'hygiène publique ; *Vice-Présidents* : MM. Holbecq, de la 1^{re} Commission ; docteur Dutilleul, ☉A, de la 2^e Commission ; docteur Boutry, de la 3^e Commission.

1^{re} *Commission* : MM. Holbecq, pharmacien, r. de la Louvière, 64 ; Hennart, ☉A, docteur en médecine, r. d'Angleterre, 52 ; Seberr, ☉A, administrateur du bureau de bienfaisance, rue Faidherbe, 34 ; Salomez, architecte, Parvis St-Maurice, 15 ; Carlier, entrepreneur, r. des Stations, 39 ; Poulet, conseiller prud'homme, rue de Philadelphie, 62 ; Leleu, négociant, Bd de la Liberté, 114 ; Bécour, ✱, docteur en médecine, r. de Bouvines, 13.

2^e *Commission* : MM. Dutilleul, ☉A, docteur en médecine, r. Jean-sans-Peur, 54 ; Batteur, ✱, ☉I, architecte, r. Jean-sans-Peur, 9 ; Legrand, docteur en médecine, r. Léon Gambetta, 222 ; Dupied, adjoint au maire de Lille, r. des Étaques, 12 ; Piolaine, ☉A, administrateur des hospices, r. Esquermoise, 84 ; Machelart, pharmacien, r. Léon Gambetta, 142 ; Quint, docteur en médecine, r. des Stations, 8 ; Vaillant, ☉A, administrateur du bureau de bienfaisance, r. Caumartin, 47.

3^e *Commission* : MM. Boutry, docteur en médecine, r. de Douai, 79 ; Batigny, ✱, ☉A, architecte, r. Patou, 45 ; Hamaide, entrepreneur, r. Neuve des Meuniers, 54 ; Caron, docteur en médecine, r. du Fg de Roubaix, 156 ; Bergot, conseiller prud'homme, r. d'Arras, 126 ; Fanyau, administrateur du bureau de bienfaisance, r. de l'Orphéon, 22 ; Hermant, chimiste Parvis St-Michel, 8 ; Dufay, avocat, r. Masurel, 15.

POLICE SANITAIRE DES PORTS.

CONSEIL SANITAIRE DU PORT DE DUNKERQUE.

Membres de droit : MM. le Sous-Préfet, *Président* ; le directeur de la santé, le maire de Dunkerque, le professeur d'hygiène de la Faculté de médecine de Lille, le médecin des épidémies, le médecin-chef de l'hôpital militaire, le chef du service de la marine, le directeur des douanes, l'ingénieur en chef du service maritime.

Membres élus : MM. H. Debavelaere, délégué du Conseil muni-

cipal ; Vancauwenberghe-Lemaire, Maurice Duchateau, délégués de la Chambre de Commerce ; Vaneste, \odot I, délégué du Conseil d'hygiène.

Directeur du service sanitaire : M. le docteur G. Duriau, \odot A. — *Directeur adjoint* : M. le docteur Gabriel Jolaud.

Agents sanitaires institués en vertu de la décision ministérielle du 5 août 1872 : MM. Le Cerclé, capitaine des douanes, à Dunkerque ; Jeanne, Chapelier, Debéthune, lieutenants des douanes, à Dunkerque ; Fournier, idem, à Gravelines.

Agents sanitaires nommés par arrêté préfectoral du 22 février 1879 : MM. les Officiers du port, les Pilotes et les Gardes de Santé.

ÉTABLISSEMENT THERMAL DE SAINT-AMAND.

L'établissement des eaux et boues thermo-sulfureuses de Saint-Amand est situé à l'extrémité du hameau de la Croisette et à environ 3 kilomètres à l'est de la ville dont il porte le nom, 10 de Valenciennes et 45 de Lille.

Cet établissement possède une rotonde des boues contenant 120 cases et susceptible d'agrandissement, et cinq sources sulfureuses : la Fontaine-Bouillon, la Petite-Fontaine, le Pavillon-Ruiné, la Fontaine de l'Evêque d'Arras et une cinquième, la source *Vauban*, d'un débit énorme, pouvant alimenter d'une manière continue une très grande piscine. Cette eau, mise en bouteilles, est une eau de table excellente.

La température des eaux et des boues est de 26 degrés ; celle des boues peut être élevée artificiellement selon les besoins de la médication.

L'action du traitement est surtout remarquable sur les maladies du système articulaire : Rhumatisme articulaire, Goutte, Arthrites, Coxalgies, Ankyloses, Hydarthroses, etc. ; et sur les maladies du système musculaire : Paralysies de diverses natures, Rhumatisme musculaire, Atrophies, Raideur des membres, etc. etc.

Les eaux et les boues de Saint-Amand ont été employées avec succès contre la Gravelle, l'Inflammation de vessie, la Sciatique, etc. ; les Ataxiques obtiennent les meilleurs effets de leur emploi.

L'installation de l'Hydrothérapie est véritablement luxueuse et très complète. L'établissement comporte également un vaste hôtel très confortable.

Les thermes de Saint-Amand ont été concédés, en vertu d'une convention du 23 juin 1882, à M. Adrien Grégoire qui, conformément à une délibération du Conseil général en date du 22 août 1885 a été autorisé à se substituer une Société en commandite par actions sous la raison sociale : « Compagnies des Eaux et Boues de Saint-Amand (Nord), A. Grégoire et C^{ie} ».

La durée de la concession qui devait expirer primitivement le 31 décembre 1906 a été prorogée par des contrats successifs jusqu'au 31 décembre 1930 en exécution des délibérations du Conseil général en date des 25 avril 1884 et 24 août 1888.

D'importantes améliorations tant au point de vue matériel que sous le rapport de l'application des moyens de traitement ont déjà été réalisées par la Compagnie concessionnaire qui, en vue de donner à l'établissement thermal tout le développement que comportent les multiples et remarquables agents thérapeutiques que la nature lui a si généreusement dispensés, a soumis au département un projet de travaux et d'embellissements à exécuter dans un délai de trois années. La dépense prévue s'élève à 300.000 francs. Elle serait supportée par le concessionnaire qui demande en échange la prorogation de sa concession jusqu'au 31 décembre 1960.

Par une délibération en date du 27 août 1897, le Conseil général a arrêté les conditions de l'acte à intervenir, mais jusqu'ici la Compagnie des Eaux et Boues de Saint-Amand n'a pas encore produit les justifications nécessaires pour la passation du contrat.

Directeur-Gérant de l'établissement thermal: M. Adolphe Poirson, O^h,
1, rue Faidherbe, à Lille.

Inspecteur médical: M. le docteur Thiroux, à Saint-Amand.

Service médical. — M. le docteur Thiroux, à Saint-Amand, l'été ;
à Paris, rue de Rivoli, 222, l'hiver.

PRISONS.

Les Prisons civiles existant dans le département du Nord et formant la 6^e circonscription pénitentiaire sont au nombre de dix, savoir : une Maison d'arrêt, de justice et de correction à Douai, près la Cour d'assises ; six Maisons d'arrêt et de correction : à Dunkerque, Hazebrouck, Lille, Cambrai, Avesnes et Valenciennes, près les tribunaux de police correctionnelle ; un quartier correctionnel de concentration, créé pendant l'année 1894, dans les bâtiments de l'ancienne colonie de Saint-Bernard, près Loos, pour recevoir le trop plein des prisons de Lille et de Douai ; une Maison centrale de correction à Loos pour les individus condamnés à plus d'un an d'emprisonnement, et un quartier correctionnel annexé à la Maison centrale de Loos.

Prisons départementales.

Directeur : M. Lantin, Directeur de la maison centrale de Loos et de la 6^e circonscription pénitentiaire ; *Gardiens-chefs* : MM. Cham-paya, à Lille ; Lhuillier, à Avesnes ; Savot, à Cambrai ; Legrain, à Douai ; Bertho, à Dunkerque ; Ricquier, à Hazebrouck, David, à Valenciennes.

Commissions de Surveillance des Prisons.

Membres de droit.

Aux termes de l'Ordonnance du 9 avril 1846, le Premier Président et le Procureur-général dans les villes où siège une Cour d'appel, et, dans les autres villes, le Président du tribunal, le Procureur de la République et le Maire sont de droit membres des commissions des prisons.

Membres nommés.

LILLE. MM. le Préfet, *Président* ; Danel, C^h, O^h I, C^h I, *Vice-Président* ; Barbe, O^h A ; Carpentier ; Werquin, avocats ; Levé et Prud'homme, O^h A, juges au tribunal civil de Lille ; l'abbé Richard, doyen-curé de St-André à Lille ; Titren, O^h A, I, *vice-président* de la Commission administrative du bureau de bienfaisance de Lille ; Percerou, professeur à la Faculté de Droit, à Lille.

AVESNES. MM. le Sous-Préfet, *Président* ; Caplain, O^h A, notaire ; Pasqual, avocat ; Legrand, avocat ; Pécart, avoué ; Briatte, médecin vétérinaire.

CAMBRAI. MM. le Sous-Préfet, *Président* ; Delannoy, O^h I, *Vice-Président* ; Fourment, Boisteaux, Dieu et Bézin.

DOUAI. MM. le Sous-Préfet, *Président* ; F. Nutly, industriel, *Vice-Président* ; Emile Dubois, O^h, O^h A, Sénateur, à Douai ; Dumont, O^h, négociant ; Delaby, O^h A, juge de paix ; Cavroy, négociant ; Blanc, O^h, I, docteur en médecine ; G. Telliez, conseiller à la Cour d'appel.

DUNKERQUE. MM. le Sous-Préfet, *Président* ; Bultheel, avocat ;

Henri Lefebvre, propriétaire; Reumaux, docteur en médecine; Herbart, docteur en médecine; Terquem, *, ☉ I, Vice-Président du Bureau de bienfaisance.

HAZEBROUCK. MM. le Sous-Préfet, *Président*; Salomé, doyen-curé; Taverne, juge de paix; Decouvelaere, docteur en médecine; Stoffaës, receveur de l'enregistrement; Dumont, avoué; Deregnacourt, industriel et Deblock, avocat.

VALENCIENNES. MM. le Sous-Préfet, *Président*; Devillers, ☉ A, maire de Valenciennes; Edouard Bultot, ☉ A; Paul Debaralle, *, ☉ I, Cellier, avocat; Auguste Doutriaux, ☉ I, avocat, *membres*; Saint-Quentin, ☉ A, avocat, *Secrétaire-Trésorier*.

Médecins des prisons.

Lille (maison d'arrêt et de correction): MM. Wertheimer, ☉ I, et Coppens (*adjoint*); — Avesnes: M. Girard; — Cambrai: M. Ronnaux; — Douai (maison de justice): MM. Sockeel, ☉ A, et Pollet, ☉ A (*adjoint*); — Dunkerque: M. Gustave Duriau, ☉ A; — Hazebrouck: M. Decool; — Valenciennes: MM. Manouvriez, et François (*adjoint*).

Aumôniers des prisons.

Lille: M. Dewez; — Avesnes: M. Laude; — Cambrai: M. Dufour; — Douai: M. Hamez; — Dunkerque: M. Destailleur; — Hazebrouck: M. Vandebussche; — Valenciennes: M. Grard; — Loos (Saint-Bernard): M. Bodin.

Maison centrale de détention de Loos.

La maison centrale de Loos renferme une moyenne de 700 détenus, condamnés correctionnellement. Les industries exploitées sont les suivantes: Cordonnerie, lits de fer, bouts de parapluie, tressage et claquage de chaussures, vernissage de coffrets et confection de boîtes en carton, espadrilles et filage de rotins.

Depuis le 1^{er} janvier 1891, l'entreprise a été supprimée. La maison a été mise en régie.

ADMINISTRATION. — *Directeur*: M. Lantin; — *Contrôleur*: M. Canquoin; — *Econome*: M. Thurotte; — *Greffier comptable*: M. Saulgeot; — *Instituteur*: M. Hautecloche; — *Commis aux écritures*: MM. Laguesse et Thivet; — *Docteur en médecine*: M. Jacquemarcq; — *Pharmacien*: M. Dewailly; — *Architecte*: M. Lhermitte; — *Aumônier*: M. Bodin; — *Pasteur protestant*: M. Quiévreux; — *Gardienn-chef*: M. Combet; quatre gardiens commis-greffiers; quatre premiers gardiens et quarante-six gardiens ordinaires.

MONASTÈRE DU BON-PASTEUR.

Etablissement d'éducation correctionnelle pour les filles.

Cette œuvre a pour but l'amélioration morale et religieuse des femmes et des filles qui veulent quitter le désordre et passer avec avantage les années de surveillance qu'elles ont à subir. L'institution, dirigée par les Dames du Bon Pasteur, reçoit les jeunes filles détenues par voie de correction paternelle, dans ses établissements situés à Lille, rue de la Préfecture, 10 et à Loos, Grande Route de Béthune.

SOCIÉTÉ DE PATRONAGE DES LIBÉRÉS ET DES ENFANTS MORALEMENT ABANDONNÉS DU DÉPARTEMENT DU NORD.

Cette Société, établie en novembre 1845, a été approuvée par arrêté pré-

fectoral en date du 11 janvier 1897. Elle a pour but de tenter le relèvement des libérés de toute nature, et s'attache tout spécialement au sauvetage et à la préservation de l'enfance. Elle s'occupe aussi du rapatriement des nationaux et des étrangers, et facilite les réhabilitations. Cette Société a son siège social, 106, rue de l'Hôpital-Militaire, à Lille.

Membres d'honneur : MM. le Premier Président de la Cour d'appel de Douai, le Procureur général près la Cour d'appel de Douai, le Préfet du Nord et le Maire de Lille.

Président : M. Léonard Danel, C. ✱, O I, C ✚, rue Royale, 85 ;
Vice-Présidents : MM. Dassonville, O A, Vice-Président du Tribunal de Lille, r. de l'Orphéon, 22 et Henri Prudhomme, O A, Juge d'instruction à Lille, rue Solférino, 234 ; *Vice-Président honoraire* : M. Garçon, O I, C ✚, Professeur à la Faculté de droit de Paris, rue Denfert-Rochereau, 38^{bis}, à Paris ; *Secrétaire général* : M. Carpentier, avocat, rue Jacquemars-Giellée, 35 ; *Secrétaires-adjoints* : MM. Cointrelle, avocat, Conseiller d'arrondissement, rue Jacquemars-Giellée, 46 ; Valencucq, avocat, rue Négrier, 11 ; *Trésorier* : M. Jules Houdoy, O A, avocat, r. Boucher-de-Perthes, 86.

ORGANISATION MUNICIPALE.

Aux termes de l'article 10 de la loi du 5 avril 1884, le Conseil municipal se compose de 10 membres dans les communes de 500 habitants et au-dessous :

de 12 membres dans celles de :	501 à 1,500 habitants.
— 16 —	1,501 à 2,500 —
— 21 —	2,501 à 3,500 —
— 23 —	3,501 à 10,000 —
— 27 —	10,001 à 30,000 —
— 30 —	30,001 à 40,000 —
— 32 —	40,001 à 50,000 —
— 34 —	50,001 à 60,000 —
— 36 —	60,001 et au-dessus —

Les Conseils municipaux se réunissent en session ordinaire quatre fois l'année : en février, mai, août et novembre. La durée de chaque session est de 15 jours. Le Maire et, à son défaut, celui qui le remplace, préside le Conseil municipal. Le Conseil municipal ne peut délibérer que lorsque la majorité de ses membres en exercice assiste à la séance.

Il y a dans chaque Commune un Maire et un ou plusieurs Adjoints élus parmi les membres du Conseil municipal. Le nombre des Adjoints est d'un dans les Communes de 2,500 habitants et au-dessous, de deux dans celles de 2,501 à 10,000. Dans celles d'une population supérieure, il y a un Adjoint de plus par chaque excédent de 25,000 habitants, sans que le nombre des Adjoints puisse dépasser douze.

Le Conseil municipal élit le Maire et les Adjoints parmi ses membres, au scrutin secret et à la majorité absolue.

Pour être éligible au Conseil municipal, il faut être âgé de 25 ans accomplis.

Ci-après la composition des Conseils municipaux des principales villes du département :

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

AVESNES. — *Maire* : M. le docteur Marquis, O A.

Adjoints : MM. Briatte, Pasqual, O A.

Conseil municipal : MM. Herbecq, Raux, O A, Lenain, Lisange,

Abraham, Chauveau, Collinet, Sirot, Lemoine, Venet, Girard, Jourdain, Barbe, Maire, Herbecq, Druart, Dubois, A. Clavon. Descamps, N... — *Secrétaire de la Mairie* : M. Bisiaux. — *Receveur municipal* : M. Levacq.

FOURMIÉS. — *Maire* : M. Delval.

Adjoint : MM. Gras, N...

Conseil municipal : MM. Cousin, Moret, Jospin, Casbin, A. Bertaux, Jourdin, Sizaire, Marchand, C. Bertaux, Muny, Leblanc, H. Bouret, Buissart, E. Lermigeaux, P. Legrand, Flament, Gary, Desmazures, Bressy, Bruyère, Cusse, Paillet, D. Lermigeaux, N..., N... — *Secrétaire de la Mairie* : M. Nihous. — *Receveur municipal* : M. Maquer.

MAUBEUGE. — *Maire* : M. Walrand, *, A.

Adjoint : MM. Neuillès, A, E. Fontaine.

Conseil municipal : MM. Monier, Réquillé, Charles, Delcroix, Colart, Huart, Jean, Cérissier, Autier, Dubois, François, Léger, Fauconnier, Guille, Delgorge, Blondeaux, Pesant, Leduc, Vautier, Hubinet, Arciaux, Laloux, Seguin, Warboite. — *Secrétaire en chef de la Mairie* : M. Ducloy. — *Chef de l'état-civil* : M. Teynier. — *Chef des Travaux* : M. Pinchart. — *Receveur municipal* : M. Voeltzel.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

CAMBRAI. — *Maire* : M. Paul Bersez, I, Député.

Adjoint : MM. Copin, A, Garin, §.

Conseil municipal : MM. Brunel-Pamart, Lecat, A, Vaillant-Pruvot, Julien Cirier, Dutemple, *, I, Lallemand, Charlier, Chappeau, Danquigny, Delannoy, A, Dazin, *, Boulanger, Timal, A, Capliez, Duez, Drain, Bonnel, †, Pagniez, Mairesse, Petit, †, Deligne, Moisson dit Dufrainc, Delcroix, N. — *Secrétaire en chef de la Mairie* : M. Leroy. — *Receveur municipal* : M. Carrez.

LE CATEAU. — *Maire* : M. Martinet, Conseiller général.

Adjoint : MM. Bauduin et J.-Bte Desse.

Conseil municipal : MM. Thomas, Delattre, Wallez, Lefebvre, Hallette, Déjardin, Boudart, Macron, Seydoux, *, Collery, Cousin, Petitjean, Normand, Vatin, Gérard, Étienne, Legrand, Belot, Gérard, Millot, Moreaux, Burillon, Servin, N.... — *Secrétaire de la Mairie* : M. Lacourte. — *Receveur municipal* : M. France, (M).

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

DOUAI. — *Maire* : M. Bertin.

Adjoint : MM. Paul Hanotte, Dumont, *.

Conseil municipal : MM. Evrard, A, Picquet, Binet, O*, Cavroy, Vaast, Nutly, Lavoix, Hugot, Foulon, Hayez, Asou, Duforets, Baude, Lirondelle A, Limbour, Marlot, Desmarests, I, Bulcourt, Dubus, Lagaisse, Goube d'Anzin, Herman, N... — *Secrétaire-Général de la Mairie* : M. Collier, A. — *Directeur des travaux municipaux* : M. Dropy, A. — *Receveur municipal* : M. Pronier.

MARCHIENNES-VILLE. — *Maire* : M. Félix Maton, A.

Adjoint : MM. Lecouffe et Laden.

Conseil municipal: MM. Louis Couplet, Jules Tilmant, Louis Delannoy, Eugène Sinsoilliez, Louis Henniquaux, Edmond Groulez, Louis Fromont, Léodor Poitou, Emile Dubois, ✱, Ⓐ, René Bigo, Henri Dubois, Michel Lubrez, Sorlin-Miniscloux, Auguste Desmons, Louis Deffontaine, Louis Rompteu, N.... — *Secrétaire de la Mairie*: M. Albert Hubert. — *Receveur municipal*: M. Léon Mouy.

ORCHIES. — *Maire*: M. Herbo, Ⓐ, Conseiller d'arrondissement.

Adjoints: MM. Desespringalle et Naveau.

Conseil municipal: MM. J.-B. Henno, Victor Piedannat, Caby-Fachaux, Delemer-Lecocq, Dhainaut, J.-B. Lepetit, Deletombe, Delais-Lemaire, Henri Bleuzet, Descarpentries, Charles Laurent, Emile Dellaine, Michel Leclercq, Louis Willocquet, Ferdinand Duhem, Denetière-Dépret, Ubald Simon, Adonai Martin, Ⓐ, N...., N.... — *Secrétaire de la Mairie*: M. J. Tonnel. — *Receveur municipal*: M. Lorthioir.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

BERGUES. — *Maire*: M. Léon Claeys, Sénateur.

Adjoints: MM. A. Carpentier, Vermullen.

Conseil municipal: MM. Paul Blondé, Carouille, Henri Coudeville, Jules Cousin, Benjamin Dekyndt, Alfred Delegher, Victor Denys, Henri Kerfysen, Bertin Lassael, Emile Letrez, Benoit Lips, Louis Nempon, Jérémie Swynghedauw, Pierre Trystram, Gustave Vanderhaeghe, Emile Verelytte, Léon Vergriete, Honoré Vermersch, Henri Zeghers, N.... — *Secrétaire de la Mairie*: M. Braets, Ⓐ. — *Receveur municipal*: M. E. Swynghedauw.

DUNKERQUE. — *Maire*: M. A. Dumont ✱.

Adjoints: MM. J. Deman, G. Cavrois, R. Delourme.

Conseil municipal: MM. Delval, Villette, Debavelaere, Bonpain, Cabour, Chaveron, Spiers, Choquet, Durin, Hamoir, Reumaux, Herpreck, Lebleu, Deck, Vancauwenberghe, Carlier, Hovelt, Robert, Dewees, Hans, Huyghe, Kieken, Dubois, N....., N....., N..... — *Secrétaire en chef de la Mairie*: M. H. Gauthier. — *Receveur municipal*: M. Guillain.

GRAVELINES. — *Maire*: M. Adolphe Torris, Conseiller d'arrondissement.

Adjoints: MM. Salomé et Daullé-Martel.

Conseil municipal: MM. Maniez-Martin, Trollé-Levert, Wasca, Charles Leurette, Wintrebert, Bracq, Cocquillier, Loquet, Gossart, Jannin, Jules Lesur, Pierre Butez, Jules Lecomte, Jules Haemers, Anquez-Louf, Sombret-Hautefeuille, U. Valentin, Codron, N....., N..... — *Secrétaire de la Mairie*: M. Hochart. — *Receveur municipal*: M. Lecointe.

HONDSCHOOTE. — *Maire*: M. Alfred Outters, Conseiller général.

Adjoints: MM. De Bil et N.....

Conseil municipal: MM. Mallengier, Van den Bavière, Vansteenbergh, Thulliez, Bollengier, Massélis, Dufour, Ackein, Sapelier, Verhulst, Brunet-Mortier, Vermersch, Beyaert, Pauwels, De Mers-

seman, Libberecht, Deturck, N. . . . — *Secrétaire de la Mairie* : M. A. Cornette. — *Secrétaire-adjoint* : M. Deblock. — *Receveur municipal* : M. Versmisse.

WORMHOUT. — *Maire* : M. Albert Dehaene.

Adjoints : MM. Elie Bèle et Lucien Vanhaecke.

Conseil municipal : MM. Bécuwe, Blondeel, Coudeville, B. Debreyne, J. Debreyne, Decooninck, Deram, Desmyttère, Goussen-Leroy, Moraël, Quenson, Ammeux, Wemaere, A. Dehaene, Ch. Dequidt, J. Duffoo. — *Secrétaire de la Mairie* : M. Ch. Kerfysen. — *Receveur municipal* : M. Boulet.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

BAILLEUL. — *Maire* : M. Emile Hié, ☞.

Adjoints : MM. Moeneclae et Van Elslande.

Conseil municipal : MM. P. Liefoghe, G. Heusèle, Baelde, Perrier, Deberdt, Decherf, Declercq, E. Delcour, Hameau, Hemery, Jourdain, Weexsteen, Liefoghe, L. Delcour, V. Béhaghel, Furon, P. Devos, Onol, Verbaere, A. Cortyl, E. Hémar, J. Boddart, Ch. Flahaut, N. . . . — *Secrétaire de la Mairie* : M. D. Declercq, ☞ A; — *Secrétaire-adjoint* : M. G. Huys. — *Receveur municipal* : M. Hopsomer.

CASSIL. — *Maire* : M. Moeneclae, Conseiller général.

Adjoints : MM. Marant et Smaghe.

Conseil municipal : MM. Desmyttère, ✱, Bécuwe, François Colpaert, Charles Colpaert, de Kytspotter, Malot, Delabaere, Bosquillon de Jenlis, Debaene, Ryckéwaert, Chevalier, Trassaert, Vermersch, Braems, Deschodt, Lambert, Wackernie, Devrière, Felhoen, N. . . . — *Secrétaire de la Mairie* : M. Polaert. — *Receveur municipal* : M. Decousser.

ESTAIRES. — *Maire* : M. Désiré Dupont.

Adjoints : MM. Degruson, N. . . . — *Adjoint spécial de Douliou* : M. Patinier.

Conseil municipal : MM. Gamelin, Ernout, Gruson, Durez, Degroote, Dethoor, Dhalluin, Fénart, Watine, Guéquièrre, Ledieu, Henu, Leclercq, Piat, Blanquart, Delannoy, Lecigne, Wicart, François, N. . . . — *Secrétaire de la mairie* : M. Streck. — *Receveur municipal* : M. Bertein.

HAZEBROUCK. — *Maire* : M. Georges Degroote, Conseiller général.

Adjoints : MM. Masson-Beau et Louis Bogaert.

Conseil municipal : MM. César Samsoen, Joseph Deschodt, Auguste Waryn, Théophile Defoort, Edouard Defoort, Georges Vandebussche, Isidore Dehaine, Benoît Vaninghelant, Georges Ghesquièrre, Auguste David, Léon Dequidt, Auguste Warein, Gustave Omaere, Camille Hénaux, Jules Lener, Fortuné Ducroquet, Charles Defraeye, Léon Degrendel, Ernest Piel, Arthur Vandamme, Alidor Vandebon, Aimé Dehandschoewercker, N. . . , N. . . — *Secrétaire de la Mairie* : M. Boncourre. — *Receveur municipal* : M. Andries.

MERVILLE. — *Maire* : M. Grillet-Desante, ☞ A.

Adjoints : MM. Ernout-Gisquièrre et Orphée Variscotte.

Conseil municipal : MM. Pruvost-Delos, Fatou-Vus, René Becue, Oscar Variscotte, Auguste Poivre, Lesur Lemirre, Carpentier-Ducatez, Victor Cappoen, Rémy Cassez, Roussel-Duquenne, Louis-Auguste Loridan, Bourel-Malvache, Emile Bouilliez, ✱, Emile Dambrine, Achille Loridan, Théophile Duquenne, Henri Senellart, Desnoulez-Hadou, N...., N.... — *Secrétaire de la Mairie* : M. Leroy. — *Receveur municipal* : M. Bacrot.

SREENVOORDE. — *Maire* : M. Alphonse Outters, Conseiller général. *Adjoint* ; MM. Mortier et Vandamme.

Conseil municipal : MM. Verbèke, Ⓞ A, Serlooten, Adolphe Carton, Edouard Carton, Degrave, François Demey, Benjamin Maerten, Meaux, Bariseel, Vasseur, Dejonghe, Degroote, Haeu, Walbrou, Amand Demey, Parmentier, Alidor Verbèke, docteur Ryckewaert, Benoît Verrièle, N.... — *Secrétaire de la Mairie* : M. Omer Frutsaert ; *Greffier de l'état-civil* : M. Cattoen. — *Receveur municipal* : M. Eugène Lamote.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

ARMENTIÈRES. — *Maire* : M. Hurtrel-Béghin.

Adjoint : MM. Charles Dansette, Louis Bouchez.

Conseil municipal : MM. Léon Brame, Charles Breuvart, Célestin Clarisse, Henri Coisne, Elisée Ducrocq, Eugène Dufour, Emile Faucheur, Paul Fauvergue, Léopold Gille, Victor Hénaux, Emile Hernu, Paul Lambert, Charles Lefebvre, Rodolphe Lourme, Henri Parent, Henri Plancke, Victor Pouchain, Henri Ruyant, Louis Sénéchal, Louis Thilleur, Edouard Turpin, N...., N...., N.... — *Secrétaire en chef de la mairie* : M. A. Delobel. — *Receveur municipal* : M. A. Willebois.

COMINES. — *Maire* : M. Lauwick Van Elslande.

Adjoint : MM. Meurillon et Liévin Hassebroucq, ✱.

Conseil municipal : MM. Louis Bourlet, Louis Goeman, Jules Lambin, Charles Lecomte, Alfred Lesaffre, Florent Lesaffre, Désiré Montaigne, Eugène de Wulf, Louis Froidure, Charles Catteau, Jules Cuvelier, Antoine Devos, Louis Parez, Charles Schoutteten fils, Louis Vouters, Charles Béhague, Henri Blanquart, César Schoutteten, Jean Vermesch, N.... — *Secrétaire de la Mairie* : M. Henri Ruyssen. — *Receveur municipal* : M. Paul Cuvelier.

LILLE. — *Maire* : M. Gustave Delory, Conseiller général, rue de la Paix d'Utrecht, 9.

Adjoint : MM. Debierre, ✱, Ⓞ I, pl. Cormontaigne, 1 ; Delesalle, r. des Chats-Bossus, 18 ; Hannotin, Ⓞ A, r. André, 15 ; Staes-Brame, r. Boucher de Perthes, 92 bis ; Ghesquière, r. des Robleds, 15 ; Werquin, r. des Fossés, 8 ; Dupied, r. des Elaques, 12 ; Dehouck, r. St-André, 71 ; Samson, r. d'Artois, 201.

Conseil municipal : MM. Vaillant, Ⓞ A, r. Solférino, 218 ; Clément, r. de Boufflers, 8 ; Guffroy, r. Brûle-Maison, 130 ; Barrois, Ⓞ A, C ✱, r. Solférino, 220 ; Kolb, O ✱, Ⓞ I, r. des Canoniers, 10 ; Brassart, r. Nicolas-Leblanc, 28 ; Sever, O ✱, r. Thiers, 39 ; Brackers d'Hugo, r. Jacquemars-Giélée, 8 ; Meurisse, Ⓞ, pl. de Strasbourg, 8 ; Barez, r. du Long-Pot, 187 ;

Verly, ✱, r. Solférino, 7; Gossart, r. St-Gabriel, 93; Bergot, r. d'Arras, 126; Duponchelle, r. de Lyon, 25; Lemesre-Nieuwiarts, r. de Flers, 45; Gilbert, r. de Lyon, 68; Lacour, ☉ I, boul. de la Liberté, 117; Goudin, r. du Plat, 48; Poulet, rue de Philadelphie; Beaurepaire, r. de l'Est, 9; Desurmont-Schneider, r. Nicolas-Leblanc, 2; Duhem, r. St-Genois, 18; Laurence, r. Marais 3; N..., N..., N... — *Secrétaire-général de la Mairie*: M. Maurice Contamine, ☉ I, à l'Hôtel de Ville; *Secrétaire-adjoint*: M. Domarles; — *Chefs de bureau*: MM. Dominique, *Contentieux*; Leuillicux, *Contributions et Elections*; Bernard, *Affaires militaires*; Favier, *Etat-Civil*; M. Gérard, *Office sanitaire*, — *Travaux municipaux*: M. Bourdon, ☉ A, r. Jean-Bart, 6, *Directeur*. — *Voirie*: M. Masson, *Directeur*. — *Directeur des finances et contrôle*: M. Felsenberg. — *Receveur municipal*: M. Welhoff.

ROUBAIX. — *Maire*: M. Henri Carrette.

Adjoints: MM. Adolphe Desobry, Achille Lepers, Julien Coutelier, Henri Thérin, Charles De Coek, Hervé Milbéo.

Conseil municipal: MM. Henri Hespel, Henri Vandeputte, Séraphin Ponthieu, Achille Dujardin, Alfred Duburcq, Floris Tonneau, Jules Boucherie, Benjamin Gonce, Louis Chevalier, Achille Carpentier, Désiré Penant, Alphonse Moret, Louis Carpentier, Charles Roussel, Avit Lombart, Joseph Délétré, Charles Nys, Charles Stienne, Clément Vaillant, Joseph Dedonker, Liévin Bailleul, Désiré Wichart, Jean-Baptiste Wilfart, N... N..., N..., N..., N..., N... — *Secrétaire-Général de la Mairie*: M. F. Chabrouillaud. — *Chef du bureau du Secrétariat*: M. E. Devernay; *Sous-Chef*: M. A. Obin. — *Chef du bureau de l'Etat-civil*: M. Lefebvre; *Chef honoraire de l'Etat-civil*: M. A. Duhamel. — *Sous-Chef du service de la Caisse des écoles*: M. L. Roget. — *Service des travaux municipaux*: M. Coliez, architecte, *Chef du service des bâtiments*; M. A. Varlet, conducteur des ponts et chaussées, *Chef du service de la voirie*. — *Receveur municipal*: M. Salembier.

SECLIN. — *Maire*: M. L. Desmazières, ✱, ☉ A.

Adjoints: MM. Edouard Desurmont et François Houzé.

Conseil municipal: MM. Delaune, Jules Lepoivre, J.-B. Boutry, Arnould Mollet, C. Guillemaud, J. Thuet, Ch. Chevalier, F. Houpe, E. Pontfort, G. Duriez, Em. Messian, Aug. Collette, Fr. Duthilleul, Alex. Lemaire, J. Laden, O ☉, Th. Gruson, N..., N..., N..., N... — *Secrétaire de la Mairie*: M. Hue-Delacourt. — *Receveur municipal*: M. Bouthors.

TOURCOING. — *Maire*: M. Gustave Dron, Député.

Adjoints: MM. Louis Diéval, François Senélar, Masure-Six, ☉ I, Emile Lecomte.

Conseil municipal: MM. Auguste Ducoulombier, Emile Destombes, Gustave Glorieux, ☉ A, Honoré-Colson, Louis Depinoy, Dhal-Descy, Henri Loridan, Charles Loridan, Henri Dumortier, Charles Leplat,

Abel Leveugle, Victor Flament. Henri Lefebvre, Léon Salembien, Pierre Delvoye, Louis Grau, Victor Cocheteux, Gaston Barbarie, Jules Ladesou, Masurel-Leclercq, Emile Farvacque, Félix Muller, \odot A, Henri Coppin, Maurice Cordier, Léon Clerson, Gustave Scalbert, Paul Massart, Désiré Parsy, Paul Martin, Ernest Saison, François Orélio. — *Secrétaire général de la Mairie* : M. Ghislain Dramais. — *Directeur du Service des Eaux* : M. A. Binet. — *Receveur municipal* : M. E. Bulté.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

CONDÉ-SUR-L'ESCAUT. — *Maire* : M. Pierre Pureur.

Adjoints : MM. Victor Amand et Louis Beaumont.

Conseil municipal : MM. Protat, Raverdy, \ast , Bont, Limauge, \odot M, Dumoulin, Murez, Fally, Colbert, Deblaton, Namur, Glorieux, Delière, Castiau, Delanglez, Housez, Baugnies, Gervais, \ast , \ast , Estyle, Hainaut, N.... N.... — *Secrétaire de la Mairie* : M. Anatole Dormy. — *Greffier de l'Etat Civil* : M. Henri Vandevor. — *Receveur municipal* : M. Nestor Gonthier.

SAINT-AMAND. — *Maire* : M. Jules Sirot, \odot A, Conseiller général.

Adjoints : MM. Raviart, \odot A, et Dusart, \odot .

Conseil municipal : MM. Casimir Davaine, Emile Davaine, \ast , \odot . Ernest Davaine, Clément Ducatillon, Parfait Dullot, Léonce Lefebvre, Élie Verdavaine, Jean-Baptiste Notre-dame, Louis Dubois, Jean-Baptiste Huon, Henri Vincent, Pierre-Joseph Deloffre, Martial Carlier, Emile Hornez, Oscar Legrand, Charles Quarez, Jules Duhem, François Charlet, Albert Lebacqz, Alexandre Rémy, Alfred Tournois, N...., N.... — *Secrétaire de la Mairie* : M. A. Flament. — *Receveur municipal* : M. Brasseur.

VALENCIENNES. — *Maire* : M. Devillers, \odot I.

Adjoints : MM. Debiève, \ast , \dagger et Fontellaye.

Conseil municipal : MM. Warin, Doutriaux, \odot I, Manouvriez, Pillion, Debaralle, \ast , \odot I, Lemaitre, Dècle, \ast , \odot I, Tauchon, Bultot, \odot A, Debrabant, Boucher, Abel Dupont, \odot M, Cacheux, Delhaie, Dugardin, Corsolle, Trinquet, Imbert, Membré, Thellier de Poncheville, Paul Dupont, Mabile de Poncheville, Delame Hédot. — *Secrétaire de la Mairie* : M. Vieux. — *Receveur municipal* : M. Fournier.

Les noms des Maires et Adjoints de toutes les Communes du Département sont inscrits dans les tableaux ci-après : le 1^{er} tableau donne la liste des communes par ordre alphabétique, le second la liste des communes par canton.

NOMS		BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
des COMMUNES.	de l'arrond. du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte catholique	
Abancourt...	C	Cambrai-O...	Cambrai...	Lesne	Massin	Thisse.
Abscon.....	V	Denain.....	Bureau.....	Lanthiez...	Fiévet, Richez...	Laloy.
Aibes.....	A	Solre-le-Chât	Cousolre...	Petit.....	Hersoy.....	Germain.
Aix.....	D	Orchies.....	Orchies.....	Waymel....	Dupret.....	Horain.
Allennes-lez-Mar.	L	Seclin.....	Annœullin..	Brassart...	Fry.....	Courtois.
Amfroidpret..	A	Bavai.....	Gommegnies.	Carlier.....	Trouillez...	Cailiez.
Anhiers.....	D	Douai-Nord..	Raches.....	Cuisinier...	Loyers.....	V. Raches.
Aniche.....	D	Douai-Sud..	Bureau.....	Rastin.....	Bertinchamps. Chimot	Langlade.
Annappes....	L	Lannoy.....	Ascq.....	de Montalembert.	Desruelles, Lestrez..	Bonnet.
Anneux.....	C	Marcoing...	Cambrai....	Crepin.....	Lévéque.....	Gilleron.
Annœullin...	L	Seclin.....	Bureau.....	Coupey.....	Denouillet, Deleneuville Dubart.....	Destombes, Ridez.
Anor.....	A	Trélon.....	Id.....	Lord.....	Daubercies, Gevelle..	Fontaine.
Anstaing....	L	Lannoy.....	Ascq.....	Delerue....	Delaoutre.....	Delassus.
Anzin.....	V	Valencienn.-N	Bureau.....	Pottiez.....	Broudehous, Gérard..	Dauchy.
Arleux.....	D	Arleux.....	Id.....	Dransart...	Campion.....	Vaille.
Armbouts-Cappel.	Dk	Bergues.....	Bergues....	Delabaere..	Wemaere.....	Lordénimus.
Armentières..	L	Armentières..	Bureau.....	Hurtrel-Béghin..	Dansette, Bouchez...	Berteloot, Huet.
Arnéke.....	H	Cassel.....	Id.....	Bequaert...	Vandaele....	Beck.
Artres.....	V	Valencienn.-S	Id.....	D'haussy...	Leduc.....	Machu.
Ascq.....	L	Lannoy.....	Id.....	Desquiers..	Castelain...	Patin.
Assevent....	A	Maubeuge...	Maubeuge..	Fissiau.....	Labbé.....	V. Boussois.
Attiches.....	L	Pont-à-Marcq	Pont-à-Marcq.	Maurice.....	Lecomte.....	Dujardin.
Aubenchicourt..	C	Cambrai-O...	Aubigny....	Bernard, ✠	Tarlier.....	N.....
Aubers.....	D	Douai-Sud..	Aniche.....	Lambert....	Consil, Robert.....	Leclercq.
Aubigny-au-Bac	L	La Bassée..	Bureau.....	Cordonnier..	Debeaussart...	Paquin.
Aubry.....	D	Arleux.....	Id.....	Hannois....	Dumont.....	Rousselle.
Auby.....	V	Valencienn.-N	Anzin.....	Lemoingue..	Broutin.....	Midoux.
Auchy.....	D	Douai-O.....	Flers.....	Facomprenz..	Wafflard....	Leplat.
Auchy.....	D	Orchies.....	Orchies....	Cambier....	Delangue....	Melot.
Audencourt..	C	Clary.....	Caudry.....	Cardon.....	Poulain.....	V. Inchy.
Audignies...	A	Bavai.....	Bavai.....	de Veyde de Romans.....	Mailiez.....	V. Bavai.
Aulnoy.....	V	Valencienn.-S	Valenciennes.	Damien ✠, ✠, ✠	Caniez.....	Fercot.
Aulnoye.....	A	Berlaimont..	Berlaimont..	Carpentier..	Douillet....	N.....
Avelin.....	L	Pont-à-Marcq	Pont-à-Marcq.	des Rotours..	Lecouffe....	Desmarchelier.
Avesnelles...	A	Avesnes-S...	Avesnes....	Lermuzeau..	Mercier.....	Delay.
Avesnes.....	A	Avesnes.....	Bureau.....	Marquis, ✠, A.	Briatte, Pasqual, ✠, A	Hécart.
Avesnes-le-Sec	V	Bouchain...	Haspres...	Bricout.....	Lanthiez....	Delcambre.
Avesnes-lez-Aub.	C	Carnières...	Bureau.....	Derieux ✠	Ghienne, Couvez.	Farinaux.
Awoingt.....	C	Cambrai-Est..	Cambrai....	Pamelle.....	Courbet.....	François.
Aymeries....	A	Berlaimont..	Berlaimont..	Mary.....	Bertrand...	Deleau.
Bachant.....	A	id.....	Pont-s/Sambre..	Bayard.....	Rivière.....	Boulogne.
Bachy.....	L	Cysoing.....	Cysoing....	Quique.....	Loiseau.....	Piat.
Bailleul.....	H	Bailleul.....	Bureau.....	Hié.....	Moeneclay, Van Elslande.....	Coubroune, Bé- cuwe, Béroyer Charles, Béroyer Justin.
Baisieux....	L	Lannoy.....	Id.....	Dubar.....	Carrette.....	Dubois, Deltombe.
Baives.....	A	Trélon.....	Trélon.....	Pécheux, ✠	Bernard.....	Poulain.

(1) Ce tableau, dressé par ordre alphabétique des communes, peut servir de table pour les recherches dans le tableau statistique par cantons, inséré ci-après.

NOMS		BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
des COMMUNES.	de l'arrond. du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte catholique.	
Bambecque..	Dk	Hondschoote.	Wormhout...	Outters	Lootvoet	Debeer.
Banteux....	C	Marcoing ..	Masnières ..	Crépin	Trocmet.....	Fiévez.
Bantigny....	C	Cambrai-O..	Cambrai.....	Bernard	Dupas.....	Dechy.
Bantouzelle..	C	Marcoing ..	Masnières ..	Millet	Sombrin.....	Bouchez.
Bas-Lieu	A	Avesnes-N ..	Avesnes	Evrard	Pouillard ..	V. <i>Avesnes.</i>
Basuel	C	Le Cateau... Le Cateau...	Le Cateau... Le Cateau...	Dehaussy... Bottelle.....	Barbet	Fiévez.
Bauvin	L	Seclin	Bureau	Bottelle.....	Six	Leman.
Bavai	A	Bavai	Id	Hennet de Courtefroy.....	N.....	Delannoy.
Bavinchove..	H	Cassel	Cassel	Beudaert ..	Piérens.....	Vandendriesche.
Beaucamps ..	L	Haubourdin	Fournes	Desbonnets	Béharé	Mortreux.
Beaudignies..	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy..	Boez	Déparis	Delannoy.
Beaufort	A	Maubeuge ..	Hautmont ..	Decorruée ..	Renaux	Maufroid.
Beaumont	C	Le Cateau... Solesmes...	Inchy	Ratte	Vallez	V. <i>Inchy.</i>
Beaurain	C	Solesmes...	Solesmes...	Langrand ..	Laforest	Demain.
Beaurepaire..	A	Avesnes-S..	Prisches	Godfrin	Ducornet.....	Liénard.
Beaurieux ..	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Trouillez ..	Hardy	Rombouts.
Beauvois	C	Carnières ..	Bureau	Michaux ✱ ..	Senex, Bricout..	Pagniez.
Bellaing	V	Valencien.-N	Wallers	Laude	Pluchart.....	Gilleron.
Bellignies ..	A	Bavai	Bavai	Cordier	Mirland	Ruffin.
Bérelles	A	Solre-le-Chât	Solre-le-Chât.	Leclercq	Dusart	Thullez.
Bergues	Dk	Bergues	Bureau	Claeys	Carpentier, Vermullen	Staelen.
Berlaimont ..	A	Berlaimont..	Id	Evrard Eliez ✱	Massot, Octobre.	Wirth.
Bermerain ..	C	Solesmes...	Solesmes...	Leroy	Carpentier ..	Manouvrier.
Bermeries ..	A	Bavai	Bavai	Sénéchal	Postiau	V. <i>Amfroipret</i>
Bersée	L	Pont-à-Marq	Bureau	Le Vaillant ..	Mouchon	Leroy.
Bersillies	A	Maubeuge ..	Maubeuge ..	Moreau	Delevaque ..	V. <i>Villers-sire-N.</i>
Berthen	H	Bailleul-S-O	Bailleul	Vandewalle.	Légillon	Braems.
Bertry	C	Clary	Bureau	Fontaine-A. Herbet.....	Poulain, Lasso.	Déhon.
Béthencourt..	C	Carnières ..	Caudry	Dubois	Renard	Coulon.
Bettignies...	A	Maubeuge ..	Maubeuge ..	Gillon	Locoge	V. <i>Mairieux.</i>
Bettrechies..	A	Bavai	Bavai	Cappliez	Reumont	Facon.
Beugnies	A	Avesnes-N..	Sars-Poteries.	Jouniaux	Dubois	Trannois.
Beuvrages ..	V	Valencien.-N	Anzin	Lefebvre, A. Dumont.....	Dumont.....	Taffin.
Beuvry	D	Orchies	Orchies	Dupont	Robert	Wallez.
Béviliers	C	Carnières ..	Carnières ..	Prévoit	Leroy	Dubrulle.
Bierne	Dk	Bergues	Bergues	Lauwers	Paresys	Vanrechem.
Bissezele... Dk	Dk	Id	Id	Boudnoot	Cléren	Gelthoof.
Blaringhem..	H	Hazebrouck-N	Renescure...	Mordacq	Dassonneville	Corion.
Blécourt	C	Cambrai-O ..	Cambrai.....	Norman	Bailliez	Glorieux.
Boeschépe ..	H	Sleenvoorde.	Godewaersvelde.	Decanter	Houvenaghel..	Dezitter, Lemeiter
Boeseghem ..	H	Hazebrouck-S	Hazebrouck..	Foine	Cattoir	Wicart.
Bois-Grenier.	L	Armentières	Armentières..	Wattel	Bouchery	Mouque.
Bollezele	Dk	Wormhout... Bureau.....	Bureau.....	Cockenpot ..	Poublanc	Beck.
Bondues	L	Tourcoing-S..	Id	d'Hespel.....	Desbonnets, Despartes	Loridan.
Borre	H	Hazebr.-Sud	Hazebrouck..	Delbecq	Staes	Bellelte.
Bouchain	V	Bureau	Bureau	Bernier	Risbourg	Bourgeois.
Boulogne	A	Avesnes-Sud.	Avesnes	Flament	Pagnier	V. <i>Gour.</i>
Bourbourg-Camp.	Dk	Bourbourg ..	Bourbourg ..	Belle	Wissocq, Tettart.	Y. <i>Bourbourg-V.</i>
Bourbourg ..	Dk	Id	Bureau	Vandenbroucque.	Van Wormhoudt.	Dominicus.
Bourghelles..	L	Cysoing	Cysoing	Desmons	Delcourt.....	Ducateau.
Boursies	C	Marcoing	Hermies (P de C)	Deleau	Le Gentil.....	Laurent.

NOMS		BUREAU DE POSTE duquel chaque commune depend.	NOMS DES			
des COMMUNES.	de l'arrond. du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte catholique.	
Bousbecque..	L	Tourcoing-N.	Bureau..	Dalle Jean	Delannoy, Dalle-Leroux	Bourlet.
Bousies.....	A	Landrecies..	Id.....	Cloche.....	Lebrun, Briastre.	Laisney.
Bousignies...	A	Solre-le-Chât.	Cousolre..	Pouillard..	Blanpain.....	Cousin.
Debrabant...	V	St-Amand (r. g.)	Hasnon....	Debrabant..	Charlemagne...	V. Brillon.
Boussières..	A	Berlaimont..	Hautmont..	Forest.....	Corbeau.....	V. Vieux-Mesnil.
Boussiers...	C	Carnières....	Carnières..	Villain.....	Grièrè.....	Leroy.
Boussois... A	A	Maubeuge...	Marpent... Marchiennes.	Wallerand..	Liénard.....	Bricout.
Bouvignies... D	D	Marchiennes.	Marchiennes.	Gourmez...	Rousseau.....	Sapelier.
Bouvines.... L	L	Cysoing.....	Cysoing....	Dchau.....	Desmarescaux..	Bulteau.
Bray-Dunes... Dk	Dk	Dunkerque-E.	Ghyvelde... Viesly.....	Wallyo.....	Marteel.....	Camerlynck.
Briastre..... C	C	Solesmes....	Viesly.....	Vallez	Decrouez.....	Remy.
Brillon..... V	V	St-Amand (r. g.)	Hasnon....	Martin C....	Martin B....	Dumon.
Brouckerque. Dk	Dk	Bourbourg..	Bourbourg..	Devey.....	Deram.....	Claie.
Broxcele..... Dk	Dk	Wormhout..	Bollezeele..	Permandt...	Vantorre.....	Beaucamps.
Bruay..... V	V	Valencien -N	Bureau.....	Dorchis.....	Chevalier, Thiéard..	Lobry.
Bruille-lez-March. D	D	Marchiennes.	Somain.....	Buiset.....	Durut.....	Dorchies.
Bruille-St-Amand. V	V	St-Amand (r. d.)	St-Amand... Arleux.....	Dupont.....	Evrard.....	Vaillant.
Brunémont... D	D	Arleux.....	Arleux.....	Tantart....	Ficheux.....	Vandierdonck
Bry..... A	A	Le Quesnoy-O	Jenlain....	Carlart.....	Wattier.....	Degruson.
Bugnicourt... D	D	Arleux.....	Arleux.....	Maillet....	Lancelaux...	Destailleur.
Busigny..... C	C	Clary.....	Bureau.....	Lépousez...	Vilette, Debail..	Grandsart.
Buysscheure. H	H	Cassel.....	Cassel.....	Devynck...	Dewagemacker..	Debril.
Caestre..... H	H	Hazebr -N.	Hazebrouck..	Cyssau.....	Wexsteen....	Govaere.
Cagnoncles.. C	C	Cambrai-Est.	Rieux.....	Leduc.....	Lefebvre.....	Coussemacker
Cambrai..... C	C	Cambrai....	Bureau.....	Bersez, O L..	Copin, O A, Garin, O.....	Lecoq, Cloche, Drach.
Camphin-en-Car. L	L	Seclin.....	Phalempin..	Delannoy....	Grauwin.....	Lobel.
Camphin-en-Pév. L	L	Cysoing.....	Baisieux...	Cte de Brigode	Staes.....	Leunppre.
Cantaing..... C	C	Marcoing....	Cambrai....	Foulon.....	Sergent.....	Rigolle.
Cantin..... D	D	Arleux.....	Bureau.....	Coquelet...	Miroux.....	Cattelein.
Capelle..... C	C	Solesmes....	Solesmes...	Macarez...	Gamez.....	V. Escarmain
Capinghem... L	L	Armentières.	Lomme.....	Denoyelle..	Fallet.....	V. Lomme.
Cappelle..... Dk	Dk	Dunkerque-O	Coudekerque-Br	De Merssemann..	Hennebert...	V. Arbouts-C
Cappellebrouck Dk	Dk	Cysoing.....	Templeuve..	Frélin.....	Poutrain....	Delecambre.
Carnières.... C	C	Carnières....	Bourbourg..	Delepuve...	Déjardin....	Everaert.
Carnin..... L	L	Seclin.....	Bureau.....	Leclercq...	Loisel.....	Prévost.
Cartignies... A	A	Avesnes-Sud.	Carvin (p.d.c.)	Cloquié....	Demay.....	Rafin.
Cassel..... H	H	Cassel.....	Bureau.....	Vitrant....	Dupont.....	Dransart.
Catillon..... C	C	Le Cateau... Carnières...	Id..... Carnières...	Moeneclae... Fleuru-Le-fèvre..	Marant, Smaghe... Béthune.....	Loviny.
Cattenières... C	C	Carnières...	Carnières...	Lefebvre...	Taquet.....	Caudron.
Caudry..... C	C	Clary.....	Bureau.....	Leduc.....	Bricout, Leblond.	Truy.
Caulley..... C	C	Id.....	Ligny.....	Dolez.....	Vitou.....	Langlin.
Cauroir..... C	C	Cambrai-Est.	Carnières...	Dhordain...	Lesne.....	Dupas.
Cerfontaine.. A	A	Maubeuge...	Ferrière-la-Gr	Thomas.....	Dumée.....	Ninot.
Chapelle-d'Arm. L	L	Armentières.	Armentières.	Vignerou...	Ramery, Catry..	V. Rousies
Château-l'Abbaye V	V	St-Amand (r. d.)	St-Amand... Phalempin..	Cochin.....	Jouvenaux....	Damman.
Chemy..... L	L	Seclin.....	Phalempin..	Bonte.....	Legroux....	Joly.
Chérens..... L	L	Lannoy.....	Baisieux...	Duquennoy..	Wauquier....	Wattiez.
Choisies..... A	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Legrand....	Lonfils.....	Veys.
Clairfayts... A	A	Id.....	Id.....	Brogne.....	Bombled....	V. Obrechies. Bottiaux.

NOMS		BUREAU		NOMS DES		
des	de l'arrondt.	du	DE POSTE	MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES
COMMUNES.		CANTON.	duquel			du
			chaque commune			culte catholique.
			dépend.			
Clary.	C	Clary.	Bureau.	Bourlet.	Largillière, Sauvez..	Boudailliez.
Cobrieux.	L	Cysoing.	Cysoing.	Broulin.	Carpentier.	Liénard.
Colleret.	A	Maubeuge.	Bureau.	Demanez.	Gobled.	Duclermortier
Comines.	L	Quesnoy-s-D.	Id.	Lawwick-Van Els-	Meurillon, Hasse-	Leynaert, Dé-
				lande.	broucq.	crouez.
Condé-s.-l'Es.	V	Condé.	Id.	Pureur.	Amand, Beaumont..	Caude, Bernaert.
Condekerque	Dk	Dunkerque-E.	Bergues.	Vanhoove.	Delattre.	Spillemaeker.
Coudekerque-br.	Dk	Id.	Bureau.	Dickson.	Bellanger, Daudry,	Jourdin.
					Sansen.	
Courchelettes	D	Douai-O.	Douai.	Trannin.	Vanhoucke.	N.
Cousolre.	A	Solre-le-Chât.	Bureau.	Deltour.	Wallerand, Decamps..	Lemoine.
Coutiches.	D	Orchies.	Id.	Dennefrière.	Lespagnol.	Douce.
Craywick.	Dk	Gravelines.	Gravelines.	Duriez.	Dupuy.	Kieken.
Crespin.	V	Condé.	Bureau.	Laurent.	Crépin.	Delassus.
Crévecoeur-sur-						Godfrein, Grand-
l'Escaut.	C	Marcoing.	Id.	Desmoutier.	Le Roy.	part.
Crochte.	D	Bergues.	Bergues.	Vancappel.	Thibouw.	Deblonde.
Croix.	A	Landrecies.	Bousies.	Delsart.	Dehen.	Clais.
Croix.	L	Roubaix-O.	Bureau.	Desbarbieux.	Forter, Lécrinier.	Deswel.
Cuincy.	D	Douai-O.	Douai.	D'Hour.	Delbourse.	Béthune.
Curgies.	V	Valenciennes-E.	Bureau.	Durieux.	Derode.	Desurmont.
Cuvillers.	C	Cambrai-O.	Cambrai.	Dhordain.	Honoré.	V. Bantigny.
Cysoing.	L	Cysoing.	Bureau.	Desmons.	Gaillet, bumoulin	Herrenget.
Damosies.	A	Maubeuge.	Ferrière-la-Gde.	Moustier.	Devins.	Bulel.
Dechy.	D	Douai-S.	Douai.	Pol.	Widier.	Jansoone.
Déhéries.	C	Clary.	Walincourt.	Befve.	Vely.	V. Malincourt
Denain.	V	Denain.	Bureau.	Selle.	Huguel, N.	Jourdain.
Dedlemont.	L	Quesnoy-s-D.	Quesnoy-s-D.	Philippo.	Liénard.	Delebecque.
Dimechaux.	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Planard.	Maillard.	V. Dimont.
Dimont.	A	Id.	Sars-Poteries.	Tramont.	Déquesne.	Legrand.
Doignies.	C	Marcoing.	Hermies (P-d-C)	Lourdeau.	Caudrillez.	Bonneville.
Dompierre.	A	Avesnes-N.	Bureau.	Mathieu.	Chartier.	Delobelle.
Douai.	D	Douai-N.	Id.	Bertin.	Hanotte et Du-	Voit au chapitre
					mont.	des Cultes.
Douchy.	V	Denain.	Id.	Dorémieux.	Soriaux, Buisset.	Delrue.
Dourlers.	A	Avesnes-N.	Id.	De Nédonchel.	Hugère.	Chatelain.
Drincham.	Dk	Bourbourg.	Bourbourg.	Declercq.	Vitse.	Brisse.
Dunkerque.	Dk	Dunkerque.	Bureau.	Dumont.	Deman, Cavois,	Compagnon, Scal-
					Delourme.	bert, Brousse.
Ebblinghem.	H	Hazebrouck-N.	Renescure.	VanPradelles	Deram.	Desmis.
				de Palmaert.		
Ecaillon.	D	Douai-Sud.	Montigny-en-Ost.	Masnin.	D'Herbécourt.	Perche
Eccles.	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Gobled.	Colson.	V. Solrines.
Eclaires.	A	Maubeuge.	Dourlers.	Cuisset.	Juniet.	Cartigny.
Ecuelin.	A	Berlaimont.	Berlaimont.	Fiévet.	Masure.	V. St-Rémy-Ch
Eecke.	H	Steenvoorde.	Steenvoorde.	Gillots.	Stoffaes.	Tiersoone.
Elincourt.	C	Clary.	Maretz.	Clochez.	Villain.	Noisette.
Elesmes.	A	Maubeuge.	Maubeuge.	Lisse.	Gillot.	Delcambre.
Emerchicourt	V	Bouchain.	Aniche.	Rémy.	Loquet.	V. Aniche.
Emmerin.	L	Haubourdin.	Haubourdin.	Gruyelle, O.	Vaillant.	Legrand.
Engelontaine	A	Le Quesnoy-E	Bureau.	Cartineau.	Guéry.	Turpin.
Englos.	L	Haubourdin.	Haubourdin.	Imbert de la Pha-	Delangre.	Dufour.
				leque.		

NOMS			BUREAU	NOMS DES		
des	duquel	du	DE POSTE			MINISTRES
COMMUNES.	de l'arrond.	CANTON.	chaque commune dépend.	MAIRES.	ADJOINTS.	du culte catholique.
Ennetières-en-W.	L	Haubourdin..	Haubourdin..	Descamps...	Nory.....	Roch.
Ennevelin ...	L	Pont-à-Marcq	Pont-à-Marcq.	Favier	Lambelin.....	Degeuser.
Eppe-Sauvage	A	Trélon	Trélon	Culhiat du Fresnes	Rabout.....	Ficheux.
Erchin	D	Arleux	Cantin	Bernard	Richez	Vaillant.
Ervinghem ...	Dk	Bergues	Esquelbecq ..	Hemelsdael ..	Vantorre	Denève.
Erquinghem-le-S	L	Haubourdin..	Haubourdin..	Lallemand....	N	V. Hallennes.
Erquinghem-Lys	L	Armentières.	Bureau	Gruson	Wattelle.....	Pollet.
Erre	D	Marchiennes.	Somain	Havet	Delin	Fasseur.
Escarmain ...	C	Solesmes	Solesmes	Macarez, ⚔	Fosse	Leleux.
Escaudain ...	V	Denain	Bureau	H. Cartigny..	Nortier, Dhénain.	Poupart.
Escaudœuvres.	C	Cambrai-Est.	Cambrai	Copin	Tartulier, Gourdin..	Marie.
Escauptont...	V	Condé	Fresnes.....	Wagret	Dellines.....	Cerf.
Escobecques.	L	Haubourdin..	Haubourdin..	Fortrie	Waymel.....	V. Englos.
Esnes	C	Clary	Walincourt ..	Boniface	Derieux	Marrie.
Esquelbecq ..	Dk	Wormhout ..	Bureau	Bergerot	Decroos	Theoris.
Esquerchin ..	D	Douai-O.....	Douai	Lubrez, ⚔	Wachoux	Horain.
Estaires	H	Merville	Bureau	Dupont	Degruson, N.....	Boedt, Delpierre.
Estourmel ...	C	Carnières	Carnières	Fleury	Hutin	Lerche.
Estrées	D	Arleux	Arleux	Lemaire	Jacquart	Lefebvre.
Estréux	V	Valenciennes-E.	Saultain	Hunet	Motty	Danel.
Eswars	C	Cambrai-E....	Cambrai	Salez	Lelong	Carden.
Etrun	C	Cambrai-E....	Iwuy	Denimal	Camu	Lebriz.
Eth	A	Le Quesnoy-O	Sebourg	Beaugrenier..	Pouille	Degruson
Etrœungt ...	A	Avesnes-S...	Bureau	Valentin.....	Contesse, Godbille	Laurent.
Faches	L	Lille-Sud-Est	Lille	Liagre	Farinaux, Dekoninck.	Lecomte, Duflou.
Famars	V	Valenciennes-S.	Valenciennes.	Douay	Malaquin.....	Laut.
Faumont ...	D	Orchies	Raches	Desmoutier ..	Carpentier.....	Dal.
Favril	A	Landrecies ..	Landrecies ..	Thomas	Marcoux	Talbroux.
Féchain	D	Arleux	Aubigny	Tétar	Delille	Ledoux.
Feignies	A	Bavai	Bureau	Derkenne, ⚔	Prévost, Damien.	Derbecourt.
Felleries	A	Avesnes-N....	Id	Lixon	Sandrart	Moine.
Fenain	D	Marchiennes.	Somain	Aug. Brabant	Hideph ^{re} Brabant.	Bricout.
Férin	D	Douai-Sud...	Cantin	Couppé.....	Mélayers.....	Ritaine.
Féron	A	Trélon	Bureau	Durieux	Hosselet.....	Germe.
Ferrière-la-Gr.	A	Maubeuge	Bureau	Lesaffre	Robert, Gravel...	Hébert.
Ferrière-la-Petite	A	Id	Ferrière-la-Gr	Lecat	Gibon	Hégo.
Flaumont-Waud.	A	Avesnes-N....	Avesnes	Meurisse	Renoirt	Claise.
Flers	L	Lannoy	Croix	Goube	Dubamel, Hasbroucq,	Dupuis.
Fliers-en-Escréb.	D	Douai-O.....	Bureau	Sellier	Lepers	Rogé.
Flesquières ..	C	Marcoing	Marcoing	Dumont	Goubet	Dupas.
Flêtre	H	Bailleul	Bailleul	Ricour	Houvenaghel...	Vancostenoble.
Flines-I-Mortagne	V	St-Amand (r. d.)	Mortagne	Namur	Henneton	Plet.
Flines-I-Raches	D	Douai-N....	Bureau	Debrulle	Delzenne, N.....	Tison.
Floursies	A	Avesnes-S...	Dourlers	Thiroux	Bastin	V. Semousies.
Floyon	A	Avesnes-N....	Etrœungt	Caton	Coulon	Dubray.
Fontaine-au-Bois	A	Landrecies ..	Landrecies ..	Leblond	Brabant	Lanne.
Fontaine-au-Pire	C	Carnières	Beauvois	Gérard	Cauchy	Leroy.
Fontaine-N.-D..	C	Cambrai-O....	Cambrai	A. Panien	Panien-Godefroy.	Davoine.
Forenville ..	C	Cambrai-E....	Id	Lefebvre.....	Banse	V. Séranvillers.

NOMS			BUREAU		NOMS DES		
des	de l'arrond.	du	DE POSTE.	duquel			MINISTRES
COMMUNES.		CANTON.	chaque commune	dépend.	MAIRES.	ADJOINTS.	du
							culte catholique.
Forest	L	Lannoy	Asec	Thieffry	Delattre	Gourdin	
Forest	A	Landrecies	Bousies	Payen	Michaux	Poulet	
Fort-Mardyck	Dk	Dunkerque-O	St-Pol-s.-Mer	J. Evrard	Gens	Plachot	
Fourmies	A	Trélon	Bureau	Delval	Gras, N.	Gruson, Basquin	
Fourmes	L	La Bassée	Id	Dumetz	Gombert	Dufour	
Frasnoy	A	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy	Crasquin	Manesse	Legrand	
Frelinghien	L	Armentières	Houplines	Lemesre	Delannoy, Ducroquet	Feucherolles	
Fresnes	V	Condé	Bureau	Renard, †	Descamps, Tilmant	Tréca	
Fressain	C	Arleux	Monchecourt	Lanvin	Déprez	Martinache	
Fressies	L	Cambrai-O	Cambrai	Haine	Cuvellier	Bonnet	
Fretin	D	Pont-à-Marcq	Bureau	Chuffart	Carbonnel	Goëman	
Fromelles	L	La Bassée	Aubers	Descamps	Gruson	Dassonville	
Genech	A	Cysoing	Templeuve	N.	Deleplanque	Rigaux	
Ghissignies	L	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy	Deparis	Douay	Miquet	
Ghyvelde	Dk	Hondschoote	Bureau	Deswarte, †	Deransy, †	Leenhouders	
Glageon	A	Trélon	Id	Rousseaux	Podevin, Walbert	Lacomblez	
Godewaersvelde	H	Stenvoorde	Id	Tillie	Castler	Deram	
Gœulzin	D	Arleux	Cantin	Lambrecht	Mercier	Imbert	
Gognies-Chaussée	A	Maubeuge	Maubeuge	Lemaire	Flamand	Décaudin	
Gommegnies	A	Le Quesnoy-O	Bureau	Derome	Messager, Bisiaux	Aublin, Lequin	
Gondcourt	L	Seclin	Id	Wanaverbecq	Decarnin	Seulin	
Gonnelieu	C	Marcoing	Gouzeaucourt	Ronnez	Sauvet	Wautiez	
Gouzeaucourt	C	Id	Bureau	Leucoq	Mignot	Vaille	
Grande-Synthe	Dk	Dunkerque-O	St-Pol-s.-Mer	Lefebvre	Fonteyne	Goemaere	
Grand-Fayt	A	Avesnes-S.	Cartignies	Hulin	Brissy	Crépin	
Gr.-Fort-Philippe	Dk	Gravelines	Gravelines	Lepêtre, †	Hannequin, Lemaire	Terly	
Gravelines	Dk	Gravelines	Bureau	Torris	Salomé, Daulé	Lamant	
Gruson	L	Lannoy	Cysoing	Dutilleul	Choquet	Honorez	
Guesnain	D	Donai-Sud	Douai	Leleu	Mortreux	Demonchy	
Gussignies	A	Bavai	Bavai	Defert	Duroux	Delbart	
Hallennes-l-Haub	L	Haubourdin	Haubourdin	Platel	Choquet	Willebois	
Halluin	L	Tourcoing-N.	Bureau	Lemaitre, †	Phalempin, Lemaire	Deyne	
Hamel	D	Arleux	Arleux	Cambrai	Moreau	Budin	
Hantay	L	La Bassée	La Bassée	Parent	Acquart	Decherf	
Hardifort	H	Cassel	Cassel	Deman	Dubois	Savage	
Hargnies	A	Berlaimont	Pont-sur-Sambre	Haplencour	Fassiaux	Virleux	
Hasnon	V	St-Amand (r. d.).	Bureau	Lenclud	Lesur, Prouvoyeur	Delgrange	
Haspres	V	Bouchain	Id	Lamand	Derome, Breucq	Agasse	
Haubourdin	L	Haubourdin	Id	Cousin-Devos	potié, † A, Loridan	Cateau	
Haucourt	C	Clary	Ligny	Happe	Claise	Dubray	
Haulchin	V	Valenciennes-S.	Thiant	Macarez	Gary	Dubacque	
Haussy	C	Solesmes	Bureau	Macarez	Levrez, Tondeur	Fatrez	
Haut-Lieu	A	Avesnes-Sud	Avesnes	Dépret	Evrard	V. Avesnes	
Hautmont	A	Maubeuge	Bureau	Collet	Sauvage, Dupagny	Briffaut	
Haveluy	V	Denain	Denain	Loquet	Caron	Blas	
Haverskerque	H	Merville	St-Venant (P. d. C.).	Delassus	Pruvost	Lenelle	
Haynecourt	C	Cambrai-O	Cambrai	Herbet, O †	Tétart	Desrousseaux	
Hazebrouck	H	Hazebrouck	Bureau	Degroote	Masson, Bogaert	Salomé	
Bequ	A	Le Quesnoy-E	Englefontaine	Carlier	Landa	Mériaux	
Hélesmes	V	Denain	Wallers	Copin	Cartigny	Martin	
Hellemmes	L	Lille-Est	Bureau	Krebs	Agache, Bayve	Vanacker	

NOMS		BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		MINISTRES du culte catholique.	
des COMMUNES.	de l'arrondissement du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.		
Hem.	L	Lannoy	Bureau....	Droulez	Pollet, Joveneaux	Pollet.
Hem-Lenglet.	C	Cambrai-O ..	Cambrai....	Billoir	Sallée	Permandt.
Hergnies	V	Condé	Vieux-Condé.	Lemer	Dupriez, Venet ..	Huriau.
Hérin	V	Valencienn.-S	Bureau....	Bisiaux....	Dupont	Parent.
Herlies	L	La Bassée....	Fournes	Chombart...	De Beaulaincourt	Lefebvre.
Herrin	L	Seclin	Gondecourt..	Durot	Chretien	Bertemont.
Herzele	Dk	Wormhout...	Wormhout...	De Schuttelaere.	Goetgheluck	Hemelsdael.
Hestrud.	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Binot	Raux	Dodin.
Holque	Dk	Bourbourg ..	Watten	Ghys	Lardeur	Devisch.
Hondeghem..	H	Hazebr.-N...	Hazebrouck..	Declerck	Asseman	Haeyaert.
Hondschoote.	Dk	Hondschoote.	Bureau....	Outters	De Bi, N	Wv kaert.
Hon-Bergies .	A	Bavai	Bavai	Arnould	Arnould	Danel.
Honnechy	C	Le Cateau...	Bureau....	Afchain	Leriche	Maroilles.
Honnecourt..	C	Marchion	Gouzeaucourt	Anselin	Templuss	Gailliez, Duthoit.
Hordain	V	Bouchain	Bouchain	Desjardins	François	Delannoy.
Hornaing	D	Marchiennes.	Somain	D'Hennin	Martynache	Bombart.
Houdain	A	Bavai	Bavai	Carlot	Legrand	Claise.
Houplin	L	Seclin	Seclin	Cousin	Chuffart	Deidoncker.
Houplines	L	Armentières.	Bureau....	Delattre	Labre, Lutun...	Payelle.
Houtkerque ..	H	Steenvoorde.	Steenvoorde.	Hendryck...	Vanlichtervelde..	Depecker.
Hoymille	Dk	Bergues	Bergues	Vernaelde	Vandenbavière..	V. Bergues.
Illies	L	La Bassée....	La Bassée....	Delerue	Buisine	Dufour.
Inchy	C	Le Cateau...	Bureau....	Lefebvre	Beauvois	Dimiez.
Iwuy	C	Cambrai-E..	Id	Panien	Derieux, Coulemont.	Delgorge.
Jenlain	A	Le Quesnoy-O	Id	Cantineau	Bassez	Roisin.
Jeumont	A	Maubeuge...	Id	Lubin	Journiaux, Wantier...	Cornille.
Jolimetz	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy..	Rousseau	Corduant	Dreumont.
Killem	D	Hondschoote.	Hondschoote..	Schipman	Verjepe	Lambert.
La Bassée....	L	La Bassée	Bureau....	Crespel	Cordier, Carrez..	Carpentier.
La Flamengrie.	A	Bavai	Bavai	Duhot	Billoux	Bossuyt.
La Gorgue	H	Merville	Bureau....	Cattoir	Gailly, Leroy...	Ruyssen.
La Groise	C	Le Cateau...	Catillon	Largillière	Lenain	Lefebvre.
Lallaing	D	Douai-N	Raches	Morel, C. ✚	Bastien	Candron.
La Longueville.	A	Bavai	Bavai	Derkenne	Jean	Delvallée.
La Madeleine.	L	Lille-Nord...	Bureau....	Fontaine	Vermelle, Delaporte ✚	Bellangier, Debeyser.
Lambersart..	L	Lille-O	Id	Bonte	Vaillant N.	Cazier, Capelle.
Lambres	D	Douai-O	Douai	Silvin	Fournier	Billaud.
Landas	D	Orchies	Bureau....	Leprêtre	Librez	Batteur.
Landrecies..	A	Landrecies..	Id	Deloffre	Martin, Marie...	Fournel.
La Neuville..	L	Pont-à-Marq.	Thumeries	Bernard	Denneulin	Achte.
Lannoy	L	Lannoy	Bureau....	Bettremieux	Joly	Destombes.
La Rouillies..	A	Avesnes-S	Etrœungt...	Bosseaux	Allaire	Loubry.
La Sentinelle	V	Valencienn.-S	Trith-St-Léger..	Moreau	Dumont, Lacroix ..	Heirfelmck.
Lauwin-Planque.	D	Douai-O	Douai	Carlier	Aligard	Croissant.
Le Cateau...	C	Le Cateau...	Bureau....	Marlinet	Bauduin, Desse..	Méresse.
Lecelles	V	St-Amand (r. g.)	St-Amand	Legrand	Tréhou	Cérisier.
Lécluse	D	Arleux	Bureau....	Viltart	Pennequin	Malengé.
Lederzele ..	Dk	Wormhout...	Watten	De Broucker ..	Wæstelandt	Syssau, Debreynne

NOMS		BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
des COMMUNES.	de l'arrond. du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte catholique.	
Ledringhem	Dk	Id.....	Esquelbecq ..	Cajlliau	Ammeux	Everaert.
Leers	L	Lannoy.....	Lannoy.....	Courier	Truffaut, Ducatiillon..	Montemuis.
Leffrinckhoucke	Dk	Dunkerque-E	Dunkerque..	Deswarte....	Leconte.....	Dupondt.
Le Maisnil ..	L	Haubourdin..	Fournes	Despierre....	Carlier	Duthoit.
Le Quesnoy ..	A	Le Quesnoy ..	Bureau	Gorisse	Laborde, Despagne...	Sinsouilliez.
Lesdain	C	Marcoing....	Crèvecoeur ..	Dorchin	Lefebvre	Gonthier.
Les Moères... Dk		Hondschoote.	Hondschoote.	Mallengier ..	Debavelaere ..	Denève.
Lesquin	L	Seclin.....	Bureau	Descal.	Delannoy.....	Honoré.
Leval	A	Berlaimont ..	Berlaimont..	Fontaine....	Huriau	Fiévez.
Lewarde	D	Douai-S.....	Montigny-en-Ostrevant.....	Beharelle....	Rincheval	Scritte.
Lezennes.....	L	Lille-S.-E....	Hellemmes..	Agache	Delmotte	Budin
Lez-Fontaines	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Planard	Lefebvre	Bureau
Liessies	A	Id.....	Id	Lhomme	Gravez	Carlier.
Lieu-St-Amand	V	Bouchain....	Bouchain	Margerin	Gossez	Parent.
Ligny-en-Cambrésis	C	Clary	Bureau	Leduc	Moity	Cattelin.
Ligny.....	L	Haubourdin..	Fournes.....	Marquis de Vénévelles.....	Ridon	V. Beaucamps
Lille.....	L	Lille.....	Bureau.....	Delory	Debierre, * 1. Delesalle, Hanno- tin, A. Staes- Brame, Ghesquière, Werquin, Dupied, Dehouck, Samson.	Voir au chapitre des Cultes.
Limont-Fontaine	A	Maubeuge. .	Dourlers.....	Vandermarcq	Descarpentries ..	Denis.
Linselles	L	Tourcoing-N.	Bureau	Dhalluin.....	Demarcq, Catteau..	Leroux.
Locquignol ..	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy ..	Huvelle	Lecohier.....	Corneil.
Loffre.....	D	Douai-Sud..	Montigny-en-Ostrevant.....	Poutrain.....	N.....	V. Montigny.
Lomme.....	L	Haubourdin..	Bureau	Loyer, O-†	Duriez, Bailleux ..	Deligny.
Lompret.....	L	Quesnoy-s.-D	Pérenchies..	Destombes ..	Verdier	Senecal.
Looberghe.... Dk		Bourbourg..	Bourbourg..	Meessemacker.	Declercq	Descamps.
Loon-Plage.... Dk		Gravelines..	Bureau	Bury	Longueval	Lenoir.
Loos	L	Haubourdin..	Id	Potié Georges.	Estagerie, Preudhom-	Bodin.
Lourches	V	Bouchain....	Id	Dreyfus	Wiarl, Lesne. [me	Gavelle.
Louvignies-Bavai	A	Bavai	Bavai	Levent	Hallant.....	V. Bavai.
Louvignies-Quesn	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy ..	Bruneau.....	Delbrayère	Loisel.
Louvil.....	L	Cysoing	Cysoing	Damide.....	Franchomme.....	Musy.
Louvroil.....	A	Maubeuge....	Bureau	Brogne.....	Michaux, Colnion.	Lenain.
Lynde	H	Hazebrouck-N	Hazebrouck..	Wambergue ..	Decouvelaere ..	Vangrevelinghe.
Lys-lez-Lannoy.	L	Lannoy	Lannoy	Boutemy.....	Desprets, Echevin	Lécuyer.
Maing	V	Valencienn.-S	Bureau	Dupont, †	Dumelz.....	Malfait.
Mairieux	A	Maubeuge....	Maubeuge....	Blavier	Veillez	Couvez.
Malincourt ..	C	Clary	Walincourt ..	Bedu	Gervais	Lefèvre.
Malo-les-Bains	Dk	Dunkerque-E.	Bureau	Geeraert	Dufour	Mormentyn.
Marbaix	A	Avesnes-S....	Dompierre..	Charlier.....	Mercier	Leblanc.
Marchiennes-C.	D	Marchiennes.	Marchiennes.	Lesens.....	Dujardin	V. Rieulay.
Marchiennes-V.	D	Id.....	Bureau	Maton.....	Lecouffe, Laden.	Proye.
Marcoing	C	Marcoing....	Id	Carré.....	Bidaux	Leriche.
Marcq	D	Arleux	Monchecourt.	Fournet	Wiarl	Wallez.
Marcq-en-Barœul	L	Tourcoing-S.	Bureau.....	Delesalle †	Fremaux, A. Tiers.	Daubresse, Thi- baut.
Mardyck..... Dk		Dunkerque-O	St-Pol-s.-Mer.	Mormentyn ..	Legros	Dhalluin.
Maresches... A		Le Quesnoy-O	Artres.....	Frémaut.....	Sueur	Marbotin.

NOMS			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrondi.	du GANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte catholique.
Maretz	C	Clary	Bureau	Morcrette ..	Lohier, Telle...	Charles.
Marly	V	Valencienn.-E	Id	Weil, ✱, ☉, A.	Monchicourt...	Lefer.
Maroilles	A	Landrecies...	Id	Carion	Sculfort	Lengrand.
Marpent	A	Maubeuge	Id	Jouniaux	Désombiaux...	Laurent.
Marquette	L	Lille-Ouest	Id	Dillies	Bonduelle, Héneaux..	Delplanque .
Marquette	V	Bouchain	Bouchain	Barrois	Cachera, J.-B	Petitprez.
Marquillies	L	La Bassée	Fournes	Coget, ☉, A.	Delemer	Millescamps.
Masnères	C	Marcoing	Bureau	Dujardin	Crépin	Pollet.
Masny	D	Douai-Sud	Montigny-en-Os- trevent	Fiévet	Leclercq	Heughebart.
Mastaing	V	Bouchain	Lourches	Coquelle, ✱, ✱, ☉, A, O	Trinquet	Varras.
Maubeuge	A	Maubeuge	Bureau	Walrand, ✱, ✱, ✱, ☉, A, O	Neuillies ☉, A, Fontaine	Lasselain, Milet, Panien.
Maulde	V	St-Amand (r. g.)	Mortagne	Glorieux	Lelong	Bar.
Maurois	C	Le Cateau	Honnechy	Cailleux	Blanchard	Metsu.
Mazinghien	C	Le Cateau	Le Cateau	Dehon	Watremez	Herbaux.
Mecquignies	A	Bavai	Bavai	Martin	Détourbe	Faveau.
Merckeghem	Dk	Wormhout	Bollezeele	Vantoure	Vanhaecke	Declercq.
Méringnies	L	Pont-à-Mareq	Pont-à-Mareq.	Dutilleul	Le Boucq	Callens.
Merris	H	Bailleul-S-O.	Bailleul	Delporte	Liefooghe	Denys.
Merville	H	Merville	Bureau	Grillet, ☉, A.	Ernout, Variscotte	Parent.
Meteren	H	Bailleul-S-O.	Bailleul	Bailleul	Ducorney	Cardon.
Millam	D	Bourbourg	Watten	Delgrange	Dereudre	Meesemaecker.
Millonfosse	V	St-Amand (r. g.)	Hasnon	Larivière	Huon	V. Hasnon.
Mœuvres	C	Marcoing	Cambrai	Foulon	Petit	Denis.
Moneau-St-W.	A	Berlaimont	Berlaimont	Vitrant	Carion	Basiez.
Monchaux	V	Valencienn.-S	Thiant	Léquipar	Lanselle	Hérent.
Moncheaux	L	Pont-à-Mareq	Thumeries	Carlier	Lagache	Dervaux.
Monchecourt	D	Arleux	Bureau	Darthenay	Dransart	Dewitte.
Mons-en-Bar	L	Lille-N.-E.	Lille	Dodanthun	Tailliez, Brame	Comère.
Mons-en-Pév.	L	Pont-à-Mareq	Bersée	Parsy	Boutry	Sinsoyez.
Montay	C	Le Cateau	Le Cateau	Danjou	Noisette	Boulongne.
Montigny	C	Clary	Bertry	Tamboise, ☉.	Rousseaux	Leyeaux.
Montigny-en-Os- trevent.	D	Douai-Sud	Bureau	Debruille	Fréalte	Thibaut.
Montrécourt	C	Soesmes	Saulzoir	Marchand	Gilleron	Delfosse.
Morbecque	H	Hazebrouck-S	Hazebrouck..	Verreman	Vermelle, Vangraef- chèpe	Markant, N.
Morenchies	C	Cambrai-O.	Cambrai	Bonnel	Foulon	V. Neuville-St- Rémy.
Mortagne-du-Nord	V	St-Amand (r. d.)	Bureau	Caby	Berlemont	Dubus.
Mouchin	L	Cysoing	Orches	Varlet, ✱.	Delaby	Bernard.
Moustier	A	Trélon	Trélon	Hancart	Docquier	V. Baives.
Mouvoux	L	Tourcoing-S.	Bureau	Vincent, ☉, A.	Carlier, Duhem.	Gaymay.
Naves	C	Cambrai-Est.	Rieux	Soyez	Bersez	Mutel.
Neuf-Berquin	H	Merville	Estaires	D. Cousin	Ad. Cousin	Requillard.
Neuf-Mesnil	A	Bavai	Hautmont	Coquelet	Leroy	Harlez.
Neuville	A	Le Quesnoy-E	Poix	Lacomblez	Telle	Leclercq.
Neuville-en-Ferr.	L	Tourcoing-N.	Tourcoing	Phalempin	Haquette, Liard..	Boyaval.
Neuville-St-Rémy	C	Cambrai-O.	Cambrai	Corneille	Houillon	Felmy.
Neuville-s.-Esc.	V	Bouchain	Bouchain	Fauville	De Heinzelin	Muys.
Neuvilly	C	Le Cateau	Bureau	Pénélon Legrand	Ledieu, Lefebvre.	Dapvriil.
Nieppe	H	Bailleul-N-E.	Id	Pollet	Béue, Loridan ..	Schacht.

NOMS			BUREAU	NOMS DES		
des	de l'arrond.	du	DE POSTE			MINISTRES
COMMUNES.		CANTON.	duquel	MAIRES.	ADJOINTS.	du
			chaque commune			culte catholique.
			dépend.			
Niergnies...	C	Cambrai-E...	Cambrai...	Mussault...	Pilliez...	Dhaussy.
Nivelles...	V	St-Amand (r. g.)	St-Amand...	Monnier...	Morival...	Moulon.
Nomain...	D	Orchies	Orchies...	Guislain...	Blanquart...	Catteau.
Noordpeene...	H	Cassel	Cassel...	Debaecker...	Haeuw...	Vanwaelscappel
Noyelles-s-Samb.	A	Berlaimont	Maroilles...	Azambre...	Belot...	Lepers.
Noyelles-s-Escaut	C	Marcoing...	Cambrai...	Solau...	Doisy...	Masingue.
Noyelles-l-Seclin.	L	Seclin	Wattignies...	Debuchy...	Caulfier...	Wastin.
Noyelles-s.-Selle	V	Bouchain	Douchy...	Châtelain...	Colmont...	Dubus.
Obies.	A	Bavai	Bavai...	Mailliez...	Deparis...	Proust.
Obrechies...	A	Maubeuge...	Ferrière la Grand ^e	Duvelte...	Demoulin...	François.
Ochtezeele...	H	Cassel	Arnêke...	Cardon...	Cousyn...	Versfraet.
Odomez...	V	Condé	Fresnes...	H. Tricart...	J. Tricart...	Delahousse.
Ohain...	A	Trélon	Bureau...	Lenglé...	Michaux...	Corbier.
Oisy...	V	Valencienn.-S	Hérin...	Pillion...	Tambrun...	V. Bellaing.
Onnaing...	V	Valencienn.-E	Bureau...	Mochez...	Monard, Clerquin	Cailliez.
Oost-Cappel	Dk	Hondschoote.	Hondschoote..	Fossaert Am..	Fossaert Émile..	Deblock.
Orchies...	D	Orchies	Bureau...	Herbo,  A.	Desespringalle, Na- veau	Flament.
Ors...	C	Le Cateau	Id	Manesse	Guyot	Dumontier.
Orsinval...	A	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy..	Carpentier...	Croix	Bonte.
Ostricourt...	L	Pont-à-Marq	Oignies (P. d. G.)	Duprez...	Lefebvre	Roussel.
Oudezeele...	H	Steenvoorde	Steenvoorde..	Blaevoet...	Degomme	Castier.
Oxelaère...	H	Cassel	Cassel	Weillaert...	Sockeel	Bondein.
Pailencourt...	C	Cambrai-O	Iwuy	Colpart...	Decarpigny...	Thellier.
Pecquencourt	D	Marchiennes.	Montigny...	Vanandrewelt	Bernard	Caron.
Pérenchies...	L	Quesnoy s.-D.	Bureau	Decottignies..	Lambelin, N	Bertein.
Péronne...	L	Cysoing	Cysoing	Deffontaine..	Tonnelle	Costenoble.
Petite-Forêt	V	Valencienn.-N	Anzin	Dujardin...	Gossart	Plouvier.
Petite-Synthe	Dk	Dunkerque-O	St-Pol-s.-Mer.	Fonteyne...	Coardon, Isaert..	Lagatie.
Petit-Fayt...	A	Avesnes-S	Cartignies	Bévenot...	Évrard	Bois.
Phalempin	L	Pont-à-Marq.	Bureau	Coget,  A.	Thérin	Deschrever.
Pitgam...	Dk	Bergues	Bergues	Caloone	Lefever	Vervey.
Poix-du-Nord.	A	Le Quesnoy-E	Bureau	Ducornet...	Harbonnier	Duwez
Pommereuit.	C	Le Cateau	Le Cateau...	Carpentier.	Polvent	Lancelle.
Pont-à-Marq	L	Pont-à-Marq.	Bureau	Bulteau...	Brulin	Lefebvre.
Pont-sur-Sambre	A	Berlaimont	Id	Lucq	Brissy	Wallez.
Potelle	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy..	Cacheux	Hahault	V. Villereau.
Pradelles...	H	Hazebrouck-S	Hazebrouck..	Allender	Debrock	Fauverge.
Prêmesques..	L	Armentières..	Pérenchies...	Lemesre...	Six	Delrue.
Préseau...	V	Valencienn-E	Curgies	Chuffart...	Beauvois	Harbonnier.
Preux-au-Bois	A	Landrecies	Landrecies..	Naveaux	Flament	Baillet.
Preux-au-Sart	A	Le Quesnoy-O	Gommegnies.	Girard	Wibail	Dernoncourt.
Prisches...	A	Landrecies	Bureau	Cinglant...	Godfrin	Claise.
Prouvy...	V	Valencienn-S.	Thiant	Herman	Haudegond	Barbet.
Proville	C	Cambrai-O	Cambrai	Foulon	Dutemple	Hennion.
Provin	L	Seclin	Bureau	Menu	Mortelecque	Vanostenoble.
Quaédypre...	Dk	Bergues	Bergues	Delater	Capèle	Bultheel.
Quarouble	V	Valencienn.-E	Onnaing	Quinet	Duée, Dervaux..	Desilve.
Quérénaing.	V	Valencienn.-S	Artres	Bricout	Maitte	Lanciaux
Quesnoy-s.-Deûle	L	Quesnoy s.-D.	Bureau	Bodé	Delannoy, Vander- mersch	Samain.

NOMS			BUREAU DE POSTE		NOMS DES		
des	de l'arrond.	du	duquel		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte catholique.
COMMUNES		CANTON.	chaque commune dépend.				
Quiévelon ...	A	Maubeuge...	Cousloire...	Carlier.....	Mairiaux.....	V. Aibes.	
Quiévreachin	V	Valencien-NE	Bureau.....	Huyghe, 	Lecocq.....	Masclot.	
Quiévy.....	C	Carnières...	Id.....	Lengrand.....	Richez, Mercier..	Paris.	
Raches.....	D	Douai-O.....	Id.....	Denisse.....	Delclève.....	Gadenne.	
Radinghem..	L	Haubourdin..	Haubourdin..	Waymel.....	Danjou.....	Quentin, 	
Raillencourt.	C	Cambrai-O...	Cambrai.....	Pluvinage.....	Moreau.....	Cambier.	
Raimbeaucourt.	D	Douai-O.....	Raches.....	Mannier.....	Vu.....	Delplanque.	
Rainsars....	A	Trélon.....	Sains-du-Nord	Deltrée.....	Fauconnier.....	Cavrois.	
Raismes.....	V	St-Amand (r. d.)	Bureau.....	Lepez.....	Duniol, Lambert.	Colpin, Bailloul	
Ramillies....	C	Cambrai-Est..	Cambrai.....	Capon.....	Germe.....	Lerouge.	
Rambusies..	A	Avesnes-N...	Sains-du-Nord	Naveau.....	Delhaye.....	Darel.	
Raucourt....	A	Le Quesnoy-E	Englefontaine.	Lozé.....	Huin.....	V. Englefontaine.	
Recquignies.	A	Maubeuge...	Marpent.....	Godin.....	Tilmant.....	Maufroid.	
Rejet de Beauieu	C	Le Cateau...	Câtillon.....	Maréchal.....	Boitelle.....	V. Catillon..	
Resencure...	H	Hazebrouck.N	Bureau.....	Sockeel.....	Matinghem.....	Hantschoote,	
						Barbier.	
Reumont....	C	Le Cateau...	Le Cateau...	Gibot.....	Marouzé.....	Vallez.	
Rexpoëde...	Dk	Hondschoote.	Hondschoote.	Thulliez.....	Vanbockstael...	Yden.	
Ribécourt...	C	Marcoing....	Marcoing....	Delcroix 	Leriche.....	Sauvage.	
Rieulay.....	D	Marchiennes.	Marchiennes.	Descloquement..	Waquet.....	D'haussy.	
Rieux.....	C	Carnières...	Bureau.....	Bouflet.....	Bétrema.....	Dayez.	
Robersart...	A	Landrecies..	Landrecies..	Pauplaire.....	Collet.....	Equinet.	
Rœulx.....	V	Bouchain....	Lourches....	Consille.....	Risbourg.....	Demory.	
Rombies et March	V	Valencien-E.	Sebourg.....	Thellier, 	Bouvier.....	Liénard.	
Romerics...	C	Solesmes....	Solesmes....	Bourson.....	Moine.....	Miquet.	
Ronchin....	L	Lille-Sud-Est.	Lille.....	Fostier.....	Frémery, Caron..	Duvillie.	
Roncq.....	L	Tourcoing-N..	Bureau.....	Lepoutre.....	Vienne, Leys....	Allard, Villain.	
Roost-Warendin.	D	Douai-Ouest..	Raches.....	Grammont...	Demarquette....	Marécaux.	
Rosendael...	Dk	Dunkerque-E.	Bureau.....	Degroote.....	Boucn, Cys.....	Bouden.	
Rosult.....	V	St-Amand (r. g.)	St-Amand...	Detourmignies..	Legrand.....	Castelain	
Roubaix....	L	Roubaix.....	Bureau.....	Carrette.....	Desobry, Lepers, Cou-	Berteaux, Evrard,	
					telier, Thérin, DeCoek.	Tilmant, Delille,	
					Milbeo.....	Debaecker, Lesage	
Reucourt....	D	Douai-Sud...	Douai.....	Bequet de Mégille	Verdière.....	Bernard.	
Rousies....	A	Maubeuge...	Bureau.....	Prévoit.....	Neullies.....	Dujardin.	
Rouvignies..	V	Valencien-S.	Denain.....	Baudrin.....	Dérnelle.....	V. Prouvy.	
Rubrouck...	H	Cassel.....	Arnèke.....	Desmidt.....	Dalle.....	Bossuwe.	
Ruesnes....	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy..	Canaret.....	Vaille.....	Demont.	
Rumegies...	V	St-Amand (r. g.)	St-Amand...	Bulleau, 	Hache.....	Lobry.	
Rumilly....	C	Marcoing....	Masnieres..	Delabre.....	Solau.....	Leduc.	
Sailly.....	C	Cambrai-O...	Cambrai.....	Hecquet.....	Richard.....	Ferrant.	
Sailly-l-Lannoy..	L	Lannoy.....	Lannoy.....	Lepers.....	Dufermont.....	Dhalluin.	
Sainghin-en-Mél.	L	Cysoing....	Ascq.....	Bourgeois, 	Pollet.....	Deleporte.	
Sainghin-en-W.	L	La Bassée...	Bureau.....	Pierreuse.....	Méplaux, N.....	B rrdoduc.	
Sains-du-Nord	A	Avesnes-Sud.	Id.....	Leroy, 	Fosset, Dubois..	Maricelle.	
St-Amand....	V	St-Amand...	Id.....	Sirof, J., 	Raviart, 	Dusart 	Decalonne.
St-André-l-L.	L	Lille-Ouest..	Lille.....	Dubernard, 	Tavernier, Dompain..	Couttenier.	
St-Aubert...	C	Carnières...	Bureau.....	Vallez.....	Duez.....	Sackebant	
St-Aubin....	A	Avesnes-Nord	Douliers...	Jeoffroy.....	Erraux.....	Carlier.	
St-Aybert...	V	Condé.....	Condé.....	Mercier.....	Plaquet.....	Vivier.	
St-Benin....	C	Le Cateau...	Le Cateau...	Simons, 	Lacourt.....	Moreau.	

NOMS		BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
des COMMUNES.	de l'arrondit. du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte catholique.	
St-Georges...	Dk	Gravelines	Gravelines...	Louf-Wasca..	Chan dez	Debril.
St-Hilaire-s-Helpe	A	Avesnes Nord	Avesnes...	Lécuyer.....	Siron.....	Coquelet.
St-Hilaire-les-C.	C	Carnières...	Bureau.....	Dépommier..	Margerin...	Crié.
St-Jaus-Cappel...	H	Bailleul-N.-E.	Bailleul.....	Naye.....	Leurele.....	Barbier.
St-Marie-Cappel	H	Cassel.....	Cassel.....	Schrevère...	Dequid.....	Verhaeghe.
St-Martin.....	C	Solesmes...	Solesmes...	Boursiez...	Blas.....	Delille.
St-Momelin.....	Dk	Bourbourg	Watten.....	Castier.....	Du Teil.....	Declerck.
St-Pierrebrouck..	Dk	Id.....	Bourbourg...	Benoit.....	Benoit.....	Plouvier
St-Pol-s.-Mer	Dk	Dunkerque-O	Bureau.....	Vaucouwen- berghes, ✱	Loosdregt, Liagre	Deman.
St-Python...	C	Solesmes...	Solesmes...	Cardon, ✱	Banteignie.....	Degaupquier.
St-Remy-Chauss.	A	Berlaimont.	Avesnes.....	Lapostolle...	Fierquin.....	Sueur.
St-Rémy-mal-B.	A	Maubeuge...	Hautmont...	Bois.....	Juste.....	Dehen.
St-Saulve.....	V	Valencien-N.	Valenciennes.	Place, ✱ A	Masson, Hornez.	Regrigny.
St-Souplet.....	C	Le Cateau...	Bureau.....	Hautier.....	Lombard, Leblond	Duwez.
St-Sylvestre-Cap.	H	Steenvoorde.	Steenvoorde..	Poupart.....	Sérien.....	Thibaut.
St-Vaast.....	C	Solesmes...	St-Aubert...	Rufin-Trentesaux	Mairesse.....	Bricout.
St-Waast.....	A	Bavai.....	Bavai.....	Hiolle.....	Moriamé.....	Defontaine.
Salesches.....	A	Le Quesnoy-E	Poix du Nord.	Denis.....	Rousseau.....	Dubart.
Salomé.....	L	La Bassée...	La Bassée...	Lecreux.....	Maillard.....	Delcourt.
Saméon.....	D	Orchies.....	Landas.....	Wagon.....	Décatuire.....	Delattre.
Sancourt.....	C	Cambrai-O	Cambrai.....	Crépin.....	Leblat.....	Fiévet.
Santes.....	L	Haubourdin	Haubourdin..	Bernard.....	Delannoy.....	Wattel.
Sars-et-Rosières.	V	St-Amand (r. g.)	St-Amand...	Dubois.....	Farineau.....	Minez.
Sars-Poteries	A	Solre-le-Chât.	Bureau.....	Hazard.....	Delcourt.....	Durant.
Sassegnies.....	A	Berlaimont.	Berlaimont..	Dutrieux.....	Briastre.....	Lepers.
Saultain.....	V	Valencien-E	Bureau.....	Martin.....	Rufin.....	Caucheteux.
Saulzoir.....	C	Solesmes...	Id.....	Marchand...	Canonne.....	Helbecque.
Sebourg.....	V	Valencien-E.	Id.....	Lengrand...	Baudry.....	Leducq.
Seclin.....	L	Seclin.....	Id.....	Desmazières, ✱	Desurmout, Houzé	Helle.
Selvigny.....	C	Clary.....	Walincourt..	De Vendegies.	Basquin.....	Dumortier.
Séméries.....	A	Avesnes-N.	Avesnes...	Lahanier...	Dupont.....	Cousin.
Semousies.....	A	Id.....	Id.....	Hénaut.....	Nocquet.....	Delcourt.
Sepmeries.....	A	Le Quesnoy-O	Artres.....	Dupire.....	Duwez.....	Bourdon.
Sequedin.....	L	Haubourdin.	Haubourdin..	Bequart.....	Lesage.....	Tersin.
Séranvillers	C	Carnières...	Cambrai.....	A. de Valicourt	Adam.....	Michaux.
Sercus.....	II	Hazebrouck-N	Hazebrouck..	Courtois...	Sockeel.....	Descamps.
Sin-le-Noble.	D	Douai-Nord.	Bureau.....	Wilmot.....	Vandroth, Dubuisson.	Hégo.
Socx.....	Dk	Bergues.....	Bergues.....	Dejonghe...	Dammeray...	Houvenaghel.
Solesmes.....	C	Solesmes...	Bureau.....	Donay.....	Droubaix, Tondeur..	Gobert.
Solre-le-Chât.	A	Solre-le-Chât.	Id.....	Villers.....	Pourpoint, Gard.....	Margerin.
Solrinnes.....	A	Id.....	Solre-le-Chât.	Delmer.....	Flayelle.....	Bricout.
Somain.....	D	Marchiennes.	Bureau.....	Pennequin, ✱ A	Fourment, Mio...	Buzin.
Sommaing.....	C	Solesmes...	Solesmes...	Dupont.....	Descamps.....	Coutelle.
Spycker.....	Dk	Bourbourg	Bourbourg...	Depoers.....	Delabaere...	Gonthier.
Stéple.....	II	Hazebrouck-N	Hazebrouck..	Fovez.....	Debert.....	Petyt.
Steenbecque.....	H	Hazebrouck-S	Id.....	Lesage.....	Deback.....	Lecœuche..
Steene.....	Dk	Bergues.....	Bergues.....	Barbion.....	Leulliette.....	Dekervel.

NOMS			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune depend.	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrond.	du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte catholique.
Steenvoorde	H	Steenvoorde	Bureau	Outlers	Mortier, Vandamme.	Reumaux.
Steenwerck	H	Bailleul N.-E.	Id	Plouvier	Charlet, Weillaert	Boedt, Sockeel
Strazelee	H	Hazebrouck-S	Hazebrouck	Taccoen	Thooris	Vanrechem.
Taisnières-en-T.	A	Avesnes-N	Maroilles	Witrant	Flament	Mitermitte.
Taisnières-sur-H.	A	Bavai	Bavai	Arnould	Estiévenard.	Couvez.
Templemars.	L	Seclin	Wattignies	Breuvart	Montel	Bernard.
Templeuve	L	Cysoing	Bureau	Baratte	Le Boucq, Olivier	Sagary.
Terdegthem	H	Steenvoorde	Steenvoorde	Colpaert	Dequidt	Vandermeersch.
Téteghem	Dk	Dunkerque-E.	Dunkerque	Lebecque, O	Fouble	Christiaen.
Thiant	V	Valenciennes-S.	Bureau	Mariage, *	Mallez, O	Leduc.
Thiennes	H	Hazebrouck-S	Hazebrouck	Lobbedez	Berche	Haan.
Thivencelles	V	Condé	Condé	V. Rimaux	A. Rimaux	Dupuis.
Thumeries	L	Pont-à-Marcq	Bureau	Denneulin	Lelièvre	Saffroy.
Thun	V	St-Amand (r.-g.)	Mortagne	Broquet	Blauwart	Leclercq.
Thun-l'Evêq.	C	Cambrai-Est.	Iwuy	Boniface	Dherbécourt	Bécuwe.
Thun-St-Martin.	C	Id.	Id.	Salez	Foulon	Démoulin.
Tilloy	C	Cambrai-O	Cambrai	Leleu	Beauvais	V. Neuville-sur-E
Tilloy	D	Marchiennes	Marchiennes	Hémez	Bricquet	V. Brillon.
Toufflers	L	Lannoy	Lannoy	Pouchain	Tricoit	Maitre.
Tourcoing	L	Tourcoing	Bureau	Dron	Diéval, Sénélar, Masure - Six, I., Lecomte	Debrabant, Van- boekstaël, Mar- chant, Pélabon
Tournignies	L	Pont-à-Marcq	Pont-à-Marcq	Boutry	Cambier	Duhan.
Trelon	A	Trelon	Bureau	Cowez	Bourgeois, Molte.	D'Henry.
Tressin	L	Lannoy	Ascq	Fourmestaux	Duponthieux	Calteau.
Trith-St-Léger	V	Valenciennes-S.	Bureau	Sicot César	Dupas, Lamelin	Leporeq.
Troisvilles	C	Le Cateau	Bertry	Cardon	Marlin	Momal.
Uxem	Dk	Dunkerque-E.	Dunkerque	Poidevin	Goetgheluck	Massiel.
Valenciennes	V	Valenciennes	Bureau	Devillers, A.	Debiève, *, †, Fontellaye.	Voir au chapitre des cultes
Vendegies-au-F.	A	Le Quesnoy-E	Engletfontaine	Verdavainne	Béthegnies	Broyart.
Vendegies-s.-Éc.	C	Solesmes	Solesmes	Lecompte	Blas	Begain.
Vendeville	L	Seclin	Wattignies	Carre	Turbelin	Dervaux.
Verehain-Maugré	V	Valenciennes-S.	Thiant	Boursiez	Cogniaux	Leman.
Verlinghem	I	Quesnoy-s.-D.	Quesnoy-s.-D.	Ghestem, *	Roussel	Béreaud.
Vertain	C	Solesmes	Solesmes	Denoyelle	Deudon	Martin.
Vicq	V	Condé	Fresnes	Duplat	Collet	Dupire.
Viesly	C	Solesmes	Bureau	Sommein	Vallez, Prévot.	Roseau.
Vieux-Berquin	H	Bailleul-S-O.	Id	Biebuyck, A	Deken, Charley.	Pitte.
Vieux-Condé	V	Condé	Id	Sohier	Degaugue, Deferez.	Delnatte.
Vieux-Mesnil	A	Berlaimont	Pont-sur-Sambre	Minaire	Lixon	Sueur.
Vieux-Reng	A	Maubeuge	Villers-sire-Nicole	Henry	Becquet	Gronnier.
Villereau	A	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy	Deparis	Fromont	Martin.
Villers-au-Tertre	D	Arleux	Monchecourt	Thieullet	Delval	Guidé.
Villers-Campeau	D	Marchiennes	Somain	Chevaillier	Pouille	V. Somain.
Villers-en-Cauch.	C	Carnières	St-Aubert	Cachera	Lemaire	Decottignies.
Villers-Guislain	C	Marcoing	Gouzeaucourt	Vitté	Catherine	Buzin.
Villers-Outréau	C	Clary	Bureau	Le Roi	Lenoir, Marlier	Belmer

N O M S			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	N O M S D E S		
des COMMUNES.	de l'arrond.	du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte catholique.
Villers-Ploufch ..	C	Marcoing. . .	Gouzeaucourt	Lobry.	Farez	Béal, Deterive.
Villers-Pol. . .	A	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy. .	Carlier.	Duroux.	Barbet.
Villers-sire-Nicole	A	Maubeuge. . .	Bureau.	Riche.	Durieux.	Manouvrier.
Volckerinckhove	Dk	Wormhout. . .	Bollezeele. . .	Delepouve. . . .	Vanoudendycke. . .	Delanghe.
Vred	D	Marchiennes. .	Marchiennes. .	Lefienne.	Dhinaux.	Noisette.
Wahagnies. . .	L	Pont-à-Marcq. .	Thumeries. . .	Marquant.	Pennequin.	Dupire.
Walincourt. . .	C	Clary.	Bureau.	Proy.	Lamouret.	Guiot
Waller-Trélon	A	Trélon.	Trélon.	Vaingre.	Liévin.	Declercq.
Waller.	V	Valencien-N. . .	Bureau.	Bertaux.	Horin, Lande.	Graveline.
Wallon-Cappel. .	H	Hazebrouck-N	Hazebrouck. .	Deseure.	Degroote.	Beheydt.
Wambaix. . . .	C	Carnières. . . .	Cambrai.	Lefebvre.	Banse.	Watrin.
Wambrechies. .	L	Lille-Ouest. . .	Bureau.	Vallois.	Duthoit, Cavle. . . .	Destombes.
Wandignies-H. .	D	Marchiennes. .	Marchiennes. .	Cauvez.	Lesur.	Lefebvre.
Wannehain. . .	L	Cysoing.	Cysoing.	Pollet.	Delcourt.	Trystram.
Wargnies-le-Gr. .	A	Le Quesnoy-O	Jenlain.	Dervaux.	Picry.	Denis.
Wargnies-le-Petit	A	Id.	Le Quesnoy. . .	Colmant.	Quinchon.	Pottier.
Warlaing. . . .	D	Marchiennes. .	Marchiennes. .	Dourge.	Magnier.	Renard.
Warhem.	Dk	Hondschoote. .	Bergues.	Vandaele.	Vermersch.	Durie.
Warnéton-B. . .	L	Quesnoy-s.-D.	Comines.	Vermès.	Delannoy.	V. Deulémont.
Warnéton-S. . .	L	Id.	Id.	Bondue.	Poissonnier.	Id.
Wasnes-au-Bac. .	V	Bouchain. . . .	Bouchain. . . .	Dégremont.	Desséry.	Delnatte.
Wasquehal. . .	L	Roubaix-O. . . .	Bureau.	Delesalle.	Leuridan, Gros. . . .	Maes.
Watten.	Dk	Bourbourg. . .	Id.	Vandesmet.	Debaecker.	Delanghe.
Wattignies-la- Victoire.	A	Maubeuge. . . .	Ferrière-la-Gr	Hubinet.	Bricard.	V. Damousies.
Wattignies. . .	L	Seclin.	Bureau.	Duriez.	Duriez, J.-B., Farinaux	Richard.
Wattrelos. . . .	L	Roubaix-E. . . .	Id.	Pollet.	Leuridan, Jacquemont	Lejeune.
Wavrechain-s-D.	V	Denain.	Denain.	Dupont.	Delille.	V. Denain.
Wavrechain-s-F.	V	Bouchain. . . .	Bouchain. . . .	Benoist de Laumont.	Joly.	Deweine.
Wavrin.	L	Haubourdin. . .	Bureau.	Pinteaux.	Leclercq, Lecomte. . . .	Dumont.
Waziers.	D	Douai-Nord. . . .	Douai.	Cliquet.	Dérin.	Carette.
Wemmers-Cappel.	H	Cassel.	Cassel.	Gokelaere.	Hidden.	Barbry.
Wervicq-Sud. . .	L	Quesnoy-s.-D.	Comines.	Van Elslande.	Serruus.	Pillyser.
West-Cappel. . .	Dk	Bergues.	Bergues.	Chocqueel.	Campe.	Acke.
Wicres.	L	La Bassée. . . .	Fournes.	Long.	Brasme.	Bonduel.
Wignehies. . . .	A	Trélon.	Bureau.	Capelle.	Jon, Alluette.	Bernaux.
Willems.	L	Lannoy.	Baisieux.	Delaitre-Truffaut.	Pottier.	Mullicz.
Willies.	A	Trélon.	Solre-le-Chât.	Rousseaux.	Girardin.	V. Liessies.
Winnezele. . . .	H	Steenvoorde. . .	Steenvoorde. .	Verrièle.	Vaninghelandt.	Neuville.
Wormhout. . . .	Dk	Wormhout. . . .	Watten.	Dehaene.	Bèle, Vanhaecke.	Herremian.
Wulverdinghe. .	Dk	Bourbourg. . . .	Bureau.	Delafosse.	Delgrange.	Grenon.
Wylder.	Dk	Bergues.	Bergues.	Verschaeve.	Verrièle.	Verbèke.
Zegers-Cappel. .	Dk	Wormhout. . . .	Esquelbecq. . .	Franchois.	Arnouts.	Gryson.
Zermezele. . . .	H	Cassel.	Cassel.	Reumaux.	Decuyper.	Beheydt.
Zuydcoote. . . .	Dk	Dunkerque-E.	Ghyvelde. . . .	François.	Thooris.	Parmentier.
Zuytpeene. . . .	H	Cassel.	Cassel.	Hémart du Neuf-Pré.	Franchois.	Dedryver.

N ^{os}	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte catholique.	INSTITUTEURS

ARRONDISSEMENT D'AVESNES,

Canton

4	Avesnes-Nord	Bureau	Marquis ^{CA}	Briatte, Pasqual ^{CA}	Hécart	Caron
2	Bas-Lieu	Avesnes	Evrard	Pouillard	V. Avesnes	"
3	Beugnies	Sars-Poteries	Jouniaux	Dubois	Trannois	Telliez
4	Dompierre	Bureau	Mathieu	Chartier	Delobelle	Bachy
5	Dourlers	Id.	de Nédonchel	Bruyère	Chatelain	Richepin
6	Felleries	Id.	Lixon	Sandrart	Moine	Laude
7	Flaumont-W.	Avesnes	Meurisse	Renoirt	Claise	Cœugnet
8	Floursies	Dourlers	Thiroux	Bastin	V. Semousies	Alglave
9	Ramousies	Sains du Nord	Naveau	Delhaye	Darel	Pavot
10	St-Aubin	Dourlers	Jeoffroy	Erraux	Carlier	Matou
41	Si-Billaire-s-Helpe	Avesnes	Lécuyer	Siron	Coquelet	Guillier
42	Sémeries	id	Lahanier	Dupont	Cousin	Cabot
43	Semousies	Id	Hénaut	Nocquet	Delcourt	Lardemer
44	Taisnières-en-Th.	Maroilles	Witrant	Flament	Mitermitte	Lecouvez

Canton

4	Avesnelles	Avesnes	Lermuzeaux	Mercier	Delay	Petitfils
2	Avesnes-Sud	Bureau	"	"	"	"
3	Beaurepaire	Prisches	Godfrind	Ducornet	Liénard	Vanessa
4	Boulogne	Avesnes	Flament	Pagnier	Germe	Descamps
5	Cartignies	Bureau	Vitrant	Dupont	Dransart	Dremaux
6	Étrœungt	Id	Valentin	Contesse, Godbille	Laurent	Boise
7	Floyon	Étrœungt	Caton	Coulon	Dubray	Ravaux, Brocart
8	Grand-Fayt	Cartignies	Hulin	Brissy	Crépin	Dromby
9	Haut-Lieu	Avesnes	Dépret	Evrard	V. Avesnes	Notredame
40	La Rouillies	Étrœungt	Bosseaux	Allaire	Loubry	M. Simon
41	Marbaix	Dompierre	Chartier	Mercier	Leblanc	Pottier
42	Petit-Fayt	Cartignies	Bévenot	Évrard	Bois	Baudoux
43	Sains-du-Nord	Bureau	Leroy ^{CA}	Fosset, Dubois	Maricelle	Legrand, Degouy

Canton

1	Amfroipret	Gommegnies	Carlier	Trouillez	Cailliez	Menet
2	Audignies	Bavai	de Veyle de Romans	Maillez	V. Bavai	"
3	Bavai	Bureau	Hennet de Courtefroy	N.	Delannoy	Donain, ^{CA}
4	Bellignies	Bavai	Cordier	Mirland	Rufin	Choteau
5	Bermeries	Id	Sénéchal	Postiau	V. Amfroipret	Simon
6	Betrechies	Id	Cappliez	Reumont	Facon	Ragon
7	Feignies	Bureau	Derkenne ^{CA}	Prévost, Damien	Derbecourt	Legrand
8	Gussignies	Bavai	Defert	Duroux	Delbart	Caullyery
9	Hon Hergies	Id	Auquier	Arnould	Danel	Demarest
40	Houdain	Id	Carlot	Legrand	Claise	Fontaine, Bultiau

N ^{os}	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1899.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1900.			TOTAL.
					de canton	de la sous- préfecture.	de la préfecture.		ordina- naires.	extraor- dinaires et rem- bour- sement d'em- prunts.		

10 cantons, 153 communes

d' Avesnes-Nord.

1	M ^{lles} Gordon, Montagne...	4317	943	216	»	»	92	65520	46.5	24.6	41.4
2	M ^{lle} Blanchart	427	444	761	3	3	93	5693	73.5	7.0	80.5
3	M ^{me} Hilaire	737	194	891	8	8	97	6668	83.3	8.6	91.9
4	M ^{me} Dromard	818	255	1320	8	8	88	10243	53.9	6.4	60.3
5	M ^{me} Letoret	725	206	874	7	7	90	7199	75.9	6.8	82.7
6	M ^{me} Mérése	1922	607	1949	8	8	100	46168	142.5	5.4	147.9
7	»	450	417	570	4	4	95	4028	122.4	20.7	143.4
8	»	476	60	464	8	8	93	2222	89.4	2.4	91.8
9	M ^{lle} Lacomblé	549	478	946	9	9	104	3972	186.0	20.8	206.8
10	»	431	434	1012	6	6	90	6064	78.0	»	78.0
11	M ^{me} Descamps	956	309	1514	3	3	90	8930	84.7	40.9	95.6
12	M ^{lles} Lotry, Hazard	681	188	1345	6	6	98	6808	151.5	39.5	191.0
13	»	209	59	308	6	6	93	1966	87.0	0.7	87.7
14	M ^{lle} Parent	646	214	849	4	4	86	7435	94.6	1.4	93.0
		13074	3578	13046				452916			

d' Avesnes-Sud.

1	M ^{lles} Sonnet, Legrand	2485	623	1270	2	2	93	24522	83.7	44.4	97.8
2	»	2053	520	»	»	»	92	Voir Avesnes-Nord.			
3	»	431	449	786	44	44	90	3973	114.0	23.4	137.4
4	M ^{me} Descamps	450	437	869	7	7	98	6114	72.4	22.6	95.0
5	M ^{lle} Brunelle	4618	520	2644	8	8	94	47155	104.6	44.0	148.6
6	M ^{lle} Defernez, Delcour	2233	665	2510	7	7	99	25442	87.7	45.8	103.5
7	M ^{lle} Poisson	969	283	1746	44	44	98	40863	105.0	12.9	117.9
8	M ^{me} Beauvois	533	470	879	44	44	89	7086	86.8	6.2	93.0
9	M ^{lle} Bruyère	408	418	944	4	4	96	4727	94.7	10.4	104.8
10	»	400	432	540	9	9	102	4261	105.8	1.5	107.3
11	M ^{lle} Pauquet	589	498	662	7	7	89	5637	85.9	3.3	89.2
12	»	355	415	816	40	40	91	4650	98.8	3.9	102.7
13	M ^{mes} Monet, Delattre et Hannecart	3884	889	4647	8	8	99	29315	101.6	23.5	125.4
		46440	4519	45250				440745			

de Bavai.

1	»	263	87	453	6	26	61	4528	106.9	21.0	127.9
2	»	491	54	355	2	23	74	2058	71.4	»	71.4
3	M ^{me} Delhaye	4960	489	353	»	24	72	46987	56.4	31.3	87.7
4	»	1026	246	511	4	28	69	8812	48.3	»	48.3
5	»	308	400	529	5	26	70	3420	80.8	7.4	87.9
6	»	441	442	333	5	29	67	3887	79.1	2.9	82.0
7	M ^{mes} Baudouin, Décamps	2948	683	4876	9	21	82	23900	56.9	42.9	69.8
8	M ^{me} Caullery	564	452	344	7	29	67	4257	57.4	14.9	72.3
9	M ^{me} Harte	4105	305	4102	4	28	73	41805	90.5	6.8	97.3
10	M ^{lle} Desforges	4078	260	4211	2	26	71	41120	93.3	4.6	97.9

N ^{os}	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte catholique.	INSTITUTEURS.
41	La Flamengrie...	Bavai	Duhot.....	Billoux.....	Bossuyt	Thuliez.....
42	La Longueville...	Id.....	Derkenne....	Jean.....	Delvallée....	Monier.....
43	Louvignies-Bavai	Id.....	Levent.....	Hallant.....	V. Bavai.....	Dulongpont.
44	Mecquignies..	Id.....	Martin.....	Détourbe....	Faveau.....	Brabant.....
45	Neuf-Mesnil..	Hautmont ..	Coquelet ..	Leroy.....	Harlez.....	Lemoine....
46	Obies.....	Bavai	Mailiez.....	Deparis.....	Proust.....	Giffroy.....
47	St-Waast.....	Id.....	Holle.....	Moriamé....	Defontaine..	Cacheleux..
48	Taisnières-s-Hon.	Id.....	Arnould.....	Estiévenard.	Couvez.....	Solasse, Renou.

Canton de

4	Aulnoye....	Berlaimont..	Carpentier..	Douillet.....	N.....	Baratte.....
2	Aymeries....	Id.....	Mary.....	Bertrand.....	Deleau.....	Dumont.....
3	Bachant....	Pont-sur-Sambre.	Bayart.....	Rivière.....	Boulogne....	Démoustier..
4	Berlaimont ..	Bureau.....	Evrard Eliez, ✱	Massot, Doctobre.	Wirth.....	Eloy.....
5	Boussières...	Hautmont ..	Forest.....	Corbeau.....	V. Vx-Mesnil.	Leblond.....
6	Ecuelin.....	Berlaimont ..	Fiévet.....	Masure.....	V. St-Remy-Ch	».....
7	Hargnies....	Pont-sur-Sambre.	Haplencour..	Fassiaux....	Virleux.....	Dugimont....
8	Leval.....	Berlaimont ..	Fontaine....	Huriau.....	Fiévez.....	Delsarte....
9	Monceau-St-Waast	Id.....	Vitrant.....	Carion.....	Basiez.....	Caulet.....
40	Noyelles-s-Sambre.	Maroilles..	Azambre....	Belot.....	Lepers.....	Tassou.....
41	Pont-sur-Sambre	Bureau.....	Lucq.....	Brissy.....	Wallez.....	Pouget.....
42	St-Remy Chaussée	Avesnes....	Lapostolle..	Fierquin....	Sueur.....	Carlier.....
43	Sassegnies...	Berlaimont ..	Dutrieux....	Briastre....	Lepers.....	Herman.....
44	Vieux-Mesnil.	Pont-sur-Sambre.	Minaire....	Lixon.....	Sueur.....	Givry.....

Canton de

4	Bousies.....	Bureau.....	Cloche.....	Lebrun, Briastre.	Laisney.....	Badard.....
2	Croix.....	Bousies....	Delsart.....	Dehen.....	Clais.....	Cailliaux....
3	Favril.....	Landrecies ..	Thomas.....	Marcoux....	Talbroux....	Nicodème....
4	Fontaine-au-Bois.	Id.....	Leblond....	Brabant....	Lanne.....	Lach.....
5	Forest.....	Bousies....	Payen.....	Michaux....	Poulet.....	Thomas.....
6	Landrecies..	Bureau.....	Deloffre....	Martin, Marie..	Fournet....	Lallement, Seveste..
7	Maroilles....	Id.....	Carion.....	Sculfort....	Lengrand....	Thomas.....
8	Preux-au-Bois...	Landrecies..	Naveau.....	Flament....	Baillet.....	Dambrine....
9	Prisches....	Bureau.....	Cinglant....	Godfrin....	Claise.....	Laloux.....
40	Robersart ..	Landrecies..	Pauplaire..	Collet.....	Equinet....	».....

Canton de

1	Beaudignies..	Le Quesnoy..	Boez.....	Déparis....	Delannoy....	Leduc.....
2	Englefontaine	Bureau.....	Cantineau ..	Guéry.....	Turpin.....	Hibon.....
3	Ghissignies ..	Le Quesnoy..	Deparis....	Douay.....	Miquet.....	Maillet....
4	Hecq.....	Englefontaine	Carlier....	Landa.....	Mériaux....	Decomble....
5	Jolimetz.....	Le Quesnoy..	Rousseau....	Corduant....	Dreumont ..	Barbet.....
6	Le Quesnoy-E.	Bureau.....	Gorisse....	Laborde, Despagne..	Sinsoilliez.	Hublet.....

N ^{os}	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1899.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1900.		TOTAL.
					de canton	de la sous-préfecture.	de la préfecture.		ordinaires annuels.	extraordinaires et remboursement d'emprunts.	
44	»	306	74	204	6	30	65	4895	117.7	4.2	148.9
42	M ^{me} Ledieu	4163	354	4736	5	24	77	42985	79.9	14.2	94.1
43	M ^{me} Hublé	1007	308	679	4	23	72	8848	62.2	4.3	63.5
44	M ^{lle} Kern	844	237	477	3	22	74	4286	105.8	0.6	106.4
45	M ^{lle} Blondeau	4726	248	426	9	18	82	5126	44.6	37.2	78.8
46	M ^{me} Meunier	807	264	538	4	22	74	5403	67.4	6.5	73.6
47	M ^{me} Cacheleux	838	221	587	3	27	68	8752	52.7	44.5	67.2
48	M ^{me} Blariau	4265	357	4640	4	26	74	45522	66.8	46.4	83.2
		47780	4548	42748				450591			
<i>Berlaimont.</i>											
1	M ^{es} Douillet, Cochard	4457	363	446	4	44	79	45209	42.9	42.4	85.3
2	»	260	74	447	2	44	80	3045	42.7	42.4	55.1
3	M ^{lle} Bédorez	4036	282	937	5	44	82	7889	93.5	8.2	101.7
4	M ^{lles} Maurice, Thobois	2648	782	4309	»	44	78	22500	48. »	51.1	99.1
5	»	439	94	327	44	46	84	2663	80.1	43.8	93.9
6	M ^{lle} Denis	439	40	340	8	9	86	4590	95.2	4.6	96.8
7	»	444	422	544	7	18	78	3802	79.1	5.7	84.8
8	M ^{lle} Depreux	868	265	589	4	44	82	6420	68.4	0.4	68.5
9	M ^{me} Caulet	551	173	592	5	9	83	4953	47. »	»	47. »
40	»	365	403	649	8	13	85	6659	50.6	»	50.6
41	M ^{me} Rousseau	4814	524	4432	5	45	84	44851	48.1	12.7	60.8
42	»	409	451	517	6	8	84	4023	97.8	»	97.8
43	»	288	400	444	3	47	80	3620	55.1	7.8	62.9
44	»	394	423	594	8	48	79	3057	97.9	4.2	102.1
		41409	3487	8777				400281			
<i>Landrecies.</i>											
1	S ^r Basignies, M ^{me} Baudchon	3109	904	979	6	25	77	21412	90.6	7.9	98.5
2	M ^{lle} Ramette	427	425	396	9	28	76	3390	102. »	10.3	112.3
3	M ^{lle} Lefevre	581	204	444	4	19	83	6631	87.1	40. »	97.1
4	M ^{me} Senez	884	263	768	4	23	77	7455	41.5	»	41.5
5	M ^{lle} Zélia Lesnes	4322	387	887	9	28	77	8254	118.2	6.8	125. »
6	M ^{lle} Bricout	4069	4046	2152	»	49	80	40606	43. »	17.4	30.1
7	M ^{lle} Devaux	4988	582	2193	6	43	85	29453	58.3	42.2	70.5
8	M ^{lle} Soufflet	4587	505	395	6	24	75	6515	145.6	7.9	123.5
9	M ^{me} Delbar	4453	482	2322	8	43	88	43400	400. »	4.4	404.1
10	M ^{lle} Laurent	220	76	230	5	24	75	2013	404. »	3.8	407.8
		45640	4574	44463				438829			
<i>Le Quesnoy-Est.</i>											
1	M ^{lle} Caron	4208	353	785	5	31	66	8647	79. »	6. »	85. »
2	M ^{me} Hibon	4823	542	407	7	26	72	40937	90.3	13.5	103.8
3	M ^{lle} Lenne	507	435	450	4	29	68	4401	414.1	27.1	438.2
4	»	467	444	435	9	25	73	2003	428.9	0.8	429.7
5	S ^r Mesnard	304	279	394	4	26	69	7020	79.6	6.2	85.8
6	M ^{me} Bantegnie, S ^r Lefebvre	4845	490	4423	»	30	65	36075	26.6	29. »	55.6

N ^{os}	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte catholique.	INSTITUTEURS.
7	Locquignol...	Le Quesnoy.	Huyville.....	Lecohier.....	Corneil.....	Decomble.....
8	Louvignies-Q.	Id. ..	Bruneau.....	Delbrayère.....	Loisel.....	Descamps.....
9	Neuville.....	Poix-du-Nord.	Lacomblez.....	Telle.....	Leclercq.....	Hovaere.....
40	Poix-du-Nord.	Bureau.....	Ducornet.....	Harbonnier.....	Duwez.....	Basuyaux.....
41	Potelle.....	Le Quesnoy..	Cacheux.....	Hahault.....	V. Villereau..	»
42	Raucourt.....	Englefontaine	Lozé.....	Huin.....	V. Englefont ^{ne}	Poirette.....
43	Ruesnes.....	Le Quesnoy..	Camaret.....	Vaille.....	Demont.....	Lejuste.....
44	Salesches.....	Poix-du-Nord.	Denis.....	Rousseau.....	Dubart.....	Delefosse.....
45	Vendegies-au-B..	Englefontaine	Verdavainne.	Béthegnies.....	Broyart.....	Béville.....

Canton de

4	Bry.....	Jenlain.....	Carlier.....	Wattier.....	Degruson.....	Covain.....
2	Eth.....	Sebourg.....	Beaugrenier.	Pouille.....	Degruson.....	Lambert.....
3	Frasnoy.....	Le Quesnoy..	Crasquin.....	Manesse.....	Legrand.....	Joly.....
4	Gommegnies.	Bureau.....	Derome.....	Messager, Bisiaux	Aublin, Lequin..	Huin, Destrée.....
5	Jenlain.....	Id.	Canteneau.....	Bassez.....	Roisin.....	Poupelle.....
6	Le Quesnoy-Ouest	Id.	»	»	»	»
7	Maresches.....	Artres.....	Frémaut.....	Sueur.....	Marbotin.....	Houriez.....
8	Orsival.....	Le Quesnoy..	Carpentier..	Croix.....	Bonte.....	Thieuleux.....
9	Preux-au-Sart	Gommegnies.	Girard.....	Wibail.....	Dernoncourt..	Lecerf.....
40	Sepmeries.....	Artres.....	Dupire.....	Duwez.....	Bourdon.....	Bailly.....
41	Villereau.....	Le Quesnoy..	Deparis.....	Fromont.....	Martin.....	Lebecq, Bournonville.
42	Villerspol.....	Id.	Carlier.....	Duroux.....	Barbet.....	Bellau.....
43	Wargnies-le-Gr.	Jenlain.....	Dervaux.....	Picry.....	Denis.....	Dumont.....
44	Wargnies-le-Petit	Le Quesnoy..	Colmant.....	Quinchon.....	Pottier.....	Desmedt.....

Canton de

4	Assevent.....	Maubeuge.....	Fissiau.....	Labbé.....	V. Boussois..	Rossignol..
2	Beaufort.....	Hautmont.....	Decorruée.....	Renaux.....	Maufroid.....	Gombert.....
3	Bersillies.....	Maubeuge.....	Moreau.....	Delevaque.....	V. Villers-s-Nicole	Lemay.....
4	Bettignies.....	Id.	Gillion.....	Locoge.....	V. Mairieux..	»
5	Boussois.....	Marpent.....	Wallerand.....	Liénard.....	Bricout.....	Lebrun.....
6	Cerfontaine.....	Ferrière-la-G.	Thomas.....	Dumée.....	V. Rousies.....	Lecat.....
7	Colleret.....	Bureau.....	Demanez.....	Gobled.....	Duclermortier	Ternisien.....
8	Damousies.....	Ferrière-la-Gr	Moustier.....	Devins.....	Butel.....	Lépinois.....
9	Eclaibes.....	Dourlers.....	Cuisset.....	Juniet.....	Cartigny.....	Burlion.....
40	Elesmes.....	Maubeuge.....	Lisse.....	Gillot.....	Delcambre.....	Gaudefroy.....
41	Ferrière-la-Gr	Bureau.....	Lesaffre.....	Robert, Gravel.	Hébert.....	Defaux.....
42	Ferrière-la-P.	Ferrière-la-Gr	Lecat.....	Gibon.....	Hégo.....	Danel.....
43	Gognies-Ch..	Maubeuge.....	Lemaire.....	Flamand.....	Décaudin.....	Plouchart.....
44	Hautmont.....	Bureau.....	Collet.....	Sauvage, Dupagny	Briffaut.....	Herlem ^Q I, Courtoy
45	Jeumont.....	Id.	Lubin.....	Jonnaux, Wautier	Cornille.....	Dufour.....
46	Limont-Font ^{ne}	Dourlers.....	Vandermarcq	Descarpentries ..	Denis.....	Joubert.....
47	Louvroil.....	Bureau.....	Brogne.....	Michaux, Colnion	Lenain.....	Soumillon, Damien..

Nos	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions dir. ctes pour 1899.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1900.		
					de canton	de la sous- préfecture.	de la préfecture.		ordina- naires.	extraor- dinaires et rem- bour- sement d'em- prunts.	TOTAL
7	Mmes Decombe, Lefebvre..	623	485	9755	8	22	7½	36134	47. »	4. »	51. »
8	M ^{me} Marquilly	1089	333	833	4	27	68	9381	68.2	27.3	95.5
9	M ^{me} Jouglet	456	446	344	8	31	70	2934	170.2	44.6	481.8
10	M ^{me} Braine	2426	662	920	8	28	72	44817	403 »	32.6	435.6
11	»	203	67	400	3	27	66	3089	81.9 »	»	81.9
12	»	233	69	403	6	24	70	4297	135.6	2.6	138.2
13	S ^r Fremaux	472	434	565	4	33	63	4651	117.2	23.5	140.7
14	M ^{me} Delefosse	576	164	458	8	30	70	4237	130.5	3.4	133.9
15	M ^{me} Stievenart	757	240	989	10	29	72	6836	129.2	2.8	132. »
		43586	3943	48031				452159			

Le Quesnoy Ouest.

1	»	384	442	288	9	31	62	2573	104.4	3.6	105. »
2	»	311	80	284	10	32	61	2704	92.1	4.6	96.7
3	M ^{me} Vanesse	442	453	584	5	28	67	4538	75.3	4.4	76.7
4	M ^{lle} Pidoux, Verchain	3517	1009	4577	6	25	69	21064	33.5	6.8	40.3
5	M ^{me} Martel	938	266	591	7	35	58	8466	65.3	29.9	95.2
6	»	2027	478	»	»	30	65	Voir Le Quesnoy-Est.			
7	»	990	280	478	7	35	59	7698	131.3	4.1	135.4
8	M ^{me} Valin	420	124	334	3	31	62	3742	83.4	4.7	88.4
9	»	378	415	509	7	27	65	3824	91.3	2.3	93.6
10	M ^{me} Pélabon	803	230	599	7	35	60	5540	144.4	3.3	147.7
11	M ^{me} Bournonville ...	858	277	574	3	27	65	6799	81.3	6.4	87.7
12	M ^{lle} Duchâtelet	1435	455	1217	5	32	60	12251	69.4	27.9	97. »
13	M ^{lle} Daguisy	982	258	568	8	31	61	8959	75.6	24.9	100.5
14	M ^{me} Desmedt	764	226	522	6	29	62	5622	78. »	12.4	90.4
		44246	4063	8125				93780			

Maubeuge.

1	»	306	53	487	4	21	90	2703	62.5	»	62.5
2	M ^{lle} Farineau	1067	234	4276	8	11	93	7854	78.5	0.4	78.9
3	»	438	40	282	6	24	89	4813	104.4	2.7	107.4
4	M ^{lle} Etienne	479	42	461	6	25	87	2458	82.5	13. »	95.5
5	M ^{lle} Guichard	868	150	628	5	23	93	4982	33.8	42.5	46.3
6	M ^{me} Sclavon	491	126	386	5	19	93	2510	80.4	43.4	93.8
7	M ^{lle} Bernard	1273	322	4377	9	21	97	40743	35.7	44.6	80.3
8	»	264	68	500	8	14	95	1738	125.7	»	125.7
9	»	254	71	488	10	10	88	2258	60.9	5.6	66.5
10	M ^{me} Denoyelle	468	133	623	4	23	91	5036	66. »	45.8	81.8
11	M ^{me} Gautier, M ^{lle} Bock	3719	791	4000	4	18	91	25950	65.6	11.6	77.2
12	M ^{me} Sonnevillle	990	227	535	6	17	94	6622	45.1	61.1	109.2
13	M ^{lle} Poncelet	695	150	794	8	27	84	5148	112.2	33. »	145.2
14	M ^{lle} Chimot (1)	14336	1904	4227	5	15	85	108751	30.2	26.8	57. »
15	M ^{lles} Blanchard, Fontaine	3626	721	4020	10	29	98	39245	25.1	50.6	75.7
16	S ^r Friederich	595	140	677	9	10	88	3877	55.9	41.4	67.3
17	M ^{lle} Druenes (A) (2) ..	4389	812	590	2	17	87	41849	48.5	12.5	31 »

(1) Mme Husson, Mme Bruyère, Mme Samin. — (2) Mlle Méhaye, Mlle Bertaux.

Nos	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte catholique.	INSTITUTEURS.
18	Mairieux....	Maubeuge....	Blavier	Veillez	Couvez	Triboulet.....
19	Marpent	Bureau.....	Jouiniaux....	Désombiaux....	Laurent	Maillet.....
20	Maubeuge	Id.	Walrand [✳] , [✳] A	Neuillies [✳] A, Fontaine	Lasselain (1).	Bruno, Quinzin (2)...
21	Obrechies....	Ferrière-la-Gr	Duvette	Demoulin.....	François	Dewasne.....
22	Quiévelon	Cousolre....	Carlier	Mairiaux	V. Aibes.....	Dervillers.....
23	Recquignies..	Marpent	Godin	Tilmant	Maufroid....	Bruyelle, Lamy.....
24	Rousies.....	Bureau.....	Prévoit	Neuillies....	Dujardin.....	Dupuis, [✳] A
25	St-Remy-mal-Bâti	Hautmont	Bois.....	Juste.....	Dehen.....	Ravaux.....
26	Vieux-Reng	Villers-sire-Nicole	Henry.....	Becquet.....	Gronnier.....	Thomas.....
27	Villers-sire-Nicole	Bureau.....	Riche	Durieux.....	Manouvrier	Bonnemaison.....
28	Wattignies-la-Victoire....	Ferrière-la-Gr	Hubinet.....	Bricard.....	V. Damousies	Pluchart.....

Canton

1	Aibes	Cousolre....	Petit	Hersoy	Germain	Hutin.....
2	Beaurieux....	Solre-le-Château.	Trouillez....	Hardy	Rombouts	Legrand.....
3	Bérelles	Id.	Leclercq....	Dusart.....	Thuliez	Hugoo.....
4	Bousignies....	Cousolre....	Poullard	Blanpain	Cousin.....	Ducatillon.....
5	Choisies.....	Solre-le-Château	Legrand	Lonfils.....	V. Obrechies.	Collet.....
6	Clairfayts....	Id.	Brogne.....	Bombled	Botiaux.....	Paquet.....
7	Cousolre....	Bureau.....	Deltour	Wallerand, Decamps..	Lemoine.....	G. Landa.....
8	Dimechaux....	Solre-le-Château.	Planard	Maillard	V. Dimont	Huart.....
9	Dimont.....	Sars-Poteries.	Tramont	Déquesne.....	Dubois.....	Poyet.....
10	Eccles.....	Solre-le-Château.	Goblet	Colson	V. Sotrinnes.	Louquet.....
11	Hestrud	Id.	Binot	Raux	Legrand.....	Planard.....
12	Lez-Fontaines	Id.	Planard	Lefebvre.....	Bureau.....	Hoguet.....
13	Liessies.....	Id.	Lhomme.....	Gravez.....	Carlier.....	Pingquier.....
14	Sars-Poteries.	Bureau.....	Hazard	Delcourt.....	Durant.....	Herlem, [✳] A, [✳]
15	Solre-le-Château.	Id.	Villers	Pourpoint, Grand....	Margerin.....	Courtin.....
16	Sotrinnes....	Solre-le-Château.	Delmer	Flayelle	Bricout.....	3




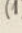
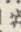
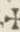

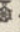

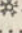
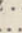
Canton

1	Anor.....	Bureau.....	Lord.....	Daubercies, Gevelle..	Fontaine.....	Leclercq, Jouglet, Charon.
2	Baives.....	Trélon.....	Pêcheux, [✳]	Bernard.....	Poulain.....	Obled.....
3	Eppe-Sauvage	Id.	Culhat du Fresnes	Rabot.....	Ficheu.....	D'Herbomez.....
4	Féron.....	Bureau.....	Durieux	Hosselet.....	Germe.....	Perche.....
5	Fourmies....	Id.	Delval	Gras, N.....	Gruson, Basquin	Bernier, Henniaux, Lussiez, Lecœuvre.....
6	Glageon.....	Id.	Rousseaux...	Podevin, Walbert	Lacomblez	Mascart.....
7	Moustier....	Trélon.....	Hancart	Docquier	V. Baives....	Masson.....
8	Ohain.....	Bureau.....	Lenglé	Michaux.....	Corbier.....	Lévéque.....
9	Rainsars....	Sains du Nord	Detrée	Fauconnier	Cavrois.....	Mairesse.....
10	Trélon.....	Bureau.....	Cowez	Bourgeois, Motte.	D'Henry.....	Limelette.....
11	Waller-Trélon..	Trélon.....	Vaingre.....	Liévin.....	Declercq.....	Degay.....
12	Wignehies....	Bureau.....	Capelle.....	Jon, Alluitte.....	Bernaux.....	Basuyau, Boucher.....
13	Willies.....	Solre-le-Château.	Rousseaux...	Girardin.....	V. Liessies...	3

(1) Milt, Panien. — (2) Arnould, Rouge.

Nos	NOMS des INSTITUTRICES.	POPU- LATION	ÉLEC- TEURS.	Conte- nance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1899.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1900.		
					de canton	de la sous- préfec- ture.	de la préfec- ture.		ordi- naires.	extra- ordinares et rem- bour- sement d'em- prunts	TOTAL.
18	M ^{lle} Poncelet	520	439	648	5	23	89	4524	64.6	44.9	76.5
19	M ^{lle} Loubry	4644	288	482	8	25	96	43594	24. »	42.8	68.8
20	M ^{lle} Legrand J. (4)...	49799	3476	4882	»	49	87	154383	40. »	21.9	34.9
21	»	227	74	542	9	44	96	2122	97.2	3.9	104.1
22	»	165	58	434	9	23	98	1172	138.7	7.3	146. »
23	S ^r Coutant.....	4009	477	616	6	23	94	10973	36.2	16.8	53. »
24	M ^{me} Bourteel.....	4625	361	578	3	20	90	46106	30.8	48. »	78.8
25	M ^{me} Monnier.....	796	242	594	8	44	86	4042	74.4	21.6	93. »
26	M ^{lle} Descarpentries ..	861	455	4463	8	27	94	7848	42.6	7.7	50.3
27	M ^{me} Bourez.....	4215	324	845	8	27	91	42004	65.2	7.4	72.6
28	»	206	58	634	10	42	98	4674	433.1	12.5	145.6
		58689	41309	20963				501973			
<i>de Sobre-le-Château.</i>											
1	»	304	94	916	8	49	99	3035	86.4	»	86.4
2	»	239	82	729	3	47	106	2263	436.4	4.6	437.7
3	»	167	53	377	5	49	102	1644	123.9	5.1	129. »
4	M ^{lle} Poulain.....	695	427	4200	45	29	106	5616	76. »	13. »	89. »
5	»	74	23	244	8	45	97	728	66.9	21.5	88.4
6	»	310	73	739	3	46	106	2834	136.2	3.4	139.6
7	M ^{mes} Henninot, Morland...	3314	692	2069	42	26	103	24770	38.2	32.2	70.4
8	»	240	74	473	5	43	99	1673	14.5	6.7	21.2
9	»	383	124	737	44	41	97	3461	85. »	34.7	119.7
10	»	425	38	346	4	48	102	923	100. »	»	100. »
11	M ^{lle} Tellicz.....	522	414	443	6	20	107	2770	105.4	22.5	127.9
12	»	264	78	600	3	43	102	4840	106.2	3.3	109.5
13	M ^{me} Despouy.....	704	224	4732	7	43	106	7716	68.7	9.5	78.2
14	M ^{me} Josse.....	2462	749	777	5	40	98	16820	46.2	53.3	99.5
15	M ^{lle} Bourguelle (2)...	2767	692	4367	»	44	103	26513	69.8	49.5	89.3
16	M ^{lle} Heuclin.....	450	44	534	4	45	100	1480	435.7	19.5	455.2
		42684	3239	43483				403783			
<i>de Trélon.</i>											
1	M ^{lle} Lambert (3).....	4578	4474	2224	9	22	44	33388	78.4	6. »	84.4
2	»	227	65	798	7	23	419	2230	92.8	44.6	104.4
3	M ^{me} D'Herbomez.....	595	461	1667	10	25	412	6098	44. »	3. »	47. »
4	M ^{me} Gard.....	557	455	4339	8	42	104	6593	82.9	10.9	93.8
5	M ^{lles} Gustin, Caquière. M ^{me} Legrand (4).....	45287	2968	2296	9	47	108	427006	47.8	40.3	58.4
6	M ^{lle} Michaux, M ^{lle} Denissel M ^{me} Riche.....	2880	804	4176	2	44	108	22880	80.3	47.5	97.8
7	»	434	38	713	40	25	416	4812	104. »	4.1	102.4
8	M ^{lle} Hennebert.....	4362	360	4487	3	48	113	9018	69.3	16.7	86. »
9	»	290	78	616	42	8	100	2582	430.1	»	430.1
10	S ^r Richet.....	4308	925	3944	»	46	440	32940	30. »	89.9	119.9
11	»	445	126	779	6	24	117	3206	63.4	44.3	77.7
12	M ^{mes} Dransart, Floquet (5)	5987	4494	4386	40	45	107	41330	54.7	27.7	79.4
13	M ^{me} Boutlée.....	248	70	444	9	45	107	4941	89.8	3.2	93. »
		36835	8445	48509				291024			

(1) M^{lle} Drapier, M^{mes} Houssière, Delvaux, M^{lles} Lemoine, Bouchée, Wacal, Nuyts, M^{me} Canonne, M^{lle} Mersil. (2) M^{lle} Menchez, (3) M^{me} Dineur, M^{lle} Leroy, M^{me} Gervaise. (4) M^{lles} Charlet Laurette, M^{me} Druart (5) M^{me} Canipel, M^{me} Collet.

N ^{os}	NOMS		NOMS DES			
	des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte catholique.	INSTITUTEURS.
ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI,						
<i>Canton de</i>						
1	Awoingt....	Cambrai..	Pamelle.....	Courbet.....	François....	Sorlin.....
2	Cagnoncles..	Rieux.....	Leduc.....	Lefebvre.....	Coussemacker	Honoré.....
3	Cambrai-Est..	Bureau....	Bersez,  I.	Copin,  A, Garin, 	Lecocq (1)...	Lozé,  I, Cloez, Colot.
4	Cauroir.....	Carnières..	Dhordain....	Lesne.....	Ninot.....	Minault.....
5	Escaudœuvres	Cambrai... id.....	Copin..... Salez.....	Tartulier, Gourdin..	Marle.....	Patoux.....
6	Eswars.....	id.....	Salez.....	Lelong.....	Cardon.....	Carrez.....
7	Etrun.....	Iwuy.....	Denimal....	Camu.....	Lebriez.....	Duhamel.....
8	Forenville... id.....	Id.....	Lefebvre....	Banse.....	v. Séranvillers	»
9	Iwuy.....	Bureau....	Panien.....	Derieux, Coulemont.	Delgorge....	Bleuse.....
40	Naves.....	Rieux.....	Soyez.....	Berriez.....	Mutel.....	Marquant.....
44	Niergnies....	Cambrai..	Mussault... id.....	Pilliez.....	Dhaussy....	Duhamel....
42	Ramillies....	Id.....	Capon.....	Germe.....	Lerouge....	Wallez.....
43	Thun-Lévêq..	Iwuy.....	Boniface....	Dherbécourt.	Bécuwe....	Patou.....
44	Thun-St-Mart.	Id.....	Salez.....	Foulon.....	Démoulin..	Wibaille....
<i>Canton de</i>						
1	Abancourt... id.....	Cambrai..	Lesne.....	Massin.....	Thisse.....	Crinon.....
2	Aubenchaut-au-B.	Aubigny... id.....	Bernard  	Tarliet.....	N.....	Dordain, 
3	Bantigny....	Cambrai..	Bernard....	Dupas.....	Dechy.....	»
4	Blécourt....	Id.....	Norman....	Bailliez....	Glorieux....	Éloy.....
5	Cambrai-Ouest	Bureau....	».....	».....	».....	Sizaire....
6	Cuvillers....	Cambrai..	Dordain....	Honoré.....	V. Bantigny..	Ripaille....
7	Fontaine-N-D.	Id.....	Panien, A....	Panien-Godefroy.	Davoine....	Delhay....
8	Fressies....	Id.....	Haine.....	Cuvellier....	Bonnet.....	Mairesse....
9	Haynecourt..	Id.....	Herbet, O 	Tétart.....	Desrousseaux	Dorémus....
40	Hem-Lenglet.	Id.....	Billoir....	Sallée.....	Permandt..	Coquel....
41	Morenchies..	Id.....	Bonnel....	Foulon.....	V. Neuville-St-R.	»
42	Neuville-St-Rémy	Id.....	Corneille..	Houillon..	Felmy.....	Sourmay....
43	Paillecourt..	Iwuy.....	Colpart....	Decarpigny..	Thellier....	Cattoen....
14	Proville....	Cambrai..	Foulon....	Dutemple..	Hennion....	Bour.....
45	Raillencourt.	Id.....	Pluvinage..	Mureau....	Cambier....	Dassonville, Deligny.
16	Sailly.....	Id.....	Hecquet....	Richard....	Ferrant....	Marion....
47	Sancourt....	Id.....	Crépin....	Leblat....	Fiévet....	Lefebvre....
48	Tilloy.....	Id.....	Leleu.....	Beauvais..	V. Neuville-sur-E	Dehaese....
<i>Canton de</i>						
4	Avesn.-I.-Aub.	Bureau....	Derieux, 	Ghienne, Couvez.	Farinaux....	Fouquet....
2	Beauvois....	Id.....	Michau, 	Senez, Bricout..	Pagniez....	Marchand,  A
3	Béthencourt..	Candry....	Dubois....	Renard.....	Coulon....	Degraveye..
4	Bévilillers..	Carnières..	Prévoit....	Leroy.....	Dubrulle....	Rembry....
5	Boussières... id.....	Id.....	Villain....	Grièrre....	Leroy.....	Régnier....

N ^{os}	NOMS des INSTITUTRICES	POPULATION	ÉLECTEURS	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1899.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1900.		
					de canton	de la sous préfecture.	de la préfecture.		ordinares annuels.	extraordinaires et remboursement d'emprunts.	TOTAL.

7 cantons, 119 communes.

Cambrai-Est.

1	M ^{me} Paringaux.....	513	144	628	6	6	64	4985	148.3	43.6	131.9
2	M ^{lle} Lemaire.....	818	262	623	7	7	62	6483	97.4	7.9	105.3
3	M ^{lle} Petit (1) M ^{me} Colot.	948	2424	4651	»	»	59	317256	44. »	30. »	44. »
4	M ^{lle} Notre-dame.....	685	208	559	6	6	64	7645	69. »	42.3	111.3
5	M ^{me} Gourdin, Demailly	2763	794	663	3	3	64	22948	52.4	4. »	56.4
6	M ^{me} Carrez.....	488	436	274	7	7	59	2933	145.8	5.9	121.7
7	M ^{lle} Defossez.....	648	485	268	11	11	54	3420	143. »	30.4	143.4
8	»	73	22	335	7	7	65	2279	88.8	8. »	96.8
9	M ^{lle} Richez.....	3976	4166	4269	9	9	56	24592	86. »	3.2	91.2
10	M ^{lle} Pinte.....	742	261	543	7	7	59	6031	121.3	53.8	175.1
11	M ^{me} Duhamel.....	557	469	435	5	5	63	3622	174.8	16.5	191.3
12	M ^{me} Coupez.....	599	477	508	5	5	59	6048	90.3	30.3	120.6
13	M ^{me} Clavier.....	807	254	562	8	8	57	6078	107.1	44.9	149. »
14	M ^{me} Bricout.....	720	210	603	8	8	57	7055	95.2	23.2	118.4
		22839	6412	8894				421345			

Cambrai-Ouest.

1	M ^{lle} Lœw.....	529	466	566	7	7	53	5953	96. »	47. »	143. »
2	S ^r Oberdorf.....	454	150	320	11	11	48	4449	176.2	4.5	177.7
3	M ^{me} Couteaux.....	542	460	347	7	7	55	3398	86.8	20.5	107.3
4	»	386	400	360	6	6	54	3576	77. »	42.8	119.8
5	M ^{me} Ségard (2).....	15770	3500	»	»	»	59				
6	»	318	80	283	6	6	56	2185	97. »	46.9	143.9
7	S ^r Pluquet.....	2064	529	1052	6	6	60	10950	104.6	11.1	142.7
8	M ^{me} Valin.....	655	206	473	10	10	51	4212	53.1	24. »	77.1
9	»	336	411	592	7	7	54	5333	105.7	46.2	121.9
10	M ^{lle} Dessaint.....	702	239	493	10	10	53	4599	66.5	13.3	79.8
11	»	92	31	152	3	3	57	4348	137.2	0.1	137.3
12	M ^{me} Herbin.....	1538	395	237	2	2	57	8068	78.1	46.2	94.3
13	M ^{lle} Bouly.....	1146	356	755	10	10	56	7003	92.8	13.4	106.2
14	M ^{me} Janssens.....	793	235	631	3	3	64	8304	58.1	6.6	64.7
15	M ^{me} Varras.....	1342	364	709	5	5	57	41001	92.1	9.1	101.2
16	M ^{lle} Prévot.....	662	203	328	5	5	56	3842	151.4	13.7	165.1
17	M ^{me} Dorémus.....	440	123	391	6	6	55	4113	112.9	25.9	138.8
18	»	407	412	331	3	3	56	3106	120.3	2.7	123. »
		28176	7060	7990				91410			

Carnières.


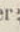




1	M ^{lle} Dambrine (3)...	4702	4220	894	5	42	62	45382	137.9	57.2	195.1
2	M ^{me} Bastien (4).....	3990	4020	352	5	42	69	22044	114.1	49.3	163.4
3	M ^{me} Rovillé.....	4514	392	544	9	46	71	7442	118. »	44.1	132.1
4	M ^{lle} Richard.....	4223	349	478	4	44	68	5596	162.6	43.7	206.3
5	S ^r Baudhuin.....	4040	273	481	2	42	65	5971	164.6	28.5	190.1

(1) M^{lle} Desprez, M. Noisette, et Vignol — (2) M^{lle} Grimbelle, J. Noisette, et M^{me} Bourgeois. — (3) M^{me} Lefebvre. — (4) M^{lle} Proy.

N ^{os}	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte catholique.	INSTITUTEURS.
6	Carnières...	Bureau	Leclercq	Loisel	Prévost	Capont
7	Cattenières...	Carnières	Lefebvre	Taquet	Truy	Wartelle
8	Estourmel	Id.	Fleury	Hutin	Lerche	Gaujot
9	Fontaine-au-Pire	Beauvois	Gérard	Cauchy	Leroy	Tassart
10	Quiévy	Bureau	Langrand	Richez, Mercier	Paris	Pullés
11	Rieux	Id.	Bouquet	Betrema	Dayez	Machuel
12	St-Aubert	Id.	Vallez	Duez	Sackebant	Caudron
13	St-Hilaire-les-C.	Id.	Depommier	Margerin	Crié	Duriez
14	Séranvillers	Cambrai	A. de Valicourt	Adam	Michaux	Coulmon
15	Villers-en-C.	St-Aubert	Cachera	Lemaire	Decottignies	Gosseau
16	Wambaix	Cambrai	Lefebvre	Banse	Watrin	Husson
<i>Canton</i>						
1	Basuel	Le Cateau	Debaussy	Barbet	Fiévez	Lebon
2	Beaumont	Inchy	Ratte	Vallez	V. Inchy	Navet
3	Catillon	Bureau	Fleury-Lefebvre	Béthune	Caudron	Mennechez
4	Honnechy	Id.	Afchain	Leriche	Maroilles	Pullcot
5	Inchy	Id.	Lefebvre	Beauvois	Dimiez	Lesne
6	La Groise	Catillon	Largillière	Lenain	Lefebvre	Tournel
7	Le Cateau	Bureau	Martinet	Bauduin, Desse	Méresse	Charlon
8	Mauvois	Honnechy	Callieux	Blanchard	Metsu	Manesse
9	Mazinghien	Le Cateau	Dehon	Watremez	Herbaux	Dassonville
10	Montay	Id.	Danjou	Noisette	Boutongne	Cattelain
11	Neuvilly	Bureau	Legrand Fénelon	Ledieu, Lefebvre	Dapvril	Leroy
12	Ors	Id.	Manesse	Guyot	Dumontier	Busin
13	Pommereuil	Le Cateau	Carpentier	Polvent	Lancelle	Lougez
14	Rejet de Beaulieu	Catillon	Marchal	Boitelle	V. Catillon	Lesage
15	Reumont	Le Cateau	Gibot	Marouzé	Vallez	Leblanc
16	St-Benin	Id.	Simons, ✠	Lacourt	Moreau	Collet
17	St-Souplet	Bureau	Hautier	Lombard, Leblond	Duwez	Ringeval, ☼
18	Troisvilles	Bertry	Cardon	Marlin	Momal	Farez, ☼
<i>Canton</i>						
4	Audencourt	Caudry	Cardon	Poulain	V. Inchy	Descarpentries
2	Bertry	Bureau	Fontaine-Herbet, ☼ A.	Poulain, Lassel	Dehon	Ratte
3	Busigny	Id.	Léposez	Villette, Debail	Grandsart	Allou, ☼ A.
4	Caudry	Id.	Leduc	Bricout, Leblond	Lenglin	Minaux, ☼ A.
5	Caulley	Ligny	Dolez	Vitot	Dupas	Delattre
6	Clary	Bureau	Bouquet	Largillière, Sauvez	Boudailliez	Déruelle
7	Dehéries	Walincourt	Befve	Vély	V. Malincourt	"
8	Elincourt	Maretz	Clochez	Villain	Noisette	Taillandier
9	Esnes	Walincourt	Boniface	Derieux	Marrie	Dorémus
10	Haucourt	Ligny	Happe	Claise	Dubray	Carlier
11	Ligny-en-Cambresis	Bureau	Leduc	Moity	Cattelin	Noisette
12	Malincourt	Walincourt	Bédu	Gervais	Lefèvre	Delannoy
13	Maretz	Bureau	Morcrette	Lohier, Telle	Charles	Bocquet

Nos	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	Conce- nance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1899.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1900.		
					de canton	de la sous- préfec- ture.	de la préfec- ture.		ordi- naires	extraor- dinares et rem- bour- sement d'em- prunts.	TOTAL.
6	M ^{lle} Masson.....	4642	464	823	»	44	64	41329	427.9	44.2	472.4
7	M ^{me} Delbart.....	4254	364	539	5	10	68	6649	407.2	43.3	450.5
8	M ^{me} Quesnoy.....	660	192	534	4	8	66	4069	133.9	17.3	171.2
9	M ^{me} Lefebvre (1)....	2337	650	757	6	43	71	40021	118.6	50.2	468.8
10	M ^{me} Hico.....	3347	874	686	6	18	67	43249	152.1	33.9	486.0
11	M ^{lle} Bonnemaison....	2176	662	764	3	44	60	42635	93.5	44.5	138.0
12	S ^r Noyelle.....	2403	739	842	8	45	62	44658	445.0	28.7	473.7
13	M ^{lles} David, Denoyelle.	2355	652	646	7	44	63	9528	420.2	60.3	480.5
14	M ^{lle} Dauverchain....	444	412	388	8	9	66	3314	421.0	49.4	470.4
15	M ^{lle} Willefert.....	4549	433	894	10	44	60	7898	447.5	67.3	484.8
16	M ^{lle} Nybelen.....	644	475	646	6	9	67	4671	134.3	36.4	167.7
		34184	8574	40478				454256			
<i>du Cateau.</i>											
1	M ^{me} Robert.....	931	289	4480	4	28	83	8884	445.6	5.2	420.8
2	M ^{lle} Darcheville....	796	228	334	7	17	74	3933	448.4	42.9	461.3
3	M ^{me} Cambier.....	4605	495	4342	8	34	87	46207	444.7	2.9	444.6
4	M ^{me} Plouchart.....	4236	354	653	8	26	83	5965	444.0	73.4	487.4
5	M ^{lle} Richez.....	4509	428	390	6	18	74	40303	83.7	49.4	433.1
6	M ^{lle} Dumont.....	816	259	938	44	35	87	8588	72.6	44.8	84.4
7	M ^{lle} Lainiaux (2)....	40454	2783	2724	»	24	80	409757	20.2	44.6	64.8
8	S ^r Fremaux.....	809	238	214	8	25	82	4288	95.4	63.0	158.4
9	M ^{me} Dassonville....	865	246	901	9	33	88	5490	423.1	13.4	436.2
10	M ^{me} Cattelain.....	514	433	551	2	26	78	5694	82.1	27.9	410.0
11	M ^{lles} Ledieu, A. Poulain	2627	747	4257	5	25	74	47179	407.1	20.4	427.5
12	M ^{me} Dupont.....	797	260	4777	7	34	85	9856	402.5	47.3	449.8
13	M ^{lle} Coez.....	4259	373	644	4	28	82	7483	403.3	8.8	412.1
14	M ^{me} Lesage.....	670	216	635	11	35	90	4942	445.1	9.6	424.7
15	M ^{me} Poulin.....	742	237	277	6	25	80	3222	446.0	28.1	474.1
16	M ^{me} Mollet.....	821	253	466	4	28	83	4173	442.6	30.3	442.9
17	M ^{lle} Legrand (3)....	2340	739	963	6	30	86	46512	98.0	32.2	430.2
18	M ^{me} Bergot.....	4648	493	842	6	22	78	9997	444.8	32.6	444.4
		30406	8774	46082				252467			
<i>de Clary.</i>											
1	»	352	89	223	6	47	74	4584	223.7	42.6	236.3
2	M ^{lle} Preux.....	3055	930	854	3	23	78	43324	417.2	35.8	453.0
3	M ^{lles} Colpin, Regneault	3069	888	4684	8	28	85	48302	446.4	36.6	452.7
4	M ^{me} Ternisien (4)...	9460	2577	4069	5	45	72	76830	22.2	68.8	94.0
5	M ^{me} Delattre.....	878	260	249	2	17	75	2959	194.3	44.5	205.8
6	M ^{mes} Mollet, Legrand.	2572	769	992	»	20	77	10914	486.0	36.8	222.8
7	»	75	34	486	6	47	75	775	462.9	3.5	466.4
8	M ^{lle} Planard.....	4549	458	840	5	20	77	6929	437.8	14.6	452.4
9	M ^{lle} Canivet.....	4541	392	4444	8	44	69	40986	423.5	7.3	430.8
10	M ^{lle} Devillers.....	594	466	357	6	43	71	2634	187.3	24.7	209.0
11	M ^{lle} Labbé.....	2248	721	877	4	46	74	42586	446.4	35.6	452.0
12	M ^{lle} Bruniaux.....	966	309	4030	8	48	75	5510	458.9	2.7	461.6
13	S ^r Gillet, Louis....	2874	944	4428	4	24	84	46499	409.0	28.0	437.0

(1) M^{lle} Carillion. — (2) S^r Droque. — (3) M^{me} Bouvenot — (4) M^{lles} Ratte, Delannoy.

Nos	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte catholique.	INSTITUTEURS.
14	Montigny....	Bertry.....	Tamboise 	Rousseau.....	Leveaux.....	Noisette.....
15	Selvigny.....	Walincourt..	de Vendegies.	Basquin.....	Dumortier...	Gosselin.....
16	Villers-Outréau.	Bureau.....	Le Roi.....	Lenoir, Marlier..	Belmer.....	Douchez.....
17	Walincourt..	Id.....	Proy.....	Lamouret.....	Guiot.....	Parent.....
<i>Canton de</i>						
1	Anneux.....	Cambrai.....	Crépin.....	Levêque.....	Gilleron.....	Billiet.....
2	Banteux.....	Masnières...	Crépin.....	Trocmet.....	Fiévez.....	Cambier.....
3	Bantouzelle..	Id.....	Millet.....	Sombrin.....	Bouchez.....	Dupas.....
4	Boursies.....	Hermies (P. d. C.)	Deleau.....	Le Gentil.....	Laurent.....	Baratte.....
5	Cantaing.....	Cambrai.....	Foulon.....	Sergent.....	Rigolle.....	Pennellier..
6	Créveœur-s-l'Esc	Bureau.....	Desmoutier 	Le Roy.....	Godfrein, Grandsart	Gibon, Dauphin...
7	Doignies.....	Hermies (P. d. C.)	Lourdeau...	Caudrillez.....	Bonneville..	Lenis.....
8	Flesquières..	Marcoing....	Dumont.....	Goubet.....	Dupas.....	Colin.....
9	Gonnelieu....	Gouzeaucourt	Ronnet.....	Sauvet.....	Wautiez.....	Moroy.....
10	Gouzeaucourt	Bureau.....	Lecocq.....	Mignot.....	Vaille.....	Gondry.....
11	Honnecourt..	Gouzeaucourt	Anselin.....	Templus.....	Cailliez, Duthoit..	Farez, Goris...
12	Lesdain.....	Créveœur....	Dorchin.....	Lefebvre.....	Gonthier.....	Stien.....
13	Marcoing.....	Bureau.....	Carré.....	Bidaux.....	Leriche.....	Magrez.....
14	Masnières...	Id.....	Dujardin.....	Crépin.....	Pollet.....	Lebas.....
15	Mœuvres.....	Cambrai.....	Foulon.....	Petit.....	Denis.....	Maret.....
16	Noyelles-s-Escaut	Id.....	Solau.....	Doisy.....	Masingue....	Dreumont...
17	Ribécourt....	Marcoing....	Delcroix. (M)	Leriche.....	Sauvage.....	Plouchart...
18	Rumilly.....	Masnières...	Delabre.....	Solau.....	Leduc.....	Colmant.....
19	Villers-Guislain	Gouzeaucourt	Vitté.....	Catherine....	Buzin.....	Dacquembronne
20	Villers-Plouich.	Id.....	Lobry.....	Farez.....	Béal, Delerive..	Coffigniez...
<i>Canton de</i>						
1	Beaurain.....	Solesmes....	Langrand....	Laforest.....	Demain.....	Thuillier.....
2	Bermerain...	Id.....	Leroy.....	Carpentier...	Manouvrier..	Magrez.....
3	Briastre.....	Viesly.....	Vallez. 	Décrouez....	Remy.....	Ringot.....
4	Capelle.....	Solesmes....	Macarez....	Gamez.....	V. Escarmain	Prouvoyeur..
5	Escarmain...	Id.....	Macarez. 	Fosse.....	Lebeau.....	Lebeau.....
6	Haussy.....	Bureau.....	Macarez....	Levrez, Tondeur.	Fatrez.....	Nigeon.....
7	Montrécourt..	Saulzoir....	Marchand...	Gilleron.....	Delfosse....	Carlier.....
8	Romerics....	Solesmes....	Bourson....	Moine.....	Miquet.....	Bacquart...
9	St-Martin....	Id.....	Boursiez....	Blas.....	Delille.....	Gille.....
10	St-Python....	Id.....	Cardon. 	Banteignie..	Degaquier..	Devins.....
11	St-Vaast....	St-Aubert...	Ruflu-Trentesaux.	Mairesse....	Bricout.....	Dehove.....
12	Saulzoir.....	Bureau.....	Marchand...	Canonne....	Helbecque..	Brabant.....
13	Solesmes....	Id.....	Douay.....	Droubaix, Tondeur..	Gobert.....	Lesne.  A.
14	Sommaing....	Solesmes....	Dupont.....	Descamps....	Coutelle....	Guinet.....
15	Vendegies-s-Ec...	Id.....	Lecompte..	Blas.....	Bégain.....	Carpentier...
16	Vertain.....	Id.....	Denoyelle..	Dendon.....	Martin.....	Wuiot.....
17	Viesly.....	Bureau.....	Sommaïn....	Vallez, Prévot..	Roseau.....	Benoit.....

Nos	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1899.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1900.		
					de canton	de la sous-préfecture.	de la préfecture.		ordinares annuels.	extraordinaires et remboursement d'emprunts.	TOTAL.
14	M ^{lle} Malmonté.....	4035	288	586	2	20	75	4344	218.5	33.6	252.4
15	M ^{lle} Leveaux.....	730	198	645	4	47	73	3640	160.6	45.3	205.9
16	M ^e Gobled.....	2812	884	709	40	24	77	40213	124.2	4.4	128.6
17	M ^{lle} Delattre, M ^{me} Dérivéry	2217	673	894	5	15	73	44925	128.7	24.6	153.3
		35997	10577	43731				209645			
<i>Marcoing.</i>											
1	"	428	124	544	6	9	63	4363	127.8	5.4	132.9
2	S ^r Duchemin.....	1043	264	649	9	44	73	7236	104.3	19.9	121.2
3	S ^r Darche.....	4019	303	768	40	44	73	5399	103.6	22.1	125.7
4	M ^{lle} Decaux.....	565	489	762	12	45	63	6560	81.0	7.6	88.6
5	M ^{lle} Pitolet.....	616	477	648	4	8	62	6147	106.0	17.0	123.0
6	S ^{rs} Weber, Langellier (1).	2325	707	3694	6	40	67	21553	156.2	13.3	169.5
7	M ^{lle} Lefebvre.....	655	199	740	13	47	66	6208	120.9	2.7	123.6
8	S ^r Duprat.....	656	205	628	5	43	67	5488	123.4	21.7	145.1
9	M ^{me} Leroy.....	810	244	497	8	46	74	4426	174.9	3.3	178.2
10	M ^{lle} Blangille (2).....	2219	638	1211	9	18	76	13102	75.7	15.0	90.7
11	S ^r Caron.....	1849	523	1549	10	47	76	44137	131.6	3.7	135.3
12	M ^{me} Poirette.....	994	276	813	8	42	68	5088	134.6	6.8	138.4
13	S ^r Chuffart.....	2001	594	1510	"	8	66	14548	85.8	6.0	91.8
14	M ^{lles} Tellier, Rigomont	2645	678	4097	3	7	66	23182	84.3	0.8	85.1
15	M ^{lle} Pinchon.....	804	243	738	11	14	60	6056	89.3	12.1	101.4
16	S ^r Lenain.....	716	219	496	2	6	64	7064	102.4	4.1	103.2
17	M ^{lle} Anspont.....	664	492	879	3	42	69	5959	105.8	4.6	110.4
18	M ^{lle} Laine.....	2225	632	676	4	6	65	8659	130.9	5.7	136.6
19	M ^{lle} Ronselet.....	1737	574	1127	10	48	76	40289	106.8	28.2	135.0
20	M ^{lle} Bouchez.....	844	239	4098	6	46	73	6731	153.1	9.9	163.0
		24759	7217	20121				479195			
<i>Solesmes.</i>											
1	"	342	98	99	5	25	71	4289	250.5	55.8	306.3
2	M ^{lle} Henniquau.....	975	287	647	10	24	62	6564	112.1	9.8	121.9
3	M ^{lle} Bouchez.....	966	275	687	4	24	72	9175	101.3	8.2	109.5
4	"	292	94	507	8	28	63	4161	80.1	2.5	82.6
5	M ^{lle} Pidoux.....	943	249	637	7	27	60	5503	122.1	16.1	138.2
6	M ^{lle} Basquin.....	2776	728	1609	5	49	65	18242	93.6	18.9	112.5
7	"	240	79	353	8	49	62	2377	141.5	12.6	154.1
8	M ^{lle} Dendon.....	765	224	594	3	23	67	5747	112.9	37.2	150.1
9	M ^{lle} Vitoux.....	581	473	525	9	29	62	4586	93.3	10.2	103.5
10	M ^{lle} Hecquet.....	1693	507	733	2	48	68	12106	83.0	45.9	128.9
11	M ^{me} Dehove.....	1809	488	435	6	44	64	6902	101.6	30.8	132.4
12	M ^{lle} Traunoy.....	2130	643	4003	9	20	61	18197	83.4	12.6	96.0
13	M ^{lle} Godécaux (3).....	6322	1676	2306	"	20	69	53557	23.3	40.6	63.9
14	M ^{me} Guinet.....	507	131	355	10	30	59	3194	88.3	2.7	91.0
15	M ^{lle} Cochet.....	4022	305	647	9	29	60	8849	67.8	9.4	76.9
16	M ^{me} Wuot.....	4052	305	574	5	24	66	6081	85.5	42.4	127.9
17	M ^{lle} Serrure (4).....	2827	743	4054	6	49	70	43061	125.0	18.0	143.0
		25242	6972	42765				479591			

(1) S^r Cattoire. — (2) M^{me} Clochevin. — (3) M^{me} Lebrun, Miles Laffont, Genvat. — (4) M^{lle} Tromon.

N ^{os}	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte catholique.	INSTITUTEURS.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI,

Canton

1	Arleux	Bureau	Dransart	Campion	Vaille	Desnoullet.....
2	Aubigny-au-Bac..	Id.	Hannois	Dumont	Rousselle....	Taine.....
3	Brunémont ..	Arleux	Tantart	Ficheux	Vandierdonck	Plouchart.....
4	Bugnicourt..	Id.	Mailliet	Lanciaux	Destailleur ..	Marion.....
5	Cantin	Bureau	Coquelet.....	Miroux	Cattelain	Werquin
6	Erchin	Cantin	Bernard	Richez	Vaillant	Sarazin.....
7	Estrées	Arleux	Lemaire	Jacquot	Lefebvre	Moreau.....
8	Féchain	Aubigny	Tétar	Delille	Ledoux	François Delvallee
9	Fressain	Monchecourt.	Lanvin	Déprez	Martinache ..	Henneton.....
10	Gœulzin	Cantin	Lambrecht ..	Mercier	Imbert	Dubois.....
11	Hamel	Arleux	Cambray	Moreau	Budin	Delannoy.....
12	Lécluse	Bureau	Viltart	Pennequin.....	Malengé	Leveaux.....
13	Marcq	Monchecourt.	Fournet	Wiart	Wallez	Pontreué.....
14	Monchecourt.	Bureau	Darthenay ..	Dransart	Dewitte	Roisin.....
15	Villers-au-Tertre.	Monchecourt	Thieullet	Delval	Guidé	Plé.....

Canton de

1	Anhiers	Raches	Cuisinier	Loyers.....	V. Raches	Lelièvre.....
2	Douai-Nord ..	Bureau	Bertin.....	Hanotte, Dumont ✱.	V. au chapitre des cultes..	Reiter,  , Léger ..
3	Flines-lez-Raches	Id.	Debruille	Delzenne, N.....	Tison	Groux, Buseine
4	Lallaing	Raches	Morel, C- 	Bastien	Caudron	Cordier.....
5	Sin-le-Noble ..	Bureau	Wilmot.....	Vandroth, Dubuisson.	Hégo.....	Boucher, Prévost.
6	Waziers	Douai	Cliquet	Dérin	Carette	Barbet.....

Canton de

1	Auby	Flers	Facomprez ..	Wafflard	Leplat	Deman
2	Courchelettes	Douai	Trannin	Vanhoucke	N.....	Deremes
3	Cuincy	Id.	D'hour	Delbourse, 	Béthune.....	Leconte.....
4	Douai-Ouest..	Bureau	"	"	"	Esguin, Balleux ..
5	Esquerchin ..	Douai	Lubrez, 	Wacheux	Horain	Tellier.....
6	Flers-en-Escreb..	Bureau	Sellier	Debarge	Rogé	Niquet.....
7	Lambres	Douai	Silvin	Fournier	Billaud	Lefebvre.....
8	Lauwin-Planque.	Id.	Carlier	Aligard	Croissant	Delcourt.....
9	Raches	Bureau	Denisse	Delciève	Gadanne	Rousseau.....
10	Raimbeaucourt.	Raches	Mannier	Yu	Delplanque ..	Dubuisson.....
11	Roost-Warendin.	Id.	Grammont ..	Demarquette ..	Marécaux	Boudailliez

N ^{os}	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1899.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1900.		
					de canton	de la sous-préfecture.	de la préfecture.		ordinares annuels.	extraordinaires et remboursement d'emprunts.	TOTAL.

6 cantons, 66 communes.

d'Arleux.

1	Mlle Humez.....	1723	444	4440	»	44	45	17324	38.2	6.3	44.5
2	M ^{lle} Thienlet, Elisa..	1046	310	516	7	44	48	6194	43. »	24.4	37.4
3	M ^{lle} Cambier.....	405	436	499	6	43	46	2591	32.3	5.3	37.6
4	M ^{me} Poulain.....	685	235	628	4	44	44	6824	77.2	4.1	81.3
5	M ^{lle} Martin.....	890	283	931	5	8	44	43252	69.1	16.8	85.9
6	»	642	478	528	8	40	43	5133	108.1	21.1	129.2
7	M ^{lle} Eloy.....	1001	285	582	8	9	42	6661	82.7	12.3	95. »
8	M ^{lle} Grosjean.....	4328	421	544	12	47	52	5848	108.6	29.9	138.5
9	M ^{lle} Cattelain.....	954	276	638	8	43	47	8225	83.4	48.4	101.2
10	M ^{me} Margaron.....	880	256	478	6	7	40	7274	63.8	47.2	81 »
11	»	420	442	338	3	42	45	3607	62.2	8.4	70.6
12	M ^{lle} D'hondt.....	4702	548	496	7	43	45	40846	54. »	44.4	68.4
13	M ^{me} Drain.....	588	477	627	12	22	51	5891	81.6	17.2	98.8
14	M ^{me} V ^o Dussart.....	4258	365	679	10	45	46	9660	102.8	15.2	118. »
15	»	444	438	457	7	43	44	4440	118. »	22.9	140.9
		43906	4164	8741				113767			

Douai-Nord.

1	»	428	449	462	8	8	28	2435	36.5	14.4	50.6
2	M ^{lle} Caron, Benoit, M ^{me} Hutin M ^{lles} Delplanque, Delbart.....	9242	4655	4674	»	»	33	429081	10. »	26. »	36. »
3	M ^{me} Leprêtre, S ^r Goffart..	4074	4354	4959	12	42	27	28283	34.8	44.6	46.4
4	S ^r Delvallée, S ^r Naud..	2059	654	552	8	8	30	9034	35.5	4.8	40.3
5	S ^r Gillet, M ^{lle} Lemaire..	6909	2056	4475	3	3	35	44523	25.9	45.3	44.2
6	M ^{lle} Houriez.....	2516	762	432	3	3	34	45443	48.1	3.9	22. »
		25288	6630	5954				525799			

Douai-Ouest.

1	M ^{lle} Carrion.....	2685	647	706	7	7	30	30142	20.5	24.4	44.9
2	»	455	448	465	4	4	37	40779	34.6	48.9	50.5
3	M ^{lle} Courtecuisse.....	4442	386	693	4	4	35	41665	40.4	44.2	54.6
4	M ^{lle} Bardet, M ^{me} Soyez (1)	45659	3145	»	»	»	33				
5	M ^{me} Montois.....	745	211	528	6	6	37	6678	43.6	48.7	62.3
6	M ^{lle} Frammery.....	2504	723	742	5	5	33	49490	24.8	22.1	46.9
7	M ^{lle} Dubiquet.....	4634	453	884	3	3	35	47934	61.7	45.2	76.9
8	M ^{me} Lips.....	741	498	365	4	4	34	5373	72. »	7.7	79.7
9	S ^r Pournel.....	4710	448	485	7	7	26	41967	28.2	4.8	33. »
10	M ^{lle} Desort.....	2599	771	4401	9	9	25	48628	34. »	9.2	43.2
11	M ^{me} Béghin, Drecq..	2701	637	705	7	7	27	42442	23. »	0.9	23.9
		32845	7767	6344				444798			

Voir Douai-Nord.

(1) M^{me} Bompelaux, M^{lles} Lamourel, Billotlet, Richez.

N ^{os}	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune depend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte catholique.	INSTITUTEURS.
<i>Canton de</i>						
1	Aniche	Bureau	Bastin	Bertinchamps, Chimot	Langlade	Basuyaux ¹ L.....
2	Auberchicourt	Aniche	Lambert	Consil, Robert...	Leclercq	Ruffin
3	Dechy	Douai	Pol	Widier	Jansoone	Soufflet
4	Douai-Sud	Bureau	"	"	"	"
5	Ecaillon	Montigny-en-Ost..	Masnin	d'Herbécourt...	Perche	Rogier
6	Férin	Cantin	Couppé	Mélayers	Ritaine	Larose
7	Guesnain	Douai	Leleu	Mortreux	Demonchy	Brisson
8	Lewarde	Montigny-en-Ost..	Béharelle	Rincheval	Scritte	Cayeux
9	Loffre	Id.	Poutrain	N	V. Montigny	Jacquemont
10	Masny	Id.	Fiévet	Leclercq	Heughebart	Trolin
11	Montigny-en-Ost..	Bureau	Debruille	Fréalle	Thibaut	Candroit
12	Roucourt	Douai	Bequet de Mégille	Verdierre	Bernard	Gaudry
<i>Canton de</i>						
1	Bouvignies	Marchiennes	Gourmez	Rousseau	Sapelier	Gobled
2	Bruille-lez-March	Somain	Buisset	Durul	Dorchies	Dupret
3	Erre	Id.	Havet	Delin	Fasseur	Wiarl
4	Fenain	Id.	Brabant Augustin	Brabant Ildephonse, Delcambre	Bricout	Camus
5	Hornaing	Id.	D'Hennin	Martinache	Bombart	Petit
6	Marchiennes-Vill ^e	Bureau	Maton	Lecouffe, Laden.	Proye	Bocquet, ¹ Portemo
7	Marchien ^{es} -Camp	Marchiennes	Lesens	Dujardin	V. Rieulay	Kerfyser
8	Pecquencourt	Montigny	Vanandrewelt	Bernard	Caron	Delevallée
9	Rieulay	Marchiennes	Descloquement	Waquet	D'haussy	"
10	Somain	Bureau	Pennequin ¹ A	Fourment, Mio	Buzin	Delille, Donné
11	Tilloy	Marchiennes	Hémez	Bricquet	V. Brillon	Capon
12	Villers-Campeau.	Somain	Chevaillier	Poulle	V. Somain	"
13	Vred	Marchiennes	Letienne	Dhinaux	Noisette	Randon
14	Wandig ^{es} -Hamag ^e	Id.	Cauvez	Lesur	Lefebvre	Mineur
15	Warlaing	Id.	Dourge	Magnier	Renard	Leclercq
<i>Canton</i>						
1	Aix	Orchies	Waymel	Dupret	Horain	Telliez
2	Auchy	Id.	Cambiez	Delangue	Melot	Wignolle
3	Bouvry	Id.	Dupont	Robert	Wallez	Thiéry
4	Coutiches	Bureau	Dennetière, ¹	Lespagnol	Douce	Leriche
5	Faumont	Raches	Desmoutier	Carpentier	Dal	Jouvenet
6	Landas	Bureau	Leprêtre	Lubrez	Batteur	Degez
7	Nomain	Orchies	Guislain	Blanquart	Catteau	Reumont
8	Orchies	Bureau	Herbo, ¹ A	Desespringalle, Na- veau	Flament	Colpin
9	Saméon	Landas	Wagon	Décatoire	Delattre	Cat

N ^{os}	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLEC-TEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1899.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1900.		
					de canton	de la sous-préfecture.	de la préfecture.		ordinares annuels.	extraordinaires et remboursement d'emprunts.	TOTAL.
<i>Douai-Sud.</i>											
1	M ^{lles} Petit, Michel(1)...	6924	4941	654	44	44	44	57427	47. »	24.9	41.9
2	M ^{me} Swynghedauw.....	2739	777	744	43	43	43	48006	64.4	29.6	94. »
3	M ^{me} Brisson.....	2394	696	906	4	4	37	18056	43. »	»	43. »
4	"	6496	4474	"	"	"	33				
5	M ^{me} Fréalle.....	668	202	400	42	42	37	5744	59.2	27.7	86.9
6	M ^{lle} Langlet.....	829	266	552	6	6	39	9473	49.2	7.4	56.6
7	M ^{me} Marchant.....	4130	312	400	6	6	37	8428	71.6	43.9	85.5
8	M ^{lle} Maillet.....	1278	394	390	7	7	40	8102	58.8	4.9	63.7
9	"	248	58	260	7	7	39	2802	68.6	25.4	93.7
10	M ^{me} Troilin.....	4450	330	715	40	40	36	40814	56.5	16.6	73.4
11	M ^{lle} Ville.....	827	248	542	40	40	43	8218	60.4	9. »	69.4
12	"	334	95	319	7	7	40	4077	63.5	45.9	79.4
		25014	6787	5846				451144			

Voir Douai-Nord.

Marchiennes.

1	M ^{me} Romptean.....	4440	498	879	5	45	30	40384	68. »	28.2	96.2
2	M ^{me} Momal.....	4444	324	433	6	44	39	5687	102.4	22.5	124.9
3	S ^r Tellier.....	4437	497	588	9	48	42	6995	94.4	12.3	106.4
4	M ^{mes} Delille, Lebeau..	2546	803	578	8	47	40	42487	89. »	45.3	104.3
5	M ^{me} Vallez.....	4382	443	895	40	20	44	40640	54. »	45.7	69.7
6	M ^{lle} Richard, M ^{me} Portemont, M ^{me} Moity..	3246	1004	2443	"	49	34	29079	55.8	6.6	62.4
7	"	463	149	556	5	46	35	3454	107.6	14.9	119.5
8	M ^{lle} Gorlier.....	4259	366	959	8	42	36	42795	44.4	"	44.4
9	M ^{lle} Rogie.....	513	456	474	5	46	36	2304	113.5	42. »	125.5
10	M ^{lle} Honorez M ^{me} Crépin	6042	4763	987	6	45	39	46318	81.4	45.3	96.4
11	"	336	413	550	4	24	36	3672	70.9	16.3	87.2
12	"	364	413	245	16	46	39	3449	85.3	6.9	92.2
13	M ^{me} Buissart.....	4527	522	344	6	45	36	4753	43. »	20. »	33. »
14	M ^{lle} Carrez.....	897	312	629	4	24	36	6217	66. »	8. »	74. »
15	M ^{lle} Willefert.....	649	497	388	4	23	37	3257	95.8	22.3	118.4
		23182	7230	40345				461491			

d'Orchies.

1	M ^{me} Mocq.....	954	330	655	5	23	28	7678	85.5	42. »	97.5
2	S ^r Guidet.....	4239	394	779	3	49	23	40437	62.5	8.8	71.3
3	M ^{me} Desplanques.....	4740	587	4252	4	21	29	44430	49.2	5.6	54.8
4	M ^{lle} Desmons.....	4926	608	4634	5	43	27	45922	52.2	42.3	64.5
5	M ^{lle} Malésieux.....	4510	497	957	10	12	24	44754	32. »	45.6	47.6
6	M ^{me} Baert.....	2078	660	4495	5	22	30	16022	63.2	40.9	74.4
7	M ^{lle} Roquet.....	2364	664	4944	4	21	26	24472	76. »	44.8	90.8
8	M ^{lle} Poulain, M ^{me} Cavros.	4437	4125	4094	"	47	25	39049	23. »	49.3	42.3
9	M ^{lle} Delplanque.....	4292	429	882	8	26	34	10740	88.4	49.4	107.2
		47210	5291	40356				447504			

(1) M^{me} Lempereur. — M^{me} Lemaire.

N ^{os}	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte catholique.	INSTITUTEURS.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE,

Canton

1	Armbouts-Cap	Bergues	Delabaere	Wemaere	Lordénimus	Ryngaert
2	Bergues	Bureau	Claeys	Carpentier, Vermullen	Staelen	Debehaigne
3	Bierne	Bergues	Lauwers	Paresys	Vanrechem	Vandewalle
4	Bissezele	Id.	Boudenoot	Cléren	Gelthoof	Lavoisy
5	Crochte	Id.	Vancappel	Thibouw	Deblonde	Mangez
6	Eringhem	Esquelbecq	Hemelsdael	Vantorre	Denève	Cerclaey
7	Hoymille	Bergues	Vernaelde	Vandenbavière	V. Bergues	Deconinck
8	Pitgam	Id.	Caloone	Lefever	Verveey	Magnier
9	Quaëdypre	Id.	Delater	Capèle	Bultheel	Pickaert
10	Socx	Id.	Dejonghe	Dammerey	Houvenaghel	Andoën
11	Stéene	Id.	Barbion	Leulliette	Dekervel	Lefebvre
12	West-Cappel	Id.	Chocqueel	Campe	Acke	Maës
13	Wylder	Id.	Verschaeve	Verriete	Verbeke	Rugnet

Canton

4	Bourbourg	Bureau	Vandenbroucque	Vanwormhoudt	Dominicus	Blanchet
2	Bourbourg-C.	Bourbourg	Belle	Wissocq, Tettart	V. Bourbourg	Géryl, A.
3	Brouckerque	Id.	Devey	Deram	Claie	Blavier
4	Cappelle-Br.	Id.	Delepouve	Dejardin	Everaert	Fleury
5	Drincham	Id.	Declercq	Vitse	Brisse	
6	Holque	Watten	Ghys	Lardeur	Devisch	Rauwel
7	Looberghe	Bourbourg	Meesemacker	Declercq	Descamps	Devos
8	Millam	Watten	Delgrange	Derendre	Meesemacker	Pigache
9	St-Momelin	Id.	Castier	du Teil	Declercq	Lion
10	St-Pierrebr.	Bourbourg	Cochin	Benoit	Plouvier	Debeyre
11	Spycker	Id.	Depoers	Delabaere	Gonthier	Delay
12	Watten	Bureau	Vandesmet	Debaecker	Delanghe	Druesne
13	Wulverdinghe	Watten	Delafosse	Delgrange	Grenon	Vandenbroucke

Canton

1	Bray-Dunes	Ghyvelde	Wallyn	Martel	Camerlynck	Bengin
2	Coudekerque	Bergues	Vanhoove	Delattre	Spillemaeker	Brienne
3	Coudekerque-Br.	Bureau	Dickson	Bellanger, Daudruy, Sausen	Jourdin	Lefranc, Roelens
4	Dunkerque-E.	Id.	Dumont	Deman, Cavrois, Delourme	Compagnon, Scalbert, Brousse	Vaillant, Carouelle
5	Lefrinekoucke	Dunkerque	Deswarte	Leconte	Dupondt	Couvreur
6	Malo-les-Bains	Bureau	Geeraert	Dufour	Mormentyn	Barbery
7	Rosendaël	Id.	Degroote	Canu, Cys	Bouden	Fourcy, A.
8	Téteghem	Dunkerque	Leberque, O	Fouble	Christiaen	Cailliau
9	Uxem	Id.	Poidevin	Goetgheluck	Massiet	Richard
10	Zuydcote	Ghyvelde	François	Thooris	Parmentier	Blervacque

Nos	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1899.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1900.		TOTAL.
					de canton	de la sous-préfecture.	de la préfecture.		ordinares	extraordinaires et remboursement d'emprunts.	
7 cantons, 65 communes.											
<i>de Bergues.</i>											
1	M ^{lle} Devos.....	1227	327	1013	7	8	75	9418	92.8	6.8	99.6
2	S ^{rs} Cordès, Vanassche	5258	1282	131	»	9	72	51163	10. »	8. »	48. »
3	»	610	177	1104	2	40	72	9764	68.4	2.2	70.6
4	»	317	99	357	7	16	65	2757	89.8	2.6	92.4
5	M ^{lle} Martin.....	614	482	782	6	15	70	6299	86.6	7.4	93.7
6	M ^{lle} Blondeaux.....	599	463	1153	12	49	67	6769	81.4	12. »	93.4
7	»	465	137	554	2	14	73	5843	86.3	4.4	87.7
8	M ^{me} Verreman.....	1565	404	2327	9	45	72	47178	94.8	8.1	102.9
9	M ^{me} Cachera.....	1463	384	1870	5	44	69	16859	73.9	3.5	77.4
10	S ^r Vantours.....	765	177	800	4	43	69	7792	79.2	8.3	87.5
11	M ^{lle} Duflos.....	1068	275	1028	6	43	72	12011	93. »	9.8	102.8
12	M ^{lle} Stoelin.....	700	223	757	8	46	67	6321	121.4	18.8	139.9
13	»	297	86	255	9	49	65	2380	106.1	23. »	129.1
		14948	3916	42131				454554			

de Bourbourg.

1	M ^{lles} Hary, Dupont...	2543	589	27	»	49	80	23634	40. »	27. »	37. »
2	M ^{lle} Lenacker.....	2812	692	3784	»	49	80	29780	48.9	4.2	50.1
3	M ^{me} Asselin.....	1031	294	1187	7	43	76	7470	91.2	4.2	92.4
4	M ^{lle} Gaille.....	1169	327	1744	5	23	79	42149	59.8	17. »	76.8
5	M ^{lle} Cagneaux.....	253	68	336	10	49	70	2638	128.4	4.7	129.8
6	M ^{lle} Lefebvre.....	610	480	377	14	28	74	4642	67.3	5.6	72.9
7	M ^{me} Waroquier.....	1397	399	1922	7	48	72	43176	57.9	4.7	62.6
8	M ^{lle} Laniscat.....	1006	282	1221	12	26	74	9716	88.8	9.9	98.7
9	»	299	93	596	20	33	72	3127	83.5	12. »	95.5
10	M ^{lle} Lefebvre.....	756	222	881	7	25	78	7554	52.2	7.8	60. »
11	M ^{me} Hotton.....	660	201	938	10	40	76	5987	97.1	17.2	104.3
12	M ^{me} Bart.....	2030	551	774	14	29	72	47722	64.8	6.1	70.9
13	»	295	78	291	8	29	70	2095	130.1	4.9	132. »
		44861	3972	44075				439690			

de Dunkerque-Est.

1	»	4504	310	857	12	12	89	4134	102.8	29.2	132. »
2	»	656	488	1203	6	6	76	7846	83.7	29.6	113.3
3	M ^{lles} Blomme, Fourcy.	4365	1049	912	2	2	78	36182	13. »	73.9	86.9
4	M ^{lles} Decourtray, Cieren, Bulté, M ^{me} Debaecker (1)	17732	3799	587*	»	»	80	475800	8. »	33. »	41. »
5	»	373	91	727	7	7	83	2649	106.2	4.4	107.6
6	M ^{me} Alglave.....	3032	756	230	2	2	82	37708	8. »	80.7	88.7
7	M ^{lle} Rynzaert, A (2).....	8872	1951	399	3	3	82	38439	35.5	52.9	88.4
8	M ^{lle} Belot.....	4585	377	1924	7	7	79	17857	75.8	5.1	80.9
9	M ^{me} Maerten.....	514	123	744	40	40	81	4600	42.6	2.8	45.4
10	»	402	92	259	40	40	85	4401	100.6	4.5	102.1
		39033	8736	7842				626616			

(1) S^r Cléry, S^r Linc, S^r Quiquenne, M^{me} Agneray, S^r Pruvost, S^r Lorthois. — (2) M^{lle} Vanhesselaère, M^{lle} Mesnage. —

(*) Superficie de la commune entière.

N ^{os}	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte catholique.	INSTITUTEURS.
<i>Canton de</i>						
1	Cappelle	Coudekerque-Br.	de Meressmann	Hennebert	V. Armabouts. C	Collet
2	Dunkerque-O.	Bureau	»	»	»	Loridan, Thiéry, (A)
3	Fort-Mardyck .	St-Pol-s.-Mer.	J. Evrard	Gens	Plachot	Verbecque
4	Gr ^e . Synthe . .	Id	Lefebvre	Fonteyne	Goemaere	Bodet
5	Mardyck	Id	Mormentyn	Legros	Dhalluin	Ledent
6	Petite-Synthe	Id	Fonteyne	Codron, Isaert . .	Lagatie	Cailliau
7	St-Pol-s.-Mer.	Bureau	Vancauwen- berghe, ✱	Loosdregt, Liagre.	Deman	Malou, (A)
<i>Canton de</i>						
1	Craywick	Gravelines	Duriez	Dupuy	Kieken	Méresse
2	G ^e Fort-Philip.	Id	Leprêtre, ✱	Hannequin, Lemaire.	Terly	Lévêque
3	Gravelines . . .	Bureau	Torris	Salome, Daullé . .	Lamant	Rougier (1) Charpentier
4	Loon-Plage . . .	Id	Bury	Longueval	Lenoir	Vercouttre
5	St-Georges . . .	Gravelines	Louf-Wasca	Chaudez	Debril	Hazard
<i>Canton</i>						
1	Bambecque . . .	Wormhout	Outters	Lootvoet	Debeer	Devulder
2	Ghyvelde	Bureau	Deswarte ✱	Deransy ✱	Leenhouder	Derudder
3	Hondschoote . .	Id	Outters	De Bil, N	Wyckaert	Neut
4	Killem	Hondschoote	Schipman	Verjepe	Lambert	Deswarte
5	Les Moères . . .	Id	Mallengier	Debavlaere	Denève	Vannoorenberghe . . .
6	Oost-Cappel . . .	Id	Fossaert Am ^d .	Fossaert Émile . . .	Deblock	Delhaye
7	Rexpoëde	Id	Thulliez	Vanbockstael	Yden	Ducorney
8	Warhem	Bergues	Vandaele	Vermersch	Durie	Delesalle
<i>Canton de</i>						
1	Bollezeele	Bureau	Cockenpot	Poublanc	Beck	Danès
2	Broxeele	Bollezeele	Permandt	Vantorre	Beaucamps	Forceville
3	Esquelbecq . . .	Bureau	Bergerot	Decroos	Thooris	Haynau
4	Herzeele	Wormhout	de Schuttelaere . . .	Goetgheluck	Hemelsdael	Gamache
5	Lederzeele	Watten	de Broucker	Woestelandt	Syssaen, Debruyne . .	Defever, Bétourné . . .
6	Ledringhem . . .	Esquelbecq	Cailliau	Ammeux	Everaert	Isoré
7	Mercekeghem . .	Bollezeele	Vantorre	Vanhaecke	Declercq	Badard
8	Volckerinckhove.	Id	Delepouve	Vanoudendycke . . .	Delanghe	Rose
9	Wormhout	Bureau	Dehaene	Bèle, Vanhaecke . . .	Herreman	Dutriaux
40	Zeggars-Capp ^l	Esquelbecq	Franchois	Arnouts	Gryson	Frucquet

(1) Blin.

N ^{os}	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1899.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1900.		
					de canton	de la sous-préfecture.	de la préfecture.		ordinares annuels.	extraordinaires et remboursement d'emprunts.	TOTAL
<i>Dunkerque-Ouest.</i>											
1	M ^{me} Collet.....	658	161	538	5	5	75	7522	94.8	0.6	95.4
2	M ^{lle} Deltour (1).....	21986	5129	»	»	»	80	Voir Dunkerque-Est.			
3	M ^{me} Beltembos.....	1672	365	129	7	7	84	2669	79.6	9.2	88.8
4	M ^{lle} Hallard.....	936	250	1318	7	7	84	9778	69.4	16.6	86.0
5	»	425	130	682	11	11	87	3313	103.1	9.0	112.1
6	M ^{lle} Lesieur.....	3314	897	1139	4	4	82	24499	79.2	14.6	93.8
7	S ^{rs} Bry, Tackoen, Languille, Mlle Baiteur, M ^{me} Maegherman (au Sanatorium)....	7192	1734	642	3	3	79	28879	40.0	80.1	90.1
		36480	8666	4648				76690			

Gravelines.

1	»	463	117	772	10	13	84	6702	58.7	8.2	66.9
2	M ^{me} Vantine.....	3029	801	89	3	23	90	9947	40.0	»	40.0
3	S ^r Campignon (2)...	5907	1434	1838	»	20	87	13366	40.0	40.3	20.3
4	Mlle Legros, M ^{me} Lerouge..	2704	710	3430	7	12	86	20989	84.4	10.2	94.6
5	Mlle Bisiaux.....	395	404	812	4	22	84	4036	60.3	2.7	63.0
		12498	3166	6944				85040			

d' Hondshoote.

1	M ^{lle} Declercq.....	919	232	1180	10	21	68	9607	98.0	4.3	102.3
2	M ^{me} Herry.....	1486	282	1646	10	12	86	8757	43.8	0.8	44.6
3	S ^{rs} Vilaire, Bolin.....	3315	790	2472	»	20	78	31039	44.4	32.0	76.4
4	M ^{me} Guislain.....	1091	300	1199	4	20	76	9474	88.0	4.9	92.9
5	M ^{me} Mallengier.....	962	197	1945	6	17	84	10082	74.4	15.7	89.8
6	»	392	75	293	7	23	73	3328	80.5	1.2	81.7
7	M ^{lle} Dauthuille.....	1760	505	1337	6	19	75	15042	74.3	2.9	77.2
8	M ^{me} Hollande.....	2117	649	2781	9	14	75	20907	99.6	3.6	103.2
		12042	3000	12856				408236			

Wormhout.

1	S ^r Haan.....	1649	513	1754	11	25	65	15423	60.9	0.8	61.7
2	»	336	405	376	15	27	65	3037	97.2	0.3	97.5
3	M ^{lle} Delcourt.....	1762	501	1230	3	20	64	14073	95.0	9.5	104.5
4	M ^{lle} Macke.....	1561	459	1717	5	24	65	13582	93.1	5.5	98.6
5	M ^{me} Bétourné(3)....	1444	440	1888	17	29	66	12542	82.7	20.4	102.8
6	M ^{me} Isoré.....	523	183	701	4	24	59	5616	88.0	2.7	90.7
7	M ^{lle} Bunoust.....	784	230	1073	14	27	67	5799	122.6	14.7	137.3
8	M ^{me} Rose.....	835	244	987	15	27	66	8445	78.7	9.4	88.1
9	M ^{lle} Marq.....	3498	1049	2740	»	20	61	31568	85.8	0.9	86.7
10	M ^{lle} Vandembroucke..	1545	449	1739	6	19	88	13979	89.9	4.0	93.9
		13907	4173	14205				123764			

(1) Mlle Dernaucourt, M^{mes} Denoyez, Lory, Beintus, S^r Caron. — (2) Mlles Fontaine, Lagaisse, Verclytte, M^{me} Desbuissons. — (3) Mlle Bourliard.

Nos	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte catholique.	INSTITUTEURS.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK

Canton de Bailleul

4	Bailleul Nord-Est	Bureau.....	Hié.....	Moeneclay, Van Els- lande.....	Coubronne, Bécue, Beroyer Charles, Beroyer Justin.	Pagniez, Fontaine..
2	Nieppe.....	Id.....	Pollet.....	Bécue, Loridan..	Schacht.....	Dufflo.....
3	St-Jans-Cappel..	Bailleul.....	Naeye.....	Leurèle.....	Barbier.....	Lebecq.....
4	Steenwerck..	Bureau.....	Plouvier.....	Charlet, Weillaert	Boedt, Sockeel..	Joveniaux, Schoonbeere.

Canton de Bailleul

4	Bailleul Sud-O..	Bureau.....	».....	».....	».....	Reumont, Faillon..
2	Berthen.....	Bailleul.....	Vandewalle..	Légillon.....	Braems.....	Rousseaux.....
3	Flêtre.....	Id.....	Ricour.....	Houvenaghel..	Vancostenoble	Deswarte.....
4	Merris.....	Id.....	Delporte.....	Liefoghe.....	Denys.....	Berôme.....
5	Meteren.....	Id.....	Bailleul.....	Ducorney.....	Cardon.....	Lebrun.....
6	Vieux-Berquin..	Bureau.....	Biebuyck, 	Beken, Charley..	Pitte.....	Vaesken.....

Canton

4	Arnêke.....	Bureau.....	Becquaert...	Vandaele.....	Beck.....	Wydeauw.....
2	Bavinchove..	Cassel.....	Beudaert...	Pierens.....	Vandendriesche..	Ruguet.....
3	Buyscheure..	Id.....	Devynck.....	Dewagemacker..	Debril.....	Baert.....
4	Cassel.....	Bureau.....	Moeneclay..	Marant, Smagghé.	Loviny.....	Vermeulen.....
5	Hardifort...	Cassel.....	Deman.....	Dubois.....	Savage.....	Morel.....
6	Noordpeene..	Id.....	Debaecker..	Haew.....	Vanwaelscappel..	Hanquez.....
7	Ochtezeele..	Arnêke.....	Cardon.....	Cousyn.....	Verstraet.....	Sys.....
8	Oxelaere...	Cassel.....	Weillaert..	Sockeel.....	Boudein.....	Sagary.....
9	Rubrouck...	Arnêke.....	Desmidt.....	balle.....	Bossuwe.....	Debacker.....
10	Ste-Marie-Cappel.	Cassel.....	Schrevère..	Dequidt.....	Verhaeghe.....	Coppens.....
11	Wemaers-Cappel	Id.....	Gokelaere..	Hidden.....	Barbry.....	Vandevelds.....
12	Zermezeele..	Id.....	Reumaux.....	Becuyper.....	Beheydt.....	Achte.....
13	Zuytpeene...	Id.....	Bémart du Neuf Pré.	Franchois.....	Bedyver.....	Cappelle.....

Canton

4	Blaringhem..	Resecure...	Mordacq.....	Dassonneville..	Corion.....	Duez.....
2	Caestre.....	Hazebrouck..	Cyssau.....	Weexsteen.....	Govaere.....	Coquart.....
3	Ebblinghem..	Resecure...	Van Pradelles de Palmaert.....	Deram.....	Desmis.....	Lefebvre.....
4	Hazebrouck-Nord	Bureau.....	Degroote...	Masson, Bogaert.	Salomé.....	Gremilly.....
5	Hondeghem..	Hazebrouck..	Declercq...	Asseman.....	Haeyaert.....	Vermeersch 
6	Lynde.....	Id.....	Wambergue..	Decouvelaere..	Van grevelinghe..	Delplanque.....
7	Resecure...	Bureau.....	Sockeel.....	Matringhem.....	Hantschoote (1)..	Moreau, Déférez...
8	Sercus.....	Hazebrouck..	Courtois...	Sockeel.....	Descamps.....	Delabaere.....
9	Staple.....	Id.....	Fovez.....	Debert.....	Petyt.....	Coloos.....
10	Wailon-Cappel..	Id.....	Deseuze, 	Degroote.....	Beheydt.....	Waryn.....

(1) Barbier ..

N ^{os}	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1899.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1900.		
					de canton	de la sous- préfecture.	de la préfecture.		ordi- naires	extraor- dinares et rem- bour- sement en em- prunts	TOTAL
<i>7 cantons, 53 communes.</i>											
<i>Nord-Est.</i>											
1	M ^{lle} Bouteleux, Becq, S ^r Lévêque.....	7660	4427	4342	»	45	28	87.889	21. »	46.5	67.5
2	M ^{me} Duponchel, M ^{lle} Pillot.	5642	4270	4729	9	26	20	31.915	93.9	8.2	102.1
3	S ^r Descamps, M ^{me} Leroy..	4317	293	795	3	17	32	6.682	111.2	6.8	118. »
4	S ^r Boulogne (1).....	4056	4197	2747	6	21	25	29.331	116.5	10. »	126.5
		18675	4187	9643				155.817			
<i>Sud-Ouest.</i>											
1	M ^{lles} Leveque, Panomelard	5789	4493	»	»	17	29	Voir Bailleul-Nord-Est.			
2	M ^{lle} Duhem.....	657	468	548	6	46	35	3.921	100.3	30.2	130.5
3	M ^{lle} Lecouvez.....	942	261	897	7	40	36	7.381	136.9	7.1	144. »
4	M ^{lle} Vandembroucke..	4240	342	4009	6	40	35	7.906	103.4	40.4	143.8
5	M ^{me} Lebrun.....	2444	641	1844	3	44	32	47.803	126. »	14.6	140.6
6	M ^{lles} C. et P. Deguillage, M ^{me} Derome.....	2986	908	2595	8	42	37	20.206	78.6	11. »	89.6
		14028	3813	6863				57.217			
<i>de Cassel.</i>											
1	M ^{me} Devisscher.....	4492	417	4344	7	20	38	43710	98.5	5.9	104.4
2	M ^{lle} Bigotte.....	839	251	831	3	40	56	7212	78. »	40.5	88.5
3	M ^{lle} Taine.....	822	221	645	12	49	62	5881	128.6	11.3	139.9
4	M ^{me} Diverchy.....	3562	881	4300	»	40	48	28596	49.5	8.3	57.8
5	M ^{lle} Caron.....	520	464	644	3	43	54	4399	103.3	42.1	145.4
6	M ^{me} Chieux.....	1332	377	4711	7	46	58	40360	101.4	13.2	114.6
7	».....	476	442	557	7	20	58	4571	94.1	4.6	98.7
8	S ^r Mazel.....	512	148	465	2	40	49	4422	92.8	4.8	97.6
9	M ^{lle} Séname.....	1270	386	4487	12	21	63	13028	93.9	7.8	101.7
10	M ^{lle} Devey.....	635	455	736	3	7	47	6270	96. »	44.8	140.8
11	».....	401	407	412	4	43	54	3163	110.2	8.4	118.6
12	».....	377	90	483	4	44	55	3334	119.2	6.1	125.3
13	S ^r Couvent.....	763	236	1480	4	43	58	8181	102.7	49.7	152.4
		42964	3575	41752				143.428			
<i>d'Hazebroeck-Nord.</i>											
1	M ^{me} Soulé.....	4856	514	4819	12	12	58	44369	126. »	5.9	131.9
2	M ^{lle} Bassez.....	4545	395	4009	7	7	39	44936	92.1	40.9	103. »
3	M ^{lle} Legrand.....	647	479	920	9	9	54	5952	108.4	16.4	124.8
4	M ^{me} Carpentier (2)...	6383	1476	2725	»	»	45	102306	13. »	46. »	29. »
5	S ^r Wautier.....	1216	333	1259	4	4	50	40987	103.6	6. »	109.6
6	M ^{lle} Penin.....	720	499	907	9	9	56	6546	106. »	14.1	120.1
7	M ^{mes} Méresse, Déférez.	2448	589	4893	12	12	57	15215	109.7	10.6	120.3
8	M ^{me} Bécue.....	511	451	495	7	7	51	4085	115.7	23.6	139.3
9	M ^{lle} Gérin.....	878	283	997	8	8	52	8311	125.5	8.2	133.7
10	M ^{lle} Mordacq.....	696	217	539	5	5	50	4980	126.5	43.6	140.1
		16600	4336	42563				184.687			

(1) M^{me} Flavigny, M^{lle} Flament. — (2) M^{me} Grémilly, M^{lle} Venelle.

N ^{os}	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte catholique.	INSTITUTEURS.
<i>Canton</i>						
1	Boeseghem ..	Hazebrouck..	Folne	Cattoir	Wicart.....	Laforce
2	Borre	Id	Delbecq	Staes.....	Bellette.....	Cazin
3	Hazebrouck-Sud.	Bureau	»	»	»	Lamendin
4	Morbecque....	Hazebrouck..	Verreman ...	Vermelle, Vangraef- schépe.....	Markant, N. ...	Sorriaux, Yvart.....
5	Pradelles	Id	Allender	Debrock	Fauverghe....	Robiquet.....
6	Steenbecque..	Id	Lesage	Deback	Lecœuche	Hidden, A.
7	Strazeele	Id	Taccoen	Thooris	Vanrechem ..	Galatie
8	Thiennes	Id	Lobbedez	Berche	Haan	Ritaine

Canton

1	Estaires.....	Bureau.....	Dupont.....	Degruson, Patinier, N.....	Boedt, Delpierre..	Martinache, Virieux.....
2	Haverskerque	St-Venant (P-d-C)	Delassus.....	Pruvoost.....	Lenelle.....	Musy.....
3	La Gorgue....	Bureau.....	Cattoir.....	Gailly, Leroy ..	Ruyssen.....	Delannoy, A.
4	Merville.....	Id	Grillet, A.	Ernout, Variscotte	Parent	Ventajou.....
5	Neuf-Berquin.	Estaires	Cousin D.	Cousin Ad.....	Réquillard ..	Degraeve.....

Canton

1	Boëschèpe....	Godewaersvelde.	Decanter	Houvenaghel....	Dezitter, Lemeiter	Vanhoutte.....
2	Eecke.....	Steenvoorde..	Gilloots	Stoffaes	Tiersonne ..	Baudens, A.
3	Godewaersvelde.	Bureau	Tillie	Castier	Deram	Dermy
4	Houtkerque....	Steenvoorde..	Hendryck	Vanlichtervelde.	Depecker	Corteel
5	Oudezeele....	Id	Blaevoet.....	Degomme	Castier	François
6	St-Sylves.-Cappel	Id	Poupart.....	Serien	Thibaut	Dessaint
7	Steenvoorde..	Bureau	Outters.....	Mortier, Vandamme	Reumaux.....	Verhaeghe, Warryn
8	Terdegheem ..	Steenvoorde..	Colpaert.....	Dequidt.....	Vandermeersch..	Dassonneville
9	Winnezele....	Id	Verrièle	Vaninghelandt.....	Neuville.....	Licour

ARRONDISSEMENT DE LILLE,

Canton

1	Armentières..	Bureau.	Hurtrel-Béghin..	Dansette, Bouchez...	Bertheloot, Huët.	Picard, A, Dumez, Hazard, A.....
2	Bois-Grenier..	Armentières..	Wattel	Bouchery	Mouque	Picquendar.....
3	Capinghem ..	Lomme.....	Denoyelle....	Fallet	V. Lomme	Gosseau
4	Chapelle d'Ar- mentières	Armentières..	Vigneron	Ramery, Catry..	Damman	Querleux
5	Erquinghem-Lys.	Bureau.....	Gruson	Wattelle.....	Pollet	Bonnay
6	Frelinghien ..	Houplines	Lemesre.....	Delannoy, Ducroquet.	Feucherolles..	Herbet
7	Houplines....	Bureau.....	Delattre	Labre, Lutun....	Payelle.....	Saintomé, Demeure ..
8	Prémesques..	Pérenchies..	Lemesre.....	Six	Delru	Colart.....

N ^o	NOMS des INSTITUTRICES	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1899.	NOMBRE DES CENTIMÈS COMMUNAUX en 1900.		
					de canton	de la sous- préfecture.	de la préfecture.		ordina- naires.	extraordi- naires et rem- boursement d'em- prunts.	TOTAL

d' Hazebrouck-Sud.

1	M ^{me} Claude.....	919	273	695	44	44	54	6220	425.4	4.3	429.7
2	M ^{lle} Caby.....	696	213	595	4	4	44	5344	442.7	47.2	429.9
3	M ^{mes} Lamendin, Delporte, Mlle Desté.....	6188	1535	»	»	»	45	Voir Hazebrouck-Nord.			
4	S ^r Louis, M ^{lle} Wanègue	3222	1057	4384	4	4	49	30850	62.7	40.6	73.3
5	»	351	94	323	5	5	39	2670	110. »	5.7	145.7
6	S ^r Rompteaux.....	4830	550	4475	7	7	54	42304	448.1	45.9	433. »
7	S ^r Lacombe.....	544	170	466	8	8	37	4785	109.5	8.4	147.9
8	M ^{lle} Sys.....	4049	343	743	10	10	54	6991	107.4	44.4	148.5
		44799	4205	8384				69164			

de Merville.

1	M ^{me} Cappelaer, S ^r Lerat...	6569	4724	2522	7	20	30	47204	55. »	45.2	70.2
2	S ^r Dhalluin.....	4561	426	917	7	40	43	8502	400.6	7. »	407.6
3	M ^{lle} Goddalin.....	3968	4172	4503	5	47	29	29293	26.6	27.4	53.7
4	M ^{lle} Dindeleux, Mlle Basin A.	7720	2208	2696	»	42	36	54307	60.1	42.5	72.6
5	M ^{lle} Cousin.....	4284	375	640	4	45	35	6461	108.2	38.7	146.9
		24099	5905	8278				445764			

de Steenvoorde.

1	M ^{lle} Legrand.....	2208	507	4358	9	46	37	44372	422. »	23.5	445.5
2	M ^{lle} Lamps.....	4192	324	4029	4	40	42	3602	402.4	47.3	419.4
3	S ^r Gombert.....	4952	506	4189	5	45	40	41803	414.4	44.5	425.9
4	S ^r Branque.....	4124	257	4342	9	20	57	9475	447.2	14.1	431.3
5	M ^{lle} Vanneufville.....	817	246	935	6	16	56	6498	116. »	8.5	124.5
6	M ^{me} Demey.....	976	300	843	5	7	43	7569	443.9	42.8	426.7
7	M ^{les} Lagaisse, Veraeghe..	4476	4146	2984	»	44	46	34504	74.4	23.5	97.6
8	M ^{lle} Janssen.....	636	154	882	4	40	46	6449	100.1	9.8	109.9
9	M ^{lle} Vilbert.....	1463	359	4553	4	5	50	40378	140.9	12.5	123.4
		44844	3769	42052				404350			

20 cantons, 129 communes.

d' Armentières.

1	M ^{les} Lemaire Clara A. Planque, M ^{mes} Gournail, Douillet, M ^{les} Lemaire, Dutriaux.....	29603	6710	625	»	46	46	271637	8. »	56.6	64.6
2	M ^{lle} Blondeaux.....	4453	332	749	5	46	46	8368	114.3	48.7	133. »
3	»	313	84	485	8	8	8	2921	96.4	»	96.4
4	M ^{lle} Capliez, M ^{me} Bédu, M ^{lle} Delteure, M ^{me} Buridant..	4262	997	4070	3	43	43	25456	83.1	48.3	101.4
5	M ^{me} Fiévez.....	2448	623	879	3	49	49	46424	97.8	»	97.8
6	M ^{me} Beauvois, M ^{lle} Mouton	2614	551	4449	5	43	43	22135	54.2	22.9	77.1
7	M ^{les} Herlem, Lescarmonnier M ^{me} Hermand, S ^r Gendron.	7768	4678	4129	3	46	46	56144	77.3	39.9	117.2
8	S ^r Guiton.....	4343	342	505	7	9	9	7266	92.3	28.3	420.6
		49474	44287	6264				410624			

N ^{os}	NOMS des COMMUNES	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte catholique.	INSTITUTEURS.

<i>Canton</i>						
1	Bachy.....	Cysoing.....	Quique.....	Loiseau.....	Piat.....	Gœthals, 
2	Bourghelles..	Id.....	Desmons.....	Delecourt.....	Ducateau.....	Bonnet.....
3	Bouvines.....	Id.....	Dehau.....	Desmarescaux..	Bulleau.....	Marquant.....
4	Camphin-en-Pév.	Baisieux.....	C ^{te} de Brigode	Staes.....	Lecuppre.....	Carlier.....
5	Cappelle.....	Templeuve.....	Fretin.....	Poutrain.....	Delecambre.....	Guillemot.....
6	Cobrieux.....	Cysoing.....	Broutin.....	Carpentier.....	Liénard.....	Lemaire.....
7	Cysoing.....	Bureau.....	Desmons.....	Gaillet, Dumoulin	Herrengt.....	Delcroix.....
8	Genech.....	Templeuve.....	N.....	Deleplanque.....	Rigaux.....	Dumont.....
9	Louvil.....	Cysoing.....	Damide.....	Franchomme.....	Musy.....	Abraham.....
10	Mouchin.....	Orchies.....	Varlet, 	Delaby.....	Bernard.....	Lubrez.....
11	Péronne.....	Cysoing.....	Deffontaine.....	Tonnelle.....	Costenoble.....	Ignaes.....
12	Sainghin-en-Mél.	Ascq.....	Bourgeois, 	Pollet.....	Deleporte.....	Thibault.....
13	Templeuve.....	Bureau.....	Baratte.....	Le Boucq, Olivier	Sagary.....	Jouniaux.....
14	Wannehain..	Cysoing.....	Pollet.....	Delcourt.....	Trystram.....	Lardé.....

<i>Canton</i>						
1	Beaucamps.....	Fournes.....	Desbonnets.....	Béharel.....	Mortreux.....	"
2	Emmerin.....	Haubourdin.....	Gruyelle, 	Vaillant.....	Legrand.....	Debuysen.....
3	Englos.....	Id.....	fabert de la Ph. leque.....	Delangre.....	Dufour.....	Delaporte.....
4	Ennetières-en-W.	Id.....	Descamps.....	Nory.....	Roch.....	Charpentier.....
5	Erquinghem-le-S.	Id.....	Lallemant.....	N.....	V. Hallennes.....	"
6	Escobecques.....	Id.....	Fortrie.....	Waymel.....	V. Englos.....	"
7	Hallennes-lez-H.	Id.....	Platel.....	Choquet.....	Willebois.....	Hainaut.....
8	Haubourdin.....	Bureau.....	Cousin-Devos.	Poté, 	Cateau.....	Verron, 
9	Le Maisnil.....	Fournes.....	Despierre.....	Carlier.....	Duthoit.....	Crapet, Plessier.....
10	Ligny.....	Id.....	De Vénévelles	Ridon.....	V. Beaucamps.....	"
11	Lomme.....	Bureau.....	Loyer, O 	Duriez, Bailleux.	Deligny.....	Lépan, 
12	Loos.....	Id.....	G. Poté.....	EstageriePreudhomme	Bodin.....	Walare.....
13	Radinghem.....	Haubourdin.....	Waymel.....	Danjou.....	Quentin, 	Lonfils.....
14	Santes.....	Id.....	Bernard.....	De'annoy.....	Wattel.....	Monfroy.....
15	Sequedin.....	Id.....	Bequart.....	Lesage.....	Tersin.....	DARROUX.....
16	Wavrin.....	Bureau.....	Pinteaux.....	Leclercq, Lecomte	Dumont.....	Manier.....

<i>Canton</i>						
1	Aubers.....	Bureau.....	Cordonnier.....	Debeaussart.....	Paquin.....	Leconstre.....
2	Fournes.....	Id.....	Dumetz.....	Gombert.....	Dufour.....	Gombert, 
3	Fromelles.....	Aubers.....	Descamps.....	Gruson.....	Bassonville.....	Dehove.....
4	Hantay.....	La Bassée.....	Parent.....	Acquart.....	Decherf.....	Vairon.....
5	Herties.....	Fournes.....	Chombart.....	de Beaulaincourt	Lefebvre.....	Longcourty.....
6	Illies.....	La Bassée.....	Delerue.....	Buisine.....	Dufour.....	Carlier.....
7	La Bassée.....	Bureau.....	Crespel.....	Cordier, Carrez..	Carpentier.....	Marlier.....
8	Marquillies.....	Fournes.....	Coget, 	Delemer.....	Millescamps.....	Richy.....
9	Sainghin-en-Wep.	Bureau.....	Pierreuse.....	Meplaux, N.....	Bordoduc.....	Avronsart.....
10	Salomé.....	La Bassée.....	Lecreux.....	Maillard.....	Delcour.....	Wibaut.....
11	Wicres.....	Fournes.....	Lelong.....	Brasme.....	Bonduel.....	"

N ^o	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1899.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1900.		TOTAL.
					de canton	de la sous- préfecture.	de la préfecture.		ordina- naires	extraor- dinaires et rem- bourse- ment d'em- prunts.	
<i>de Cysoing.</i>											
1	M ^{me} Nolant,	4440	315	640	4	48	48	6244	97.7	28.9	426.6
2	M ^{me} Duvivier,	4259	390	655	2	46	46	7548	91.4	45.8	406.9
3	S ^r Audouin,	544	456	271	3	43	13	4097	95.5	49.0	444.5
4	M ^{lle} Fontenier,	4245	320	645	5	46	46	7863	91.5	21.4	442.9
5	M ^{lle} Dubois,	4245	416	811	8	48	48	10100	84.0	7.3	91.3
6	M ^{lle} Viserie,	423	434	284	4	47	47	2234	108.4	46.5	454.9
7	M ^{lles} Rigot, Verknoké,	3379	945	4362	0	44	44	25634	66.1	20.0	86.4
8	M ^{lle} Descamps,	4131	365	746	5	46	46	6734	111.0	23.3	134.3
9	M ^{me} Moriaux,	627	200	250	3	44	44	3418	104.7	45.6	420.3
10	S ^r Lagnestouse,	4486	435	949	9	23	23	40257	67.1	43.9	411.0
11	M ^{lle} Masse,	629	493	444	5	42	42	2810	99.9	44.3	444.2
12	M ^{me} Loridan,	4757	520	4048	5	40	40	43163	59.6	24.0	80.6
13	M ^{me} Lassignol,	3054	704	4584	7	48	48	26823	65.6	44.9	80.5
14	M ^{lle} Cruquenaire,	625	455	371	4	48	48	3079	103.6	44.0	444.6
		48484	5248	9700				429671			

d'Haubourdin.

1	M ^{me} Berquet,	4144	241	421	6	43	43	5798	90.2	39.7	129.9
2	M ^{lle} Cornat,	4612	444	490	3	40	40	7981	54.9	27.7	82.6
3	M ^{lle} Martin,	459	437	434	3	40	40	2013	121.3	24.4	145.7
4	M ^{me} Liesse,	4698	473	4044	4	40	40	14808	117.9	44.2	432.4
5	M ^{lle} Gambier,	253	71	474	5	42	42	4943	126.9	28.7	455.6
6	M ^{me} Scrick,	282	73	485	5	42	42	2552	93.9	2.3	96.2
7	M ^{me} Dazin,	4058	261	435	2	9	9	6292	107.1	35.4	442.5
8	M ^{lle} Bauvin, M ^{me} Decaux (1)	7858	4977	528	0	7	7	74922	54.7	9.4	64.1
9	»	434	464	350	10	47	47	3056	432.5	7.7	440.2
10	»	420	34	81	6	43	43	992	20.4	0	20.4
11	M ^{me} Seynave, M ^{lle} Caignet (2)	5677	4344	930	7	6	6	45147	406.7	43.5	420.2
12	M ^{mes} Delsalle, Boulinguiez	8770	4777	754	3	5	5	68490	49.8	32.6	52.4
13	M ^{lle} Fichelle,	4024	348	682	8	45	45	7307	420.3	26.7	447.0
14	M ^{me} Masse,	2233	635	756	3	40	40	47586	63.7	5.0	68.7
15	M ^{me} Olivier,	834	487	405	3	40	40	6245	80.0	28.0	408.0
16	M ^{lle} Mellier, M ^{me} Dupont, ..	3809	4035	4355	7	44	44	20411	68.5	25.4	93.9
		37285	9441	8724				282543			

de La Bassée.

1	M ^{lle} Lefebvre,	4730	537	4013	40	23	23	40621	164.3	2.1	463.4
2	M ^{lle} Piot,	4838	445	822	9	46	46	43096	78.3	4.7	80.0
3	M ^{lle} Fossart,	4406	345	854	40	23	23	7681	442.8	10.3	423.4
4	M ^{me} Vairon,	524	462	209	5	24	24	3479	404.9	42.9	447.8
5	S ^r Gerrebout,	885	256	711	7	20	20	7451	430.7	11.1	441.8
6	M ^{lle} Boury,	4368	405	794	4	24	24	40556	406.8	25.8	432.6
7	M ^{lle} Couvreur Clémentine, A (3)	4017	4096	344	0	24	24	32609	10.0	16.1	26.1
8	M ^{lle} Fallot,	4209	369	691	8	21	21	8543	55.8	18.1	73.9
9	M ^{lle} Houtre Marie (4),	2837	864	770	40	20	20	45866	148.2	25.0	443.2
10	M ^{lle} Leducq,	4518	454	525	3	24	24	8864	98.7	18.1	446.8
11	M ^{me} Pinteau,	260	74	277	6	49	49	3180	400.1	9.6	409.7
		47292	5004	7007				424946			

(1) M^{me} Minet — (2) M^{lle} Sannier, M^{me} Bateau. — (3) M^{lle} Couvreur U. — (4) M^{me} Avronari.

N ^{os}	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte catholique.	INSTITUTEURS.
<i>Canton de</i>						
1	Annappes	Ascq	de Montalembert.	Desruelles, Lestrez ..	Bonnet	Étévé
2	Anstaing	id	Delerue	Delaoutre	Delassus	Herlemont
3	Ascq	Bureau	Desquiens	Castelain	Patin	Bruhier
4	Baisieux	id	Dubar	Carrette	Dubois (1)	Foubert, Lefebvre
5	Chérens	Baisieux	Duquennoy	Wauquier	Dehaese	Danhiez
6	Flers	Croix	Goube	Duhamel (2)	Dupuis	Carpentier, Lalleman
7	Forest	Ascq	Thieffry	Delattre	Gourdin	Morel
8	Gruson	Cysoing	Dutilleul	Choquet	Honorez	Dusart
9	Hem	Bureau	Droulez	Pollet, Joveneaux	Pollet	Monier
10	Lannoy	Id	Betremieux	Joly	Destombes	Fontaine
11	Leers	Lannoy	Courier	Truffaut, Ducatillon	Monteunis	Renard
12	Lys-l.-Lannoy	id	Boutemy	Desprets, Echevin	Lécuyer	Liénard, ¹ L.
13	Sailly-lez-Lannoy	id	Lepers	Dufermont	Dhalluin	Delacressonnière
14	Toufflers	id	Pouchain	Tricoit	Lemaitre	Dhouailly
15	Tressin	Ascq	Fourmestraux	Duponthieux	Catteau	Lardé
16	Willems	Baisieux	Delattre-Truffaut	Pottier	Mulliez	Vanesse

Canton de

1	Lille-Centre	Bureau	Delory	Debierre, ² , ¹ , Delesalle, Hannotin, ¹ A. Stacs-Brame, Ghesquière, Werquin, Dupied, Dehouck, Samson.	<i>V. au chapitre des cultes.</i>	Ladrière, ¹ L. Dubus, ¹ L. Lesur, ¹ A. Blanchart.
---	------------------------	------------------	------------------	--	-----------------------------------	--

Canton de

1	Hellemmes-L.	Bureau	Krebs	Agache, Bayve	Vanacker	Féron
2	Lille-Est	id	"	"	"	Ganoote, ¹ A

Canton de

1	Lille-Sud	Bureau	"	"	"	Huriez, ¹ A. Patin Richez, Marchand
---	---------------------	------------------	-------------	-------------	-------------	---

Canton de

1	Faches	Lille	Liagre	Farinaux, Dekoninck	Lecomte, Duffo	Legrand, Dubois
2	Lezennes	Hellemmes-L.	Agache	Delmotte	Budin	Hunet
3	Lille-Sud-Est	Bureau	"	"	"	Cavro, ¹ L. Patin, Druésne
4	Ronchin	Lille	Fostier	Frémery, Caron	Duvillié	Diaquin, Gorrier

(1) Dellombe. — (2) Hasbroucq, Lepers, adjoint spécial de la section du Breucq.

N ^{os}	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1899.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1900.		
					de canton	de la sous-préfecture.	de la préfecture.		ordinares	extraordinaires et remboursement d'emprunts.	TOTAL.
<i>Lannoy.</i>											
1	S ^r Charbonnier, Mme Lepers	2860	761	4452	7	6	6	48996	76.2	5.4	81.3
2	M ^{me} Desnoulet	709	476	230	9	40	40	4050	144.4	4.9	143.3
3	M ^{me} Gosselin	2450	646	668	8	8	8	47838	73.4	17.9	91.3
4	Mlle Savreux, M ^{me} Ternisien	2044	539	868	9	45	45	45318	82.4	44.8	93.9
5	M ^{me} Fourdrinoy	4474	459	448	8	42	42	40167	74.6	22.2	96.8
6	Mlle Colpin Zélie, M ^{me} Huart	4085	1027	925	8	6	6	24843	92.2	9.7	101.9
7	M ^{lle} Dursent	739	222	405	5	42	42	3382	82.3	18.0	100.3
8	"	392	426	343	40	42	42	3243	105.3	31.5	136.8
9	S ^r Vandoorne	4342	957	965	3	44	44	29190	88.3	18.9	107.2
10	S ^r Rombaut	4929	427	45	"	43	43	48628	58.0	69.8	127.8
11	M ^{lle} Bernard	3738	644	540	4	46	46	49574	100.2	29.6	129.8
12	M ^{me} Marsat, Mlle Vanpeene	5604	1062	328	4	44	44	37470	71.8	38.0	109.8
13	S ^r Baudchon	942	215	438	3	44	44	5978	143.3	9.0	122.3
14	M ^{lle} Dumoulin	4731	326	243	2	44	44	6703	88.0	36.0	124.0
15	M ^{me} Delescluses	553	444	489	7	40	40	4594	92.7	4.7	97.4
16	M ^{lle} Becquet	2092	549	580	5	5	5	42759	81.0	44.5	95.5
		35654	8244	7977				232697			

Lille-Centre.

4	Mlle Delhaye, Mlle Duriez. A, Mlle Degai, M ^{me} Codwelle, Milles David, Ardouin, Ponsot.	37413	8058	2440	"	"	"	3337674	7.0	27.06	34.06
								3337674			

Lille-Est.

1	Mlle Légereau, Mme Flamant	6967	4696	329	4	4	4	69487	59.0	22.7	81.7
2	M ^{me} Mullier, Mlle Lebecq.	24858	5299	"	"	"	"	Voir Lille-Centre.			
		31825	6995	329				69487			

Lille-Sud.

1	M ^{me} Boulanger, M ^{lle} Fockeu, M ^{me} Martin, A, M ^{me} Lesnes, Milles Lemaire, A, Douisy, M ^{mes} Loubert, Leblanc.	44157	7916	"	"	"	"	Voir Lille-Centre.		
---	--	-------	------	---	---	---	---	--------------------	--	--

Lille-Sud-Est.

1	M ^{me} Legrand (1)	3800	4029	462	6	6	6	23016	89.3	40.6	129.9
2	M ^{me} Henniquau	4853	517	243	6	6	6	6514	138.8	34.5	173.3
3	M ^{me} Lahille (2)	47337	3502	"	"	"	"	Voir Lille-Centre.			
4	M ^{lles} Bru, Plancq	3513	952	539	5	5	5	24446	79.4	34.7	110.8
		26503	6000	4244				50946			

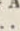


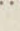

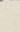


(1) Mlle Julia Morel, M^{mes} Thibaut, Dumetz. — (2) Mlle Duhem, Mlle Broyant, Mlle Manso, M^{me} Théry, M^{me} Dubois A.

N ^{os}	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES	ADJOINTS	MINISTRES du culte catholique.	INSTITUTEURS.
<i>Canton de</i>						
1	Lille Sud-Ouest..	Bureau.....	"	"	"	Solau (1).....
<i>Canton de</i>						
1	Lille-Nord...	Bureau.....	"	"	"	Somain (2).....
2	La Madeleine.	Id.....	Fontaine.....	Vermelle, Délaporte*	Bellengier, Debeyer.....	Solau.....
<i>Canton de</i>						
1	Lille-Nord-Est	Bureau.....	"	"	"	Durieux (3).....
2	Mons-en-Barœul.	Lille St-Maurice.	Dodanthun...	Tailliez, Brame..	Comère. ...	Delemer.....
<i>Canton de</i>						
1	Lambersart..	Bureau.....	Bonte.....	Vaillant, N.....	Gazier, Cappelle.	Dupont, Ladrière A.
2	Lille-Ouest...	Id.....	"	"	"	"
3	Marquette...	Id.....	Dillies.....	Bonduelle, Héneaux..	Delplanque..	Lagache.....
4	Saint-André.	Lille.....	Dubernard A	Tavernier, Dompin.	Couttenier..	Ctenquet A.....
5	Wambrechies	Bureau.....	Vallois.....	Duthoit, Cayle..	Destombes..	Hue.....
<i>Canton de</i>						
1	Attiches.....	Pont-à-Marcq.	Maurice.....	Lecomte.....	Dujardin...	Deletombe.....
2	Avelin.....	Id.	Des Rotours..	Lecouffe.....	Desmarchelier..	Fardel.....
3	Bersée.....	Bureau.....	Le Vaillant..	Mouchon.....	Leroy.....	Legardez.....
4	Ennevelin...	Pont-à-Marcq.	Favier.....	Lambelin.....	Degeuser...	Lanier.....
5	Fretin.....	Bureau.....	Chuffart.....	Carbonnet.....	Goëman.....	Maillet.....
6	La Neuville..	Thumeries..	Bernard.....	Denneulin.....	Achle.....	Ramez.....
7	Mérignies...	Pont-à-Marcq.	Dutilleux...	Le Boucq.....	Callens.....	Carton.....
8	Moncheaux...	Thumeries..	Carlier.....	Lagache.....	Dervaux.....	Delcroix.....
9	Mons-en-Pévèle	Bersée.....	Parsy.....	Boutry.....	Sinsoyez.....	Loubry.....
10	Ostricourt...	Oignies(P-d-C)	Duprez.....	Lefebvre.....	Roussel.....	Laurette.....
11	Phalempin..	Bureau.....	Coget, A.	Thérin.....	Deschrever..	Santré.....
12	Pont-à-Marcq.	Id.....	Bulleau.....	Brulin.....	Lefebvre.....	Miens.....
13	Thumeries...	Id.....	Denneulin..	Lelièvre.....	Saffroy.....	Legrand Gervais..
14	Tourmignies.	Pont-à-Marcq	Boutry.....	Cambier.....	Duhen.....	Abraham.....
15	Wahagnies...	Thumeries..	Marquant...	Pennequin..	Dupire.....	Sagary.....
<i>Canton de</i>						
1	Comines.....	Bureau.....	Lauwick van Els- lande.....	Meurillon, Basse- broucq *	Leynaert, Dé- cronez.....	Audin, Moutardier..
2	Deùlémont..	Quesnoy-sur-D.	Philippo.....	Liéart.....	Delebecque..	Cazin.....
3	Lompref.....	Pérenchies..	Destombes..	Verdier.....	Senéchal.....	Wilbaut.....
4	Pérenchies...	Bureau.....	Decottignies.	Lambelin, N....	Bertein.....	Fournier.....
5	Quesnoy-sur-D.	Id.....	Bodé.....	Delannoy, (k).....	Samain.....	Lemaire.....
6	Verlinghem.	Quesnoy-sur-D.	Ghestem *	Roussel.....	Béreaud.....	Lecocq.....
7	Warneton-Bas.	Comines.....	Vermès.....	Delannoy.....	V. Deulemont	"
8	Warneton-Sud	Id.....	Bondue.....	Poissonnier..	Id.....	"
9	Wervicq-Sud.	Id.....	Van Elslande.	Serruus.....	Pillyser.....	Devries.....

(1) Pierchon, Loubry, Rogeaux J., Rogeaux Ch. A. — (2) Bertin, A, Fouquet, Codvelle. — (3) Sizaire I. Willerval, A Caudrelier A. — (4) Vandermersch.

NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1899.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1900.		
				de canton	de la sous-préfecture.	de la préfecture.		ordinaux	extraordinaires et remboursements d'emprunts.	TOTAL
<i>Lille-Sud-Ouest.</i>										
1 M ^{me} Lefebvre (1)	31942	5981	»	»	»	»	Voir Lille-Centre.			
<i>Lille-Nord.</i>										
1 M ^{me} Sornin (2)	48363	3924	»	»	»	»	Voir Lille-Centre.			
2 M ^{lle} Hanguilart	10779	2023	285	2	2	2	100444	39.5	13.6	53.4
	29442	5947	285				100444			
<i>Lille-Nord-Est.</i>										
1 M ^{me} Lallemand (3)	27490	5477	»	»	»	»	Voir Lille-Centre.			
2 M ^{lle} Declerck	3575	687	288	3	3	3	22530	63.6	22.7	86.3
	31065	6164	288				22530			
<i>Lille-Ouest.</i>										
1 M ^{lle} Talma	4820	1233	625	3	3	3	54.217	69.3	24.4	93.7
2 M ^{me} Lips (4)	44716	2366	»	»	»	»	Voir Lille-Centre.			
3 S ^r Simon	4930	767	485	5	5	5	34853	140.8	20.4	161.2
4 M ^{mes} Clenquet, Domont	2769	764	313	3	3	3	29725	75.6	21.5	97.1
5 S ^r Sevrette	4599	1080	4542	7	7	7	37416	86.3	9.7	96.0
	34834	6207	2965				452911			
<i>Pont-à-Marcq.</i>										
1 M ^{me} Bégard	868	266	668	4	44	44	8331	77.5	14.3	91.8
2 M ^{me} Chevrin M ^{lle} Maniez	4544	470	4376	3	42	42	45595	78.0	41.4	89.4
3 M ^{me} Nogat	4798	576	4093	5	19	19	43074	74.2	46.1	90.3
4 M ^{lle} Martin	4427	432	991	3	43	43	44596	97.2	6.8	104.0
5 M ^{lle} Vandamme	2124	679	4347	5	44	44	46164	79.8	42.2	92.0
6 M ^{me} Lemaire	330	418	394	7	47	47	3328	50.0	40.7	60.7
7 M ^{lle} Delcroix	905	270	861	2	46	46	8369	74.3	9.0	83.3
8 M ^{lle} Médart	4136	340	497	9	24	24	5846	85.8	5.1	90.9
9 M ^{lle} Dewez	4877	617	4236	5	19	19	44514	92.8	7.1	99.9
10 M ^{lle} Foucart	791	244	759	14	23	23	6427	81.1	29.8	110.9
11 M ^{lle} Hochart	1647	505	792	8	45	45	45803	96.3	43.5	109.8
12 M ^{me} Dubray	914	150	222	»	44	44	8062	82.0	47.9	99.9
13 M ^{me} Roseau	4004	338	702	8	49	49	40254	65.2	41.7	76.9
14 M ^{lle} Dupuich	520	184	203	3	46	46	3351	92.0	45.6	107.6
15 M ^{me} Desplanque	1069	317	569	8	49	49	6445	408.3	44.5	422.8
	47924	5503	44680				446826			
<i>Quesnoy-sur-Deûle.</i>										
1 M ^{mes} Hocquette, Moutardier, M ^{lle} Début	7527	1744	4602	8	48	48	68960	65.3	35.0	400.3
2 M ^{lle} Moroy	4958	509	994	5	46	46	46971	84.0	45.0	99.0
3 M ^{lle} »	749	484	309	6	8	8	4855	111.5	47.8	129.3
4 S ^r Villain, S ^r Merlet	3464	594	303	6	8	8	49237	84.3	42.0	96.3
5 M ^{me} Borrey	5254	1368	4436	»	44	44	49846	94.2	41.8	106.0
6 M ^{me} Fiévet	4548	379	4007	4	7	7	42032	109.6	42.2	121.8
7 M ^{me} »	208	34	279	6	46	46	2659	143.9	49.0	132.9
8 M ^{me} »	402	35	437	5	45	45	1991	68.8	»	68.8
9 S ^r Cathelain	2341	390	508	40	48	48	48805	92.9	44.8	107.7
	22884	5237	6575				495356			

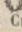
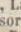

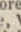
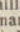
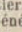
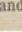
(1) M^{lle} Denniel, M^{mes} Simonet, Fontaine, Dupont, Lempereur. — (2) M^{mes} Lehut, Béra, M^{lle} Darcq. —(3) M^{lle} Vandenbulcke, M^{mes} Lagrange, Blanchart, Vantiegheem, M^{lles} Delannoy, Tellier, Marmie, Conem, Augé. —(4) M^{mes} Galégué, Niquet, M^{lle} Moullé.

Nos	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte catholique.	INSTITUTEURS
<i>Cantons de</i>						
4	Roubaix	Bureau	Carrette	Desobry (1)	Berteaux (2)	Harcqz (3)
2	Wattrelos	Id	Pollet	Leuridan, Jacquemont.	Lejeune	Demory (4)
3	Croix	Id	Desbarbieux	Forter, Lecrinier.	Deswel	Mathieu, Dhermies
4	Wasquehal	Id	Delesalle	Leuridan, Gros	Maes	Tétin
<i>Canton de</i>						
4	Allennes-lez-Mar.	Annœullin	Brassart	Fry Denoulet, Deleneuville	Courtois	Eloy
2	Annœullin	Bureau	Coupey	Dubart	Destombes, Ridez	Colpin, Dantin
3	Bauvin	Id	Bottelle	Six	I eman	Sené
4	Camphin-en-Car.	Phalempin	Delannoy	Grauwin	Lobet	Leduc
5	Carnin	Carvin (p. de C.)	Cloquié	Demay	Rafin	Debril
6	Chemys	Phalempin	Bonte	Legroux	Wattiez	Delin-elle
7	Gondecourt	Bureau	Wanaverbecq	Decarnin	Seulin	Waguet
8	Herrin	Gondecourt	Durot	Chrétien	Bertemont	
9	Houplin	Seclin	Cousin	Chuffart	Dedoncker	Blin, Lépillier
40	Lesquin	Bureau	Descat	Delannoy	Honoré	Barbet
41	Noyelles-l-Seclin.	Wattignies	Debuchy	Caulier	Wastin	Rombaut
42	Provin	Bureau	Meru	Morteleque	Vancostenoble	Quevenne
43	Seclin	Id	Desmazieres, 	Desurmont, Houzé	Helle	Jumel
14	Templemars	Wattignies	Breuvart	Montel	Bernard	Féry
15	Vendeville	Id	Carré	Turbelin	Dervaux	Capart
46	Wattignies	Bureau	S. Duriez	J.-B. Duriez, Farinaux	Richard	Vauban
<i>Canton de</i>						
4	Bousbecque	Bureau	Dalle Jean, 	Delannoy (5)	Bourlet	Laloux
2	Halluin	Id	Lemaître, 	Phalempin, Lemaire	Deyne	Dupond, Bouvart, Lefebvre
3	Linselles	Id	D'Halluin	Demarcq, Catteau	Leroux	Prévot
4	Roncq	Id	Lepoutre	Vienne, Leys	Allard, Villain	Reiter, Wanquier
3	Tourcoing-Nd	Id	Dron	Diéval (6)	Debrajant (7)	Demolon,  (8)
<i>Canton de</i>						
4	Neuville-en-Ferr.	Tourcoing	Phalempin	Haquette, Liard	Boyaval	Duhamel
2	Tourcoing-N.-E.	Id	"	"	"	"
<i>Canton de</i>						
4	Bondues	Bureau	d'Hespel	Desbonnets (9)	Loridan	Lebon
2	Marcq-en-Barl	Id	Delesalle	Fremaux,  , Tiers	Daubresse (10)	Méresse, Deparis
3	Mouvaux	Id	Vincent, 	Carlier, Duhem	Gaymay	Pudepièce, 
4	Tourcoing-Sd	Id	"	"	"	Gaudmont, Jean,  (11)

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES,

Canton de

4	Avesnes-le-Sec	Haspres	Bricout	Lanthiez	Delcambre	Ségard
2	Bouchain	Bureau	Bernier	Risbourg	Bourgeois	Telliez
3	Emerchicourt	Aniche	Rémy	Loquet	V. Aniche	"

(1) Lepers, Couffler, Thérin, De Coek et Milbeo. — (2) Evrard, Tilmant, Delille, Debaecker, Lesage. — (3) Blas, Dupret, Chochoy, , Dazin, Lacomment,  A. O. Isoré,  A. Gaillard,  A. Gernez,  I. Lerat, Gautier, Glaise, Faidherbe, François Crinon, L. Isoré, Decaudin. — (4) Taisne, Vairon, Bernard, Deltile. — (5) Dalle-Leroux. — (6) Sénélar, Masure-Six,  L. Lecomte. — (7) Van-Boekstael, Marchant, Pélabon. — (8) Barbenson, Dupas. — (9) Despatures. — (10) Thibaut. — (11) Bert: and,  A. Bouilliez, Carlier, Spéder, Fiate.

Nos	NOMS des INSTITUTRICES	POPULATION	ELECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1899.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1900.		TOTAL.
					de canton	de la sous-préfecture.	de la préfecture.		ordinaires annuels.	extraordinaires et remboursement d'emprunts.	

Roubaix-Est, Roubaix-Nord et Roubaix-Ouest.

1	M ^{me} Chevaucherie (1).	124664	23044	4285	»	41	44	4898733	7. »	20. »	27. »
2	M ^{lle} Leroux (2).....	22731	4838	4362	4	45	45	102444	123. »	42. »	165. »
3	M ^{me} Merlier (3)	14338	2493	474	3	8	8	109006	84. »	32.4	116.4
4	M ^{lle} Burelle, M ^{me} Hiraux..	4901	1012	686	4	7	7	37373	85.4	20.8	105.9
		166631	30387	3807				2147556			

Seclin.

1	M ^{me} Delannoy.	4172	354	554	7	46	46	8783	72.5	40.3	112.8
2	M ^{me} Richy (4).	5013	1409	1429	9	48	48	34559	17.5	20.4	37.9
3	M ^{lle} Vandenaabeele ...	2398	669	385	13	21	21	42565	75.4	45. »	90.4
4	M ^{lle} Pecqueur Thérèse	903	304	739	6	46	46	9045	80.4	24.4	104.5
5	M ^{me} Bourdon.....	449	432	236	6	47	47	3164	109.6	26.4	135.7
6	M ^{lle} Delemarre	333	93	348	4	44	44	3704	42.3	48.5	60.8
7	M ^{me} Blin.....	2183	635	821	4	45	45	44561	80.3	19. »	99.3
8	M ^{me} Hermand	357	445	217	6	46	46	2873	82. »	8.6	90.6
9	M ^{me} Quinchon, M ^{lle} Legrand.	4831	514	647	3	44	44	44676	64. »	10.9	74.9
10	M ^{me} Valin.....	4444	396	851	7	7	7	42707	99. »	8.6	107.6
11	»	298	86	238	7	9	9	3455	59.5	21. »	80.5
12	M ^{lle} Wagon.....	4818	575	339	44	20	20	7648	101.2	60.4	161.6
13	M ^{lle} Vanderbecq, M ^{me} D'Herbomez, M ^{lle} Marissal....	6245	1727	1742	»	41	41	69388	27. »	21.9	48.9
14	M ^{lle} Beaucamps.....	4102	316	460	4	8	8	6201	97. »	21.7	118.7
15	M ^{lle} Fache	455	429	256	6	8	8	2898	105. »	34.1	139.4
16	M ^{mes} Beury, V ^e Leclercq...	2752	775	630	5	7	7	45660	104.3	48. »	122.3
		28723	8229	9592				218887			

Tourcoing-Nord.

1	S ^r Hautrive.....	2774	575	638	8	46	46	20847	124.7	40.6	165.3
2	M ^{me} Dujardin, M ^{lle} Rolin	15784	4691	4248	9	47	47	103408	34.2	63.6	97.8
3	M ^{me} Prévot.....	4634	4154	1169	7	43	43	34209	115.6	46.6	132.2
4	M ^{lle} Dureigne.....	6726	1114	4056	5	44	44	39139	78. »	42.1	120.1
5	M ^{lle} Queva (5).....	5467	1152	4514	»	44	44	1046016	11.25	23. »	34.25
		35382	5686	5622				4243619			

Tourcoing-Nord-Est.

1	M ^{me} Wagnon.....	4248	619	614	3	47	47	18475	97.6	44.5	142.1
2	»	33126	6171	»	»	»	»	Voix	Tourcoing-Nord.		
		37374	6790	614				18475			

Tourcoing-Sud.

1	S ^r Bayard.....	3146	796	4292	7	7	7	23414	94.6	27.4	122. »
2	M ^{me} Liénard (6).....	10392	2016	4390	8	5	5	73505	76.4	48.6	94.7
3	M ^{mes} Bulté, Desnoullet	5786	4220	414	3	40	40	37889	93.4	42.5	135.6
4	M ^{lle} Leconte (A. (7)).	34760	7163	»	»	44	44	»	Voix	Tourcoing-Nord.	
		54084	41195	3096				134805			

*8 Cantons, 82 Communes.**Bouchain.*

1	S ^r Munier.....	1851	495	4038	6	20	55	42457	83.7	37.2	120.9
2	M ^{lle} Drapier.....	4527	388	4238	»	19	50	23019	49.9	9.2	59.1
3	M ^{me} Joffres.....	348	72	511	7	26	47	4773	70.6	37.9	108.5

(1) M^{lle} Hareqz, M^{me} Pfanmater, M^{les} Spy, Detille, M^{mes} Obin, Vilbert, S^r Darqué, M^{lle} Quéhen, M^{me} Arrachart, M^{lle} Thieuleux, M^{mes} Laporte, Duvivier, M^{les} Caquant, Leroy, Coulbaux, I, Baurain, M^{mes} Velu, Deltille-Laboriau, Taisne-Colard, M^{les} Vasseur, Druon, Pyck, M^{me} Gustin, M^{lle} Biteux, M^{mes} Dhermies, Decaudin, Tison. — (2) M^{mes} Dehaese, Jouniaux, Huberland. — (3) M^{me} Devillers, M^{les} Pruvost, Lenne, M^{me} Jacquet, M^{lle} Lecourt. — (4) M^{les} Delecourt, Bombart. — (5) M^{mes} Voltout, Delecourt, Labarrière, Bertrand, Duchaussoy. — (6) S^r Senesaël, M^{les} Desbonnet, Bouchery, M^{me} V^e Delannoy. — (7) M^{lle} Petit, M^{mes} Sion, Tirlot, Capelle, Dubois, Ruffin, M^{lle} Piet, M^{mes} Glorieux, Quinchon, Dufour, Legrand.

N ^{os}	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte catholique,	INSTITUTEURS.
4	Haspres	Bureau.	Lamand	Derome, Breucq..	Agasse	Devillers
5	Hordain	Bouchain.	Desjardins	Franç. is	Delannoy	Canet
6	Lieu-St-Amand	Id.	Margerin	Gossez	Parent	Crinon
7	Lourches	Bureau.	Dreyfus	Wiert, Lesne	Gavelle	Roussel
8	Marquette	Bouchain.	Barrois	Cachera J.-B.	Petitprez	Wuiot
9	Mastaing	Lourches	Coquelle [⊗] [⊗] ^A	Trinquet	Varras	Dutrieux
10	Neuville-s/É.	Bouchain.	Fauville [⊗] [⊗] ^A	Deheinzelin	Muys	Maillet
41	Noyelles-sur-Selle	Douchy	Chatelain	Colmont	Dubus	Krieger
12	Rœulx	Lourches	Congille	Risbourg	Demory	Delattre
43	Wasnes-au-B.	Bouchain	Désremont	Desséry	Delnatte	Tourtois
44	Wavrechain-s.-P	Id.	Benoist de Lau- mont.	Joly	Deweine	Pruvot

Canton de

1	Condé-s/l'Esc.	Bureau.	Pœureur	Amand, Beaumont...	Caude, Bernaert..	Verreman, Dupret...
2	Crespin	Id.	Laurent	Crépin	Delassus	Thisse
3	Escatpout	Fresnes	Wagret	Deflines	Cerf	Caby
4	Fresnes	Bureau.	Renard, [⊗]	Descamps, Tilmant..	Tréca	Dufour
5	Hergnies	Vieux-Condé.	Lemer	Dupriez, Venet	Huriau	Labaeve
6	Odomez	Fresnes	Tricart, H.	Tricart, J.	Delahousse	Viserie
7	St-Aybert	Condé	Mercier	Plaquet	Vivier	Delecluse
8	Thivencelles.	Id.	Rimaux, V.	Rimaux, A.	Dupuis	Ragon
9	Vicq	Fresnes	Duplat	Collet	Dupire	Corbillon
10	Vieux-Condé.	Bureau.	Scobier	Degaugue, Defernez.	Delnatte	Vermeersch, [⊗] ^A , Galliez..

Canton de

1	Abson	Bureau.	Lanthiez	Fiévet, Richez	Laloy	Larivière
2	Denain	Id.	Selle	Huguet, N.	Jourdain	Richard, [⊗] ^A (1)
3	Douchy	Id.	Dorémieux	Doriaux, Buisset	Delerue	Payen
4	Escaudain	Id.	Cartigny	Norlier, Dhénain	Poupart	Duhamel
5	Haveluy	Denain	Locquet	Caron	Blas	Leblond
6	Hélesmes	Wallers	Copin	Cartigny	Martin	Arnold
7	Wavrechain-s.-D.	Denain	Dupont	Delille	V. Denain	Herbet

Canton de St-Amand

1	Bruille-St-Am.	St-Amand	Dupont	Evrard	Lenoir	Dubois, France
2	Château-l'Ab.	Id.	Cochin	Jouvenaux	Joly	Brabant
3	Flin3s-l.-Mortagne	Mortagne	Namur	Henneton	Plet	Clouez
4	Hasnon	Bureau.	Lenclud	Lesur, Prouvoyeur..	Delgrange	Piat
5	Mortagne-d.-Nord	Id.	Caby	Berlemont	Dubus	Jouglot
6	Raismes	Id.	Lepez	Duniol, Lambert	Colpin, Bailloul..	Calet
7	St-Amand-r.d.	Id.	J. Sirot, [⊗] ^A	Raviart [⊗] ^A , Dusart [⊗]	Decatonne	Cordonnier, [⊗] ^A , Basset (2)

Canton de St-Amand

1	Bousignies	Hasnon	Debrabant	Charlemagne	V. Brillon	Leroy
2	Brillon	Id.	Martin C.	Martin B.	Dumon	Deroyère
3	Lecelles	St-Amand	Legrand	Tréhou	Cérisier	Crampon, Clouet
4	Maulde	Mortagne	Glorieux	Lelong	Bar	Spéder
5	Millonfosse	Hasnon	Larivière	Huon	V. Hasnon	Coolen
6	Nivelles	St-Amand	Monnier	Morival	Mouton	Renau
7	Rosult	Id.	Detournignies	Legrand	Castelain	Poquet
8	Rumegies	Id.	Bulteau [⊗]	Hache	Lobry	Conia

(1) Deschamps, [⊗] ^A, Bertheaux et Couvreur. — (2) Gérard, Blanchard.

N ^{os}	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLÉCTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1899.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1900.		
					de canton	de la sous-préfecture.	de la préfecture.		ordinares	extraordinaires et remboursements d'emprunts.	TOTAL.
4	M ^{mes} Boucly et Béra...	3027	865	4220	44	47	58	47907	38.7	49.8	58.5
5	M ^{me} Haccart	4362	385	565	3	20	52	8068	71. »	20.7	94.7
6	M ^{me} Branquet	819	224	510	2	18	52	6646	60.9	34.4	95. »
7	M ^{lle} Fossart, M ^{mes} Colleson (1)	4863	4239	264	7	45	49	49492	24.5	41.3	35.8
8	M ^{me} Miens	2403	680	746	5	22	49	42858	37.3	28.4	65.7
9	S ^r Nuez	864	247	618	4	49	48	6742	66.8	45.4	142.2
10	S ^r Hermann	4448	382	474	6	45	52	10526	49. »	40.5	59.5
11	M ^{lle} Rocq	654	492	504	6	43	54	5830	49.9	6.7	56.6
12	M ^{me} Dubois	4880	523	402	6	46	50	10077	59.4	48.9	78.3
13	M ^{lle} Roch	669	208	518	5	24	54	4438	89.9	30.8	120.7
14	S ^r Godar	542	455	380	3	22	51	4414	57.4	45.2	72.3
		22254	6055	8988				446644			
<i>Condé.</i>											
1	M ^{mes} Gérodez, Moreau	4481	1451	4839	»	44	54	51512	15.4	2. »	47.4
2	M ^{lle} Dubois	2233	507	994	7	14	58	28626	23.2	4.7	27.9
3	M ^{lle} Colin	1747	544	378	3	9	52	43392	35.7	38.6	74.3
4	M ^{me} Strady	6844	4749	4177	2	40	50	57796	44. »	0.5	44.5
5	M ^{me} Ducamp (2)	3533	4142	4075	6	48	44	20128	45.3	6.3	51.6
6	M ^{me} Viserie	575	466	486	7	45	46	3460	72.6	8.5	81.1
7	»	398	86	419	6	48	56	5051	33.2	2.4	35.3
8	M ^{me} Degaugue	621	452	402	4	46	55	5890	31.4	43.8	44.9
9	M ^{me} Lejeune	905	314	392	5	40	53	5644	25. »	18.4	43.4
10	M ^{lle} Démarez, M ^{me} Réal...	7125	2036	4406	2	16	48	48448	13. »	7.4	20.4
		28462	8144	8468				239914			
<i>Denain.</i>											
1	S ^{rs} Marssand, Linard.	2949	752	726	8	49	43	48646	69.8	32.2	102. »
2	M ^{me} Posière (3)	49946	5148	4153	»	41	47	459244	42.4	»	42.4
3	M ^{lle} Forest	2815	753	924	6	42	54	45563	65.9	45.3	84.2
4	M ^{me} Lesoin (4)	3965	1044	1022	8	45	45	22143	93.2	42.3	105.5
5	M ^{lle} Fontaine	2063	564	469	44	44	46	40964	50.6	43.8	64.4
6	M ^{me} Arnold	4494	456	736	45	45	42	8149	72.2	8.4	80.6
7	M ^{me} Nigot	554	499	236	44	42	48	6572	22.2	38.3	60.5
		33726	8886	5266				241251			
<i>(rive droite).</i>											
1	M ^{lle} Pontieux, M ^{me} Patoux	1620	611	788.	7	47	42	42887	60.5	9.5	70. »
2	M ^{lle} Lemaire	681	366	441	40	23	40	6029	50.9	9.6	60.5
3	M ^{lle} Josse, S ^r Odoux	4866	587	4445	10	23	38	42776	34.4	22.6	56.7
4	M ^{lles} Gilain, Pech	3094	1021	4274	5	48	38	20526	28.8	44.6	43.4
5	S ^r Melsens	4225	378	218	8	24	38	44718	20.7	42.6	33.3
6	M ^{lle} Blary (5)	6634	4756	3329	8	5	46	70092	34.4	7.7	42.4
7	M ^{me} Roseau (6)	7356	4998	3381	»	43	38	446374	8 »	25.7	33.7
		22476	6717	40876				250402			
<i>(rive gauche).</i>											
1	»	285	95	345	7	20	35	2855	41.9	2.6	44.5
2	M ^{lle} Lekieffre	567	499	282	8	20	35	4658	54.5	9.4	63.9
3	S ^r Desmarais	2144	679	4624	4	46	35	20964	33.4	45.4	48.5
4	S ^r Dunaux	816	375	545	7	20	35	8215	24.7	4.4	29.4
5	M ^{me} Caudron	522	468	345	3	46	37	4673	33.5	27.4	60.9
6	M ^{lle} Robert	4089	511	594	3	46	40	8283	57.8	11.4	68.9
7	M ^{me} Poquet	4247	390	811	6	49	35	40767	69.3	6.8	76.4
8	»	4434	485	759	8	20	30	40457	55.6	7.2	62.8

(1) M^{mes} Fertin, Proneau. — (2) Mile Lerouge. — (3) M^{mes} Dœca ups, Jottay, Miles Bracq, Anscutler, M^{mes} Lecointe, Meurisse, Couvreur, Klein. — (4) Miles Bracaval, Gilleron. — (5) M^{me} Wartel, Mile Hottelart. — (6) Miles Lenclud, Herlemont, Guisset, S^r Berteau, M^{mes} Suart, Bonnet, Devrez.

N ^o	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune depend.	NOMS DES			
			MAIRES	ADJOINTS.	MINISTRES du culte catholique	INSTITUTEURS.
9	St-Amand r. g.	Bureau.	"	"	"	"
40	Sars-et-Rosières.	St-Amand.	Dubois	Farineau	Minez	Dupas
44	Thun	Mortagne	Broquet.	Blauwart.	Leclercq.	Vandevoir

Canton de

1	Curgies	Bureau.	Durieux	Derode	Desurmont	Dehorne
2	Estreux	Saultain.	Hunel.	Motty	Danel	Druesne
3	Marly	Bureau.	Weil, ✱, ☉, A.	Monchicourt	Lefer	Herblot, Wartel.
4	Onnaing.	Id.	Mochez.	Monard, Clerquin	Cailliez	Déjardin
5	Préseau	Curgies.	Chuffart.	Beauvois	Harbonnier.	Quilliard.
6	Quarouble.	Onnaing	Quinet	Duée, Dervaux	Desilve.	Lesur
7	Quiévrechain.	Bureau.	Huyghe, ☉, A.	Lecocq	Maslet	Paringaux
8	Rombies	Sebourg	Theillier, ☉.	Bouvier	Liénard	Hacart
9	Saultain	Bureau	Martin	Rufin	Caucheteux	François.
40	Sebourg.	Id.	Lengrand.	Baudry.	Leducq	France.
44	Valencienn.-E	Id.	Devillers, ☉, A.	Debiève, ✱, ✠.	V. au chapitre des cultes.	Damien, ☉, Delsarte, ☉, A. Delattre, Lesur, De- tammaecker, Lasson.

Canton de

1	Anzin	Bureau	Pottiez.	Broudehoux, Gérard.	Dauchy	Deudon, Pouget, Guil- laume
2	Aubry.	Anzin.	Lemoingne	Broutin.	Midoux.	Carrez.
3	Bellaing.	Wallers	Laude.	Pluchart.	Gilleron	Béghin.
4	Beuvrages	Anzin.	Lefebvre, ☉, A, ☉.	Dumont	Taffin	Delaporte
5	Bruay	Bureau.	Dorchis.	Chevalier, Thiétard.	Lobry	Hien, ☉, I, ☉, Gernez.
6	Petite-Forêt.	Anzin.	Dujardin	Gossart.	Plouvrier	Dez.
7	St-Saulve.	Valenciennes.	Place, ☉, A.	Masson, Hornez.	Régrigny	Leclercq.
8	Valencienn.-N	Bureau	"	"	"	"
9	Wallers	Id.	Bertaux.	Horin, Laude	Gravelines.	Lanoy

Canton de

1	Artres.	Bureau.	D'haussy.	Leduc.	Machu	Sorriaux
2	Aulnoy	Valenciennes.	Damien, ✱, ☉, I, ☉.	Caniez	Fercot.	Mirland.
3	Famars.	Id.	Douay.	Malaquin	Laut	Bocquillon
4	Haulchin	Thiant	Macarez.	Gary.	Debaque.	Castéran
5	Hérin	Bureau	Bisiaux.	Dupont	Parent.	Bodelle
6	La Sentinelle.	Trith-St-Léger	Moreau.	Dumont-Lacroix	Heirfelinck	Basquin.
7	Maing	Bureau.	Dupont, ☉.	Dumelz.	Malfait	Cloart.
8	Monchaux	Thiant	Léquiper	Lanselle	Hérent	Boise.
9	Oisy	Hérin.	Pillion	Tambrun.	V. Bellaing	Dehée.
40	Prouvy	Thiant	Hermant	Haugedond	Barbet.	Varlet
44	Quéreinaing.	Artres	Bricout	Maitte.	Lanciaux.	Chantreau
42	Rouvignies.	Denain	Baudrin	Déruelle.	V. Prouvy.	Procureur.
43	Thiant	Bureau	Mariage, ✱.	Mallez, O, ☉.	Leduc.	Descamps.
44	Trith-St-Léger	Id.	Sirot César.	Dupas, Lamelin.	Leporcq	Sizaire, Pultié
45	Valencienn.-S	Id.	"	"	"	"
46	Verchain-Maugré.	Thiant	Boursiez.	Cogniaux.	Leman	Prod'hon.

Nos	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre Contributions directes pour 1899.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1900.		
					de canton	de la sous-préfecture	de la préfecture.		ordinares annuels.	extraordinaires et remboursement d'emprunts.	TOTAL.
9	»	5682	4527	»	»	43	38	Voir St-Amand (r. dr).			
10	M ^{me} Joly	442	446	257	7	20	32	3425	66.4	7.3	73.7
44	M ^{lle} Duquenne	533	378	367	4	47	39	7437	16.4	47.5	33.6
		14764	4953	5866				81734			

Valenciennes-Est.

1	M ^{me} Ducornet	4459	352	608	6	6	56	9703	90.9	25.4	116.3
2	M ^{lle} Beateint.	623	160	530	7	7	56	6971	81. »	17.2	98.2
3	M ^{lle} Dutouquet	2863	698	805	2	2	54	20466	71.7	19.9	91.6
4	M ^{lle} Wallerland, M ^{me} Hégo.	4613	4305	4296	6	6	56	36995	70.6	14.9	85.5
5	M ^{me} Quilliard	2149	542	634	7	7	56	40661	118.9	4.8	123.7
6	S ^r Delory	2584	830	4227	8	8	56	49543	60.5	16.2	76.7
7	M ^{me} Guillaume	2455	439	474	12	12	64	42796	39.4	43.4	82.5
8	M ^{me} Alglave	510	485	484	12	12	59	5205	92.2	17. »	109.2
9	M ^{lle} Moity	4134	294	645	4	4	54	40630	94.4	23.3	114.7
10	M ^{lle} Houche	4645	477	4423	40	40	60	45597	99.2	22.7	121.9
44	M ^{lle} Wallerland, A. Mmes Bureau, Nison, Pultié, Auvray, Guillerminet, Boddaert, Waitliez, S ^r Morio.	8867	4979	4379	»	»	50	444334	44 »	26. »	37 »
		28266	7258	9499				562904			

Valenciennes-Nord.

1	M ^{mes} Kirn, Lenquette, Bricout, Cliche, Mercier	42768	3687	352	2	2	49	432304	12. »	40. »	22. »
2	M ^{lle} Magrez	4423	323	427	5	5	49	6659	59.6	»	59.6
3	M ^{me} Lenglin	403	448	336	9	9	47	3708	81.2	45.9	97.4
4	M ^{me} Lemaire	4651	441	294	4	4	48	9844	56.4	42.9	69.3
5	S ^r Delory, M ^{me} Loison.	6053	4593	664	5	5	52	33391	44.3	23 »	67.3
6	M ^{lle} Delhayé	4298	335	453	14	14	49	5903	79.8	30.4	110.2
7	S ^r Wattine	3126	805	4191	3	3	52	32575	45.2	2. »	47.2
8	»	41456	2379	»	»	»	50	Voir Valenciennes-Est			
9	M ^{lle} Duez	3669	4174	2089	12	12	47	26644	23. »	5.9	28.9
		44247	10825	5806				250995			

Valenciennes-Sud.

1	M ^{me} Lenne	4050	284	647	9	9	57	8948	97.5	5.4	102.9
2	M ^{lle} Wasson	2335	616	609	3	3	53	42220	84.7	7.7	92.4
3	M ^{lle} Floquet	972	248	468	5	5	55	7273	81.7	4.4	86.4
4	M ^{me} Castéran	4262	344	540	9	9	50	42550	44. »	25.2	69.2
5	M ^{lle} Réghem	2350	671	444	7	7	49	42269	61.4	6.7	68.4
6	»	2735	681	384	7	7	52	12122	33.7	8.3	42. »
7	M ^{mes} Barlés, Couteaux	2528	676	4452	8	8	54	48144	45.8	45.9	61.7
8	M ^{me} Lanselle	485	452	447	14	14	54	4549	84.9	14.7	99.6
9	»	264	86	253	8	8	48	2392	97.9	43.8	141.7
10	M ^{me} Hubert	4405	255	435	8	8	50	40824	26.3	4.3	30.6
44	M ^{me} Chantreau	510	463	426	8	8	57	4332	66.5	19.3	85.8
42	»	370	408	324	8	8	49	3250	62.3	35.2	97.5
13	M ^{lle} Desmons	4789	485	826	12	12	52	44457	59.9	14.9	74.8
44	M ^{lles} Déprez, Prouvoyer.	3716	705	683	7	7	53	35345	39.6	24.8	64.4
45	»	9889	4843	»	»	»	50	Voir Valenciennes-Est.			
46	M ^{lle} Lenquette	4375	444	953	14	14	57	40612	73.4	16.9	90.3
		2752	7728	8552				468984			

Population, Superficie et Principal des quatre Contributions.

RÉCAPITULATION PAR ARRONDISSEMENT.

ARRONDISSEMENTS.	POPULATION.	SUPERFICIE en hectares.	PRINCIPAL des quatre contributions directes pour 1899.	ARRONDISSEMENTS.	POPULATION.	SUPERFICIE en hectares.	PRINCIPAL des quatre contributions directes pour 1899.
1	2	3	4	1	2	3	4
Avesnes.....	210053	440365	4826081	Hazebrouck ...	443006	69502	830127
Cambrai.....	498603	89758	4481909	Lille.....	785066	87846	9016874
Douai.....	437445	47583	4244503	Valenciennes...	223924	63321	4942822
Dunkerque....	443771	72698	4314590	Totalx...	1811868	571073	47659903

TABLEAU ALPHABÉTIQUE DES HAMEAUX DU DÉPARTEMENT DU NORD.

NOMS			NOMS			NOMS		
des HAMEAUX.	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.	Arrondis- sements.	des HAMEAUX.	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.	Arrondis- sements.	des HAMEAUX.	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.	Arrondis- sements.
Abbaye (l')...	Marquette ...	L	Belle-Vue (la)..	Denain.....	V	Boncheneuil...	Bouchain....	V
Abele (l')....	Boeschèpe...	H	Belle-Vue.....	Cartignies...	A	Boulette (la)...	Blécourt....	C
Aire.....	Escandœuvres	C	Belzinois.....	Rumegies....	V	Boulette (la)...	Cuvillers....	C
Alène-d'Or (l')	Rosult.....	V	Benties Meuten	Hoyville....	Dk	Bout-là-Haut(1e)	Bermeries....	A
Allumette (l')	Wasquehal...	D	Bercu.....	Warhem.....	Dk	Bracquemart (1e)	Amfroiipret...	A
Alnes.....	Warlaing....	L	Berkem.....	Mouchin....	L	Bréaugies.....	Bellignies....	A
Amervalles...	Solesmes....	C	Berlière (la)..	La Madeleine.	L	Breucq (1e)....	Flers.....	L
Ancoisne....	Houplin.....	L	Béthune (fg de).	Feignies....	A	Briquette (la).	Marly.....	V
Ancre (l')....	Bourb.-Camp.	Dk	Beumont.....	Lille.....	L	Broderie (la)...	Bersée.....	L
Ansereuilles(les)	Atennes-l-Mara	L	Bistade (la)..	Willies.....	A	Bru (1e).....	Coutiches...	D
Antroeuille...	Ennevelin...	L	Bizet (1e)....	St-Pierre-Brouck.	Dk	Bruyère (1a)...	St-Amand....	V
Arbre de Guise(l')	Avelin.....	L	Blanc-Coulon..	Armentières..	L	Buffle (1e)....	Etrœungt....	A
Arbrisseau (l')	Mazinghien..	C	Blanc-Four....	Comines....	L	Buisson (1e)...	Lille.....	L
Arbroye(l')...	Wattignies...	L	Blanc-Misseron	Rocq.....	L	Buisson-Barbet (1e)	Féron.....	A
Ardennes (les)	Etrœungt....	A	Blanc-Seau...	Crespin.....	V	Buisson-Moreau	Cartignies...	A
Ardonprez....	Dompierre... A	A	Blaton.....	Quiévrechain	V	Buridon.....	Château-l'Abbaye	V
Asturies (les)	Templeuve... D	D	Blouse-Borne..	Tourcoing...	L	Buvignies....	Louvignies-Bava	A
Aunes (les)...	Auby.....	D	Bodelcz (les)...	Linselles....	L	Byssaert (1e)...	Quaëdypre...	Dk
Autrepes....	Floyon.....	A	Bois-crête (la)..	Wervicq-Sud..	L		Valenciennes.	V
Avelu.....	Cartignies... A	A	Bois-des-Retz..	Anzin.....	V	Cambrai (fg de)	Trith-S-Léger	V
Azincourt....	Mareiz.....	C	Bois-l'Abbaye.	St-Aubin....	A		Lambersart..	L
Bac-à-Wavrin..	Emerchicourt	V	Bois-Maillard..	Preux-au-Sarl	A	Canteleu.....	Lille.....	L
Baptiste.....	Gondecourt..	L	Bois-St-Denis..	Wargnies-le-Petit	D		Lomme.....	L
Bargues.....	Houplin.....	L	Boistrancourt.	Roost-Warendn.	C	Cantigneul....	Cantang....	C
Basse-Boulogne	Wavrin.....	A	Bois-Lasson...	Câtillon....	C		Proville....	C
Basse-Marolles (1a)	Marbaix....	A	Bois-Maillard..	Fournes....	L	Cantraine....	Etrœungt....	A
Beaucamps....	Wattignies...	L	Bois-St-Denis..	Crèveœur....	C	Cantraine....	Sars-et-Rosières.	V
Beaulieu....	Etrœungt....	A	Bonavis.....	Wignehies... A	A	Carnoy.....	Gommegnies.	A
Beausart.....	Marolles... A	A	Bon-Bout.....	Carnières....	C	Carnoye (1a)...	Lambersart..	L
Belle-Hôtesse..	Obies.....	A	Bon-Bout.....	Bantoux....	C		Lomme.....	L
	Villers-Plouich	C	Booneghem....	Crèveœur....	C	Cassel (fg de)...	Quaëdypre...	Dk
	Wattrelos...	L	Boucaulde (la).	Cartignies... A	A		Sox.....	Dk
	Liessies....	A		Lederzeel... Dk	Dk	Cattelet (1e)...	Flines.....	D
	Blaringhem..	H		Flin.-l.-Mortagne.	V			

NOMS			NOMS			NOMS		
des HAMEAUX.	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.	Arrondis- sements.	des HAMEAUX.	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.	Arrondis- sements.	des HAMEAUX.	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.	Arrondis- sements.
Cattelet (le) ...	Marchiennes-Vill ^e	D	Cubray	Saint-Amand ..	V	Fresnoy (le) ...	Nivelle	V
Cave-St-Paul (la)	Wambrechies	L	Cul-de-Four ...	Rumegies ...	V	Funqueureu(le)	Frelinghien ..	L
Champeaux ...	Willies	A	Cyseaux (les) ..	Boeseghem ..	H	Futoy	Louvign-Quesnoy	A
Chapeau-Rouge (le)	La Groise ...	C						
Chapelle (la) ...	Monceau-S-Waast	A	Dacquerie	Wambrechies	L	Galmonl	Rosult	V
Charnoul (la) ...	Beugnies ...	A		Boursies ...	C	Gamand	Fretin	L
Chaussée - du	Non-Hergies ..	A	Demicourt	Hermies	PdC	Gard (le)	Lesquin	L
Bois (la) ...	Taisnières-s-Hon.	A	Dombries	Lecelles	V	Gard (le)	Catillon	C
Chêne-Houpline (le)	Tourcoing ...	L	Don	Annœullin ...	L	Ghien	Beuvry	D
Cheval-Blanc (le)	Gomgnies ...	A		Sainghin-en Wep.	L	Gibraltar ...	Leers	L
Chevireuil ...	Floyon	A		Wavrin	L	Glaine (la) ...	Tourcoing ...	L
Cinq-Chemins (les)	Oost-Cappel ..	Dk	Dorignies	Douai	D	Glatignies ...	Quesnoy-s-Deûle.	L
Cinq-Chemins (les)	Quaëdy pre ...	Dk	Doulieu	Estaires ...	H	Godin	Haut-Lieu ...	A
Cinq-Rues ...	Bollezeele ...	Dk		Feignies ...	A	Grand-Bréart.	Prisches	A
Cinq-Voies ...	Tourcoing ...	L	Douzies	Maubeuge ...	A	Grand Bois (le).	Etrœungt ...	A
Citadelle (la) ...	Bondues	L	Drumez	Atiches ...	L	Grand-Bray ...	Hasnon	V
Cloche (la) ...	Esquelbecq ...	Dk	Dunes (les) ...	Looberghe ...	Dk	Grand-Cataine.	Hasnon	V
Cohem	Zeggens-Cappel.	Dk	Dunes (les) ...	Mardyck ...	Dk	Grand-Manoir (le)	Thun	V
Coin-Perdu (le).	Lys-lez Lannoy.	L				Grande-Carrière (la)	Berlaimont ...	A
Colbras	Nordpeene ...	H	Ecassettes ...	Haut-Lieu ...	A	Grandes-Pâtures(les)	Locquignol ...	A
Comté (la) ...	Halluin	L	Ecluses (les) ...	Peulémont ...	L	Grandes-Zoëtes(les)	Sémergies ...	A
	Prisacnes ...	A	Ecrevisse (l ^e) ..	Solre-le-Chât.	A		St-Pierre ...	A
	Bourbourg-		Elpret	Marchiennes-Vill ^e	D	Grand-Fussiau.	St-Hilaire ...	A
	Campagne ...	Dk	Empemont ...	Hem	L	Grand-Mille-	Armbouts-Cappel	Dk
Coppenaxfort ..	Bronckerque ...	Ds	Enchemont ...	Lesquin	L	Brugghe ...	Steene	Dk
	Craywick ...	D	Engrain	Lesq in ...	L	Grand-Pont ...	Esnes	C
Coquerie	Nomain	D	Ennecourt ...	Camphin-en-Gar.	L	Grand-Sart ...	Gomgnies ...	A
Coquerie (la) ...	Cappel e ...	L	Ennequin ...	Loos	L	Gravein ...	Illies	L
Corbrière (la) ...	Boulogne ...	A	Ennetières ...	Avelin	L	Grenouillère (la)	Bantouzelle ...	C
Cornet (le) ...	Erquinghem ^{em} le Sec	L	Epine (l ^e) ...	Solre-le-Château.	A	Gressart ...	Tressin	L
	Santes	L	Epinoy ...	Clairfayts ...	A	Grimonpont ...	Wattrelos ...	L
Cornette (la) ...	Cassel ...	H	Erkelsbrugghe	Bollezeele ...	Dk	Grisoelle ...	Mairieux ...	A
Couplevoie ...	Glageon ...	A	Ermitage (l ^e) ..	Beaufort ...	A	Gros-Chêne (le)	La Longueville ..	A
Coutant	Hargnies ...	A	Ermitage (l ^e) ..	Estrées ...	D	Guërzignies ...	Bas-Lieu ...	A
Coumagne ...	Bousignies ...	A	Escaluyau ...	Croix	A	Guides (les) ...	Feignies ...	A
Crèche (la) ...	Bailleul ...	H	Escarpelle (l ^e) ..	roost-Warendin.	D	Guindal(le) ...	Bourbourg-Camp ^e	Dk
Crêchet (le) ...	Croix	L	Etouques (les) ..	Landrecies ...	A	Guizette	Béthencourt ...	C
Crétinier ...	Wattrelos ...	L	Euznies	Houdain ...	A	Hachette ...	Locquignol ...	A
Croisette (la) ...	Forest	A	Evelin	Lesquin	L	Haeghemeden ...	Warhem	Dk
Croisette (la) ...	Solesmes ...	C				Haie-Cataine.	Beurepaire ...	A
Croix (la) ...	St-Amand ...	V	Ferrières ...	Wattignies ...	L	Haie-Menneresse ...	Busigny	C
Croix-au-Bois (la)	Lez-Fontaine .	A	Flagnies	Thun	V	Haies (les) ...	Saint-Souplet ...	C
Croix-de-Pierre	Frelinghien ..	L	Fléquieres ...	Wattignies ...	L	Haies (les) ...	Trelon	A
Croix-du-Bac (la)	Lomme	L	Folie (la) ...	Hon-Hergies ...	A	Halot (le) ...	Tourcoing ...	L
Croix-du-Petit-	Steenwerck ..	H	Folie (la) ...	Landrecies ...	A	Hameau (Bas) .	Aix	D
Dieu (la) ...	Fontaine ...	A	Fontaine ...	Limont-Fontaine.	A	Hameau (Haut).	Aix	D
Croix-Mesnil ...	St-Amand ...	V	Fosse-Thiers (la)	Bruay	V	Haiepparbes ...	Landrecies ...	A
Croix-Rouge (la)	Feignies ...	A	Fourmanoir ...	Avsnelles ...	A	Has	Avelin	L
Croix-Rouge (la)	Caestre ...	H	Fourneau (le) ..	Ferrière-l-Grande	A	Hautefois ...	Cappelle ...	L
Croquet (le) ...	Tourcoing ...	L	Foyaux (le) ...	Petit-Fayt ...	A	Haute-riève ...	Bruille-St-Amand	V
Crosse (la) ...	Avelin	L	Frais-Marais ...	Douai	D	Haute-Ruc (la)	Nivelle	V
Cruysse (la) ...	Benescure ...	H	Fresnoy (le) ...	Beaucamps ...	L		Pont-sur-Sambre.	A
	Lederzeele ...	Dk		Fournes ...	L			

NOMS			NOMS			NOMS			
des HAMEAUX.	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.	Arroundis- sements.	des HAMEAUX.	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.	Arroundis- sements.	des HAMEAUX.	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.	Arroundis- sements.	
L	Pont-de-Pierres	Gravelines ...	Dk	St-Druon (fg) ..	Cambrai.....	C	Thieushouck ..	Flêtre	H
L	Pont-l'Abbesse	Cappelbrouck ..	Dk	St-Ladre (fg) ..	Cambrai.....	C	Thumelart	St-Amand	V
A		Merkeghem ..	Dk	Saint-Laurent ..	Steenvoorde ..	H	Thum snil	Faches	L
A		Millam	Dk	St-Lazare	Maubeuge ...	A	Tonvoi	Sebourg	V
H	Pont-Rouge ...	Frelinghien ...	A	St-Nicolas	Bourbourg ..	A	Touquet (le) ..	Marquette ...	L
D	Porquerie (la)	Pont-sur-Sambre.	L		Campagne ..	Dk	Touquet (le) ..	Wattrelos ...	L
A	Posterie (la) ..	Bourghelles ..	L	St-Pierre	Wambrechies	L	Touvent	Etrœungt ...	A
A	Prayelle	Viesly	C	St-Quentin	Maubeuge ...	A	Tramelois	Illies	L
A	Prés (les)	Fournes	L	St-Roch	Cambrai.....	C	Tréchon	Obies	A
C	Prévôté (la) ..	Frelinghien ..	L	Saint-Roch	Valenciennes.	V	Treupe	Avelin	L
Dk		Pérenchies ...	L	St-Sépulcre (fg)	Cambrai.....	C	Trioux-de-Villers	Fourmies	A
H	Quêne-au-Leu ..	Audignies ...	A	St-Waast-là-Haut	Valenciennes.	V	Triez (le)	Wasquehal ..	L
A		Mecquignies ..	A	Ste-Aldegonde	Maubeuge ...	A	Trois-Baudets (les)	Hem	L
A	Quennaumont ..	Cysoing	L	Ste Hélène	St-André	L	Trois-Margots (les)	Rumegies	V
V	Quennelet (le)	Ascq	L	Ste-Marguerite	Comines	L	Trois-Ponts (les)	Roubaix	L
A			L	Ste-Mulders ..	Millam	Dk	Trois-Rois	Bavinchove ..	H
V	Ramponneau ..	Villereau ...	A	Ste-Olle	Raillencourt ..	C	Trompe (la) ..	Hardifort ...	H
V	Raquet (le) ...	Lambres	D	Sambreton	Landrecies ..	A			
V	Renaissance (la)	Somain	D	Sapin-Vert (le)	Wattrelos ...	L			
A	Remsies	Ramousies ..	A	Sarbaras	Berlaimont ..	A	Vacquerie (la)	Gonnellieu ...	C
Dk	Relteaux	Floyon	A	Sartlot	Gomgnies	A	Vallée (la) ...	Villers-Ploûch ..	C
A	Reugnies	Cousolre	A	Sart (le)	Flers	A		Ennetières-en-	
A	Reux (le)	Thun	V	Sart (le)	Merville	H		Wepes	L
A	Rieux-de-Condé (le)	Hergnies ...	V	Sartel (le)	Wattrelos ...	L	Vallées (les) ..	Prisches	A
Dk		Vieux-Condé ..	V	Sarts (les)	Maubeuge ...	A	Vaucelles	Crêvecœur ...	C
L	Risquons-Tout ..	Neuville-en-Ferr.	L	Saubois (le) ..	St-Amand	V	Vercognié	Landas	D
D	Rivage (le) ...	Tourcoing ..	L	Schaecke	Noordpeene ..	H	Vert-Gazon (le)	Valenciennes.	V
L	Rocinsart (le) ..	Marquillies ..	L	Schoubrouck ..	Noordpeene ..	H	Verligneul	Romeries	C
L	Rocq	Felleries	A	Sebourgoiaux ..	Sebourg	V	Vicoigne	Raismes	V
D	Rœux	Recquignies ..	A	Sec-Bois (le) ..	Vieux-Berquin ..	H	Vigne (la)	Wambrechies	L
L	Romarin (le) ..	Flines-l-Mortagne	V	Sec-Marais	Beuvry	D	Vignette (la) ..	Linselles ...	L
L	Rond-Quesne ..	Lomme	L	Selles (fg de) ..	Marchiennes ..	D	Villette (la) ..	Saultain	V
A		Jolimetz	A	Sept-Planét ^{es} (les)	Cambrai.....	C			
A	Ropsies	Villereau ...	A	Sin	Cappelle	Dk	Wachemy	Chemy	L
L	Roteloux (le) ..	Beaufort	A	Sin	Baisieux	L	Wagnonville ..	Douai	D
V	Rouge-Croix ..	Lecelles	V	Sous-le-Bois ..	Maubeuge ...	A	Wagnonville ..	Poix	A
V	Rouge-Croix ..	Boulogne	A	Souverain (le) ..	Louvroil ...	A	Wargnories	Hautmont ...	A
V	Rouges-Barres ..	Recquignies ..	A	Spreuwkol (le) ..	Ilazebrouck ..	H	Warpont	Etrœungt ...	A
L	Rouillies (la) ..	Flines-l-Mortagne	V	Stentje (le) ..	Crochte	Dk	Warpont	Boulogne ...	A
D	Rouillon	Lomme	L	Sud (faub du) ..	Zeggars-Cappel ..	Dk	Wattiesart ...	Seclin	L
A	Rue Chorette ...	Maude	V	Sud-Hon (à) ..	Bailloul	H	Wattendam ...	Holque	Dk
A	Rue Heureuse (la)	Féron	A	Targeite (la) ..	Lille	L	Waudrechies ..	Watten	Dk
D	Rue-la-Haut	Floyon	A	Targeite (la) ..	Taisnières-s ^f -Hon	A		Flaumont -	
D	Rue-Marle	Chapelle	L	Tente-Verte (la)	Armentières ..	L		Waudrechies.	A
L	Rues-des-Vignes (les)	Crêvecœur ...	C	Terne (le)	Forenville	C	Wemy	Bersée	L
D	Ryvelde (le) ...	Steenvoorde ..	H	Tétière (la) ..	Etrœungt ...	A	Westhouck ...	Cappelle	L
L			L	Tête-Noire (la) ..	Rosendaël ...	Dk		Loon	Dk
D			L	Thélu	Liessies	A	Wes-Macquart ..	Chap.-d'Arment.	L
Dk			L	Thiers	Honnecourt ..	C		Ennetières-en-W.	L
Dk			L		Berlaimont ..	A		Houplines ...	L
			L		Thumeries ..	L		Premesques ..	L
			L		Bruai	V	Willy	Illies	L
			L				Wimberghé (a)	St-Amand	A

OCTROIS.

Etat des communes où des octrois sont établis et du personnel des employés ().*

ARRONDISSEMENT D'AVESNES. — *Avesnes*, MM. Verdage, p. ch.; Delvallée, r. c.; Gambier, Latour, Mauras, Rousseau, Gachot, r.; *Bavai*, M. Boutteau, r. c.; *Cousolre*, M. Wallerand, r. c.; *Fourmies*, MM. Soufflet, r. c.; Lenoir, Defontaine, r.; Piette, brigadier-chef; *Hautmont*, M. Albert Hénaut, r. c.; *Landrecies*, MM. Bavai, r.; Lambré, r.; *Louvroil*, MM. Alvin, r. c.; Biérent, c.; *Maubeuge*, MM. Biérent, p. ch.; Lernoùld, c.; Choinet, Pronier, brigadiers; Sétan, Planard, Pronier, Frémy, Delhauve, Desmoulins, Filleur, Péleriaux, Sablé, r.; *Le Quesnoy*, MM. Legrand, p. ch.; Leleux, Draux et Thellier, r.; *Sars-Poteries*, M. Josse, r.; *Solre-le-Château*, M. Grard, r. c.; *Wignehies*, M. Fontaine, r. c.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. — *Cambrai*, MM. Ed. Duthoit, p. ch., Directeur des services de l'abattoir; Godart, r. c.; Cattelain, Pipart, Taine, Hary, Lefebvre, Mériaux, Petit, Leclercq et Gernez, r.; *Caudry*, MM. Jules Bajart, brigadier; Blondiaux, Herbet, Méry, Preux, Rigaut, r.; *Le Cateau*, MM. Lacourte, c.; Taine, r. c.; Bracelet, Poulin, Sevin, Langlet, r.; *Solesmes*, M. Canonne, r. c.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — *Aniche*, M. Cléry, r. c.; *Douai*, MM. Delangle, p. ch.; Petit, r. c.; *Flines-lez-Raches*, M. Etienne Benoit, r.; *Orchies*, M. Tonnel, r. c.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE. — *Bergues*, MM. Vancalis, p. ch.; Pladys, p. ch. intérimaire; Dehondi, r. c.; Clemmerssenne, Dekeirel, r.; *Bourbourg*, M. Gosse, r. c.; *Bourbourg-Campagne*, M. Gosse, r.; *Coudekerque-Branche*, M. Deudon, r. c.; *Dunkerque*, MM. Roche, I, p. ch.; Metzger, c.; Lieutenant, r. c.; Grenon, r.; *Grand-Port-Philippe*, M. Leprêtre, r. c.; *Gravelines*, M. Leys, r. c.; *Hondschoote*, M. Cattoir, r. c.; *Malo-les-Bains*, M. Savate, r.; *Rosendaël*, MM. Joseph Degain, p. ch.; Lefebvre, r. c.; Loger et Prince, r.; *St-Pol-sur-Mer*, MM. Sarazin, r. c., Lecomte, Pères, Décatoire, r.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK. — *Bailleul*, MM. Freson, p. ch.; Baey, r. c.; *Cassel*, M. Mayer, r. c.; *Estaires*, M. Aug. Fénart, r.; *Hazebrouck*, M. Lamote, r. c.; *La Gorgue*, M. Decherf, r. c.; *Merville*, MM. Caudron, p. ch.; Vanhove, r. c.; *Morbecque*, M. Lyoen, r. c.; *Nieppe*, M. Olivet, r. c.; *Steenvoorde*, M. Davion, r. c.; *Vieux-Berquin*, M. Louis Moreel, r. c.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — *Annœullin*, M. Vernaison, *fermier receveur* à Lyon; *Armentières*, MM. Wiscart, p. ch.; Trahy, c.; Dubois, r. c.; *La Bassée*, M. Biranbaux-Walmer, r. c.; *Chapelle-d'Armentières*, M. Larose, r. c.; *Comines*, M. Plamont, r. c.; *Erquinghem-Lys*, M. Bouchery, r. c.; *Frelinghien*, M. Blondé, (M), r.; *Halluin*, M. Jonquièr, r. c.; *Hautbourdin*, M. Ch. Levat, r. c.; *Houplines*, MM. Léon Darras, r. c.; Gustave Tesse, r.; *La Madeleine*, M. Ver-

(* Explication des abréviations contenues dans le présent article : p. ch. (préposé chef); c. (contrôleur); r. c. (receveur central); r. (receveur).

quin, r. c.; *Lannoy*, M. Herbaux, r. c.; M. Decourcelle, surveillant; *Lille*, MM. Lemaire, p. ch., r. Nationale, 79; N....., r. c.; Desreumaux, insp., Desmettre, Messien, Bauduin, Naessens, c.; *Loos*, M. Lenglois, r.; *Quesnoy-sur-Deûle*, M. Leplat, r. c.; *Roncq*, M. Dutilleul, r.; *Roubaix*, MM. Peltier, p. ch.; Gabyde, r. c.; Leclercq, Pollet, Lefebvre et Couplez, c.; *Seclin*, M. Emile Hue, r. c.; *Tourcoing*, MM. Frelher, p. ch.; Boulois et Barenne, c.; Glorieux, r. c.; *Wambrechies*, M. Ployart, r.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. — *Anzin*, MM. Batigny, p. ch.; A. Wattiez, r. c.; Legaye, r., à l'abattoir; *Condé*, N....., p. ch.; M. Myrtil Delcourt, r. c.; *Denain*, MM. Carpentier, p. ch.; Duvant, r. pp.; *Fresnes*, M. Dernoncourt, r.; *Louches*, M. Lannoy, r. c.; *Saint-Amand*, MM. Balan, p. ch.; Delattre, r. c.; Evrard, r. de l'abattoir; *Valenciennes*, MM. Guimbert, p. ch.; J.-B. Cazin, c.; Dromby, r. c.; *Vieux-Condé*, M. Flament, r. c.

CORPS DE SAPEURS-POMPIERS RÉGULIÈREMENT ORGANISÉS

SAPEURS-POMPIERS DE LILLE.

La ville de Lille possède un Bataillon de Sapeurs-pompiers municipaux soldés. Les officiers servent à titre entièrement gratuit, s'arment et s'équipent à leurs frais. L'effectif du corps comprend 26 officiers et médecins, 28 sous-officiers et 204 sapeurs.

ÉTAT-MAJOR. — *Chef de bataillon, commandant*: M. V. Druetz, ✱, r. Nicolas-Leblanc, 44; *Capitaine-adjutant-major*: M. L. Croquez, ✱, pl. aux Bleuets, 38; *Capitaines-ingénieurs*: M. A. Contamine, r. Tenremonde, 44 bis; M. E. Druetz, r. St-André, 85; *Capitaine d'habillement et d'armement*: M. J. André, ☉ A, r. de Loos, 39; *Lieutenant de casernement*: M. A. Aerts, r. de Bruxelles, 6; *Médecins-aides-majors*: MM. F. Castelain ☉ I, r. de l'Hôpital-Militaire, 5; Verhaeghe, r. Charles-Quint, 9; E. Hennart, ☉ A, r. d'Angleterre, 58; A. Boutry, r. de l'ouai, 79; L. Chotin, bd. de la Liberté, 91; G. Cochet, r. du Sec-Arembault, 6; *Lieutenant, Chef de musique*: M. E. Bourelle, ☉ A, r. des Fossés-Neufs, 19; *Sous-lieutenant, Sous-chef*: M. R. Brisy, ☉ A, rue d'Anvers, 7.

1^{re} COMPAGNIE. — *Capitaine*: M. E. Herland, square Rameau, 4; *Lieutenant*: M. A. Bernard, r. du Quai, 12; *Sous-lieutenant*: M. A. Crombez, r. des Prêtres, 24. — 2^e COMPAGNIE: *Capitaine*: M. L. Boivin, r. Nationale, 284; *Lieutenant*: M. C. Leroy, r. de la Plaine, 58; *Sous-lieutenant*: M. P. Salomez, r. Gambetta, 43. — 3^e COMPAGNIE: *Capitaine*: M. G. Lesage, bd. Montebello, 9; *Lieutenant*: M. M. Lepercq, bd. Vauban 105; *Sous-lieutenant*: M. J. Patin, bd. Victor-Hugo, 51. — 4^e COMPAGNIE: *Capitaine*: M. J. Bonnet, r. d'Arras, 167; *Lieutenant*: M. P. Lardinois, r. d'Artois, 2; *Sous-lieutenant*: M. F. Escaffre, r. Masurel, 15. — OFFICIERS HONORAIRES: *Médecin-major*: M. Olivier, ✱. — *Capitaines*: MM. Deperne, Deléarde, Lainé, Delattre.

Il existe, dans un certain nombre de communes du département, des compagnies ou subdivisions de sapeurs-pompiers. Le tableau ci-après donne l'effectif de ces corps et indique les noms et grades des officiers.

COMMUNES	EFFECTIF	NOMS des OFFICIERS	GRADES	COMMUNES	EFFECTIF	NOMS des OFFICIERS	GRADES
Arrondissement d'Avesnes							
Avesnes.....	56	Sterbecq...	Capitaine.	Le Quesnoy...	43	Farbu.....	S.-lieutenant
		Descamps...	Lieutenant.	Leval.....	18	Taulet.....	Lieutenant.
		Jeanjean...	S.-lieutenant	Louvignies-Quesn.	26	Wattremez..	S.-lieutenant
Bavai.....	48	Derome.....	S.-lieutenant	Louvroil.....	41	Deprey.....	Lieutenant.
Beauidignies...	23	Gosset.....	S.-lieutenant			Moine.....	S.-lieutenant
Beaufort.....	27	Trampont...	S.-lieutenant	Mairieux.....	30	Deharveng..	S.-lieutenant
Berlaimont...	30	Ohresser...	S.-lieutenant	Maresches...	24	Régnier....	S.-lieutenant
Bousies.....	22	Dumont.....	S.-lieutenant	Maroilles....	41	Laurent....	Lieutenant.
Bousignies....	17	Blanpain...	S.-lieutenant			Frémy.....	S.-lieutenant
Cousolre.....	30	Tournay...	S.-lieutenant	Maubeuge...	125	Duvivier...	Capitaine.
Damousies....	20	Durant.....	S.-lieutenant			Laloux.....	Lieutenant.
Dompierre....	26	Lacourte...	S.-lieutenant			Camart....	S.-lieutenant
Dourlers.....	26	Pepin.....	S.-lieutenant			Dangréau..	S.-lieutenant
Elesmes.....	26	Damien.....	S.-lieutenant	Poix-du-Nord.	32	Roland....	S.-lieutenant
Englefontaine.	20	N.....	S.-lieutenant	Pont-sur-Sambre.	28	Brissy.....	S.-lieutenant
Feignies.....	22	Samin.....	S.-lieutenant	Sains-du-Nord.	56	Eliet.....	Capitaine.
Felleries.....	42	Sandrart...	Lieutenant.			Vuillemin..	Lieutenant.
		Dubois.....	S.-lieutenant			Meurant...	S.-lieutenant
Féron.....	16	Hossetlet..	S.-lieutenant	Sars-Poteries..	47	Décamps...	Lieutenant.
Ferrière-la-Grande	40	Delmotte...	Lieutenant.			Soudart....	S.-lieutenant
		Rousies....	S.-lieutenant	Sepmeries...	17	Dervillers..	S.-lieutenant
Ferrière-la-Petite..	25	Mercier....	S.-lieutenant	Soire-le-Château..	53	Durcœur...	Capitaine.
Forest.....	25	Renaud....	S.-lieutenant			Fiévet.....	Lieutenant.
Fourmies.....	60	Menessier..	Capitaine.	Taisnières-en-Th..	19	Broussin...	S.-lieutenant
		Lenoir.....	Lieutenant.	Taisnières-s.-Hon..	45	Williot....	Lieutenant.
		Crignon....	S.-lieutenant			Berlemont..	S.-lieutenant
Ghissignies... 18		Lobry.....	Lieutenant.	Trélon.....	37	Paul Lobet.	Lieutenant.
Grand-Fayt... 9		N.....	S.-lieutenant	Vendegies-au-Bois.	21	Hutin.....	S.-lieutenant
Hautmont.... 51		Deharveng..	Capitaine.	Vieux-Reng... 16		Loyez.....	S.-lieutenant
		Contenseaux	Lieutenant.	Villers-Pol... 21		Cauchy....	S.-lieutenant
		Collet.....	S.-lieutenant	Villers-sire-Nicole.	41	Durieux...	Lieutenant.
Hon-Hergies.. 25		Douchez...	S.-lieutenant			Bousez....	S.-lieutenant
Houdain..... 45		Legrand....	Lieutenant.	Wignehies... 55		Lejeune...	Capitaine.
		Delgrange..	S.-lieutenant			Boulnois..	Lieutenant.
Jeumont..... 25		Vaudrion...	S.-lieutenant			N.....	S.-lieutenant
La Longueville	25	Cogniot....	S.-lieutenant				
Landrecies... 39		Légé.....	S.-lieutenant				
Arrondissement de Cambrai							
Bantouzelle... 20		Laude.....	S.-lieutenant	Capelle..... 12		N.....	S.-lieutenant
Bazuel..... 20		Lemaire Devigne	S.-lieutenant	Catillon..... 44		Crassier...	Lieutenant
Beauvois.... 21		Dirson....	S.-lieutenant			Despagne..	S.-lieutenant
Bermerain... 14		Brasselet..	S.-lieutenant	Caudry..... 42		Jacquemin..	Lieutenant
Bertry..... 22		Marlot....	S.-lieutenant			Ducornet..	S.-lieutenant
Boursies.... 29		DeleauRoufflers	S.-lieutenant	Clary..... 20		N.....	S.-lieutenant
Briastre.... 16		Deburge...	S.-lieutenant	Crévecœur... 24		Dessaint...	S.-lieutenant
Cambrai..... 70		Carrez....	Capitaine.	Elincourt... 21		Ruffin....	S.-lieutenant
		Dailliez...	Lieutenant	Escarmain... 16		Richard....	S.-lieutenant
		Adeline...	S.-lieutenant	Flesquières... 16		Goubet-Dufour	S.-lieutenant
Cantaing.... 14		Boulanger..	S.-lieutenant	Fontaine-au-Pire..	20	Bricout....	S.-lieutenant

COMMUNES	EFFECTIF	NOMS des OFFICIERS	GRADES	COMMUNES	EFFECTIF	NOMS des OFFICIERS	GRADES
Fontaine-Notre-D.	34	Moriaux	S.-lieutenant	Reumont	14	N.	S.-lieutenant
Gouzeaucourt..	17	N.	S.-lieutenant	Ribécourt.	20	Debus	S.-lieutenant
Haussy.....	26	N.	S.-lieutenant	Romerics	20	Leroy	S.-lieutenant
Haynecourt...	22	Delporte	S.-lieutenant	Rumilly	16	Doffe	S.-lieutenant
Honnéchy.....	24	Hutin	S.-lieutenant	St-Aubert	26	DhaussyLéonid.	S.-lieutenant
Honnecourt...	24	Durot	S.-lieutenant	St-Benin	16	Vin.	S.-lieutenant
Inchy et Beaumont	14	Guilbaut	S.-lieutenant	St-Python	25	Crépin	S.-lieutenant
La Groise.....	15	Denise	S.-lieutenant	St-Souplet	21	L. Lemaire	S.-lieutenant
Le Cateau....	30	Guilbaut	S.-lieutenant	Saulzior	32	Defer	S.-lieutenant
Ligny-en-Cambres	20	N.	S.-lieutenant	Solesmes	50	Yager	Capitaine.
Marcoing.....	21	Dufrénois	S.-lieutenant			Rappe	Lieutenant
Maretz.....	21	N.	S.-lieutenant			Cartegnies	S.-lieutenant
Masnières....	25	Dhennin	S.-lieutenant			Delhaye	Aide-major
Mazinghien...	18	N.	S.-lieutenant	Troisvilles...	18	Lenglet	S.-lieutenant
Mœuvres.....	24	Plataux	S.-lieutenant	Vendegies-s-Écaillon	21	N.	S.-lieutenant
Montav.....	11	N.	S.-lieutenant	Vertain.....	17	Douay	S.-lieutenant
Neuvilly.....	15	L. Claisse	S.-lieutenant	Viesly.....	30	N.	S.-lieutenant
Pailencourt...	30	Guilbotte	S.-lieutenant	Villers-Ghislain	11	Barbare	S.-lieutenant
Pommereuil...	14	N.	S.-lieutenant	Villers-Outréau	20	Cousteix	S.-lieutenant
Quiévy.....	20	Canonne	S.-lieutenant	Walincourt...	31	Burge	S.-lieutenant

Arrondissement de Douai

Aniche.....	52	Roussel	Capitaine	Flers-en-Escr..	30	Carlier	S.-lieutenant
		Bourlon	Lieutenant	Guesnain.....	26	Leduc	S.-lieutenant
		Bastin	S.-lieutenant	Gœulzin.....	30	Broquet	Lieutenant.
Arleux.....	25	Lemoine	S.-lieutenant	Lambres.....	19	Bertelet	S.-lieutenant
Aubigny-au-Bac...	20	Hannois	S.-lieutenant	Lauwin-Planq.	20	Millecamps..	S.-lieutenant
Bouvignies...	25	Hache	S.-lieutenant	Lécluse.....	30	Pennequin	S.-lieutenant
Bruille-lez-March.	21	Deschamps	S.-lieutenant	Marchiennes..	34	Lemoine	Lieutenant
Cantin.....	24	Théry	S.-lieutenant			Dangremont	S.-lieutenant
Cuincy.....	30	D'hour	S.-lieutenant	Nomain.....	30	Dhellemme	Lieutenant
Dechy.....	25	Daniau	S.-lieutenant			Delannoy	S.-lieutenant
Douai.....	160	Gras	Cap. Comm ^l .	Raches.....	21	Delajus	Lieutenant.
		Bulcourt	Cap. en sec.	Raimbeaucourt	35	Drumez	S.-lieutenant
		Bouchez	Lieutenant	Roost-Warend.	31	Deregnaucourt.	S.-lieutenant
		Debruyne	Lieutenant	Sin-le-Noble..	50	Delfosse	Capitaine
		Chantrau	S.-lieutenant			Leconte	Lieutenant
		Richard	S.-lieutenant	Villers-Campeau	21	Anache	S.-lieutenant
Esquerchin...	40	Bridoux	Lieutenant	Somain.....	51	Bonnet	S.-lieutenant
		Fleury	S.-lieutenant			Tréca	Capitaine.
Fenain.....	41	Laurent	Lieutenant			N.	Lieutenant.
		Brabant	S.-lieutenant			N.	S.-lieutenant

Arrondissement de Dunkerque

Armbouts Cappel..	22	Lahaeye	S.-lieutenant	Bourbourg....	54	Vandenbroucque.	Capitaine.
Bambecque...	17	Yvoz	S.-lieutenant			Belle	Lieutenant.
Bergues.....	80	Delegher	Capitaine	Dunkerque....	172	N.	S.-lieutenant
		Lips	Lieutenant			Colas	Chef de B ^{lieu} .
		Decoster	S.-lieutenant			Fichaux	Capitaine
Bollezeele....	21	Duhoo	S.-lieutenant			Debaecker	Capitaine

COMMUNES	EFFECTIF	NOMS des OFFICIERS	GRADES	COMMUNES	EFFECTIF	NOMS des OFFICIERS	GRADES
Dunkerque....		Cortier	Lieutenant	Malo-les-Bains.		P. Lecomte..	Lieutenant
		Bertram	Lieutenant			J. Potier ...	S.-lieutenant
		Monborren..	S.-lieutenant	Pitgam	25	Compagnon..	S.-lieutenant
		Demol	S.-lieutenant	Rexpoëde....	28	Daverdon ...	S.-lieutenant
Esquelbecq ...	30	Ruyssen....	Aide-major	Rosendaël ...	51	Boussemaer.	Capitaine.
Grand-Mille Brugghe	25	Dequidt....	S.-lieutenant			Sagary.....	Lieutenant.
Gravelines....	32	N	S.-lieutenant			Parosys....	S.-lieutenant
Herzeele.....	26	Lesur.....	S.-lieutenant	St-Pol-sur-Mer.	23	Ryckelynck.	S. Aid ^e -Major
		Yvoz	Lieutenant.	Soex.....	24	Duyck.....	S.-lieutenant
Hondschoote..	27	Cornette....	S.-lieutenant	Warhem.....	22	Fernon.....	S.-lieutenant
		Sapelier ...	Lieutenant.	Watten.....	70	Semette.....	Capitaine.
Looberghe....	25	N	S.-lieutenant			Pannier....	Lieutenant.
Loon-Plage....	40	N	S.-lieutenant	Wormhout....	25	Duriez.....	S.-lieutenant
Malo-les-Bains	51	Delille.....	Capitaine.			Dehaene....	S.-lieutenant

Arrondissement d'Hazebrouck

Arneke.....	32	Vergeot....	S.-lieutenant	La Gorgue....		Cousin	S.-lieutenant
Bailleul.....	70	Cortyl.....	Capitaine.	Merville.....	82	Pruvost....	Capitaine.
		Freson.....	Lieutenant.			Roussel....	Lieutenant.
		Loviny.....	S.-lieutenant	Meteren	21	Verdiez....	S.-lieutenant
Boeschèpe ...	20	Boddaert...	Lieutenant.	Morbecque...	40	Lecocq	S.-lieutenant
Caestre.....	22	Verhaeghe.	S.-lieutenant			Asseman...	Lieutenant.
Cassel.....	36	Wackernie.	Lieutenant.			Lambert...	S.-lieutenant
		N	S.-lieutenant	Neuf-Berquin..	21	Rogerez ...	S.-lieutenant
Estaires	75	N	Capitaine...	Nieppe	51	Deschildre..	Capitaine.
		Petillon....	Lieutenant.			Vanarien ...	Lieutenant.
Flètre	21	Lamotte....	S.-lieutenant			Dupont....	S.-lieutenant
Haverskerque.	31	Savage	S.-lieutenant	Renescure ...	30	De Swarte..	S.-lieutenant
Hazebrouck ...	86	Pruvost....	S.-lieutenant	Rubrouck....	30	Beyaert	S.-lieutenant
		Quenson de la	Capitaine.	Steenbecque ..	20	Fieux.....	S.-lieutenant
		Hennerie....	Lieutenant.	Steenvoorde ..	44	Verbeke ...	Lieutenant.
		Bellan.....	Lieutenant.			N	S.-lieutenant
Hondeghem...	23	Hadou.....	S.-lieutenant	Steenwerck ...	20	N	S.-lieutenant
La Gorgue....	41	N	S.-lieutenant	Vieux-Berquin.	25	N	S.-lieutenant
		Flipo.....	Lieutenant.				

Arrondissement de Lille

Annappes.....	28	Béghin	S.-lieutenant	Bersée.....	36	Wattelier ...	S.-lieutenant
Armentières...	120	Faille.....	Capitaine.	Bourghelles..	25	Durieu	S.-lieutenant
		Bachelet...	Lieutenant.	Bousbecque...	35	Castelain ...	Lieutenant.
		Bonte	S.-lieutenant			Ghesquières.	S.-lieutenant
		Drumez....	S.-lieutenant	Camphin-en-C.	30	Hennart ...	S.-lieutenant
		Lefebvre....	S.-lieutenant	Camphin-en-P.	14	Delrue.....	S.-lieutenant
Attiches	30	Pionnié....	S.-lieutenant	Cappelle.....	20	Delval.....	S.-lieutenant
Aubers	34	N	Lieutenant.	Chap.-d'Armentier.	95	Delannoy...	Capitaine.
		Blanquart..	S.-lieutenant			Delattre ...	Lieutenant.
Avclin.....	42	Rassel.....	Lieutenant.			Fournier...	Lieutenant.
		Lefebvre ...	S.-lieutenant			Rousseau...	S.-lieutenant
Bauvin	36	Queva.....	Lieutenant.	Chemy.....	21	Cousin	S.-lieutenant
		N	S.-lieutenant			Bonte.....	S.-lieutenant

COMMUNES	EFFECTIF	NOMS des OFFICIERS	GRADES	COMMUNES	EFFECTIF	NOMS des OFFICIERS	GRADES
Chérens	25	Carette	S.-lieutenant	Marquillies	41	Papeghin	Lieutenant.
Gomines	63	Ch. Schoutetten.	Capitaine.			Polvéche	S.-lieutenant
		C. Schoutetten.	Lieutenant.	Mouchin	20	Danna	Lieutenant.
		Lécluse	S.-lieutenant	Neuville-en-F.	30	Blomme	S.-lieutenant
Croix	51	N	Capitaine.	Noyelles-lez-Seclin	20	Bailleul	S.-lieutenant
		N	Lieutenant.	Ostricourt	22	Desprez	S.-lieutenant
		N	S.-lieutenant	Pérenchies	30	Simonet	S.-lieutenant
Cysoing	33	Hennebelle	S.-lieutenant	Péronne	22	Salember	S.-lieutenant
Emmerin	30	Delecroix	S.-lieutenant	Phalempin	34	Pipelart	Lieutenant.
Ennevelin	26	Favier	S.-lieutenant			N	S.-lieutenant
Erquinghem-Lys.	40	Catteau	Lieutenant.	Pont-à-Marcq.	30	Albecq	S.-lieutenant
		Six	S.-lieutenant	Prêmesques	40	Leroy	Lieutenant.
Forest	20	Delattre	S.-lieutenant			Deval	S.-lieutenant
Fournes	34	Devos	Lieutenant.	Quesnoy-sur-Deûle	63	Pasquosoone	Capitaine.
		Lamblin	S.-lieutenant			Lutz	Lieutenant.
Frelinghien	53	Duprez	Capitaine.			Becquart	S.-lieutenant
		Planque	Lieutenant.	Roncq	51	Lebrun	Capitaine.
		Leblon	S.-lieutenant			Derveaux	Lieutenant.
Fromelles	42	Loé	Lieutenant.			Deltour	S.-lieutenant
		N	S.-lieutenant	Roubaix	104	Hubert	Capitaine.
Genech	20	Cerisier	S.-lieutenant			Delattre	Médecin.
Gondécourt	41	Mollet	Lieutenant.			Tillet	Cap. en second.
		Lestoquoy	S.-lieutenant			Delannoy	Lieutenant.
Halluin	70	Vanoverschelde	Capitaine.			Lepercq	S.-lieutenant
		N	Lieutenant.			Macq	S.-lieutenant
		N	S.-lieutenant			Crépin	S.-lieuten-ing ^r .
Haubourdin	116	Testelin	Capitaine.			Fried	Lieutenant-trés.
		Isbled	Lieutenant.	Sainghin-en-Mél.	30	Delebarre	S.-lieutenant
		Lamolinaire	S.-lieutenant	Sainghin-en-Wep.	33	Crespel	Lieutenant.
		Mathieu	Chef de musique	St-André	25	Causaert	S.-lieutenant
Herlies	38	Dubar	Lieutenant.	Santes	31	Héquinne	S.-lieutenant
		Wicquart	S.-lieutenant	Seclin	109	Huë	Capitaine.
Herrin	20	Delefosse	S.-lieutenant			Dujardin	Lieutenant.
Houplines	55	Leroy	Capitaine.			Duriez	Lieutenant.
		Philippo	Lieutenant.			Blondeau	S.-lieutenant
		Defives	S.-lieutenant			Bernard	S.-lieutenant
La Bassée	60	Mahieu	Capitaine.	Templeuve	41	Dubus	Lieutenant.
		Cordier	Lieutenant.			Lehoucq	S.-lieutenant
		Vittu	S.-lieutenant	Thumeries	30	Dufot	S.-lieutenant
La Madeleine	58	Viot	Capitaine.	Tourcoing	59	Masquillier	Capitaine.
		Delobell	Lieutenant.			Lahousse	S.-lieutenant
		Morel	S.-lieutenant			Gilles	S.-lieutenant
Linselles	54	Ghesquière	Capitaine.			Meurillon	S.-lieutenant
		Boutry	Lieutenant.	Wambrechies	49	N	Capitaine.
		N	S.-lieutenant			Choquereau	Lieutenant.
Lomme	51	Legrand	Capitaine.			Ghesquière	S.-lieutenant
		Thelier	Lieutenant.	Wattignies	30	Duriez	S.-lieutenant
		N	S.-lieutenant	Wavrin	41	Loyer	Lieutenant.
Louvil	20	Dehaut	S.-lieutenant			Nicole	S.-lieutenant
Marcq-en-Barœul.	35	Flouret	Lieutenant.	Wervicq-Sud	30	Billiard	S.-lieutenant
		N	S.-lieutenant				
Marquette	35	Jullien	S.-lieutenant				

COMMUNES	EFFECTIF	NOMS des OFFICIERS	GRADES	COMMUNES	EFFECTIF	NOMS des OFFICIERS	GRADES
Arrondissement de Valenciennes							
Abscon	51	P. Cambray.	Capitaine.	Maing	36	Chérubin ..	Lieutenant.
		F. Cambray.	Lieutenant.			Guillez	S.-lieutenant
Anzin	54	H. Cambray.	S.-lieutenant	Marly	61	Weil	Capitaine.
		Lobert	Capitaine.			C. Druesne.	Lieutenant.
		Cambien	Lieutenant.			L. Druesne..	S.-lieutenant
		Monnier	S.-lieutenant	Mastaing	25	Porat	S.-lieutenant
Beuvrages	14	Broutin	S.-lieutenant	Maulde	20	Dutrieux	S.-lieutenant
Bruay	30	Carlier	S.-lieutenant	Monchaux	18	Dhaussy	S.-lieutenant
Condé	54	Brunaux	Capitaine.	Mortagne	31	Donnez	S.-lieutenant
		N	Lieutenant.	Neuville	34	Nieq	S.-lieutenant
		Dapsence	S.-lieutenant	Oisy	16	Miroux	S.-lieutenant
Crespin	25	Deleau	S.-lieutenant	Onnaing	50	N	Capitaine.
Denain	71	Poulain	Capitaine.			N	Lieutenant.
		Vilain	Lieutenant.			Dayez	S.-lieutenant
		Lanciaux	S.-lieutenant	Prouvy	28	Tison	S.-lieutenant
Escaudain	70	Laderrière ..	Capitaine.	Quarouble	45	A. Cazin	Capitaine.
		Dhénain	Lieutenant.			E. Cazin	S.-lieutenant
		Sénéchal	S.-lieutenant	Raismes	35	Delcourt	Lieutenant.
Escoutpont	65	Hubert	Capitaine.			Dupas	S.-lieutenant
		Alglave	Lieutenant.	Rœulx	62	Risbourg	Lieutenant.
		Morchipont ..	S.-lieutenant			Diverchy	S.-lieutenant
Flines-l.-Mort..	40	Hornez	S.-lieutenant	St-Saulve	51	Masson	Capitaine.
Fresnes	63	Poutrain	Capitaine.			Riche	Lieutenant.
		Dernoncourt ..	Lieutenant.			Mustelier	S.-lieutenant
		Dorsimont ..	S.-lieutenant	Sebourg	26	Cardon	S.-lieutenant
Haspres	54	Derome	Capitaine.	Thivencelles ..	19	Quintart	S.-lieutenant
		Marchand	Lieutenant.	Trith-St-Léger.	101	C. Baillon ..	Capitaine.
		Bailleul	S.-lieutenant			A. Baillon ..	Lieutenant.
		Lamard	Aide-major.			Denisse	S.-lieutenant
Haulchin	28	Macarez	S.-lieutenant			Fontaine	S.-lieutenant
Hergnies	51	Venet	Capitaine.	Valenciennes..	97	Hourdequin.	Capitaine.
		Legrand	Lieutenant.			Meurs	Lieutenant.
		Masse	S.-lieutenant			Cardon	S.-lieutenant
Hérin	44	Hourdequin.	Lieutenant.			Chartier	S.-lieutenant
		Deleil	S.-lieutenant			Pruvost	Aide-major.
Lourches	57	H. Hourriez.	Capitaine.	Verchain-Maugré.	24	Dugimont ..	Lieutenant.
		Lien	Lieutenant.	Vieux-Condé ..	52	Dath	Capitaine.
		G. Hourriez.	S.-lieutenant			Duc	Lieutenant.
						Waroux	S.-lieutenant

UNION DES CORPS DE SAPEURS-POMPIERS DU NORD DE LA FRANCE.

Il a été formé à Lille, entre les bataillons, compagnies et subdivisions de sapeurs-pompiers des départements du Nord et du Pas-de-Calais, une association amicale sous le nom d'*Union des corps de sapeurs-pompiers du Nord de la France.*

Cette Société, autorisée par arrêté préfectoral du 27 juin 1899, a pour but :

1^o De réunir en un seul faisceau pour l'exercice de leurs devoirs professionnels, en se prêtant un mutuel appui, tous les Corps de Sapeurs-pompiers du Nord et du Pas-de-Calais ;

2^o D'étudier toutes les questions propres à améliorer le sort des Sapeurs-Pompiers et aussi celles se rattachant à l'organisation des Corps, à leur amélioration, au matériel, aux manœuvres et à la tenue ;

3^o D'encourager et de favoriser à l'aide de récompenses les concours de manœuvres de pompes à incendie et de sauvetage ;

4^o De venir en aide immédiatement aux Sapeurs-Pompiers, membres de l'Union, ou aux membres de leur famille vivant avec eux, en cas d'accidents ou de maladies survenus à l'occasion d'un service commandé ;

5^o De prêter son concours aux Municipalités qui en feront la demande pour la création des Corps de Sapeurs-Pompiers.

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — *Présidents d'honneur* : MM. les Préfets du Nord et du Pas-de-Calais ; Druetz, ✱, chef de bataillon, à Lille ; Colas, chef de bataillon, à Dunkerque. — *Président* : M. Testelin, ✱, capitaine, à Haubourdin. — *Vice-Présidents* : MM. Deharveng, capitaine, à Hautmont ; Carrez, capitaine, à Cambrai ; N..., à Douai ; Fichaux, capitaine, à Dunkerque ; Quenson de la Hennerie, capitaine, à Hazebrouck ; Herland, capitaine, à Lille ; Hourdequin, capitaine, à Valenciennes. — *Secrétaire* : M. Mahieu, capitaine, à La Bassée. — *Trésorier* : M. Boivin, capitaine, à Lille. — *Délégués* : MM. Légé, sous-lieutenant, à Landrecies ; Yager, capitaine, à Solesmes ; N..., à Douai ; Semette, capitaine, à Watten ; Wackernie, lieutenant, à Cassel ; Pasquesoone, capitaine, à Quesnoy-sur-Deûle ; Weil, capitaine, à Marly-lez-Valenciennes.

COMMISSARIATS DE POLICE.

PERSONNEL DES COMMISSAIRES DE POLICE.

Arrondissement d'Avèsnès.

AVESNES : M. Vogel, ✱ ; — MAUBEUGE : M. Chevillard ; — FOURMIES : M. Genaille ; — HAUTMONT : M. Mezure ; — WIGNEHIES : M. Henninot.

Arrondissement de Cambrai.

CAMBRAI : M. Langrognet ; — LE CATEAU : M. Renard ; — SOLESMES : M. Déramont ; — CAUDRY : M. Videt.

Arrondissement de Douai.

DOUAI : M. Verbaere.

Arrondissement de Dunkerque.

BERGUES : M. Hallart, (M) ; — BOURBOURG : M. Buchart ; — DUNKERQUE : *Commissaire central* : M. Sauvage ; *Commissaires* : MM. Robert, Gauthier, Boutin, (M) ; — GRAVELINES : M. Busque ; — ROSENDAEL : M. Benoit ; — ST-POL-SUR-MER : M. Lecat, (M).

Arrondissement d'Hazebrouck.

BAILLEUL : M. Le Floch ; — HAZEBROUCK : M. Leclère ; — MERVILLE : M. Lefèvre ; — ESTAIRES : M. Taffin ; — NIEPPE : M. Ceugnard.

Arrondissement de Lille.

LILLE : *Commissaire central* : M. Vivier des Vallons, ✱, ✠, r. Nicolas-Leblanc, 8 ; *Commissaires* : MM. Broigne, commissaire aux délégations judiciaires, rue Baptiste-Monnoyer, 8 ; Chauvin, rue de la Louvière, 5 ; Queutier, rue de Paris, 111 ; Chagne, r. Gantois, 61 ; Boillerault, chargé du service de la sûreté, r. de Lens, 56 ; Thillard, (M), r. du Marché, impasse St-Louis, 5 ; Cordier, (M), r. des Pyramides, 36 ; Villon, rue Jeanne d'Arc, 78 bis ; Jérôme, bd Victor-Hugo, 212 ; Le Mazurier, bd Victor-Hugo, 62 ; Foucart, ✠, pl. Simon Volland, 13 ; — ARMENTIÈRES : M. Tivital ; — COMINES : M. Mouttet ; — CROIX : M. Séguin, ✱, (M) ; — HALLUIN : M. Toutain ; — LA MADELEINE : M. Hutin ; — LOOS : M. Cottignies ; — ROUBAIX : *Commissaire central* : M. Barroyer ; *Commissaires* : MM. Squivée, Lecomte, Prud'homme, Grimaldi, Laché ; — TOURCOING : *Commissaire central* : M. Vilain ; *Commissaires* : MM. Spéneux, Delattre, Proix ; — WATTELOS : M. Bossart ; — RONCQ : M. Dorise.

Arrondissement de Valenciennes.

VALENCIENNES : M. Schloëssinger, (M) ; — CONDÉ : M. Mégier ; — DENAIN : M. Bouvier ; — SAINT-AMAND : M. Paquin, (M) ; — ANZIN : M. Deyber.

PERSONNEL DES COMMISSARIATS SPÉCIAUX

AUX STATIONS DE CHEMINS DE FER ET A LA FRONTIÈRE.

Commissaires spéciaux. — ARMENTIÈRES : M. Tichadou ; — CAMBRAI : M. Baldini ; — DOUAI : M. Lienhart ; — DUNKERQUE : M. Tomps ; — FEIGNIES : M. Maneix ; — FOURMIES : M. Chauffier ; — JEUMONT : M. Roswag ; — LILLE : M. Faudot, O ✠, r. de la Madeleine, 4 ; — TOURCOING : M. Dudot ; — VALENCIENNES : M. Allin dit Tomasi.

Commissaires spéciaux adjoints. — DUNKERQUE : M. Blanchard ; — LILLE : MM. Abbal, r. des Augustins, 4, et Franceschini, r. Nicolas-Leblanc, 52 ; — JEUMONT : M. Favre ; — TOURCOING : M. Chaîne ; — VALENCIENNES : M. Vastel.

Inspecteurs : FEIGNIES : M. Darnis ; — LILLE : MM. Gressart, r. du Long-Pot, 12 ; Lenglet, pl. de Béthune, 4 ; — MAUBEUGE : M. Marion ; — VALENCIENNES : M. Mugnier, (M).

ENSEIGNEMENT.

La France est divisée en dix-sept circonscriptions académiques.

ACADEMIE DE LILLE.

Le ressort de l'Académie de Lille comprend cinq départements qui sont l'Aisne, les Ardennes, le Nord, le Pas-de-Calais et la Somme.

ADMINISTRATION ACADÉMIQUE.

Recteur: M. Margottet, ✱, \odot I., Hôtel du Maisniel, r. St-Jacques, 22.
Bureaux de l'Académie: *Secrétaire de l'Académie*: M. Peltier, \odot I., r. Gauthier-de-Châtillon, 23.

INSPECTEURS D'ACADÉMIE.

MM. Gaudier, ✱, \odot I., r. Bourignon, 21, à Lille; Bonnaric, \odot A, à Lille; Forfer, \odot I, à Laon; Alliaud, \odot I, à Amiens; Leune, \odot I, à Arras; Martin, \odot I, \otimes , à Mézières.

CONSEIL ACADÉMIQUE.

Membres de droit: Le Recteur, *Président*; les Inspecteurs d'Académie de la circonscription, les Doyens des Facultés, le Directeur de l'école préparatoire de médecine et de pharmacie d'Amiens.

Membres nommés: MM. Delory, Maire de Lille; P. Bersez, \odot I, Député, Maire de Cambrai; Ermant, \odot I, Conseiller général de l'Aisne; Le Coustellier, Conseiller général de la Somme; Crevaux, \odot A, Proviseur du Lycée, à Lille; J. Lefebvre, \odot A, Principal du Collège de Dunkerque.

Membres élus: MM. Jacquy, \odot A, Professeur à la Faculté de droit, r. de Valmy, 36; Curtis, \odot A, Professeur à la Faculté de médecine, r. Patou, 43, à Lille; Bertrand, \odot I, Professeur à la Faculté des sciences, à Amiens; Langlois, \odot I, Professeur à la Faculté des lettres, r. d'Artois, 11; Bor, \odot I, Professeur à l'École de médecine d'Amiens; L. Lefèvre, \odot A, Professeur de mathématiques spéciales, au Lycée de Lille, r. Blanche, 38; Gasc-Desfossés, \odot A, professeur au Lycée de Lille, Square Jussieu, 5, à Lille; Lenel, Professeur de rhétorique au Lycée d'Amiens; P. Lefebvre, Professeur de physique au Lycée de Douai; Conem, \odot A, Professeur de physique au Collège d'Armentières; Mathieu, Professeur de philosophie au Collège de Soissons.

Membres adjoints pour les affaires disciplinaires concernant l'enseignement secondaire libre: MM. l'abbé Dieu, Chef d'institution secondaire libre, à Marcq-en-Barœul; Pilate, Chef d'institution secondaire libre, à Lille, rue de l'Hôpital-Militaire, 39.

Secrétaire du Conseil: M. J. Peltier, \odot I, Secrétaire de l'Académie.

INSPECTION ACADÉMIQUE DU NORD.

Le service de l'Inspection académique dans le département du Nord est réparti de la manière suivante :

1^o M. Gaudier, ✱, ☉ I, *Inspecteur d'Académie à Lille*, a dans ses attributions tout l'enseignement secondaire du Nord.

2^o M. Bonnaric, ☉ A, *Inspecteur d'Académie à Lille*, centralise l'enseignement primaire du Département.

ENSEIGNEMENT PUBLIC.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ.

MM. Margottet, ✱, ☉ I, Recteur de l'Académie, Hôtel du Maisniel, r. St-Jacques, 22, *Président*; Gosselet, O ✱, ☉ I, ✱, Doyen de la Faculté des Sciences, r. d'Antin, 18, *Vice-Président*; Angellier, ☉ I, Doyen de la Faculté des Lettres, bd Vauban, 82; Th. Barrois, ☉ A, C ✱, Professeur de parasitologie, r. Solférino, 220; Bourguin, ☉ I, Professeur d'économie politique, r. Desmazières, 1; Haumont, ☉ A, ✱, Professeur de langue, de littérature et d'histoire de la Russie et des peuples slaves, r. Solférino, 102; Lacour, ☉ I, Professeur de Droit commercial, boul. de la Liberté, 117; de Lapersonne, ☉ I, Doyen de la Faculté de Médecine, r. Jacquemars Gielée, 13; Petot, ☉ I, Professeur de mécanique rationnelle et appliquée, r. Auber 55; Langlois, ☉ I, Professeur de littératures picarde et wallonne, rue d'Artois, 11, à Lille; Vallas, ☉ I, Doyen de la Faculté de Droit, r. de la Barre, 90; Damien, ✱, ☉ I, ✱, Professeur de physique générale, r. Brûle-Maison, 74; Folet, ✱, ☉ I, Professeur de clinique chirurgicale, r. Inckermann, 20; *Membres*; Peltier, ☉ I, Secrétaire de l'Académie, *Secrétaire*; Spire, Percepteur des Contributions directes, r. Solférino, 245, *Trésorier*.

FACULTÉ DE DROIT DE LILLE,

rue Gauthier-de-Châtillon.

La Faculté de droit de Douai a été créée par décret du 28 avril 1865 et transférée à Lille par décret du 22 octobre 1887. Cet établissement d'enseignement supérieur a été inauguré à Douai, le 16 novembre 1865, sous la présidence de M. Giraud, inspecteur général de l'ordre du droit.

Doyen honoraire : M. de Folleville, ☉ I, r. Clauzel, 22, à Paris;

Secrétaire honoraire : M. Provansal ☉ I, à Laragne (Hautes-Alpes).

ADMINISTRATION. — *Doyen* : M. Vallas, ☉ I, r. de la Barre, 90; — *Assesseur* : M. Lacour, ☉ I, boul. de la Liberté, 117; — *Secrétaire* : M. Sanson, ☉ I, r. du Lombard, 2; — *Commis au Secrétariat* : M. Desgardin, ☉ A, bd Victor Hugo, 191; — *Appariteurs* : MM Th. Mouraux, ☉ A, r. Nationale, 330, 1^{er} appariteur; Ch. Mouraux, r. Mexico, 41, 2^e appariteur.

ENSEIGNEMENT. — 1^{re} ANNÉE. — *Droit romain* : M. Collinet, *Agrégé*, chargé du cours, rue Nationale, 78 ; — *Histoire générale du droit français public et privé* : M. Jacquy, \odot I, *Professeur*, r. de Valmy, 36 ; M. Peltier, *Professeur adjoint*, chargé du cours, r. Arnould-de-Vue, 2 ; — *Code civil* : M. Margat, *Agrégé*, chargé du cours, rue des Fossés, 10 ; — *Economie politique* : M. Bourguin, \odot I, *Professeur*, chargé du cours, rue Solferino, 287 ; — *Droit constitutionnel* : M. Peltier, *Professeur adjoint*, chargé du cours, rue Arnould-de-Vue, 2.

2^e ANNÉE. — *Droit romain* : M. Mouchet, \odot I, *Professeur*, boul. Denis-Papin, 2 ; — *Code civil* : M. Vallas, \odot I, *Professeur*, rue de la Barre, 90 ; — *Droit criminel* : M. Garçon, *Professeur* ; M. Percerou, *Agrégé*, chargé du cours ; — *Droit administratif* : N. . . ; — *Droit international public* : M. Jacquy, \odot I, *Professeur*, chargé du cours, rue de Valmy, 36.

3^e ANNÉE. — *Code civil* : M. Féder, \odot I, *Professeur*, bd de la Liberté, 21 ; — *Droit commercial* : M. Lacour, \odot I, *Professeur*, bd de la Liberté, 117 ; — *Droit maritime* : M. Lacour, \odot I, *Professeur*, chargé du cours, boul. de la Liberté, 117 ; — *Droit international public* : M. Jacquy, \odot I, *Professeur*, chargé du cours ; — *Procédure civile* : M. Wahl, \odot A, *Professeur*, rue Solferino, 282 ; — *Législation financière* : M. Wahl, \odot A, *Professeur* chargé du cours.

Doctorat. (Cours spéciaux). — I. SCIENCES JURIDIQUES : *Droit romain (Pandectes)* : M. Mouchet, \odot I, *Professeur*, chargé du cours ; — *Histoire du droit français* : M. Feder, \odot I, *Professeur*, chargé du cours ; — *Droit administratif* : N.

II. SCIENCES POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES : *Histoire du droit public français* : M. Peltier, *Professeur adjoint*, chargé du cours ; — *Principes du droit public, droit constitutionnel comparé* : M. Jacquy, \odot I, *Professeur*, chargé du cours ; — *Economie politique et Histoire des doctrines économiques* : N. . . . ; — *Législation et économie industrielles* : M. Vallas, \odot I, *Professeur*, chargé du cours ; — *Législation et économie rurales* : M. Bourguin, \odot I, *Professeur*, chargé du cours.

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE LILLE,
rue Jean-Bart.

Doyen honoraire : M. Folet, \ast , \odot I, r. Inkermann, 20.

ADMINISTRATION. — *Doyen* : M. de Lapersonne, \odot I, r. Jacquemars-Giélée, 13 ; *Assesseur* : M. Folet, \ast , \odot I, r. Inkermann, 20. — *Secrétaire* : M. Rochette, \odot I, rue Pascal, 23 ; *Commis de Secrétariat* : M. Hachet, \odot A, r. André, 20 ; *Appariteur* : M. E. Duval, à la Faculté.

ENSEIGNEMENT. — *Clinique médicale* : MM. Lemoine, \odot A, rue Inkermann, 34, et Combemale, \odot A, bd de la Liberté, 128. — *Clinique chirurgicale* : MM. Dubar, \ast , \odot I, r. de Tournai, 82, et Folet, \ast , \odot I, r. Inkermann, 20 ; — *Clinique obstétricale* : M. Gaulard, \odot I, r. Nationale, 170 ; — *Pathologie médicale* : M. Leroy, \odot A, r. des Fossés Neufs, 55 ; —

Pathologie chirurgicale : M. Baudry, ☉ A ✚, r. Jacquemars-Giélée, 14. — *Anatomie pathologique et Pathologie générale* : M. Curtis, ☉ A, rue Patou, 43 ; — *Bactériologie et Thérapeutique expérimentale* : M. Calmette, O ✚, ☉ I, O ✚, C ✚, à l'Institut Pasteur, bd Louis XIV ; — *Hygiène* : M. Surmont, ☉ A, r. du Dragon, 10 ; — *Médecine légale* : M. Castiaux, ☉ I, r. Solférino, 120 ; — *Physiologie* : M. Wertheimer, ☉ I, r. de Bourgoigne, 31 ; — *Clinique des maladies cutanées et syphilitiques* : M. Charmeil, bd de la Liberté, 40 ; — *Clinique ophthalmologique* : M. de Lapersonne, ☉ I, r. Jacquemars-Giélée, 13 ; — *Anatomie* : M. Debierre, ✚, ☉ I, place Cormontaigne, 1 ; — *Histologie* : M. Laguesse, ☉ A, r. d'Artois, 50 ; — *Chimie minérale* : M. Lescœur, ☉ I, pl. de la Gare, 11 ; — *Chimie biologique* : M. Lanbling, ☉ I, r. Brûle-Maison, 97 ; — *Physique médicale* : M. Doumer, ☉ A, rue Nicolas-Leblanc, 57 ; — *Histoire naturelle médicale* : M. Fockeu, ☉ A, r. Barthélemy-Delespaul, 34, chargé du cours ; — *Pharmacie et pharmacologie* : M. Deroide, rue Jean-Bart, 34 ; — *Matière médicale* : M. Morelle, ☉ I, r. Caumartin, 48 ; — *Histoire naturelle des parasites* : M. Barrois, ☉ A, C ✚, r. Solférino, 220, suppléé par M. Verdun ; — *Agrégés* : MM. Carlier, ☉ A, r. des Jardins, 16 ; Bédart, ☉ A, ✚, r. Masséna, 17 ; Deroide, r. Jean Bart, 34 ; Ausset, ☉ A, Bd. de la Liberté, 153 ; Oui, ☉ A, r. Jean-sans-Peur, 38 ; Deléarde, r. de Fleurus, 20 ; Gaudier, r. Inkermann, 25 ; Carrière, Bd des Ecoles, 6 ; Verdun, rue Malus, 3. — *Agrégés libres* : MM. Thibaut, ☉ I, ✚ ; Phocas, ☉ I.

Cours complémentaires. — *Clinique chirurgicale des enfants* : M. Phocas, ☉ A ; — *Clinique des maladies des enfants*. M. Ausset, ☉ A. — *Médecine opératoire et clinique des maladies des voies urinaires* : M. Carlier, ☉ A. — *Cours théorique d'Accouchements* : M. Oni, ☉ A.

Chef des travaux de Bactériologie : M. Deléarde. — *Aides-préparateurs* : MM. Guibert, r. des Postes, 13 ; Toussaint, Delebar, Tondeur, r. Jacquemars-Giélée, 139 ; M. Papegay, r. des Postes, 108 ; Javitz, Sallerin, Membre, Debye, Hecquet, Bournoville, Deblock.

Chef des Travaux de physiologie : M. Bédart, ☉ A, ✚, r. Masséna, 17 ; *Chef du laboratoire des cliniques* : M. Carrière, Bd des Ecoles, 6 ; — *Chef des Travaux anatomiques* : M. Gérard, r. de Roubaix, 11. — *Chefs des Travaux chimiques* : MM. Louis et Carrette ; — *Chef des Travaux de physique* : M. Demeure ; — *Chef des travaux d'histoire naturelle* : M. Fockeu, ☉ A, r. Barthélemy-Delespaul, 34 ; — *Chef des travaux d'histologie* : M. Jouvenel ; — *Prosecteur d'anatomie* : N. . . ; — *Chefs de clinique* : MM. Bué, r. Brûle-Maison, 92 ; Painblan, r. du Chevalier français, 80 ; Lambret, r. Jean Bart, 35 ; Desoil, r. d'Arras, 109 ; Huyghe, r. Gauthier de Châtillon, 40, et Potel, Bd de la Liberté, 189 ; — *Préparateurs de Chimie* : MM. Wasse- lin, r. Solférino, 89, et Vallée, Place Sébastopol, 6 ; — *Préparateur de Physiologie* : M. Lepage, ☉ A, r. du Palais de Justice, 1 ; — *Préparateur de Clinique* : M. Tavernier, rue Manuel, 31 ; — *Préparateur des travaux pratiques d'anatomie pathologique* : M. Raviart ; — *Aides d'Anatomie* : MM. Romignot et Colle.

FACULTÉ DES SCIENCES DE LILLE,

place Philippe-le-Bon.

A la Faculté des sciences se rattachent les Instituts de Physique (rue Gauthier-de-Châtillon, 48); de Chimie (r. Barthélemy-Delespaul 87); de Sciences naturelles (r. Brûle-Maison, 159); enfin le laboratoire maritime du Portel (Pas-de-Calais)

Doyen honoraire: M. Demartres, \odot I, 1, avenue St-Maur, à La Madeleine.

ADMINISTRATION. — *Doyen*: M. Gosselet, \odot \star , \odot I, \star r. d'Anlin, 18; *Assesseur*: M. Damien, \star , \odot I, \star , r. Brûle-Maison, 74; — *Secrétaire*: M. Rochette, \odot I, r. Pascal, 23; — *Appariteur*: M. Richez, à la Faculté.

ENSEIGNEMENT. — *Analyse infinitésimale*: M. Demartres, \odot I, *Professeur*; — *Mécanique rationnelle et appliquée*: M. Petot, \odot I, *Professeur*, rue Auber, 55; — *Astronomie*: M. Picart, \star , \odot I, *Professeur*, r. Brûle-Maison, 73; — *Physique*: M. Damien, \star , \odot I, \star , *Professeur*, rue Brûle-Maison, 74; — *Chimie appliquée*: M. Buisine, \odot I, \star , *Professeur*, r. Jacquemars-Giellée, 41; — *Géologie et minéralogie*: M. Gosselet, \odot \star , \odot I, \star , *Doyen, Correspondant de l'Institut, Professeur*; — *Chimie générale*: M. Willm, \star , \odot I, *Professeur*, r. Nicolas-Leblanc, 32; — *Zoologie*: M. P. Hallez, \odot I, *Professeur*, r. Jean Bart, 58; — *Botanique*: M. Bertrand, \odot I, *Professeur*, à Amiens, r. d'Alger, 6.

Conférences. — *Géologie et Minéralogie*: M. Charles Barrois, \star , \odot I, C \star , docteur ès sciences, *Professeur-adjoint*, r. Pascal, 37, à St-Maurice-Lille; — *Physique*: M. Camichel, r. Thiers, 44; — *Chimie*: N., *maître de conférences*; — *Mathématiques*: M. Padé, \odot A, *maître de conférences*, place Richebé, 11; M. Boulanger, r. Caumartin, 80; *chargé de conférences*; — *Zoologie*: M. Malaquin, \odot A, *chargé des fonctions de maître de conférences*, bd. de la Liberté, 98; — *Botanique*: M. Queva, \odot A, *maître de conférences* à Gondecourt (Nord); — *Physique*: M. Swynghedauw, *maître de conférences*, r. Jeanne-d'Arc, 85; — *Chimie*: M. Pélabon, *maître de conférences*, r. Solférino, 161; — *Chefs des Travaux pratiques*: MM. Paillet, \odot A, r. de Turenne, 58; et Deligny. — *Préparateurs*: MM. Quinet, Bertoux, Mathieu, Jouniaux, Vaillant, Vansteenberghé, Dantan, Salmon, Ducamp, Boubes, Sanguinetti, Leriche, N...

FACULTÉ DES LETTRES DE LILLE,

rue Gauthier-de-Châtillon, 23.

ADMINISTRATION. — *Doyen*: M. Angellier, \odot I, bd. Vauban, 82; *Assesseur*: M. Haumont, \odot A, \star , r. Solférino, 102; *Secrétaire*: M. Sanson, \odot I, r. du Lombard, 2; *Commis au Secrétariat*: M. Desgardin, \odot A, bd. Victor-Hugo, 182; *Appariteur*: M. Martinage.

ENSEIGNEMENT. — *Philosophie*: M. Penjon, \odot I, *Professeur*, à Douai; — *Littérature grecque*: M. Dufour, \odot A, r. Jeanne-d'Arc, 3; — *Littérature française*: M. Dupont, \odot I, *Professeur*, 4, rue d'Anjou; — *Littérature latine*: M. Thomas, \odot I, *Professeur*, r. Brûle-Maison, 61; — *Géographie*: M. Ardaillon, \odot A, *Professeur*, r. de Lens, 53; — *Histoire*: N....; — *Littérature allemande*: M. Piquet, \odot A, *chargé de cours*, rue Caumartin 78; — *Littératures picarde et wallonne*: M. Langlois, \odot I, *Professeur*, r.

d'Artois, 11; — *Littérature anglaise*: M. Angellier, ☉ I, *Professeur*, bd. Vauban, 82; — *Histoire du Moyen-Âge*: M. Petit-Dutaillis, ☉ A, *Professeur*, r. Nicolas-Leblanc, 36; — *Archéologie et Histoire de l'Art*: M. Benoit, chargé de cours, r. Détournée, 1; — *Histoire et littérature de la Russie et des peuples slaves*: M. Haumant, ☉ A, ✠, *Professeur*, r. Solferino, 102; — *Littérature française*: M. Chamard, ☉ A, *maître de conférences*, r. d'Artois, 197; — *Littérature latine*: M. Dautremer, ☉ A, *maître de conférences*, r. Nationale, 67; — *Science de l'éducation*: M. Lefèvre, ☉ A, *Professeur*, r. d'Artois, 48; — *Philologie*: M. Jouguet, r. du Sec-Arebault, 1; — *Littérature anglaise*: M. Derocquigny, ☉ A, *maître de conférences*, Enclos St-Bertin, 5, à St-Omer.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE.

Administration. — *Bibliothécaire en Chef*: M. Solon, ☉ I, r. de Courtrai, 15; — *Sous-Bibliothécaires*: MM. Vanrycke, N. . . .

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

Inspecteur d'Académie: M. Gaudier, ✱, ☉ I, r. Bourignon, 21; — *Secrétaire de l'Inspection*: M. Mériaux, ☉ I, à Waziers.

Lycée Faidherbe à Lille.

Bureau d'administration (*). — MM. Debierre, ✱, ☉ I, adjoint au maire, place Cormontaigne, 1; Renard, ✱, ☉ I, professeur honoraire, r. Henri-Kolb, 60; Hannotin, ☉ A, adjoint au maire, r. André, 15; Brackers-d'Hugo, conseiller municipal, rue Jacquemars-Giélée, 8; Ovigneur, O ✱, ☉ I, avocat, r. Tenremonde, 2, et Barbe, ☉ A, avocat, r. St-Pierre, 14.

Administration. — *Proviseur du lycée*: MM. Crevaux, ☉ A; *Censeur des études*: Vachey, ☉ A; *Aumônier*: l'abbé Lesot, ☉ A; *Economiste*: Cantemerle, ☉ I; *Surveillant général*: Dautriche, ☉ A; *Commis d'économat*: Imbert; *Commis aux écritures*: Schultz.

ENSEIGNEMENT CLASSIQUE. — *Professeurs. Mathématiques spéciales*: M. Lefèvre, ☉ A, r. Blanche, 38; — *Mathématiques pures et appliquées*: MM. Husson, 143, rue Solferino; Mineur, place Sébastopol, 32; J. Lefebvre, ☉ I, r. de la Barre, 31bis; Darchez, ☉ I, r. Pierre-Martel, 11, et Jordan, r. Ban de Wedde, 19; — *Physique et chimie*: MM. Colardeau, ☉ A, r. Princesse, 44; Godfrin, ☉ A, r. Barthélemy Delespaul, 98; et Boissart, ☉ I, r. Durnerin, 11; — *Histoire naturelle*: M. Cottron, bd de la Liberté, 78; — *Philosophie*: M. Debon, ☉ I, bd. de la Liberté, 60; — *Histoire*: MM. Merchier, ☉ I, r. Charles-Quint, 7, et Thirion, ☉ I, r. Solferino, 300; — *Rhétorique*: MM. Berret, ☉ I, r. d'Artois, 122, et Prat, r. Inkermann, 9; — *Seconde*: MM. Cury, bd des Ecoles, 2, et Lafoscade, r. de Puébla, 6; — *Troisième*: MM. Froissart, ☉ I, r. de Wazemmes, 66, et Brun, r. Nationale, 105; — *Quatrième*: MM. Magnier, ☉ A, r. Brûle-Maison, 66, et Béquignon, 41, r. Gantois; — *Cinquième*: MM. Moreau, ☉ A, rue St-Firmin, 6, et

(*) Le Préfet ou le Sous-Préfet, le Maire et le Proviseur font de droit partie du bureau d'administration des lycées; le Préfet peut se faire représenter par un délégué. Le Recteur est président de droit du bureau d'administration de tous les lycées de son ressort académique.

Gasc-Desfossés, ☉ A, square Jussieu, 5. — *Sixième* : MM. Beccue, ☉ A, r. d'Antin, 5, et Chaumont, r. St-Firmin, 24; — *Septième* : MM. Buridant, ☉ I, r. Stappaert, 29; — *Huitième* : M. Dupret, ☉ A, r. de Paris, 13; — *Langue allemande* : MM. Rohmer, ☉ A, r. André, 27; Berthauld, ☉ A, pl. Cormontaigne, 3; Muller, ☉ I, r. Arnould-de-Vuef, 2, et Frœlich, ☉ I, r. Gambetta, 58; — *Langue anglaise* : MM. Carème, r. Nationale, 98, et Hirsch d'Aubyn, r. Caumartin, 11.

ENSEIGNEMENT MODERNE. — Professeurs. *Mathématiques* : MM. Du-bois, ☉ I, r. Roland, 59, et Darchez, ☉ I, r. Pierre-Martel, 11; — *Chimie, manipulations chimiques* : M. Boissart, ☉ I, r. Burnerin, 11; — *Histoire naturelle* : M. Cottron, bd de la Liberté, 78; — *Histoire et géographie* : M. Leroy, ☉ A, r. Faidherbe, 57, à La Madeleine; — *Littérature* : MM. Berget, place Jeanne-d'Arc, 2, et Jouvenet, 47, r. de Turenne; — *Dessin d'imitation* : MM. Sératzki, ☉ A, r. Colson, 7, et Stubbe, r. Gambetta, 79bis; — *Musique vocale* : M. Oscar Petit, ☉ I, r. Nationale, 122.

CLASSES PRIMAIRES — M. Swynghedauw, ☉ A, r. Gombert, 11; — *Classe enfantine* : Mlle Moniez, au Lycée.

Lycée de Douai.

Bureau d'administration. — MM. Bourgeois, O ✱, ☉ I, Procureur général près la Cour d'appel; Evrard, ☉ A; Dumont, ✱, Lavoix, conseillers municipaux; Boulanger, industriel.

Administration. — *Provisseur du Lycée* : M. Courcourt, ☉ A; *Censeur* : M. Lehr, ☉ A; *Aumônier* : M. l'abbé Duquesnoy; *Econome* : M. Sainty, ☉ A; *Commis d'économat* : M. Macart; *Médecins* : MM. les docteurs Sockeel, ☉ A, et Desmoulin.

ENSEIGNEMENT CLASSIQUE. — Professeurs. *Mathématiques spéciales* : M. Leconte; — *Mathématiques pures et appliquées* : MM. Fouyé (St-Cyr), Dumont; — *Physique* : MM. Cadot, ☉ A, et Lefebvre; *Philosophie* : M. Ephraïm; — *Histoire* : MM. Vergniol et Lefrancq; — *Rhétorique* : M. Amiot; — *Seconde* : M. Potez, ☉ A; — *Troisième* : M. Dubrulle, ☉ A; — *Quatrième* : M. Aucher, ☉ A; — *Cinquième* : M. Rollin; — *Sixième* : M. Liber, ☉ A; — *Septième* : M. Leleu, ☉ I; — *Huitième* : M. Souillart; — *Langue anglaise* : MM. Laurent, ☉ A, et de Lauwereyns, ☉ I; — *Langue allemande* : MM. Gromaire, Limbour, ☉ A, et Montailleur.

ENSEIGNEMENT MODERNE. — Professeurs. *Sciences mathématiques* : MM. Dumont et Lebrun; — *Sciences physiques et naturelles* : MM. Lirandelle, ☉ I, et Lefebvre; — *Histoire et géographie* : MM. Boblin, Vergniol, Lefrancq et Paquier, ☉ A; — *Morale, littérature et grammaire* : MM. Ephraïm, Boblin et Paquier, ☉ A; — *Comptabilité* : M. Riémoin; — *Législation* : M. Boblin; — *Dessin d'imitation* : MM. de Sylva, Legrand, ☉ A; *Travaux graphiques* : M. Gosselin, ☉ A; — *Lavis* : M. Dumont; — *Musique vocale* : M. Detrain, ☉ A; — *Gymnastique* : M. Demaire.

Répétiteurs. — MM. Massy, ☉ A, Lebeau, Wargny, Dehaut,

Lecomte, Dewailly, Rossignol, Guilbert, Obry, Jousserandot, Sacleux, Devin.

CLASSES PRIMAIRES. — M. Lenglet; — *Classe enfantine*: Mlle Regnaud, A.

Lycée de Valenciennes.

Bureau d'administration. — MM. Doutriaux, I, Avocat, Docteur en droit, Conseiller municipal; Debaralle, I, Conseiller municipal, Conseiller d'arrondissement; Sabès, I, Président du Tribunal civil; Lefebvre, Ingénieur des Ponts et Chaussées, Lebacqz.

Administration. — *Proviseur du Lycée*: M. Sirguy, I; *Censeur des études*: M. Juneaux, A; *Aumônier*: M. l'abbé Parsy; *Econome*: M. Durnes, A; *Commis d'économat*: M. Cloche.

ENSEIGNEMENT CLASSIQUE. — Professeurs. *Mathématiques*: MM. Stordeur, A et Soudée; — *Physique*: MM. Delage, A, et Jambard; — *Philosophie*: M. Dimier; — *Histoire et Géographie*: MM. Gaud, I, et Malotet; — *Rhétorique*: M. Garnier; — *Seconde*: M. Vilain; — *Troisième*: M. Vandaele; — *Quatrième*: M. Godbout, A; — *Cinquième*: M. Bernard, A; — *Sixième*: M. Hersent, I; — *Septième*: M. Buridant, A; — *Huitième*: M. Darras, A; — *Langue anglaise*: MM. Lemaire, A, et Fitz-Patrick, A; — *Langue allemande*: MM. Musy, Père et Novel.

ENSEIGNEMENT MODERNE. — Professeurs: *Philosophie et Morale*: M. Dimier; — *Mathématiques et Comptabilité*: MM. Soudée et Mascart, A; — *Physique*: MM. Delage, A, et Jambard; — *Histoire naturelle*: MM. Delage, A, et Jambard; — *Littérature française*: M. Garnier, Vilain, Vandaele, Bernard, A, et Godbout, A; — *Histoire et Géographie*: MM. Gaud, I, Malotet et Simonet, A; — *Français et Ecriture*: M. Simonet, A; — *Législation*: M. Saint-Quentin, A; — *Dessin d'imitation*: M. Daigniez; — *Dessin graphique*: M. Mascart, A; — *Musique vocale*: M. Datte; — *Gymnastique*: M. Sariotte; — *Agriculture*: M. Ducloux.

CLASSE PRIMAIRE. — M. Antoine; — *Classe enfantine*: M^{lle} Méjécaze.

Lycée de Tourcoing.

Bureau d'administration. — MM. le Docteur Emile Cadeau; Glo-rioux, A, Négociant, Conseiller municipal; Allart, I; Masure-Six, I, Conseiller général, Adjoint au maire; J. Lehoucq, Négociant; Muller, A, Négociant, Conseiller municipal.

Administration. — *Proviseur du lycée*: M. R. Salé, A; *Surveillant général, faisant fonctions de censeur*: M. Labbé, A; *Aumônier*: M. l'abbé Cochez; *Ministre protestant*: M. Gounelle; *Ministre israélite*: M. Cahen, I, Grand Rabbin; *Econome*: M. Bugniard, A; *Commis d'économat*: M. Chantret.

ENSEIGNEMENT. — Professeurs. *Mathématiques et comptabilité*: MM. Regnault, A, Ollier et Vaucheret; — *Sciences physiques et naturelles*: MM. J. Dubois, A, et Piat; — *Philosophie*: M. Henriquet; — *Histoire et Géographie*: M. Six; — *Langue française*: MM. Vey

et Ribéry; — *Législation et Droit* : M. Henriquet; — *Langue anglaise* : M. Beltette; — *Langue allemande* : MM. Labaere, \odot I, et Robert Dumas; — *Rhétorique* : M. Harter; — *Seconde et Troisième* : M. Pichon; — *Quatrième et Cinquième* : M. Raison; — *Sixième* : M. Marchand; — *Septième* : M. Meut; — *Huitième* : M. Dubois, \odot A; — *Préparateur de physique* : M. Piat; — *Travaux graphiques et Dessin d'imitation* : M. Fournet; — *Musique vocale* : M. Bailly; — *Écriture* : M. Bernard; — *Gymnastique* : M. Delannoy, \odot A; — *Chef d'ateliers* : M. Dhal.
CLASSE PRIMAIRE. — M. Bernard; — *Classe enfantine* : M^{me} Bernard.

Collège communal d'Armentières.

Bureau d'administration. — MM. le Maire; le Principal; Rémant, \odot I; V. Décaudain; Rodolphe Lourme et Louis Thilleur, Conseillers municipaux.

Administration : MM. Bailliez, \odot I, Principal; Ringot, Surveillant-général; Fontaine, Économe; les abbés Derémaux et d'Hondt, Aumôniers.

ENSEIGNEMENT CLASSIQUE. — Professeurs. *Mathématiques* : 1^{re} chaire, M. Pecqueur, \odot A; 2^e chaire, M. Duploux, \odot A; — *Physique, Chimie, Histoire naturelle* : MM. Conem, \odot A et Vauthier; — *Philosophie* : M. Baheux; Suppléant : M. Cahour; — *Rhétorique* : M. Ribet; — *Histoire* : M. Séverin; — *Allemand* : M. Veranneman; — *Anglais* : M. de Lauwereyns de Rosendaele, \odot A; Suppléant : M. Gillon; — *Seconde* : M. Pitolet; — *Troisième* : M. Dodancourt; — *Quatrième* : M. Guérin; — *Cinquième* : M. Fonte; — *Sixième* : M. Demoulin, \odot I; — *Septième* : M. Meurant; — *Huitième* : M. Pinon, \odot A; — *Dessin linéaire* : M. Pecqueur, \odot A; — *Dessin d'imitation* : M. Delattre; — *Gymnastique* : M. Lis; — *Éscrime* : M. Dhilly; — *Musique vocale et Harmonie* : M. Knorr.

ENSEIGNEMENT MODERNE. — Professeurs. *Division supérieure* : M. Hermand. — *Division de grammaire* : M. Delaporte, \odot A.

Répétiteurs. — MM. Piquet, Soyez, Le Treust, Contou, Freyche, Bartier.

CLASSES PRIMAIRES. — MM. Ringot et Fontaine; — *Classe enfantine* : Mme Moreau-Buisine.

Collège communal d'Avesnes (en régie).

Bureau d'administration : MM. le Sous-Préfet, le Maire, le Principal, Lequime, \odot , Raux, \odot A, le docteur Girard, Herbecq.

Administration : MM. Charbonniez, \odot I, principal; — Levacq, économe; — N., surveillant général.

ENSEIGNEMENT CLASSIQUE. — Professeurs. *Mathématiques* : M. Baudet, \odot A; — *Physique* : M. Génin, \odot A; — *Histoire* : M. G. Michel; — *Allemand* : M. Carbonnier; — *Anglais* : M. Fieu; — *Charge de conférences de philosophie* : M. Desmons, \odot A; — *Rhétorique* : M. Desmons, \odot A; — *Seconde et Troisième* : M. Cléry; — *Quatrième et Cinquième* : M. Haignerelle; — *Sixième* : M. Cagnon; —

Septième et Huitième : M. Dubois ; — *Dessin* : M. Baudet, ☉ A ; — *Gymnastique* : M. Waroquier.

ENSEIGNEMENT MODERNE. — Professeurs : MM. Baudet, ☉ A, G. Michel, Génin, ☉ A, Carbonnier, Desmons, ☉ A, Vandembroucq, Cléry, ☉, Haignerelle, Leclercq, Cagnon, Fieux.

CLASSE PRIMAIRE. — M. Tricot ; — *Agriculture* : M. Lecomte.

Collège communal de Cambrai.

Bureau d'administration : MM. le Sous-Préfet ; le Maire ; le Principal ; Dutemple père, ✱, ☉ I, avocat ; Lecat, ☉ A, avocat, Conseillers municipaux, Ronnelle, ☉ A, architecte, Conseiller général ; Fliniaux, avocat.

Administration : MM. Sauvage, ☉ I, *Principal* ; — Bricout, *Surveillant général* ; — M. l'abbé Wiart, *Aumônier catholique* ; — M. Raymond, *Aumônier protestant* ; — M. le D^r Timal, ☉ A, *Médecin* ; — M. Dupas, *Econome*.

ENSEIGNEMENT CLASSIQUE. — Professeurs. *Mathématiques* : MM. Laurens, ☉ A (1^{re} chaire) ; et Herlemont (2^e chaire) ; — *Physique, chimie et histoire naturelle* : M. Devin ; — *Philosophie* : M. Rousseaux ; — *Rhétorique* : M. Georgin, ☉ A ; — *Histoire et Géographie* : M. Gendrop ; — *Allemand* : MM. Debraïne (1^{re} chaire) ; et Dassonville (2^e chaire) ; — *Anglais* : M. Graffard ; — *Seconde* : M. Chantraine ; — *Troisième* : M. Le Palud, ☉ A ; — *Quatrième* : M. Lemaire, ☉ A ; — *Cinquième* : M. Payen ; — *Sixième* : M. Massis, ☉ A ; — *Septième* : M. Raison, ☉ A ; — *Huitième* : M. Cagnard.

ENSEIGNEMENT MODERNE. — Professeurs. *Morale et Littérature* : MM. Rousseaux et Laplace ; — *Histoire et Géographie* : M. Gendrop ; — *Sciences mathématiques* : MM. Laurens, ☉ A, et Herlemont ; — *Sciences physiques et naturelles* : MM. Carion et Devin ; — *Français, calligraphie et écriture* : MM. Cantrel et Rollin ; — *Solfège* : M. Mascret ; — *Dessin géométrique et dessin d'imitation* : MM. Nicq et Guillemain.

CLASSES PRIMAIRES ET ENFANTINE. — MM. Cotreaux, Picard et M^{me} Cotreau.

Collège communal de Cassel.

Bureau d'Administration : MM. le Maire ; le Principal ; Marant, adjoint au Maire ; Lambert, Conseiller municipal ; Decousser, Receveur municipal ; Ch. Beudaert, négociant.

Administration : M. Faÿ, ☉ A, *Principal* ; — M. l'abbé Dassonneville, *Aumônier*.

ENSEIGNEMENT. — Professeurs : *Sciences* : M. Willox, ☉ A ; — *Lettres* : M. Gout ; — *Lettres et Allemand* : M. Boucher ; — *Grammaire* : M. Faÿ, ☉ A ; — *Anglais* : M. Vermeulen ; — *Répétiteurs* : MM. Lesieur, N. . . . ; — *Dessin* : M. Cogniart ; — *Travail manuel* : M. Meneboode ; — *Musique* : M. Decroix.

CLASSE PRIMAIRE : M. Forceville.

Collège communal du Cateau.

Bureau d'administration : MM. le Maire, le Principal, Bauduin et Desse-Pavot, adjoints au Maire ; E. Seydoux*, conseiller municipal, manufacturier, et Scalabrino, industriel.

Administration : M. Barlet, A, Principal.

ENSEIGNEMENT. — Professeurs : *Grammaire* : M. Durand, A ; — *Mathématiques* : M. Soumier, A ; — *Physique* : M. Watteau, A ; — *Enseignement moderne* : MM. Barlet, A, et Boigey ; — *Septième et Huitième* : M. Dehove ; — *Anglais et Allemand* : M. Lecigne ; — *Dessin* : M. Cambrai ; — *Musique* : M. Van Eeckhoven, A ; — *Gymnastique* : M. Rousseaux.

CLASSE PRIMAIRE. — M. Bourdon. — *Classe enfantine* : M^{lle} Wiscart.

Collège communal de Condé-sur-l'Escaut.

Bureau d'administration : MM. le Maire ; le Principal ; Martel, propriétaire ; Ch. Fally, industriel ; Deblaton, conseiller municipal ; Estyle, conseiller municipal.

Administration : M. Galampoix, A, Principal.

ENSEIGNEMENT. — Professeurs : *Physique, Chimie et Sciences naturelles* : M. Clouez ; — *Mathématiques* : M. Richard ; — *Histoire et Géographie* : M. Martin ; — *Latinité* : M. Arnould ; — *Littérature* (Enseignement moderne) : M. Galampoix, A ; — *Allemand* : M. Colson ; — *Anglais* : M. Binet ; — *Septième et Huitième* : M. Monory ; — *Dessin d'imitation et Dessin graphique* : M. Jacob ; — *Cours municipal de dessin industriel pour adultes* : M. Jacob ; — *Agriculture* : M. Ducloux ; — *Gymnastique* : M. Bonnet ; — *Musique vocale et Musique instrumentale* : M. Lucien Provensal. — *Surveillants* : MM. Colson e Vioix.

CLASSE PRIMAIRE. — M. Père.

Collège communal de Dunkerque.

Bureau d'administration : MM. le Sous-Préfet ; le Maire, le Principal ; Terquem*, I ; Pelletreau*, I ; Herpreck ; Deck.

Administration : MM. Jules Lefebvre, I, Principal ; — Boignard, A, *Surveillant général* ; — Demarécaux, *Aumônier catholique* ; — Gounelle, *Aumônier protestant*.

ENSEIGNEMENT. — Professeurs : *Mathématiques* : MM. Schmitt, A, Noclercq, A, et Cagnard, A ; — *Physique* : MM. Bouchon, I, et Fesquet ; — *Histoire* : M. Kremp ; — *Philosophie* : M. Vigouroux ; — *Rhétorique* : M. Rolland ; — *Seconde* : M. Caullery ; — *Troisième* : M. Brunet, A ; — *Anglais* : MM. Bricout et Ledéser ; — *Allemand* : M. L. Simon ; — *Littérature française* : MM. Bonnaire, A, et Théry, A ; — *Dessin d'imitation* : M. Cogniart ; — *Quatrième* : M. Lebrun ; — *Cinquième* : M. Dubus, A ; — *Sixième* : M. Marec, A ; — *Septième* : M. Dubois ; — *Huitième* : M. Tirmont ; — *Gymnastique* : M. Debruyne.

Répétiteurs : MM. Amboise, Simon, Lenfant, Lacomblez, Cloez.

CLASSES PRIMAIRES : MM. Spéder et Dumez. — *Classe enfantine* : M^{me} Loridan et Mlle Labat.

Collège communal de Maubeuge.

Bureau d'administration : MM. le Maire ; le Principal ; Neullies, \odot A, Adjoint au Maire ; Docteur Monier, conseiller municipal, Dubois, \odot A, ingénieur civil, conseiller municipal ; Michaux, \odot A, Pharmacien.

Administration : MM. Prancher, \odot I, *Principal* ; Faillon, *Surveillant général* ; l'abbé Wauquier, *Aumônier*.

ENSEIGNEMENT CLASSIQUE. — Professeurs. *Mathématiques* : M. Mariage ; — *Physique* : M. Nimier ; — *Philosophie, Rhétorique et Seconde* : M. Féron ; — *Histoire* : M. Maréc ; — *Troisième et Quatrième* : M. Dufour ; — *Cinquième et Sixième* : M. Lefebvre, \odot A ; — *Septième et Huitième* : M. Louchez ; — *Allemand* : M. Leclercq. — *Anglais* : M. Benassis ; — *Dessin* : M. Laurain, \odot A.

ENSEIGNEMENT MODERNE. — Professeurs. *Sciences* : MM. Mariage, Nimier, et Levaux, \odot A ; — *Lettres* : MM. Féron, Dufour, Chopin, \odot A, Lefebvre, \odot A, et Maréc ; — *Langues vivantes* : MM. Leclercq et Benassis ; — *Dessin* : M. Laurain, \odot A.

CLASSE PRIMAIRE : M. Bataille.

TRAVAIL MANUEL. — *Ajustage* : M. Claveaux ; *Menuiserie* : M. Laurain, \odot A.

Collège communal du Quesnoy.

Bureau d'Administration : MM. le Maire ; le Principal ; Despaigne, \odot A ; D^r Déchy ; Pintiau, \otimes , inspecteur-adjoint des forêts ; Douay, Juge de Paix.

Administration : M. Herlemont, \odot A, *Principal* ; M. l'abbé Dubar, *Aumônier* ; M. Meunier, \odot A, *Surveillant général*.

ENSEIGNEMENT CLASSIQUE. — Professeurs. *Mathématiques* : M. Meunier, \odot A ; — *Physique* : M. Trouillet ; — *Histoire* : M. Gazin ; — *Anglais* : M. Véron ; — *Allemand* : M. Cagniard ; — *Philosophie, Rhétorique et Seconde* : M. Laude, \odot A ; — *Troisième et Quatrième* : M. Herlemont, \odot A ; — *Cinquième et Sixième* : M. Lays, \odot I ; — *Septième et Huitième* : M. Martin, \odot A ; — *Dessin*, M. Mousry ; — *Gymnastique* : M. Farbu.

ENSEIGNEMENT MODERNE. — Professeurs. *1^{re} et 2^e moderne* : MM. Meunier, \odot A, Laude, \odot A, Trouillet, Gazin, Véron et Cagniard, — *3^e moderne* MM. Meunier, \odot A, Laude, \odot A, Trouillet, Gazin, Véron et Cagniard. — *4^e moderne* : MM. Gazin, Lejeune, Lesne, \odot A, Véron et Cagniard. — *5^e moderne* : MM. Lesne, \odot A, Lejeune, Véron, et Cagniard. — *6^e moderne* : MM. Lesne, \odot A, Cagniard, Véron et Lejeune.

CLASSE PRIMAIRE : MM. Cagniard et Brunaux.

Collège communal de Saint-Amand.

Bureau d'administration : MM. le Maire, le Principal, Ed. Raviart, \odot A, Plateau, Docteur Gardillon, Émile Davaine, \otimes , \otimes .

Administration : M. Millot, ☉ I, *Principal*.

ENSEIGNEMENT. — Professeurs. *Philosophie-Histoire* : M. Millot; — *Répétiteur chargé de cours de Mathématiques* : M. Gambier; — *Physique, Chimie, Comptabilité, Sciences naturelles* : M. Croix, ☉ A : — *Enseignement moderne, Lettres et Histoire* : M. Mouraux; — *Latinité* : M. Audic; — *Anglais* : M. Simon; — *Dessin* : M. Delcourt; — *Gymnastique* : M. Mennessiez; — *Répétiteur chargé de classes de grammaire* : M. Billet; — *Répétiteur chargé de l'Allemand* : M. Reibel; — *Maitre répétiteur* : M. Vanier.

CLASSE PRIMAIRE : M. Dupont. — *Classe enfantine* : Mlle Hugoo.

COLLÈGES DE JEUNES FILLES.

Collège Fénelon, à Lille.

Bureau d'Administration. — MM. le Maire de Lille; Delesalle, adjoint au Maire, r. des Chats-Bo-sus, 18; Verly, *, conseiller municipal, r. Solférino, 7; Geiger, r. d'Artois, 128; Damien, *, ☉ I, ☉, r. Brûle-Maison, 74; M^{mes} Werquin, r. des Fossés, 8, et Merchier, 7, r. Charles-Quint.

Administration. — *Directrice* : Mlle Lempereur, ☉ I, agrégée des lettres, r. de l'Hôpital-Militaire, 33; *Econome* : M^{lle} Rosier, r. de l'Hôpital-Militaire, 31; *Surveillance* : Mlles Debèhaigne; Dépommier; Lenfant, Geley.

ENSEIGNEMENT. — Professeurs. *Lettres* : Mlle Gaudier, ☉ A, agrégée, r. Bourignon, 21; Mlle Bourgoignon, agrégée, r. Ratisbonne, 36; Mlle Flamant, ☉ A, r. André, 37; — *Sciences* : M^{les} Matton, r. Jean-Bart, 36; Girode ☉ A, r. André, 24; — *Langues vivantes (anglais)* : M^{lle} Abrey, ☉ A, r. de l'Hôpital-Militaire, 33; (*allemand*). M^{lle} Lamorette, ☉ A, r. André, 25. — *Dessin* : M^{me} Darchez, r. Pierre-Martel, 11; — *Histoire de l'Art* : M. Benoit, professeur à la Faculté des Lettres; *Travaux à l'aiguille* : M^{me} Pochez, r. Ratisbonne, 13; — *Chant* : Mlle Desrousseaux, r. Jacquemars-Giélée, 48; — *Gymnastique* : Mme Alvin, r. Solférino, 149.

CLASSES PRIMAIRES ANNEXÉES AU COLLÈGE. — *Directrices* : *Ecole Florian* : M^{me} Swynghedauw, ☉ A, r. Gombert, 11; — *Ecole Legouvé* : M^{lle} Vaille, ☉ A, r. des Tours, 14; — *Ecole Sévigné* : M^{me} Dèplechin, r. du Marché, 58^{bis}.

Collège d'Armentières.

Bureau d'Administration. — MM. le Maire, Lourme, Thilleur, Rémant, ☉ I, Pilette, M^{mes} Duhot, Lutun.

Administration. — *Directrice* : M^{me} Badard, ☉ I; *Aumônier* : M. Denecker; *Mattresses surveillantes* : Mlles Vochelle, Sombret.

ENSEIGNEMENT. — Professeurs. *Sciences* : M^{mes} Badard, ☉ I, et Rosier; — *Lettres* : M^{les} Hache, Nœuvéglise et Sabatier; — *Anglais* : M^{me} Jacob; — *Dessin* : M^{lle} Wyns; — *Musique* : M^{me} Maertens; — *Coupe de vêtements* : Mlle Rosier; — *Gymnastique* : M^{lle} Lazare.

CLASSES PRIMAIRES. — M^{les} M. Lefebvre et P. Lefebvre.

Collège Fénelon, à Cambrai.

Bureau d'Administration. — MM. le Sous-Préfet, le Maire, Lecat ☉ A,

Vaillant-Pruvot, Delannoy, ☉ I, A. Cornaille, ✱ ; M^{mes} Dollé-Mus-sault, Moreau.

Administration. — *Directrice* : M^{me} Laplace, ☉ A ; *Surveillance d'externat* : M^{lles} Derome, Fosse, Hidier et Mahieu ; — *Surveillance de l'internat* : M^{lle} Téron ; — *Economat* : M^{lle} Derome.

ENSEIGNEMENT. — Professeurs. *Lettres* : M^{lles} Juillet, France et Schneider ; — *sciences* : M^{lles} Busque et Thibaut ; — *anglais* : M^{lle} Perrillat ; — *dessin* : M^{me} Nicq, — *gymnastique* : M^{lle} Béreaux ; — *musique* : M^{lle} Regnault ; — *coupe et assemblage* : M^{lle} Hidier ; — *travaux à l'aiguille* : M^{lle} Marquay ; — *allemand* : M. Dassonville.

CLASSES PRIMAIRES. — M^{lles} Hurier, Thibaut, Décamps et Des-singuez. — *Ecole maternelle* : M^{me} Picard.

Collège de Valenciennes.

Bureau d'Administration. — MM. le Sous-Préfet, le Maire, Debaralle, ✱, ☉ I, Lemaître, Sabès, ☉ I, Poule, M^{mes} Sautteau, St-Quentin, la Directrice.

Administration. — *Directrice* : M^{lle} Martin ☉ A. — *Mattresses surveillantes d'externat* : M^{lles} Blanchart et Leduc. — *Mattresses surveil-lantes d'internat* : M^{elles} J. Tulou, G. Tulou et Vanpoperinghe.

ENSEIGNEMENT. — Professeurs : *Morale* : M^{me} la Directrice ; — *Lettres*, M^{elles} Poette, Saladin ; — *Sciences*, M^{elle} Regard ; — *Anglais*, M^{elle} Sutton ; — *Allemand*, M^{elle} Lefrancq ; — *Dessin*, M^{elle} Vanmoé ; — *Couture*, M^{elle} Blanchart ; — *Chant*, M^{elle} Coulon ; — *Gymnastique*, M^{elle} Vanpoperinghe.

CLASSES PRIMAIRES. — M^{mes} Willard et Chapuzet.

COURS SECONDAIRES DE JEUNES FILLES.

Douai.

Administration. — *Directrice* : M^{me} Bouillon.

ENSEIGNEMENT. — Professeurs : *Morale*, M. Ephraïm ; — *Lettres*, MM. Liber et Rollin ; — *Histoire et géographie*, MM. Vergniol et Lefrancq ; — *Mathématiques*, MM. Dumont et Fouyé ; — *Physique*, M. Lirondelle, ☉ I ; — *Histoire et géographie*, M. Boblin ; — *Histoire naturelle*, M. Leleu, ☉ I ; — *Anglais*, M. de Lauwereyns, ☉ I ; — *Dessin*, M. Legrand, ☉ A ; — *Chant*, M^{lle} Gantelme.

CLASSE PRIMAIRE. — M^{lle} Péro.

Tourcoing.

Administration. — *Directrice* : M^{me} Walter.

ENSEIGNEMENT. — Professeurs : *Lettres*, M^{elle} Pollet ; — *Anglais*, M^{elle} Juhel ; — *Sciences*, M^{elle} Dubois ; — *Musique*, M^{elle} Remy.

CLASSE PRIMAIRE. — M^{elle} Pruvot.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Directeur départemental de l'Enseignement primaire du Nord :
M. Bonnaric, \odot A.

Inspecteurs de l'Enseignement primaire.

MM. L'Hôte, \odot I, pour l'arrondissement de Dunkerque; Druaux, \odot I, pour l'arrondissement d'Hazebrouck; Minet, \odot I, r. de Lens, 37, pour l'arrondissement de Lille, 1^{re} circonscription; Cuir, \odot I, r. du Faubourg-de-Roubaix, 131, pour la 2^e circonscription; Bourbon, \odot I, pour la circonscription de Roubaix; Chevallier, \odot I, pour la circonscription de Cambrai; Villain, \odot I, pour la circonscription d'Avesnes; Boutrois, \odot I, pour l'arrondissement de Douai; Bertrand, \odot A, \mathfrak{S} , pour l'arrondissement de Valenciennes; Hanne-douche, \odot I, \mathfrak{S} , pour la circonscription du Quesnoy.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Aux termes de l'art. 44 de la loi du 30 octobre 1886, il est institué dans chaque département un Conseil de l'Enseignement primaire composé ainsi qu'il suit :

Le Préfet, *Président*; l'Inspecteur d'Académie, *Vice Président*; quatre Conseillers généraux; le Directeur de l'École normale d'instituteurs et la Directrice de l'École normale d'institutrices; deux Inspecteurs de l'enseignement primaire; deux Instituteurs et deux Institutrices.

Les Conseillers généraux élus par le Conseil général sont : MM. Sculfort, \odot \mathfrak{S} , \odot A, à Maubeuge; Jules Sirot, \odot A, à St Amand; Tribourdaux, \mathfrak{S} , r. Guillaume Werniers, 81, à Lille; Delcroix, à Quiévy.

Les deux inspecteurs désignés par le Ministre sont : MM. Minet, \odot I, et Druaux, \odot I.

Les deux Instituteurs élus par les Instituteurs publics sont : MM. Caudrelier, \odot A, Directeur d'école à Lille, r. de la Phaleque, et Gautier, directeur d'école, à Roubaix, rue des Arts.

Les deux Institutrices élues par les Institutrices publiques sont : M^{lle} Dugardin, Directrice d'école primaire supérieure à Lille, et M^{lle} Druésne, \odot A, Directrice de l'École, à Louvroil.

Sont élus par leurs collègues respectifs comme adjoints au Conseil départemental de l'Enseignement primaire pour les affaires contentieuses et disciplinaires intéressant les membres de l'enseignement privé, laïque et congréganiste :

MM. Couchouron, Instituteur privé laïque à Lille, r. du Long-Pot, et Nédoncelle, frère Séléze, instituteur privé congréganiste, à Haulbourdin.

DÉLÉGATIONS CANTONALES POUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

Inspection primaire d'Avesnes.

CANTON D'AVESNES-NORD.

MM. Briatte, adjoint au maire d'Avesnes. Dubois, conseiller général à Avesnes. Gardin, docteur en médecine à Avesnes. Girard, docteur en médecine à Avesnes. Marquis, maire d'Avesnes. Manesse, Georges, avocat à Avesnes. Pasqual, député, adjoint au maire d'Avesnes. Raux, sec^{re} général de la Société d'agriculture d'Avesnes.

CANTON D'AVESNES-SUD.

MM. Caplain, notaire à Avesnes. Contesse, Eugène, cultivateur à Larouillies. Contesse, Achille, conseiller d'arrondissement à Etrœungt. Cromback, conseiller d'arrondissement à Avesnelles. Leroy, maire de Sains-du-Nord. Obled, ancien maire d'Etrœungt.

CANTON DE BERLAIMONT.

MM. Banteignies, conseiller d'arrondissement à Berlaimont. Carpentier, maire d'Aulnoye. Eliez, député, conseiller général et maire de Berlaimont. Fontaine, maire de Leval. Lucq, maire de Pont-sur-Sambre. Mary, maire d'Aymeries. Massot, adjoint au maire de Berlaimont.

CANTON DE MAUBEUGE.

MM. Culot, doct. en médecine à Maubeuge. De Cagny, publiciste, à Maubeuge. Dubois, Léon, ingén. civil à Maubeuge. Duclert, notaire à Maubeuge. Fontaine-Willot, adjoint au maire de Maubeuge. Gobled, industriel à Colletet. Herbecq, Ernest, ancien député à Maubeuge. Neuillès, adjoint au maire de Maubeuge. Petit, ancien instituteur à Gognies-Chaussée. Pigé fils, ingénieur civil à Hautmont. Riche, docteur en médecine à Jeumont. Robert, Ernest, adjoint au maire de Ferrière-la-Grande. Sculfort, président du conseil général, à Maubeuge. Walrand, maire de Maubeuge.

CANTON DE SOLRE-LE-CHATEAU.

MM. Deltour, conseiller d'arrond., à Cousolre. Descamps, adjoint au maire de Cousolre. Goulard, cons^{er} général, à Soire-le-Château. Legrand, Célestin, industriel à Solre-le-Château. Lhomme, Jules, maire de Liessies. Lion, ancien maire de Solre-le-Château. Petit, maire d'Aibes. Villers, maire à Solre-Château. Sévin, greffier de la justice de paix, à Solre-le-Château.

CANTON DE TRÉLON.

MM. Bastien, ancien maire d'Ohain. Delval, maire de Fourmies. Goury, ancien maire de Fourmies. Lemaire, notaire à Trélon. Motte, conseiller d'arrondiss. à Trélon. Mulat, conseiller général, à Fourmies. Poulet, ancien maire de Wignehies. Ringuel, docteur en médec. à Trélon.

Inspection primaire du Quesnoy.

CANTON DE BAVAI.

MM. Darche, conseiller général à Bavai. Delannoy, négociant à Bavai. Delmotte, cons. municipal à Bavai. Derkenne, conseiller d'arrondiss., à Feignies. Derkenne, maire de La Longueville. Germe, notaire à Bavai. Hennet de Courtefroy, maire de Bavai. Levent, maire de Louvignies. Richard, ancien notaire à Bavai. Sénéchal, maire de Bermeries. Derome Gustave, industriel à Bavai.

CANTON DE LANDRECIES.

MM. Bourdon, docteur en médecine à Bousies. Deloffre, maire de Landrecies. Demoulin, docteur en médecine à Landrecies. Delsart, agriculteur et brass^{er} à Croix. Déruez, brasseur à Landrecies. Leblond, cons. d'arrond., à Fontaine-au-Bois. Volpelière, prop. à Landrecies.

CANTON DU QUESNOY-EST.

MM. Boulangé, conseiller général, à Salesches. Camaret, maire, avocat à Ruesnes. Cantineau, maire d'Englefontaine. Déparis, conseiller d'arrond. à Louvignies. Gorisse, maire du Quesnoy. Rousseau, maire de Jolimetz. Verdavaine, maire de Vendegies-au-Bois.

CANTON DU QUESNOY-OUEST.

MM. Carlier-Rousseau, conseiller gén., à Villers-Pol. Dehove, cons. d'arr., à Preux-au-Sart. Derôme, instituteur en retraite, adjoint au maire de Gomme-gnies. Derôme, docteur en médecine, à Gomme-gnies. Dervillers, brasseur et cultivateur à Sepmeries. Douay, juge de paix à Ghissignies. Fosse, docteur en médecine à Orsival. Quinchon, agriculteur, adjoint au maire de Wargnies-le-Petit.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

Inspection primaire du Quesnoy.

CANTON DU CATEAU.

MM. Basquin, Alfred, licencié en droit au Cateau. Basquin, Jules, conseiller d'arr. à Catillon. Cardon, cons. d'arr., maire de St-Python. Carpentier, ancien député à Pommereuil. Cloez, docteur en médecine au Cateau. Denise, agricult. à Cambrai. Largillière, cultivateur, maire à la Groise. Martinet, conseiller général, maire du Cateau. Rossigneux, doct. en méd. au Cateau. Seydoux, industriel au Cateau. Simons, ancien conseiller général au Cateau. Tison, docteur en médecine, à Neuville.

CANTON DE SOLESMES.

MM. Bourson, maire de Romeries. Cardon, agriculteur, conseiller d'arrondissement, maire à St-Python. Depreux, sénateur à Viesly. Lobry, propr. à Solesmes. Macarez, maire de Capelle. Macarez, maire d'Escarmain. Petit, cons. gén. à Solesmes. Richez, agricult. à Haussy. Vallez, maire de Briastre.

Inspection primaire de Cambrai.

CANTON DE CAMBRAI-EST.

MM. Allart, ancien brasseur à Cambrai. Bersez-Vérin, député, maire de Cambrai. Boisteaux, pharmacien à Cambrai. Brunel-Pamart, ancien maire de Cambrai. Camuset, fabricant de sucre à Escaudœuvres. Chappeau, Gaston, avocat à Cambrai. Cirier, avocat à Cambrai. Doise, avocat à Cambrai. Lecat, avocat, adjoint au maire de Cambrai. Lestoille, avoué à Cambrai. Loiset, cons. d'arr., à Iwuy. Ronnelle, cons. gén. à Cambrai. Timal, dr en méd. à Cambrai.

CANTON DE CAMBRAI-OUEST.

MM. Bernard, cons. général, maire d'Aubeneuil-au-Bac. Bertrand, Alfred, industriel à Proville. Copin, Nestor, prés. du tribunal de commerce à Cambrai. Cornaille, Georges, négociant à Cambrai. Debu, docteur en méd. à Cambrai. Ducornez, instituteur en retraite, à Bantigny. Garin, Edmond, adjoint au maire de Cambrai. Herbet, Henri, maire d'Haynecourt. Lallemand, architecte à Cambrai. Mussault, maire de Niergnies. Sauvage, principal du Collège, à Cambrai.

CANTON DE CARNIÈRES.

MM. Delcroix, cons. général à Quiévy. De Valicourt, maire de Séranvillers. Dubois, maire de Bethencourt. Fontaine, Arthur, notaire à Avesnes-lez-Aubert. Herlem, François, ancien notaire à Béthencourt. Jéronez, fabricant de sucre à Cattenières. Lefebvre, Fénelon, maire de Cattenières. Le Mahieu, Alphonse, conseiller d'arrondissement à Carnières. Lemaire, François, ancien maire, propriétaire à Beauvois. Michau, ancien député, à Beauvois. Prévot, maire de Bévillers. Wattremez, ancien maire de Beauvois.

CANTON DE CLARY.

MM. Bourlet, Henri, maire de Clary. Cardon, dr en méd. à Caudry. Colpin, Achille, indust. à Busigny. Dutemple, Gustave, notaire à Walincourt. Fontaine-Herbet, maire de Bertry. Fournier, vétérinaire, ancien adjoint au maire de Marez. Goffart, Humbert, docteur en médecine à Marez. Morcrette-Ledieu, député à Caudry. Sauvez, agricult., adjoint au maire de Clary. Sourmais, banquier à Caudry. Tamboise, conseiller d'arrondiss., maire de Montigny. Tilmant, industriel, ancien maire de Caudry.

CANTON DE MARCOING.

MM. Anselin, maire d'Honnecourt. Arsac, rec. de l'entr. à Marcoing. Cornaille, Alfred, ingénieur à Masnières. Delcroix, maire de Ribécourt. Desmoutier, Alex., cons. gén., maire de Crèvecœur. Delabre, conseiller d'arrondiss., maire de Rumilly. Gautier, conseiller municipal à Masnières. Gillot, agent voyer, à Mar-

coing. Hélot, fabr. de sucre à Noyelles-sur-l'Escaut. Lavallée, brasseur à Ribécourt. Le Roy-Dollez, agriculteur, adjoint au maire de Crèvecœur. Millet, Jules, industriel, ancien maire de Masnières. Pourpoint, agriculteur, ancien maire de Lesdain.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

Inspection primaire de Douai.

CANTON D'ARLEUX.

MM. Danglot, notaire à Arleux. Drocourt, conseil. d'arrond. à Arleux. Dujardin, ancien maire de Monchecourt. Dumont-Beauvois, agriculteur à Aubigny-au-Bac. Fournet, maire de Marcq-en-Ostrevent. Herbo, licencié en droit, agriculteur, à Arleux. Maillet, maire de Bugnicourt. Mironx, ancien maire de Cantin. Viltart, maire de Lécuse.

CANTON DE DOUAI-NORD.

MM. Béhague, Fulbert, cultivateur à Waziers. Bertin, maire de Douai. Caron, cultivateur à Lallaing. D'Hooghe, avocat à Douai. Dubois-Estabel, propriétaire à Douai. Gracy, ancien magistrat à Douai. Hugot, cultiv. à Frais-Marais. Pollet, docteur en médecine à Douai. Regnault, notaire à Douai. Renard, ancien maire de Sin-le-Noble. Wauthy, fondeur, membre de la ch. de comm., de Douai, à Sin-le-Noble.

CANTON DE DOUAI-OUEST.

MM. Boulanger-Hanotte, indust. à Douai. Boutique, propriétaire à Douai. Dumont, adjoint au maire de Douai. Dupire, fabricant de sucre à Douai. Eyraud, ingen. civil à Douai. Grammont, maire de Roost-Warendin. Groult, rentier à Douai. Hattu, avocat à Douai. Lavoix, avoué, conseiller municipal à Douai. Mannier, conseiller général à Raimbeaucourt. Mention, ancien député, cons. génér. à Douai. Nutly, président du cons. d'arrond. à Douai. Pasquet, industriel à Flers. Piquet, conseiller municipal à Douai.

CANTON DE DOUAI-SUD.

MM. Bajeux, instituteur honoraire à Ecaillon. Banet, prop. à Douai. Baude, doct. en méd. à Douai. Buisson, docteur en méd., à Auberchicourt. Cardon, cons. d'arr. à Douai. Couppe, cons. d'arr., à Férin. Debève, député, cons. gén., à Masny. Debruille, maire de Montigny. Hayez, ancien député, à Aniche. Hayez-Galand, propriétaire à Douai. Lefebvre, ancien maire d'Aniche. Sockeel, docteur en médecine à Douai.

CANTON DE MARCHIENNES.

MM. Brabant, maire de Fenain. Décloquement, maire de Riculay. Desfontaines, négociant à Marchiennes. Dubois, sénateur à Douai. Fourment, juge-de-peace à Somain. Lecouffe, adjoint au maire de Marchiennes. Maton, maire de Marchiennes. Morelle, ancien maire de Somain. Pennequin, cons. d'arrondissement et maire de Somain. Sprict, notaire à Marchiennes. Vanandrevell, maire de Pecquencourt.

CANTON D'ORCHIES.

MM. Deregnacourt, ancien maire de Coutiches. Desespringalle, adjoint au maire d'Orchies. Desmoutiers, ancien député à Faumont. Henno, conseiller municipal à Orchies. Herbo, conseiller d'arrondissement et maire d'Orchies. Lemaire, maire de Nomain. Masquelier, ancien maire d'Aix. Thierry, docteur en médecine, à Orchies.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Inspection primaire de Dunkerque.

CANTON DE BERGUES.

MM. Barbion, maire à Steene. Carpentier, conseiller d'arrondissement, adjoint au maire de Bergues. Claeys, sénateur, conseiller général et maire de Bergues. Dantu, industriel à Steene. Guilbert, propriétaire à Bergues. Stevenoot, agriculteur, ancien maire d'Armbouts-Cappel. Tanche, médecin à Armbouts-Cappel. Vancappel, maire de Crochte. Vermullen, docteur en médecine, adjoint au maire de Bergues.

CANTON DE BOURBOURG.

MM. Belle, brasseur à Bourbourg-Campagne. Duriez, cons. général, à Bourbourg-Campagne. Pilon, conseiller municipal à Bourbourg. Ryngaert, conseiller municipal à Bourbourg. Semette, Emile, négociant à Watten. Semette, Georges, capitaine des Sapeurs-Pompiers à Watten. Vandenbroucque, Victor, maire de Bourbourg.

CANTON DE DUNKERQUE-EST.

MM. Clère, ancien maire de Coudekerque-Branche. Debacker, Lucien, courtier maritime à Dunkerque. Detraux, ancien conseiller municipal à Dunkerque. Duriau, Gustave, docteur en médecine à Dunkerque. Duriau, Charles, courtier maritime à Dunkerque. Guillain, député, ancien ministre des colonies. Geeraert, doct. en méd., maire de Malo-les-Bains. Hutter, ing. civ. à Malo-les-Bains. Lebecque, conseiller d'arrondiss., maire de Tétéghem. Lefebvre Henri, administr. du Bureau de Bienfais. à Dunkerque. Rycckelynck, médec., à Rosendaël. Terquem, ancien adjoint au maire de Dunkerque.

CANTON DE DUNKERQUE-OUEST.

MM. Dutoit, négociant à Dunkerque. Lefebvre, principal du collège de Dunkerque. Olivier, juge-de-peace à Dunkerque. Petyt, conseiller général à Dunkerque. Quiquet, inspecteur primaire honoraire à Dunkerque. Terquem Henri, avocat à Dunkerque. Trystram, sénateur, à Dunkerque. Vancauwenberghe, cons. d'arrondiss., maire de St-Pol-sur-Mer. Vaneste, ancien pharmacien à Dunkerque.

CANTON DE GRAVELINES.

MM. Bury, maire de Loon-Plage. Demarle-Fétel, conseiller général, 283, rue Nationale à Lille. Fétel, ancien maire de Loon-Plage. Leurette, ancien adjoint au maire de Gravelines. Matringhem, ancien adjoint au maire de Loon-Plage. Merlin, nég. à Gravelines. Sombret, docteur en médecine à Gravelines.

CANTON D'HONDSCHOOTE.

MM. Demeersseman, négociant à Hondschoote. Outters, conseiller général, maire d'Hondschoote. Pauwels, ancien adjoint au maire d'Hondschoote. Thuliez, notaire à Hondschoote.

CANTON DE WORMHOUT.

MM. Bécuwe, ancien adjoint au maire de Wormhout. behaëne fils, not. à Bollezeele. Lambrez, prop. à Esquelbecq. Monsterlet, brasseur à Bollezeele. Moraël, Georges, ancien maire de Wormhout. Mourmant, agriculteur à Esquelbecq. Vernimmen, ancien maire de Wormhout. Wemaëre, cons. d'arr. docteur en méd. à Wormhout.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

Inspection primaire d'Hazebrouck.

CANTON DE BAILLEUL-NORD-EST.

MM. Bacquet, percepteur à Steenwerck. Beuns, cultivateur à Steenwerck. Charon, docteur en médecine à Bailleul. Chieux, brasseur au Pont-de-Nieppe. Chocreaux, docteur en médecine Bailleul. Dewinter, pharmacien à Bailleul. Perrier, négoc. à Bailleul. Thellier, médecin à Nieppe. Trinelle, négociant à Nieppe. Vanuxem, docteur en médecine à Steenwerck.

CANTON DE BAILLEUL-SUD-OUEST.

MM. Bels, docteur en médecine à Bailleul. Biébuyck, maire de Vieux-Berquin. Declercq, Henri, ancien notaire à Bailleul. Delcourt, tanneur à Bailleul. Deswarte, brasseur à Méteren. Plouvier, maire, cons. d'arr. à Steenwerck. Vandewalle, conseiller d'arrondissement, maire de Berthen. Verhaeghe, fabricant de toiles à Bailleul.

CANTON DE CASSEL.

MM. Amat, propriétaire à Cassel. Beudaert, négociant à Cassel. Braems, négociant à Cassel. Debierre, ancien principal de collège à Cassel. Faÿ, principal du collège à Cassel. Hœuw, cultivateur à Noordpeene. Heem, docteur en médecine à Cassel. Joos, lieutenant-colonel en retraite à Cassel. Loorius, maître-d'hôtel à Cassel. Pastoors, percepteur à Cassel. Singer, notaire à Cassel. Tétart, vétérinaire à Cassel. Vandaele, brasseur à Arnéke.

CANTON D'HAZEBROUCK-NORD.

MM. Dave, négociant à Thiennes, Decouvlaere, docteur en médecine à Hazebrouck. Deram, juge de paix à Steenbecque. Gallier, avoué à Hazebrouck. Hugoo, ancien prof. de collège à Hazebrouck. Laversin, notaire à Hazebrouck. Matringhem, cultivateur à Renesure. Ruckebusch, cultivateur à Hondegheem. Tersen, Edouard, rentier à Hazebrouck. Vandamme, Alfred, industriel à Hazebrouck. Venelle, libraire à Hazebrouck. Verlynde, sous-directeur des contributions indirectes en retraite à Hazebrouck.

CANTON D'HAZEBROUCK-SUD.

MM. Deregnacourt, négoc. à Hazebrouck. Didier, anc. maire de Pradelles. Mordacq-Calloir, conseiller d'arrondissement, maire de Baringhem. Morice, ingénieur au chem. de fer, en retraite à Hazebrouck. Saudo, juge de paix à Merville. Stoffaes, receveur d'enregistrement à Hazebrouck. Taccon, maire, docteur en médecine à Strazele. Taverner de Tersud, juge de paix à Hazebrouck. Tersen, Gustave, négociant à Hazebrouck.

CANTON DE MERVILLE.

MM. Bruneau, doct. en méd. à La Gorgue. Delassus, médecin militaire, en retraite, à Merville. Demon, négoc. à Merville. Ernout-Gisquière, industriel à Merville. Fenart-Bossu, négociant à Estaires. Fenart-Permane, industriel à Estaires. Grillet-Desante, maire, industriel à Merville. Pruvost, cap. des sap.-pomp. à Merville. Variscotte, Orphée, industriel à Merville.

CANTON DE STEENVOORDE.

MM. Brasscur, juge de paix à Cassel. Decanter, Désiré, médecin à Boeschèpe. Decanter, Henri, médecin à Boeschèpe. Decanter, Pierre, conseiller d'arrondissement, maire de Boeschèpe. Dehaene, brasseur à St-Sylvestre-Cappel. Desmarescaux, cultivateur à Eecke. Dufour, négociant à Steenvoorde. Outlers, conseiller général, maire de Steenvoorde. Verbècke, propriétaire à Steenvoorde. Waelles, percepteur à Steenvoorde.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Inspection primaire de Lille (1^{re} Circonscription).

CANTON DE CYSOING.

MM. Bonduel, agriculteur à Sainghin-en-Mélantois. Bourgeois, maire de Sainghin-en-Mélantois. Damide, maire de Louvil. Demesmay, conseiller d'arrondissement à Cysoing. Desmons, docteur en médecine, maire de Cysoing. Desmons, suppléant du juge de paix à Cysoing. Desprez, agriculteur à Cappelle. Dubreucq, ancien conseiller d'arrondissement à Templeuve. Lefebvre, ancien greffier de justice de paix à Cysoing. Pollet, maire de Wannehain. Potié, Aimé, suppléant du juge de paix à Templeuve. Tison, docteur en médecine à Templeuve.

CANTON DE LILLE-EST.

MM. Codron, professeur à l'Institut industriel, 270, rue Solférino. Debièvre, ancien bibliothécaire de la ville de Lille. Devaux, Octave, secrétaire général honoraire de la mairie de Tourcoing, 54, rue Léon-Gambetta. Goubet, juge de paix, 90, rue du Marché. Tribourdaux, conseiller général, 81, rue Guillaume-Werniers. Tilmant, directeur honoraire d'école primaire supérieure, à Hellemmes-Lille.

CANTON DE LILLE-CENTRE.

MM. Brackers-D'Hugo, avocat, 8, rue Jacquemars-Giélée. Dugardin, Président du Denier des écoles laïques de Lille, 54, rue Nationale. Lefebvre, entrepreneur de peinture, 76, rue Royale; Obin, industriel, 401, rue des Stations. Ovigneur, avocat, anc. conseiller général, 2, rue de Tenremonde. Testelin, avocat, 44, rue Jean-Sans-Peur. Titren, vice-président du bureau de bienfaisance, 24, place Cormontaigne. Van Hende, ancien chef d'institution, 50, rue Masséna, à Lille.

CANTON DE LILLE-NORD.

MM. Aldebert, directeur du mont-de-piété, 27, rue des Tours. Cuvelier, suppléant de juge de paix, 108, boulevard de la Liberté. Delaporte, négociant à La Madeleine; Druez, conseiller d'arrondissement, 44, rue Nicolas-Leblanc. Finot, archiviste départemental à Lille, 4, rue du Pont-Neuf. Holbecq, pharma-

cien 73, rue St-Gabriel. Lancien, juge de paix, 39, rue des Pyramides. Stiévenard, industriel, président de la commission administrative du mont-de-Piété, 4, rue Pont-à-Raisnes. Thévenin, avocat, 44, rue St-Jacques. Viseur, propriétaire, 30, parvis St-Michel.

CANTON DE LILLE-NORD-EST.

MM. Basquin, ancien conseiller général, avocat, 42, rue de Puébla. Bécour, docteur en médecine, ancien conseiller d'arrondissement, 3 bis, rue de Bouvines. Decroix, Jules, avocat, 28, Place de la République. Looten, docteur en médecine, 4, rue des Molfonds. Rigaut, industriel, 45, rue de Valmy. Sebert, ancien pharmacien, 34, rue Faidherbe. Thellier, Paul, avocat, 26, rue des Jardins. Thibaut, inspecteur de la salubrité, 46, place Sébastopol.

CANTON DE LILLE-OUEST.

MM. Barbe, avocat, ancien adjoint au maire de Lille, 44, rue St-Pierre. Becquart, cultivateur à Lambersart. Boitel, avoué, 64, rue d'Angleterre. Bonte, maire, cons. d'arr. à Lambersart. Danchin, avocat, conseiller général, vice-président de la commission administrative des hospices, 3½, quai Basse-Deûle. Dubernard, directeur de la station agronomique de Lille, maire de Saint-André. Richard, docteur en médecine, 46, rue de la Barre.

CANTON DE LILLE-SUD

MM. Bertaux, docteur en médecine, rue André, à Lille. Carron, ancien conseiller général, 472, rue d'Arras. Delplanque, docteur en médecine, conseiller d'arrondissement, 3, rue de Douai. Eyrard, pharmacien, 43bis, rue de Douai. Fanyau, adm. du Bur. de Bienf. à Lille. Gavelle, industriel, ancien adjoint au maire de Lille, 289 bis, rue Solférino. Grandel, ancien conseiller général, 87, rue Caumartin. Haquet, industriel, 104, rue d'Arras. Olivier docteur en médecine, 314, rue Solférino.

CANTON DE LILLE-SUD-EST.

MM. Baudry, professeur à la Faculté de médecine, 14, rue Jacquemars-Gielée. Bigo-Danel, imprimeur, 95, boulevard de la Liberté. Cliquennois-Paque, directeur de la Cie la *Prévoyance*, 140, rue Barthélemy-Delespaul. Liagre, industriel, 21, rue Colbrant. Damien, professeur à la Faculté des sciences, 74, rue Brûle-Maison. Roche, avocat, 45bis, rue de la Vieille-Comédie.

CANTON DE LILLE-SUD-OUEST.

MM. Caron, docteur en médecine, rue St-Gabriel, 4. Fockeu, doct. en méd., chargé de cours à la Faculté, 32, r. Barthélemy-Delespaul. Houdoy, avocat, administrateur des hospices, square Jussieu, 8. Legrand Géry, Sénateur, ancien maire de Lille, r. Nicolas-Leblanc, 34. Rajat, avocat, r. des Pyramides, 48. Verly, publiciste, r. Solférino, 7. Wertheimer, prof. à la fac. de méd. de Lille, rue de Bourgogne, 34.

Inspection primaire de Lille (2^e Circonscription).

CANTON D'ARMENTIÈRES.

MM. Bailliez, principal au collège d'Armentières. Chas, ancien maire d'Armentières. Decaudain, Victor, nég. à Armentières. Desuet, notaire à Armentières. Duhot, ind. à Armentières. Leroy, agriculteur à Houplines. Lescornez, Paul, brasseur à Armentières. Lutun, Henri, brasseur à Frelinghien. Rémant, ancien professeur à Armentières. Toffart, docteur en médecine à Frelinghien.

CANTON D'HAUBOURDIN.

MM. Bigo, docteur en médecine à Haubourdin. Carlier, cultivateur au Maisnil. Daubresse, raffineur de potasse à Haubourdin. Gruyelle, industriel à Emmerin. Mizon, docteur en médecine à Lomme. Pinteaux, maire de Wavrin. Potié, Auguste, conseiller général à Haubourdin. Potié, Georges, maire de Loos. Sander, industriel à Haubourdin. Testelin, négociant à Haubourdin.

CANTON DE LA BASSÉE.

MM. Cordier, Philippe, adjoint au maire de La Bassée. Denissel, ancien maire de La Bassée. Deleneuve, docteur en médecine à Fourmes. Legrand, docteur en médecine à La Bassée. Lenglin, Octave, suppl. du juge de paix à La Bassée. Leroy, Charles, cultivateur à Herlies. Mahieu, Homère, brasseur à La Bassée. Stenne, Emile, négociant à La Bassée.

CANTON DE PONT-A-MARÇQ.

MM. Béghin, industriel à Thumeries. Blondeau, Aristide, négoc. à Thumeries. Bulteau, maire de Pont-à-Marcq. Butrulle, négociant à Tourmignies. Carlier, agriculteur à Mons-en-Pévèle. Carton, instituteur en retraite à Pont-à-Marcq. Chuffart, fils, brasseur à Fretin. Coget, ancien député, maire de Phalempin. Favier, licencié en droit à Ennevelin. Lambelin, Louis, cultiv. à Avelin. Lepeuple, cons. général, à Bersée. Marquant, maire de Wahagnies. Parsy, Paul, conseiller d'arrondiss., maire de Mons-en-Pévèle. Six, propriétaire à Phalempin.

CANTON DE QUESNOY-SUR-DEULE.

MM. Becquart, Charles, archit. à Quesnoy-sur-Deule. Bolin, Paul, fabricant d'ouate à Comines. Bonduel, conseiller gén. à Lille. Catteau, Louis, fab. de rubans à Comines. Descarpentries, médecin à Pérenchies. Dubois, Hippolyte, médecin à Verlinghem. Froidure, Adrien, brasseur à Comines.

CANTON DE SECLIN.

MM. Boutemy, conseiller municipal à Templemars. Couvreur, docteur en médecine à Seclin. Delacourt, Jean, tanneur à Camphin-en-Carembault. Delaune, député, conseiller général à Seclin. Desreux, négociant à Annœullin. Desmazières, maire de Seclin. Desurmont, Edouard, industriel à Seclin. Laden, conseiller municipal, à Seclin. Ledoux, conseiller d'arrondissement à Allennes-Marais. Mallet, pharmacien à Seclin. Mauroy, brasseur à Annœullin. Pontfort, conseiller municipal à Seclin.

Inspection primaires de Roubaix.

CANTON DE LANNŌY.

MM. Bettremieux, maire de Lannoy. Delerue, cult. à Anstaing. Detrey, médecin à Flers. Lagneau, pharmac. à Lys-lez-Lannoy. Lemaire, médecin à Willems. Pouzé, propriétaire à Baisieux. Stien, propriétaire à Chérens.

CANTON DE ROUBAIX-EST.

MM. Butrulle, docteur en médecine à Roubaix. Dhalluin, cultivateur à Watrelos. Durant, Clément, négociant à Roubaix. Junker, industriel à Roubaix. Landragin, négociant à Roubaix. Oudart, Achille, négociant à Roubaix. Vitou, greffier du tribunal de commerce de Roubaix.

CANTON DE ROUBAIX-NORD.

MM. Deleporte-Bayart, propriétaire à Roubaix. Dewitte, négociant à Roubaix. Lacquement, directeur du Mont-de-Piété de Roubaix. Monvoisin, Gaston, négociant à Roubaix. Morel, Jules, industriel à Roubaix. Thérin-Carette, rentier à Watrelos.

CANTON DE ROUBAIX-OUEST.

MM. Allart, Léon, industriel à Roubaix. Caen, industriel à Croix. Chatteley, avocat, conseiller général à Roubaix. Leroy, industriel à Wasquehal. Pluquet, briquetier à Croix. Rousseau, Achille, industriel à Roubaix. Ternynck, Edmond, industriel à Roubaix. Vertais, directeur de l'école nationale des arts industriels de Roubaix.

CANTON DE TOURCOING-NORD.

MM. Chombaut, fabricant à Roncq. Gratry, industriel à Halluin. Lecomte, Emile, adjoint au maire de Tourcoing. Mullet, vétérinaire à Linselles. Vouters-Delporte, ancien cultivateur et rentier à Halluin.

CANTON DE TOURCOING-NORD-EST.

MM. Caudrelier, docteur en médecine à Tourcoing. Collart, agent voyer honoraire à Tourcoing. De Lavaivre, conseiller municipal à Tourcoing. Dewyn, doct. en méd. à Tourcoing. Dron, député, maire de Tourcoing. Léger, industriel à Tourcoing. Mullié, pépiniériste à Neuville-en-Ferrain. Senélar, adjoint au maire de Tourcoing.

CANTON DE TOURCOING-SUD.

MM. Adrien Emile, industriel à Marcq-en-Barœul. Bruneau, pharmacien à Tourcoing. Cadeau, docteur en médecine à Tourcoing. Catteau, docteur en médecine à Tourcoing. Conia, receveur-buraliste à Bondues. Dupont, médecin à

Tourcoing. Masure-Six, conseiller général à Tourcoing. Muller, négociant à Tourcoing. Vincent, médecin, maire de Mouvaux.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Inspection primaire de Valenciennes.

CANTON DE BOUCHAIN.

MM. Bracq, ancien maire de Wavrechain-sous-Faulx. Caullet, cons. général à Haspres. Coquelle, cons. d'arr., maire de Mastaing. Dreyfus, maire de Louches. Dubois, Henri, brasseur à Wasnes-au-Bac. Lamand père, maire d'Haspres; Lamour, industriel à Lieu-Saint-Amand. Lempereur, fils, brasseur à Lieu-Saint-Amand. Lestoille, ancien maire d'Haspres. Chuffart, docteur en médecine à Marquette. Tétar, ancien maire de Bouchain.

CANTON DE CONDÉ.

MM. Dervaux, ancien conseiller général à Condé. Fally, Emile, conseiller municipal à Condé. Legentil, propriétaire à Fresnes. Lemer, Alphée, maire d'Hergnies. Martel, ancien adjoint au maire de Condé. Pureur, maire de Condé. Raverdy, cons. munic. à Condé.

CANTON DE DENAIN.

MM. Caron, ancien maire de Denain. Cauvez, conseiller d'arrondissement à Raismes. Chotteau, avocat à Denain. Copin-Laby, brasseur, maire d'Hélesmes. Delcambre, ancien conseiller général à Denain. Houtart, industriel à Denain.

CANTON DE SAINT-AMAND (RIVE DROITE).

MM. Chaumont, industriel à Mortagne. Lemer, maire de Bruille-St-Amand. Lenclud, maire d'Hasnon. Lepez, député, maire de Raismes. Marion, maire de Mortagne. Masingue, négociant à Mortagne. Sirot, conseiller général, maire de St-Amand.

CANTON DE SAINT-AMAND (RIVE GAUCHE).

MM. Biller, notaire à St-Amand. Bouchart, René, propriétaire à St-Amand. Bouchart, Charles, indust. à St-Amand. Davaine, Casimir, négoc. à St-Amand. Davaine, Emile, conseiller général à St-Amand. Davaine, Ernest, industriel à St-Amand. Dusart, adjoint au maire de St-Amand. Gardillon, docteur en médecine à St-Amand. Platelle, conseiller d'arrondissement au Result. Raviart, adjoint au maire de St-Amand.

CANTON DE VALENCIENNES-EST.

MM. Bailly, avocat à Valenciennes. Corsolle, conseiller municipal à Valenciennes. Debaralle, conseiller d'arrondissement à Valenciennes. Doutriaux, avocat à Valenciennes. Huyghe, maire de Quiévrechain. Lebacqz, conseiller municipal à Valenciennes. Lengrand, maire de Sebourg. Quinet, maire de Quarouble. Weil, Emile, député, conseiller général, maire de Marly. Weil, Hector, industriel à Marly.

CANTON DE VALENCIENNES-NORD.

MM. Broudehoux, adjoint au maire d'Anzin. Bullot, Edouard, cons. munic. à Valenciennes. Coulon, huissier à Valenciennes. Gérard, adjoint au maire d'Anzin. Henry, secrétaire général de la Société d'agriculture à Valenciennes. Lefebvre, maire de Beuvrages. Masson, cap. des sapeurs-pompiers à St-Saulve. Patoir-Lionne, conseiller d'arrond. à Wallers. Place, maire de St-Saulve. Pottiez, conseiller général, maire d'Anzin. Saint-Quentin, avocat à Valenciennes. Wins, docteur en médecine à Valenciennes.

CANTON DE VALENCIENNES-SUD.

MM. Bisiaux, maire d'Hérin. Briffaut, dessinateur à Trith-St-Léger. Devillers, maire de Valenciennes. Dreyfuss, Louis, huissier à Valenciennes. Fontellaye, industriel, adjoint au maire de Valenciennes. Imbert, industriel à Valenciennes. Lestoille, avoué à Valenciennes. Macarez, maire d'Haulchin. Mariage, Edouard, conseiller municipal à Valenciennes. Mallez, Henri, conseiller d'arrondissement à Thiant. Moreau, maire de La Sentinelle. Pillion, propriét.^{re} à Verchain-Maugré. Sirot, César, député, conseiller général, maire de Trith-St-Léger. Tauchon, docteur en médecine à Valenciennes.

ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES DU DÉPARTEMENT

Établies à Douai.

Ecole de garçons.

Conseil d'administration. — M. Bonnarié, \odot A, Inspecteur d'Académie, Directeur de l'Enseignement primaire du Nord, *Président*; MM. Lemaire, \otimes , \odot A, ex-président de Chambre à la Cour d'appel; Bosquet, Président de Chambre à la cour d'appel; Evrard, \odot A, conseiller municipal à Douai; Penjon, \odot I, professeur à la Faculté des Lettres de Lille; Mention, Conseiller général à Douai; Debève, \odot A, Député, Conseiller général, à Masny.

Personnel enseignant. — MM. Bouffandeau, \odot A, *Directeur*; Marie, \odot A, *Econome*; Leduc, \odot I, Manouvrier, Bertoux, \odot A; Riquet, Pamart, \odot I, \otimes , Bénard, Rollet et Soudan, *Professeurs*; Prevot, *Maitre-adjoint*; Herlin, \odot I, *Directeur de l'Ecole primaire annexe*; Lempereur, *Instituteur-adjoint à l'Ecole annexe*; Gillet, *Professeur de chant*; Belud, *Maitre d'horticulture*; Pollet, \odot A, *Médecin*.

Les élèves-maitres sont au nombre de 150, tous entretenus par l'État.

Ecole de filles.

Conseil d'administration. — M. Bonnarié, \odot A, Inspecteur d'Académie, Directeur de l'Enseignement primaire du Nord, *Président*; MM. Mention, Conseiller général, à Douai; Debève, \odot A, Député, Conseiller général, à Masny; Bosquet, Président de Chambre à la Cour d'appel; Telliez, \odot A, Conseiller à la Cour d'appel; Penjon, \odot I, professeur à la Faculté des Lettres de Lille; Evrard, \odot A, Conseiller municipal, à Douai.

Personnel enseignant. — M^{lle} Kieffer, \odot A, *Directrice*; M^{lle} Gruin, \odot A, *Econome*; M^{me} Compain, M^{les} Buttner, Viaud, \odot A, André, Miroux, Grauvogel, Roudier, M^{me} Monsinjon, *Professeurs*; M^{lle} Maïaux, \odot A, *Directrice de l'Ecole primaire annexe*; M^{lle} Matte, *adjointe*; M^{lle} Vial, *adjointe surveillante*; M^{lle} Dubus, *Professeur de solfège*; M. de Sylva, *Professeur de dessin*; M. Pollet, \odot A, *Médecin*.

Le nombre des élèves-maitresses est de 150, toutes entretenues par l'État.

ÉCOLES PRIMAIRES SUPÉRIEURES.

Le département du Nord compte 12 écoles primaires supérieures : 9 pour les garçons et 3 pour les filles.

1^o GARÇONS. — Lille, boulevard Louis XIV, *Directeur*: M. Lesnes, \odot A. — Roubaix, rue de Soubise, *Directeur*: M. Gernez, \odot I. — Tourcoing, rue de Gand, *Directeur*: M. Demolon, \odot A. — Haubourdin, *Directeur*: M. Verron, \odot A. — Fournes, *Directeur*: M. Gombert, \odot I. — Douai, *Directeur*: M. Reiter, \odot I. — Denain, *Directeur*: M. Champagne, \odot A. — Landrecies, *Directeur*: M. Séveste, \odot A. — Valenciennes, *Directeur*: M. Damien, \odot I.

2^o FILLES. — Lille, boulevard des Ecoles, *Directrice*: M^{lle} Dugardin. — Roubaix, rue du Grand-Chemin, *Directrice*: M^{lle} Coulboux, \odot I. — Tourcoing, rue des Orphelins, *Directrice*: M^{lle} Leconte, \odot A.

COMMISSIONS D'EXAMEN DES ASPIRANTS ET DES ASPIRANTES AUX BREVETS
DE CAPACITÉ POUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

LILLE. — Aspirants. — **Brevet élémentaire et Brevet supérieur :**

M. Bonnaric, \odot A, *Inspecteur d'Académie, Directeur de l'Enseignement primaire du Nord*, MM. Minet, \odot I, Cuir, \odot I, Bourbon, \odot I, Druaux, \odot I, L'hôte, \odot I, *Inspecteurs primaires*; Froissard, \odot I, Darchez, \odot I, *Professeurs au Lycée*; Tilmant, \odot I, *Directeur honoraire de l'école supérieure de Lille*; Lesnes, \odot A, *Directeur de l'École supérieure de Lille*; Gombert, \odot I, et Verron, \odot A, *Directeurs d'écoles primaires supérieures*; Daniel, Moux, Clarinval, Lefèvre, Savreux, Hecht, Eloire, *Professeurs à l'École supérieure de Lille*; Dubus, \odot I, et Patin, *Instituteurs à Lille*, Couchouron, *Instituteur privé à Lille*, Alvin, Lecuy et Bouchery, *Professeurs de Gymnastique*.

Aspirantes. — **Brevet élémentaire et Brevet supérieur :** M. Bonnaric, \odot A, *Inspecteur d'Académie, Directeur départemental de l'Enseignement primaire du Nord*. MM. Minet, \odot I, Cuir, \odot I, Bourbon, \odot I, Druaux, \odot I, L'hôte, \odot I, *Inspecteurs primaires*; M^{lles} Lempereur, \odot I, *Directrice du Collège Fénelon*, Matton et Gaudier, *Professeurs au Collège*; Dugardin, *Directrice de l'École primaire supérieure de Lille*, Coulbaux, \odot I, *Directrice de l'École supérieure de Roubaix*, Perrin, Plauzoles, Jumau, Leblond, Ledun, Declercq, *Professeurs à l'École primaire supérieure de Lille*; M^{mes} Martin, \odot A et Blanchart, *Institutrices à Lille*; Hudelo, \odot A, *Institutrice privée à Lille*, M^{llo} Terlet, *Professeur à l'École primaire supérieure de Lille*, M^{me} Darchez, *Professeur au Collège Fénelon*.

DOUAI. — Aspirants. — **Brevet élémentaire et Brevet supérieur :** MM. Boutrois, \odot I, Chevalier, \odot I, *Inspecteurs primaires*; de Sylva, Limbour, \odot A, Thumerel, \odot I, *Professeurs au Lycée*; Bouffandeau, \odot A, *Directeur de l'École normale*; Bénard, Soudan, Rollet, Manouvrier, Leduc, \odot I, *Professeurs à l'École normale*; Reiter, \odot I, *Directeur de l'École supérieure*, Roseau, Renaux, Thomé, *Professeurs d'École primaire supérieure*; Esguin, Balleux, Breucq, *Instituteurs à Douai*; Couvreur, *Chef d'institution privée à Gondcourt*; Guiselin, *Professeur de chant*; Demaire et Prévot, *professeurs de gymnastique*.

Aspirantes. — **Brevet élémentaire et Brevet supérieur :** MM. Boutrois, \odot I, Chevallier, \odot I, *Inspecteurs primaires*; Lirondelle, \odot I, Dubrulle, \odot A, Thumerel, \odot I, Limbour, \odot A, de Sylva, *Professeurs au Lycée*; M^{mes} Kieffer, \odot A, *Directrice de l'École normale*; Buttner, Grauvogel, Viaud, \odot A, *Professeurs à l'École normale*; M. Mériaux, *instituteur à Doriguies*; M^{me} Soyez, *institutrice à Douai*; MM. Renaux, Thomé, *Professeurs à l'École primaire supérieure*; Guiselin, *Professeur de chant*; Couvreur, *Chef d'institution privée à Gondcourt*.

VALENCIENNES. — Aspirants. — **Brevet élémentaire et Brevet supérieur :** MM. Bertrand, \odot A, \mathfrak{H} , Hannedouche, \odot I, Villain, \odot I, *Inspecteurs primaires*; Fitz-Patrick, \odot A, Musy, *professeurs au lycée*; Ducloux, *professeur d'agriculture*; Champagne, \odot A, *directeur de l'école*

primaire supérieure de Denain; Salengros, Devoitin, Kerleroux, Varache, professeurs d'école primaire supérieure; Delsarte, \odot A, instituteur à Valenciennes; Leleu, instituteur privé à Raismes-Vicoigne.

Aspirantes. — **Brevet élémentaire et Brevet supérieur:** MM. Bertrand, \odot A, \boxplus , Hannedouche, \odot I, Villain, \odot I, Inspecteurs primaires; Fitz-Patrick, \odot A, Musy, professeurs au lycée; Damien, \odot I, directeur de l'école primaire supérieure de Valenciennes; Laurent, Devoitin, Jeannenot, professeurs d'école primaire supérieure; M^{lles} Martin, \odot A, directrice du collège de Valenciennes, Poëtte, Vanmoé, professeurs au collège; Wallerand, \odot A, institutrice à Valenciennes; Lenquette, institutrice à Denain; Bloquau, institutrice privée à St-Amand.

COMMISSION D'EXAMEN AUX BOURSES DE L'ENSEIGNEMENT
PRIMAIRE SUPÉRIEUR.

Président: M. Bonnaric, \odot A, Inspecteur d'Académie, Directeur de l'Enseignement primaire; *Membres:* MM. Minet, \odot I, Cuir, \odot I, Bourbon, \odot I, Inspecteurs primaires; Lesnes, \odot A, Directeur de l'École primaire supérieure; Dubus, \odot I, Caudrelier, \odot A, Richez, Patin, instituteurs à Lille; M^{mes} Dugardin, Directrice de l'École primaire supérieure, Blanchart, Martin, \odot A, Lesnes et Delhayé, Institutrices à Lille.

ASSOCIATIONS D'ANCIENS ÉLÈVES D'ÉCOLES PUBLIQUES.

Association des Anciens Elèves du Collège et du Lycée de Lille.

Cette association, fondée le 3 juin 1857, a été reconnue d'utilité publique par décret du 15 février 1889. Elle a son siège social à Lille, rue de l'Hôpital-Militaire, 77.

BUREAU. — *Président:* M. le Commandant Boulenger, \ast ; *Vice-Président:* M. Stoclet, \ast , \odot I, \boxplus , ingénieur en chef des Ponts et Chaussées; *Secrétaire-Général:* M. Raymond Rajat; *Secrétaire-Adjoint:* M. Félix Paquet; *Trésorier:* M. Fromont, \odot A; *Trésorier-Adjoint:* M. Paul Dupire,

COMMISSION: MM. Armand Houdoy; Jules Brassart; Bigo-Danel, \ast , \odot I, \boxplus ; docteur Dutilleul, \odot A; E. Oudart, \odot A; O. Devaux, \odot A; Mineur; Catel-Béghin.

Associations amicales des Anciens élèves des Écoles primaires supérieures de Lille.

Ces Sociétés ont pour but de resserrer les liens d'amitié entre anciens condisciples, de patronner les élèves sortants ou sortis pour les aider dans le choix d'une carrière ou les secourir, de fonder des récompenses pour les élèves encore présents à l'École.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE GARÇONS (siège social à l'École, Boulevard Louis XIV).

BUREAU. — *Président:* M. Jules Lefebvre, \odot I, r. de la Barre, 31^{bis}. — *Vice-Président:* M. Alfred Mongy, \ast , \odot I, rue d'Artois, 1. — *Trésorier:*

rier : M. Louis Broutin, A, à Phalempin. — Secrétaire : M. Gaston Robbe, A, rue Léon Gambetta, 209.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE FILLES (siège social à l'école, Boulevard des Écoles).

BUREAU. — Présidente : M^{lle} Berthe Dugarlin. — Vice-Présidente : M^{me} Mériaux. — Secrétaire : M^{me} Decourtray. — Vice-Secrétaire : M^{me} Quiquempois. — Trésorière : M^{lle} Laure Bailly.

ENSEIGNEMENT LIBRE.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

Facultés catholiques de Lille.

Chancelier : M^{sr} Ed. Hautcœur ; Recteur : M^{sr} L. Baunard, A ; Vice-Recteur : M. le chanoine H. Didio ; Secrétaire général : M. le chanoine Salembier ; Bibliothécaire : M. l'abbé Th. Leuridan, C ; Trésorier : M. de Boninge ; Econome : M. Van den Broucke.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE (61, rue du Port).

Doyen : M. le chanoine H. Moureau, r. Charles de Muysart, 15. — Professeurs : M. le chanoine A. Pillet, r. Colbert, 185, *Droit canonique*. — M. le chanoine J. Didiot, boul. Bigo-Danel, *Théologie morale*. — M. le chanoine H. Moureau, r. Charles de Muysart, 15, *Dogmatique générale*. — M^{sr} L. Baunard, boul. Vauban, 60, *Patrologie*. — M. le chanoine L. Salembier, bd. Vauban, 60, *Histoire ecclésiastique*. — M. le chanoine H. Quilliet, r. d'Isly, 3, *Dogmatique spéciale*. — M. le chanoine C. Robart, bd. Vauban, 60, *Écriture sainte*. — M. l'abbé E. Pannier, r. Boileux, 26, *Langue hébraïque*. — M. l'abbé A. Chollet, r. d'Isly, 3, *Philosophie*.

FACULTÉ DE DROIT (rue François-Baes).

Doyen : M. le marquis de Vareilles-Sommières, C-1, villa Jeanne d'Arc, à Lambersart.

Enseignement : 1^{re} année. — *Droit naturel*, M. Rothe, r. Princesse, 71 ter. — *Droit romain*, M. Ory, à Cantelou. — *Droit civil*, M. de Vareilles-Sommières, à Lambersart. — *Histoire du Droit français*, M. Rothe. — *Economie politique*, M. Béchaux, 1, boul. de la Liberté, 110. — *Apologétique*, M. le chanoine Moureau, r. Charles de Muysart, 15. — *Droit constitutionnel*, M. Duthoit, r. de Bourgogne, 39.

2^e année. — *Droit naturel*, M. Rothe. — *Droit romain*, M. Arthaud, 1, r. Roland, 62. — *Droit civil*, M. Delachenal, 1, r. Colbert, 178. — *Droit administratif*, M. Groussau, 1, à Lomme. — *Instruction criminelle*, M. Duthoit. — *Droit des gens*, M. Selosse, r. St-Pierre, 5. — *Droit pénal*, M. Maurice Vanlaer, professeur suppléant, r. de Valmy, 26.

3^e année. — *Droit canon*, M. le chanoine A. Pillet, r. Colbert, 185. — *Droit civil*, M. de Corbie, r. Princesse, 9. — *Droit commercial*, M. Trolley de Prévaux, r. Alexandre Leleux, 10. — *Procédure civile*,

M. Émile Vanlaer, bd. de la Liberté, 127. — *Droit international privé*, M. Selosse. — *Les voies d'exécution*, M. Vanlaer. — *Droit maritime*, M. Trolley de Prévaux. — *Législation financière*, M. Boissard, maître de conférences, r. Jean-sans-Peur, 25 bis. — *Conférences de licence*, MM. Maurice Vanlaer, le baron Cayrois, Boissard et Delepouille.

DOCTORAT. — I. **Sciences juridiques.** — *Pandectes*, M. Arthaud, ✚. — *Droit coutumier et histoire approfondie du Droit français*, M. Trolley de Prévaux. — *Droit civil approfondi*, M. Delachenal, ✚. — *Conférences de droit romain*, MM. Ory et Delepouille. — *Conférences de droit civil*, MM. de Vareilles, C. ✚, Delachenal, ✚, le baron Cayrois. — *Conférences de droit commercial*, M. Trolley de Prévaux; *de droit administratif*, M. Groussau, ✚.

II. **Sciences politiques.** — *Droit constitutionnel comparé*, M. Duthoit. — *Droit administratif*, M. Groussau, ✚. — *Droit des gens*, M. Selosse. — *Théorie de l'art*, M. de Vareilles-Sommières, C. ✚. — *Histoire du droit public*, MM. Rothe et Guillaume. — *Histoire des doctrines économiques*, M. Selosse. — *Economie politique et science financière*, M. Béchaux, ✚. — *Législation industrielle*, M. Rothe. — *Enregistrement et notariat*, M. Émile Vanlaer. — *Travaux pratiques* : MM. de Vareilles, C. ✚, Delachenal, ✚, pour le *droit civil*; MM. Groussau ✚ et Duthoit, pour le *droit public* : M. Béchaux, ✚, pour l'*économie politique*.

ÉCOLE DES SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES. — *Le droit français dans ses rapports avec la morale catholique* : M. le chanoine J. Didiot. — *Science financière* : M. Béchaux, ✚. — *Législation financière* : M. Boissard. — *Institutions politiques de l'Angleterre* : *Institutions politiques de la Suisse dans l'ordre fédéral* : M. Duthoit. — *La réorganisation sociale par le régime corporatif* : R. P. de Pascal. — *Le capital et l'usure, étude historique et économique* : M. Savatier. — *Les origines du mouvement coopératif* : M. Hubert-Valleroux, I. — *Le socialisme et la décentralisation* : M. Groussau, ✚. — *Histoire des Institutions politiques de l'ancienne France* : M. Guillaume. — *Les rapports de l'Église et de l'État sous la troisième république* : M. E. Lamy, ✚. — *Histoire de l'Unité allemande* : M. de la Gorce. — *Critique du régime colonial français* : M. de Lamarzelle, ✚. — *La colonisation française au Tonkin et à Madagascar* : M. Selosse. — *Les méthodes d'éducation en Europe* : M. le Cour Grandmaison, C. ✚. — *L'enseignement secondaire et sa législation* : M. Dehau. — *La diplomatie européenne après les traités de 1815* : M. Bon. — *Histoire du journalisme en France. Le journalisme pendant la guerre de 1870-71* : M. Tavernier.

Anthropologie : MM. Duret, ✚, Boulay, Pannier, Chollet, R. P. Fristot, Lavrand, Rogie, Lemièrre, Toison, de Nadaillac.

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE (58, rue du Port).

I. **Médecine.** — M. H. Duret, ✚, doyen, boul. Vauban, 21. —

Cours du semestre d'hiver : *Chimie*, M. Lenoble, r. Négrier, 28. — *Physique médicale*, M. Witz, $\frac{1}{2}$, r. d'Antin, 29. — *Histoire naturelle médicale*, R. P. Cugnien, r. des Stations, 73. — *Thérapeutique et matière médicale*, M. Guernonprez, C $\frac{1}{2}$, r. Nationale, 132. — *Anatomie*, M. Rogie, r. de Bourgogne, 60. — *Pathologie élémentaire*, M. Lavrand, r. Gombert, 4. — *Pathologie externe*, M. Rédier, r. de Pas, 1. — *Histologie*, M. Toison, à Douai. — *Accouchements*, M. Eustache, boul. de la Liberté, 171. — *Médecine légale*, M. Delassus, r. Puëbla, 1. — *Anatomie élémentaire*, M. Camelot, 19, rue Faidherbe. — *Apologétique*, M. le chanoine Moureau. — Cours du semestre d'été : *Chimie médicale*, M. Carrez, r. de Toul, 14. — *Physique médicale*, M. Witz, $\frac{1}{2}$, r. d'Antin, 29. — *Histoire naturelle médicale*, M. Van Oye, $\frac{1}{2}$, r. de Toul. — *Physiologie*, M. Baltus, r. d'Angleterre, 42. — *Pathologie interne*, M. Bouchaud, $\frac{1}{2}$, à Lommelet-Marquette. — *Anatomie pathologique*, M. Augier, $\frac{1}{2}$, r. Nationale, 162. — *Bactériologie*, M. Lemièrre, boul. Bigo-Danel, 14. — *Médecine opératoire*, M. Faucon, rue Royale, 26. — *Hygiène*, M. Lemièrre. — *Maladies des yeux*, MM. Dujardin, $\frac{1}{2}$, boulev. Vauban, 32, et Thilliez, boulev. Vauban.

Conférences et travaux pratiques : *Dissection*, M. Camelot. — *Zoologie*, R. P. Cugnien. — *Chimie*, M. Monnet. — *Médecine légale*, M. Delassus. — *Physique*, M. Lamblin. — *Histoire naturelle médicale*, M. Van Oye. — *Physiologie*, M. Baltus. — *Histologie*, M. Toison. — *Bactériologie*, M. Lemièrre. — *Médecine opératoire*, M. Faucon. — *Anatomie pathologique*, M. Augier.

Cliniques : *Clinique médicale* (Hôpital de la Charité), M. Desplats, $\frac{1}{2}$, bd. Vauban, 56 ; *Assistant*, M. Derville, r. Jean-sans-Peur, 28. — *Clinique chirurgicale* (Hôpital de la Charité), M. Duret, $\frac{1}{2}$, bd. Vauban, 21 ; *Assistant*, M. Voituriez, rue Jacquemars-Giélée, 53. — *Clinique obstétricale* (Maternité, rue du Port, 86), M. Eustache.

Cliniques complémentaires : Dispensaire Saint-Raphaël (rue du Port, 86). *Maladies nerveuses*, M. Bouchaud, $\frac{1}{2}$. — *Maladies des femmes*, M. Eustache. — *Maladies chirurgicales*, M. Faucon. — *Maladies internes*, M. Baltus. — *Maladies de la bouche et des dents*, M. Rédier. — *Maladies de la peau*, M. Derville. — *Maladies des yeux*, M. Dujardin, $\frac{1}{2}$. — Dispensaire St-Camille (rue de la Bassée, 8). *Maladies chirurgicales*, MM. Franchomme et Camelot. — *Maladies internes*, M. Lemièrre. — *Maladies des oreilles, de la gorge et du nez*, M. Lavrand. — *Maladies des yeux*, M. Thilliez. — Hôpital Saint-Antoine (Boulevard Victor Hugo). *Maladies des enfants*, M. Augier, $\frac{1}{2}$. — *Chirurgie*, M. Guernonprez, C $\frac{1}{2}$.

II. **Pharmacie.** — Cours du semestre d'hiver : *Chimie*, MM. Schmitt, $\frac{1}{2}$, r. Pierre Martel, 7, et Lenoble. — *Physique*, M. Witz, r. d'Antin, 29. — *Botanique générale*, M. le chanoine Boulay, r. Mercier, 14. — *Zoologie*, M. Van Oye. — *Minéralogie*, M. le chanoine Bourgeat, r. Charles de Muysart, 15. — *Thérapeutique et matière médicale*, M. Guernonprez, C $\frac{1}{2}$. — Cours du semestre d'été : *Chimie*, MM. Schmitt, $\frac{1}{2}$, et Carrez. — *Physique*, M. Witz, $\frac{1}{2}$. — *Botanique*, M. le chanoine

Boulay. — *Minéralogie*, M. le chanoine Bourgeat — *Pharmacie*, M. Schmitt, †.

Conférences et travaux pratiques : *Chimie*, M. Monnet. — *Zoologie*, M. Van Oye. — *Botanique*, M. le chanoine Boulay. — *Pharmacie*, M. Baelde. — *Herborisations*, R. P. Cugnien.

III. **École de sages-femmes** (place Sébastopol, 14). — M. Eustache, *Professeur*.

FACULTÉ DES LETTRES (rue François Baes).

Doyen: M. A. de Margerie, *, O I, C †, *Philosophie*. — *Professeurs*: Mgr Baunard, O I, *Eloquence sacrée*. — R. P. Orhand, *langue et littérature grecques*. — M. V. Canet, C †, et M. J. Guillaume, *Histoire et géographie*. — M. A. Charaux, †, *Langue et littérature françaises*. — M. l'abbé Looten, *Littératures étrangères*. — M. le chanoine Cliquennois, *Philologie et grammaire comparée*. — M. l'abbé Rambure, M. l'abbé Bayard, *langue et littérature latines*. — *Maitres de Conférences*: R. P. Herrengt, *langue et littérature grecques*. — M. l'abbé Lecigne, *Langue et littérature françaises*. — M. Gahide, *Langue et littérature allemandes*.

FACULTÉ DES SCIENCES (Rue de Toul).

(Cours préparatoires aux certificats d'études supérieures).

Doyen: M. le chanoine Bourgeat, r. Charles de Muysart, 15; *Géologie et minéralogie*. — *Professeurs*: M. E. Villié, †, boul. Vauban, 78, *Calcul différentiel et intégral*. — M. de Salvert, *Mécanique rationnelle*. — M. l'abbé Stoffaës, boul. Vauban, 58, *Algèbre et géométrie*. — M. E. Schmitt, †, r. Pierre Martel, 7, *Chimie*. — M. A. Witz, †, r. d'Antin, 29 et M. Delemer, r. de Bourgogne, *Physique*. — M. le chanoine Boulay, r. Mercier, 14, *Botanique*. — M. Van Oye, *Zoologie*. — M. Maurice, †, *Anatomie et embryogénie comparées*.

Cours préparatoires au certifiçal d'études physiques, chimiques et naturelles. — *Professeurs*: *Physique*, M. Witz, †, — *Chimie*, MM. Carrez, Lenoble et Monnet. — *Botanique et Zoologie*, M. Van Oye. — *Chefs des travaux*: MM. Lamblin, Caron, et Wavelet.

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES INDUSTRIELLES (rue de Toul)

(Annexée aux Facultés catholiques).

Directeur: M. le Colonel Arnould, *, †, Ancien élève de l'École polytechnique, r. Princesse, 59.

Enseignement: R. P. Fristot, r. Négrier, 22, *Cours de morale religieuse et de Droit naturel*. — M. Stoffaës, *Mathématiques*; — M. A. Witz, †, *Physique industrielle*. — M. Lenoble, *Chimie organique et chimie industrielle*. — M. Villié, †, *Analyse et mécanique rationnelle*. — M. Fremaux, r. Mourmant, 5, *Organes de machines*. — M. Rolez, r. de Gand, 30, *Dessin industriel*. — M. Béchaux, †, *Economie sociale*. — M. Selosse, *Commerce et bureau commercial*. — M. Trolley de Prévaux, *Droit commercial et industriel*. — M. Maurice Vanlaer, *Droit administratif et éléments de droit civil*. — M. P. Vilain, *Architecte*, boul.

Bigo-Danel, 22, *Construction*. — M. C. Maurice, †, *Histoire naturelle appliquée à l'industrie*. — M. Arnould, †, †, *Filature, Tissage et technologie*. — M. Van Oye, *Hygiène industrielle*. — M. F. Fidèle, *Dessin de tissage, esquisse et mise en carte*. — MM. Helluy, r. Grande Chaussée, 46, Leplus, r. de Bourgogne, 48, et Dimnet, agrégé, *Allemand et Anglais*. — *Travaux pratiques de chimie industrielle, d'électricité, de teinture, de filature et de tissage*.

Troisième année spéciale aux candidats ingénieurs: M. Arnould, †, †, *Travaux publics*. — M. Fremaux, *Résistance des matériaux*. — M. Lenoble, *Chimie analytique*. — R. P. Séverin, *Topographie*. — M. Fremaux, *Mines, métallurgie et chemins de fer*. — M. Bourgeat, Doyen de la Faculté libre des sciences, *Géologie et minéralogie appliquées à l'art de l'ingénieur*. — *Travaux pratiques de chimie analytique et de géologie*. — *Projets de routes, de ponts, de machines et d'installations d'usines*.

Association des Anciens Étudiants des Facultés catholiques de Lille.

Cette association a pour but de conserver et de fortifier les relations amicales formées entre ses membres durant le cours de leurs communes études. Elle compte actuellement plus de 600 adhérents. Chaque année, l'association publie un compte-rendu de ses travaux, suivi de la liste de ses membres et des résultats des divers concours institués par elle pour les étudiants des Facultés libres et pour les élèves de l'enseignement secondaire libre.

Président: M. E. Bonduel, avocat, r. de Bourgogne, 22. — *Vice-Présidents*: MM. l'abbé Chollet et E. Massart. — *Secrétaire*: M. G. Herlin. — *Trésorier*: M. P. Drillon. — *Vice-Secrétaire*: M. L. Leys. — *Vice-Trésorier*: M. le baron Alex. Cavois.

INSTITUTIONS LIBRES D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

Armentières: SAINT-JUDE, M. l'abbé Richard, *directeur*. — *Bantigny*: M. Bachelet. — *Bailleul*: IMMACULÉE CONCEPTION, M. l'abbé Bordrez, *directeur*. — *Bavai*: ASSOMPTION, M. l'abbé Fournier, *directeur*. — *La Bassée*: ST-FRANÇOIS DE SALES, M. l'abbé Deschamps, *directeur*. — *Bergues*: ST-WINGOC, M. l'abbé Rajon, *directeur*. — *Cambrai*: N. D. DE GRACES, M. le chanoine Foulon, *directeur*. — *Douai*: SAINT-JEAN, M. l'abbé Reboux, *directeur*; ST-AMÉ, M. l'abbé Descamps, *directeur*. — *Dunkerque*: N.-D. DES DUNES, M. le chanoine Durant, A, *directeur*. — *Gondécourt*: M. Couvreur fils. — *Estaires*: SACRÉ CŒUR, M. l'abbé Catteau, *directeur*. — *Fourmies*: SAINT-PIERRE, M. l'abbé Delarra, *directeur*. — *Halluin*: M. l'abbé Accary, *directeur*. — *Lille*: SAINT-GABRIEL, r. Léon Gambetta, 288, M. l'abbé Moureau, *directeur*; M. Pilate, r. de l'Hôpital Militaire, 39; SAINT-JOSEPH, r. Solférino, 92, M. l'abbé Boulangé, *directeur*; SAINT-LOUIS DE GONZAGUE, r. Masurel, 19-21; M. l'abbé Motte, *directeur*; PENSIONNAT SAINT-PIERRE, r. Jean Le Vasseur, M. Caudron, frère des Ecoles chrétiennes; JEANNE D'ARC, r. Colbert, 25bis, M. l'abbé Mollet, *directeur*; SAINT-GABRIEL, à Fives, M. Dugast,

directeur ; PÈRES BLANCS, r. Watteau, M. Deblauwe, *directeur*. — Loos : ÉCOLE APOSTOLIQUE DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION, M. l'abbé Dubois, *directeur*. — Marcq-en-Barœul : M. le chanoine Dieu, *directeur*. — Merville : N.-D. D'ESPÉRANCE, M. l'abbé Thomann, *directeur*. — Hazebrouck : SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE, M. l'abbé Baron, *directeur*; SAINT-JACQUES; M. l'abbé Denys, *directeur*. — Roubaix : N.-D. DES VICTOIRES, r, N. D. des Victoires, 6, M. le chanoine Chabé, *directeur*. — Sainghin-en-Weppes : NOTRE-DAME DE GRACE, M. l'abbé Lengrand, *directeur*. — St-Amand : NOTRE-DAME DES ANGES, M. Moreaux, *directeur*. — Somain : SAINT-JOSEPH, M. l'abbé Cachera, *directeur*. — Tourcoing : SACRÉ-COEUR, r. de Lille, 111, M. le chanoine Leblanc, *directeur*. — Valenciennes : NOTRE-DAME, M. l'abbé Bataille, *directeur*.


ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL.

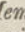
Ecole nationale des Arts industriels de Roubaix. Place Chevreul.


Par décret en date du 9 février 1883, rendu en exécution de la loi du 5 août 1881, les Ecoles municipales académiques de Roubaix ont été érigées en établissement national qui prend le titre d'Ecole nationale des Arts industriels.

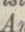
Les attributions du Conseil supérieur de l'Ecole ont été définies par l'article 9 de la convention intervenue le 28 novembre 1882 entre la ville de Roubaix et l'Etat.

Ce Conseil est composé comme suit :

Membres de droit : MM. le Préfet du Nord, *Président* ; le Maire de Roubaix, *Premier Vice-Président* ; le Président de la Chambre de commerce de Roubaix, *Deuxième Vice-Président* ; Henri Verlais,  I, *Administrateur, Secrétaire du Conseil*.

Membres électifs. — MM. Eug. Motte,  *, député ; F. Chatteley, Conseiller général ; H. Ternynck,  *, ancien Président du Tribunal de Commerce ; G. Riche, Ingénieur ; Edouard Roussel, conseiller d'arrondissement, Manufacturier ; Ch. Junker,  I, Filateur ; J.-B. Meillassoux, Teinturier ; A. Ryo, Ingénieur ; Ed. Dupire,  A, Architecte ; Ad. Prouvost, Manufacturier ; F. Carrissimo, Membre de la Chambre de Commerce, manufacturier.

M. Jean Monfils,  A, *Secrétaire, Agent comptable*.

PROFESSEURS. — *Cours préparatoire de Dessin à main levée* : M. E. Bouzin ; — *Cours élémentaire et cours moyen de Dessin, Perspective et Histoire de l'Art* : M. A. Sératzky,  A ; — *Cours supérieur de Dessin, d'Anatomie artistique, de Peinture à l'huile et à l'eau*, M. E. Deuilly. — *Cours de composition décorative* : M. L. Lelée. — *Cours de Modelage, de Sculpture, de mise au point, de Sculpture sur bois, sur pierre, sur marbre*, M. E. Ollé ; — *Cours de Dessin linéaire, de Géométrie plane,*

d'Arithmétique, d'Algèbre, de Géométrie dans l'espace; M. A. Faidherbe; — *Cours de Géométrie descriptive, mécanique appliquée, croquis de machines*: M. J. Gantier; — *Cours d'Architecture, de Construction générale pour les ouvriers du bâtiment*: M. Barbotin; — *Cours de Chimie industrielle, de Physique industrielle, de manipulations de Chimie industrielle*: M. A. Bèghin, préparateur: M. J. Declercq; — *Cours de Teinture, d'Impression, d'apprêt, de fabrication de matières colorantes*: M. H. Lagache, préparateurs: MM. R. Wagnon et Scrive; — *Cours de Tissage*: M. Ch. Vinque, M. L. Blay, professeur-adjoint; — *Cours de Travaux pratiques de Remettage*: MM. Decottignies et Florquin; — *Cours de chauffeurs*: M. P. Bonet, ✱; — *Cours de Filature et de Peignage*: M. James Dantzer, Ⓢ A. aide-professeur: M. Plouvier.

Surveillant Chef: M. G. Nogaret. *Surveillants*: MM. H. Notte, A. Boutteville, A. Monnier. *Concierges*: MM. Rousselle et Béart. *Chauffeur-Mécanicien*: M. J. Lechantre.

École nationale des industries agricoles de Douai.

Cette école a pour but de préparer et de former, pour la conduite des sucreries, des distilleries, des brasseries et autres industries annexes de la ferme, des hommes capables de les diriger. Elle sert, en outre, d'école d'application aux élèves sortant de l'Institut agronomique et des Ecoles nationales de l'Etat. Elle reçoit enfin, à titre d'auditeurs libres, les personnes désireuses d'étudier une industrie agricole ou une question spéciale à ces industries.




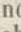
Directeur: M. Manteau, O^h; *Sous-directeur*: M. Orry; *Econome-comptable*: M. G. Dablincourt; *Commis-secrétaire*: M. Vallez.

PROFESSEURS: *Sucrerie*: M. Saillard; *Distillerie*: M. Lévy; *Brasserie*: M. Moreau; *Mathématiques, mécanique et dessin géométrique*: M. Leduc, Ⓢ I; *Législation, économie rurale*: M. Bertauld; *Agriculture et zootechnie*: M. Troude, Ⓢ; *Physique et chimie*: M. Dumont; *Dessin industriel et construction*: M. Codron, Ⓢ A; *Comptabilité*: M. G. Dablincourt; *Chef mécanicien*: M. J.-B. Bonte, Ⓢ; *Surveillant-concierge*: M. Bailleul.

École nationale professionnelle d'Armentières.

Fondée en 1887, l'École nationale professionnelle forme des ouvriers instruits capables de devenir des monteurs, des contremaîtres, des chefs d'atelier. L'enseignement général y est commun à tous les élèves. Pour les cours techniques et les travaux pratiques, les élèves sont spécialisés selon les professions qu'ils ont adoptées: *menuiserie, modèle de fonderie, ajustage, tour sur métaux, forge, tissage*.


Conseil d'administration. — MM. le Préfet du Nord, *Président*; le Recteur de l'Académie, *Vice-Président*; l'Inspecteur d'Académie, *Directeur départemental de l'enseignement primaire du Nord*; le Maire d'Armentières; Guillaïn, C[✱], député du Nord, délégué du ministère du commerce; Delaune, député du Nord; Chas, ✱, Ⓢ I, fabricant de toiles à Armentières; Feinte, fabricant de toiles à Armentières; Leblanc, ✱, Ⓢ I, Inspecteur général de l'Instruction publique.


Directeur : M. Lacabe-Plasteig,  I; *Econome* : M. Reversé,  A.
 — *Commis d'économat* : M. Carré. — *Ingénieur des travaux* : M. De-
 lattre. — *Professeurs* : MM. Adam, Costard, Nicolas, Tripart,  A,
 Dessaint, Dantzer,  A, Marchal. — *Surveillant général* : M. Four-
 drinoy. — *Maîtres internes* : MM. Brienne, Coustenoble, Danteuille,
 Dutoit, Larivière, Molin, Moniez, Perrin. — *Directeur de l'école*
primaire annexée : M. Marchand,  A. — *Instituteurs adjoints* :
 MM. Douillet, Gosselet, Jacob. — *Directrice de l'école maternelle*
annexée : M^{me} Gosselet. — *Sous-Directrice* : M^{lle} Marcoux. — *Adjudant*
Surveillant : M. Poix.

École nationale d'arts et métiers de Lille.

La nouvelle Ecole nationale d'Arts et Métiers de Lille a été créée par une loi votée en 1881. Elle a pour but de former des ouvriers capables de devenir des chefs d'ateliers et des industriels versés dans la pratique des arts mécaniques. Les bâtiments sont complètement achevés ; il ne reste plus qu'à procéder à l'ameublement de l'Ecole et à l'installation des ateliers. Ces ateliers, au nombre de cinq, formeront une véritable usine. Ils comprendront ceux d'ajustage, de forges et chaudronnerie, de tours et modèles de fonderie et de filature et tissage. L'installation de ces ateliers, étudiée avec le plus grand soin, sera un modèle au double point de vue de l'enseignement et des progrès accomplis dans l'industrie.

L'ouverture de l'Ecole est fixée au mois d'octobre 1900.

Architecte-Directeur de la construction des bâtiments : M. Batigny,  A, r. Patou, 45, à Lille.

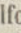
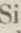
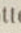
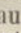





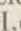


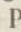
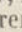
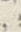
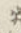
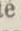
Ingénieur chargé des travaux : M. Chave,  A, à l'Ecole.

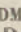
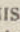
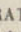
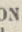
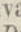
Institut industriel du Nord de la France.

L'Institut industriel du Nord de la France a été fondé par délibérations du Conseil général du département en date du 20 août 1872 et du Conseil municipal de Lille du 5 octobre suivant.

La durée des études est de trois années.

Le Conseil d'administration de l'Institut a été institué par un arrêté préfectoral en date du 15 octobre 1899. Il tient ses séances à l'Institut, sur la convocation de M. le Préfet du Nord, Président.

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — MM. le Préfet du Nord, *Président* ;
 Sculfort,  A, Sirot,  A, E. Motte,  A, Tribourdaux,  A,
 Conseillers généraux ; le Maire de Lille ; Faucheur,  A, Président
 de la Chambre de Commerce de Lille ; E. Agache,  A, Président de
 la Société industrielle du Nord de la France ; de Lapersonne,  I,
 Doyen de la Faculté de médecine ; Gosselet,  A,  I,  O,  I,  A, Doyen
 de la Faculté des Sciences ; Kolb,  A,  I,  A, Administrateur délégué
 des Etablissements Kuhlmann ; Parent,  A, Directeur des Etablisse-
 ments de Fives-Lille ; Vancauwenberghe,  A, Filateur à St-Pol-sur-
 Mer ; Parsy, Administrateur de la Société des ciments de Pernes ;
 Bateau, Président de l'Association des Ingénieurs sortis de
 l'Institut industriel du Nord, *Membres* ; le Directeur de l'Institut,
Secrétaire ; le Sous-directeur, *Secrétaire-adjoint du Conseil*.

ADMINISTRATION. — MM. Gruson,  A,  I,  O,  A, Inspecteur général
 des Ponts et Chaussées, *Directeur* ; Bienvaux,  A, Ingénieur des
 Ponts et Chaussées, *Sous-Directeur et Directeur des études* ; Rou-

quette, ✱, Capitaine en retraite, *Inspecteur principal, Trésorier*; Boquillon, ✱, Capitaine en retraite, *Inspecteur des études*; Gauthier, ✱, Capitaine en retraite, *idem*; Lemoine, ✱, Capitaine en retraite, *idem*; Provencal, ✱, Capitaine en retraite, *Inspecteur-Econome*; docteur Ch. Richard, Ⓢ I, O-†, *Médecin*.

ENSEIGNEMENT. — *Mathématiques pures et appliquées*: MM. Demartres, Ⓢ I, Doyen honoraire de la Faculté des Sciences; Padé, Ⓢ I, Professeur à la Faculté des Sciences; Bouvart, Ⓢ I, Ancien Professeur au Lycée de Lille; Boulanger, Docteur ès-sciences mathématiques, r. Caumartin, 80. — *Mécanique rationnelle*: Petot, Ⓢ I, Professeur à la Faculté des Sciences, r. Auber, 55. — *Mécanique appliquée et construction des machines*: Villfroid, Ingénieur des Manufactures de l'Etat; *Machines*: Herscher, Ingénieur au corps des Mines; *Outils, Machines-outils et Résistance appliquée*: Codron, Ⓢ A, r. Solferino, 270. — *Constructions industrielles*: Loëwy, Ingénieur des Ponts et Chaussées. — *Chemins de fer*: Bonnin, Ingénieur aux ateliers du chemin de fer du Nord à Hellemmes. — *Physique générale*: Damien, ✱, Ⓢ I, Ⓢ, Professeur à la Faculté des Sciences. — *Physique industrielle et Métallurgie*: Hermant, Ingénieur, Parvis St-Michel, 8. — *Chimie générale*: Paillot, Ⓢ A, agrégé à la Faculté des Sciences. — *Chimie analytique*: Lacombe, Ingénieur, r. de Bourgogne, 41. — *Chimie industrielle spéciale*: Vaillant, Licencié ès-sciences. — *Chimie industrielle générale*: Vaillant, Licencié ès-sciences. — *Teinture et apprêts*: Pélabon, Maître de conférences à la Faculté des Sciences. — *Cours élémentaire d'électricité*: Paillot, Ⓢ A, agrégé de la Faculté des Sciences. — *Electricité théorique*: Camichel, Professeur à la Faculté des Sciences; Swynghedauw, Professeur à la Faculté des Sciences. — *Electricité pratique*: Brunhes, Ingénieur électricien, à Roubaix. — *Télégraphie et Téléphonie*: Bazille, Ingénieur des Postes et Télégraphes. — *Filature et tissage*: J. Dantzer, Ⓢ A, Ingénieur, r. Jeanne-d'Arc, 1. — *Minéralogie et Géologie*: Paul Hallez, Ⓢ I, Professeur à la Faculté des Sciences. — *Sucrierie et distillerie*: Dejonghe, Ingénieur chimiste. — *Droit*: Peltier, Professeur à la Faculté de droit. — *Géographie industrielle*: Ardaillon, Professeur à la Faculté des Lettres. — *Comptabilité*: Cochez, Ⓢ A, r. St-Gabriel, 7. — *Dessin et travaux d'atelier*: Codron, Ⓢ A, et C. Dantzer, Ingénieurs. — *Lever de plans et nivellement*: Boulanger, Docteur ès-sciences. — *Fermentations industrielles*: Rolants, Préparateur à l'Institut Pasteur. — *Hygiène*: Richard, Ⓢ I, O-†, Docteur en médecine, r. de la Barre, 46. — *Manipulations*: Guenez, Chimiste en chef du Ministère des Finances. — *Travaux pratiques d'électricité*: Henneton, Constructeur électricien à Lille. — *Langue française*: Lesnes, Ⓢ A, Directeur de l'École primaire supérieure de Lille, Bd. Louis XIV.

Le personnel de l'enseignement comprend en outre des professeurs de langues vivantes et de dessin, des interrogateurs, des chefs d'atelier et de contremaîtres d'ajustage, de menuiserie et d'électricité pratique.

Association des Ingénieurs de l'Institut Industriel du Nord.

Cette Société a été organisée en 1875 et les statuts qui la régissent actuellement ont été approuvés par arrêté préfectoral en date du 17 octobre 1899. Elle a pour but de maintenir entre les anciens élèves de l'Institut l'esprit de confraternité et les relations amicales, de relier successivement les promotions entre elles, de tenir les associés au courant des progrès industriels et commerciaux, de leur ouvrir des débouchés en recherchant pour eux des situations dans l'industrie, et enfin de leur accorder des secours. — La Société comprend plus de 650 membres titulaires. *Le secrétariat est ouvert tous les soirs, au siège social, rue Faidherbe, 17, à Lille, de 6 h. à 7 h.*

BUREAU. — *Président* : M. Etienne Batteur, r. Chevreul, 2; *Vice-Présidents* : MM. Armand Bauvin, r. Bourjemois, 13; Gaston Hallez, r. d'Iéna, 66 bis; *Secrétaires* : MM. Georges Brullin, r. Jacquemars-Giélée, 37; Fernand Verbièse, r. des Débris-St-Etienne, 11; *TTrésorier* : M. Alexandre Delay, 2A, r. Nationale, 149; *Bibliothécaire* : M. Paul Renard, r. de la Bassée, 26.

COMITÉ D'ADMINISTRATION : MM. Gaston Dejonghe, r. de Dunkerque, 205; Charles Deldique, à La Madeleine-lez-Lille; Louis Dubray, r. Barthélémy-Delepaul, 3; Léon Lemire, r. du Chevalier Français, 64; Charles Penner-tier, r. Jean-Bart, 66; Oscar Pointurier, à Mouchin (Nord); Edouard Rossel, r. des Sarrazins, 82; Armand Sée, rue Nicolas-Leblanc, 51; Jean Vandenbosch, à Wambrechies; Victor Vandier, r. Jules-de-Vicq, 24 bis; Constant Wallet, Petit-Ronchin, près Lille; Georges Wauquier, rue de Wazemmes, 69. — *Anciens Présidents, membres de droit du Conseil d'administration* : MM. Paul Bonet, ✱, r. Faidherbe, 11-13; Paul Gaillet, r. Nicolas-Leblanc, 8; Alfred Goblet, à Croix (Lille); Désiré Mallet, ✱, r. Brûle-Maison, 36; Paul Parsy, à Pernes (Pas-de-Calais). — *Secrétaire-adjoint* : M. Eugène Chuffart, r. de Roubaix, 32, Mons-en-Barœul.

École Supérieure de Commerce de Lille et de la région du Nord.

(rue Nicolas-Leblanc, 36, Lille).

L'École supérieure de commerce de Lille et de la région du Nord a été fondée par la Chambre de Commerce de Lille qui l'administre et qui la dirige avec le concours de la ville de Lille et des Chambres de Commerce du département.

Reconnue par l'État (décret du 12 juillet 1892), l'École supérieure de commerce est placée dans la catégorie des établissements d'instruction visés par l'art. 23 de la loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée, et est par conséquent admise à délivrer des diplômes conférant une remise de deux années de service militaire.

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT : M. le Préfet du Nord, *Président d'honneur*; MM. Edmond Faucheur, ✱, *Président de la Chambre de Commerce de Lille*, *Président*; Anatole Descamps, *Vice-Président de la Chambre de Commerce*, *Vice-Président*; le Maire de Lille, les *Présidents des Chambres de Commerce d'Armentières, d'Avesnes, de Cambrai, de Douai, de Dunkerque, de Roubaix, de Tourcoing et de Valenciennes, membres de droit*; Edouard Agache, ✱, *Président de la Société Industrielle du Nord de la France*, Henri

Decroix, Maurice Bernard, *membres de la Chambre de Commerce de Lille*; Ch. Petit-Dutaillis, \odot A, professeur à l'Université de Lille, directeur de l'École, *Secrétaire du Conseil*.

ADMINISTRATION: MM. Ch. Petit-Dutaillis, \odot A, professeur à l'Université de Lille, *Directeur*; Gustave Brillion, \ddagger , chef de bataillon du Génie en retraite, r. d'Antin, 27, *Sous-Directeur Economie*; Cappart, r. Nicolas-Leblanc, 36; Carré, r. Pasteur, 32; Foucray, \odot A, r. du Marché, 22; de St-Léger, r. Nicolas-Leblanc, 36, licenciés, *Sous-Inspecteurs*.

PERSONNEL ENSEIGNANT: *Commerce et comptabilité*: MM. Roron, \odot A, r. Barthélémy-Delespaul, 5; *Anglais*: Hirsch d'Aubyn, Carême, professeurs au Lycée, Petit; *Allemand*: Rohmer, \odot A, Muller, \odot I, professeurs au Lycée; *Espagnol*: Hacquin, \odot A; *Mathématiques*: J. Lefebvre, \odot I, professeur au Lycée; *Marchandises et essais*: Guenez, chimiste en chef des Laboratoires du ministère des Finances, r. Barthélémy-Delespaul, 98 bis; *Géographie économique*: Merchier, \odot I, professeur au lycée; *Histoire du Commerce*: Ardaillon, \odot A, professeur à la Faculté des Lettres; *Droit public et civil, Droit commercial et maritime*: Fédér, \odot I, Professeur à la Faculté de Droit; *Législation industrielle et ouvrière*: Vallas, \odot I, Doyen de la Faculté de Droit; *Législation fiscale et douanière, Economie politique*: Wahl, \odot A, professeur à la Faculté de Droit; *Transports et outillage*: Bonnin, ingénieur des Arts et Manufactures, r. Gauthier-de-Châtillon, 3; *Chimie organique*: Godfrin, professeur au Lycée; *Commerce des textiles, fils et tissus*: Dantzer, \odot A, ingénieur, professeur à l'Institut industriel; *Calligraphie*: Dubus, \odot I; *Français et correspondance commerciale*: Foucray, \odot A; *Cours préparatoire*: Cappart, Carré, Foucray, \odot A, de St-Léger, licenciés.

Ecole pratique d'Industrie de Lille.

(Ecole municipale Baggio.)

L'École pratique d'industrie de Lille a pour but de former des ouvriers habiles et intelligents, aptes à devenir contremaitres ou chefs d'atelier.

L'apprentissage à l'école est devenu indispensable depuis que l'apprentissage à l'atelier n'existe plus. L'enfant employé dans l'industrie ne remplit guère, en arrivant, que le rôle d'homme de peine. Plus tard, lorsqu'un outil lui est confié, l'ouvrier subit la loi de la division du travail. Il est spécialisé dans un travail immuable, ne se rendant aucun compte du rôle que la pièce, qu'il reproduit sans cesse, joue dans l'ensemble auquel elle est destinée.

D'ailleurs, de nos jours, l'habileté de la main ne suffit plus. Il est indispensable que le contremaitre et même l'ouvrier connaissent bien le dessin, qu'ils aient une certaine culture intellectuelle leur permettant de mieux comprendre le travail, qu'ils possèdent, en un mot, de sérieuses connaissances technologiques. Ces connaissances, ce n'est guère à l'atelier, mais à l'école seulement, qu'ils peuvent les acquérir.



L'École pratique d'industrie de Lille porte la dénomination d'École municipale Baggio, en souvenir de M. Baggio, ancien adjoint délégué à l'instruction publique, qui légua à la ville une somme de 50.000 francs pour concourir à la construction d'une école municipale d'apprentissage. La ville de Lille vota, de son côté, une somme de 262.000 francs qui s'est accrue de la part contributive de l'Etat (25 %). Le fonctionnement de cette

école municipale est entièrement assuré par la ville de Lille qui lui consacre un crédit annuel de 40.000 francs.

Les élèves sont répartis en trois sections suivant leurs aptitudes naturelles : Section du Bois, Section du Fer, Section du Livre. Les cours de l'école, qui est un externat gratuit, ont lieu tous les jours, le dimanche excepté, de 8 heures du matin à midi et de 2 heures à 7 heures du soir. Les matières premières sont fournies par l'école. Seules, les fournitures classiques sont à la charge des familles.

Trente heures par semaine sont consacrées à l'atelier : six heures au dessin. Le reste du temps est affecté à l'enseignement théorique. La durée des études est de 3 ans. A la fin de la troisième année, les élèves sont présentés au certificat d'études industrielles délivré par M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie.

Le recrutement des élèves se fait par voie de concours entre jeunes gens âgés de treize ans et pourvus du certificat d'études primaires. L'école a été ouverte à titre d'essai pendant le mois de juillet 1899. 27 élèves se firent inscrire. A la suite du concours d'entrée qui a eu lieu au mois d'août 1899, l'effectif de la population scolaire a atteint le maximum de 50 élèves, prévu pour une première année d'études.

CONSEIL DE SURVEILLANCE. — MM. le Maire de Lille, *Président*; l'Inspecteur départemental de l'enseignement industriel; Kolb, O*, , ingénieur; Gaudin, conseiller municipal; Jacob, entrepreneur; Lelou, typographe, président du Syndicat des typographes; Mouchel, , ingénieur.

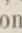
PERSONNEL ENSEIGNANT. — *Directeur* : M. V. Bertrand ; — *Professeurs d'enseignement général* : MM. A. Bonnifet et P. Delabassé ; — *Chef des travaux pour le bois et le fer* : M. Ch. Dantzer ; — *Professeur, chef des travaux de typo et de lithographie* : M. L. Villette ; — *Professeur, chef des travaux de photographie* : M. P. Colardeau,  A ; — *Maitres-ouvriers* : MM. Claey, Estrée, Evrard, Lefebvre.

École des Arts Industriels de Tourcoing.

Cette école, créée en 1887, sous le patronage de la Chambre de Commerce, poursuit un double but :

1° Donner aux fils de fabricants, industriels et négociants, l'instruction technique qui doit leur permettre de seconder efficacement leurs parents dans la conduite de leurs affaires, et les préparer à en assumer plus tard l'entière direction,

2° Fournir aux jeunes ouvriers et employés l'instruction théorique et pratique qui leur manque pour devenir de bons contremaîtres, chefs mécaniciens d'usines, chefs de fabrication en filature et tissage, comptables, chefs de bureau et de correspondance, etc.

M. Th. Bon, *Directeur de l'École, professeur de Tissage* ; M. l'abbé Courquin, *professeur de Filature et d'Électricité* ; — M. Letombe,  A, *Ingénieur des arts et manufactures, professeur du cours des chauffeurs conducteurs de machines* ; — M. Émile Bugnon, *Expert-comptable, professeur du cours de comptabilité commerciale* ; — M. Étienne Maillard, *avocat, agrégé au Tribunal de commerce de Tourcoing, professeur du cours de droit commercial et industriel* ; — M. Joseph Petit-Leduc, *Secrétaire administratif de la Chambre de Commerce, professeur du cours de commerce et de marchandises* ; — M. Jules Wartelle, *sténodactylographe, professeur du cours de sténographie et de dactylographie* ;

— M. Edmond Hennion, professeur du cours de composition décorative et d'histoire de l'art.

Le personnel comprend en outre un contremaître de filature et un contremaître de tissage.

Institutions de Sourds-Muets et de jeunes Aveugles.

Cet établissement forme deux maisons : l'une pour les garçons, à Ronchin ; l'autre pour les filles, à Lille. Des classes spéciales y sont ouvertes pour les jeunes aveugles.

Depuis la session d'août 1888, le Conseil général vote en faveur de ces écoles une somme de 60.000 fr. pour l'entretien de bourses et demi-bourses de sourds-muets et de bourses et demi-bourses de jeunes aveugles.

Comité de surveillance : MM. le Maire de Lille, *Président* ; Théodore Aronio, propriétaire, r. Royale 91 ; docteur Billon, ✱, à Loos.

Directeurs des Sourds-Muets et Aveugles : les Frères de St-Gabriel.

Consultations tous les jours pour : 1° les soins à donner aux jeunes enfants sourds-muets ou aveugles ; 2° la correction des défauts de prononciation des entendants-parlants.

Directrices des Sourdes-Muettes et Aveugles : les Sœurs de la Sagesse.

Société des Anciens Étudiants et des Amis de l'Université de Lille.

Cette Société, reconnue d'utilité publique par décret du 25 juillet 1897, a pour objet de subventionner des enseignements, des laboratoires, des musées et des instituts universitaires, et de créer des liens de plus en plus fermes entre la région du Nord et l'Université même.

Des sections de cette Société fonctionnent à Valenciennes, Cambrai et Dunkerque, où sont données chaque année des conférences.

BUREAU GÉNÉRAL. — *Président* : M. L. Legrand, O ✱, Conseiller d'État, 31, rue de Londres, Paris. — *Vice-Présidents* : MM. A. Basquin, ✱, ⓂA, avocat, 12, rue Puëbla ; le docteur Olivier, ✱, 314, r. Solferino, à Lille ; Noiret, Conseiller général des Ardennes, à Rethel ; Boucher-Cadart, O ✱, ⓂA, Président de Chambre à la Cour d'appel de Paris, 19, r. de Presbourg, à Paris ; Courcout, ⓂA, proviseur du Lycée de Douai. — *Secrétaire général* : M. P. Carpentier, avocat, 35, rue Jacquemars-Giélée, à Lille. — *Trésorier* : M. Houdoy, avocat, rue Boucher de Perthes, 86, à Lille.

SECTION DE CAMBRAI. — *Président* : M. P. Bersez, ⓂI, député, maire de Cambrai. *Secrétaire* : M. Lozé, ⓂI.

SECTION DE DUNKERQUE. — *Président* : M. Ch. Collet père, C ✱, membre de la Chambre de Commerce. *Secrétaire* : M. Gérard Desfarges, négociant.

SECTION DE VALENCIENNES. — *Président* : M. F. Saint-Quentin, ⓂA, avocat. *Secrétaire* : M. Bernard, professeur au Lycée.

Union des Étudiants de l'État de Lille.

L'Union des Étudiants de l'État, de Lille, fondée en 1881, est la plus ancienne association d'Étudiants de France. Elle a son siège rue Nicolas Leblanc, 54. C'est par elle qu'ont été fondées : la section de Lille de l'Union française de la Jeunesse (1885) et l'Œuvre de l'Arbre de Noël (1890). Elle a, en outre, prêté son concours à toutes les fêtes de bienfaisance organisées dans notre région.

BUREAU. — *Présidents honoraires* : MM. le Baron J. de Guerne, ✱, ☉I; docteur Baude; R. Paillot, ☉A; Lepage, ☉A, Raymond Rajat, avocat, Protin et Laurent. — *Président* : Cavro (médecine); *Vice-Président* : Dutilleul (droit); *Secrétaire* : Bécue (sciences); *Trésorier* : Delalé (droit); *Bibliothécaire* : Larrière (lettres).

COMITÉ CONSULTATIF : MM. Folet, ✱, ☉I, doyen honoraire, professeur à la Faculté de Médecine; Bourguin, ☉I, professeur à la Faculté de Droit; Damien, ✱, ☉I, ☉, professeur à la Faculté des Sciences; Haumant, ☉A, ✱, professeur à la Faculté des Lettres.

Union française de la jeunesse.

*Société d'instruction populaire, reconnue d'utilité publique
par décret du 12 Mai 1893.*

L'Union française de la Jeunesse a fondé à Lille une Section en 1885. L'association a pour but la diffusion aussi grande, aussi variée que possible, des connaissances primaires ou professionnelles que doit posséder tout homme appelé à vivre de son labeur; pour moyens d'action, les subventions, les donations, les cotisations et surtout le dévouement personnel de chacun de ses membres.

Le succès des cours publics et gratuits qui sont suivis par plus de 1.000 auditeurs, prouve la faveur dont jouit l'Association.

Le Comité de l'Union, siège à Lille, 111, rue Nationale.

BUREAU. — *Président* : MM. René Paillot, ☉A, agrégé de l'Université; *Vice-Présidents* : F. Pérot, avocat, Directeur des cours, et Clarinval, professeur à l'école primaire supérieure; *Secrétaire général* : Raymond Rajat, avocat; *Secrétaire-adjoint* : Desalles, professeur de l'Union; *Trésorier* : Armand Sée.

Comité : MM. Omer Bigo, industriel; De Rycker, étudiant en médecine; Sarralier, délégué des professeurs.

Professeurs : MM. Petit, anglais; Hacquin, ☉A, espagnol; Le-pointe, licencié ès-lettres, allemand; Piccolati, ☉A, italien; Boutchoulsky, russe; Malbouisson, portugais; Sarralier, aquarelle; Wahanin, et Sératzki, M^{lle} Depondt, dessin; M. Bugnon et Mlle Dupont, comptabilité; M^{lle} Duponchelle et M. Laigre, solfège; MM. Langlet-Dufresnoy, géométrie élémentaire; Hugodot, Desalles, et Mlle Dupont, sténographie Duployé; Devos, sténographie Précost-Delannay; Boone, Moritz, chimie; Letombe, ☉A, ingénieur des arts et manufactures, machines à vapeur; Armand Sée, ingénieur, électricité (cours élémentaire); Lepage, ☉A, tir; Carpentier, diction; Midy, dessin industriel; Merchier, ☉I, Géographie coloniale; Hugodot, machines à écrire; Louvet, composition française et correspondance commerciale; Demette, dessin linéaire; Bertrand, physique élémentaire; Colardeau, ☉A, photographie; Bonnifet, mécanique pratique; Mlle Demeulemeester, coupe et assemblage; Vanhuffel, instruction militaire; Mlle Vanschengel, piano; Mme Alhant, cuisine et économie domestique; D^r Biérent, hygiène; Bédène, horticulture; Bovin, géométrie; Boinet, arithmétique.

ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES DE BIENFAISANCE.

HOSPICES ET HOPITAUX.

Le nombre des Etablissements hospitaliers existant dans soixante-et-onze villes ou communes du Département du Nord est de quatre-vingt-dix-sept, savoir : 61 hospices, 13 hôpitaux et 23 hospices-hôpitaux ; les renseignements sur ces établissements sont donnés dans la 2^e partie de l'Annuaire.

BUREAUX DE BIENFAISANCE.

Il existe dans presque toutes les Communes du Département des Bureaux de Bienfaisance chargés de distribuer des secours à domicile aux indigents. La plupart de ces établissements possèdent des biens provenant d'anciennes fondations ; les revenus sont employés en distributions d'argent, d'aliments, de vêtements, d'effets de couchage, etc.

Aux termes des articles 1 et 4 de la loi du 5 août 1879, chaque Commission administrative des Hospices et Bureaux de bienfaisance est composée du Maire, de deux membres élus par le Conseil municipal, et de quatre autres membres nommés par le Préfet, ou, en cas de renouvellement total ou de création nouvelle, par le Ministre de l'Intérieur sur la proposition du Préfet.

En exécution de l'art. 2 de ladite loi, le nombre des membres renouvelables peut, en raison de l'importance des établissements et des circonstances locales, être augmenté par un décret spécial rendu sur l'avis du Conseil d'Etat.

La présidence appartient au Maire. Le Président a voix prépondérante en cas de partage.

PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION DES HOSPICES ET DES BUREAUX DE BIENFAISANCE. (*)

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

Avesnes. — *Hospices* : MM. Edouard Chevreux ; Briatte ; Lemoine ; Clavon ; Lisange ; Caplain ; *Receveur* : M. Berlemont ; *Secrétaire* : M. Bisiaux. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Adolphe Druart ; Lisange ; E. Dubois, \odot A ; Wauthier-Bernard ; Collinet-Azambre ; Henri Pecard ; *Receveur* : M. Berlemont ; *Secrétaire* : M. Bisiaux.

Bavai. — *Hospice* : MM. A. Derome ; D. Richard ; Druart ; Druez ; Delannoy ; E. Rousseau. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Billot ; Mabilley ; Druet ; Druart ; J. Lenglet ; Delmotte.

Fourmies. — *Hospice* : MM. Petit ; Albert Bouret ; Balleux ; Deshors ; Paillet ; Goury ; *Receveur* : M. Maquer ; *Secrétaire* : M. Nihous. — *Bureau de Bienfaisance* : MM. Petit ; Paul Bouret ; Casbin ; Legrand ; Désiré Lermigeaux ; Loncle. — *Receveur* : M. Maquer ; *Secrétaire* : M. Nihous.

(*) Nous ne pouvons donner ici toutes les administrations des bureaux de bienfaisance, dont le nombre s'élève à 645 ; nous n'indiquons que celles des lieux où il existe en même temps des hospices.

Hautmont. — *Hospice*: MM. Aimé Collet; Julien Collet; Louis Dupagny; Edmond Géhu; Jules Glin; Eleuthère Desailly. — *Receveur*: M. Charles Poulet; *Secrétaire*: M. Philippe Hazard. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Henri Contenseaux; Jules Gillet; Elysée Masse; Victor Lejuste; Louis Gehu; Louis Mercier. — *Receveur*: M. Charles Poulet; *Secrétaire*: M. Philippe Hazard.

Landrecies. — *Hospice*: MM. Martin; Lègè; Leblond; Cloche; Auguste Crapez; Deruez. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Marie; Bonnaire-Minon; Blanchet; Fournez; Scullfort-Renard; Félix Henri. — *Receveur*: M. Leveau.

Maubeuge. — *Hospice*: MM. Wautier; Dubois; Berteau; Mazel; Duvivier. — *Receveur*: M. Voeltzel; *Secrétaire et Econome*: M. Choinet. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Pesant; Arnoux; Séguin; François; Colart; Lahazier. — *Receveur*: M. Deghaye; *Secrétaire*: M. Guillaume.

Le Quesnoy. — *Hospice*: MM. Despaigne, A; Blanchard; Laborde; Boursiez; Druart; Moutier. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Lesne; Menu; Lamelin; Lays; Dhaussy; Ernest Vermez. — *Receveur*: M. Vermez; *Secrétaire*: M. Labat; *Econome*: M. Blanchard.

Ohain. — *Hospice*: MM. Divry; Goblet; Raux; Delval; Corbier; Jonequin. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Divry; Ansiaux; Hardy; Bastien; F. Goblet; Corbier.

Solre-le-Château. — *Hospice*: MM. Delcambre; Michaux; Pourpoint; Prissette; Huriau; Lion. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Delcambre; Degrelle; Blas; Leroy; Deropsy; Pourpoint. — *Receveur*: M. Bronsart.

Wignehies. — *Hospice*: MM. Legros; Poulet; Bernaux; Dupont; Neuville; N... — *Bureau de bienfaisance*: MM. Bernaux; Wiart; Lejeune; Rousseaux; Baivie; Dupont.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

Cambrai. — *Hospices*: MM. Alfred Parent; Alexandre Ronnelle, A; Chappeau; Duez; Alf. Bertrand, E. Mussault. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Vrasse; Ramette; Alfred Leroy; Paul Boisteaux, N...; N... — *Receveur*: M. Cyriaque Brasselet; *Secrétaire*: M. Doise.

Le Cateau. — *Hôpital Paturle*: MM. Charles Ponsin; Flament-Gabet; Ernest Seydoux, †; Émile Danjou; A. Hallette; Alfred Basquin. — *Receveur et Secrétaire*: M. France, M. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Eugène Millot; Servin; Burillon; Vatin; Emile Gérard; N... — *Receveur et Secrétaire*: M. France, M.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

Douai. — *Hospices*: MM. A. Gracy, *Vice-président*; Dubois-Estabel; Tellier; Evrard, A; F. Nutly; Jésupret. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Herman; Luce; Michel Bottin; Picquet; Pépin. O †; Frey. — *Receveur*: M. Roussel; *Econome-comptable*: M. Jovenet; *Secrétaire*, M. Bertin Vasse.

Orchies. — *Hospice*: MM. J.-B. Wardavoir; Louis Willoquet;

Henri Bleuzet ; Vahé, ✱ ; J.-B. Desespringalle ; F. Dhainaut — *Bureau de bienfaisance* : MM. J.-B. Lepetit ; J. Lecocq ; J.-B. Henno ; Alexandre Naveau ; J.-B. Descarpentries ; Henri Posteaux. — *Receveur et Secrétaire* : M. Lorthoir.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Bergues. — *Hospices* : MM. Trystram ; Verclytte ; Jérémie Swynghedauw ; Carouille ; B. Lassaël ; B. Lips. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Arthur Carpentier ; Lassaël ; Jérémie Swynghedauw ; Trystram ; Vanderhaeghe ; B. Lips. — *Receveur-économe-comptable* : M. Vercnocke ; *Secrétaire de l'hospice* : M. Braets, ☉ A ; *Secrétaire du bureau de bienfaisance* : M. J. Leclercq.

Bollezele. — *Hospice* : MM. Amand Cabotse ; Benoit Beck, curé ; Jules Dehaene ; Polydor Monsterleet ; Alphonse Ryckelynck ; Aimé Bonduaeux. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Ed. Bonduaeux ; Charles Delater ; Aimé Paccou ; Charles Ryckelynck ; Polydor Monsterleet.

Bourbourg. — *Hospice* : MM. V. Declercq ; Adonis Tettart ; Ed. Longueval ; B. Vandembroucque, ☼ ; Abdou Lysensoone ; N... — *Bureau de bienfaisance* : — Les mêmes. — *Receveur et Secrétaire-économe* : M. Cattoen.

Bray-Dunes. — *Hospice et bureau d'assistance* : MM. Ch.-Louis Wallyn ; Pierre Gryson ; Gustave Popieul ; Norbert Dewaele ; J.-B. Bryckaert ; Gustave Vroland ; N..... — M. Bonfils de Lafaurie, ✱, Chef du service de la marine, à Dunkerque, *représentant du fondateur*.

Dunkerque. — *Hôpital-Hospice* : MM. G. Féron ; G. Beck ; R. Hoyelt ; E. Fockenberghé, E. Beauvillain, W. James ; *Aumônier* : M. l'abbé Carnel ; *Receveur* : M. Vanthielt ; *Econome* : M. Belpaeme ; *Secrétaire* : M. Ruysen ; *Médecin en chef* : M. Herbart ; *Médecin-adjoint* : M. Duriau, ☉ A ; *Chirurgien en chef* : M. Ruysen ; *Chirurgien-adjoint* : M. Monteuiis ; *Pharmacien* : M. Vaneste, ☉ I. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Terquem, ✱, ☉ I, C. Chamonin, R. Debaecker, H. Lefebvre, G. Debavelaere, C. Vancauwenberghé ; *Receveur-Econome* : M. Vanthielt ; *Secrétaire* : M. G. Mine.

Esquelbecq. — *Hospice* : MM. Raymond Mourmant, ☼ ; Aimé Rabat ; Bollengier ; Alidor Lembrez, ☉ ☼ ; Louis Capellaere ; Henri Cauchy ; — *Bureau de bienfaisance* : MM. Amand Schoemacker ; Eliodore Clyti ; Raymond Mourmant, ☼ ; Alidor Lembrez, ☉ ☼ ; Aimé Dequidt ; Elié Achte.

Gravelines. — *Hospice* : MM. Daullé ; Lamant ; Sombret ; Demarle-Fetel, ☉ A, ✱ ; Victor Salomé ; Jh. Merlin. — *Bureau de bienfaisance* : MM. U. Valentin ; Merlin-Salomé ; Ch. Bernard ; Lamant ; Gourdin-Labarre ; Jules Lesur.

Hondschoote. — *Hospice* : MM. Benoit Sapelier ; Henri Deturck ; Auguste Billiaert ; Alexis Vandermeersch ; Jean Mahieu ; N... — *Bureau de bienfaisance* : Les mêmes. — *Receveur des deux administrations* : M. Versmisse ; *Secrétaire* : M. Gakyère.

Wormhout. — *Hospice* : MM. Elie Bèle ; P. Herreman ; B. Dufloo ; H. Ameloot ; J. Baudry ; Auguste Dehaene. — *Bureau de bienfaisance* : MM. H. Ameloot ; D. Becuwe ; Jérémie Dufлот ; B. Debreyne ; P. Herreman ; Ed. Herreman.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

Bailleul. — *Hospice* : MM. E. Delcour ; H. Declercq ; Albert Cortyl ; Becuwe ; Verhaegen ; Cuisinier. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Charles Flahault ; Bernaert ; Paul Perrier ; Sys ; Dewinter ; Clavière ; N. — *Receveur* : M. Fertée. — *Secrétaire* : M. Deheere ; *Economiste-comptable* : M. Declercq, A.

Caestre. — *Hospice* : MM. Jules Heusèle ; Jérémie Maerten ; Henri Notteau ; Henri Ryckelynck ; Henri Delassus ; Emile Théry. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Henri Ryckelynck ; Jules Heusèle ; Jérémie Maerten ; Jean Bouquet ; Henri Delassus ; Emile Théry.

Cassel. — *Hospice* : MM. Smaghe ; Jules Laporte ; Charles Groniez ; D^r Fredier-Dubreuil ; Léopold Vermersch ; René Wackernie. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Marant, Folken, Becuwe, Aimé Braems, Loorius, Singer ; *Receveur et Secrétaire* : M. Decousser ; *Economiste comptable* : M. Polaert.

Estaires. — *Hospice* : MM. Wattine ; J.-B.-Louis Blanquart ; Fénart-Permanne ; Paul Leconte ; Bremme ; Pruvost — *Receveur-économiste* : M. Bertein. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Watine ; J.-B.-Louis Blanquart ; Eugène Leconte ; A^{te} Gamelin ; Fénart-Vanhove ; Werquin. — *Receveur* : M. Bertein.

Haverskerque. — *Hospice* : MM. Etienne Pruvost ; Ignace Colson ; Joseph Guffroy ; Julien Mullet ; Auguste Foubert ; N. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Benoit Delansay ; Jules Frémcaux ; Etienne Pruvost ; Ignace Colson ; Julien Mullet ; N.

Hazebrouck. — *Hospice* : MM. Hippolyte Verlynde, *Vice-Président* ; Salomé, curé-doyen, chan. honor. ; Isidore Dehaine ; Louis Laporte ; Charles Delerue ; Alphonse Hugoo. — *Receveur et économiste-secrétaire* : M. Eugène Demey. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Joseph Deschodt ; Alex. Delbécq ; Charles Taverne ; Morice, *, A ; Stoffaës ; Charles Masson. — *Receveur* : M. Demey. — *Secrétaire* : M. Prédhomme.

La Gorgue. — *Hospice* : MM. J.-B. Ducroquet ; Isidore Marsy ; Ferdinand Pasquesoone ; Charles Gailly ; Louis Flipo ; Edouard Ridez. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Paul Marsy ; Eugène Vienne ; Ferdinand Pasquesoone ; Eugène Bernaud ; César Duquenne ; Anatole Vermersch. — *Secrétaire-économiste* : M. Decherf ; *Receveur* : M. Marchant.

Merville. — *Hospice* : MM. Fatou-Vus ; Orphée Variscotte, Pruvost Delos ; Oscar Variscotte ; Henri Crinquette ; Emile Dambrine. — *Bureau de bienfaisance* : MM. César Lesur ; Jules Pruvost ; Henri Crinquette ; Crinquette-Pattou ; Marcel Wackernie ; Paul Carpentier. — *Receveur* : M. Bacrot.

Méteren. — *Hospice* : MM. Jérémie Colaert ; Horace Lebrun ; Edouard Plouvier ; Théophile Cardon, curé ; Jules Deswarte. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Théophile Wasselynck ; Désiré Fournier ; César Lauweric ; René Lecocq ; César Herreman ; Henri Bacrot.

Morbecque. — *Hospice* : MM. Jules Vermelle ; Lambert Asseman ; Henri Marissael, N. ; N. ; N. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Charles Réant ; Léon Woestelandt ; René Foubert ; Henri Marissael ; Henri Peucelle ; N. . . — *Receveur* : M. A. de Valicourt. — *Secrétaire* : M. Jérôme Patteyn.

Nieppe. — *Hospice* : MM. Chieus-Ernout ; A. Trinelle ; Henri Lheureux ; Louis Schacht, curé ; Jules Bécue ; Demeulenaere. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Henri Lheureux ; Chieus-Ernout ; Alfred Trinelle ; Jules Bécue ; Gustave Delobean, N. . .

Renescure. — *Hospice* : MM. Léon Matringhem ; Charles-Louis Mille ; Emile de Swarte ; Jules Cohel ; N. ; N. ; — *Econome* : La Sœur hospitalière. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Léon Matringhem ; Charles-Louis Mille ; Charles Sockeel ; Jules Delvar ; N. . . . ; N. . . .

Steenbecque. — *Hospice* : MM. Fidèle Favière ; Charles Deback ; Auguste Deroo ; Julien Deswarte ; Edouard Bart ; N. — *Econome* : M. Ch. Deback. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Edmond Cadet ; Casimir Patinier ; Jules Huguet ; Gustave Regnier ; Etienne Baillon. — *Receveur-Percepteur* : M. A. de Valicourt.

Steenvoorde. — *Hospice* : MM. Louis Fossaert ; Désiré Vandamme ; Louis Verbèke, A ; Henri Degrave ; Mortier ; Désiré Weexsteen. — *Receveur-économe-secrétaire* : M. Lamote. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Henri Degrave ; Adolphe Walbrou ; Louis Verbèke, A ; Désiré Weexsteen ; Désiré Haeu ; Adolphe Carton. — *Receveur* : M. Lamote. *Secrétaire* : M. O. Frutsaert.

Steenwerck. — *Hospice* : MM. Jean-Baptiste Demeulenaere ; Jean-Pierre Charlet ; Pierre-Joseph Vanuxem ; Louis Wattelle ; François-Louis Crépin ; Henri Buns. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Henri Charlet ; Auguste Theetten ; Charles Castrique ; Hippolyte Boulet ; Fleuri Peucelle ; Désiré Bertrand. — *Receveur* : M. Patou.

Vieux-Berquin. — *Hospice* : MM. Jean-Baptiste Lerouge ; Henri Traisnel ; Charles Leroy ; Henri Charley ; Louis Deken ; Jean-Baptiste Thooris. — *Bureau de Bienfaisance* : MM. Louis Duflos ; Louis Collerie ; Léon Labis ; Amédée Vanwatermeulen ; Emile Delassus ; N. . . . — *Receveur* : M. Decroocq.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Armentières. — *Hospices* : MM. Edouard Micllez, *Vice-Président* ; Charles Loridan ; Boncourt-Flament ; Clovis Delannoy ; Henri Coisne ; Emile Faucheur. — *Bureau de bienfaisance* : Les mêmes. — *Receveur-économe-comptable* : M. Henri Debaene.

Bondues. — *Hospice* : MM. Loridan, curé ; J.-B. Deheulle ; F. Conia ; J.-B. Crepel ; J.-Bte Desrumaux ; Jules Bonte. —

Bureau de Bienfaisance: MM. J.-B. Deheulle; Loidan, curé; Louis Despatures; Alph. Derveaux; Alfred Desbonnets; Achille Guilbert. — *Receveur de l'Hospice et du bureau de bienfaisance*: M. E. Frère; *Secrétaire*: M. Hellin.

Bousbecque. — *Hospice*: MM. Bourlet, curé; Dalle-Leroux; Lotigier; Louis Housez; Carlos Lepers. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Lefebvre-Hennion; Louis Housez; Jubaru; Edouard Hasbroucq; Carlos Lepers.

Chapelle-d'Armentières. — *Hospice*: MM. Romain Dhalluin; Alexandre Ramery; Henri Sevin; Léon Lebleu; Jean Catry; N..... — *Bureau de bienfaisance*: MM. Désiré Demeulenaere; Auguste Hochart; Gustave Gauguier; Henri Prevost; Henri Dupont; Emile l'upont. — *Receveur*: M. de Casteras.

Comines. — *Hospice*: MM. Ch. Lecomte; Louis Logie; Adrien Froidure; Charles Catteau; Louis Catteau; Eugène de Wulf; *Bureau de bienfaisance*: MM. Louis Bourlet; Paul Bolin; Vincent Cousin; Charles Schoutteten fils; Antoine Devos; Auguste Parent. — *Receveur de l'Hospice et du Bureau de bienfaisance*: M. P. Desprez; *Econome et Secrétaire de l'Hospice*: M. Cuvelier; *Secrétaire du bureau de Bienfaisance*: M. Dumont.

Croix. — *Hospice*: MM. R. Lécrinier; E. Bertin; L. Pluquet; A. Couturier; Delvoye; Florin. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Couturier; Castel; Deleu; Descamps; N.....; N.....

Cysoing. — *Hospice*: MM. Arthur Desmons; Alphonse Oudart; Louis Olivier; Constant Heurteaux; Emile Tellier; Henri Deffrennes. — *Bureau de bienfaisance*: MM. J.-B. Mouton; Arnould Macaux; Léandre Dumoulin; Auguste Ledez; Jean-Bte Henno; Queverue-Nabord.

Deùlemont. — *Hospice*: MM. Alphonse Vandermersch; Delebecque, curé; François Dupont; Pierre-Eloi Sevin; Hector Letiers; Charles Ghestem. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Cramet-Sevin; Louis Cuvelier; J.-B. Delannoy; Louis Fortrie; Alphonse Vandermersch; N.....

Erquinghem-Lys. — *Hospice*: MM. Vital Floor; Henri Delabroye; Augustin Wattelle; Louis Pétilion; Louis Six; Victor Rosé. — *Bureau de bienfaisance*: Les mêmes.

Halluin. — *Hospice*: M. Cateau-Hespel, *Vice-Président*; MM. Louis Valbron; Jules Lemaire; Vouters-Delporte; Jules Demeestère; N.....; — *Secrétaire*: M. Georges Desquemack. — *Bureau de bienfaisance*: M. Vouters-Delporte, *Ordonnateur*; MM. Deyne, curé; Jules Lemaire; Jules Graty; Georges Ovigneur; Cateau-Hespel. — *Secrétaire*: M. Victor Fournier, (M).

Haubourdin. — *Hospice*: MM. Auguste Testelin, *; Ernest Daubresse; Auguste Butin; Auguste Potié, (A); Paul Poullet; Albert Lamolinairie. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Auguste Butin; Pierre Bigo; Victor Verquère; Alexandre Potié; Albert Lamolinairie; N..... — *Receveur*: M. Cary.

Herlies. — *Hospice* : MM. Jean-Baptiste Dubois; Fidèle Dubar; Charles Leroy; Pierre Méhez; Henri Masure, N... — *Bureau de bienfaisance* : MM. Charles-François Thelliez; François Wicquart; Théophile Duquesne; Procope Billaut; Jean-Baptiste Dubois; Henri Gillot.

Houplines. — *Hospice* : MM. Louis Leroy; Louis Labre; Emile Sobier; Amédée Delefortrie; Louis Sion; Jules Dartus. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Auguste Leroy; Achille Delache; Edouard Vandenbergarde; Louis Teneur; Albert Chombart; Lucien Rouzé. — *Secrétaire des deux établissements charitables* : M. Bevalet; — *Receveur des deux établissements* : M. Jules Lorimy.

La Bassée. — *Hospice* : MM. Philippe Cordier; Lenglin, \odot A; Lestarquit; Stenne; Goudin; Charles Chartiez. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Dubuisson; Lemaitre; Martial Deleplanque; Charles Prévost; Carrez-Druelle; Achille Parsy. — *Receveur* : M. Florimond Leleux; *Secrétaire* : M. Edouard Clarisse.

Lannoy. — *Hospice* : MM. Charles Destombes; Alfred Joly; Paul Betremieux; Jules Boutemy, \dagger ; Albert Parent; N... — *Secrétaire* : M. Paul Herbaux. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Alphonse Toulemonde; Louis Dervaux; Alfred Joly; Victor Leborgne; Jules Boutemy; N....

Lille. — *Hospices. Vice-Président* : M. Danchin, \odot A, Quai Basse-Deule, 34; *Administrateurs* : MM. Houdoy, \odot A, Square Jussieu, 8; Piolaine, \odot A, r. Esquermoise, 84; Maquart, \odot A, bd. Montebello, 27; Lemay, \odot A, r. Solférino, 61; Carron, \odot A, rue d'Arras, 172. — *Receveur* : M. Lecomte, r. Masurel, 10; *Secrétaire* : M. Breunin, r. de la Barre, 41; *Econome de l'Hospice-Général* : M. Bon; *Econome de l'Hôpital de la Charité* : M. Elleboode; *Econome de l'Hôpital Saint-Sauveur* : M. Tahon; *Econome des Hospices Comtesse, Gantois et Slappaert* : M. Delrue; *Econome de l'Hospice des Vieux-Ménages* : M. Brie; *Chef de comptabilité* : M. Bertaut. — *Bureau de bienfaisance. Vice-Président* : M. Titren, \odot A, \dagger , Place Cormontaigne, 24; *Administrateurs* : MM. Sébert, \odot A, r. Faidherbe, 34; Haquet, r. d'Arras, 101; Fanyau, r. de l'Orphéon, 20; Herland, Square Rameau, 4; Vaillant, \odot A, rue Caumartin, 47. — *Secrétaire* : M. A. Deswaf, r. de la Halloterie, 20; *Receveur* : M. Leleu, r. Brûle-Maison, 151; *Chef de comptabilité* : M. Paul Breunin, r. de la Barre, 41.

Linselles. — *Hospice* : MM. Leroux; Destombes; Catrissé; Wal-lart; Catteau; Duquesnoy. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Six; Lehoucq; Duquesnoy; Bolin; Waignon; Delannoy. — *Receveur* : M. Rabier; *Secrétaire* : M. Dereu.

Lomme. — *Hospice* : MM. Jules Leduc; Jules Becquet; Henri Becker; Ballinghien; Imbert de la Phalecque; Alphonse Crombet. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Adolphe Leclercq; Desruelle; Théliér; Delécluse; Theeten; H. Becquet.

Loos. — *Hospice* : MM. Gustave Platel; Léon Potié; Estagerie; Charles Schlachter; Auguste Preud'homme; N..... — *Bureau*

de bienfaisance : MM. Vanderaa; Wallaert; Destieux; René Noé; Alexandre Dharnaut; Cyrille Delrue.

Marcq-en-Barœul. — *Hospice* : MM. Louis Fremaux, \odot A; Victor Lambelin; Clovis Tiers; Em. Adrien; Gustave Debuchy; Henri Ducroquet. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Louis Mortreux; Louis Deval; Jules Rogier; Emile Flouret; Gustave Debuchy et Coppin.

Quesnoy-sur-Deûle. — *Hospice* : MM. Julien Tiberghien; Emile Delbecque; Georges Pasquesoone; François Degraeve; Paul Lepereq; Jules Wicart. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Henri Bague; Julien Tiberghien; François Degraeve.; Arnold Lambert; Gervais Fauvarque; Jules Wicart.

Roncq. — *Hospice* : MM. Louis Wallecamp; Henri Manessiez; Louis Destombes; J. Houzet; J. Casier; Henri Lemoine. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Valentin Couvreur; Henri Lemoine; Louis Destombes; J. Casier; Jules Houzet; Jean-Baptiste Haquette.

Roubaix. — *Hospices. Vice-Président* : M. Deleporte-Bayart, \odot A. \odot B; *Administrateurs* : MM. H. Briet; Paul Despatures, Henri Ternynck, *; Hervé Milbéo; L. Bailleul; *Secrétaire-Econome* : M. Charles Caron. — *Bureau de bienfaisance. Vice-Président* : M. Cyrille Caquant; *Administrateurs* : MM. Victor Catteau; Maurice Lepers; Avit Lombart; H. Thérin; Tettelin-Carré; *Secrétaire* : M. Nédoncel. — *Receveur des établissements charitables* : M. Paul Foveau.

Scelin. — *Hospice* : MM. Desurmont; Delattre; Guillemaud; J.-B. Flinois; Arnaud Mollet; Auguste Collette; *Econome-secrétaire* : M. Bernard. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Jules Lensel; J.-B. Boutry; J.-B. Cabry; Gustave Lemaire; Charles Chevalier; Winglet. — *Secrétaire* : M. Hue - Delacourt. — *Receveur* : M. Blondeau.

Templeuve. — *Hospice* : MM. J.-Bte Mortreux; Victor Montois; Adolphe Mazingue; Louis Fontaine; Jean-Joseph Mortreux; Charles-Louis Mulier. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Aimé Pottier; Jean-Baptiste Mortreux; Jean-Joseph Mortreux; Gustave Darras; Paul Demesmay; Fernand Hazard.



Tourcoing. — *Hospices* : MM. Paul Didry; Jules Lehoucq; Joseph Rasso; Alfred Lefrançois; Cyrille Desbouvrie; N.... — *Econome-Secrétaire* : M. Charles Duhamel. — *Bureau de bienfaisance. Administrateur honoraire* : M. Julien Tack; *Vice-Président* : M. Maurice Cordier; *Administrateurs* : MM. Désiré Parsy, Jean Philippe, Eugène Desseaux, Louis Dhal, Victor Flament, N.... — *Econome-secrétaire* : M. J. Deschamps.

Wambrechies. — *Hospice* : MM. Destombes, curé; Ledoux; Ghestem; Derop; Sergent; Duthoit. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Catry; Destombes, curé; Duthoit; Cokelaer; Caucheteux; Cayle. — *Receveur de l'hospice* : M. Bienvenu; *Secrétaire de l'hospice et du bureau de bienfaisance* : M. Cardon.

Wattrelos. — *Hospice* : MM. Emile Jubaru; Henri Delcroix; Charles Agache; Pierre Dhalluin-Lepers; Lejeune, doyen; Adolphe




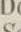
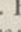
Carnin. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Lejeune, doyen; Charles Agache; L. Delcroix; J.-B. Leruste; Henri Flipot-Doutreligne; Louis Plouvier. — *Economiste-secrétaire* : M. J.-B. Delchambre; *Receveur* : M. Lallemand.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Bouchain. — *Hospice* : MM. Valéry Tétar,  A, *Vice-Président*; Henri Mériaux; Valère Tétar; Émile Fontaine; Amédée Boulant, Auguste Cogé. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Emile Fontaine, *Vice-Président*; Valère Tétar; Valéry Tétar,  A; Amédée Boulanger; Léon Leroy-Mahieu; Albert Malot.

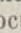
Condé-sur-l'Escaut. — *Hospice* : MM. Victor Amand; Jules Gervais, ; Florent Baugnies; Hector Colbert; Alphonse Murez; Victor Pureur; *Directeur-économiste* : M. Edouard Flament; *Receveur* : M. N. Gonthier. — *Bureau de bienfaisance* : Les mêmes. — *Receveur* : M. N. Gonthier; *Secrétaire* : M. Ed. Flament.

Saint-Amand. — *Hospice* : MM. Edouard Raviart,  A; César Chotteau; Ego; Jules Duhem; Toulet; Emile Davaine,  . — *Bureau de bienfaisance* : MM. Dufflot-Parfait; Chotteau; Croix,  A; Charlet; H. Lenne; Jules Duhem. — *Secrétaire et économiste des hospices* : M. Dambrin; *Receveur des hospices et Secrétaire du Bureau de Bienfaisance* : M. Brasseur.

Valenciennes. — *Hospices. Vice-Président honoraire* : M. Sabès,  I; *Administrateur honoraire* : M. Rousseau; *Vice-Président* : M. Edmond Pesier, ; *Administrateurs* : MM. Edouard Bultot,  A; Auguste Doutriaux,  I; V. Henry; Eugène Fontellaye; P. Debaralle, . — *Secrétaire-honoraire* : M. Fromentin; *Secrétaire* : M. Lemaire; *Receveur* : M. Poulain; *Economiste* : M. Vassart. — *Bureau de bienfaisance. Vice-Président* : N...; *Administrateurs* : MM. Boissart-Fernez; Fernex-Delesart, A. Babonaux; E. Fontellaye; Imbert; Ernest Corsolle. — *Secrétaire* : M. Crespel; *Receveur* : M. Poulain.

INSPECTION DES ENFANTS ASSISTÉS
ET DE LA PROTECTION DU PREMIER AGE.

ENFANTS ASSISTÉS.

Inspecteur départemental : M. le docteur Marie,  A, r. Mourmant, 9, à Lille; — *Sous-Inspecteurs* : M. J. Guillon, r. du Port, 37; M. Dive, place du Lion d'Or, 15; — *Sous-Inspectrice* : M^{me} V^{vo} Verrier de Labeaume, bd Bigo-Danel, 31; — *Employés* : MM. Jules Lefebvre, à Lambersart; Boone, r. Manuel, 100; Warin, commis-enquêteur, à Lambersart.

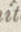
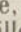


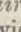
PROTECTION DES ENFANTS DU PREMIER AGE.

Le service organisé en exécution de la loi du 23 décembre 1874 a pour organes principaux :

1^o Le Comité départemental qui a pour mission d'étudier et de proposer les mesures à prendre dans l'intérêt du service;

2^o Les Commissions locales qui sont appelées à concourir dans chaque commune à l'application des mesures de protection des enfants et de surveillance des nourrices et gardeuses d'enfants;

3^e L'inspection médicale qui a pour devoir de visiter les enfants placés en nourrice, en sevrage ou en garde dans sa circonscription. Cette inspection, organisée en vertu de la décision ministérielle du 20 janvier 1880, comprend 216 circonscriptions, desservies chacune par un docteur en médecine ou un officier de santé, et qui se répartissent par arrondissement, de la manière suivante : Avesnes, 44, — Cambrai, 33, — Douai, 28, — Dunkerque, 17, — Hazebrouck, 11, — Lille, 60, — Valenciennes, 23.

Comité départemental. — M. le docteur Grand,  A, Vice-Président du Conseil de Préfecture, *Président*; MM. le docteur Dron, Député, Conseiller général, maire de Tourcoing; Emile Scrive, Conseiller général; Danchin,  A, Avocat, Conseiller général, Vice-Président de la Commission administrative des Hospices de Lille; N..., Membre de la Commission administrative des Hospices de Lille; le docteur Gorez, médecin des épidémies; Titren,  A, , Vice-Président de la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance de Lille; Mariage, ancien conseiller général. — *Secrétaire* : M. le docteur Marie,  A, Inspecteur départemental du service des enfants assistés; *Secrétaire-Rédacteur* : M. J. Lefebvre, commis de l'Inspection des Enfants assistés.

BUREAUX D'ASSISTANCE MÉDICALE GRATUITE.

L'article 10 de la loi du 15 juillet 1893 dispose que :

- « Dans chaque commune un bureau d'assistance assure le service de » l'assistance médicale.
- » La Commission administrative du bureau d'assistance est formée par » les commissions administratives réunies de l'hospice et du bureau de » bienfaisance, ou par cette dernière seulement quand il n'existe pas » d'hospice dans la commune.
- » A défaut d'hospice ou de bureau de bienfaisance, le bureau d'assis- » tance est régi par la loi du 21 mai 1873 (art. 1 à 5), modifiée par la loi » du 5 août 1879, et possède, outre ses attributions en matière d'assistance » médicale, tous les droits et attributions qui appartiennent au bureau de » bienfaisance ».

Le premier alinéa pose en principe que toute commune sera pourvue d'un bureau d'assistance; le second assure l'unité de direction des services sans porter atteinte à l'individualité des institutions qui fonctionnaient précédemment; le troisième renferme deux dispositions, l'une qui pourvoit à la formation de la Commission administrative du bureau d'assistance là où ne préexiste aucune Commission pouvant en fournir les éléments (c'est le cas pour 25 communes du département du Nord, voir bureaux de bienfaisance, statistique, 2^e partie); l'autre qui assure une représentation légale aux pauvres devant être secourus à domicile dans les communes dépourvues de bureau de bienfaisance.

Le législateur a donc respecté les types anciens d'établissements de bienfaisance; mais ce respect s'arrête devant la nécessité de conférer au nouveau bureau toutes les attributions que comporte son rôle dans le service obligatoire de l'assistance médicale. En conséquence, il y a dévolution du bureau de bienfaisance au bureau d'assistance des droits et attributions se rapportant à l'assistance médicale à domicile.

SANATORIUM DE ST-POL-SUR-MER.

(Établissement reconnu d'utilité publique par décret du 27 octobre 1898).

Le Sanatorium, bâti sur la plage de Saint-Pol-sur-Mer, à 1,500 mètres à l'ouest du port de Dunkerque, offre au Département du Nord un hôpital qui lui manquait pour les enfants rachitiques et scrofuleux, les-

quels encombraient autrefois inutilement pour eux-mêmes les établissements hospitaliers, ou faisaient, par leur incurabilité, le désespoir des familles.

Le traitement de la scrofule et du rachitisme y réussit extraordinairement, grâce à l'air marin, modificateur de ces affections, grâce à une alimentation spéciale et substantielle, donnée au milieu de la vie de famille.

Le Sanatorium de Saint-Pol-sur-Mer reçoit les enfants scrofuleux et rachitiques de deux à quinze ans, envoyés par le Conseil général du Nord, par les hospices et hôpitaux, par les bureaux de bienfaisance et d'assistance, enfin par les familles ou associations s'intéressant à des enfants pour lesquels aura été recommandé le séjour à la mer avec le traitement médical et chirurgical approprié.

Œuvre d'initiative privée, le Sanatorium a été fondé, en 1888, par M. Georges Vancauwenberghe, maire de Saint-Pol-sur-Mer membre du Conseil supérieur de l'Assistance publique; il compte actuellement 350 lits et a déjà reçu en traitement plus de 1.800 malades pour lesquels la proportion des guéris ou des améliorés dépasse 80 %.

L'établissement produit son lait, son beurre, ses œufs, ses légumes. Il fait son pain et sa bière. Il est pourvu en abondance d'eau de source de Houle, l'une des meilleures eaux potables de France.

Médecin-Directeur : M. le D^r Gries, ✱, ancien médecin principal du corps de santé des colonies. — *Médecin* : M. le D^r Pascal, ⓐ. — *Chirurgiens* : M. le D^r Phocas, ⓐ I, professeur-agrégé à la Faculté de Médecine; M. le D^r Ruysen, chirurgien en chef à l'hôpital de Dunkerque.

Commission administrative : MM. Georges Vancauwenberghe, ✱, maire de St-Pol-sur-Mer, président du Conseil d'arrondissement, *Président et fondateur de l'œuvre*; le D^r G. Desmons, ✱, ancien médecin major du 110^e régiment d'infanterie, *Secrétaire délégué*; Charpentier, ancien adjoint au maire de St-Pol-sur-Mer; Delval, notaire honoraire à Dunkerque; le docteur G. Dron, député, conseiller général du Nord, maire de Tourcoing; Duriez, ⓐ, ✱, conseiller général, à Bourbourg; F. Guillain, C ✱, député du Nord, ancien ministre des Colonies; Liagre, adjoint au maire de St-Pol-sur-Mer; P. Marchand, industriel à Dunkerque; I. Monteuiis-Bray, avoué à Dunkerque; V. De Swarte, ✱, ⓐ I, trésorier-payeur général du Nord; J.-B. Trystram, sénateur du Nord; V. Vancauwenberghe-Bellenger, ancien armateur, à Dunkerque; H.-A. Waÿ, O ✱, négociant à Paris.

Secrétaire-général de l'Œuvre : M. A. Vallet, ⓐ A.

ASILES D'ALIÉNÉS.

Ces établissements sont régis par la loi du 30 juin 1838 et l'ordonnance réglementaire du 18 décembre 1839.

ARMENTIÈRES.

L'asile d'Armentières est destiné au traitement des hommes en démente; il dispose de 950 lits.

Commission de surveillance. — MM. Chas, ✱, ⓐ I, *Président*; Desuet, le docteur Dron, Lacherez fils, F. Duhot, *Membres*. — *Directeur-médecin en chef* : M. le docteur P. Keraval; *Médecin-adjoint* : M. le docteur Musin; *Aumônier* : M. Lenoir; *Receveur-économe* : M. Laleu.

BAILLEUL.

L'asile de Bailleul est affecté au service des femmes atteintes d'aliénation mentale.

Commission de surveillance. — MM. Hié, Maire de Bailleul, *Président*; Cuisinier, Perrier, Delcour et Declercq, *Membres.* — *Directeur-médecin en chef*: M. le docteur E. Cortyl; *Médecins-adjoints*: MM. Maupaté et Deswarte; *Internes*: MM. Leuridan et Galimant; *Aumônier*: M. Debusschère; *Receveur*: M. Verlé; *Econome*: M. Degavre.

Lommelet.

Indépendamment des deux asiles publics d'Armentières et de Bailleul, il existe au hameau de Lommelet, commune de Marquette (près Lille), un Asile privé destiné aux aliénés hommes, desservi par les Frères Hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu.

Commission de surveillance. — MM. Castiaux, \odot I, docteur en médecine; Basquin, \ast , \odot A; Ovigneur, O \ast , \odot I, avocat; Delelis, maire de Lillers, conseiller général du Pas-de-Calais.

Directeur: M. Le Bihan; *Médecin en chef*: M. le D^r Bouchaud, \ast ; *Médecin-adjoint*: M. Ellart; *Aumônier*: M. Sabouret.

MONTS-DE-PIÉTÉ.

Il existe dans le département six monts-de-piété placés à Cambrai, Douai, Dunkerque, Lille, Roubaix et Valenciennes.

Le droit perçu pour les intérêts et frais est à Cambrai de 12 % sur les gages de 1 à 150 fr., 8 % sur les gages de 151 à 500 fr., 7 % sur les gages de 501 et au-dessus; à Douai, 10 %; à Dunkerque, 10 %; à Roubaix, 10 %; à Valenciennes, 8 %.

CAMBRAI. La Commission administrative des hospices de Cambrai surveille les opérations et le fonctionnement du mont-de-piété.

Directeur, M. Muguet; *contrôleur*, M. Doise.

DOUAI. La Commission administrative des hospices de Douai est chargée de l'administration du mont-de-piété.

Agent responsable: M. Lefebvre Achille.

DUNKERQUE. *Commission administrative*: MM. le maire, *Président*; Terquem, \ast , \odot I, *Vice-Président*; Alf. Hamoir, A. Delval, Albert Dutoit, James, Henry Lefebvre, *Membres.* — *Directeur-caissier*: M. Hovelt; *Appréciateur*: M. Villette; *Aide-caissier*: M. L. Thybaut.

LILLE. Le Mont-de-Piété de Lille a remis en exercice la fondation Masurel, anciennement instituée pour le prêt gratuit. Les prêts, jusqu'à concurrence de 200 fr., peuvent être faits sans intérêts, lorsque les emprunteurs, habitant Lille ou sa banlieue s'adressent directement au Mont-de-Piété et remplissent les conditions imposées par Bartholomé Masurel dans la donation.

Commission administrative: MM. Albert Stiévenard, r. du Pont-à-Raisnes, 1, *Vice-Président*; Meurisse, \odot , pl. de Strasbourg, 8; Sebert, \odot A, r. Faidherbe, 34; Brassart, r. Nicolas-Leblanc, 28; Rajat, r. des Pyramides, 18, *Administrateurs*; M. Léon Aldebert, r. des Tours, 27, *Directeur*.

ROUBAIX. *Commission administrative*: MM. le maire, *Président*; Deleporte-Bayart, \odot A, O \odot , *Vice-Président*; L. Bourgeois-Carlier, Achille Dujardin, A. Dubureq, Henri Deschamps, *Administrateurs*; Henri Briet, *Secrétaire.* — M. D. Lacquement, *Directeur*.

VALENCIENNES. *Conseil d'administration*: MM. Charles Devillers, \odot I,

Maire, *Président*; Alfred Corsolle, *Vice-Président*; Edouard Bultot, *Secrétaire*; Fernand Dugardin, Victor Baudrain, Jules Dubiez et N. . ., *Membres*. — *Directeur-caissier*: M. Alfred Facon; *Contrôleur*: M. François Crespel.

COMITÉS CONSULTATIFS.

Ces Comités, dont les membres sont choisis parmi les jurisconsultes les plus éclairés de chaque arrondissement, sont établis en vertu du règlement du 7 messidor an IX, pour donner leur avis sur toutes les affaires contentieuses qui intéressent les Administrations de bienfaisance.

Membres des Comités consultatifs.

A Avesnes: MM. Pasqual, Pierre Legrand, Manesse. — A Cambrai: MM. Dutemple père, *1*, *1*, Fliniaux, Cirier. — A Douai: MM. de Beaulieu, Allaert, N. . . — A Dunkerque: MM. Paul Govaere, Isidore Monteuuis, Thomas Deman, *1*, *1*. — A Hazebrouck: MM. Deram, *1*, A, Taverne de Tersud, Dumont. — A Lille: MM. Ovigneur, *1*, *1*, r. de Tenremonde, 2; Thévenin, r. Saint-Jacques, 11 et Danchin, *1*, A, quai Basse-Deule, 34. — A Valenciennes: MM. Doutriaux, *1*, Saint-Quentin, *1*, A, Désorbaix.

CAISSES D'ÉPARGNE.

Il existe dans le département du Nord vingt-sept caisses d'Épargne. Leur nomenclature et les détails de leur service sont inscrits dans la seconde partie de l'annuaire.

Les succursales des caisses d'Épargne sont au nombre de 45.

CONSEILS DE DIRECTION DES CAISSES D'ÉPARGNE.


ARMENTIÈRES. *Président*: M. le Maire; *Vice-Président*: M. Charles Loridan; *Secrétaire*: M. Henri Debaene; *Directeurs*: MM. Eugène Dufour, Louis Thilleur, Victor Pouchain, Edouard Turpin, Lucien Vercoutter, Adrien Moisy, Charles Nollez, Henri Turpin, Camille Pinon, Charles Faucomprez, Victor Desplanques, Alfred Sonnevillie; *Caissier*: M. A. Willebois.

AVESNES. *Président*: M. le Maire; *Vice-Président*: M. Elisée Colinet; *Directeurs*: MM. Julien Larose; Albert Gravet; A. Pétron; Adolphe Lemoine; Neuillès; Lecohier; Druart; Mutiaux; Levacq; Riez; Eliet; Genestin; Briatte; Wautier; *Caissier*: M. Kœlner.

BAILLEUL. *Président*: M. le Maire; *Directeurs*: MM. Elie de Coussemaker; René Liefoghe; Dewynter; B. Verbaere; E. Van Elslande; P. Clavière; Ch. Freson, Bernaert-Baudens; Furon; Prosper Liefoghe; R. Prady; Onof; Moenclacy; Lacroix; *Caissier*: M. Jules Vanhoucke.

BERGUES. *Président*: M. le Maire; *Vice-Président*: N. . .; *Directeurs*: MM. V. Denys, P. Houcke, H. Lagaisse, Vercocke, Tersen, Carouille, B. Dekyndt, Trystram, H. Zeghers, B. Lassael, E. Lassac Lemort, Milon, Tirmarche, J. Lips; *Caissier*: M. Marcel Gilent.

BOURBOURG. *Président*: M. le Maire; *Vice-Président*: M. B. Vandebrouque, *1*; *Directeurs*: MM. Joseph Milliez, Ch. Lesage, O. Longueval, A. Ryngaert, J. Belle, A. Saison, G. Milliez, U. Lhotellier,

Caillieux, G. Monteuis, Jules Vanwormhoudt, N. Pilon, R. Valory, A. Berlette, fils; *Caissier*: M. Joos A.

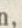
CAMBRAI. *Président*: M. le Maire; *Vice-Président*: M. Alfred Delannoy, I; *Directeurs*: MM. Bélami, Delalande-Verin, Boulanger-Lefebvre, Wiart-Déhon, Albert Boniface, Vitu, Copin. A, Léon Morand, Desailly-Bracq, Félix Charlier, Lallemaut, Dejardin, I, Vernier, N....; *Caissier*: M. Florent Dancourt.

CASSEL. *Président*: M. le Maire; *Vice-Président*: M. Louis Marant; *Secrétaire*: M. Edouard Becuwe; *Directeurs*: MM. Bosquillon de Jenlis, C. Colpaert, Debaene, de Kytspotter, Delabaere, Depours, J. Dequid, Clovis Devrière, Felhoen, G. Malot, Ryeke-waert, Smagge, Wackernie; *Caissier*: M. Decousser.

CLARY. *Président*: M. le Maire; *Directeurs*: MM. Millot-Richez, Ch. Sauvez, Paul Millot, Ernest Millot, Jules Buridant, Pierre Bricout, Oscar Béra, Placide Claisse, Asselin fils, Henri Bourlet fils, Denimal, Dejardin, Bécard, Sourmay-Colard, Pierre Bricout, fils; *Caissier*: M. Molinier.

COMINES. *Président*: M. le Maire; *Vice-Président*: M. Jules Lambin; *Secrétaire*: M. François Froidure; *Directeurs*: MM. Charles Schoutteten, fils, J. Parent, Henri Renard, fils, Henri Blanquart, Louis Bourlet, Louis Froidure, Charles Catteau, Albert Gaudron, Jules Hazebroucq, H. Lénard, Louis Goeman fils, Auguste Vandewynckele, Louis Desprez; *Caissier*: M. Plamont.

DOUAI. *Président*: M. Bommart, membre de la Commission supérieure des caisses d'épargne; *Vice-Président*: M. Dincq; *Secrétaire*: M. Boutet; *Secrétaire-adjoint*: M. J. Lavoix. *Directeurs*: MM. Lelièvre, Alfred Dupont. — *Administrateurs*: MM. Landry; H. Allard; de Guémy; Eugène Bavière; E. Legrand; Alphonse André; Rousseau; baron Boissonnet; P. Piettre; G. Bottin; Charles Bertin; Parsy; L. Dupont fils; J. Toussaint; Pépin, O *; Gracy; de Bailliencourt, dit Courcol; Alf. Luce; Drion, Georges Bommart. — *Caissier*: M. Rattiez. *Administrateur honoraire*: M. Legentil.

DUNKERQUE. *Président*: M. E. d'Arras; *Vice-Président*: M. Georges Dumont; *Secrétaire*: M. R. Hovelt; *Secrétaire-adjoint*: M. Georges d'Arras; *Directeurs*: MM. Ch. Collet, A. Delval, L. Carlier, H. Lemaître, J. Deman, Ch. Bernard, Antoine Ingelet, Th. Deman, A, Alfred Minet, Lucien Choquet, E. Lemaire fils; *Directeurs-adjoints*: MM. Henri Durin, Alph. Denoyelle, René Delourme, Ad. Lebleu fils, Jules Beck, Georges Hecquet, Eugène Vancauwenberghe, G. Debavelaere, Laurent Lemaire, Paul Dufour, Paul Choquet, Louis Bouly de Lesdain, Louis Duriez, Louis Blanc-kaert, Pierre Hecquet, Georges Cabour. — *Caissier*: M. Cyrille Allaert.

ESTAIRES. *Président*: M. le Maire; *Directeurs*: MM. Ed. Degru-son, Auguste Gamelin, Fénart-Bossu, René Courdent, Watine, Jean-Baptiste-Louis Blanquart, Louis Degroote, Durez-Fénart.

François Ernout, Jules Guéquièrre, Néré Hernu, Georges Torck.
— *Caissier*: M. Bertein.

ETROEUNGT. *Président*: M. le Maire; *Vice-Président*: M. Chéri Déquesne; *Secrétaire*: M. Boise; *Directeurs*: MM. Léon Cuisset, Edouard Maton, Léon Delarocque, Gilliard Malarme, Xavier Navarre, Albert Hosselet, Louis Brihaye, Alfred Lion, Charles Lion; *Gardegarant*, O. Carlier, X. Deltonne; *Caissier*: M. Denis.

GRAVELINES. *Président*: M. le Maire; *Vice-Président*: N....; *Secrétaire*: M. Salomé. — *Directeurs*: MM. Merlen-Salomé, Loquet-Lavallée, Joseph Merlin, Ch. Leurette, Merlen-Laudes, Flajollet, Duponchel, Cocquillier-Legoulon, Manier-Martin, C. Bracq, Fernand Payelleville, Jules Lesur, Wintrebert, Verschave dit Dablincourt. — *Caissier*: M. Joseph Reverend.

HAZEBROUCK. *Président*: M. J. Deschodt; *Vice-Président*: M. Isidore Dehaine; *Secrétaire*: M. Tralage; *Membres*: MM. Auguste David; Georges Vandebussche; Camille Henaux; Alidor Vandebon; Georges Ghesquièrre; Arthur Vandamme; Bogaert; Quenson de la Hennerie; Aimé Dehandschœwercker; Ernest Piel; Jules Lener; Léon Degrendel; *Caissier*: M. Varlet Benoit.

IWUY. *Président*: M. le Maire; *Directeurs*: MM. Charles Coulleumont, Jean Baptiste Hainaut, Alphonse Lefebvre, Fénélon Houriez, Charles Delloye, Jean-Baptiste Margerin, Joseph Lemaire, Jean-Baptiste Savary, Laurent Juvéval, Adolphe Derieux, Adolphe Roselle, Amand Panien, Emile Larivière; Charles Doise; Charles-Henri Dagniaux; *Caissière*: M^{me} Hortense Thuillet.

LA BASSEE. *Président*: M. le Maire; *Directeurs*: MM. Léopold Wallart, Louis Béghin, Edmond Duchatel, Philippe Cordier, Romain Leleux, Lestarquit, Lemaitre, Buisine-Duplessis, Cailliez-Marchand, Albert Masure, Aimable Lesage, Célestin Becquet. — *Directeurs-adjoints*: MM. Edouard Clarisse, et Florimond Leleux. — *Caissier*: M. Vincent Dubus.

LANDRECIÉS. *Président*: M. le Maire; *Vice-Président*: M. Bouchez; *Directeurs*: MM. Lecompte, Paul Crapez, L. Bantignies, Légié, Dufour, Pichard, Bi get, J. Berlaimont, Gondry, Sculfort, H. Berlaimont, Latouche, E. Robert, Brassart. — *Caissier*: M. de Gisors.

LE CATEAU. — *Président*: M. le Maire; *Vice-Président*: M. Charles Ponsin; *Secrétaire*: M. Boudart; *Directeurs*: MM. Hallette, Etienne Legrand, Collery, Cousin, Petitjean, Lefebvre. Roussel, Macron, Servin, Bracq-Blondeau, Boulogne, Wallez. — *Caissier*: M. France, (M).

LILLE. *Président*: M. le Maire; *Vice-Président*: M. Quecq-d'Henripret; *Vice-Président-adjoint*: M. Liagre; *Secrétaire*: M. Clainpaignain; *Secrétaire-adjoint*: M. Florian Gennevoise. — *Administrateurs*: MM. E. Behaghel, H. Paquet, M. Mourcou, E. Defontaine. — *Administrateurs-adjoints*: MM. J. Dolez, S. Mourcou, L. Mulle, V. de Lafosse, Mullier-Debay, G. Van de Walle, B. Bernard, A. Coppin.

— *Caissier* : M. A. Lebrun. — *Succursales* : Haubourdin, Pont-à-Marcq, Seclin, Quesnoy-sur-Deûle, Marcq-en-Barœul, Cysoing, Templeuve, Lomme, Linselles.

MAUBEUGE. *Président* : M. le Maire; *Directeurs* : MM. Delcroix, A, Constant Cerisier, Ernest Durant, Alfred Lahanier, Fauconnier, Colart, Ansieaux, Charles Teynier, Emile Lebeau, Albert Cerisier, Auguste Sautreaux, N. . . — *Caissier* : M. Couture.

MERVILLE. *Président* : M. le Maire; *Directeurs* : MM. Ch. Delassus; Wambergue; Arnould; Gustave Senellart; Pruvost-Delos; Louis Demon; Philippe Variscotte; Victor Pruvost; Emile Dambrine, Léon Pruvost; Auguste Poivre; Benjamin Guy; Roussel-Duquenne; Carpentier-Ducatez; René Bécue. — *Caissier* : M. Leroy.

ROUBAIX. *Président* : M. le Maire; *Vice-Président* : M. E. Lecomte-Scrépel; *Secrétaire* : M. Louis Watine-Lorthiois; *Directeurs* : MM. Ernest Réquillart, L. Mulliez-Delattre, J. Defrenne-Wibaux, Jean Dujardin, Cateaux-Hannart, Eloy-Réquillart, A. Delattre-Varlet, Louis Ferrier, Auguste Pennel, E. Toulemonde-Mulliez, C. Vanpevenage, Paul Meillassoux, Adolphe Desobry. — *Directeurs-adjoints* : MM. Victor Couvreur, Henri Hoffmann, Georges Mazure, L. Wibaux-Prouvost, A. Vernier-Lagache, A. Lepoutre-Six, Edouard Tettelin fils, Louis Prus, Prouvost-Dehau, Houzet-Boussemart, Pierre Duhamel, Ernest Catteau, Henri Eeckman, Desbonnets-Wannebroucq, Gabriel Roussel, J. Cayrois-Lagache, Henri Pollet, Réquillart-Toulemonde. — *Caissier* : M. J. Frémont.

SOLESMES. *Président* : M. le Maire; *Vice-Président* : M. Martial Payen; *Directeurs* : MM. François Bisiaux, Antoine Ménard, Édouard Michaux, André Laigle fils, Meurant-Fontaine, Julien Rappe, Abel Gambier, Edmond Gambier, Vital-Prouvost, Ruffin-Ménard, Delaporte-Hermand, Gustave Labbez, Clovis Lecomte, Alexis Vasseur. — *Caissier* : M. H. Lempereur.

STEENVOORDE. *Président* : M. le Maire; *Vice-Président* : M. Verbeke, A; *Secrétaire* : M. Vandamme; *Directeurs* : MM. Séraphin Dejonghe; Albert Decupper; Henri Degrave; Meaux; Désire Buttin; Achille Vandoorne; Henri Lassure; Louis Laporte; Louis Fossaert; Snyders-Fossaert; Albert Vasseur, Justin Serlooten et Joseph Parmentier. — *Caissier* : M. O. Frutsaert.

TOURCOING. *Président* : M. le Maire; *Vice-Président* : M. Jules Ducoulombier; *Secrétaire* : M. Eugène Desseaux; *Directeurs* : MM. Alf. Lefrançois, Em. Destombes, Georges Lombard, Duhamel-Dujardin, Georges Dervaux, Léon Salembien, Didry-Dubrulle, Georges Lefebvre, Honoré-Colson, Fernand Lambin, Maurice Cordier, Emile Moulin, Gabriel Beulque. *Directeurs-adjoints* : MM. Ernest Deconinck, Denis Grau, fils, Henri Grau, Edmond Leroux, Jules Rombeau, Flipo-Lézy, Julien Roussel, François Dervaux, Félix Desurmont fils, Auguste Hartmann, Louis Debisschop, Louis Goguenheim, Paul Lorthiois, Alphonse Bonnier, Victor Flament, Achille Catteaux, Floris Lorthiois-Six,

Carlos Florin, François Dhal, Achille Duvillier, Louis Delrue, Emile Lelong, Emile Frère, A, Alphonse Legrand, Omer Behague, Paul Decrême, Liboire Guard, N.... — *Caissier* : M. Robitaille.

VALENCIENNES. *Président* : M. Ch. Thellier de Poncheville, C †; *Vice-Président* : M. Julien Lecat, †; *Secrétaire* : M. Eugène Blocaille. — *Administrateurs* : MM. Charles Fontaine ; Albert Boutry ; Eugène Grimonprez ; Georges Ewbank ; Henri Denoyelle ; George Giard ; Emile Chartier ; Gustave Giard ; Henri Mabile ; Louis Vansteenkiste, dit Dorus, Édouard Billiet, Henri Lussigny. — *Administrateurs-adjoints* : MM. Albert Carlier, Édouard Bultot, A, Denis Briuede, Jules Billet. — *Caissier* : M. D. Ménielle.

CAISSE NATIONALE DES RETRAITES POUR LA VIEILLESSE.

La Caisse Nationale des retraites pour la vieillesse, créée en 1850 et réorganisée par la loi du 20 juillet 1886 et le décret du 28 décembre 1886, fonctionne sous la garantie de l'Etat et sous le contrôle d'une Commission supérieure formée auprès du Ministère du Commerce. Elle a pour objet de constituer, à l'âge de 50 ans ou à un âge plus avancé, au choix du déposant, des pensions viagères dont le maximum ne peut dépasser 1.200 francs.

La pensée du législateur a été d'offrir à l'ouvrier laborieux des villes et des campagnes un moyen de s'assurer, par un léger prélèvement sur son salaire journalier, une retraite pour ses vieux jours.

La Caisse reçoit et centralise dans ce but les épargnes les plus minimes et les fait fructifier par l'accumulation des intérêts et en tenant compte des chances de mortalité.

Cette institution offre à tout homme qui vit de son salaire la possibilité de préparer, dans des conditions de sécurité absolue et avec les plus grands avantages possibles, le repos et l'indépendance de sa vieillesse. Il sera assuré ainsi de ne pas tomber à la charge de ses enfants et il pourra même, s'il le désire en réservant le capital à leur profit, joindre à une légitime prévoyance envers lui-même la satisfaction de leur laisser une petite somme à son décès.

En outre si, avant l'époque fixée pour l'entrée en jouissance, le déposant se trouve dans l'incapacité absolue de travailler par suite de blessures graves ou d'infirmités prématurées régulièrement constatées, il est mis en possession immédiate, même avant 50 ans, d'une pension proportionnelle à son âge et à ses versements ; cette pension peut être augmentée au moyen d'une subvention de l'Etat, dans la limite du crédit inscrit à cet effet au budget.

D'autre part, la loi du 31 décembre 1895 a décidé que des majorations de rentes viagères seront accordées aux personnes qui rempliront, au point de vue de l'âge, de la continuité des versements et de la situation de fortune, certaines conditions. Ces conditions pour l'année 1899 sont les suivantes : 1° Etre de nationalité française. — 2° Etre titulaire d'un livret de la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse, ou pensionnaire d'une Société de secours mutuels ou de toute autre Société de secours et de prévoyance. — 3° Etre âgé de 68 ans au moins au 31 décembre 1899. — 4° Avoir effectué des versements à la Caisse nationale des retraites ou payé des cotisations régulières à la Société qui a constitué la pension, pendant dix-neuf années au moins. — 5° Ne pas jouir, y compris la rente dont la majoration est demandée, d'un revenu personnel, viager ou non, supérieur à trois cent soixante francs. L'article 33 de la loi de finances du 30 mai 1899 spécifie que le revenu personnel à envisager pour la formation

des 360 fr. de retraite alloués aux vieux travailleurs s'entend uniquement de la fortune personnelle consolidée du bénéficiaire. Les ressources qu'il pourrait encore tirer de son travail n'entrent pas en ligne de compte, à moins qu'il ne s'agisse d'un traitement de l'Etat, du département, ou des communes. — 6° N'avoir pas participé aux majorations qui ont été accordées en 1896, en 1897 et en 1898.

Ces rentes supplémentaires sont servies par la Caisse nationale des retraites. Elles ne peuvent excéder le cinquième de la rente primitive (art. 25 de la loi du 13 juillet 1896).

Indépendamment des majorations de rentes viagères, des bonifications spéciales peuvent être attribuées, après avis de la Commission supérieure de la Caisse nationale des retraites, aux pensionnaires remplissant les conditions ci-dessus indiquées et qui *auront élevé au moins quatre enfants jusqu'à l'âge de 3 ans accomplis*.

Une affiche spéciale apposée dans les Mairies, les bureaux des Comptables directs du Trésor, les Bureaux de Poste et les Ecoles publiques, fait connaître les avantages et le fonctionnement de la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse.

SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS

Les Sociétés de secours mutuels *approuvées* sont régies par la loi du 1^{er} avril 1898 qui les divise en trois catégories : 1° les Sociétés libres, 2° les Sociétés approuvées, 3° les Sociétés reconnues comme établissements d'utilité publique.

Les statuts de ces Sociétés doivent déterminer :

1° Le siège social qui ne peut être situé ailleurs qu'en territoire français ;
2° Les conditions et les modes d'admission et d'exclusion, tant des membres participants que des membres honoraires ;

3° La composition du bureau et du conseil d'administration, le mode d'élection de leurs membres, la nature et la durée de leurs pouvoirs ; les conditions du vote à l'assemblée générale et du droit pour les sociétaires de s'y faire représenter ;

4° Les obligations et les avantages des membres participants ;

5° Le montant et l'emploi des cotisations des membres, soit honoraires, soit participants, les modes de placement et de retrait des fonds ;

6° Les conditions de la dissolution volontaire de la société ;

7° Les bases de la liquidation à intervenir si la dissolution a lieu ;

8° Le mode de conservation des documents intéressant la société ;

9° Le mode de constitution des retraites pour lesquelles il n'a pas été pris d'engagement ferme et dont l'importance est subordonnée aux ressources de la Société ;

10° L'organisation des retraites garanties, et spécialement la fixation de leur quotité et de l'âge de l'entrée en jouissance ;

11° Les prélèvements à opérer sur les cotisations pour le service spécial des retraites, lorsque, conformément à la clause précédente, les cotisations des membres honoraires ou participants devront être affectées pour partie à la constitution de retraites garanties, que ce soit au moyen d'un fonds commun ou de livrets individuels ouverts au nom des sociétaires.

Les femmes peuvent faire partie des Sociétés et en créer : les femmes mariées exercent ce droit sans l'assistance de leur mari ; les mineurs peuvent faire partie de ces Sociétés sans l'intervention de leur représentant légal.

L'administration et la direction des Sociétés de secours mutuels ne peuvent être confiées qu'à des Français majeurs, de l'un ou l'autre sexe, non déchus de leurs droits civils ou civiques, sous réserve, pour les femmes mariées, des autorisations de droit commun.

Les Sociétés de secours mutuels constituées entre étrangers ne peuvent exister qu'en vertu d'un arrêté ministériel toujours révocable. Par exception elles peuvent choisir leurs administrateurs parmi leurs membres.

Les membres du Conseil d'administration et du bureau des Sociétés de secours mutuels sont nommés par le vote au bulletin secret.

Les administrateurs et directeurs ne peuvent être choisis que parmi les membres participants et honoraires de la Société.

La deuxième partie de l'Annuaire contient quelques renseignements statistiques sur la situation des *Sociétés approuvées* du Département.

Société de Secours mutuels des Sauveteurs du Nord.

Cette société, reconnue d'utilité publique, a son Administration générale, 116, rue de l'Hôpital-Militaire, à Lille. — Elle a pour but :

1° De donner gratuitement les soins du médecin et les médicaments aux membres titulaires nécessiteux et malades ;

2° De pourvoir aux frais funéraires des membres titulaires ;


3° D'accorder, s'il y a lieu, sur la demande des familles, une indemnité aux veufs, aux veuves et orphelins des membres titulaires décédés par suite de l'accomplissement d'un acte de courage et de dévouement ;

4° De constituer des pensions de retraite, conformément au décret du 26 avril 1856 ;

5° De distribuer annuellement des récompenses aux membres qui ont accompli les actions les plus méritoires ;

6° Enfin, de propager les moyens de secourir ses semblables.

Bureau d'administration. *Président* : MM. Lebon, ✱, (M), Capitaine en retraite, r. de Paris, 176 ; *1^{er} Vice-Président* : Victor Druetz, ✱, r. Nicolas Leblanc, 14 ; *2^e Vice-Président* : Alban Cottignies, négociant, r. de la Halle, 43 ; *Secrétaire-général* : C. Lévêque, r. Esquermoise, 24^{ter} ; *Trésorier* : Léon Ingelrans, (M), r. Jacquemars-Giêlée, 112 ; *Vice-Secrétaire-Trésorier* : Georges Crespel, r. Jacquemars-Giêlée, 52.

Vice-Présidents et Chefs de sections : M. Jean Colas, commandant des sapeurs-pompiers, à Dunkerque, pour la section de Dunkerque. — MM. Paul Watine, fabricant, et Jean Tillet, à Roubaix, pour la section de Roubaix. — M. Alphonse Foulon, négociant à Calais, pour la section de Calais. — M. Henri Namur, notaire à Valenciennes, pour la section de Valenciennes. — M. Hector Simon, ✱, O , agriculteur-ingénieur à Landas, pour la section de Douai ; — M. Albert Lambion, négociant, rue Balzac, à Tourcoing, pour la section de Tourcoing. — M. Arthur Champenois, à Denain, pour la section de Denain. — M. Guislain Lefebvre, lieutenant aux Sapeurs-Pompiers à Armentières, pour la section d'Armentières. — M. Edouard Détrez, ✱, capitaine en retraite à Arras, pour la section d'Arras. — M. Aimé Desmazières, propriétaire à Haubourdin, pour la section d'Haubourdin. — M. Alphonse Outrebou, capitaine commandant les Sapeurs-Pompiers de Béthune, pour la section de Béthune. — M. Edouard Leverd, capitaine commandant les Sapeurs-Pompiers de St-Omer, pour la section de St-Omer. — M. Louis Bouquet, cordier à Merville, pour la section de Merville. — M. Bernard Diependael, négociant à Tournai, pour la section belge.

ASSOCIATIONS CHARITABLES.

Société de Secours aux blessés militaires des Armées de terre et de mer.

Siège à Paris, 49, rue Matignon

D'après l'article 2 du décret du 19 octobre 1892, l'intervention de la Société consiste, essentiellement :

1° A créer dans les places de guerre, villes ouvertes ou autres localités désignées par le Ministre de la Guerre ou les généraux commandant le territoire, sur la proposition des directeurs du service de santé, des *Hôpitaux auxiliaires* destinés à recevoir les malades et les blessés de l'armée qui, faute de place, ne pourraient être admis dans les hôpitaux militaires.

2° A prêter son concours au service de l'arrière en ce qui concerne les *Hôpitaux auxiliaires de campagne* de ce service.

3° A faire parvenir aux destinations indiquées par les Ministres de la Guerre et de la Marine les dons qu'elle recueille pour les malades et les blessés.

En outre, la Société française de secours aux blessés reste chargée des infirmeries de gare. Le nombre des adhérents dans l'arrondissement de Lille est à peu près de 1.000.

Délégué régional : M. Léonard Danel, C ✱, O I, O ✱, r. Royale, 85.

Président honoraire : M. Ed. Longhaye, ✱, bd. de la Liberté, 161;

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU NORD. — *Président* : MM. F. Reulflet, avocat, r. Nationale, 104; *Vice-Président* : M. P. Le Blan, ✱, filateur, r. Gauthier-de-Châtillon, 24; *Secrétaire - Général* : M. A. Houdoy, O A, square Jussieu, 8; *Trésorier* : N..

Membres du Comité (Conseillers) : MM. le général de Ricouart d'Hérouville, C ✱, O ✱; Max Brame, Conseiller général, à Marquillies; M^{er} Lasnes, Doyen-curé de Saint-Maurice; Achille Ledieu, ✱, Consul des Pays-Bas; Ernest Loyer, O ✱, Député; Mathon, ✱, Lieutenant-colonel de l'armée territoriale; Roussel, ✱, Notaire; A. de la Serre, propriétaire; Louis Thiriez, filateur; Th. Barrois, O A, C ✱, Député, professeur à la Faculté de médecine; Théophile Pouillier, filateur; A. Dujardin, constructeur; Joseph Bernard, négociant; Emile Bigo-Danel, ✱, O I, ✱, imprimeur.

COMITÉ DES DAMES.

Le Comité des Dames s'occupe de l'achat, de l'entretien, et de la conservation de la lingerie nécessaire aux hôpitaux urbains, aux hôpitaux auxiliaires de campagne et aux infirmeries de gare.

Le Comité départemental du Nord a des Sous-Comités organisés à Douai, Valenciennes, Hazebrouck, Roubaix, Tourcoing, Dunkerque et Cambrai.

Vice-Présidente : M^{me} Auguste Longhaye; *Secrétaire* : M^{me} Le Roy, *Trésorière* : Mme Alf. Houzé de l'Aulnoit.

Membres du comité : Mmes Paul Crepy, Anatole Descamps, Arthur Gentil, Ed. Longhaye, Alfr. de Montigny, Sauvaige, Henri Scrive, Gustave Toussin, Rosalie Trannin, Victor Claeysens, Dejardin-Verkinder, Scrive-Wallaert, Alfr. Thiriez.

Union des Femmes de France.

(Secours aux blessés et malades des armées de terre et de mer et aux victimes des désastres publics).

Délégué régional près le 1^{er} corps d'armée : M. Paul Sée, Ingénieur, r. Brûle-Maison, 58.

COMITÉ DE LILLE. — *Présidentes d'honneur* : M^{me} la générale Loizillon; M^{me} la générale Faidherbe.

Présidente du Comité : M^{me} Géry Legrand. — *Vice-Présidente* : N... — *Secrétaire* : M^{me} Rajat. — *Trésorière* : M^{me} Paul Sée. — *Trésorière-adjointe* : M^{me} Brégeard.

Œuvre des Invalides du Travail à Lille.

Cette œuvre instituée par décret du 24 juin 1870 a pour but :

1^o De servir des secours viagers aux ouvriers de tout âge et des deux sexes qui, par suite de blessures reçues dans l'exercice de leur profession et comme conséquence directe de cette profession, ou qui, en s'exposant pour secourir d'autres travailleurs en danger, ont perdu l'usage d'un membre ou d'un organe, ou contracté des infirmités équivalentes.

2^o De donner des secours temporaires aux veufs et aux veuves des ouvriers qui auront succombé aux suites directes de leurs blessures.

Sont admis aux bénéfices de l'œuvre :

1^o Ceux qui, résidant dans Lille depuis au moins un an, auront été blessés dans la ville de Lille, dans une des communes de la circonscription cantonale, ou même au dehors, mais dans ce dernier cas, à l'occasion d'un travail commandé par un patron ayant son établissement dans Lille ou la banlieue.

2^o Ceux qui, résidant depuis le même laps de temps dans l'une des communes de la circonscription cantonale, auront été blessés dans l'enceinte de la ville ou dans sa banlieue.

Les réunions de la Commission se tiennent à la Mairie de Lille.

Président: M. le Maire de Lille; *Vice-Président*: M. Paul Le Blan, ✱; *Secrétaire*: M. F. Faucheur; *Trésorier*: M. Wallaert-Barrois.

Membres: MM. Th. Bommart; A. Thiriez, ✱; Maurice Descamps; docteur Castelain, Ⓚ I; Ernest Loyer, O ✱; Ghesquière, adjoint au Maire.

Œuvre des Vieillards indigents, à Lille.

Cette Association s'est donnée pour mission de secourir par des aumônes en nature et des visites à domicile les indigents des deux sexes âgés de plus de 70 ans. — Le Comité est ainsi constitué :

Président: M. Auguste Bonte; *Vice-Président*: M. Fiévet; *Trésorier*: M. Auguste Poullier; *Secrétaire*: M. Léon Descamps; *Rapporteur*: M. Venot, ✱. *Commissaires*: MM. René Descamps-Scrive, G. Stéverlynek, Louis François, Marcel Sauvaige, O ✱, Laurence, Merveille, Cottignies, ✱, Louis Bigo, Henri Barrois, Van de Weghe.

École professionnelle de l'Orphelinat de garçons de St-Gabriel, à Lille, rue Léon-Gambetta, 288.

Cet établissement, fondé par une Société propriétaire des immeubles, est aujourd'hui dirigé par des prêtres de Dom Bosco. Il n'a d'autre ressource que la charité publique et le travail des apprentis.

Il y a trois cents lits. On reçoit, parfois au moyen d'une légère rétribution, mais le plus souvent gratuitement, les orphelins de père et de mère. Ces orphelins sont instruits et apprennent un métier selon leurs aptitudes. Ils peuvent suivre les cours d'instruction secondaire qui sont faits dans l'établissement.

Supérieur: M. l'abbé Ange Bologne. — *Comité de la Société anonyme*: MM. le Comte A. de Montigny, r. de Béthune, 61, *Président*; N., *Vice-Président*; Georges Destombes, r. Royale, 55, *Trésorier*; l'abbé A. Bologne, r. Gambetta, 288, *Secrétaire*.

Sociétés de Charité maternelle.

LILLE.

La Société de Charité maternelle, instituée à Lille, en 1817, a pour but de soulager les mères pauvres. Sont admises aux secours les femmes qui, ayant perdu leur mari pendant leur grossesse, ont au moins un enfant vivant; celles qui, ayant au moins un enfant, ont un mari tout à fait

estropié ou affecté d'une maladie chronique; celles qui, étant infirmes elles-mêmes, ont deux enfants vivants; toutes les familles d'au moins trois enfants vivants, dont l'aîné n'a pas encore atteint 14 ans, et enfin les femmes dont le mari est sous les drapeaux.

Les secours administrés par les Dames de la Charité maternelle sont le produit de souscriptions volontaires, d'une vente et d'une loterie bisannuelles, et des cotisations des membres.

Environ 1,400 femmes reçoivent annuellement des secours de cette Société. La Société de Charité Maternelle a obtenu une médaille d'argent à l'Exposition universelle de Paris de 1889, et une médaille d'or à l'Exposition de Bruxelles de 1897.

Présidente: Mme Dujardin-Scrive; — *Vice-Présidentes*: Mmes De Norguet, Bigo-Danel, Gustave Barrois. — *Dame pour la confection des vêtements*: la Supérieure de la Miséricorde, rue de la Barre, 12. — *Trésorier*: M. Dujardin, notaire honoraire, bd de la Liberté, 125.

Dames administrantes pour l'ancien Lille. — Mmes Paul Crepy, Charles Huet, Albert Scrive, Henri Caulliez, Brabant, Alfred Delesalle, Fauchille-Blondeau, Houzé de l'Aulnoit, Leroy-Crépeaux, Virnot, Bigo-Vanderhagen, E. Rémy, Babled, H. Pajot, Fauchille-Prévost, P. Decroix, Ed. Agache, Druetz, Roussel, Paul Delemer, Georges St-Léger, Ledicu, d'Halluin, Maurice Wallaert, Roure-Boisse, Desmedt-Faucheur, Ch. Delesalle, Edmond Agache, La Rivière, Clément, Dassonville, Droulers, Paul Leroy, Allègre, Albert Crespel, Maillot, Auguste Vanlaton, Léon Pajot, Mulié, Verley-Bigo, Paul Valdélièvre, Léon Danel, Gaillet, Rouzé-Desoblain, Delebart-Pech, Paquin, Scrive-Bonte, Trannin, Tesse-Baudon, Raux.

Dame déléguée pour la section de Wazemmes: Mme C. Faucheur. — *Dames administrantes*: Mmes Ed. Faucheur, Tesse-Bailleux, Salembier, A. Lefebvre, Meurisse-Delécaille, Scrive-de Nègri, Félix Faucheur.

Dame déléguée pour la section de Moulins-Lille: Mme Drieux. — *Dames administrantes*: Mmes Cliquennois, Boone-Bériot.

Dame déléguée pour la section d'Esquermes: Mme Bigo-Tilloy. — *Dames administrantes*: Mmes Julien Thiriez, E. Lover, Druon, Adolphe Crepy, Ibled, Paul Scrive, Fiévet-Delebecq, Meurisse.

Dame déléguée pour la section de Vauban: N. — *Dames administrantes*: Mmes Scrive-Bertin, Cousin.

Dame déléguée pour la section de Fives: Mme A. Casse. — *Dames administrantes*: M^{mes} Boutry-Droulers, Pérus-Bériot, Rose-Demerler, Mano, Boucherv-Desquièns, Babey, Pecqueur, Masquetin, Lucien Cuvelier, Henry Wartel.

Dame déléguée pour la section de Saint-Maurice: Mme Lenglard-Barrois. — *Dames administrantes*: Mmes H. Barrois, Barrois-Bonte.

VALENCIENNES.

Un arrêté de M. le Ministre de l'Intérieur, en date du 15 novembre 1848, a autorisé l'établissement d'une Société de Charité maternelle à Valenciennes. Cette Société se compose de 25 membres dont les cotisations sont affectées à des secours aux femmes mariées en couches.

Présidente: M^{me} V^{te} A. Mabile; *Secrétaire*: M^{me} Roguin; *Conseillère*: Mme Miot; *Trésorière*: Mme A. Dubois.

DOUAL.

L'œuvre de l'*Association de bienfaisance*, à Douai, reconnue par l'État, date de 1850, et comprend celle de la *Société de charité maternelle* dont elle s'est, en fait, chargée depuis la création de celle-ci, autorisée par arrêté de M. le Ministre de l'Intérieur du 6 octobre 1853 et par arrêté de M. le Préfet du Nord en date du 10 janvier 1891.

A ce double titre, elle délivre des layettes et berceaux, prête des draps, des chemises, ainsi que des gilets de laine pour les malades, procure des bains et vient en aide au Bureau de bienfaisance.

Mme la Supérieure des Sœurs de Charité (maison de la Miséricorde), prête son concours à ces deux œuvres.

La Commission administrative de l'*Association de bienfaisance* se compose de M. le Maire de la ville, *Président*, et de MM. les Administrateurs du bureau de bienfaisance, *Membres*, auxquels est adjoind un comité de douze dames patronesses.

Société du prêt du linge à domicile aux Indigents malades.

Cette œuvre, fondée en 1870, a pour but de prêter des draps, chemises et autres objets de lingerie aux indigents malades ou infirmes, pendant la durée de leur maladie.

Le blanchissage du linge est à la charge de la Société.

Les ressources de l'œuvre consistent dans les cotisations de 10 à 20 fr. par an des membres honoraires au produit desquelles vient s'ajouter une subvention de 1.000 fr. allouée par la Ville de Lille.

Le linge tenu à la disposition des malades est déposé dans les bureaux de charité désignés ci-après :

Rue St-Sauveur, pour la paroisse *Saint-Sauveur* ; — rue St-Genois, 7, pour la paroisse *Saint-Maurice* ; — au couvent de la Miséricorde, rue de la Barre, 16, pour les paroisses *Saint-Etienne*, *Sainte-Catherine*, *la Madeleine* et *Saint-André* ; — au bureau de Charité, rue Gantois, 132, pour les paroisses *Saint-Pierre-et-Saint-Paul* (Wazemmes), *Saint-Michel* et *Sacré-Cœur* ; — au bureau de Charité, rue de La Bassée, 38, pour les paroisses *Saint-Martin* (Esquermes), et *Notre-Dame-de-Consolation* (Vauban) ; — au bureau de Charité, rue Fénelon, 26, pour la paroisse *Saint-Vincent-de-Paul* (Moulines) ; — au bureau de Charité de la rue Saint-Gabriel, 28, pour les paroisses de *Fives* et de *Saint-Maurice-les-Lille*.

Cette œuvre est placée sous la surveillance des Dames déléguées dont les noms suivent :

Présidente : M^{me} Edouard Longhaye. — *Dames Déléguées* : Pour *Saint-Sauveur*, Mme Auguste Wallaert ; pour *Saint-Maurice*, Mme Mas-Descamps ; pour *Saint-Etienne*, Mme Sauvaige ; pour *Sainte-Catherine*, Mme Charles Roussel ; pour *Saint-André*, Mme Josson ; pour *La Madeleine*, Mme Virnot ; pour *Saint-Pierre-Saint-Paul*, Mme Charles Faucheur ; pour *Saint-Vincent-de-Paul*, Mme Camille Bériot ; pour *Saint-Martin*, Mme Thiriez ; pour *Notre-Dame-de-Consolation*, Mme P. Devilder ; pour *Saint-Maurice-les-Lille*, Mme Barrois-Bonte ; pour *Fives*, Mme Théodore Barrois ; pour *Saint-Michel*, MM^{mes} Le Gavrian et Ed. Van de Weghe ; pour le *Sacré-Cœur*, Mme René Descamps.

Œuvre des Crèches, à Lille.

Les Crèches sont des établissements fondés par une Société de bienfaisance pour recevoir des enfants âgés de moins de trois ans, dont les mères travaillent hors leur domicile, ou sont occupées chez elles par un travail salarié et continu.

Trois crèches fonctionnent à Lille : la *Crèche Saint-Joseph*, rue Saint-Genois, 7 ; la *Crèche Saint-Vincent-de-Paul*, à Moulins-Lille et la *Crèche Sainte-Marie*, rue d'Iéna, section de Wazemmes.

Présidente honoraire : Mme Emile Wallaert ; *Présidentes* : Mmes Maurice Wallaert et Henry Caulliez ; *Secrétaire* : Mme Paul Dedequicq ; *Trésorière* : Mme Eugène Jombart ; *Membres du Comité* : Mmes Humbert, Ed. Fauchille, Maquet, Bériot-Brabant, Sauvaige.

Œuvre de la Crèche, à Dunkerque.

L'œuvre de la Crèche de Dunkerque a été fondée en 1862 dans le but de faire garder, nourrir et soigner les enfants jusqu'à l'âge de 3 ans, pour permettre aux mères d'aller travailler en dehors de leur domicile.

L'Association trouve les ressources nécessaires à son fonctionnement dans le produit des souscriptions des dames patronesses auxquelles viennent s'ajouter un subside de la ville de Dunkerque et la légère rétribution réclamée aux mères.

Présidente : Mme Pierre Marchand ; *Vice-Présidente* : Mme Pierre Michel ; *Secrétaire* : M^{me} Edouard de Clebsattel ; *Vice-Secrétaire* : M^{me} P. Delcourt ; *Trésorière* : M^{me} Carlos Bernard ; *Vice-Trésorière* : M^{me} Lebleu de Bailliencourt.

Conseil d'administration. Président : M. Jules Deman ; MM. le Doyen de St-Jean-Baptiste ; docteur Huyghe ; Chapelot.

Société charitable de la Miséricorde, à Bergues.


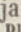
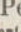
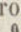
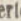
Cette Association a pour but de venir au secours des femmes en couches et des pauvres honteux. Elle est administrée par un Conseil de direction composé de la manière suivante :

Présidente et Trésorière : Mme de Roisin ; *Vice-Présidente* : Mme Delherbe ; *Secrétaire et Lingère* : Mlle Galloo.

Œuvre de l'Arbre de Noël.

L'Œuvre de l'Arbre de Noël, fondée en 1890, par l'Union des Etudiants de l'Etat et un comité composé de personnes de la ville, a son siège à Lille, 58, boulevard de la Liberté. Elle a pour but d'offrir, le jour de la Noël, des vêtements, des jouets et des coquilles, aux enfants pauvres de toutes les écoles de Lille, ainsi qu'aux enfants des hôpitaux et orphelinats.

Pour subvenir aux frais de cette distribution, à laquelle participent plus de 8.000 enfants, le Comité de l'Œuvre organise chaque année des fêtes (kermesse flamande, représentation de gala au théâtre, bal, etc.), ainsi qu'une souscription et une tombola.

Président : M. Léon Lepage,  A, chef de travaux à la faculté de médecine, rue du Palais-de-Justice, 1 ; *Vice-Présidents* : MM. Raymond Rajat, avocat, rue des Pyramides, 18 ; Paul Assoignon,  I, publiciste, rue Blanche, 6 ; Doutrelon de Try,  A, , place de la Gare ; *Secrétaire* : M. Pérot, avocat, rue de Douai, 11 bis ; *Trésorier* : M. Omer Bigo, bd de la Liberté, 94 ; *Membres* : MM. Clarinval, Paillot,  A, Cavro.

Société charitable de St-François Régis, à Lille.

Cette Société, autorisée par un arrêté du Préfet du 15 octobre 1839, a pour but de faciliter le mariage des indigents de Lille, des environs et de l'étranger et la légitimation de leurs enfants naturels, en leur procurant gratuitement les pièces qui leur sont nécessaires.

Le siège de la Société est établi rue des Urbanistes, n° 13bis.

Le bureau est ouvert les dimanches, principalement pour les inscriptions, de 10 h. à midi, les autres jours, de 9 h. 1/2 à midi le matin, de 3 à 5 h. 1/2 le soir.

Un bureau auxiliaire établi rue des Postes, 201, est ouvert tous les jours, de 7 à 9 heures du soir.

Les futurs conjoints doivent avoir soin d'apporter, en se présentant, les pièces qu'ils possèdent déjà et les autres papiers contenant des indications sur leur état-civil, celui de leurs ascendants et sur la date des actes à lever. Il est bon que les futurs sachent si leurs parents ou leurs frères et sœurs ont déjà eu recours à la Société et à quelle époque.

N.-B. Il existe des Sociétés semblables dans le département, à Dunkerque, Armentières, Tourcoing, Roubaix, Douai, Cambrai, Valenciennes, Denain, Fournies et au Câteau.

Caisses de secours en faveur des familles des marins morts ou présumés péris à la pêche à la morue.

CAISSE DE DUNKERQUE.

Les statuts de cette caisse ont été approuvés par M. le Préfet du Nord, le 30 octobre 1870; depuis l'institution a bénéficié d'une déclaration d'utilité publique qui a été prononcée par un décret du 29 avril 1898. Sont admises au bénéfice de l'institution, les familles de tous les hommes embarqués sur les navires pêcheurs du port de Dunkerque, sans distinction de qualité, de domicile ou de nationalité, si les dits hommes ont payé, pour la saison dans laquelle ils sont morts ou présumés péris, la cotisation fixée par les statuts.

Conseil d'administration. Président : M. Fernand Beck ; *Vice-Présidents* : MM. Nissen, $\frac{3}{4}$, $\frac{0}{4}$, commissaire de l'inscription maritime ; Vancauwenberghe-Lemaire, *Trésorier* : M. Deck-Vanarien ; *Secrétaire* : M. G. Dinoir ; *Secrétaire-adjoint* : M. E. Nissen. — *Membres* : MM. Maillard ; Dubuis, capitaine de la goëlette « l'Alma », Deconinck, capitaine de la goëlette « Marguerite ».

CAISSE DE GRAVELINES.

Fondée en 1878 pour les Islandais, les débuts de cette caisse furent pénibles et ses adhérents peu nombreux. Mais le dévouement de ses fondateurs se maintenant, le succès vint couronner leurs efforts.

En 1886, les pêcheurs de la mer du Nord demandaient à faire partie de l'association, ce qui leur fut accordé. En 1898, les navires participants ont été de 12 pour l'Islande et de 99 pour la mer du Nord. Ce qui constitue environ 900 adhérents.

La caisse a payé, depuis sa fondation, des secours se montant à 26.930 fr.

Son avoir actuel est de 19.179 fr. 85.

Conseil d'administration. Président d'honneur : M. Adolphe Torris, maire de Gravelines ; *Président* : M. Paul Torris, armateur ; *Secrétaire-Trésorier* : M. G. Gombert, armateur ; *Membres* : MM. le Commissaire de la marine ; Ch. Trollé, armateur ; Ch. Dumont, armateur ; Jonnekin, maître au cabotage ; Fournier, patron de pêche.

Caisse de secours à Dunkerque en faveur des marins morts ou présumés péris à la pêche du poisson frais.

La Caisse de secours en faveur des pêcheurs au poisson frais a été fondée en 1879. Elle a été autorisée à se constituer par un arrêté de M. le Préfet du Nord en date du 27 juin 1879.

En 1896, les statuts ont été révisés et la Société a pris pour titre : « Caisse de Secours instituée en faveur des famille des marins morts ou présumés péris à la pêche du poisson frais, au Doggers-Bank, aux Crevettes, et dans le service du Lamanage ».

Son but est de venir en aide par des secours aux veuves, orphelins, etc.,

des marins français du quartier de Dunkerque. Ces derniers reçoivent également des allocations en cas de blessures ou de maladies contractées à bord.

Ses moyens d'action se composent des cotisations de ses membres, de la subvention annuelle de 500 fr. que lui accorde le Conseil général du Nord et éventuellement d'une part dans les recettes des concerts et fêtes de bienfaisance donnés par la municipalité, dans la répartition des retenues faites sur les primes de la Marine marchande dont le versement est effectué par la Chambre de Commerce de Dunkerque.

Conseil d'Administration. — *Président* : M. Nissen, ✳, O 1/4, commissaire de l'Inscription maritime ; *Vice-Président* : M. Ch. Wallyn ; *Trésorier-Secrétaire* : M. Langlet ; *Membres* : MM. Gustave Popieul, François Vanhille, Joseph Everaert, Désiré Jonnekindt, Scala, Loonis, Henri Popieul, Cornil Vanhille, François Pichon.

Maison du marin, à Dunkerque.

La Société fondée à Dunkerque en 1893 sous le titre de *Maison du Marin*, a pour objet de protéger contre l'exaction, le dol et la fraude, les marins qui fréquentent le port de Dunkerque, de les encourager à ménager pour eux et pour leurs familles un salaire péniblement acquis ; d'aider à leurs progrès moraux et intellectuels, afin de faciliter le bon et prompt recrutement des équipages de la Marine du Commerce. Pour atteindre ce but, elle se propose spécialement :

- 1° De procurer aux marins, à un prix modéré, le logement et la nourriture ;
- 2° De créer dans son établissement une salle de lecture, une bibliothèque et une caisse de dépôts temporaires, tant pour l'argent que pour les effets d'habillement ;
- 3° De tenir un enregistrement, avec certificats à l'appui, des marins en expectative d'embarquement.

Conseil d'administration. — *Président* : M. G. Féron, ancien président du Tribunal de commerce ; *Vice-Président* : N..... *Trésorier* : M. Le Liepvre, représentant de la Société de Denain et d'Anzin ; *Secrétaire* : M. Maurice Deck, armateur, délégué du Conseil municipal ; *Membres* : MM. Ch. Collet, armateur, Vancauwenberghe-Lemaire, armateur, délégués de la Chambre de commerce ; H. Durin, délégué du Conseil municipal ; J. Nissen, ✳, O 1/4, commissaire de l'Inscription maritime ; L. Deman, délégué de la Chambre syndicale des courtiers maritimes ; Bellais, armateur ; Bommelaere, président honoraire du Syndicat des marins ; Deck-Vanariën, armateur ; Le Querhic, agent de la maison A.-D. Bordes et fils ; Numa Vancauwenberghe, armateur ; Vincent, (de la maison Vincent et Lemmens), armateur ; F. Beck, amateur.

Société d'assurance mutuelle entre inscrits maritimes du quartier de Dunkerque, contre les pertes de bateaux et matériel de pêche.

La Société a été fondée en 1895, à la suite d'instructions du Département de la Marine engageant les Commissaires de l'Inscription maritime à établir, dans leurs circonscriptions, des Sociétés de prévoyance de ce genre et promettant d'encourager par des subventions les œuvres déjà existantes ou en formation.

Les statuts ont été approuvés par arrêté préfectoral du 8 décembre 1894. La Société a pour but :

- 1° De venir en aide, dans la limite de ses ressources annuelles, aux

inscrits maritimes, patrons pêcheurs et propriétaires de matériel de pêche, bateaux ou engins détruits ou mis hors d'usage par des événements de mer de quelque nature qu'ils soient, du moment que la responsabilité ne peut en être imputée au patron ;

2° De contribuer au développement de la pêche au large en employant les 2/3 de son capital de réserve, soit à prendre une part d'intérêt dans l'armement des bateaux pontés, soit à mettre à la disposition d'un patron courageux, mais sans ressources suffisantes, à charge par lui d'en verser un intérêt à 5 %, une portion de la somme nécessaire à la construction d'un bateau de cette nature ou à l'achat des engins.

Les membres participants paient annuellement une cotisation de 1 % pour leurs bateaux et de 5 % pour leur matériel de pêche.

La Société consacre annuellement les 9/10 de ses ressources annuelles à indemniser les membres, au marc le franc, des pertes qu'ils ont subies. La somme non distribuée, dont le montant ne peut être inférieur à 1/10 des recettes annuelles, sert à constituer le fonds de réserve, après prélèvement des frais d'administration. Depuis sa fondation jusqu'au 14 octobre 1899, date de la dernière Assemblée générale, la Société a accordé 9554 fr. d'indemnités pour 24.324 fr. 25 de pertes ou avaries. Elle se trouve actuellement à la tête d'un capital de 2.018 fr. 45, dont 1.790 fr. 85 constituent le fonds de réserve. La Société compte actuellement 32 membres faisant assurer 30 bateaux d'une valeur de 45.300 fr. et divers engins de pêche d'une valeur de 6.076 fr. Elle a son siège dans le local de l'Inscription maritime.

Conseil d'administration. — *Président* : M. Nissen, ✱, O ✠, commissaire de l'Inscription maritime ; *Membres* : MM. Deduytsche, (M), syndic des gens de mer ; Pierre-Adolphe Benard, maître de cabotage ; Charles-Louis Wallyn, François-Cornil Vanhille, Raffaele Ajello, patrons pêcheurs ; *Secrétaire-Trésorier* : M. Hemery, commis du Commissariat de la marine.

Association de prévoyance des marins pêcheurs du quartier de Gravelines.

Cette Association, fondée par M. le Commissaire de l'Inscription maritime Nissen (Nicolas), a pour but de venir en aide, dans les limites de ses ressources annuelles, aux patrons pêcheurs et marins inscrits engagés à la pari, ou propriétaires de matériel de pêche, bateaux ou engins détruits ou mis hors de service par des événements de mer.

Autorisée par arrêté de M. le Préfet du Nord en date du 2 mars 1898, elle n'a commencé à fonctionner qu'au retour des pêcheurs à la morue, le 1^{er} septembre dernier et déjà elle compte, parmi ses membres participants, les équipages de 104 bateaux, d'un effectif moyen de 8 hommes, soit environ 800 associés. Le matériel assuré représente actuellement une valeur de plus d'un million.

La Chambre de Commerce de Dunkerque a placé cette Association sous son patronage. Le Conseil général du Nord, la ville de Gravelines et la commune de Grand-Fort-Philippe lui ont alloué une subvention. Enfin de nombreuses notabilités de la région ont tenu à s'inscrire parmi ses membres fondateurs. — Son bureau siège à Gravelines.

Conseil d'administration. — *Président*: MM. Beaugrand, commissaire de l'Inscription maritime ; *Membres* : MM. Jules Fournier, capitaine au long cours, maître de port ; Benoît Fournier, capitaine au long cours ; Louis Bouchard, Charles Bodo, Charles Talleux, François Lemaire, patrons de pêche ; *Secrétaire-Trésorier* : M. Piron, commis du Commissariat de la marine.

CULTES.

La population du département du Nord est presque exclusivement catholique. Il existe, dans quelques communes des arrondissements de Lille, Cambrai, Douai et Valenciennes, un certain nombre de familles de la communion protestante, et israélites dans les grandes villes, principalement à Valenciennes.

CULTE CATHOLIQUE. — DIOCÈSE DE CAMBRAI.

Les provinces qui forment le département du Nord étaient autrefois partagées entre l'Archevêché de Cambrai et les Evêchés d'Arras, de Tournai, de Saint-Omer, d'Ypres et de Liège.

Le département du Nord forme aujourd'hui un diocèse dont le siège est à Cambrai.

Le siège de Cambrai, établi au commencement du VI^e siècle, fut érigé en Archevêché en 1559.

En 1802, lors du Concordat, le siège de Cambrai fut rétabli, mais comme Evêché seulement.

L'église de Cambrai a été rendue à son ancienne dignité de métropole par bulle apostolique du pape Grégoire XVI, avec l'Evêché d'Arras pour suffragant.

Archevêque : Mgr Sonnois. — *Auxiliaire* : Mgr Henri Monnier, évêque titulaire de Lydda, vicaire général.

Vicaires généraux : MM. J.-B. Carlier, Emile Lobbedey et Oscar Meurisse.

SECRETARIAT DE L'ARCHEVÊCHÉ.

Le secrétariat de l'Archevêché est ouvert tous les jours, excepté les dimanches et fêtes et les trois derniers jours de la semaine-sainte, depuis neuf heures du matin jusqu'à midi, et depuis trois heures jusqu'à six heures du soir.

Chancelier : M. le chanoine Augustin Massart; *Secrétaire particulier* : M. Albert Sonnois, chanoine honoraire; *Secrétaires* : MM. Herman Carlier et Henri Colpin; *Archiviste* : M. Th. Leuridan, C. †.

OFFICIALITÉ DIOCÉSAIN.

Official : Mgr. Monnier, évêque de Lydda; *Vice-official* : M. Lobbedey; *Assesseurs* : MM. Hooft et D'Hérin, chanoines; *Promoteur* : M. Massart, chanoine; *Greffier* : M. Carlier.

CHAPITRE MÉTROPOLITAIN.

Chanoines d'honneur : S.É. le Cardinal Langénieux, †, archevêque de Reims; Mgr Monnier, évêque de Lydda; Mgr Delannoy, †, évêque d'Aire; Mgr Theuret, évêque de Monaco; Mgr Foucault, évêque de St-Dié, Mgr Hautcœur, chancelier des Facultés catholiques; Mgr Bannard, †, recteur des Facultés catholiques de Lille.

Chanoines titulaires : MM. Lecocq, Massart, Hooft, Lemaire, D'Hérin, Paris, Sapelier, Hutin, Cloche et Couvreur.

Chanoine prébendé : M. Hébert.

Chanoines honoraires : MM. Berteaux, Leblanc, Lasnes, Duriez, Coubronne, Van Bockstael, Durant, Mortreux, Delassus, Gadenne, Joleaud, Didiot, Hannoie, Salomé, Jaspas, Dhalluin, Baron, Berteloot, Carton, Mangé, Scalbert, Dransart, Sinsouilliez, Staelen, Chabé, Destombes, Evrard, Debrabant, Ficnaux, Alfr.

Margerin, Vallin, Legrand, Leriche, Loviny, J.-B. Margeria, Lasselin, Richard, Decorne, Cappliez, Dubus, Brousse, Fremaux, Loridan, Sonnois, Hécart, Fournier, Foulon, Hennousse, Vassart, Cliquennois, Salembier, Brande, Herreman, Flahault, Dieu, Flament, Feuillet, Delrue et Didio.

SÉMINAIRE DIOCÉSAIN. — BUREAU ADMINISTRATIF.

Président : Mgr l'Archevêque. — *Vice-Président* : L'un de MM. les Vicaires généraux. — *Membres* : MM. Villette, supérieur du grand Séminaire, et Kamerbeek, économiste du grand Séminaire. — *Trésorier* : M. Massart, chanoine. — *Secrétaire* : M. Carlier, secrétaire de l'Archevêché.

GRAND SÉMINAIRE. — *Supérieur* : M. Villette. — *Écriture Sainte et histoire* : M. Dujardin, professeur. — *Dogme* : MM. Sackebant et Choissard, professeurs. — *Morale* : MM. Gibiard et Misermont, professeurs. — *Économiste* : M. Kamerbeek. — *Succursale, Solesmes pour la philosophie* ; *Directeur* : M. d'Onofrio.

PETIT SÉMINAIRE A CAMBRAI. — *Supérieur* : M. Cateau. — *Économiste et Directeur de la petite division* : M. Goris.

ÉDIFICES DIOCÉSAINS. — *Architecte diocésain* : M. Nodet, Boulev. des Invalides, 40, à Paris. — *Inspecteur des édifices diocésains* : M. Legrand, architecte à Cambrai.

DIVISION DU DIOCÈSE.

Le diocèse est partagé en quatre archidiaconés qui sont :

L'archidiaconé de Cambrai, divisé en deux archiprêtres, dont l'un comprend l'arrondissement de Cambrai, l'autre, celui de Douai.

L'archidiaconé de Lille, divisé en deux archiprêtres, comprenant chacun une section de l'arrondissement de Lille.

L'archidiaconé de Dunkerque, divisé en deux archiprêtres, dont un pour l'arrondissement de Dunkerque, et l'autre pour l'arrondissement d'Hazebrouck.

L'archidiaconé de Valenciennes, qui comprend deux archiprêtres, un pour l'arrondissement de Valenciennes et un pour l'arrondissement d'Avesnes.

Les Archiprêtres sont subdivisés en autant de décanats qu'il y a de curés inamovibles. Il y donc soixante-sept décanats.

Ces soixante-sept décanats sont eux-mêmes divisés en cinq cent quatre-vingt-dix-neuf succursales et neuf chapelles communales ou paroissiales.

ARCHIDIACONÉ DE CAMBRAI.

Archidiaconé : M. Meurisse, vicaire-général.

Archiprêtre de l'arrondissement de Cambrai.

Archiprêtre : M. le Chanoine Lecocq.

DÉCANATS. — Cambrai-Est (Notre-Dame). *Doyen* : M. Lecocq ; *Vice-Doyen* : M. Delgorge, curé d'Iwuy. — Cambrai-Ouest (St-Géry). *Doyen* : M. Cloche ; *Vice-Doyen* : M. Felmy, curé de Neuville-St-Rémy. — Carnières. *Doyen* : M. Prévost ; *Vice-Doyen* : M. Farinaux, curé d'Avesnes-lez-Aubert. — Clary. *Doyen* : M. Boudailliez ; *Vice-Doyen* : M. Lenglin, curé de Caudry. — Le Cateau. *Doyen* : M. Méresse ; *Vice-Doyen* : M. Dapvril, curé de Neuville. — Marcoing. *Doyen* : M. Leriche ; *Vice-Doyen* : M. Vaille,

curé de Gouzeaucourt. — Solesmes. *Doyen* : M. Gobert; *Vice-Doyen* : M. Fatrez, curé d'Haussy.

Archiprêtre de l'arrondissement de Douai.

Archiprêtre : M. Joleaud, Doyen de Douai St-Pierre.

DÉCANATS. — Douai-Sud (Notre-Dame). *Doyen* : M. Dubus; *Vice-Doyen* : M. Langlade, curé d'Aniche. — Douai-Nord (St-Pierre). *Doyen* : M. Joleaud; *Vice-Doyen* : M. Hégo, curé de Sin-le-Noble. — Douai-Ouest (St-Jacques). *Doyen* : M. Huard. — Arleux. *Doyen* : M. Vaille; *Vice-Doyen* : M. Martinache, curé de Fressain. — Orchies. *Doyen* : M. Flament; *Vice-Doyen* : M. Wallez, curé de Beuvry. — Marchiennes. *Doyen* : M. Proye; *Vice-Doyen* : M. Buzin, curé de Somain.

ARCHIDIACONÉ DE LILLE.

Archidiaconé : M. Carlier, vicaire général.

Archiprêtre de la 1^{re} section de l'arrondissement de Lille.

Archiprêtre : M. Duriez, Doyen de Lille Ste-Catherine.

DÉCANATS. — Armentières. *Doyen* : M. Berteloot; *Vice-Doyen* : M. Huet, curé d'Armentières N.-D. du Sacré-Cœur. — La Bassée. *Doyen* : M. Carpentier; *Vice-Doyen* : M. Millescamps, curé de Marquillies. — Haubourdin. *Doyen* : M. Cateau; *Vice-Doyen* : M. Watel, curé de Santes. — Lille-Ouest (Sainte-Catherine). *Doyen* : M. Duriez; *Vice-Doyen* : M. Delplanque, curé de Marquette. — Lille-Ouest (Saint-André). *Doyen* : M. Richard; *Vice-Doyen* : M. Cazier, curé de Lambersart. — Lille-Sud-Ouest (Saint-Etienne). *Doyen* : M. Hennousse; *Vice-Doyen* : M. Brande, chapelain du Sacré-Cœur. — Lille-Sud-Ouest (St-Pierre et St-Paul). *Doyen* : M. Carton; *Vice-Doyen* : M. Selosse, curé d'Esquermes-Lille. — Pont-à-Marcq (Mons-en-Pévèle). *Doyen* : M. Sinsoyez; *Vice-Doyen* : M. Lefebvre, curé de Pont-à-Marcq. — Seclin. *Doyen* : M. Helle; *Vice-Doyen* : M. Destombes, curé d'Annœuillin. — Cysoing (Templeuve). *Doyen* : M. Sagary; *Vice-Doyen* : M. Herrengt, curé de Cysoing.

Archiprêtre de la 2^e section de l'arrondissement de Lille.

Archiprêtre : Mgr Lasnes, Prélat de la Maison de Sa Sainteté, Doyen de Lille St-Maurice.

DÉCANATS. — Comines. *Doyen* : M. Leynaert; *Vice-Doyen* : N. . . — Laitnoy. *Doyen* : M. Destombes; *Vice-doyen* : M. Lécuyer, curé de Lys-lez-Lannoy. — — Lille-Nord-Est (Saint-Maurice). *Doyen* : Mgr. Lasnes; *Vice-Doyen* : M. Feuillet, curé de Fives-Lille. — Lille-Centre (La Madeleine). *Doyen* : M. Fremaux; *Vice-doyen* : M. Bellangier, curé de La Madeleine. — Lille-Sud-Est (Saint-Sauveur). *Doyen* : M. Streck; *Vice-Doyen* : M. Duvillié, curé de Ronchin. — Quesnoy-sur-Deûle. *Doyen* : M. Samain; *Vice-doyen* : M. Bertein, curé de Pérenchies. — Roubaix (Saint-Martin). *Doyen* : M. Berteaux; *Vice-doyen* : M. Deswel, curé de Croix.

— Roubaix (Notre-Dame). *Doyen* : M. Eyrard ; *Vice-Doyen* : M. Lesage, curé de Roubaix (St-Joseph). — Tourcoing-Sud (Saint-Christophe). *Doyen* : M. Vanbockstaël ; *Vice-Doyen* : M. Marchant, curé de Tourcoing (St-Joseph). — Tourcoing-Nord (Notre-Dame). *Doyen* : M. Debrabant ; *Vice-Doyen* : M. Deyn, curé d'Halluin. — Wattrelos. *Doyen* : M. Lejeune ; *Vice-Doyen* : M. Tilmant, curé de Roubaix (Ste-Elisabeth).

ARCHIDIACONÉ DE DUNKERQUE

Archidiacre : M. Lohbedey, Vicaire général.

Archiprêtre de l'arrondissement de Dunkerque

Archiprêtre : M. Staelen, Doyen de Bergues.

DÉCANATS. — Dunkerque-Est, (Saint-Eloi). *Doyen* : M. Brousse ; *Vice-Doyen* : M. Bouden, curé de Rosendaël. — Dunkerque-Ouest, (St-Jean-Baptiste). *Doyen* : M. Scalbert ; *Vice-Doyen* : M. Deman, curé de St-Pol-sur-Mer. — Dunkerque, (Saint-Martin). *Doyen* : M. Compagnon ; *Vice-Doyen* : M. Massiet, curé d'Uxem. — Bergues. *Doyen* : M. Staelen ; *Vice-Doyen* : M. Bultheel, curé de Quaëdypre — Gravelines. *Doyen* : M. Lamant ; *Vice-Doyen* : N....., — Hondschoote. *Doyen* : M. Wyckaert ; *Vice-Doyen* : M. Debeer, curé de Bambeckue. — Wormhout. *Doyen* : M. Herreman ; *Vice-Doyen* : M. Hémelsdael, curé d'Herzeele. — Bourbourg. *Doyen* : M. Dominicus ; *Vice-Doyen* : M. Delanghe, curé de Watten.

Archiprêtre de l'arrondissement de Hazebrouck.

Archiprêtre : M. Coubronne, Doyen de Bailleul (Saint-Vaast).

DÉCANATS. — Hazebrouck-Nord, (Hazebrouck). *Doyen* : M. Salomé ; *Vice-Doyen* : M. Govaere, curé de Caestre. — Hazebrouck-Sud, (Morbecque). *Doyen* : N..... ; *Vice-Doyen* : M. Haan, curé de Thiennes — Bailleul-Nord-Est, (Saint-Vaast). *Doyen* : M. Coubronne ; *Vice-Doyen* : M. Boedt, curé de Steenwerck. — Bailleul, Sud-Ouest, (Saint-Amand). *Doyen* : M. Bécuwe ; *Vice-Doyen* : M. Vancostenoble, curé de Flêtre. — Cassel. *Doyen* : M. Loviny ; *Vice-Doyen* : M. Beck, curé d'Arnèke. — Steenvoorde. *Doyen* : M. Reumaux ; *Vice-Doyen* : M. Dezitter, curé de Boeschèpe. — Merville. *Doyen* : M. Parent ; *Vice-Doyen* : M. Boedt, curé d'Estaires.

ARCHIDIACONÉ DE VALENCIENNES.

Archidiacre : Mgr Monnier, Evêque de Lydda, Vicaire-Général.

Archiprêtre de l'arrondissement de Valenciennes.

Archiprêtre : M. Legrand, Doyen de Valenciennes (Notre-Dame).

DÉCANATS. — Bouchain. *Doyen* : M. Bourgeois ; *Vice-Doyen* : N..... — Valenciennes-Sud (St-Nicolas). *Doyen* : M. Capplicz ; *Vice-Doyen* : M. Heirfelinck, curé de La Sentinelle. — Valenciennes-Est (Notre-Dame). *Doyen* : M. Legrand ; *Vice-Doyen* : M. Desilve, curé de Quarouble. — Valenciennes-Nord (Saint-Géry). *Doyen* : M. Mangé ; *Vice-Doyen* : M. Dauchy, curé d'Anzin. — Condé. *Doyen* : M. Caude ; *Vice-Doyen* : M. Delnatte, curé de Vieux-Condé. — Denain. *Doyen* : M. Jourdain ; *Vice-Doyen* : M. Latoy, curé

d'Abscon. — Saint-Amand, rive droite (Saint-Amand), *Doyen*: M. Decalonne; *Vice-Doyen*: M. Plet, curé de Flines-lez-Mortagne. — Saint-Amand, rive gauche (Lecelles), *Doyen*: M. Cérésier; *Vice-Doyen*: M. Lobry, curé de Rumegies.

Archiprêtre de l'arrondissement d'Avesnes.

Archiprêtre: M. Sinsoilliez, Doyen du Quesnoy.

DÉCANATS. — Avesnes-Nord (Avesnes), *Doyen*: M. Hécart; *Vice-Doyen*: M. Delobelle, curé de Dompierre. — Avesnes-Sud (Etrœungt), *Doyen*: M. Laurent; *Vice-Doyen*: M. Dransart, curé de Cartignies. — Landrecies, *Doyen*: M. Fournet; *Vice-Doyen*: M. Laisney, curé de Bousies. — Solre-le-Château, *Doyen*: M. Margerin; *Vice-Doyen*: M. Bottiaux, curé de Clairfayts. — Trélon, *Doyen*: M. D'Henry; *Vice-Doyen*: M. Gruson, curé de Fourmies. — Bavai, *Doyen*: M. Delannoy; *Vice-Doyen*: M. Delvallée, curé de la Longueville. — Berlaimont, *Doyen*: M. Wirth; *Vice-Doyen*: M. Wallez, curé de Pont-sur-Sambre. — Maubeuge, *Doyen*: M. Lasselin. — Le Quesnoy-Est (Le Quesnoy), *Doyen*: M. Sinsoilliez; *Vice-Doyen*: M. Demont, curé de Ruesnes. — Le Quesnoy-Ouest (Gommegnies), *Doyen*: M. Aublin; *Vice-Doyen*: M. Barbet, curé de Villers-Pol.

CULTE PROTESTANT.

CONSISTORIALE DE LILLE.

La Consistoriale de Lille comprend tous les protestants du Département du Nord, moins ceux des cantons d'Avesnes et de Trélon. Elle a été créée par Ordonnance du 14 Avril 1824. Cette ordonnance lui avait alors annexé les églises protestantes du Pas-de-Calais, mais celles-ci en furent distraites par Décret du 10 novembre 1852 pour former avec le département de la Somme la nouvelle Consistoriale d'Amiens.

La population protestante de la Consistoriale de Lille s'élève approximativement au chiffre de 12.000. Elle est subdivisée en neuf groupes de communes ou paroisses ayant pour chefs-lieux : Lille, Roubaix, Saint-Amand, Valenciennes, Quiévy, Walincourt, Inchy-Beaumont, le Cateau, Dunkerque.

La direction administrative et ecclésiastique de la Consistoriale est confiée à un Consistoire général, siégeant à Lille.

Il existe en outre, dans chaque paroisse, un Conseil électif de cinq laïques, qui, avec le Pasteur officiel de la paroisse, forme le *Conseil presbytéral* de cette paroisse et en surveille la vie religieuse et les besoins, sous le contrôle du Consistoire général. Les Pasteurs sont nommés par le Consistoire général, sur la présentation du *Conseil presbytéral* intéressé, et confirmés par le Gouvernement.

La Consistoriale de Lille possède 27 temples et 5 oratoires, desservis par 9 pasteurs officiels, 7 pasteurs auxiliaires, trois évangélistes et deux colporteurs bibliques. Une seule école primaire protestante a conservé son caractère confessionnel : c'est celle du Cateau.

Consistoire général: M. le Pasteur A. Trocmé, pasteur à St-Amand, *Président électif*; MM. J. Martin, J. Hochstetter, Gorez et Lenoble, à Lille; Rogier, I. Holden-Crothers, *, et Elie Broux, à Roubaix; Hutter, à Dunkerque; Ernest Davaine, à St-Amand; Lauerjat et Delrue, à Valenciennes; E. Méresse et Osée Lorriaux, à Quiévy; Ratte-Drugbert, à Inchy; Devigne, à Walincourt; André Seydoux, N..., au Cateau, *Membres laïques*; M. Guillemont, à Lille, *Secrétaire*.

Pasteurs titulaires de la Consistoriale: MM. A. Quiévreux, au Temple, r. Jeanne d'Arc, 15, à Lille; Trocmé, à Saint-Amand; Elie Gounelle, rue des Arts, 39, à Roubaix; Ph. Poulain, à Valenciennes; J. Martin, à Quiévy; P. Martin, à Walincourt; Milhac, à Inchy-Beaumont; E. P. Quiévreux, au Câteau, et Paul Gounelle, à Dunkerque.

Pasteurs auxiliaires: MM. H. Nick, rue de Bouvines, 61, N...., à Lille; Fatio, à Maubeuge; Morel, à Cambrai; H. Babut, à Croix; R. Ellenberger, à Roubaix; Barde, à Sin-le-Noble, et Dumas, à Douai.

Évangélistes et Colporteurs bibliques: MM. Arnoux, évangéliste, et Couvreur, évangéliste flamand, à Roubaix; Cuisset, évangéliste et colporteur, à Dornignies-lez-Douai, et Lemaire, colporteur, rue des Fleurs, 11, à Lille.

Temples. — Aix, Baisieux, Bertry, Cambrai, Caudry, Caullery, Condé, Crèvecœur-sur-l'Escaut, Croix (Lille), Denain, Dornignies-lez-Douai, Douai, Dunkerque, Elincourt, Illies, Inchy, Lannoy, Le Cateau, Lecelles, Lille, r. Jeanne d'Arc, 15, Maubeuge, Quiévy, Roubaix, r. des Arts, 39, Sin-le-Noble, Solesmes, Valenciennes et Walincourt.

Oratoires et salles de conférences religieuses. — Armentières; Lille, r. du Marché, 68 et r. La Fontaine prolongée; Roubaix et Tourcoing.

ÉGLISE ANGLICANE.

LILLE. — *Ministre*, Rév. J. S. Phillips, M. A., r. Jeanne d'Arc, 16. — *Eglise anglicane*, r. Lydérie et r. Watteau, à Lille.

Les offices, dimanches et grandes fêtes, 11 h. et 6 h. 30.

La Sainte Communion le premier dimanche du mois à midi, et le troisième dimanche du mois à 8 heures et demie du matin, ainsi que les grandes fêtes. — Ecole du dimanche à 10 h.

CROIX. — *Ministre*: Rév. C. Faulkner.

DUNKERQUE. — *Ministre*: Rév. W. J. Drought, B. A.

CULTE ISRAËLITE.


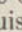
Il existe à Lille un Consistoire Israélite créé, pour remplacer celui de Metz, par décret du 12 septembre 1872.

Sa circonscription comprend les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Oise, de l'Aisne, des Ardennes et de la Marne.

Le département du Nord compte quatre communautés reconnues ou s'exerce publiquement le culte israélite: Lille, Roubaix, Dunkerque et Valenciennes. Ces communautés sont administrées par des *Commissions administratives* nommées par le Consistoire de Lille.

Il y a à Valenciennes un Rabbin suffragant de M. le Grand-Rabbin de Lille. Le titulaire actuel est M. Félix Meyer. Les autres communautés relèvent directement du Grand-Rabbin de Lille. Le culte y est célébré par des *Ministres officiants* rétribués par les communautés elles-mêmes.

Le temple israélite de Lille (édifié en 1891) est situé rue Gauthier de Châtillon, 21. Toutes les communications doivent être adressées au *Secrétaire du Consistoire*, boulevard Victor-Hugo, 20.

Grand Rabbin du Consistoire: M. Emile Cahen,  I, boulevard Victor Hugo, 20. — *Président du Consistoire*: M. Eugène Caen,  A, Industriel à Croix. — *Membres du Consistoire*: MM. Louis Dreyfuss, Huissier à Valenciennes; Gros, Inspecteur de l'éclairage au Chemin de fer du Nord; Auguste Lévy, Négociant; Nephtali Klein, rentier; N.....

ORGANISATION JUDICIAIRE.

COUR D'APPEL DE DOUAI.

Les audiences ordinaires de la Cour s'ouvrent à midi et sont de trois heures au moins.

La première Chambre civile tient ses audiences les lundi, mardi et mercredi de chaque semaine, et la deuxième Chambre civile les jeudi, vendredi et samedi.

La Chambre des mises en accusation siège ordinairement le mercredi de chaque semaine, et, en outre, sur la convocation de son Président, toutes les fois que les affaires sont en état.

La Chambre des Appels de police correctionnelle tient ses audiences les lundis et jours suivants, tant pour le jugement des affaires dont elle a l'attribution que pour celui des affaires civiles qui lui sont renvoyées par le Premier Président.

La Cour d'assises siège au moins une fois par trimestre, pendant les mois de février, mai, août et novembre.

Le greffe est ouvert tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, sans interruption.

COMPOSITION DE LA COUR D'APPEL.

Premier Président : N... — *Présidents* : MM. Mauflastre, ✱, Desticker, ✱, Bosquet. — *Présidents honoraires* : MM. Lefebvre du Preÿ, Lemaire, ✱, O A.

Conseillers : MM. Delaby, ✱, Gheerbrant, (M), Vibert, Tellier, O A, de Montluc, de Brix, du Bahuno du Liscoët, Lanio, Joppé, Lavoix, Dufresne, Lefrançois, Thuillier, Guénot, O A, Gravet, Bérard, Billecard, Lemaire, Chappeau. — *Conseillers honoraires* : MM. E. Deshayes de Marcère, Clément, ✱, O A, †.

PARQUET. — *Procureur Général* : M. Bourgeois, O ✱, O I. — *Avocats Généraux* : MM. Bertrand, Schuler, Chouzy. — *Substituts du Procureur Général* : MM. Wagon, Leroux de la Jonkaire. — *Secrétaire du Parquet* : M. Lambert.

GREFFE. — *Greffier en chef* : M. Briquet, — *Commis-greffiers assermentés* : MM. Boniface, Parmentier, Morille et Trogneux.

COMPOSITION DES CHAMBRES PENDANT L'ANNÉE JUDICIAIRE.

PREMIÈRE CHAMBRE CIVILE.

Premier Président : N... — *Président* : M. Desticker, ✱ ; — *Conseillers* : MM. Delaby, ✱, Dufresne, de Montluc, de Brix, Lefrançois, Guénot, O A ; — *Avocat général* : M. Chouzy.

DEUXIÈME CHAMBRE CIVILE.

Président : M. Mauflastre, ✱. — *Conseillers* : MM. Vibert, Lavoix, Thuillier, Gravet, Bérard, Billecard. — *Avocat général* : M. Schuler.

CHAMBRE DES MISES EN ACCUSATION.

Président : M. Desticker, ✱. — *Conseillers* : MM. de Montluc,

du Bahuno du Liscoët, Lefrançois, Lemaire. — *Substituts du Procureur - Général* : MM. Wagon et Leroux de la Jonkaire.

CHAMBRE DES APPELS DE POLICE CORRECTIONNELLE.

Président : M. Bosquet. — *Conseillers* : M. Tellier, A, Gheerbrant, M, du Bahuno du Liscoët, Lanio, Joppé, Lemaire, Chappeau. — *Avocat général* : M. Bertrand.

CONSEIL DE L'ORDRE DES AVOCATS.

MM. Victor Dubron, *Bâtonnier*; Devimeux, *Secrétaire*; Allaert, Druelle, Maillard, Dupont, père.

Avocats inscrits au tableau : MM. Clayon, de Beaulieu, Hattu, A. Dupont, V. Théry, E. Allaert, Druelle, A. d'Hooghe, Maillard, Boutet, Vitrant, R. de la Gorce, Mascaux, Boissonnet, Devimeux, Dubron, de Warengien, Lefebvre du Prey, Deschodt, Quinion-Hubert, G. Legrand, Duhem, Plouvier, de Prat, Le Glay, Toussaint, Bertauld, Déville, Regnault, Pouey-Sanchon, A, E. de la Gorce, Ador, Godin, E. d'Hooghe, Bavière, Foucart, Delsaux, Degand, H. Legrand, Fleurquin, Dournes, Parenty, Lemaire, Mazcaud, Hochet.

Avocats admis au stage : MM. Crépin, P. Théry, Harlé, P. Allaert, Le Sergeant d'Hendecourt, Delassus, Gheerbrant, Maroniez, Treifous, Poillon, Billecard, Dupire.

CHAMBRE DES AVOUÉS

MM. Fardel, *Président*; Parenty, *Syndic*; Hochart, *Rapporteur*; Fauville, *Secrétaire-Trésorier*.

Avoués près la Cour : MM. Lavoix, Fardel, Delajus, Parenty, Hochart, Fauville, Smart, Turlotte, Druelle.

HUISSIERS AUDIENCIERS.

MM. Pinsart, Parent, Soyez, Leclercq.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

de l'arrondissement d'Avesnes

Ce tribunal est composé de deux Chambres : 1^{re} chambre (affaires civiles et criées) jeudi à 2 heures, vendredi et samedi à 9 heures. — 2^e chambre (affaires correctionnelles et commerciales) mardi, mercredi et jeudi à 9 h.

Le greffe est ouvert, pendant toute l'année, depuis huit heures du matin jusqu'à midi, et depuis deux heures jusqu'à six heures du soir, excepté les dimanches et jours fériés.

Président : M. Riff; *Vice-président* : M. Foucart; *Juge d'instruction* : M. Devey; *Juges* : MM. Legrand, Michel, Huguet, Fosset. — *Suppléants* : MM. Deransart, Larivière, R. Tordeux. — *Procureur de la République* : M. Dissard. — *Substitut* : M. Devise. — *Greffier* : M. Ronnelle. — *Commis-greffiers* : MM. Dubois, Wersinger, Brion, Covolo. — *Commis-expéditionnaire* : M. Cousin. — *Secrétaire du Parquet* : M. Bosquette.

Conseil de l'Ordre des Avocats : MM. Manesse, *Bâtonnier*; Legrand, *Secrétaire*; A. Pasqual, Larivière, Edart.

Avocats inscrits au Tableau : MM. A. Pasqual, Mutiaux, Maire,

Manesse, Legrand, Larivière, Edart, Herbecq, L. Pasqual, O A,
De Clerfayt, Vinois.

Avocat admis au stage : M. R. Tordeux.

Chambre des Avoués. — MM. Ducrot, *Président*; Pécard, *Syndic*;
Cousin, *Rapporteur*; Bousis, *Secrétaire-Trésorier*.

Avoués : MM. Pécard, Gauchet fils, Wittrant, Watelet, Ducrot,
Cousin, Bousis.

Huissiers : MM. Naveau, Dehove, Caullery, Gard, Pierchon, à
Avesnes; Marchant, à Berlaimont; Lecompte, Berlaimont, à
Landrecies; Ansiaux, Bordas, Six, à Maubeuge; Mailliard,
Delhayé, au Quesnoy; Blas, à Solre-le-Château; Gobled, à
Trélon; Raux, Stoclet, à Bavai; Jaspas, à Fourmies.

JUSTICES DE PAIX.

1^{er} CANTON. — AVESNES-NORD. — Il est composé de treize communes et
d'une partie du chef-lieu. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées
aux mercredis à neuf heures et demie.

Juge de paix : M. Petron. *Suppléants* : MM. Pasqual et Lenglet.
Greffier : M. Koelner.

2^e CANTON. — AVESNES-SUD. — Il est composé de douze communes,
outre une partie du chef-lieu. — Jours d'audiences : les audiences sont
fixées aux lundis, à neuf heures et demie.

Juge de paix : M. Dupont. *Suppléants* : MM. Caplain, O A,
Collinet. *Greffier* : M. Derzelle.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE. — Ce tribunal, alternativement présidé
trimestriellement par MM. les Juges de paix, tient ses audiences tous
les 15 jours, les lundi ou mercredi, à neuf heures et demie pour les deux
cantons. Le commissaire de police y remplit les fonctions de Ministère public.

Greffier : M. Daniel.

Notaires des deux cantons d'Avesnes : MM. Caplain, O A, Gauthier,
Léger, N....., à Avesnes; Fostier, à Dourlers; Tricot, à
Etrœungt; Boutrouille, à Cartignies.

Commissaire-priseur : M. Herbecq.

3^e CANTON. — BAVAI. — Il est composé de dix-huit communes. — Jours
d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis à deux heures de
l'après-midi pour les audiences civiles et aux premier et troisième lundis
de chaque mois pour la simple police.

Juge de paix : M. Albert Escarmur. *Suppléants* : MM. Hennet de
Courtrefroy, N..... *Greffier* : M. Erouart fils. *Huissiers-audienciers* :
MM. Raux et Stoclet.

Notaires du canton : MM. Tréca, Germe, Hiolle, à Bavai.

4^e CANTON. — BERLAIMONT. — Il est composé de quatorze communes. —
Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis à dix heures.

Juge de paix : M. Ernest Emond. *Suppléants* : MM. Léon Ban-
teignies, Edmond Leporcq. *Greffier* : M. Alfred Leporcq. *Huissier-
audiencier* : M. Vital Marchant. *Ministère public* : M. Séverin
Doctobre.

Notaires du canton : MM. Eliez, *, et Méresse, à Berlaimont.

5^e CANTON. — LANDRECIES. — Il est composé de dix communes. —

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis et samedis, à neuf heures, à Landrecies ; et au premier lundi de chaque mois, à une heure de l'après-midi, à la mairie de Maroilles, pour les conciliations et les actes de juridiction gracieuse.

Juge de paix : M. Cordier. *Suppléants* : MM. Demoulin, ✱, Henri Azambre. *Greffier* : M. Druetz. *Huissiers-audienciers* : MM. Victor Lecomte, Henri Berlaimont.

Notaires du canton : MM. Sauvillers, Namur, Droy, à Landrecies ; Azambre, à Maroilles.

6^e CANTON. — LE QUESNOY-EST. — Il est composé de quatorze communes et d'une partie du chef-lieu. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis, à neuf heures et demie.

Juge de paix : M. Douay. *Suppléants* : MM. Gorisse, Lombois. *Greffier* : M. Descamps. *Huissiers-audienciers* : MM. Mailliard et Delhaye.

7^e CANTON. — LE QUESNOY-OUEST. — Il réunit treize communes, outre une partie du chef-lieu. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à neuf heures et demie.

Juge de paix : M. Lorthioir. *Suppléants* : MM. Druart, Lays, ✱ 1. *Greffier* : M. Savarin. *Huissiers-audienciers* : MM. Mailliard et Delhaye.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE. — Le tribunal tient ses audiences de 15 en 15 jours, le jeudi à neuf heures et demie (1^{er} et 3^e trimestres) et le mercredi à neuf heures et demie (2^e et 4^e trimestres) ; il est présidé alternativement pendant un trimestre par l'un des Juges de paix.

Greffier : M. Brassart.

Notaires des deux cantons du Quesnoy : MM. Bachelet, Lombois et Avis, au Quesnoy ; Carton, à Jenlain ; Deseniant, à Gommegnies.

8^e CANTON. — MAUBEUGE. — Il est composé de vingt-huit communes. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis, à neuf heures pour les affaires civiles sur citations et à dix heures pour les conciliations sur billets d'avertissement ; aux 1^{er} et 3^e mercredis du mois pour les affaires de simple police ; à chaque mardi de quinzaine, à trois heures, à la mairie d'Hautmont, pour les conciliations et les actes de juridiction gracieuse intéressant les justiciables de cette commune.

Juge de paix : M. Vahé. *Suppléants* : MM. Walrand, ✱, ✱ A, Vautier, ✱, ✱. *Greffier* : M. Dehon. *Huissiers-audienciers* : MM. Ansieaux, Six et Bordas.

Notaires du canton : MM. Gillet, Alexandre, Carniaux et Duclert, à Maubeuge.

Commissaire-priseur : M. Bréda.

9^e CANTON. — SOLRE-LE-CHATEAU. — Il est composé de seize communes. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis et jeudis à dix heures 1/2 du matin.

Juge de paix : M. Léon Lassime. *Suppléants* : MM. Wallerand, Louis Michaux. *Greffier* : M. Sévin. *Huissier-audiencier* : M. Blas.

Notaires du canton : MM. Brodel, Declémy, à Solre-le-Château.

10^e CANTON. — TRÉLON. — Il est composé de treize communes. — Jours d'audiences : les audiences civiles et les conciliations sont fixées au mardi et au samedi de chaque semaine, à deux heures du soir, et les audiences de simple police, au premier et au troisième vendredi du mois,

à la même heure. Des audiences spéciales de conciliation sont tenues le deuxième et le quatrième vendredi du mois, à deux heures du soir, à la mairie de Fourmies, pour les habitants de Fourmies et de Wignehies.

Juge de paix : M. Mathon. *Suppléants* : MM. Azambre et Clavon. *Greffier* : M. A. Nouvion. *Huissiers-audienciers* : MM. Gobled à Trélon et Jaspas à Fourmies.

Notaires du canton : MM. Azambre à Fourmies ; Mercier, à Wignehies ; Goutierre, à Trélon.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

de l'arrondissement de Cambrai.

Les audiences civiles de ce Tribunal ont lieu le jeudi et le vendredi de chaque semaine à neuf heures.

Les audiences correctionnelles se tiennent le mercredi à neuf heures.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, de huit heures du matin à une heure, et depuis trois heures jusqu'à six heures du soir.

Président : M. Aug. Lewalle. *Juge d'instruction* : M. Gachet. *Juges* : MM. Maroniez, Codron. *Juges suppléants* : MM. Prioux, Delame. *Procureur de la République* : M. Moreau. *Substitut* : M. Proteau. *Greffier* : M. Fournier. *Commis-Greffiers* : MM. Tanière et Ledieu.

Conseil de l'Ordre des Avocats : MM. Tribou, *Bâtonnier* ; Dutemple, *, * I, Fliniaux, Chappeau, * A ; *Secrétaire* : M. Cirier.

Avocats inscrits au Tableau : MM. Dutemple, *, * I, Tribou, Fliniaux, Chappeau, * A, Cirier, Bézin, Théry.

Avocats admis au stage : MM. Georges de Proyard de Bailliescourt, Fernand de Proyard de Bailliescourt, Gressier, Léon Vérin, François-Henri Tribou.

Chambre des Avoués. *Président* : M. Morand ; *Syndic* : M. Dieu ; *Rapporteur* : M. Derieux ; *Secrétaire-trésorier* : M. Duminil.

Avoués : MM. Duez, Morand, Lestoille, Dieu, Derieux, Gaillot, Duminil.

Huissiers : MM. Bernard, Hutin, Bourgeois, Mairesse, Waxin, Flavigny, Monvoisin, Valin, à Cambrai ; Dumont, à Carnières ; Hautcœur, N., au Cateau ; Oscar Béra, à Clary ; Edouard Béra, à Caudry ; Raux, à Marcoing ; Marchand, à Solesmes.

JUSTICES DE PAIX.

1^{er} CANTON. — CAMBRAI-EST. — Il réunit treize communes, outre une partie de celle du chef-lieu. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis, à dix heures, à l'hôtel de Ville, salle du Prétoire.

Juge de paix : M. Fourment. *Suppléants* : MM. Gaston Chappeau, * A, Marcel Laffrat. *Greffier* : M. Jules Delsalle. *Huissier-audencier* : M. Charles Mairesse.

2^e CANTON. — CAMBRAI-OUEST. — Il comprend dix-sept communes, outre une partie de celle du chef-lieu. — Jours d'audience : les audiences sont fixées aux samedis, à l'hôtel de Ville, salle du Prétoire.

Juge de paix : M. d'Hooghe. *Suppléants* : MM. Fliniaux, Cirier. *Greffier* : M. Leflon. *Huissiers audenciers* : MM. Monvoisin, Bourgeois.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE. — Ce Tribunal, alternativement présidé

pendant un trimestre par MM. les Juges de paix, tient ses audiences tous les quinze jours, le vendredi, à dix heures du matin, pendant toute l'année. Le Commissaire de police remplit auprès de ce Tribunal les fonctions de Ministère public.

Greffier : M. Thiéry.

Notaires des deux cantons de Cambrai : MM. Taisne, Flamant, Damoisey, Chenu, Caron, Ouverlaux, Camier, Laffrat, Décupère, à Cambrai.

Commissaires-priseurs : MM. Poncet et Pillet, à Cambrai.

3^e CANTON. — CARNIÈRES. — Il comprend seize communes. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées au Jeudi de chaque semaine, à dix heures et demie ; elles ont lieu à la mairie de Carnières.

Juge de paix : M. Baron. *Suppléants* : MM. Lefebvre, Langrand. *Greffier* : M. Ansiaux. *Huissier-audencier* : M. Dumont, à Carnières.

Notaires du canton de Carnières : MM. Fontaine, à Avesnes-lez-Aubert ; Duez, à Quiévy.

4^e CANTON. — LE CATEAU. — Il comprend la ville du Cateau et dix-sept communes. — Jours d'audience : L'audience civile est fixée au mercredi à 10 heures, et l'audience de conciliation le même jour à 2 heures 1/2. — L'audience de simple police est fixée au jeudi (tous les 15 jours).

Juge de paix : M. Dewilde. *Suppléants* : MM. Basquin, Delvallée. *Greffier* : M. Dumat. *Huissiers-audenciers* : MM. Hautcœur et N....

Notaires du canton du Cateau : MM. Gallin, Trocmé, Cottiaux, Bauduin, au Câteau ; Delvallée, à Catillon.

5^e CANTON. — CLARY. — Il comprend dix-sept communes. — Jours d'audiences : les audiences se tiennent tous les vendredis, à 10 h. 1/2 du matin.

Juge de paix : M. Dejardin. *Suppléants* : MM. Maronnier, Tamboise. *Greffier* : M. Bricout. *Huissiers-audenciers* : MM. Edouard Béra, à Caudry ; Oscar Béra, à Clary.

Notaires du canton de Clary : MM. Dutemple, à Walincourt ; Taisne, à Caudry ; Henrion, à Clary.

6^e CANTON. — MARCOING. — Il comprend vingt communes. — Jours d'audiences : tous les mardis à dix heures.

Juge de paix : M. Boutemy. *Suppléants* : MM. Le Roy, A. Delabre, *Greffier* : M. Delobel. *Huissier-audencier* : M. Raux.

Notaires du canton de Marcoing : MM. Andrieu, à Flesquières ; Dupuich, à Gouzeaucourt.

7^e CANTON. — SOLESMES. — Il comprend la ville de ce nom et seize communes. — Jours d'audiences : les jeudis, à deux heures, audience publique ; les vendredis, à deux heures, conseils de famille et conciliations : l'audience de simple police a lieu le 1^{er} jeudi du mois, à 10 heures, sauf pour les mois commençant par un jeudi, où l'audience est reportée au jeudi suivant.

Juge de paix : M. Crimet. *Suppléants* : MM. Carlier, Cardon, *Greffier* : M. Roland. *Huissier-audencier* : M. Marchand.

Notaires du canton de Solesmes : MM. Cattet et Noblecourt à Solesmes.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

de l'Arrondissement de Douai.

Les audiences de ce Tribunal s'ouvrent à midi les mercredi et jeudi et à neuf heures du matin les autres jours. Les mercredis sont consacrés aux affaires commerciales ; les jeudis aux affaires de police correctionnelle et les vendredis et samedis aux affaires civiles. — Le greffe est ouvert pendant toute l'année de huit heures du matin à quatre heures du soir.

Président : M. Delangre. — *Juge d'instruction* : M. Bottin. — *Juges* : MM. Legrand, Rousseau. — *Juges suppléants* : MM. Victor Théry, N. — *Procureur de la République* : M. Laurans. — *Substitut* : M. Caullet. — *Greffier* : M. Coppin. — *Commis-greffiers* : MM. Saudemont et Vest.

Avocats : les mêmes que ceux de la Cour d'appel.

Avoués : MM. Fabre, Godefroy, Le Banneur, Pagniez.



Huissiers : MM. Pinsart, Parent, Boisseau, Soyez, Cailliez, Drucne, Claise, Leclercq, à Douai ; François, à Arleux ; Behin, Lecouffe, à Marchiennes ; Herreman, à Orchies.

JUSTICES DE PAIX.

1^{er} CANTON. — DOUAI-NORD. — Il est composé de cinq communes, outre une partie du chef-lieu. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis, à dix heures.

Juge de paix : M. Charles-Jules Renard. *Suppléants* : MM. Daix, Fardel. *Greffier* : M. Célestin Richart. *Huissier-audiencier* : M. Boisseau.

2^o CANTON. — DOUAI-SUD. — Il est composé de onze communes, outre une partie du chef-lieu. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis, à dix heures.

Juge de paix : M. Edmond Delaby,  A. *Suppléants* : MM. Lavoix, Pouey-Sanchon,  A. *Greffier* : M. Dehem. *Huissier-audiencier* : M. Claise.

3^e CANTON. — DOUAI-OUEST. — Il réunit dix communes, outre une partie du chef-lieu. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux samedis, à dix heures.

Juge de paix : M. Bottin. *Suppléants* : MM. Boutet, Lecq. *Greffier* : M. Scrève. *Huissier-audiencier* : M. Leclercq.


TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE. — Ce tribunal tient ses audiences tous les jeudis, à dix heures ; il est présidé alternativement par MM. les Juges de paix.

Greffier du tribunal : M. Leuréele.

Notaires de Douai : MM. Regnault, Daix, Druon, de Bailliencourt dit Courcol, Waymel, Pouchain, Vasseur, Coulon, Béghin, Salone, Déprez.

Commissaires-priseurs : MM. Parenty, Delcambre, François, à Douai.

4^e CANTON. — ARLEUX. — Il est composé de quinze communes. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis, à dix heures.

Juge de paix : M. Potiez,  A. *Suppléants* : MM. Gustave Herbo, Dumont. *Greffier* : M. Herlin. *Huissier-audiencier* : M. François.

Notaires du canton : MM. Dransart, Danglot, à Arleux.

5^e CANTON. — MARCHIENNES. — Il est composé de quinze communes. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis, à neuf heures.

Juge de paix : M. A. Henry. *Suppléants* : MM. Spriet, A, Hubert. *Greffier* : M. Jules Dubus.

Notaires du canton : MM. Merlier et Spriet, A, à Marchiennes.

6^e CANTON. — ORCHIES. — Il réunit neuf communes. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis, à dix heures.

Juge de paix : M. P. L. Hervieu, A. *Suppléants* : MM. Henno, F. Herbo, A. *Greffier* : M. Bouchez. *Huissier-audencier* : M. Herreman.

Notaires du canton : MM. Delarcère, Dubus et Bar, à Orchies.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

de l'arrondissement de Dunkerque.

Les audiences de ce tribunal s'ouvrent à neuf heures. Les jeudis et les vendredis sont consacrés aux affaires civiles et aux criées, et les samedis aux affaires correctionnelles. Les référés ont lieu devant le Président, les mercredis à midi.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures du soir.

Président : M. Pelletreau, *, A. I. — *Juges* : MM. Davaine, *juge d'instruction* ; Couhé, de Sars. — *Juges suppléants* : MM. Monteuis, Harlé. — *Procureur de la République* : M. Massiet du Biest. — *Substitut* : M. Deblock. — *Greffier* : M. Desmazières. — *Commis-greffiers* : MM. Boone et Morel.

Conseil de l'Ordre des Avocats : MM. G. Cavois, *Bâtonnier* ; A. Dumont, *, G. Lefebvre, R. Hovelt, T. Deman, A, *Membres*.

Avocats inscrits au Tableau : MM. L. Lefebvre ; A. Dumont, * ; G. Cavois ; G. Lefebvre ; R. Hovelt ; Paul Govare ; T. Deman, A ; Georges Moraël ; L. de Lesdain ; Paul Dufour, Dubuisson, Louis Blanckaert, Terquem, A ; Bultheel, Wacles.

Avocats admis au stage : MM. Vollaëys, Obellianne, Robyn.

Chambre des Avoués : MM. Dumont, *Président* ; Lecomte, *Syndic* ; Volboudt, *Rapporteur* ; Nosten, *Secrétaire*.

Avoués : MM. Dumont, Monteuis, Lecomte, Moraël, Volboudt, Nosten.

Huissiers : MM. Vollaëys, Suywens, Goetghebur, Galloo et Monstreul, à Dunkerque ; Vacsken, Jacobsoone, à Bergues ; Ryngaert, à Bourbourg ; Couture, à Gravelines ; Dujardin, à Hondschoote ; Belvas, à Watten ; Quaegebur, à Wormhout.

Chambre de discipline : MM. Goetghebur, *Syndic* ; Galloo, *Rapporteur* ; Suywens, *Trésorier* ; Ryngaert, *Secrétaire* ; Belvas, *Membre*.

JUSTICES DE PAIX.

1^{er} CANTON. — DUNKERQUE-EST. — Il est composé de huit communes, outre une partie du chef-lieu. — Les audiences sont fixées aux jeudis et samedis, à neuf heures.

Juge de paix : M. Olivier. *Suppléants* : MM. Terquem, *, A. I, Allemès. — *Greffier* : M. Isoré — *Huissier-audencier* : M. Suywens.

2^e CANTON. — DUNKERQUE-OUEST. — Il réunit six communes, outre une

partie du chef-lieu. — Les audiences sont fixées aux jeudis et samedis, à onze heures.

Juge de paix : M. E. Boivin, *○* A. *Suppléants* : MM. Delval, Terquem, *○* A. — *Greffier* : M. Ducrocq. — *Huissier-audiencier* : M. Goetghebeur.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE. — Ce Tribunal tient ses audiences les mercredis, à 9 heures 1/2 ; il est présidé alternativement par MM. les Juges de paix. Le Commissaire central de police y remplit les fonctions de Ministère public.

Greffier du tribunal : M. Campignon.

Notaires des deux cantons de Dunkerque : MM. Lebleu, Bouly de Lesdain, Huret, d'Arras ; Gabriel Beck, Allemès, à Dunkerque.

Commissaires-priseurs : MM. Fournier et Balledent.

3^e CANTON. — BERGUES. — Il est composé de 13 communes. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis, à dix heures.

Juge de paix : M. Tersen. *Suppléants* : MM. Carpentier, Hennegrave. — *Greffier* : M. Degacy. *Huissiers-audienciers* : MM. Vaesken et Jacobsone.

Notaires du canton : MM. Dupuy, Chocqueel et Blanckaert, à Bergues.

Commissaire-priseur : M. Vandenberghe.

4^e CANTON. — BOURBOURG. — Il réunit treize communes. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et jeudis, à dix heures.

Juge de paix : M. Léon Lerouge. *Suppléants* : MM. J. Belle, Victor Vandembroucq, *○* A. *Greffier* : M. Prudent Benauw. *Huissier-audiencier* : M. Ryngaert.

Notaires du canton : MM. Beirnaert, Schallier, à Bourbourg.

5^e CANTON. — GRAVELINES. — Il réunit cinq communes. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées au vendredi, à dix heures.

Juge de paix : M. Maurin. *Suppléants* : MM. Salomé, J. Merlin. — *Greffier* : M. Vermeersch. *Huissier-audiencier* : M. Couture.

Notaires du canton : MM. Salomé et Desbois à Gravelines.

6^e CANTON. — HONDSCHOOTE. — Il est composé de huit communes. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et vendredis, à dix heures.

Juge de paix : M. Devender. *Suppléants* : MM. Outters, Thulliez. *Greffier* : M. Pauwels. *Huissier-audiencier* : M. Dujardin.

Notaires du canton : MM. Vansteenberghé, Thulliez, à Hond-schoote ; Guilbert, à Rexpoëde.

7^e CANTON. — WORMHOUT. — Il est composé de dix communes. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis et vendredis, à dix heures.

Juge de paix : M. Baudry. *Suppléants* : MM. Debreyne, Wemaere, *○* A. *Greffier* : M. de Lylle. *Huissier-audiencier* : M. Quaegebeur. *Interprète* : M. Sockeel.

Notaires du canton : MM. Vanhaecke, a Wormhout ; Dehaene, à Bollezeele ; Decroos, à Esquelbecq.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

de l'arrondissement d'Hazebrouck.

Les audiences de ce Tribunal s'ouvrent à neuf heures. Les vendredis sont destinés aux affaires civiles; les samedis aux affaires civiles et commerciales. Les jeudis sont consacrés aux affaires correctionnelles, des douanes, des contributions indirectes et forestières. Les lundis sont réservés pour les créées, et les mercredis pour les délibérés en la chambre du Conseil.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, de neuf heures du matin jusqu'à midi, et depuis deux heures jusqu'à six heures du soir.

Président : M. de Taillandier. — *Juges* : MM. Lefebvre, *Juge d'instruction*, et Lebou; *Juges suppléants*: MM. Chadeffaud et L'Eleu. — *Procureur de la République*: M. Schmitt. — *Substitut*: M. Leclercq. — *Greffier*: M. Olivier. — *Commis-greffier*: M. Vandenberghe.

Avocats inscrits au tableau: MM. Degroote, Deschodt, Deblock.

Avoués: MM. Didry, Dehandschoewercker, Galtier.

Huissiers: MM. Deroubaix, Legros, Briffaut, à Hazebrouck; Ricour, à Bailleul; Piettre, à Cassel; Debruyne, à Steenvoorde; Caby, à Merville.

JUSTICES DE PAIX.

1^{er} CANTON. — HAZEBROUCK-NORD. — Il est composé de neuf communes, outre une partie du chef-lieu. — Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux lundis, à dix heures.

Juge de paix: M. Taverne de Tersud. *Suppléant*: M. Emile Legrand. *Greffier*: M. Adrien Legrand. *Huissier audiencier*: M. Deroubaix.

2^e CANTON. — HAZEBROUCK-SUD. — Il réunit sept communes, outre une partie du chef-lieu. — Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux lundis, à dix heures.

Juge de paix: M. Gustave Deram. *A. Suppléant*: M. Morice, *A. Greffier*: M. Desmytère. *Huissier-audencier*: M. Legros.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE. — Les audiences de simple police ont lieu, à l'Hôtel de Ville d'Hazebrouck, le dernier mercredi de chaque mois à neuf heures du matin et sont tenues de trois mois en trois mois par chacun des Juges de paix. Le commissaire de police y remplit les fonctions de Ministère public.

Greffier du tribunal: M. Jules Gobrecht.

Notaires des deux cantons d'Hazebrouck: MM. Warein, Bogaert, Lavarsin, à Hazebrouck; Sockeel, à Renescure; Pierens, à Wallon-Cappel; Tillie, à Steenbecque; Bouquet, à Caëstre.

Commissaire-priseur: N. . .

3^e CANTON. — BAILLEUL-NORD-EST. — Il est composé de trois communes, outre une partie du chef-lieu. — Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux mardis et vendredis, à dix heures.

Juge de paix: M. Cuisinier. *Suppléants*: MM. Delaval, Buns. *Greffier*: M. Sename. *Huissier-audencier*: M. Ricour.

4^e CANTON. — BAILLEUL-SUD-OUEST. — Il réunit cinq communes, outre une partie du chef-lieu. — Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux mardis à 2 heures.

Juge de paix : M. Guilliard. *Suppléants* : MM. Biebuyck, A, Verlé. *Greffier* : M. Notteau.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE. — Ce Tribunal donne ses audiences le dernier vendredi du mois à 3 heures ; il est présidé alternativement par MM. les Juges de paix. Le Commissaire de police y remplit les fonctions de Ministère public.

Greffier du tribunal : M. Victor Loviny.

Notaires des deux cantons de Bailleul : MM. Lotthé, Bécue, Champeaux, à Bailleul ; Pollet, à Nieppe ; Plouvier, à Steenwerck ; Poyart, à Vieux-Berquin.

Commissaire-priseur : M. Hameau.

5^e CANTON. — CASSEL. — Il est composé de treize communes. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis et jeudis, à 10 h. : celles de simple police ont lieu le dernier mercredi de chaque mois, à 10 heures.

Juge de paix : M. Brasseur. *Suppléants* : MM. Heem, Amat, *Greffier* : M. Coudeville. *Huissier-audencier* : M. Octave Piettre.

Notaires du canton de Cassel : MM. Singer, Deschodt et Caulier, à Cassel ; Desmidt, à Rubrouck.

6^e CANTON. — MERVILLE. — Il est composé de cinq communes. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis, à 10 heures.

Juge de paix : M. Saudo, à Merville. *Suppléants* : MM. Grillet, A, Jourdain. *Greffier* : M. Liebert. *Huissier-audencier* : M. Caby.

Notaires du canton de Merville : MM. Wambergue et Legrand, à Merville ; d'Halluin et Piat, à Estaires.

Commissaires priseurs : MM. N..., à Merville ; Petillon, à Estaires.

7^e CANTON. — STEENVOORDE. — Il réunit neuf communes. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux samedis, à 10 heures.

Juge de paix : M. Alfred Gaquerre. *Suppléants* : MM. Mortier, Verbecke, A. *Greffier* : M. Desmulie. *Huissier-audencier* : M. Debryenne.

Notaires du canton de Steenvoorde : MM. Alp. Outters et Baillieul à Steenvoorde ; Renier, à Winnezele.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

de l'arrondissement de Lille.

Les audiences de ce Tribunal s'ouvrent à midi tous les jours de la semaine, pour les affaires civiles ; les jeudi, vendredi et samedi pour les affaires correctionnelles ; à onze heures, les 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois pour les criées, licitations, ventes de biens de mineurs, et tous les mercredis à midi, pour les saisies, surenchères et folles enchères. Les testaments olographes ou mystiques sont présentés à M. le Président, au Palais de Justice, tous les jours non fériés, à 11 h. 1/2. Les référés ont lieu les jeudi, vendredi et samedi à 11 h. 1/2.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures, les dimanches et fêtes exceptés.

Président : M. Paul, *, r. Nationale, 243. — *Vice-Présidents* : MM. Martin, r. d'Antin, 33 ; Dassonville A, r. de l'Orphéon, 22. — *Juges* : MM. Multier, r. Nationale, 116 ; Allard, r. Nicolas-Leblanc, 40 ; Regert, r. Léon Gambetta, 6 ; Levé, †, r. des Pyramides, 6 ; Bouillon, A, r. Nationale, 78 ; Villette, r. Arrould du Vuez, 2 ; — *Juges d'instruction* : MM. Delalé,

✠, Parvis St-Michel, 16; Prudhomme, ☉ A, rue Solferino, 234. — *Juges suppléants*: MM. Lambert de Beaulieu, r. Nationale, 119; Hermary, r. d'Antin, 25; Boudry, r. des Pyramides, 10; Brosson, r. Nationale, 174; Certeux, r. Brûle-Maison, 79. — *Procureur de la République*: M. Tainurier, ✨, r. de Lens, 65. — *Substitués*: MM. de Bousquet de Florian, ☉ A, r. de Bourgogne, 12; Houeix, r. Masséna, 14; Le Huérou-Kérisel, r. Basse, 40; Hirsch, Bd de la Liberté, 99. — *Juge honoraire*: M. Telliez, O ✨, r. des Fleurs, 22. — *Secrétaires du parquet*: MM. Janssoone, r. Jeanne-d'Arc, 81; Dufour, r. Royale, 26. — *Greffier*: M. G. Descamps, Bd Bigo-Danel, 6. — *Commis-greffiers*: MM. Fiévet, r. Faidherbe, 56, La Madeleine; Oyer, r. Neuve, 26; Duparque, r. Négrier, 42; Massein, r. du Molinel, 65. — *Interprètes judiciaires*: MM. Philippe, r. Hippolyte Laurand, 20; Hacquin, ☉ A, r. Léon-Gambetta, 17.

Conseil de l'Ordre des Avocats. M. Chesnelong, *Bâtonnier*. — MM. Vanlaer, Delemer, Danchin, Reuflet, Barbe, Dolez, Boyer-Chammard, *Membres*. — M. Villaret, *Secrétaire*.

Avocats inscrits au tableau: MM. Emile Ovigneur, O ✨, ☉ I, r. de Tenremonde, 2; Gustave Théry, square Dutilleul, 17; Emile Vanlaer, bd. de la Liberté, 127; Eugène Delemer, r. Jean-sans-Peur, 10; Testelin, r. Jean-sans-Peur, 14; Frédéric Reuflet, r. Nationale, 104; Jules Decroix, ☉ A, pl. de la République, 28; Abdon Basquin, ✨, ☉ A, r. Puébla, 12; Verstaen, r. de Tenremonde, 7; Dubrulle, r. Royale, 89; Barbe, ☉ A, r. Saint-Pierre, 14; Robert Houdoy, ☉ A, square Jussieu, 8; Selosse, r. St-Pierre, 5; Dolez, r. Paton, 22; Villaret, r. Jacquemars-Giélée, 32; Thellier de la Neuville, r. des Jardins, 26; Chesnelong, r. Royale, 109; Delecroix, pl. du Concert, 7; Thévenin, r. St-Jacques, 14; Guichard, r. Patou, 10; Danchin, ☉ A, quai Basse-Deûle, 34; Cuvelier, boulevard de la Liberté, 108; Boyer-Chammard, Marie, r. du Palais, 11; Mertian de Muller, r. Masséna, 77; Roche, ✠, r. Vieille-Comédie, 19 bis; Fauchille, r. Royale, 56; Blondeau, r. d'Angleterre, 5; Parmentier, r. St-Etienne, 45; Camus, r. de Bourgogne, 15; Laleman, r. Durnerin, 6; Brackers d'Hugo, r. Jacquemars-Giélée, 8; Werquin, r. des Fossés, 8; Roquette, r. Royale, 92; Carpentier, r. Jacquemars-Giélée, 35; Bonduel, r. de Bourgogne, 22; Petit, r. Trichon, 63; Roubaix; Catelle, à Croix; Louis Théry, square Dutilleul, 19; Cointrelle, r. Jacquemars-Giélée, 46; Chiris, r. Jacquemars-Giélée, 91; Massart, rue des Prêtres, 12; Houzé de l'Aulnoit, rue de la Barre, 48; Cléty, r. du Collège, 178, Roubaix; Dufay, r. Masurel, 15; Paul Delepoulle, r. de Bourgogne, 1; Dhellemmes, r. Pauvree, 23, Roubaix; Gayet, r. Négrier, 27; Clément, r. Fontaine-Delsaux, 30; Bataille, r. Royale, 98 bis; Honoré, r. du Chemin de fer, 33, Roubaix; Delesalle, r. du Vieux-Marché-aux-Poulets, 24; Santerne, place Sébastopol, 32; Maurice Vanlaer, r. de Valmy, 26; Jean Delemer, r. Chambre des Comptes, 7; Labbe, r. Gauthier-de-Châtillon, 8; Rajat, r. des Pyramides, 18; Emile Du villier, r. Henri Kolb 43; Marcel Reuflet, r. Nationale, 104; Drillon, r. Jacquemars-Giélée, 33; Moitier, r. Faidherbe, 43; Wibaux, r. du Grand Chemin, 15, Roubaix; Dupont, r. Jacquemars-Giélée, 42; Pierre Lefebvre, r. de l'Hôpital-Militaire, 53.

Avocats admis au Stage: MM. Pérot, r. de Douai, 11 bis; Fauchille,

r. Jemmapes, 86 ; Marchant, r. Princesse, 40 ; Lefrancq, r. du Vert-Bois, 22 ; Eycken, r. des Canoniers, 13 ; Van Costenobel, r. Jeanne-d'Arc, 14 ; Debroucker, r. Léon-Gambella, 40 ; Danjou, r. Jacquemars-Giélée, 113 ; Eugène Basquin, r. d'Anjou, 25 ; Rogier, Bd des Ecoles, 4 ; Valenducq, r. Négrier, 11 ; Gombert, r. St-Maurice, 9, à La Madeleine ; Gand, r. du Pont-Neuf, 44 ; Vigerie, r. Saint-Jacques, 14 ; André Vanlaer, bd de la Liberté, 127 ; Georges Boyer-Chammard, r. du Palais, 11 ; Paul Lefebvre, r. l'Hôpital-Militaire, 53 ; Babled, r. de la Trinité, 5 ; Maurice Théry, sq. Dutilleul, 17 ; Obers, r. Jacquemars-Giélée, 23 ; Eugène Delepouille, Place Leverrier, 3, Tourcoing ; Legrand, r. Leverrier, 8, Tourcoing ; Dard, r. de Bourgogne, 50 ; Leroux, r. de la Gare, 3, Tourcoing ; De Lauwereyns de Roosendaele, r. des Postes, 103 ; Jules Houdoy, r. Boucher-de-Perthes, 86 ; Dumortier, r. des Orphelins, 33, Tourcoing ; Decaudin, terrasse Sainte-Catherine, 3 ; David, r. Puëbla, 28 ; Goethals, r. du Collège, 21, Roubaix ; Six, r. de Jemmapes, 67 ; Frémicourt, r. de Dunkerque, 85, Armentières ; Barthélémy, place de Ribour, 1 ; Lefebvre, r. de Valmy, 18 ; Paul Basquin, r. de Puëbla, 12 ; Bertin, r. Comtesse, 2 ; Pavot, r. de la Halle, 23 ; Henri Philippe, bd de la Liberté, 50 ; Lenghart, à Wattignies ; Charles Duvillier, r. Henri Kolb, 43 ; Dorgeville, r. Denfert-Rochereau, 75 ; Dorge, r. Nicolas-Leblanc, 3 ; Goret, r. de Bourgogne, 50 ; Delalé, parvis Saint-Michel, 16.

Chambre des avoués. Président : M. Bulteau ; *Syndic* : M. Houzé ; *Rapporteur* : M. Godron ; *Secrétaire-Trésorier* : M. Rombaut.

Avoués : MM. Houzé, square Jussieu, 11 ; Godron, bd. de la Liberté, 103 bis ; Bulteau, r. Royale, 28 ; Boitel, A, r. d'Angleterre, 64 ; Desmazières, r. Puëbla, 5 ; Rombaut, r. de la Barre, 29 bis ; Jaspas, r. de Tenremonde, 8 ; de Vrière, bd. de la Liberté, 4.

Chambre de discipline des huissiers. MM. Troyaux, Syndic-Président ; Lemar, Rapporteur ; Fouan, Trésorier ; Deroulée, Secrétaire ; Lemaitre, Membre.

Huissiers : MM. Rattel, r. Puëbla, 8 ; Desprez, r. du Vert-Bois, 23 ; Troyaux, r. de la Barre, 31 ; Deroulée, square Jussieu, 4 ; Fouan, r. Nationale, 117 ; Leclercq, r. de l'Hôpital-Militaire, 50 ; L'herminez, r. du Palais, 8 ; Moronval, r. Basse, 7 ; Fiévet, r. du Vert-Bois, 8 ; Ardaens, r. Basse, 46 ; Apectsal, r. l'Hôpital-Militaire, 64 ; Buisine, r. Jean Roisin, 11 ; Wagnier, r. du Palais-de-Justice, 5 ; Dujardin, à Armentières ; Carrière, à Cysoing ; Limauge, à Haubourdin ; Lemaitre, à La Bassée ; Hespel, à Lannoy ; Singer, à Pont-à-Marq ; Lemar, à Quesnoy-sur-Deûle ; Mangez, à Seclin ; Grumbach, r. des Fabricants, 14, à Roubaix ; Forgeois, r. du Nord, 4, à Roubaix ; Buns, r. Pellart, 22, à Roubaix ; Lepoivre, r. d'Ilavré, 27, à Tourcoing ; N., à Tourcoing.

JUSTICES DE PAIX.

Le 1^{er} arrondissement est composé des cantons Est et Nord-Est de Lille qui comprennent, outre une partie du chef-lieu, les communes d'Hellemmes et de Mons-en-Barœul. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis à neuf heures et demie du matin pour les citations, et aux jeudis à 3 heures de l'après midi pour les conciliations.

Juge de paix : M. Devette, pl. de Tourcoing, 23. — *Suppléants* : MM. Blondeau, r. d'Angleterre, 5 ; Houzé, Sq. de Jussieu, 11. — *Greffier* : M. Cambier, r. de l'Hôpital-Militaire, 32. — *Huissier-audiencier* : M. L'herminiez, r. du Palais, 8.

Le 2^e ARRONDISSEMENT est composé du canton Nord de Lille qui comprend, outre une partie du chef-lieu, la commune de La Madeleine. — Jours d'audiences : les audiences publiques sont fixées aux mercredis, à neuf heures et demie.

Juge de paix : M. Daguin, I, S, r. d'Antin, 31^{ter}. — *Suppléants* : MM. Ovigneur, O S, I, r. de Tenremonde, 2 ; Cuvelier, bd de la Liberté, 108. — *Greffier* : M. Salez, r. d'Inkermann, 22. — *Huissier-audiencier* : M. Troyaux, r. de la Barre, 31.

Le 3^e ARRONDISSEMENT est composé du canton Sud-Est de Lille qui comprend, outre une partie du chef-lieu, les communes de Faches, Lezennes et Ronchin. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis, à dix heures du matin.

Juge de paix : M. Goubet, I, r. du Marché, 90. *Suppléants* : MM. Houdoy, A, square de Jussieu, 8 ; Thellier de la Neuville, r. des Jardins, 26. — *Greffier* : M. Duneufgardin, r. Barthélemy-Delespaul, 33. — *Huissier-audiencier* : M. Apectsal, r. de l'Hôpital-Militaire, 64.

Le 4^e ARRONDISSEMENT est composé des cantons Centre, Sud et Sud-Ouest de Lille. — Jours d'audiences : le mercredi à 2 heures, conseils de famille ; à 3 heures, audience publique ; le vendredi à 2 heures, conseils de famille et conciliations.

Juge de paix : M. Lancien, A, r. des Pyramides, 39. *Suppléants* : MM. Basquin, S, A, r. de Puébla, 12 ; Verstaen, r. Tenremonde, 7. — *Greffier* : M. Desmidt, r. Meurein, 14. — *Huissier-audiencier* : M. Rattel, rue de Puébla, 8.

Le 5^e ARRONDISSEMENT est composé du canton Ouest de Lille qui comprend, outre une partie du chef-lieu, les communes de Lambersart, Marquette-lez-Lille, St-André-lez-Lille et Wambrechies. — Jours d'audiences : les audiences ont lieu le jeudi, à 9 h. 1/2, pour les audiences sur citation et sur avertissement, à la Mairie, salle du Tribunal de simple police.

Juge de paix : M. Boivin, r. des Postes, 22 ; *Suppléants* : MM. Lemay, A, r. Solférino, 61 ; Danchin, A, quai Basse-Deûle, 34. — *Greffier* : M. Payen, Bd Bigo-Danel, 21 bis. — *Huissier-audiencier* : M. Buisine, r. Jean Roisin, 11.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE. — Le tribunal de simple police, alternativement présidé trimestriellement par MM. les Juges de paix, tient ses audiences les samedis, à neuf heures. Un commissaire de police remplit auprès de ce Tribunal les fonctions de Ministère public.

Greffier : M. Paul Bauchet, r. du Marché, 10 bis.

Chambre de discipline des Notaires de l'arrondissement de Lille : MM. Vahé, *Président* ; Deledicque, *premier Syndic* ; Poissonnier, *deuxième Syndic* ; Desrousseaux, *Rapporteur* ; Devay, *Secrétaire* ; Dorchies, *Trésorier* ; Vandebussche, Roussel, S, Desmazières, *Membres*.

Notaires des huit cantons de Lille : MM. Emile Lefebvre, r. de Béthune, 38 ; Charles Roussel, S, r. de la Barre, 37 ; Desrousseaux, bd. de la Liberté, 143 ; Deledicque, bd. de la Liberté, 101 ; Danel, r. de

l'Hôpital-Militaire, 62; Courmont, r. Royale, 41; Pasteau, r. de Tenremonde, 6; Devey, r. de Tenremonde, 5; Roure, r. de Pas, 13; Herlin, bd. de la Liberté, 22; Motte, r. de l'Hôpital-Militaire, 37; Mabile de Poncheville, r. de Bourgoigne, 9; Navarre, r. Léon Gambetta, 23; Vanlaer, bd. de la Liberté, 84; Deleplanque, r. St-Etienne, 66; Martin, r. Jacquemars-Giélée, 11; Delmotte, r. du Molinel, 42; Maxime Ducrocq, Bd de la Liberté, 64; Vallois, à Wambrechies; Pourbaix, à Ronchin.

Commissaires-priseurs: MM. Henri Baligand, r. Solférino, 259; Aimé Moeneclae, r. Solférino, 13; Maurice Guilluy, r. Jean-Bart, 24; Léon Vermelle, r. d'Inkermann, 13; Léonce Leclercq, rue Frémy, 17.

9^e CANTON. — ARMENTIÈRES. — Il est composé de huit communes. — Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux lundis, jeudis et vendredis, à dix heures.

Juge de paix: M. Delsaux. *Suppléants*: MM. Desuet, Duhot, A. Greffier; M. Hecquet. *Huissier-audiencier*: M. Dujardin.

Notaires du canton d'Armentières: MM. Desuet, Desmazières, Dufour, à Armentières.

Commissaire-priseur: M. Ghesquière, à Armentières.

10^e CANTON. — CYSOING. — Il réunit quatorze communes. — Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux mardis, à dix heures du matin, pour les affaires civiles, et au dernier jeudi de chaque mois pour les affaires de simple police.

Juge de paix: M. Spriet. *Suppléants*: MM. Desmons, à Cysoing; Pottier, à Templeuve. *Greffier*: M. Evrard. *Huissier-audiencier*: M. Carrière.

Notaires du canton de Cysoing: MM. Brunel, à Cysoing; Dorchies, à Templeuve.

11^e CANTON. — HAUBOURDIN. — Il est composé de seize communes. — Jours d'audiences: les audiences civiles sont fixées aux mardis et vendredis, à dix heures du matin, et les audiences de simple police aux 2^e et 4^e vendredis de chaque mois.

Juge de paix: M. Quenson. *Suppléants*: MM. Bonzel, Platel. *Greffier*: M. Leclercq. *Huissier-audiencier*: M. Limage.

Notaires du canton d'Haubourdin: MM. Delehelle, à Haubourdin; Bouchart, à Lomme; Galloo, à Radinghem; Mathias, à Wavrin.

12^e CANTON. — LA BASSÉE. — Il réunit onze communes. — Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux jeudis et samedis à dix heures.

Juge de paix: M. A. Damiens, A. *Suppléants*: MM. Lenglin, A, Lorthios. *Greffier*: M. Lesage. *Huissier-audiencier*: M. Lemaitre.


Notaires du canton de La Bassée: MM. Buisine, Parsy, à La Bassée; Lorthios, à Aubers; Leroy, à Fournes.

13^e CANTON. — LANNON. — Il est composé de seize communes. — Jours d'audiences: les audiences civiles sont fixées au samedi à neuf heures et demie du matin; celles de simple police au 2^e vendredi de chaque mois à la même heure.

Juge de paix: M. Desains, A. *Suppléants*: MM. Stien, Joly. *Greffier*: M. Lhomme. *Huissier-audiencier*: M. Hespel.

Notaires du canton de Lannoy: MM. Valenducq, à Lannoy; Dumont, à Ascq.

14^e CANTON. — PONT-A-MARCQ. — Il est composé de quinze communes. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à dix heures du matin, pour les audiences civiles, et tous les quinze jours, le jeudi, pour les audiences de police.

Juge de paix : M. Destieux. *Suppléants* : MM. Lepeuple, , Carton. *Greffier* : M. Appourchaux. *Huissier-audencier* : M. Singer.

Notaires du canton de Pont-à-Marcq : MM. Mote, à Pont-à-Marcq ; Mariage, à Phalempin.

15^e CANTON. — QUESNOY-SUR-DEULE. — Il se compose de neuf communes. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à neuf heures.

Juge de paix : M. Merlevède. *Suppléant* : MM. Hennion, Tiberghien. *Greffier* : M. Dhalluin. *Huissier-audencier* : M. Lemar.

Notaires du canton de Quesnoy-sur-Deule : MM. Vandebussche, à Quesnoy ; Ernest Meurillon, Hennion, à Comines.

16^e CANTON. — ROUBAIX-EST. — Il se compose d'une section de Roubaix et d'une section de la commune de Watrelos.

17^e CANTON. — ROUBAIX-OUEST. — Il se compose d'une section de Roubaix et des communes de Croix et de Wasquehal.

Les cantons de Roubaix-Est et de Roubaix-Ouest sont réunis sous une seule juridiction.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées au mardi et au mercredi de chaque semaine, à neuf heures et demie du matin.

Juge de paix des cantons Est et Ouest : M. Claustre. *Suppléants* : MM. Chatteleyn, Achille Rousseau. *Greffier* : M. Waymel.

18^e CANTON. — ROUBAIX-NORD. — Il se compose de deux communes. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées au mercredi et au vendredi de chaque semaine, à deux heures de l'après-midi.

Juge de paix : M. Petit, boul. de la République, 35. *Suppléants* : MM. Barbotin, Briet. *Greffier* : M. Duthy. *Huissier-audencier* : M. Grumbach.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE. — Ce tribunal tient ses audiences les jeudis à neuf heures du matin ; il est présidé alternativement par MM. les Juges de paix. Le commissaire de police du 4^e arrondissement remplit les fonctions de Ministère public.

Greffiers du Tribunal : MM. Duthy et Waymel, greffiers de paix, à tour de rôle.

Notaires des cantons de Roubaix : MM. Duchange, Poissonnier, Vahé, Fontaine, à Roubaix.

Commissaire-priseur : M. Huet, à Roubaix.

19^e CANTON. — SECLIN. — Il réunit seize communes. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées de la façon suivante : A Seclin, à la Mairie, le lundi de chaque semaine, à 2 heures du soir (affaires civiles en conciliation et sur citation et affaires de simple police. — A Annecullin, à la Mairie, audiences foraines (affaires civiles et de simple police) tous les quinze jours, le mardi à 3 heures du soir.

Juge de paix : M. Louis Merchier,  A. *Suppléants* : MM. Louis Desmazières, ,  A, Emile Pontfort. *Greffier* : M. Charles Delcambre. *Huissier-audencier* : M. Jules Mangez.

Notaires du canton de Seclin : MM. Henri Delommez, Albert Collette, à Seclin.

20^e CANTON. — TOURCOING-NORD. — Il comprend une partie du chef-lieu et les communes de Bousbecque, Halluin, Linselles, et Roncq.

21^e CANTON. — TOURCOING-NORD-EST. — Il comprend une partie du chef-lieu et la commune de Neuville-en-Ferrain.

Les deux cantons sont réunis sous une seule juridiction.

Jours d'audience: le mardi et le vendredi, à 10 heures.

Juge de paix: M. Charlier. *Suppléants*: MM. Muller, A, Lefrançois.

Greffier: M. Vernet. *Huissier-audiencier*: M. Lepoivre.

22^e CANTON. — TOURCOING-SUD. — Il réunit trois communes, outre une partie du chef-lieu. — Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux mercredis et samedis, à dix heures.

Juge de paix: M. Broquard. *Suppléants*: MM. Lombard, Bourgeois.

Greffier: M. Farvacque. *Huissier-audiencier*: N.....

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE. — Ce tribunal tient ses audiences les premier et troisième jeudis de chaque mois, à neuf heures; il est présidé alternativement par MM. les Juges de paix. Le Commissaire central de police remplit les fonctions de Ministère public.

Greffier du Tribunal: M. Duvillier.

Notaires des trois cantons de Tourcoing: MM. Debœuf, Théry, Ghesquières, à Tourcoing; Hopsomer, à Linselles; Duprez, à Roncq; Ducrocq, à Marcq-en-Barœul.

Commissaire-priseur: M. Verdonck.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

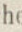
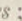
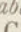
de l'arrondissement de Valenciennes.

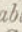
Les audiences du Tribunal s'ouvrent à dix heures. Les mercredis (ventes judiciaires) et jeudis sont destinés aux affaires civiles et aux flagrants délits; après celles-ci, le Tribunal s'occupe des affaires de nature à être jugées à bureau ouvert. Les vendredis et samedis sont réservés aux affaires correctionnelles.

Les affaires civiles de nature à être jugées sur requêtes sont vidées au commencement ou à la fin de toutes les audiences, indifféremment.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, depuis neuf heures du matin jusqu'à six heures du soir, sans interruption.

Président: M. Sabès,  I. — *Juges*: MM. Gobert, *Juge d'instruction*, Compagnon, Trinquet,  A. *Juges suppléants*: MM. Doutriaux,  I, Désorbaix. — *Procureur de la République*: M. Poulle,  A. — *Substitut*: M. Legrand. — *Greffier*: M. Limauge. — *Commissaires-greffiers*: MM. Lejay, Hernoud, Goreau.

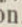
Conseil de l'Ordre des Avocats. M. Victor Désorbaix, *Bâtonnier*; MM. Thellier de Poncheville,  I, Saint-Quentin,  A, Aug. Doutriaux,  I, *Membres*; M. Delcourt, *Secrétaire*.

Avocats inscrits au Tableau: MM. Girard, Aug. Doutriaux,  I, Thellier de Poncheville,  I, F. Saint-Quentin,  A, V. Désorbaix, Delcourt, Paul Foucart, Canu, Douay, Roguin, Bailly, André Doutriaux, Vandernotte.

Avocats admis au stage: MM. Giard, Lapchin, J. Saint-Quentin, L. Saint-Quentin, L. Leduc.

Chambre des Avoués. *Président*: M. Lestoille; *Syndic*: M. Devillers; *Rapporteur*: M. Boutry; *Secrétaire-trésorier*: M. Ducatez.


Avoués: MM. Edmond Lestoille, Léonide Marbotin, Charles Devillers, Albert Boutry, Alfred Ducatez, Prosper Van de Velde.

Huissiers: MM. Coulon,  A, *Syndic-président*; Gardin, *Secré-*


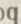
taire ; Mathieu, Dreyfuss, Leflan, Chaussez, Lalmant, Beaumont, Lion, Choquet, Fiévet, à Valenciennes ; — Gruel, à Bouchain ; — Marchand, à Condé ; — Caridroit, Tison, à Saint-Amand ; — Lepoivre, à Denain.

JUSTICES DE PAIX.

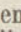
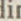
1^{er} CANTON. — VALENCIENNES-NORD. — Il est composé de huit communes, outre une partie du chef-lieu. — Jours d'audience : les audiences sont fixées aux samedis, à neuf heures du matin. Les Conseils de famille ont lieu le mercredi à dix heures du matin.

Juge de paix : M. Dubiez. *Suppléants* : MM. Cellier, Devillers,  I, Greffier : M. Guillaume. *Huissier-audencier* : M. Lalmant.

2^e CANTON. — VALENCIENNES-EST. — Il comprend dix communes, outre une partie du chef-lieu. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis à neuf heures précises du matin.

Juge de paix : M. Piettre. *Suppléants* : MM. Deromby,  I, Bultot,  A. Greffier : M, Sueur. *Huissier-audencier* : M. Choquet.

3^e CANTON. — VALENCIENNES-SUD. — Il réunit quinze communes, outre une partie du chef-lieu. — Jours d'audience : les audiences sont fixées aux mardis, à neuf heures précises du matin.

Juge de paix : M. Baudrain,  A. *Suppléants* : MM. St-Quentin,  A, Fally. *Greffier* : M. Dupain. *Huissier-audencier* : M. Gardin.

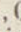
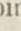
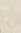

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE. — Le Tribunal de simple police de Valenciennes tient ses audiences tous les quinze jours, le jeudi à neuf heures du matin. Il est présidé alternativement par MM. les Juges de Paix. Le Commissaire central de police y remplit les fonctions de Ministère public.

Greffier du tribunal : M. Ponthieu.

Notaires des trois cantons de Valenciennes : MM. Lemaire, Lefebvre, Cartigny, Deltombe, Delcourt, Mabile, Namur, Gravis, Fally, Roger, Chamfort, à Valenciennes.

Commissaires-priseurs : MM. Lancial, Gosticau et Maillard, à Valenciennes.

4^e CANTON. — BOUCHAIN. — Il est composé de quatorze communes. — Jours d'audiences : les audiences civiles sur citations, le mercredi à neuf heures du matin ; les audiences de conciliations, le même jour à neuf heures ; les audiences de simple police, le dernier mercredi du mois à neuf heures.

Juge de paix : M. Canonne, à Neuville-sur-l'Escaut. *Suppléants* : MM. Canonne, notaire à Bouchain ; Clément Coquelle,  *,  A, O   , agriculteur, maire de Mastaing. *Greffier* : M. Anselme Coppin, à Bouchain. *Huissier-audencier* : M. Gruel, à Bouchain.

Notaires du canton (*) : MM. Canonne et Varlet, à Bouchain.

5^e CANTON. — CONDÉ. — Il réunit neuf communes. — Jours d'audiences civiles : les mercredis à neuf heures du matin et de simple police, le 1^{er} et le 3^e jeudis de chaque mois à 9 heures du matin.

Juge de paix : M. Ghienne. *Suppléants* : MM. Amand, Ch. Fally. *Greffier* : M. Stoupy. *Huissier-audencier* : M. Marchand.

Notaires du canton : MM. Longatte, F. Castiau, Namur, à Condé.

Commissaire-priseur : M. Lebel, à Condé.

(*) Aux termes de la loi du 29 décembre 1886 les notaires des cantons de Bouchain et de Denain ont le droit d'instrumenter dans ces deux cantons concurremment.

6^e CANTON. — DENAIN. — Il est composé de sept communes. — Les audiences civiles le mercredi à deux heures et demie; les audiences de conciliation le mercredi à trois heures; les audiences de simple police, le dernier mardi du mois à deux heures et demie.

Juge de paix: M. Lesens. *Suppléants*: MM. Delcambre, *, Caron, A. Greffier: M. Trinquart. *Huissier-audencier*: M. Augustin Lepoivre.

Notaire: M. Emond, à Denain.

7^e CANTON. — SAINT-AMAND — (rive droite de la Scarpe). — Il est composé de six communes, outre une partie du chef-lieu. — Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux vendredis, à dix heures du matin.

Juge de paix: M. Hénault. *Suppléants*: MM. Mention, Marion, *, J. Greffier: M. Falize. *Huissiers-audenciers*: MM. Caridroit et Tison.

Notaires du canton de Saint-Amand (rive droite): MM. Vérez et Mention, à Saint-Amand; André, à Mortagne.

8^e CANTON. — SAINT-AMAND (rive gauche de la Scarpe). — Il réunit dix communes, outre une partie de celle du chef-lieu. — Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux mardis, à dix heures.

Juge de paix: M. Plateau. *Suppléants*: MM. Biller, Bouchart. *Greffier*: M. Lenne. *Huissiers-audenciers*: MM. Caridroit et Tison.

Notaires du canton de Saint-Amand (rive gauche): MM. Barbieux, Humbert et Legrain, à Saint-Amand.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE. — Le Tribunal de simple police de Saint-Amand tient ses audiences les premier et troisième samedis de chaque mois, à dix heures.

Il est alternativement présidé par MM. les Juges de paix; le Commissaire de police y remplit les fonctions de ministère public.

Greffier du Tribunal: M. Lemaire.

Commissaire-priseur: M. Salmon, à Saint-Amand.

ASSISTANCE JUDICIAIRE.

Aux termes de la loi du 22 janvier 1851, l'admission à l'Assistance judiciaire est prononcée par un Bureau spécial établi au Chef-lieu judiciaire de chaque Arrondissement.

Les bureaux d'Assistance judiciaire sont composés comme suit:

COUR D'APPEL DE DOUAI. — *Président*: M. Dubron, avocat; *Membres*: MM. de Beaulieu, avocat; Gracy, ancien magistrat; Delajus, avoué; Druelle, ancien avoué; Ducrocq, sous-inspecteur de l'Enregistrement. — *Secrétaire*: M. Briquet, greffier en chef de la Cour d'appel.

TRIBUNAL CIVIL D'AVESNES. — *Président*: M. Pécard, avoué; *Membres*: MM. Manesse, avocat; Wittrant, avoué; Lequime, rentier; Escallier, receveur d'Enregistrement. — *Secrétaire*: M. Wersinger, commis-greffier au Tribunal.

TRIBUNAL CIVIL DE CAMBRAI. — *Président*: M. Duez, avoué; *Membres*: MM. Proyard, avocat; Dieu, avoué; Crussaie, receveur d'Enregistrement; Bezin, avocat. — *Secrétaire*: M. Fournier, greffier du Tribunal.

TRIBUNAL CIVIL DE DOUAI. — *Président*: M. Maillard, avocat; *Membres*: MM. Aubert, conservateur des hypothèques; Nutly,

industriel; Lecq, ancien huissier; Fabre, avoué. — *Secrétaire*: M. Coppin, greffier du Tribunal.

TRIBUNAL CIVIL DE DUNKERQUE. — *Président*: M. Isidore Monteunis, avoué; *Membres*: MM. Delval, notaire honoraire; Nosten, avoué; Bouly de Lesdain, avocat; Cordier, sous-inspecteur de l'Enregistrement et des Domaines. — *Secrétaire*: M. Desmazières, greffier du Tribunal.

TRIBUNAL CIVIL D'HAZEBROUCK. — *Président*: M. Toursei, ancien notaire; *Membres*: MM. Degroote, avocat; Laversin, notaire; Stoffaes, receveur de l'Enregistrement; Dumont, avoué. — *Secrétaire*: M. Olivier, greffier du Tribunal.

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE. — *Président*: N...; *Vice-Président*: M. Thellier de la Neuville, avocat; *Rapporteur*: M. Jaspas, avoué; *Membres*: MM. Dolez, avocat; Dupire, sous-inspecteur de l'Enregistrement. — *Secrétaire*: M. G. Descamps, greffier du Tribunal.

TRIBUNAL CIVIL DE VALENCIENNES. — *Président*: M. Doutriaux, I, avocat; — *Membres*: MM. Delcourt, avocat; Lestaille, avoué; Ed. Bultot, A, suppléant du Juge de Paix; Franchi, sous-inspecteur de l'Enregistrement. — *Secrétaire*: M. Lejay, commis-greffier au Tribunal.

TRIBUNAUX DE COMMERCE.

Les tribunaux de commerce existant dans le Département sont placés dans les villes de Cambrai, Dunkerque, Lille, Roubaix, Tourcoing et Valenciennes. Il sont composés comme suit :

TRIBUNAL DE CAMBRAI. — *Président*: M. Alfred Cornaille, ✱. — *Juges*: MM. Alfred Duroyon, Edmond Garin, ✱, Ernest Pagniez, Achille Jéronez. — *Juges suppléants*: MM. Gustave Drain, Bricout-Lemaire, Edmond Simonot, Louis Carlier. — *Greffier*: M. Gustave Férez. — *Commis-greffier*: M. Albert Choquet.

TRIBUNAL DE DUNKERQUE. — *Président*: M. Georges Ladureau. — *Juges*: MM. Alphonse Denoyelle, Dufour-Bourbier, Félix Coquelle, N... — *Juges suppléants*: MM. Charles, Cabour, Ed. de Clebsattel, Gérard Desfarges-Auffroy, Paul Choquet. — *Greffier*: M. Michel. — *Commis-greffier*: M. Defever.

TRIBUNAL DE LILLE. — *Président*: M. Alfred Scalbert, r. de Courtrai, 17. — *Juges*: MM. Emile Rouzé, I, r. Gauthier-de-Châtillon, 20; Albert Crespel, ✱, r. de l'Hôpital-Militaire, 101; Georges Wallaert, r. de Bourgogne, 27; Albert Dujardin, bd Vauban, 118; Auguste Bonte, r. des Trois-Mollettes, 5; Henri Desombre, r. de Tournai, 86; Alphonse Wicart, bd Victor Hugo, 38; Charles Verley, bd de la Liberté, 9. — *Juges suppléants*: MM. Paul Villette, r. de Wazemmes, 37-39; Eugène Vaillant, O I, pl. de Béthune, 7; Louis Danel, r. Jean sans-Peur, 17; Ernest Wargny, bd. de la Liberté, 171. — *Greffier en chef*: M. Louis Fontaine, bd Vauban, 10. — *Commis-greffier*: M. Berthelot.

TRIBUNAL DE ROUBAIX. — *Président*: M. Voldemar-Lestienne.

— *Juges* : MM. Henri Carissimo, Léon Cateaux, Achille Delattre, Albert Prouvost, Charles Leborgne, Henry Glorieux. — *Juges suppléants* : MM. Gabriel Meillassoux, Charles Huet, Henri Dubly, Henri Mulliez-Toulemonde, Julien Lefebvre, César Pollet fils. — *Greffier en chef* : M. Emile Vitou, ☉ A. — *Commis-greffier* : M. Jules Lefebvre.

TRIBUNAL DE TOURCOING. — *Président* : M. Charles Pollet. — *Juges* : MM. Alphonse Glorieux-Flament, Antoine Dalle-Leroux, Eugène Masure, Louis Bernard-Flipo, Herbaux-Hassebroucq. — *Juges suppléants* : MM. Georges Lefebvre, Alphonse Motte, Jules Joire, Augustin Masquillier-Dewavrin, Jules Desurmont-Motte, Pierre Flipo-Ségard. — *Greffier* : M. E. Delerue.

TRIBUNAL DE VALENCIENNES. — *Président* : M. Julien Lecat, ☉. — *Juges* : MM. Gustave Giard, Evariste Lefrancq, Maurice Delame, Emile Fally. — *Juges suppléants* : MM. Ed. Billiet, Adhémar Ledieu, Antoine Lacroix, Emile Deltombe. — *Greffier* : M. Ed. Leroy. — *Commis-greffiers* : MM. F. Legrand, A. Desruelles.

CONSEILS DE PRUDHOMMES.

ARMENTIÈRES. — *Président* : M. Emile Debosque, ✱, (M); *Vice-Président* : M. Alexis Berthe; *Secrétaire* : M. Maurice Hecquet. — 1^{re} CATÉGORIE. PATRONS : MM. Emile Debosque, ✱, (M); Eugène Dufour; Alfred Charvet; Célestin Clarisse; Louis Thilleur; Charles Coisne; OUVRIERS : MM. Henri Brulois; Jules Somon; Emile Claerbout; Louis Teneur; Emile Dheygère, N.... — 2^e CATÉGORIE. PATRON : M. Lefebvre-Caron; OUVRIER : M. Alexis Berthe. — 3^e CATÉGORIE. PATRON : M. Bouquillon-Wgeux; OUVRIER : M. Henri Vandamme. — 4^e CATÉGORIE. PATRON : M. Charles Breuvart; OUVRIER : M. Henri Six.

CAMBRAI. — *Président* : M. Louis Carlier; *Vice-Président* : M. Charles Leseur. — 1^{re} CATÉGORIE. PATRONS : MM. Ildephonse Thiéry; Louis Carlier; OUVRIERS : MM. Charles Leseur; Constant Rimette. — 2^e CATÉGORIE. PATRONS : M. Alexis Rivière; Arthur Klein-Dupont. OUVRIERS : MM. Charles Bourgeois, Ernest Flament. — 3^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Adolphe Deligne; Ernest Gaillard; OUVRIERS : MM. Henri Joly; Dieudonné Créatin fils.

COUSOLRE. — *Président* : M. F. Dendien; *Vice-Président* : M. A. Wallerand; *Secrétaire* : M. A. Broutin. — 1^{re} CATÉGORIE. PATRONS : MM. François Dendien; Louis Goblet; Céli Hénaut; Arsène Deflandre; OUVRIERS : MM. Alexandre Garsaux; François Bruyère; Julien Lassinat; Achille Wallerand. — 2^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Adolphe Michel; Constant Dandoy; OUVRIERS : MM. Joseph Tournay-Moyen; Henri Devillers.

DOUAI. — *Président* : M. Cavroy; *Vice-Président* : M. Ferd. Lefebvre; *Secrétaire* : M. Georges Richart, ☉, licencié en droit. — 1^{re} CATÉGORIE. PATRON : M. Piérache; OUVRIER : M. Marez. —

2^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Cayroy ; Théodore Tesse ; OUVRIERS : MM. Emile Sarrazin ; Morel. — 3^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Louchet ; Mortreux ; OUVRIERS : MM. Henri Douchez ; Emile Gouy ; 4^e CATÉGORIE. PATRONS : M. Détrain ; Lefebvre-Declercq ; OUVRIERS : MM. Ferdinand Lefebvre ; Alexandre Marquette ; 5^e CATÉGORIE. PATRON : M. Emile Buisine ; OUVRIER : M. Reseman. — 6^e CATÉGORIE. PATRON : M. Georges Chappuy ; OUVRIER : M. Lagaisse.

DUNKERQUE. — *Président* : M. Cappellet ; *Vice-Président* : M. Dewees ; *Secrétaire* : M. Deschamps. — 1^{re} CATÉGORIE. PATRONS : MM. Alfred Sauvage ; Pierre Amissé ; OUVRIERS : MM. Henri Lavie ; Victor Vandenmersch. — 2^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Ernest Jannin ; Jules Dieuset ; OUVRIERS : MM. Edouard Boutolle ; Charles Dewees. — 3^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Lucien Cappellet ; Aimé Rigault ; OUVRIERS : MM. Henri Lamps ; Charles Dondeyne.

FOURMIERS. — *Président* : M. Walpoël ; *Vice-Président* : M. Cornée ; *Secrétaire* : M. Nihous. — 1^{re} CATÉGORIE. PATRONS : MM. Bonnechère ; Droulers ; Paillet ; Emile Jacquot fils ; Edgard Legrand ; OUVRIERS : MM. Béguin ; Poirsy ; Danlax ; N...N... — 2^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Jh. Jouniaux ; Picard ; OUVRIERS : MM. Paillet ; Ravaux. — 3^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. P. Jouniaux ; N..... ; OUVRIERS : MM. Gras ; Rousseau. — 4^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Tenière ; Mulat, ✱ ; Walpoël ; OUVRIERS : MM. Cornée ; Muny ; Sanglier.

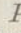
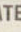
HALLUIN. — *Président* : M. Louis Odou-Loridan ; *Vice-Président* : M. Henri Drouart ; *Secrétaire* : M. Paul Desprez. — 1^{re} CATÉGORIE. PATRON : M. Henri Olivier ; OUVRIER : M. Polydore Cousinne. — 2^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Louis Odou-Loridan ; Charles Delangre ; OUVRIERS : MM. Henri Drouart ; Hubert Vanheulle. — 3^e CATÉGORIE. PATRON : M. Placide Leduc ; OUVRIER : M. Alphonse Parmentier.

HAZEBROUCK. — *Président* : M. Deregnacourt ; *Vice-Président* : M. Adolphe Lambrecht ; *Secrétaire* : M. Deswarte. — 1^{re} CATÉGORIE. PATRONS : MM. Arthur Deregnacourt ; Auguste Lefebvre ; OUVRIERS : MM. Edouard Speir ; Adolphe Lambrecht. — 2^e CATÉGORIE. PATRON : N..... ; OUVRIER : M. Louis Houvenagel. — 3^e CATÉGORIE. PATRON : M. Victor Vandamme ; OUVRIER : N...

LE GATEAU. — *Président* : M. Lebègue ; *Vice-Président* : M. Cuvelier ; *Secrétaire* : M. Maquaire. — 1^{re} CATÉGORIE. PATRONS : MM. Jean-Baptiste Bricout ; Edouard Colnion ; Emile Picard ; Vincent Lebègue ; OUVRIERS : MM. Ernest Nimal ; Adolphe Bouvelle ; Jules Florent ; Alfred Lebrun. — 2^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Auguste Deloffre ; Jules Dubail ; OUVRIERS : MM. Jules Richez ; Emile Cuvelier.


LILLE. — *Président* : M. Henri Willay ; *Vice-Président* : M. Alphonse Despinoy ; *Secrétaire* : M. Leperre. — 1^{re} CATÉGORIE. PATRONS : MM. Victor Drieux ; Maurice Delesalle ; Albert Degouy ; N. . ; OUVRIERS : MM. Louis Dupied ; Alphonse Lesaffre ; Jean-Baptiste Poutrain ; Louis Bergot. — 2^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Eugène

Wauquier ; Pilate-Houzé ; René Baudon ; Jules Cocard ; OUVRIERS : MM. Charles Bour ; Clovis Desmettre ; Charles Lecoq ; Octave Poulet. — 3^e CATEGORIE. PATRONS : MM. Alphonse Despinoy ; Eugène Druetz ; Louis Duval ; Charles Hamaide ; OUVRIERS : MM. Georges Lelou ; Henri Willay ; Joseph Martin ; Auguste Ragheboom.

MAUBEUGE. — *Président* : M. Edmond Delcroix,  A ; *Vice-Président* : M. Jules Demoulin ; *Secrétaire* : M. Louis Dehon. — 1^{re} CATEGORIE. PATRONS : MM. Ernest Lesaffre ; Augustin Delattre ; Oscar Séguin ; Aimé François ; N... ; OUVRIERS : MM. Jules Demoulin ; Ernest Wery ; Oscar Didier ; Jules Arciaux ; Edouard Hubinet. — 2^e CATEGORIE. PATRONS : MM. Edmond Delcroix,  A, Philibert Forest ; Victor Longueville ; OUVRIERS : MM. Victor Parisse ; François Carlier ; Victor Poulet. — 3^e CATEGORIE. PATRONS : MM. Ernest Robert ; Adolphe Warnotte ; Célestin Muguet ; OUVRIERS : MM. Désiré Pillot ; Victor Duquesnoy ; Félix Thomas.

ROUBAIX. — *Président* : M. Georges Motte ; *Vice-Président* : M. Achille Lepers ; *Secrétaire* : M. Georges Ansart. — 1^{re} CATEGORIE. PATRONS : MM. Georges Motte ; Edmond Lefebvre ; Joseph Dillies ; Valentin Decoster. OUVRIERS : MM. Pierre Roger ; Henri Segard ; Arthur Hélynck ; Joseph Dedoncker. — 2^e CATEGORIE. PATRONS : MM. Alexandre Vernier ; Alexandre Cateaux ; César Pollet ; Paul Dubar ; OUVRIERS : MM. Achille Lepers ; Emile Carrette ; César Leman ; Charles Stienne. — 3^e CATEGORIE. PATRONS : MM. Léon Dupire ; Séraphin Chéron ; OUVRIERS : MM. Henri Vandeputte ; Jean Quennoy. — 4^e CATEGORIE. PATRONS : MM. André Derville ; Victor Bonnavé ; OUVRIERS : MM. Louis Kowalski ; Adolphe Dernancourt.

TOURCOING. — *Président* : M. Lemaire-Caulliez ; *Vice-Président* : M. Philippe Bodin ; *Secrétaire* : M. P. Duvillier. — 1^{re} CATEGORIE. PATRONS : MM. Lemaire-Caulliez ; Henry Leurent ; OUVRIERS : MM. Jules Lefebvre ; Louis Deswazières. — 2^e CATEGORIE. PATRONS : MM. L^{is} Destombes ; Ed. Six-Scrive ; OUVRIERS : MM. H^{ri} Quivron ; Volt-Catteau. — 3^e CATEGORIE. PATRONS : MM. Victor Lemettre ; Jules Flipo ; OUVRIERS : MM. Philippe Bodin ; Delphin Dumortier. — 4^e CATEGORIE. PATRONS : MM. Henri Delahousse ; Léon Chantry ; OUVRIERS : MM. Léon Clerson ; Victor Liétar.

VALENCIENNES. — *Président* : M. Ch. Lapchin ; *Vice-Président* : M. Edouard Magy ; *Secrétaire-Greffier* : M. Léon Clément,  A. — 1^{re} CATEGORIE. PATRONS : MM. Bavay ; Imbert ; Lanciaux ; OUVRIERS : MM. Bruniaux ; Couteau ; Michiels. — 2^e CATEGORIE. PATRONS : MM. Bourgeois ; Dubus ; Cardon ; Fortier ; OUVRIERS : MM. Boudailliez ; Delclève ; Jourdan ; Kehl. — 3^e CATEGORIE. PATRONS : MM. Boulanger ; Lapchin ; OUVRIERS : MM. Bataille ; Grière. — 4^e CATEGORIE. PATRONS : MM. Corsolle ; Holaind ; OUVRIERS : MM. Mélin ; Magy.

ORGANISATION MILITAIRE.

L'article 1^{er} de la loi du 24 juillet 1873 porte que le territoire de la France sera, pour toutes les parties de son organisation militaire, divisé en 18 régions : celles-ci sont partagées en subdivisions de régions.

Un décret du 28 septembre suivant a créé 18 Corps d'armée destinés à occuper les 18 régions entre lesquelles le territoire français est divisé, conformément à la loi précitée.

Un décret du 8 février 1898 a créé une nouvelle région portant le N^o 20.

Lille est le chef-lieu du 1^{er} corps d'armée, qui comprend les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

1^{er} CORPS D'ARMÉE.

M. Jeannerod, C ✱, général de division, *Commandant le 1^{er} Corps d'Armée*, r. Négrier, 10^{ter}. — M. Pluyette, capitaine d'infanterie hors cadre, *Officier d'Ordonnance*, bd Vauban, 3. — M. Flamen d'Assigny, capitaine au 7^e chasseurs à cheval, *Officier d'Ordonnance*, r. St-André, 28.

Etat-major du 1^{er} corps d'armée.

MM. Ferré, colonel de cavalerie hors cadre, *Chef d'Etat-major*, rue Nationale, 258 ; Brieu, ✱, lieutenant-colonel d'infanterie hors cadre, *Sous-Chef d'Etat-Major*, à la Citadelle ; Jombart, ✱, chef d'escadron d'artillerie hors cadre, r. Thiers, 39 ; Compagnon, ✱, chef d'escadron d'artillerie hors cadre, bd Vauban, 54 ; Eon, chef de bataillon d'infanterie hors cadre, r. Colbert, 137 ; Souchet, capitaine d'infanterie hors cadre, place de la République, 4 ; Boulangé, capitaine d'infanterie hors cadre, square Rameau, 5 ; Penet, capitaine d'infanterie hors cadre, r. de Lille, 126, à La Madeleine ; Derancourt, ✱, capitaine du génie, stagiaire, r. Voltaire, 38 ; Hauser, capitaine au 10^e régiment d'artillerie, stagiaire, r. de Jemmapes, 31 ; Peuchot, ✱, archiviste principal de 1^{re} classe, avenue de Boufflers, 16, Cantelieu-Lambersart ; Hocq, archiviste principal de 2^e classe, r. Carnot, 3, à La Madeleine ; Jannekeyn, (M), archiviste de 2^e classe, r. Solferino, 15bis.

1^{re} DIVISION D'INFANTERIE, A LILLE.

M. Courbassier, O ✱, général de division, *Commandant*, bd Montebello, 37. — M. Macqueron, capitaine au 43^e régiment d'infanterie, *Officier d'Ordonnance*, bd. de la Liberté, 29. — MM. Lathiez, ✱, chef de bataillon d'infanterie hors cadre, *Chef d'Etat-major*, r. Faidherbe, 14 ; de Hauteclocque, capitaine d'infanterie hors cadre, pl. St-Martin, 11.

1^{re} Brigade d'Infanterie, à Lille.

M. Avon, C ✱, général de brigade, *Commandant* r. Princesse, 24. — M. Ferru, ✱, capitaine de cavalerie hors cadre, *Officier d'Ordonnance*, r. Faidherbe, 68, à La Madeleine.

2^e Brigade d'Infanterie, à Cambrai.

MM. d'Esclaiques, O ✱, général de brigade, *Commandant* ; Verley, capitaine d'infanterie hors cadre, *Officier d'Ordonnance* ; Sagné, archiviste de 3^e classe.

2^e DIVISION D'INFANTERIE, A ARRAS.

MM. Le Bogue de Germiny, O \ast , général de division, *Commandant* ; — Delon, capitaine d'infanterie hors cadre, *Officier d'Ordonnance*. — Gabriauc, chef d'escadrons hors cadre, *Chef d'Etat-major* ; Roux, capitaine d'infanterie, hors cadre ; Franchet d'Espèrey, capitaine au 53^e régiment d'infanterie, stagiaire.

3^e Brigade d'Infanterie, à Arras.

MM. d'Armagnac, O \ast , général de brigade, *Commandant* ; Verzat, capitaine d'infanterie, *Officier d'Ordonnance* ; Robillart, archiviste de 3^e classe.

4^e Brigade d'Infanterie, à Saint-Omer.

MM. Mounier, O \ast , général de brigade, *Commandant* ; Brice, capitaine d'infanterie hors cadre, *Officier d'Ordonnance* ; Perruche, archiviste de 1^{re} classe.

1^{re} Brigade de Cavalerie, à Lille.

MM. Trémeau, O \ast , général de brigade, *Commandant*, 205, bd. de la Liberté ; Ramolino de Coll'Alto, lieutenant au 4^e cuirassiers, *Officier d'Ordonnance*, r. Nationale, 304.

1^{re} Brigade d'Artillerie, à Douai.

MM. de Canteloube de Marmières, O \ast , général de brigade, *Commandant* ; Foureroy, capitaine au 27^e régiment d'artillerie, *Officier d'Ordonnance* ; Desmoulins, \ast , chef d'escadron d'artillerie hors cadre, *Chef d'Etat-major*.

COMMANDEMENT DU GÉNIE DE LA 1^{re} RÉGION.

MM. Massu, O \ast , général de brigade, *Commandant*, pl. de Tourcoing, 24 ; Paila, capitaine du génie, *Officier d'Ordonnance*, r. des Frères Vaillant, 6 ; Keller, adjoint principal de 2^e classe, pl. St-André, 1.

GOUVERNEURS DES PLACES FORTES COMMANDANTS SUPÉRIEURS

PLACE DE LILLE. — MM. Allard, O \ast , général de division, *Gouverneur de la place de Lille, Commandant supérieur de la défense du groupe*, pl. aux Bleuets, 28 ; Audouard, capitaine du génie, hors cadre, *Officier d'Ordonnance*, r. des Canoniers, 5bis ; Sousselier, O \ast , général de brigade, *adjoint au Gouverneur de la place de Lille, commandant la subdivision de région de Lille*, r. d'Anjou, 13 ; Bizard, capitaine d'infanterie hors cadre, *Officier d'Ordonnance*, pl. aux Bleuets, 5 ; Delannoy, \ast , chef de bataillon du génie, r. d'Angleterre, 32, *Chef d'Etat-major* ; Jacquemin, archiviste de 3^e classe.

PLACE DE MAUBEUGE. — MM. Borgnis-Desbordes, O \ast , général de brigade, *Gouverneur de la place de Maubeuge, Commandant supérieur de la défense du groupe* ; Fiévet, capitaine d'artillerie hors cadre, *Officier d'Ordonnance* ; Franck, \ast , chef de bataillon du génie, *Chef d'Etat-major* ; Pasqualini, archiviste de 2^e classe.

PLACE DE DUNKERQUE. — MM. Méert, O \ast , général de brigade, *Gouverneur de la place de Dunkerque, Commandant supérieur de la*

défense du groupe; de Lorme, O ✱, colonel d'infanterie hors cadre, *Chef d'Etat-major*; Labarrière, archiviste de 1^{re} classe.

COLONELS ET CHEFS DE CORPS DE TROUPES EN GARNISON DANS LE DÉPARTEMENT.

AVESNES. — 84^e de ligne, M. le colonel Sérriot, O ✱.

CAMBRAI. — 1^{er} de ligne, M. le colonel Bedel; 4^e régiment de cuirassiers, M. le colonel de Noüe, ✱.

DOUAI. — 15^e d'artillerie, M. le colonel Martin de Méreüil, O ✱; 27^e d'artillerie, M. le colonel Percin, O ✱.

DUNKERQUE. — 110^e de ligne, M. le colonel Maury, O ✱.

LILLE. — 43^e de ligne, M. le colonel Guelle, ✱, à la Citadelle; 16^e bataillon de chasseurs, M. le commandant de Féraudy, ✱, r. Jeanne-d'Arc, 58; 19^e régiment de chasseurs, M. le Lieutenant-colonel Orfaure de Tantaloup, commandant provisoirement le régiment; 1^{er} escadron du Train des Equipages militaires, M. le chef d'escadron Lugnier, r. de Toul, 2.

MAUBEUGE. — 145^e de ligne, M. le colonel Parent, O ✱; 2^e bataillon d'artillerie à pied, M. le chef d'escadron Goëtzmann, ✱.

VALENCIENNES. — 127^e de ligne, M. le colonel de Langle de Cary, O ✱.

COMMANDANTS D'ARMES ET MAJORS DE GARNISON DU DÉPARTEMENT DU NORD.

AVESNES. — M. le colonel Sérriot, O ✱, du 84^e de ligne, *Commandant d'armes*.

BERGUES. — M. le chef de bataillon Leroy, ✱, du 110^e de ligne, *Commandant d'armes*.

BOUGHAIN. — M. le chef de bataillon Marchal, ✱, du 1^{er} de ligne, *Commandant d'armes*.

CAMBRAI. — M. le général d'Esclaiibes, O ✱, commandant la 2^e brigade d'infanterie, *Commandant d'armes*; M. le lieutenant-colonel Clerc, ✱, du 1^{er} régiment d'infanterie, *Major de la garnison*.

CONDÉ. — M. le chef de bataillon Lecomte, ✱, du 127^e de ligne, *Commandant d'armes*.

DOUAI. — M. le général de brigade de Canteloube de Marmié, O ✱, commandant la 1^{re} brigade d'artillerie, *Commandant d'armes*; M. le lieutenant-colonel Flandre, ✱, directeur de l'école d'artillerie, *Major de la garnison*.

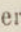
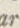
DUNKERQUE. — M. le général Méert, O ✱, gouverneur de la place et commandant supérieur de la défense du groupe, *Commandant d'armes*. M. le colonel de Lorme, O ✱, *Major de la garnison*.

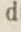
GRAVELINES. — M. le chef de bataillon Blier, ✱, du 110^e de ligne, *Commandant d'armes*.

LANDRECIÉS. — M. le chef de bataillon Poivre, ✱, du 84^e de ligne, *Commandant d'armes*.


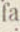
LE QUESNOY. — M. le chef de bataillon Joly, ✱, du 84^e de ligne, *Commandant d'armes*.

LILLE. — M. le général Jeannerod, C , commandant le 1^{er} Corps d'armée, *Commandant d'armes*; M. le lieutenant-colonel Bizard, , du 43^e d'infanterie, *Major de la garnison*, pl. aux Bleuets, 24.

MAUBEUGE. — M. le général Borgnis-Desbordes, O , gouverneur de la place, commandant supérieur de la défense du groupe, *Commandant d'armes*; M. le chef de bataillon du génie hors cadre Franck, , *Major de la garnison*.


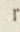
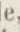
VALENCIENNES. — M. le colonel de Langle de Cary, O , du 127^e de ligne, *Commandant d'armes*.

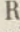

BUREAUX DE RECRUTEMENT.

AVESNES. — MM. Laprade, , chef d'escadron en retraite; Frühe, , capitaine d'infanterie hors cadre; Frayssinet, capitaine au 84^e régiment d'infanterie.

CAMBRAI. — MM. Bertrand, , chef de bataillon d'infanterie hors cadre; de Frohard de Lamette, , capitaine d'infanterie hors cadre; Pigeon, capitaine au 1^{er} régiment d'infanterie.

DUNKERQUE. — MM. Allard, chef de bataillon d'infanterie, en retraite; Archevêque, capitaine d'infanterie hors cadre; Barthélemy, capitaine au 110^e régiment d'infanterie.

LILLE. — MM. Maréchal, , Lieutenant-Colonel d'infanterie hors cadre, porte de Gand (au-dessus de la porte); Duverbecq, capitaine d'infanterie hors cadre, r. Thiers, 29 (la Madeleine); Bordeaux, , capitaine au 43^e régiment d'infanterie, Villa Madeleine, avenue de l'Hippodrome, à Lambersart; Laruelle, , capitaine au 43^e régiment d'infanterie, r. Denfert-Rochereau, 74.


VALENCIENNES. — MM. Roshem, O , chef de bataillon du génie en retraite; Isabey, capitaine au 155^e régiment d'infanterie; Pougat, , capitaine au 127^e régiment d'infanterie.

SERVICE DE SANTÉ.

DIRECTION DU SERVICE DE SANTÉ DU 1^{er} CORPS D'ARMÉE A LILLE.

MM. Gentit, O , O , Médecin inspecteur, *Directeur du service de santé*, rue Deschodt, 25; Ricoux, Médecin major de 2^e classe, r. de l'Orphéon, 5; Tourrés, , O , Officier d'administration de 1^{re} classe, r. Neuve, 28; Robert, , Officier d'administration adjoint de 1^{re} classe, rue Inkermann, 7; Soubiran, Officier d'administration adjoint de 2^e classe, r. des Chats-Bossus, 19.

Place de Lille. — Hôpital militaire.

MM. Moty, , O A, O , Médecin principal de 1^{re} classe, *Médecin-Chef*, r. du Faubourg-de-Roubaix, 254; Reverchon, , Médecin principal de 2^e classe, rue Henri-Kolb, 16; Barois, , Médecin-major de 1^{re} classe, rue Nationale, 28; Gessard, , Pharmacien-major de 1^{re} classe, r. de la Grande-Chaussée, 30; Bissérié, Pharmacien-major de 2^e classe, rue du Port, 11; Durat, , Officier d'administration de

1^{re} classe, *gestionnaire*, à l'Hôpital-Militaire ; Descamps, Officier d'administration adjoint de 1^{re} classe, boul. Vauban, 80 ; Guignabert, Officier d'administration adjoint de 2^e classe, boul. de la Liberté, 108^{ter} ; l'abbé Carissimo, *Aumônier*, r. de la Barre, 33.

1^{re} SECTION D'INFIRMIERS MILITAIRES. — MM. Zimmermann, Officier d'administration de 2^e classe, *Commandant la section*, rue Gauthier-de-Châtillon, 10 ; Puech, Officier d'administration adjoint de 1^{re} classe, *adjoint au Commandant de la section*.

Place de Cambrai. — Hôpital militaire.

MM. Barois, ✱, Médecin principal de 2^e classe, *Médecin-Chef*, rue Achille Durieu, 13 ; N., Pharmacien ; Fichepain, ✱, Officier d'administration de 2^e classe, *gestionnaire*, à l'Hôpital-Militaire.

Place de Dunkerque. — Hôpital-Militaire.

MM. Schmitt, ✱, O ✱, Médecin-major de 1^{re} classe, *Médecin-Chef*, r. Dampierre, 6 ; Evesque, Pharmacien-major de 2^e classe, rue des Bassins, 20 ; Delestré, Officier d'administration de 2^e classe, *gestionnaire*, à l'Hôpital-Militaire ; Ponzévéra, Officier d'administration adjoint de 1^{re} classe, avenue Vallou, 74 (Rosendaël).

Place de Maubeuge. — Hôpital Militaire.

MM. Woirhaye, ✱, Médecin-major de 1^{re} classe, *Médecin-Chef*, route de Ferrière, 11^{bis} ; Caziot, Médecin-aide-major de 1^{re} classe ; Boutin, Pharmacien-major de 2^e classe, rue Lapostolle, 1 ; Auberlinder, Officier d'administration de 2^e classe, *gestionnaire*, à l'Hôpital-Militaire ; Compain, Officier d'administration adjoint de 2^e classe, r. Casimir Fournier, 4.

Place de Condé. — Hôpital Militaire. (Annexe de Maubeuge).

M. Manceaux, Médecin-major de 2^e classe, *Médecin-Chef*, pl. Verte.

GÉNIE.

COMMANDEMENT DU GÉNIE DE LA 1^{re} RÉGION, A LILLE.

MM. Massu, C ✱, Général de Brigade, *Commandant le Génie de la 1^{re} Région*, place de Tourcoing, 24 ; Pailla, Capitaine à l'Etat-major particulier du Génie, *Officier d'ordonnance*, r. des Frères Vaillant, 6 ; Keller, *Adjoint principal de 2^e classe*, place Saint-André, 1.

Direction de Lille.

SERVICE DE LA DIRECTION. — M. Porez, O ✱, Colonel, *Directeur du Génie*, au fort Saint-Sauveur ; M. Aubert, Adjoint de 1^{re} classe, au fort Saint-Sauveur.

PLACE DE LILLE. — MM. Compagnon, O ✱, Lieutenant-Colonel, *Chef du Génie*, Fort Saint-Sauveur ; Mouy, ✱, rue Mehl, 7, à St-Maurice,

capitaine de 1^{re} classe ; Varenne, r. du Port, 9, et Crétin, r. Solférino, 160, capitaines de 2^e classe ; Butin, Adjoint principal de 2^e classe, Fort Saint-Sauveur ; Willaume, boul. de la Liberté, 111 ; Gazareth, à la Citadelle, Adjoints de 2^e classe, Férotin, r. du Magasin, 19, Adjoint de 3^e classe ; Marescaux, sous-officier stagiaire, rue de la Barre, 27.

PLACE DE DOUAI (Annexe de Lille). — MM. Capron, ✱, Adjoint principal de 2^e classe, et Curnier, sous-officier stagiaire.

PLACE D'ARRAS. — MM. Lefebvre, ✱, Chef de bataillon, *Chef du Génie* ; Greisch, Adjoint de 2^e classe ; Peccavy, sous-officier stagiaire.

Direction de Maubeuge.

SERVICE DE LA DIRECTION. — MM. Wilmet, O ✱, Colonel, *Directeur du Génie* ; Ferron, ✱, Adjoint principal de 2^e classe.

PLACE DE MAUBEUGE. — MM. Castelin, ✱, Chef de Bataillon, *Chef du Génie* ; Dérosiaux, ✱, Capitaine de 1^{re} classe ; Jolivet, Capitaine de 2^e classe ; Borde, Adjoint de 2^e classe ; Picavet, Huet, Adjoints de 3^e classe.

PLACE DE VALENCIENNES. — MM. Layritz, ✱, Chef de Bataillon, *Chef du Génie* ; Sterbecq, Capitaine de 1^{re} classe ; Lambert, Adjoint de 2^e classe ; Petit, Adjoint de 3^e classe ; Daunois, sous-officier stagiaire.

PLACE DE CAMBRAI. — M. Merveille, Adjoint de 1^{re} classe.

PLACE D'AVESNES. — M. Faber, Adjoint de 1^{re} classe.

Direction de Dunkerque.

SERVICE DE LA DIRECTION. — MM. Sorel, O ✱, Colonel, *Directeur du génie* ; Lebecq, ✱, Adjoint principal de 2^e classe, attaché à la direction.

PLACE DE DUNKERQUE. — MM. Bedel, ✱, Chef de Bataillon, *Chef du Génie* ; Vallois, Capitaine de 2^e classe ; Shaw, Adjoint de 1^{re} classe ; Lacrépière, Marrand, Adjoints de 3^e classe.

ARTILLERIE

COMMANDEMENT DE L'ARTILLERIE DU 1^{er} CORPS D'ARMÉE.

MM. De Canteloube de Marmières, O ✱, Général de Brigade, *Commandant l'Artillerie du 1^{er} Corps d'armée* ; Fourcroy, Capitaine, *Officier d'ordonnance* ; Desmoulin, ✱, *Chef d'escadron, Chef d'Etat-major*.

École d'artillerie de Douai.

MM. Flandre, ✱, Lieutenant-colonel, *Directeur* ; Alexandre, Capitaine en 2^e ; Grandjean, Garde d'artillerie principal de 2^e classe, *comptable* ; Cortot, Garde d'artillerie de 2^e classe, *chef artificier* ; Lallement, Garde d'artillerie de 3^e classe, *agent spécial* ; Parsy, Garde d'artillerie de 3^e classe, *comptable*.

Atelier de construction de Douai

MM. Boca, O ✱, Lieutenant-colonel, *Directeur*; Prèverez, ✱, Chef d'escadron, *Sous-Directeur*; Gratureau, Capitaine en 1^{er}; Bouelle, Capitaine en 2^e au 11^e bataillon d'artillerie à pied. Maninat, Janin, Capitaines en 2^e au 27^e Régiment d'Artillerie; Lenoir, Capitaine en 2^e au 15^e Régiment d'Artillerie, *adjoints à l'Atelier*; Devos, ✱, Garde d'Artillerie principal de 2^e classe, *comptable*; Cochon, Garde d'Artillerie de 1^{re} classe, *agent spécial*; Gaufriaud, Garde d'Artillerie de 2^e classe, *comptable*; Dadot, Garde d'Artillerie de 3^e classe, *chef artificier*; Lekieffre, Garde d'Artillerie de 3^e classe, *comptable*; Gauriat, Garde d'artillerie de 3^e classe, *comptable*; Stahl, (M), Garde d'Artillerie de 3^e classe, *chef ouvrier en fer*; Lebon, Garde d'Artillerie de 3^e classe, *comptable*; Vaillant, (M), Garde d'artillerie de 3^e classe, *chef ouvrier en bois*; Dibinger, (M), Contrôleur d'armes de 3^e classe.

Direction d'artillerie de Lille.

LILLE. — MM. Pesret, O ✱, Colonel, r. de Condé, 117, *Directeur*; Cossins de Belvalle, O ✱, Colonel, *Directeur-adjoint*; Lathouwer, ✱, Chef d'escadron, avenue Jeanne d'Arc, 38, à Cantelieu, *Sous-Directeur*; Macron, Capitaine d'Artillerie, r. des deux Epées, 5; Perpignant, Capitaine d'Artillerie, rue Masséna, 22 bis; Wahl, Capitaine d'Artillerie, boul. Vauban, 3; Sée, Capitaine d'Artillerie, r. Jean-Bart, 43; Gougelin, Capitaine d'Artillerie, r. Gambetta, 52; Blanchart, ✱, Capitaine du Train des Equipages militaires, r. Roland, 70; *adjoints à la Direction*: Monvoisin, ✱, Garde d'Artillerie principal de 2^e classe, Hangar au matériel (près la porte de Douai); Dufaux, Garde d'Artillerie de 2^e classe, *agent spécial*, r. de Lille, 93, à Thumesnil; Pruvost, Garde d'Artillerie de 2^e classe, r. Gambetta, 41, à Thumesnil; Bailly, Garde d'Artillerie de 3^e classe, r. Masséna, 64; Houllier, Garde d'Artillerie de 3^e classe, r. de Lille, 95, à Thumesnil, *chef artificier*; Butranov, (M), Contrôleur d'Armes de 2^e classe, Citadelle (Arsenal); Givet, (M), Ouvrier d'Etat de 1^{re} classe, r. de Condé (Arsenal des Postes); Lasne, (M), Ouvrier d'Etat de 1^{re} classe, r. de Douai, 63; Bricout, (M), Ouvrier d'Etat de 1^{re} classe, Citadelle (Arsenal); Courtot, (M), Gardien de batterie de 1^{re} classe, Hangar au matériel, r. Alain de Lille; Masquelier, Gardien de batterie de 2^e classe, Citadelle (Arsenal); Clop, (M), Gardien de batterie de 2^e classe, Fort de Mons-en-Barœul.

Direction d'artillerie de Maubeuge.

MM. Goiran, ✱, colonel, *Directeur*; Harang, O ✱, Colonel, *Directeur-adjoint*; Jossset, ✱, Chef d'escadron, *Sous-directeur*.

ARRONDISSEMENT DE MAUBEUGE. — Places comptables: Maubeuge, Condé, Le Quesnoy.

MAUBEUGE: MM. Jossset, ✱, Chef d'escadron, *Commandant*; Ostermeyer, Avon, Lateulère, Fontanaud, Bons, Capitaines en 2^e

d'Artillerie, *adjoints à la Direction*; Tuailton, Garde d'Artillerie principal de 2^e classe; Bardou, Garde d'Artillerie de 1^{re} classe; Dubret, Garde d'Artillerie de 1^e classe, *chef artificier*; Friederich, Garde d'Artillerie de 1^{re} classe; Fondeur, Garde d'Artillerie de 3^e classe; Cayre, (M), Contrôleur d'armes de 3^e classe.

CONDÉ. — M. Delesalle, Garde d'Artillerie de 3^e classe.

LE QUESNOY. — M. Nest, Garde d'artillerie de 1^{re} classe.

Direction d'artillerie de Dunkerque.

PLACE DE DUNKERQUE. — MM. Pinte, ✱, Colonel, *Directeur*; Massiet du Biest, ✱, Chef d'escadron, *Sous-Directeur, Commandant l'Artillerie de l'arrondissement de Dunkerque*; Pertrissart, Robinet, Garnier, Capitaines d'Artillerie, *adjoints à la Direction*; Simon, ✱, Garde d'Artillerie principal de 1^{re} classe; Namin, Garde d'Artillerie de 2^e classe, *chef artificier*; Maury, Garde d'Artillerie de 2^e classe; Robillard, Garde d'Artillerie de 3^e classe, *agent spécial*; Leroy, Garde d'Artillerie de 3^e classe; Deruelle, (M), Contrôleur d'Armes de 3^e classe.

PLACE DE CALAIS. — MM. Jouhandeau, ✱, Chef d'escadron, *Commandant l'Artillerie de l'arrondissement de Calais*; Meneboode, ✱, Lelièvre, Capitaines d'Artillerie, *adjoints à la Direction*; Lambert, Garde d'Artillerie de 2^e classe.

PLACE DE BOULOGNE. — M. Decherf, ✱, Garde d'Artillerie de 1^{re} classe.

PLACE DE SAINT-OMER. — MM. Thil, Garde d'Artillerie de 1^{re} classe; Schach, (M), Contrôleur d'armes de 3^e classe.

CONSEIL DE GUERRE DE LA PREMIÈRE RÉGION.

Commissaire du Gouvernement: M. Letertre, ✱, Chef d'escadrons en retraite, avn. de Boufflers, 9, à Cantelou; *Rapporteur*: M. Véron, ✱, capitaine en retraite, r. Blanche, 62, à Saint-Naurice; *Substitut*: M. Rault, lieutenant au 1^{er} régiment d'infanterie; *Greffier*: M. Bélory, officier d'administration de 2^e classe, Avenue Pottier, 29, à Lambersart.

INTENDANCE MILITAIRE.

Fonctionnaires de l'Intendance.

MM. De Pérussis O ✱, *Intendant militaire, directeur du service de l'Intendance du 1^{er} corps d'armée*, r. Inkermann, 31, à Lille; Gardien, ✱, *Sous-intendant militaire de 1^{re} classe*, r. Gantois, 20, à Lille; Trarbach, *idem*, r. Jacquemars-Giélée, 2, à Lille; Du Crest, ✱, *idem de 2^e cl.*, à Dunkerque; Glineur, *idem de 2^e cl.*, à Maubeuge; Fidelle, *idem de 3^e cl.*, à Douai; Adrian, *idem de 3^e classe*, à Valenciennes; Pollacchi, ✱, *idem de 2^e cl.*, à Arras; Risser, *idem de 3^e cl.*, r. Faidherbe, 39, à La Madeleine; Willaume, ✱, *idem de 2^e cl.*, à St-Omer; Boisseaud, *Adjoint à l'Intendance militaire*, r. Puëbla, 39; Maratuech, *Adjoint à l'Intendance*, à Arras; Carton, *Adjoint à l'Intendance*, à Valenciennes.

**Officiers d'Administration des bureaux
de l'intendance militaire,**

MM. Roland, ✱, *Officier d'Administration principal*, r. du Romarin, 24, à La Madeleine; Manem-Laplansonnée, ✱, *Officier d'Administration de 1^{re} cl.*, r. Brûle-Maison, 128, à Lille; Brion, *idem*, r. de Lille, 44, à La Madeleine; Remi, ✱, *idem*, à Arras; Daran, *idem*, à Maubeuge; Sauvage, *idem*, r. du Chauffour, 2 bis, à La Madeleine; Mercier, *Officier d'Administration de 2^e cl.*, à Douai; Dupas, *Officier d'Administration de 2^e cl.*, r. Carnot, 26, à La Madeleine; Cuvellier, *idem*, r. du Faubourg-de-Roubaix, 89, à Lille; Durand, *Officier d'Administration adjoint de 1^{re} cl.*, rue du Romarin, 16, à La Madeleine; Collart, *idem*, rue du Chevalier-Français, 74, à Lille; Leduc, *idem*, à St-Omer; Costille, *idem*, r. de la Vieille-Comédie, 6, à Lille; Lecocq, *idem*, r. Négrier, 5, à Lille; Gagny, *idem*, à Valenciennes; Boniface, *Officier d'Administration adjoint de 2^e classe*, à Maubeuge; Mariacci, *idem*, r. du Vieux-Marché aux Bêtes, 1, à Lille; Mathieu, *idem*, à Arras; Macaigne, *idem*, à Dunkerque; Coupey, *idem*, r. Nicolas Leblanc, 7, à Lille; Gatuing, *idem*, r. Solferino, 162; Dufour, *idem*, r. Brûle-Maison, 66, à Lille; Bollengier, *idem*, r. Jacquemars-Gillette, 72, à Lille; Secondi, *idem*, à Valenciennes.

**Officiers d'administration des subsistances
militaires.**

MM. Richet, ✱, *Officier d'Administration principal*, r. Royale, 133, à Lille; Rémy, *Officier d'Administration de 1^{re} classe*, à Arras; Kahn, *idem*, à Dunkerque; Ginod, *idem*, à Lille; Heidet, *idem*, à Maubeuge; Adenot, *Officier d'Administration de 2^e classe*, r. Faidherbe, 80, à La Madeleine; Deconinck, *Officier d'Administration adjoint de 1^{re} classe*, à Dunkerque; Allaert, *idem*, r. Janne-d'Arc, 86, à Lille; Léandre, *idem*, r. d'Artois, 2, à Lille; Gachon, *idem*, r. Solferino, 149, à Lille; Goisbault, *Officier d'Administration adjoint de 2^e classe*, à Arras; Schenckbecher, *idem*, r. Henri Kolb, 35, à Lille; Lévêque, *idem*, à Lille; Lacour, *idem*, à Maubeuge.

**Officiers d'Administration de l'Habillement
et du Campement.**

MM. Gazan, *Officier d'Administration de 1^{re} classe*, à Lille; Donnot, *Officier d'Administration adjoint de 2^e classe*, à Lille; Deldique, *idem*, à Lille.

Lits Militaires.

MM. Haslé, *Agent régional du service du 1^{er} Corps*, r. d'Anjou, 6, à Lille; Oudot, *préposé*, à Lille; Armand, *préposé-adjoint*, à Lille; Payen, *préposé*, à Avesnes; Delarroqua, *idem*, à Bergues; Arraudier, *idem*, à Bouchain et Cambrai; Doineau, *idem*, à Condé; Cristiani, *idem*, à Douai; Grand Didier, *idem*, à Dunkerque et Gravelines; Coudray, *idem*, à Landrecies; M^{me} V^e Labat, *idem*, au Quesnoy; Meurisse, *idem*, à Maubeuge; Blanchart, *idem*, à Valenciennes;

Burckel, *idem*, à Aire; Etienne Mutin, *idem*, à Arras; Lambert, *idem*, à Béthune; Marcourt, *idem*, à Boulogne; Le Kieffre, *idem*, à Calais; Héron, *idem*, à Hesdin; Guillaud, *idem*, à Montreuil-sur-Mer; Mangene-t, *idem*, à Saint-Omer.

GENDARMERIE.

La Compagnie de Gendarmerie du Nord fait partie de la 1^{re} légion, dont le chef-lieu est à Lille.

M. Lancelot, ✱, Colonel, *Chef de légion*, à Lille.

Les Officiers de Gendarmerie employés dans le Département sont :

MM. Mayer, ✱, Chef d'escadron, *Commandant la Compagnie*, à Lille; Porra, ✱, Capitaine, *Trésorier*, à Lille; Bagard, ✱, Capitaine, *Commandant la 1^{re} Section de l'Arrondissement de Lille*, à Lille; Burgat, Sous-Lieutenant, *Commandant la 2^e Section du même Arrondissement*, à Roubaix; Antoni, ✱, Capitaine, à Dunkerque; Fénodot, Capitaine, à Valenciennes; Canioni, ✱, Capitaine, à Cambrai; Vincent de Vanier, ✱, Capitaine, à Douai; N....., Lieutenant, *Commandant la 1^{re} section de l'arrondissement d'Avesnes*, à Avesnes; Chaldebais, Lieutenant, *Commandant la 2^e section du même arrondissement*, à Maubeuge; Ducroquet, Lieutenant, à Hazebrouck.

Ansot, Maréchal des logis, *Adjoint au Trésorier*, à Lille. —

Follet, Brigadier, *Secrétaire du Chef de Légion*.

La Compagnie du Département du Nord est composée de 96 Brigades, dont 50 à cheval et 46 à pied. Ces brigades, fortes de cinq, six ou sept hommes, sont placées dans les localités ci-après désignées :

ARRONDISSEMENT D'AVESNES. — 1^{re} section, à Avesnes. — *Avesnes* : 1 à cheval, Ducrocq, *Maréchal des logis chef*; 1 à pied, Goffart, *Brigadier*. — *Fourmies* : 1 à pied, Jannet, *Maréchal des logis*; 1 à cheval, Hubert, *Brigadier*. — *Landrecies* : 1 à cheval, Michel, *Brigadier*. — *Trelon* : 1 à cheval, Benoît, *Brigadier*. — *Berlaimont* : 1 à pied, Dordain, *Maréchal des logis*. — *Bousies* : 1 à pied, Robianet, *Brigadier*. — *Sains-du-Nord* : 1 à pied, Moulot, *Brigadier*.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES, 2^e section, à Maubeuge. — *Maubeuge* : 1 à cheval, Vanuxem, (M), *Maréchal des logis chef*; 1 à pied, Jeannin, *Brigadier*. — *Le Quesnoy* : 1 à cheval, Hennuyer, *Maréchal des logis*. — *Bavai* : 1 à cheval, Delannoy, *Brigadier*. — *Solre-le-Château* : 1 à pied, Arnould, *Maréchal des logis*. — *Hautmont* : 1 à pied, Leteur, (M), *Maréchal des logis*. — *Jeumont* : 1 à pied, Flutte, *Brigadier*.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. — *Cambrai* : 2 à cheval, Devigne, (M), *Maréchal des logis chef*; Capon, *Brigadier*. — *Le Cateau* : 1 à cheval, Laporte, *Maréchal des logis*. — *Caudry* : 1 à cheval, Masson, *Maréchal des logis*. — *Solesmes* : 1 à cheval, Houvriez, *Brigadier*. — *Masnières* : 1 à cheval, Hertault, *Brigadier*. — *Clary* : 1 à cheval, Vasseur, *Brigadier*. — *Carnières* : 1 à pied, Robbe, (M), *Maréchal des logis*. — *Busigny* : 1 à pied, Trotin, *Brigadier*. — *Iwuy* : 1 à pied, Sautière, *Brigadier*. — *Gouzeaucourt* : 1 à pied, Clairo, *Brigadier*.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — *Douai* : 2 à cheval, Revaux, (M),

Maréchal des logis chef; Picque, *Brigadier*; 1 à pied, Becquet, *Brigadier*. — *Aniché*: 1 à cheval, Leuregans, *Maréchal des logis*. — *Orchies*: 1 à cheval, Varlet, *Brigadier*. — *Aubigny-au-Bac*: 1 à cheval, Blanchant, *Brigadier*. — *Somain*: 1 à pied, Thiroux, *Maréchal des logis*. — *Marchiennes*: 1 à pied, Delassaux, *Brigadier*. — *Dorignies*: 1 à pied, Harlé, *Brigadier*. — *Sin-le-Noble*: 1 à pied, Fréville, *Brigadier*.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE. — *Dunkerque*: 1 à cheval, Forgez, (M), *Maréchal des logis chef*; 1 à pied, Crochette, *Brigadier*. — *Bergues*: 1 à cheval, Loguet, *Brigadier*. — *Hondschoote*: 1 à cheval, Ringard, *Brigadier*. — *St-Pol-sur-Mer*: 1 à cheval, Crespel, *Brigadier*. — *Gravelines*: 1 à pied, Demonchaux, *Maréchal des logis*. — *Watten*: 1 à pied, Legrand, *Brigadier*. — *Wormhout*: 1 à pied, Mortreux, *Brigadier*. — *Bourbourg*: 1 à pied, Houriez, *Brigadier*. — *Rosendaël*: 1 à pied, Beun, *Brigadier*.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK. — *Hazebrouck*: 1 à cheval, Josoud, (M), *Maréchal des logis chef*; 1 à pied, Waringhem, (M), *Brigadier*. — *Bailleul*: 2 à cheval, Dhélin, *Maréchal des logis*; Seigre, *Brigadier*. — *Cassel*: 1 à cheval, Vasseur, *Brigadier*. — *Merville*: 1 à pied, Pruvost, *Maréchal des logis*. — *Steenvoorde*: 1 à pied, Delétré, *Brigadier*.

ARRONDISSEMENT DE LILLE, 1^{re} section, à Lille. — *Lille*: 4 à cheval, Vaneecke, (M), *Adjudant Sous-officier*; Ribreux, *Maréchal des logis*; Dewailly, Mabilotte, *Brigadiers*; - 5 à pied, Lescouffe, (M), *Maréchal des logis*; Douillet, *Maréchal des logis*; Calers, Meunier, Iefrancq, *Brigadiers*. — *Armentières*: 2 à cheval, Huchette, *Maréchal des logis*; Bloquel, *Brigadier*. — *Seclin*: 1 à cheval, Hanscotte, *Maréchal des logis*. — *Pont-à-Marq*: 1 à cheval, Bourgeois, *Brigadier*. — *La Bassée*: 1 à cheval, Pierron, *Brigadier*. — *Haubourdin*: 1 à pied, Bonnel, *Maréchal des logis*. — *Houplines*: 1 à pied, Méhay, *Brigadier*.

ARRONDISSEMENT DE LILLE, 2^e section, à Roubaix. — *Roubaix*: 2 à cheval, Guyon, (M), *Maréchal des logis chef*; Gibot, *Maréchal des logis*; 2 à pied, Vanbleus et Delaporte, *Brigadiers*. — *Tourcoing*: 2 à cheval, Lecomte, *Maréchal des logis*; Lemire, *Brigadier*; 1 à pied, Martel, *Brigadier*. — *Lannoy*: 1 à cheval, Réant, *Brigadier*. — *Quesnoy-sur-Deûle*: 1 à pied, Gauguet, *Maréchal des logis*. — *Cysoing*: 1 à pied, Laruelle, (M), *Maréchal des logis*. — *Halluin*: 1 à pied, Martin, (M), *Maréchal des logis*. — *Wattrelos*: 1 à pied, Vanderbauwede, *Brigadier*.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. — *Valenciennes*: 2 à cheval, Deconinck, *Maréchal des logis chef*; Robert, *Brigadier*; 1 à pied, Raffalli, *Brigadier*. — *Denain*: 2 à cheval, Demassiet, (M), *Maréchal des logis*, Viseux, *Brigadier*. — *St-Amand*: 1 à cheval, Vasseur, (M), *Maréchal des logis*; 1 à pied, Gallot, (M), *Brigadier*. — *Condé*: 1 à cheval, Lenne, (M), *Maréchal des logis*. — *Anzin*: 1 à cheval, Eyrard, *Brigadier*; 1 à pied, Delaire, *Maréchal des logis*. — *Bouchain*: 1 à cheval, Petit, *Brigadier*. — *Hérin*: 1 à cheval, Billaudelle, *Brigadier*. — *Blanc-Misseron*: 1 à pied, Virgo, *Brigadier*. — *Abcon*: 1 à pied, Hovaëre, *Brigadier*.

ARMÉE TERRITORIALE. — BATAILLON DES CANONNIERS SÉDENTAIRES DE LILLE.

L'effectif du corps, suivant le règlement approuvé par M. le Ministre de la guerre le 10 janvier 1896, est fixé à 543 hommes.

État-major. — *Chef d'escadron, commandant le bataillon* : M. C. Batteur, ✳, ☉ I, r. Jean-sans-Peur, 9; *Lieutenant d'habillement et d'armement*, M. Hovelacque, r. de Douai, 13; *Lieutenant-trésorier* : M. Duchaufour, r. Boucher-de-Perthes, 90; *Médecin-major* : M. Richard, ☉ I, O ✠, r. de la Barre, 46; *Chef de musique* : M. Colin, ☉ I, r. Neuve, 35.

Vétérans. — *Capitaine* : M. Batteur, père, ✳, r. Jean-sans-Peur, 66. *1^{re} batterie.* *Capitaine* : N....; *Lieutenant* : M. Quarré, Grand'-Place, 64; *Sous-Lieutenant* : M. Grouzet. — *2^e batterie.* *Capitaine* : M. Fremaux, r. Henri-Kolb, 30^{bis}; *Lieutenant* : M. Dètrez, r. du Gros-Gérard, 22; *Sous-lieutenant* : M. G. Batteur, r. Royale, 45. — *3^e batterie.* *Capitaine* : M. P. Batteur, r. Masséna, 52^{bis}; *Lieutenant* : M. Bernot, quai de l'Onest, 14; *Sous-Lieutenant* : N.... — *4^e batterie.* *Capitaine* : N....; *Lieutenants* : MM. E. Hallez, r. Esquermoise, 52; et Walmé, r. Thiers, 32; *Sous-Lieutenant* : N....

MARINE.

PREMIER ARRONDISSEMENT MARITIME.

(*Chef-lieu* : *Cherbourg*).

M. Dieulouard, ✳, vice-amiral, commandant en chef, *Préfet maritime*.

Sous-Arrondissement de Dunkerque.

Le littoral du sous-arrondissement de Dunkerque est limité au Nord par la frontière belge et au Sud, par l'ancienne digue du Haut-But (Somme). Il se compose des quartiers maritimes de Dunkerque, Gravelines, Calais, Boulogne et St-Valéry-sur-Somme.

Il renferme dix syndicats maritimes.

MM. Bonfils de Lafaurie, ✳, commissaire en chef de la marine, *Chef du service de la marine*; Ayral, commissaire de 1^{re} classe de la marine, *Chef du Secrétariat, des détails administratifs et du bureau central de l'inscription maritime*; — *Secrétariat* : M. Pauwels, *Commis de 1^{re} classe du Commissariat de la marine*; — *Détails administratifs et bureau central* : MM. Versaelle, *Commis de 2^e classe du commissariat de la marine*; Boubennes, *commis de 4^e classe du Commissariat de la marine*; Violette, *commis auxiliaire du Commissariat de la marine*; — *Magasin Général* : MM. Guéguen, *agent-comptable, garde-magasin général*; Gadelin, *magasinier de 1^{re} classe*; Pélat, *magasinier de 4^e classe*.

DÉFENSE MOBILE DE DUNKERQUE.

MM. Degouy, ✳, *Capitaine de frégate, Commandant*; Paqué, *Lieutenant de vaisseau, Officier en second*; Baumont, *mécanicien*

principal de 2^e classe ; Bétirac, commissaire de 2^e classe, *Officier d'administration* ; docteur L. Helgoualc'h, *médecin de 2^e classe*. — *Contre-torpilleur « Sainte-Barbe »* : MM. Degouy, ✱, Capitaine de frégate, *Commandant* ; Guette, enseigne de vaisseau, *Officier en second* ; Floch, enseigne de vaisseau ; Guédeney, enseigne de vaisseau. — *Torpilleur de haute mer « Le Grondeur »* : MM. Bécue, ✱, Lieutenant de vaisseau, *Commandant* ; N....., enseigne de vaisseau, *Officier en second*. — *Torpilleur 153* : MM. Voisin, Lieutenant de vaisseau, *Commandant* ; Batsale, enseigne de vaisseau, *Officier en second*. — *Torpilleur 154* : MM. Terrier, Lieutenant de vaisseau, *Commandant* ; M. Martel, enseigne de vaisseau, *Officier en second*. — *Torpilleur 171* : MM. Motsch, Lieutenant de vaisseau, *Commandant* ; Pelleterat de Borde, enseigne de vaisseau, *Officier en second*. — *Torpilleur 136* : M. Faivre, enseigne de vaisseau, *Commandant*. — *Canonnière cuirassée « Cocyte »* : M. Lainé, ✱, Lieutenant de vaisseau, *Commandant*.

INSCRIPTION MARITIME.

Quartier de Dunkerque.

Le littoral du quartier de Dunkerque s'étend de la frontière belge à l'est aux limites ouest du canton Ouest de Dunkerque.

MM. J. Nissen, ✱, commissaire principal de la marine, *Commissaire de l'inscription maritime* ; Vandeveldé, Commis de 2^e classe du Commissariat de la marine ; Hemery, Commis de 2^e classe du Commissariat de la marine ; Morel, Commis de 3^e classe ; Favier, commis auxiliaire.

Syndicat de Dunkerque. — MM. Deduytsche, (M), Syndic de 1^e classe, Janssen, Garde maritime de 1^{re} classe à Dunkerque ; Vanraet, idem, 1^{re} classe, station de Rosendaël ; Popieul, idem de 2^{me} classe, station de Bray-Dunes ; Hars, Garde maritime de 1^{re} classe, station de Fort-Mardyck.

École d'Hydrographie. — M. Dutard, Professeur de 1^{re} classe.

Trésorerie des Invalides de la Marine. — M. Fontaine, Trésorier de 1^{re} classe.

Gendarmerie maritime. — M. Creton, *Maréchal des logis*, commandant le détachement à Dunkerque.

Quartier de Gravelines.

Le littoral du quartier de Gravelines s'étend de la limite ouest du canton ouest de Dunkerque à la limite ouest de la commune d'Oye.

MM. Beaugrand, ✱, commissaire de 1^{re} classe de la marine, *Commissaire de l'Inscription maritime* ; Piron, Commis de 4^e classe du Commissariat de la marine.

Syndicat de Gravelines. — MM. N....., Syndic de 3^e classe ; Brunet, Garde maritime de 2^e classe, au Petit-Fort-Philippe.

Syndicat du Grand-Fort-Philippe. — MM. Gruénais, syndic de 3^e classe ; Dubuis, garde-maritime de 2^e classe.

ORGANISATION FINANCIÈRE.

TRÉSOR PUBLIC.

TRÉSORIER PAYEUR GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT DU NORD : M. Victor de Swarte, ✱, O I, r. d'Anjou, 2.

Fondés de pouvoirs : MM. Sauvage, chef des bureaux, rue Nationale, 36, et Cordier, chargé des fonds particuliers, rue d'Anjou, 2. — *Caissier principal chargé du Portefeuille* : M. Tourbé, rue, d'Anjou, 2 ; *Caissier de la Recette particulière* : M. Hérault, rue du Priez, 38 ; *Caissier de la Dépense* : M. Sobier, rue Marais, 8. — *Chef de la Comptabilité* : M. Thieffry, rue de Douai, 89. — *Chef du service de la Dépense* : M. Debuys. — *Chef du service de la Caisse des Dépôts et Consignations* : M. Dehorne, rue de Fives, 40, à La Madeleine. — *Chef du service de la Perception*, M. Boudou, r. de la Barre, 81 ; *Adjoint* : M. Delporte. — *Chef du service des Rentes* : M. Bizard, r. Ste-Catherine, 16. — *Secrétaire particulier du Trésorier général* : M. Bigot.

RECEVEURS PARTICULIERS DES FINANCES DANS LES ARRONDISSEMENTS :

Avesnes. — M. Dehaut de Pressensé, *Receveur des finances* ; M. Jeamment, *Fondé de pouvoirs*.

Cambrai. — M. Planacassagne, O A, *Receveur des finances* ; M. Webster, *Fondé de pouvoirs*.

Douai. — M. Chantaize, *Receveur des finances* ; M. Anne, *Fondé de pouvoirs*.

Dunkerque. — M. Chardon, *Receveur des finances* ; M. Pichon, *Fondé de pouvoirs*.

Hazebrouck. — M. Candelier, ✱, *Receveur des finances* ; M. Foulon, *Fondé de pouvoirs*.

Valenciennes. — M. de Matharel, *Receveur des finances* ; M. Dumetz, *Fondé de pouvoirs*.

PERCEPTIONS.

Les perceptions des contributions directes du département sont au nombre de 123. Elles sont divisées en 4 catégories, d'après les produits de 1888, savoir :

14 PERCEPTIONS HORS CLASSE. — Lille (4^e division), Lille (extra muros), Halluin, Tourcoing, Roubaix-Est, Armentières, Roubaix-Ouest, Anzin, Maubeuge, Croix, Lille (1^{re} division), Denain, Valenciennes, St-André.

47 PERCEPTIONS DE 1^{re} CLASSE. — Marcq-en-Barœul, Fourmies, Tétèghem, Dunkerque, Haubourdin, Douchy, Lille (2^e division), Avesnes-lez-Aubert, Lille (3^e division), Masnières, Ruismes, Cambrai, Lannoy, Bourbourg, Merville, Douai, Clary, Ligny, Condé, Rowignies, Solesmes, Aniche, Phalempin, Sains-du-Nord, Marly, Le Gateau, Wormhoul, Houplines, Pont-à-Marcq, Raches, Fournes, Gouzeaucourt,

Méteren, Landrecies, Iwuy, Templeuve, Onnaing, Hazebrouck, Sin-le-Noble, Inchy, Cysoing, Trélon, Haussy, Cuincy, Famars, Comines, Somain.

52 PERCEPTIONS DE 2^e CLASSE. — *Landas, Englesfontaine, Petite-Synthe, Ebblinghem, Beauvois, Annœullin, Gravelines, Bavai, Catillon, Seclin, Jeumont, Villers-Pol, Quesnoy-sur-Deûle, Annappes, Bergues, Fresnes, Berlaimont, Lecelles, Bouchain, Le Quesnoy, Arleux, Neuville-St-Rémy, Santes, Bugnicourt, Solre-le-Château, Saint-Amand, Eecke, Quaëdypre, Arneke, Maroilles, Morbecque, Baisieux, La Bassée, Walincourt, Bollezeele, Reupoëde, Orchies, Abancourt, Gommegnies, Wattignies, Marchiennes, Steenwerck, Steenpoorde, La Longueville, Vendegies-sur-Ecaillon, Cassel, Cartignies, Mœuvres, Bailleul, Estourmel. Etrœungt, Ennetières.*

10 PERCEPTIONS DE 3^e CLASSE. — *Villers-sire-Nicole, Cawroir, Cousolre, Beaufort, Pont-sur-Sambre, Pecquencourt, Hondschoote, Watten, St-Waast, Dourlers.*

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

BAVAI (*) (7). Audignies, Houdain, Hon-Hergies, Louvignies-Bavai, Bequaignies, Obies : M. *Hubert*, à *Bavai*.

BEAUFORT (8). Damousies, Eclaires, Ferrière-la-Petite, Limont-Fontaine, Obrechies, St-Rémy-mal-Bâti et Wattignies : M. *Mulle*, à *Hautmont*.

BERLAIMONT (8). Aulnoye, Aymeries, Leval, Monceau-St-Waast, Noyelles, St-Rémy-Chaussée et Sassegnies : M. *Barbier*, à *Berlaimont*.

CARTIGNIES (8). Avesnelles, Bas-Lieu, Dompierre, Flaumont-Waudrechies, Haut-Lieu, Marbaix et St-Hilaire : M. *Cuisset*, à *Avesnes*.

COUSOLRE (5). Aibes, Béréelles, Bousignies et Hestrud : M. *Nihous*, à *Cousolre*.

DOURLERS (5). Beugnies, Floursies, St-Aubin et Semousies : M. *Vancauwenberghe*, à *Dourlers*.

ENGLEFONTAINE (8). Hecq, Locquignol, Neuville, Poix, Raucourt, Salesches et Vendegies au-Bois : M. *Doux*, à *Le Quesnoy*.

ETRŒUNGT (5). Beaurepaire, Boulogne, Floyon et Larouillies : M. *Lefèvre*, à *Etrœungt*.

FOURMIES (4). Anor, Féron et Wignehies : M. *Decostier*, à *Fourmies*.

GOMMEGNIES (7). Bry, Eth, Frasnoy, Preux-au-Sart, Wargnies-le-Grand et Wargnies-le-Petit : M. *Vaudin*, à *Gommegnies*.

JEUMONT (7). Cerfontaine, Colleret, Marpent, Quiévelon, Recquignies et Rousies : M. *Lefrançois*, à *Jeumont*.

LA LONGUEVILLE (4). Feignies, Neuf-Mesnil et Taisnières-sur-Hon : M. *Carlton*, à *La Longueville*.

(*) La commune qui se trouve en tête de chaque groupe est celle du chef-lieu de perception. Le nombre entre parenthèses qui suit est celui des communes composant la réunion.

LANDRECIES (7). Bousies, Croix, Fontaine-au-Bois, Forest, Preux-au-Bois et Robersart : M. *Blot*, à *Landrecies*.

LE QUESNOY (7). Beaudignies, Ghissignies, Jolimetz, Louvignies-Quesnoy, Potelle et Villereau : M. *Dordin*, à *Le Quesnoy*.

MAROILLES (6). Favril, Grand-Fayt, Petit-Fayt, Prisches et Taisnières-en-Thiérache : M. *Noiret*, à *Maroilles*.

MAUBEUGE (6). Assevent, Bousois, Ferrière-la-Grande, Hautmont et Louvroil : M. *Van Hees*, à *Maubeuge*.

PONT-SUR-SAMBRE (6). Bachant, Boussières, Ecuelin, Hargnies et Vieux-Mesnil : M. *Chaubin*, à *Pont-sur-Sambre*.

SAINS-DU-NORD (5). Felleries, Ramousies, Sémeries et Rainsars : M. *Poggi*, à *Sains-du-Nord*.

SAINT-WAAST (7). Amfroipret, Bellignies, Bermeries, Bettrechies, La Flamengrie et Gussignies : M. *Béguin*, à *Bavai*.

SOLRE-LE-CHATEAU (10). Beurieux, Choisies, Clairfayts, Dimechaux, Dimont, Eccles, Lez-Fontaine, Sars-Poteries et Solrinnes : M. *Bronsart*, à *Solre-le-Château*.

TRÉLON (9). Baives, Eppe-Sauvage, Glageon, Liessies, Moustiers, Ohain, Wallers-Trélon, Willies : M. *Trausch*, à *Trélon*.

VILLERS-POL (6). Jenlain, Maresches, Orsinval, Ruesnes et Sepmeries : M. *Hirtz*, à *Le Quesnoy*.

VILLERS-SIRE-NICOLE (7). Bersillies, Bettignies, Elesmes, Gognies-Chaussée, Mairieux et Vieux-Rengt : M. *Foutry*, à *Maubeuge*.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

ABANCOURT (9). Blécourt, Aubencheul-au-Bac, Cuvillers, Bantigny, Fressies, Hem-Lenglet, Paillencourt et Sancourt : M. *Hermant*, à *Cambrai*.

AVESNES-LEZ-AUBERT (6). Quiévy, Rieux, St-Aubert, St-Hilaire et Villers-en-Cauchies : M. *Mazaroz*, à *Avesnes-lez-Aubert*.

BEAUVOIS (5). Béthencourt, Bévillers, Boussières et Fontaine-au-Pire : M. *Colas*, à *Beauvois*.

CAMBRAI : M. *D. Petit*, à *Cambrai*.

CATEAU (Le) (5). Montay, St-Benin, St-Souplet et Pommereuil : M. *Rivet*, à *Cateau*.

CATILLON (5). Basuel, La Groise, Mazinghien et Ors : M. *Dulaurent de Montbrun*, à *Catillon*.

CAUROI (6). Awoingt, Cagnoncles, Forenville, Naves et Niergnies : M. *Plantain*, à *Cambrai*.

CLARY (5). Bertry, Busigny, Maretz et Montigny : M. *Bécart*, à *Clary*.

ESTOURMEL (5). Cattenières, Carnières, Séranvillers et Wambaix : M. *Fertelle*, à *Estourmel*.

GOUZEACOURT (7). Banteux, Bantouzelle, Gonnellieu, Honnecourt, Villers-Guislain et Villers-Plouich : M. *Pierrejean*, à *Gouzeaucourt*.

HAUSSY (5). Montrécourt, Saulzoir, St-Waast et Vertain : M. *Amstein*, à *Haussy*.

INGHY (7). Beaumont, Honnechy, Troisvilles, Maurois, Neuville et Reumont : M. *Ylasse*, au *Cateau*.

IWUY (7). Escaudœuvres, Esuars, Étrun, Ramillies, Thun-Lévéque et Thun-St-Martin : M. *Vanackère*, à *Cambrai*.

LIGNY-EN-CAMBRÉSIS (6). Audencourt, Caudry, Caullery, Esnes et Haucourt. M. *Harmand*, à *Ligny*.

MASNIÈRES (7). Crèvecœur, Flesquières, Lesdain, Marcoing, Ribécourt et Rumilly : M. *Detalle*, à *Masnières*,

MŒUVRES (6). Anneux, Boursies, Cantaing, Doignies et Noyelles-sur-l'Escaut : M. *Isbled*, à *Cambrai*.

NEUVILLE-ST-REMY (8). Fontaine-Notre-Dame, Haynecourt, Morenchies, Proville, Raillencourt, Saily et Tilloy : M. *Piéri*, à *Cambrai*.

SOLESMES (6). Beurain, Briastre, Saint-Python, Romeries et Viesly, M. *F. Petit*, à *Solesmes*.

VENDEGIES-SUR-ÉCAILLON (6). Bermerain, Capelle, Escarmain, St-Martin et Sommaing : M. *Quenet*, à *Vendegies-sur-Ecaillon*.

WALINCOURT (6). Dehéries, Elincourt, Malincourt, Selvigny et Villers-Outréaux : M. *Allart*, à *Walincourt*.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

ANICHE (7). Auberchicourt, Écaillon, Lewarde, Loffre, Masny et Montigny : M. *Mosca*, à *Aniche*.

ARLEUX (7). Gœulzin, Cantin, Estrées, Lécluse, Hamel et Brunémont : M. *Goichon*, à *Arleux*.

BUGNICOURT (8). Erchin, Villers-au-Tertre, Monchecourt, Fressain, Marcq, Aubigny-au-Bac et Féchain : M. *Raiff*, à *Bugnicourt*.

QUINCY (7). Auby, Flers, Lauwin-Planque, Esquerchin, Courchelettes et Lambres : M. *Milcamps*, à *Douai*.

DOUAI : M. *Cornuau*, à *Douai*.

LANDAS (5). Aix, Beuvry, Nomain et Saméon : M. *Demasur*, à *Orchies*.

MARCHIENNES-VILLE (5). Bouvignies, Tilloy, Wandignies et Warlaing : M. *Mouy*, à *Marchiennes*.

ORCHIES (4). Auchy, Coutiches et Faumont : M. *Vincent*, à *Orchies*.

PECQUENCOURT (5). Bruille, Marchiennes-Campagne, Rieulay et Vred : M. *Colas*, à *Pecquencourt*.

RACHES (6). Anhiers, Flines, Lallaing, Raimbeaucourt et Roost-Warendin : M. *Bildstein*, à *Douai*.

SIN-LE-NOBLE (6). Dechy, Férin, Guesnain, Roucourt, Waziers : M. *Poyé*, à *Douai*.

SOMAIN (5). Erre, Fenain, Hornaing et Villers-Campeau : M. *Girardeau*, à *Somain*.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

BERGUES (6). Armabouts-Cappel, Bierne, Hoymille, Pitgam, Steene : M. *Milon* à *Bergues*.

BOLLEZEELE (5). Broxeele, Lederzeele, Merckeghem et Volckerinckhove : M. *Vermersch*, à *Bollezeele*.

BOURBOURG (8). Bourbourg-Campagne, Brouckerque, Cappelle-brouck, Drincham, Looberghe, Saint-Pierrebroucq, et Spycker : M. *Rottembourg*, à *Bourbourg*.

DUNKERQUE : M. de *Châteauneuf*, à Dunkerque.

GRAVELINES (5). Grand-Fort-Philippe, Craywick, St-Georges et Loon : M. *Guérin* à *Gravelines*.

HONDSCHOOTE (3). Killen et Les Moères : M. *Ryckebusch*, à *Hondschoote*.

PETITE-SYNTHÉ (6). Cappelle, Fort-Mardyck, Grande-Synthe, Mardyck et St-Pol-sur-Mer : M. *Deparis*, à *Dunkerque*.

QUAEDYPRE (7). Socx, West-Cappel, Wylder, Bissezeele, Crochte, Eringhem : M. *Tirmarche* à *Bergues*.

REXPOËDE (4). Bambecque, Oost-Cappel et Warhem : M. *Suret*, à *Rexpoëde*.

TETEGHEM (10). Bray-Dunes, Coudekerque, Coudekerque-Branche, Ghyvelde, Leffrinckoucke, Malo-les-Bains, Uxem, Rosendaël et Zuydcoote : M. *Lesage* à *Dunkerque*.

WATTEN (5). Holque, Millam, St-Momelin et Wulverdinghe : M. *Flament*, à *Watten*.

WORMHOUT (5). Esquelbecq, Herzeele, Ledringhem et Zeggers-Cappel : M. *Boulet*, à *Wormhout*.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

ARNÈKE (6). Buyssechere, Noordpeene, Ochteele, Rubrouck et Zermezeele : M. *Vergoot*, à *Arneke*.

BAILLEUL (2). St-Jans-Cappel : M. *Blondé*, à *Bailleul*.

CASSEL (7). Bavinchove, Hardifort, Ste-Marie-Cappel, Oxelaëre, Wemaers-Cappel et Zuytpeene : M. *Pastors*, à *Cassel*.

EBBLINGHEM (7). Blaringhem, Lynde, Renescure, Sercus, Staple et Wallon-Cappel : M. *Artzet*, à *Hazebrouck*.

EËCKE (5). Boeschêpe, Godewaersvelde, St-Sylvestre-Cappel et Terdegheem : M. *Coillet*, à *Hazebrouck*.

HAZEBROUCK (6). Borre, Caestre, Hondeghem, Pradelles et Strazeele : M. *Bué*, à *Hazebrouck*.

MERVILLE (5). Estaires, Haverskerque, La Gorgue, Neuf-Berquin : M. *Marchant*, à *Merville*.

MÉTEREN (5). Berthen, Flêtre, Merris et Vieux-Berquin : M. *Decroocq*, à *Bailleul*.

MORBECQUE (4). Boeseghem, Steenbecque et Thiennes : M. *de Vallicourt*, à *Hazebrouck*.

STEENVOORDE (4). Houtkerque, Oudezeele et Winnezeele : M. *Waelles*, à *Steenvoorde*.

STEENWERCK (2). Nieppe : M. *Bacquet*, à *Bailleul*.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

- ANNAPPES (4). Ascq, Flers et Forest : M. *Boucher*, à *Annappes*.
- ANNŒULLIN (8). Allennes-lez-Marais, Bauvin, Camphin-en-Carrebault, Carnin, Chemy, Herrin et Provin : M. *Tourgis*, à *Annœullin*.
- ARMENTIÈRES (4). La Chapelle d'Armentières, Erquinghem-Lys et Bois-Grenier : M. *de Casteras*, à *Armentières*.
- BAISIEUX (6). Aunstaing, Chéreng, Gruson, Tressin et Willems : M. *Cauël*, à *Baisieux*.
- LA BASSÉE (5). Hantay, Illies, Marquillies et Salomé : M. *Guyot*, à *La Bassée*.
- COMINES (5). Deùlémont, Warnéton-Bas, Warnéton-Sud et Wervicq-Sud : M. *Brier*, à *Comines*.
- CROIX (3). Wasquehal et Wattrelos : M. *Lhotte*, *, ☉ A, r. du Trichon, 20, à *Roubaix*.
- CYSOING (7). Bourghelles, Bouvines, Camphin-en-Pévèle, Péronne, Sainghin-en-Mélantois et Wannehain : M. *Leseigneur*, à *Cysoing*.
- ENNETIÈRES-EN-WEPPES (6). Englos, Erquinghem-le-Sec, Éscobecques, Le Maisnil et Radinghem : M. *Parzy*, à *Haubourdin*.
- FOURNES (6). Aubers, Fromelles, Herlies, Sainghin-en-Weppes et Wicres : M. *Demarcy*, à *Fournes*.
- HALLUIN (5). Bousbecques, Roncq, Linselles et Neuville-en-Ferrain : M. *Rabier*, à *Halluin*.
- HAUBOURDIN (5). Hallennes-lez-Haubourdin, Lomme, Loos et Sequedin : M. *Campagne*, à *Haubourdin*.
- HOUPLINES (4). Capinghem, Frelinghien et Prêmesques : M. *Lorimy*, à *Houplines*.
- LANNOY (6). Hem, Leers, Lys, Sailly et Toufflers : M. *Parenty*, à *Lannoy*.
- LILLE (1^{re} Division) : M. *de Beauvais*, r. de l'Orphéon, 3, à *Lille*.
- LILLE (2^e Division) : M. *Ponthieu*, r. de Paris, 169 bis, à *Lille*.
- LILLE (3^e Division) : M. *Daniel*, r. de la Halle, 2, à *Lille*.
- LILLE (4^e Division) : M. *Spire*, r. Solferino, 245, à *Lille*.
- LILLE (extra-muros) (7). Lille faubourgs de Fives et de St-Maurice, Faches, Hellemmes, Lezennes, La Madeleine, Mons-en-Barœul et Ronchin : M. *Veillard*, avenue des Lilas, à *Lille*.
- MARCO-EN-BARŒUL (3). Bondues et Mouveaux : M. *Frère*, à *Marcq-en-Barœul*.
- PHALEMPIN (9). Attiches, La Neuville, Moncheaux, Mons-en-Pévèle, Ostricourt, Thumeries, Tourmignies et Wahagnies : M. *Boyer*, à *Phalempin*.
- PONT-A-MARCO (6). Avelin, Bersée, Ennevelin, Fretin et Méricnias : M. *Potel*, à *Pont-à-Marcq*.
- QUESNOY-SUR-DEULE (4). Lompret, Pérenchies et Verlinghem : M. *Vasse*, à *Quesnoy-sur-Deule*.
- ROUBAIX-EST : M. *Allaire*, O *, à *Roubaix*.
- ROUBAIX-OUEST : M. *Berton*, à *Roubaix*.

SAINT-ANDRÉ (4). Lambersart, Marquette et Wambrechies : M. *Bienvenu*, rue d'Anjou, 21, à Lille.

SANTES (5). Beaucamps, Emmerin, Ligny et Wavrin : M. *Tillier*,
 (M) à *Haubourdin*.

SECLIN (3). Gondecourt et Houplin : M. *Bouthors*, à *Seclin*.

TEMPLEUVE (7). Bachy, Cappelle, Cobrieux, Genech, Louvil et Mouchin : M. *Mantoulet*, à *Templeuve*.

TOURCOING : M. *Béhaige*, à *Tourcoing*.

WATTIGNIES (5). Lesquin, Noyelles, Templemars et Vendeville : M. *Cayla*, à *Wattignies*.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

ANZIN (8). Aubry, Bellaing, Beuvrages, Bruay, Petite-Forêt, St-Saulve et Wallers : M. *Rennuit*, à *Anzin*.

BOUCHAIN (7). Emerchicourt, Hordain, Marquette, Mastaing, Wasnes-au-Bac et Wavrechain-sous-Faulx : M. *Devinat*, à *Bouchain*.

CONDÉ (5). Hergnies, St-Aybert, Thivencelles et Vieux-Condé : M. *Guesnu*, à *Condé*.

DENAIN (7). Abscon, Escaudain, Haveluy, Hélesmes, Rœulx et Wavrechain-sous-Denain : M. *Cornez*, à *Denain*.

DOUCHY (7). Avesnes-le-Sec, Haspres, Lieu-St-Amand, Louches, Neuville et Noyelles : M. *Béthouart*, à *Douchy*.

FAMARS (7). Artres, Aulnoy, Maing, Monchaux, Quérénaing et Verchain-Maugré : M. *Varlet*, à *Valenciennes*.

FRESNES (5). Crespin, Escaupont, Odomez et Vicq : M. *Vandevoir*, à *Condé*.

LECELLES (6). Maulde, Nivelles, Rumegies, Rosult et Thun : M. *Verhaeghe*, à *St-Amand*.

MARLY (5). Curgies, Préseau, Saultain et Sebourg : M. *Lestre*, à *Valenciennes*.

ONNAING (5). Estreux, Quarouble, Quiévrechain et Rombies : M. *Degouve-Denuncques*, à *Valenciennes*.

RAISMES (6). Bruille-St-Amand, Château-l'Abbaye, Flines-lez-Mortagne, Hasnon, Mortagne : M. *Richez*, à *St-Amand*.

ROUVIGNIES (8). Haulchin, Hérin, La Sentinelle, Oisy, Prouvy, Thiant et Trith-St-Léger : M. *Beurnel*, à *Valenciennes*.

SAINTE-AMAND (5). Bousignies, Brillon, Millonfosse et Sars-et-Rosières : M. *Fassel*, à *St-Amand*.

VALENCIENNES : M. *Leclère*, rue de l'Escaut, 24.

PERCEPTEUR SURNUMÉRAIRE : M. *Savaete*.

ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES ET DU CADASTRE.

La Direction des Contributions directes est chargée de la conservation des plans cadastraux et des matrices cadastrales de toutes les communes du département, dont les minutes sont déposées dans ses bureaux. — Sur la demande qui en est faite au Directeur par les intéressés, elle délivre des

copies ou extraits certifiés de ces plans et matrices aux propriétaires, officiers ministériels et chefs de service ou d'administration qui en ont besoin.

Directeur Général : M. Legeay, O \star , à Paris.

**Direction des Contributions directes
du département.**

Directeur : M. Rebreyend, \star , \odot A, r. du Pont-Neuf, 28, à Lille.

Contrôleur principal, premier commis : M. Fritz, rue d'Antin, 28, Lille;

Contrôleur, premier-commis adjoint : M. Marguerit, avenue Ste-Cécile, 32, à Lambersart.

Inspecteurs : MM. Pissis, parvis Saint-Maurice, 21, de Berranger, r. de Fleurus, 21, et Marc, place de la République, 4.

CONTROLEURS : (*)

M. Frèrejacques, à Dunkerque, ville de Dunkerque, perception de Tétéghem moins la commune de Rosendael.

M. Gosselain, à Dunkerque, commune de Rosendael, perceptions de Bergues, Quaëdypre, Hondschoote, Rexpoëde, Wormhout, Steenvoorde.

M. Watteau, à Dunkerque, perceptions de Gravelines, Petite-Synthe, Bourbourg, Watten, Pitgam, Bollezeele.

M. Henry, à Hazebrouck, perceptions d'Hazebrouck, Ebblinghem, Arnèke, Cassel, Eecke, Morbecque.

M. Lucy, à Hazebrouck, perceptions de Bailleul, Estaires, Merville, Méteren, Steenwerck.

M. Beaugrand, à Armentières, perceptions d'Armentières et Houplines.

M. Bajolet, à Tourcoing, sections C et D de Tourcoing.

M. Deu, à Tourcoing, sections A E et B de Tourcoing, perception d'Halluin.

M. Bouton, à Roubaix, perception de Roubaix-Ouest, commune de Wasquehal.

M. Debure, à Roubaix, section A B K de la perception de Roubaix-Est, commune de Watrelos.

M. Gilbert, à Roubaix, sections C F et D E de la perception de Roubaix-Est, commune de Croix.

M. Hennion, à Lille, rue d'Antin, 29^{ter}, communes de la Madeleine, Faches, Hellemmes, Lezennes, Mons-en-Barœul, Ronchin, perceptions de Mareq-en-Barœul et Wattignies.

M. Mote, à Lille, r. du Molinel, 40, perceptions de St-André, Quesnoy-sur-Deûle, Comines et Lannoy.

M. Barlet, à Lille, r. Barthélemy-Belespaul, 17, 2^e perception de Lille et section des Moulins.

M. Pourchet, à Lille, r. du Chevalier-Français, 68, 1^{re} et 3^e perceptions de Lille.

M. Patoureaux, à Lille, r. des Frères-Vaillant, 9, Vauban et Wazemmes.

(*) Nous indiquons à la suite du nom des contrôleurs la circonscription du contrôle.

M. Boucherot, à Lille, rue du Chevalier-Français, 25, Esquermes, Canteleu, Fives et St-Maurice, perception d'Annappes.

M. Bonnefoy, à Lille, r. de la Halle, 19, perceptions d'Haubourdin, Ennetières, Santes, La Bassée, Fournes.

M. Duriez, à Lille, r. St-Blaise, 5, perceptions de Seclin, Annœullin, Cysoing, Templeuve, Baisieux, Pont-à-Marq.

M. Garnier, à Douai, perceptions de Phalempin, Orchies, Landas, Marchiennes, Aniche, Pecquencourt, Somain.

M. de la Boullaye, à Douai, perceptions de Douai, Cuincy, Sinsle-Noble, Raches.

M. Bricout, à Cambrai, perceptions d'Arieux, Bugnicourt, Estourmel, Abancourt, Iwuy, Cauroir, Ligny-en-Cambrésis.

M. Cadart, à Cambrai, perceptions de Cambrai, Gouzeaucourt, Masnières, Neuville-St-Rémy.

M. Delfolie, à Cambrai, perceptions d'Haussy, Avesnes-lez-Aubert, Douchy, Beauvois.

M. Seigné, au Cateau, perceptions de Le Cateau, Catillon, Inchy, Clary, Walincourt.

M. Laporte, à Valenciennes, perceptions de Denain, Rouvignies, Bouchain.

M. Hubert, à Valenciennes, villes de Valenciennes et Anzin, perception de Marly.

M. Rogissart, à Valenciennes, perceptions de Raismes, Condé, Fresnes.

M. Husson, à Saint-Amand, communes d'Aubry, Bellaing, Beuvrages, Bruai, St-Saulve, Wallers, Petite-Forêt, perceptions de St-Amand, Leceiles, Onnaing.

M. Lecœuche, à Le Quesnoy, perceptions de Famars, Le Quesnoy, Englefontaine, Gommegnies, Villerspol, Solesmes, Vendegies-sur-Ecaillon.

M. Baré, à Maubeuge, perceptions de Maubeuge et Jeumont.

M. Petit, à Maubeuge, perceptions de Villers-sire-Nicole, La Longueville, Cousolre, Bavai, St-Waast, Beaufort, Solre-le-Château, Pont-sur-Sambre.

M. Pointier, à Avesnes, perceptions de Landrecies, Maroilles, Berlaimont, Dourlers, Etrœungt, Trélon et Cartignies, moins les communes d'Avesnelles, Bas-Lieu, Dompierre, Flaumont-Waudrechies, Haut-Lieu et St-Hilaire-sur-Helpe.

M. Bachelu, à Fourmies, perceptions de Sains, Fourmies, plus les communes d'Avesnes, Avesnelles, Bas-Lieu, Dompierre, Flaumont-Waudrechies, Haut-Lieu et St-Hilaire-sur-Helpe.

M. Forest, *Contrôleur Adjoint*.

MM. Leullieux et Rombout, *Surnuméraires*.

CADASTRE.

Géomètre en Chef : M. Favre, à Lille, r. Gombert, 6.

Géomètre triangulateur : M. François Martin, à Haubourdin.

Géomètres de 1^{re} classe : MM. Raviart, à Mouchin ; Guillon, à Canteleu-Lambert ; Gustave Couteaux, à St-Amand-les-Eaux ; Florimond Couteaux, à Marchiennes ; Harlez, à Ruyaulcourt (Pas-de-Calais) ; Joseph Martin, à Haubourdin ; Lefèvre, à Wallers ; Gaston Lefebvre, à Amiens.

Géomètre de 1^{re} classe à titre provisoire : M. Edmond Couteaux, à Bantigny.

Géomètre secondaire : M. Brunet, à Morbecque.

Élève géomètre : M. Henri Couteaux, à St-Amand-les-Eaux.

Employés : MM. Georges Crétal et Désiré Lesecq, à Lille.

ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES.

Conseiller d'État, Directeur Général : M. Delatour, O^{ff}.

Direction des Contributions indirectes du département.

Directeur : M. Curmer, *, r. des Fossés, 30.

BUREAUX DE LA DIRECTION :

Inspecteur, 1^{er} commis : M. Bernard, r. Bourignon, 10 ; *Contrôleur* : M. Théry, r. de Béthune, 34, à Lille ; *Commis principaux* : MM. Briet, r. de la Justice, 31 ; Wallois, r. de Lens, 15 ; Genonceau, r. de Lens, 77 ; Dupont, r. des Stations, 34 ; Leclercq, r. de Roubaix, 52 ; Duvauchelle, r. de Lens, 35 ; Couillandeu, Bd Victor Hugo, 222 ; Dournel, r. Henri Kolb, 6 ; Bastien, r. Abbé Déplanque, 11, Canteleu ; Lecomte, r. Canmartin, 18 ; Duhain, r. de Douai, 1^{bis} ; — *Commis* : MM. Gomel, r. de Valmy, 21 ; Bouyssou, r. Brûle Maison, 41 ; Le Barbanchon, r. Henri Kolb, 6 ; Monge, r. Boucher-de-Perthes, 61 ; Passelac, r. Inkermann, 46. — *Préposés* : MM. Serré, bd Victor Hugo, 200 ; Lucas, boul. Victor-Hugo, 147.

CONSEILS JUDICIAIRES.

MM. Druelle, avocat à la Cour d'appel de Douai ; Fardel, avoué à la Cour d'appel de Douai ; Houdoy, A, avocat à Lille ; Boitel, A, avoué, à Lille ; Legrand, avocat à Avesnes ; Chappeau, A, avocat à Cambrai ; Monteunis, avoué à Dunkerque ; Dumont, avoué à Hazebrouck ; Cellier, avocat à Valenciennes.

Service général.

Inspecteurs départementaux : MM. Delattre, r. Solférino, 284 ; Hugot, r. Dupleix, 12 ; Carlier, r. Bobillot, 7 ; Duriau, r. Jeanne-d'Arc, 79 ; Contat, r. de Lens, 53 ; Vieux, r. de Paris, 13.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

AVESNES, Sous-directeur : M. Daude, *Receveur principal, Entrepeneur* : M. Claudel ; *Chef de poste* : M. Cavereau.

MAUBEUGE, Contrôleur : M. Grébert ; *Receveur particulier* : M. Aubert. — *FOURMIES, Contrôleur* : M. Legrand ; *Receveur particulier* : M. Bertrand. — *LANDRECIÉS, Receveur particulier* : M. Gautier ; *Chef de poste* : M. Leborgne. — *BAVAI, Receveur ambulante* : M. Tallendier ; *Commis principal* : M. Evon. — *BERLAIMONT, Receveur ambulante* : M. Violette ;

Commis principal: M. Belin. — COUSOLRE, *Receveur ambulant*: M. Basset; *Commis principal*: M. Pichonnier. — ÉTRÉUNGT, *Receveur ambulant*: M. Pascal; *Commis principal*: M. Demerville. — ENGEFONTAINE, *Receveur ambulant*: M. Sernit; *Commis principal*: M. Bertrand. — FEIGNIES, *Receveur ambulant*: M. Gervaise; *Commis principal*: M. Vaast. — FELLERIES, *Receveur ambulant*: M. Finot; *Commis principal*: M. Boulanger. — HAUTMONT, *Receveur ambulant*: M. Guillemin; *Commis principal*: M. Mozet. — JENLAIN, *Receveur ambulant*: M. Vaudin; *Commis principal*: M. Domenc. — LE QUESNOY, *Receveur ambulant*: M. Dauchy; *Commis principal*: M. Remy. — MAROILLES, *Receveur ambulant*: M. Saloppe; *Commis principal*: M. Fourniez. — SOLRE-LE-CHATEAU, *Receveur ambulant*: M. Wauthier; *Commis principal*: M. Demessine. — TRÉLON, *Receveur ambulant*: N...; *Commis principal*: M. Wiotte. — JEUMONT, *Receveur ambulant*: M. Tillier; *Commis principal*: M. Mangin.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

CAMBRAI, *Sous-directeur*: M. Libersaërt; *Receveur principal*, *Entreposeur*: M. Deransart; *Contrôleur*: M. Debrienne, *Receveur particulier*: M. Blondeau; *Chefs de poste*: MM. Balland et Réant.

LE CATEAU, *Receveur particulier*: M. Civet; *Chef de poste*: M. Beson. — ABANCOURT, *Receveur ambulant*: M. Mannessier; *Commis principal*: M. Lefebvre. — BEAUVOIS, *Receveur ambulant*: M. Lebel; *Commis principal*: M. Estiévenart. — LE CATEAU (banlieue), *Receveur ambulant*: M. Cápelle; *Commis principal*: M. Barbier. — CAUDRY, *Receveur ambulant*: M. Thiéry; *Commis principal*: M. Tison. — GOUZEAUCOURT, *Receveur ambulant*: M. Boucon; *Commis principal*: M. Cauwet. — HAUSSY, *Receveur ambulant*: M. Bart; *Commis principal*: N... — IWUY, *Receveur ambulant*: M. Defert; *Commis principal*: M. Delannoy. — MASNIÈRES, *Receveur ambulant*: M. Leroy; *Commis principal*: M. Callart. — SOLESMES, *Receveur ambulant*: M. Marcq; *Commis principal*: M. Dufflot. — WALINCOURT, *Receveur ambulant*: M. Wargny; *Commis principal*: M. Morville.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

DOUAI. — *Sous-directeur*: M. Cabaret-Després; *Receveur-principal*, *Entreposeur*: M. Poivre; *Contrôleur*: M. Dousset, *CA*.

SOMAIN, *Receveur particulier*: M. Bouret; *Chef de poste*: M. Dumerchez. — ARLEUX, *Receveur ambulant*: M. Féron; *Commis principal*: M. Ficheux. — ANICHE, *Receveur ambulant*: M. Hiver; *Commis principal*: M. Basselin. — DOUAI, (banlieue), *Receveur ambulant*: M. Cordier; *Commis principal*: M. Fabre. — FLINES, *Receveur ambulant*: M. Bourgeois; *Commis principal*: M. Marchand. — LEWARDE, *Receveur ambulant*: M. Barré; *Commis principal*: M. Bouchez. — MARCHIENNES, *Receveur ambulant*: M. Lemaire; *Commis principal*: M. Bouchez. — ORCHIES, *Receveur ambulant*: M. Bocquillon; *Commis principal*: M. Descamps. — SIN-LE-NOBLE, *Receveur ambulant*: M. de Saint-Stéban; *Commis principal*: M. Degosse.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

DUNKERQUE, *Sous-directeur* : M. Hache; *Receveur principal*, *Entreposeur* : M. Verry; *Contrôleur* : M. Wagner; *Receveur particulier* : M. Wiscart; *Chefs de poste* : M. Chaillier (*Port et Gare*); M. Sellier (*Sud*); M. Vasseur (*Nord*).

BERGUES, *Contrôleur* : M. Devouge; *Receveur particulier* : M. Brau. — BOURBOURG, *Receveur* : M. Décaudin; *Commis principal* : M. Pillot. — DUNKERQUE (banlieue), *Receveur ambulant* : M. Pécourt; *Commis principal* : M. Dufour. — GRAVELINES, *Receveur ambulant* : M. Bazin; *Commis principal* : M. Lecannelier. — HONDSCHOOTE, *Receveur ambulant* : M. Suywens; *Commis principal* : M. Blauwart. — WATTEN, *Receveur ambulant* : M. Guillot; *Commis principal* : M. Claire. — WORMHOUT, *Receveur ambulant* : M. Delattre; *Commis principal* : M. Candelier.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

HAZEBROUCK, *Sous-directeur* : M. Lamare; *Receveur principal* : M. Gautier; *Chef de poste* : M. Didillon.

BAILLEUL, *Receveur particulier* : M. Bourgeois; *Chef de poste* : M. Lesix. — ARNEKE, *Receveur ambulant* : M. Didier; *Commis principal* : M. Manhes. — BOESEGHEM, *Receveur ambulant* : M. Delesalle; *Commis principal* : M. Foigne. — CASSEL, *Receveur ambulant* : M. Dantony; *Commis principal* : M. Fichaux. — ESTAIRES, *Receveur ambulant* : M. Chappuis; *Commis principal* : M. Caux. — MERVILLE, *Receveur ambulant* : M. Daubrège; *Commis principal* : M. Barré. — STEENVOORDE, *Receveur ambulant* : M. Dominique; *Commis principal* : M. Lemaire.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

LILLE, *Inspecteur sédentaire* : M. Bresson, square Jussieu, 3; — *Receveur principal* : M. d'Aubenton, r. Gauthier-de-Châtillon, 5; — *Entreposeur des Tabacs et des Poudres à feu* : M. Herbeaux, r. Solférino, 173; — *Contrôleurs* : MM. Le Bon, Place Philippe-le-Bon, 1; Richard, r. Barthélémy-Delespaul, 65; Stiévenard, r. de Gand, 55; — *Receveurs particuliers sédentaires* : MM. Planchon, r. de Cambrai, 2; Bardoux, r. de Valmy, 8 bis; Vasseur, r. des Urbanistes, 9; Dupuich, r. d'Antin, 16. — *Chefs de poste* : M. Mayeux (*Saint-Etienne*); M. Legente (*St-Michel*); M. Charles (*Moulins*); M. Laurent (*Wazemmes*); M. Odoul, (*Gare St-Sauveur*); M. Cante (*Tournay*); M. Nez (*Fives*). — *Receveurs-buralistes* : MM. Martin, ^(M) r. de l'Entrepôt, 6; Salmon, r. Solférino, 157; Rouffet, r. du Nouveau Siècle, 15; Massoni, Gare St-Sauveur; Dethou, r. Guillaume-Werniers, 23; Fiévet, r. d'Artois, 54; Levachet, à la Halle aux Sucres; Belot, r. des Sarrazins, 81.

ARMETIERES, *Contrôleur* : M. Boulanger; *Receveur particulier* : M. Deval. — ROUBAIX, *Contrôleur* : M. Querré; *Receveurs particuliers* : MM. Tabourin et Collot; *Chefs de poste* : ROUBAIX-OUEST : M. Haboury; ROUBAIX-EST : M. Creisseil. — TOURCOING, *Contrôleur* : M. Denis; *Receveur particulier* : M. Boisselet. — ANNOÛLLIN, *Receveur ambulant* : M. Lesenne; *Commis principal* : M. Laigle. —

CYSOING, *Receveur ambulant* : M. Canelle ; *Commis principal* : M. Caupin. — **FOURNES**, *Receveur ambulant* : M. Decoopman ; *Commis principal* : M. Raison. — **HALLUIN**, *Receveur ambulant* : M. Danhiez ; *Commis principal* : M. Pouillaude. — **HAUBOURDIN**, *Receveur particulier sédentaire* : M. Macron ; *Chef de poste* : M. Collet. — **HELLEMES**, *Receveur ambulant* : M. Deligüe ; *Commis principal* : M. Dufossé. — **LANNOY**, *Receveur ambulant* : M. Mareq ; *Commis principal* : M. Dubois. — **LA BASSÉE**, *Receveur ambulant* : M. Baléchat ; *Commis principal* : M. Delcambre. — **LA MADELEINE**, *Receveur ambulant* : M. Destrès ; *Commis principal* : M. Mieguet — **LOMME**, *Receveur ambulant* : M. Adnet ; *Commis principal* : M. Fumery. — **MARÇU-EN-BARÇEUL**, *Receveur ambulant* : M. Sibran ; *Commis principal* : M. Lehut. — **TEMPLEUVE**, *Receveur ambulant* : M. Dupuis ; *Commis principal* : M. Delecroix. — **QUESNOY-SUR-DEULE**, *Receveur ambulant* : M. Coint ; *Commis principal* : M. Thomas. — **SECLIN**, *Receveur ambulant* : M. Martin ; *Commis principal* : M. Coquelet. — **ROUBAIX** (banlieue), *Receveur ambulant* : M. Hamy ; *Commis principal* : M. Lhomme. — **THUMERIES**, *Receveur ambulant* : M. Foiche ; *Commis principal* : M. Camus.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

VALENCIENNES, *Sous-directeur* : M. Gobe ; *Receveur principal* : M. Chiquelin ; *Entreposeur des Tabacs et des Poudres à feu* : M. Barrat ; *Contrôleur* : M. Brrer ; *Receveur particulier* : M. Marquant.

ANZIN, *Contrôleur* : M. Vadurel ; *Receveur particulier* : M. Fort. — **DENAIN**, *Contrôleur* : M. Lienne ; *Receveur particulier* : M. de Guizelin. — **ST-AMAND**, *Contrôleur* : M. Paquet ; *Receveur particulier* : M. Lacroix. — **ONNAING**, *Receveur particulier* : M. Chalmeau ; *Chef de poste* : M. Lambs. — **BOUCHAIN**, *Receveur ambulant*, M. Mercier ; *Commis principal* : M. Cazin. — **DOUCHY**, *Receveur ambulant* : M. Compant ; *Commis principal* : M. Crignon. — **ABSCON**, *Receveur ambulant* : M. Dumant ; *Commis principal* : M. Veschambre. — **CONDÉ**, *Receveur ambulant* : M. Bouville ; *Commis principal* : M. Poirot. — **FRESNES**, *Receveur ambulant* : M. Montagnon ; *Commis principal* : M. Poélet. — **HERGNIES**, *Receveur ambulant* : M. Panel ; *Commis principal* : M. Coston. — **HERIN**, *Receveur ambulant* : M. Lefèvre ; *Commis principal* : M. Vaast. — **MAING**, *Receveur ambulant* : M. Mouton ; *Commis principal* : M. Tête. — **MARLY**, *Receveur ambulant* : M. Guggemos ; *Commis principal* : M. Deligne. — **MORTAGNE**, *Receveur ambulant* : M. Lemaire ; *Commis principal* : M. Taffin.

Service spécial des sucres et des distilleries.

INSPECTION DE LILLE.

LILLE, *Inspecteur* : M. Guihéneuf, r. de Lens, 45.
Contrôleurs. **LILLE-SUDET** ENTREPÔT : M. Lemaire, à l'Entrepôt ; **LA BASSÉE** : M. Ruhier ; **DUNKERQUE** : M. Morillon ; **HAZEBROUCK** : M. Rollet ;

LILLE-NORD : M. Goulin, r. des Ponts-de-Comines, 61 ; QUESNOY-SUR-DEÛLE : M. Jacquot ; SECLIN : M. Lecerf ; HAUBOURDIN : M. Génon.

ENTREPÔT DES SUCRES DE DUNKERQUE, *Chef de poste* : M. Aubry.

INSPECTION DE CAMBRAI.

CAMBRAI, *Inspecteur* : M. Hennuy.

Contrôleurs : CAMBRAI : M. Défossé ; IWUY : M. Pailhac ; CANTIN : M. Marchand ; DOUAI : M. Mélin ; MASNIÈRES : M. Zambaux ; SOLESMES : M. Camus.

ENTREPÔT DES SUCRES DE CAMBRAI : *Chef de poste* : M. Roche.

ENTREPÔT DES SUCRES DE DOUAI : *Chef de poste* : M. Théron.

INSPECTION DE VALENCIENNES.

VALENCIENNES, *Inspecteur* : M. Assy.

Contrôleurs : VALENCIENNES : M. Mallard ; DENAIN : M. Sudre ; ONNAING : M. Chaulard ; LE QUESNOY : M. Montagnac ; ST-AMAND : M. Wariart.

ENTREPÔT DES SUCRES DE VALENCIENNES : *Chef de poste* : M. Duhamel.

Service de la garantie des matières d'or et d'argent.

LILLE, *Contrôleur* : M. Marguerith dit Dupré, rue Gambetta, 18 ; *Essayeur* : M. Vaillant, professeur à l'Institut industriel.

DUNKERQUE, *Contrôleur* : M. Wagner.

VALENCIENNES, *Contrôleur* : M. Barret.

ENREGISTREMENT, DOMAINES ET TIMBRE.

L'administration de l'Enregistrement et des Domaines est la plus ancienne des régies financières. Son origine remonte à plusieurs siècles. Elle est importante, non pas seulement par l'importance de ses produits, mais encore par les nombreux services qu'elle rend à la Société. Elle fut reconstituée sur de nouvelles bases par la loi du 27 mai 1791.

Conseiller d'Etat, Directeur Général : M. Fernand Faure, *, Ministère des Finances, Palais du Louvre, r. de Rivoli, à Paris.

La Direction du Nord est la première après celle de Paris ; elle produit annuellement près de 30 millions ; son personnel est composé ainsi qu'il suit :

Directeur : M. Maleprade, *, r. Gauthier de Châtillon, 18, à Lille. — *Rédacteurs de la Direction* : MM. Créteur, r. Colbert, 48, et Widiez, r. des Stations, 36, *Receveurs-Rédacteurs*. — *Inspecteurs* : MM. Poulain, r. d'Antin, 31, et Sénéchal, bd de la Liberté, 65. — *Sous-inspecteurs* : MM. Dupire, r. Gauthier de Châtillon, 1 ; Soulier, r. Caumartin, 68, à Lille ; Lamolinairie à Haubourdin ; Cordier, à Dunkerque ; Küss, à Avesnes ; Hautcœur et Franchi, à Valenciennes ; Ducrocq, à Douai ; Casset, à Cambrai ; Thomas, à Hazebrouck. — *Receveurs-contrôleurs* : MM. Cauchy, r. Puëbla, 28 ; Monroy, rue de Puëbla, 28, et Potel, r. Solferino, 200. — *Receveur du Timbre extraordinaire, à la Direction* : M. Delaby, r. Fabricy, 12. — *Garde-magasin, Contrôleur de Comptabilité* : M. Fressin, r. de la Justice, 29. — *Timbreux* : M. Fourmentraux,

r. des Augustins, 5. — *Surnuméraires* : MM. Leblanc, Beaujeu, Fleury, Loiseau, Schielin, Edart et Tillier, à Lille.

Il existe à Lille, indépendamment des six bureaux d'Enregistrement et de successions chargés de vendre du papier timbré, trente-six débits spéciaux de timbres, ouverts à toute heure, savoir :

R. de Paris, 108 ; r. Léon Gambetta, 113 ; pl. des Reigneaux, 18 ; r. Neuve, 41 ; r. Masséna, 6 ; r. d'Arras, 59 ; r. Nationale, 302 ; Faub.-de-Tournai, 158 ; r. Royale, 43 ; r. des Chats-Bossus, 19 ; r. Nationale, 153 ; r. d'Armentières, 8 ; pl. Philippe-le-Bon, 7 ; Grand'Place, 60 ; Grand'Place, 14 ; r. Faidherbe, 42 ; r. de Tournai, 50 ; bd. de la Liberté, 78 ; pl. de Rihour, 7 ; Faubourg-de-Roubaix, 78 ; r. de Paris, 287 ; r. de la Barre, 106 ; r. de Douai, 63 ; pl. des Quatre-Chemins, 1 ; r. d'Isly, 95 ; r. des Prêtres, 34 ; r. d'Angleterre, 38 ; r. du Vieux-Marché-aux-Poulets, 7 ; r. du Metz, 8 ; r. du Vieux-Marché-aux-Chevaux, 18 ; r. du Faubourg-de-Tournai, 84 ; r. Esquermoise, 55 ; r. de la Monnaie, 2 ; pl. Nouvelle-Aventure, 44 ; r. Léon Gambetta, 183 ; pl. Jeanne d'Arc.

Il y a en outre dans le département 145 débitants de tabacs chargés de la vente du papier timbré.

BUREAUX DES RECEVEURS DU DÉPARTEMENT.

Chaque receveur est chargé de toutes les parties dans les bureaux où la division du service n'est pas indiquée.

Arrondissement d'Avesnes. — *Avesnes*, actes civils, M. Lebreton ; domaines et timbre, M. Escallier ; hypothèques, M. Manceron. — *Bavai*, M. Caboche. — *Berlaimont*, M. Damien. — *Landrecies*, M. Dussaussoy. — *Le Quesnoy*, M. Thiers. — *Maubeuge*, MM. Pillot et Boitelle. — *Sobrem-le-Château*, M. Payen. — *Trelon*, M. Bastide.

Arrondissement de Cambrai. — *Cambrai*, actes civils et timbre, M. Charpentier ; actes judiciaires, domaines et timbre, M. Crussaire ; successions, M. Privat ; hypothèques, M. Declercq. — *Carnières*, M. Lavergne. — *Clary*, M. Accart. — *Le Cateau*, M. Saby. — *Marcoing*, M. Arsac. — *Solesmes*, M. Chartron.

Arrondissement de Douai. — *Arleux*, M. Besse. — *Douai*, actes civils et timbre, M. Houeix ; successions, baux et locations verbales, M. Rochatte ; domaines, actes judiciaires et timbre, M. Hanot ; hypothèques, M. Aubert. — *Marchiennes*, M. Godefroy. — *Orchies*, M. Jeu.

Arrondissement de Dunkerque. — *Bergues*, M. Leconte. — *Bourbourg*, M. Lemaitre. — *Dunkerque*, actes civils, M. Clément ; successions, baux et locations verbales, M. Garret ; domaines et actes judiciaires, M. Pierrey ; hypothèques, M. Vincent. — *Gravelines*, M. Pailloz. — *Hondschoote*, M. Baccou. — *Wormhout*, M. Bocquillon.

Arrondissement d'Hazebrouck. — *Bailleul*, M. Watripont. — *Cassel*, M. Varnier. — *Hazebrouck*, enregistrement et domaines, M. Stoffaës ; hypothèques, M. Marini. — *Merville*, M. Boursy. — *Steenvoorde*, M. Seignon.

Arrondissement de Lille. — *Armentières*, M. Pin. — *Cysoing*, M. Delwaille. — *Haubourdin*, M. Sergeant. — *La Basse*, M. Anne-Deschamps. — *Lannoy*, M. Laforgue. — *Lille*, actes civils et timbre,

M. Latrasse, r. Manuel, 4; successions, baux et locations verbales : 1^{er} bureau, M. Basuyau, r. Caumartin, 32; 2^e bureau, M. Langlois, r. Denis-Godefroy, 2; 3^e bureau, M. Pottier, r. de Thionville, 11^{bis}; domaines, actes judiciaires et timbre, M. Henry, r. Solférino, 223; actes administratifs, actes d'huissiers et timbre, M. Philippe de Kerarmel, r. Malus, 15; hypothèques, M. Béguin, r. de Valmy, 33. — *Pont-à-Marcq*, M. Michel. — *Quesnoy sur-Deûle*, M. Abrial. — *Roubaix*, actes civils, M. Grimpret; successions, M. Lacourt; actes judiciaires, M. Halley. — *Seclin*, M. Boissat. — *Tourcoing*, MM. Pierret et Fichet.

Arrondissement de Valenciennes. — *Bouchain*, M. Bardeaux. — *Condé*, M. Dubut. — *Denain*, M. Devaux. — *Saint-Amand*, (pour les deux cantons), M. Esbrayat. — *Valenciennes*, actes civils et timbre, M. Ronceray; successions, baux et locations verbales, M. De Brettes; domaine, timbre et actes judiciaires, M. Henry; hypothèques, M. Le Blaye.

DOUANES.

DIRECTION DE LILLE.

Directeur : M. Touzard, ✱, r. des Jardins, 9^{bis}.

Cabinet et bureaux particuliers du Directeur, r. des Jardins, 9^{ter} (Bureaux ouverts de 9 heures du matin à 4 heures du soir).

MM. Nonnon, *Premier commis, Chef des bureaux de la Direction*; Vêret, *Deuxième commis des bureaux de la Direction*; Derveaux, *Troisième commis des bureaux de la Direction*.

MM. Boone, Conia et Saint-Quentin, *Attachés aux bureaux de la Direction*.

MM. Dawint, Maufroy, Colpin et Lavigne, *Surnuméraires*.

Avoué de l'Administration : M^e Godron, bd. de la Liberté, 103.

Inspecteurs : MM. Hauville, *Inspecteur divisionnaire, à Lille, Commandant le bataillon actif N^o 1 bis*, pl. Richebè, 4^{bis}. — Urvoy de Portzamparc, *Inspecteur sédentaire, à Lille*, r. des Jardins, 11. — Galitien, *Inspecteur à Armentières, commandant le 2^e bataillon actif*. — Petit, *Inspecteur à Cyssoing, en résidence à Lille*, r. des Postes, 29.

Receveur principal : M. Brès, ☉ A, r. des Jardins, 11.

PERSONNEL DES BUREAUX

DOUANE DE LILLE. — MM. Bourdon, *Contrôleur*, (Saint-Sauveur); Pagard (Saint-Sauveur), Demasur (entrepôt) et Desmazières (grande vitesse), *Receveurs particuliers*; Laplace, Hecquet, Charreyron, Schiëlin, Cousin, Tancrez, Belgueule, Raiff, Deulin, Lenglet, *Vérificateurs*; Lefebvre, Henry, Roux, Rolier, Labriet, Caudmont, Colas, Hérisson, *Commis principaux*; Raverdy, Caulier, Connault, Monart, Lacroix, Paté, L'Herbier, Laval, Rollin, *Commis*; Deluchat, *Surnuméraire*; Deneuille, Ducrocq et Penant, *Gardes-magasins*.

SOUES. — Loos : MM. Bacquart, *Chef de service*; Castel, *Commis*.

DIVISION D'ARMENTIÈRES. — SEAU : M. Lecœuche, *Receveur particulier*. — PONT-DE-NIEPPE : M. Dupuis, (M), *Receveur particulier*. — LE BIZET : MM. Grandjean, *Receveur particulier*; Munier, *Commis principal*. — ARMENTIÈRES : MM. Colmant, *Receveur particulier*; Bernard, *Vérificateur-adjoint*; Petit, *Commis*. — HOUPLINES-GARE : M. Caillet, (M), *Receveur particulier*. — HOUPLINES-ROUTE : M. Roux, *Receveur particulier*. — FRELINGHIEN : M. Quéva, *Receveur particulier*. — ERQUINGHEM-LYS : M. Callé, *Receveur particulier*. — PONT-ROUGE : MM. Meillier, (M), *Receveur particulier*; Malou, *Commis*. — DEULÉMONT : MM. Perriot, *Receveur particulier*; Le Paige de Dommartin, *Commis principal*. — PONT DE WARNETON : M. Hugot, *Receveur particulier*. — QUESNOY-SUR-DEULE : M. Duprez, *Receveur particulier*. — COMINES-ROUTE : MM. Delhave, *Receveur particulier*; Wallet, *Commis*. — COMINÈS-GARE : MM. Thomas, *Receveur particulier*; Delatte, *Commis*. — WERVICQ : MM. Mourot, *Receveur particulier*; Witzmann, *Commis*.

DIVISION DE LILLE. — HALLUIN-ROUTE : MM. Winnaert, *Receveur particulier*; Brasseur, *Vérificateur-adjoint*; Tricot, *Commis principal*; Deblock, Conia, *Commis*. — HALLUIN-GARE : MM. Krémer, (M), *Receveur particulier*; Lemoine, *Commis*. — NEUVILLE : M. Baillard, *Receveur particulier*. — RISCOUOT : MM. Noiret, *Receveur particulier*; Rossi, (M), *Commis*. — LA MARLIÈRE : MM. Darcourt, *Receveur particulier*; Boé, *Commis*. — TOURCOING : MM. Jourdain, *Receveur particulier*; Coulon, Thiry, Debacker, *Vérificateurs*; Couturier, *Vérificateur-adjoint*; Gripon, *Commis principal*; François, Assens, (M), Larridon, Hannoteau, *Commis*. — LE TOUQUET : MM. Lemare, *Receveur particulier*; Delaval, *Commis*. — ROUBAIX : MM. Loth, *Receveur particulier*; Sougniez, (M) A, *Vérificateur*; Henrion, *Vérificateur-adjoint*; Delannoy, Culem, *Commis principal*; Dubuisson, *Commis*. — ROUBAIX-WATTRELOS (gare) : MM. Goguel, *Receveur particulier*; Hébert, *Vérificateur adjoint*; Drouart, *Commis*. — WATTRELOS (gare) : M. Millet, *Receveur*. — WATTRELOS (route) : MM. Sockeel, *Receveur particulier*; Chapin, *Vérificateur-adjoint*; Ancelle, Danat, *Commis*. — GRIMONPONT : MM. Baré, *Receveur particulier*; Vilbert, *Commis*. — LEERS : MM. Philippe, *Receveur particulier*; Autem, *Commis*. — TOUFFLERS : MM. Coquelet, *Receveur particulier*; Dage, *Commis*.

DIVISION D'ORCHIES. — WILLEMS : M. Déramaux, *Receveur particulier*. — BAISIEUX-GARE : MM. Hébert, *Receveur particulier*; Desmidt, Lehérier, *Vérificateurs*; Huart, Brongniart, *Commis*. — BAISIEUX-ROUTE : M. Laurent, *Receveur particulier*. — WANNEHAIN : M. Druesses, *Receveur particulier*. — BACHY-GARE : MM. Ducz, *Receveur particulier*; Vuillermet, *Commis*. — MOUCHIN : M. Mercier, *Receveur particulier*. — RUMEGIES : M. Rosé, *Receveur particulier*. — DOUAI : MM. Dru, *Receveur particulier*; Briez, *Vérificateur*; Dassonville, *Commis*. — CYSOING : M. Marécaux, *Receveur ruraliste*. —

ORCHIES : M. d'Estrée, *Receveur ruraliste*. — ANICHE : MM. Noiret, *Chef de service*; Deusy, *Commis*.

OFFICIERS.

CAPITAINES : MM. Verneroy, à Tourcoing; Mouv. ✱, à Roubaix; Bastel, (M), ✱, à Lille; Souler, à Armentières; Bult-el, à Erquinghem; Marlet, à Cysoing; Caquelot, à Pont-à-Marcq.

LIEUTENANTS : MM. Lemaire, à Tourcoing; Schildt, à Roncq; Oblet, à Lannoy; Féquet, à Roubaix; Besrest, à Fives; Pontoise, à Comines; Clause, à La Chapelle d'Armentières; Leroy, à Baisieux; Dequéker, à Planard; Rolin, (M), à Orchies; Mellier, à Sailly-sur-la-Lys.

SOUS-LIEUTENANTS : MM. Jean, à Armentières; Delvallé, à Fretin.

SERVICE MÉDICAL.

MÉDECINS : MM. Vanuxœm, à Steenwerck; Tellier, à Nieppe; Dubar, à Armentières; Toffart, à Frelinghien; Vouters, à Comines; Pollet, à Fleurbaix; Mizon, à Lomme; Pierchon, à Halluin; Dewyn, à Tourcoing; Montaigne, à Roubaix; Jacquemont, à Wattrelos; Lemaire, à Lannoy; Bécour, ✱, à Fives; Durez, à Marcq-en-Barœul; Tonnel, à La Madeleine; Roche, à Chérenghien; Staes, à Camphin; Desmons, à Cysoing; Thiéry, à Orchies; Lecouffe, à Mouchin; Platelle, à Rosult; Tison, à Templeuve; Desprez, à Pont-à-Marcq; Wartel, à Nomain.

PHARMACIENS. — MM. De Winter, à Bailleul; Verclytte, à Pont-de-Nieppe; Barbry, à Laventie (P.-de-C.); Du Planty, à Armentières; Decroocq, à Houplines; Toffart, à Frelinghien; Leclerc, à Pérenchies; Béhague, à Quesnoy-sur-Deûle; Deschildre, à Comines; Lequien, à Linselles; Hindrick, à Halluin; Dumoulin, à Roncq; Despinoy et Dubois, à Tourcoing; Blanckaert, à Wattrelos; Delecroix et Delanghe, à Roubaix; Lagneau, à Lannoy; Bruneau, à Lille; Pol, à La Madeleine; Ardaens, à Fives; Posteaux, à Ascq; Jouniaux, à Baisieux; Gaillet, à Cysoing; Sajot et Couplet, à Orchies; Deny, à Pont-à-Marcq.

DIRECTION DE DUNKERQUE.

Directeur : M. Planet, ✱, 8, r. de Paris. — Bureaux ouverts de 9 heures du matin à midi et de 2 heures à 6 heures du soir. — MM. Thomas, 1^{er} *Commis*; Ricquier, 2^e *Commis*; Petit, 3^e *Commis*; Huret, Lardeur, *Commis attachés*; Fourcy, Schipmann, Gilbert, Morelle, *Surnuméraires*.

Inspecteurs : MM. Delaage de Bellefaye, *Inspecteur divisionnaire*, *Commandant le bataillon de forteresse des Douanes*, à Dunkerque; Lenglet, *Inspecteur sédentaire*, à Dunkerque; Gréterin, *Inspecteur*, à Hazebrouck, *commandant le 1^{er} bataillon actif*.

Receveurs principaux : MM. Rogier, à Dunkerque, quai de Freycinet (Bâtiment central); Sailly, à Hazebrouck, 50, r. de l'Église.

Sous-Inspecteurs : MM. Bonnet et Dubois, à Dunkerque.

PERSONNEL DES BUREAUX.

PRINCIPALITÉ DE DUNKERQUE. — MM. Herbart, de Baecque, *Contrôleurs*; Le Pendu, Lucette, Marchand, *Vérificateurs, faisant fonctions de contrôleurs*; MM. A. Sauvage, Leulier, Mineur, Ponchau, Pécheux, Petitdemange, Sabin, Flamand, Hecquet, Noël, Rauchy, *Vérificateurs*; MM. Ledoux, Coudret, Lecocq, Brico, Crépin, *Vérificateurs-adjoints*; MM. Lemaitre, Plancke, Sanson, N. Sauvage, Debacker, Fournier, *Commis principaux*; MM. Banquart, Béghin, Colas, Decoster, Frammerie, Dellose, Marsy, Gory, Wullens, Garnier, Richard, Tonnel, Brimont, Noël, Bayer, *Commis*; MM. Bernard, Foiret, *Gardes-magasins*.

GRAVELINES: MM. Bancaert, *Receveur*; Francomme, *Commis*. — GHYVELDE (station): MM. Vasseur, *Receveur*; Maillard, *Commis principal*; de St-Leger, *Commis*. — GHYVELDE (route): MM. Darcourt, *Receveur*; M. Potier, *Commis*. — LES MOËRES: M. Carré, (M), *Receveur*. — LA BROUCKSTRAETE: M. Boutté, *Receveur*. — HONDSCHOOTE: M. Lefoi, (M), *Receveur*. — OOST-CAPPEL: M. Boddaert, *Receveur*. — WORMHOUT: M. Pruvot, *Receveur-buraliste*. — BERGUES: M. Bailly, *Receveur-buraliste*.

PRINCIPALITÉ D'HAZEBROUCK. — MM. Piquet, *Commis*; Ballet, *Surnuméraire*. — HOUTKERQUE: M. Lemahieux, *Receveur*. — STEENVOORDE: MM. Simonin, (M), *Receveur*; Dewalle, *Commis*. — GODEWAERSVELDE: MM. Pierret, (M), *Receveur*; Mouron, *Commis*. — BOESCHÈPE: M. Hennebelle, *Receveur*. — BAILLEUL: MM. Bonnaire, *Receveur*; Martin, (M), *Commis*; Hennebelle, *Receveur-buraliste*. — SCHAEXHEN: M. Bailly, *Receveur-buraliste*. — CASSEL: M. Loi, *Receveur-buraliste*. — L'HAZEWINDE: M. Verheyde, *Receveur-buraliste*. — OUTTERSTEENE: M. Raout, *Receveur-buraliste*.

OFFICIERS.

CAPITAINES: MM. Le Cerclé, à Dunkerque; Laqueux, à Bergues; Vasseur, à Hondschoote; Brévier, à Steenvoorde; Muller, à Bailleul; Défossé, à Hazebrouck.

LIEUTENANTS: MM. Jeanne, (M), Chapelier, Debéthune, à Dunkerque; Lemaitre, à La Cornette; Germain, à Wormhout; Mathelin, à Ghyvelde; Mellier, à Boeschèpe; Brénot, à Herzelee; Bonnaire, à Strazelee; Fournier, à Fort-Philippe.

SOUS-LIEUTENANTS: MM. Henric, à Rexpoëde; Ringot, à Tétéghem; Poitevin, à Bailleul; Richard, à Steenvoorde.

DIRECTION DE VALENCIENNES.

Directeur: M. Piérens, ✱.

Bureaux de la Direction. — M. Paul Laurent, 1^{er} *Commis*; M. Serval, 2^e *Commis*; M. Renard, 3^e *Commis*; MM. Nauroy, Bonnaire, Girault, *Commis attachés*; MM. Vrand, Lien, Diboud, Bessard du Parc, *Surnuméraires*.

SERVICE ADMINISTRATIF.
INSPECTION DE VALENCIENNES.

Cette Inspection comprend une principalité dont le chef-lieu est Valenciennes.

Inspecteur : M. Bessard du Parc, à Valenciennes.

PRINCIPALITÉ DE VALENCIENNES. — MM. Deman, *Receveur principal*; Godfrin, *Vérificateur faisant fonctions de Contrôleur*; Lest et Glin, *Vérificateurs*; Bonnafé, *Commis faisant fonctions de Vérificateur-adjoint*; Froissard, Cousin, *Commis principaux*; Deboche, Bisson, Eugène Laurent, Debarge, *Commis*; Piérens, *Surnuméraire*.

MM. Fache et Gilbert, *Gardes-magasins*.

BLANC-MISSERON : MM. Martin, *Sous-Inspecteur*; Blondin, *Receveur* (gare); Fossaert, Lebas, Ballot, Seigeot, *Vérificateurs-adjoints*; Chapelier, Thiroux, Thoreux, Choffat, *Commis*; Legros, *Receveur* (route); Loth, *Commis*; Vrand, *Garde-magasin*.

CONDÉ : MM. Simon, *Receveur*; Debreu, *Vérificateur*; Strub, *Vérificateur-adjoint*; Fleyssac, (M) *Commis*. — CRESPIN : M. Burg, *Receveur*. — HERGNIES : M. Dehaeck, *Receveur*. — LE GOQ : MM. Picot, *Receveur*; Vasseur, *Commis principal*. — MARCHIPONT : M. Dhalaine, *Receveur*. — MAULDE : M. Surjous, *Receveur*. — MAULDE-MORTAGNE : MM. Tabary, *Receveur*; Peyre (M), *Vérificateur-adjoint*; Deswarte, *Commis*. — MORTAGNE : M. Coolen, *Receveur*. — PONT-DU-CANAL : M. Bourdon, *Receveur-buraliste*. — SEBOURG : M. Valentin, *Receveur*. — VIEUX-CONDÉ (route) : M. Lime, *Receveur*. — VIEUX-CONDÉ (gare) : MM. Danhiez, *Receveur*; Pierre, *Vérificateur*; Resteau, *Commis principal*; Lajudie, (M), *Commis*. — BRUAY : M. Hapiot, *Receveur-buraliste*. — ST-SAULVE : M. Trelcat, *Receveur-buraliste*. — RAISMES : M. Landon, *Receveur-buraliste*. — MARLY : M. Gaillard, *Receveur-buraliste*. — ST-AMAND : M. Huart, *Receveur-buraliste*. — Fabrique de soude de TRITH-ST-LÉGER : MM. Parmentier, *Commis principal, Chef de service*. — CAMBRAI (entrepôt) : MM. Motte, *Receveur*; Aubanel, *Garde-magasin*.

INSPECTION DE MAUBEUGE.

Cette Inspection comprend une principalité dont le chef-lieu est Jeumont.

Inspecteur : M. Duval, *Inspecteur, Commandant du Bataillon de forteresse*, à Maubeuge.

PRINCIPALITÉ DE JEU MONT. — MM. Derycke, *Receveur-principal*; Oury, *Sous-Inspecteur*; Docquier, *Vérificateur, faisant fonctions de Contrôleur*; Goutière, de La Monneraye, *Vérificateurs*; Fichaux, de St-Léger, Chabert, Massinon, Troude, Hoffer, *Vérificateurs-adjoints*; Grandgirard, Joly, Dauverchain, Delwaulle, Docquier, Bertrand, Mangeot, *Commis principaux*; Lemoine, Riou, Passage, *Commis*; Daverdon, *Receveur* (route); Delannoy, *Commis*; Trap, *Garde-magasin*.

FEIGNIES : MM. N., *Sous-inspecteur*; Collart, *Receveur*;

Jaugeon, Jolivald, *Vérificateurs*; Desgardin, Michel, Huile, *Vérificateurs-adjoints*; Carret, Bocquet, *Commis principaux*; Beaudouin, Fosset, Pauly, (M), *Commis*; Dupont, *Garde-magasin*. — BAVAY (gare): MM. Bravelle, *Receveur*; Fossaert, *Commis*. — VILLERS-SIRE-NICOLE: M. Duraffourg, *Receveur*. — ETH: M. Goudal, *Receveur*. — BRY: M. Dupont, *Receveur*. — ST-WAAST: M. Drapier, *Receveur*. — BELLIGNIES: M. Bommel, *Receveur*. — HERGIES: M. Barbet, *Receveur*. — HON: M. de Saint-Denis, *Receveur*. — MALPLAQUET: M. Becker, *Receveur*. — GOGNIES-CHAUSÉE: M. Carly, *Receveur*. — BETTIGNIES: M. Fossier, *Receveur*. — VIEUX-RENGT: M. Martinage, *Receveur*. — MAUBEUGE: M. Germain, *Receveur-buraliste*. — PONT-SUR-SAMBRE: M. Colin, *Receveur-buraliste*. — LE QUESNOY: M. Deryck, *Receveur-buraliste*. — Fabrique de soude d'HAUTMONT: MM. Mathieu, *Commis principal*, *Chef de service*, et Drubigny, *Commis principal*.

INSPECTION D'AVESNES.

Cette Inspection comprend une principauté dont le chef-lieu est Avesnes.

M. Narrat, *Inspecteur*, *Commandant du 3^e bataillon de forteresse*, à Avesnes.

PRINCIPALITÉ D'AVESNES. MM. Faucon, *Receveur principal*; Paroisien, *Commis principal*; Thorel, *Commis*.

COUSOLRE. MM. Mennessier, *Receveur*; Maise, (M), *Commis*. — HESTRUD, M. Hoffmann, *Receveur*. — BEAURIEX, M. Carré, *Receveur*. — EPPE-SAUVAGE, M. Brion, *Receveur*. — WALLERS-MORENRIEUX, M. Hainaux, *Receveur*. — OHAIN, MM. Aubert, *Receveur*; Auriol, *Commis principal*. — ETROEUNGT, M. Coderlier, *Receveur-buraliste*. — BEUGNIES, M. Delhay, *Receveur-buraliste*. — SOLRE-LE-CHATEAU, M. Conratte, *Receveur-buraliste*.

SERVICE ACTIF.

INSPECTION DE VALENCIENNES.

CAPITAINEURIE DE MORTAGNE. MM. Bernard, *Capitaine*, à Mortagne; Marchand, *Lieutenant*, à Maulde-Mortagne; Jean-Baptiste, *Lieutenant*, à Notre-Dame.

Cette Capitainerie comprend les brigades de Lecelles, rue Chorette, Maulde, Maulde-Mortagne, Mortagne, Château-l'Abbaye, Rouillon, Bruille, Hergnies, Notre-Dame, Vieux-Condé (ligne), Vieux-Condé (gare), et La Croisette.

CAPITAINEURIE DE BLANC-MISSERON. MM. Lebas, *Capitaine*, à Blanc-Misseron; Vaslot, *Lieutenant*, à Créspin; E. Leroy, *Lieutenant*, à Sebourquiaux.

Cette Capitainerie comprend les Brigades de Condé, St-Aybert, Crespin, Blanc-Misseron (ligne), Blanc-Misseron (gare), Onnaing, Marchipont, Sebourquiaux, Sebourg, Curgies, Lorette et Fresnes.

CAPITAINEURIE DE VALENCIENNES. MM. Valzer, *Capitaine*, à Valenciennes; Poncelet, *Lieutenant*, à Saint-Saulve; Mallaurau, *Lieutenant*, à Valenciennes; V. Leroy, *Lieutenant*, à St-Amand.

Cette Capitainerie comprend les Brigades de Bruay, St-Saulve, Marly, Valenciennes (gare), Anzin (mobile), Famars, St-Amand, Grand-bray, Raismes, Le Rosult, Tilloy, Vicoigne, Wallers, Cambrai et Trith-St-Léger.

INSPECTION DE MAUBEUGE.

CAPITAINE DE WARGNIES-LE-PETIT. MM. Macé, *Capitaine*, à Wargnies-le-Petit; Chaix, *Lieutenant*, à St-Waast; Auguste Fauny, *Lieutenant*, à Wargnies-le-Petit.

Cette Capitainerie comprend les Brigades de Bry, Labocrette, Jenlain, St-Waast, Bettrechies, Amfroipret et Wargnies-le-Petit.

CAPITAINE DE LA LONGUEVILLE. MM. Jeangeot, *Capitaine*, à La Longueville; Lejeune, *Lieutenant*, à Bavai, et Baclet, *Lieutenant*, à Feignies.

Cette Capitainerie comprend les Brigades de Bellignies, Hon-Hergnies, Malplaquet, Gognies-Chaussée, Feignies (gare), Feignies (village), La Longueville, Bavai (ligne) et Bavai (gare).

CAPITAINE DE JOLIMETZ. MM. Marterer, *Capitaine*, à Jolimetz; Gille, *Lieutenant*, à Berlaimont; Bardet, *Lieutenant*, au Quesnoy.

Cette Capitainerie comprend les Brigades du Quesnoy, Jolimetz, Locquignol, Berlaimont, Pont-sur-Sambre, Louvignies, Sepmeries et Quérénaing.

CAPITAINE DE MAUBEUGE. MM. Weber, *Capitaine*, à Maubeuge, Poyol, *Lieutenant*, à Maubeuge; Lacroix, *Sous-Lieutenant*, à Jeumont.

Cette Capitainerie comprend les Brigades de Bettignies, Vieux-Rengt, Jeumont (ligne), Jeumont (gare), Hautmont, Maubeuge (ambulante), Maubeuge (mobile), Villers-sire-Nicole.

INSPECTION D'AVESNES.

CAPITAINE DE SOLRE-LE-CHATEAU. — MM. Lavallée, *Capitaine*, à Solre-le-Château; Fourmanoy, *Lieutenant*, à Colleret; Fichelle, *Sous-Lieutenant*, à Solre-le-Château.

Cette Capitainerie comprend les Brigades de Colleret, Cerfontaine, Hestrud, Beaurieux, Clairfayts, Dimechaux, Solre-le-Château, Cousolre, Damosies et Bousignies.

CAPITAINE DE GLAGEON. MM. Foigne, *Capitaine*, à Glageon; Rogé, *Lieutenant*, à Trélon; Chevalot, *Lieutenant*, à Liessies.

Cette Capitainerie comprend les Brigades de Felleries, Ohain, Trélon, Liessies, Glageon, Beaumont, Ramousies et Epe-Sauvage.

CAPITAINE D'AVESNELLES. MM. Thuillier, *Capitaine*, à Avesnelles; Perret, *Lieutenant*, à Dompierre; Poulet, *Lieutenant*, à Sains-du-Nord.

Cette Capitainerie comprend les brigades de Féron, Saint-Rémy-Chaussée, Dompierre, Avesnelles, Etrœungt, Saint-Hilaire, Beugnies et Sains.

DIRECTION DE CHARLEVILLE.

Directeur : M. Barbier, *.

Ce service comprend, dans le département du Nord, les brigades d'Anor, de par-delà l'Étang, des Noires-Terres et de Trieux de Villers; communes d'Anor et de Fourmies.

BUREAU PRINCIPAL D'ANOR (gare). — MM. Figre, *Receveur principal*; Allard, *Vérificateur*; Déchamp, Simon, *Vérificateurs-adjoints*; Prophète, *Commis principal*; Pierron, Penaud, Cattelotte, *Commis*.

Le bureau principal d'Anor est ouvert aux opérations suivantes :

Importation des marchandises taxées à plus de 20 fr. par 100 kilog., ou nommément désignées par l'article 8 de la loi du 27 mars 1817. — Importation et exportation des marchandises d'admission temporaire. — Importation du bétail et des viandes fraîches; la visite du vétérinaire-inspecteur a lieu tous les jours de 8 heures du matin à midi, et de 1 à 5 heures du soir, en hiver, et de 2 à 6 heures en été, à l'exception des dimanches et jours fériés; — Sortie des boissons. — Transit international. — Importation des fils de laine d'origine belge.

BUREAU SUBORDONNÉ D'ANOR (route). — MM. Jullien, *Receveur*; Lévêque, *Commis*.

Le bureau d'Anor (route) est ouvert à l'importation du bétail et des viandes fraîches : 1° le jeudi et le samedi de chaque semaine, de 1 h. à 4 h. du soir, ou le jour précédent lorsque le jeudi ou le samedi tombe un jour férié; 2° le 1^{er} lundi de chaque mois, de 8 h. à midi et de 2 h. à 6 h. du soir.

BUREAU SUBORDONNÉ DE FOURMIES. — M. Mailfait, *Receveur-buraliste*.

LIEUTENANCE D'ANOR. — M. Rativeau, *Lieutenant*.

Cette Lieutenance comprend :

Anor, 2 brigades composées de 27 hommes; Par-delà l'Étang (commune d'Anor), une brigade de 10 hommes; Les Noires-Terres (commune de Fourmies), une brigade de 8 hommes; Trieux-de-Villers (commune de Fourmies), une brigade de 10 hommes.

SERVICE DES LABORATOIRES DU MINISTÈRE DES FINANCES.

Laboratoire de Lille.

Le laboratoire de Lille sera installé au commencement de l'année 1900, dans un bâtiment spécial construit dans la gare St-Sauveur.

Chimiste en chef : M. Guenez. — *Chimistes-adjoints* : MM. Béhague, Bonn, Loucheux, Hutin, Wallerand.

Laboratoire de Dunkerque.

Chimiste en chef : M. David. — *Chimiste-adjoint* : M. Croizé.

ADMINISTRATION DES EAUX ET FORÊTS.

Le département du Nord contient 41,785 h. 18 de bois et forêts, dont 19,320 h. 02 appartiennent à l'État, 1,752 h. 68 aux communes et aux établissements publics et 20,712 h. 48 aux particuliers. Ces contenance sont ainsi réparties entre les différents arrondissements :

1° Arrondissement d'Avesnes : 25,989 h. 01 a., dont 1° 11,412 h. 24 de forêts domaniales, savoir : la forêt de l'Abbé, 1,076 h. 34, de Fourmies 869 h. 57, de Mormal 9,166 h. 33; — 2° 1,754 h. 10 de bois communaux, formant les fagnes d'Anor 243 h. 19, de Bousignies 45 h. 09, de Cousolre 222 h. 24, d'Éppe-Sauvage 294 h. 11, de Fourmies 155 h. 48, de Glageon 251 h. 03, d'Ohain 190 h. 19, de Quiévelon 13 h. 93, de Rainsars 47 h. 19, de Trélon 256 h. 23, de Wihéries 34 h. — et 3° 13,422 h. 67 de bois particuliers dont les principaux massifs sont sur : Saint-Aubin 255 h., Bas-Lieu 79 h., Beugnies 411 h., Doullers 25 h., Felleries 1,129 h., Floursies 95 h., Saint-Hilaire-sur-Helpe 50 h., Ramousies 22 h., Cartignies 100 h., Etrœungt 19 h., Floyon 109 h., Larouillies 29 h., Sains 517 h., Amfroipret 30 h., Audignies 43 h., Bellignies 89 h., Feignies 44 h., Gussignies 34 h., Houdain 42 h., La Longueville 544 h., Bachant 24 h., Berlaimont 76 h., Saint-Rémy-Chaussée 23 h., Sassegnies 44 h., Vieux-Mesnil 89 h., Favril 146 h., Prisches 43 h., Cerfontaine 34 h., Colletet 200 h., Eclaires 148 h., Ferrière-la-Grande 31 h., Ferrière-la-Petite 60 h., Gognies-Chaussée 24 h.,

Hautmont 220 h., Jeumont 141 h., Marpent 40 h., Maubeuge 83 h., Obrechies 43 h., Quiévelon 54 h., Recquignies 127 h., Rousies 83 h., Villers-sire-Nicole 22 h., Locquignol 22 h., Potelle 30 h., Vendegies-au-Bois 114 h., Frasnoy 18 h., Preux-au-Sart 17 h., Wargnies-le-Petit 28 h., Aibes 74 h., Beaurieux 162 h., Béréelles 220 h., Bousignies 258 h., Choisies 37 h., Clairfayts 215 h., Cousolre 192 h., Eccles 85 h., Hestrud 204 h., Liessies 80 h., Sars-Poteries 192 h., Solre-le-Château 283 h., Solrinnes 166 h., Anor 439 h., Baives 121 h., Eppe-Sauvage 478 h., Féron 478 h., Glageon 255 h., Moustier 300 h., Rainsars 69 h., Trélon 2,876 h., Wallers-Trélon 430 h.

2^e Arrondissement de *Cambrai* : 2,037 h. 72 dont 730 h. 72 formant la forêt domaniale de l'Evêque et 1,307 h. de bois particuliers dont les principaux massifs sont sur : Fontaine-Notre-Dame 35 h., Beaumont 37 h., Maurois 29 h., Bertry 78 h., Busigny 132 h., Clary 20 h., Elincourt 28 h., Esnes 70 h., Maretz 70 h., Montigny 20 h., Selvigny 18 h., Walincourt 189 h., Anneux 31 h., Bantouzelle 82 h., Crèvecœur 66 h., Gouzeaucourt 55 h., Honnecourt 46 h., Lesdain 19 h., Marcoing 77 h., Villers-Guislain 19 h., Saulzoir 32 h.

3^e Arrondissement de *Douai* : 1,993 h. 57 dont 725 h. 56 formant la forêt domaniale de Marchiennes et 1,268 h. 01 de bois particuliers dont les principaux massifs sont sur : Bugnicourt 17 h., Gœulzin 17 h., Lécluse 15 h., Villers-au-Tertre 15 h., Douai 18 h., Flines-les-Raches 278 h., Lewarde 24 h., Montigny 75 h., Auby 17 h., Cuincy 37 h., Raimbeaucourt 115 h., Roost-Warendin 22 h., Bouvignies 120 h., Hornaing 106 h., Marchiennes 124 h., Pecquencourt 52 h., Coutiches 36 h., Faumont 108 h.

4^e Arrondissement de *Dunkerque* : 802 h. 32 dont 30 h. de bois domaniaux formant les dunes de Gravelines et 772 h. 32 de bois particuliers dont les principaux massifs sont : 100 h. de pins sur le territoire de Ghyvelde ; 101 h. 66 à Merckeghem ; 34 h. 26 à Lederzeele ; 363 h. à Saint-Momelin ; 133 h. à Watten 15 h. ; à Wulverdinghe.

5^e Arrondissement de *Hazebrouck* : 3,097 h. 33 dont 2,523 h. 86 de bois domaniaux formant la forêt de Nieppe et 573 h. 47 de bois particuliers dont les principaux massifs sont sur : Renescure 95 h., Morbecque 122 h. 52, Houtkerque 44 h., Steenvoorde 32 h., Bailleul 16 h., St-Jans-Cappel 45 h., Merris 20 h., Cassel 22 h., Ebblinghem 20 h., Wallon-Cappel 18 h., Boeschèpe 26 h. 50, Godewaersvelde 18 h.

6^e Arrondissement de *Lille* : 2,172 h. 68 dont 881 h. 61 de forêts domaniales formant la forêt de Phalempin, 15 h. 28 de bois appartenant à l'hospice de Seclin et 1,275 h. 42 de bois particuliers dont les principaux massifs sont sur : Prêmesques 30 h., Cobrieux 18 h., Cysoing 89 h., Genech 56 h., Mouchin 29 h., Péronne 20 h., Sainghin 33 h., Templeuve 15 h., Wannehain 36 h., Emmerin 42 h., Haubourdin 30 h., Santes 77 h., Wavrin 25 h., Annappes 40 h., Flers 23 h., Attiches 16 h., Avelin 52 h., Bersée 60 h., Mérignies 50 h., Ostricourt 17 h., Phalempin 38 h., Wahagnies 105 h., Verlinghem 44 h., Allennes-les-Marais 28 h., Bauvin 25 h., Wattignies 20 h., Bondues 15 h.

7^e Arrondissement de *Valenciennes* : 5,732 h. 93 dont 3,315 h. 02 de forêts domaniales formant le massif de Saint-Amand et 2,417 h. 27 de bois particuliers dont les principaux massifs sont sur : Flines-les-Mortagne 176 h., Raimes 1,300 h., Denain 25 h., Condé 357 h., Wallers 369 h., Thiant 64 h., Sebourg 46 h.

L'Administration des Eaux et Forêts est chargée en outre de la surveillance, de la police et de l'exploitation de la pêche dans les cours d'eau navigables et flottables non canalisés, qui ne se trouvent pas dans les limites de la pêche maritime, ainsi que de la surveillance et de la police de la pêche dans les rivières, ruisseaux et cours d'eau non navigables ni flottables.

La pisciculture se trouve également dans les attributions de l'Administration des Eaux et Forêts.

ORGANISATION ET PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION DES EAUX ET FORÊTS.

La France est divisée en trente-deux Conservations forestières.

La septième Conservation est celle d'Amiens, composée des Départements du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne et de la Somme.

Conservateur : M. Molleveaux, à Amiens.

MM. Beaufils, *Inspecteur-adjoint sédentaire*; Courtin, *Brigadier sédentaire*; Welsch et Debrye, *Gardes sédentaires*.

Il existe dans le Département deux Inspections forestières qui ont pour chefs-lieux Lille et Le Quesnoy.

INSPECTION DE LILLE.

Cette Inspection comprend les Arrondissements de Lille, Valenciennes, Douai, Hazebrouck et Dunkerque, dans le Département du Nord.

MM. Dion, *Inspecteur, Chef de service*, r. Jacquemars-Giélée, 87, à Lille; Casalis, *Inspecteur-adjoint*, à Valenciennes; Philippe, *Brigadier sédentaire, attaché à l'inspection*.

INSPECTION DU QUESNOY.

Cette Inspection comprend les Arrondissements d'Avesnes et de Cambrai.

MM. Bécourt, *Inspecteur, Chef de service*, au Quesnoy; Pintiau, *Inspecteur-adjoint*, au Quesnoy; Decaux, *Garde général*, à Landrecies; Béthencourt, *Brigadier sédentaire, attaché à l'inspection*.

ADMINISTRATION DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

Direction du service départemental : M. Chevalier-Lemore, *Directeur des Postes et des Télégraphes du Département*, Hôtel des Postes et des Télégraphes, pl. de la République, à Lille.

SERVICE POSTAL. — *Inspecteur sédentaire, adjoint au Directeur* : M. Lheureux, *, rue Barthélemy-Delespaul, 70; *Inspecteurs* : MM. Wacheux, r. Gantois, 53; Cochard, r. des Frères Vaillant, 3; *Sous-inspecteurs* : MM. Blond, r. d'Artois, 23; Lesage, rue de Turenne, 69; *Rédacteurs de direction* : MM. Lotte, r. Stappaert, 4; Debus, avenue Ste-Cécile, 23, à Lambersart; Vanhaecke, rue Pasteur, 11; Baudrillard, r. du Faubourg-de-Roubaix, 179; Machu, r. du Sabot, 35; Dubar, à La Madeleine; Escaillas, r. de la Chambre des Comptes, 10; Mongé, r. de Béthune, 65; Droulez, r. Pasteur, 90, à Thumesnil; Decocq, rue Henri-Kolb, 69; Royer, r. Henri-Kolb, 7; *Expéditionnaires* : MM. Baillon, r. Arago, 56; Roussel, r. Pasteur, 103, à Thumesnil; Lobbedez, bd. Victor-Hugo, 184, et Lajeunesse, r. Arago, 1; *Brigadiers-facteurs* : MM. Mauger, rue Brûle-Maison, 71; Busson, rue Mercier, 62; N. .

SERVICE ÉLECTRIQUE. — *Inspecteur-Ingénieur, Chef des services électrique et téléphonique, adjoint au Directeur* : M. Bazille, r. de Turenne, 17; *Sous-ingénieur* : M. Lenain, r. Jeanne d'Arc, 2; *Inspecteur* : M. Lalisce, rue Caumartin, 66; *Sous-Inspecteur* : M. Lecasse, r. Faidherbe, 37; *Rédacteurs de Direction* : MM. Coliard, r. de Fleurus, 27; Clerbout, rue St-Pierre, 9; Geeraert, r. du Court-Debout, 16; Louchart, à Lambersart; Courtot, route de Douai, 19, au Petit-Ronchin; Lignon, bd. Montebello, 146; Pérus, pl. Saint-Martin, 4; Flodrops, à Ronchin; *Expéditionnaires* : MM. Lepez, à Ronchin; De Rieck, avenue Potier, 74, à Lambersart; Bonnet, à La Madeleine; Drieghe, à Seclin; *Chefs-surveillants* : MM. Chivalet, rue de Roubaix, 40; Goulot, r. de Fives, 41.

SUCCURSALE DE LA CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE DE LILLE. — *Rédacteur-Caissier* : M. Arnoux, O A, r. Colbrant, 16; *Commis-adjoints* : MM. Clerbout et Arnoux; *Rédacteur, teneur du double* : M. Dauchez, r. Inkermann, 19; *Commis-adjoints* : MM. Boudot et Payen.

Il y a dans le Département du Nord 245 bureaux de poste et de télégraphe dont 172 bureaux mixtes, 10 bureaux de poste, 14 bureaux télégraphiques dont 13 municipaux, 10 bureaux d'écluse, 18 établissements de facteurs-receveurs (11 mixtes et 7 de poste); 8 recettes auxiliaires urbaines, 8 recettes auxiliaires rurales, 2 bureaux exclusivement téléphoniques, 3 bureaux sémaphoriques. Les communes où sont placés ces bureaux ainsi que le nom du titulaire de chacun d'eux sont indiqués ci-après par arrondissement :

ARRONDISSEMENT D'AVESNES. — *Avesnes* (P et T), M. Bonnardel, *Receveur*; MM. Lardinois et N. . ., *Commis principal*; — *Anor* (P et T), M. Gomel; — *Bavay* (P et T), M^{me} Wattlebled. — *Berlaimont* (P et T), M. Merlier; — *Bousies* (P et T), M^{me} Legrand; — *Cartignies* (P et T), M^{lle} Leducq; — *Colleret* (P), M. Dehondt, *Facteur-Receveur*; — *Cousobre* (P et T), M^{me} Martin; — *Dompierre* (P et T), M^{lle} Richez; — *Dourlers* (P et T), M^{lle} Brière; — *Englefontaine* (P et T), M^{lle} Blary; — *Etrœungt* (P et T), M. Drion; — *Feignies* (P), M^{me} Meurant; — *Felleries* (P et T), M^{me} Lyautey; — *Féron* (P), M. Dyseryn, *Facteur-Receveur*; — *Ferrière-la-Grande* (P et T), M^{me} Monchain; — *Ferrière-la-Petite* (P), N. . ., *Facteur-Receveur*; — *Fourmies* (P et T), M. Lobbé, *Receveur*; MM. Grès et Vigneron, *Commis principal*; — *Glageon* (P et T) M^{lle} de Labarge; — *Gommegnies* (P et T), M^{lle} Meunier; — *Hautmont* (P et T), M. Vernier; — *Jenlain* (P et T), M^{me} Simon; — *Jeumont* (P et T), M^{me} Capet; — *Landrecies* (P et T), M^{lle} Guillaume; — *Liessies* (Téléphones), M^{lle} Delattre; — *Louvroil* (P et T), M^{lle} Henrotel; — *Maroilles* (P et T), M^{lle} Lenclud; — *Marpent* M. Herbert, *Facteur-receveur*; — *Maubeuge* (P et T), MM. Beauvalet, *Receveur*; Rose et Bossus, *Commis principal*; — *Ohain* (P et T), M^{lle} Vagogue; — *Poix* (P et T), M^{me} Vallée; — *Pont-sur-Sambre* (P et T), M^{lle} Canonne; — *Prisches* (P), M. Soupez, *Facteur-Receveur*; — *Quesnoy(Le)* (P et T), M. Leduc; — *Rousies*, M. Nuez, *Facteur-Receveur*; — *Sains* (P et T), M. Poizot; — *Sars-Poteries* (P et T), M^{lle} Dupont; — *Solre-le-Château* (P et T), M^{lle} Titremann; — *Trélon* (P), M^{lle} Cowez; (T), M^{lle} Contesse; — *Villers-sire-Nicole* (P), M^e Gilbert; — *Wignehies* (P et T), M^{me} Mathieu.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. — *Cambrai* (P et T), MM. Maguin, *Receveur*; Andréaz, Rousselot et Bréard, *Commis principal*; — *Abancourt* (P), N. . ., *Facteur-receveur*; — *Avesnes-lez-Aubert* (P et T), M^{me} Herbin; — *Beauvois* (P et T), M^{me} Lalisie; — *Bermerain* (P), N. . ., *Facteur-receveur*; — *Bertry* (P et T), M^{lle} Hutin; — *Busigny* (P et T), M. Bucquoy; — *Carnières* (P et T), M^{lle} Desse; — *Cateau (Le)* (P et T), M. Delattre, *Receveur*; M. Athimon, *Commis principal*; — *Catillon* (P et T), M^{lle} Caplet; — *Caudry* (P et T), M. Mayot; — *Clary* (P et T), M^{lle} Molinier; — *Crèvecœur-sur-l'Escaut* (P et T), M^{lle} Willhay; — *Gouzeaucourt* (P et T), M^{lle} Devaux; — *Haussy* (P et T), M^{lle} Habrant; *Honnechy* (P et T), M^{me} Dalplace; — *Inchy* (P et T), M^{me} Maindrion; — *Irouy* (P), M^{lle} Taillefer; — *Ligny-en-C* (P et T), N. . . .; — *Marcoing* (P et T).

M^{me} Bataille ; — *Maretz* (P et T), M^{lle} Soyez ; — *Masnieres* (P et T), M^{lle} Harvich ; — *Newoilly* (P et T), M^e Drion ; — *Noyelles-sur-Escaut* (T), M^{lle} Pommery ; — *Ors*, M. Delcroix, *Facteur-receveur* ; — *Quidroy* (P et T), M. Kœnig ; — *Rieux-en-Cambrésis* (P et T), M. Betrema, *facteur-receveur-municipal* ; — *St-Aubert* (P et T), M^{me} Hubert ; — *St-Hilaire-les-Cambrai* (P et T), M. Desenne, *facteur-receveur* ; — *St-Souplet* (P et T), M^{me} Estevance ; — *Saulzoir* (P et T), M^{lle} Reboux ; — *Solesmes* (P et T), M^{me} Vivien ; — *Viesly* (P et T), M^{lle} Coupez ; *Villers-Outreau* (P et T), M^{me} Hochard ; — *Walincourt* (P et T), M^{me} Depoit.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. *Douai* (P et T), MM. Lescure, *Receveur* ; *Templeux, Faux*, Messéant, *Commis principaux* ; — *Aniche* (P et T), M^{lle} Naudin ; — *Arleux* (P et T), M^{me} Tison ; — *Aubigny-au-Bac* (P et T), M^{me} Berthelot ; — *Cantin* (P et T), M^{lle} Lebleu ; — *Contiches* (P), M. Havez, *Facteur-Receveur* ; — *Flers-en-Escrebieux* (P et T), M^{me} Raoult ; — *Flines-les-Raches* (P et T), M^{lle} Leclercq ; — *Landas* (P), M^{lle} Bonnet ; — *Léchuse* (P et T), M. Moreau, *Facteur-Receveur* ; — *Marchiennes* (P et T), M^{me} Gérard ; — *Monchecourt* (P et T), M^{lle} François ; — *Montigny* (P et T), M^{me} Faux ; — *Orchies* (P et T), M. Hequet ; — *Raches* (P et T), M^{me} Selle ; — *Sin-le-Noble* (P et T), M^{me} Ruyffelaere ; — *Somain* (P et T), M^{me} Leclercq.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE. *Dunkerque* (P et T), MM. Heitz, *Receveur* ; *Bruneau, Douzamy, Davaux*, *Commis-principaux*, *Dunkerque-Port* (P et T), M. Dewingle ; — *Bergues* (P et T), M. Prevost ; — *Bollezeele* (P), M^{me} Hainaut ; — *Bourbourg* (P et T), M^{lle} Chassaing ; — *Coudekerque-Branche* (P et T), M^{me} Castan ; — *Esquelbecq* (P et T), M^{me} Duyck ; — *Ghyvelde* (P), M. Leduc, *facteur-receveur* ; — *Gravelines* (P et T), M. Delerue ; — *Hondschoote* (P et T), M^{me} Lozé ; — *Malo-les-Bains* (P et T), M^{me} Caudrillier ; — *Moères (les)* (T), M. Colette ; — *Loon-Plage* (P et T), M^{me} Dewaële ; — *Rosendaël* (P et T), M^{me} Dassencourt ; — *St-Pol* (P et T), M^{me} V^e Dubus ; — *Steene* (T), M. Deconinck ; — *Watten* (P et T), M^{lle} Quaintenne ; — *Wormhout* (P et T), M^{me} Bécuwe.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK. *Hazebrouck* (P et T), M. Coupé ; — *Arnêke* (P), M^{lle} Annoot ; — *Bailleul* (P et T), M. Dazin ; — *Cassel* (P et T), M^{lle} Lebrun ; — *Estaires* (P), M^{me} Drecq ; (T), M. Streck ; — *Godewaersvelde* (P et T), M^{lle} Catel ; — *Gorgue (La)* (T), M. Marsy ; (P), M^{lle} Magnin ; — *Merville* (P et M), M^{lle} Rigaut ; — *Nieppe* (P et T), M^{lle} Ogée ; *Renescure* (P et T), M^{lle} Swembergh ; — *Steenvoorde* (P et T), M^{lle} Darles ; — *Steenwerck* (P et T), M^{lle} Dutoit ; — *Vieux-Berquin* (P et T), M^{lle} Grancier.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. *Lille (Recette principale)*, place de la République (Poste). MM. Heugas, ✱, *Receveur principal*, hôtel des Postes et Télégraphes, pl. de la République, 12 ; Parsy, r. de Paris, 105 ; Tous-saint, r. d'Artois, 71 ; Germain ; Alavoine, r. Puëbla, 30, et Doué, r. Solférino, 215 ; *Commis principaux* ; — *Lille (central)*, place de la République (Télégraphe). MM. Beaugrand, *Chef de Centre de dépôt*, hôtel des Postes et Télégraphes, pl. de la République, 12 ; M. Hannequin, *Sous-chef de section*, r. des Pyramides, 26^{bis} ; MM. Depret, r. Solférino, 217 ; Lheu-

reux r. Stappaert, 8; Mortier, bd. Vauban, 76^{bis}; Vanlande, r. Auber, 41; Vallet, r. du Vieux-Marché-aux-Poulets, 27; Dequen, Quenesson et Delannoy, *Commis principaux*; — Lille (pl. Saint-Martin) (P et T), MM. Derolin, *Receveur*, r. de Gand, 4; Sauterey, *Commis principal*, pl. de Gand, 1; — Lille-Moulins (P et T), M. Dewynter, r. d'Arras, 58; — Lille-Esquermes (P et T), M. Simonet, bd. Montebello, 66; — Lille (gare) (P et T), M. Ansart, r. du Vieux-Marché-aux-Poulets, 1; MM. Cauët, r. de Rivoli, 8, Fives-Lille; Wartel et de Chauvet, *Commis principaux*; — Lille-Fives (P et T), M. Savary, r. du Prieuré, 20, Fives-Lille; — Lille St-Maurice (P et T), M^{me} Deletête, r. de la Louvière, 6, St-Maurice-Lille; — Annœullin (P et T), M^{lle} Demorgny; — Armentières, (P et T), M. Halluin, *Receveur*; M. Sébert, *Commis principal*; — Ascq (P et T), M^{me} Ducrocq; — Attiches (P et T), N..; — Aubers (P et T), M^{me} Appourchaux; — Baisieux (P), M^{lle} Ponroy; — Bassée (La) (P et T), M^{me} Charles, — Bawin (P et T), M^{lle} Ducanchez; — Bersée (P et T), M^{lle} Berthe Ponroy; — Bondues (P et T), M^{lle} Deschamps; — Bousbecques (P et T), M. Béghin; — Comines (P et T), M^{me} Guilbert; — Croix (P et T), M^{me} Brach; — Cysoing (P et T), M^{lle} Bernard; — Don (P), M. Médard, *Facteur-Receveur*; — Erquinghem-Lys (P), M. Marquis, *Facteur-Receveur*; — Fournes-en-Weppes (P et T), M^{me} Frémaux, — Fretin (P et T), M. Reumaux, *Facteur-receveur*; — Gondecourt (P et T), M^{me} Fouquet; — Halluin (P et T), M^{me} Libessart; — Haubourdin (P et T), M^{lle} Dubrulle; — Hellemmes-Lille (P), M. Blamart; — Hem (P et T), M^{me} Oudart; — Houplines (P et T), M^{lle} Barbeconty; — Lambersart (P et T) M^{me} Payen; — Lannoy (P et T), M. Ansieau; — Lesquin (P et T), M. Thiroux, *Facteur-receveur*; — Linselles (P et T), M^{lle} Béhague; — Lomme (P et T), M^{lle} Boniface; — Loos (P et T), M^{me} Estagerie; — Madeleine (La) (P et T), M^{me} Vasseur; — Marcq-en-Barœul (P et T), M^{me} Cloet; — Marquette (P), M. Lebacq, *Facteur-receveur*; — Marquette (T), M. Tortel; — Mouvaux (P et T), M^{me} Millez; — Pérenchies (P et T), M^{lle} Horrie; — Phalempin (P et T), M^{lle} Dumoulin; — Pont-à-Marcq (P et T), M^{me} Demouveau; — Provin (P et T), M. Crépin, *Facteur-receveur*; — Quesnoy-sur-Deûle (P et T), M^{lle} Naudeau; — Roncq (P et T), M^{me} Frindel; — Roubaix (P et T), M. du Chesne, *Receveur*; MM. Richard, Chavaribert, Roger et Taquet, *Commis principaux*; — Roubaix Fosse-aux-Chênes, M. Trabuc, *Receveur*; — Roubaix Ste-Elisabeth, M. Payelle, *Receveur*; — Sainghin-en-Weppes (P et T), M. Lenglet, *Facteur-receveur*; — Seclin (P), M^{me} Felbacq; (T), M. Hue; — St-André (T), M. Saison; — Templeuve (P et T), M^{me} Teneur; — Thumeries (P et T), M^{lle} Dambrou; — Tourcoing (P et T), M. Maquinghen, *Receveur*; MM. Frindel, Perré, Dubois et Pierson, *Commis principaux*; — Wambrechies (P et T), M^{me} Leroy; — Wasquehal (P et T), M^{lle} Delesalle; — Wattignies (P et T), M^{me} Merlier; — Wattrelos (P et T), M^{me} Canonne; — Wavrin (P et T), M^{lle} Teillier; — Wervicq-Sud (T), M^{me} Verbeke.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. Valenciennes (P et T), MM. Leray, (M), *Receveur*; Baert, Henaut et Reynaud, *Commis principaux*; — Abscon, (P et T), M. Dollé, *Facteur-Receveur*; — Anzin (P et T), M. Thiébaud;

— *Artres* (P et T), M^{lle} Dubus ; — *Bouchain* (P et T), M^{me} Williot ; — *Bruay* (P et T), M^{me} Quinet ; — *Condé* (P et T), M^{me} Gernez ; — *Crespin* (P et T), M^{me} Mayeur ; — *Curgies* (P et T), M^{lle} Dubois ; — *Douchy* (P), M^{lle} Duroux ; — *Denain* (P et T), M. Degand ; — *Escaudain* (P et T), M^{me} Bayet ; — *Fresnes* (P et T), M. Pincemaille ; — *Hasnon* (P et T), M^{lle} Leroux ; — *Haspres* (P et T), M^{lle} Laurent ; — *Hérin* (P et T), M. Piraux, *Facteur-Receveur* ; — *Lourches* (P et T), M. Baillet ; — *Maing* (P et T), M^{lle} Canonne ; — *Marly* (P et T), M^{lle} Serrier ; — *Mortagne* (P et T), M^{me} Dupriez ; — *Onnain* (P et T), M^{lle} Dongny ; — *Quiévrechain* (P), M^{lle} Lussiez ; — *Raismes* (P et T), M^{lle} Decourrière ; — *Saint-Amand-les-Eaux* (P et T), M. Sacré ; — *Saultain* (P et T), M^{lle} Martinache ; — *Sebourg* (P et T), M^{me} Desmoulin ; — *Thiant* (P et T), M^{me} Chambaud ; — *Trith* (P et T), M^{me} Delgrange ; — *Vieux-Condé* (P et T), M^{me} Bau-champs ; — *Wallers* (P et T), M^{me} Dudant.

ENTREPOSEURS DANS LES GARES DE CHEMIN DE FER. — MM. Maurel, à Lille, r. du Chemin-de-Fer, 27 ; Lamy, à Cambrai ; Langlois, à Douai ; Ruysen, à Hazebrouck ; Gillain, à Maubeuge ; Prégnon, à Somain ; Michaux, à Valenciennes ; Alliot, à Busigny ; Nicassin, à Aulnoye, Pruvost, à Roubaix ; Valat, à Avesnes-sur-Helpe.

BUREAUX SÉMAPHORIQUES. — Dunkerque, Gravelines et Zuydcoote.

BUREAUX D'ÉCLUSE. — Folien, Rodignies, Condé, Trith-St-Léger, Denain, Iwuy, Cambrai, Bracheux, Vaucelles, Le Bosquet.

BUREAUX D'INTÉRÊT PRIVÉ. — Cauroir, Escaudœuvres, Famars, Hauts-Fourneaux de Maubeuge, Société Vezin-Maubeuge-Aulnoye, Briastre, Pecquencourt, Saulzoir, Wargnies-le-Grand, Petite-Synthe, Prouvy.

GARES DE CHEMIN DE FER OUVERTES A LA TÉLÉGRAPHIE PRIVÉE. — Anor, Armentières, Arnêke, Aulnoye, Avesnes-sur-Helpe, Baisieux, Bergues, Blanc-Misseron, Bouchain, Busigny, Cambrai, Cassel, Cateau (le), Cattenières, Caudry, Douai, Douzies, Dunkerque, Feignies, Fourmies, Hautmont, Hazebrouck, Iwuy, Jeumont, Landrecies, Lille, Lourches, Marly, Maubeuge, Quesnoy (le), Roubaix, Sains, Somain, Sous-le-Bois, Steenbecque, Strazeele, Saint-Amand-les-Eaux, Tourcoing et Valenciennes.

BUREAUX CENTRAUX TÉLÉPHONIQUES. — Aniche, Annœullin, Anor, Armentières, Avesnes-sur-Helpe, Bailleul, Bavay, Bergues, Cambrai, Caudry, Comines, Condé, Cousolre, Croix, Denain, Douai, Dunkerque, Estaires, Etrœungt, Fourmies, Fresnes, Glageon, Gommeignies, Halluin, Haubourdin, Hautmont, Hem, Jeumont, La Bassée, Lannoy, Le Cateau, Ligny, Lille, Marchiennes, Masnières, Maubeuge, Merville, Orchies, Poix-du-Nord, Le Quesnoy, Quesnoy-sur-Deûle, Roubaix, Sains-du-Nord, St-Amand-les-Eaux, Saultain, Seclin, Solesmes, Tourcoing, Trélon, Valenciennes, Wambrechies, Wignehies.

POIDS ET MESURES. — VÉRIFICATION.

Vérificateur en chef de la 3^e circonscription régionale : M. Dusautoir,

Ⓜ A, à Châlons-sur-Marne.

LILLE, MM. Chaudron, r. Barthélemy-Delespaul, 24, *Vérificateur* ; Casile, Ⓜ, r. Jeanne-Maillotte, 5 ; Guichard, Ⓜ, r. des Pyramides, 43, *Vérificateurs-adjoints* ; Hornez, *garçon de bureau, expéditionnaire*. — ROUBAIX, M. Perret, *Vérificateur*. — TOURCOING, M. Mairot, Ⓜ, *Vérificateur*. — DUNKERQUE, M. Roger, *Vérificateur*. — HAZEBROUCK, M. Lefebvre, *Vérificateur*. — CAMBRAI, MM. Bombled, *Vérificateur* ; Legrand, *Vérificateur-adjoint*. — AVESNES, MM. Baveux, *Vérificateur* ; Kerleroux, *Vérificateur-adjoint*. — DOUAI, M. Florentin, *Vérificateur*. — VALENCIENNES, MM. Cuisset, *Vérificateur* ; Clémenceau, *Vérificateur-adjoint*.

ADMINISTRATION DES MANUFACTURES DE L'ÉTAT.

Un décret du 12 mars 1860 a séparé l'administration des tabacs qu'un arrêté du Gouvernement, en 1848, avait réunie à celle des Contributions indirectes, et a institué une Direction générale des Tabacs et des Directeurs départementaux.

Directeur-Général : M. Jobert, O ✱, r. de Rivoli, Paris.

DIRECTION DES TABACS DU NORD.

La Direction dont Lille est le chef-lieu comprend la Manufacture des Tabacs de Lille, le Magasin de transit de Dunkerque, la Culture et les Magasins de Tabacs en feuilles du Nord.

Le département du Nord a été autorisé, pour 1898, à planter en tabac, pour l'approvisionnement des Manufactures nationales, 700 hectares de terre, non compris le cinquième en excédent toléré par l'article 193 de la loi du 28 avril 1816.

Ces 700 hectares devront procurer une quantité de 2.030.000 kilogrammes de tabac.

Directeur des Tabacs : M. Parenty, à la Manufacture, r. du Pont-Neuf, à Lille.

MANUFACTURE DES TABACS DE LILLE.

Ingénieur : M. Vilfroid, r. Gambetta, 63. — *Contrôleur* : M. Kling, r. Jacquemars-Giélée, 114. — *Premier commis* : M. A. David. — *Commis de manufacture* : MM. Charpiot, Vansteenberghé, Delétréz.

Contrôleur de culture attaché à la Direction : M. D. Maës.

MAGASIN DE TRANSIT DE DUNKERQUE.

Entreposeur : M. Broutta. — *Contrôleur principal* : M. Mollien.

CULTURE ET MAGASINS DE TABACS EN FEUILLES DU NORD.

Lille. — *Inspecteur-Entreposeur* : M. Schoyers, Ⓜ, r. des Canonnières, 2. — *Contrôleur principal* : M. Marc. — *Vérificateurs de culture* : MM. Herreng, Godin et Vansteenberghé. — *Commis de culture* : MM. Hanart, Etienne, Sambourg et Pénasse, Ⓜ.

Merville. — *Inspecteur-Entreposeur* : M. Duhamel. — *Contrôleur principal* : M. Pelte. — *Vérificateurs de culture* : MM. Sauvageot et Coudriet. — *Commis de culture* : MM. Emig, Hillereau, Vendeville et Guérin, Ⓜ.

SCIENCES ET ARTS.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Commission Historique du Département du Nord.

Cette Commission, instituée par arrêté du Préfet, du 14 novembre 1839, est chargée de veiller à la conservation des monuments et édifices historiques du Département, et de se livrer à toutes les recherches qui peuvent intéresser les diverses branches de l'archéologie nationale.

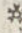
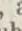
Le personnel de la Commission se divise en membres honoraires, en membres titulaires et en membres correspondants, à la nomination du Préfet, sur la présentation de la Commission.

Le nombre des membres titulaires est fixé à 30 pour l'arrondissement de Lille, et à 15 pour chacun des autres arrondissements.

La Commission se réunit à la Préfecture, le 1^{er} mardi du mois, à 4 h. 1/2.

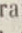

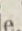

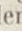
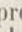
Président : MM. Ed. Van Hende,  I, ancien Chef d'Institution ;
Vice-Président : J. Finot,  I,  I, Archiviste du Département ;
Secrétaire-archiviste : E. Debièvre,  I, ancien bibliothécaire de la ville de Lille ; *Treasorier* : L. Quarré-Reybourbon,  I.

Membres honoraires.

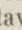
MM. Paillard,  I, ancien Préfet du Pas-de-Calais ; Deligne, homme de lettres, à Lille ; Th. Leuridan, C  I, ancien Archiviste de la ville de Roubaix.

Membres titulaires.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES. — MM. Bécourt,  I, Inspecteur des Forêts, au Quesnoy ; Bercet, secrétaire de mairie, à Anor ; Deloffre, maire de Landrecies ; Gossart, conservateur du musée d'Avesnes ; Jennepin,  I,  I, ancien Maître de pension, à Cousolre ; Lhomme, à Liessies ; R. Minon, instituteur, à Hautmont ; Sculfort, O  I,  I, Archiviste-paléographe, Président du Conseil général, à Maubeuge.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. — MM. F. Berger, Directeur de l'Ecole de dessin, à Cambrai ; D^r Bombart, à Solesmes ; Cappelle,  I,  I, ancien professeur de philosophie, à Cambrai ; D^r Coulon, à Cambrai ; Lallemand, architecte, à Cambrai ; Lozé,  I, directeur d'école communale, à Cambrai ; Mussault, artiste peintre, à Cambrai ; Nicq-Doutreligne, professeur de dessin, à Cambrai ; Ch. Petit,  I, ancien président de la Chambre de commerce, à Cambrai ; Ronnelle,  I, A, président de la Société d'Emulation, à Cambrai ; Roussel,  I, A, Architecte, à Cambrai.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — MM. E. Boissonnet, Avocat, à Douai ; Bontemps, à Douai ; Boutique,  I, A,  I, Photographe amateur, à Douai ; Brassart, Archiviste de la ville de Douai ; Favier, à Douai ; Hazard,  I, ancien Conseiller à la Cour d'appel, à Douai ; Heuguebart, à Masny ; Rivière,  I, Bibliothécaire de la ville de Douai ; Spriet,  I, A, Notaire, à Marchiennes.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE. — MM. Bergerot, ancien Député, à Esquelbecq ; Gustave Duriau,  I, A, Président de la Société Dunker-

quoise, à Dunkerque; Henri Durin, à Dunkerque; René Flahault, à Dunkerque; Lecoq, \odot A, Architecte à Dunkerque; Orange à Malé-les-Bains; Terquem, \ast , \odot I, à Dunkerque.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK. — MM. Eug. Cortyl, à Bailleul; Cantineau-Cortyl, à Cassel; E. de Coussemacker, Docteur en droit, à Bailleul; Deregnacourt, Président du Conseil des Prud'hommes, à Hazebrouck; De Smyttère, \ast , à Cassel; Théry, \odot A, Professeur à Hazebrouck; Van Costenoble, à Flêtre.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — MM. C. Bateur, \ast , \odot I, Architecte; docteur Carton, \odot I, \odot \ddagger ; Th. Clainpanain, à Lille; Dalle, $\ddot{\ast}$, Maire de Bousbecque; Danchin, \odot A, Avocat; Debièvre, \odot I, ancien Bibliothécaire de la ville de Lille; V. de Swarte, \ast , \odot I, Trésorier-payeur général; Dewez; Eeckman, \odot A; Finot, \ast , \odot I, \ddagger , Archiviste du Département; Folet, \ast , \odot I, Doyen honoraire de la Faculté de Médecine; H. Fremaux; Gosselet, \odot \ast , \odot I, \odot $\ddot{\ast}$, \ddagger . Doyen de la Faculté des Sciences; Al. Hette, à Lille; R. Laloy, à Houplines; Lancien, \odot A, Juge de Paix; Géry Legrand, \ast , \odot A, \ddagger , Sénateur; Léon Lefebvre; Levé; Aug. de Meunynck, à Lille; Mortreux, à Beaucamps; D. Petit, \odot A, \ddagger ; Quarré-Reybourbon, \odot I; L. Schouteten, \odot A, \ddagger ; Scribe-Bertin; Spriet; Verly, \ast , Homme de lettres; Vernier, à Lille.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. — MM. Dècle, \ast , \odot I, à Valenciennes; I. Desilve, à Quarouble; J. Desilve, à Quarouble; Auguste Doutriaux, \odot I, Avocat, à Valenciennes; André Doutriaux, Avocat, à Valenciennes; Félix, Capitaine au 1^{er} de ligne, à Bouchain; Hénault, \odot A, Archiviste, à Valenciennes; Laurent, \odot A, à Anzin; J. Lecat, $\ddot{\ast}$, Bibliothécaire de la ville, à Valenciennes; E. Mariage, \ast , à Valenciennes; Ed. Martel, à Condé; Masure, à Valenciennes.

Membres correspondants.

MM. le comte de Fontaine de Resbecq, \ast , \odot I, à Paris; Devillers, à Mons; D'Herbomez, à Orcq; Louis Legrand, \odot \ast , Conseiller d'Etat, ancien Ministre plénipotentiaire, à Paris.

Société d'études de la Province de Cambrai.

La Société d'Études, autorisée par arrêté préfectoral du 29 avril 1899, a pour but de recueillir, de mettre en œuvre et de publier les documents de toute nature relatifs à l'histoire des Flandres, de l'Artois, du Hainaut et du Cambrésis. Elle publie un *Bulletin mensuel* et des *Mémoires*. Elle se compose de membres titulaires et de membres associés. Sont membres titulaires (cotisation 12 fr.) ou membres associés (cotisation 6 fr.), toutes les personnes qui adhèrent aux statuts et s'inscrivent, à leur choix, dans l'une ou l'autre catégorie. La Société compte actuellement 225 membres; elle se réunit chaque mois, rue Négrier, 32^{ter}, dans la salle de l'*Union artistique*.

Président : M. l'abbé Th. Leuridan, C \ddagger , archiviste diocésain, boul. Vauban, 60, Lille. — *Vice-Présidents* : MM. Quarré-Reybourbon, \odot I, boul. de la Liberté, 70, Lille; le comte de Nédonchel, place du Becquerel, Tournai; le chanoine Rohart, r. de Jérusalem, Arras. — *Secrétaires* :

MM. Paul Vilain, \dagger , boul. Bigo-Danel, 22, Lille; Paul Drillon, r. Jacquemars-Giélée, 33, Lille. — *Bibliothécaire-Archiviste*: M. Edm. Leclair, r. Puébla, 17, Lille. — *Trésorier*: M. Alex. Hette, façade de l'Esplanade, 15^{bis}, Lille.

CONSEIL. — MM. Cortyl, à Bailleul; L. Lefebvre, à Lille; l'abbé Mortreux, à Beaucamps; Emile Théodore et Louis Théry, à Lille.

Union Faulconnier

(Société historique de Dunkerque).

Fondée le 3 avril 1895, l'*Union Faulconnier* a pour but de développer la connaissance de l'histoire régionale par la recherche, la conservation et la vulgarisation des documents archéologiques, littéraires et artistiques concernant la ville de Dunkerque et la Flandre maritime.

Président d'honneur: M. Alfred Dumont, \ast , Maire de Dunkerque; *Président honoraire*: M. Emile Mancel, O \ast , \odot A, C \dagger , Commissaire-Général de la Marine, en retraite; *Président*: M. le Docteur Reumaux; *Vice-Présidents*: MM. Alfred Dodanthun, Bibliothécaire de la ville de Dunkerque, Henri Durin, membre de la Commission historique du Nord; *Secrétaire général*: M. Alfred Dodanthun fils, avocat publiciste; *Secrétaire-Adjoint*: M. Gabriel Le Bail; *Trésorier*: M. Jules Beck, Agent d'assurances; *Bibliothécaire-Archiviste*: M. A. Hémery.

Comité Flamand de France.

Le Comité Flamand de France, fondé à Dunkerque le 10 avril 1853, a pour but principal la recherche, la conservation et l'étude des documents en langue flamande relatifs à l'histoire et à la littérature des Flamands de France. Par arrêté en date du 24 août 1853, M. le Ministre de l'Instruction publique a autorisé le Comité à se constituer définitivement et a approuvé ses statuts.

Président: N.; *Vice-Présidents*: MM. les abbés F. Van Costenoble, et Looten; *Secrétaire*: M. Eug. Cortyl; *Trésorier*: M. Alex. Eeckman, \odot A; *Archiviste*: M. Wittevrongel, avocat à Dunkerque.

Société Archéologique de l'arrondissement d'Avesnes.

Président: M. Tordeux; *Vice-Président*: M. Collinet; *Secrétaire*: M. Tordeux, fils.; *Trésorier*: M. Croy; *Bibliothécaire-archiviste*: M. Gossart.

Société géologique du Nord.

La *Société Géologique du Nord* a été fondée à Lille, en 1870, sur l'initiative de M. Gosselet, Professeur à la Faculté des Sciences, et a été autorisée par actes préfectoraux des 3 juillet 1871 et 28 juin 1873.

En 1874, la Société publia un premier volume d'*Annales* où se trouvent résumés tous ses travaux depuis 1870. Cette publication continue avec une grande régularité; son 28^e volume vient de paraître. Les *Annales* paraissent tous les deux mois par fascicules de 3 ou 4 feuilles d'impression avec planches et figures dans le texte.

Outre les *Annales* du format in-8^o, la Société publie des *Mémoires* in-4^o quand des travaux importants, dus à ses membres, lui en fournissent l'occasion. Quatre volumes sont en vente.

La *Société Géologique* compte 245 membres titulaires domiciliés dans le

ressort académique de Lille, ou correspondants résidant en dehors de cette circonscription; — 24 membres associés.

La Société possède une bibliothèque composée actuellement de plus de 3,000 volumes et brochures.

Directeur : M. Gosselet, O \ast . \odot I, O \boxplus , \dagger , Doyen de la Faculté des Sciences; *Président* : M. Ch. Barrois, \ast , \odot I, C \dagger , Professeur à la Faculté des Sciences; *Vice-Président* : M. Ardaillon, \odot A, Professeur à la Faculté des Lettres; *Secrétaire* : M. Lagaisse, professeur à l'École primaire supérieure d'Haubourdin; *Trésorier* : M. Defrennes; *Bibliothécaire* : M. Quarré-Reybourbon, \odot I; *Membres du Conseil* : MM. Lecocq, Vaillant, Ladrière, \odot I, \boxplus .

Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille.

Cette Société, fondée en 1802, a été reconnue d'utilité publique par décret du 13 décembre 1862; elle a été instituée « pour l'étude et la propagation des Sciences, des Lettres, des Beaux-Arts, de l'Agriculture et de l'Industrie ».

Le nombre des membres titulaires est fixé à cinquante. Elle a son siège à Lille, à l'Hôtel-de-Ville.

Président : M. Paul Haliez, \odot I, professeur à la Faculté des Sciences; *Vice-Président* : M. Mongy, \ast , \odot I, ancien directeur des travaux municipaux de la ville; *Secrétaire-Général* : M. le docteur Barrois, \odot A, C \dagger , député, professeur à la Faculté de Médecine.

Société d'Agriculture, Sciences et Arts de l'Arrondissement de Valenciennes.

Cette Société, organisée au commencement de 1831, a été installée le 3 mars de la même année; un décret du 21 juin 1851 l'a reconnue comme établissement d'utilité publique.

Elle a pour but d'encourager l'agriculture, les sciences, les arts et l'industrie dans l'arrondissement de Valenciennes, au moyen de concours, de récompenses et de publications diverses. Le nombre des membres de la Société est de 435.

SECTION CENTRALE.

Président : M. Aug. Doutriaux, \odot I; *Vice-Présidents* : MM. C. Coquelle, \ast , \odot A, O \boxplus , et J.-B. Mariage \ast ; *Secrétaire-général* : M. Victor Henry; \odot A, *Secrétaire-adjoint* : N...; *Trésorier* : M. Julien Lecat, \boxplus ; *Conservateur des collections et bibliothécaire* : M. A. Richez, \odot A.

COMICES. — **Comice de Valenciennes.** — *Président* : M. Ern. Macarez, \ast ; *Vice-Présidents* : MM. Alb. D'Haussy et P. Hayez; *Secrétaire* : M. Ed. Bultot, \odot A; *Secrétaire-adjoint* : M. A. Ducloux. — **Comice de Saint-Amand.** — *Président* : M. Emile Davaine, \ast , \boxplus ; *Vice-Président* : M. Nestor Bulteau, \boxplus ; *Secrétaire* : M. Legru-Raviart; *Trésorier* : M. Alfred Mériaux. — **Comice de Denain.** — *Président* : M. Crépin-Deslinsel, \ast ; *Vice-Président* : M. H. Delcambre, \ast ; *Secrétaire* : M. J. Gouvion.

SECTIONS. — **Section agricole de Bouchain.** — *Président* : M. C. Co-

quelle, ✱, ☉ A, O ☿; *Vice-Présidents*: MM. Ern. Lestoille et Ed. Barrois; *Trésorier*: M. A. Cogé; *Secrétaire*: M. César Risbourg; *Secrétaire-adjoint*: M. A. Cousin. — **section des sciences et manufactures.** — *Président*: M. A. Lacroix; *Vice-Présidents*: MM. Hector Weil et P. Lajoie; *Secrétaire*: M. G. Gras, publiciste; *Secrétaire-adjoint*: M. Alfred Corsolle. — **section d'histoire et d'art.** — *Président*: M. Auguste Doutriaux, ☉ I, avocat à Valenciennes; *Vice-Présidents*: MM. Ed. Billiet et Ch. Marlière, à Valenciennes; *Secrétaire*: M. André Doutriaux à Valenciennes; *Secrétaire-adjoint*: M. Paul Membré. — **section de moralité.** — *Président*: M. Julien Lecat, ☿, conservateur de la Bibliothèque; *Vice-Président*: M. Édouard Bultot, ☉ A, propriétaire à Valenciennes; *Secrétaire*: M. Ch. Lebacqz, propriétaire à Valenciennes; *Secrétaire-adjoint*: M. Alfr. Corsolle.

Société Dunkerquoise pour l'encouragement des Sciences, des Lettres et des Arts.

La Société Dunkerquoise a été fondée en 1851 et reconnue d'utilité publique par un décret du 13 février 1883. Elle a pour but l'encouragement des Sciences, des Lettres et des Arts; elle organise des concours, des conférences, des expositions et édite chaque année deux volumes de mémoires comprenant les travaux récompensés et les travaux de ces membres. Elle comprend 120 membres titulaires résidants, 8 membres non résidants, 32 membres honoraires et 28 membres correspondants.

Président: M. Gustave Duriau, ☉ A; *Vice-Présidents*: MM. Bouchet, ☉ A, et Davaine; *Secrétaire-Général*: M. H. Terquem, ☉ A; *Secrétaire-Adjoint*: M. A. Jannin; *Trésorier*: M. C. Lefebvre; *Archiviste*: M. J. Quiquet, ☉ I.

Société Centrale d'Agriculture, Sciences et Arts du Département du Nord, établie à Douai.

La Société d'agriculture a été formée le 27 avril 1799; le 22 mars 1805, elle s'est réunie à celle des amateurs des sciences et des arts, établie le 12 février 1800; elle a été maintenue dans ses droits et prérogatives par arrêté du 1^{er} octobre 1819 et reconnue par le Gouvernement le 11 juillet 1829; les séances ordinaires de la Société se tiennent les deuxième et quatrième vendredis de chaque mois; son bureau est renouvelé tous les ans, dans la seconde séance de décembre.

Président: M. Alfred Dupont; *1^{er} Vice-Président*: M. Maillard; *2^o Vice-Président*: M. le Baron de Warengien; *Secrétaire général*: M. Vitrant; *1^{er} Secrétaire-adjoint*: M. Le Glay; *2^o Secrétaire-adjoint*: M. De Prat; *Trésorier*: M. L. Dupont; *Archiviste-bibliothécaire*: M. Gosselin, ☉ A.

Société d'Emulation de Cambrai.

Cette Société, formée le 16 octobre 1804, et autorisée par décision de M. le Ministre de l'Intérieur, a pour but la culture des lettres, des sciences et des arts, et plus particulièrement l'étude de l'histoire locale.

Président: M. A. Ronnelle, ☉ A; *Vice-Président*: M. A. Berger, ☉ A; *Secrétaire-général*: M. E. Brisse-Pourpoint; *Secrétaire-adjoint*: M. E. Lozé, ☉ I; *Bibliothécaire*: N.....; *Bibliothécaire-adjoint*: M. Nicq-Doutreligne; *Trésorier*: M. J. Renaut.

Société d'Émulation de Roubaix.

La Société d'Émulation de Roubaix, fondée le 12 novembre 1868, a pour but de seconder en cette ville le mouvement intellectuel, par l'étude et la propagation des Sciences, des Lettres, des Arts et de l'Industrie. Elle a été autorisée par acte préfectoral du 24 mars 1869. Elle publie chaque année un volume de *Mémoires*.

Président : M. A. Prouvost-Béat, †; *Vice-Président* : M. Léon Petit; *Secrétaire* : M. l'abbé Th. Leuridan, C. †; *Trésorier* : M. A. Faidherbe père, O I; *Bibliothécaire-Archiviste* : M. Maron.

Société Industrielle du Nord de la France.

La Société Industrielle fondée en 1873 et déclarée d'utilité publique par décret du 12 août 1874, a pour but d'encourager et de faire progresser l'industrie et le commerce.

Elle se propose de créer un lien puissant et utile entre les industriels et les commerçants de la région : par la réunion sur un point central d'éléments d'instruction, par la communication des découvertes et des faits remarquables, ainsi que des observations que ceux-ci auront fait naître, et par tous les moyens que pourra suggérer le zèle des membres de l'Association.

Elle a institué dans ce but des conférences, des concours, des prix et récompenses, et elle publie ses travaux.

Elle s'occupe aussi de tout ce qui peut aider à propager et à consolider, dans la classe ouvrière, l'amour du travail, de l'économie et de l'instruction.

Le siège de la Société est à Lille, rue de l'Hôpital-Militaire, 114 et 116.

Président : M. Edouard Agache, *, r. de Tenremonde, 18; — *Vice-Présidents* : MM. Emile Bigo, *, O I, †, bd de la Liberté, 95; Kolb, O *, O I, †; Ed. Faucheur, *, square Rameau, 13; J. Hochstetter, à La Madeleine; — *Secrétaire-général* : M. Parent, *, Directeur de l'Usine de Fives; — *Secrétaire du Conseil* : M. Kestner, bd Vauban, 40; — *Trésorier* : M. A. Delesalle, r. de Gand, 23; — *Bibliothécaire* : M. L. Bigo, boul. Vauban, 133. — *Membres délégués* : de Roubaix, M. Emile Roussel; de Tourcoing, M. Edmond Masurel; d'Armentières, M. Miellez.

Secrétariat et Office de renseignements techniques : M. P. Cousin, Ingénieur des Arts et Manufactures, r. Jacquemars-Giélée, 59.

COMPOSITION DES COMITÉS :

Les travaux de la Société se répartissent entre quatre comités.

Génie civil. — *Président* : M. Delebecque, r. St-Sébastien, 25; *Vice-Président* : M. L. Dubrule, bd de la Liberté, 136; *Secrétaire* : M. L. Letombe, pl. Simon-Vollant, 13. — **chimie.** — *Président* : M. Lenoble, r. Négrler, 28; *Vice-Président* : M. Trannin, O I, ancien Directeur de l'École supérieure de Commerce; r. de Loos, 13; *Secrétaire* : M. Guenez, r. Solférino, 328. — **Filature et tissage.** — *Président* : M. Dantzer, O A, r. Jeanne-d'Arc, 4; *Vice-Président* : M. L. Vigneron, r. de Fontenoy, 64; *Secrétaire* : M. Pascalin, r. Caumartin, 29. — **Commerce.** — *Président* : M. Em. Wuillaume, parvis St-Michel, 7; *Vice-Président* : M. Vaillant, O † pl. de Béthune, 7; *Secrétaire* : M. M. Guérin, r. de Paris, 80.

Appariteur : M. Besin.

Société chimique du Nord de la France

La Société chimique du Nord de la France a été fondée en 1894. — Son but est de créer des relations entre les chimistes de la région du Nord, de les tenir au courant des progrès réalisés dans la chimie pure, analytique et appliquée, de favoriser les travaux de ses membres, de leur fournir les renseignements techniques et analytiques qui peuvent leur être utiles, et de chercher à unifier et perfectionner, si possible, les méthodes d'analyse pour les besoins de l'agriculture, de l'industrie et du commerce.

Le siège de la Société est à Lille. Les réunions se font tous les mois (août, septembre et octobre exceptés), au Grand-Hôtel, rue Faidherbe.

La Société chimique publie un bulletin mensuel; elle compte actuellement plus de cent membres.

Pour l'année 1899, son bureau est ainsi constitué :

Président: M. Raux, \odot A, \otimes , pharmacien, chimiste-expert, à Avesnes; *1^{er} Vice-Président*: M. Bouriez, pharmacien, chimiste-expert, rue Jacquemars-Giellée, 105, à Lille; *2^e Vice-Président*: M. Moritz, chimiste, r. des Prêtres, 32, à Lille; *Secrétaire*: M. Dumesnil, ingénieur, à La Madeleine-lez-Lille; *Secrétaire-adjoint*: M. Lemaire, à l'Institut de chimie, à Lille; *Trésorier*: M. Duvillier, chimiste, r. de Turenne, 33, à Lille.

Société de statistique et d'économie politique de Lille.

La Société ne se rattache à aucune école économique. Elle se propose d'examiner toutes les questions d'économie industrielle et sociale, particulièrement celles qui intéressent la région du Nord. Elle se réunit, à Lille, dans une des salles du restaurant Divoir, le premier samedi de chaque mois, à 7 h. 1/2.

Président: M. Garçon, \odot I, C \dagger . — *Vice-présidents*: MM. Ch. Delesalle et Delecroix. — *Secrétaire*: M. Godin, C \dagger . — *Secrétaire-adjoint*: M. Guérin-Pellissier. — *Trésorier*: M. Ed. Sée. — *Archiviste*: M. Paul Carpentier.

Commission Météorologique du Nord.

Le service météorologique a été organisé par décrets des 13 février 1873 et 14 mai 1878. Une circulaire ministérielle du 30 novembre 1874 contient des instructions relatives à l'exécution du décret du 13 février 1873.

La Commission Météorologique du département du Nord se réunit à la Préfecture.

Vice-Président d'Honneur: M. Gruson, \ast , \odot I, O \dagger , Inspecteur général des Ponts et Chaussées.

Président: MM. Damien, \ast , \odot I, \otimes , Professeur à la Faculté des Sciences; *Vice-Président*: Stoclet, \ast , \odot A, \otimes , Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, Agent voyer en chef du département du Nord, à Lille; *Secrétaire-Archiviste*: V. Tilmant, \odot I, directeur honoraire de l'École primaire Supérieure de Lille, à Hellemmes-Lille. — *Membres Titulaires*: MM. Gosselet, O \ast , \odot I, O \otimes , \dagger , Doyen de la Faculté des Sciences, à Lille; Colardeau, \odot A, Boissart, \odot I, Professeurs au Lycée de Lille; Mongy, \ast , \odot I, ancien Directeur des Travaux municipaux de la Ville de Lille; L. Damien, \odot A, \otimes , Industriel à Valenciennes; E. Morelle, \odot I, Professeur à la Faculté

de Médecine de Lille ; Buisine, \odot I, \boxplus , Professeur à la Faculté des Sciences de Lille ; Thibaut, \odot I, \boxplus , Inspecteur départemental de la salubrité publique ; Paillet, \odot A, Chef des travaux pratiques à la Faculté des Sciences ; Godfrin, \odot A, Professeur au Lycée ; Machelart, Pharmacien à Lille ; Péroche, \ast , Directeur honoraire des contributions indirectes ; Trannin, \odot I, Docteur ès sciences, ancien Directeur de l'École supérieure de Commerce, à Lille ; La Rivière, \odot \ast , Ingénieur en chef de la Navigation, à Lille ; Camichel, \odot A, Professeur à la Faculté des Sciences de Lille ; Barbé, \ast , Ingénieur en chef du service maritime à Dunkerque ; Crevaux, \odot A, Proviseur du lycée Faidherbe, à Lille ; Swyngedauw, maître de conférences à la Faculté des Sciences de Lille ; Bienvaux, \odot A, Ingénieur des Ponts et Chaussées, à Lille ; Ardaillon, \odot A, Professeur à la Faculté des Lettres de Lille ; Dubernard, \odot A, \boxplus , Secrétaire général de la Société des Agriculteurs du Nord, à Saint-André ; Dion, \boxplus , Inspecteur des Eaux et Forêts, à Lille ; Pigache, \odot A, Chef du bureau de l'Ingénieur en chef du département ; Florimond Desprez, \odot \ast , \odot \boxplus , Agronome, à Capelle ; Ducloux, Professeur d'Agriculture, à Valenciennes ; Evraud, Chimiste, à Douai ; Gosselin, Conservateur du Musée de Douai.

Union géographique du Nord de la France.

L'Union géographique du Nord de la France est une Société de géographie régionale comprenant des Sociétés locales autonomes rattachées entre elles par un lien fédératif. Elle travaille par tous les moyens qui sont en son pouvoir au développement et à la vulgarisation des connaissances géographiques. Elle étudie spécialement les questions qui intéressent l'industrie, le commerce et l'agriculture de la région du Nord. Son siège social est à Douai. Chaque groupe de cent adhérents, au moins, peut se constituer en Société locale. Des sociétés locales ont été constituées, dans le département du Nord, à AVESNES, CAMBRAI, DOUAI, MAUBEUGE et FOURMIES. Le bureau central siège à Douai où se trouvent la bibliothèque et les archives de l'Union.

Président : M. Tellier, \odot A, Conseiller à la Cour d'appel de Douai.
— *Secrétaire-général* : M. Ardaillon, \odot A, Professeur à la Faculté des Lettres de Lille. — *Trésorier* : M. Blankaert.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE CAMBRAI.

Vice-Présidents : MM. Aug. Bernard, \ast , conseiller général ; Ronnelle, \odot A, architecte, conseiller général ; *Secrétaire général* : M. Georges Cornaille, \ast , négociant ; *Trésorier* : M. C. Petit, négociant ; *Secrétaire* : M. Lozé, \odot I, instituteur primaire ; *Bibliothécaire* : N. .

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE DOUAI.

La Société de Géographie de Douai a été autorisée par M. le Préfet du Nord le 21 août 1880. Elle a pour but la vulgarisation et le développement des études géographiques. Chaque année elle institue un concours de géographie entre les élèves des établissements d'instruction de l'arrondissement, et elle récompense par des prix, dans sa séance de rentrée, les lauréats de ce concours. Elle donne aussi des conférences, avec le concours des explorateurs, des voyageurs, professeurs ou littérateurs, et

contribue pour sa part à la publication du bulletin commun aux Sociétés faisant partie de l'Union géographique du Nord de la France. Le nombre de ses membres dépasse deux cents.

Président : M. G. Bottin, juge d'instruction. — *Vice-Présidents* : MM. Evrard, industriel; Boutois, \odot I, inspecteur primaire; Kuss, \ast , \odot A, ingénieur en chef des mines. — *Secrétaire-Général* : M. E. Pouey, \odot A, avocat à Douai. — *Trésorier* : M. Courtecuisse, banquier, à Douai. — *Secrétaire* : M. Boutique, \odot A, \ddagger , rentier, à Douai. — *Membres du Comité* : MM. Gustave Maugin, \odot A, rentier; Boniface, rentier; Quinion-Hubert, \odot A, avocat; Dupont (Alfred), avocat; Cavroy, Président de la Chambre de Commerce; Frey, docteur en médecine; le général Percin, C \ast ; Courcout, \odot A, proviseur du Lycée; G. Bommart, capitaine d'artillerie; L. Lavoix, avoué à la Cour d'appel.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE DUNKERQUE.

La Société de Géographie de Dunkerque qui compte 250 membres, a son siège social et sa bibliothèque, 8, place des Nations, à Dunkerque. Elle a été fondée le 11 mars 1880, dans le but de vulgariser la connaissance de la Géographie. Pour atteindre ce résultat, elle publie un Bulletin mensuel, organise des Conférences et des Concours, distribue des prix aux élèves des écoles et offre des voyages d'instruction aux membres du corps enseignant.

Président : M. G. Verberckmoes, \odot A, O \ddagger . — *Vice-Présidents* : MM. Th. Deman, \odot A, O \ddagger ; J. Lefebvre, \odot I; F. Coquelle, \ddagger . — *Secrétaire général* : M. Henri Terquem, \odot A. — *Secrétaires* : MM. D. Vanhamme, O \ddagger ; Vollaey, étudiant en droit; Vaillant. — *Trésorier* : M. A. Dutoit. — *Bibliothécaire-Archiviste* : M. E. Debaccker, \ast . — *Membres de la Commission administrative* : MM. A. Dumont, \ast ; E. Honoré, O \ast ; Lucien De Baecker, \odot A; Denovelle; Michel; G. Berteloot, \ast , \odot A; C \ddagger ; A. Petyt, \ast , Jean Trystram, C \ddagger .

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE COMMERCIALE D'AVESNES-FOURMIES-MAUBEUGE.

Cette Société, constituée en groupes locaux autonomes, est rattachée à l'Union géographique du Nord de la France et poursuit le même but, par les mêmes moyens. Elle a été fondée le 17 avril 1893.

Président : M. Armand Sépulchre, \ddagger , industriel, à Aulnoye; *Trésorier* : M. Caron, directeur d'école à Avesnes.

Groupe d'Avesnes. — *Président* : M. Caplain, \odot A, notaire, à Avesnes; *Secrétaire général* : M. Marissiaux, professeur d'anglais, à l'École professionnelle de Fourmies; *Secrétaire-adjoint* : M. Petitfils; *Membres du Comité* : MM. Dubois, \odot A, conseiller général, directeur de l'Observateur, à Avesnes; Leroy, \odot A, pharmacien, à Sains-du-Nord; Sandrart, \ast , \ddagger , industriel, conseiller général, à Sains-du-Nord.

Groupe de Fourmies. — *Président* : M. Mulat, \ast , conseiller général, industriel, à Fourmies; *Secrétaire-général* : N.....; *Secrétaire-Adjoint* : M. Henniaux; *Membres du Comité* : MM. Herlem, \odot A, \ddagger , directeur de l'École de Sars-Poteries; Jennepin, \odot I, \ddagger , ancien directeur de l'École de Cousolre.

Groupe de Maubeuge. — *Président* : M. Walrand, ✱, ☉A, maire de Maubeuge; *Secrétaire général* : M. Herlem, ☉I, instituteur à Hautmont; *Secrétaire-adjoint* : M. Arnoux, directeur d'École à Maubeuge; *Membres du Comité* : MM. Alexandre, notaire, conseiller d'arrondissement, à Maubeuge; Darche, conseiller général, à Bayay; Derkenne, ✱, conseiller d'arrondissement à Feignies; Albert Pesant, industriel, à Maubeuge.

Société de Géographie de Lille.

La Société de Géographie de Lille, fondée en 1880, a été reconnue d'utilité publique; elle organise des concours et des excursions. Elle publie ses travaux en un Bulletin mensuel de 64 pages au moins, avec cartes, plans, photographies, etc. Des conférences nombreuses, généralement avec projections lumineuses, sont faites pendant la saison d'hiver par les membres de la Société et par des explorateurs.

Cette Société a son siège rue de l'Hôpital-Militaire, 116, à Lille, où le Secrétariat est ouvert tous les jours non fériés de 4 à 8 heures du soir.

Président : N... — *Vice-Présidents* : MM. François Masurel, ☉A, ancien président du Tribunal de commerce de Tourcoing; Van Hende, ☉I, Vice-Président de la Commission historique du département et de la Commission des musées; Nicolle-Verstraete, ✱, ancien lieutenant de vaisseau; Ed. Boulenger, négociant à Roubaix. — *Secrétaire-Général* : M. A. Merchier, ☉I, professeur agrégé d'histoire au Lycée. — *Secrétaire-général-adjoint* : M. Quarré-Reybourbon, ☉I, membre de la Commission historique du Nord, de la Société des sciences et des arts. — *Secrétaire* : M. Tilmant, ☉I, directeur honoraire de l'École primaire supérieure de Lille. — *Trésorier* : M. Auguste Fromont, ☉A, homme de lettres. — *Trésorier-adjoint* : M. Fernaux-Defrance, ☉A, négociant. — *Bibliothécaire* : M. Georges Houbron, ☉A, licencié en droit, membre de la Commission de la bibliothèque de la ville. — *Archiviste* : M. Cantineau, ☉A, membre de la Commission historique du département. — *Vice-Président honoraire* : M. Verly, ✱, homme de lettres. — *Agent de la Société* : M. Hachet.

Société de géographie de Valenciennes.

La Société de Géographie de Valenciennes, qui compte actuellement environ 300 membres, a été fondée dans le but de mettre en rapport, par des délibérations et des études en commun et par un échange incessant d'idées et de renseignements, tous ceux, d'une part, qui étudient la géographie à un point de vue scientifique; tous ceux, d'autre part, qui, dans leurs occupations journalières et notamment dans l'industrie, le commerce ou la navigation, contribuent à leur insu parfois aux progrès de la géographie.

Président : M. Doutriaux, ☉I, ancien Bâtonnier de l'ordre des avocats; *Vice-Président* : M. Jules Sirot, ☉A, ancien Député, Conseiller général, maire de St-Amand; *Secrétaire général* : M. Damien, ☉I, Directeur de l'École primaire supérieure; *Secrétaire* : M. Pierre Giard, libraire; *Trésorier* : M. Desruelles, syndic liquidateur; *Commissaires* : MM. Delsarte, ☉A, Directeur d'École publique; Fénelon Saint-Quentin, ☉A, Avocat à Valenciennes; Varlet, notaire à Bouchain; Eugène Cellier, Avocat à Valenciennes; Dombre, Ingénieur-

Directeur des mines de Douchy; Boutry, avoué à Valenciennes; Sirgucy, \odot I, Proviseur du Lycée de Valenciennes; Edouard Bultot, \odot A, propriétaire à Valenciennes; Bertrand, \odot I, inspecteur primaire, à Valenciennes.

Société des Amis des Arts de Douai.

Cette Société, qui comprend en moyenne 400 membres, a été fondée en 1821. Son but est d'exciter l'émulation, d'encourager les talents, de faciliter aux artistes la vente de leurs œuvres et de répandre plus généralement le goût des arts. Elle organise chaque année, à Douai, une exposition de peinture pendant la fête communale de juillet.

Président : M. Adrien Demont, \ast ; *Vice-Président* : M. Pierre Billet; *Secrétaire* : M. Quinion-Hubert, \odot A; *Trésorier* : M. Louis Dupont; *Conservateur* : M. Jules Lavoix; *Administrateurs* : MM. Favier, Paul Paix, Henri Duhem, \odot A, Georges Vibert, Jules Maurice, Edmond Delaby, F. Stiévenard et Max Gherbrandt, \odot M.

Société artistique de Roubaix-Tourcoing.

La Société artistique de Roubaix-Tourcoing, fondée en 1884, a été reconstituée le 31 août 1896 pour une durée de dix années. — Fidèle au but qu'elle a toujours poursuivi, elle s'efforce de répandre, dans les deux centres industriels de Roubaix et de Tourcoing, et au moyen d'Expositions de Beaux-Arts, d'Arts décoratifs et rétrospectifs, le goût du beau et la connaissance de l'harmonie et de l'assemblage des couleurs. Elle a pu, au moyen de ses propres ressources et de celles que lui procurent l'État et le Conseil général du Nord, depuis sept ans, offrir des bourses de voyage et des bourses de famille aux élèves des écoles des deux villes de Roubaix et de Tourcoing, acheter des œuvres pour ses tombolas, en plus de prix et médailles aux élèves les plus méritants dans les sections d'art proprement dit et d'art industriel ou décoratif. En 1890, elle a fondé de ses deniers la Caisse des artistes de Roubaix-Tourcoing, dont les intérêts sont employés en bourses de voyage, ou en secours aux artistes nécessiteux. La Société artistique a pris en 1898, une nouvelle initiative qui a reçu l'approbation de la haute administration des Beaux-Arts. Elle a organisé un concours pour une affiche illustrée, destinée à annoncer les Expositions de la Société, et ce concours a été spécialement ouvert entre les élèves, anciens et nouveaux, de l'École Nationale des Arts industriels de Roubaix. Elle offre chaque année, pour clôturer ses expositions, et spécialement à ses sociétaires, une matinée théâtrale avec le concours des artistes de la Comédie française et de l'Odéon. La cotisation annuelle est de 30 francs par famille comprenant les père, mère et enfants non mariés, habitant sous le même toit. Elle compte actuellement 350 familles adhérentes. Elle a eu l'honneur d'être admise à figurer à l'Exposition Universelle de 1900, dans la classe 110; « Initiative privée en faveur des citoyens ». Enfin elle a obtenu deux médailles d'or à Bordeaux en 1895 et une médaille d'or à Dijon en 1898.

Président : M. Poutignac Devillars; *Vice-Président* : M. Emile Lecomte-Scrépel; *Secrétaire* : M. Amédée Prouvost-Bénat, \ast ; *Secrétaire-adjoint* : M. Emile Bouzin, Professeur de dessin, artiste peintre; *Trésoriers* : MM. Cyrille Ferlie et Grau-Duchange. — *Commissaires* : MM. Dupire-Rozan, \odot A, architecte; Ernest Masson, artiste peintre; Rassin-Duchange; J.-B. Maillard, architecte; Georges Duvillier; Amédée Moullé; Rémy Cogge, artiste peintre;

Adolphe Prouvost ; Meurisse-Franchomme, artiste peintre ; Albert Motte ; Wattel-Bayart ; Ernest Desurmont.

Société régionale des Architectes du Nord de la France, comprenant les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme.

Cette Société, dont le siège est à Lille, a été constituée par arrêté préfectoral du 3 novembre 1868.

Son but est ainsi défini par ses statuts :

- La profession d'architecte, honorablement exercée, a toujours été entourée d'une juste considération ; différentes causes tendent aujourd'hui à l'amoinrir.
- La mission que la Société s'impose est de chercher, avec sollicitude et persévérance, à augmenter la dignité de la profession et à donner des garanties à la confiance du public.

La Société tient ses séances à Lille, le 2^e samedi de chaque mois (juillet et août exceptés), à 2 h. 1/2 de l'après-midi, rue Nationale, 87.

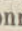


Président : M. Vandenberghe,  I, h. de la Liberté, 46 ; *Vice-président* : M. Newnham, r. de Valmy, 5 ; *Secrétaire-général* : M. Mourcou, r. Manuel, 103 ; *Secrétaire-adjoint* : M. Vilain, bd. Bigo-Danel, 22 ; *Archiviste* : M. Cockenpot, r. Henri-Kolb, 46 ; *Trésorier* : M. Boudin, Parvis Saint-Michel, 21. — *Délégué de la Somme* : M. C. Billoré, architecte à Amiens ; *Délégué du Pas-de-Calais* : M. E. Couturaud,  A, architecte à Arras.

Société photographique de Lille.

Le but de la Société est d'établir des relations entre Amateurs, de fournir aux membres qui la composent tous les renseignements dont ils ont besoin, de pousser, en un mot, au développement le plus large de la photographie dans toutes ses applications scientifiques, artistiques et industrielles.

Pour arriver à ce résultat la Société se réserve : 1^o d'avoir des réunions bi-mensuelles ; 2^o de publier un bulletin mensuel illustré ; 3^o de mettre entre les mains de ses Membres toutes les principales publications françaises et étrangères ; 4^o d'organiser des excursions ; 5^o de se mettre en rapports amicaux avec les autres Sociétés ; 6^o d'organiser des expositions qui sont incontestablement le procédé le meilleur et le plus certain de pousser au goût de la science et de l'art photographiques.

Un atelier de pose, un laboratoire et un salon de lecture sont à la disposition des sociétaires tous les jours, de 9 h. du matin à 7 h. du soir, au siège de la Société, rue de l'Hôpital Militaire, 116. à Lille.

Président : M. Bernard-Wallaert ; *Vice-présidents* : MM. L. Cordonnier, , P. Colardeau,  A ; *Secrétaire général* : M. H. Dulieux ; *Secrétaire-adjoint* : M. Jules Houdoy,  A ; *Trésorier* : M. Pierre Decroix fils ; *Bibliothécaire* : M. V. Labbe.

Société Photographique du Nord de la France.

La Société Photographique du Nord de la France, fondée à Douai en 1885, siège au Musée où se trouvent sa bibliothèque et ses collections et où ses membres se réunissent une fois par mois. Elle organise des expositions et des concours et donne des séances publiques. Elle publie un bulletin mensuel orné de reproductions photographiques, et a créé des sections dans les villes de Béthune, Cambrai, Dunkerque, Calais, Le Cateau et Saint-Omer.

Président : M. Courtois ; *Vice-Président* : M. G. Bottin ; *Secrétaire*

général : M. Boutique, \odot A, \dagger ; *Trésorier* : M. Boulanger; *Bibliothécaire* : M. Gosselin; *Membres nommés pour la rédaction du bulletin* : MM. Boulanger, Maugin et Pierre Bottin.

SECTION DE BÉTHUNE. — *Président* : M. Cayet; *Vice-Président* : M. Marçais; *Secrétaire* : M. Mauguy; *Trésorier* : M. Dalle; *Bibliothécaire* : M. Mahieu.

SECTION DE CAMBRAI. — *Président* : M. Van Ackère; *Vice-Président* : M. Ch. Petit-Dupont; *Secrétaire* : M. Renaut; *Trésorier* : M. Hoël.

SECTION DE DUNKERQUE. — *Président* : M. H. Terquem, \odot A, avocat; *Vice-Président* : M. Le De Baecker, \odot A; *Secrétaire général* : M. A. Detraux; *Secrétaire-adjoint* : M. J. Coevoet; *Trésorier* : M. A. Allemès; *Bibliothécaire* : M. L. Chardon; *Conservateurs du matériel* : MM. A. Collet, E. Rouzé.

SECTION DE CALAIS. — *Président* : M. Ségard; *Secrétaire* : M. Lehaire; *Trésorier* : M. Victor Delattre.

SECTION DU CATEAU. — *Président* : M. Eugène Macron; *Secrétaire* : M. Tondelier.

SECTION DE ST-OMER. — *Président* : M. Justin De Pas; *Secrétaire* : M. A. Boitel; *Trésorier* : M. A. Bacqueville.

Société centrale de Médecine du département.

Cette Société, qui tient ses réunions à l'Hôtel-de-Ville de Lille, a été établie en vertu d'une autorisation du Ministre de l'Intérieur, en date du 24 mai 1846.

Elle a pour but : 1° de favoriser l'étude des sciences médicales et de concourir à leurs progrès; 2° de veiller au maintien de la dignité de la profession; 3° de faciliter la formation et le développement d'Associations médicales dans le département, et de leur servir de lien commun. — Elle pourvoit à ses dépenses à l'aide d'une cotisation que s'imposent ses membres. — Elle publie un Bulletin à la collaboration duquel sont appelés tous les praticiens du Nord.

Président : M. le D^r Carlier, \odot A; *Vice-Président* : M. le D^r Looten; *Secrétaire-Général* : M. le D^r Combemale, \odot M, \odot A; *Secrétaire-adjoint* : M. le D^r Lambret; *Trésorier* : M. le D^r Dumont.

Société de Médecine des Praticiens de Lille et de la Région.

Cette Société, fondée le 14 novembre 1895, a pour but de grouper les médecins praticiens, de leur permettre d'échanger leurs idées, de se communiquer leurs observations et de s'éclairer des lumières de leurs confrères. Elle se réunit les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois dans une des salles de l'Hôtel de Ville de Lille.

Président : M. le D^r Boutry, r. de Douai, 79; *Vice-Président* : M. le D^r Declercq, r. Masséna, 52; *Secrétaire* : M. le D^r O. Legrand, r. Léon Gambetta, 222; *Secrétaire de la Rédaction* : M. le D^r Dhour, r. d'Arras, 72, *Trésorier* : M. le D^r Douche, r. des Ponts-de-Comines, 50.

Société Anato-mo-clinique de Lille.

Cette Société, qui a son siège, 58, rue du Port, est composée de membres honoraires, de membres titulaires et de membres adjoints et correspondants pris parmi les internes, les anciens élèves et les élèves de 4^e

et de 5^e années des Facultés libres. Elle a pour but la publication des observations cliniques des hôpitaux et des dispensaires ou de la pratique civile, des recherches d'anatomie, de physiologie, etc. Elle publie un *Bulletin* trimestriel.

Président : M. le Dr Duret, $\frac{1}{2}$, bd. Vauban, 21 ; *Vice-Présidents* : MM. les Drs Camelot et Bosquier ; *Secrétaire* : M. Danel, interne des hôpitaux ; *Trésorier* : M. Verstraete, interne des hôpitaux.

SOCIÉTÉ MÉDICALE DE DOUAL.

Cette Association, fondée en 1804, est régie par un règlement approuvé le 18 septembre 1820. Elle est composée de médecins, chirurgiens, et pharmaciens. Elle tient ses séances le premier lundi de chaque mois dans un local spécial au musée. Elle y donne des consultations gratuites et établit la constitution médicale de la ville.

Président : M. Sockeel, $\frac{1}{2}$ A ; *Secrétaire* : M. Wignolle ; *Trésorier-archiviste* : M. Desmoulin. — *Membres* : MM. Fauchaux, Baude, Monnier, Toison et Pollet, $\frac{1}{2}$ A, Docteurs en médecine ; — *Membre honoraire* : M. Frey père, Pharmacien de 1^{re} classe.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DE LILLE.

La Bibliothèque universitaire de Lille se compose de deux sections : 1^o Celle du Droit et des Lettres, au premier étage des Facultés de Médecine et des Sciences, place Philippe-Lebon ; 2^o Celle des Sciences, de la Médecine et de la Pharmacie, à la Faculté de Médecine, rue Jean-Bart.

Les salles de lecture sont ouvertes, excepté les vacances, les Dimanches et jours fériés, le matin de 10 h. à midi, et le soir de 2 h. à 6 heures.

Sont admis dans les salles de lecture : 1^o Les membres de l'Enseignement supérieur et de l'Enseignement secondaire en résidence à Lille ; 2^o Les Etudiants, à quelque Faculté qu'ils appartiennent, sur la présentation de leur carte d'étudiant ; 3^o Les personnes munies d'une autorisation spéciale de M. le Recteur.

Toute demande concernant la Bibliothèque doit être remise à M. le Recteur et contenir l'adresse exacte du demandeur.

Bibliothécaire en chef : MM. Solon, $\frac{1}{2}$ I ; *Sous-Bibliothécaires*. Vanrycke et N.....

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES.

Leur nombre est de dix-sept dans le département.

BIBLIOTHÈQUE D'ARMENTIÈRES.

Cette Bibliothèque a été fondée en 1872. Elle a été formée à l'aide d'un fonds de livres déposés au collège, et au moyen de subventions annuelles accordées par le Conseil municipal. Elle est ouverte le lundi de 6 à 8 heures, le mardi de 2 à 5 heures, le jeudi de 5 à 7 heures et le samedi de 6 à 8 heures. Le nombre des volumes est d'environ 8.000.

Comité d'Inspection et d'achats de Livres. — *Président* : M. le Maire ; *Membres* : MM. Louis Bouchez, adjoint au Maire ; Louis Thilleur et Victor Pouchain, conseillers municipaux ; Victor Bailliez, $\frac{1}{2}$ I, principal du collège.

Bibliothécaire : M. Adolphe Réman, $\frac{1}{2}$ I.

BIBLIOTHÈQUE D'AVESNES.

Le zèle éclairé de l'autorité municipale a créé, en 1832, ce dépôt qui s'élève à 6.750 volumes. Les ouvrages ou volumes prêtés par an sont de

4.500. Le nombre des lecteurs est d'environ 280. La Bibliothèque d'Avesnes est ouverte les lundi, mercredi, vendredi de 6 heures à 7 heures du soir. Elle est fréquentée en moyenne par 30 lecteurs.

Bibliothécaire : M. Michel, professeur au collège.

BIBLIOTHÈQUE DE BAILLEUL.

Un très petit nombre d'ouvrages modernes existent à l'Hôtel-de-Ville de Bailleul et forment le noyau d'une bibliothèque que l'autorité pourra établir plus tard.

BIBLIOTHÈQUE DE BERGUES.

Il existe en cette ville un dépôt de 5.293 volumes, dont 36 manuscrits, provenant de l'ancienne abbaye de St-Winoc.

Il est ouvert tous les jours, dimanches et fêtes exceptés.

Commission de surveillance. — *Président* : M. Claeys, sénateur, maire ; *Membres* : MM. Vermullen, docteur en médecine, adjoint au Maire ; Carouille, Henri Kerfysse, Paul Houcke, Victor Denys, Prosper Braets, A.

BIBLIOTHÈQUE DE BOURBOURG.

Cette bibliothèque, établie dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, a été créée en 1845. Elle contient 6.824 volumes dont 4 manuscrits. Elle est ouverte tous les jours, de dix heures à midi et de deux à quatre heures (les dimanches et fêtes exceptés). Des ouvrages sont donnés en ville, pour un temps déterminé, aux personnes qui offrent des garanties suffisantes. Un médaillier a été ajouté, en 1859, à cette bibliothèque.

Conservateur : M. V. Louf.

BIBLIOTHÈQUE DE CAMBRAI.

Cette bibliothèque renferme des Manuscrits de la plus haute valeur et une magnifique collection d'Incunables. Le nombre des volumes imprimés est de plus de 40,000 ; les Manuscrits sont au nombre de 1,401, les Incunables sont au nombre de 454. Le bâtiment dans lequel elle est placée a été restauré ou plutôt réédifié par M. l'architecte de Baralle.

Cette bibliothèque a été formée, à l'époque de la Révolution, au moyen des collections des couvents supprimés, et s'est enrichie, depuis, des dons du gouvernement et des acquisitions faites par la ville.

Ouverture : tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de deux à quatre heures et de six à huit heures du soir. Pendant la durée des vacances universitaires, la Bibliothèque est fermée.

Ce dépôt est assidument fréquenté par un certain nombre de lecteurs, vingt à trente par jour environ. Les prêts de livres sont très nombreux et se sont élevés, pendant l'année 1899, à 9,000 volumes environ.

Une Bibliothèque populaire est annexée à l'établissement.

Commission d'inspection et d'achat de livres. — *Président* : M. le Maire ; *Membres* : MM. E. Lecat, A ; D. Fliniaux ; Chappeau, A ; Ronnelle, A, Mussault et A. Cornaille, *.

Bibliothécaire : M. Capelle, *, I.

BIBLIOTHÈQUE DE CONDÉ.

La Bibliothèque qui comprend 6.000 volumes environ, est installée au Vieux-Château.

Commission d'inspection et d'achat de livres : MM. Victor Amand, Jules Dapsence, Edmond Martel, Gustave Raverdy, *, Ernest Jossé, Charles Fally, Charles Cousin, * et Aristide Trotin.

BIBLIOTHÈQUE DE DOUAI.

Etabli dans un magnifique local dépendant du Musée, ce dépôt renferme environ 80,000 volumes, dont 1,800 manuscrits ; parmi ces derniers il en est de fort précieux ; au nombre des imprimés on remarque des Incunables de grande valeur, d'importantes collections historiques, littéraires et artistiques. La bibliothèque de Douai s'est enrichie pendant ces dernières années, des dons et legs de MM. Robaut, baron de Chambege, Foucques de Wagnonville, Tailliar, D^r Maugin, et tout dernièrement de la remarquable collection de sceaux-matrices de M. Auguste Preux, ce qui lui assure un des premiers rangs entre les dépôts littéraires du Nord de la France. Elle est ouverte tous les jours, sauf le dimanche : du 1^{er} avril au 31 août, de neuf heures à midi, de deux heures à cinq heures ; du 1^{er} septembre au 31 mars, de neuf heures à midi, de deux heures à quatre heures. Vacances : huit jours avant et huit jours après Pâques. Quinze lecteurs environ la fréquentent par jour.

Comité d'inspection et d'achat de livres. — *Vice-Président* : M. Maugin, O A ; *Secrétaire* : M. Delangre ; *Membres* : MM. Boulanger ; Evrard ; E. Fabre, O A ; Jacquart, *, Penjon, O I.

Bibliothécaire : M. Benjamin Rivière, O I ; *Sous-bibliothécaire* : M. A. Lebetre ; *Employé* : M. Vinois ; *Employé auxiliaire* : M. Gernez.

BIBLIOTHÈQUE DE DUNKERQUE.

La Bibliothèque, placée dans le local du nouveau Musée, rue Benjamin Morel, 2, contient environ 35,000 volumes et 75 manuscrits.

Elle éte fondée en 1740, par l'historien Faulconnier, qui légua à la ville sa bibliothèque, comprenant 3,000 volumes.

Elle s'est enrichie, depuis, des livres provenant des maisons religieuses de l'arrondissement de Dunkerque, notamment de ceux ayant appartenu à l'abbaye de St-Winoc de Bergues, au collège des Jésuites de Dunkerque, des dons du Gouvernement et des acquisitions faites par la Commission de surveillance.

Cette Bibliothèque est ouverte tous les jours, le samedi excepté, de 10 h. du matin à 1 h., et de 6 h. à 9 h. du soir ; le dimanche, de 10 h. du matin à 11 h. 1/2 — Elle est fermée pendant la semaine de Pâques et du 15 août au premier lundi d'octobre.

Commission de surveillance. — *Président* : M. Alfred Dumont, *, avocat, Maire de Dunkerque ; *Vice-président* : M. E. Mancel, O *, O A, C †, Commissaire général de la Marine en retraite, Président honoraire de l'Union Faulconnier ; *Membres* : MM. E. Bouchet, O A, Vice-Président de la Société dunkerquoise ; L. de Lesdain, Docteur en droit, Avocat ; G. Dumont, †, licencié en droit, avoué ; G. Duriau, O A, Docteur en médecine, Président de la Société dunkerquoise ; Th. Deman, O A, O †, avocat ; T. Reumaux, docteur en médecine, président de l'Union Faulconnier.

Bibliothécaire : M. Dodanthun.

BIBLIOTHÈQUE DE GRAVELINES.

En 1871, quelques jeunes gens, dans le but philanthropique de venir au secours des indigents, et celui de former une Bibliothèque populaire, formèrent une Société : *La Concorde*.

Ils donnèrent des représentations théâtrales dont une partie des produits fut distribuée aux malheureux et dont l'autre servit à l'achat de volumes destinés à la Bibliothèque populaire.

Cette Société, après une durée de 7 années, fut obligée de se dissoudre,

faute d'éléments, et les volumes de la Bibliothèque populaire, au nombre de 800 environ, furent transportés dans un local de la mairie.

Il importait de ne pas laisser tomber une œuvre si utile aux intérêts intellectuels de la localité; l'Administration municipale ne le voulut pas et la Bibliothèque, de populaire qu'elle était, devint communale et fut dirigée par d'anciens membres de la *Concorde*, sous la présidence de M. Demarle-Fétel, conseiller général, alors maire.

La Bibliothèque possède actuellement 2,000 volumes.

Commission de surveillance. — *Président*: M. Torris; *Membres*: MM. Houcke, Vosselle, L.-E. Lecointe, Albert Merlin.

Bibliothécaire: M. Hochart.

BIBLIOTHÈQUE DU CATEAU.

La Bibliothèque du Cateau existe depuis 1835. Elle a été formée à l'aide d'un petit fonds de livres et au moyen d'acquisitions, de dons du Gouvernement et d'offrandes de particuliers. Le nombre actuel des volumes est de 4,329.

La Bibliothèque, transférée à l'Hôtel-de-Ville, dans une salle préparée à cet effet, est ouverte au public depuis le 4 octobre 1881, savoir: les dimanches, de 9 h. à midi et de 2 à 4 h. du soir; les mardis et jeudis de 2 à 4 h. et de 7 à 9 h. du soir.

Commission de surveillance. — *Président*: M. Martinet, Maire; *Membres*: MM. Desse, Bauduin, Déjardin, Seydoux, *, Macron, Boudart, Normand, Coltery, Membres du Conseil municipal.

Bibliothécaire: M. Maurin.

BIBLIOTHÈQUE DE LILLE.

Cette Bibliothèque, riche d'environ 105,000 volumes imprimés et de 1,000 manuscrits, est installée à l'Hôtel-de-Ville. Elle a été formée, peu de temps après la Révolution, des livres provenant de diverses maisons religieuses de l'arrondissement de Lille et tout spécialement de ceux ayant appartenu à la collégiale de Saint-Pierre.

Cette Bibliothèque est ouverte tous les jours de 9 h. du matin à 10 h. du soir, sans interruption. Les dimanches elle n'est ouverte que jusqu'à 1 h.

C'est la Bibliothèque la plus fréquentée du département. Elle comprend deux services: un service de lecture donnant une moyenne journalière de plus de 80 lecteurs et un service de prêt qui se fait tous les soirs, dimanches et fêtes exceptés, de 6 h. à 8 h. 1/2 et qui donne aux emprunteurs la faculté de lire chez eux les ouvrages faisant partie de la bibliothèque du prêt. Ces ouvrages peuvent être emportés pour une quinzaine au plus.

Commission de surveillance. — *Président*: M. le Maire de Lille; *Membres*: MM. F. Danchin, A, avocat, conseiller général; Ovigneur, O *, O I, avocat, ancien conseiller général; Houbron, A, homme de lettres; Rigaut, *, O I, industriel; D' Debierre, *, O I, adjoint au maire de Lille; D' Folet, *, O I, doyen honoraire de la Faculté de médecine; Finot, *, O I, *, archiviste du département; G. Delebart, industriel; Contamine, architecte; Bienvaux, A, ingénieur des Ponts-et-Chaussées; Edgar Boutry, statuaire; D' Colas, professeur à l'École des Beaux-Arts; Degoix, ingénieur civil; Delesalle, adjoint au maire de Lille.

Bibliothécaire: M. E. Desplanque, A; *Sous-Bibliothécaire*: M. Mahieu; *Employé*: M. L. Baron.

BIBLIOTHÈQUE DE MAUBEUGE.

Une petite bibliothèque, composée de 1.209 volumes et livraisons, a été établie dans cette ville en 1843, par les soins de l'autorité municipale.

Conserveur : N.....

BIBLIOTHÈQUE ANNEXÉE A L'ÉCOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS DE ROUBAIX.

Cette Bibliothèque instituée le 1^{er} février 1853, est ouverte au public tous les jours de 9 h. à midi, de 2 h. 1/2 à 5 h. 1/2 et de 6 h. 1/2 à 9 h. 1/2 du soir, le lundi excepté; le dimanche de 11 h. à une heure.

Elle contient 9.775 volumes.

CABINETS D'ÉCHANTILLONS. Heures d'ouverture : mêmes heures qu'à la Bibliothèque. — Cet établissement, commencé en 1857, est destiné à conserver tout ce qui intéresse l'industrie locale. Il contient actuellement, entr'autres curiosités spéciales :

Des carnets d'échantillons de tissus de la fabrique de Roubaix, de toute nature, de tout âge et de toute provenance ; des carnets d'échantillons de nouveautés pour robes, pantalons et gilets provenant de diverses fabriques de France ; des carnets d'échantillons de tissus étrangers, ensemble 334 carnets, de 1820 à 1896.

Administrateur : M. Henri Verlais, \odot I, *Secrétaire agent-comptable* : M. Jean Monfils, \odot A ; *Surveillant* : M. Monnier.

BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-AMAND.

3.200 volumes imprimés et 10 manuscrits, provenant, pour la plupart, de l'ancienne abbaye de Saint-Amand, forment le fonds actuel de cette petite Bibliothèque qui ne peut manquer de s'accroître. Elle est ouverte tous les jeudis de 2 à 4 heures du soir et les dimanches de 11 h. à midi.

Bibliothécaire : M. Toulet, \odot A.

BIBLIOTHÈQUE DE TOURCOING.

Cette Bibliothèque a été ouverte au public le 1^{er} mars 1885. — Elle compte environ 7.000 volumes. Elle a été formée en grande partie d'un don important de M. Roussel-Defontaine, ancien Maire de Tourcoing. Le Conseil municipal inscrit chaque année au budget une somme de 3.000 fr. pour l'acquisition d'ouvrages et pour les reliures. La Bibliothèque est ouverte le matin, tous les jours de la semaine, y compris le dimanche, de neuf heures à midi. Le soir, les lundi, vendredi et samedi, de deux à six heures ; les mardi, mercredi et jeudi, de cinq à neuf heures.

Commission de surveillance et d'achat de livres. — *Président* : M. Dron, député, Maire ; *Vice-Président* : N... ; *Secrétaire* : M. Glorieux, \odot A ; *Membres* : MM. Sénélar, Muller, \odot A, G. Duveillier, D^r Cadeau et Jules Lehoucq.

Bibliothécaire : M. Vasseur.

BIBLIOTHÈQUE POPULAIRE.

Une Bibliothèque populaire pour le prêt des livres est en outre installée à l'Hôtel de Ville. Elle est ouverte au public tous les dimanches, fêtes reconnues exceptées, de 9 heures du matin à midi et demi, et les jeudis de 6 à 8 heures du soir.

Commission de surveillance et d'achat de livres. — *Président* : M. le Maire ; *Vice-Président* : M. Sénélar, Adjoint au Maire ; *Membres* : MM. Diéval, Adjoint au Maire, et Jean, \odot I, Instituteur.

BIBLIOTHÈQUE DE VALENCIENNES.

La fermeture du collège des Jésuites en 1762 explique l'origine de cette bibliothèque établie dans le même local que celle de ces religieux. La suppression des abbayes de la région, celle des communautés de la ville, les dons du Gouvernement, des particuliers, le legs de M. Bénézech, en 1852, l'ont successivement enrichie. Elle renferme environ 35.000 volumes et 773 manuscrits formant 1.400 volumes.

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, le matin, de dix heures à une heure et, le soir, de cinq à huit heures, les dimanches et fêtes exceptés. Elle est fermée également pendant les congés du lycée. Elle est fréquentée journellement, en moyenne, par 25 à 30 lecteurs.

Pour que cette Bibliothèque, déjà si riche en ouvrages précieux, ne reste pas au-dessous des connaissances actuelles, la ville vote chaque année, une somme fixe pour achat de livres.

BIBLIOTHÈQUE ET MUSÉE BÉNEZECH ANNEXÉS A LA BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE.

Cette collection, qui contient 4021 volumes, dont plusieurs d'une grande valeur, plus de 100 tableaux et un certain nombre de bronzes et de poteries antiques, est à la disposition du public, selon les intentions du donateur.

Les jours d'ouverture sont les mêmes que ceux fixés pour la bibliothèque publique.

Commission administrative. — *Président* : M. le Maire ; *Membres* : MM. Em. Cartigny, Desorbaix, Victor Henry, A, Edmond Lemaître, E. Fromentin.

Conservateur : M. Lecat, B ; *Sous-Bibliothécaire* : M. Hénault, A.

BIBLIOTHÈQUES DE PRÊT.

Indépendamment de ces Bibliothèques publiques, il existe à Lille, à Cambrai, à Tourcoing, à Valenciennes et dans d'autres localités du département, des Bibliothèques formées au moyen de souscriptions particulières et ayant pour but d'offrir gratuitement des lectures instructives amusantes et surtout morales, aux personnes de la classe moyenne et ouvrière. Les ouvrages dont se composent les dépôts sont des romans, des voyages, des histoires générales et particulières, des biographies, des livres de sciences telles que physique, chimie, etc., mises à la portée des ouvriers, littérature classique, etc., etc. Les livres sont prêtés à domicile sous la garantie de personnes connues ; on en prête aussi aux hospices, aux hôpitaux, aux prisons, aux curés et aux maires des communes voisines. Ces institutions rendent d'éminents services à la société en occupant utilement les loisirs d'un grand nombre de personnes et en inspirant à celles-ci, par de bonnes lectures, des idées d'ordre et de moralité.

MUSÉES.

Il en existe dans les villes de Bailleul, Bergues, Cambrai, Cassel, Condé, Douai, Dunkerque, Lille, Roubaix, Tourcoing et Valenciennes.

BAILLEUL.

Il existe à Bailleul une intéressante collection due à M. Benoît-Armand de Puydt qui a légué à sa ville natale, outre sa fortune, un nombre assez notable d'objets d'art, tableaux et antiquités, à la condition de fonder un Musée et une Académie de dessin, de peinture et d'architecture.

Commission de Surveillance. — *Président* : M. le Maire ; *Membres* : MM. Elie de Coussemaker ; Eugène Cortyl ; Jules Vanhoucke ; P. Liefoghe ; Paul Behaghel, Ch. Freson.

Conservateur : M. Swynghedauw, A.

BERGUES.

Le Musée de Bergues est formé d'une belle collection de peintures échappées à la Révolution, et provenant en grande partie des anciens couvents et abbayes de la châtellenie. Il est placé à l'Hôtel-de-Ville, dans une salle bien appropriée à sa destination. Beaucoup de tableaux appartiennent à l'école flamande; un petit nombre à l'école italienne, quelques-uns ont une assez grande valeur. On remarque surtout le *Mendiant*, par Ribeira, de l'école espagnole, le portrait de *Ferdinand I^{er}*, par Van Dyck, la *Sainte Famille*, par Bockorts, etc. etc.

La galerie s'est enrichie de trois tableaux de valeur et d'une collection de 1.400 dessins anciens et modernes dont plusieurs des grands maîtres, tous légués par M. P. A. Verlinde, peintre d'histoire, natif de Bergues, et décédé à Anvers le 29 mars 1877.

Quelques dessins sont exposés dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, les autres conservés en cartons.

En 1876, M. Verlinde, sur les instances de M. Léonce Guilbert, alors Maire, s'est occupé de dresser un catalogue méthodique des tableaux du Musée; il y a réuni tous les renseignements possibles sur l'origine de ces toiles et les biographies de leurs auteurs. C'est un volume de 121 pages renfermant des *fac-simile* de tous les monogrammes et signatures relevés sur les tableaux de la galerie.

Le Musée est ouvert au public le premier dimanche de chaque mois, ainsi que les jours de fête communale, de onze heures à midi et de deux heures à quatre heures.

Commission de surveillance. — *Président* : M. Léon Claeys, Sénateur, Maire; *Secrétaire* : M. Braets, \odot A; *Membres* : MM. Dupuy, N...
Conservateur : M. Verlinde.

CAMBRAI.

Cette ville possède un Musée, inauguré le 14 octobre 1846. Il a été formé alors des tableaux et objets d'art trouvés dans les divers établissements publics de bienfaisance et autres. Depuis cette époque, les collections du Musée se sont accrues dans des proportions considérables par suite des dons particuliers, des envois du Gouvernement, et des achats effectués par la Commission.

Le Musée de Cambrai est installé depuis le 15 août 1893 dans l'hôtel légué à la ville par M. Auguste Legrand.

Le Musée est ouvert au public les dimanches et fêtes, du 1^{er} avril au 1^{er} octobre de onze heures du matin à quatre heures du soir, du 1^{er} octobre au 1^{er} avril de onze heures du matin à trois heures du soir.

Commission de surveillance. — *Président* : M. le Maire; *Vice-Président* : M. Ronnelle, \odot A; *Membres* : MM. Berger, \odot A; E. Lecat, \odot A; Guillemain; Dutemple père, \ast , \odot I, et D. Fliniaux.

Conservateur : M. Mussault.

CASSEL.

La ville de Cassel possède un petit musée d'origine fort ancienne, mais complètement réorganisé au cours de l'année 1897.

Il occupe le premier étage de l'édifice de construction espagnole qui décore la Grand'Place de cette ville, et qui, en raison de sa destination première, y est toujours connu sous le nom de « Stadthuys ».

Ce musée comprend de belles collections d'oiseaux, de mammifères, de minéraux, de médailles romaines, de sceaux et de monnaies anciennes trouvées pour la plupart dans le sol de cette antique cité. On peut y voir au milieu de quantité d'autres objets intéressant l'histoire du pays, un moule de la tombe de Robert-le-Frison, comte de Flandre, enterré à Cassel, en la crypte de l'ancienne collégiale de St-Pierre, au XI^e siècle.

Commission de surveillance : *Président* : M. Moeneclay, Maire ;
Membres : MM. Marant, G. Malot, Lambert et Vermersch.
Conservateur : M. René Wackernie.

CONDÉ.

Le musée est installé au Vieux-Château.

Commission de surveillance : MM. Pierre Pureur, Jules Dapsence, Edmond Martel, Stanislas Debruxelles, Ernest Protat, Léon Verchain, Léon Lespèce, Aristide Trotin.

DOUAI.

Le Musée de Douai est un des plus riches établissements de ce genre.

On y remarque de très belles collections de mammifères, d'oiseaux, de reptiles, de poissons, d'insectes, de minéraux, de fossiles, de végétaux, etc., etc., toutes classées méthodiquement. Il y existe, en outre, de nombreuses et riches séries d'objets d'antiquité et de curiosité, une très importante collection ethnographique donnée en grande partie par M. S.-H. Berthoud, et des galeries de tableaux et de sculpture qui se sont enrichies d'un legs très considérable de M. Foucques de Wagnonville. Le musée est public le jeudi et le dimanche de 11 h. à 4 h. ou à 5 h. suivant la saison. On peut visiter le musée tous les jours en s'adressant au concierge qui est tenu d'accompagner les visiteurs en dehors des heures publiques. Les personnes qui désirent travailler dans les galeries peuvent obtenir des cartes d'étude en s'adressant au conservateur.

Le Musée est administré par une Commission générale nommée et présidée par le Maire. Cette Commission se divise en quatre sections ainsi composées :

Commission générale. — *Président* : M. le Maire de Douai ; *Vice-Président* : M. D. Dubois, ☉A ; *Secrétaire-Général* : M. Lirondelle, ☉A ; *Secrétaire-Adjoint* : N. . . .

Section de la Bibliothèque et des Médailles. — *Président* : M. Maudgin, ☉A ; *Secrétaire* : M. Delangre, ☉A ; *Commissaires* : MM. Evraud, Penjon, ☉I, Eugène Fabre, ☉A, Jacquart, ✱, Boulanger, Gracy ; *Bibliothécaire* : M. B. Rivière, ☉I ; *Sous-Bibliothécaire* : M. Lebette ; *Employés* : MM. Vinois, Gernez.

Section des Beau-Arts. — *Président* : M. Ad. Demont, ✱ ; *Secrétaire* : M. H. Duhem ; *Commissaires* : MM. Quinion-Hubert, ☉A, Paul Paix, Cellier père, Edmond Delaby, ☉A, Laoust ; *Membres correspondants* : MM. A. Robaut et Dutert, O ✱.

Section du musée Berthoud. — *Président* : M. D. Dubois, ☉A ; *Secrétaire* : M. Dubrulle ; *Commissaires* : MM. Auguste Delanoy, de Sars, Groult, Favier, Poncelet, Nutly, Thullier.

Section d'Histoire naturelle. — *Président* : M. Frey ; *Secrétaire* : M. le D^r Desmoulin ; *Commissaires* : MM. le baron Jules de Guerne, ✱, ☉A ; Paul Desmaret, ☉A ; Lirondelle, ☉A ; docteur Pollet, ☉A.

Conservateur du musée : M. Ed. Gosselin, ☉A. — *Commis aux écritures* : M. Wargniez. — *Aides de laboratoire* : MM. Vallens, Lecasse. — *Concierge* : M. Defives.

DUNKERQUE.

Le Musée de Dunkerque renferme de très belles collections de peinture, de sculpture, d'histoire naturelle, d'ethnologie et de numismatique, qui

s'accroissent chaque année. Sa section de conchyliologie et ses galeries de tableaux sont surtout remarquables. On trouve dans celles-ci un grand nombre de très belles peintures de l'école flamande, notamment un triptyque de Franz Pourbus (le *Martyre de Saint-Georges*), qui ont une grande valeur.

Ce musée, dont l'origine remonte à 1838, prit de suite un rapide essor, grâce aux efforts d'une commission spéciale composée d'hommes intelligents et dévoués et, en 1841, il avait acquis un assez grand développement pour pouvoir être constitué définitivement.

Trente ans plus tard, les locaux de ce musée, qui avait été installé provisoirement dans l'ancien Palais de Justice, place d'Armes, étant devenus insuffisants, furent transférés dans l'ancienne propriété de M. Benjamin Morel (ancien couvent des Dames anglaises), dont l'Administration municipale avait fait l'acquisition, et qu'elle agrandit par la construction d'une grande galerie annexe dont l'inauguration fut faite en 1877.

Depuis cette époque, par suite de nouvelles acquisitions et de nouveaux dons et legs des particuliers, et notamment du legs de la magnifique collection de tableaux de M. Coffyn à laquelle une salle spéciale a été consacrée et d'un legs de minéraux de M. Sheyrer, le musée est devenu de nouveau trop exigü et un nouvel agrandissement est décidé.

Le Musée est ouvert : 1^o du 15 Juin au 1^{er} Octobre, les dimanches et jours de fête, de 10 heures du matin à 5 heures du soir, et tous les jours ordinaires, sauf le lundi, de midi à 4 heures du soir ; — 2^o du 1^{er} Octobre au 15 Juin, les dimanches, jours de fête et jeudis seulement, de midi à 4 heures du soir. Il est fermé le 1^{er} Janvier et le jour de la Fête nationale.

Commission du Musée. — *Président de droit* : M. le Maire ; *Vice-Président* : M. Terquem, ✱, O I ; *Secrétaire* : M. E. Debacker, ✱ ; *Membres* : MM. G. Berteloot, ✱, Broutta, Collet, ✱, L. de Lesdain, A. Dodanthon père, Flament, Ed. Fournier, Hamoir, J.-G. Le Sage, ✱, Mancel, O ✱, O A, C ✱, Pelletreau, ✱, O I, Shelley, G. Dumont, H. Durin, Vaneste, O I.

Conservateur : M. Lecocq, O, Architecte ; *Préparateur* : M. Langlet.

LILLE.

Les Musées de Lille sont au nombre des plus beaux musées de France, plusieurs galeries (celles de peinture et des dessins) ne le cèdent même point à certains grands musées d'Europe. La *Tête de cire*, en particulier, chef-d'œuvre de la renaissance italienne, est un joyau d'un prix inestimable.

Au Palais des Beaux-Arts, se trouvent les musées de peinture, dessins (Wicar), de sculpture, des antiques, d'archéologie, Jules de Vicq, Céramique, numismatique, lillois, arts décoratifs et d'ethnographie (Moillet) ; à l'Hôtel-de-Ville, sont les musées des copies et de gravure.

Les musées du Palais des Beaux-Arts sont ouverts tous les jours au public, ceux de l'Hôtel-de-Ville le sont trois fois par semaine.

Commission de surveillance. — *Vice-président* : M. De Swarte, ✱, O I ; *Membres* : MM. Théodore Barrois, O, C ✱, Edgar Boutry, Dorémieux, Van Ilende, O I, Verly, ✱, Angellier, O I, Cola, De Winter, O A, Duyver, Ghesquier, Krabansky, O A, Leroy, O A, Margottet, ✱, O I, Desplanque, O A, Clainpanain, Delemer, De Meunynck, Deplechin, O A, C ✱, Desains, O A, Gosselet, O ✱, O I, O ✱, ✱, Hannotin, O A, Rigaux, O A, Vandenberg, O I, Jouguet, Théodore fils.

Conservateur général : MM. Eugène Deully.

MUSÉE INDUSTRIEL, AGRICOLE, COLONIAL, COMMERCIAL
ET TECHNOLOGIQUE SCOLAIRE.

Ce Musée est installé à la halle aux sucres à l'exception du Musée colonial et commercial qui se trouve rue du Lombard.

Commission de surveillance. — *Vice-Président* : M. Auguste Delebart ; *Secrétaire* : M. Coquelle ; *Membres* : MM. Carron, O A, Degoix, Faucheur, *, Gruson, *, O I, O †, Kolb, O *, O I, Stoclet, *, O A, †, Trannin, O I, Vial, Eeckmann, Duhem, Dubreucq.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE.

Le Musée d'Histoire naturelle de Lille est un établissement qui date de l'année 1822. Il a été formé et continué de s'accroître par les dons des amateurs.

Ce Musée est placé dans les locaux de la Faculté des Sciences.

Commission de surveillance. — *Vice-Président* : M. Gosselet, O *, O I, O †, † ; *Membres de droit* : MM. le Doyen de la Faculté des Sciences ; le Président de la Société des Sciences ; *Membres nommés* : MM. Charles Barrois, *, O I ; Th. Barrois, O A, C † ; Colas ; Folet, *, O I ; Hallez, O I ; Ozil ; Staes-Brame et Wertheimer, O I ; *Conservateur* : M. le Professeur d'Histoire naturelle désigné par la Faculté des Sciences ; *Conservateur-adjoint* : M. Salmon ; *Préparateur* : M. Fauquenot.

ROUBAIX.

Musée annexé en 1890 à l'École nationale des Arts industriels.

Heures d'ouverture : le dimanche de 10 à 2 heures.

Le musée ouvert en 1865 comprend des peintures, des dessins, etc. ; on y compte actuellement 250 numéros, tableaux, dessins, aquarelles, photographies et la merveilleuse collection des dessins originaux qui ont servi à l'illustration des chansons choisies de Gustave Nadaud.

SALLE DES COLLECTIONS. — Cette salle renferme : des restes d'anciens établissements de Roubaix et des environs, des objets d'antiquité ou de curiosité, offerts au musée ou acquis par la ville ; des suites très importantes de monnaies, médailles, jetons, méreaux et sceaux ; des collections ethnographiques composées d'objets provenant de la Chine, des Indes, du Maroc, de l'île Bourbon, de Madagascar, des îles Seychelles, de la Côte orientale et de l'intérieur de l'Afrique : armes, instruments de musique, ustensiles divers, vêtements, étoffes, etc. ; une magnifique collection d'oiseaux exotiques et d'Europe, composée de 629 sujets remarquables de conservation et de fraîcheur ; des mammifères, des reptiles, des poissons, des coléoptères, des papillons du pays, une belle collection de coquillages, des zoophytes, etc., des végétaux et des minéraux ; des esquisses et des mises en carte.

Administrateur : M. Henri Verlais, O I ; *Secrétaire agent-comptable* : M. Jean Monfils, O A ; *Surveillant-chef* : M. Nogaret ; *Surveillants* : MM. Notte, Boutteville, Rousselle.

TOURCOING.

MUSÉE DE PEINTURE ET DE SCULPTURE.

Ce Musée est installé à l'Hôtel-de-Ville dans de vastes salles parfaitement aménagées. Il a été formé de tableaux et de sculptures que la ville possédait et de ceux qu'elle a reçus en dons du Gouvernement ou de particuliers.

La ville affecte chaque année une somme de 6,000 fr. pour l'acquisition d'œuvres d'art destinées à ce Musée.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE.

Ce Musée comprend de belles collections de minéraux et fossiles, classées méthodiquement.

MUSÉE ETHNOGRAPHIQUE (DELAHAYE).

Cette belle collection provient de l'Archipel des Navigateurs.

Réunie avec grand soin par le R. P. Delahaye, missionnaire dans ces îles, elle devint, à sa mort, la propriété de sa famille qui la donna au Musée de la ville. Les objets qui la composent sont de premier choix et d'une conservation irréprochable.

On y admire surtout des nattes très artistement travaillées; des siapos ou étoffes feutrées, fabriquées avec l'écorce du mûrier à papier; une superbe collection de madrépores et une de mollusques; des armes, des engins pour la pêche, des objets de ménage et de toilette, etc., etc.

MUSÉE LOCAL.

Comme son nom l'indique, ce Musée reçoit les objets historiques ou autres intéressant Tourcoing et ses environs.

Il a été ouvert le 18 août 1839.

Commission de surveillance des Musées. — *Président* : M. Dron, député, Maire de Tourcoing; *Vice-Président* : M. Goubet, \odot I, Juge de paix; *Secrétaire* : M. Masure-Six, \odot I; *Membres* : MM. Dehaene; Jacquet, \odot A, Devaux, \odot A, F. Muller, \odot A.

Conservateur des Musées : M. Vasseur.

VALENCIENNES.

MUSÉE DE PEINTURE ET DE SCULPTURE.

Ce Musée est installé au second étage de l'Hôtel-de-Ville. Son catalogue contient plus de 1,000 numéros : peinture, sculpture, gravures, dessins, objets divers.

Parmi les tableaux les plus remarquables, un triptyque de Rubens, provenant de l'abbaye de St-Amand, occupe le premier rang. Il représente au centre, *la Lapidation de St-Etienne*, sur les deux volets une *Prédication* du même saint et sa *Mise au Tombeau*, et, au revers l'*Annonciation*.

Après de cette œuvre maîtresse, viennent se grouper : le *Martyre de St-Jacques*, de Van Dyck; le *Roi boit*, de Jordaens; la *Notre-Dame du Rosaire*, la *Madeleine* et le *St-Pierre*, de Crayer; trois portraits de François Pourbus le fils, dont l'un, celui de *Marie de Médicis*, a figuré à l'exposition du Trocadéro, en 1878; la *Circoncision* et l'*Adoration des Mages*, de Martin de Vos; le *St-Bernard*, de Martin Pépin; le *Saint-Elói*, de Gérard Seghers; une nature morte de Snyders, et d'autres peintures, qui forment une histoire presque complète de la peinture flamande.

L'école hollandaise est représentée par l'une des œuvres capitales de Cornelis de Harlem, par des toiles de N. Berchem, de Van Goyen, de Wouvermans, d'Adrien Brauwer; l'école espagnole, par des peintures de Carréno de Miranda, de Juan de Pereja et de Zurbaran; enfin l'école française, par le *St-Etienne*, de Simon Vouet, par un *Portrait de Louis XVI*, de Callet, et par diverses œuvres de Latour, de Fragonard, de Nattier, de Philippe de Champaigne, de Jean-Baptiste Monnoyer, de Joseph Vernet, de Charlet, d'Henner, de De Crec, de Meissonnier, etc.

L'*Ecole Valenciennaise* est représentée par un panneau de Simon Marmion, l'un des successeurs de Van Eyck et des prédécesseurs de Memlinck; par deux toiles d'Antoine Watteau, quatre toiles de Pater, de nombreuses productions de Louis et de François Watteau, des peintures d'Abel de Pujol et d'Harpignies; enfin, des sculptures de Saly, de Milhomme, d'Henri Lemaire, de Crauk, d'Hiolle, de Mabilie, de Fagel et d'autres artistes.

MUSÉE CARPEAUX.

Au Musée proprement dit est annexé le *Musée Carpeaux*, composé exclusivement d'œuvres du grand sculpteur valenciennois, et de documents relatifs à sa vie. Créé au moyen d'acquisitions faites par la ville et de dons provenant surtout de M. le prince Stirbey et de M. J.-B. Foucart, il a été inauguré le 24 septembre 1882, et s'est considérablement enrichi depuis.

Il est administré par la même Commission que celle du musée de peinture et de sculpture.

Commission de surveillance. — *Président de droit* : M. le Maire de Valenciennes ; *Conservateur du Musée*, *Vice-Président* : M. Dècle, *, O I ; *Membres* : MM. Doutriaux, O I, Cacheux, Fromentin, Dusart, O A, Pillion, Layraud, *, O A, †, Paul Membré, Marlière, O A, et Hénault, O A.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE.

Il y existe de nombreuses collections de minéralogie, de conchyliologie et d'ornithologie.

Conservateur : M. Goreaux.

JARDINS ET PROMENADES.

LILLE.

La Ville de Lille possède, sur une étendue de 90 hectares, de nombreux squares, parcs et jardins artistement dessinés et parfaitement entretenus.

Le parc Vauban, avec ses beaux massifs et ses magnifiques corbeilles de fleurs, fait l'admiration des habitants et des étrangers.

A l'extrémité sud du parc Vauban se trouve, le jardin fruitier où de nombreux amateurs et jardiniers viennent suivre le cours municipal d'arboriculture qui se fait tous les dimanches à 10 heures du matin, de Janvier à Août.

Les sites agrestes et les frais ombrages du jardin de la Citadelle font les délices des promeneurs pendant la belle saison.

Le bois de la Deûle et l'hippodrome de Lambersart complètent fort heureusement l'ensemble des promenades établies autour de la Citadelle.

Le Palais Rameau entouré de boulingrins coquettement agencés, comporte aussi une grande serre qui abrite plusieurs palmiers remarquables par leur développement.

Lille possède en dehors de ses murs, au faubourg St-Maurice, un jardin botanique renfermant toutes les plantes spéciales pour l'étude, ainsi que des serres spacieuses où sont cultivées d'importantes collections de plantes.

Jardinier en chef : M. Saint-Léger, †, bd Vauban, 35.

THÉÂTRES.

Lille a un théâtre subventionné desservi par une troupe sédentaire qui joue l'opéra, l'opéra-comique, le vaudeville, la comédie et le drame.

Depuis le mois de juillet 1864, il n'y a plus de directeurs privilégiés, un décret de 1863 faisant de la direction des théâtres une industrie libre.

Douai, Roubaix, Dunkerque et Valenciennes ont également leurs théâtres desservis par des troupes sédentaires.

Les théâtres secondaires de Cambrai, Avesnes et Maubeuge donnent des représentations à l'aide de troupe ambulantes.

ÉCOLES SPÉCIALES COMMUNALES.

Lille.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, SUCCURSALE DU CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE ET DE DÉCLAMATION DE PARIS.

Origine de l'école. En 1733, un cercle d'amateurs de musique s'établit à Lille et prit le titre de *Société du grand Concert*, sous les auspices du maréchal de Boufflers. Quarante-quatre ans après, en 1777, une réorganisation fut reconnue nécessaire et une réunion d'abonnés plaça la société sous le patronage du prince de Soubise. C'est à cette époque qu'il fut arrêté que douze demoiselles recevraient gratuitement l'instruction musicale donnée par des professeurs rétribués au compte de la société. Les succès obtenus à diverses époques firent naître, en 1801, la pensée d'annexer une école académique à la société du Concert. Le nombre des élèves fut fixé à douze; ils reçurent un uniforme et durent s'engager à chanter dans les réunions de l'association. Une gratification de 24 francs était décernée à l'élève qui avait chanté le mieux et fait le plus de progrès pendant l'année. En 1802 et en 1810, l'école fit de pressantes instances auprès du Gouvernement pour obtenir l'autorisation de prendre le titre de *Conservatoire secondaire de Paris*. Ce vœu ne fut pas exaucé alors, mais, en 1816, l'école fut organisée comme établissement communal, en vertu d'une autorisation du Ministre de l'Intérieur, et, en 1820, elle obtint de faire porter la livrée du Roi aux gens attachés à son service; enfin, en 1827, une ordonnance royale nomma l'école de Lille succursale du Conservatoire de Paris. En 1852, l'administration de l'établissement, qui avait été exercée depuis 1816 par une Commission formée sous la présidence du maire, fut confiée, par décision ministérielle, à un directeur spécial, et la commission administrative de l'école fut convertie en commission de patronage et de surveillance.

Le Conservatoire de Lille donne l'instruction gratuite de la musique à trois cents élèves des deux sexes et a produit un grand nombre de sujets distingués.

Tous les ans la distribution solennelle des prix est suivie d'un concert dans lequel les élèves exécutent des morceaux de musique vocale et instrumentale.

COMMISSION DE PATRONAGE ET DE SURVEILLANCE. — *Président* : M. le Maire; *Vice-Président*: M. Bonet, ✱; *Secrétaire* : M. le docteur Colas; *Membres* : MM. Curtis, Maquet, Bromet, G. Desrousseaux, Bédart, A, Weber, Gaudier.

ADMINISTRATION. — *Directeur* : M. Em. Ratez, A, rue Négrier, 40; *Secrétaire-archiviste* : M. J. Darcq, A, r. Négrier, 49.

ENSEIGNEMENT. *Professeurs*. — *Harmonie* : demoiselles, hommes, M. F. Lecocq, A, r. Durnerin, 19. — *Solfège* : classe supérieure de demoiselles, Mlle Hirsch, r. Gambetta, 4; classe préparatoire de demoiselles, M. J. Darcq, r. Négrier, 49; classe élémentaire de demoiselles, Mlle Bulteau, r. Marais 16; classe supérieure de garçons, M. Quesnay, A, r. Baptiste Monnoyer, 19; classe préparatoire de solfège, M. Maurice Darcq, r. Négrier, 49; classe élémentaire de garçons, MM. Désiré Laurent, A, r. Esquermoise, 65, et Plaquet, r. des Urbanistes, 1; classe de solfège spéciale aux chanteurs, M. Ribiollet, r. de Lens, 47; *Chant* : demoiselles, M^{me} Oudart-Savary, r. des Jardins, 2; hommes, M. Capon, r. Gauthier-de-Châtillon, 2^{bis}. — *Piano* : Classes supérieures de demoiselles, M^{me} Français, A, bd de la Liberté, 109,

M. Pagnien, \odot A, r. Alexandre-Leleux, 46; classes préparatoires de demoiselles, Mlles Magot, r. de l'Orphéon, 18, Ortille, \odot A, r. de Roubaix, 24, et Valtier, r. Nationale, 110. — *Piano*: (garçons), M. Bruggeman, r. des Pyramides, 33. — *Violon*: classes supérieures de violon, MM. Seiglet, \odot A, r. Jean-sans-Peur, 11, et Schillio, \odot A, r. Henri-Kolb, 63; classes élémentaires de violon, M. Petit, \odot I, \odot O, \dagger , r. Nationale, 122, et M. Frigara, r. Puebla, 36. — *Violoncelle*: M. Dienne, r. Jean-sans-Peur, 33. — *Contre-basse*: M. J. Darcq, \odot A. — *Flûte, hautbois*, M. Herman, \odot I, r. Faidherbe, 28. — *Clarinete*: M. Gaubert, \odot A, r. Henri-Kolb, 63. — *Basson*: M. Brisy, \odot A, r. d'Anvers, 7. — *Cor*: M. Gabelles, r. du Nouveau-Siècle, 22. — *Cornet à pistons et trompette*: M. Bourelle, \odot A, r. des Fossés-Neufs, 19. — *Trombone*: M. Masurel, à La Madeleine, — *Alto*: M. Queste, r. de la Monnaie, 35. — *Harpe*: M. Risler, r. Boucher-de-Perthes, 104^{bis}. — *Classe d'ensemble vocal* (garçons et demoiselles): M. Capon. — *Classe de musique de chambre*: M. Seiglet, \odot A. — *Classe de déclamation*: M. Carpentier, r. Masurel, 18. — *Classe d'orchestre*: M. Ratez, \odot I.

Lille. — ÉCOLE DES BEAUX-ARTS.

Commission administrative. — *Président*: M. le Maire; *Suppléant*: M. l'Adjoint, délégué aux Beaux-Arts; *Vice-Président*: M. Deplechin, \odot A, C \dagger ; *Secrétaire-Général*: M. J.-B. Cotteaux, r. du Palais-de-Justice, 1; *Secrétaire*: M. Degoix; *Membres*: MM. Batigny, \ast , \odot A, de Swarte, \ast , \odot I, Duyver, Gandré, Hannotin, \odot A, Krabansky, \odot A, Margottet, \ast , \odot I.

Peinture. — M. de Winter, \odot A, *Professeur*, r. de l'Entrepôt, 10. — *Dessin de la figure d'après le modèle vivant et la bosse*: MM. de Winter, \odot A, *Professeur*; Derache, \odot A, *Professeur-adjoint*, r. Kuhlmann, 14. — *Sculpture*: M. Maugendre, *Professeur*, r. Parrayon, 20; *Professeur-adjoint*: M. Haeuw, r. Gambetta, 98. — *Anatomie*: M. le docteur Etienne Colas, *Professeur*, bd de la Liberté, 67. — *Architecture, construction, perspective*: M. Boulanger, *Professeur*, r. Caumartin, 80; *Composition*: M. Delemer, *Professeur*, r. de Lens, 29; *Dessin architectural, géométrie*: M. Mollet, *Professeur*, r. Jacquemars-Giélée, 133^{bis}; *Dessin géométrique*: M. Ghesquier, *Professeur*, r. Saint-André, 100^{bis}; *Cours d'application pour apprentis*: M. Salomez, *Professeur*, parvis St-Maurice, 15. — *Cours d'art décoratif et industriel*: M. Chaumon, *Professeur*, r. Gauthier-de-Châtillon, 11; *Cours d'ornement élémentaire et de petite bosse*: M. Stubbe, *Professeur*, r. Gambetta, 79^{bis}. — *Aquarelle*: M. Ghesquier, *Professeur*. — *Cours de gravure et lithographie*: M. Derache, \odot A. — *Histoire de l'Art*: N.... — *Cours préparatoires de quartiers*: *Ecole rue de Fabricy*, M. Lecocq, *Professeur*, r. d'Antin, 39; *Ancienne Mairie de Fives*, M. Desmettre, *Professeur*, pl. du Lion d'Or, 11; *Ancienne Faculté des sciences, rue des Fleurs*, M. Hémary, *Professeur*, r. des Chats-Bossus, 15.

Roubaix. — ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE.

Commission administrative. — *Président*: M. le Maire; *Vice-Président*: M. J. Koszul, \odot I; *Membres*: MM. Turbelin, \odot A,

V. Barrez, ♀ A, F. Bulteau, †, P. Destombes, A Jourdeuil, A. Vaissier, ♂, Eugène Dujardin, Henri Catteau, Victor Valentin, et Adolphe Bernard.

ADMINISTRATION. — *Directeur*, M. J. Koszul, ♀ I; *Secrétaire*, M. Arthur Turbelin, ♀ A.

ENSEIGNEMENT. **Professeurs.** — *Classe d'harmonie* (hommes et demoiselles) : M. J. Koszul, ♀ I. — *Classe d'Orchestre* : M. J. Koszul, ♀ I. — *1^{res} classes de solfège* (demoiselles) : Mme Duhin-Letellier, ♀ A, et M^{me} Desbonnet-Duhamel; — *2^{es} Classes de Solfège* : M^{me} Chantret-Naye et M^{me} Cresson-Verschaeve; — *1^{res} Classes de Piano* : M^{me} Duhin-Letellier, ♀ A, et M^{me} Broux-Roussiez; — *2^{es} Classes de Piano* : M^{lle} Adèle Prus et M^{me} Bauters-Leman; — *Classe de Chant* : Mme Lorette; — *1^{res} Classes de Solfège* (garçons) : MM. Montigny et Fournier; — *2^{es} Classes de Solfège* : MM. Turbelin-Barenne et Bondues; — *Classe de Solfège* (adultes) : M. Arthur Turbelin, ♀ A; — *Classe de Chant* (hommes) : M. V. Minssart, ♀ A; — *Classe d'ensemble vocal* : M. V. Minssart, ♀ A, et M^{me} Lorette; — *1^{re} Classe de Violon* : M. Laurent ♀ A; — *Classe d'alto et 2^e Classe de Violon* : M. Arthur Turbelin, ♀ A; — *Classe de Violoncelle* : M. Gustave Brisy; — *Classe de Contrebasse* : M. Turbelin-Barenne; — *Classe de Piano et Orgue* (hommes) : M. L. Montagne, †; — *Classe de Clarinette* : M. P. Fournier; — *Classe de Flûte et Saxophones* : M. Bondues; — *Classe de Hautbois et Basson* : M. R. Brisy, ♀ A; — *Classe de Piston, Trompette* : M. C. Montigny; — *Classe de Cor et Saxhorn-Alto* : M. Ivon Beyls; — *Classe de Saxhorn-Baryton et Basse* : M. Taupe; — *Classe de Trombone et Bombardon* : M. A. Samain. — *Appariteur* : M. Henri Cruque.

Tourcoing.

ÉCOLES ACADÉMIQUES. — *Commissions administratives. Président* : M. le Maire.

Section de Musique. Vice-Président : M. Dervaux - Wetzell; *Membres* : MM. J. Watteuw, ♀ A, L. Wautier, H. Loidant, L. Goguenheim, L. Destombes, L. Manaut, Achille Duvillier, Omer Béhague.

Section d'Architecture, de Peinture et de Dessin. Vice-Président : M. Goubet, ♀ I; *Secrétaire* : M. O. Devaux, ♀ A; *Membres* : MM. Masure-Six, ♀ I, docteur E. Cadeau, L. Croin, D. Dehaene, Félix Muller, ♀ A.

Armentières.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — *Commission administrative. Président* : M. Hurtrel-Béghin, maire; *Vice-Président* : M. Rodolphe Lourme; *Membres* : MM. Louis Bouchez, adjoint au maire, Victor Pouchain et Henri Ruyant, conseillers municipaux, Loingeville et Cochet.

ENSEIGNEMENT. — *Professeurs.* — *Cours supérieur de Solfège et d'Instruments* : M. Mastio, †, *Directeur de l'Académie*, rue Nicolas-Leblanc, 7; *1^{er} Cours de solfège, hautbois et saxophone* : M. Bigerelle; *2^e Cours de Solfège* : M. Boidin; *Cours Élémentaire de solfège* :

M. Petitot ; *Cours de Clarinette* : M. Turpin ; *Cours de Cuivre* : M. Defer.

Avesnes.

COURS DE DESSIN : M. Baudet, *Directeur*.

Bailleul.

ÉCOLES ACADÉMIQUES. — Cet établissement a été fondé par M. de Puydt, en son vivant greffier de la justice de paix du canton de Bailleul-Nord-Est. L'enseignement comprend le dessin de la figure, de l'ornement, le dessin linéaire, la peinture et l'architecture.

Commission administrative. *Président* : M. le Maire ; *Membres* : MM. P. Behaghel ; Elie de Coussemaker ; Cortyl ; Vanhoucke , P. Liefoghe, et Ch. Freson.

Directeur : M. Swynghedauw, \odot A ; *Professeur* : M. Croes fils.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — *Commission administrative.* *Président* : M. Van Eslande ; *Membres* : MM. Plichon, Hilaire Ficherouille, Julien Ficherouille, Croes, Reveille, Clavière, Freson, Mahieu.

Professeurs. — *Cours supérieur de Solfège, et Cours de Flûte, Hautbois, Basson* : M. Cazalbou, \odot M, *Directeur de l'Académie.* — *Cours élémentaire de Solfège* : M. Cazalbou, \odot M, — *Cours de Clarinette* : M. Clavière. — *Cours de Cor d'harmonie* : M. H. Wallet. — *Cours d'instruments à vent en cuivre* : MM. Cazalbou, \odot M et Delplace.

Cambrai.

ÉCOLE DE MUSIQUE. — *Commission administrative.* *Président* : M. le Maire ; *Vice-Président* : M. Dutemple, père, $\#$, \odot I ; *Censeur* : M. Sockeel ; *Administrateurs* : MM. A. Delannoy, \odot I ; E. Lecat, \odot A ; L. Morand ; A. Ronnaux, Deligne-Dubois.

Professeurs : MM. Langrand, Datte et Devred, *Professeurs de violon, de violoncelle et de Solfège supérieur* ; Muguet, *Professeur de Clarinette et de Saxophone* ; Maseret fils, *Professeur de Flûte, de Hautbois, de Basson et de Solfège secondaire* ; Vanlerberghe et Lecat, *Professeurs d'instruments de cuivre* ; Vanlerberghe, *Professeur de Solfège, cours élémentaires* ; Caudrillier, *Professeur de solfège, cours des filles* ; N., *Professeur de chant et piano*.

ÉCOLE DE DESSIN. — *Commission de surveillance.* *Président* : M. le Maire ; *Vice-Président* : M. Copin, \odot A ; *Censeur* : M. Sockeel ; *Administrateurs* : MM. Delannoy, \odot I, Bélami, Berger, Carbonel, Mussault, Garin, $\#$, Lallemand, Vernier, Cavé, Chevallier.

Professeurs : MM. Guillemin, Turotte, Vcuriot et Brabant.

Le Cateau.

ÉCOLE MUNICIPALE DE DESSIN. — *Commission de surveillance* : MM. Martinet, Maire, *Président* ; Ponsin, Cousin, Mallet, Félix Simons, $\#$, Petitjean, Thomas, Desse, Boudart, Macron, Robert.

Professeur : M. Cambrai.

Douai

ÉCOLES ACADÉMIQUES.

SECTION DES BEAUX-ARTS. — *Commission. Président* : M. le Maire ; *Vice-Président Honoraire* : M. Désiré Dubois, ☉ A ; *Vice-Président* : M. Quinion - Hubert, ☉ A ; *Membres* : MM. le lieutenant-colonel d'Artillerie Boca, ✱ ; Cambes-édès, Duhem, ☉ A, Alfred Gracy, Cailliatte, Gheerbrandt, (M), Lefebvre, Pèpe, ☉ I, Stiévenart, Boutique, ☉ A, †.

Chef du Bureau des Ecoles : M. Ch. Devred.

Professeur de dessin de machines et de mécanique appliquée : M. Goselin, ☉ A, Ingénieur civil ; — *d'Architecture* : M. Sirot ; — *de Perspective* : M. Sirot ; — *de Dessin de Figure* : M. Bourgogne ; — *de Peinture artistique* : M. Bourgogne ; — *de dessin de plantes et fleurs* : M. Bourgogne ; — *d'Ornement* : M. A. Laoust ; — *de Dessin élémentaire* : M. Legrand, ☉ A ; — *de Peinture et composition décorative* : M. Legrand, ☉ A ; — *de Modelage, Sculpture et composition décorative* : M. A. Laoust ; — *d'Anatomie* : M. A. Laoust ; — *d'Histoire de l'Art* : M. Boblin ; — *de Sculpture sur bois et sur pierre* : M. Cardosi ; — *Cours de Comptabilité et de Tenue des livres* : M. Riémain ; — *Cours de Calligraphie* : M. Flament, ☉ A ; — *Cours de Sciences* : M. Bertoux, ☉ A ; — *Cours technique professionnel* : M. Depreux ; — *Ateliers d'apprentissage, Chef de l'atelier du fer* : M. Camus ; *Chef de l'atelier du bois* : M. Dérain.

ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE. — *Commission de surveillance* : M. le Maire, *Président* ; MM. Evrard, ☉ A, Lavoix et Hayez.

Directeur : M. Cuelenaere, ☉ I.

Professeurs : M. Albert Gillet, *solfège (garçons)* ; — Mlle Marthe Dubois, *solfège (filles)* ; Mlle Gantelme, *vocalisation et chant (hommes et demoiselles)* ; — Mlle Gantelme, *piano (demoiselles)* ; — M. Heisser, *violon et alto* ; — M. Inslegheers, *violoncelle et contrebasse* ; — M. Auguste Bernard, *flûte et saxophone* ; — M. Alfred Bernard, *clarinette* ; — M. Maréchal, *basson* ; — M. Albert Gillet, *piano et accompagnement (jeunes gens)* ; — M. Albert Gillet, *hautbois* ; — M. Devred, *cor et saxhorn-alto* ; — M. Lopez, *trombone à pistons et à coulisse et saxhorns-basses* ; — M. Daulin, *cornet à pistons, trompette et saxhorns soprano et contralto*.

Dunkerque.

ÉCOLES ACADÉMIQUES. — *Commission de surveillance des Écoles d'Architecture et de Dessin* : MM. E. Dubuisson, Schelley, Vianne, Guilbert.

ÉCOLE D'ARCHITECTURE. *Directeur-professeur* : M. J. Lecocq, ☉ A, Architecte de la ville ; *Professeur de géométrie* : M. Debacker, ✱, *Professeur-adjoint* : M. Morel.

Dessin et Peinture : *Directeur-professeur* : M. Calot, ☉ A.

ÉCOLE DE MUSIQUE. — *Directeur* : M. A. Neerman, ☉ A. — *Professeurs* : MM. Girard, (M) ; E. Théry, ☉ I ; A. Melsen, Huot, Vincke, A. Bollaert, ☉ I, G. Rose, Rots, Rouzeré.

Maubeuge.

COURS DE DESSIN INDUSTRIEL. — M. Laurain, \odot A, *Professeur.*

COURS DE DESSIN ACADÉMIQUE. — M. Hoyaux, *Professeur.*

Valenciennes.

ACADÉMIE DE PEINTURE, DE SCULPTURE, D'ARCHITECTURE, ETC.,
AFFILIÉE A L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS DE PARIS.

L'Académie est surveillée alternativement par tous les membres. Chaque mois l'administration tient une séance dans laquelle on délibère sur les besoins de l'école, d'après les rapports des membres et du secrétaire-surveillant.

Commission administrative. Président: M. le Maire; *Vice-Président:* M. Jules Batigny, \ast , \odot A; *Secrétaire:* M. Marlière, \odot A; *Administrateurs:* MM. Jules Pillion, René Delame, Jh. Déprez, Dupont, Paul Dubus, Lefebvre, Léon Boulanger, Emile Dussart.

Secrétaire-surveillant: M. François Cagnan, \odot .

Professeurs. — M. Layraud, \ast , \odot A, \dagger , *cours de dessin et peinture; cours d'esquisse et cours supérieur de jeunes filles.* — Mlle Cazin, *cours de dessin pour jeunes filles.* — M. Barbaroux, *cours de sculpture et cours d'application aux industries du pays.* — M. Dusart, *cours d'architecture et de perspective.* — M. Daigniez, *cours de dessin et d'anatomie.* — M. Boët, *cours de décoration, d'archéologie et d'application aux industries du pays.* — M. Simonet, *cours d'histoire de l'art.* — M. Martinot, *cours d'architecture élémentaire.*

ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE.

Conseil d'Administration. Président: M. Charles Devillers, \odot I, Maire; *Secrétaire:* M. Dugardin; *Membres:* MM. Cellier; Alfred Trinquet; Jules Poulain; Albert Carlier; Joseph Loison.

Directeur: M. Dennery, \ast , \odot I.

Professeurs: MM. Dennery, \ast , \odot I, *Harmonie;* Schelbaum, *violin et alto;* — Fiévet, *violoncelle et contre-basse;* — Gaubert, \odot A, *clarinette, saxophone et basson;* — Alfred Datte, *flûte et hautbois;* — Cantin, *cor;* — Etienne Wallerand, *instruments de cuivre à pistons;* — Léon Copin, \odot A, *piano supérieur;* — Mme Fiévet-Hourdequin, *piano élémentaire;* — Henri Biloir, \odot A, *solfège supérieur et élémentaire pour les jeunes filles et les garçons;* — Arthur Lardenois (chargé de cours), *Solfège élémentaire pour les jeunes filles et les garçons.*

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE.

L'article 68 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse a abrogé les dispositions du décret du 10 septembre 1870. La déclaration d'imprimerie et de librairie, prescrite par l'article 2 dudit décret, est supprimée.

JOURNAUX POLITIQUES PUBLIÉS DANS LE DÉPARTEMENT DU NORD.

VILLES ou paraissent les Journaux.	TITRES DES JOURNAUX.	Périodicité.
ARRONDISSEMENT D'AVESNES.		
Avesnes	L'Observateur	Semi-Quotid.
Id	Le Patriote	Id.
Id	L'Observateur (petit format)	Hebdomadaire
Id	La Croix du Nord et de la Thiérache	Id.
Fourmies	Le Journal de Fourmies	Bi-hebdomad.
Id	Le Courrier de Fourmies	Hebdomadaire
Id	Le Publicateur Vervinois	Id.
Landrecies	L'Écho de la Sambre	Id.
Maubeuge	La Frontière	Hebdomadaire
Id	La Sambre	Id.
Id	La Croix de la Sambre	Id.
ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.		
Cambrai	L'Indépendant	Quotidien.
Id	L'Émancipateur de Cambrai	Id.
Id	L'Écho du Peuple et de Cambrai	Semi-quotidien
Id	La Gazette de Cambrai	Bi-hebdomad.
Id	La Démocratie du Cambrésis	Id.
Id	Le Petit Cambrésien	Hebdomadaire
Id	Le Patriote du Cambrésis	Id.
Caudry	Le Nouveau Journal de Caudry	Bi-hebdomad.
Id	Le Caudresien	Hebdomadaire
Le Câteau	Le Cambrésis	Bi-hebdomad.
Id	L'Avenir des trois cantons	Id.
ARRONDISSEMENT DE DOUAI.		
Douai	L'Indépendant de Douai	Semi-quotidien
Id	L'Écho Douaisien	Id.
Id	Journal de Douai	Id.
Id	Douai Républicain	Id.
Id	La Scarpe	Hebdomadaire
Erchin	La Croix d'Erchin	Mensuel.
Sin-le-Noble	La Quinzaine paroissiale de Sin-le-Noble	Bi-Mensuel.
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.		
Bergues	Journal de Bergues	Bi-Hebdomad.
Id	La Gazette de Bergues	Hebdomadaire
Id	Le Progrès	Bi-Mensuel.
Bourbourg	Journal de Bourbourg et du cant. de Gravelin	Hebdomadaire
Id	La Gazette de Bourbourg	Id.
Dunkerque	La Flandre	Quotidien.
Id	L'Avenir de Dunkerque	Id.
Id	Le Nord Maritime	Id.
Id	Nord Maritime illustré	Hebdomadaire
Gravelines	Le Gravelinois	Id.
Id	Le Journal de Gravelines	Id.

VILLES ou paraissent les Journaux.	TITRES DES JOURNAUX.	Périodicité.
ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.		
Bailleul	La Bailleuloise	Hebdomadaire
Hazebrouck..	L'Indicateur d'Hazebrouck.....	Bi-hebdomad.
Id.	Journal d'Hazebrouck	Id.
Id.	L'Ami des familles.....	Hebdo daire
ARRONDISSEMENT DE LILLE.		
Armentières .	Gazette d'Armentières	Quotidien.
Id.	Le Journal d'Armentières.....	Semi-quotidien
Lille.	Le Grand Echo du Nord et du Pas-de-Calais.	Quotidien.
Id.	L'Echo du Nord	Id.
Id.	Le Progrès du Nord.....	Id.
Id.	Les Affiches et Annonces.....	Id.
Id.	La Dépêche.....	Id.
Id.	Le Nouvelliste.....	Id.
Id.	Le Réveil du Nord.....	Id.
Id.	La Croix du Nord.....	Id.
Id.	Het Vlaamsch Kruis (La Croix Flamande)...	Id.
Id.	Supplément de la Croix du Nord	Semi-quotidien
Id.	Supplément de la Croix du Nord	Hebdomadaire
Id.	La Croix des Comités.....	Id.
Id.	Supplément de la Croix du Nord polit. et agric.	Id.
Id.	La Semaine religieuse de Cambrai.....	Id.
Id.	Semaine paroissiale de Saint-Maurice.....	Id.
Id.	Le Peuple.....	Id.
Id.	La Croix du Nord et de la Thiérache.....	Id.
Id.	Bulletin de l'Œuvre des Facultés catholiques.	Mensuel.
Id.	L'Œuvre électorale.....	Semi-mensuel.
Roubaix.....	Le Journal de Roubaix (grande édition).....	Quotidien.
Id.	Le Journal de Roubaix (petite édition).....	Id.
Id.	L'Avenir de Roubaix-Tourcoing	Id.
Id.	L'Égalité	Id.
Id.	La Gazette du Nord.....	Hebdomadaire
Tourcoing ...	L'Indicateur de Tourcoing et Roubaix.....	Id.
Id.	Le Droit du Peuple	Id.
ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.		
Anzin.....	Le Journal d'Anzin	Hebdomadaire
Bouchain...	Le Journal de Bouchain.....	Id.
Condé.....	Le Courrier de l'Escaut.....	id.
Id.	L'Eclaireur	Id.
Denain.....	Le Journal de Denain	Id.
Saint-Amand .	Echo Amandinois.....	Id.
Id.	L'Union Amandinoise.....	Id.
Valenciennes	L'Impartial du Nord	Quotidien.
Id.	Le Valenciennois.....	Id.
Id.	Le Guetteur de Valenciennes.....	Hebdomadaire
Id.	Le Petit Valenciennois	Id.
Id.	Le Journal de Valenciennes.....	Id.
Id.	La Croix Valenciennoise.....	Id.
Id.	L'Avenir.....	Id.

ANNONCES JUDICIAIRES.

Un décret du 28 décembre 1870 porte que les annonces judiciaires et légales pourront être insérées dans l'un des journaux publiés en langue française dans le département et que, néanmoins, toutes les annonces judiciaires relatives à une même procédure de vente seront insérées dans le même journal.

Le tarif du prix d'insertion est fixé à 20 centimes par ligne de 34 lettres caractère gaillarde, l'*n* pris pour type de justification, conformément à l'arrêté du 4 janvier 1899.

Le coût d'un exemplaire légalisé est réglé, non compris le droit d'enregistrement, à cinquante centimes.

AGRICULTURE.

CHAIRES DÉPARTEMENTALES

D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE.

Professeur départemental d'agriculture : N....., — *Professeurs spéciaux d'agriculture* : MM. Lecomte, à Avesnes; Leroux, à Cambrai; Ducloux, à Valenciennes.

ÉCOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE WAGNONVILLE

(près Douai).

L'École pratique d'Agriculture de Wagnonville, située à trois kilomètres des gares de Douai et de Pont-de-la-Deûlle, a été fondée conformément à la loi du 30 juillet 1875 pour donner un enseignement agricole à la fois théorique et pratique. Elle forme des agriculteurs, des chefs de culture et prépare aux Ecoles nationales d'Agriculture. La durée des études est de trois ans. Les examens d'admission ont lieu chaque année, le deuxième lundi du mois d'août. Les candidats doivent avoir au moins 13 ans dans l'année d'admission et moins de 18 ans.

Comité de surveillance et de perfectionnement. — *Président* : M. Randoing, Inspecteur général de l'agriculture, à Paris; *Secrétaire* : N... , professeur départemental à Lille; *Membres* : MM. Mannier, Duriez, ⚔, †, Alex. Desmoutiers, ✱, Paul Lepeuple, ⚔, Aug. Potié, ⚔ A, conseillers généraux; Manteau, O ⚔, directeur de l'École.

Directeur : M. Manteau, O ⚔. — *Professeurs. Agriculture* : MM. Jouveaux, Ingénieur agronome; *Physique et chimie* : Mollet, Ingénieur agronome; *Sciences naturelles* : Blache, Ingénieur agronome; *Mathématiques et Français* : Quesnay, instituteur-comptable; *Vétérinaire* : Garet, ⚔, chargé du cours d'extérieur et de médecine vétérinaire; *Surveillant* : Fruit, instituteur-surveillant; *Travaux pratiques* : Féra, chef de pratique; *Horticulture* : Lorette, chef jardinier; *Exercices militaires* : M. Richez.

CHAMBRES CONSULTATIVES.

La loi du 20 mars 1851 sur l'organisation des Chambres d'agriculture a été modifiée par un décret du 25 mars 1852 portant qu'il serait établi, dans chaque Arrondissement, une Chambre Consultative d'Agriculture dont les membres seront nommés par le Préfet, pour trois ans.

Les Chambres Consultatives d'Agriculture sont composées d'un nombre de membres égal à celui des cantons de l'arrondissement. Elles sont présidées, dans l'Arrondissement chef-lieu du département, par le Préfet, et dans les autres Arrondissements par le Sous-Prefet. Elles nomment au scrutin un Vice-président et un Secrétaire.

Conformément aux dispositions du décret précité, M. le Préfet a, par arrêté du 23 novembre 1878, procédé à la réorganisation des Chambres Consultatives du Département.

Voici la composition de ces chambres :

Arrondissement d'Avesnes. Vice-Président : N. ; Secrétaire : M. Darche, conseiller général à Bavay ; Membres : MM. Louis Mariscal, Pharmacien à Dourlers ; Jules Cuisset, Conseiller municipal, à Haut-Lieu ; Carpentier, Agriculteur et Brasseur à Aulnoye ; Azambre, Propriétaire à Maroilles ; Boulangé, ✱, ☉ A, Conseiller général à Salesches.

Arrondissement de Cambrai. MM. Herbet, O ☼, Agriculteur, Maire d'Haynecourt ; Vallez, ☼, Agriculteur, Maire de Briastre ; Prevot, Maire de Bévillers ; Tamboise-Legentil, ☼, Agriculteur, Maire de Montigny ; Le Roy-Dollez, Agriculteur à Crèvecœur ; Dehaussy-Dugnonne, ☼, Agriculteur au Cateau.

Arrondissement de Douai. MM. Dujardin, ☉ A, Agriculteur à Moncheourt ; Renard, Cultivateur, à Sin-le-Noble ; Couppé, Maire et Fabricant de sucre à Férin ; Brassart, ☼, Cultivateur, à Hornaing ; Hector Simon, ✱, O ☼, à Beuvry ; Mannier, ancien cultivateur, Conseiller général, à Raimbecourt ; Secrétaire : M. Porcher.

Arrondissement de Dunkerque. MM. Lebecque, ☉ A, O ☼, Agriculteur à Coudekerque ; De Schuttelaere, Agriculteur à Herzeele ; G. Lysensoone, propriétaire à Bourbourg-Campagne ; Charles Bollengier, O ☼, Agriculteur à Warhem ; Stevenoot, O ☼, Cultivateur à Arbouts-Cappel ; Belle, ☼, Cultivateur à Bourbourg-Campagne.

Arrondissement d'Hazebrouck. MM. Vandewalle, Maire de Berthen ; Bouilliez, ✱, à Merville ; Becquaert, Agriculteur à Arnêke ; Desmarescaux, ☼, Agriculteur à Caestre ; Dequiedt, ☼, Agriculteur à Thiennes.

Arrondissement de Lille. Vice-Président : M. Florimond Desprez, O ✱, O ☼ ; Secrétaire : M. Deleporte-Bayart, ☉ A, O ☼, à Roubaix ; Membres : MM. Ed. Desbonnets, Négociant en farines, à Lille ; Alix Ghestem, ☼, cultivateur à Verlinghem ; Narcisse Delattre, ☼, Agriculteur à Houplines ; Henri Delerue, Distillateur à Illies ; Mulié-Bossus, ☼, Horticulteur-pépiniériste à Neuville-en-Ferrain ; Auguste Potié, ☉ A, Agriculteur, Conseiller général à Haubourdin ;

Dubernard, \odot A, \otimes , Maire de St-André; Nestor Castel, Cultivateur à Hellemmes-Lille; Laden-Flinois, \odot \otimes , à Seclin.

Arrondissement de Valenciennes. Vice-Président: M. Caullet, \ast , \odot A, Conseiller général, Agriculteur à Haspres; *Membres*: MM. Emile Davaine, \ast \otimes , Conseiller général à Saint-Amand; A. Brabant, \ast , Agriculteur à Onnaing; Théophile Jouglet, à Anzin; Ernest Macarez, \ast , \otimes , Agriculteur à Haulchin; M. Defernez, \otimes , Agriculteur à Condé; Cauvez, \odot A, Négociant à Raismes, *Secrétaire*: M. Ségard, \odot A.

ASSOCIATION AMICALE DES MEMBRES DE L'ORDRE DU MÉRITE AGRICOLE.

Cette Association dont le siège se trouve à Lille, rue Faidherbe, 15, a été fondée en 1895 dans le but de créer et d'entretenir des relations amicales entre tous les membres de l'Ordre, d'utiliser les rapports ainsi créés pour s'aider mutuellement à l'occasion, de faire respecter par tous, et comme elle y a droit, la Croix du Mérite agricole, enfin de renseigner les Pouvoirs publics toutes les fois que cela pourra leur être utile sur le mérite des candidats proposés.

Président: M. Laurent-Mouchon, \ast , \odot \otimes , Agriculteur à Orchies; *Vice-présidents*: MM. Coolen, \odot \otimes , Médecin-vétérinaire à Dunkerque; Coquelle, \ast , \odot A, \odot \otimes , Agriculteur à Mastaing; *Secrétaire général*: M. Hector Simon, \ast , \odot \otimes , Producteur de graines de betteraves, à Beuvry; *Trésorier*: M. Geerts-Collette, \otimes , Cultivateur à Camphin-en-Pévèle; *Membres du conseil*: MM. Aimé Stévenoot, \odot \otimes , Cultivateur à Armbouts-Cappel; Jean-Baptiste Bonduel, \odot \otimes , Cultivateur à Sainghin-en-Mélantois; Laden-Flinois, \odot \otimes , Cultivateur à Seclin; Emile Davaine, \ast , \otimes , Agriculteur à Saint-Amand; Henri Mallez, \odot \otimes , Cultivateur à Thiant; Lebecque, \odot \otimes , \odot A, agriculteur à Teteghem.

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE (*).

SOCIÉTÉ DES AGRICULTEURS DU NORD.

La Société des Agriculteurs du Nord, fondée en 1879, a pour objet la défense des intérêts agricoles de la région du Nord, la recherche et la propagation des meilleures méthodes de culture, le développement de la science et de l'enseignement agricoles. Cette société qui compte actuellement 1650 membres, se réunit en Assemblée générale au Grand-Hôtel de Lille, le 1^{er} mercredi de chaque mois; elle publie mensuellement le Bulletin officiel de la Société des Agriculteurs du Nord.

Président d'Honneur: M. René Telliez, \odot \ast , Magistrat honoraire, r. des Fleurs, 22, à Lille; *Président*: M. Auguste Potié, \odot A, Conseiller général à Haubourdin; *Vice-Présidents*: MM. Sandrart, \ast , \otimes , Conseiller général à Sains-du-Nord, pour l'arrondissement d'Avesnes; Herbet-Legrue, \odot \otimes , Maire à Haynecourt, pour celui de Cambrai;

(*) Les sociétés savantes qui s'occupent en même temps d'agriculture sont inscrites au chapitre SCIENCES ET ARTS.

Louis Mannier, Agriculteur à Raimbeaucourt, pour celui de Douai; Stévenoot, O , Agriculteur à Armbouts-Cappel, pour celui de Dunkerque; Desmarescaux, , à Caestre, pour celui d'Hazebrouck; Paul Lepeuple, , Cultivateur à Bersée, et Jules Laden, O , Agriculteur à Seclin, pour celui de Lille; Nestor Bulteau, , maire de Rumegies, pour celui de Valenciennes; Hanicotte, *, de Béthune, pour la Section étrangère. — Secrétaire général: M. Dubernard, O A, O , Directeur de la Station agronomique du Nord, maire de Saint-André; Secrétaires: MM. Gruyelle, O , Maire à Emmerin, et Triquet, O , Cultivateur, à Guemps, (Pas-de-Calais); Trésorier: M. Deleporte-Bayart, O A, O , Agronome à Roubaix; Secrétaire-Adjoint: M. J. David, 15, r. Faidherbe, à Lille.

AVESNES.

Président: M. Sandrart, *, ; Vice-Président: M. Adrien Mary, *, O A; Secrétaire-général: M. Raux, , O A; Secrétaire-adjoint: M. Louis Garcia; Trésorier: M. Sterbecq; Archiviste: M. Henri Pécard; Bibliothécaire: M. Despaigne, .

BAILLEUL.

Cette Société, fondée le 30 juillet 1840, a pour but de répandre les bonnes notions de la culture, travailler à l'amélioration de la race des bestiaux flamands, faire tout ce qui peut exciter à des résultats utiles en matière d'économie rurale et agricole, transmettre à l'autorité supérieure le fruit des observations et répondre aux diverses questions qui peuvent être posées, soit par l'Administration, soit par d'autres Sociétés. Elle est actuellement composée de près de 200 membres. Les séances du bureau et les réunions générales ont lieu à la Mairie de Bailleul.

Elle organise, tous les deux ans, avec l'aide du Gouvernement et d'une subvention départementale, un concours agricole très suivi.


Président: M. Emile Hié, ; Vice-Présidents: MM. E. Cortyl, et S. Vandewalle; Secrétaire: M. D. Depoorter; Trésorier: M. Verbaere.

BOURBOURG.

Cette Société, qui comprend les cantons de Bourbourg et de Gravelines, a été fondée le 26 février 1849; elle compte actuellement 312 membres.

Elle a pour objet l'amélioration des procédés de culture, et le perfectionnement des chevaux et des bestiaux de la contrée. Elle institue à cette fin des expositions et des concours, et y consacre les fonds provenant de la cotisation de ses membres, ainsi que les libéralités dont l'Etat et le Département veulent bien la gratifier.

L'Association s'impose aussi comme un devoir l'étude du régime économique et des mesures législatives propres à assurer la prospérité de l'industrie rurale, à accroître l'instruction et le bien-être des populations des campagnes. Toutes les réformes tendant à cette belle œuvre sont, de sa part, signalées et recommandées au Gouvernement de la République comme au Parlement, et elle s'efforce d'associer à ses réclamations les assemblées délibérantes qui sont les organes du département et de l'arrondissement.

Président: M. E. Duriez, , I; Vice-Présidents: MM. Diomède

Belle, ☼, cultivateur, et Fetel-Longueval, O☼; *Secrétaire* : M. P. Joos, ☉ A; *Secrétaire-adjoint* : M. Ch. Louf-Verva; *Trésorier-bibliothécaire* : M. H. Desmidt.

DUNKERQUE.

Comprenant les cinq cantons de Dunkerque-Est et Ouest, de Bergues, de Wormhout et d'Hondschoote.

Président d'honneur : M. le Général de Frescheville, C *; *Président* : M. le baron de Wareghien; *Vice-Présidents* : MM. Auguste Janssen; Morel-Lefebvre; Vernaelde; G. Deswarte, ☼; Elie Bèle; *Secrétaire* : M. Debavelaere; *Trésorier* : M. Louis Sapelier; *Archivistes* : MM. Blanckaert et Demeunynck.

HAZEBROUCK.

Cette Société a été établie en 1819 et approuvée par arrêté préfectoral. Elle s'occupe de tout ce qui touche l'agriculture et la défense de ses intérêts, récompense les meilleurs cultivateurs et les serviteurs agricoles méritants, organise des concours de machines, de produits et d'engrais, et encourage surtout, par les primes qu'elle leur décerne, les animaux des espèces bovine, chevaline, porcine et ovine.

Président ; M. Bouilliez, *; *Vice-Président* : M. Bosquillon de Jenlis; *Secrétaire* : M. Senellart, ☼, Vétérinaire; *Trésorier* : M. de St-Mart,

SOCIÉTÉ CENTRALE D'HORTICULTURE DU NORD.

Cette société, qui a son siège social, Grande-Place, 12, à Lille, a été fondée en 1868, dans le but d'encourager la culture des plantes indigènes les plus remarquables par leur utilité ou leur agrément, de favoriser l'introduction et la naturalisation des plantes exotiques, et de répandre le goût de l'horticulture et de la botanique.

La Société est administrée par un Bureau et un Conseil d'administration. Le bureau tient ses séances le premier lundi de chaque mois, et les Assemblées générales ont lieu le deuxième dimanche de chaque mois.

Présidents d'honneur : MM. le Préfet, le Maire de Lille, le Général commandant le 1^{er} corps d'armée, Margottet, *, ☉ I, Recteur de l'Université de Lille; *Président honoraire* : M. Grolez-Vallet, Propriétaire à Saint-Maurice Lille; *Président* : M. Victor Druetz, *, Président du Conseil d'arrondissement, à Lille, r. Nicolas-Leblac, 14; *Vice-Présidents* : MM. Richard - Lesay, †, Docteur en médecine à Lille, rue Négrier; C. Massart, Avocat, à Lille, r. Le Pelletier; Saint-Léger, ☼, Directeur des jardins publics de la ville de Lille, Bd Vauban; Schlachter, ☼, Horticulteur à Loos; *Secrétaire Général* : M. Emile Mulnard, ☼, Horticulteur, à St-Maurice-Lille; *Secrétaire-adjoint* : M. V. Bérat, Horticulteur à Roubaix; *Trésorier* : M. Herland, †, propriétaire, à Lille, Square Rameau; *Adjoint* : M. Drapier, jardinier-chef à Lomme; *Bibliothécaire* ; M. V. Chomel, ☉ A, Propriétaire à Lille, rue de la Bassée; *Bibliothécaire-adjoint* : M. Louis Delesalle, horticulteur à Thumesnil. — *Membres du Conseil d'administration* : MM. Becquart, Propriétaire à Lambersart

Bocquet, maraîcher à Loos ; Bongard, Professeur d'horticulture à Loos ; Bonte, Conseiller d'arrondiss., maire de Lambersart ; Castelain, Jardinier, à Lille ; Déléarde, Propriétaire à Lille, rue Henri Kolb ; Dupré-Delahaye, Négociant, à Wattignies ; Hornain père, Horticulteur à Wattignies ; Jésuspret, Horticulteur à Marquén-Barœul ; A. Labbe, Jardinier-chef, à Saint-Maurice-Lille ; Joseph Rom, Jardinier-chef, à Lomme ; Jules Yseux, horticulteur, à Canteleu-Lambersart.

SOCIÉTÉ RÉGIONALE D'HORTICULTURE DU NORD DE LA FRANCE.

La Société régionale d'horticulture du Nord de la France a été fondée à Lille le 24 octobre 1880 et a été reconnue d'utilité publique par décret du 15 avril 1898. Elle a son siège au Palais Rameau, à Lille, et son action s'étend sur les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne et de la Somme. La Société a pour but d'amener dans la région du Nord de la France tous les progrès de l'horticulture moderne et d'en favoriser le développement par toutes les voies possibles ; elle cherche à améliorer la position des serviteurs horticoles par la mutualité, l'enseignement et l'encouragement. Le nombre des membres de la Société est actuellement d'environ 1.300.

Présidents d'honneur : MM. les Préfets des départements du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne et de la Somme ; M. le Maire de Lille ; M. le Général Commandant le 1^{er} corps d'armée ; M. Paul Cambou, G. O. ✱, ambassadeur à Londres ; M. Léon Claeys, sénateur, maire de Bergues.

Membre d'honneur : S. M. Léopold II, roi des Belges.

Président : M. V. Wulveryck, ⚔, propriétaire, à Canteleu-Lille.
Vice-Présidents : MM. Courtecuisse, propriétaire, à Mons-en-Barœul ; A. Lebrun, caissier de la Caisse d'épargne de Lille ; J. Grolez, pépiniériste, à Ronchin-lez-Lille ; Ad. Van den Heede, O ⚔, horticulteur, à Saint-Maurice-Lille. *Secrétaire-général* : M. J. Pironon, propriétaire, à Hénin-Liétard (P.-de-C.). *Secrétaire-adjoint* : M. J. Nisse, jardinier, à Lezennes. *Trésorier* : M. Ch. Van den Heede, négociant, à Lille. *Trésorier-adjoint* : M. L. Delannoy, architecte-paysagiste, à Lille. *Bibliothécaire* : M. O. Schmidt, propriétaire, à Canteleu-Lille. *Bibliothécaire-adjoint* : M. D. Muot, représentant de commerce, à Lille. *Membres du Conseil d'administration* : MM. Chappron, rentier, à Phalempin ; N. Delattre, O ⚔, pépiniériste, à Lompriet ; A. Delobel horticulteur, à Loos-lez-Lille ; A. Desquiers, jardinier, à Saint Maurice-Lille ; A. Dooze, jardinier, à Lille ; H. Druelle, maraîcher, à Flers-lez-Lille ; Ch. Dubuisset, négociant, à Ronchin-lez-Lille ; O. Fanyau, propriétaire, à Hellemmes-Lille ; G. Guilbaut-Mathieu, négociant, à Lille ; H. Honoré, horticulteur, à Esquermes-Lille ; F. Jacquemarcq, sculpteur, à Lille ; J. Jacquemarcq, négociant, à Lille ; V. Lesaffre, horticulteur, à Mons-en-Barœul ; C. Mahieu, horticulteur, à La Madeleine-lez-Lille ; Montaigne-Quétu, grainier-herboriste, à Lille ; Ph. de Montigny, propriétaire,

à Lille; E. Pennel, maraîcher, à Mons-en-Barœul; F. Sautai, négociant, à Lille; L. Thieffry, propriétaire, à Lille; H. Verhack, jardinier, Hallines (P.-de-C.).

SOCIÉTÉ DES AVICULTEURS DU NORD.

Cette Société qui a son siège social, Hôtel de France, rue Esquermoise, 77, à Lille, compte actuellement 110 membres.

Président d'honneur : M. le Préfet du Nord; *Vice-Président d'honneur* : M. A. Detroy, ♂, à St-Maurice-lez-Lille. *Président* : M. A. de la Serre, à Bondues; *Vice-Présidents* : MM. R. Fontaine, à Marœu-en-Barœul; Jules Lamy, à Saint-André-lez-Lille; *Secrétaire-Trésorier* : M. C. Carlier, ♂, à Haubourdin; *Secrétaire-Adjoint* : M. René de la Serre, à Bondues,

SOCIÉTÉ D'APICULTURE D'AVESNES.

Président : M. Louis Garcia, Secrétaire de la Sous-Préfecture; *Vice-Président* : M. Caplain, ♂ A, notaire, à Avesnes; *Secrétaire-général* : M. Boise, à Etrœungt; *Trésorier* : M. Collard, à Avesnes; *Trésorier-adjoint* : M. Dehove, à Saint-Hilaire; *Directeur-gérant du bulletin* : M. Baveux.

COMICES AGRICOLES D'ARRONDISSEMENT.

LILLE. — Le Comice agricole de l'arrondissement de Lille a été créé par arrêté du Préfet du 22 août 1853.

Le nombre des membres titulaires est de 620, choisis parmi les cultivateurs et les agronomes de l'arrondissement de Lille.

Président : M. Vallet-Rogez, bd. de la Liberté, 223, à Lille; *Vice-Présidents* : MM. Amédée Platel, cultivateur, maire d'Hallennes-lez-Haubourdin; Couturier, cultivateur à Loos; Cruque, propriétaire à Tourcoing. *Secrétaire-général* : M. Georges Guilbaut, r. Basse, 45, à Lille. *Secrétaire-adjoint* : M. Nicole, architecte, à Haubourdin. *Trésorier* : M. H. Butin, ✱, cultivateur, r. St-Sauveur, 11, à Lille. *Bibliothécaire-Archiviste* : M. N. Rousse.

BERGUES. — Le Comice agricole de Bergues, dont les statuts ont été approuvés par M. le Préfet du Nord à la date du 20 mars 1886, a été inauguré solennellement à l'Hôtel-de-Ville, le 25 du même mois.

Cette Société a pour but la défense des intérêts de l'agriculture, le progrès de l'élevage et de la culture dans l'arrondissement de Dunkerque.

Elle compte près de 700 membres; son siège est à Bergues; son bureau est composé comme suit :

Président : M. Léon Claeys, Sénateur; *Vice-Présidents* : MM. Aimé Stévenot, O♂, Cultivateur; Charles Bollengier, ♂, Cultivateur; Mourmant-Vandewalle, O♂, Cultivateur; A. Lebecque, ♂ A, O♂; *Secrétaire-Général*; M. Coolen, O♂, Vétérinaire; *Secrétaire-adjoint* : M. Lynde, Vétérinaire, ♂; *Secrétaire-archiviste* : M. P. Braets, ♂ A, *Trésorier* : M. Rémy Ryngaert, ♂, Instituteur.

CAMBRAI. — Le nombre des membres est de 530.

Un Concours est organisé chaque année et a lieu alternativement dans chacun des sept chefs-lieux de canton. Il a eu lieu à Iwuy en 1862 à Solesmes en 1893; à Carnières en 1894; à Marcoing en 1895; au Cateau en 1896; à Cambrai en 1897, à Clary en 1898. Il aura donc lieu à Iwuy en 1899.

Le Comice a créé, dans son sein, en juillet 1897, une section d'horticulture qui a, surtout, pour but le développement du goût des fleurs dans la région et le perfectionnement de la culture horticole par l'organisation d'expositions régionales et internationales.

Président : N.... ; *Vice-Présidents* : MM. G. Cardon, ☼, Conseiller d'arrondissement, Morcrette-Ledieu, député, et Brisse-Pourpoint, ancien négociant, *Secrétaire-général* : M. E. Desmoutiers, ✱, à Crèvecœur; *Secrétaire-rédacteur* : M. Jacquart aîné, ☼, à Cambrai; *Secrétaire-adjoint* : M. Dessort, ☼; *Trésorier-archiviste* : M. Dericux, André, ☼; *Directeur de la section d'horticulture* : M. Brisse-Pourpoint, Vice-Président du Comice.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DU CAMBRÉSIS. — La société coopérative agricole du Cambrésis, fondée en 1894 dans le but de procurer à long crédit à ses adhérents, engrais, semences, nourritures, a fait en 1898, 1.400.000 fr. d'affaires avec un capital de 150.000 fr.

Elle compte 1950 adhérents.

Président : M. A. André Dericux, ☼, d'Avesnes-lez-Aubert; *Vice-Présidents* : MM. Lucas, de Sailly et Delabre Adelson, de Rumilly; *Secrétaire-Gérant* : M. Jacquart aîné, ☼; *Secrétaire-Général* : M. Leroux, professeur d'agriculture.

CASSEL. — Comice agricole. — Les statuts datés du 23 juillet 1899 ont été approuvés par M. le Préfet, le 16 septembre suivant et la Société a été inaugurée le 25 novembre de la même année.

Président : M. Moeneclaey, Conseiller général, Maire de Cassel; *Vice-Présidents* : MM. Félix Haeuw, adjoint au Maire de Noordpeene et Schrévère, Maire de Sainte-Marie-Cappel; *Trésorier* : M. Hémart du Neufpré, Conseiller d'arrondissement, Maire de Zuytpeene; *Secrétaire* : M. Tétard, vétérinaire à Cassel.

UNION AGRICOLE DE CONDÉ. — Cette société constituée, en assemblée générale, le 3 avril 1887, a été autorisée par arrêté préfectoral du 29 avril 1887. — Elle a pour but de faciliter la communication et la propagation des idées utiles à l'agriculture, l'achat des engrais et des semences de choix, aux meilleures conditions possibles et de distribuer des récompenses. — Le nombre des membres s'élève à 200.

Président : M. G. Raverdy, ✱; *Secrétaire-Trésorier* : M. J. Viseur.

SYNDICAT AGRICOLE DU CANTON DE CONDÉ. — Les statuts de ce syndicat ont été adoptés en assemblée générale des 6 et 20 octobre 1895 et déposés à la mairie de Condé le 10 novembre 1895. — Le Syndicat a pour objet l'étude et la défense commune des intérêts des cultivateurs en général, et de ceux du canton en particulier. Il sert d'intermédiaire entre ses adhérents et les fournisseurs et acheteurs; il guide et groupe les cultivateurs en vue d'une formule unique de compromis entre cultivateurs et fabricants, etc. — Le syndicat compte 130 membres.

Président : M. Benoît Défernez; *Vice-Président* : M. Adolphe Duplat; *Secrétaire-Trésorier* : M. Myrtil Delcourt.

SOCIÉTÉ DE CRÉDIT MUTUEL AGRICOLE DE CONDÉ. — La Société a pour

objet de faciliter à ses membres le crédit dont ils peuvent avoir besoin pour des opérations se rapportant à l'industrie agricole. Le capital social de 5.000 fr. a été divisé en parts de 50 fr. ; il est entièrement versé. Les statuts de la Société ont été arrêtés le 17 novembre 1895 ; le nombre des membres s'élève à 50.

Président : M. G. Raverdy, ✱ ; *Vice-Président* : M. E. Fally ; *Secrétaire-Trésorier* : M. Myrtil Delcourt.

STEENVOORDE. — Le Comice agricole du canton de Steenvoorde, dont les statuts ont été approuvés par M. le Préfet du Nord le 2 décembre 1891, a été inauguré le 12 mars 1892.

Cette Société a pour but de seconder le développement des progrès de l'agriculture dans la circonscription qu'elle embrasse. A cet effet, elle tient chaque année un concours, distribue des récompenses, ouvre des conférences, publie un bulletin compte-rendu des séances.

Elle compte près de 200 membres ; son siège est à Steenvoorde.

Président : M. Outters, conseiller général, maire de Steenvoorde, *Vice-Présidents* : MM. Decanter, conseiller d'arrondissement, maire de Boeschèpe, Desmarescaux Louis, fils, agriculteur à Eecke ; *Secrétaire-Trésorier* : M. Cattoen Henri, de Steenvoorde.

WORMHOUT. — Le Comice agricole de Wormhout qui compte actuellement environ 300 membres a été fondé en 1897. Son but est de réunir les cultivateurs pour la défense de leurs intérêts et d'organiser des concours agricoles. — Les réunions ont lieu à l'Hôtel de Ville de Wormhout,

Président : M. Gustave Moraël, propriétaire, Conseiller général, *Vice-Présidents* : MM. A. Cailliau, cultivateur, maire de Ledringhem ; A. Cockenpot, cultivateur, maire de Bollezele ; Albert Dehaene, cultivateur et maire de Wormhout ; Ch. Goetgheluck, cultivateur, adjoint au maire d'Herzele ; *Trésorier* : M. J. Franchois, cultivateur, maire de Zegerscappel ; *Secrétaire* : M. J. Vantorre, brasseur, cultivateur, maire de Merckeghem ; *Secrétaire-Archiviste* : M. Moraël, avocat, ancien maire de Wormhout.

HERD-BOOK FLAMAND.

Le Comice agricole de Bergues a fondé en 1886 un livre généalogique, ou *Herd-Book flamand*, pour l'inscription des animaux de l'espèce bovine de race flamande pure. Ce livre a pour but d'assurer le maintien de la pureté de cette précieuse race laitière et de contribuer à son amélioration par une sélection intelligente et continue.

Président : M. Claeys, Sénateur, Président du Comice agricole de Bergues, fondateur. *Membres pour l'arrondissement de Dunkerque* : MM. Aimé Stévenoot, O^h ; Mourmant-Vandewalle, O^h ; Ch. Bollen-gier O^h ; A. Lebecque, O^h A O^h, *Vice-Président* du Comice agricole de Bergues ; Stanislas Ardaens, O^h, agriculteur à Pitgam ; Albert Dehaene, agriculteur à Wormhout ; Ferdinand Galloo, agriculteur à Quaëdypre. *Membres pour l'arrondissement d'Hazebrouck* : MM. Baeye, O^h, cultivateur à Strazeele ; Gruson-Cousinne, O^h, cultivateur à Estaires ; Senclart, O^h, vétérinaire à Hazebrouck ; Depoorter, vétérinaire à Bailleul ; Evariste Vandewalle, agriculteur et maire de Berthen ; Fortuné Lechene, agriculteur à Bavinchove ; Desmarescaux, O^h, agriculteur à Caestre. *Membres pour la*

Société des agriculteurs du Nord : MM. Pollet, *, ☼, vétérinaire départemental à Lille; Deleporte-Bayart, ☉ A, O ☼, agronome à Roubaix; Bonduel, O ☼, agriculteur à Sainghin-en-Mélantois. *Secrétaire* : M. Coolen, O ☼, Secrétaire général du Comice agricole de Bergues, vétérinaire à Dunkerque. — *Treasorier* : N.....

HARAS.

Le département du Nord fait partie du VI^e arrondissement des Haras.

L'Administration des Haras a placé en 1899, dans le Nord, 22 étalons, répartis comme suit : Bourbourg, 5, dont 1 demi-sang, 1 pur sang, 3 de trait; Bergues, 4 dont 1 demi-sang, 3 de trait; St-Amand, 4 dont 2 demi-sang, 2 de trait; Avesnes, 3 dont 1 demi-sang, 2 de trait; Maubeuge, 3 dont 1 demi-sang, 2 de trait; Berlaimont, 3 dont 1 demi-sang, 2 de trait.

L'Administration a, en outre, approuvé : 34 étalons qui ont touché 13,300 fr., et en a autorisé 23. De plus, 146 étalons ont reçu le certificat prévu par la loi du 14 août 1885, les autorisant à faire la monte, en 1899, dans le département du Nord.

Inspecteur général : M. Eugène Hornez, *, ☉ A, ☼, à Paris; *Directeur* : M. d'Humières, *, O ☼, à Compiègne.

ART VÉTÉRINAIRE.

Le nombre des vétérinaires brevetés exerçant dans le département est de 129, qui se répartissent par arrondissement, savoir :

Dunkerque, 8; Lille, 38; Cambrai, 19; Avesnes, 28; Douai, 10; Valenciennes, 20; Hazebrouck, 6.

Service sanitaire des maladies contagieuses épizootiques.

Ce service est institué dans le département du Nord depuis le 8 mars 1877. Tous les vétérinaires en font partie. Ils sont désignés sous la dénomination de vétérinaires sanitaires des épizooties.

Vétérinaire du département du Nord, délégué chef du service sanitaire : M. Pollet, *, ☼, r. Jeanne-Maillotte, 20, à Lille. — *Vétérinaires d'arrondissement* : MM. Despaigne, ☼, à Avesnes; Dubois, ☼, à Cambrai; Garet, ☼, à Douai; Coolen, O ☼, à Dunkerque; Sennellart, ☼, à Hazebrouck; Moutier, ☼, au Quesnoy; Hocque, à Valenciennes.

Société vétérinaire du Nord.

L'association vétérinaire des départements du Nord et du Pas-de-Calais qui avait été autorisée par décision ministérielle du 14 octobre 1844 s'est scindée en deux sociétés distinctes pour chaque département.

La société vétérinaire du Nord a pour but de contribuer aux progrès de toutes les branches de la science vétérinaire et des parties des connaissances agricoles qui s'y rattachent, à l'amélioration continue de l'élevage, à la défense des intérêts professionnels. Pour atteindre ce but elle publie un bulletin contenant le compte rendu de ses travaux. Le nombre des membres de la Société est actuellement de 50.

Président-honoraire : M. J. Pollet *, ☼, vétérinaire départemental, r. Jeanne-Maillotte, 20, à Lille. *Président* : M. Dervaux, ☼, vétérinaire sanitaire, à Armentières.

INDUSTRIE. — COMMERCE.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900.

Un arrêté du Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, en date du 30 octobre 1896, a constitué le comité départemental du Nord.

Les sénateurs et les députés sont de droit membres de ces comités dans les départements où ils ont été élus. Les députés font partie du sous-comité de leur arrondissement.

Nous avons reproduit dans les *Annuaire*s de 1897, de 1898 et de 1899 la liste complète, extraite du *Journal officiel*, des membres composant les sous-comités des divers arrondissements.

Nous donnons ci-après la composition du bureau du comité départemental et de chacun des sous-comités d'arrondissement.

Comité départemental.

Président : M. Sculfort, président du Conseil général; — *Vice-Présidents* : MM. A. Thiriez, président du Comité cotonnier de Lille; Legros, président de la société industrielle lainière de la région de Fourmies; G. Cornaille, vice-président de la Chambre de commerce de Cambrai; Cavroy, président de la Chambre de commerce de Douai; Trystram, sénateur à Paris; Deregnacourt, industriel, président du Conseil de prud'hommes d'Hazebrouck, membre de la Chambre de commerce de Dunkerque; Weil-Mallez, député, président de la Chambre de commerce de Valenciennes, le président de la Société des agriculteurs du Nord. — *Secrétaire général* : M. Gustave Dubar, publiciste, membre du Conseil supérieur de l'agriculture, à Lille. — *Secrétaire-adjoint* : M. Arquembourg, ingénieur, à Lille.

Sous-comité de l'arrondissement d'Avesnes.

Président : M. Legros, président de la Société industrielle lainière de la région de Fourmies. — *Secrétaire général* : M. Edouard Dubois, publiciste, conseiller général à Avesnes. — *Secrétaire-adjoint* : M. Gravet, publiciste, secrétaire-archiviste de la Chambre de commerce d'Avesnes.

Sous-comité de l'arrondissement de Cambrai.

Président : M. Georges Cornaille, vice-président de la Chambre de commerce de Cambrai. — *Vice-Président* : M. Paul Bersez, député, maire de Cambrai. — *Secrétaire-Trésorier* : M. Hélot, Jules, secrétaire de la Chambre de commerce.

Sous-comité de l'arrondissement de Douai.

Président : M. Cavroy, président de la chambre de commerce de Douai. — *Vice-Président* : M. Desmaisons, maître de verreries à Aniche. — *Secrétaire* : M. Chappuy, maître de verreries à Frais Marais.

Sous-comité de l'arrondissement de Dunkerque.

Président : M. Trystram, sénateur à Dunkerque. — *Vice-Présidents* : M. le président de la chambre de commerce de Dunkerque; M. le maire

de Dunkerque; M. le président du comice agricole de Bergues; M. le maire de Gravelines. — *Secrétaires*: M. Duriez, conseiller général à Bourbourg; M. Wemaere, conseiller d'arrondissement à Wormhout; M. Detraux, membre de la chambre de commerce de Dunkerque. — *Trésorier*: M. G. Vancauwenberghe, président du conseil d'arrondissement, à Saint-Pol-sur-Mer.

Sous-comité de l'arrondissement d'Hazebrouck.

Président: M. Deregnaucourt, industriel, président du conseil de prud'hommes d'Hazebrouck et membre de la chambre de commerce de Dunkerque, à Hazebrouck. — *Vice-Présidents*: MM. Biebuyck, maire de Vieux-Berquin; Joos, lieutenant-colonel en retraite à Cassel; Outters, conseiller général, maire et président du comice agricole de Steenvoorde; Grillet, maire de Merville. — *Secrétaire*: M. Desmarescaux, Henri, à Caestre.

Sous-comité de l'arrondissement de Lille.

Président: M. A. Thiriez, président du Comité cotonnier de Lille. — *Vice-Président*: M. Eugène Motte, député, conseiller général à Roubaix. — *Secrétaire*: M. Arquembourg, ingénieur à Lille.

Sous-comité de l'arrondissement de Valenciennes.

Président: M. Weil-Mallez, député, président de la chambre de commerce de Valenciennes, industriel à Marly. — *Vice-Présidents*: MM. François, directeur général de la compagnie des mines d'Anzin; Lepez, député, maire de Raismes; Jules Sirot, conseiller général, maire de Saint-Amand; Doutriaux, avocat, président de la Société d'agriculture, sciences et arts de Valenciennes; Pesier, chimiste, vice-président du Conseil d'hygiène de Valenciennes; Debiève, manufacturier, président de la Chambre de commerce, adjoint au maire de Valenciennes. — *Secrétaire général*: M. Victor Henry, secrétaire général de la société d'agriculture, sciences et arts de Valenciennes.

CONSEIL SUPERIEUR DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

Les Membres de ce Conseil, qui habitent le Département du Nord, sont: MM. Trystram, Sénateur, à Dunkerque; Alfred Girard, Sénateur, à Valenciennes; Vuillemin, O *, ancien Directeur de la Compagnie des mines d'Aniche; Edouard Agache, *, manufacturier à Lille; le Président de la Chambre de commerce de Lille; le Président de la Chambre de commerce de Roubaix.

CHAMBRES DE COMMERCE.

Les Chambres de commerce existant dans le département sont au nombre de neuf. Elles sont composées comme suit:

ARMENTIÈRES. *Président*: M. Edouard Miellez; *Vice-Président*: M. Léon Fremaux, O A; *Secrétaire*: M. Maurice Charvet; *Trésorier*: M. Léopold Gille; *Membres*: MM. Emile Debosque, *, Léopold Lambert, à Armentières; Emile Hié, *, à Bailleul; Louis Demon, à Merville; Léon Plouvier, à Steenwerck; Henri Roussel, à Houplines; Eugène Dufour, à Armentières; Paul Leconte, à Estaires. *Secrétaire-adjoint*: M. Wecksteen.

AVESNES. *Président*: M. H. Sculfort, O *, O A, à Maubeuge; *Vice-Président*: N....; *Trésorier*: N....; *Secrétaire*: M. Lesafire, à Ferrière-la-Grande; *Membres*: MM. Clavon, à Trélon; Walrand, *, O A, à Maubeuge; Arthur Pecquériaux, à Sains-du-Nord;

Victor Dubois, à Felleries; Gobled, à Cousolre; Paul Legros, à Wignehies; Vautier, ✱, à Maubeuge; Georges Despret, ✱, à Jeumont; Delval, à Fourmies.

CAMBRAI. *Président*: M. Georges Cornaille, ✱; *Vice-Président*: M. Jules Hélot; *Secrétaire*: M. François Mollet; *Trésorier*: M. Vaillant-Pruvot; *Membres*: MM. Charles Petit, Alfred Duroyon, Ernest Seydoux, ✱, Edmond Garin, ⚔, Ch. Camuset, Louis Simonot, André Derieux, ⚔, N.....

DOUAI. *Président*: M. Cayroy; *Vice-Président*: M. Wauthy; *Secrétaire*: M. Chappuy; *Trésorier*: M. Evrard, ⚔ A; *Membres*: MM. Bregé, Butruille, ✱, Delattre, ✱, ✱, Hanotte, Hayez, Lesens, Paix et Piérache. — *Secrétaire-Archiviste de la Chambre*: M. Georges Richart, ⚔, licencié en droit.

DUNKERQUE. *Président honoraire*: M. J.-B. Trystram, Sénateur, *Président*: M. J. Trystram, C ✱; *Vice-Président*: M. Ch. Collet, ⚔ A, ✱; *Trésorier*: M. J. Vancauwenberghe-Lemaire; *Membres*: MM. A. Detraux, ✱, A. Deregnaucourt, L. Herbart, ✱, ⚔ A, C ✱; M. Hutter, ✱, E. Lemaire, E. Marchand, ✱, Alf. Petyt, ✱, L. Woussen, G. Vancauwenberghe, ✱, M. Duchateau, Ch. Leurette, ⚔ A; *Secrétaire*: M. G. May, ⚔ A; *Ingenieur*: M. Ch. Collet.

LILLE. *Président*: M. Edm. Faucheur, ✱, 13, square Rameau; *Président honoraire*: M. E. Delesalle, ✱, r. de Jemmapes, 98; *Vice-Présidents*: MM. A. Descamps, boul. de la Liberté, 36; H. Decroix, r. Royale, 42; *Trésorier*: M. Maurice Bernard, r. de Courtrai, 11; *Membres*: MM. A. Masquelier, ✱, r. de Courtrai, 5; E. Agache, ✱, r. de Tenremonde, 18; L. Danel, C ✱, ⚔ I, C ✱, r. Royale, 85; Alf. Thiriez, ✱, r. Nationale, 308; P. Delemer, r. du Magasin, 20; J. Kolb, O ✱, ⚔ I, r. des Canoniers, 10; Horace Dubreucq, r. Pierre-Légrand, 268; Barrois-Brame, à Marquillies; Albert Dujardin, bd Vanban, 118; Edouard Decoster, r. Basse, 22; Albert Gossart, r. St-Gabriel, 93; Georges Guilbaut, r. Basse, 45; Julien Le Blan, r. Gauthier-de-Châtillon, 28; Maurice Wallaert, bd de la Liberté, 44; Charles Delesalle, r. Brûle-Maison, 96; Arthur Duhem, r. St-Genois, 18; Eugène Rogie, r. des Stations, 21. — *Secrétaire de la Chambre*: M. V. Clément, ⚔ A, rue Solférino, 14.

ROUBAIX. *Président*: M. Julien Lagache, ✱, ⚔ A; *Vice-Président*: M. Louis Cordonnier, ✱; *Secrétaire élu*: M. Georges Motte; *Trésorier*: M. Eloy-Duvillier; *Membres*: MM. Voldemar Lestienne, Emile Roussel, ⚔ A, François Roussel fils, Ferdinand Leborgne, Bossut-Plichon, Alexandre Vernier, Eugène Motte, ✱, Florent Carissimo, Charles Pollet, Florin-Chopart, ✱, Auguste Watinne, Ernoult-Taffin, Edouard Dechenaux et Léon Olivier. — *Secrétaire*: M. Gilbert Sayet, ⚔ A; *Archiviste*: M. Th. Leuridan, C ✱.

TOURCOING. *Président*: M. E. Jourdain, ✱, ⚔ A, C ✱; *Vice-Président*: M. Georges Duvillier; *Secrétaire*: M. J. Motte-Bernard; *Trésorier-archiviste*: M. H. Herbaut-Hassebroucq; *Membres*: MM. Désiré Laurent, P. Lemaitre, Paul Desurmont, Ed. Flipo, ✱, Louis

Tiberghien, †, Edouard Six-Dewavrin, Léon Monnier, Floris Lorthiois-Motte, Hippolyte Scalabre, Hilaire Binet, Alphonse Pollet; *Secrétaire administratif*: M. J. Petit-Leduc.

VALENCIENNES. *Président*: M. Emile Weil, *, ⓄA; *Vice-Président*: MM. F. Billet, *, et L. Dombre; *Treasorier*: M. Henri Debrabant; *Membres*: MM. J.-B. Mariage, *; Alp. Broudehoux; Paul Dupont-Hollande; Eug. Fontellaye; Ab. Boissart; Ernest Corsolle; Jules Turbot; Charles Marlière. — *Secrétaires*: M. Victor Henry, ⓄA.

BUREAUX DE CONDITIONNEMENT DE ROUBAIX ET TOURCOING.

CONDITION PUBLIQUE DES MATIÈRES TEXTILES DE ROUBAIX.

Le but du conditionnement est de moraliser les transactions commerciales, et de régulariser la production manufacturière : conditionner une matière textile, c'est doser la quantité d'humidité variable contenue dans cette matière, et déterminer, par une tolérance d'humidité connue et acceptée, le poids réputé loyal et marchand à facturer. C'est donc une opération minutieuse et essentiellement importante qui sert à régler des intérêts considérables.

Le titrage des fils est la détermination officielle du délié ou degré de finesse des fils.

Le décreusage de la soie et le dégraissage des laines sont des expérimentations qui consistent à enlever les corps étrangers qui chargent et faussent l'exactitude du poids de ces textiles.

La Condition publique comprend :

1^o Un bureau de pesage spécial pour les matières textiles, institué par un arrêté de M. le Préfet du Nord, en date du 27 août 1858;

2^o et 3^o Un bureau de Conditionnement des soies et des laines créé par un décret du 31 août 1858;

Un autre décret du 15 janvier 1862 a autorisé le conditionnement des cotons, et a institué un bureau pour le titrage des fils de tous genres;

4^o Un service spécial pour le décreusage des soies et le dégraissage des laines et des cotons. Ce service est organisé à Roubaix depuis le 20 octobre 1873.

Ces opérations complémentaires n'ont encore aucun caractère officiel; mais le Ministère du Commerce et de l'Industrie a renvoyé la question à l'étude d'une Commission spéciale, afin de les rendre obligatoires partout sur la demande d'un des intéressés.

La Condition publique de Roubaix, sous le rapport du mouvement, est la plus importante de tous les établissements similaires.

Depuis le 16 octobre 1882, elle est installée au boulevard d'Halluin, dans une belle et vaste construction, appropriée à ses besoins.

Un service de factage est spécialement attaché à l'établissement, et restitue gratuitement, à Roubaix et à Tourcoing, les échantillons prélevés pour les expériences.

Un comité est chargé de la surveillance de la Condition publique; il est composé de :

MM. C. De Coek, B. Gonce et D. Penant, Conseillers municipaux; Julien Lagache, *, ⓄA, Président de la Chambre de Commerce, et Georges Motte, Manufacturier.

Directeur: M. L. Bipper; *Receveur*: M. A. Destrée; 1^{er} commis: M. Simoëns; plus 86 employés et agents divers.

CONDITION PUBLIQUE DES MATIÈRES TEXTILES DE TOURCOING.

La Condition publique de Tourcoing a été instituée par décret du 11 Février 1863 et a été inaugurée le 5 Novembre de la même année.

Le bureau de conditionnement des soies, laines, cotons, etc., ainsi que le bureau de titrage et numérotage métrique des fils, ont été autorisés par décrets du 11 Février 1863 et du 18 Septembre 1865.

Le bureau de pesage spécial pour les matières textiles a été institué par arrêté préfectoral du 12 Septembre 1863.

Un service de décreusage et de lavage permet de déterminer les charges que peuvent contenir les textiles.

Le mouvement d'affaires n'a fait, depuis le début, que suivre un chiffre progressif.

Un service de factage est spécialement attaché à l'établissement et restitue gratuitement, à Tourcoing et à Roubaix, les échantillons prélevés pour les expériences.

Par décision du Conseil de surveillance, en date du 22 avril 1899, les marchandises déposées à la Condition publique peuvent y séjourner sans aucun frais de magasinage ni d'assurance et dans les délais ci-après :

11 jours pour celles qui ne sont que simplement pesées et partiellement conditionnées ;

1 mois pour celles qui sont entièrement conditionnées.

Un comité est chargé de la surveillance de la Condition publique ; il est composé de :

Vice-Président : M. Léon Salembien ; *Membres* : MM. Auguste Ducoulombier, Victor Flament, Conseillers municipaux ; Herbaut-Hassebroucq, Edouard Six, Membres de la Chambre de Commerce.

Directeur : M. Arthur Bonte, r. du Conditionnement, 55, à Tourcoing.—

Receveur : M. Alfred Cormant, r. Verte, 60, à Tourcoing.

SERVICE MUNICIPAL DES EAUX, COMMUN AUX DEUX VILLES DE TOURCOING ET DE ROUBAIX.

Les villes de Roubaix et de Tourcoing possèdent une distribution d'eau de rivière et une distribution d'eau de source. La première a été inaugurée le 15 août 1863 ; la seconde est en exploitation depuis le 1^{er} mai 1896. Le volume d'eau que les usines élévatoires peuvent amener en vingt-quatre heures est de 65,000 m. c. La direction de cet important service a son siège à Tourcoing, 147, rue de Lille.

Directeur : M. Binet ; *Régisseur-Comptable* : M. Felix ; *Inspecteurs* : MM. Massard et Marin ; *Chefs d'usine élévatoire* : MM. Duhem, à Bousbecque ; Videlaïne, à Roncq ; Pauwels, à Pecquencourt.

INSPECTION DU TRAVAIL DANS L'INDUSTRIE.

La loi du 12 juin 1893 sur l'hygiène et la sécurité des travailleurs est applicable aux manufactures, fabriques, mines, chantiers, ateliers de tout genre et leurs dépendances, ainsi qu'aux théâtres, cirques, magasins et autres établissements similaires, quand il est fait emploi d'appareils mécaniques.

La loi du 2 novembre 1892 relative au travail des femmes, des filles mineures et des enfants est applicable à tous les établissements industriels sans exception, qu'ils soient publics ou privés, laïques ou religieux, même lorsqu'ils ont un caractère d'enseignement professionnel ou de bienfaisance.

Le décret-loi du 9 septembre 1848, est applicable aux usines et manufactures.

Les inspecteurs du travail sont chargés de l'exécution de ces lois et, concurremment avec les commissaires de police, de l'exécution de la loi du 7 décembre 1874, relative à la protection des enfants employés dans les professions ambulantes.

Le décret du 13 décembre 1893 a organisé le service de l'inspection du travail. Aux termes de ce décret, le département du Nord fait partie de la 5^e circonscription d'inspection, formée des départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme.

SERVICE DE L'INSPECTION DU TRAVAIL.

Inspecteur divisionnaire: M. Jaraczewski, A , r. Jeanne-d'Arc, 60, à Lille.

Inspecteurs départementaux. — 1^{re} SECTION, formée des cantons Nord, Nord-Est, Est, Sud-Est, Sud, et Centre de Lille, cantons de Cysoing, de Lannoy, de Pont-à-Marcq, de Seclin, arrondissement de Lille : M. Herbo, r. André, 47, à Lille. — 2^e SECTION, formée des cantons Ouest et Sud-Ouest de Lille, des cantons d'Armentières, de La Bassée, d'Haubourdin, de Quesnoy-sur-Deûle, arrondissement de Lille : M. Coussot, A , r. Saint-Firmin, 16, à Lille. — 3^e SECTION, formée des cantons de Roubaix, arrondissement de Lille : M. Bellon, r. de Lannoy (villa Vincent), à Roubaix. — 4^e SECTION, formée des cantons de Tourcoing, arrondissement de Lille : M. Gillet, r. Nationale, 126, à Tourcoing. — 5^e SECTION, formée des arrondissements de Douai et de Valenciennes : M. Caron, r. Duchesnois, à Valenciennes. — 6^e SECTION, formée des arrondissements d'Avesnes et de Cambrai : M. Grégoire, avenue de la Gare, 20, à Avesnes. — 7^e SECTION, formée des arrondissements de Dunkerque et d'Hazebrouck : M. Hitier, A , r. de la Couronne, 16, à Dunkerque.

Inspectrice départementale: M^{me} Courtet, r. Pasteur, 23, à Lille, chargée de l'inspection des établissements occupant un personnel féminin, dans les cantons de Lille, Roubaix, Tourcoing et Armentières.

COMITÉ LINIER DU NORD DE LA FRANCE.

Le Comité linier fondé en 1849 s'occupe des intérêts de l'industrie linière en général, et, en particulier de ceux de la filature. Il organise tous les ans, dans les départements du Nord, de l'Eure et de la Seine-Inférieure, avec les subsides du Gouvernement de la République et des Conseils généraux, des concours liniers dans le but d'encourager et de développer la culture de ce textile. Ses membres sont au nombre de soixante.

Présidents honoraires: M. Edouard Agache, A , r. de Tenremonde, 18; M. Edmond Faucheur, A , square Rameau, 13; — *Président*: M. Paul Le Blanc, A , r. Gauthier-de-Châtillon, 24; *Vice-Président*: M. Ch. Delesalle, r. Brûle-Maison, 96; *Secrétaire général*: M. Em. Gavelle, A , I , A , r. Solferino, 289^{bis}; *Trésorier*: M. Paul Leroy, bd. de la Liberté, 139; *Secrétaire-Adjoint*: M. Eug. Debièvre, I , r. du Faubourg-de-Roubaix, 201.

SYNDICAT DES FILATEURS DE COTON DU NORD.

Président: M. Alfred Thiriez, A , r. Nationale, 308; *Vice-Président*: M. Georges Motte, à Roubaix; *Secrétaire général*: M. Ernest Loyer, A , député, pl. de Tourcoing, 20; *Trésorier*: M. J. Le Blanc fils, r. Gauthier-de-

Châtillon, 28; *Membres*: MM. Lefebvre-Ridez, r. Gambetta, 280; Julien Thiriez, r. du Fg-de-Béthune, 61; Achille Wibaux, à Roubaix; Paul Mulliez, à Roubaix; Georges Du villier, à Tourcoing; Jean Flipo, à Tourcoing.

BANQUE DE FRANCE.

SUCCURSALE DE CAMBRAI (*Bureau auxiliaire*: Le Cateau. — *Ville rattachée*: Caudry). *Directeur*: M. de Brandt. *Administrateurs*: MM. Alfred Bertrand, Brunel-Pamart, Dubois (de Béthencourt), Duroyon, Lecat, A, Ch. Petit, ✱. *Censeurs*: MM. Georges Cornaille, Risbourg, Ernest Seydoux, ✱. *Caissier*: M. Serrurier. *Teneur de livres*: M. Gélardin. *Expéditionnaires*: MM. Ruffin et Siellet. *Auxiliaire*: M. Basquin.

SUCCURSALE DE DOUAI. — *Directeur*: M. Jacques. *Administrateurs*: MM. Hanotte-Goube, L. Dupont, G. Chappuy, J. Wauthy, A. Dupire, Lesens-Hayez. *Censeurs*: MM. A. Dincq, Paul Paix, E. Vuillemin. — *Caissier*: M. Monbailly.

SUCCURSALE DE DUNKERQUE. — *Directeur*: M. Pierre Delcourt. *Administrateurs*: MM. Jean Trystram, C, P. Choquet, G. Féron, Ch. Collet, A, ✱, D. Vancauwenberghe-Bellenger, Numa Vancauwenberghe. *Censeurs*: MM. G. Fichaux, Josse Marchand, Daniel Dantu, ✱. *Caissier*: M. Ardant du Masjambost.

SUCCURSALE DE LILLE (*Villes rattachées*: Armentières, Bailleul, Estaires, La Gorgue, Houplines, Merville. — *Places réunies*: Canteleu, Fives, Haubourdin, Hellemmes, Lomme, Loos, La Madeleine, Marquén-Barœul.) *Directeur*: M. H. Loubry. *Administrateurs*: MM. Barrois-Brame, Crépelle-Fontaine, ✱, G. Delesalle, An. Descamps, H. Devilder, A. Masquelier, ✱, M. Scalbert, Ch. Verley. *Censeurs*: MM. Ed. Faucheur, ✱, P. Le Blan, A. Thiriez, ✱. *Contrôleur*: M. Lefournier. *Caissier*: M. de Saint-Martin. *Chef de comptabilité*: M. Lemoine. *Chef des dépôts*: M. Camus. *Conservateur des titres*: M. Maille. *Employés*: MM. Rafin, Picavet, Vaucois, Bigay, Bastien, Leprière, Bec, Scarset. *Commis auxiliaires*: MM. Joly, Flahault, Lecomte, Paul, Crétal, Dericourt.

Galerie des recettes: *Chef*: Vanroyen; *Brigadiers*: Vienne, Pottier, Bataille. — *Concierges*: Rollez, Bastien.

Huissiers de la succursale de Lille: MM. Troyaux, Wagnier.

Armentières. — *Résident*: Dubois; *Huissier*: M. Dujardin.

Merville. — *Résident*: Sambourg; *Huissier*: M. Caby.

Bailleul. — *Huissier*: M. Ricourt.

Haubourdin. — *Huissier*: M. Limauge.

SUCCURSALE DE MAUBEUGE. — *Directeur*: M. A. Proust.

SUCCURSALE DE ROUBAIX-TOURCOING. — (*Bureau auxiliaire*: Tourcoing.) *Directeur*: M. Thoyer-Rozat. *Administrateurs*: MM. Léon Allart, ✱, Cavois-Mahieu, Richard Desrousseaux père, J.-B. Desurmont, E. Galpin, Ch. Jonglez, E. Jourdain, ✱, Masurel père, A, F. Roussel père, ✱, Wattinne-Hovelacque. *Censeurs*: MM. J.

Lagache, ✱, A, Henry Ternynck, ✱, Albert Masurel, A.
Caissier : M. de Wazières. *Teneur de livres* : M. Haniez.

Bureau de Tourcoing. — *Chef* : M. Duval. *Commis-caissier* : M. Tremblay.

SUCCURSALE DE VALENCIENNES. — (*Villes rattachées* : Anzin, Bruai, Denain, Marly, — Raismes, St-Amand). *Directeur* : M. Boivin. *Administrateurs* : MM. Broudehoux, Dupas, P. Dupont, ✱, Emile Fally, Lecat, ✱, de Quillacq, ✱, Weil-Mallez, ✱, A. *Censeurs* : MM. François, ✱, Lefrancq-Claisse, J. Sirot, A. *Caissier* : M. Vautier. *Chef de comptabilité* : M. Raux.

BOURSES DE COMMERCE.

Six Bourses de commerce existent dans le département du Nord ; elles sont établies à Douai, Dunkerque, Lille, Roubaix-Tourcoing et Valenciennes.

BOURSE DE DOUAI. Commissions de constatation du cours des marchandises. — *Président des deux sections* : M. Edmond Butruille, ✱, membre de la Chambre de commerce. — *1^{re} Section* : Sucres, alcools, mélasses et charbons. — *Président* : M. Druelle ; *Secrétaire* : M. Ego ; *Secrétaire-adjoint* : M. Pouille ; *Membres négociants* : MM. Dupire-Piettre, Foucart et Manset ; *Membres courtiers* : MM. Ch. Piettre, Frédéric de Bailliencourt, Duforest, Ego frères, Druelle et Pouille. — *2^e Section* : Grains, graines, farines, huiles et tourteaux. — *Président* : M. Dumont ; *Secrétaire* : M. Leroux ; *Membres négociants* : MM. Butruille, ✱, Dumont, Raoul Wagner ; *Membre courtier* : M. Leroux.

BOURSE DE DUNKERQUE. — *Agents de change, courtiers d'assurances, interprètes et conducteurs de navires.* — *Chambre syndicale* : *Syndic* : M. M. Duchateau ; *1^{er} adjoint* : M. L. De Baecker, A ; *2^e adjoint* : M. L. Parisis ; *3^e adjoint* : M. C. Duriau ; *4^e adjoint* : M. C. Cabour. *Membres* : MM. L. Deman, M. Duchateau, L. Parisis, C. Cabour, C. Duriau, G. Moraël, L. De Baecker, A, Benj. Morel, D. Alibert, L. Fayol, D. Leroy. — *Courtiers honoraires* : MM. D. Spiers, G. Ladureau.

BOURSE DE LILLE. *Agents de change.* — *Syndic* : M. Félix Pajot, r. Basse, 28 ; *1^{er} adjoint* : M. Crouan, r. d'Angleterre, 71 ; *2^e adjoint* : M. Paul Liagre, r. du Palais, 13 ; *Agents de change* : D'Halluin-Verbiest, r. du Palais, 7 ; Denoyelle, r. l'Hôpital-Militaire, 40 ; Léon Leys, r. de Puëbla, 18. — *Agents de change honoraires* : MM. Em. Liagre, Verbiest, Paquin, ✱.

BOURSE DE ROUBAIX. — La Bourse de Commerce de Roubaix a été instituée par un décret du 30 septembre 1875. Elle est administrée par la Chambre de Commerce qui délègue deux de ses membres pour en surveiller le fonctionnement.

Cet établissement est surtout consacré au commerce des laines, mais il reste néanmoins ouvert au commerce des autres textiles et même à toutes opérations commerciales en général.

D'importantes ventes publiques de laines auxquelles assistent régulièrement de nombreux acheteurs de différents centres d'industrie textile de

France et de l'étranger, se font tous les deux mois dans la salle de la Bourse du commerce de Roubaix. Elles durent chaque fois deux jours pendant lesquels elles sont généralement très actives.

Courtiers de marchandises assermentés par le Tribunal de Commerce de Roubaix : MM. Edouard Dechenaux, Auguste Defrenne, Jules Duvillier, Emile Nys, Joseph Decottegnie, Gustave Herbaux, Praxille Selosse, Edmond Dechenaux, René Pillot, Théodore Mahieu, Ernest Lefebvre. — *Administrateurs délégués par la Chambre de Commerce* : MM. Eloy Duvillier, Florin Chopart, †.

BOURSE DE TOURCOING. *Courtiers de commerce* : MM. Emile Destombes, Ferd. Lapersonne, Ant. Roussel, Ernest Beulque, Jules Florin, Gust. Desrousseaux, Joseph Flipo, H. Grau fils, Georges Destombes, Gabriel Beulque, Etienne Guéranger, Adolphe Sevin.

BOURSE DE VALENCIENNES. — *Commission de constatation du cours des marchandises en 1900* (Décret du 22 décembre 1866). MM. F. Billet, ✱, membre de la Chambre de Commerce de Valenciennes, distillateur à Marly, *Président* ; Emile Delgrange, courtier à Valenciennes ; Ledieu-Durel, courtier à Valenciennes ; Cathelain, courtier à Valenciennes ; Alfred Corsolle, négociant en grains à Valenciennes ; Edmond Brabant, fabricant de sucre à Onnaing ; F. Reboux, courtier à Valenciennes ; François Quinet, fabricant de chicorée à Quarouble ; Albert Sabès, courtier à Valenciennes.

AGENTS CONSULAIRES ÉTRANGERS EN RÉSIDENCE DANS LE DÉPARTEMENT.

ALLEMAGNE. — M. Eckmann, à Dunkerque, *Vice-Consul*.

ANGLETERRE. — MM. Taylor, à Dunkerque, *Consul* ; W. O. Sigeron, *Vice-Consul*.

AUTRICHE-HONGRIE. — M. Verberckmoes, O †, à Dunkerque, *Consul*.

BELGIQUE — MM. L. Dewulf, à Dunkerque, *Consul* ; Em. Guillaume, parvis Saint-Michel, 9, à Lille, *Consul* ; Ch. A. Guillaume, parvis St-Michel, 9, à Lille, *Chancelier* ; Sépulchre, †, à Maubeuge, *Consul* ; Allart, ✱, †, à Roubaix, *Consul* ; Louis Thaune, †, à Tourcoing, *Consul* ; Israël Dupont, à Tourcoing, *Chancelier* ; L. Piérard, †, à Valenciennes, *Consul*.

BOLIVIE. — MM. Majoux, à Dunkerque, *Consul* ; Montaigne, r. Solférino, 316 bis, à Lille, *chargé de la gérance*.

BRÉSIL. — MM. G. Féron, †, à Dunkerque, *Consul* ; Jules Descamps, r. Jean-sans-Peur, 16, à Lille, *Vice-Consul* ; Jules Ritaine, à Tourcoing, *Vice-Consul*.

CHILI. — MM. Antonio de la Fuente, à Dunkerque, *Consul* ; F. Sanders, à Lille, r. de Lens, 47, *Vice-Consul*.

DANEMARK. — N...., à Dunkerque, *Consul*; MM. Torris-Duriez; à Gravelines, *Vice-Consul*; Henry Glorieux, à Roubaix, *Vice-Consul*.

ESPAGNE. — MM. Marcel Hutter, ✠, Dunkerque, *Vice-Consul*, Venot, ✠, C ✠, Bd de la Liberté, 39, à Lille, *Vice-Consul*; Albert Prouvost, à Roubaix, *Vice-Consul*.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. — MM. Dietiker, à Caudry, *Agent consulaire*; B. Morel, à Dunkerque, *Agent consulaire*; Grégoire Dubois, r. Jean Le Vasseur, 16, à Lille, *Agent consulaire*; Atwell, à Roubaix, *Consul*; Gaston Thiéry, à Roubaix, *Vice-Consul*.

GRÈCE. — M. G. Féron, ✠, à Dunkerque, *Consul*.

ITALIE. — M. Taylor, à Dunkerque, *ffons de Consul*; N...., à Lille, *Vice-Consul*.

LUXEMBOURG. — M. Ledieu-Dupaix, ✠, r. Négrier, 19, à Lille, *Consul*.

PARAGUAY. — MM. Paul Herbart, à Dunkerque, *Consul*; Gaston Pérot, r. de Douai, 11 bis, à Lille, *Consul*.

PAYS-BAS. — MM. Ed. Petyt, ✠, à Dunkerque, *Consul*; Ledieu-Dupaix, ✠, r. Négrier, 19, à Lille, *Consul*; G. Mathon, à Roubaix, *Vice-Consul*.

PÉROU. — M. F. Coquelle, à Dunkerque, *Vice-Consul*.

PERSE. — M. Vaillant-Herland, O ✠, pl. de Béthune, 7, à Lille, *Vice-Consul*.

PORTUGAL. — MM. Gustave Rateau, à Dunkerque, *Vice-Consul*; N....., à Lille, *Vice-Consul*.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE. — MM. Mine. ☉ I, à Dunkerque, *Consul*; Henri Caulbez, r. du Molinel, 55, à Lille, *Consul*; Jules Ségard, à Valenciennes, *Vice-Consul*.

RUSSIE. — M. A. Detraux, ✠, à Dunkerque, *Vice-Consul*.

SUÈDE ET NORVÈGE. — MM. Ch. Collet. ☉ A. ✠, à Dunkerque, *Consul*; Torris-Duriez, à Gravelines, *Vice-Consul*; Palliez-Collin, r. des Fossés-Neufs, 30, à Lille, *Vice-Consul*.

TURQUIE. — M. Ed. de Clebsattel, ✠, à Dunkerque, *Consul*.

URUGUAY. — MM. Paul Collet, à Dunkerque, *Consul*; Kauffmann, r. Alexandre Leleux, 34, à Lille, *Chancelier*.

VENEZUELA. — MM. Ch. Collet. ☉ A, ✠, à Dunkerque, *Consul*; A. Roger, pl. de Béthune, 7, à Lille, *Consul*.

DEUXIÈME PARTIE.

DOCUMENTS STATISTIQUES.

Formation. — Position géographique. — Limites.

— **Superficie.** — Le département du Nord, comme son nom l'indique, est le plus septentrional de la France. Il a été formé, en 1790, de la totalité ou d'une partie des pays appelés *Flandre française*, *Flandre flamande*, *Hainaut français*, *Cambrésis*. L'Artois et le Vermandois lui ont donné aussi quelques petits territoires.

Il est compris entre $0^{\circ},13'$ de longitude occidentale et $1^{\circ},54'$ de longitude orientale et entre $49^{\circ},58'$ et $51^{\circ},5'$ de latitude Nord. *Lille*, son chef-lieu, est par $50^{\circ},30'44''$ de latitude Nord et $0^{\circ},43'37''$ de longitude Est; *Dunkerque*, par $51^{\circ},2'41''$ Nord et $0^{\circ},2'23''$ Est; *Fourmies*, par $50^{\circ},0'55''$ Nord et $1^{\circ},42'15''$ Est; *Valenciennes*, par $50^{\circ},21'29''$ Nord et $0^{\circ},32'52''$ Est.

C'est une longue bande de terre comprise entre la Mer du Nord, la Belgique au Nord, au Nord-Est et à l'Est, les départements de l'Aisne et de la Somme au Sud, et du Pas-de-Calais à l'Ouest. Sa plus grande longueur du S. au N.-O. est de 190 kilomètres environ. Sa largeur varie entre 86 kilomètres et 6 kilomètres, à la hauteur d'Armentières.

La superficie totale du département est de 570,986 hectares; elle est inférieure à celle de 59 autres départements français.

Enfin, le pourtour mesure à peu près 650 kilomètres.

Côtes. — La Mer du Nord baigne les côtes du département sur un espace de 35 kilomètres.

Le rivage a complètement changé d'aspect depuis quelques centaines d'années. L'ancien rivage était, d'une manière générale, formé par la ligne de collines qui va d'Ardres à Watten et de Watten par Cassel à Bruges, en séparant les eaux de l'Aa et de l'Yser de celles de la Lys et de l'Escaut. Cette ligne, brisée à certains points, laissait pénétrer la mer par un détroit jusqu'à Saint-Omer, où elle formait le lac Sithieu.

Aujourd'hui, le rivage, reporté à 34 kil. plus au Nord, distance de Saint-Omer à la côte, est nettement déterminé par une ligne presque droite offrant une bande d'estran que le flot couvre et découvre tour à tour sur une largeur de 1 à 2 kil.

La Mer du Nord, sur la côte française, offre alternativement des bancs de sable et des fosses de 10 à 20 mètres de profondeur, qui forment un véritable labyrinthe. Sous l'influence des vents et des flots d'Ouest, quelques-uns de ces bancs changent de niveau, lentement toutefois. Le plus important s'appelle le Hil's-Banck.

Du côté de la terre s'élèvent des dunes de sable d'une hauteur moyenne de 10 mètres, mais qui atteignent parfois 25 mètres. On s'est efforcé de les fixer au moyen de plantes à racines traçantes et d'arrêter ainsi leur marche désastreuse.

Les ports principaux sont Dunkerque et Gravelines.

Orographie. — Bien que le mot montagne soit fréquemment employé dans le département, il n'y a, en réalité, que des ondulations dont les plus élevées ne dépassent guère 250 mètres. Ce sont les dernières pentes du plateau de l'Ardenne sur la rive droite de la Sambre, le commencement des collines de Belgique entre la Sambre et l'Escaut, et le prolongement du versant oriental des collines de l'Artois aux sources de l'Escaut et de ses affluents et de l'Yser et de l'Aa.

1^e L'Ardenne forme un plateau qui couvre le département de ce nom et s'étend sur une partie de la Belgique, dans le grand-duché de Luxembourg et la Prusse Rhénane.

Les plateaux et collines qui s'étendent sur la rive droite de la Sambre sont le prolongement de l'Ardenne Occidentale.

Leur pente générale est dirigée de l'Est à l'Ouest. Le pays, varié, pittoresque, contient des bois tels que les forêts de Fourmies, de Trélon. Il diffère complètement, par l'aspect, du reste du département du Nord, mais, s'il est moins monotone, il est aussi moins fertile et moins peuplé.

2^e A la source de l'Oise, la faite de la séparation entre les eaux qui s'écoulent dans le bassin de la Seine et celles qui s'épanchent sur le versant de la Mer du Nord, après avoir couru du Sud-Est au Nord-Ouest (monts de la Meuse, Argonne, Ardenne occid.), tourne à l'Ouest et suit cette direction jusqu'aux sources de l'Escaut en séparant la Sambre de l'Oise. Ces collines forment, vers la source de l'Escaut, une sorte de nœud, le *plateau de Saint-Quentin*, d'où partent trois branches : les collines de Picardie à l'Ouest, les collines de la Belgique au Nord-Est et les collines de l'Artois au Nord-Ouest.

Nous n'avons à nous occuper que de ces deux dernières.

3^e Les *collines de Belgique* séparent les vallées de l'Escaut et de la Sambre, et filent vers le Nord-Est jusqu'au confluent de cette dernière avec la Meuse à Namur ; de là, jusque vers Maëstricht, point où commence la grande plaine de l'Allemagne du Nord (Pays-Bas et Allemagne). Leur plus grande hauteur, en France, est d'à peu près 150 mètres. Ce sont des ondulations aux sommets larges et plats. Elles côtoient la Sambre par des escarpements abrupts, des pentes brusques, ravinées, tandis que, du côté de l'Escaut, elles descendent en pentes douces et allongées. En certains endroits, elles sont recouvertes de bois comme la forêt de Mormal, qui a 9,200 hectares. Leurs vallées offrent de gras pâturages et des cultures variées.

4^e Les *collines de l'Artois*, qui se dirigent des sources de l'Escaut, entre ce fleuve et la Somme, pour finir au cap Gris-Nez, n'appartiennent au département du Nord que par leur versant oriental. Ces hauteurs, dont l'altitude dépasse rarement 150 ou 200 mètres, et qui, vers la mer, n'ont que 50 mètres, ne sont, en réalité, qu'un dos de pays sans faite bien marqué. Si du côté de la Somme le relief est assez apparent, il n'en est pas de même dans le bassin de l'Escaut, où le sol n'offre que de longues plaines inclinées vers la Mer du Nord et qui ne tardent pas à se confondre avec le pays entièrement plat.

5^e On trouve aussi dans le département des hauteurs isolées qu'on désigne sous le nom un peu prétentieux de monts : tels sont les monts Cassel, des Récollets (175^m), des Cats (158^m), du Mont-Noir (130^m), de Steenvoorde, de Boeschève, de Pévèle (107^m). Ils dominent la plaine de Flandre, et, de leurs sommets, grâce à leur isolement, on jouit d'une vue étendue sur les campagnes du département du Nord et de la Belgique.

Hydrographie. — A. FLEUVES ET RIVIÈRES, CANAUX. — Un grand nombre de cours d'eau arrosent le département du Nord. Ils appartiennent à quatre bassins, ceux de la Meuse, de l'Escaut, de l'Yser et de l'Aa, tous situés sur le versant de la Mer du Nord.

I. Le *bassin de la Meuse* ne fait partie du département que par la vallée de la Sambre.

La *Sambre* prend sa source au bois de Cartignies, près du Nouvion-en-Thiérache (Aisne), dans les collines d'une altitude de 200 mètres.

Après un parcours de quelques kilomètres de l'Est à l'Ouest, elle tourne brusquement vers le Nord-Ouest, un peu avant d'entrer dans le département du Nord, et suit cette direction jusqu'à la fin de son cours. Elle arrose le nord du département de l'Aisne, pénètre dans le département du Nord à 5 ou 6 kilom. en amont du village de Catillon. Elle arrose ensuite Landrecies, Pont-sur-Sambre, Maubeuge, sort de France à une petite distance de Jeumont. Elle passe à Charleroi et tombe enfin dans la Meuse, à Namur (Belgique).

La longueur de son cours est de 180 kilom., dont 126 en France. La navigation commence à Landrecies et est facilitée par des travaux de canalisation à écluses.

D'un autre côté, la Sambre est réunie à l'Oise par le *canal de jonction de la Sambre à l'Oise* qui a une longueur totale de 67 kilom., dont 13 dans le département du Nord.

La vallée de la Sambre, qui offre dans le Nord une pente de 20 mètres, est accidentée et pittoresque, surtout sur la rive droite où s'ouvrent de longues vallées parcourues par des rivières et riviérettes. C'est un pays de bois et de pâturages, d'une fertilité moyenne.

La rive gauche est serrée de près par des escarpements de collines de la Belgique.

La vallée de la Sambre, qui ouvre un passage entre la France et la Belgique, a été le théâtre de grands événements dans les nombreuses guerres de la France avec l'Europe, particulièrement pendant les guerres de la succession d'Espagne (1701-1713) et les campagnes de la Révolution (1793-94).

La Sambre n'a aucun *affluent* important sur la rive gauche. Sur la droite elle reçoit :

1^o La *Rivièrelette* ;

2^o La *Petite Helpe* ou *Helpe Mineure*, qui sort des étangs de Trélon, passe à Fourmies, tombe dans la Sambre à 5 kilom. en aval de Landrecies, près de Maroilles, après un cours de 42 kilom. et par une pente de 20 mètres ;

3^o L'*Helpe Majeure* ou *Grande Helpe*, qui a sa source en Belgique, au nord du bois de Trélon, près de la commune d'Eppe-Sauvage, passe à Avesnes et se perd dans la Sambre, à 12 kilom. au-dessous de Landrecies, près de Sassegnies ; sa longueur est de 54 kilom. avec 50 mètres de pente ;

4^o Le *Solre*, dont la source est près d'Aibes, baigne Solre-le-Château, laisse à gauche le plateau de Wattignies et rejoint la Sambre en face du village d'Assevent.

Toutes ces rivières coulent dans un pays accidenté en suivant une direction parallèle et orientée dans le sens de l'Ouest et du Nord-Ouest.

II. Le *bassin de l'Escaut* est limité par les collines de Belgique, de l'Artois et les ondulations qui le séparent des bassins de l'Yser et de l'Aa.

L'*Escaut* prend sa source au pied du mont Saint-Martin, près du Catelet (Aisne), à 4 kilomètres au-dessous du mont Commescaut, d'où il sortait il y a près de deux siècles. Il longe un instant le département de l'Aisne et entre dans le Nord en amont d'Honnecourt. Il traverse le département du Nord en passant par Marcoing, par Cambrai, où il forme plusieurs bras, par Iwuy, Bouchain, Louches, Denain, Valenciennes, Condé. Il entre en Belgique un peu au-dessous du confluent de la Scarpe et des villages de Mortagne et de Maulde, et arrose Tournai, Gand, Anvers. Ses

deux embouchures, le Hond ou l'Escaut occidental et l'Escaut oriental appartiennent à la Hollande.

L'Escaut, après avoir coulé à peu près dans la direction du Nord, forme, à partir de Condé jusqu'à Audenarde, un coude très ouvert. Arrivé à Gand, il change brusquement de direction et s'infléchit vers l'Est-Nord-Est jusqu'à Anvers, où il reprend sa direction primitive.

La source de l'Escaut est située à 90^m d'altitude; sa pente dans le Nord est de 69^m. Son cours est de 350 kilom., dont 100 kilom. environ en France. Sa largeur est de 20 mètres à Condé et de 500 mètres à Anvers.

La vallée de l'Escaut est légèrement inclinée vers la Belgique et la mer. Elle est surtout formée de plaines basses, marécageuses et fertiles, où abondent les cultures, les herbages et où l'on trouve quelques bois, surtout au N.-O. de Valenciennes, où s'étend la forêt de Saint-Amand (3,274 hectares).

L'Escaut est l'artère fluviale la plus importante du département du Nord. Il est canalisé à partir de Cambrai et sert au transport des produits de l'agriculture, des métaux, de la houille. Le mouvement de la navigation y est considérable. Les premiers travaux de canalisation datent du XVIII^e siècle (1750-1788) et ont été notablement perfectionnés depuis cette époque.

Il se détache de l'Escaut :

1^o Le canal de Saint-Quentin, qui va de Cambrai à Chauny. Sa longueur dans le Nord est de 26,049 mètres ;

2^o Le canal de Condé à Mons, 25,280 mètres, dont 5,058 dans le Nord ;

3^o Un autre canal projeté doit mettre en communication l'Escaut et la Meuse par les vallées de la Selle et de la Sambre.

Affluents de l'Escaut, à gauche :

1^o La Sensée prend sa source à Eaucourt (Pas-de-Calais), entre dans le Nord à Léchelle, passe à Arleux et finit à Bouchain, après un cours de 50 kilom.

Elle alimente un canal de 25 kilom. qui, partant d'Estrun sur l'Escaut, va à Courchelettes, sur la Scarpe.

2^o La Scarpe sort par plusieurs sources des collines de l'Artois, dans le Pas-de-Calais, où elle passe par Arras, entre dans le Nord à Courchelettes, traverse Douai, Marchiennes, Saint-Amand et se jette dans l'Escaut, à Mortagne. Sa longueur dans le département du Nord est de 43,058 mètres ; mais tout son cours depuis sa source n'a pas moins de 112 kilom. Elle est large au plus de 24 mètres. Elle est navigable depuis Arras pendant 75 kilom., grâce à 18 écluses. Sa vallée, qui a dans le Nord 15 mètres de pente, est marécageuse entre Douai et Saint-Amand, couverte de bois entre Marchiennes et Saint-Amand.

3^o La Lys naît à Lyssbourg (Pas-de-Calais), dans les collines de l'Artois, passe à Aire et Saint-Venant, sépare le département du Nord du Pas-de-Calais, depuis Thiennes jusqu'à Erquinghem, arrose Merville, Estaires, Armentières, sert de frontière entre la France et la Belgique jusqu'à Menin, et continue son cours en Belgique par Courtrai jusqu'à Gand, où elle unit ses eaux à celles de l'Escaut. Son cours est de 205 kilom., dont une centaine en France. Depuis Aire jusqu'à Menin, on compte 72 kilomètres. Sa plus grande largeur est de 35 mètres. Ses eaux sont abondantes et comme les berges sont peu élevées, elles envahissent les campagnes voisines. Le bassin de la Lys n'a pas de ceinture bien marquée, si ce n'est au Nord, où les collines de Cassel le séparent de celui de l'Yser. Partout ailleurs le pays est plat, humide, formé de sable et de marnes, très fertile. A son entrée dans le Nord, la Lys côtoie la forêt de Nieppe, partout ailleurs, ce sont des champs admirablement cultivés et des plantations.

La Lys reçoit à droite :

1° La Lawe. Cette rivière, qui vient du Pas-de-Calais, où elle arrose Lillers, n'a qu'une partie de son cours (2,300 mètres) dans le Nord. Elle tombe dans la Lys en face de La Gorgue ;

2° La Deûle, originaire du Pas-de-Calais (à Carency), où elle est appelée Souchez et où elle baigne la ville de Lens, entre dans le Nord près de Bauvin, passe à Haubourdin, à Lille, à Quesnoy-sur-Deûle et rejoint la Lys vers Deûlemont.

C'est vers la fin du XVII^e siècle qu'on entreprit les travaux de canalisation qui devaient faire de la Deûle une voie de navigation des plus importantes. On partit de la Scarpe, près de Douai, qu'on dérivait sur la Deûle, et on désigna sous le nom de canal de la Deûle la nouvelle ligne de navigation. La Haute-Deûle s'étend du Fort de Scarpe, près Douai, à l'écluse Saint-André, à Lille. Sa longueur est de 15,158 mètres dans le Pas-de-Calais et de 30,547 dans le Nord. La Basse-Deûle, de Lille à Deûlemont, a 16,714 mètres. On donne le nom de Moyenne-Deûle à la partie qui, à Lille, sépare la ville de la citadelle. La navigation y est extrêmement active et consiste en transports de houilles, bois, métaux, grains, pierres, etc.

La Deûle reçoit la Marque à Marquette. Cette rivière a 40 kilomètres de cours et sert de décharge à plusieurs marais. Elle est canalisée depuis Wasquehal. Elle passe à Bouvines et à Marcq-en-Barœul.

La Lys reçoit à gauche :

1° La Bourre, qui est canalisée depuis le canal de Préaven jusqu'à son confluent à Merville, sur une longueur de 7,370 mètres ;

2° La Becque (ruisseau) de Vieux-Berquin, qui prend naissance à Strazeele et finit près de Merville ;

3° La Meteren-Becque, qui a sa source au Mont des Cats et se jette dans la Lys au-dessus du pont d'Estaires ;

4° Le ruisseau de Steenwerck, becque dont les sources sont au Mont de Boeschèpe et au Mont-Noir. Il tombe dans la Lys au-dessous de Sully (Pas-de-Calais) ;

5° La becque de Nieppe part du Mont de Lille pour finir à Erquinghem.

Il se détache de la Lys des canaux importants :

1° Le canal de Neuffossé, entrepris par Bauduin de Lille au XI^e siècle dans un but de défense, fut repris par Vauban et achevé de 1750 à 1774. Il a une pente totale de 16 mètres. Il réunit la Lys à l'Aa, d'Aire à Saint-Omer. A Arques (Pas-de-Calais), on remarque l'écluse-ascenseur des Fontinettes, gigantesque travail destiné à supprimer l'obstacle que cinq écluses consécutives opposaient à la rapidité de la navigation ;

2° Le canal de la Nieppe, dérivation de la Lys, se joint au canal d'Hazebrouck auprès de la Motte-au-Bois ; sa longueur est de 9,126 mètres ;

3° Le canal d'Aire à La Bassée appartient au Pas-de-Calais jusqu'à La Bassée, au département du Nord de cette localité à Bauvin sur la Deûle ; sa longueur totale est de 41,145 mètres, mais il n'a que 4,530 mètres dans le Nord.

Affluents de l'Escaut à droite :

1° Le torrent d'Esnes prend sa source à Bertry et passe à Esnes ;

2° L'Erclin sort des bois d'Iwuy et se jette dans l'Escaut à la hauteur du Camp de César ;

3° La Selle prend sa source à Moulin (Aisne), entre dans le Nord par Saint-Souplet, passe au Cateau, à Solesmes, à Haspres et Douchy, et se perd dans l'Escaut à Denain. Son cours est de 45 kilomètres. La pente de la vallée est de 55 mètres.

La Selle reçoit le Basuyau, petite rivière qui doit son origine à des

sources jaillissantes dans l'arrondissement de Cambrai. Les deux cours d'eau se réunissent au-dessous du premier moulin de Montay ;

4° L'Écaillon sort d'un étang à l'entrée de la forêt de Mormal, côtoie au Sud la colline du Quesnoy et se réunit à l'Escaut près du village de Thiant, en amont de Valenciennes. Son cours est de 30 kilomètres ;

5° La Rhônelle (30 kilom.) vient aussi de la forêt de Mormal, passe au Nord du Quesnoy et tombe dans l'Escaut à Valenciennes ;

6° La Hayne, rivière presque entièrement belge puisqu'elle n'a que 4 kilom. en France, se perd dans l'Escaut à Condé.

Elle y reçoit l'Hogneau grossi de l'Aunelle.

L'Hogneau (26 kilom.) coule sur une pente de 55 mètres, depuis La Longueville, en laissant sur sa gauche Bavai, jusqu'à Gussignies. Il pénètre en Belgique, où il passe à Baisieux, rentre dans le département du Nord au-dessus de Crespin.

III. et IV. *Les petits bassins de l'Yser et de l'Aa.* — L'Yser prend sa source au territoire de Rubrouck, arrose la Flandre flamande, entre en Belgique en amont de Rousbrugge, mêle ses eaux à celles de l'Yperlé et tombe dans la mer au-dessous de Nieuport, après un cours de 50 kilomètres, dont 18 en France. Il reçoit un certain nombre de ruisseaux sur la rive droite : la Peene-beck, qui passe à Wormhout, la Sale-beck, l'Eybeck qui passe à Steenvoerde, et en Belgique, la Vlète-beck (Pope- ringhe), dont la source est dans le département du Nord et l'Yperlé (Ypres).

L'Aa prend naissance dans le Pas-de-Calais au-dessus du village de Bourth, entre dans le Nord à Saint-Momelin, sert de limite entre ce département et le Pas-de-Calais et se jette dans le port de Gravelines. Sa longueur est de 80 kilomètres, 25 kilomètres pour le Nord. Elle est canalisée à partir de Saint-Omer (32 kilom.) depuis plusieurs siècles. La navigation y est très active.

De l'Aa se détache le canal de la Haute-Colme. Il est formé par une dérivation de la rivière, se sépare de celle-ci à Watten et se dirige sur Bergues, où il verse ses eaux dans le canal de Bergues. Il s'étend sur 24,600 mètres.

A Bergues, il se continue par le canal de la Basse-Colme qui se prolonge jusqu'à Furnes, en Belgique.

Sa longueur, depuis la Belgique jusqu'au sas de Bergues, est de 11,366 mètres.

La becque d'Hondschoote, qui en est un embranchement, a une longueur de 2,146 mètres.

Le canal de Bourbourg est une autre dérivation de l'Aa. Il commence à l'écluse du Guindal, au-dessous du village de Saint-Nicolas et se dirige sur Bourbourg et Dunkerque, où il débouche dans le bassin du port par l'écluse de l'arrière-port. Sa longueur est de 20,929 mètres. Il sert à la fois à la navigation, au dessèchement et à l'irrigation, il date de 1670.

La plaine de l'Yser et de l'Aa est basse, unie, humide, formée de tourbières et d'alluvions, presque sous l'eau, sillonnée de canaux d'écoulement, d'aspect monotone, mais fertile et riche.

B. ÉTANGS ET MARAIS. — MOËRES ET WAETERINGUES. — DESSÈCHEMENTS. — Il y a dans le département du Nord un assez grand nombre d'étangs. La plupart se trouvent dans l'arrondissement d'Avesnes ; quelques-uns dans ceux de Lille et de Cambrai.

Les parties marécageuses abondent. Il faut citer les Moères, grande et petite ; les terres qui longent les canaux de Bergues à Dunkerque, de Furnes et de la Colme ; les environs de Watten ; le Clair-Marais, entre Cassel, Hazebrouck et Saint-Omer, de 58 hectares 1/2 ; les marais de la Marque dont une grande partie est en eaux ; les marais de la vallée de

la Scarpe, de la rive gauche de la Sensée et de la rive droite de l'Escaut, de Cambrai à Condé ; quelques vallées du bassin de la Sambre.

Les Moères sont d'anciens marais vastes, profonds et malsains, situés à 3 mètres au-dessous des terres environnantes. Elles sont les restes d'une lagune marine. La petite Moère occupe une superficie de 176 hectares, la grande Moère de 3.102 hectares dont 1.910 appartiennent à la France et 1.192 à la Belgique.

Les principaux canaux qui déversent les eaux des Moères dans le port de Dunkerque sont le canal des Moères (10.000^m) et celui de la Cunette (2.300^m).

Les Waeteringues (rigoles d'eau) forment le système de dessèchement des terres basses du bassin de l'Aa et de ses dérivations. Elles consistent en canaux, digues, écluses, au moyen desquels on rejette à la mer les eaux surabondantes ; on empêche les eaux salées de pénétrer dans les terres au moment de la marée haute, et on retient les eaux douces pour les irrigations quand sévit la sécheresse.

Le pays à Waeteringues se compose de toute la lisière de l'arrondissement de Dunkerque dans une longueur d'environ 3 myriam. sur 1 myriam. 8 kilom. de largeur ; sa surface est de 38.881 hectares. On a percé des canaux sur un développement de 51 myriamètres.

Les Associations syndicales de dessèchements sont au nombre de 17 et embrassent une superficie de 60.451 hectares.

Climat. — Le climat variant suivant les latitudes, l'altitude, le voisinage de la mer et les vents dominants, on peut dire que le climat du département du Nord appartient à deux climats : le climat maritime et le climat continental ; et, si l'on se place au point de vue des divisions établies pour le climat de la France, qu'il est vosgien sur la rive droite de la Sambre et séquanien partout ailleurs.

Le climat vosgien se distingue par des extrêmes de froid et de chaud. La température moyenne est de 9^o,6. La température moyenne de l'hiver ne dépasse pas 1^o, celle de l'été est de 18^o ou 19^o. Le thermomètre descend jusqu'à - 23^o, et le nombre des jours de gelée est de 70. Les vents dominants sont ceux du Sud-Ouest et du Nord-Est. Enfin, les pluies sont fréquentes, surtout en automne et au printemps ; le nombre de jours de pluie est de 137 ; la couche annuelle de pluie est de 669 millimètres.

Tout cela s'applique en grande partie à l'arrondissement d'Avesnes.

Le climat séquanien est adouci par l'influence de la mer et de ses courants. La température moyenne est de 10^o,9 ; celle de l'hiver est de 3^o,95, celle de l'été de 17^o,6. Les extrêmes de température atteignent en hiver - 23^o et en été + 38^o. On y compte environ 50 jours de gelée ; les pluies, qui ont lieu surtout en automne, au printemps et en été, produisent une couche d'eau de 548 millim. en moyenne. Les vents qui soufflent le plus souvent viennent du Sud-Ouest ; le Nord-Est s'y fait fréquemment sentir.

Mais le département, qui est à l'extrémité septentrionale de ce climat, subit les conséquences de sa situation. Aussi offre-t-il quelques particularités. A Dunkerque, la température moyenne de l'année est de 10^o ; à Lille, elle est de 9^o,7. La hauteur de la couche annuelle d'eau est de 310 millim. à Dunkerque et de 572 millim. à Lille. Le nombre de jours de pluie à Lille est d'environ 160. A Avesnes, la couche de pluie varie entre 600 et 800 millim., et il pleut moins souvent que dans la région des plaines, où la pluie est moins abondante et mieux répartie.

D'une façon générale, on peut dire que le climat du département du Nord est humide et tempéré. Il y a des années où la gelée se fait à peine sentir. Par contre, des hivers, comme celui de 1879-80, ont été très rigoureux ; le thermomètre est descendu à - 25^o et même à - 30^o.

Division du Territoire. — Le département se compose de 667 communes, réparties en sept arrondissements, dont les chefs-lieux sont : Avesnes, Cambrai, Douai, Dunkerque, Hazebrouck, Lille et Valenciennes.

Les tableaux statistiques de ces communes par ordre alphabétique, par canton et par arrondissement, sont portés aux pages 96 et suivantes.

Parmi les 667 communes du département, on compte 66 villes ayant plus de 5.000 âmes ou portant depuis longtemps la qualification de ville. Ces villes sont désignées ci-après dans l'ordre de leur importance :

LILLE : 216.276 habitants. — Chef-lieu du département ; quartier-général du 1^{er} corps d'armée et de la 4^{re} division militaire ; siège d'une université, d'un tribunal de première instance et d'un tribunal de commerce ; place forte, avec citadelle ; ville d'industrie et de commerce. — Distance de Paris : par chemin de fer 251 kilomètres ; par voie de terre 223 k. 349 mètres. (Route Nationale N° 17, de Paris, (Porte de la Villette), à Lille (Grande-Place).

ROUBAIX : 124.661 habitants. — Siège d'un tribunal de commerce, ville ouverte, de grande industrie, à 14 kil. de Lille.

TOURCOING : 73.353 habitants. — Siège d'un tribunal de commerce, ville ouverte, de grande industrie, à 14 kil. de Lille.

DUNKERQUE : 39.718 habitants. — Chef-lieu de sous-préfecture, siège d'un tribunal de première instance et d'un tribunal de commerce ; place fortifiée et port de mer ; ville de commerce à 80 kil. de Lille.

DOUAI : 31.397 habitants. — Chef-lieu de sous-préfecture, siège de la Cour d'appel ; ancienne place fortifiée déclassée en exécution de la loi du 27 mai 1889, à 33 kil. de Lille.

VALENCIENNES : 29.912 habitants. — Chef-lieu de sous-préfecture, siège d'un tribunal de première instance et d'un tribunal de commerce, ancienne place fortifiée avec citadelle déclassée en exécution de la loi du 27 mai 1889, à 50 kil. de Lille.

ARMENTIÈRES : 29.693 habitants. — Ville ouverte, industrielle, à 16 k. de Lille.

CAMBRAI : 25.250 habitants. — Chef-lieu de sous-préfecture, siège de l'archevêché du diocèse, d'un tribunal de première instance et d'un tribunal de commerce, ancienne place forte avec citadelle déclassée en exécution de la loi du 27 mai 1889, à 59 kil. de Lille.

WATTRELOS : 22.731 habitants. — Ville ouverte, à 15 kil. de Lille.

DENAIN : 19.916 habitants. — Ville ouverte, à 47 kil. de Lille.

MAUBEUGE : 19.799 habitants. — Place fortifiée avec camp retranché, à 87 kil. de Lille.

HALLUIN : 15.781 habitants. — Ville ouverte, à 17 kil. de Lille.

FOURMIES : 15.287 habitants. — Ville ouverte, à 108 kil. de Lille.

CROIX : 14.338 habitants. — Ville ouverte, à 8 kil. de Lille.

BAILLEUL : 13.449 habitants. — Ville ouverte, à 29 kil. de Lille.

SAINT-AMAND : 13.038 habitants. — Ville ouverte, à 38 kil. de Lille.

ANZIN : 12.768 habitants. — Ville ouverte, à 49 kil. de Lille.

HAZEBROUCK : 12.571 habitants. — Chef-lieu de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance ; ville ouverte, à 45 kil. de Lille.

HAUTMONT : 11.336 habitants. — Ville ouverte, à 85 kil. de Lille.

LA MADELEINE : 10.779 habitants. — Ville ouverte, à 2 kil. de Lille.

LE CATEAU : 10.451 habitants. — Ville ouverte, à 80 kil. de Lille.

- MARCO-EN-BARGEUL : 10.392 habitants. — Ville ouverte, à 5 kil. de Lille.
 CAUDRY : 9.460 habitants. — Ville ouverte, à 72 kil. de Lille.
 ROSENDAEL : 8.872 habitants. — Ville ouverte, à 82 kil. de Lille.
 LOOS : 8.770 habitants. — Ville ouverte, à 5 kil. de Lille.
 HAUBOURDIN : 7.858 habitants. — Ville ouverte, à 7 kil. de Lille.
 HOUPLINES : 7.768 habitants. — Ville ouverte, à 16 kil. de Lille.
 MERVILLE : 7.720 habitants. — Ville ouverte, à 36 kil. de Lille.
 COMINES : 7.527 habitants. — Ville ouverte, à 48 kil. de Lille.
 SAINT-POL-SUR-MER : 7.492 habitants. — Ville ouverte, à 79 kil. de Lille.
 VIEUX-CONDÉ : 7.125 habitants. — Ville ouverte, à 48 kil. de Lille.
 SIN-LE-NOBLE : 6.969 habitants. — Ville ouverte, à 35 kil. de Lille.
 HELLEMES-LILLE : 6.967 habitants. — Ville ouverte, à 4 kil. de Lille.
 ANICHE : 6.924 habitants. — Ville ouverte, à 44 kil. de Lille.
 FRESNES : 6.844 habitants. — Ville ouverte, à 50 kil. de Lille.
 RONCQ : 6.726 habitants. — Ville ouverte, à 14 kil. de Lille.
 RAISMES : 6.634 habitants. — Ville ouverte, à 44 kil. de Lille.
 ESTAIRES : 6.569 habitants. — Ville ouverte, à 30 kil. de Lille.
 AVESNES : 6.400 habitants. — Chef-lieu de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance, ville ouverte, à 92 kil. de Lille.
 SOLESMES : 6.322 habitants. — Ville ouverte, à 69 kil. de Lille.
 SECLIN : 6.245 habitants. — Ville ouverte, à 11 kil. de Lille.
 BRUAY : 6.053 habitants. — Ville ouverte, à 52 kil. de Lille.
 SOMAIN : 6.042 habitants. — Ville ouverte, à 39 kil. de Lille.
 WIGNEHIES : 5.987 habitants. — Ville ouverte, à 107 kil. de Lille.
 GRAVELINES : 5.907 habitants. — Place fortifiée et port de mer, 87 kil. de Lille.
 MOUVAUX : 5.786 habitants. — Ville ouverte, à 10 kil. de Lille.
 LOMME : 5.677 habitants. — Ville ouverte, à 6 kil. de Lille.
 NIEPPE : 5.642 habitants. — Ville ouverte, à 20 kil. de Lille.
 LYS-LEZ-LANNOY : 5.604 habitants. — Ville ouverte, à 14 kil. de Lille.
 BERGUES : 5.258 habitants. — Place fortifiée, à 72 kil. de Lille.
 QUESNOY-SUR-DEULE : 5.254 habitants. — Ville ouverte, à 11 kil. de Lille.
 ANNEULLIN : 5.013 habitants. — Ville ouverte, à 18 kil. de Lille.
 CONDÉ-SUR-L'ESCAUT : 4.481 habitants. — Place fortifiée, à 51 kil. de Lille.
 ORCHIES : 4.137 habitants. — Ville ouverte, à 25 kil. de Lille.
 LANDRECIES : 4.069 habitants. — Ancienne place fortifiée, déclassée en exécution de la loi du 27 mai 1889, à 80 kil. de Lille.
 LA BASSÉE : 4.017 habitants. — Ville ouverte, à 24 kil. de Lille.
 LA GORGUE : 3.968 habitants. — Ville ouverte, à 29 kil. de Lille.
 LE QUESNOY : 3.872 habitants. — Place fortifiée, à 65 kil. de Lille.
 CASSEL : 3.562 habitants. — Ville ouverte, à 51 kil. de Lille.
 HONDSCHOOTE : 3.315 habitants. — Ville ouverte, à 78 kil. de Lille.
 MARCHIENNES : 3.246 habitants. — Ville ouverte, à 31 kil. de Lille.
 BOURBOURG : 2.513 habitants. — Ville ouverte, à 80 kil. de Lille.
 BAVAI : 1.960 habitants. — Ville ouverte, à 72 kil. de Lille.

LANNOY : 1,929 habitants. — Ville ouverte, à 13 kil. de Lille.

BOUCHAIN : 1,527 habitants. — Ancienne place fortifiée, déclassée en exécution de la loi du 27 mai 1889, à 50 kil. de Lille.

MORTAGNE-DU-NORD : 1,225 habitants. — Ville ouverte, à 38 kil. de Lille.

État des divers sols du Département.

La nature des divers sols du département peut être divisée de la manière suivante :

Pays de montagnes.....	»
— de collines.....	158,087 hect.
— de plaines et de vallons.....	412,986
	<hr/>
	571,073
	<hr/>
Sol riche de terreau.....	78,597 hect.
Pays de bruyères ou de landes.....	7,800
Sol de craie ou calcaire.....	84,136
— de gravier.....	1,550
— pierreux.....	55,600
— sablonneux.....	28,600
— argileux.....	280,509
— limoneux ou marécageux.....	34,281
	<hr/>
	571,073
	<hr/>

Le territoire du département se divise, par nature de propriété, comme suit :

Terres à labour.....	362,451 hect.
Prés et pâtures.....	96,141
Bois.....	35,827
Vergers, pépinières et jardins.....	16,355
Oseraies, aulnaies, saussaies.....	109
Étangs, abreuvoirs, mares et canaux d'irrigation.....	1,096
Landes, pâtis, bruyères.....	7,568
Canaux de navigation.....	361
Cultures diverses.....	3,731
Superficie des propriétés bâties.....	4,652
Routes, chemins, places publiques, rues, etc.....	15,832
Rivières, lacs, ruisseaux.....	3,084
Forêts domaniales, terrains improductifs appartenant à l'Etat.....	23,257
Cimetières, églises, presbytères, bâtiments publics...	609
	<hr/>
	571,073
	<hr/>

BUDGET DÉPARTEMENTAL.

EXERCICE 1899. — BUDGET RECTIFICATIF.

RECETTES ORDINAIRES

CHAPITRE 5. — SUBVENTIONS POUR LES DÉPENSES
DU BUDGET ORDINAIRE.

	RECETTES	
	primitives.	définitives.
Art. 4 ^{er} . Subvention de l'État pour les enfants assistés, maltraités ou moralement abandonnés.....	70.580 *	95.540 94
— 2. Contingents des communes pour les enfants assistés, maltraités ou moralement abandonnés.....	66.200 »	81.355 79
— 7. Subvention de l'État pour l'assistance médicale gratuite...	4.000 »	40.800 »
— 8. Contingents des communes pour l'assistance médicale gratuite.....	441.000 »	460.000 »
— 17. Souscriptions particulières pour les routes départementales.	100 »	800 »
— 18. Subvention de la Société du Touring-Club dans la dépense de tirage et de mise à jour de la carte du département au 1/40.000.....	»	4.850 »
Articles non modifiés.....	1037.508 50	1037.508 50
Total du chapitre 5.....	1616.388 50	1690.825 23

CHAPITRE 6. — RESSOURCES ÉVENTUELLES DU SERVICE VICINAL.

Chemins de grande communication.

Art. 4 ^{er} . Subvention de l'État.....	4.600 »	2.945 »
— 3. Subventions industrielles.....	25.366 »	25.464 »

Chemins d'intérêt commun.

— 5. Subvention de l'État.....	38.492 »	40.327 »
— 6. Contingents et offres des communes.....	928.591 »	934.769 55
— 7. Subventions industrielles.....	25.366 »	25.403 »
Articles non modifiés.....	301.479 10	301.479 10
Total du chapitre 6.....	1320.894 10	1330.384 65

CHAPITRE 7. — RESSOURCES ÉVENTUELLES DU SERVICE
DES CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT LOCAL ET DES TRAMWAYS
DÉPARTEMENTAUX.

	RECETTES	
	primitives	définitives
Art. 2. Versement par les Compagnies pour frais de contrôle et de surveillance.....	28.086 85	28.707 49
Article non modifié.....	434.676 09	434.676 09
Total du chapitre 7.....	459.762 94	460.383 58
Rappel du chapitre 5.....	4616.388 50	4690.825 23
— 6.....	4320.894 10	4330.384 65
Chapitres non modifiés.....	4324.010 93	4324.040 93
Total des recettes ordinaires.....	7418.056 47	7502.604 39

RECETTES EXTRAORDINAIRES.

CHAPITRE 44. — REMBOURSEMENT DES CAPITAUX EXIGIBLES
ET DES RENTES RACHETÉES.

Art. 4 ^{er} . Annuité à verser par l'Etat pour le remboursement de l'emprunt autorisé par la loi du 30 juillet 1880. (Chemins stratégiques).....	28.667 86	»
Articles non modifiés.....	64.874 39	64.874 39
Total du chapitre 44.....	93.539 25	64.874 39
Chapitres non modifiés.....	4609.893 33	4609.893 33
Total des recettes extraordinaires..	4703.432 58	4674.764 72

BUDGET ORDINAIRE.

DÉPENSES.

CHAPITRE 4^{er}. — DÉPENSES OBLIGATOIRES.
(Loi du 40 août 1874; art. 60 et 61).

	CRÉDITS	
	primitifs.	définitifs.
Art. 40. Mobilier de la Sous-Préfecture d'Avesnes.....	500 »	630 »
— 41. Id. de Cambrai.....	590 »	920 »
— 42. Id. de Douai.....	590 »	4.240 »
— 45. Id. de Valenciennes.....	590 »	3.637 60
— 21. Mobilier de l'école normale d'instituteurs.....	4.342 »	8.242 »
— 22. Id. d'institutrices.....	3.752 »	4.702 »
— 69. Menues dépenses et frais de parquet de la Cour d'assises et des Tribunaux.....	33.770 »	36.470 »
— 84. Mobilier de la salle d'assises de Douai.....	327 50	777 50
— 90. Mobilier du Tribunal civil de Cambrai.....	»	52 »
— 91. Mobilier du Tribunal de commerce de Cambrai.....	»	412 »
— 92. Mobilier du Tribunal civil de Douai.....	»	375 »
— 93. Id. de Valenciennes.....	»	834 »
— 94. Mobilier du Tribunal de commerce de Valenciennes.....	»	236 42
— 95. Mobilier du Tribunal civil d'Avesnes.....	»	270 »
— 96. Prison départementale d'Avesnes. — Réparations.....	»	400 »
— 97. Id. de Cambrai. Id.....	»	204 »
— 98. Id. de Valenciennes. Id.....	»	2.006 60
— 99. Dépenses d'assistance médicale gratuite des indigents ayant le domicile de secours communal. (Part du département en exécution de l'article 28 de la loi du 45 juillet 1893)..	»	9.800 [9]
<i>Dépenses obligatoires afférentes aux exercices antérieurs.</i>		
— 400. Service des épizooties. — Dette de 1898.....	»	14.429 85
Articles non modifiés.....	701.589 42	701.589 42
Total du Chapitre 4 ^{er}	746.050 92	786.328 09

CRÉDITS

CHAPITRE 2. — PROPRIÉTÉS DÉPARTEMENTALES IMMOBILIÈRES.

Travaux, Acquisitions, Echanges, etc.

		primitifs.	définitifs.
Art. 44.	Ecole normale d'institutrices. — Grosses réparations.....	5.380 »	6.230 »
— 45.	Salle d'assises de Douai. Id.	4.200 »	4.550 »
— 46.	Tribunal civil de Douai. Id.	4.450 »	4.450 »
— 23.	Id. de Valenciennes. Id.	»	634 32
— 24.	Tribunal de commerce de Valenciennes. Id.	»	249 24
— 25.	Tribunal civil de Lille. — Installation d'un nouveau calorifère à la 3 ^e Chambre.....	»	3.875 »
— 26.	Sous-Préfecture d'Avesnes. — Grosses réparations	»	4.500 »
— 27.	Id. de Douai. Id.	»	675 »
— 28.	Id. de Cambrai. Id.	»	870 »
— 29.	Id. de Valenciennes. Id.	»	4.331 78
— 30.	Caserne de gendarmerie de Pont-à-Marcq. — Grosses répar.	»	4.500 »
— 31.	Id. de Masnières. Id.	»	750 »
— 32.	Id. de Caudry. Id.	»	460 »
— 33.	Id. de Bouchain. Id.	»	275 94
— 34.	Id. de Jeumont. Id.	»	600 »
— 35.	Id. de Berlaimont. Id.	»	670 »
— 36.	Id. de Le Quesnoy. Id.	»	4.320 »
— 37.	Id. de Landrecies. Id.	»	690 »
— 38.	Bâtiments départementaux de Valenciennes. — Réparations des dégâts causés par un ouragan.....	»	4.195 60
	Articles non modifiés.....	77.258 44	77.258 44
Total du Chapitre 2.....		84.988 44	103.082 23

CHAPITRE 3. — ROUTES DÉPARTEMENTALES.

§ 2. — *Construction, Grosses Réparations, Travaux neufs, etc.*

Art. 3.	Route départ. N ^o 1.	Plantations.....	230 »	252 »
— 4.	Id.	2. Plantations et établissement d'une piste cyclable.....	60.220 05	63.366 05
— 5.	Id.	3. Reconstruction du pont d'Orchies sur le courant de l'Hôpital.....	5.455 75	5.431 75
— 8.	Id.	6. Plantations.....	364 49	737 49
— 9.	Id.	7. Id.	57 23	170 23
— 10.	Id.	9. Plantations et reconstruction du tablier du pont établi sur le courant de la Méteren-Becque à Estaires.....	12.391 67	16.042 67
— 11.	Id.	10. Plantations.....	198 61	4.398 61
— 13.	Id.	12. Id.	806 76	4.143 76
— 19.	Id.	14. Acquisition de terrain.....	»	3.641 »
— 20.	Id.	15. Plantations.....	»	422 »
— 14.	Id.	16. Elargissement de la chaussée et établissement d'une piste cyclable à La Bassée.....	2.289 04	3.267 04
— 24.	Id.	17. Plantations.....	»	650 »
— 46.	Id.	20. Id.	2.435 25	2.274 25
— 17.	Id.	21. Id.	778 »	818 »
— 18.	Id.	23. Plantations et allongement du pont sur l'Erclin.....	43.638 01	45.410 01
	Articles non modifiés.....		20.030 88	20.030 88
Total du § 2.....		148.295 44	137.755 44	
§ 1^{er} non modifié.....		365.300 »	365.300 »	
Total du Chapitre 3.....		483.595 44	503.055 44	

CRÉDITS		
primitifs.	définitifs.	
CHAPITRE 4. — CHEMINS VICINAUX.		
Travaux d'entretien de divers chemins de grande communication	67.315 37	69.019 37
Travaux d'entretien de divers chemins d'intérêt commun	182.443 48	207.708 27
Art. 202. Subventions aux communes pour les travaux des chemins vicinaux ordinaires	40.486 »	44.086 »
— 206. Etablissement des plans d'alignement des chemins de grande communication et d'intérêt commun	46.780 38	47.885 33
— 210. Subvention pour majoration des retraites des cantonniers..	»	9.000 »
Articles non modifiés	2507.486 »	2507.486 »
Total du Chapitre 4	2784.484 23	2825.484 97
CHAPITRE 5. — CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT LOCAL ET TRAMWAYS DÉPARTEMENTAUX.		
§ 2. — <i>Tramways départementaux.</i>		
— 15. Frais de contrôle et de surveillance du tramway de Mouvoux à Comines	»	517 06
— 16. Frais de contrôle et de surveillance du tramway de la gare à la ville de Cassel	»	403 58
Articles non modifiés	50.918 85	50.918 85
Total du § 2	50.918 85	51.539 49
§ 1 ^{er} non modifié	108.844 09	108.844 09
Total du chapitre 5	159.762 94	160.383 58
CHAPITRE 6. — ENFANTS ASSISTÉS, MALTRAITÉS OU MORALEMENT ABANDONNÉS.		
A. — <i>Dépenses intérieures.</i>		
Art. 3. Layettes	2.000 »	2.600 »
B. — <i>Dépenses extérieures.</i>		
— 5. Secours temporaires destinés à prévenir ou à faire cesser l'abandon	32.000 »	40.000 »
— 6. Pensions des pupilles confiés à des particuliers	210.200 »	232.200 »
— 9. Pensions des pupilles placés dans des établissements autres que les hospices dépositaires	47.000 »	21.000 »
— 40. Fournitures scolaires	4.500 »	4.600 »
— 41. Frais de vêtements	47.000 »	58.000 »
— 42. Frais de déplacement des nourrices et des enfants; frais relatifs à l'engagement des nourrices	3.300 »	3.400 »
— 47. Allocations pour mariages ou primes de légitimation	2.200 »	2.400 »
Articles non modifiés	56.800 »	56.800 »
Total du chapitre 6	375.000 »	421.000 »
CHAPITRE 8. — ASSISTANCE ET HYGIÈNE PUBLIQUES.		
Art. 8. Dépenses d'assistance médicale gratuite des indigents ayant le domicile de secours communal. (Part de dépenses à la charge des communes)	441.000 »	460.000 »
Articles non modifiés	566.227 »	566.227 »
Total du Chapitre 8	1007.227 »	1026.227 »

CHAPITRE 11.

ENCOURAGEMENTS AUX LETTRES, AUX SCIENCES ET AUX ARTS.

- Art. 27. Société d'agriculture, sciences et arts de Douai. Fêtes du Centenaire. Subvention
- 28. Souscription à l'ouvrage de M. Ardouin-Dumazet sur la région du Nord
- Articles non modifiés.....

Total du Chapitre 11.....

CHAPITRE 14. — INSTRUCTION PUBLIQUE.

- Art. 9. Subventions aux communes pour acquisition, construction et réparation de maisons d'école et autres dépenses scolaires
- 26. Allocations aux instituteurs adjoints les moins rétribués et réunissant les conditions posées par le Conseil général dans sa délibération du 28 avril 1892.
- Articles non modifiés.....

Total du Chapitre 14.....

CHAPITRE 16. — DÉPENSES DIVERSES.

- Art. 5. Secours à d'anciens employés ou à leurs familles
- 12. Dépenses de la Commission départementale.....
- 28. Carte départementale au 1/50,000. — Revision et frais de tirage.....
- 29. Subvention à la Chambre syndicale des Typographes de Lille.....
- Articles non modifiés.....

Total du chapitre 16.....

CHAPITRE 17.

DÉPENSES FACULTATIVES DES EXERCICES ANTÉRIEURS.

- Art. 18. Frais de séjour en 1898 des enfants assistés, maltraités ou moralement abandonnés dans les hospices dépositaires
- 19. Dépenses en 1898 de nourrices sédentaires.....
- 20. — Frais de layettes en 1898.....
- 21. Frais de vêture en 1898.....
- 22. Frais de déplacement des nourrices et des enfants; frais relatifs à l'engagement des nourrices en 1898.....
- 23. Epidémies. — Dette de 1898.....
- 24. Champs d'expériences agricoles. — Dette de 1898.....
- 25. Dépenses d'entretien en 1898 des aliénés indigents des deux sexes
- 26. Cartes d'électeurs. — Dette de 1898.....
- 27. Impressions. — Dette de 1898.....
- Articles non modifiés.....

Total du Chapitre 17.....

- Rappel du Chapitre 1^{er}.....
- 2.....
- 3.....
- 4.....
- 5.....
- 6.....
- 8.....
- 11.....
- 14.....
- 16.....
- Chapitres non modifiés.....

Total des dépenses du budget ordinaire...

	CRÉDITS	
	primitifs.	définitifs.
Art. 27. Société d'agriculture, sciences et arts de Douai. Fêtes du Centenaire. Subvention	»	250 »
— 28. Souscription à l'ouvrage de M. Ardouin-Dumazet sur la région du Nord	»	400 »
Articles non modifiés.....	81.050 »	81.050 »
Total du Chapitre 11.....	81.050 »	81.400 »
Art. 9. Subventions aux communes pour acquisition, construction et réparation de maisons d'école et autres dépenses scolaires	40.000 »	22.000 »
— 26. Allocations aux instituteurs adjoints les moins rétribués et réunissant les conditions posées par le Conseil général dans sa délibération du 28 avril 1892.	27.000 »	34.506 55
Articles non modifiés.....	135.270 »	135.270 »
Total du Chapitre 14.....	172.270 »	191.776 55
Art. 5. Secours à d'anciens employés ou à leurs familles	7.550 »	8.050 »
— 12. Dépenses de la Commission départementale.....	3.000 »	3.600 »
— 28. Carte départementale au 1/50,000. — Revision et frais de tirage.....	»	16.430 »
— 29. Subvention à la Chambre syndicale des Typographes de Lille.....	»	500 »
Articles non modifiés.....	284.056 26	284.056 26
Total du chapitre 16.....	294.606 26	312.636 26
Art. 18. Frais de séjour en 1898 des enfants assistés, maltraités ou moralement abandonnés dans les hospices dépositaires	»	28.180 35
— 19. Dépenses en 1898 de nourrices sédentaires.....	»	340 74
— 20. — Frais de layettes en 1898.....	»	4.510 85
— 21. Frais de vêture en 1898.....	»	18.683 67
— 22. Frais de déplacement des nourrices et des enfants; frais relatifs à l'engagement des nourrices en 1898.....	»	83 35
— 23. Epidémies. — Dette de 1898.....	»	4.245 »
— 24. Champs d'expériences agricoles. — Dette de 1898.....	»	864 45
— 25. Dépenses d'entretien en 1898 des aliénés indigents des deux sexes	»	20.923 »
— 26. Cartes d'électeurs. — Dette de 1898.....	»	7.549 90
— 27. Impressions. — Dette de 1898.....	»	401 79
Articles non modifiés.....	41.922 96	41.922 96
Total du Chapitre 17.....	41.922 96	91.705 66
Rappel du Chapitre 1 ^{er}	746.050 92	786.328 09
— 2.....	84.988 41	103.082 23
— 3.....	483.395 44	508.055 44
— 4.....	2784.481 23	2825.184 97
— 5.....	159.762 94	160.383 58
— 6.....	375 000 »	421.000 »
— 8.....	1007.227 »	1026.227 »
— 11.....	81.050 »	81.400 »
— 14.....	172.270 »	191.776 55
— 16.....	294.606 26	312.636 26
Chapitres non modifiés.....	997.434 26	997.434 26
Total des dépenses du budget ordinaire...	7198.389 42	7500.214 04

BUDGET EXTRAORDINAIRE.

DÉPENSES.

CHAPITRE 18. — DÉPENSES IMPUTABLES SUR LE PRODUIT DE CENTIMES EXTRAORDINAIRES.

§ 1^{er}. — *Emploi des 42 centimes votés par le Conseil général en vertu de la loi du 10 août 1871, modifiée par la loi du 12 juillet 1898.*

Art. 20. Garantie d'exploitation du chemin de fer d'intérêt local de Maubeuge à Villers-sire-Nicole	»	6.000 »
— 21. Route départementale N° 9. — Reconstruction du pont de Merville et établissement d'un pont de service.....	»	6.950 »
— 22. Chemin d'intérêt commun N° 430. — Construction du pont des Sept Planètes.....	»	16.379 »
— 23. Construction d'un hôtel de Sous-Préfecture à Hazebrouck. — Acquisition du terrain.....	»	36.500 »
Articles non modifiés.....		
Total du § 1^{er}	2271.025 94	2271.025 94
	2271.025 94	2336.854 94

§ 5. — *Imposition extraordinaire autorisée par la loi du 22 juillet 1896.*

Art. 2. Dépenses d'assistance médicale gratuite en 1898 des indigents ayant le domicile de secours communal.....	»	587 57
Article non modifié	20.000 »	20.000 »
Total du § 5	20 000 »	20.587 57

§ 7. — *Imposition extraordinaire autorisée par la loi du 28 juin 1895.*

Art. 3. Dépenses d'assistance médicale gratuite en 1898 des indigents ayant le domicile de secours communal.	»	25.568 38
— 4. Dépenses d'assistance médicale gratuite en 1899 des indigents ayant le domicile de secours communal (Part du département en exécution de l'article 28 de la loi du 15 juillet 1893).....	»	49.885 75
Articles non modifiés.....	42.000 »	42.000 »
Total du § 7	42.000 »	417.454 13

§ 8. — *Imposition extraordinaire autorisée par la loi du 28 décembre 1894.*

Art. 1 ^{er} . Dépenses d'assistance médicale gratuite des indigents ayant le domicile de secours communal. (Part du département en exécution de l'article 28 de la loi du 15 juillet 1893).....	»	60.314 45
— 2. Dépenses de personnel, d'administration et d'impressions du service de l'assistance médicale gratuite.....	»	40.000 »
Total du § 8	»	70.314 45
Rappel du § 1^{er}	2271.025 94	2336.854 94
— 5	20.000 »	20.587 57
— 7	42.000 »	417.454 13
§§ 2, 3, 4 et 6 non modifiés.....	411.022 67	411.022 67
Total du chapitre 18	2744.048 61	2956.233 76

CRÉDITS

primitifs. définitifs.

EXERCICE 1900. — BUDGET PRIMITIF.

RECETTES PAR CHAPITRES.
BUDGET ORDINAIRE.

Chapitre 4 ^{er} . — Centimes additionnels ordinaires.....	3.639.032 64
— 2. — Revenus et produits des propriétés départementales.....	79.946 »
— 3. — Produit des expéditions d'anciennes pièces ou d'actes de la Préfect. déposés aux Archives.....	20 »
— 4. — Produit des droits concédés au département.....	45.000 »
— 5. — Subventions pour les dépenses du budget ordinaire.....	4.644.698 50
— 6. — Ressources éventuelles du service vicinal....	4.243.334 40
— 7. — Ressources éventuelles du service des chemins de fer d'intérêt local et des tramways départementaux.....	464.089 69
— 8. — Remboursements d'avances.....	59.551 90
— 9. — Reliquat disponible de l'exercice antérieur sur les recettes du budget ordinaire.....	»
Total des recettes ordinaires.....	6.809.642 83

BUDGET EXTRAORDINAIRE.

Chapitre 40. — Centimes additionnels extraordinaires.....	2.474.834 42
— 41. — Emprunts.....	4.247.054 »
— 42. — Produit des biens aliénés.....	2.200 »
— 43. — Dons et legs.....	» »
— 44. — Remboursement des capitaux exigibles et des rentes rachetées.....	64.874 39
— 45. — Recettes accidentelles.....	400 »
— 46. — Reliquat disponible de l'exercice antérieur sur les produits éventuels extraordinaires autres que les emprunts.....	» »
Total des produits éventuels extraordinaires autres que les emprunts.....	67.474 39
Total des recettes extraordinaires.....	3.756.059 54
Rappel des recettes ordinaires.....	6.809.642 83
Total général des recettes.....	10.565.702 34

DÉPENSES PAR CHAPITRES.
BUDGET ORDINAIRE.

Chapitre 4. — Dépenses obligatoires.....	562.542 50
— 2. — Propriétés départementales immobilières....	57.455 »
— 3. — Routes départementales.....	379.740 »
— 4. — Chemins vicinaux.....	2.612.544 40
— 5. — Chemins de fer d'intérêt local et tramways départementaux.....	464.089 69
<i>A reporter</i>	3.773.374 29

	<i>Report</i>	3.773 374 29
Chapitre 6. — Enfants assistés, maltraités ou moralement abandonnés		425.000 »
— 7. — Aliénés		713.000 »
— 8. — Assistance et hygiène publiques.....		1.031.427 »
— 9. — Cultes.....		»
— 40. — Archives départementales.....		47.500 »
— 41. — Encouragements aux lettres, aux sciences et aux arts		86.550 »
— 42. — Encouragements à l'agriculture, au commerce et à l'industrie.....		178.700 77
— 43. — Subventions aux communes.....		83.500 »
— 44. — Instruction publique.....		486.970 »
— 45. — Cadastre.....		»
— 46. — Dépenses diverses.....		296.915 26
— 47. — Dépenses facultatives des exercices antérieurs		40.000 »
Total des dépenses du budget ordinaire.....		<u>6.802.634 32</u>

BUDGET EXTRAORDINAIRE.

Chapitre 48. — Dépenses imputables sur le produit de centimes extraordinaires		2.418.016 52
— 49. — Dépenses imputables sur fonds d'emprunt...		4.212.379 »
— 20. — Dépenses imputables sur les produits éventuels extraordinaires		64.874 39
Total des dépenses du budget extraordinaire.....		<u>3.695.266 91</u>
Rappel des dépenses du budget ordinaire.....		<u>6.802.634 32</u>
Total général des dépenses.....		<u>10.497.904 23</u>

BUDGET ORDINAIRE.

DÉPENSES.

CHAPITRE 1^{er}. — DÉPENSES OBLIGATOIRES.*Hôtels de Préfecture et de Sous-Préfectures.*

Art. 1 ^{er} . Entretien des bâtiments de l'hôtel et des bureaux de la préfecture.....		22,000 »
— 2 à 6. Entretien des hôtels et des bureaux de sous-préfectures : arrondissement d'Avesnes, 450 fr.; de Cambrai, 700 fr.; de Douai, 480 fr.; de Dunkerque, 300 fr.; de Valenciennes, 700 fr.....		2,630 »
— 7. Loyer de l'hôtel et des bureaux de la sous-préfecture d'Hazebrouck		2,800 »
— 8. Réparations locales aux bâtiments de la sous-préfecture d'Hazebrouck		250 »

Mobilier des Hôtels de Préfecture et de Sous-Préfectures.

— 9. Préfecture. — Entretien.....		9,000 »
— 40 à 45. Sous-préfectures. — Entretien. — Avesnes, 500 fr. — Cambrai, 590 fr. — Douai, 590 fr. — Dunkerque, 590 fr. — Hazebrouck, 500 fr. — Valenciennes, 590 fr.....		3,360 »
— 16. Frais de bureau de l'Inspecteur d'Académie		1,200 »
— 47. Fourniture des imprimés à l'usage des délégations cantonales et de l'Administration académique		500 »
— 48. Indemnité aux inspecteurs primaires		3,000 »

CHAPITRE 4^{er} (suite).

Art. 19. Entretien des bâtiments de l'École normale d'instituteurs de Douai	1,320	»
— 20. Entretien des bâtiments de l'École normale d'institutrices de Douai.	4,400	»
— 21. Mobilier de l'École normale d'instituteurs. — Entretien	2,745	»
— 22. Mobilier de l'École normale d'institutrices. — Entretien	2,400	»
<i>Casernement ordinaire des brigades de Gendarmerie.</i>		
— 23 à 56. Entretien des casernes appartenant au département et situées dans les villes ou communes ci-après : Abscon, 450 fr.; Anzin, 300 fr.; Avesnes, 300 fr.; Bailleul, 270 fr.; Berlaimont, 450 fr.; Bouchain, 450 fr.; Cambrai, 400 fr.; Carnières, 400 fr.; Cassel, 200 fr.; Caudry, 450 fr.; Clary, 400 fr.; Denain, 300 fr.; Douai, 400 fr.; Dunkerque, 400 fr.; Flers-Dorignies, 450 fr.; Gravelines, 250 fr.; Hazebrouck, 300 fr.; Hérin, 300 fr.; Iwuy, 200 fr.; Jeumont, 450 fr.; Landrecies, 450 fr.; Lannoy, 200 fr.; Le Quesnoy, 450 fr.; Lille, 3,000 fr.; Masnières, 300 fr.; Maubeuge, 200 fr.; Orchies, 480 fr.; Pont-à-Marcq, 150 fr.; Rosendaël, 250 fr.; Roubaix, 400 fr.; Sinsle-Noble, 200 fr.; Solesmes, 200 fr.; Tourcoing, 250 fr.; Valenciennes, 600 fr.	10,950	»
— 57. Loyer des casernes au nombre de 34	67,550	»
— 58. Eclairage des casernes, remplacement des drapeaux placés sur ces bâtiments, assurances des risques locatifs, dépenses diverses et imprévues	4,020	»
— 59. Indemnité de literie aux militaires admis dans la gendarmerie. — (Décret du 48 février 1863; circulaire du 4 avril 1875)	3,000	»
<i>Cour d'Assises, Tribunaux et Justices de Paix.</i>		
60 à 67. Entretien des bâtiments occupés par les tribunaux, savoir : Tribunal de Lille, 4,500 fr.; d'Avesnes, 250 fr.; de Cambrai, 400 fr.; de Dunkerque, 4,000 fr.; de Douai, 700 fr.; de Valenciennes, 440 fr.; de commerce de Valenciennes, 280 fr.; d'Hazebrouck, 200 fr.	4,470	»
— 68. Entretien du mobilier de la cour d'assises et des tribunaux (non compris le greffe et ses accessoires)	2,440	»
— 69. Menues dépenses et frais de parquet de la cour d'assises et des tribunaux	36,170	»
— 70. Menues dépenses des justices de paix	9,100	»
<i>Prisons départementales.</i>		
— 74. Construction des prisons cellulaires de Douai et de Loos	323,437	50
72 à 78. Entretien des prisons départementales : Lille, 2,000 fr.; Douai, 4,000 fr.; Avesnes, 500 fr.; Cambrai, 600 fr.; Dunkerque, 500 fr.; Hazebrouck, 400 fr.; Valenciennes, 500 fr.	5,500	»
<i>Assistance médicale gratuite.</i>		
— 79. Dépenses d'assistance médicale gratuite des indigents ayant le domicile de secours départemental	2,000	»
<i>Police sanitaire des animaux.</i>		
— 80. Service des épizooties. (Loi du 21 juin 1898 sur le Code rural, art. 62)	33,000	»

CHAPITRE 1^{er} (suite).*Différends collectifs entre patrons et ouvriers ou employés.*

Art. 81. Dépenses des comités de conciliation et d'arbitrage. (Loi du 27 décembre 1892, art. 13).....	100	»
---	-----	---

Frais d'impressions.

82 et 83. Frais d'impression et de publication des listes pour les élections consulaires, 3,500 fr. — Frais d'impression des cadres pour la formation des listes électorales et des listes du jury, 5,000 fr.	8,500	»
--	-------	---

Total du chapitre 1^{er}

562,542 50

CHAPITRE 2. — PROPRIÉTÉS DÉPARTEMENTALES IMMOBILIÈRES.

Travaux, acquisitions, échanges, etc.

Art. 1 ^{er} . Entretien du bâtiment des archives	1,000	»
— 2. Traitement des architectes du département	8,150	»
— 3. Assurance des bâtiments départementaux contre les risques de l'incendie. (Circulaire du 5 mai 1852).....	5,200	»
— 4. Contributions dues pour les propriétés du Département..	2,050	»
— 5. Chauffage et éclairage du corps de garde de la Préfecture..	400	»
— 6. Fourniture d'eau pour les propriétés du département....	3,055	»
— 7. Dépenses des services téléphoniques installés dans les bâtiments départementaux.....	1,900	»
— 8. Frais d'illumination et de décoration des édifices départementaux les jours de fêtes publiques	5,000	»
— 9. Gages des concierges de la Préfecture et des garçons de bureau.....	9,500	»
— 10. Gages des gardiens des palais de justice.....	4,400	»
— 11. Caserne de gendarmerie de Clary. — Acquisition. — 24 ^e annuité.	4,800	»
— 12. Eclairage et chauffage des bureaux de la Préfecture.....	15,000	»
Total du chapitre 2	57,455	»

CHAPITRE 3. — ROUTES DÉPARTEMENTALES.

§ 1^{er}. — *Entretien.*

Art. 1 ^{er} Route N ^o 1, de Lille à Valenciennes	12,900	»
— 2. — 2, de Lille à Ypres	15,600	»
— 3. — 3, de Douai à Tournai	7,100	»
— 4. — 4, de Cambrai à Tournai	11,800	»
— 5. — 5, d'Avesnes à Philippeville	10,900	»
— 6. — 6, de Landrecies à Chimay	31,900	»
— 7. — 7, de Condé à Mons	6,100	»
— 8. — 8, de Condé à Saint-Amand	7,100	»
— 9. — 9, de Lille à Saint-Omer	33,900	»
— 10. — 10, de Valenciennes à Bohain	27,000	»
— 11. — 11, de Cambrai à Guise	13,300	»
— 12. — 12, d'Avesnes au Quesnoy	17,000	»
— 13. — 13, de Maubeuge à Maroilles	15,100	»
— 14. — 14, de Lille à Courtrai	23,600	»
— 15. — 15, de Dunkerque à Furnes	9,000	»
— 16. — 16, d'Estaires à Lens	4,000	»
— 17. — 17, de Morbecque à Aire	4,600	»
— 18. — 18, de Béthune à Armentières	4,400	»
— 19. — 19, de Roubaix à Tournai et à Saint-Amand	28,200	»
— 20. — 20, de Cassel à la frontière belge	6,700	»
— 21. — 21, de Bergues à Saint-Momelin	12,700	»
— 22. — 22, de Lille à Tourcoing	8,100	»

CHAPITRE 3 (suite).

Art. 23	Route N° 23, de Cambrai à Malplaquet	41,900	.
— 24.	— 21, d'Helesmes à la pyramide de Denain	5,800	»
— 25.	— 25, Ceinture de Maubeuge	2,500	»
— 26	— 26, Ceinture de Cambrai	3,900	»
§ 2. — <i>Grosses réparations.</i>			
— 4 ^{er}	Réserve pour travaux imprévus	12,000	»
— 2.	Dépenses diverses; confection de plans d'alignements	2,640	»
Total du chapitre 3.			<u>379,740</u>

CHAPITRE 4.

Art. 4 à 54.	Subventions pour l'entretien des chemins de grande communication	677,652	40
— 52 à 204.	Subvent. pour l'entret. des chem. d'intérêt commun de l'ancien et du nouveau réseaux	1,668,172	»
— 202.	Subventions aux communes pour les travaux des chemins vicinaux ordinaires	8,000	»
— 203.	Réserve pour travaux imprévus	42,000	»
— 204.	Traitement des agents voyers	195,900	(*)
— 205.	Dépenses diverses	2,600	»
— 206.	Subvention pour l'établissement de plans d'alignement des chemins de grande communication et d'intérêt commun	16,720	»
— 207.	Secours aux anciens cantonniers réformés, aux veuves ou aux enfants mineurs des cantonniers décédés	10,000	»
— 208.	Impressions et frais de bureau	9,000	»
— 209.	Entretien du matériel, location d'abris pour les rouleaux compresseurs et tonneaux d'arrosage	3,500	»
— 210.	Majoration des pensions des anciens cantonniers et de leurs veuves	9,000	»
Total du chapitre 4.			<u>2,642,544</u>

CHAPITRE 5. — CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT LOCAL, TRAMWAYS DÉPARTEMENTAUX ET VOITURES AUTOMOBILES.

§ 1^{er}. — Chemins de fer d'intérêt local.*Garanties d'intérêt et d'exploitation.*

Art. 4 ^{er}	Ligne de Bergues à Hazebrouck avec embranchement sur Hondschoote	38,950	»
— 2.	id. Bettrechies à Hon et à Bavai	43,092	25
— 3.	id. Maubeuge à Villers-sire-Nicole	42,096	84
— 4.	id. Pont-de-la-Deûle à Pont-à-Marcq	31,900	»
<i>Frais de contrôle et de surveillance.</i>			
— 5.	id. Bapaume à Marcoing	547	70
— 6.	id. Denain au Catelet	2,503	40
— 7.	id. Bergues à Hazebrouck avec embranchement sur Hondschoote	2,151	05
— 8.	Groupe du Sud	3,875	»
— 9.	Ligne de Lourches à Cambrai	4,225	»
— 10.	id. Maubeuge à Villers-sire-Nicole	604	80
— 11.	id. Bettrechies à Hon et à Bavai	454	»
— 12.	id. Pont-de-la-Deûle à Pont-à-Marcq	4,450	»
— 13.	id. Marquion à Cambrai	474	35
Total du § 1 ^{er}			<u>109,324</u>

(*) Le complément de crédit de 122.500 fr. est inscrit au budget extraordinaire, chap. 18.

CHAPITRE 5 (suite).

§ 2. — Tramways départementaux.

Garanties d'intérêt et d'exploitation.

Art. 1 ^{er} .	Tramway d'Armentières à Halluin.....	12,437	»
— 2.	Tramway de St-Amand à Hellemmes.....	23,680	»
	<i>Frais de contrôle et de surveillance.</i>		
— 3.	Tramways du département du Nord. Réseau de Lille...	3,404	80
— 4.	id. de Roubaix-Tourcoing.....	1,529	25
— 5.	id. de Cambrai à Catillon.....	1,729	10
— 6.	id. de Fourmies à Wignehies.....	532	85
— 7.	id. de Valenciennes et embranchements divers.	2,972	45
— 8.	id. d'Armentières à Halluin.....	1,296	25
— 9.	id. de St-Amand à Hellemmes.....	4,600	»
— 10.	id. de Saint-Pol-sur-Mer à Dunkerque.....	176	25
— 11.	id. de Béthune à Estaires par La Gorgue.....	185	»
— 12.	id. de Douai (Dorignies) à Aniche.....	4,005	»
— 13.	id. de Rosendaël à Malo-les-Bains.....	187	40
— 14.	id. de Dunkerque.....	183	50
— 15.	id. de Comines à Mouvaux.....	669	25
— 16.	id. de la gare à la ville de Cassel.....	177	50
	Total du § 2.....	54,765	60
	Report du § 1 ^{er}	409,324	09
	Total du chapitre 5.....	464,089	69

CHAPITRE 6. — ENFANTS ASSISTÉS, MALTRAITÉS

OU MORALEMENT ABANDONNÉS.

(Lois du 5 mai 1869 et du 24 juillet 1889.)

A. Dépenses intérieures :

Art. 1 ^{er} .	Frais de séjour des enfants dans les hospices dépositaires.	41,000	»
— 2.	Dépenses de nourrices sédentaires.....	4,000	»
— 3.	Layettes.....	2,700	»
— 4.	Remboursements aux départements.....	300	»

B. Dépenses extérieures :

— 5.	Secours temporaires destinés à prévenir ou à faire cesser l'abandon.....	40,000	»
— 6.	Pensions des pupilles confiés à des particuliers.....	238,000	»
— 7.	Allocations réglementaires ou exceptionnelles concernant les enfants confiés à des particuliers.....	500	»
— 8.	Primes aux nourriciers.....	300	»
— 9.	Pensions des pupilles placés dans des établissements autres que les hospices dépositaires.....	21,000	»
— 10.	Fournitures scolaires.....	4,600	»
— 11.	Frais de vêture.....	57,000	»
— 12.	Frais de déplacement des nourrices et des enfants, frais relatifs à l'engagement des nourrices.....	3,400	»
— 13.	Registres et imprimés, frais de livrets et signes de reconnaissance.....	2,400	»
— 14.	Frais de maladie et d'inhumation des enfants placés en nourrice ou en apprentissage.....	4,200	»
— 15.	Remboursements aux départements.....	300	»
— 16.	Primes aux instituteurs pour certificats d'études.....	2,000	»
— 17.	Allocations pour mariages ou primes de légitimation.....	2,400	»
— 18 à 20.	Indemnités et frais de tournées du personnel.....	6,900	»
	Total du chapitre 6.....	425,000	»

CHAPITRE 7. — ALIÉNÉS.

Art. 1 ^{er}	Dépenses d'entretien des aliénés indigents des deux sexes.	685,000	»
— 2.	Frais de transport et de nourriture en route des aliénés indigents, et frais de séjour dans les asiles des autres départements et les hôpitaux du Nord.....	28,000	»
	Total du chapitre 7.....	<u>713,000</u>	»

CHAPITRE 8. — ASSISTANCE ET HYGIÈNE PUBLIQUES.

Art. 1 ^{er}	Subventions à des Sociétés de charité maternelle.....	500	»
— 2.	Protection des enfants du 1 ^{er} âge. (Loi du 23 décembre 1874).....	60,000	»
— 3.	Entretien de sourds-muets et aveugles dans les institutions spéciales, à Lille et à Ronchin (Circulaire du 2 juin 1834).....	60,000	»
— 4.	Secours de route et frais de transport pour les voyageurs indigents (Circulaires des 19 septembre 1890, 28 janvier 1891 et 4 ^{er} décembre 1892).....	6,000	»
— 5.	Traitement maritime des enfants rachitiques ou scrofuloux au Sanatorium de St-Pol-sur-Mer.....	40,000	»
— 6.	Secours d'extrême urgence.....	6,000	»
— 7.	Service de la vaccination.....	4,000	»
— 8.	Dépenses d'assistance médicale gratuite des indigents ayant le domicile de secours communal.....(*)	465,000	»
— 9.	Dépenses d'assistance médicale gratuite des indigents pour lesquelles un recours doit être exercé contre les départements, communes, particuliers, sociétés, corporations, etc.....	1,000	»
— 10.	Dépenses d'assistance médicale gratuite des indigents n'ayant ni le domicile de secours communal ni le domicile de secours départemental (à la charge exclusive de l'Etat)	2,000	»
— 11.	Pensions annuelles aux vieillards, aux infirmes et aux incurables indigents (Loi du 29 mars 1897, art. 43)...	312,521	»
— 12.	Depôt de mendicité de Montreuil-sous-Laon. — Entretien de mendiants du Nord.....	4,000	»
— 13.	Depôt de mendicité, maison de refuge, de secours ou hospice départemental, établi à Lille, pour les filles repenties. — Subvention du département pour contribuer aux dépenses ordinaires.....	3,000	»
— 14.	Subvention à la société cent ^{le} de sauvetage des naufragés.	4,000	»
— 15.	Subvention aux sociétés de secours mutuels. (Décret du 26 mars 1852).....	34,000	»
— 16.	Bureaux d'assistance judiciaire (Loi du 22 janvier 1854)	840	»
— 17.	Dépenses du Conseil de salubrité.....	14,000	»
— 18.	Mesures contre les épidémies.....	3,000	»
— 19.	Subvention à la Soc. génér. pour le patronage des libérés.	400	»
— 20.	Subvention à la Société de patronage de l'arrondissement de Lille des jeunes libérés.....	1,500	»
— 21.	Événements malheureux. — Secours.....	2,000	»
— 22.	Secours en faveur des familles des marins pêcheurs morts ou présumés péris à la pêche de la morue.....	500	»
— 23.	Secours en faveur de la caisse des familles de marins de Gravelines, morts ou présumés péris à la pêche du poisson frais.....	200	»
— 24.	Secours en faveur de la caisse des marins de Dunkerque qui vont à la pêche du poisson frais.....	500	»

(*) Dépense correspondante aux recettes des communes et des bureaux de bienfaisance.

CHAPITRE 8 (suite).

Art. 25. Subvention à la Société des Sauveteurs du Nord	600	»
— 26. Subvention à la Société de secours aux blessés des armées de terre et de mer	450	»
— 27. Subvention à l'office vaccinogène	6,000	»
— 28. Subvention à l'Association des Dames françaises	400	»
— 29. Allocation aux communes du département pour secours aux pauvres. (Emploi des revenus du legs Génin).....	416	»
— 30. Subvention au Comité de l'enfance de Roubaix.....	200	»
— 31. Subvention en faveur de l'Institution « La Maison du Marin », à Dunkerque	500	»
— 32. Subvention à l'Association des marins de Gravelines pra- tiquant la pêche ou le bornage.....	500	»
— 33. Subvention à la Société de l'Alliance septentrionale.....	200	»
— 34. Subvention à la Société de l'Enfance abandonnée ou coupable	400	»
— 35. Subvention à la Société de patronage des libérés et enfants moralement abandonnés des arrondissements de Douai et de Valenciennes.....	200	»
— 36. Subvention à la Société de patronage des engagés volon- taires élevés sous la tutelle administrative.....	500	»
Total du chapitre 8.....	4034,427	»

CHAPITRE 9 — CULTES.

Néant.

CHAPITRE 10. — ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Art. 4 ^{er} . Appointements du conservateur et des employés auxi- liaires	44,000	»
— 2. Dépouillement extraordinaire des archives, etc.	4,700	»
— 3. Publication de l'inventaire (Circularre du 42 août 1861) ..	4,300	»
— 4. Inspection des archives communales.	500	»
Total du chapitre 10. . . .	47,500	»

CHAPITRE 11 — ENCOURAGEMENTS AUX LETTRES, AUX SCIENCES
ET AUX ARTS.

Art. 4 ^{er} . Achat et reliure d'ouvrages d'administration pour la préfecture et les sous-préfectures	3,000	»
— 2. Subvention à la Commission historique de Lille.....	4,500	»
— 3. Subvention à l'école des maîtres mineurs de Douai...	4,000	»
— 4. Id. aux élèves de l'école nationale des beaux- arts.....	9,000	»
— 5. Id. aux élèves du conservatoire national de musique et de déclamation.....	3,000	»
— 6. Entretien d'élèves à l'école centrale des arts et manu- factures	4,000	»
— 7. Entretien d'élèves à l'école des arts et métiers de Châlons et-frais de concours	2,850	»
— 8. Service des observations météorologiques.....	4,000	»
— 9. Élèves sages-femmes envoyées à la Faculté de Lille pour y suivre les cours d'accouchement.....	6,000	»
— 10. Cours d'accouchement et traitement du professeur.	4,500	»
— 11. Subv. à la société des sciences, lettres et arts de Lille..	4,500	»
— 12. Id. id. des sciences, lettres et arts de Douai..	500	»
— 13. Id. id. des sciences, lettres et arts de Valen- ciennes	500	»

CHAPITRE 11 (suite).

Art. 14.	Subv. à la Société d'émulation de Cambrai	500	»
— 15.	Id. id. d'émulation de Roubaix	300	»
— 16.	Id. id. Dunkerquoise des sciences et arts....	500	»
— 17.	Id. id. artistique de Roubaix-Tourcoing.....	500	»
— 18.	Id. id. géologique du Nord.....	500	»
— 19.	Id. id. de géographie du Nord de la France..	500	»
— 20.	Id. id. centrale de médecine	800	»
— 21.	Id. à l'Institut industriel du Nord. Bourses.....	28,200	»
— 22.	Allocation aux élèves boursiers en récompense de leur envois, et frais de concours pour les bourses.....	4,800	»
— 23.	Propagation de la langue française à l'étranger et dans les Colonies. — Subvention à l'association nationale	400	»
— 24.	Subvention à la société de géographie de Lille.....	400	»
— 25.	Subvention à l'Institut Pasteur de Lille.....	14,000	»
— 26.	Id. à l'association des membres de l'enseignement	400	»
	Total du chapitre 11	86,550	»

CHAPITRE 12. — ENCOURAGEMENTS A L'AGRICULTURE ET A L'INDUSTRIE.

Art. 1 ^{er}	Dépenses des Chambres consultatives d'agriculture (Décret du 25 mars 1852).....	1,700	»
— 2.	Subvention aux Sociétés d'agriculture	12,300	»
— 3.	Id. à la Société des aviculteurs	250	»
— 4.	Id. à la Société d'apiculture d'Avesnes.....	500	»
— 5.	Id. aux Sociétés d'horticulture.....	3,950	»
— 6.	Supplément de traitement et frais de tournées du professeur départemental d'agriculture (loi du 16 Juin 1879 et décret du 9 Juin 1880).....	4,500	»
— 7.	Allocations aux professeurs d'agriculture des arrondissements	1,500	»
— 8.	Entretien d'élèves à l'Ecole nationale des Industries agricoles de Douai.....	1,000	»
— 9.	Entretien d'élèves à l'école pratique d'agriculture de Wagnonville	4,050	»
— 10.	Champs d'expériences agricoles.....	4,000	»
— 11.	Ecole pratique d'agriculture de Wagnonville (Loi du 30 juillet 1875).....	79,790	77
— 12.	Station agronomique de Lille	3,000	»
— 13.	Subventions aux comices agricoles.....	22,750	»
— 14.	Dépenses diverses pour les concours.....	4,600	»
— 15.	Culture du lin. — Subvention à titre d'encouragement...	4,000	»
— 16.	Subvention en faveur des courses de chevaux (Société du Quesnoy)	500	»
— 17.	Primes pour l'élève des chevaux. (Concours départementaux).....	19,400	»
— 18.	Stations d'étalons à Sin-le-Noble, à Cysoing et à Cassel-Steenvoorde	1,600	»
— 19.	Subvention au herd-book flamand	300	»
— 20.	Concours agricoles et hippiques.	4,740	»
— 21.	Entretien d'élèves à l'Ecole sup ^{re} de commerce de Lille.	2,100	»
— 22.	Encouragement aux vétérinaires.....	300	»
— 23.	Entretien d'élèves aux écoles vétérinaires d'Alfort, de Lyon ou de Toulouse	3,000	»
— 24.	Primes pour la destruction des animaux nuisibles . . .	4,000	»
— 25.	Subside au Sporting Dunkerquois (Club des régates Dunkerquoises)	300	»

CHAPITRE 42 (suite)

Art. 26. Indemnités de déplacement aux membres de la Commission de l'Inspection du travail dans l'industrie...	300 »
— 27. Gratifications aux gardes-champêtres.....	1,800 »
— 28. Entretien d'élèves à l'École nationale d'horticulture de Versailles	4,500 »
Total du chapitre 42.	478,700 77

CHAPITRE 43. — SUBVENTIONS AUX COMMUNES.

Art. 4 ^{er} Subventions pour l'établissement des pompes à incendie.	3,000 »
— 2. Subventions pour le service des secours et pensions aux sapeurs-pompiers. (Loi du 5 avril 1851).	4,000 »
— 3. Subventions pour le traitement des malades et incurables indigents des communes privées d'établissements hospitaliers	8,000 »
— 4. Subventions pour les écoles secondaires de médecine et de pharmacie	44,500 »
— 5. Subventions pour la revision et le renouvellement du cadastre. (Loi du 7 août 1850).....	40,000 »
— 6. Subventions pour acquisitions, travaux et réparations d'églises, de mairies ou autres édifices communaux, autres que les écoles primaires.	20,000 »
Total du chapitre 43.	83,500 »

CHAPITRE 44. — INSTRUCTION PUBLIQUE.

Enseignement supérieur.

Art. 1 ^{er} Subvention à la Faculté de Droit de Lille.....	300 »
— 2. d° des Lettres de Lille.....	300 »
— 3. d° des Sciences de Lille.....	300 »
— 4. d° de médecine et de pharmacie de Lille. — Pensions d'élèves.....	4,000 »
— 5. Subvention à la Faculté de médecine et de pharmacie de Lille. — Prix de thèse du doctorat....	150 »
— 6. Indemnité au Secrétaire de l'Académie.....	500 »
— 7. Faculté des Lettres de Lille. — Cours de littératures picarde et wallonne.....	2,000 »

Enseignement secondaire.

— 8. Entretien de bourses dans les collèges et lycées du département	50.000 »
--	----------

Enseignement primaire.

— 9. Subventions aux communes pour acquisition, construction et réparation de maisons d'école et autres dépenses scolaires.	20,000 »
— 10. Concession de cartes géographiques aux écoles.....	4,500 »
— 11. Entretien de bourses à l'école professionnelle d'Armentières	4,500 »
— 12. Encouragements et récompenses aux instituteurs qui se sont le plus distingués	4,500 »
— 13. Encouragement spécial à l'enseignement des travaux à l'aiguille, 8 prix de 40 francs aux institutrices.....	320 »
— 14. Secours aux anciens instituteurs ou parents d'instituteurs dans le besoin.....	40,000 »
— 15. Subventions aux élèves des écoles normales pour achat de trousseaux.....	5,000 »
— 16. Indemnités de déplacements et secours aux instituteurs et institutrices qui se trouvent dans le besoin.....	40,000 »

CHAPITRE 14 (suite).

Art. 17. Supplément de traitement à l'inspecteur d'académie, directeur de l'Enseignement primaire et frais de tournées.....	4,200	»
— 18. Indemnité départementale aux Inspecteurs primaires. Complément de l'indemnité obligatoire portée au chapitre 1 ^{er} , alloué à titre facultatif.....	7,900	»
— 19. Supplément facultatif de traitement aux fonctionnaires des écoles normales.....	8,400	
— 20. Traitement de l'Inspectrice des travaux à l'aiguille dans les écoles publiques.....	2,500	»
— 21. Traitement et frais de déplacements des suppléants instituteurs et institutrices.....	4,600	»
— 22. Frais d'examen du certificat d'études primaires.....	7,500	»
— 23. Fournitures et imprimés divers pour le service de l'instruction primaire.....	3,000	»
— 24. Dépenses du Conseil départemental.....	4,000	»
— 25. Ecoles normales. Abonnements aux journaux scolaires et à d'autres publications.....	4,000	»
— 26. Allocations aux instituteurs adjoints les moins rétribués et réunissant les conditions posées par le Conseil général dans sa délibération du 28 avril 1892.....	27,000	»
— 27. Bourses en faveur des instituteurs pour frais de séjour à l'étranger en vue de l'étude pratique des langues vivantes.....	4,500	»
— 28. Dépenses imprévues.....	500	»
— 29. Frais de publication du Bulletin départemental de l'instruction publique.....	3,500	»
— 30. Exposition Universelle de 1900. Participation du service de l'enseignement primaire.....	4,000	»
Total du chapitre 14.....	186,970	»

CHAPITRE 15. — CADASTRE.

Néant (*).

CHAPITRE 16. — DÉPENSES DIVERSES.

Art. 1 ^{er} . Indemnités de logement aux aumôniers des prisons et des dépôts de sûreté.....	4,800	
— 2. Indemnité de logement au capitaine de gendarmerie de Douai.....	4,000	»
— 3. Avances pour travaux d'intérêt public à la charge des tiers. (Circulaire du 6 août 1857).....	25,000	»
— 4. Impressions:		
Frais d'impression du procès-verbal des délibérations du conseil général, des rapports de la commission départementale et du Préfet.....	22,800	»
Frais d'impression des budgets et des comptes départementaux et formules diverses de comptabilité.....	4,000	»
Frais d'impression des procès-verbaux des délibérations des Conseils d'arrondissement et des rapports des Sous-Préfets..	4,200	»
Frais d'impression des cartes d'électeurs..	500	»
Impressions diverses. — (Travaux d'intérêt départemental, etc.).....	4,200	»
	26,700	»

(*) Le crédit de 40,000 fr. est inscrit au chapitre XIII, art. 5.

CHAPITRE 16 (suite).

Art. 5. Secours à d'anciens employés ou à leurs familles	7,450	•
savoir :		
La dame Corman, dont le mari était employé à la Préfecture.....	300	»
La dame Soudant, veuve d'un ancien agent voyer principal.....	400	»
La veuve Bonnelle, concierge aux archives.	200	»
La dame Bernard, veuve d'un ancien inspecteur des enfants assistés.....	500	»
M. Cocquillier, ancien chef de bureau adjoint de la Préfecture.....	300	»
La dame Delgrange, dont le mari était employé à la Sous-Préfecture de Valenciennes.....	250	»
M. Foucault, ancien chef de division à la Préfecture.....	4,200	»
M. Ridez, père d'un agent voyer décédé.	300	»
La dame Druetz, veuve d'un chef de division de la Préfecture.....	500	»
M. Coplo, ancien agent voyer.....	300	»
La dame Delcambre, dont le mari était employé à la préfecture.....	300	»
La dame Tembremande, dont le mari était commis au service vicinal.....	300	»
M. Arnold, ancien inspecteur du travail des enfants dans les manufactures ...	4,000	»
La dame Vincent, veuve d'un chef de division à la préfecture.....	500	»
M. Torck, ancien sous-chef de bureau à la Préfecture.....	200	»
La dame Guillaïn dont le mari était employé à la Sous-Préfecture de Dunkerque.	200	»
La dame Martinés, veuve d'un ancien commis du service vicinal.....	200	»
M. Pierrat, ancien concierge de la Préfecture.....	100	»
M. Lerouge, ancien jardinier de la Préfecture	300	»
La dame Crespel, dont le mari était garçon de bureau à la Préfecture.....	400	»
— 6. Subvention à la Caisse départementale de retraites	51,311	»
— 7. Subvention pour parer à l'insuffisance du fonds d'abonnement de la Préfecture et des Sous-Préfectures et indemnités pour les sessions du Conseil général.....	124,900	»
— 8. Gratifications pour belles actions	1,400	»
— 9. Subventions aux sociétés de gymnastique.....	500	»
— 10. Subventions aux sociétés de tr.....	4,700	»
— 11. Avance au Trésor des droits et taxes à rembourser par les porteurs d'obligations départementales (Dépense d'ordre correspondant à une recette prévue au chapitre VIII)...	8,851	90
— 12. Dépenses de la commission départementale	3,600	»
— 13. Établissement thermal de Saint-Amand. Traitement du médecin inspecteur	800	»
— 14. Menues dépenses du Conseil de préfecture	2,400	»
— 15. Allocations aux Vérificateurs des Poids et Mesures.....	3,100	»
— 16. Frais de conservation et de garde des pierres lithographiques de la carte départementale au 1/40,000.....	335	95

CHAPITRE 46 (suite).

Art. 17. Frais de division de cotes de contributions directes entre propriétaires et fermiers.....	6,500 "
— 18. Canal du Grand-Bruille, Redevance à la ville de Valenciennes	94 75
— 19. Indemnités aux officiers et maîtres de port et aux gardiens de fanaux du port de Dunkerque. (Dépense couverte par une subvention de la Chambre de Commerce de Dunkerque).....	15,200 "
— 20. Subvention pour le transport des détenus de la prison aux palais de justice de Dunkerque et de Douai	1,171 66
— 21. Subvention à l'Association régionale des gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais.....	300 "
— 22. Subvention à la Société aérostatique du Nord.....	200 "
— 23. Commission départementale des Bâtiments Civils. — Jetons de présence et dépenses diverses.....	600 "
— 24. Réserve pour dépenses imprévues (Loi du 10 août 1874, article 63, § 3).....	6,000 "
— 25. Frais de timbres-quittances des mandats départementaux	3,000 "
Total du chapitre 46.....	<u>296,945 26</u>

CHAPITRE 47. — DÉPENSES FACULTATIVES DES EXERCICES ANTÉRIEURS.

Art. 4 ^{er} . Réserve pour paiement de dettes des exercices antérieurs afférentes aux enfants assistés et du 4 ^{er} âge, voyageurs indigents, etc.	40,000 "
Total du chapitre 47.....	<u>40,000 "</u>

BUDGET EXTRAORDINAIRE.

DÉPENSES.

CHAPITRE 48. — DÉPENSES IMPUTABLES SUR LE PRODUIT DE CENTIMES EXTRAORDINAIRES.

§ 4^{er}. — *Emploi des 12 centimes votés par le Conseil général en vertu de la loi du 10 août 1874, modifiée par la loi du 12 juillet 1898.*

Dépenses diverses.

Art 4 ^{er} . Subventions aux communes pour les travaux des chemins vicinaux ordinaires à exécuter en dehors des conditions de la loi du 12 mars 1880	228,854 "
— 2. Subventions aux communes pour le remboursement d'emprunts contractés pour les travaux des chemins vicinaux ordinaires.	734,519 32
— 3. Traitement des agents voyers. — Complément du crédit inscrit au chapitre 4.....	122,500 "
— 4. Pensions annuelles aux vieillards, aux infirmes et aux incurables indigents (loi du 29 mars 1897, art. 43)...	122,359 "
— 5. Dépenses d'assistance médicale gratuite des indigents ayant le domicile de secours communal.....	37,007 36
— 6. Dépenses de personnel, d'administration et d'impressions du service de l'assistance médicale gratuite...	10,000 "
— 7. Exposition universelle de 1900. Participation du département du Nord.....	30,000 "
— 8. Frais de déplacements et menues dépenses des Conseillers pour le service du Conseil Général.....	40,800 "

CHAPITRE 48 (suite).

Service des emprunts départementaux.

Art. 9. Décret du 12 octobre 1870 et délibération du 3 février 1881. Lots, remboursement (4 ^e annuité), timbre, enregistrement, etc.....	376,167 74
— 10. Loi du 30 juillet 1880. Emprunt de 6,287,600 fr. pour les travaux des chemins d'intérêt commun. Remboursement	472,050 35
— 11. Loi du 17 juillet 1882. Emprunt de 4,200,000 fr. pour la restauration des chemins de grande communication et d'intérêt commun. Remboursement.	38,396 80
— 12. Loi du 6 août 1884. Emprunt de 400.000 fr. pour la construction de l'école normale d'institutrices à Douai. Remboursement	46,000 0
— 13. Loi du 6 décembre 1882. Emprunt de 400,000 fr. pour la construction du mobilier de l'école normale d'institutrices à Douai. Remboursement.....	4,000 0
— 14. Loi du 13 janvier 1892. Emprunt de 46,700 fr. pour travaux des chemins d'intérêt commun. Remboursement.....	4,302 40
— 15. Loi du 48 janvier 1893. Emprunt de 24.000 fr. applicable aux travaux des chemins de grande communication et d'intérêt commun à subventionner en vertu de la loi du 42 mars 1880. Remboursement.....	604 60
— 16. Loi du 20 décembre 1893. Emprunt de 35.200 fr. pour l'exécution de travaux à effectuer sur diverses lignes vicinales. Remboursement.....	4,065 60
— 17. Loi du 29 juillet 1893. Emprunt de 2,595,000 fr. pour l'exécution de travaux de restauration des routes départementales, des chemins de grande communication et des chemins d'intérêt commun. Intérêts de l'emprunt, abonnement au timbre, impressions et dépenses diverses.....	96,329 50
— 18. Délibérations des 29 août 1894 et 24 avril 1895. — Emprunt de 625 000 fr. pour la transformation des casernes de gendarmerie et la création de nouvelles casernes. Remboursement et timbre....	65,156 76
Total du § 1^{er}.....	2,067 140 43

§ 2. — *Imposition extraordinaire autorisée par la loi du 6 avril 1898.*

Art. 1. Emprunt de 881.250 fr. applicable aux travaux de construction des prisons cellulaires de Douai et de Loos. — Remboursement.....	53,756 32
Total du § 2.....	53,756 32

§ 3. — *Imposition extraordinaire votée par délibération du 14 avril 1899.***Chemins de fer d'intérêt local et Tramways départementaux.**

Art. 1 ^{er} . Construction du chemin de fer d'Avènes à Sars-Poteries (8 ^e annuité).....	41,000 »
---	----------

Garantie d'exploitation des Chemins de fer d'intérêt local et des Tramways départementaux.

Art. 2. Chemin de fer d'intérêt local d'Hazebrouck à Bergues, avec embranchement sur Hondshoote	38,950 »
— 3. Chemin de fer d'intérêt local de Bettrechies à Hon et à Bavai.....	41,492 25

CHAPITRE 48 (suite).

Art. 4. Chemin de fer d'intérêt local de Maubeuge à Villers-Sire-Nicole.....	12,096 84
— 5. Chemin de fer d'intérêt local de Pont-de-la-Deûle à Pont-à-Marcq.....	31,900 »
— 6. Tramway d'Armentières à Halluin.....	12,437 »
— 7. Tramway de St-Amand à Hellemmes.....	23.680 »

Chemins vicinaux.

— 8. Subventions aux communes pour le remboursement d'emprunts contractés pour les travaux des chemins vicinaux ordinaires (complément du crédit inscrit au § 4 ^{er}).....	455,593 68
Total du § 3.....	<u>297,149 77</u>

RÉCAPITULATION.

§ 4 ^{er} . — Loi du 10 août 1871, modifiée par la loi du 12 juillet 1898.....	2,067,110 43
§ 2. — Loi du 6 avril 1898.....	53,756 32
§ 3. — Délibération du 14 avril 1899.....	297,149 77
Total du chapitre 48.....	<u>2,418,016 52</u>

CHAPITRE 49. — DÉPENSES IMPUTABLES SUR FONDS D'EMPRUNT.

§ 4^{er}. (Délibération du 27 avril 1892. — Loi du 29 octobre 1892).

Emprunt départemental de 4.788,480 fr. contracté pour assurer de 1892 à 1905 le service de l'emprunt de 45 millions autorisé par décret du 12 Octobre 1870 pour la défense nationale.

Art. 1. Service de l'emprunt contracté pour la défense nationale. (Décret du 12 octobre 1870 et délibérations des 3 février 1884 et 27 avril 1892). Produit de l'émission de 741 bons à 480 fr. l'un, à verser à la Société du Crédit du Nord pour assurer le service de l'annuité d'amortissement en 1900.....	355,680 »
Total du § 4 ^{er}	<u>355.680 »</u>

§ 2. (Délibération du 14 avril 1899.

Emprunt départemental de 2,616,420 fr. contracté pour la restauration des routes départementales et des chemins de grande communication et d'intérêt commun.

EMPLOI DE LA PORTION D'EMPRUNT POUR 1900.

1 ^o Art. 1 à 6. Routes départementales.....	59,400 »
2 ^o — 7 à 44. Chemins de grande communication.....	85,340 »
3 ^o — 45 à 40. Chemins d'intérêt commun.....	271,334 »
Total du § 2.....	<u>416.074 »</u>

§ 3. (Délibération du 25 août 1897. — Loi du 6 avril 1898).

Emprunt départemental de 881,250 fr. en vue de la construction de deux prisons cellulaires.

Art. 1 ^{er} . Construction des prisons cellulaires de Douai et de Loos.....	440,625 »
Total du § 3.....	<u>440.625 »</u>

CHAPITRE 49 (suite).

RÉCAPITULATION.

§ 1 ^{er} . Loi du 29 octobre 1892.....	355,680 »
§ 2. Loi du 29 juillet 1893.....	416,074 »
§ 3. Loi du 6 avril 1898.....	440,625 »
Total du chapitre 49.....	4212,379 »

CHAPITRE 20. — DÉPENSES IMPUTABLES SUR LES PRODUITS
ÉVENTUELS EXTRAORDINAIRES.

Art. 1 ^{er} . Service de l'emprunt de 6,287,000 fr. autorisé par la loi du 30 juillet 1880 pour les travaux des chemins d'intérêt commun.....	34,529 79
— 2. Service de l'emprunt de 4,200,000 fr. autorisé par la loi du 17 juillet 1882 pour la restauration des chemins de grande communication et d'intérêt commun. (1/5 ^e de l'amortissement).....	9,599 20
— 3. Service de l'emprunt de 46,700 fr. autorisé par la loi du 13 janvier 1892 pour travaux d'intérêt commun. (Part contributive des communes, 4/5 de l'amortissement).....	325 60
— 4. Service de l'emprunt de 21,000 fr. autorisé par la loi du 18 janvier 1893 pour les travaux des chemins de grande communication et d'intérêt commun à subventionner en vertu de la loi du 12 mars 1880.....	150 40
— 5. Service de l'emprunt de 35,200 fr. autorisé par la loi du 20 décembre 1893, pour les travaux des lignes vicinales à subventionner en vertu de la loi du 12 mars 1880. (Part contributive des communes, 4/5 de l'amortissement).....	266 40
— 6. Subvention aux hospices de Lille pour la création d'un hospice d'incurables (5 ^e acompte de 20,000 fr.).....	20,000 »
Total du chapitre 20.....	64,874 39

BALANCE DU BUDGET.

BUDGET ORDINAIRE.

Recettes ordinaires.....	6,809,642 83
Dépenses du budget ordinaire.....	6,802,634 32
Excédent libre.....	7,008 51

BUDGET EXTRAORDINAIRE.

Recettes extraordinaires.....	3,756,059 54
Dépenses du budget extraordinaire.....	3,695,266 94
Excédent.....	60,792 60
Total des recettes.....	10,565,702 34
Total des dépenses.....	10,497,901 23
Excédent de recettes.....	67,801 11

POPULATION.

Mouvement pendant l'année 1898.

NAISSANCES.

ARRONDISSEMENTS.	ENFANTS			TOTAL.
	légitimes.	naturels reconnus immédiatement.	naturels non reconnus immédiatement.	
Avesnes.....	4037	493	358	4588
Cambrai.....	4054	402	470	4623
Douai.....	3290	60	346	3696
Dunkerque.....	4372	89	332	4793
Hazebrouck.....	2950	44	462	3423
Lille.....	20853	346	3024	24220
Valenciennes.....	3571	249	432	6252
	45124	4050	5121	51295

Le nombre des naissances en 1898 a été inférieur de 425 à celui de 1897. On constate une légère augmentation dans les résultats des arrondissements de Douai et de Valenciennes. Dans les autres il y a diminution. Cette situation s'applique tant aux enfants légitimes (331), qu'aux enfants naturels (94).

DIVISION PAR SEXE.

ARRONDISSEMENTS.	ENFANTS LÉGITIMES.		ENFANTS NATURELS.		TOTAL.	
	GARÇONS.	FILLES.	GARÇONS.	FILLES.	GARÇONS.	FILLES.
Avesnes.....	2145	4892	276	275	2421	2167
Cambrai.....	2064	4987	264	308	2328	2295
Douai.....	1747	4573	483	223	4900	4796
Dunkerque.....	2196	2176	216	205	2412	2384
Hazebrouck.....	4504	4449	82	94	4583	4540
Lille.....	40694	40459	4690	4677	42384	44836
Valenciennes.....	2849	2722	335	346	3184	3068
	23166	21958	3046	3425	26212	25083

Le rapport moyen entre les sexes se maintient dans la proportion de 21 garçons pour 20 filles.

DIVISION ENTRE LES VILLES ET LES CAMPAGNES.

En voici le résumé par arrondissement :

	NAISSANCES.	
	Population urbaine.	Population rurale.
Avesnes	2472	2146
Cambrail	2880	4743
Douai	2008	4688
Dunkerque	2570	2223
Hazebrouck	4474	4949
Lille	20077	4443
Valenciennes	4576	4676
	35757	45538

Sur 1.000 naissances, on-en trouve environ 700 pour les villes et 300 pour la campagne.

L'arrondissement de Lille est toujours la partie la plus agglomérée, et celui d'Avesnes celle où la population est le plus éparse.

DIVISION PAR MOIS.

Janvier..... 4667	Mai..... 4334	Septembre.. 4127
Février..... 4204	Juin..... 4331	Octobre..... 3945
Mars..... 4619	Juillet..... 4298	Novembre.. 3901
Avril..... 4406	Août..... 4345	Décembre... 4118

La moyenne mensuelle a été de 4275. Les mois de janvier, mars, avril, mai, juin, juillet et août ont dépassé cette moyenne ; les autres mois ne l'ont pas atteinte.

NAISSANCES MULTIPLES.

Il y a eu, en 1898, 605 accouchements multiples, c'est-à-dire 1 de moins qu'en 1897.

Ils ont produit 1.211 enfants, savoir : 636 garçons dont 566 vivants et 70 mort-nés, et 575 filles, dont 534 vivantes et 41 mort-nées.

Ces naissances multiples se sont décomposées ainsi : 205 accouchements ont donné des garçons ; 174 des filles, et 226 garçons et filles.

MORT-NÉS.

Le nombre des enfants mort-nés ou décédés avant la déclaration de naissance a été de 2554, chiffre inférieur de 15 à celui de 1897, savoir :

ARRONDISSEMENTS.	POPULATION urbaine.	POPULATION rurale.	TOTAL.
Avesnes	138	92	230
Cambrai	425	79	204
Douai	112	78	190
Dunkerque	106	78	184
Hazebrouck.....	49	87	136
Lille.....	1108	153	1261
Valenciennes.....	266	83	349
	1904	650	2554

Ce nombre de mort-nés représente un peu plus de 5% sur le chiffre total des naissances.

MARIAGES.

Les mariages, en 1898, ont été de 15.809, savoir :

Arrondissements	MARIAGES ENTRE :									TOTAL.
	Garçons et filles.	Garçons et veuves.	Garçons et divorcés.	Veufs et filles.	Veufs et veuves.	Veufs et divorcés.	Divorcés et filles.	Divorcés et veuves.	Divorc. et Divorcées.	
Avesnes.....	1562	43	9	71	45	4	43	3	2	1752
Cambrai	1362	24	2	92	27	»	7	»	»	1544
Douai.....	1064	26	3	57	35	3	9	3	»	1200
Dunkerque ..	1040	49	6	61	43	3	7	6	4	1216
Hazebrouck..	786	49	»	37	25	»	»	»	»	867
Lille.....	6225	279	30	379	200	17	48	16	6	7200
Valenciennes	4821	61	5	102	60	5	4	2	»	2060
	43860	504	55	799	435	32	88	30	9	15809

Il y a eu, en 1898, 237 mariages de plus qu'en 1897. Les mariages de 1898, se divisent ainsi :

Population urbaine.....	10.904
Population rurale.....	4.905

Ils se divisent aussi par mois de la manière suivante :

Janvier.....	1102	Mai.....	1595	Septembre..	1387
Février.....	1473	Juin.....	1085	Octobre....	1536
Mars.....	434	Juillet.....	1164	Novembre..	1314
Avril.....	2066	Août.....	1171	Décembre... 1482	

Se sont mariés : 14,416 garçons, 14,747 filles, 1,266 veufs, 966 veuves, 127 divorcés et 96 divorcées.

29,312 mariés, dont 15,035 hommes et 14,277 femmes ont signé leur nom.

Ceux qui ont signé d'une croix ou ont déclaré ne pas savoir écrire sont au nombre de 2,306, dont 774 hommes et 1,532 femmes.

225 mariages ont été précédés d'actes respectueux.

Le nombre de mariages ayant été l'objet d'opposition a été de 8.

Le nombre de mariages avec contrat a été de 4,267.

Il y a eu 2 mariages entre neveux et tantes, 6 entre oncles et nièces et 99 entre cousines et cousins-germains.

Le nombre des mariages par lesquels des enfants naturels ont été légitimés, a été de 2,584, et celui des enfants naturels ainsi reconnus et légitimés, de 3,190.

DIVORCES.

Les divorcés en 1898, ont été de 281, soit 9 de plus qu'en 1897, 260 n'avaient pas été précédés de la séparation de corps. D'après l'âge respectif des époux divorcés, ils se décomposent comme suit :

AGE DE L'HOMME.	AGE DE LA FEMME.							TOTAL.
	Au-dessous de 20 ans.	De 20 à 24 ans.	De 25 à 29 ans.	De 30 à 34 ans.	De 35 à 39 ans.	De 40 à 49 ans.	De 50 ans et au-dessus.	
Au-dessous de 20 ans.....	»	»	»	»	»	»	»	»
De 20 à 24 ans.....	4	2	»	»	2	»	»	5
De 25 à 29 ans.....	»	49	14	3	1	4	»	38
De 30 à 34 ans.....	»	6	23	29	4	»	»	62
De 35 à 39 ans.....	»	3	16	24	25	8	»	76
De 40 à 49 ans.....	»	2	»	12	28	28	3	73
De 50 ans et au-dessus....	»	4	»	»	2	11	13	27
	4	33	3	68	62	48	46	281

Les divorcés les plus nombreux sont ceux de 35 à 39 ans.

Les divorces se divisent de la manière suivante d'après la durée du mariage dissous :

	Durée du mariage avant le divorce.							TOTAL.
	Nombre de mariages ayant duré							
	moins de 2 ans.	de 2 à 4 ans.	de 5 à 9 ans.	de 10 à 14 ans.	de 15 à 19 ans.	de 20 à 24 ans.	de 25 ans et au-dessus.	
Population urbaine.....	12	43	61	52	24	22	12	226
Population rurale.....	3	9	48	8	11	4	2	53
	45	52	79	60	35	26	14	281

Au point de vue des arrondissements, ils se subdivisent, savoir :

Avesnes 56, Cambrai 25, Douai 19, Dunkerque 22, Hazebrouck 4, Lille 125 et Valenciennes 33.

DÉCÈS.

DÉCÈS PAR ÂGE ET PAR ÉTAT CIVIL.

	SEXE MASCULIN.				SEXE FÉMININ.				TOTAL pour les 2 sexes
	Garçons.	Hommes mariés.	Veufs et divorcés	TOTAL.	Fillles.	Femmes mariées.	Veuves et divor- cées.	TOTAL.	
De 0 à 4 ans.	7551	»	»	7551	6474	»	»	6474	14025
De 5 à 9 ans.	406	»	»	406	419	»	»	419	825
De 10 à 14 ans.	213	»	»	213	252	»	»	252	465
De 15 à 19 ans.	379	4	»	380	440	21	»	461	841
De 20 à 24 ans.	470	59	1	530	388	176	1	565	1095
De 25 à 29 ans.	300	227	10	537	220	386	16	622	1159
De 30 à 34 ans.	175	335	23	533	107	394	23	524	1057
De 35 à 39 ans.	165	393	33	591	75	375	25	475	1066
De 40 à 44 ans.	120	457	56	633	73	386	66	525	1158
De 45 à 49 ans.	97	516	99	712	62	369	104	532	1244
De 50 à 54 ans.	129	544	120	793	75	338	117	530	1323
De 55 à 59 ans.	146	647	200	993	75	336	163	574	1567
De 60 à 64 ans.	156	727	298	1181	93	401	290	784	1965
De 65 à 69 ans.	146	658	355	1159	108	351	444	903	2062
De 70 à 74 ans.	159	601	525	1285	135	411	647	1193	2478
De 75 à 79 ans.	127	460	521	1108	161	287	842	1290	2398
De 80 à 84 ans.	87	211	459	757	112	120	632	864	1621
De 85 et au-dess.	33	90	310	433	61	44	535	640	1073
Totaux...	10859	5926	3040	19795	9330	4395	3902	17627	37422

On peut faire sur ce tableau plusieurs remarques intéressantes :

Le chiffre des décès des femmes mariées de 20 à 34 ans est de 335 supérieur à celui des hommes mariés de même âge. — Par contre les décès masculins l'ont emporté de 1886 sur les décès féminins, parmi les gens mariés à partir de 35 ans.

DÉCÈS PAR ARRONDISSEMENT.

ARRONDISSEMENTS.	SEXE		TOTAL.
	masculin	féminin.	
Avesnes.....	1936	1657	3593
Cambrai.....	1863	1809	3672
Douai.....	1575	1278	2853
Dunkerque.....	1827	1630	3457
Hazebrouck.....	1179	1183	2362
Lille.....	9265	8091	17356
Valenciennes.....	2150	1979	4129
	19795	17627	37422

Les décès ont éprouvé en 1898, une augmentation de 2370 par rapport aux chiffres de 1897. Sur le nombre total des extinctions, l'arrondissement de Lille a, à lui seul, près de 46 %.

DÉCÈS DE LA PREMIÈRE ANNÉE.

Les décès de la première année se sont produits de la manière suivante :

	GARÇONS.	FILLES.	TOTAL.
De la naissance à 4 jours accomplis	528	366	894
De 5 à 9 jours accomplis..	486	168	354
De 10 à 14 Id. ..	239	166	405
De 15 à 30 Id. ..	492	406	898
De 4 mois	614	526	1140
De 2 mois	603	502	1105
De 3, 4 ou 5 mois	1406	1089	2495
De 6, 7 ou 8 mois	835	730	1565
De 9 mois à 1 an moins 4 jour	607	575	1182
	5510	4528	10038

Il y a eu, pendant l'année 1898, relativement à l'année 1897, augmentation de 376 sur les garçons et de 505 sur les filles, soit une augmentation totale de 881 décès dans la première année.

Dans cette mortalité du 1^{er} âge, on a compté 7,343 enfants légitimes et 2,695 enfants naturels.

DIVISION ENTRE LES VILLES ET LES CAMPAGNES.

ARRONDISSEMENTS.	DÉCÈS	
	Population urbaine.	Population rurale.
Avesnes.....	1840	1753
Cambrai.....	2283	1389
Douai.....	1570	1283
Dunkerque.....	1842	1615
Hazebrouck.....	1002	1360
Lille.....	14430	2926
Valenciennes.....	2980	1149
	25947	14475

Sur 1000 décès la population urbaine en a donné environ 663, la population rurale 337.

DIVISION PAR MOIS.

Janvier.... 3389	Avril..... 3281	Juillet.... 2700	Octobre... 2940
Février... 3215	Mai..... 2979	Août..... 3461	Novembre. 2600
Mars..... 3639	Juin..... 2708	Septembre 3625	Décembre. 2885

La moyenne mensuelle des décès a été de 3119. Les mois de janvier, février, mars, avril, août et septembre ont donné des nombres supérieurs à cette moyenne, les autres sont restés au-dessous. C'est en novembre que la mortalité a été la plus faible et c'est en mars qu'elle a été la plus forte.

COMPARAISON DES NAISSANCES ET DES DÉCÈS.

ARRONDISSEMENTS.	Naissances.	Décès.	Excédent des naissances.
Avesnes.....	4588	3593	995
Cambrai.....	4623	3672	951
Douai.....	3696	2853	843
Dunkerque.....	4793	3457	1336
Hazebrouck.....	3123	2362	761
Lille.....	24220	17356	6864
Valenciennes.....	6252	4129	2123
	51295	37422	13873

JURY.

Aux termes de l'article 6 de la loi sur le Jury, en date du 21 novembre 1872, la liste annuelle du Jury comprend, pour les départements, un Juré pour 500 habitants, sans toutefois que le nombre des Jurés puisse être inférieur à 400, ni supérieur à 600. L'article 11 de cette loi dispose que la liste annuelle est dressée, pour chaque arrondissement, par une commission composée du Président du Tribunal civil ou du Magistrat qui en remplit les fonctions, *Président*, des Juges de paix et des Conseillers généraux.

Conformément à l'art. 7 de ladite loi, M. le Préfet, sur l'avis de la Commission départementale et par arrêté en date du 8 juin 1899, a réparti de la manière suivante entre les cantons du département, le nombre de 600 Jurés à désigner :

Arrondissements.	CANTONS.	Population totale.	NOMBRE de Jurés.	Arrondissements.	CANTONS.	Population totale.	NOMBRE de Jurés.
AVESNES	Avesnes-Nord.....	43,074	4	HAZEBROUCK (suite)	Report.....	752,136	249
	— Sud.....	46,410	5		Hazebrouck-Sud...	44,799	5
	Bavai.....	47,780	6		Merville.....	24,099	7
	Berlaimont.....	41,409	4		Steenvoorde.....	44,844	5
	Landrecies.....	45,640	5		Armentières.....	49,474	46
	Maubeuge.....	58,689	20		La Bassée.....	47,292	6
	Le Quesnoy-Est....	43,586	5		Cysoing.....	48,484	6
	— Ouest.....	44,246	5		Haubourdin.....	37,285	12
	Solre-le Château..	42,684	4		Lannoy.....	35,651	42
	Trelon.....	36,835	12		Lille-Centre.....	37,413	12
CAMBRAI	Cambrai-Est.....	22,839	8	— Est.....	31,825	10	
	— Ouest.....	28,476	9	— Nord.....	29,442	10	
	Carnières.....	31,484	10	— Nord-Est....	34,065	10	
	Le Cateau.....	30,406	10	— Ouest.....	34,834	11	
	Clary.....	35,997	12	— Sud.....	44,157	14	
	Marcoing.....	24,759	8	— Sud-Est....	26,503	9	
	Solesmes.....	25,242	9	— Sud-Ouest...	34,942	12	
	Arleux.....	43,906	4	Pont-à-Marcq....	47,924	6	
	Douai-Nord.....	25,288	8	Quesnoy-s.-Deûle.	22,881	8	
	— Ouest.....	32,845	11	Roubaix-Est....	57,984	19	
— Sud.....	25,044	8	— Nord.....	63,344	21		
DOUAI	Marchiennes.....	23,482	8	— Ouest.....	45,303	15	
	Orchies.....	47,210	6	Seclin.....	28,723	9	
	Bergues.....	44,948	5	Tourcoing-Nord..	35,382	12	
	Bourbourg.....	44,861	5	— Nord-Est...	37,374	12	
	Dunkerque-Est....	39,035	13	— Sud.....	54,084	18	
	— Ouest.....	36,480	12	Bouchain.....	22,254	7	
	Gravelines.....	42,498	4	Condé-sur-l'Escaut.	28,462	9	
	Hondschoote.....	42,042	4	Denain.....	33,726	11	
	Wormhoudt.....	43,907	5	St-Amand (r.droite)	22,476	8	
	Baillent-Nord-Est..	48,675	6	— (r.gauche)...	44,761	5	
HAZEBROUCK	— Sd.-Ouest.....	44,028	5	Valenciennes-Est..	28,266	9	
	Cassel.....	42,961	4	— Nord.....	41,247	14	
	Hazebrouck-Nord..	46,600	5	— Sud.....	32,732	11	
	A reporter.....	752,136	249	Totaux.....	1,811,868	600	

STATISTIQUE ÉLECTORALE

Chambre des Députés.

Arrondissement de Lille. 8 ^e Circonscrip. (Élection du 25 décembre par suite de l'invalidation de l'élection de M. MASUREL).	Arrondiss. de Valenciennes. 3 ^e Circonscrip. (Élection du 22 janvier 1899, par suite du décès de M. SIROT- MALLEZ).
Inscrits..... 22533	Inscrits..... 22055
Votants..... 20110	Votants..... 17557
Suffrages exprimés. 20091	Suffrages exprimés. 17172
MM. Dron (Élu)..... 10691 voix	MM. César Sirot (Élu). 8977 voix
Masurel..... 9234 —	Selle..... 7655
Barbarie..... 92 —	Rémy..... 531
	Divers..... 7

Arrondissement d'Avesnes 1^{re} Circonscription.

(Élection du 28 mai 1899, par suite du décès de M. GUILLEMIN).

Inscrits.....	16424
Votants.....	11761
Suffrages exprimés.....	11386
MM. Pasqual (Élu).....	7319 voix
Moret.....	4065

Conseil Général

Canton de Merville

(Élection du 23 juillet 1899, par suite du décès de M. DUQUENNE).

Inscrits.....	5943
Votants.....	4968
Suffrages exprimés... 4956	
M. César DUQUENNE (Élu)..	2604 voix.
M. GAMELIN.....	1186 —
M. PRUVOST-DELOS.....	1165 —

Conseils d'Arrondissement

Canton de Dunkerque-Est

(Élection du 21 mai 1899, par suite
du décès de M. DURIAU).

Inscrits.....	8608
Votants.....	3761
Suffrages exprim. 3646	
M. DETRAUX (Élu).....	3581 voix.

Canton de Valenciennes-Est

(Élection du 20 août 1899, par suite
du décès de M. SAUTTEAU).

Inscrits.....	7197
Votants.....	3261
Suffrages exprim. 3115	
M. THEILLIER (Élu)....	3112 voix.

STATISTIQUE DES VOIES DE COMMUNICATION.

CHEMINS DE FER.

Lignes d'Intérêt général en exploitation.

N ^{os} des sections	DÉSIGNATION DES SECTIONS DE LIGNES.	DATE des ACTES DE CONCESSION	Longueur kilométrique dans le département du Nord.
RÉSEAU DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU NORD.			km
1	Amiens à Lille par Douai	Loi du 45 juillet 1845	37.5
2	Lille à la frontière belge vers Tourcoing.	Idem.	14.6
3	Douai à Valenciennes.....	Idem.	34.6
4	Valenciennes à la frontière belge par Blanc-Misseron.....	Idem.	14.7
5	Lille à Calais-Maritime.....	Idem.	74.8
6	Hazebrouck à Dunkerque.....	Idem.	40.4
7	Creil à la frontière belge vers Jeumont..	Déc. du 49 fév. 1852	60.7
8	Busigny à Somain.....	Idem.	50.4
9	Hautmont à la front. belge vers Feignies.	Déc. du 49 août 1854	8.2
10	Raccordement de Maubeuge vers Feignies	Idem.	1.0
11	Lens à Hazebrouck.....	Déc. du 26 juin 1857	41.9
12	Lens à Ostricourt.....	Idem.	2.0
13	Lille à la frontière belge vers Baisieux..	Déc. du 6 juillet 1862	14.6
14	Soissons à la frontière belge vers Anor..	Idem.	7.3
15	Aulnoye à Valenciennes	Idem.	34.5
16	Anor à Aulnoye	Idem.	31.2
17	Cambrai (Bifurcation d'Escaudœuvres) à la frontière belge vers Bavai	Loi du 45 juin 1872.	50.2
18	Pont de la Deûle à la frontière belge vers Bachy.....	Loi du 3 août 1875.	21.9
19	Dunkerque à la frontière belge vers Ghyvelde.....	Déc. du 23 mai 1863 et loi du 20 nov. 1883	15.4
20	Armentières à la frontière belge vers Houplines	Déc. du 26 mai 1866 et loi du 20 nov. 1883	2.4
21	Lens à Armentières	Loi du 17 juill. 1879 et loi du 20 nov. 1883	20.6
22	Valenciennes à Solesmes	Idem.	24.3
23	Solesmes au Cateau	Idem.	14.3
24	Valenciennes (bifurcation de la Tourelle) à Prouvy-Thiant.....	Idem.	6.3
25	Busigny à Hirson.....	Idem.	3.0
26	St-Just à Douai	Déc. des 22 mai 1873 et 40 septembre 1876	48.7
27	Raccordement de Cambrai-Ville à Cam- brai-annexe.....	Lois des 6 juillet 1875 et 20 nov. 1883.	4.6
28	Aubigny-au-Bac à Somain	Idem.	14.5
29	Don-Sainghin à Hénin-Liétard	Déc. des 44 janv. 1874 et loi du 20 nov. 1883.	5.6
30	Valenciennes à Douzies.....	Déc. des 14 nov. 1871 et loi du 20 nov. 1883.	30.9

N ^{os} des sections	DÉSIGNATION DES SECTIONS DE LIGNES	DATE des ACTES DE CONCESSION	Longueur kilométrique dans le département du Nord. km
31	La Madeleine à Comines.....	Décr. du 22 mai 1869 et loi du 20 nov. 1883.	22.3
32	Tourcoing à Menin	Idem.	13.2
33	Watten à Bourbourg.....	Idem.	12.6
34	Armentières à Berguette.....	Idem.	16.4
35	Berguette à Arques.....	Idem.	3.0
36	Calais à Dunkerque.....	Idem.	22.9
37	Somain à Tourcoing.....	Idem.	56.4
38	Maubeuge à Fourmies.....	Idem.	39.4
39	Ferrière-la-Grande à Cousolre.....	Idem.	10.9
40	Lille à Valenciennes par Orchies.....	Décr. du 11 juil. 1864 et loi du 20 nov. 1883	65.1
44	Lille à Béthune.....	Déc. des 29 août 1863 et 8 mars 1865. Loi du 20 nov. 1883.	27.6
42	St-Amand à Blanc-Misseron.....	Décr. du 26 oct. 1874 et loi du 20 nov. 1883	20.3
43	St-Amand à la frontière belge vers Maulde-Mortagne	Idem.	8.6
44	Chemin de fer de ceinture de Lille.....	Décr. du 11 juin 1874 et loi du 20 nov. 1883	6.0
45	Le Câteau à Wassigny.....	Loi du 20 nov. 1883.	4.2
46	Thiant à Lourches.....	Idem.	11.4
47	Don-Sainghin à Templeuve	Idem.	27.0
48	Haubourdin à St-André	Idem.	11.0
49	Denain à St-Amand	Idem.	17.5
50	Roubaix-Wattrelos à la frontière belge..	Loi du 20 nov. 1883 et décr. du 10 nov. 1888	3.8
RÉSEAU DE LA COMPAGNIE DES MINES D'ANZIN.			
4	Somain à Anzin et à la frontière belge..	Ordonn. des 24 oct. 1835 et 2 oct. 1846 et décr. du 24 oct. 1868	36.8
LIGNE DE LA COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE LA FLANDRE- OCCIDENTALE.			
4	Hazebrouck à la frontière vers Pope- ringhe.....	Décr. du 19 déc. 1866	14.7

Travaux complémentaires. — Les travaux complémentaires les plus importants exécutés ou entrepris en 1899 et qui intéressent plus particulièrement le département du Nord sont les suivants : Achèvement des travaux de la station de Roubaix-Wattrelos, pour la réception de la ligne d'Audenarde ; agrandissement de la station de Cysouing, pour la réception de la ligne du tramway de St-Amand à Hellemmes ; installation du block-system sur la ligne de Valenciennes à Blanc-Misseron ; rétablissement à Cambrai du raccordement direct de Somain vers St-Just ; établissement d'une entrée directe à Roubaix-annexe des trains de marchandises venant de Tourcoing ; pose de la 2^e voie principale entre les gares de Roubaix-Wattrelos et de Tourcoing ; transformation en station de la halte d'Hon-

nechy ; améliorations dans les gares de Blaringhem, Beuvrages, Halluin, Haubourdin, Marquillies, Pont-de-la-Deûle, les Usines et Sous-le-Bois ; reconstruction du pont du vieux chemin de Valenciennes à la gare de Fives ; amélioration du service d'alimentation d'eau dans les gares de Dunkerque, Somain et Wallers.

Plaintes. — 506 plaintes, dont 204 ont été reconnues fondées, ont été consignées sur les registres des gares du département. Les principales causes de ces plaintes sont les suivantes : Retards de trains et correspondances manquées, insuffisance ou défaut de chauffage des trains, retards dans la livraison des bagages, appels mal faits dans les gares au départ des trains et aux gares de bifurcations, impolitesse d'agents, etc.

Contraventions. — 35 contraventions ont été constatées en 1898, 21 condamnations sont intervenues à la suite des procès-verbaux qui ont été dressés.

Retards. — La proportion des retards, par rapport au nombre des trains mis en circulation en 1898 a été de 2.69 p. %. Les correspondances manquées ont été au nombre de 4.959 dont 3.586 pour la gare de Lille.

Accidents. — Le nombre des accidents de personnes ou de trains survenus en 1898 a été de 53 tués, 416 blessés, 40 trains de voyageurs et 51 trains de marchandises.

Effectif du matériel. — L'effectif du matériel roulant de la Compagnie du Nord a été augmenté de 1.206 véhicules pendant l'année 1898, savoir : une augmentation de 238 véhicules de trains à voyageurs et une augmentation de 968 véhicules de trains à marchandises. Le nombre des locomotives en service sur le réseau au 1^{er} janvier 1899 était de 1.782 en augmentation de 57 sur l'époque correspondante de 1898. L'état du matériel est, en général, satisfaisant.

Exploitation commerciale — Les recettes se sont élevées, en 1898, pour l'ensemble des produits des lignes exploitées en France, à 219.876.617 fr. Elles avaient été de 213.511.520 fr. en 1897. L'exercice de 1898 présente donc une augmentation de 6.365.097 fr. L'exercice de 1897 présentait une augmentation de 6.700.847 fr. par rapport à celui de 1896. — La longueur moyenne des lignes exploitées a été de 3.746 kil. en 1898 contre 3.745 kil. en 1897. — Les recettes (impôt déduit) se sont élevées pour les voyageurs à 68.462.678 fr., pour la grande vitesse à 47.868.443 fr. et pour la petite vitesse à 130.194.812 fr., soit au total 269.876.617 fr., ce qui donne par kilomètre exploité une moyenne de 58.696 fr. — La dépense moyenne étant de 29.783 fr. par kilomètre, représente les 0.507 de la recette.

Le tableau ci-après indique dans quelles proportions se répartissent, dans les trois classes, les voyageurs au point de vue du nombre et de la recette.

	NOMBRE de voyageurs.	TOTAL des recettes.	PRODUIT moyen d'un voyageur.	PROPORTION DES CLASSES	
				pour 1,000 voya- geurs.	dans une recette de 1,000 fr.
Voyageurs.	1 ^{re} classe....	3.035.439	fr. c. 4.24	v. 43	fr. 490
	2 ^e classe....	10.837.930	4.74	156	278
	3 ^e classe....	55.921.938	0.65	801	532
	Ensemble	69.795.007	66.877.714 fr.	0.97	4.000

Dans une recette de 1.000 fr. les voyageurs entrent pour 316 fr., les bagages et marchandises à grande vitesse pour 82 fr., les marchandises à petite vitesse pour 602 fr.

RÉSEAU DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU NORD
Mouvement commercial par gare en 1898.

Numéros d'ordre des sections de lignes indiquées à la p. 394	GARES ET STATIONS	VOYAGEURS	GRANDE VITESSE (EXPÉDITIONS)		PETITE VITESSE
		DÉPART.	Bagages	Messageries	EXPÉDITIONS
		(1)	(Poids brut).	non compris les colis postaux.	et ARRIVAGES
		Nombre	Tonnes	Tonnes	Tonnes
1	Douai et garages de Dechy et de Pont-de-la-Scarpe.	982.872	1.297	2.032	508.800
	Dorignies-Passerelle PA..	133.956	»	»	»
	Pont de la Deûle	170.853	160	116	649.900
	Auby PA	64.256	»	»	»
	Ostricourt (halte).....	34.598	»	»	»
	Phalempin	121.862	64	12	19.100
	Seclin.....	224.866	188	142	108.000
	Wattignies-Templemars..	79.053	38	33	14.600
	Petit-Ronchin PA.....	40.776	»	»	»
	Ronchin PA.....	25.762	»	»	»
	Fives et garage de Ronchin	»	»	»	351.900
	Lille.....	4.136.853	14.685	12.414	»
	Lille St-Sauveur.....	»	»	»	666.700
	Fives-St-Maurice (halte)..	110.226	162	650	»
2	Croix-Wasquehal.....	186.129	87	246	216.400
	Wasquehal PA.....	21.089	»	»	»
	Roubaix.....	1.592.674	2.337	6.101	705.300
	Tourcoing-le-Tilleul	966.410	691	3.139	414.100
	Tourcoing-transit.....	490.473	126	673	322.000
	Montigny-en-Ostrevent ..	97.344	84	37	80.200
	Fosse-Dechy PA	58.726	»	»	»
	Somain.....	247.986	472	1.381	980.200
	Wallers (station).....	72.817	53	104	17.200
	3	Raismes et garage de la Malmaison.....	33.169	51	192
Valenciennes et garages de Beuvrages et de la Bl ^{se} .					
Borne.....		643.655	1.841	2.574	1.104.500
4	Onnaing.....	76.834	39	160	58.100
	Blanc-Misseron et garage de Thivencelles.....	57.453	122	230	229.200
	Blanc-Misseron-transit ..	56.809	83	1.005	421.400
	La Madeleine	86.746	105	1.199	281.800
	Pérenchies.....	89.743	48	45	35.900
5	Armentières.....	542.032	574	1.507	141.900
	Nieppe (halte).....	23.944	12	3	»
	Steenwerck	35.678	112	212	23.200
	Bailleul.....	121.696	423	402	61.500
	Strazeele	29.205	85	124	42.800

(1) Non compris les abonnements.

PA. Points d'arrêt facultatifs, créés à titre d'essai entre les stations et dont le mouvement atteint le chiffre de 20.000 voyageurs au départ.

Numéros d'ordre des sections de lignes indiquées à la p. 304	GARES ET STATIONS	VOYAGEURS		GRANDE VITESSE (EXPÉDITIONS)		PETITE VITESSE
		DÉPART.	Bagages (Poids brut).	Messageries non compris les colis postaux.	EXPÉDITIONS et ARRIVAGES	
						Nombre
5 (suite)	Hazebrouck.....		242.831	919	952	145.600
	Ebblinghem.....		15.110	44	299	15.700
	Renescurc (halte).....		15.838	8	8	»
	Watten-Eperlecques.....		53.828	228	80	14.100
	Cassel.....		48.040	196	678	22.200
6	Arnèke.....		29.636	88	96	26.900
	Esquelbecq.....		44.562	99	203	27.200
	Bergues.....		169.747	555	485	43.200
	Coudekerque-Branche et garage de Petite-Synthe		38.563	45	82	64.500
	Dunkerque.....		518.176	1.533	2.011	1.719.600
	Busigny.....		144.120	243	393	37.100
	Honnechy (halte).....		20.742	24	52	»
	Le Cateau (station).....		130.018	582	922	121.100
	Ors.....		25.845	160	303	5.100
	Landrecies.....		58.628	343	671	36.000
7	Hachette (halte).....		15.386	50	363	»
	Aulnoye.....		184.992	255	159	160.500
	Hautmont.....		284.627	363	428	893.600
	Sous-le-Bois.....		235.820	158	262	44.600
	Gare des Usines.....		»	»	»	571.100
	Maubeuge et garage d'As- sevent.....		535.705	787	889	164.400
	Louvroil PA.....		27.882	»	»	»
	Recquignies.....		54.868	10	16	40.100
	Jeumont et garage de Rocq		113.113	206	657	232.400
	Jeumont-transit.....		153.140	1.590	4.154	1.585.400
8	Maurois (halte).....		10.579	13	69	»
	Bertry.....		42.853	78	367	17.100
	Caudry.....		106.550	303	925	91.000
	Cattenières.....		26.863	48	33	35.900
	Cambrai (annexe).....		48.630	152	287	177.200
	Iwuy.....		56.171	190	95	51.500
	Bouchain.....		103.417	66	46	25.300
	Lourches.....		72.222	120	59	729.600
	Feignies et garage des Bas-Verts.....		139.849	74	28	81.200
	Feignies-transit.....		497.392	1.219	3.605	735.600
11	Thiennes.....		12.426	18	46	326.800
	Steenbecque.....		50.543	22	11	5.700
13	Ascq.....		155.679	85	82	23.800
	Lezennes PA.....		51.814	»	»	»
	Hellemmes PA.....		32.909	»	»	»
	Annappes PA.....		34.506	»	»	»
	Baisieux.....		87.423	77	157	33.000
14	Baisieux-transit.....		125.272	657	169	280.500
	Anor et garage de la Haie- d'Anor.....		103.678	119	265	100.800
	Anor-transit.....		29.034	14	16	142.200

Nombres d'ordres des sections de lignes indiquées à la p. 394.	GARES ET STATIONS	VOYAGEURS — DÉPART.	GRANDE VITESSE (EXPÉDITIONS)		PETITE VITESSE — EXPÉDITIONS et ARRIVAGES.
			Bagages (Poids brut).	Messageries non compris les colis postaux.	Tonnes
	Berlaimont.....	Nombre 28.641	Tonnes 143	Tonnes 85	Tonnes 7.000
15	Le Quesnoy et garage du Quesnoy.....	146.901	426	677	56.500
	Ruesnes PA.....	44.600	»	»	»
	Artres.....	46.449	24	39	40.600
	Quérénaing PA.....	41.047	»	»	»
	Le Poirier.....	115.757	11	28	238.400
	Faubourg-de-Paris PA...	119.989	»	»	»
16	Fourmies.....	194.974	706	1.370	126.700
	Sains-du-Nord.....	50.844	103	375	27.800
	Avesnes (Nord).....	154.624	814	1.265	67.500
	Dompierre (Nord).....	31.240	42	607	18.200
	Naves (<i>halte</i>).....	23.194	»	»	»
	Rieux (Nord).....	20.013	50	137	15.200
17	Avesnes-les-Aubert(<i>halte</i>)	25.575	50	42	»
	St-Aubert.....	9.594	55	117	55.100
	Solesmes.....	103.476	318	1.707	51.200
	Romerics (<i>halte</i>).....	10.912	16	52	»
	Vendegies (<i>halte</i>).....	16.028	17	2	»
	Salesches-Poix du Nord..	15.063	16	274	32.600
	Gommegnies.....	35.120	62	42	16.900
	Audignies PA.....	»	»	»	»
	Bavay.....	90.174	109	210	106.800
	Bavay-transit.....	9.029	5	47	22.400
18	Bettrechies (<i>garage</i>).....	»	»	»	8.100
	Gussignies (<i>garage</i>).....	»	»	»	9.700
	Raches.....	77.174	39	55	105.500
	Flines-les-Raches.....	137.640	65	77	116.300
	Coutiches (<i>halte</i>).....	36.623	17	32	»
	Bachy.....	43.036	22	9	24.700
	Bachy-transit.....	16.662	3	47	42.100
	Rosendaël.....	37.025	17	36	3.100
	Leffrinckhoucke.....	3.694	1	»	1.900
	Zuydcoote (<i>halte</i>).....	11.750	6	2	»
19	Ghyvelde.....	36.821	99	27	14.500
	Ghyvelde-transit.....	43.715	49	981	38.600
	Houplines.....	18.608	9	15	26.600
20	Houplines-Transit.....	32.665	8	68	40.200
	Beaucamps-Erquinghem..	18.014	27	33	24.500
21	Ennetières-en-Weppes..	4.889	7	3	32.300
	Trith-St-Léger.....	43.007	16	13	81.700
	Prouvy-Thiant et garage de Thiant.....	32.315	26	88	49.700
22	Haspres.....	20.887	24	16	12.600
	Saulzoir.....	21.710	43	83	21.600
	Haussey.....	20.184	25	22	12.500
23	Neuvilly.....	23.258	33	471	27.600
	Le Cateau (<i>halte</i>) PA....	23.127	»	»	»

Numéros d'ordre des sections de lignes indiquées à la p. 394.	GARES — ET STATIONS	VOYAGEURS		GRANDE VITESSE (EXPÉDITIONS)		PETITE VITESSE
		DÉPART.	Bagages (Poids brut).	Messageries non compris les colis postaux.		EXPÉDITIONS et ARRIVAGES
				Nombre	Tonnes	
26	Gouzeaucourt	26.765	89	164	17.400	
	Villers-Plouich (<i>halte</i>)...	7.282	10	»	»	
	Marcoing	54.771	88	40	53.600	
	Masnieres et garage de Bracheux	26.328	70	65	57.700	
	Rumilly (<i>halte</i>).....	21.490	»	»	»	
	Cambrai-Ville.....	468.043	1.640	1.554	443.000	
	Sancourt et garage de Blécourt.....	12.338	24	44	27.100	
	Aubigny-au-Bac.....	30.880	52	20	16.100	
	Arleux	56.354	175	98	19.300	
	Cantin.....	24.383	27	13	12.600	
28	Sin-le-Noble.....	23.632	21	53	32.700	
	Monchecourt.....	18.637	13	3	17.400	
29	Azincourt (<i>garage</i>).....	»	»	»	87.800	
	Aniche.....	117.808	197	388	176.200	
	Bauvin-Provin	90.437	61	132	8.000	
	Marly	27.680	31	190	55.900	
	Saultain	25.087	23	255	18.000	
	Curgies.....	25.900	21	15	17.200	
	30	Jenlain (<i>halte</i>).....	46.194	29	34	»
		Wagnies-le-Grand.....	19.588	25	10	38.000
		La Flamengrie-St-Waast.	14.534	16	15	13.200
		Audignies PA.....	27.722	»	»	»
La Longueville.....		57.741	22	9	6.200	
Douzies.....		10.239	8	16	13.700	
31		Wambrechies.....	18.180	21	22	17.900
		Quesnoy-sur-Deûle.....	71.359	61	35	48.300
		Comines (France).....	81.690	105	147	29.800
		Comines-transit.....	36.456	32	23	42.900
	Blanc-Seau PA.....	34.921	»	»	»	
	Tourcoing-les-Francis...	167.339	25	238	132.000	
	Roncq.....	185.899	24	25	48.500	
	32	Le Pellegrin PA.....	43.693	»	»	»
		Halluin.....	195.183	147	354	86.100
		Halluin-transit.....	123.368	256	2	87.300
33	St-Pierre-Brouck.....	14.440	18	15	15.300	
	Erquinghem-s.-la Lys (<i>h.</i>)	14.048	5	»	»	
34	La Gorgue-Estaires.....	70.760	197	314	38.100	
	Merville.....	65.353	132	176	49.000	
35	Blaringhem.....	12.160	20	11	12.300	
	Gravelines.....	78.397	146	1.467	54.200	
36	Bourbourg.....	81.939	334	227	44.200	
	Loon-Plage.....	18.826	25	7	17.200	
37	Petite-Synthe (<i>halte</i>).....	3.171	3	»	»	
	Fenain.....	15.261	14	16	12.500	
	Marchiennes.....	47.779	74	74	44.400	
	Beuvry les-Orchies.....	12.764	23	35	3.700	
	Nomain-Ouvignies (<i>halte</i>)...	11.601	10	»	»	

Numeros d'ordre des sections de lignes indiquées à la p. 384.	GARES ET STATIONS	VOYAGEURS — DÉPART.	GRANDE VITESSE (EXPÉDITIONS)		PETITE VITESSE — EXPÉDITIONS et ARRIVAGES
			Bagages (Poids brut.)	Messageries non compris les colis postaux.	
37 (suite)	Genech.....	15.407	13	11	3.100
	Cysoing.....	63.079	93	51	12.300
	Tressin.....	57.641	14	»	6.300
	Lannoy.....	53.369	40	327	82.600
	Hem P. A.....	21.245	»	»	»
	Roubaix-Wattrelos et garages de Crétinier et du Laboureur.....	29.856	15	201	311.000
	Rousies.....	23.172	11	65	7.500
	Ferrière-la-Grande et garage de la Machine...	54.437	57	89	109.000
	Ferrière-la-Petite.....	17.066	15	11	37.200
	Obrechies (halte).....	15.386	8	2	»
38	Sars-Poteries et garage de Sars-Poteries.....	28.433	95	168	67.600
	Solre-le-Château.....	31.557	98	115	16.710
	Liessies.....	16.063	32	19	4.500
	Trélon-Glageon.....	49.061	143	430	55.300
39	Cousolre.....	37.076	54	117	32.100
	Lesquin.....	69.812	26	49	20.100
	Fretin.....	130.621	73	27	16.900
	Templeuve.....	78.520	81	64	10.600
40	Nomain.....	12.763	30	9	14.000
	Orchies.....	170.772	364	357	46.700
	Landas.....	20.559	38	»	6.300
	Rosult.....	28.598	68	34	14.800
	St-Amand et garage du Moulin-des-Loups.....	219.804	354	533	189.800
	Raismes-Vicoigne.....	15.571	28	26	86.600
	Beuvrages (halte).....	16.926	14	15	7.900
	Bruai (Nord).....	»	»	»	147.900
	Lille (Porte d'Arras).....	21.915	49	293	56.000
	Lille (Porte des Postes).....	94.200	204	199	105.600
41	Loos et gar. des Oliveaux	37.763	43	278	134.200
	Haubourdin (station).....	111.423	94	235	106.300
	Santes.....	32.838	11	13	26.600
	Wavrin.....	118.893	140	59	18.900
42	La Fontaine PA.....	45.004	»	»	»
	Don-Sainghin.....	150.857	131	306	129.500
	Marquillies.....	27.299	40	23	25.200
	La Bassée.....	42.473	242	198	53.900
	Fontaine-Bouillon (halte).....	3.639	7	»	»
	Odomez-Notre-Dame.....	8.166	14	18	29.600
	Fresnes et garage d'Escauptont.....	18.756	34	68	128.400
	Vicq (halte).....	6.230	1	»	»
43	Lecelles.....	9.847	14	13	12.400
	Maulde-Mortagne.....	61.568	40	69	28.000
	Maulde-Mortagne-transit.	20.067	7	4	34.000

Nombres d'ordre des sections de lignes indiquées à la p. 394	GARES ET STATIONS	VOYAGEURS — DÉPART.	GRANDE VITESSE (EXPÉDITIONS).		PETITE VITESSE — EXPÉDITIONS et ARRIVAGES
			Bagages (Poids brut).	Messageries non compris les colis postaux.	
			Nombre	Tonnes	Tonnes
44	Lille Port-Vauban.....	»	»	»	81.500
45	St-Souplet.....	20.393	23	120	7.700
46	Haulchin-Thiant.....	7.256	40	33	19.400
	Denain.....	261.794	268	177	36.200
47	Annœullin.....	36.038	88	119	13.900
	Allennes-les-Marais.....	12.498	10	12	21.600
	Gondécourt.....	31.407	29	24	14.400
	Templemars (halte).....	4.959	1	»	»
48	Avelin.....	18.703	14	13	5.900
	Pont-à-Marcq.....	37.040	40	47	16.500
	Canchompmez.....	1.369	3	1	2.800
	Cappelle (halte).....	16.205	12	»	»
	Haubourdin (halte).....	9.104	6	2	»
	Sequedin (halte).....	5.250	3	2	5.900
	Lomme et garage du Marais-de-Lomme.....	5.802	7	145	53.900
	Lambertart (halte).....	3.361	2	2	»
49	Saint-André.....	46.522	63	104	33.100
	Haveluy.....	19.106	6	7	1.700
	Waller (halte).....	67.846	6	»	»
	Hasnon.....	71.157	34	109	1.000
	Millonfosse.....	20.187	6	»	2.100

Lignes d'intérêt général concédées ou en construction. — *Avesnes à Sars-Poteries.* (Longueur à construire : 13 k. 965). — La ligne d'Avesnes à Sars-Poteries a été déclarée d'utilité publique, à titre d'intérêt général, et concédée définitivement à la Compagnie du Chemin de fer du Nord, dans les conditions fixées par la convention du 5 juin 1883, suivant décret du 16 août 1893. Le Conseil général du Nord, par une délibération en date du 25 août 1892, prise en suite d'une décision de M. le Ministre des Travaux publics du 11 juillet 1892, s'est engagé à verser, à titre de fonds de concours, une subvention, de 110.000 fr., payable en dix annuités, pour l'établissement de la ligne. Les sept premières annuités ont été versées au Trésor. La Compagnie, sur sa demande et après avis du Conseil général, a été dispensée, par décision ministérielle du 6 avril 1898, de poser des clôtures fixes et des barrières de passages à niveau. Une décision ministérielle du 1^{er} juillet 1898 a autorisé la Compagnie, qui avait demandé de substituer à la ligne concédée une ligne d'Avesnes à Solre-le-Château par Sars-Poteries, à exploiter la ligne d'Avesnes à Sars-Poteries, au moyen de trains partant d'Aulnoye et aboutissant à Solre-le-Château, sous réserve de la présentation du projet des installations nécessaires. La dite décision fixe la répartition des dépenses. Le jugement d'expropriation a été rendu le 29 avril 1898. L'adjudication des travaux de terrassements, ouvrages d'art, chaussées, ballastage et pose de voies, a eu lieu le 4 octobre 1898. La Compagnie a commencé les travaux.

Armentières à Tourcoing et à Roubaix. (Longueur à construire : 19 k.). — M. le Ministre des Travaux publics a subordonné la déclaration d'utilité

publique à l'allocation, par le département, d'une subvention de 10.000 fr. par kilomètre. La Compagnie du Nord s'est montrée disposée à admettre la substitution d'un raccordement entre la ligne de Lille à Tourcoing et celle de Tourcoing à Menin, dont l'étude a été demandée par M. le Maire de Tourcoing et le Conseil général, suivant sa délibération du 28 août 1894. Cette étude a été produite et prise en considération par décision ministérielle du 20 juin 1896. L'enquête d'utilité publique a eu lieu du 2 mars au 2 avril 1897 et n'a pas soulevé de protestations. Mais la Commission d'enquête ne s'est pas prononcée formellement; elle n'admet pas la substitution du raccordement à la ligne d'Armentières à Tourcoing. L'Administration supérieure est actuellement saisie du dossier de l'affaire, et la situation ne s'est pas modifiée depuis l'an dernier.

Lignes d'Intérêt local en exploitation.

DÉSIGNATION DES SECTIONS DE LIGNES.	ACTES DE CONCESSION.	Longueurs en exploitation.
COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER D'ACHJET A BAPAUME.		
Bapaume à Marcoing.....	Décret du 20 janvier 1875	5.277 ^m
SOCIÉTÉ DES CHEMINS DE FER DU CAMBRÉSIS.		
Denain au Catelet.....	Loi du 26 septemb. 1882	50.062
COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DES FLANDRES.		
Bergues à Hazebrouck et à Hondschoote	Loi du 2 avril 1891.	43.021
COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE BETTRECHIES A HON.		
Bettrechies à Hon avec embr. sur Bavai.	Loi du 12 août 1893.	9.080
COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE MAUBEUGE A VILLERS-SIRE-NICOLE.		
Maubeuge à Villers-sire-Nicole.....	Loi du 12 août 1893.	12.096
COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE PONT-DE-LA-DEULE A PONT-A-MARCOQ		
Pont-de-la-Deule à Pont-à-Marcoq.....	Loi du 9 août 1894.	29.201

On trouvera dans le tableau ci-dessous, les résultats comparatifs de l'exploitation par ligne et par kilomètre pendant les années 1898 et 1897. Ces renseignements ont été extraits du *Journal officiel* du 2 juillet 1899.

DÉSIGNATION DES LIGNES.	RÉSULTATS DE L'EXPLOITATION par kilomètre du 1 ^{er} janvier au 31 décembre.						
	ANNÉE 1898			ANNÉE 1897			
	Recettes	Dépenses	Produit net	Recettes	Dépenses	Produit net	
1 ^o LIGNES AYANT LA GARANTIE DE L'ÉTAT ET DU DÉPARTEMENT.							
Denain au Catelet.....	5.089	3.556	1.533	4.844	3.405	1.439	(Voie de 1 ^m). Les résultats s'appliquent aux lignes réunies de Denain au Catelet et de St-Quentin au Catelet.
Bergues à Hazebrouck.....	3.701	2.119	1.582	3.501	2.030	1.471	(Voie de 1 mètre).
Pont-de-la-Deule à Pont-à-Marcoq	4.618	3.748	870	4.027	3.630	397	(Voie normale)
Maubeuge à Villers-sire-Nicole.	3.473	2.203	1.270	3.083	2.305	778	(Voie de 1 mètre).
Bettrechies à Hon et à Bavai...	2.970	5.202	-2232	2.343	5.044	-2701	(Voie normale).
2 ^o LIGNE NE RECEVANT PAS DE SUBVENTION.							
Bapaume à Marcoing.....	11.261	5.430	5.831	11.305	5.800	5.505	(Voie normale). Les résultats s'appliquent aux lignes réunies d'Achiet à Bapaume et de Bapaume à Marcoing.

Lignes d'Intérêt local concédées ou en construction.

Lignes d'Haspres à Solesmes, de Solesmes à Quiévy vers Caudry, de Solesmes à Landrecies et de Landrecies à Avesnes (Groupe du Sud). — Lignes à voie de un mètre, subventionnées par l'Etat et le département du Nord et concédées à la Société des chemins de fer économiques du Nord par une loi du 12 août 1893. Presque tous les projets sont approuvés et les jugements d'expropriation sont rendus.

La Société a acheté à l'amiable une grande partie des terrains ; elle a commencé les approvisionnements à Solesmes, mais les travaux ne sont pas en cours.

Le Conseil général, dans sa session d'août 1898, a approuvé une convention passée entre le département et la Société, par laquelle le département fait l'avance d'une partie du capital de premier établissement au moyen d'un emprunt gagé sur les subventions qu'il aurait eu à verser à la Société à titre de garantie, tant en son nom qu'au nom de l'Etat et des communes, conformément aux dispositions de la convention du 15 décembre 1892, de la déclaration d'utilité publique du 12 août 1893 et de la loi du 11 juin 1880.

Le Conseil d'Etat examine actuellement la nouvelle convention.

Ligne de Lourches à Cambrai. — Ligne à voie de un mètre, concédée à la Société des chemins de fer économiques du Nord suivant convention du 7 décembre 1893, modifiée le 27 juin 1895 ; déclarée d'utilité publique par la loi du 7 juillet 1896. Le projet de tracé et de terrassements a été approuvé le 9 novembre 1898. La Compagnie a demandé que le département substituât à des subventions annuelles une subvention en capital comme pour le groupe du Sud.

La situation est exactement la même que pour ce groupe et ce qui est dit ci-dessus, s'applique également à la ligne de Lourches à Cambrai. La nouvelle convention est également soumise à l'examen du Conseil d'Etat.

Ligne de Marquion à Cambrai. — Ligne à voie normale concédée, pour une durée de 85 ans, à MM. Hornez, Lambert et A. Dequéker, par convention du 8 décembre 1897 et déclarée d'utilité publique par la loi du 17 avril 1898. Sa longueur est fixée pour le Nord à 40 kil. La réception de la ligne a eu lieu le 12 décembre 1899. La ligne a été ouverte à l'exploitation le 30 décembre 1899.

Lignes d'Intérêt local à l'étude.

Ligne du Catelet à Masnières. — Une délibération du Conseil général en date du 31 août 1899 a admis en principe la concession à M. Michon et a autorisé M. le Préfet à soumettre l'avant-projet à l'instruction régulière.

Ligne d'Hondschoote à Bray-Dunes. — Ligne à voie de un mètre. Elle a été concédée à M. Lambert qui n'a pu produire les justifications financières qui lui étaient demandées. Ce dernier s'est mis d'accord avec M. Michon qui serait disposé à exécuter cette ligne sous diverses conditions. Une nouvelle demande de concession a été prise en considération, sous certaines réserves, par le Conseil général le 29 avril 1897 et le projet présenté par M. Michon a été soumis à une nouvelle enquête d'utilité publique. Dans sa séance du 14 avril 1899, le Conseil général a arrêté le tracé du chemin de fer, autorisé M. le Préfet à signer au nom et pour le compte du département, les projets de cahier des charges, de convention et de série de prix acceptés par M. Michon, accordé la garantie du département aux subventions communales et particulières, accordé la même garantie à la subvention en terrains promise par la commune d'Hondschoote

et décidé qu'il sera fait un emprunt départemental destiné à permettre d'effectuer les paiements prévus au projet de convention. L'instruction de l'affaire se poursuit.

Ligne de Wormhoudt à Esquelbecq. — M. Michon a repris en 1897, la demande en concession de M. Lambert et le Conseil général, dans sa session d'août 1899, a pris en considération la ligne de Wormhoudt à Esquelbecq aux conditions générales arrêtées pour la ligne d'Hondschoote à Bray-Dunes et sous la réserve que le maximum soit fixé provisoirement à 75.000 fr. par kilom. jusqu'au jour où un prolongement d'au moins 15 kil. sur Bourbourg ou St-Omer lui permettra de ristourner au département 10.000 fr. par kilom. sur chacun des 5 kil. du tronçon Wormhoudt-Esquelbecq. Le Conseil général a autorisé la mise à l'enquête de l'avant-projet que M. Michon a produit le 24 juillet 1899.

Ligne de Don à Fromelles. — Ligne à voie normale concédée à M. Michon. Le concessionnaire comptait obtenir le concours financier de la Compagnie du Nord. Mais celle-ci, tout en reconnaissant qu'elle l'avait promis, a fait connaître que le moment n'était pas opportun pour examiner la forme sous laquelle ce concours serait accordé. Dans cette situation, M. Michon a demandé au Conseil général de lui avancer une partie du capital égale à 65.000 fr. par kilomètre, les charges du département en devant, en aucun cas, dépasser le maximum prévu de 1.250 fr. par kilomètre. Dans sa séance du 25 août 1898 le Conseil général a admis le versement des subventions par acompte au fur et à mesure de l'exécution des travaux, sous réserve d'une retenue de 15 à 20 % à titre de retenue de garantie. M. Michon a accepté la retenue de 15 % et le Conseil général, par délibération du 14 avril 1899, a autorisé M. le Préfet à signer les projets définitifs de cahier des charges, de série de prix et de convention et décidé en principe qu'il serait fait un emprunt ne dépassant pas 1.088.300 fr. L'instruction de l'affaire se poursuit.

Ligne de Mairieux à Gognies-Chaussée. — Dans sa séance du 30 avril 1897, le Conseil général du Nord a pris en considération une demande présentée par M. Dequéker, à l'effet d'obtenir, aux mêmes conditions que pour la ligne principale de Maubeuge à Villers-sire-Nicole, la concession d'un embranchement de Mairieux à Gognies-Chaussée. L'enquête d'utilité publique a été effectuée, en vertu d'un arrêté préfectoral du 5 mars 1898 et la Commission a émis le vœu que la Compagnie prolongeât la ligne jusqu'à la place de Gognies-Chaussée. M. Dequéker a produit le 5 avril 1899 l'avant-projet de ce prolongement et le Conseil général en a autorisé la mise à l'enquête. Le projet comportait une emprise sur le territoire belge qui ne pouvait être maintenue. En présence de cette objection, le concessionnaire a abandonné sa demande. Toutefois, à la suite d'une nouvelle étude, il a reconnu que l'on pouvait, moyennant certains travaux, laisser la ligne entièrement sur le territoire français. M. Dequéker, sous la condition que la commune de Gognies-Chaussée lui fournisse les terrains non prévus au premier tracé, est revenu sur son refus et a pris l'engagement d'exécuter la ligne jusqu'à la place de la dite commune. L'instruction de l'affaire se poursuit.

Ligne d'Hazebrouck à Merville. — M. Dequéker a demandé la concession d'une ligne devant mettre en communication le centre populeux de Merville avec son chef-lieu d'arrondissement : Hazebrouck. Le concours financier du département est demandé sous forme d'avances dont le montant total ne dépasserait pas 85.000 fr. par kilomètre. Le capital de premier établissement serait fixé à 110.000 fr. par kilomètre, matériel roulant compris. Le projet est soumis à l'instruction.

Ligne d'Aulnoye à Pont-sur-Sambre. — Demandeur en concession :

M. Dequéker. La ligne projetée a pour but de doter les communes importantes de Pont-sur-Sambre et de Bachant de moyens faciles de communication leur permettant de développer l'écoulement de leurs produits et d'assurer l'approvisionnement des matières premières qu'elles emploient. Le concours financier du département est demandé sous forme d'avances dont le montant ne dépasserait pas 85.000 fr. par kilomètre. Le capital de premier établissement serait fixé à 110.000 fr. par kilomètre, matériel roulant compris. La longueur totale de la ligne sera de 4 k. 700. La voie aura une largeur de 1^m,445. Le projet est soumis à l'instruction.

TRAMWAYS.

Tramways déclarés d'utilité publique.

Le tableau ci-après fait connaître la longueur totale des tramways ou chemins de fer sur voies publiques en exploitation, en construction ou concédés dans le département du Nord, à la fin de l'année 1899.

DÉSIGNATION DES LIGNES	DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE	LONGUEURS		
		en exploitation.	en construction ou à construire.	Totales.
		km.	km.	km.
Tramways de Lille.....	Décrets des 4 oct. 1873, 12 mars 1875, 12 oct. 1877, 21 août 1888 et 18 fév. 1891.	68.096	»	68.096
Id. de Roubaix.....	Décrets des 8 déc. 1875, 26 avril 1880 et 28 avril 1894.	18.743	»	18.743
Id. de Dunkerque.....	Décrets des 14 sept. 1875, 27 avril 1877 et 6 avril 1898.	3.670	»	3.670
Id. de l'arrondissement de Valenciennes.....	Décrets des 30 juin 1876, 19 déc. 1882, 7 nov. 1885, 21 juin 1887, 10 juin 1892, et 13 mai 1896.	59.316	433	59.449
Id. de Tourcoing.....	Décrets des 26 avril 1880, 28 avril 1894 et 17 mai 1898.	11.842	»	11.842
Id. de Cambrai à Catillon..	Décret du 17 août 1880.	34.582	»	34.582
Id. de Fourmies à Wignehies.	Id. du 2 août 1882.	6.458	4.499	10.657
Id. d'Armentières à Halluin.	Id. du 28 juill. 1891.	25.925	»	25.925
Id. de St-Amand à Hellemmes-Lille.....	Id. du 28 août 1893.	31.762	238	32.000
Id. de St-Pol-s-Mer à Dunkerque.....	Id. du 23 juillet 1895.	2.350	4.175	3.525
Id. de Béthune à Estaires par la Gorgue.....	Id. du 12 mars 1897.	3.700	»	3.700
Id. de Dornignies à Aniche avec embranchement sur la gare de Douai et sur Sin-le-Noble.....	d. du 25 sept. 1897.	19.546	554	20.100
Id. de Rosendael et Malo-les-Bains.....	Id. du 10 février 1898.	2.571	4.477	3.748
Id. de Mouvaux à Comines..	Id. du 25 mars 1899.	»	43.385	43.385
Id. de Cassel.....	Id. du 2 juin 1899.	»	3.550	3.550
Totaux pour les tramways déclarés d'utilité publique.		288.261	24.714	312.975

Le produit brut kilométrique (renseignement extrait du Journal officiel du 2 juillet 1899) pendant les années 1898 et 1897 figure ci-après :

DÉSIGNATION DES LIGNES.	RÉSULTATS DE L'EXPLOITATION par kilomètre du 1 ^{er} janvier au 31 décembre.						
	1898			1897			
	Recettes.	Dépenses.	Produit net.	Recettes.	Dépenses.	Produit net.	
1^o TRAMWAYS AYANT LA GARANTIE DE L'ÉTAT ET DU DÉPARTEMENT.							
Cambrai à Catillon	fr. 5.342	fr. 4.145	fr. 1.197	fr. 5.372	fr. 4.284	fr. 1.088	Voie de 1 mètre.
Armentières à Halluin.. St-Amand à Hellemmes.	2.508	2.044	464	2.191	1.793	398	Voie de 1 mètre.
2^o TRAMWAYS SANS GARANTIE DE L'ÉTAT OU DU DÉPARTEMENT.							
Réseau de Valenciennes et extensions.....	12.371	5.724	6.647	12.165	5.646	6.519	Voie de 1 mètre.
Bonsecours à Hergnies .							
Fourmies à Wignehies..	3.684	39.488	-35804	8.913	9.733	-820	Id.
St-Pol-s-Mer à Dunkerque	13.067	11.919	1.148	19.094	15.770	3.324	Voie de 0 m. 60.
Réseau de Lille	23.836	17.679	6.157	22.133	15.884	6.249	Voie normale.
Réseaux de Roubaix et Tourcoing	29.483	16.172	13.311	28.306	16.169	12.137	Voie de 1 mètre.
Réseau de Dunkerque ..	27.030	22.875	4.155	44.035	38.821	5.214	Voie normale.
Dorignies à Sin-le-Noble.	24.583	28.878	-4295	»	»	»	

La ligne de Béthune à Estaires, déclarée d'utilité publique par décret du 12 mars 1897, a été ouverte à l'exploitation le 18 juin 1899; celle de Cassel à la gare est en construction et ne tardera pas à être livrée au public; quant au tramway de Mouvaux à Comines, la Compagnie concessionnaire a déclaré qu'elle poursuivait activement la préparation du projet d'exécution qui ne saurait tarder à être présenté.

Tramways à l'étude.

Tramway de Louches à Denain. — Concédié à la commune de Louches, sans subvention ni garantie d'intérêt. Un avant-projet, avec voie de un mètre, a été présenté par la Société rétrocessionnaire. L'Administration supérieure a refusé par deux fois cette largeur et a prescrit l'adoption d'une voie de 0^m.75 ou de 0^m.60. La commune aura à chercher un nouveau rétrocessionnaire, le premier n'acceptant pas la

réduction de largeur imposée. La situation en somme ne s'est pas modifiée depuis l'an dernier.

Tramways d'Armentières. — Le Conseil municipal sollicite de l'État la concession, avec faculté de rétrocession, d'un réseau de tramways à traction électrique. L'avant-projet, pris en considération, par une décision de M. le Ministre des Travaux publics en date du 8 février 1898, a été soumis aux instructions réglementaires. La déclaration d'utilité publique ne tardera pas à être rendue.

Tramway d'Estaires à Bailleul. — M. Fresson a sollicité la concession d'un tramway à voie de 1 m. et à traction mécanique entre Estaires et Bailleul, par Neuf-Berquin, Vieux-Berquin et Outtersteene. La concession devant être accordée par l'État, le Conseil général du Nord, dans sa séance du 25 août 1897, a pris en considération l'avant-projet et a consenti à se porter demandeur avec faculté de rétrocession à M. Fresson. L'avant-projet a été pris en considération par M. le Ministre des Travaux publics le 1^{er} juillet 1898. Il a été soumis à l'enquête d'utilité publique. Les conférences mixtes vont être achevées et le dossier complet ne tardera pas à être transmis à l'Administration supérieure.

Tramway de Tourcoing à Linselles et à Bousbecque. — En exécution d'une délibération du Conseil municipal en date du 15 août 1897, M. le Maire de Tourcoing a sollicité de l'État la concession, sans subvention ni garantie d'intérêts, d'un tramway à voie de 1 m. de Tourcoing à Linselles et à Bousbecque, destiné au transport des voyageurs et des messageries. Par une décision du 19 novembre 1898, M. le Ministre des Travaux publics a fait connaître que rien ne paraissait s'opposer à l'établissement du tramway dans les conditions indiquées à l'avant-projet, mais que la ligne devant s'étendre sur le territoire de plusieurs communes ne saurait être concédée à la ville de Tourcoing. Pour qu'il soit possible de donner suite à l'affaire, il sera nécessaire qu'une nouvelle demande en concession soit présentée par le Conseil général au nom du département du Nord, avec faculté de rétrocession à une Société ou à un particulier désigné d'avance.

Jusqu'à présent aucune suite ne paraît avoir été donnée à cette décision par la ville de Tourcoing.

Tramway de Lille à Hellemmes et au Buisson. — La ville a demandé le 28 octobre 1898 la concession à l'État avec faculté de rétrocession pour une durée de 50 ans à M. Faye, sans subvention ni garantie d'intérêt de deux lignes de tramway à traction électrique : l'une du Port-Vauban au Buisson qui ne sort pas du territoire de Lille, l'autre de la gare des voyageurs de Lille à la mairie d'Hellemmes. Les lignes projetées d'une longueur de 12 k. 134 sont destinées au transport des voyageurs. La voie aura 1 mètre de largeur. Par décision du 27 février 1899, M. le Ministre des Travaux publics a autorisé, sous diverses réserves, la mise à l'enquête de l'avant-projet ainsi que l'ouverture des conférences mixtes. L'enquête a eu lieu du 25 juin au 25 juillet 1899 et les formalités administratives suivent leur cours.

Tramways électriques de Maubeuge. — Le département du Nord est disposé à demander la concession d'un réseau de tramways devant desservir la ville et les environs de Maubeuge. Les lignes à construire seraient les suivantes : de Maubeuge à Haumont, par Sous-le-Bois ; de Maubeuge à Haumont, par Louvroil ; de Douzies à Ferrière-la-Grande ; de Maubeuge à Jeumont, par Assevent, Boussois et Marpent. Une variante de cette dernière ligne doit être étudiée par Assevent, Boussois, Recquignies et le hameau de Rocq. Les offres à faire au département en vue de la rétrocession de ces lignes doivent être adressées à la Préfecture, avant le 18 février 1900, accompagnées d'un avant-projet régulier.

MARINE.

PORTS MARITIMES.

Le département du Nord possède deux ports, ceux de Dunkerque et de Gravelines, les seuls qui existent en France sur la mer du Nord.

Les renseignements ci-après feront connaître la consistance, l'étendue et l'importance du service de ces établissements.

Le service maritime du département du Nord comprend tout le développement des plages françaises de la mer du Nord, sur une longueur de 32 à 33 kilomètres, ainsi que le balisage et l'éclairage de toute la zone du littoral s'étendant depuis la limite des eaux françaises, à 16 ou 17 milles au large, jusque par le travers de la pointe de Walde, à 6 ou 7 milles au large, sur une longueur totale de 30 milles marins ou 55 à 56 kilomètres, en allant à peu près du N.-E. au S.-O.

Ce service comprend aussi l'entretien et l'amélioration de toutes les parties des ports, ainsi que les manœuvres continues des écluses et des canaux constituant les artères de débouché à la mer, qui servent à l'évacuation des eaux du pays et à la communication régulière entre les voies navigables de l'intérieur et les ports maritimes.

L'éclairage des ports, rades et passes navigables du Nord comporte un phare et des feux de marée à Gravelines; un phare électrique, un feu sur la tour de Leughenaer et des feux de marée à Dunkerque; trois feux flottants, dont les deux premiers, le Dyck et le Snouw, marquent le chenal d'entrée par l'Ouest dans la rade, et le troisième, le Ruytingen, signale l'extrémité du banc Out-Ruytingen et la route à suivre pour éviter les bancs de Flandre en allant à Calais.

Le balisage comporte l'emploi de 27 bouées en place à la mer et de 34 bouées de rechange. Neuf de ces bouées sont lumineuses; elles servent à éclairer les approches du port. Un bateau à vapeur, le *Baliseur N° 2*, pourvoit au ravitaillement des feux flottants et au renouvellement périodique des bouées.

Dunkerque est à la fois port militaire et port de commerce. La marine de l'Etat y possède des magasins importants situés sur le terre-plein du quai de rive droite du bassin de l'arrière-port.

La profondeur d'eau moyenne du chenal est de 8^m,50 en vives eaux et de 7^m,50 en mortes eaux ordinaires.

Gravelines, port de 3^e ordre, situé à l'embouchure de l'Aa, se compose d'un chenal extérieur, d'un chenal intérieur, d'un port d'échouage et d'un bassin à flot. Leur longueur totale est d'environ 4.300 mètres et leur largeur moyenne de 50 à 60 mètres. La profondeur d'eau est de 6 mètres en vives eaux et de 4 mètres 70 en mortes eaux.

Les travaux d'amélioration du port de Dunkerque, autorisés par la loi du 14 décembre 1875, sont à peu près achevés. La ville de Dunkerque avait été admise à faire l'avance d'une somme de 12.600.000 fr. pour leur exécution. Cette somme lui a été remboursée par l'Etat en janvier 1881. Les dépenses faites jusqu'en 1898 ont été de 15.240.000 fr.

Une loi du 31 juillet 1879 a déclaré d'utilité publique de nouveaux travaux d'amélioration et d'extension du port de Dunkerque, et leur a affecté une somme totale de 50 millions. Ces travaux ont été commencés à la fin de l'année 1880. La ville et la Chambre de Commerce de Dunkerque ont été autorisées, par une loi du 1^{er} septembre 1884, à avancer 31 millions

à l'Etat, en vue d'assurer leur exécution. Enfin, un décret du 26 août 1890 a autorisé la reconstruction de la jetée de l'Est; la dépense est évaluée à 4.900.000 fr. Une subvention de 4.500.000 fr. est fournie par la Chambre de Commerce. Les travaux sont terminés.

En vertu d'un décret du 12 septembre 1896, la grande écluse du Nord du Port de Dunkerque a pris la dénomination d'Ecluse Trystram. Cette écluse a été inaugurée le 13 septembre de la même année.

Elle présente des dimensions qui lui permettent de recevoir les plus grands navires en tout état de marée; elle a 25 m. de largeur, 210 m. de tête en tête, 170 m. de longueur utile; son busc est descendu à la côte — 5.00, soit 4 m. 55 au-dessous des buscs des anciennes écluses et 3 m. 45 au-dessous du busc de l'écluse de l'ouest. On trouve sur son seuil 9 m. dans les mortes eaux extraordinaires, près de 10 m. dans les mortes eaux ordinaires et près de 11 m. dans les vives eaux ordinaires. L'écluse est fermée par trois paires de portes d'èbe en tôle qui permettent de constituer soit un sas unique de 170 m. de longueur, soit un sas moyen de 100 m., et un petit sas de 70 m.

Les bassins à flot occupent une superficie totale de 43 hectares, se décomposant comme suit : Bassin du Commerce, 5 h. 75; Bassin de la Marine, 3 h.; Bassin de l'arrière-port, 3 h. 25; Darse N° 1, 8 h. 50; Darse N° 2 et bassin d'évolution, 10 h. 30; Darse N° 3, 3 h. 20; Darse N° 4, 1 h. 40; Bassin d'évolution des darses 3 et 4, 7 h. 60.

Les quatre darses constituent les nouveaux bassins dits « de Freycinet ».

La longueur des quais offre un développement total de 8.431 m., savoir : port d'échouage, 1.075 m.; Bassin du Commerce, 1.040 m.; Bassin de la Marine, 700 m.; Bassin de l'arrière-port, 520 m.; Darse N° 1, 1.450 m.; Darse N° 2 et bassin d'évolution, 1.628 m.; Darses N° 3 et 4 et bassin d'évolution, 2.018 m.

La largeur des quais des trois bassins varie de 15 à 30 mètres. Pour les darses, la largeur est comprise entre 60 et 100 mètres.

La superficie des terre-pleins des quais est, en totalité, de 53 hectares 20 ares.

Quatre formes de radoub, mises depuis quelques années à la disposition du commerce, permettent de réparer à Dunkerque les plus grands navires. Avec la navigation fluviale, qui prend chaque jour une plus grande extension, avec ses voies ferrées, ses quais, en un mot son outillage complet et perfectionné, sa position géographique exceptionnelle, le port de Dunkerque peut lutter avec ses concurrents les plus redoutables du continent.

Le mouvement commercial du port de Dunkerque est indiqué ci-dessous :

Le nombre des navires entrés et sortis en 1898 a été de 5.661, jaugeant ensemble 3.414.434 tonneaux et portant 2.925.777 tonnes de marchandises. Il y a eu, sur 1897, augmentation de 340 navires, augmentation de 297.581 tonneaux de jauge et de 333.358 tonnes de marchandises.

Le tonnage moyen a été de 603 tonneaux.

A Gravelines, les navires entrés et sortis ont été au nombre de 354, jaugeant ensemble 50.933 tonneaux et portant 44.649 tonnes de marchandises. Il y a augmentation sur 1897 de 1 navire et de 7.122 tonnes de marchandises, mais diminution de 1.414 tonneaux de jauge.

Le nombre des navires entrés et sortis s'est divisé comme suit :

	Français	Étrangers
A Dunkerque.....	2.421	3.240
A Gravelines.....	256	98
	<hr/>	<hr/>
	2.582	3.338
	<hr/>	<hr/>

Le nombre des navires affectés à la pêche de la morue a été à Dunkerque de 97, de 8.943 tonneaux de jauge, montés par 1.648 marins, et à Gravelines de 124, de 3.048 tonneaux de jauge, avec 999 hommes d'équipage. Les produits ont été, pour les premiers, de 2.808 tonneaux, d'une valeur de 2.741.000 fr., et pour les seconds, de 1.204 tonnes, évaluées 680.000 fr.

La pêche côtière a occupé, à Dunkerque, 101 bâtiments ayant 394 hommes d'équipage, et à Gravelines, 141 navires montés par 1.219 marins. Leur produit a été : pour Dunkerque, de 727 tonnes, d'une valeur de 582.283 fr.; pour Gravelines, de 1.989 tonnes, valant ensemble 1.100.000 fr.

Le nombre des navires construits ou réparés et lancés en 1898 a été, à Dunkerque, de 1, jaugeant 49 tonneaux; à Gravelines, de 12, d'une capacité totale de 307 tonneaux.

Les navires naufragés ou échoués ont été au nombre de 14 dans les parages de Dunkerque et au nombre de 3 dans les parages de Gravelines, en 1898.

NAVIGATION A VAPEUR SUR MER.
BATEAUX A VAPEUR FRANÇAIS NAVIGANT SUR MER,
AYANT LEUR STATION A DUNKERQUE.

NOMS des NAVIRES.	Force en chevaux.	CAPACITÉ — Ton- neaux.	STATIONS.	PASSAGERS.	
				Maxi- mum.	Trans- portés en 12 mois.
Ville de Valenciennes ..	1302	1569	Bordeaux, Marseille, Cette, Saint-Nazaire, La Pallice, Algerie et Tunisie	10	9
Ville de Strasbourg....	720	1353	Idem.	10	7
Maurice et Reunion....	800	1444	Idem.	12	2
Ville de Cette.....	1206	1796	Idem.	10	6
Ville d'Arras.....	1077	832	Idem.	6	3
Ville de Rosario.....	1000	1185	Idem.	8	4
Ville de Montevideo....	1000	1185	Idem.	8	4
Ville de Buenos-Ayres..	1000	1185	Idem.	8	5
N. Verberckmoes.....	779	890	Idem.	6	7
Présid. Leroy-Lalhier...	750	921	Idem.	6	8
Frédéric Morel.....	750	948	Idem.	6	9
Ville de Dunkerque.....	675	783	Idem.	2	4
Antilles.....	805	721	Idem.	3	10
Ville de Marseille.....	638	799	Idem.	6	2
Cambral.....	545	665	Idem.	6	3
Ville de Lille.....	420	735	Boulogne, Lorient, St-Nazaire, La Rochelle, Rochefort, Bordeaux, Bayonne.	8	10
Marie.....	400	533	Idem.	8	12
Nord.....	400	630	Idem.	10	9
Ville de Boulogne.....	303	478	Idem.	10	11
Jean-Bart.....	136	419	Boulogne, Le Havre.	12	17
Elise.....	960	1166	Algerie, Tunisie, Marseille.	"	"
Marguerite.....	788	937	Idem.	"	"
Amiral Jacobsen.....	640	943	Idem.	"	"
Justin.....	800	958	Brest, Idem.	"	"
Fatouville.....	750	940	Idem.	"	"
Emilie.....	110	470	Brest, Algerie, Tunisie.	"	"
San Martin.....	600	726	Brest-Bilbao.	"	"
Saint-Pierre.....	400	571	Idem.	"	"
Saint-André.....	300	314	Brest, La Rochelle, Bordeaux, Bayonne.	"	"
Jeanne-d'Arc.....	300	361	Idem.	"	"
St-Jean.....	50	244	Idem.	"	"

NOMS des NAVIRES.	Force en chevaux.	CAPACITÉ — Ton- neaux.	STATIONS.	PASSAGERS	
				Maxi- mum.	Trans- portés en 12 mois.
Amiral l'Hermitte.....	160	62	Ligne de Rotterdam.	70	2
Jean-Bart.....	1000	54	Dunkerque. — Remorquage.	"	"
Dunkerguois.....	518	195	Idem.	"	"
Rapide.....	271	46	Idem.	"	"
Industrie.....	503	10, 22	Idem.	"	"
Progrès.....	438	82	Idem.	"	"
Haleur N° 1.....	92	16	Idem.	"	"
Hirondelle.....	10	"	Idem.	20	150
Haleur N° 2.....	92	16	Idem et promenades en mer.	"	"
Armine.....	373	60	Idem.	75	450
Furet.....	377	87	Idem.	90	250
N.-D. de Boulogne.....	38, 8	"	Idem.	35	400
Commerce N° 3.....	198	52	Idem.	50	275
Vulcain.....	29	44	Idem.	25	"
Marie-Gabrielle.....	23	13	Dunkerque. Transp. d'eau douce.	"	"
Espérance.....	15	20	Idem.	"	"
Julien.....	14, 8	1, 31	Idem.	"	"
Pilote.....	46	8	Dunkerque. Service du pilotage.	"	"
Dunkerque I.....	157	180	Dunkerque. Dragages.	"	"
Dunkerque II.....	157	180	Idem.	"	"
Dunkerque III.....	157	180	Idem.	"	"
Dunkerque IV.....	575	450	Idem.	"	"
Avant-Port.....	90	"	Idem.	"	"
Flandre.....	200	"	Idem.	"	"
Porteur N° 1.....	450	300	Idem.	"	"
Baliseur N° 2.....	55	69	Dunkerque. Service du balisage.	"	"
Marguerite.....	28	"	Pêche au poisson frais.	"	"
Antonine et Georgette..	270	"	Idem.	40	300

BATEAUX A VAPEUR ÉTRANGERS AYANT AUSSI LEUR STATION A DUNKERQUE :

1° De Dunkerque à Londres par la Tamise : sir Robert Peel, Cassel, Roubaix, Tourcoing.

2° De Dunkerque à Hull : Flamingo, Hero. Service régulier le mercredi.

3° De Dunkerque à Leith-Edimbourg : Kinghorn, Talisman, Amulet, Anglia, Abbotsford, Windsor, Osborne, Mascotte, Antiquary, Astrologer, Ronan. Départ le mardi.

4° De Dunkerque à Goole : Ralph-Crayke, Rosa, Leona, Aire, Norma, Dimington, Don, Cuxhaven, Richard Moxon, Gotha, Ouse, Altona, Calder. Un départ par semaine, le dimanche.

5° De Dunkerque à St-Pétersbourg : Nord cap. Sept voyages par an. — Regulus, Capella, Ariadne, Nordpool, Alice, Commerzienrath-Boeckef, Oberon, Sirius et Orion. Dix voyages par an.

6° De Dunkerque à Rotterdam et Liverpool: Avocet, Shieldrake, Fulmar.

7° De Dunkerque à Rotterdam : le service est fait par le vapeur français Amiral l'Hermitte.

8° De Dunkerque à la Plata : Canadian, Waldensian, Grécian, Buenos-Ayréan, Phœnician, Rosarian, Montevidéan, Livonian, Brazilian, Austrian (ligne Allan). Ce service n'est pas régulier.

9° De Dunkerque à la Plata : Florence, Hornby Grange, (ligne Houlder et Cie). Ce service n'est pas régulier.

10° De Dunkerque à Bombay : Clan, Cameron, Gordon, Mac-Lean, Stuart, Forbes, Mackay, Graham, Sinclair, Macalister, Chisholm, Macleod, Mengies, Lindsay, Macintosh, Maclaren, Marcathor, Macnalo (ligne Clan). Ce service n'est pas régulier.

11° De Dunkerque au Tonkin : Argyll et Benlosmond. Ce service n'est pas régulier.

12° De Dunkerque à Batoum : Azow, a fait quatre voyages dans l'année.

13° Vapeurs chargés de pétrole en vrac de Philadelphie : Aras, Rion, Ste-Helens et Maixan-Prince.

14° De Dunkerque à New-York (Barber Line) : Frey, Craigearn, Myrledene, Langthon Strathleven, Caprivi, Thérèse Heyman, Hanseat, Strathlyon, Robinia, Evelyn, Britannic.

NAVIGATION INTÉRIEURE.

Les canaux et rivières canalisées existant sur le territoire du département du Nord sont au nombre de 24 et forment ensemble un développement de 528 kil. 614 m., soit environ le 1/22 de la longueur totale des voies navigables de la France habituellement fréquentées par la batellerie. Nous en donnons ci-après la nomenclature et la description :

RIVIÈRE D'AA. — La rivière d'Aa, navigable à partir de Saint-Omer et débouchant dans le port de Gravelines, forme la limite des départements du Nord et du Pas-de-Calais, depuis Saint-Momelin jusqu'à la mer. Sa longueur est de 28 kil. 396 m. avec 1 écluse.

CANAL DE LA HAUTE-COLME. — Ce canal, formé par une dérivation de l'Aa, se sépare de celle-ci à Watten et se dirige sur Bergues, où il verse ses eaux dans le canal de Bergues. Sa longueur est de 24 kil. 660 avec 3 écluses.

CANAL DE LA BASSE-COLME ET BECQUE D'HONDSCHOOTE. — La Basse-Colme, qui réunit les villes de Furnes et de Bergues, tombe dans le canal de Bergues. Sa longueur sur le territoire français est de 14 kil. 483 m. avec une écluse. La Becque d'Hondschoote offre une longueur de 2 kil. 146 m. sans écluse.

CANAL DE BOURBOURG. — Ce canal, qui est une autre dérivation de l'Aa, commence à l'écluse du Guindal, au-dessous du village de St-Nicolas et se dirige sur Bourbourg et sur Dunkerque, où il débouche dans les bassins du port par l'écluse de l'arrière-port. Sa longueur est de 20 kil. 929 m. avec 3 écluses.

CANAL DE FURNES. — Ce canal est creusé parallèlement à la côte. Sa longueur, dans le département du Nord, depuis la frontière de Belgique jusqu'à l'écluse octogonale à Dunkerque, est de 13 kil. 210 m. avec une écluse.

CANAL DE BERGUES. — Ce canal reçoit à Bergues les eaux de la Haute et de la Basse-Colme, ainsi que celles des 2^e et 3^e sections des Waeteringues et les déverse à la mer à Dunkerque. Sa longueur est de 8 kil. 091 m. sans écluse.

CANAL DE NEUFFOSSÉ. — Ce canal, qui forme la jonction de la Lys à l'Aa, part d'Aire et aboutit à St-Omer. Sa longueur totale est de 17 kil. 950 m. avec 2 écluses, dont l'une établie aux Fontinettes offre 5 sas superposés rachetant une chute de 13^m13. — On y a construit un ascenseur hydraulique à l'aide duquel cette chute est franchie par les bateaux en 30 minutes environ.

RIVIÈRE DE LA LYS. — La longueur de cette rivière, depuis Aire jusqu'à Menin, est de 71 kil. 902 m. avec 7 écluses. A partir d'Armentières, elle forme la séparation de la France et de la Belgique.

CANAL DE LA NIEPPE. — Ce canal, qui est une dérivation de la Lys, se dirige vers l'intérieur de l'arrondissement d'Hazebrouck et se joint au canal

d'Hazebrouck au sas de la Motte-au-Bois. Sa longueur est de 9 kil. 126 m. avec une écluse.

CANAL D'HAZEBROUCK. — Il s'étend d'Hazebrouck à la Motte-au-Bois, où il se joint au canal de la Nieppe. Sa longueur est de 5 kil. 778 m. avec une écluse.

CANAL DE PRÉAVEN. — Ce canal commence à la jonction de la Nieppe et du canal d'Hazebrouck, au sas de la Motte-au-Bois et se réunit à la rivière de la Bourre, au-dessus de l'écluse du Grand-Dam. Sa longueur est de 2 kil. 180 m. avec une écluse.

RIVIÈRE DE LA BOURRE. — La Bourre canalisée à son origine au canal de Préaven et son confluent dans la Lys, à Merville. Sa longueur est de 7 kil. 370 m. avec 3 écluses. Les canaux de la Nieppe, d'Hazebrouck, de Préaven et de la Bourre occupent l'intérieur de l'arrondissement d'Hazebrouck, se lient et forment un système de navigation secondaire et purement locale, communiquant par ses deux extrémités avec la Lys.

RIVIÈRE DE LA LAWE. — Cette rivière n'a qu'une très petite partie de son cours dans le département du Nord, sur le territoire de La Gorgue, où elle débouche dans la Lys. Sa longueur, depuis la limite du département du Pas-de-Calais jusqu'à son confluent, est de 2 kil. 203 m. avec une écluse.

CANAL DE LA HAUTE-DEÛLE. — Ce canal commence à l'écluse du fort de Scarpe, arrose successivement l'arrondissement de Douai, le département du Pas-de-Calais et l'arrondissement de Lille. Sa longueur, dans le département, est de 38 kil. 547 m. avec 4 écluses. Il dessert la ville de Seclin par un embranchement de 4 kil. 506 m. sans écluse.

RIVIÈRE DE LA BASSE-DEÛLE. — Cette rivière, qui fait suite à la Haute-Deûle commence à l'écluse Saint-André et débouche dans la Lys, à Deûlémont. Sa longueur est de 16 kil. 714 m. avec 3 écluses.

CANAL D'AIRE. — Ce canal, construit en 1823, a son origine sur la Deûle, à Bauvin, et sort du département du Nord à La Bassée, où il entre dans le département du Pas-de-Calais. Sa longueur, entre Bauvin et Aire, est de 41 kil. 145 m., dont 4 kil. 530 m. sur le département du Nord. Il n'offre qu'une écluse établie à Cuinchy, dans le Pas-de-Calais.

CANAL DE ROUBAIX. — Ce canal commence à la Basse-Deûle, au village de Marquette, près Lille, traverse le territoire de Roubaix et s'étend jusqu'à la limite de l'arrondissement de Lille et du royaume de Belgique. Ce canal, qui était resté longtemps à l'état d'impasse entre ses deux extrémités et Roubaix, est livré à la navigation depuis le 1^{er} janvier 1877. Il a une longueur de 22 kil. 293 m., y compris la branche de Croix, et offre 13 écluses, dont une sur ladite branche. Il dessert la ville de Tourcoing par un embranchement d'environ 2 kil. sans écluse, ouvert à la navigation en 1893.

RIVIÈRE DE SCARPE. — Cette rivière a sa source dans le département du Pas-de-Calais, entre dans le département du Nord à Courchelettes, traverse Douai, Marchiennes et St-Amand, et se jette dans l'Escaut à Mortagne. Elle se divise en quatre sections : la Scarpe Supérieure, d'Arras à Courchelettes, — la Scarpe Moyenne, de Courchelettes au Fort de Scarpe, — la Scarpe Inférieure, du Fort de Scarpe à Mortagne, et la dérivation de la Scarpe autour de Douai, ouverte à la navigation en 1895. Sa longueur dans le département est de 51 kil. avec 11 écluses, dont 3 sur la Scarpe moyenne, 6 sur la Scarpe inférieure et 2 sur la dérivation autour de Douai.

RIVIÈRE DE L'ESCAUT. — L'Escaut, qui a sa source dans le département de l'Aisne, traverse les arrondissements de Cambrai et de Valenciennes, et sort du département du Nord, à Mortagne, pour se diriger sur Tour-

naï. Il se répartit en 3 sections : le Haut-Escaut de Cambrai à Etrun, — le Moyen-Escaut d'Etrun à Condé, — et le Bas-Escaut de Condé à la frontière. Sa longueur dans le département est de 63 kil. 058 m. avec 16 écluses, dont 5 sur la première section, 9 sur la seconde et 2 sur la troisième.

CANAL DE SAINT-QUENTIN. — Ce canal fait communiquer l'Escaut avec la Somme, la mer du Nord avec la Méditerranée et l'Océan. Son développement, de Cambrai à Chauny et à la Fère, est de 96 kil. 349 m. Sa longueur, dans le département du Nord, est de 26 kil. 049 m. avec 17 écluses. Il occupe le premier rang, au point de vue du trafic, parmi les voies navigables du territoire français.

CANAL DE LA SENSÉE. — Ce canal, qui a son origine au bassin rond, sur l'Escaut, fait communiquer l'Escaut avec la Scarpe au moyen de trois écluses placées à Fressies, Gœulzin et Férin. Il fait suite au canal de St-Quentin, dont il est le complément nécessaire. Sa longueur est de 25 kil. 044 m. La navigation est très active sur ce canal.

CANAL DE MONS A CONDÉ. — La longueur totale de ce canal est de 25 k. 880 m., dont 5 kil. 058 m., avec deux écluses, dans le département du Nord.

RIVIÈRE DE LA SAMBRE CANALISÉE. — Cette rivière est navigable à partir de Landrecies, elle offre de ce point à la frontière une longueur de 54 k. 253 m. avec 9 écluses.

CANAL DE LA SAMBRE A L'OISE. — Ce canal s'étend de La Fère à Landrecies et relie le canal de St-Quentin à la Sambre canalisée. Il forme, avec cette rivière, la seule voie navigable de l'arrondissement d'Avesnes. Sa longueur est de 67 kil. 235 m., dont 13 kil., 202 m., avec 3 écluses, dans le département du Nord.

Les canaux et les rivières canalisées du département sont actuellement administrés par l'Etat, sauf le canal de la Sambre à l'Oise dont la concession ne doit prendre fin qu'en 1937.

La loi du 5 août 1879 a classé toutes ces voies parmi les lignes principales, — hormis la Lawe et les canaux d'Hazebrouck considérés comme lignes secondaires, — en les répartissant ainsi qu'il suit :

I. — **Ligne de Paris à la frontière vers Mons**, comprenant, d'une part, la Seine, l'Oise canalisée et le canal latéral à l'Oise, — d'autre part, le canal de St-Quentin, le Haut-Escaut, le Moyen-Escaut et le canal de Mons à Condé ;

II. — **Embranchement de la ligne précédente vers Charleroi** empruntant le canal de la Sambre à l'Oise et la Sambre canalisée ;

III. — **Ligne de jonction de l'Escaut à la mer du Nord**, comprenant le canal de la Sensée, la Scarpe Moyenne, la partie supérieure du canal de la Haute-Deûle, le canal d'Aire, le canal de Neuffossé, la rivière d'Aa, le canal de Calais et le canal de Bourbourg.

IV. — **Embranchements des lignes précédentes vers la frontière belge**, constitués par le Bas-Escaut et la Scarpe-Inférieure, — la partie inférieure du canal de la Haute-Deûle, le canal de la Basse-Deûle et le canal de Roubaix, — la Lys canalisée, — les canaux de la Haute et de la Basse-Colme, le canal de Bergues et le canal de Furnes.

Les voies secondaires du département offrent une longueur de 26 k. 747^m, avec un mouillage normal de 1^m,30 à 1^m,40.

Les voies principales présentent un tirant d'eau minimum de 2^m,00, — sauf le canal de la Basse-Colme et le canal de Furnes, dont le mouillage ne dépasse pas actuellement 1^m,60, et livrent passage par leurs écluses à des bateaux de 5 mètres de largeur sur 38^m,50 de longueur, dont la jauge

est en nombre rond de 300 tonnes. Elles offrent, abstraction faite de ces deux canaux, une longueur totale de 475 kil. 145 m., soit environ le 1/9 du développement des fleuves, rivières et canaux du territoire français qui offrent des conditions de navigabilité équivalentes.

Les principales localités et les exploitations houillères desservies directement par les cours d'eau du département sont les suivantes :

LIGNE DE PARIS A LA FRONTIÈRE BELGE VERS MONS. — Villes de Cambrai, Bouchain, Denain, Valenciennes, Anzin, Fresnes et Condé sur l'Escaut ; — rivages des Compagnies houillères de Louches, d'Anzin, de Fresnes et de Thivencelles

EMBRANCHEMENT VERS CHARLEROI. — Villes de Landrecies, d'Hautmont et de Maubeuge.

LIGNE DE L'ESCAUT A LA MER DU NORD. — Villes de Douai, La Bassée, Béthune, Aire, Saint-Omer et Gravelines.

EMBRANCHEMENTS VERS LA FRONTIÈRE BELGE. — Villes de Vieux-Condé et Mortagne ; — de Marchiennes et St-Amand ; — de Seclin, Haubourdin, Loos, Lille, La Madeleine, Quesnoy-sur-Deûle, Marcq-en-Barœul, Croix, Roubaix et Tourcoing ; — d'Hazebrouck, Merville, La Gorgue, Estaires, Nieppe, Armentières, Houplines et Comines ; — de Bergues, Hondschoote, Bourbourg, Dunkerque et Furnes.

Ces cours d'eau desservent en outre les Villes et les Charbonnages ci-après au moyen de voies de terre ou de voies ferrées spéciales de quelques kilomètres de longueur : Villes de Raismes ; — Aniche et Sin-le-Noble ; — Lannoy et Wattrelos ; — Roncq et Halluin ; — Saint-Pol-sur-Mer et Rosendaël ; — rivages des Compagnies houillères d'Aniche et de l'Escarpelle.

Sur les 66 villes du département mentionnées pages 360 et suivantes, 48 se trouvent ainsi desservies par eau. Les 12 villes non desservies sont celles de Fournies, Bailleul, Le Cateau, Caudry, Avesnes, Wignehies, Solesmes, Somain, Cassel, Orchies, le Quesnoy et Bavai.

On compte par eau de Paris (Pont de la Tournelle) aux points ci-après, savoir :

à Cambrai.....	303 kil. et 49 écluses ;
à Denain.....	326 kil. et 56 écluses ;
à Valenciennes.....	338 kil. et 59 écluses ;
à Mons.....	376 kil. et 69 écluses ;
à Douai.....	344 kil. et 59 écluses ;
à Gravelines.....	461 kil. et 64 écluses ;
à Dunkerque.....	475 kil. et 64 écluses ;
à Lille.....	393 kil. et 60 écluses ;
à Roubaix.....	412 kil. et 69 écluses ;
à Maubeuge.....	330 kil. et 62 écluses ;
à Charleroi.....	382 kil. et 73 écluses.

Le trajet de Lille à Dunkerque	est de 124 kil. avec 8 écluses ;
d° à Valenciennes	est de 102 kil. avec 15 écluses ;
d° à Maubeuge	est de 288 kil. avec 90 écluses.

SITUATION DU SERVICE DE LA NAVIGATION INTÉRIEURE.

Les voies navigables du département du Nord se trouvent généralement dans un état satisfaisant : elles sont entretenues avec soin et progressivement améliorées dans la mesure des fonds alloués par l'Administration supérieure.

Ces voies navigables ont desservi, en 1898, le trafic indiqué au tableau ci-après :

	TONNAGE effectif.	TONNAGE moyen.
	T	T
<i>a) Ligne de Paris à la frontière belge vers Mons.</i>		
Canal de St-Quentin.....	6,094,525	4,636,034
Haut-Escaut.....	4,865,882	4,771,299
Moyen-Escaut.....	2,093,577	1,167,684
Canal de Mons à Condé.....	611,928	595,916
<i>b) Embranchement vers Charleroi.</i>		
Canal de la Sambre à l'Oise.....	913,949	773,762
Sambre canalisée.....	900,477	769,000
<i>c) Ligne de l'Escaut à la mer du Nord.</i>		
Canal de la Sensée.....	3,541,129	3,457,673
Scarpe moyenne.....	336,134	177,348
Dérivation de la Scarpe autour de Douai.....	3,533,685	3,510,120
Canal de la Haute-Deûle.....	5,185,725	3,235,787
Canal d'Aire.....	3,679,144	2,415,332
Canal de Neuffossé.....	1,988,352	1,864,579
Rivière de l'Aa.....	2,034,994	1,386,200
Canal de Bourbourg.....	1,468,624	1,339,406
<i>d) Embranchements vers la frontière belge.</i>		
Bas-Escaut.....	927,229	540,374
Scarpe-Inférieure.....	701,178	524,614
Canal de la Basse-Deûle.....	621,004	531,138
Canal de Roubaix.....	604,252	281,676
Lys canalisée.....	865,277	320,244
Canal de la Haute-Colme.....	347,705	270,560
Canal de la Basse-Colme.....	78,766	33,606
Canal de Bergues.....	236,095	218,147
Canal de Furnes.....	90,810	61,637
<i>e) Lignes secondaires.</i>		
Rivière de la Lawe.....	32,583	7,573
Canaux d'Hazebrouck.....	46,459	33,784

Le trafic de 1898 est en augmentation par rapport à celui de 1897 sur toutes les voies navigables du département, sauf la Scarpe moyenne, le canal de Roubaix, la Haute-Colme, le canal de Bergues, la Sambre canalisée et le canal de la Sambre à l'Oise.

Le trafic de l'ensemble des voies navigables précitées représente environ 35 p. % du tonnage kilométrique total de la France.

Ce trafic se décompose, pour chaque voie navigable, en deux parties :

Le trafic *né sur la voie* comprenant le trafic intérieur et les expéditions, et le trafic *né hors de la voie* formé par les arrivages et le transit.

Le trafic né sur la voie s'est élevé, en 1898, aux chiffres ci-après :

	TRAFIC intérieur.	EXPÉ- DITIONS.
	T	T
a) Ligne de Paris à la frontière belge vers Mons.		
Canal de St-Quentin.....	127,189	215,076
Haut-Escaut.....	18,175	68,054
Moyen-Escaut.....	38,192	682,405
Canal de Mons à Condé.....	2,572	563,425
b) Embranchement vers Charleroi.		
Canal de la Sambre à l'Oise.....	7,061	61,217
Sambre canalisée.....	115,401	610,715
c) Ligne de l'Escaut à la Mer du Nord.		
Canal de la Sensée.....	8,106	88,358
Scarpe-Moyenne.....	3,128	188,351
Dérivation de la Scarpe autour de Douai.....	»	5,927
Canal de la Haute-Deûle.....	37,232	1,551,294
Canal d'Aire.....	29,700	1,962,715
Canal de Neuffossé.....	843	175,525
Rivière de l'Aa.....	36,418	112,426
Canal de Bourbourg.....	66,313	739,822
d) Embranchements vers la frontière belge.		
Bas-Escaut.....	85,006	421,982
Scarpe-Inférieure.....	15,733	123,710
Canal de la Basse-Deûle.....	1,284	22,126
Canal de Roubaix.....	46,874	54,079
Lys Canalisée.....	37,302	97,978
Canal de la Haute-Colme.....	23,955	50,029
Canal de la Basse-Colme.....	130	23,526
Canal de Bergues.....	18,937	92,887
Canal de Furnes.....	29,696	24,684
e) Lignes secondaires.		
Rivière de la Lawe.....	165	123
Canaux d'Hazebrouck.....	72	19,205

Le trafic né hors de la voie est donné par le tableau suivant :

	ARRI- VAGES.	TRANSIT.
	T	T
a) Ligne de Paris à la frontière belge vers Mons.		
Canal de St-Quentin.....	685,472	5,066,788
Haut-Escaut.....	136,426	4,643,227
Moyen-Escaut.....	851,354	521,626
Canal de Mons à Condé.....	45,931	»
b) Embranchement vers Charleroi.		
Canal de la Sambre à l'Oise.....	118,575	727,096
Sambre canalisée.....	174,361	»

	ARRI- VAGES.	TRANSIT.
	T	T
<i>c) Ligne de l'Escaut à la Mer du Nord.</i>		
Canal de la Sensée	53,217	3,391,448
Scarpe-Moyenne.....	96,770	50,685
Dérivation de la Scarpe autour de Douai.....	49,783	3,477,975
Canal de la Haute-Deûle.....	306,884	3,290,315
Canal d'Aire.....	329,747	1,356,982
Canal de Neuffossé.....	91,724	1,720,260
Rivière de l'Aa.....	115,777	1,770,376
Canal de Bourbourg.....	646,185	46,304
<i>d) Embranchements vers la frontière belge.</i>		
Bas-Escaut	193,988	226,253
Scarpe-Inférieure.....	169,881	392,394
Canal de la Basse-Deûle	129,479	474,115
Canal de Roubaix	503,297	»
Lys canalisée.....	638,557	91,440
Canal de la Haute-Colme	93,686	180,035
Canal de la Basse-Colme.....	55,110	»
Canal de Bergues	75,249	49,022
Canal de Furnes.....	36,433	»
<i>e) Lignes secondaires.</i>		
Rivière de la Lawe.....	32,166	129
Canaux d'Hazebrouck.....	27,182	»

Les combustibles minéraux forment une partie importante du trafic de 1898.

Il a été embarqué en effet durant cette campagne :

Sur le canal de Mons à Condé.....	21,919	tonnes de houille du Nord,
Sur le Bas-Escaut.....	235,535	d°
Sur le Moyen-Escaut.....	584,213	d°
Sur la Scarpe-moyenne.....	163,013	d°
Sur la Scarpe-Inférieure.....	72,805	d°
Sur le canal de la Haute-Deûle.....	155,664	d°
Sur le canal de Lens.....	1,054,668	tonnes de houille du Pas-de-Calais
		d°

Total..... 3,653,058 tonnes.

D'autre part il a été chargé sur le canal d'Aire.....

Il est enfin entré par le canal de Mons à Condé.....

Par le Bas-Escaut.....

Par la Sambre.....

Par le port de Dunkerque.....

Par le port de Calais.....

Par le port de Gravelines.....

1,906,052 t. de houille du Pas-de-Calais.

172,969 tonnes de houille belge.

2,822 tonnes de houille allemande.

1,903 tonnes de houille anglaise.

7,903 tonnes de houille belge.

550 tonnes de houille allemande.

3,097 tonnes de houille anglaise.

608,230 tonnes de houille belge.

1,616 tonnes de houille anglaise.

673 d°

1,055 d°

Total..... 2,706,870 tonnes.

Ce qui donne pour les houilles de toute provenance un tonnage total de..... 6,359,928 tonnes.

Le tonnage des marchandises importées de Belgique en France par les voies navigables du département qui aboutissent à la frontière s'est élevé en 1898 à..... 1,582,154 tonnes,
savoir :

Par le canal de Mons à Condé.....	541,704 tonnes.
Par le Bas-Escaut.....	258,228
Par la Sambre canalisée.....	669,281
Par le canal de Roubaix, la Lys, etc.....	112,941
Total égal.....	<u>1,582,154 tonnes.</u>

Le tonnage des marchandises exportées a été de..... 707,474 tonnes,
savoir :

Par le canal de Mons à Condé.....	43,173 tonnes.
Par le Bas-Escaut.....	229,586
Par la Sambre canalisée.....	76,785
Par le canal de Roubaix, la Lys, etc.....	357,930
Total égal.....	<u>707,474 tonnes.</u>

Le mouvement des marchandises au confluent de l'Escaut avec le canal de la Sensée à Etrun, s'est élevé, en 1898, à..... 5,004,234 tonnes.

L'écluse d'Iwuy, située à 2 kilomètres de ce confluent, a livré passage, durant la même année, à 27,353 bateaux chargés de 4.774.513 tonnes de marchandises.

Les ports de provenance et de destination des marchandises qui ont circulé en 1898 sur les voies navigables du Nord, abstraction faite des ports de ce département et de ceux de la Belgique, se trouvent répartis sur le territoire des 26 départements ci-après :

Pas-de-Calais,	Seine,	Meurthe-et-Moselle,	Jura,
Aisne,	Seine-et-Marne,	Vosges,	Loiret,
Somme,	Aube,	Haute-Saône,	Cher,
Oise,	Marne,	Côte-d'Or,	Nièvre,
Seine-et-Oise,	Ardennes,	Saône-et-Loire,	Yonne.
Eure,	Haute-Marne,	Rhône,	
Seine-Inférieure,	Meuse,	Doubs,	

AMÉLIORATION DES VOIES NAVIGABLES DU DÉPARTEMENT.

Depuis 1883, les bateaux allant de Paris et Lille à Calais ou Dunkerque peuvent prendre le maximum d'enfoncement. L'amélioration des autres lignes du réseau du Nord se poursuit conformément au programme qui a fait l'objet de la loi du 5 août 1879. Elle a surtout pour objet de mettre toutes les lignes principales en état de livrer passage aux bateaux de 38 m. 50 de longueur, 5 m. de largeur et 1 m. 80 d'enfoncement, pouvant porter 300 tonnes. Elle est en grande partie réalisée et les bateaux du type précité peuvent aujourd'hui circuler entre Paris, Lille, Dunkerque, Mons et les bassins houillers du Nord et du Pas-de-Calais.

Une loi du 27 juillet 1880 a affecté 8.240.000 fr. pour l'amélioration de la ligne navigable de la Belgique vers Paris. Il a été prélevé, d'autre part, sur les fonds affectés par le décret du 9 décembre 1880 à l'amélioration du canal de la Sensée, une somme de 128.405 fr. 21 pour la suppression du bassin rond établi sur l'Escaut, à l'embouchure dudit

canal. Les dépenses s'élevaient au 31 décembre 1898 pour les travaux exécutés dans la traversée du département du Nord, à 5.185.000 fr.

Une ligne télégraphique a été établie le long des voies navigables entre la Belgique et Paris, conformément au projet approuvé le 24 juillet 1880.

Une loi du 30 novembre 1898 a déclaré l'utilité publique des travaux à exécuter pour le doublement des écluses et l'amélioration de la section de la ligne de Mons à Paris, comprise entre le confluent du canal de la Sensée à Etrun et la rivière d'Oise canalisée à Janville.

Selon le vœu émis par le Conseil général du Nord en 1878, il a été procédé à l'étude d'un canal du Nord sur Paris destiné à mettre le commerce et l'industrie du pays en mesure de se développer et de soutenir la concurrence étrangère.

L'avant-projet présenté par M. l'Ingénieur en chef Flament a été soumis à l'enquête et le projet de loi déclarant l'utilité publique de la partie comprise entre Courcelles-lès-Lens et Janville a été voté le 10 mars 1883 par la Chambre des Députés. Mais, en raison de la situation financière, le Sénat avait ajourné la discussion de l'affaire.

En 1880, l'Administration supérieure a étudié un projet de combinaison financière destiné à permettre de réaliser à la fois l'amélioration de la voie navigable actuelle entre Etrun et l'Oise et la construction du canal du Nord entre Courcelles et Janville, travaux évalués 66 millions.

Cette combinaison repose sur l'institution de Chambres de navigation pouvant servir des subsides à l'aide d'emprunts dont le service serait assuré par des péages. Elle a reçu l'adhésion du Conseil général du Nord.

Le Parlement est saisi de cette question. Mais, en attendant son vote, l'Administration s'est préoccupée d'exécuter la partie du canal du Nord connue sous le nom de dérivation autour de Douai et qui présentait un caractère d'extrême urgence. La dérivation de la Scarpe a été mise en exploitation au commencement d'août 1895. Elle permet à la batellerie de gagner 2 jours 1/2 sur les 3 jours qu'exigeait la traversée de Douai, grâce à la substitution de deux écluses doubles à grande chute aux quatre écluses de l'ancienne voie, et à la suppression des ponts mobiles qui entravaient la circulation des bateaux.

Un service spécial a été chargé des études d'un canal de jonction de la Meuse à l'Escaut. Le devis et cahier des charges général et les types des principaux ouvrages d'art ont été approuvés par la décision ministérielle du 29 novembre 1882.

SERVICE HYDRAULIQUE.

La situation géographique du département, la richesse de son agriculture et l'immense développement de son industrie donnent une grande importance aux attributions de ce service, qui comprend :

Les dessèchements et les améliorations agricoles, les curages, les irrigations, les usines à eau établies sur les cours d'eau non navigables, la surveillance de la pêche pour ces cours d'eau, le drainage, le service hydrométrique et d'annonce des crues.

Les Associations syndicales des dessèchements sont au nombre de 17 et embrassent une superficie de 60.451 hectares.

Les dépenses qu'elles ont faites se sont élevées en 1898, comme suit :

Entretien. — Pour 60.451 hectares, 129.969 fr. 02, soit par hectare 2 fr. 15.

Travaux neufs. — Pour 40.974 hectares, 2.797 fr. 48.

Ces dessèchements sont compris dans le tableau ci-après.

DÉSIGNATION DES SYNDICATS	Superficie des terrains.	DATE DE L'ORGANISATION des syndicats.	DÉPENSES FAITES EN 1898											
			ENTRETIEN		Travaux neufs.									
			Totales.	par hectare.		fr. c.								
1 ^o Prairies de Mortagne et de Château-l'Abbaye.....	420	28 octobre 1838.	fr. c.	fr. c.	fr. c.									
2 ^o Vallées de la Hayne et de l'Escaut.	3697	8 septembre 1824.	215 46	1 80	»									
3 ^o Marais de Bruay et de l'Épaix....	340	4 octobre 1846.	14600 7½	3 95	»									
4 ^o Prairies de Flines-lez-Mortagne...	440	4 mai 1851.	4824 93	5 37	»									
5 ^o Marais de la Vergne.....	413	4 février 1866.	210 05	4 50	»									
6 ^o Marais de la Naville.....	446	46 août 1859.	1603 77	1½ 49	»									
7 ^o Marais de Trith et de Bourlain...	492	3 février 1864.	3000 »	7 24	»									
8 ^o Vallée de la Scarpe.....	10800	16 novembre 1834.	1734 50	9 03	»									
9 ^o Vallée de la Sambre. {	Haute-Sambre (rive droite) à Maroilles.	Décret du 8 février 1889 Ordonnance royale du 49 juin 1837.	30601 80	2 83	»									
						Décret du 14 juin 1851. Décret du 28 déc. 1867.	4069 25	4 53	»					
										Arrêté préfectoral du 8 septembre 1875. Ordonnance royale du 49 juin 1837	»	»	»	
						Id. (rive gauche) à Hachette.	64	»	»					»
Basse-Sambre à Maubeuge.	223	Décret du 14 mai 1851.	»	»	»									
10 ^o Landrecies siégeant à Landrecies.	96	Arrêté du 8 déc. 1882.	»	»	»									
Waëteringues { 1 ^{re} section..	9298	Décret organique du 29 janvier 1852 modifié par le décret du 17 décembre 1890.	43780 58	4 48	1628 48									
de { 2 ^o id....	10189					20809 57	2 04	»						
l'arrondissement de Dunkerque. { 3 ^o id....	8509					40862 21	1 28	»						
de { 4 ^o id....	10884	12356 09	4 13	»										
12 ^o Grande et Petite Moëres.....	2094	9 mars 1882.	4857 15	2 32	1169 »									
13 ^o Marais de Lauwin-Planque.....	50	Autorisation préfectorale du 27 août 1835.	»	»	»									
14 ^o Prés Duhem.....	76	9 avril 1856.	270 60	3 56	»									
15 ^o Marais de la Haute-Deûle.....	1223	17 février 1866.	40094 91	8 25	»									
16 ^o Bassin de la Fontaine-St-Martin..	52	19 novembre 1887.	412 »	7 92	»									
17 ^o Dessèchement mécanique de Thun	340	1884.	100 »	0 30	»									
Totaux.....	60454		429969 02		2797 48									

Les principaux dessèchements sont ceux des Waëteringues, des vallées de la Scarpe, de la Hayne et de l'Escaut et de la Haute-Deûle.

Les Waëteringues doivent être considérées à deux points de vue, car elles comportent deux opérations inverses et d'une égale importance : le dessèchement par l'évacuation des eaux surabondantes à la mer et l'alimentation du pays waëteringué où l'eau douce fait complètement défaut au moment des sécheresses.

Leur territoire est divisé en quatre sections administrées chacune par une commission de neuf membres élue par l'ensemble des propriétaires intéressés, conformément aux termes du décret organique du 29 janvier 1852 modifié par celui du 17 décembre 1890. L'alimentation s'est faite partout dans des conditions relativement satisfaisantes.

Les curages de cours d'eau se font toujours avec soin chaque fois que

le besoin en est signalé. Ceux effectués en 1898 ont embrassé une étendue de 713 kil. 884.

Le service hydrométrique et d'annonce des crues national et international des bassins de la Sambre, de l'Escaut et de l'Yser fonctionne régulièrement; il permet de régulariser l'écoulement des crues en opérant des tirages préventifs, et d'atténuer les dommages provenant des inondations.

L'année 1898 a été sèche; elle donne 9.376 m^3/m de hauteur d'eau pluviale répartie en 16 stations; l'année 1897 avait donné 10.635 m^3/m et l'année 1887, une des plus sèches, 8.214 m^3/m .

Voici, pour servir de comparaison, la même catégorie de renseignements pendant les dix dernières années:

1889.....	10.508 m^3/m	1894.....	14.078 m^3/m
1890.....	12.734	1895.....	12.610
1891.....	11.276	1896.....	10.552
1892.....	10.268	1897.....	10.635
1893.....	10.410	1898.....	9.376

La Belgique a récemment adhéré à la proposition de soumettre à une commission technique les questions d'intérêt commun qui se trouvent liées à l'amélioration du régime du cours de l'Escaut sur les deux territoires.

La première réunion de cette Commission a eu lieu à Gand le 22 juin 1897. Les délégués belges ont fait connaître que divers travaux avaient déjà été exécutés en Belgique pour faciliter l'écoulement des eaux entre la frontière et l'aval de Tournai, notamment l'ouverture d'un bras de décharge à Tournai et l'établissement d'une grande coupure à la Brayelle, en amont d'Antoing. La Commission n'a pas encore terminé ses travaux et elle doit faire prochainement une tournée sur l'Escaut, en descendant cette rivière à partir de Valenciennes, de manière à examiner sur place les travaux déjà exécutés et ceux qui restent à faire.

Un décret du 22 février 1887 a déclaré d'utilité publique les travaux à exécuter pour assurer l'épuration des eaux de l'Espierre, conformément à un avant-projet dressé par les Ingénieurs de l'Etat, et qui comporte le traitement de tout le débit du cours d'eau par la chaux. Les villes de Roubaix et Tourcoing se sont entendues à cet effet, et l'usine d'épuration fonctionne depuis 1889. Mais l'on n'a jamais pu épurer la totalité du débit qui s'est considérablement accru et la Belgique n'a cessé de protester très vivement, menaçant même de barrer la vallée de l'Espierre à la frontière.

En juin et juillet 1896, une Commission technique internationale a été instituée; elle a conclu au maintien du système d'épuration adopté et à l'agrandissement de l'usine de Grimonpont. Les villes ont été invitées à présenter un avant-projet; mais elles ont avant tout réclamé le concours de l'Etat. L'accord n'ayant pu se faire, l'avant-projet d'agrandissement de l'usine a été dressé par les Ingénieurs de l'Etat et soumis à l'enquête d'utilité publique. La Commission d'enquête a donné un avis favorable, mais sous la réserve que l'Etat interviendra pour moitié dans les dépenses des nouvelles installations et dans les dépenses annuelles d'exploitation.

Un projet de loi a été déposé au Parlement en vue de déclarer les travaux d'utilité publique et de mettre les villes en demeure d'assurer l'épuration.

L'usine construite pour épurer 30.000 m^3 par jour, devait être agrandie de manière à permettre de traiter journellement 86.400 m^3 avec un maximum horaire de 5.000 m^3 .

La dépense à faire pour cet agrandissement était évaluée à 1.350.000 fr. et la dépense annuelle de fonctionnement à 900.000 fr. environ.

Au moment où ce projet de loi allait être discuté, un industriel a proposé de se charger de l'épuration des eaux d'après un procédé nouveau permettant d'obtenir des sous-produits dont la vente pourrait couvrir les frais de l'opération.

Une convention par laquelle les villes prendraient à leur charge la moitié de la dépense et accorderaient une garantie jusqu'à concurrence d'un maximum déterminé vient d'être proposée d'accord avec les municipalités. Elle va être soumise aux Conseil municipaux.

INDUSTRIE MINÉRALE.

HOUILLES. — Le tableau ci-après donne les dates des actes des concessions, l'étendue superficielle et le détail de la production, par Compagnie, pendant les années 1897 et 1898. Il indique, en outre, les variations d'une année à l'autre.

L'augmentation totale a été de 174.669 tonnes, soit 3 % sur l'ensemble de l'extraction.

La production moyenne par ouvrier du fond a été de 314 tonnes en 1898 contre 315 en 1897.

Le nombre des ouvriers du fond a été en 1898, de 18,418, et celui des ouvriers du jour de 5.899. Il avait été en 1897 de 17,544 pour les ouvriers du fond et de 5.813 pour les ouvriers du jour. Il y a donc eu en 1898 augmentation sur le nombre des ouvriers du fond et sur celui des ouvriers du jour.

Le total des salaires payés en 1898, a été de 31.214.021 fr., ce qui correspond à 1.299 fr. 66 de salaire annuel moyen par ouvrier du fond et du jour. En 1897, ce total des salaires avait été de 29.687 442 fr. et correspondait à 1.271 fr. 03 de salaire moyen par ouvrier. Le salaire par tonne a été en moyenne de 5 fr. 47 en 1898 contre 5 fr. 37 en 1897.

Le prix de vente pour l'ensemble des Compagnies houillères a été en 1898 de 10 fr. 21 par tonne de houille ; il avait été de 9 fr. 70 en 1897.

Nous indiquerons sommairement les principaux travaux préparatoires poursuivis en 1898 par les diverses Compagnies houillères.

La *Compagnie des Mines d'Anzin*, qui avait mis deux sièges nouveaux en exploitation en 1896, a continué, pendant l'année 1898, à développer les travaux d'aménagement de ces deux sièges et de ceux de ses sièges anciens qui avaient besoin d'être approfondis. Elle a terminé les études pour l'installation d'un nouveau siège, dit d'Arenberg, sur le territoire de Wallers.

La *Compagnie de Marly* a poursuivi, en 1898, l'approfondissement de l'ancien puits de St-Saulve, autrefois abandonné à 187 m. 40. A la profondeur de 496 m., elle a entrepris une bowette nord qui a recoupé deux veines ; elle prépare l'établissement d'une autre bowette à 541 mètres.

Les Compagnies de *Thivencelles*, *Vicoigne*, *Douchy*, *Crespin*, *Azincourt* ont régulièrement continué leur extraction. La Compagnie d'*Aniche* pour mettre sa production en rapport avec l'étendue et avec les ressources de sa vaste concession, a exécuté le fonçage d'un deuxième puits à son siège de Dechy et préparé celui d'un deuxième puits à son siège de Guesnain, ainsi que la construction d'un atelier central de lavage entre les fosses Gayant et Notre-Dame.

La Compagnie de l'*Escarpelle*, est restée à peu près stationnaire, gênée qu'elle est par les nombreuses constructions qui l'obligent à restreindre l'extraction de ses fosses 4 et 5.

La Compagnie de *Flinès-les-Raches* a poussé très activement les travaux de sa fosse St-Charles et préparé la création d'une deuxième fosse.

Recherches de mines. — Les seules recherches qui aient été poursuivies en 1898 en dehors des territoires concédés sont celles de M. Breton, sur le territoire de Wandignies-Hamage. Le terrain houiller a été atteint à 115 mètres de profondeur. Le sondage commencé par lui en 1897 a été arrêté le 2 avril 1898 à 360 mètres après avoir recoupé trois passées charbonneuses, à 170, 232 et 283 mètres.

COMPAGNIES,	CONCESSIONS.	ÉTENDUE superficielle.	ACTES DE CONCESSION.	EXTRACTION.		AUGMEN- TATION.	DIMINU- TION.
				1898.	1897.		
Anzin.....	Vieux-Condé.	3.996	Arrêté du Conseil des finances du 4 ^e octobre 1749 et arrêté du 20 avril 1856.	tonnes. 2.998.437	tonnes. 2.971.049	tonnes. 27.088	"
	Raismes.....	4.819	Arrêté du Directoire exécutif du 29 ven- tôse an VII.....	d ^o 2.998.437			"
	Auzin.....	41.854	Ordonnance royale du 5 juin 1834.....				"
	Denain.....	1.343	Ordonnance royale du 3 décembre 1834.				"
	Saint-Saulve.	2.200					"
Aniche.....	Aniche.....	41.850	Arrêté du 6 prairial an IV.....	1.117.879	1.036.043	81.866	"
Douchy.....	Douchy.....	3.449	Ordonnance royale du 12 février 1832..	396.776	401.272	"	4.506
Escarpelle.....	Escarpelle.....	4.724	Décret du 27 novembre 1850.....	634.675	626.800	7.875	"
Vicoigne et Nœux	Vicoigne.....	1.320	Ordonnance royale du 12 septembre 1844.	435.635	435.667	"	32
Thivencelles et Fresnes-Midi.....	Escaupont..	410	Ordonnances royales du 10 septembre 1814.				
	Thivencelles.	984	Ordonnances royales des 10 septembre 1844 et 20 juin 1842.....	422.540	437.368	"	14.828
Azincourt.....	Satut-Aybert.	455	Ordonnance royale du 10 septembre 1844.				
	Azincourt....	2 482	Ordonnance royale du 20 décembre 1840 et décret du 15 février 1860.....	92.968	97.318	"	4.350
Crespin-Nord....	Crespin.....	2.842	Ordonnance royale du 27 mai 1836.....	66.000	67.000	"	4.000
Flines-les-Raches	Flines-l-Rach.	2.850	Décret du 9 août 1892.....	433.831	51.325	82.556	"
	TOTAUX.....			5.698.481	5.323.812	499.385	24.716
				AUGMENTATION.		474.669 tonnes.	

Accidents. — Le service des mines a eu à constater, en 1898, 197 accidents de personnes de quelque gravité à l'intérieur des mines et 37 à l'extérieur. Ces accidents ont causé ensemble la mort de 25 ouvriers et en ont blessé 216.

Consommation. — La consommation de la houille dans le département du Nord se résume ainsi qu'il suit pour l'année 1898 :

Houille du Nord, 2,282,507 tonnes ; houilles du Pas-de-Calais, 3,631,988 tonnes ; houilles de Belgique, 987,671 tonnes ; houilles d'Angleterre, 3,065 tonnes ; houilles allemandes, 440 tonnes. Ensemble : 6,905,671 t.

La consommation de la France entière, en 1897, a été de 42,000,000 tonnes environ. Le département du Nord, qui occupe le 2^e rang comme producteur, est de beaucoup le premier comme consommateur ; Meurthe-et-Moselle, qui vient après lui, a consommé 4,041,000 tonnes en 1897 et la Seine 3,565,000 tonnes.

MINES DE FER. — Les mines de fer concédées dans le département du Nord se trouvent dans l'arrondissement d'Avesnes et sont au nombre de 6. Elles sont toutes restées en chômage pendant l'année 1898. Le minerai qu'elles renferment est de médiocre qualité et elles ne pourraient actuellement être exploitées avec profit.

CARRIÈRES. — Le tableau ci-après présente un résumé statistique des carrières exploitées dans le département du Nord pendant l'année 1898 :

DÉSIGNATION.	Carrières souterraines.		Carrières à ciel ouvert.	
	Nombre.	Ouvriers.	Nombre.	Ouvriers.
Pierre à chaux, ciment.....	49	95	80	444
Pierre à bâtir.....	3	42	402	527
Sable,.....	"	"	117	288
Marbre.....	"	"	5	85
Marne, argile, glaise, cailloux.	"	"	38	105
Phosphates.....	"	"	4	6
TOTAUX.....	22	407	343	4.425

Les carrières souterraines sont situées principalement à Seclin, Faches, Hellemmes et dans les environs de Valenciennes. Celles à ciel ouvert sont disséminées sur la majeure partie du territoire, mais abondent surtout dans l'arrondissement d'Avesnes. Trois accidents ont été constatés en 1898 ; trois ouvriers ont été blessés.

L'exploitation des carrières est réglementée dans le département du Nord par le décret du 10 Février 1892, qui a remplacé, sans modification importante, le décret du 20 Décembre 1873.

MÉTALLURGIE. — Le tableau suivant donne le résumé de la production des usines à fer du département du Nord pendant les années 1897 et 1898 :

DÉSIGNATION.	1897.		1898.	
	QUANTITÉS.	PRIX.	QUANTITÉS.	PRIX.
Fonte d'affinage et de moulage en 1 ^{re} fusion.	tonnes 294.037	fr. 60 30	tonnes 277.250	fr. 65 "
Fers marchands et fers spéciaux.....	289.252	143 "	298.360	146 "
Rails.....	480	151 "	430	152 "
Tôles.....	32.901	156 "	29.500	162 "
Aciers Thomas, Bessemer et Martin.....	204.648	146 "	262.744	151 "

L'examen de ce tableau montre que la production de l'acier a notablement augmenté. Les prix de vente ont également augmenté d'une manière sensible pour les fontes, les fers et les aciers. Deux usines ont produit accessoirement des scories de déphosphoration. 28.300 tonnes ont été livrées à l'agriculture au prix moyen de 28 fr. 86 sur les lieux.

USINES A ZINC. — Les deux usines à zinc d'Auby et de St-Amand ont produit ensemble, en 1898, 20,405 tonnes de zinc brut au prix moyen de 491 fr. La production, en 1897, avait été de 19,567 tonnes de zinc brut, le prix moyen de 411 fr. environ.

APPAREILS A VAPEUR. — 240 usines à vapeur nouvelles ont été mises en activité en 1898 dans le département du Nord ; 266 ont été supprimées. Les usines du département renfermant des appareils à vapeur en activité étaient, au 31 décembre 1898, au nombre total de 4,122. Elles comprennent 8,557 chaudières motrices ou calorifères et 6,492 récipients. Le nombre correspondant de machines à vapeur est de 5,850 d'une force totale de 206,901 chevaux. Le service des mines a eu à constater, en 1898, huit accidents.

Ces huit explosions ont amené la mort de 6 personnes et causé des blessures graves à 11 autres.

ROUTES ET CHEMINS.

I. Classification. — Ressources. — Personnel.

1. CLASSIFICATION. — Les routes et chemins se divisent en huit catégories :

1° Les routes nationales. — Ce sont celles qui conduisent de la capitale dans les principales villes, ports ou entrepôts de commerce, ou qui font communiquer les départements entre eux. — Le classement ou le déclassement ne peut être prononcé que par une loi ou un décret et après enquête. Le sol appartient à l'État.

2° Les routes départementales. — Ce sont celles qui ont pour objet la communication entre les principales villes d'un même département ou de départements voisins. Le classement et le déclassement sont prononcés par le Conseil général après enquête. (Loi du 10 Août 1871. — Art. 46 § 6). Le sol appartient au département.

3° Les chemins de grande communication. — Ils servent généralement aux relations des communes avec le chef-lieu d'arrondissement ou de département, avec les villes principales voisines, avec les stations importantes de chemin de fer et se continuent souvent sur plusieurs arrondissements. — Le classement et le déclassement sont prononcés par le Conseil général, après avis des Conseils municipaux intéressés et des Conseils d'arrondissement. — (Art. 7 de la loi du 21 Mai 1836. — Art. 46 § 7 de la loi du 10 Août 1871). Le sol appartient aux communes traversées.

4° Les chemins d'intérêt commun. — Ces chemins établissent les communications d'un groupe de communes avec le chef-lieu de canton, avec une gare de chemin de fer, avec un marché important. — Le classement et le déclassement sont de même prononcés par le Conseil général, après avis des Conseils municipaux intéressés et des Conseils d'arrondissement. (Art. 6 de la loi du 21 Mai 1836. — Art. 46 § 7 de la loi du 10 Août 1871). Le sol appartient également aux communes traversées.

5° *Les chemins vicinaux ordinaires.* — Ces voies servent de communication de commune à commune, de hameau à commune et assurent les communications avec les voies d'ordre plus élevé, mais sans sortir du territoire de la commune. — Le classement et le déclassement sont prononcés par la Commission départementale, après enquête et avis des Conseils municipaux. (Art. 4 et 5 de l'Instruction générale du 6 Décembre 1870. — Art. 86 de la loi du 10 Août 1871). Le sol appartient aux communes.

6° *Les chemins ruraux reconnus.* — Ils conduisent d'une ville, d'un bourg, d'un village ou hameau à une autre agglomération d'habitations, à une fontaine, à un lavoir ou abreuvoir public, à une forêt communale, à un pâturage, à un fleuve, une rivière, un canal, un chemin de fer, à une partie considérable du territoire de la commune; tantôt ils relient entre elles des voies de communication dépendant de la grande voirie, de la voirie vicinale ou de la voirie urbaine. — Le classement et le déclassement rentrent dans les attributions de la Commission départementale. La reconnaissance n'est prononcée que sur la demande des Conseils municipaux et après enquête. (Art. 4 et 13 de la loi du 20 Août 1881). Le sol est communal.

Le sol des voies des six catégories qui précèdent est imprescriptible.

7° *Les chemins ruraux non reconnus.* — Voies affectées à l'usage du public et non encore classées. Le sol est présumé, jusqu'à preuve contraire, appartenir à la commune sur le territoire de laquelle il est situé. (Art. 3 de la loi du 20 Août 1881). Le règlement général sur les chemins ruraux reconnus ne leur est pas applicable, toutefois les Maires ont le droit, en vertu de leurs pouvoirs généraux de police, de prendre des arrêtés particuliers pour y assurer la circulation. — Ces chemins sont prescriptibles dans les conditions du droit commun et ne peuvent être l'objet d'une association syndicale.

8° *Les chemins et sentiers d'exploitation.* — Voies servant exclusivement à la communication entre divers héritages ou à leur exploitation. Le sol est présumé appartenir aux propriétaires riverains; mais l'usage en est commun à tous les intéressés. L'usage de ces chemins peut être interdit au public. Ils ne peuvent être supprimés que du consentement unanime de tous les propriétaires qui ont le droit de s'en servir. (Art. 33 et 35 de la loi du 20 Août 1881).

II. RESSOURCES. — Les ressources destinées à la construction ou à l'entretien des diverses voies de communication ont des origines différentes, selon qu'elles s'appliquent à telle ou telle catégorie de ces voies.

1° *Routes nationales.* — Les travaux de toute nature sont à la charge de l'État. Les devis d'entretien sont approuvés par le Préfet. Les projets de travaux neufs ou de grosses réparations sont approuvés par le Ministre des Travaux publics.

La répartition par départements et la sous-répartition dans chaque département des ressources pour travaux neufs et de grosses réparations sont faites par le Ministre des Travaux publics. (Art. 2 de l'ordonnance du 10 Mai 1829).

La répartition des fonds affectés aux travaux d'entretien est également faite par départements par le Ministre, mais la sous-répartition, dans chaque département, suivant les besoins particuliers, est faite par un Conseil local, présidé par le Préfet et composé de l'ingénieur en chef et de deux membres du Conseil général annuellement désignés par le Ministre. (Ordonnance du 10 Mai 1829, art. 3, et ordonnance du 19 Octobre 1830).

2° *Routes départementales.* — Les travaux de toute nature sont à la charge du département. Les projets sont approuvés par le Conseil général à qui il appartient de fixer les crédits destinés à l'exécution des travaux. (Art. 46 § 6 de la loi du 10 Août 1871).

3° *Chemins de grande communication et d'intérêt commun.* — En principe, les travaux de toute nature sont à la charge des communes intéressées. (Art. 1^{er} de la loi du 21 Mai 1836). Mais les art. 7 et 8 de la même loi permettent au Conseil général d'allouer des subventions sur les fonds départementaux.

Les contingents des communes intéressées sont fixés par le Conseil général sur la proposition du Préfet et après avis des Conseils municipaux et d'arrondissement. (Art. 7 § 2 de la loi du 21 Mai 1836. — Art. 46 § 7 de la loi du 10 Août 1871).

Dans le Nord, des subventions départementales d'entretien sont fixées aux deux tiers pour les chemins de grande communication et à la moitié pour les chemins d'intérêt commun. Les communes supportent seulement le tiers pour la première catégorie et la moitié pour la seconde des dépenses d'entretien.

Les travaux neufs ou de grosses réparations sont également effectués au moyen de contingents communaux et de subventions départementales; la répartition est fixée par le Conseil général dans chaque cas particulier.

Les contingents communaux sont prélevés sur les revenus ordinaires et, en cas d'insuffisance, sur les produits des prestations et des centimes spéciaux ordinaires. En ce qui concerne les chemins de grande communication, les prélèvements ne peuvent excéder deux journées de prestation et les deux tiers des cinq centimes spéciaux. (Art. 8 § 4 de la loi du 21 Mai 1836).

Les plans d'élargissement, d'alignement, d'ouverture et de redressement sont approuvés par le Conseil général après enquête. (Art. 44 de la loi du 10 Août 1871).

Les déclarations d'utilité publique sont prononcées par le Conseil général, sauf lorsqu'il y a lieu d'exproprier des terrains bâtis. Dans ce cas, un décret du Président de la République est nécessaire.

Les projets d'exécution des travaux sont approuvés par le Préfet après délibération du Conseil général. (Circulaire ministérielle du 9 Août 1879).

4° *Chemins vicinaux ordinaires.* — L'entretien des chemins vicinaux ordinaires s'effectue au moyen de ressources communales composées des revenus ordinaires, de la portion disponible des ressources spéciales créées en vertu de la loi du 21 Mai 1836, et, au besoin, d'une imposition de 3 centimes extraordinaires autorisée pour la première fois par l'art. 3 de la loi du 24 Juillet 1867, remplacé aujourd'hui par l'art. 141 de la loi du 5 Avril 1884.

Le Conseil général du Nord alloue annuellement, pour l'entretien, des subventions aux communes qui votent, outre des ressources spéciales ordinaires (3 journées de prestation et cinq centimes spéciaux), l'imposition extraordinaire de trois centimes autorisée par l'art. 141 de la loi du 5 Avril 1884.

Cependant les chemins classés en vicinalité depuis 1884 ne bénéficient pas de ces subventions. (Décision de la Commission départementale. — Rapport présenté au Conseil général le 21 Avril 1884, page 179).

La répartition des crédits est faite entre les communes en tenant compte : 1° de la pauvreté des communes ; — 2° des avantages retirés des voies d'un ordre supérieur ; — 3° des sacrifices faits par les communes ; — 4° de la circulation.

Les devis et projets de toute nature sont soumis à l'acceptation des Conseils municipaux puis approuvés par le Préfet.

Néanmoins, les travaux d'achèvement des chemins vicinaux de grande communication, d'intérêt commun et ordinaires à entreprendre en exécution de la loi du 12 Mars 1880 peuvent encore être effectués au moyen de ressources à fournir par l'Etat, le département et les communes, dans les proportions fixées par les barèmes annexés au décret du 4 Juillet 1895.

En ce qui concerne le département du Nord, le coefficient de la subvention de l'Etat dans les travaux des chemins de grande communication et d'intérêt commun est fixé à 21.35 % du montant des ressources extraordinaires affectées aux travaux.

Quant aux chemins vicinaux ordinaires, ce coefficient peut varier entre 16,20 % et 6 %, suivant le rapport qui existe entre la valeur du centime communal et la superficie du territoire.

Le département et les communes peuvent se procurer des ressources extraordinaires pour l'objet dont il s'agit par des emprunts à la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse. Le délai de remboursement est de 30 ans et le taux, amortissement compris, de 5 fr. 50 %.

5° *Chemins ruraux reconnus.* — L'entretien des chemins ruraux reconnus incombe aux communes qui y subviennent dans la limite des ressources disponibles et, en cas d'insuffisance, au moyen, soit d'une journée de prestation, soit de centimes extraordinaires additionnels.

Quand l'imposition extraordinaire excède trois centimes, les dispositions des art. 5 et 7 de la loi du 24 Juillet 1867 sont applicables. (Ces articles sont remplacés par ceux N^{os} 142 et 143 de la loi du 5 Avril 1884).

Les propriétaires intéressés, constitués en syndicat, peuvent se substituer aux communes qui n'entretiendraient pas les chemins ruraux. La même mesure est applicable aux autres travaux. (Art. 19 à 32 de la loi du 20 Août 1881).

Subventions industrielles. — Lorsque les chemins vicinaux et les chemins ruraux reconnus sont dégradés extraordinairement par des exploitations de mines, de carrières, de forêts ou de toute entreprise industrielle, l'Administration peut réclamer des subventions spéciales aux entrepreneurs ou propriétaires suivant que l'exploitation ou les transports auront eu lieu pour les uns ou les autres. (Art. 14 de la loi du 21 Mai 1836. — Art. 11 de la loi du 20 Août 1881).

Ces subventions sont, en cas d'arrangements à l'amiable, réglées par la Commission départementale. (Art. 86 de la loi du 10 Août 1871).

En cas de désaccord, elles sont réglées par le Conseil de Préfecture après expertise contradictoire. (Art. 14 de la loi du 21 Mai 1836 et art. 11 de la loi du 20 Août 1881).

6° *Chemins et sentiers d'exploitation.* — Tous les propriétaires dont les héritages sont desservis sont tenus de contribuer, dans la proportion de leur intérêt, aux travaux d'entretien et de mise en état de viabilité. (Art. 34 de la loi du 20 Août 1881).

Toutefois, les intéressés peuvent s'affranchir de toute contribution en renonçant à leurs droits, soit d'usage, soit de propriété sur les chemins d'exploitation. (Art. 37 de la même loi).

III. PERSONNEL. — 1° *Routes nationales.* — Les travaux sont exécutés sous la direction des Ingénieurs des Ponts et Chaussées et sous l'autorité du Préfet. (Art. 4 de l'ordonnance du 10 Mai 1829).

2° *Routes départementales et chemins vicinaux de toute catégorie.* — Le Conseil général désigne les services qui seront chargés de la construction et de l'entretien des routes départementales, des chemins vicinaux de grande communication et des chemins d'intérêt commun. (Art. 46, § 6 et 7 de la loi du 10 Août 1871).

Dans le Nord, ces travaux sont confiés au personnel des Agents voyers (délibération du Conseil général du 27 Avril 1887), sous l'autorité du Préfet. Ce personnel est, en outre, également chargé de la surveillance et des travaux des chemins vicinaux ordinaires.

Des Commissions cantonales exercent leur surveillance sur les voies de catégorie supérieure. Elles ont été instituées par l'arrêté préfectoral du 26 juillet 1895.

En outre, dans sa séance du 28 août 1899, le Conseil général a décidé qu'à partir du 1^{er} janvier 1900 et sous réserve d'approbation par l'autorité supérieure le Service vicinal et le Service ordinaire des Ponts et Chaussées seront réunis sous la direction unique de l'Ingénieur en chef, agent voyer en chef.

Indépendamment des services de bureaux, l'organisation nouvelle comprendra huit arrondissements administratifs et cinquante-cinq subdivisions ou circonscriptions.

ROUTES NATIONALES

Ces routes sont au nombre de quinze dans le département et ont une étendue totale de 589 kilomètres 311 mètres. Nous en donnons ci-après le tableau :

N ^{os} des routes	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		Longueur dans le départe- ment.	Circulation — Nombre réduit de colliers quotidiens. (Tramways non compris).
		en pavage.	en empier- rement.		
		k. m.	k. m.	k. m.	c.
2	De Paris à Maubeuge et Bruxelles par Mons	27.183	9.873	37.056	312,8
16	De Paris à Dunkerque.....	54.386	»	54.386	242,0
17	De Paris à Lille et à Ostende.....	96.590	»	96.590	600,8
25	Du Havre à Lille.....	15.595	»	15.595	699,1
29	De Rouen à Valenciennes et à Mons..	56.085	»	56.085	706,4
39	De Montreuil-sur-Mer à Mézières.....	30.051	10.292	40.343	655,2
40	De Paris à Dunkerque et à Menin par Bergues et Ypres	28.266	6.002	34.268	276,4
41	De St-Pol à Lille et Tournai.....	40.009	»	40.009	730,4
42	De Lille à Boulogne.....	52.882	2.414	55.296	469,9
43	De Bouchain à Calais.....	27.688	»	27.688	387,9
44	De Châlons-sur-Marne à Cambrai....	4.298	2.391	6.689	704,7
45	De Marle à Valenciennes et à Tournai.	46.590	13.879	60.469	543,5
48	De Valenciennes à Condé et à Gand..	18.230	»	18.230	708,8
49	De Valenciennes à Maubeuge et à Philippeville.....	25.670	17.078	42.748	418,5
50	De Douai à Arras.....	3.859	»	3.859	224,2
	Totaux.....	k. m. 527.382	k. m. 61.929	k. m. 589.311	»
			Moyenne.....		516,5

L'état de viabilité des routes nationales est ci-après indiqué :

En bon état, 53^k.631 en empierrements et 265^k.287 en pavages ;
laissant à désirer, 8^k.298 en empierrements et 214^k.181 en pavages ; en
mauvais état, 47^k.941 en pavages.

ROUTES DÉPARTEMENTALES.

Le département compte vingt-six lignes de cette nature ayant ensemble un développement de 516 kilomètres, 042 mètres ; elles sont ci-après indiquées :

N ^{os} des routes.	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		Longueur dans le départe- ment.
		en pavage.	en empiere- ment.	
		k.	k.	k.
1	De Lille à Valenciennes	26.182	"	26.182
2	De Lille à Ypres	45.473	"	45.473
3	De Douai à Tournai	46.234	"	46.234
4	De Cambrai à Tournai	48.624	"	48.624
5	D'Avesnes à Philippeville	643	45.459	46.102
6	De Landrecies à Chimay	6.380	35.408	41.788
7	De Condé à Mons	8.970	"	8.970
8	De Condé à St-Amand	42.498	"	42.498
9	De Lille à St-Omer	46.507	"	46.507
40	De Valenciennes à Bohain	42.411	"	42.411
41	De Cambrai à Guise	48.663	"	48.663
42	D'Avesnes au Quesnoy	9.017	48.762	27.779
43	De Maubeuge à Maroilles	67	20.409	20.476
44	De Lille à Courtrai	22.347	"	22.347
45	De Dunkerque à Furnes	697	42.940	43.637
46	De Lens à Estaires	4.504	3.670	5.174
47	De Morbecque à Aire	"	7.086	7.086
48	De Béthune à Armentières	2.230	2.650	4.880
49	De Roubaix à Tournai et St-Amand	43.486	"	43.486
20	De Cassel à la frontière belge	44.307	64	44.368
24	De Bergues à St-Momelin	4.028	47.942	21.940
22	De Lille à Tourcoing	9.084	"	9.084
23	De Cambrai à Malplaquet	37.340	47.359	54.699
24	D'Hélesmes à Haulchin	7.288	"	7.288
25	Ceinture de Maubeuge	325	4.480	4.808
26	Ceinture de Cambrai	280	2.047	2.327
	Totaux	360.986	454.942	515.928

Les chaussées pavées prédominent dans les arrondissements de Lille, Douai, Valenciennes, Cambrai et Hazebrouck, tandis que les chaussées empierrées sont situées principalement dans les arrondissements de Dunkerque et Avesnes.

CHEMINS VICINAUX.

Dans sa session d'août 1894, le Conseil général a donné son approbation au projet présenté par le service vicinal, et tendant à l'unification entre eux, des chemins de grande communication d'une part, et des chemins d'intérêt commun d'autre part. L'adoption de ce projet, qui a produit effet à partir du 1^{er} janvier 1896, a eu pour principale conséquence de ramener le nombre des chemins de grande communication de 77 à 51 et celui des chemins d'intérêt commun de 233 à 150.

Les tableaux ci-après donnent, par catégorie, la nomenclature des nouvelles lignes.

I. — Chemins vicinaux de grande communication.

N ^o des chemins.	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		Longueur totale.
		en pavage.	en empier- rement.	
		mètres	mètres	mètres
1	De Loon-Plage à Watten, avec embranche- ment vers le hameau du pont Saint-Nicolas.	4263	18249	49512
2	De Dunkerque au pont de Saint-Folquin, avec embranchements vers la gare de Bourbourg et Spycker.....	2318	23700	26018
3	De Hondsee à Wahootten par Bergues, avec annexe de la Route nationale N ^o 40 à la Route nationale N ^o 46.....	16699	22495	39194
4	De Bergues à Furnes.....	389	41623	42012
5	De Maubeuge à Jeumont et à la gare d'Erque- lines.....	1135	9010	10145
6	De Lille à Lannoy et à Néchin.....	8584	"	8584
7	De Fournes à Quesnoy-sur-Deûle, avec embran- chement vers Haubourdin.....	4386	4331	4817
8	De Douai à Seclin, avec embranchement vers Leforest.....	22709	"	22709
9	De Bondues à Roubaix et à Herseaux.....	8806	2378	41484
10	De Bailleul à l'Abeele.....	2529	9762	42291
11	De Gravelines à Bourbourg et à Cassel, avec embranchement vers la gare de Bourbourg..	4773	29794	34567
12	Du Cateau à l'Arbre-de-Guise.....	1243	5100	6343
13	De Valenciennes à Somain.....	19360	"	19360
14	D'Armentières à Halluin.....	48063	5282	23345
15	D'Esnes à Busigny.....	46095	"	46095
16	De Solesmes à Aubencheul-au-Bois par Caudry.	21960	3510	25470
17	De Ghyselde à Zegers-Cappel par Hondshoote	4964	29666	34630
18	De Caestre à Estaires et à Laventie par Vieux- Berquin.....	3885	13954	47839
19	De Sainghin-en-Melantois à Pont-à-Marcq....	9200	"	9200
20	De Glageon à Fourmies, avec embranchements vers la Capelle par Féron et de Fourmies à la gare.....	4072	41677	12749
21	De Saint-Amand à Hélesmes.....	9424	200	9624
22	D'Armentières à La Bassée.....	9749	6231	45980
23	D'Haverskerque à Merville et à la frontière belge par Vieux-Berquin et Bailleul, avec embranchements de Merville à la limite du Pas-de-Calais et à Neuf-Berquin.....	2677	26587	29264
24	De Gussignies à Avesnes par Baval, avec annexes de la Route nationale N ^o 49 et la Route départe- mentale N ^o 23 et de la gare d'Aulnoye à Berlaimont.....	75	23729	23804
25	De Bapaume à Orchies, avec annexe vers Courchelettes.....	26242	"	26242
26	De Lederzeele à Cassel.....	4491	6578	44069
27	De Ferrière-la-Grande à Solre-le-Château....	"	43264	43264
28	De Maubeuge à Binche.....	48	8649	8697
29	De Cambrai à Trescault et Gouzeaucourt....	3627	43734	47358
30	De Phalempin à Faumont, avec embranchement vers Carvin.....	45552	"	45552

N ^o des chemins.	DÉNOMINATION	LONGUEUR		Longueur totale
		en pavage.	en empiere- ment.	
		mètres.	mètres.	mètres.
31	De Gognies - Chaussée à la gare d'Aulnois (Belgique).....	4543	"	4543
32	De Landrecies à Anor par Elcrœungt, Wignehies et Fourmies, avec embranchements de Prisches et d'Elcrœungt vers le Nouvion (Aisne) et de Fourmies à Rond-Buisson (Aisne).....	398	44435	44833
33	D'Hazebrouck à Bailleul.....	2468	8007	40475
34	D'Arras à St-Quentin et d'Oisy-le-Verger à Metz-en-Couture (section enclavée).....	34	5926	5960
35	De Douai à Saint-Amand, avec embranchement vers la route départementale N ^o 23 et annexes vers la gare de Flines et vers la gare de Marchiennes-Ville.....	27489	"	27489
36	De Quesnoy-sur-Deûle à Comines et à Tourcoing avec embranchement de Linselles à Wervicq.....	46917	5790	22707
37	De Steenvorde à l'Hazewinde.....	4388	37	4425
38	De Bailleul et du Seau à Estaires avec embranchement du Seau entre Steenwerck et la frontière et annexe de la Gorgue à la limite du Pas-de-Calais.....	2274	45806	48080
39	De Seclin à La Bassée.....	42604	"	42604
40	De Vendegies-sur-Ecaillon à la pyramide de Denain, avec embranchement de Thiant à Trith St-Léger.....	10577	2968	43545
41	D'Aubers à Carvin, avec embranchement vers Haubourdin.....	20137	392	20529
42	De Jeumont à Hirson par Solre-le-Château, Trélon et Anor, avec embranchement de Solre-le-Château à Sivry et annexe, à Solre-le-Château, entre la rue de Liessies et la route départementale n ^o 5.....	4050	45838	46888
43	De Landrecies à Solesmes.....	45529	"	45529
44	Ceinture de Valenciennes.....	203	3566	3769
45	De Denain à Caudry, avec embranchement vers la gare d'Haspres.....	24164	249	24380
46	De Bourbourg à Lederzeele.....	"	47445	47445
47	D'Arleux à Cantin et de Bugnicourt à Aubercicourt et à Abscon, avec embranchements vers Aniche et les gares de Monchecourt et d'Aniche.....	24653	"	24653
48	De Lomme à Loos.....	3834	"	3834
49	De Cambrai à Denain.....	23984	"	23984
50	De Fresnes à Jenlain, avec embranchements de Sebourg à Curgies et vers la gare de Curgies.....	45492	3479	48674
51	De Seclin à Pont-à-Mareq.....	5483	"	5483
	TOTAUX.....	458530	453075	941605

L'étendue totale de nos grandes lignes vicinales se divise, presque en égale part, en pavage et en empiérement. Les pavages ont été établis sur les chemins qui desservent une circulation active et pondéreuse. Les empiétements, qui se dégradent plus facilement, ont été exécutés sur les chemins où la circulation est relativement moins intense.

II. — Chemins vicinaux d'intérêt commun.

Nos des chemins.	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		Longueur totale.
		en pavage.	en empiè- rement.	
		mètres.	mètres.	mètres.
1	De Mons-en-Pévèle à Auchy, avec embran- chement de Bersée à Coutiches.....	40454	"	40454
2	De Dunkerque à Bambeckue, avec embran- chements vers la place de Malo-les-Bains et vers la gare de Rosendaël.....	3916	27500	31416
3	De Petite Synthe et de Bergues à Cassel, avec annexe d'Esquelbecq à la route nationale N° 46.	5776	29030	34806
4	De La Bassée à la Fin de la Guerre, avec embran- chements vers Hantay et Fournes.....	15738	7899	23637
5	De Thun-Lévêque à Cambrai et à Havrincourt, avec embranchement de Ramillies à Escau- dœuvres et annexe de Demicourt à Mœuvres.	9102	41422	20524
6	Du Dronkart ou de Lille à Courtrai.....	6280	"	6280
7	De Trélon à Eppe-Sauvage.....	"	40130	40130
8	De Feignies à Marpent, avec embranchements de Villers-sire-Nicole vers la frontière et vers Maubeuge.....	"	24580	24580
9	De Templeuve à Rosult, avec embranchements : 1° de Nomain à Cappelle et 2° vers Orchies...	23834	"	23834
44	D'Aubigny-au-Bac à Rœulx.....	15348	"	15348
40	Du Faubourg Notre-Dame à Roost-Warendin..	7537	"	7537
42	De Douai à Hornaing, avec embranchement vers le chemin d'intérêt commun N° 84.....	47430	"	47430
43	De Sequedin à Wavrin et à Fournes, avec embran- chement vers la gare d'Erquinghem.....	43924	960	44884
44	De Sommaing-sur-Ecaillon à Solesmes et à Briastre, avec embranchement d'Escarmain à la route départementale N° 23.....	9392	7229	16621
45	De Maulde à Bruille, avec embranchement de Château-l'Abbaye à la route départementale N° 8.....	43743	"	43743
46	De Cassel à Hazebrouck et à Vieux-Berquin...	4360	16400	17760
47	De Strazeele à Godewaersvelde et à Calcanes...	56	40035	40091
48	De Lewarde à Villers-au-Tertre et à Bouchain, avec embranchements vers la route nationale N° 43 et vers Fressain.....	43909	2440	46349
19	De la gare de Baisieux à Bourghelles.....	9690	"	9690
20	De Vred à Somain.....	4785	"	4785
24	De ceinture de Lille avec embranchements vers l'Arbrisseau et vers Emmerin.....	25580	"	25580
22	D'Oisy-le-Verger à Bouchain, avec annexe de Cuvillers à Bantigny.....	46502	"	46502
23	De Faumont et de Flines-lez-Râches à Marchiennes	46520	84	46604
24	D'Hamel à Montigny, avec embranchement d'Estrées vers Bellone.....	44163	265	44428
25	De Masny à Fressies et à Aubigny-au-Bac.....	43180	450	43630
26	De Tortquenne à Bugnicourt et à Oisy.....	8263	4702	9965
27	D'Avesnes au Nouvion (Aisne), avec embran- chement vers Barzy (Aisne).....	"	45642	45642
28	De La Chapelle d'Anneux à Epehy.....	290	46644	46904

Nos des chemins.	DENOMINATION.	LONGUEUR		Longueur totale.
		en pavage.	en empiement.	
		mètres.	mètres	mètres.
29	De Selvigny à Neuville, avec embranchement vers la gare de Bertry.....	9949	5230	45179
30	De Dunkerque à Bergues et à Bambecque.....	2990	44614	47604
31	De Thumeries à Péronne, avec embranchement vers Pont-à-Marcq.....	46643	"	46643
32	D'Auby à Montigny, avec embranchement vers la gare de Leforest.....	45283	"	45283
33	D'Aniche à Marchiennes, avec embranchement vers Pecquencourt.....	44229	"	44229
34	D'Hélesmes à Haspres.....	44404	"	44404
35	De Mazinghien à Landreclies par Basuel, avec embranchement de Basuel à Forest.....	230	20033	20263
36	D'Orchies à Rumegies.....	8739	"	8739
37	De la Croix-de-Pierre à La Lys.....	5300	3397	8697
38	De Berlainmont à Valenciennes.....	7334	19584	26915
39	De Bouchain à Brillon, avec annexe d'Abscon à Fenain, et embranchement vers la Planche d'Alnes.....	23083	"	23083
40	D'Esquerchin au Pont-de-la-Deûle, avec annexe de Flers au Chemin d'intérêt commun N° 44, et embranchements: 1° de Flers à la ligne principale; 2° du Polygone à Douai; 3° de Dorignies au Pont-de-la-Deûle.....	45664	684	46342
44	De Saint-Amand à la gare de Maulde-Mortagne.....	6446	"	6446
42	Du pont de Sains à Fourmies.....	84	6081	6462
43	De Valenciennes à Eth.....	9083	"	9083
44	D'Haverskerque à Aire et à Boeseghem.....	"	40044	40044
45	D'Emerchicourt à Abscon.....	4695	"	4695
46	De Fontaine-Notre-Dame à Cattenières.....	3129	44334	47463
47	De Cobrieux à Bachy, avec embranchement vers La Chapelle-Menet.....	5524	"	5524
48	De Blaringhem à Hazebrouck.....	442	43459	43571
49	De Saint-Waast-lez-Bavai à Maubeuge, par Taisnières-sur-Hon, avec embranchements vers Fayt (Belgique) et annexe de Bellignies et Bettrechies.....	43	23175	23218
50	De Wattignies à Wavrin.....	7290	"	7290
54	D'Hérin à Prouvy.....	5600	"	5600
52	De Dunkerque à Loon-Plage, avec embranchement vers la gare de Petite-Synthe.....	4670	44643	46313
53	de Watten à Lederzele.....	483	6946	7429
54	De Wez-Macquart à Quesnoy-sur-Deûle.....	4407	6404	7808
55	D'Hondschoote à Wormhout et à la route nationale N° 42, avec embranchement vers Bergues... ..	515	38236	43751
56	D'Esnes à Marcoing.....	4078	40514	44589
57	De Saint-André à Frelinghien.....	6253	5294	11544
58	De Condé à Biaton.....	4423	"	4423
59	De la Sentinelle à Quévrechain, avec embranchements vers la route nationale N° 45, vers la gare de Saultain et de Saultain à Saint-Saulve.....	32770	406	32876
60	De Watten à Bollezele.....	"	8762	8762
64	De Saint-Amand à Denain.....	43895	34	43929

N ^o des chemins.	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		Longueur totale.
		en pavage.	en empiere- ment.	
		mètres.	mètres.	mètres.
62	De Wavrin à Armentières et à Houplines.....	7845	6163	44008
63	De Seclin à Armentières.....	40751	5651	46402
64	Du Molinel à Bousbecque.....	40722	"	40722
65	De Douai à Férin et à Oisy.....	44847	"	44847
66	De Sars-et-Rosières à Bruille Saint-Amand, avec embranchement vers le Roteloux.....	45166	"	45166
67	De Busigny au Cateau par la Haie Menneresse, avec embranchement de Busigny à Vaux....	5338	7115	42153
68	D'Abscon à Prouvy.....	40096	"	10096
69	De St-Momelin à Bollezeele.....	"	43647	43647
70	De Raismes à Anzin.....	3601	"	3601
74	De Louches à Douchy, avec embranchement vers le canal de l'Escaut.....	5184	39	5223
72	Du Mont-Noir à Météren et à Neuf-Berquin, avec embranchement vers Bailleul.....	"	20839	20839
73	De Bruay à Valenciennes.....	5634	"	5634
74	De Lieu St-Amand à Ligny.....	22459	4158	23617
75	De Péruwelz à Fresnes.....	5664	"	5664
76	De Cambrai à Beaufort, avec embranchement vers Niergnies.....	2776	44680	17456
77	D'Estaires à Nieppe et à la frontière.....	248	44043	44261
78	De Phalempin au Bac à Wavrin.....	5724	"	5724
79	De la gare de Steenbecque à la gare d'Ebblich- ghem et à Campagne, avec embranchement vers Wardrecques.....	"	46219	46219
80	De Sains à Bousignies et à la frontière.....	41	32832	32843
81	De Marchiennes à Hornaing.....	6044	"	6044
82	De Tournai à Condé.....	5530	"	5530
83	De Clairfayts à Ohain et du Moulin de la Carnaille à Fourmies, avec embranchement d'Ohain à la frontière.....	"	24700	24700
84	De Bavai à la Frontière.....	"	6896	6896
85	D'Haspres à la gare de Solesmes.....	40748	"	40748
86	Du Quesnoy à Croix et à Owillers, avec embran- chements vers Owillers et annexe de la route nationale N ^o 45, à Raucourt.....	2295	46518	48813
87	De Roisin (Belgique) à la forêt de Mormal par Gommegnies.....	5149	6426	41575
88	De Valenciennes à Iwuy, avec embranchement vers le faubourg-de Paris (Valenciennes)....	49746	4953	24699
89	De Fontaine-au-Tertre à Elincourt, par Auden- court et Inchy.....	40888	5482	46370
90	De Lannoy à Templeuve, avec embranchements vers la gare de Baisieux et vers Genech.....	24083	"	24083
91	De Leers à Bousbecque.....	44557	"	44557
92	Du Cateau à Landrecies par Pommereuil.....	5	40289	40294
93	De Seclin à Haubourdin, avec embranchement vers la gare d'Haubourdin.....	7894	"	7894
94	De Seclin à la Maisoncelle.....	41675	"	41675
95	De La Longueville à Ferrière-la-Grande par Hautmont avec embranchements vers Mau- beuge et vers le Bois-des-Dames.....	4724	46928	48649

N ^o des chemins.	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		Longueur totale.
		en pavage.	en empiè- rement.	
		metres.	mètres.	mètres.
96	De Bonavis à Villers-Outréaux.....	6086	3388	9474
97	De Carnières à Montrécourt.....	9645	3338	12983
98	De Thiant à Famars.....	2035	3000	5035
99	De Marchiennes à Raismes, avec embranche- ment vers Wandignies.....	44058	"	44058
400	De Valenciennes à Englefontaine, avec embran- chements vers Marly, vers la gare de Marly, et vers la route départementale N ^o 10, et de Beauidignies à Capelle.....	46477	41904	28378
404	D'Onnaing à Crespin et à Thivencelles, avec embranchements avec Fresnes et de St-Aubert au canal de Mons.....	46327	"	46327
402	De Maulde à Condé par Flines-lez-Mortagne avec embranchement d'Hergnies à Bruille St-Amand	45354	"	45354
403	De Bantouzelle à Epehy.....	38	6734	6769
404	D'Avesnes à Sivry.....	48	47573	47594
405	De Graincourt à Gouzeaucourt et Bantouzelle..	300	46884	47184
406	De Quaëdypre à Steenvoorde, avec embranche- ment d'Herzele à Houtkerque et à la frontière belge.....	624	23638	24259
407	D'Oost-Cappel à Cassel par Steenvoorde.....	332	48052	48384
408	De Warneton à Fives.....	7233	8407	15340
409	De Gouzeaucourt à Aubecheul-au-Bois.....	42	9749	9731
410	De St-Pierrebrouck et de Drincham à Bergues, avec embranchement vers Eringhem.....	800	49580	20380
444	De Serain à Englefontaine, avec embranchement de Maretz à Malincourt et annexe de Bousies à la forêt de Mormal.....	9684	25227	34911
442	De Croix à Mouscron.....	6252	"	6252
443	De Cambrai à Solesmes et à Beaurain, avec em- branchement de Boussières à Saint-Hilaire- lez-Cambrai.....	20099	3409	23508
444	De Cambrai à Vendegies-sur-Écaillon.....	9982	10444	20426
445	De Cattenières à Oisy (Aisne), avec embran- chement de Ribeuville à Catillon.....	42480	47302	29782
446	De Maroilles à Floyon, par Prisches, avec em- branchements à La Groise et à Favril.....	90	25525	25615
447	De Malplaquet à Aulnoye, avec embranchement vers St-Rémy-mal-Bâli.....	4290	47351	48644
448	D'Iwuy à Serain, avec annexe de Cattenières à Estourmel et embranchements dans Rieux et vers la gare de Cattenières.....	45444	8949	24363
449	De Leval à Prisches.....	"	43207	43207
420	De Pont-à-Marcq à Moncheaux, et annexe vers Ostricourt.....	44575	"	44575
421	De Maubeuge à Avesnes.....	282	48487	48769
422	De Merville au Pont-de-Nieppe et à la frontière, avec embranchements : 1 ^o Vers La Gorgue; 2 ^o De La Gorgue à Laventie ; 3 ^o Vers Erquin- ghem ; 4 ^o Vers la route nationale N ^o 42.....	1717	26646	28363
423	D'Etrœungt à Felleries.....	27	10290	40317
424	De Cartignies à St-Aubin.....	"	41448	41448

Nos des chemins.	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		Longueur totale.
		en pavage.	en empiè- rement	
		mètres.	mètres.	mètres.
125	D'Aulnoye à Doullers.....	"	8248	8248
126	De Marchiennes à Aix et à la Belgique.....	40879	"	40879
127	De Gravelines à Zeggiers-Cappel, avec embran- chements de Craywick à la route nationale N° 40 et à la gare de Loon-Plage.....	"	26505	26505
128	De Wormhout à Steenvoorde et à Godeaersvelde, avec embranchement vers Cassel.....	292	21650	21942
129	De Sepmeries à Bry, avec annexe vers la gare de Wagnies-le-Grand.....	5008	6448	41426
130	De Bray-Dunes et Zuydcoote à Armbouts-Cappel, avec embranchements vers Tétéghem et vers la route départementale N° 45.....	4907	23429	25336
131	De Mardyck au Grand Millebrugge.....	"	9084	9084
132	D'Arnèke à Broxeele.....	"	6972	6972
133	D'Avesnes à Liessies, avec annexe vers la gare de Liessies.....	41	44798	44839
134	De Strazele à Bailleul.....	993	6005	6998
135	De Steenwerck au Bac Saint-Maur.....	441	4829	4970
136	De la ferme de Grevaux au fort de Cerfontaine avec annexes : 1° d'Assevent vers le lieu dit l'Épinette, sur le territoire de Boussois ; 2° de Rousies vers Recquignies, par le bois des Bons- Pères ; 3° de Cerfontaine au bois des Bons Pères.	83	22442	22525
137	De Cassel à Watou.....	369	9574	9940
138	Du Bas Schoubrouck à La Longue-Croix.....	43	45546	45559
139	De Saint-Sylvestre-Cappel, à la frontière belge, par Godewaersvelde et Bœschépe.....	37	14481	14218
140	De la route nationale N° 42 à Pré-à-Vin.....	"	49046	49046
141	Du Maisnil à Perenchies.....	3005	6936	9944
142	De Roubaix à Leers, avec embranchement de Leers à Lannoy.....	7752	"	7752
143	De Wambrechies à Hem, avec embranchement vers Le Trietz, l'Allumette, les Ogiers, Roubaix et les Trois-Baudets.....	48838	969	49807
144	De La Madeleine à Marcq-en-Barœul et à Hem.	9734	"	9734
145	D'Emmerin à Mouchin, avec embranchement de Lesquin à Ronchin.....	25575	"	25575
146	De Lille à Sainghin-en-Mélantois.....	8180	"	8180
147	De Carvin à Lille, avec embranchements vers Annœullin et Camphin-en-Carembault.....	47824	"	47824
148	De Roubaix à Hem et à Blandain.....	9694	"	9694
149	De Wambrechies à Halluin.....	8290	3120	4440
150	D'Halluin à Tourcoing.....	5962	"	5962
TOTAUX.....		4064353	4465444	2229794

Le nombre et l'étendue des lignes de grande et de moyenne vicinalité se résument ainsi qu'il suit par arrondissement :

ARRONDISSEMENTS.	CHEMINS de grande commu- nication.		CHEMINS d'intérêt commun.		TOTAL.	
	Nombre des lignes.	Étendue.	Nombre des lignes.	Étendue.	Nombre des lignes.	Étendue.
Avesnes.....	9	471890	23	445027	32	586917
Cambrai.....	7	99946	23	394007	30	493953
Douai.....	5	88086	47	227047	22	315103
Dunkerque.....	5	467928	43	256294	48	424222
Hazebrouck.....	7	415893	47	260837	24	376730
Lille.....	42	183584	33	412136	45	595717
Valenciennes.....	6	84281	24	264476	30	348757
Totaux.....	51	941605	150	2229794	201	3144399

III. — Chemins vicinaux ordinaires.

La longueur des chemins vicinaux ordinaires est de 5.284.475 mètres dont :

Arrondissement de Avesnes.....	1.085.254 ^m
— Cambrai.....	758.242
— Douai.....	462.705
— Dunkerque.....	670.101
— Hazebrouck.....	764.595
— Lille.....	951.494
— Valenciennes.....	592.084
Total égal.....	5.284.475^m

CHEMINS RURAUX.

Les chemins ruraux sont les chemins appartenant aux communes, affectés à l'usage du public, qui n'ont pas été classés comme chemins vicinaux. — On procède en ce moment à la reconnaissance des chemins ruraux par application de la loi promulguée le 20 Août 1881.

La reconnaissance était prononcée au 1^{er} Mai 1899 dans 404 communes, pour 3.725 chemins ayant ensemble une longueur de 2.762 kilomètres 980 mètres, soit une longueur en plus de 29 kilomètres 368 mètres sur l'année 1898 à la même date.

SANTÉ PUBLIQUE.

PERSONNEL MÉDICAL.

D'après les listes dressées en exécution de l'art. 10 de la loi du 30 novembre 1892, le nombre des personnes autorisées à exercer l'art de guérir dans le département est de 1586 dont :

ARRONDISSEMENTS.	NOMBRE					
	de Docteurs en médecine.	d'Officiers de santé.	de Dentistes diplômés.	de SAGES-FEMMES		
				de 1 ^{re} classe.	de 2 ^e classe.	Total.
Avesnes.....	64	7	3	53	25	78
Cambrai.....	48	15	8	53	42	65
Douai.....	33	17	7	41	8	49
Dunkerque.....	41	7	8	7	6	43
Hazebrouck.....	27	9	»	6	2	8
Lille.....	276	33	39	89	41	430
Valenciennes.....	56	13	7	86	5	91
Totaux.....	545	101	72	335	99	434

VACCINE.

Le compte-rendu du service des vaccinations, en 1898, contient les renseignements ci-après :

ARRONDISSEMENTS.	POPULATION.	Nais- sances.	Vacci- nations.	Re- vacina- tions.	Moyenne des vaccinations.
Avesnes.....	210.053	4.600	2.934	931	64. %
Cambrai.....	498.603	4.602	3.418	778	75. »
Douai.....	437.445	3.696	1.977	1114	54. »
Dunkerque.....	443.771	4.804	2.732	953	57. »
Hazebrouck.....	413.006	3.130	1.380	213	44. »
Lille.....	785.066	21.220	16.969	6.408	70. »
Valenciennes.....	223.924	6.252	2.518	505	40. »
Totaux.....	1.811.868	51.304	31.928	10.902	62,25 p. %

Les vaccinations, en 1898, fournissent une moyenne de 62,25 p. %. En 1897, sur 51,629 naissances, il y a eu 33,559 vaccinations, c'est-à-dire, 65 p. %. Il y a donc une légère diminution sur l'année précédente. Toutefois il n'est pas douteux que les moyennes produites sont inexactes, beaucoup de vaccinateurs ne fournissant pas d'états. Il est certain que peu d'enfants échappent aujourd'hui à la vaccination. Les revaccinations qui, en 1897, étaient de 6,643 se sont élevées en 1898 au chiffre de 10,475.

Quatre cas de variole ont été signalés cette année, trois ont été suivis de mort.

L'Administration et le Comité central de vaccine poursuivent leurs efforts et leurs encouragements, afin de faire comprendre aux populations l'utilité de cette opération contre l'éventualité d'une maladie qui exerce particulièrement ses ravages sur les jeunes âges.

Le Conseil général a fixé à 6,000 fr. le crédit destiné à faire face à toutes les dépenses du service vaccinal, aux récompenses accordées à titre d'encouragement aux vaccinateurs qui fournissent les éléments de

statistique annuelle, et à favoriser, au moyen de primes, la recherche du cowpox spontané.

Les personnes qui ont effectué le plus de vaccinations dans le courant de l'année 1898 sont, pour chaque arrondissement : *Avesnes*, M. Lecocq, docteur en médecine, à Villers-sire-Nicole, 278 ; *Cambrai*, M. Delhayé, médecin à Solesmes, 213 ; *Douai*, M^{me} Leleux, sage-femme à Raimbeaucourt, 303 ; *Dunkerque*, M. Wemaere, docteur en médecine à Wormhout, 486 ; *Hazebrouck*, M. Smagghe, docteur en médecine à Hazebrouck, 387 ; *Lille*, M^{me} Martin, sage-femme à Halluin, 1,287 ; *Valenciennes*, M. Tauchon, docteur en médecine à Valenciennes, 218.

Récompenses accordées aux vaccinateurs pour l'année 1897. — Des récompenses honorifiques ont été décernées, savoir : Une médaille d'or ; 29 médailles d'argent de 1^{re} classe ; 49 médailles d'argent de 2^e classe et 56 médailles de bronze.

SAGES-FEMMES.

Le Conseil général alloue chaque année un crédit de 6,000 fr. pour l'entretien de bourses d'externes élèves sages-femmes près la Faculté de médecine et de pharmacie de Lille. Le règlement présenté par M. le doyen de la Faculté, à l'effet de déterminer les conditions du concours et le programme des études, a été adopté par délibération du Conseil général du 22 août 1882.

ALIÉNÉS.

Nous indiquons ci-après le mouvement de la population des asiles affectés au traitement des malades de cette catégorie dans le département, pendant l'année 1898.

	ARMENTIÈRES (hommes).	BAILLEUL (femmes).	LOMSLET (hommes).	TOTAL.
Aliénés existant au 4 ^{er} janvier	939	1304	705	2945
Admis pendant l'année.....	297	247	422	666
Total.....	4236	4548	827	3611
Sortis ou décédés pendant l'année.....	321	240	429	690
Restant le 31 décembre 1898.	915	4308	698	2.921

Dont : Hommes 4578 }
Femmes 4343 } 2.921

Il y a eu, en 1898 sur 1897, diminution de 25 hommes et augmentation de 1 femme.

Ces 2,921 aliénés qui ont séjourné en 1898 dans les asiles se divisaient, ainsi qu'il suit, suivant la nature des affections dont ils étaient atteints.

	Hommes.	Femmes	TOTAL.
Folie simple et folie compliquée d'épilepsie.....	961	711	4.672
Folie alcoolique.....	469	63	232
Folie paralytique.....	85	49	404
Démence sénile et démence organique..	73	236	309
Idiotie et crétinisme.....	290	314	604
Total.....	4.578	1.343	2.921

Plus de la moitié des malades sont atteints de folie simple ou de folie compliquée d'épilepsie. 8 p. % environ sont traités pour la folie alcoolique. Les cas de folie paralytique forment à peu près 1/28 du total ; ceux de démence sénile et démence organique un peu plus du 1/10. — Le surplus de la population des asiles se compose de crétins et d'idiots dont le nombre est un peu moins élevé pour les hommes que pour les femmes.

ÉPIDÉMIES.

Extrait du Rapport de M. le Docteur GOREZ sur les épidémies qui ont régné dans le département du Nord pendant l'année 1898.

Les rapports des médecins du service des épidémies établissent que la situation du département a été satisfaisante dans le cours de l'année 1898. Les affections plus particulièrement observées sont signalées ci-après :

Fièvre typhoïde. — 58 déclarations médicales sont parvenues pour l'arrondissement de Dunkerque ; la ville de Dunkerque en a fourni 46 pour sa part avec 11 décès. A Hazebrouck, la fièvre typhoïde a atteint une veuve et ses huit enfants, 2 décès s'en sont suivis. Dans l'arrondissement de Lille, le chiffre des décès dus à cette affection a été de 58 ; les villes de Lille, 24 décès, Roubaix, 17, et Tourcoing ont été plus particulièrement atteintes. La fièvre typhoïde a sévi à Orchies, Waziers, Aniche et Lallaing, occasionnant 5 décès ; elle a été observée à Escautpont, à Saint-Amand et à Valenciennes, ainsi qu'à Cambrai, où sur 12 cas signalés, 6 décès sont survenus. Cette affection a été également constatée à Solesmes, à Saulzoir, à Fourmies, à Jeumont et à Bousies.

Variole et Varioloïde. — Un cas mortel a été signalé à Loon-Plage sur un enfant de 8 mois qui a succombé rapidement. On a observé la variole à Douliou, hameau d'Estaires. Des cas de variole ont été déclarés à Quesnoy-sur-Deûle, Lille, Tourcoing, Neuville-en-Ferrain, Waziers et Raches, 4 décès reconnaissent pour cause cette affection contagieuse.

Scarlatine. — Dunkerque a compté 61 cas ayant occasionné un décès ; l'épidémie a été signalée à Hazebrouck, à Lille, 4 décès, à Douai, à Waziers, à Anhiers, à Raches, à Raimbeaucourt, à Guesnain.

Rougeole. — Des épidémies de rougeole se sont déclarées sur un grand nombre de points du département. Les cas les plus nombreux ont été observés à Dunkerque, à Hazebrouck, à Lille, à Roubaix, à Tourcoing, à La Madeleine, à Valenciennes, à Quarouble, à Condé, à Artres, à Onnaing, à Quiévy, à Fontaine-au-Pire, à Neuville, à Bermerain, à Poix-du-Nord, etc. On a dû recourir à la fermeture de plusieurs écoles pour éviter la propagation de la maladie ; comme les années précédentes la rougeole a, dans l'arrondissement de Lille, causé plus de décès que toutes les autres maladies épidémiques réunies.

Diphthérie. — 6 cas ont été signalés à Dunkerque, 3 décès ; à Socx et à Bollezeele, 5 cas et 3 décès dans chacune de ces communes ; 35 décès à Lille, 15 à Roubaix, 8 à Tourcoing, 7 à Armentières et à La Madeleine, 4 à Neuville, 1 à Awoingt, on a constaté également l'apparition de la diphthérie à Marchiennes, Somain, Léluse, Auchy, Landas, Douai et Hondeghem.

Coqueluche. — Les cas de coqueluche ont été très nombreux ; c'est principalement à Dunkerque, 22 décès, à Quiévy, à Caudry, que l'épidémie a été le plus meurtrière.

Fièvre puerpérale. — Cette maladie a causé 10 décès à Lille, 10 à Roubaix, 1 à Dechy ; on l'a encore constatée à Marchiennes, à Raches et à Waziers.

Ophthalmie purulente. — L'ophthalmie purulente a atteint 2 enfants à Marchiennes, 2 à Raches, 7 à Waziers.

ÉPIZOOTIES.

Extrait du rapport de M. POLLET, médecin vétérinaire départemental, inspecteur du service sanitaire, sur les épizooties qui se sont produites en 1898 dans le département.

Les maladies contagieuses et épizootiques qui ont sévi dans le département du Nord pendant l'année 1898, sont les suivantes : la péripneumonie

contagieuse, la gale du mouton, la fièvre aphteuse, la morve, le charbon bactérien, le charbon bactérien, la tuberculose, le rouget du porc, la pneumo-entérite infectieuse, la rage, le choléra des volailles, le tétanos.

Péripleurésie contagieuse. — Elle a sévi dans 12 communes, 18 exploitations, sur 43 bovidés dont 40 ont été abattus par ordre. Les animaux appartenant aux arrondissements de Cambrai, de Douai, de Lille et de Valenciennes.

Gale du mouton. — Un seul troupeau de 64 moutons a été atteint. Aucun sujet n'est mort et la guérison a été complète en trois semaines.

Fièvre aphteuse. — La fièvre aphteuse dite cocotte a sévi dans 253 communes, 2.149 exploitations sur 25.226 bovidés, 1.937 moutons et 205 porcs. Il est mort de cette maladie 57 bovidés et 3 porcs. Cette affection épidémique a coûté à l'agriculture du département du Nord, en réduisant les pertes au minimum, la somme de 1.007.760 fr. Tous les arrondissements en ont souffert ; mais c'est celui d'Avesnes qui a été le plus éprouvé.

Morve et farcin. — L'affection morvo-farcineuse a été constatée dans 9 communes et 9 exploitations sur 12 chevaux qui ont été abattus. Sur la demande des propriétaires, le Service sanitaire a soumis à l'épreuve de la malléine 135 chevaux dont 8 ayant réagi ont été abattus.

Charbon bactérien. — 57 animaux de l'espèce bovine ont succombé à cette affection. Ils appartenaient à 40 exploitations réparties dans 35 communes. Préventivement le Service sanitaire a vacciné 2.536 bovidés et 709 moutons. La perte en argent s'est élevée à 25.650 fr.

Charbon bactérien. — Le charbon bactérien ou symptomatique, a sévi dans 17 communes, 24 exploitations sur 27 bovidés et 1 pouliche ; tous sont morts. La perte en argent est évaluée à 6.500 fr. Le Service sanitaire a vacciné contre le charbon symptomatique 200 animaux contaminés qui ont été préservés.

Tuberculose. — La tuberculose a sévi dans 323 communes, 338 étables sur 365 animaux de l'espèce bovine. Dans les abattoirs, des saisies partielles ont été opérées sur 93 bêtes. On a saisi totalement 87 bovidés. La perte en argent est de 163.286 francs.

Rouget du porc. — Le rouget du porc a sévi dans 6 communes, 6 exploitations sur 19 porcs qui tous sont morts. La perte en argent se chiffre par 835 francs. Le service sanitaire a vacciné préventivement avec plein succès 1924 animaux de l'espèce porcine.

Pneumo-entérite infectieuse du porc. — La pneumo-entérite infectieuse du porc s'est à peine montrée. Cette affection est heureusement rare dans notre région, car presque toujours les animaux atteints succombent. Les 5 porcs qui ont péri représentaient une valeur de 320 francs.

Rage. — La rage a été constatée dans 27 communes ; le nombre des chiens et des chats abattus comme enragés a été de 60. Celui des chiens et des chats abattus comme mordus ou suspects a été de 182. 236 personnes mordus ont été traitées à l'Institut Pasteur de Lille ; une seule personne est morte.

Choléra des volailles. — Le choléra des volailles sévit quelquefois dans les basses-cours et y fait de sérieux ravages. Le plus souvent son apparition coïncide avec l'introduction de volailles de l'espèce dite italienne, expédiées de la Belgique. Dans cinq exploitations des communes de Vieux-Reng et de Seclin, cette maladie a fait périr plus de 600 volailles.

Tétanos. — Dans une même exploitation huit chevaux sont morts du tétanos. Cette affection n'est pas curable par l'injection du serum anti-tétanique qui est seulement préventive.

RECRUTEMENT DE L'ARMÉE.

Classe de 1898.

Le nombre de jeunes gens maintenus sur les listes du tirage par le conseil de révision a été, par subdivision de région, arrêté comme suit :

Subdivision de Lille (arrondissement).....	6.827
Id. de Valenciennes (arrondissement).....	2.340
Id. de Cambrai (arrondissements de Cambrai et de Douai).....	2.597
Id. d'Avesnes (arrondissement, plus les cantons de Clary et du Cateau).....	2.354
Id. de Dunkerque (arrondissements de Dunkerque et d'Hazebrouck).....	2.423
Total.....	16.541

Ces jeunes gens ont tous été examinés par le conseil de révision. 1.788 d'entre eux ayant été exemptés pour infirmités, la liste départementale du recrutement s'est trouvée réduite à 14.753 hommes, que le conseil a répartis de la manière suivante :

Première partie de la liste de recrutement. Jeunes gens déclarés propres au service militaire et qui ne doivent pas être classés dans les catégories suivantes,..... 6.382

Deuxième partie. — Dispensés en vertu de l'article 21 de la loi du 15 juillet 1889..... 2.235

Troisième partie. — 1^o Jeunes gens dispensés en vertu de l'article 23..... 137

2^o Jeunes gens dispensés en vertu de l'art. 50..... 15 } 152

Quatrième partie. — Jeunes gens liés au service en vertu d'un engagement militaire, d'un brevet ou d'une commission et jeunes marins inscrits..... 1.417

Cinquième partie. — Jeunes gens ajournés à un nouvel examen du conseil de révision..... 2.816

Sixième partie. — Jeunes gens classés dans les services auxiliaires de l'armée..... 1.750

Septième partie. — Jeunes gens exclus de l'armée à raison de condamnations..... 1

Total de la liste du recrutement..... 14.753

Détails sur l'instruction des jeunes gens inscrits sur les listes de tirage.

Ne sachant ni lire ni écrire.....	985
Sachant lire seulement.....	317
Sachant lire et écrire.....	4.519
Ayant une instruction primaire plus développée.....	9.709
Ayant obtenu le brevet de l'enseignement primaire.....	359
Bacheliers ès lettres, bachelier ès sciences et bacheliers de l'enseignement secondaire spécial.....	283
Dont on n'a pu vérifier l'instruction.....	360
Total.....	16.541

Indication de la taille des jeunes gens du service actif.

Ayant moins de 1 m. 54.....	319
Ayant de 1 m. 54 à 1 m. 62.....	3.798
Ayant de 1 m. 63 à 1 m. 66.....	3.938
Ayant de 1 m. 67 à 1 m. 69.....	2.852
Ayant de 1 m. 70 à 1 m. 72.....	2.390
Ayant au-delà de cette taille (1 m. 73 et au-dessus, moyenne 1 m. 76).....	2.197
Dont on n'a pu connaître la taille.....	1.047
Total (taille moyenne 1 m. 662).....	16.541

Le nombre des jeunes gens visités et reconnus impropres au service s'élève à 1.788 : 1 pour dartre, 2 pour la teigne, 4 pour calvitie et alopecie. 15 pour maladies de la peau, 8 pour perte complète de la vue, 40 pour perte d'un œil, 37 pour myopie, 218 pour autres maladies des yeux, 13 pour surdité-mutité, 75 pour surdité, 18 pour maladies de l'appareil auditif, 16 pour perte des dents, division congénitale des lèvres, de la voûte palatine et du voile du palais et autres maladies des gencives et de la bouche, 20 pour bégaiement, 7 pour maladies du nez et des fosses nasales, 4 pour goître, 35 pour scrofules, 45 pour maladies de cœur, 95 pour phtisie pulmonaires, 22 pour maladies des organes respiratoires, 265 pour hernie, 4 pour varicocèle et vices de conformation des organes urinaires, 6 pour hydrocèle et maladie des testicules, 6 pour maladie des voies urinaires, 10 pour perte de l'usage des membres, 26 pour mutilation de doigts ou autres organes, 46 pour varices, 4 pour sciatique et rhumatismes, 369 pour défaut dans le système osseux, 169 pour maladies du système nerveux et encéphale, 74 pour faiblesse de constitution et 134 pour infirmités diverses.

1.750 jeunes gens ont été classés dans le service auxiliaire : 38 pour maladie de la peau, 3 pour maladie du cuir chevelu, 30 pour myopie, 207 pour strabisme et autres maladies des yeux, 35 pour surdité légère et autres maladies de l'ouïe, 33 pour perte de dents et maladies de la bouche, 2 pour bégaiement, 23 pour goître, 157 pour hernie et tumeurs du bas-ventre, 28 pour maladies des organes génito urinaires, 51 pour mutilation des membres, 272 pour varices, 122 pour pieds plats, 749 pour infirmités diverses.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LES OPÉRATIONS DU RECRUTEMENT.

Les tableaux de recensement ont été, comme d'ordinaire, établis avec soin et régulièrement publiés.

Lors de la vérification des tableaux, le nombre des inscriptions retranchées a été de 22 et celui des inscriptions ajoutées de 16.

Les fils d'étrangers maintenus sur les listes ont été au nombre de 1.956.

Conformément aux dispositions de la circulaire ministérielle du 5 décembre 1898, relative aux opérations préliminaires de l'appel de la classe 1898, les jeunes gens qui ont justifié se trouver dans l'une des trois catégories visées par l'art. 2 de la Convention Franco-Belge, n'ont pas été inscrits d'office sur les tableaux de recensement avant l'âge de 22 ans accomplis.

Par contre, il a été procédé à l'inscription d'office de tous les fils d'étrangers n'ayant aucun lien avec la Belgique, qui, au 31 décembre 1898, avaient atteint l'époque de leur majorité.

Sur les 1.956 jeunes gens fils d'étrangers maintenus sur les listes, 261 ont été exemptés pour infirmités, 1.178 ont été inscrits sur la 1^{re} partie de la liste du recrutement, 18 sur la 2^e, 4 sur la 3^e, 22 sur la 4^e, 23, sur la 5^e, 449 sur la 6^e et 1 sur la 7^e.

Les omis des classes précédentes, au nombre de 83, ont concouru au tirage de la classe de 1898.

D'après les renseignements que nous empruntons aux tableaux du recrutement, le nombre des jeunes gens sachant lire et écrire était de 14.870 sur 16.541 inscrits.

Les opérations du tirage au sort se sont accomplies partout avec le plus grand ordre; aucune irrégularité n'a été commise.

L'itinéraire du conseil de révision a été scrupuleusement suivi, sans qu'aucun incident soit à signaler.

Le Conseil de révision a été assisté par trois médecins militaires dans 43 cantons et par deux dans les 24 autres cantons. Ils se sont parfaitement acquittés de leur mission.

Les séances ont été au nombre de 67; 49 ont été présidées par le Préfet, 13 par le Secrétaire-Général et 5 par un Conseiller de Préfecture.

La tournée a eu lieu en 50 jours. 54 membres du Conseil général et 62 membres des Conseils d'arrondissement ont assisté aux opérations.

Le nombre des hommes visités par les médecins a été de 16.640 et celui des jeunes gens sur lesquels le Conseil de révision a statué, de 18.817, y compris les ajournés des classes 1896 et 1897.

Sur les 18.817 hommes convoqués, 18.136 se sont présentés ou se sont fait représenter; 439 ne se sont ni présentés, ni fait représenter, 242 ont été autorisés à se faire visiter au lieu de leur résidence.

Le nombre des exemptés pour infirmités a été de 1.947, y compris 159 ajournés des classes précédentes.

Le nombre des exemptés avait été de 1.651 en 1898. Le nombre des ajournés, qui avait été de 1.395 en 1898, est de 2.816 pour la classe 1898. Les engagés volontaires de la classe de 1898 ont été au nombre de 1.417.

Les jeunes gens classés dans le service auxiliaire ont été au nombre de 2.001, dont 1.750 appartenant à la classe de 1898 et 251 ajournés des classes de 1896 et 1897.

Des 767 ajournés de 1896 et des 1.274 ajournés de 1897, — ensemble 2.041 — ont été reconnus d'après les décisions du Conseil: 394 propres au service armé, dont 81 dispensés en vertu de l'art. 21 de la loi et 6 en vertu des articles 23 et 50; 793 classés dans le service auxiliaire; 159 exemptés pour infirmités; 851 ajournés à une troisième visite, et 29 décédés.

PRISONS DU DÉPARTEMENT DU NORD.

Il existe dans le département :

1° Une maison centrale de correction pour les condamnés à l'emprisonnement au-dessus d'un an, à laquelle est annexé un quartier correctionnel affecté aux condamnés ayant à subir des peines de trois mois à un an.

2° Six maisons d'arrêt et de correction, à Lille, Avesnes, Cambrai, Dunkerque, Hazebrouck, Valenciennes, et une maison d'arrêt, de justice et de correction à Douai, ainsi qu'un quartier correctionnel de concentration installé, pendant le courant de l'année 1894, dans les bâtiments de l'ancienne colonie de Saint-Bernard, près Loos, pour recevoir le trop plein des prisons de Lille et de Douai.

3° 62 chambres de sûreté pour les prisonniers arrêtés ou de passage, dans les localités dotées d'une brigade de gendarmerie.

La maison centrale de Loos, établie dans les bâtiments de l'ancienne

abbaye, en vertu d'une ordonnance royale du 6 août 1817, possède de vastes locaux distribués en dortoirs, réfectoires et ateliers, où une population d'environ 600 adultes est employée à diverses industries, telles que le tissage, la cordonnerie, la chaussonnerie, l'emboutissage des bouts de parapluie, les lits en fer, etc., etc.

Deux prisons cellulaires sont actuellement en construction, l'une à Loos, l'autre à Douai.

Population des prisons du département.

MAISON CENTRALE DE LOOS.

Le nombre des détenus était, au 31 décembre 1898, de 576, savoir :

Correctionnels à plus d'un an d'emprisonnement . . .	505	} 576
Quartier correctionnel	71	

Les détenus de la maison centrale provenaient des départements ci-après :

Nord, Aisne, Ardennes, Gironde, Haute-Savoie, Isère, Marne, Meurthe-et-Moselle, Oise, Pas-de-Calais, Rhône, Savoie, Seine, Seine-Inférieure, Somme.

MAISONS D'ARRÊT, DE JUSTICE ET DE CORRECTION.

(Circonscription pénitentiaire de Loos.)

Population au 31 décembre 1898.

	Hommes.	Femmes.	Total.
Lille	211	81	292
Avesnes	105	27	132
Cambrai	48	5	53
Douai	172	35	207
Dunkerque	75	17	92
Hazebrouck	52	1	53
Valenciennes	83	16	99
St-Bernard	273	»	273
Totaux	1019	182	1.201

Ce nombre de 1.201 détenus se décompose ainsi qu'il suit :

	Hommes.	Femmes.	Total.
Prévenus et accusés	276	45	321
Condamnés à un an et au-dessous	536	104	640
Détenus de diverses catégories.	190	29	219
Enfants.	17	4	21
Totaux	1019	182	1.201

Récapitulation.

Maison centrale	576
Maisons d'arrêt	1.201

Total de la population des prisons au 31 décembre 1898. 1.777

ADMINISTRATION COMMUNALE.

Impositions extraordinaires.

La situation des communes, au point de vue des impositions extraordinaires, se résume, pour l'année 1898, conformément aux indications fournies par le Directeur des contributions directes, de la manière suivante :

Sur les 607 communes dont se compose le département, 104 n'ont pas voté d'impositions extraordinaires proprement dites. Celles qui y ont eu recours sont donc au nombre de 503 et la quotité des centimes supportés par elles varie de 1 à 5 centimes pour 87 communes, de 5 à 10 pour 134 communes, de 10 à 15 pour 107 communes, de 15 à 20 pour 76 communes, de 20 et au-dessus pour 159 communes.

547 communes ont été imposées pour dépenses annuelles obligatoire, par suite d'insuffisance de revenus, de 0, c. 20 à 133 c. et 622 communes pour dépenses annuelles facultatives, de 0 c. 89 à 91 c.44. Enfin, 588 communes ont voté 3 c. extraordinaires pour les chemins vicinaux, conformément à l'art. 141 § 2 de la loi du 5 avril 1884.

La moyenne générale des impositions communales est de 99 c. 23 supérieure de 0 c. 81 à celle constatée en 1898.

Octrois.

Les communes comptent en outre, parmi leurs ressources, les produits des octrois. Nous indiquons ci-après les localités dans lesquelles des octrois sont établis et le montant du revenu net fourni par cette nature d'impôt sur les consommations afférentes à l'année 1898.

Arrondissement d'Avesnes.

Avesnes	82.836
Bavai	41.354
Cousolre	43.316
Fourmies	93.309
Hautmont	82.479
Landrecies	40.358
Louvroil	49.983
Maubeuge	212.808
Le Quesnoy	48.389
Sars-Poteries	40.570
Solre-le-Château	46.469
Wignehies	49.037
Total	650.908

Arrondissement de Cambrai.

Cambrai	530.245
Le Cateau	424.554
Caudry	89.772
Solesmes	44.483
Total	789.024

Arrondissement de Douai.

Aniche	46.201
Douai	650.013
Flines-lez-Raches	6.024
Orchies	23.034
Total	725.271

Arrondissement de Dunkerque.

Bergues	48.262
Bourbourg-Campagne	43.839
Bourbourg-Ville	23.174
Condekerque-Branche	37.530
Dunkerque	749.680
Grand-Fort-Philippe	43.635
Gravelines	34.556
Hondschoote	14.983
Malo-les-Bains	51.358
Rosendaël	97.387
Saint-Pol-sur-Mer	52.243
Total	1.436.847

<i>Arrondissement d'Hazebrouck.</i>			
Bailleul.....	101.416	Roncq.....	23.017
Cassel.....	49.251	Roubaix.....	2.638.761
Estaires.....	52.965	Seclin.....	33.470
Hazebrouck.....	42.815	Tourcoing.....	1.386.698
La Gorgue.....	16.809	Wambrechies.....	48.007
Merville.....	70.202		
Morbecque.....	41.540		
Nieppe.....	47.081		
Steenvoorde.....	46.400		
Vieux-Berquin.....	9.540		
		Total.....	40.530.865
Total.....	458.019		
<i>Arrondissement de Valenciennes.</i>			
Anzin.....	149.481		
Condé-sur-l'Escaut.....	48.784		
Denain.....	266.232		
Fresnes.....	38.944		
Lourches.....	31.665		
St-Amand.....	109.538		
Valenciennes.....	607.787		
Vieux-Condé.....	38.210		
		Total.....	1.290.608
<i>Arrondissement de Lille.</i>			
Annœullin.....	24.423		
Armentières.....	522.590		
La Bassée.....	26.469		
Chapelle-d'Armentières.....	44.360		
Comines.....	36.220		
Erquinghem-Lys.....	9.096		
Frelinghien.....	42.837		
Halluin.....	145.735		
Haubourdin.....	52.075		
Houplines.....	52.773		
Lannoy.....	18.299		
Lille. { Urbain.....	4.723.939		
{ Bantieu.....	698.669		
La Madeleine.....	58.760		
Loos.....	48.997		
Quesnoy-sur-Deûle.....	46.970		
<i>Récapitulation par arrondissement.</i>			
Avesnes.....	650.908		
Cambrai.....	789.024		
Douai.....	725.274		
Dunkerque.....	1.136.847		
Hazebrouck.....	488.049		
Lille.....	40.530.865		
Valenciennes.....	1.290.608		
		Total.....	45.581.542

Les produits des octrois en 1898, se sont élevés à 15.581,542 fr. Ceux de l'année 1897 s'étant élevés à 15.742.557 fr. il en résulte une diminution de 161.015 fr. sur les produits de 1897.

Taxe municipale sur les chiens.

La taxe municipale sur les chiens est réglée comme suit pour le département du Nord, par décret du 9 janvier 1856 :

Dans la ville de Lille.	{	chiens d'agrément ou servant à la		
		chasse.....	10	»
		chiens de garde.....	2	»
Dans les autres communes.	{	chiens d'agrément ou servant à la		
		chasse.....	8	»
		chiens de garde.....	2	»

ASSISTANCE PUBLIQUE.

HOSPICES ET HOPITAUX.

Population, Ressources et Dépenses des établissements hospitaliers pendant l'année 1898.

ETABLISSEMENTS.	NOMBRE DE LITS.				RESSOURCES de toute nature. 1898.	DÉPENSES de toute nature. 1898.	Excédent de l'exercice 1898.
	Ma- lades.	Vieil- lards.	En- fants.	TOTAL.			
<i>Arrondissement d'Avesnes.</i>							
Avesnes.....	80	60	»	140	41030 97	34258 70	6772 27
Bavai.....	»	47	»	47	40830 21	40419 57	410 64
Fourmies.....	21	7	25	53	54237 65	32392 55	48845 10
Hautmont.....	20	»	»	20	45692 37	41596 74	4095 63
Landreles.....	4	55	»	59	49453 45	21893 82	»
Le Quesnoy.....	82	45	40	167	37394 20	38984 42	»
Maubeuge.....	34	35	60	129	74461 43	77484 89	»
Ohain.....	»	40	»	40	4445 »	3394 »	751 »
Soire-le-Château.....	»	42	»	42	4518 »	4287 84	230 46
Wignehies.....	6	7	»	13	44473 62	9934 29	4542 33
<i>Arrondissement de Cambrai.</i>							
Cam- brai { Hôp. St-Julien... }	455	»	»	455	94498 65	90843 87	654 78
{ Hosp. Général... }	»	209	75	284	480405 59	436757 73	43647 86
{ Hôc. Vanderburch }	»	»	»	»	»	»	»
Le Câteau (hosp. Paturle)	36	»	»	36	43703 79	85552 34	»
<i>Arrondissement de Douai.</i>							
Douai. { Hosp.-Général }	257	420	40	687	350912 97	347462 56	3450 44
{ Hôtel-Dieu... }	»	»	»	»	»	»	»
Orchies.....	20	52	52	124	412110 98	412772 23	»
<i>Arrondissement de Dunkerque.</i>							
Bergues.....	41	75	»	116	54315 45	59192 65	»
Bollezeele.....	»	100	»	100	43209 72	37123 52	6086 20
Bourbourg.....	49	44	36	99	31758 76	30082 45	4676 61
Bray-Dunes.....	2	44	»	46	46186 »	44222 49	4764 49
Dunkerque.....	475	226	84	485	496234 80	495547 41	684 39
Esquelbecq.....	»	22	»	22	4594 28	5747 44	»
Gravelines.....	5	46	»	51	47124 42	24242 86	»
Hondschoote.....	»	44	5	49	6733 49	7504 35	»
Wormhout.....	»	32	»	32	5400 25	4723 90	376 35
<i>Arrondissement d'Hazebrouck.</i>							
Bailleul { Hospice civil.. }	40	94	30	464	26005 78	27947 46	»
{ Hôpital..... }	»	»	»	»	9683 70	11127 04	»
Caestre.....	»	47	»	47	2333 81	2390 25	»
Cassel { Hospice civil... }	»	36	36	72	46047 03	45742 54	334 49
{ Pauvre-Ecole.. }	»	»	»	»	»	»	»
Estaires.....	»	40	»	40	23853 31	23721 »	432 31
Haverskerque.....	4	42	»	43	5235 19	5222 35	42 84
Hazebrouck.....	34	100	25	159	45197 03	49248 34	»
La Gorgue.....	»	25	»	25	5055 84	5176 78	»
Merville.....	»	52	»	52	24856 44	29888 44	»
Méteren.....	»	36	»	36	8709 44	8684 17	25 »
Morbecque.....	»	29	»	29	7534 17	8013 22	»

ÉTABLISSEMENTS.	NOMBRE DE LITS.				RESSOURCES de toute nature. 1898.	DÉPENSES de toute nature. 1898.	Excédent de l'exercice 1898.	
	Ma- lades.	Vieil- lards.	En- fants.	TOTAL.				
<i>Arrondissement d'Hazebrouck (suite).</i>								
Nieppe.....	»	33	»	33	12088 60	11773 58	315 02	
Renescore.....	»	46	43	29	2897 10	2973 93	»	
Steenbecque.....	»	26	»	26	2954 72	2927 18	27 54	
Steenvoorde.....	»	50	»	50	21298 67	22214 42	»	
Steenwerck.....	10	52	»	62	44056 19	44966 88	»	
Vieux-Berquin.....	»	24	»	24	5269 85	5589 69	»	
<i>Arrondissement de Lille.</i>								
Armentières. } Hospice..	»	430	73	203	92793 27	83110 72	9682 55	
} Hôpital..	99	»	»	99	21043 45	36117 89	»	
Bondues.....	2	45	3	50	44193 16	43771 32	421 84	
Bonsbecque.....	»	26	»	26	3323 91	3234 27	88 64	
Comines.....	42	55	»	97	32885 54	32849 88	35 66	
Croix.....	»	12	»	12	8302 56	8318 61	»	
Cysoing.....	»	45	»	45	2853 47	4424 64	4428 53	
Deûlémont.....	»	22	»	22	3925 96	3190 26	735 70	
Erquinghem-Lys.....	»	46	»	46	3814 90	3552 07	262 83	
Halluin.....	»	52	»	52	43318 23	43316 06	2 17	
Haubourdin.....	2	47	45	94	35519 50	36385 68	»	
Herlies.....	»	9	»	9	3966 59	3966 59	»	
Houplines.....	»	41	38	79	21426 06	48920 62	2503 44	
La Bassée.....	10	52	»	62	23281 66	24601 71	»	
La Chapelle-d'Arment..	»	27	»	27	5095 50	5178 20	»	
Lannoy.....	5	29	»	34	414053 86	96906 25	44147 61	
Lille { Hôpital St-Sauveur..	325	»	»	325	2867963 19	3000202 36	»	
} Hôp. de la Charité..	370	»	»	370				
} Maison de santé ...	40	»	»	40				
} Hospice-Général ...	»	1270	400	4370				
} Hospice Comtesse..	»	404	75	476				
} Hospice Gantois ...	»	186	»	186				
} Hospice Stappaert..	»	»	92	92				
} F ^s -Baës (Vx ménages)	»	102	»	102				
Linselles.....	»	40	»	40	43444 04	43444 04	»	
Lomme.....	»	26	»	26	8525 99	8909 40	»	
Loos.....	4	28	»	32	42272 35	42408 98	»	
Marcq-en-Barœul.....	»	35	»	35	45767 86	44798 18	969 68	
Quesnoy-sur-Deûle.....	5	39	»	44	41308 38	40929 30	379 08	
Roncq.....	»	20	»	20	6221 59	6187 27	34 32	
Roubaix { Hôtel-Dieu...}	391	»	»	391	690666 84	274674 60	»	
} Hosp. civil.....	»	373	»	373		185454 09	209872 92	20665 23
} id. Barbieux	»	326	118	444		98580 78	90191 96	8388 82
Seclin (hôpital-hospice).	52	82	»	134	5971 45	5115 29	856 16	
Templeuve.....	6	26	»	32	440603 01	110603 01	»	
Tourcoing { Hôpital civil	314	»	»	314	233653 98	227077 08	6576 90	
} Hosp. Génér	»	281	190	471				
Wambrechies.....	»	49	»	49	10234 06	11108 40	»	
Wattrelos. } Hôpital...}	77	»	»	77	27958 85	48317 59	»	
} Hospice ...}	»	68	58	126		35493 27	»	

ÉTABLISSEMENTS.	NOMBRE DE LITS.				RESSOURCES de toute nature. 1898.	DÉPENSES de toute nature 1898.	EXCÉDENT de l'exercice 1898.		
	Malades.	Vieillards.	Enfants.	TOTAL.					
<i>Arrondissement de Valenciennes.</i>									
Bouchain (H ^o e Dronsart).	9	36	»	45	30626 35	35057 49	»		
Condé sur l'Escaut. Hosp.	»	23	»	23	10055 41	11668 93	»		
St-Amand. } Hospice. civ..	48	85	48	121	40782 96	53486 98	»		
} Orphelines.	»	»	33	33	12294 92	42104 09	490 83		
Valen- ciennes	}	Hosp.-Général.	»	380	20	400	381782 53	358833 29	22949 24
		Hôtel-Dieu ...	122	»	»	122			
		Hôtellerie	»	9	»	9			
		Chartriers	»	50	»	50			
		Orphelins....	»	»	»	»			
		Hosp. militaire.	40	»	»	40			
Totaux généraux....	2975	6387	1354	4076	6657722 77	6729612 98	485156 65		

Les établissements hospitaliers, au nombre de 95, sont situés dans 74 villes et communes. La population des hospices et hôpitaux est, à la population générale du département, dans la proportion de 1 pour 169 habitants.

Le département subventionne les communes à raison des dépenses que leur occasionne le placement dans des hospices des infirmes et incurables privés de ressources, ces infortunés ne pouvant bénéficier des dispositions de la loi du 15 juillet 1893 sur l'assistance médicale gratuite. Il intervient, en exécution de la délibération du Conseil général en date du 24 août 1896, dans les mêmes proportions que pour les aliénés indigents, de sorte que la quote-part des communes se trouve réglée de la façon suivante :

Communes ayant 100.000 fr. de revenus et au-dessus...	48 %
— de 50.000 fr. à 100.000 fr. de revenus..	40 %
— de 20.000 fr. à 50.000 fr.	34 %
— de 5.000 fr. à 20.000 fr.	28 %
— de 1.000 fr. à 5.000 fr.	23 %
Commune ayant moins de 1.000 fr. de revenus.....	21 %

Le complément de la dépense est imputé sur l'allocation départementale. Un crédit de 8.000 francs est, chaque année, voté pour cet objet par le Conseil général.

ASSISTANCE MÉDICALE GRATUITE

(Loi du 15 juillet 1893).

La loi du 15 juillet 1893 a reçu, dans le Nord, son application à partir du 1^{er} janvier 1895 et d'après les dispositions d'un règlement adopté par le Conseil général dans ses séances des 5 et 12 décembre 1894. L'Assemblée départementale a, notamment, groupé toutes les communes du département en circonscriptions hospitalières et désigné pour chacune des communes ou réunion de communes l'infirmerie ou l'hôpital sur lequel devraient, suivant la gravité des cas ou la nature des maladies, être dirigés les malades dépourvus de ressources, ne pouvant recevoir à domicile tous les soins désirables. Au règlement primitif a été substitué un règlement nouveau voté le 20 avril 1898 qui a transformé certaines dispositions pour les mettre en harmonie avec des décisions prises depuis l'origine par le Conseil général et avec les prescriptions de l'autorité supérieure, particulièrement en ce qui touche l'organisation de la comptabilité du service.

L'exécution de la loi sur l'assistance médicale gratuite a donné en 1898 les résultats indiqués sommairement au tableau ci-après :

ARRONDISSEMENTS. POPULATION.	NOMBRE D'INDIVIDUS		MONTANT DES DÉPENSES				TOTAL des DÉPENSES rapportant exclusivement l'assistance à domicile.	NOMBRE des MALADES soignés dans les hôpitaux ou infirmeries de rattachement.	MONTANT des DÉPENSES d'hospitalisation.	
	inscrits sur les listes d'assistance.	soignés à domicile.	des Médecins et Chirurgiens.	des Sages-Femmes.	Pharmaceutiques.	d'appareils.				POUR FRAIS
Avesnes.....	210.053	20.055	7.010	35.214 99	6.865 »	52.654 20	82 »	94.813 19	63	8.099 55
Cambrai.....	498.603	44.453	46.369	43.404 35	41.988 »	60.440 34	46 05	415.548 74	447	10.437 84
Douai.....	437.445	46.687	4.451	47.404 »	4.307 »	24.574 86	25 »	46.007 86	24	2.481 32
Dunkerque.....	443.774	24.444	8.076	20.330 25	8.252 »	33.045 42	164 50	61.762 47	53	5.436 08
Hazebrouck....	413.006	23.232	9.070	44.692 48	5.952 50	25.994 60	137 50	46.774 08	20	4.954 62
Lille.....	785.066	97.322	34.294	80.257 66	34.666 50	125.776 05	569 75	244.269 96	466	45.459 03
Valenciennes...	223.924	24.944	8.534	28.724 37	8.492 »	43.802 61	109 05	84.428 03	451	15.764 60
Totaux.....	4.844.868	250.804	87.804	239.425 10	80.523 »	366.222 08	4.133 85	687.304 03	894	89.627 04

Le nombre des personnes inscrites sur les listes d'assistance en 1898, s'élève à 250.804, soit 13,84 % de la population ; il avait été en 1897 de 240.252 ou 11,36 % de la population. Le nombre des malades soignés à domicile a été en 1898 de 87.804, c'est-à-dire 4,84 % de la population, tandis qu'il avait été en 1897 de 94.496 ou 5,21 % de la population. Les malades admis au traitement hospitalier ont été en 1898 au nombre de 894, soit 1 pour 2.026 habitants et 1 pour 280 participants au service, alors qu'ils étaient en 1897 au nombre de 774, soit 1 pour 2.350 habitants et 1 pour 337 participants au service.

	ENFANTS ASSISTÉS.	
--	-------------------	--

Les enfants recueillis par l'Assistance départementale sont :

1^o Les enfants trouvés, les enfants abandonnés, les orphelins pauvres (Décret du 19 janvier 1814). Ces enfants sont plus particulièrement désignés sous le nom d'Enfants assistés ;

2^o Les enfants confiés à l'Administration par décision judiciaire (Lois du 24 juillet 1889 et du 19 avril 1898). Ce sont les enfants moralement abandonnés.

3^o Les Enfants secourus temporairement.

Les enfants des deux premières catégories sont recueillis dans les cinq hospices dépositaires de Cambrai, Douai, Dunkerque, Lille et Valenciennes.

Dès leur admission, ils sont envoyés à la campagne chez des nourriciers qui doivent présenter toutes les garanties désirables de moralité ; ils ne sont conservés dans les hospices qu'en cas de maladie ou d'accident grave qui empêche leur transport ou lorsque leur séjour dans le service ne doit être que de très courte durée. En règle générale, l'Administration place les frères et sœurs dans la même localité et autant que possible chez les mêmes nourriciers.

Le tarif des mois de nourrice et de pension des enfants assistés du département a été réglé ainsi qu'il suit par arrêté préfectoral du 19 octobre 1891 : 1^{re} année au sein, 25 fr. ; 1^{re} année au biberon, 20 fr. ; 2^e année 20 fr. ; 3^e année, 18 fr. ; de la 4^e année à la 10^e, 15 fr. et de la 11^e à la 13^e inclusivement, 18 fr.

La pension cesse lorsque le pupille a 13 ans révolus, à moins qu'il ne soit atteint d'infirmités.

Indépendamment des salaires indiqués ci-dessus, il est accordé une indemnité de 18 fr. aux nourrices qui justifient, par un certificat du médecin-inspecteur, avoir entouré de bons soins un enfant de moins de 9 mois et l'avoir fait vacciner s'il ne l'avait déjà été à l'hospice.

Une indemnité de 50 fr. est aussi accordée aux nourriciers qui, ayant pris un enfant de moins d'un an, l'ont conservé jusqu'à l'expiration de sa 13^e année, entouré de bons soins, préservé de tout accident, envoyé régulièrement à l'école et lui ont fait faire sa première communion.

Les nourriciers sont tenus d'envoyer aux écoles communales les enfants âgés de plus de 6 ans. Les fournitures scolaires sont remboursées par le département aux instituteurs à la fin de chaque trimestre sur la production d'un mémoire. Une indemnité de 50 fr. est allouée aux instituteurs qui ont fait obtenir le certificat d'études primaires à un pupille de l'Assistance départementale.

En cas de maladie d'un enfant assisté, le nourricier doit le présenter au médecin du bureau d'assistance de la commune qui est tenu de le soigner gratuitement ; les médicaments sont payés par le département.

À l'âge de 13 ans, les enfants sont mis en apprentissage chez des cultivateurs ou chez des artisans qui s'engagent à les soigner, à leur donner une éducation conforme à leur état et à leur payer un salaire dont une partie est versée à la caisse d'épargne, une autre partie est destinée à l'achat de vêtements neufs, enfin le surplus est remis aux pupilles pour leurs menues dépenses.

Dépenses. — Les dépenses du service des enfants assistés sont divisées en dépenses intérieures et en dépenses extérieures. Les dépenses intérieures sont avancées par les hospices et remboursées à la fin de chaque année par le département au moyen des ressources combinées de l'Etat et du département ; l'Etat contribue pour 1/5. Quant aux dépenses exté-

rieures, l'Etat en supporte 1/5; les communes y participent également pour 1/5 et le département prend le surplus à sa charge, soit 3/5. Les dépenses pour l'année 1898 se sont élevées en totalité à 421.037 fr. 54.

Les enfants doivent être visités fréquemment par l'Inspecteur et les Sous-Inspecteurs.

En vue de prévenir ou de faire cesser l'abandon des enfants, le Conseil général vote chaque année un crédit destiné à venir en aide aux filles mères indigentes. Les secours sont accordés pour un an pendant les trois premières années de l'enfant; ils sont, pour la première année, de 15 fr. par mois lorsque l'enfant est nourri au sein par sa mère, de 12, 10 ou 8 fr. par mois, lorsqu'il est élevé au biberon ou par une nourrice; les secours sont de 10, 8 ou 6 fr. pour les deux autres années. Les demandes doivent être renouvelées chaque année.

Pour obtenir l'assistance départementale, il est indispensable que l'enfant appartienne à la nationalité française et qu'il ait été légalement reconnu par sa mère.

Le nombre comparatif des pupilles de l'assistance publique, en 1897 et 1898 s'établit comme suit :

DÉSIGNATION des catégories d'enfants assistés.	AU 31 DÉCEMBRE	
	1897.	1898.
Enfants trouvés.....	8	9
Enfants abandonnés.....	587	663
Orphelins pauvres.....	220	285
Moralement abandonnés.....	725	736
A quoi viennent s'ajouter :		
Les pupilles de 13 à 21 ans.....	559	598
Les enfants secourus temporairement..	287	304
Total.....	2386	2595

Il en résulte une augmentation de 209 enfants.

La situation des pupilles de l'assistance publique est satisfaisante. Placés dans des familles honnêtes, laborieuses, présentant toutes garanties sous le rapport de la moralité, ils y trouvent non seulement ce qui importe à leur existence matérielle, mais aussi presque toujours des sentiments de réelle affection.

BUREAUX DE BIENFAISANCE.

Ces établissements sont au nombre de 645 dans le département.

La commune de Colleret a deux bureaux de bienfaisance, l'un à Colleret, l'autre au hameau d'Ostergnies. Le nombre des communes du département étant de 667, il en résulte que 23 d'entre elles sont privées de bureaux de bienfaisance.

En exécution de l'article 10 de la loi du 15 juillet 1893, il a été constitué dans chacune de ces dernières communes, un bureau d'assistance qui assure le service de l'assistance médicale gratuite et possède, outre les attributions qui lui sont dévolues par cette loi, tous les droits et attributions qui appartiennent au bureau de bienfaisance.

Le nombre des individus régulièrement secourus s'est élevé en 1898 à 228.427 dont 23.991 étrangers.

Les veuves et les chefs de familles surchargés d'enfants en bas âge reçoivent, dans beaucoup de communes, des secours en nature, des secours de loyer et des secours en argent.

Les ressources et les dépenses de ces établissements, pendant l'année 1898, ont été les suivantes :

ARRONDISSEMENTS.	NOMBRE d'établissements.	RESSOURCES	DÉPENSES.	FONDS LIBRES
Avesnes.....	444	727.182 94	453.310 60	273.872 34
Cambrai.....	110	801.104 88	510.011 42	291.093 46
Douai.....	64	345.656 18	246.581 80	99.074 38
Dunkerque.....	64	425.007 66	330.194 56	94.843 10
Hazebrouck.....	53	387.673 46	353.473 68	34.199 78
Lille.....	429	2.845.068 05	2.412.298 40	432.769 65
Valenciennes.....	84	642.986 86	510.509 82	132.477 04
TOTAUX.....	645	6.174.680 03	4 846.380 28	1.358.299 75

Les placements effectués en 1898 s'élevaient à	en immeubles.	276.035 55
	en rentes.....	595.974 30
Les placements faits antérieurement montent à	en immeubles.	36.743.672 46
	en rentes.....	36.858.701 35
La fortune personnelle des bureaux de bienfaisance atteint donc la somme de.....		74.474.383 66

ASSISTANCE A DOMICILE DES VIEILLARDS INCURABLES ET INFIRMES INDIGENTS.

C'est au Conseil général, d'accord avec l'administration préfectorale, qu'est due l'initiative de cette assistance qui a produit, depuis sa mise en pratique, les plus heureux résultats et qui fait honneur à la philanthropie et à la générosité de notre assemblée départementale. L'œuvre du Conseil général consistait dans l'allocation aux vieillards et infirmes nécessiteux de bourses annuelles de 120 francs payées, jusqu'à concurrence de 70 francs sur fonds départementaux, et, pour le surplus, au moyen de contingents fournis soit par les communes, soit par les bureaux de bienfaisance ou les administrations hospitalières.

Dès le mois d'avril 1891, une Commission spéciale avait été chargée d'élaborer un règlement pour l'attribution de ces bourses. Sur sa proposition, le Conseil général avait décidé, en raison de l'insuffisance des ressources financières du département, qu'il y avait lieu d'abord de venir en aide aux communes les moins peuplées et où le revenu des établissements charitables était le plus faible. En conséquence, il votait, dans la même session, la création de 500 bourses devant être réparties entre 50 cantons et 125 communes dont la population était inférieure à 3000 habitants et où le revenu charitable par tête d'habitant ne dépassait pas 3 francs. Par une délibération du 25 août 1892, il décidait qu'il y avait lieu de porter de 3000 à 5000 le chiffre de la population des communes appelées à participer aux bourses et de 3 à 4 fr. le revenu par tête d'habitant des établissements charitables de ces communes.

Dans sa séance du 25 août 1893, l'assemblée départementale élevait de 500 à 900 le nombre de bourses à distribuer annuellement. Enfin, lors de

sa session d'août 1895, elle arrêta à 1.000 le nombre des bourses à accorder en 1896 et étendait la concession de ces bourses aux vieillards des communes d'une population maxima de 8000 habitants n'ayant pas d'établissements hospitaliers et dont le revenu charitable n'excédait pas 4 fr. par tête d'habitant.

Cette décision ayant amené des perturbations profondes dans la répartition des bourses entre les arrondissements, le Conseil général renvoya, dans sa session d'avril 1896, à l'examen d'une commission spéciale, composée de 7 membres, divers vœux qui lui avaient été soumis, en lui donnant mission d'étudier les améliorations à apporter dans ce service et d'arrêter les bases définitives qui devraient être adoptées pour la répartition des bourses.

Dans sa séance du 19 août 1896, le Conseil général adoptait les conclusions déposées, au nom de cette commission, par M. Eliez, Président-rapporteur. Les bourses, dont le nombre était élevé de 1.000 à 1.200, pouvaient désormais être allouées aux vieillards indigents des communes ayant jusqu'à 8000 habitants et pourvues d'hôpitaux, mais sous la réserve que les revenus ordinaires de leurs établissements charitables (hospice et bureau de bienfaisance réunis) ne dépasseraient pas 4 francs par tête d'habitant. Le nombre des bourses a été porté de 1.200 à 1.300, suivant décision prise par le Conseil général, dans sa séance du 25 août 1897.

Cette situation a subi une modification profonde du fait de la loi du 29 mars 1897 dont l'article 43 est ainsi conçu :

« A partir du 1^{er} janvier 1897, l'Etat contribuera, dans les conditions de la loi sur l'assistance médicale, et conformément aux barèmes A et B de cette loi, au paiement de toute pension annuelle d'au moins 90 francs et de 200 francs au plus, constituée par les départements ou les communes, d'accord avec les Conseils généraux, en faveur de toute personne, de nationalité française, privée de ressources, incapable de subvenir par son travail aux nécessités de l'existence, et, soit âgée de plus de 70 ans, soit atteinte d'une infirmité ou d'une maladie reconnue incurable, sans que le nombre des bourses auxquelles devra contribuer l'Etat puisse dépasser, par département, 2 pour 1000 de la population, et sans que cette contribution puisse être supérieure à 50 francs.

« Cette pension annuelle sera toujours révocable. »

En présence de cette disposition législative, l'administration départementale a soumis au Conseil général, lors de sa session d'août 1898, des propositions admettant la participation de toutes les communes sans exception aux bourses d'assistance et ayant pour base le nombre de 2 bourses par 1000 habitants. Ces propositions ont été adoptées par délibération du 26 août.

Il en résulte que le nombre total de bourses à allouer pour l'ensemble du département, à partir du 1^{er} janvier 1899, pourra être de 3.624 réparti de la façon suivante entre les divers arrondissements :

Avesnes.....	420
Cambrai.....	397
Douai.....	275
Dunkerque.....	288
Hazebrouck.....	226
Lille.....	1.570
Valenciennes.....	448
Total.....	<u>3.624</u>

La part contributive des communes dans le paiement des pensions a été fixée d'après la valeur de leur centime, conformément aux pourcentages du barème A annexé à la loi du 15 juillet 1893 sur l'assistance médicale gratuite ; le département fournira l'appoint nécessaire au moyen

de ses ressources et d'une subvention de l'Etat égale au 10^e de cet appoint (barème B de cette loi). Le prix de chaque bourse étant maintenu à 120 francs par an, il en résulte que la charge maxima incombant en propre au département s'élèvera à 122.359 fr., l'Etat devant intervenir, de son côté, pour 13.595 fr., alors que, pour la concession des 1300 bourses d'après le système antérieur, le département supportait une dépense de 91.000 francs.

Une instruction préfectorale du 15 octobre 1898 a déterminé les conditions du fonctionnement du nouveau service.

Le nombre des bourses concédées au 30 Juin 1899 était de 2239 ainsi réparti

Arrondissement d'Avesnes.....	288
id. de Cambrai.....	339
id. de Douai.....	187
id. de Dunkerque.....	282
id. d'Hazebrouck.....	197
id. de Lille.....	703
id. de Valenciennes.....	249
Total.....	2239

SECOURS EN CAS D'EXTRÊME URGENCE.

Un crédit de 6,000 fr. pour cette destination est inscrit au budget départemental. Par l'emploi opportun de ce secours, l'administration parvient à localiser de plus en plus les indigents dans leurs communes respectives et prévient ainsi la mendicité et le vagabondage. Elle ne néglige rien, d'ailleurs, pour recommander d'assurer partout du travail et des secours, dans de sages limites, aux individus qui prétendent ne pouvoir trouver leur subsistance. La charité publique et la charité privée rivalisent de zèle pour seconder les efforts de l'autorité.

MONTS-DE-PIÉTÉ.

Résumé des opérations de l'année 1898.

VILLES dans lesquelles les établissements sont situés.	ENGAGEMENTS.		DÉGAGEMENTS. ET RENOUVELLEMENTS		VENTES.	
	Nombre d'articles	Sommes prêtées.	Sommes prêtées sur les articles dégagés.	Sommes prêtées sur les articles renouvelés.	Nombre d'articles	Produits.
Cambrai.....	6748	42802 50	26312 50	43243 50	386	3987 79
Douai.....	14337	68904 »	67284 50	»	485	3903 04
Dunkerque.....	44855	328555 »	318704 »	84631 »	3509	31434 47
Lille (Mont-de-piété)	458224	1094233 »	963670 »	340861 50	7828	80498 40
(fond. Masurel)	8563	69662 50	65879 50	50296 50	543	7018 35
Roubaix.....	47220	319414 »	296428 »	70913 »	2729	30123 95
Valenciennes.....	36854	245923 »	204131 »	37527 »	2204	21488 65
Totaux.....	316765	2439494 »	1939409 50	597472 50	17684	178154 65

La valeur moyenne par article des engagements a été de 6 fr. 750 en 1897, et de 6 fr. 754 en 1898. Le produit moyen des gages vendus s'est élevé à 10 fr. 397 en 1897 et à 10 fr. 075 en 1898.

Les bénéfices réalisés par ces établissements, en 1898, se sont élevés : à Douai, à 569 fr. 22 ; à Dunkerque, à 6.712 fr. 72 ; à Lille, à 6.314 fr. 62 ; à Lille, (fondation Masurel), à 5.907 fr. 25 ; à Roubaix, à 6.855 fr. 91.

Le Mont-de-Piété de Valenciennes a éprouvé une perte de 2.526 fr. 54.

CAISSES D'ÉPARGNE.

CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE. — SUCCURSALE DE LILLE.

La succursale de Lille a été instituée le 1^{er} avril 1892. Sa circonscription comprend les départements du Nord et du Pas-de-Calais. Ses bureaux sont situés à Lille, rue Colbrant, 16.

Les titulaires de livrets de succursale de la Caisse nationale peuvent effectuer leurs versements et demander des remboursements payables dans tous les bureaux de poste de France, d'Algérie et de Tunisie.

La succursale de Lille possédait, au 1^{er} janvier 1898... 164.271 livrets.
Le nombre de livrets ouverts pendant l'année a été de 29.254 —

Total..... 193.525 livrets.
Le nombre des comptes soldés pendant l'année a été de 14.852 —

Il restait donc au 31 décembre 1898..... 178.673 livrets.

Les capitaux reçus antérieurement s'élevaient à..... 43.745.444 fr. 62
Le montant des versements effectués en 1898 a atteint.. 18.679.469 60

Total..... 62.424.914 22
Le montant des remboursements opérés a été de..... 16.164.636 08

Le solde dû aux déposants était donc, au 31 décembre 1898, de..... 46.260.278 fr. 14
en augmentation de 4.847.986 fr. 23 sur le solde qui leur était dû au 31 décembre 1897.

CAISSES D'ÉPARGNE PRIVÉES.

Les Caisses d'épargne privées étaient, dans le département, en 1898, au nombre de 27, réparties entre les arrondissements ainsi qu'il suit : Avesnes, 4; Cambrai, 5; Douai, 1; Dunkerque, 4; Hazebrouck, 6; Lille, 6; Valenciennes, 1.

Il y existait en outre 45 succursales, en sorte que le nombre des dépôts était porté à 72.

Le solde dû aux déposants au 31 décembre 1897, était de 152.575.186 fr. 19, et s'élevait à 152.943.018 fr. 46 au 31 décembre 1898, soit une augmentation de 367.832 fr. 27.

Les versements, qui avaient été en 1897 de 31.604.258 fr. 90, ont produit, en 1898, une somme de 29.014.724 fr. 76, soit une différence en moins de 2.589.534 fr. 14.

Le nombre des versements a été de 158.535 et celui des remboursements de 96.116. Il en résulte, sur 1897, une différence en moins de 4.450 pour les premiers et une différence en plus de 663 pour les seconds.

Le compte des rentes sur l'Etat achetées au nom des déposants s'établit d'après le détail suivant :

101 déposants avaient laissé aux caisses d'épargne, au 1^{er} janvier 1898, 147 inscriptions, montant ensemble à 2.537 fr. ; 277 autres titres de rente, d'une valeur totale de 10.596 fr. 85, ont été achetés pendant l'année, tant d'office que sur demandes, au nom de 278 déposants ; — Ensemble : 394 titres, montant à 13.133 fr. 85.

295 titres montant ensemble à 14.161 fr., 85, ont été retirés par 295 personnes. — 1 autre titre, montant à 20 fr., a été vendu sur l'ordre du déposant, en 1898.

Il est resté aux caisses, au 31 décembre 1898, 98 inscriptions appartenant à 83 titulaires et d'une valeur de 4.952 fr.

Le mouvement des caisses d'épargne a donné, en 1898, les résultats consignés dans le tableau suivant :

VILLES où sont situées les Caisse d'épargne.	NOMBRE de LIVRETS existants au 1 ^{er} janvier 1898.	NOMBRE DE LIVRETS ouverts pendant l'année 1898.		NOMBRE de LIVRETS restant au 31 déc. 1898.	SOLDE DÙ AUX DÉPOSANTS AU 1 ^{er} JANVIER 1898.	MONTANT DES VERSEMENTS EFFECTUÉS PENDANT L'ANNÉE 1898.	CRÉDITS DES LIVRETS OUVERTS PAR SUITE DE TRANSFÈRES EN 1898.	INTÉRÊTS ALLOUÉS AUX DÉPOSANTS POUR L'ANNÉE 1898.	MONTANT DES ARRÉRAGES DE RENTES PÉRIYUS PAR LES CAISSES EN 1898.	REBOUR- SEMENTS EFFECTUÉS PEN- DANT L'ANNÉE JANV EN ACHATS DE RENTES QU'EN ESPÈCES.	SOLDE DÙ AUX DÉPOSANTS AU 31 DÉCEMBRE 1898.
		pour l'établis- sement de comptes nou- veaux.	à la suite de trans- ferts.								
Armentières ..	8244	809	6	8127	4021476 29	705142 "	3250 88	448545 06	"	812139 41	4036225 42
Avesnes	42406	906	40	42783	6070519 18	1587956 49	36517 22	174929 31	85	4726516 61	6143490 62
Bailleul	4808	383	8	4920	3760503 90	663738 "	5814 97	411994 35	"	655603 86	3876444 36
Bassée (La)	2126	218	2	2229	1766104 73	316043 "	2001 29	53300 32	40	300306 41	1837450 43
Bergues	5628	296	3	251	2681623 78	599689 "	552 46	79377 31	"	616139 34	2715103 24
Bourbourg	3382	275	"	3486	1608458 42	468712 47	"	18248 25	"	431064 22	4693351 62
Cambrai	48753	4393	36	49166	40159539 77	2007383 "	30738 39	298533 17	20	2370219 41	40115965 22
Cassel	4973	243	9	187	4530024 68	353038 "	40634 35	46026 27	"	391771 94	4567948 26
Cateau (Le)	4748	359	44	4870	2063802 40	351311 67	9218 06	61452 76	"	446653 35	2038831 31
Clary	3217	436	2	3267	4422919 45	280694 "	4802 02	42618 53	"	332483 48	4405647 22
Comines	4327	131	2	460	4242425 17	169547 "	4326 51	35568 53	"	266650 36	4481886 85
Douai	42613	3033	86	4779	4395319748011 48	3898786 "	70407 78	588358 11	285	4420393 01	20095455 03
Dunkerque	22128	4039	49	872	223449124353 35	2156977 "	45710 91	268618 57	142 50	2530357 06	9061445 30
Estaires	1559	173	2	99	1457634 74	192805 "	4167 87	34697 53	"	479128 17	1497173 97
Etrœungt	1984	56	"	24	633212 74	245136 "	"	17523 56	"	259880 58	625994 72
Gravelines	2248	205	2	143	316264 22	276141 "	4587 27	3784 96	"	379356 85	425247 60
Hazebrouck	3955	418	13	276	4140309829 21	598456 "	4539 90	91452 52	"	395288 18	3144689 45
Iwuy	3230	53	"	4487	610631 19	103980 "	3856 "	18097 06	"	422477 56	610510 69
Landreies	2339	255	5	242	4324390 45	373063 51	"	37886 49	"	402804 23	1336265 13
Lille	37805	2418	439	37752	21420400 88	3205652 51	91477 74	615203 78	591	4335499 26	207762736 65
Maubeuge	46036	991	21	793	7597731 48	1610259 83	47906 40	226105 87	"	1680504 21	771798 77
Merville	1708	475	4	96	1788404308 96	224195 "	315 91	32205 98	"	205786 08	1091639 77
Roubaix	28249	3490	51	2554	16557999 60	2855775 "	35105 82	186598 63	50	3418708 15	16516820 90
Solesmes	4719	223	2	205	4370954 09	242444 "	41579 34	42725 63	"	327027 25	1540375 81
Stennoorde	4851	219	5	442	4258614 41	277539 "	1763 49	38109 72	"	232455 95	1343870 07
Tourcoing	49090	2217	27	4712	13597098 68	2282902 13	21652 81	400184 59	50	2632739 28	13669445 83
Valenciennes	32716	2531	67	33141	16540240 44	30323300 94	51261 23	484661 21	678 93	3800208 23	46308934 52
Totaux	283842	22618	592	17452	452375486 49	291041751 76	459288 05	4490818 60	1912 43	33598941 57	452393018 46

SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS.

OPÉRATIONS DE L'ANNÉE 1898.

Le tableau ci-après indique la situation, par arrondissement, des sociétés de secours mutuels approuvées du département, au 31 décembre 1898.

ARRONDISSEMENTS.	Nombre de Sociétés.	NOMBRE DE			Secours accordés aux malades.	Honoraires des médecins.	Frais pharmaceutiques.	
		Membres honoraires.	Membres participants.					
			Hommes	Femmes.				Enfants.
Avesnes	22	957	4576	470	432	33520 40	5666 90	7345 38
Cambrai	46	690	2300	423	95	18645 80	5642 »	6605 40
Douai	37	1373	3052	679	34	35429 75	6646 80	10603 92
Dunkerque	7	634	4042	4	»	5372 50	3494 25	4493 26
Hazebrouck	25	1459	4530	59	»	24265 05	6693 20	9440 95
Lille	200	6447	38955	6644	4598	300456 46	60438 05	75470 42
Valenciennes	46	4666	12732	487	394	173794 40	7509 65	7706 76
Situation au 31 décembre 1898	353	13226	67487	7863	2250	594450 76	95727 85	424365 79
Situation au 31 décembre 1897	335	12809	60482	5435	4904	568299 08	94218 58	44428 34
Augmentation pour l'année 1898	18	417	6705	2428	349	23454 68	4509 27	9937 48
Diminution pour l'année 1898	»	»	»	»	»	»	»	»

Les recettes se sont élevées à 1,232,861 fr. 94
 et les dépenses de toute nature à 1,455,284 fr. 60

d'où un excédent de recettes de 77,580 fr. 34

L'avoir des Sociétés, qui était de 5,879,531 fr. 54 c. au 31 décembre 1897, est de 6,441,718 fr. 55 c. au 31 décembre 1898, se décomposant comme suit :

En capitaux placés ou en caisse 1,179,935 fr. 12
 A la caisse des retraites 5,261,783 fr. 43

Total 6,441,718 fr. 55

Le Conseil général a voté au budget de 1900 un crédit de 34,000 fr. se subdivisant comme suit : 18,000 fr. à répartir entre toutes les Sociétés approuvées, d'après le nombre de sociétaires participants et le chiffre de la cotisation annuelle ; 12,000 fr. à distribuer aux Sociétés ayant fait des versements à la Caisse de retraites, proportionnellement aux versements effectués ; 3,000 fr. pour venir en aide aux Sociétés approuvées justifiant d'une situation difficile, et 1,000 fr. affectés spécialement à la Société de secours mutuels des cantonniers du service vicinal pour être appliqués à l'accroissement de son fonds de retraites.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Enseignement primaire.

Dans son rapport sur la situation du Service de l'Instruction primaire, dans le département du Nord pendant l'année 1898, M. l'Inspecteur d'Académie, Directeur de l'Enseignement primaire, s'est livré à une comparaison des résultats constatés à la fin des années 1876, 1886 et 1898. Nous extrayons de ce rapport qui figure in-extenso dans les rapports des Chefs de service présentés au Conseil général dans sa session d'Août 1899, les renseignements statistiques s'appliquant à l'année 1898.

Enfants d'âge scolaire. — Le nombre des enfants d'âge scolaire (de 6 à 13 ans) est de 283.495. Celui des enfants de 2 à 6 ans à recevoir dans les écoles maternelles, de 199.500.

Écoles. — A la fin de l'année 1898, il y avait dans le département 1.496 écoles primaires publiques, comprenant 694 écoles spéciales aux garçons, 674 spéciales aux filles, 128 mixtes; 90 écoles publiques toutes spéciales aux filles étaient dirigées par des congréganistes. 9 communes n'ont pas d'école, 8 d'entre elles sont réunies pour le service de l'enseignement primaire à des communes voisines; dans l'autre commune, les enfants continuent à fréquenter l'école privée qui tenait autrefois lieu d'école publique.

Classes. — Le nombre des classes était de 3.737 dont 1.879 pour les garçons, 1.720 pour les filles et 138 mixtes.

Écoles maternelles. — Des 204 écoles maternelles, 29 sont dirigées par des congréganistes. Ces écoles comprenaient 424 classes auxquelles il convient d'ajouter les 197 classes enfantines qui forment l'annexe des écoles maternelles, des écoles de filles ou des écoles mixtes.

Écoles supérieures. — 13 écoles supérieures, 10 pour les garçons avec 55 classes et 3 pour les filles avec 16 classes, sont fréquentées par une population totale de 2.289 élèves, 1.760 garçons et 529 filles; 19 cours complémentaires, 14 pour les garçons, 5 pour les filles recevaient 566 élèves, 424 garçons et 142 filles.

Écoles privées. — Les écoles privées sont au nombre de 524 dont 57 dirigées par des laïques et 467 par des congréganistes. 7 sont mixtes, 138 sont spéciales aux garçons et 379 aux filles. Le nombre des écoles maternelles privées était de 253, 7 laïques, 246 congréganistes; celui des classes enfantines privées était de 161 dont 19 annexées à des écoles maternelles privées.

Personnel. — Le personnel enseignant des écoles primaires de toutes catégories, non compris les écoles maternelles, comprend 6.000 maîtres. Sur ce nombre 3.819 sont laïques et 2.181 congréganistes. Le nombre des directrices et sous-directrices d'écoles maternelles est de 823, 401 laïques et 422 congréganistes, 358 adjointes sont, en outre, chargées des classes enfantines.

Titres de capacité du personnel. — Tous les instituteurs publics sont pourvus du brevet de capacité, 403 titulaires et 834 adjoints possèdent en plus le certificat d'aptitude pédagogique. Les institutrices publiques laïques possèdent toutes également le brevet. 319 titulaires et 672 adjointes sont pourvues du certificat d'aptitude pédagogique, 51 adjointes congréganistes de l'enseignement public n'ont point de brevet, 5 titulaires et

14 adjointes congréganistes sont titulaires du certificat d'aptitude pédagogique. Le personnel des écoles privées s'est efforcé de se mettre au niveau de celui des écoles publiques : 46 instituteurs congréganistes sur 566 exerçaient sans brevet. Du côté des institutrices, une seule laïque sur 108 et 233 congréganistes sur 1.474 enseignent sans titre. Dans le personnel des écoles maternelles 3 laïques seulement sur 401 et 77 congréganistes sur 422 exercent sans diplôme. Si l'on considère à part les écoles maternelles publiques, les 174 directrices et 210 sous-directrices laïques sur 211 sont brevetées. Il en est de même de 20 directrices congréganistes sur 29 et 11 sous-directrices sur 16.

Cours d'adultes. — Les cours d'adultes ouverts en 1898 ont été de 708 pour les hommes et de 290 pour les femmes avec 24.944 auditeurs et 6.247 auditrices.

Bibliothèques scolaires. — Le nombre des bibliothèques scolaires est de 1.191, dépassant de 524 celui des communes, le nombre des livres atteint le chiffre de 294.534, celui des prêts de 584.574.

Bibliothèques pédagogiques. — Le département du Nord compte à l'usage des instituteurs et institutrices, 37 bibliothèques pédagogiques qui renferment 17.459 volumes. Le nombre des prêts, pendant l'année 1898, a été de 8.729.

Caisses des écoles. — Le nombre des caisses des écoles est descendu à 249. Les recettes se sont élevées à 578.762 fr. Ces caisses sont destinées à favoriser la fréquentation par des secours judicieusement donnés que les commissions scolaires sont chargées de distribuer. 418 communes ne sont pas dotées de caisse des écoles.

Caisses d'épargne scolaires. — Leur nombre est de 383, 10.731 enfants possèdent un livret d'une valeur moyenne de 45 fr. 64. Le montant des sommes déposées s'élève à 469.830 fr. 94.

Mutualités scolaires. — Les mutualités scolaires ont pour but d'assurer des secours pendant leur scolarité aux mutualistes malades ; à tous, une retraite pour la vieillesse. L'institution est de création récente et a déjà donné des résultats remarquables.

Société de secours mutuels. — La société de secours mutuels des instituteurs, des institutrices et des directrices d'écoles maternelles du Nord compte 2.305 membres, dont 2.291 participants et 14 membres honoraires. Elle possédait au 31 décembre 207.302 fr. dont 188.194 fr. en caisse. Elle a distribué 13.988 fr. de secours et 5.120 fr. de pensions.

Orphelinat départemental. — Cette institution compte 1.044 membres participants, 21 fondateurs, 5 donateurs et 41 membres honoraires. Son actif au 31 décembre est de 26.100 fr. 89. Ses ressources ont permis de consacrer une somme de 2.845 fr. 95 à secourir 23 orphelins ou orphelines d'instituteurs.

Certificats d'études primaires élémentaires. — 6,333 aspirants se sont présentés, en 1898, pour l'obtention du certificat d'études primaires, 5,031 ont été reçus. 4,777 aspirantes ont concouru pour l'obtention du certificat d'études, 4,037 ont été admises. — Le nombre total des certificats délivrés en 1898 a été de 9,068.

Certificats d'études primaires supérieures. — Le nombre des inscrits a été de 91 pour les aspirants et de 42 pour les aspirantes. — 62 aspirants et 25 aspirantes ont obtenu le diplôme.

Brevet élémentaire. — 518 aspirants et 872 aspirantes se sont présentés en 1898, dans le Nord, aux examens pour l'obtention du brevet élémentaire ; 267 aspirants et 502 aspirantes l'ont obtenu.

Brevet supérieur. — 105 aspirants et 213 aspirantes se sont présentés, en 1898, dans le Nord, aux examens pour l'obtention du brevet supérieur ; 50 aspirants et 77 aspirantes l'ont obtenu.

STATISTIQUE FINANCIÈRE.

CONTRIBUTIONS DIRECTES.

Produit de l'exercice 1898.

Les rôles de l'exercice 1898 se sont élevés en totalité à 40,508,532fr.91, savoir :

Contributions	foncière.	{	Propriétés non bâties.....	7,458,416 79	}	44,432,945 28
			Propriétés bâties.....	6,974,528 49		
	personnelle-mobilière.....			6,673,147 30		
	des portes et fenêtres.....			5,977,707 66		
	des patentes.....			43,393,382 52		
			Taxe de premier avertissement aux contribuables...	31,350 45		
			Total.....			40,508 532 91

Ces chiffres présentent une augmentation de 1,033,682fr. 40 c. avec ceux de l'année 1897. Cette augmentation résulte de l'accroissement du principal des 4 contributions directes.

Le nombre des patentés a été en 1898 de 121,918. Ce nombre représente le 20^e des patentés de tous les départements.

La quotité des centimes additionnels imposés en addition au principal des quatre contributions dans le département se résume ainsi :

CONTRIBUTION FONCIÈRE.

I. PROPRIÉTÉS NON BÂTIÈS.

Centimes pour dépenses de l'instruction primaire.....	8 323
Fonds de secours et de non-valeurs sur le principal.....	3 5
Centimes départementaux.....	48 475
Centimes communaux.....	101 82
Total.....	161 818

II. PROPRIÉTÉS BÂTIÈS.

Centimes pour dépenses de l'instruction primaire.....	8 3636
Fonds de secours et de non-valeurs sur le principal.....	4 "
Centimes départementaux.....	48 44
Centimes communaux.....	51 30
Total.....	112 0736

CONTRIBUTION PERSONNELLE ET MOBILIERE.

Centimes pour dépenses de l'instruction primaire.....	8 2012
Centimes généraux.....	17 "
Fonds de secours et de non-valeurs sur le principal.....	2 "
Centimes départementaux.....	47 47
Centimes communaux.....	61 10
Total.....	135 7742

PORTES ET FENÊTRES.

Centimes pour dépenses de l'instruction primaire.....	8	3636
Centimes généraux.....	15	8
Fonds de non-valeurs sur le principal.....	3	"
Centimes départementaux.....	22	66
Centimes communaux.....	56	80
Total.....	406	6236

PATENTES.

Centimes pour dépenses de l'instruction primaire.....	8	525
Centimes généraux.....	44	600
Centimes généraux extraordinaires.....	20	"
Fonds de non-valeurs sur le principal.....	5	"
Centimes départementaux.....	23	400
Centimes communaux.....	53	800
Total.....	125	026

CONTRIBUTIONS DIRECTES DE 1899.

Nous croyons utile d'indiquer ici le principal de chacune des quatre contributions par arrondissement :

Arrondissements	CONTRIBUTIONS					TOTAL.	
	foncière (propriétés non bâties). (1)	foncière (propriétés bâties).	personnelle et mobilier.	des portes et fenêtres.	des patentes.		
Avesnes ..	530,575	344,209	348,090	"	225,756	500,940 46	4,949,570 46
Cambrai ...	420,498	263,461	233,765	"	196,331	417,848 42	4,531,603 42
Douai ...	296,245	220,438	203,452	97	191,440	306,705 41	1,248,281 38
Dunkerque .	335,457	244,092	244,406	"	493,811	369,439 56	4,357,205 56
Hazebrouck.	347,064	95,981	145,974	"	425,762	429,905 99	844,680 99
Lille.....	543,361	4,882,970	4,433,494	88	1,733,697	3,531,014 47	9,424,534 35
Valenciennes	402,950	382,649	332,790	"	282,937	558,637 61	4,959,933 61
Totaux..	2,875,847	3,433,770	2,854,969	85	2,949,734	5,844,488 92	17,925,809 77

(1) Y compris 61,744 fr. formant le principal afférent aux Bois de l'Etat qui, aux termes de la loi, contribue aux impositions départementales et communales.

Les chiffres du tableau ci-dessus représentent les principaux réels compris aux rôles de 1899 tandis que les chiffres mentionnés à la première partie de l'annuaire (p. 148) représentent les principaux actifs en ce qui concerne l'impôt foncier (non bâti et bâti).

AGRICULTURE.

RÉCOLTES.

L'économie rurale est portée à un très haut degré dans le département du Nord qui fournit à la culture une étendue de 478,678 hectares, dont 362,451 en terres labourables, sur une superficie totale de 571,073 hectares.

Les récoltes en grains et farineux ont donné en 1898 les produits indiqués ci-après :

DÉSIGNATION DES CULTURES.	Superficie cultivée. hectares	PRODUCTION TOTALE		PRODUCTION MOYENNE PAR HECTAIRE		POIDS moyen de l'hecto- litre.
		EN GRAINS.	EN PAILLE.	EN GRAINS.	EN PAILLE	
		Hectolitres.	Quintaux.	Hecto- litres.	Quintaux.	
Froment.....	433.000	3.594.000	5.586.000	27	42	77.7
Méteil.....	440	4.060	4.900	29	35	77
Seigle.....	10.700	256.800	385.200	24	36	72.3
Orge.....	8.000	320.000	240.000	40	30	61
Avoine.....	59.000	3.068.000	2.360.000	52	40	45
Maïs.....	40	200	250	20	25	85

DÉSIGNATION DES CULTURES.	SUPERFICIE cultivée.	PRODUCTION totale.	PRODUCTION moyenne par hectare.	VALEUR totale.	VALEUR moyenne du quintal.	
	hectares.	quintaux.	quintaux.	fr.	fr. c.	
Pommes de terre.....	20.200	2.020.000	400	42.928.500	» 6 40	
Betteraves.....	à sucre.....	40.000	42.000.000	300	33.600.000	» 2 80
	de distillerie.....	44.600	5.404.000	440	9.187.200	» 4 80
Prairies artificielles.....	fouragères.....	8.500	4.250.000	500	6.800.000	» 4 60
	trèfle.....	45.600	780.000	50	4.944.000	» 6 30
Prairies artificielles.....	luzerne.....	9.000	450.000	50	2.700.000	» 6 »
	sainfoin.....	4.300	65.000	50	390.000	» 6 »
Fourages annuels.....	mélange de légu- mineuses.....	2.700	462.000	60	4.053.000	» 6 50
	8.600	516.000	60	2.476.800	» 4 80	
Prairies temporaires (Ray-grass et autres graminées).....	380	49.000	50	406.400	» 5 60	
Prés naturels.....	42.500	4.700.000	40	9.180.000	» 5 40	
Herbages.....	28.000	4.260.000	45	6.300.000	» 5 »	
Plantes économiques.....	tabac.....	660	47.460	26	4.304.160	» 76 »
	houblon.....	900	44.400	16	2.592.000	» 180 »

PLANTES TEXTILES.	Superficie cultivée.	PRODUCTION TOTALE.		PRODUCTION MOYENNE PAR HECTAIRE.		VALEUR TOTALE.		VALEUR MOYENNE DU QUINTAL.	
		en flasse.	en graines.	en flasse.	en graines.	de la flasse.	des graines.	de flasse.	de graines.
Chanvre.....	hectares 80	quint. 680	quint. 400	quint. 8.5	quint. 5	fr. 53.040	fr. 8.000	fr. c. 78	fr. c. 20
Lin.....	1540	19.250	7.700	12.5	5	1.455.000	200.200	60	26

PLANTES OLÉAGINEUSES	Superficie cultivée.	PRODUCTION TOTALE EN GRAINES.		PRODUCTION MOYENNE PAR HECTAIRE.		VALEUR TOTALE.	VALEUR MOYENNE	
		Hecto- litres.	Quin- taux.	Hecto- litres.	Quin- taux.		de l'hecto- litre	du quintal.
	hectares.					fr.	fr. c.	fr. c.
Colza.....	560	14.000	10.080	25	18	322.560	23 04	32 »
Œillette.....	450	9.000	5.400	20	12	216.000	24	40 »
Cameline....	140	2.400	1.365	45	9 75	27.300	43	20 »

ENSEIGNEMENTS DIVERS sur les Animaux de ferme et leurs Produits en 1898.

D'EXISTENCES PAR CATEGORIES D'ANIMAUX.		Effectif au 31 décembre 1898	Nombre de têtes enlevées par les maladies, les accidents ou la vieillesse en 1898.	
Espèces	Chevaline (adultes et jeunes).....	84.452	4.821	
	Mulassière { id. }.....	2.249	30	
	Asine { id. }.....	1.632	38	
	Bovine.	Taureaux.....	7.442	408
		Bœufs } de travail.....	3.715	23
			à l'engrais.....	8.069
		Vaches.....	470.052	2.934
		Élèves d'un an } bouvillons.....	8.664	248
	et au-dessus } génisses.....		42.623	925
	Élèves de moins d'un an.....	42.975	3.770	
	Ovine..	Béliers (au-dessus de 2 ans).....	2.637	235
		Moutons (au-dessus de 2 ans).....	36.934	848
		Brebis (id.).....	24.677	607
		Agneaux et agnelles de 4 à 2 ans.....	17.292	497
Agneaux et agnelles de moins d'un an.	7.293	468		
Porcine.....	83.374	4.321		
Caprine.....	16.542	533		

2° PRINCIPAUX PRODUITS DES ANIMAUX.	PRODUCTION totale.	VALEUR totale.	VALEUR moyenne.
Lait (en hectolitres).....	4.583.697	75.634.050	16 50
Laine (en quintaux).....	4.256	4.443.540	1 40
Nombre de ruches d'abeilles { Miel (en kilog.)	43.240	86.480	2 »
	en activité (7442)..... } Cire (en kilog.)	9 433	27.399

TROISIÈME PARTIE.

TABLEAU NOMINATIF DES PRÉSIDENTS, VICE-PRÉSIDENTS & SECRÉTAIRES

DU CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD

Depuis 1801.

ANNÉES.	MODE de NOMINATION.	PRÉSIDENTS.	VICE-PRÉSIDENTS.	SECRÉTAIRES.
		MM.	MM.	MM.
1801 et 1802.	Élections..	De Warengien		Emmery.
1803 à 1805.	Élections..	De Warengien		Farez.
1806 à 1809.	Élections..	De Warengien		Michel.
1810.	Élections..	Gossuin		Michel.
1811 à 1813.	Élections..	Gossuin		Dhaubersart.
1814 à 1816.	Élections..	Gossuin		Marquis de La Coste.
1817 et 1818.	Élections..	Potteau d'Hancarderie..		Marquis de La Coste.
1819.	Élections..	Gossuin		Marquis de La Coste.
1820 et 1821.	Élections..	Potteau d'Hancarderie..		Marquis de La Coste.
1822 à 1826.	Élections..	Comte de Muysaert		Marquis de La Coste.
1827 et 1828.	Élections..	Comte de Muysaert		Fiezan de La Martel.
1829.	Élections..	Comte de Muysaert		Béthune-Houriez.
1830.				
1831.	Élections..	Barrois-Virnot		Farez.
1832.	Élections..	Farez		Lorrain, fils.
1833.	Élections..	De Brigode		Lorrain, fils.
1834 et 1835.	Élections..	Ferrier		Lorrain, fils.
1836 et 1837.	Élections..	Ferrier		Leroy de Bethune.
1838.	Élections..	Ferrier		Marchant.
1839.	Élections..	Comte de Montozon		Marchant.
1840 à 1845.	Élections..	Ferrier		Marchant.
1846 et 1847.	Élections..	Delespaul		Marchant.
1848 et 1849.	Élections..	Marchant		Lestiboudois.
1850 et 1851.	Élections..	Danel		De Clebsattel.
1852 à 1859.	Decret.	Marchant	Danel	De Clebsattel.
1860 à 1867.	Decret.	Comte Mimerel	Danel et comte Dubois	De Clebsattel et Mailliet.
1868 et 1869.	Decret.	Comte Mimerel	Danel et Seydoux	De Clebsattel et Mailliet.
1870.	Élections..	Danel		Mailliet.
1871.	Élections..	Danel	Plichon et J. Brame	Mailliet et Saint-Léger.
1872 et 1873.	Élections..	Danel	Plichon et J. Brame	Mailliet et Desrousseaux.
1874 à 1877.	Élections..	Plichon	J. Brame et Mailliet	Desrousseaux et L. Legrand (de Lecelles).
1878 et 1879.	Élections..	Plichon	Mailliet et L. Legrand (de Lecelles).	Roussel-Defontaine et Van der Straeten.
1880.	Élections..	Testelin	Seydoux et L. Legrand (de Valenciennes).	Van der Straeten et Duponchel.
1881.	Élections..	Testelin	L. Legrand (de Valenciennes) et Trystram.	Alain Chartier et Outters.
1882.	Élections..	Testelin	Trystram et C. Seydoux	Outters et Ernest Legrand.
1883.	Élections..	Testelin	Ch. Seydoux et Massiet du Biest.	Macarez et Ernest Legrand.
1884.	Élections..	Testelin	Massiet du Biest et Alain Chartier.	Henry Sculfort et Macarez.
1885.	Élections..	Testelin	Alain Chartier et Ernest Legrand.	Henry Sculfort et Ernest Der- vaux.
1886.	Élections..	Testelin	Ernest Legrand et Louis Legrand (de Valenciennes).	Ernest Dervaux et Demarie- Fétel.
1887.	Élections..	Testelin	Louis Legrand (de Valenciennes) et Seydoux.	Demarie-Fétel et Em. Dubois.
1888.	Élections..	Testelin	Ch. Seydoux et Trystram ..	Dubois et Davaine.
1889.	Élections..	Testelin	Trystram et Ern. Legrand ..	Dervaux et Alp. Outters.
1890.	Élections..	Testelin	Ern. Legrand, L. Legrand et Ed. Bernard.	Alp. Outters, Definne et Mor- crette-Ledieu.
1891.	Élections..	Testelin	Louis Legrand, Ed. Bernard et Seydoux.	Definne, Morcrette-Ledieu et Demarie-Fétel.
1892.	Élections..	Charles Seydoux	Ed. Bernard, Basquin et Ern. Legrand.	Morcrette-Ledieu, Demarie- Fétel et Ernest Dervaux.
1893 et 1894.	Élections..	Charles Seydoux	Basquin, Sculfort et Claeys.	Duriez, Caulliet et Debève.
1895.	Élections..	Charles Seydoux	Dervaux, Claeys et Henry Sculfort.	Caulliet, Grandel et Debève.
1896.	Élections..	Henry Sculfort	Dervaux, Claeys et Émile Dubois.	Debève, Ronnelle et Fl. Bonduel.
1897.	Élections..	Henry Sculfort	Dervaux, Émile Dubois et Tribourdaux.	Ronnelle, Deschodt et Fl. Bon- duel.
1898.	Élections..	Henry Sculfort	Tribourdaux, Guillain et Ronnelle.	Fl. Bonduel, Mannier et Vandame.
1899.	Élections..	Henry Sculfort	Guillain, Tribourdaux et Ronnelle.	Mannier, Castiau et Vandame.

NÉCROLOGIE.

M. LÉON GUILLEMIN.

La députation du Nord a subi une perte cruelle en la personne de M. Léon Guillemain, député de la première circonscription d'Avesnes, décédé presque subitement le 22 mars 1899 d'une attaque d'influenza de nature infectieuse.

M. Guillemain, issu d'une famille originaire de la Lorraine, avait à peine 39 ans, étant né en décembre 1859; c'était un de nos plus jeunes représentants, et sa mort prématurée a produit dans la région, particulièrement dans l'arrondissement d'Avesnes, une douloureuse émotion. Elu pour la première fois en 1890, il avait remplacé M. Hiroux, décédé, et occupait au Parlement le siège de son père, M. Ernest Guillemain, qui fut député de la première circonscription d'Avesnes depuis 1876 jusqu'à sa mort survenue en 1885. Ses concitoyens lui renouvelèrent à deux reprises, aux élections générales de 1893 et de 1898, le mandat qu'ils lui avaient confié.

Doué des meilleures qualités de l'esprit et du cœur, M. Guillemain n'avait pas tardé à se faire apprécier à la Chambre et à s'y créer une place en relief. Il prit une part féconde aux nombreuses discussions relatives aux questions qui préoccupèrent à juste titre les Pouvoirs publics ces dernières années: assistance des vieillards et des infirmes, sociétés de secours mutuels, coopératives, octrois, travail des femmes, réformes douanières, réformes fiscales, etc.

Les utiles services qu'il avait rendus permettaient de fonder sur lui les plus légitimes espérances, au moment où sa trop courte carrière fut brusquement interrompue. Il a laissé le souvenir d'un homme toujours fidèle à ses principes, de relations sûres, d'une nature loyale et généreuse.

M. Deschanel, président de la Chambre des Députés, s'est fait l'écho des sentiments de cette assemblée et a dépeint très heureusement le caractère et l'œuvre de M. Guillemain, en prononçant à l'ouverture de la séance du 23 mars, l'allocation suivante :

« Messieurs et chers collègues,

» Une bien triste nouvelle, à laquelle nous ne pouvions pas croire d'abord, nous est parvenue hier. M. Léon Guillemain, député de la première circonscription d'Avesnes, a été enlevé en deux jours à la suite d'une attaque d'influenza. Sa robuste constitution semblait défier tout péril, et il n'avait pas quarante ans.

» Avocat, docteur en droit, lauréat de la Faculté de Paris, il était entré à la Chambre en 1890. Il y conquist bientôt une place excellente et de solides amitiés par ses goûts laborieux, son caractère loyal, son ardent patriotisme et la sincérité de ses convictions républicaines.

» Membre de la Commission du travail pendant deux législatures, il donna le meilleur de ses forces à l'étude des questions sociales qui sont le noble tourment de tous les esprits élevés et de toutes les âmes généreuses.

» Vous vous rappelez, Messieurs, ses interventions à la tribune à propos des syndicats professionnels, des sociétés coopératives, de la caisse nationale des retraites, des sociétés de secours mutuels, du travail des femmes, du placement des ouvriers et de leurs salaires. En même temps,

il défendait les intérêts de l'agriculture, de l'industrie et du commerce en poursuivant les réformes douanières, les réformes fiscales, la répression des fraudes et les économies administratives.

» Il apportait au service de la démocratie une parole à la fois précise et chaude, le sens pratique avec la passion de la justice.

» Un souffle glacé a éteint tout d'un coup cette flamme et tant de promesses; tous, Messieurs et chers collègues, nous ressentons l'affreuse cruauté de cette mort brutale et nous sommes de cœur avec la famille désolée de notre cher et regretté collègue, avec ses électeurs qui l'avaient vu naître et qui étaient si fiers de lui. (*Assentiment unanime.*)»

Les obsèques de M. Guillemain ont été célébrées en l'église St-François-Xavier, à Paris, le vendredi 24 mars. Le cortège s'est formé devant la maison mortuaire, 30, rue Vaneau, où un bataillon du 131^e régiment d'infanterie, avec drapeau et musique, a rendu les honneurs militaires.

Dans l'assistance très nombreuse on remarquait, outre la délégation de la Chambre des Députés: MM. Guillaud, Ministre des Colonies, député de Dunkerque; Méline et Barthou, anciens ministres; Depreux, Maxime Lecomte et Trystram, sénateurs; Barrois, Defontaine, Delaune, Dron, Evrard Eliez, l'abbé Lemire, Lepez, Loyer, de Montalembert, Motte, Rogez, des Rotours, députés; Vel-Durand, Conseiller d'Etat, ancien Préfet du Nord; Bouquet, directeur au Ministère du Commerce et de l'Industrie; Blanc, sous-préfet d'Avesnes; une délégation de la municipalité d'Avesnes, etc.

A l'issue du service religieux, le corps a été transporté à Avesnes pour y être inhumé. Les funérailles ont eu lieu le samedi 25 mars au milieu d'une affluence considérable; ce fut une manifestation grandiose à laquelle, des points les plus éloignés du département, les amis du défunt étaient venus s'associer. La municipalité, le Conseil municipal, le barreau et nombre d'amis personnels de M. Guillemain s'étaient rendus à la gare et accompagnaient le corps à la maison mortuaire où une foule respectueuse défila jusqu'au moment de la cérémonie qui eut lieu à 11 heures.

La compagnie des sapeurs-pompiers rendait les honneurs. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Letailleur, secrétaire-général de la Préfecture, représentant le Préfet en tournée de révision; Maxime Lecomte, sénateur; Marquis, maire d'Avesnes; Sandrart, conseiller général, président de la Société d'Agriculture; Riff, président du Tribunal civil; et Manesse, bâtonnier de l'ordre des avocats.

Le deuil était conduit par M. Félix Guillemain, substitut près le Tribunal de la Seine, frère du défunt, et par M. Gosselin, rédacteur principal au Ministère des Finances, son beau-frère, derrière lesquels venaient le Conseil municipal en corps; MM. Géry Legrand, sénateur; Dron, Evrard Eliez, César Sirot, Weil-Mallez, députés; Sculfort, président du Conseil général; Boulangé, Darche, Dubois, Goulard, conseillers généraux; Cromback, président du Conseil d'arrondissement et les membres de cette assemblée; Blanc, sous-préfet; les maires des communes de la circonscription et des principales villes voisines, etc.

Après les dernières prières du clergé, les orateurs se sont succédé devant le cercueil pour rendre un suprême hommage au défunt et lui dire un dernier adieu.

Discours de M. Letailleur.

La mort frappe à coups redoublés autour de nous. Aujourd'hui sans que rien n'ait pu le faire prévoir, elle enlève Léon Guillemain dans la force de l'âge et de la santé.

Aussi, Messieurs, est-ce avec un douloureux sentiment de tristesse que

je viens, au nom de M. le Préfet, empêché par d'impérieuses nécessités de service, saluer la mémoire de l'honnête homme que nous venons de perdre.

Quel éloge pourrai-je faire de la droiture et de la franchise de son caractère, de son ardent patriotisme.

Tous vous savez avec quel dévouement il remplissait son mandat, se dépensant sans compter, abusant de sa vigoureuse constitution pour venir soutenir dans vos réunions, dans vos associations agricoles, commerciales ou industrielles, par ses avis pratiques, son expérience éclairée, ce qu'il croyait nécessaire ou utile à la défense de vos intérêts.

L'aridité de la tâche ne le rebutait pas et il arrivait souvent par sa volonté peu commune, sa tenacité, la rectitude de son esprit juridique, à triompher des obstacles et il agissait toujours avec entrain et bonne humeur.

Ah ! Messieurs, quand on a connu Léon Guillemin, sa vie publique, les services rendus, sa simplicité à faire le bien, les affections qu'il a conquises par la sûreté de ses relations, on ne peut s'étonner de voir cette foule attristée venir aujourd'hui dans un sentiment unanime de regrets et de reconnaissance lui rendre un public et solennel hommage.

Ceux qui l'ont vu de près savent ce qu'il y avait de sentiments élevés dans son âme ardente et probe, ce que son cœur contenait de bonté et de bienveillance. L'injustice le révoltait et nul ne s'adressait vainement à lui lorsqu'il avait une requête juste à faire valoir.

Par une cruelle ironie du sort, alors qu'il s'était élevé à la haute situation que lui assignaient ses brillantes et solides qualités, qu'il avait fixé sur lui l'attention par ses nombreux travaux, son intervention fréquents à la tribune, le souci avec lequel il étudiait les questions si complexes du travail, Léon Guillemin disparaît dans la pleine maturité de son talent et au moment où il pouvait rendre par son autorité et ses remarquables aptitudes de plus appréciables services.

Accessible à tous et oubliant dans sa générosité les luttes et les polémiques de la veille, il ne perdit jamais de vue ce qu'il devait à sa foi républicaine. Et comment l'eût-il pu, avec les exemples que lui avait laissés son digne père, la tradition dans laquelle il avait été élevé.

Caractère généreux et ouvert, républicain aux convictions énergiques et profondes, il défendit les lois de la République avec l'ardeur qu'il mettait en tout, et si vous n'entendez plus, messieurs, sa parole éloquentes et persuasive, vous vous rappellerez son dévouement à la chose publique.

Son idéal ne sera pas abandonné dans ce pays qu'il aimait tant, ses amis, ses collaborateurs ne laisseront pas périr l'œuvre républicaine à laquelle vous vous êtes tous associés.

C'est le cœur brisé par la douleur que me fait éprouver la perte de cette existence pleine de promesses, que j'envoie à la famille de Léon Guillemin, à sa mère, si cruellement frappée, l'expression de notre respectueuse sympathie, et que j'adresse à l'ami, qui emporte tous nos regrets, le dernier et suprême adieu !

Discours de M. Evrard Eliez.

Au nom des députés républicains du département du Nord, au nom du parti républicain de l'arrondissement d'Avesnes, je viens rendre un bien douloureux de voir, je viens rendre un dernier hommage et dire un dernier adieu à notre collègue et ami Léon Guillemin.

Guillemin ? Que de souvenirs d'honneur, de loyauté et de pur républicanisme ce seul nom n'évoque-t-il pas dans nos esprits ?

Pour moi, je n'oublierai jamais que j'ai trouvé dans M. Guillemin père

le plus sûr et le plus bienveillant des chefs, et en son fils le meilleur des collègues; le parti républicain tout entier conservera le souvenir ému et reconnaissant des députés Guillemain, morts tous deux au champ d'honneur.

Je n'essaierai pas de retracer toute la vie de Léon Guillemain, vie qui s'est passée au grand jour, au milieu de vous tous, mais on peut dire que rarement on rencontra en un seul homme tant de qualités, l'amour des siens, la sûreté des relations, son ardent patriotisme et la sincérité de ses convictions républicaines.

Enfant d'Avesnes, il aima cette bonne et sympathique population et il en fut aimé; dès 1890, ses concitoyens le nommèrent député et il aimait à rappeler le dernier vote de cette ville en 1898 dans lequel ses concitoyens qui le connaissaient bien, lui donnèrent la presque unanimité de leurs suffrages, vote si honorable pour la ville d'Avesnes et pour son député.

Digne héritier d'un nom cher à notre arrondissement, il se présenta aux suffrages de ses concitoyens le drapeau républicain fermement déployé, n'acceptant ni coalition ni compromission.

Ardent patriote, excellent républicain, il savait par l'histoire et on peut dire par l'histoire des siens, comment commencent et finissent les empires; le crime pour départ et pour finir l'invasion, la défaite et le démembrement de la Patrie.

Il pensait comme nous que la République est le seul gouvernement convenant au génie de la France, le seul régime où puissent régner la fraternité, la liberté et la justice.

Aussi dans tous ses actes politiques, vous ne le voyez obéir qu'à deux sentiments: l'amour de la République et la grandeur de la Patrie.

Mais il ne fut pas seulement un homme politique, et à peine entré à la Chambre il y conquit une place excellente comme homme d'affaires.

Membre de la commission du travail pendant deux législatures, ainsi que le rappelait il y a deux jours, si éloquemment et avec tant de mérite notre éminent président Deschanel, il donna le meilleur de ses forces et de son cœur à l'étude de ces questions sociales qui sont le noble tourment de tous les esprits élevés et de toutes les âmes généreuses.

Connaissant les souffrances de l'agriculture de cette région et voulant la ramener à sa prospérité d'autrefois, il fut un des promoteurs de la loi du 16 avril 1897 relative à la vente des beurres, persuadé qu'il servait à la fois les intérêts des cultivateurs et des ouvriers.

Mais il ne se contenta pas de faire voter cette loi; depuis le 16 avril 1897, il n'a cessé d'en réclamer l'application et de demander avec instance à la Chambre des crédits nécessaires à son bon fonctionnement.

Le 25 février dernier, il y a juste un mois, il montait encore à la tribune de la Chambre, et obtenait une nouvelle somme de 25.000 francs destinée à créer de nouveaux inspecteurs.

Il comptait vous envoyer ce vote de crédit comme un souvenir, hélas! ce fut sa dernière pensée, son testament.

On peut donc dire que jusqu'à la dernière heure il a donné à son parti, à ses électeurs, tout son temps, toute son intelligence et tout son cœur.

Entouré des tendres soins d'une mère qu'il adorait et de l'affection de parents qu'il aimait, Léon Guillemain avait trouvé le bonheur en consacrant toutes ses forces et toute son activité aux joies de la famille et à la défense de ses convictions et des intérêts de ses concitoyens.

Il était donc un homme heureux et devait penser jouir longtemps encore des fruits de ses qualités, pour le bien de tous, pour le bonheur des siens, et pour l'honneur de son parti, lorsqu'une fièvre maudite vint le forcer, il y a huit jours, de quitter le Palais Bourbon.

Mais devant tant de force, de santé et de jeunesse (songez donc que Guillemain n'a pas 40 ans), nous espérons le voir revenir bientôt prendre

sa place au milieu de nous lorsqu'il y a deux jours la mort impitoyable et aveugle dans ses coups est venue trancher des jours si précieux.

Inclinons-nous, Messieurs, devant un si grand deuil, mais que nos regrets unanimes, en se mêlant aux larmes de sa famille éplorée, soient pour elle consolation et soutien.

Quant à vous, mon cher collègue, votre vie fut trop courte hélas, mais elle fut bien remplie; vous aviez reçu de votre père bien aimé un héritage d'honneur et de loyauté; on peut dire que non seulement vous avez été fidèle à sa mémoire, mais que vous avez encore grandi cet héritage et comme lui vous mourez pleuré par tous les vôtres, entouré de l'estime de tous vos concitoyens sans exception et emportant à juste titre les regrets unanimes de tout un arrondissement.

Vous ne mourez donc pas tout entier, mon cher Guillemain, et vous resterez dans la mémoire de vos concitoyens et de vos collègues comme le député modèle, comme l'excellent républicain et comme l'ami fidèle.

Aussi, est-ce le cœur plein de tristesse qu'au nom de vos collègues du département du Nord, je vous dis adieu, mon cher Guillemain, adieu!

Discours de M. Maxime Lecomte.

J'appartiens à la famille politique du député d'Avesnes enlevé à notre affection d'un coup si soudain et si prématuré. Hélas! comment me serais-je attendu, moi qui ai rendu ici un pieux hommage à la mémoire de mon regretté collègue et ami Ernest Guillemain, à remplir le même devoir au bord de la tombe entr'ouverte de son fils et de son successeur dans la confiance des électeurs de la 1^{re} circonscription.

En 1869, appelé pour la première fois à exercer le droit de vote, j'eus l'honneur de soutenir la candidature libérale d'Ernest Guillemain, dont les placards portaient ces mots: Liberté, honnêteté, ordre public. Si la France avait eu alors des représentants comme lui, de grandes catastrophes lui auraient été évitées. C'est seulement en 1876 qu'Ernest Guillemain fut député de ce pays, et lorsqu'en 1884, j'obtins les suffrages de la circonscription voisine, Ernest Guillemain vint à moi cordialement, me tendit une main fraternelle et me convia à une œuvre d'union républicaine que nous n'avons pu réaliser ensemble que pendant un trop court espace.

En 1890, j'eus la joie de pouvoir faire pour Léon Guillemain ce que son père avait fait pour moi et de marcher côte à côte avec lui. Je retrouvais avec un éclat plus vif les mêmes qualités d'intelligence et de cœur, le même ardent patriotisme, le même dévouement à ses électeurs et à la République. Quoique très modeste, Léon Guillemain était avant tout un indépendant, n'obéissant qu'aux inspirations de sa conscience. Quand sa résolution était prise, aucun avis, aucun moyen de persuasion ne pouvait le faire fléchir et il allait avec ardeur à ce qui considérait comme un devoir. Quand il se trompait et se trompait-il réellement, ou l'erreur était-elle du côté de ceux qui le critiquaient, il était entraîné par l'excès de ses qualités, la bienveillance, la confiance, la bonté. Il était foncièrement bon et il était naturellement porté à croire tout le monde bon et sincère comme lui.

Cette qualité maîtresse faisait qu'il avait encore plus d'action sur les autres que les autres n'en avaient sur lui, action bienfaisante dans un but élevé d'union et de concorde.

Nous avons perdu ce collègue et cet ami dans la maturité du talent et dans toute la force de la vie. Dans ce deuil si cruel nous ne pouvons trouver d'autres consolations que les œuvres abondantes et fécondes d'une carrière ainsi interrompue et les exemples d'un représentant à la conscience droite, ami du peuple, homme de cœur et de dévouement.

Discours de M. Dron.

Messieurs,

Les paroles éloquentes que nous venons d'entendre ont retracé la vie politique de celui qui, depuis 9 ans, avait l'honneur d'être votre mandataire à la Chambre. Je devrais donc vous laisser sous l'impression des souvenirs qu'avec grande autorité MM. Lecomte et Evrard Éliez ont fait revivre devant vous.

Mais il me semble que je manquerais à un devoir et vous me pardonneriez de ne pas garder le silence sur la tombe de l'homme qui, il y a quelques mois, emporté par sa nature droite et chevaleresque, mû tout à la fois par l'horreur de l'injustice et par les sentiments d'une fidèle amitié, sut se montrer à l'heure décisive, rappeler les élus de la nation au sentiment du devoir et au respect du suffrage universel, entraînant peut-être le vote qui était le prélude de la revanche des droits du peuple.

C'est au nom de cette fraction du peuple dont il avait revendiqué et fait triompher les droits méconnus, au nom de l'amitié qui nous unissait que je viens à mon tour élever la voix. La mort de Léon Guillemin ne porte pas seulement le deuil dans cette circonscription qui a été le berceau de sa vie politique, elle affecte au même titre tous ceux qui, d'une extrémité à l'autre de notre grand département, s'honorent d'être les ardens défenseurs de l'idée républicaine.

Pour ceux-là c'est un frère d'armes, un des plus vaillants, un bon citoyen, qui disparaît, et dont ils déplorent la perte.

Élevé à bonne école par un père qui ne connaissait pas les capitulations de conscience et que le crime triomphant du Coup d'État avait trouvé irréductible, il avait, enracinée au plus profond du cœur, la foi républicaine; il était de la grande famille, il était de la bonne race qui ne ment pas à ses origines. Ah! certes, nous ne pensions pas toujours de même sur toutes les questions! Mais c'est justement le propre de l'esprit républicain de ne pas s'enfermer dans une formule dogmatique étroite, de susciter le libre examen, de faire éclore les convictions sincères et raisonnées.

Qu'importent après cela les dissidences, les divergences de vues qui pouvaient parfois nous diviser sans parvenir jamais à nous séparer!

Lui-même a pris soin d'exprimer, dans un style lapidaire, combien secondaires sont ces divisions sans lendemain, ces divisions de bon aloi, parce qu'elles témoignent de part et d'autre d'une absolue sincérité et d'un commun désir de poursuivre le même but, de servir le même idéal, tout en suivant des voies différentes.

« Entre vieux républicains, écrivait-il au rédacteur en chef du *Progrès du Nord*, on finit toujours par s'entendre. »

Je le vois encore, dans une de ces discussions animées, parfois vives, qu'on peut se permettre entre amis sincères. Il était fait allusion aux menées césariennes que quelques-uns entrevoyaient à l'horizon comme un point noir menaçant; pour lui, le danger n'était qu'imaginaire et dans l'honnêteté de son âme, il n'y pouvait pas croire. Mais aussi, avec quelle énergie il affirmait que l'éventualité d'un attentat contre les institutions républicaines aurait immédiatement groupé, enlevé dans un élan unanime de protestation indignée, une majorité compacte de bons Français, serviteurs de la loi. Il n'était pas de ceux dont on pût douter le jour de la levée en masse des volontaires de la République; comme son père, il eût été au premier rang des soldats du droit.

Permettez-moi de rappeler encore quelques souvenirs destinés à vous faire mesurer l'étendue du malheur qui atteint la région. L'existence commune que nous avons menée côte à côte dans le Parlement pendant

neuf ans, une collaboration active aux travaux de la Commission du travail, m'en fournissent les éléments.

Léon Guillemin s'était trouvé porté vers l'étude de ces questions passionnantes qui, suivant une belle parole d'hier, sont le noble tourment de tous les esprits élevés, de toutes les âmes généreuses, tant par la tournure de son esprit, par les qualités de son cœur que par l'importance particulière que les questions sociales revêtent dans cette industrielle circonscription. A chaque pas on retrouve la trace de son infatigable activité, dans les procès-verbaux de la Commission aussi bien que dans les annales de nos discussions parlementaires.

Il abordait toutes ces questions avec les brillantes qualités qui donnaient à sa personnalité un cachet particulier où le brio du discours, l'ardeur enthousiaste, parfois passionnée, et le tour original de la pensée s'alliaient avec une fierté d'allure, une franchise d'expression, une indépendance de caractère qui commandaient le respect à ses adversaires les plus décidés.

Il n'était pas homme à se faire le défenseur soumis et résigné d'intérêts particuliers si puissants et si légitimes qu'ils pussent être; il savait s'élever au-dessus des mesquines considérations et se souciait fort peu, quand il défendait la thèse qui lui était apparue bonne et juste, de peser ce qu'il pouvait avoir personnellement à y perdre ou à y gagner. Il était la sincérité et la loyauté en personne, et, lors même qu'on pensait autrement que lui, on était impressionné par la vigueur de sa parole, reflet d'une conviction profonde et réfléchie. Avec lui pas de détours, ni de finesses. C'était l'homme de la ligne droite. Il faut s'incliner, Messieurs, devant des caractères comme ceux-là; car ils se font rares à l'époque où nous vivons, où les calculs personnels et les habiletés tiennent une trop grande place dans les préoccupations courantes.

Cette attitude lui a valu, comme à tous ceux qui se jettent résolument au milieu de l'ardente mêlée des partis, des critiques parfois acerbes ou violentes. Guillemin ne songeait pas à s'en étonner et n'en gardait pas rancune.

Pourquoi s'indigner? N'étaient-elles pas en rapport avec le ton des polémiques telles qu'elles se pratiquent aujourd'hui entre les partis politiques pour le plus grand dommage de notre vieille réputation de courtoisie?

N'étaient-elles pas en partie excusées par la complexité des problèmes que soulèvent les transformations sociales, la concentration et la coalition des capitaux, le développement du machinisme... et aussi par l'âpreté de jour en jour plus grande avec laquelle se heurtent les divers intérêts? Mais au moins vous rendiez à la mémoire de celui qui quitte le champ de bataille cette suprême justice, que toujours ses intentions furent honnêtes et pures et qu'il a laborieusement fourni sa tâche, apporté sa pierre à l'édifice, contribuant aux améliorations déjà réalisées et préparant les réformes de demain.

Avant-hier je rencontrais le président de la Commission du travail qui m'exprimait les regrets et le chagrin que causait à tous la disparition si inattendue de ce loyal garçon; me rappelant que, la semaine précédente encore, il avait eu avec lui, pendant plus d'une heure, un entretien plein de charmes sur l'une des grosses questions dont la Commission est saisie.

Dirai-je à mon tour, qu'il y a quinze jours à peine Guillemin me pressait de reprendre un projet qui tend à préserver de la misère et de trop fréquentes infirmités les femmes accouchées que les nécessités de l'existence et parfois des exigences abusives poussent à la fabrique, quand, dans leur intérêt conforme à celui des nouveau-nés et de la patrie elle-même, ces mères de famille devraient encore garder la maison? Je le lui avais promis volontiers, car je savais bien que ce projet dont il voulait devenir le parrain, trouverait en lui, tant à la Commission qu'à

la Chambre, un défenseur ardent et généreux. N'est-ce pas que ce petit rien de la vie parlementaire de tous les jours peint bien l'homme que vous avez connu et fait apparaître une fois de plus son bon cœur ?

Guillemin n'est plus. Toutes ces brillantes qualités, les espérances que faisaient concevoir sa jeunesse et sa robuste constitution sont anéanties. Vous avez perdu, Messieurs, un représentant dont l'expérience, l'intelligence ouverte, le talent de parole, le dévouement et l'affabilité étaient d'un prix inestimable pour la défense de vos droits et de vos intérêts. Le parti républicain du Nord prend sa grande part de votre deuil qui le prive d'un de ses soutiens les plus appréciés.

De cette belle existence, des nobles qualités, des rares vertus de ce bon citoyen, il ne nous reste que le souvenir. Pleurons-le ; mais aussi — c'est le conseil qu'il nous donnerait s'il pouvait surgir de son tombeau — élevons nos âmes, inspirons-nous de ses exemples, efforçons-nous d'être comme lui des hommes du devoir.

Voilà ce que ma raison me dit : mon cœur me parle autrement et me fait sentir avec une véritable angoisse le vide que la disparition de cet ami fidèle crée dans ma propre existence.

Je songe aussi à cette famille consternée, écrasée par le choc brutal, et en particulier à cette noble femme, à cette vieille mère qui, depuis la mort de son digne mari, ne vivait plus que pour ses enfants, surtout pour son Léon, le compagnon de tous ses instants, qui n'avait jamais voulu se séparer d'elle.

Puisse-t-elle continuer à supporter ce terrible coup avec courage et résignation, en songeant aux autres, à ceux qui restent pour l'entourer de leurs affectueuses prévenances, en pensant aussi que de nombreux amis pleurent avec elle un digne enfant et conserveront fidèlement son souvenir !

M. Manesse, bâtonnier de l'ordre des avocats, a apporté au défunt, au nom du barreau tout entier, un témoignage d'affection et d'estime.

Il a évoqué le souvenir du père qui fut justement estimé de sa génération et a rappelé que le fils suivit dignement ses traces et en 1898 mérita d'être placé à la tête de l'ordre.

M. Paul Legros, au nom de la Société du Commerce et de l'Industrie de Fourmies, a rendu hommage au concours si précieux et si dévoué que M. Léon Guillemin ne cessa de prêter à l'industrie lainière, obtenant pour elle cette atténuation aux charges qui pesaient sur ses usines, la réduction des droits fixes sur le peignage et la filature, la subvention pour les cours du soir.

Discours de M. Marquis.

La ville d'Avesnes est aujourd'hui frappée dans sa plus vive affection, elle perd un de ses enfants bien aimés.

Quelle consternation à la réception de la terrifiante nouvelle. Tous, on peut dire sans exception, nous avions le cœur serré d'émotion : personne ne pouvait se rendre à la triste réalité.

Le parti républicain est en ce jour gravement éprouvé ; car, il faut le reconnaître, il perd, en notre ami Guillemin, un bon Français, un de ses plus vaillants défenseurs.

Léon Guillemin était, en effet, arrivé à ce moment de la vie où l'homme politique, fort de l'expérience acquise par le travail et par le temps, peut rendre de grands services à son pays, à la République, à sa circonscription, à sa ville natale.

Élevé à bonne école sous la direction de notre ami regretté Ernest

Guillemin, son père, il avait fait de solides études. Il jouissait d'une santé robuste,

Léon Guillemin nous semblait donc bien armé pour la lutte et nous pensions tous avoir en lui, et pour longtemps, un zélé représentant, inébranlablement fidèle à ses convictions républicaines.

Bon, affectueux, aimant à rendre service à tous sans distinction de parti, il jouissait de l'estime générale.

La fatale mort est venue renverser toutes nos espérances et jeter le deuil et la désolation parmi les siens.

Et cependant en le voyant si fort, si gai, si valide il y a quelques jours à peine, qui aurait pu croire qu'une courte maladie aurait raison, à son âge, de cette robuste constitution ?

Quel coup terrible pour tous, que dire à cette famille aussi cruellement éprouvée ?

Sans doute, cette affluence d'amis ici présents est un témoignage de la vive affection que nous avons tous pour Léon Guillemin.

Je dirai que, même ses adversaires politiques, adversaires au moment de la lutte électorale, éprouvent aussi le même sentiment.

Mais disparaître à 39 ans, alors qu'on a déjà un passé politique dont on peut être fier et un avenir assuré, c'est une bien triste fatalité.

Madame, et vous Messieurs ses chers parents, nous avons pleuré avec vous Ernest Guillemin, aujourd'hui nous pleurons son fils.

Puisse la vive sympathie que nous vous témoignons tous ici être un adoucissement à votre immense douleur.

Léon Guillemin, au nom de la Ville, au nom du Conseil municipal, adieu.

M. Hector Sandrart, conseiller général, a parlé au nom de la Société d'Agriculture :

« Avec quelle satisfaction nous avons appris votre nomination récente au conseil supérieur de l'agriculture : nous nous disions que la région allait enfin être représentée, dans cette haute et spéciale assemblée, par un homme dévoué, travailleur, compétent, connaissant admirablement les besoins de son importante circonscription. Et c'est au moment où nous nous réjouissions de votre succès et du nôtre que nous parvint, ô ironie des choses humaines, la nouvelle foudroyante de votre mort ! »

M. O. Pécheux, comme doyen des maires républicains du canton de Trélon, a exprimé les regrets unanimes de ses collègues et il a payé en passant un juste tribut au père, à l'école duquel Léon Guillemin devint un sincère et loyal démocrate.

M. ACHILLE SCRÉPEL.

M. Achille Scrépel, ancien sénateur du Nord, est décédé à Roubaix, le 22 mai 1899, après une courte maladie.

Initié de bonne heure aux affaires, il dirigea, dans cette cité essentiellement industrielle, une teinturerie, et put donner cours aux sentiments humanitaires que lui dictait son cœur généreux. Il considérait ses ouvriers comme des collaborateurs, membres d'une même famille, et leur prodiguait, dans les moments difficiles, des preuves de véritable affection ; aussi, devint-il rapidement populaire dans le milieu laborieux où il vivait.

A la mort de son ami Jules Deregnacourt, en 1876, M. Scrépel fut désigné pour recueillir sa succession politique, et, par une majorité de

2000 voix, il fut élu député de Roubaix. Son mandat lui fut renouvelé après les événements du 16 mai, ainsi qu'aux élections générales de 1881 ; mais en 1885, lorsque fut rétabli le scrutin de liste, il échoua avec la liste républicaine.

Son intégrité politique était irréductible comme était insoupçonnable son honnêteté de citoyen ; il déploya, dans la vie publique, les mêmes qualités de droiture et de loyauté que dans la vie privée : c'est dire qu'il n'était pas destiné à rester longtemps éloigné des affaires. En 1888, le suffrage restreint l'envoya au Sénat, où il siégea jusqu'en 1897. A cette époque, son état de santé ne lui permettant plus de s'occuper, avec toute la sollicitude désirable, des intérêts qu'il était chargé de défendre, il renonça à se représenter devant les électeurs.

Entre temps, M. Scrépel avait fondé à Roubaix un comité de l'Association des Dames françaises pour secours aux blessés militaires en cas de guerre et aux civils victimes de catastrophes. Il donna à cette œuvre patriotique et philanthropique le meilleur de son dévouement.

Ses funérailles ont eu lieu à Roubaix, le 25 mai.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Vel-Durand, Conseiller d'Etat, ancien Préfet du Nord ; Claeys, Sénateur du Nord ; Léon Allart, ancien Maire de Roubaix ; Henry Ternynck, ancien Président du Tribunal de Commerce ; Delporte-Bayart, Vice-Président de la Commission des Hospices ; et Charles Juncker, Président de la Délégation cantonale.

Derrière le corps avaient pris place : MM. Carrette, Maire de Roubaix ; Milbéo, Adjoint ; Julien Lagache, Président de la Chambre de Commerce, ancien Maire ; Edouard Roussel, Conseiller général ; H. Verlais, Administrateur de l'Ecole nationale des Arts industriels, et une délégation de la ligue l'Union républicaine, avec M. Rousseau, son Président.

Le deuil était conduit par M. Duthoit, notaire honoraire, exécuteur testamentaire du défunt.

Dans la très nombreuse assistance qui avait tenu à rendre un dernier hommage à M. Scrépel, on remarquait :

MM. Maxime Lecomte, Sénateur du Nord ; Letailleur, Secrétaire-Général de la Préfecture du Nord ; Chatteleyn, Conseiller général ; Jules Hasselbrouck et H. Delcroix, Conseillers d'arrondissement ; Bourbon, Inspecteur primaire, suivi de tout le personnel enseignant des écoles primaires et primaires supérieures de Roubaix ; Monvoisin, Durant et Vitou, délégués cantonaux, etc.

Sur la tombe, deux discours ont été prononcés : l'un par M. Claeys, sénateur, l'autre par M. Charles Juncker, président de la délégation cantonale, ami du défunt.

Discours de M. Claeys.

Messieurs,

Permettez-moi d'apporter sur le seuil de cette tombe encore ouverte, mon hommage ému et respectueux à la mémoire de l'honnête homme, du ferme républicain qui fut, pendant neuf années, mon collègue au Sénat.

D'autres rappelleront, et avec plus d'éloquence que je ne pourrais le faire, quelles furent l'affabilité de l'homme privé, l'intégrité du négociant, la haute valeur morale et intellectuelle de celui que nous venons de perdre. Quant à moi, en mon nom et au nom des Sénateurs du Nord, je bornerai ma tâche à vous retracer, en quelques mots, sa carrière politique dont l'unité et la droiture, unies à une modération constante, peuvent être citées en exemple aux générations nouvelles.

En 1876, l'unanimité des groupes républicains l'appela à remplacer à

la Chambre M. Deregnacourt, décédé. La démocratie, Messieurs, n'est pas aussi oublieuse que le lui reprochent parfois des adversaires passionnés; elle se souvint, à cette occasion, que dès 1851, M. Scrépel avait eu le courage, en présence de l'attentat commis contre la souveraineté nationale, de faciliter le passage à l'étranger de proscrits auxquels il avait généreusement donné asile.

M. Scrépel, toujours simple et modeste, n'ambitionnait pas le périlleux honneur des fonctions publiques, mais la lutte politique était ardente, les compétitions nombreuses; on lui représenta que son nom respecté, sa haute honorabilité, sa popularité légitime le désignaient pour tenir devant le suffrage universel le drapeau de la République en face de ses adversaires de l'Union conservatrice. On faisait appel à son dévouement, il considéra comme un devoir d'accepter la candidature qu'on lui offrait.

Son succès fut considérable.

Une majorité de 2.000 voix l'envoya siéger au Palais-Bourbon.

Il ne devait pas y rester longtemps; quelques mois à peine s'étaient écoulés que le gouvernement du 16 mai, appuyé sur la coalition des représentants de tous les partis rétrogrades, prononçait, sans motif plausible, la dissolution de la Chambre des Députés.

Dans cette circonstance, M. Scrépel se montra ce qu'il avait toujours été, le serviteur dévoué de la démocratie, le défenseur énergique des droits du suffrage universel, l'homme intègre, rebelle à toutes les capitulations, à tous les compromis, et il prit résolument sa place dans les rangs des 363 députés qui relevèrent l'audacieux défi jeté à la conscience publique.

Les suites de cette aventure politique fameuse, vous les connaissez, Messieurs. Le 14 octobre 1877, selon la prédiction de Gambetta, les 363 députés républicains reprenaient possession de leurs sièges et M. Scrépel avec eux. Il fut de nouveau réélu aux élections générales de 1881, mais échoua, en 1885, lorsque fut rétabli le scrutin de liste.

Cependant, au cours de sa carrière politique, si utilement et si honorablement remplie, il avait conquis des sympathies qui ne devaient jamais l'abandonner.

En 1888, les électeurs sénatoriaux du département du Nord lui donnaient une nouvelle marque de confiance en l'envoyant siéger sur les bancs de la haute assemblée.

Il y resta neuf années consécutives et ne renonça à l'accomplissement de son mandat que lorsque le soin de sa santé le mit dans l'impossibilité de supporter les fatigues de la vie publique.

Il vient de nous être enlevé par une courte maladie et nous nous associons à la douleur de sa famille et de ses amis, frappés par ce deuil cruel. Si quelque chose pouvait toutefois adoucir l'amertume d'une telle perte, ne trouverions-nous pas quelque consolation à penser que M. Scrépel laisse après lui une réputation intacte, le souvenir d'une probité scrupuleuse, d'un désintéressement absolu, d'une bonté et d'une obligeance inépuissables.

Son existence fut faite de devoir et d'abnégation; il emporte dans sa tombe, avec l'estime de ses adversaires, l'affection de ses collègues et les regrets de tous ceux qui ont pu le connaître et l'apprécier.

Discours de M. Ch. Juncker

Messieurs,

Je suis l'interprète de nombreux amis en venant dire un dernier adieu à notre regretté Ach. Scrépel.

La tâche est douloureuse pour moi, mais elle m'est facile, puisque cet

adieu s'adresse à l'homme bon, généreux, serviable, à l'ami qu'était celui que nous pleurons.

Dans l'immense foule qui entoure cette tombe, je ne veux voir que l'attestation de la profonde estime dont l'entouraient ses concitoyens ; d'autres y verront une protestation contre les attaques dont il a été l'objet.

La teinturerie Scrépel-Louage était un de ces établissements où le travailleur n'est pas confondu avec l'outil, mais considéré comme un collaborateur, une de ces maisons dans lesquelles la bonté, l'équité sont de tradition, dans lesquelles l'ouvrier — dans les moments difficiles — trouve aide et secours contre les maux inséparables de l'humanité : la maladie, les accidents.

Qui ne se rappelle le zèle actif et éclairé que déployaient tous les membres de cette famille aimée et surtout la digne et respectée sœur demoiselle Camille, dans l'inlassable exercice de leur dévouement et de leur inépuisable charité.

En 1876 les nombreux amis d'Achille Scrépel ne parvinrent à triompher de ses scrupules et de ses résistances pour lui faire accepter la candidature à la succession politique de son ami Jules Derégnaucourt qu'en lui représentant que c'était pour lui un impérieux devoir et le seul moyen d'empêcher la division du parti républicain.

Comme député, comme sénateur, Ach. Scrépel n'a rien négligé pour rendre service à ses concitoyens ; nombreux sont ceux auxquels il a rendu des services de toute espèce.

Enfin, dans le même but humanitaire et patriotique, il a accepté avec empressement de fonder un comité de l'Association des Dames Françaises pour secours aux blessés militaires en cas de guerre, et aux civils dans les calamités publiques.

Ce comité fonctionne avec succès et est à même de rendre de grands services.

La cérémonie s'est terminée à midi un quart.

M. ADOLPHE DUQUENNE.

M. Adolphe Duquenne, né en 1829, était l'un des doyens d'âge et de fonctions de notre Assemblée départementale où depuis près de 30 ans il représentait le canton de Merville.

Il appartenait à une famille hautement estimée dont plusieurs membres ont exercé des mandats électifs depuis un siècle. En 1870, M. Duquenne remplaça au Conseil général du Nord et au Conseil municipal de La Gorgue son père qui avait aussi siégé à l'Assemblée constituante de 1848. Il était administrateur des hospices de sa commune, président de la société de secours mutuels, membre de la Société d'agriculture d'Hazebrouck, du Comice agricole de Lille et de la Chambre de commerce d'Armentières depuis la création de cette institution en 1887.

Dans ces diverses situations, il rendit des services très appréciés. Placé à la tête d'une des minoteries les plus importantes de la région, M. Duquenne, qui était un laborieux, avait une expérience consommée des affaires ; à toutes les époques, il mit son dévouement au service de ses concitoyens dont il soutint les intérêts avec autorité. Il se montra énergique défenseur du travail national, de notre agriculture et de notre industrie contre les envahissements de l'étranger, se préoccupant surtout de la solution pratique des questions économiques. Il prit une part active au perfectionnement de nos voies de communication, à l'amélioration de

la Lys et aux mesures de préservation contre les débordements de ce cours d'eau ; la culture du tabac qui intéresse à un haut degré la région de Merville fut l'objet de sa constante sollicitude.

M. Duquenne a été frappé à la tâche : c'est en effet au cours de la éa née d'inauguration du tramway d'Estaires à Béthune, le 3 juin 1899, qu'il succomba inopinément à une attaque d'apoplexie.

Ses funérailles ont eu lieu le 6 juin à La Gorgue au milieu d'une foule nombreuse et sympathique qui était venue lui apporter un dernier hommage.

Les coins du poêle étaient tenus par M. Jean Plichon, député du Nord ; M. le Maire de La Gorgue ; M. Bouilliez, conseiller d'arrondissement ; M. le Maire d'Estaires ; M. Leroy, adjoint au maire de La Gorgue, et M. Ducroquet, trésorier du Conseil de fabrique.

Derrière le corps avaient pris place le Conseil municipal, le Conseil de fabrique et la délégation du Conseil général que précédait M. Sculfort, Président.

Le deuil était conduit par M. César Duquenne, accompagné du doyen de Merville, du frère et des beaux-frères du défunt.

Au cimetière, des discours ont été prononcés par M. Jean Plichon, député du Nord, et par M. Fremaux, vice-président de la Chambre de commerce d'Armentières.

Discours de M. Jean Plichon.

Messieurs,

Je veux dominer pour un instant l'émotion profonde qui m'opresse pour essayer de rendre à la mémoire de M. Duquenne le tribut d'hommages que lui doivent ses concitoyens.

Oui, mon émotion est profonde et elle m'étreint douloureusement, car celui que Dieu a rappelé n'était pas seulement pour moi le collègue et l'un des doyens du Conseil général, c'était l'ami le plus sûr, le plus affectueux, le plus dévoué, qui avait reporté sur moi l'affection qui l'unissait à mon père.

Permettez-moi donc de déposer avant tout sur sa tombe l'expression de l'affection filiale que je lui avais vouée, et dont le déchirement à cette même date fatale du 3 juin évoque trop de souvenirs dans mon cœur pour que je ne ressente doublement ce nouveau vide dans tout ce que j'aime.

Cette émotion, Messieurs, tous la partagent, car M. Duquenne, s'il fut un homme public, le fut à cause de la sympathie dont il eut le don de se faire entourer.

C'était, au surplus, une tradition de famille, car il ne faisait en cela que suivre les exemples de ceux qui l'avaient précédé dans cette maison. Et cette sympathie générale, origine de sa carrière publique, est peut-être aussi la cause de sa fin prématurée, car il était de ceux qui considèrent le mandat électif non pas seulement comme un honneur, mais encore et surtout comme une charge.

Nul plus que lui n'était pointilleux sur l'accomplissement de son devoir. Il le faisait simplement, mais avec autant de fermeté qu'il apportait de probité dans la gestion de ses affaires commerciales ; et c'est en remplissant les fonctions de sa charge que la mort est venue le chercher, Dieu ayant voulu que son bon serviteur tombât au champ du travail, au moment où il venait de présider à l'inauguration d'un de ces travaux dont il avait poursuivi la réalisation avec sa sollicitude habituelle parce que la ligne de Béthune à Estaires devait donner un nouvel essor aux intérêts dont il avait reçu la garde.

Pour nous, chrétiens, qui nous inclinons avec soumission devant les décrets de la Providence, nous ne voulons qu'être frappés de ce fait que celui qui faisait passer avant tout les intérêts de son canton et du département, qui subordonnait le soin de ses affaires, son repos, sa santé et le temps qu'il aimait à consacrer aux siens, que celui-là a fermé le livre de sa vie, à l'instant même où la ligne ferrée qu'il avait vu enfin aboutir et qui apportera une vie nouvelle à son pays, venait d'être solennellement inaugurée et ouverte à la circulation.

Celui qui préside à nos travaux lui dit alors :

« Viens, ouvrier de la première heure, tu as assez peiné à ma vigne, viens recevoir ton salaire, ton fils te suppléera. Il était ton confident et ton collaborateur. Il continuera ton œuvre, en continuant à porter dignement le nom que tu lui laisses. »

M. Duquenne a accompli sa tâche. Permettez-moi, Messieurs, avant que de terminer ce chapitre de notre histoire du Nord, d'en feuilleter quelques pages.

M. Adolphe-Charles Duquenne naquit à La Gorgue en 1829 et l'on fête récemment sa 70^e année révolue.

Après de fortes études commencées au collège d'Estaires et terminées au lycée de Douai, il fit son droit à Paris, conquit le diplôme de licencié en 1851 et revint à La Gorgue s'associer avec son frère, M. Théophile Duquenne, pour l'exploitation d'une grande minoterie.

En 1865, il s'alliait, en épousant M^{lle} Hennion, à l'une des familles les plus justement estimées de notre pays. La mort subite de son père lui ouvrait, en 1870, les portes du Conseil général et celles du Conseil municipal de La Gorgue. Il n'a jamais cessé, depuis lors, de faire partie de ces deux assemblées.

M. Duquenne était l'un des doyens du Conseil général ; mais ce n'est pas seulement à ce titre qu'il devait l'estime et le respect de tous ses collègues. La droiture de son caractère, l'affabilité et la courtoisie de ses relations, et l'affectueuse bonté de son cœur ne lui donnaient que des amis dans tous les partis. Il eut des adversaires, pas d'ennemis.

Vous avez présent à l'esprit, messieurs, le rôle de M. Duquenne au Conseil général. Laborieux et persévérant, il s'attacha toujours à la solution des problèmes pratiques et des questions utiles au pays. Défenseur convaincu du travail national et de notre production agricole et industrielle, il fut membre actif de la Commission des douanes. Il prit une part importante au perfectionnement du réseau des chemins vicinaux, à l'amélioration de la Lys et aux mesures de défense contre ses inondations. Il soutint, avec son ardeur ordinaire, l'industrie du canton de Merville dans la question des subventions industrielles, et, à toutes les époques, s'efforça d'améliorer la situation de la culture des tabacs.

Au Conseil municipal, son autorité était grande ; elle résultait d'une expérience pratique remarquable.

Au Conseil de fabrique, qu'il présidait depuis 1887, il prêta constamment un concours précieux.

Qui ne se souvient de ses démarches pour faire aboutir la reconstruction de la belle église de votre ville ?

Président de la Société de secours mutuels, il n'est pas une question intéressant les ouvriers qui le laissât indifférent.

Membre de la Commission administrative des hospices, de la Chambre de commerce d'Armentières, de la Société d'agriculture d'Hazebrouck et du Comice agricole de Lille, partout il donna l'exemple du dévouement absolu à ses concitoyens, de son esprit de conciliation et de sa fidélité aux idées de conservation sociale et religieuse.

Aussi, Dieu a-t-il permis, en évitant à ce grand chrétien les affres de

l'agonie, qu'il pût, au moment où il était terrassé, recevoir les suprêmes secours de la religion.

Puisse ces souvenirs apporter quelque apaisement à la douleur de son admirable épouse et de ses enfants.

Pour nous, Messieurs, nous pouvons dire, à l'heure où les passions se taisent et où la justice commence, que M. Duquenne a droit à la reconnaissance de ceux qu'il a brillamment représentés et au souvenir pieux et fidèle de tous ses amis.

Discours de M. Fremaux.

Messieurs,

En l'absence de notre président, j'ai le douloureux devoir d'adresser un dernier adieu à notre doyen d'âge, à celui qui fut notre collègue depuis la création de la Chambre de Commerce d'Armentières en 1887.

Dès le premier jour, il conquiert l'estime et la sympathie de toute notre assemblée, où on avait immédiatement apprécié sa grande expérience, sa compétence remarquable et sa parfaite affabilité.

Je n'ai pas à faire l'éloge de cet homme de bien, car tout le monde, dans la région, connaît sa carrière si dignement remplie; mes paroles ne seraient qu'un bien faible écho de ce qui a été dit tout à l'heure et elles n'exprimeraient qu'imparfaitement les sentiments qui sont au fond du cœur de tous ceux qui entourent cette tombe.

Notre doyen a d'ailleurs été à la Chambre de Commerce ce qu'il était en toutes circonstances, un défenseur dévoué des intérêts de son canton; l'organisation du service des chemins de fer était particulièrement l'objet de sa vigilante attention, mais c'est surtout dans les questions se rattachant aux inondations de la Lys qu'il nous a puissamment aidés.

Je n'insiste pas davantage sur le concours si précieux que nous a donné M. Adolphe Duquenne; comme tous ceux qui l'ont connu, nous honorons sa mémoire.

Puisse l'hommage de notre profonde sympathie apporter quelque adoucissement à la douleur de sa famille.

Reposez en paix, cher et regretté collègue.

Adieu!

A la séance d'ouverture de la session d'août, M. Sculfort, président du Conseil général, a salué la mémoire de M. Duquenne et a rappelé la part qu'il avait prise aux travaux de l'assemblée.

Allocution de M. Sculfort.

Dans l'intervalle de notre session d'avril, nous avons perdu un de nos collègues, qui était un de nos doyens d'âge et aussi un de nos doyens de fonctions, M. Duquenne, nommé en remplacement de son père en 1870.

On peut dire de notre collègue qu'il a vécu et qu'il est mort au service du département, car il a été frappé à l'inauguration du tramway d'Estaires à Béthune, dont il s'était beaucoup occupé et qui doit profiter grandement à son canton.

Pendant vingt-neuf ans, M. Duquenne a prêté à nos travaux départementaux un concours aussi utile qu'assidu. Attentif à nos séances, il prenait une part active à nos débats, particulièrement à ceux qui intéressaient l'industrie et l'agriculture, l'hydraulique, la navigation et les voies de communication. C'est ainsi que vous l'avez entendu apporter dans nos

délibérations l'expression de convictions mûrement réfléchies avec une ardeur qui ne se lassait pas, mais aussi avec une parfaite courtoisie qui augmentait encore la déférence que nous éprouvions pour sa personne.

Ce ne serait pas le rappeler tout entier dans sa vie publique que de passer sous silence sa fidélité aux convictions conservatrices. Sur sa tombe, il lui a été rendu, par un de nos collègues, un hommage éloquent, avec une autorité que je n'aurais pas au même degré pour en parler.

Notre ancien et regretté collègue se survit parmi nous dans la personne de nos fils, qui recueille, à la troisième génération, le mandat de conseiller général pour le canton de Merville.

Conformément au règlement, j'invite M. César Duquenne à prendre au 3^e bureau la place laissée vacante par son prédécesseur, son vénéré père. J'ai la conviction qu'il n'a pas seulement recueilli l'héritage du mandat, mais aussi la tradition du dévouement aux intérêts de notre département. (Applaudissements.)

M. HASSEBROUCQ.

La ville de Tourcoing a été douloureusement impressionnée par la mort de son vénérable maire, M. Michel-Victor Hassebrocq, décédé le 6 octobre 1899 à l'âge de 86 ans 1/2.

Peu d'existences furent aussi bien remplies que celle de ce bon citoyen qui, jusqu'à son dernier souffle, consacra toute son intelligence, toutes ses forces à la chose publique.

C'est à la suite des élections municipales d'avril 1881 qu'il fut appelé à diriger l'administration communale : cette époque marque l'ère des transformations qui ont placé Tourcoing au rang des grandes villes de France.

M. Hassebrocq sut, par une action toute personnelle, imprimer aux différents services communaux une impulsion vigoureuse ; sa gestion habile et prudente permit l'exécution du vaste programme de travaux qu'il avait conçu, et dont l'heureuse réalisation fait l'honneur de sa carrière.

Les questions relatives à l'enseignement firent l'objet de sa sollicitude ; il dota la ville de Tourcoing de nombreuses écoles primaires et d'un magnifique lycée. La cérémonie de la pose de la première pierre de cet établissement eut lieu le 4 novembre 1883 sous la présidence de MM. Waldeck-Rousseau, Ministre de l'Intérieur, et Durand, Sous-Secrétaire d'Etat au Ministère de l'Instruction publique. A cette occasion, M. Hassebrocq reçut la croix de Chevalier de la Légion d'honneur. La population tout entière applaudit à cette haute distinction, car elle avait en grande estime l'homme qui, depuis près de 40 ans, se consacrait à ses concitoyens avec un dévouement de tous les instants.

Dès le 12 novembre 1844, M. Hassebrocq, qui alors était notaire depuis 1838, fut nommé administrateur de la Caisse d'épargne de Tourcoing ; il devint vice-président du Conseil de direction en 1851 et occupa cette situation jusqu'en 1881. Il perfectionna le fonctionnement de cette institution et créa des succursales dans les deux cantons, s'attachant ainsi à favoriser la petite épargne.

Un décret présidentiel du 27 juillet 1852 confia à M. Hassebrocq le poste d'adjoint au maire : aux élections municipales des 4 et 5 septembre de la même année, il obtint 3.016 suffrages qui le classèrent au 8^e rang sur 27 candidats, et fut constamment réélu jusqu'en janvier 1878.

En 1870, lors de la dissolution des Conseils municipaux, M. Pierre

Legrand, Préfet du Nord, lui témoigna la confiance du Gouvernement de la Défense Nationale en le désignant pour faire partie de la Commission municipale.

Partout où les dévouements étaient nécessaires, on ne fit jamais en vain appel au concours de M. Hassebroeucq : membre de la Commission des Ecoles académiques en 1855, président de la Commission de statistique agricole et commerciale, délégué cantonal de 1878 à 1881, suppléant du juge de paix du canton sud de 1861 à 1881, il rendit dans ces divers postes les plus précieuses services.

Nommé administrateur des hospices en 1857, il apporta dans la gestion du patrimoine des pauvres toutes les qualités qui le distinguaient ; il crut devoir en 1870 se démettre de cette fonction à la suite d'incidents qu'il n'avait pas provoqués. Ce n'est qu'en 1880 qu'il revint à cette Commission, il y resta jusqu'au moment de sa nomination comme maire.

En 1888, M. Hassebroeucq reçut les palmes d'Officier d'Académie ; le gouvernement belge lui décerna en 1890 la croix de l'Ordre de Léopold en témoignage des services rendus à ses nationaux ; enfin, le 31 décembre 1895, il fut promu au grade d'Officier de la Légion d'honneur.

Cette distinction fut accueillie avec la plus vive sympathie par l'opinion publique qui la considérait comme un juste tribut dû au citoyen dont la longue existence avait été consacrée au bien, toujours à la recherche du mieux.

M. Hassebroeucq est tombé à son poste ; malgré la maladie dont il était atteint depuis deux mois, il se rendait chaque jour à l'Hôtel de Ville, s'occupant des affaires avec la même activité ; c'est seulement le 19 septembre qu'il fut contraint de garder la chambre et de s'aliter, mais il conserva jusqu'au dernier moment sa lucidité d'esprit.

La ville de Tourcoing lui a fait de grandioses funérailles, dignes d'elle et dignes de lui ; elle a tenu à rendre un hommage éclatant à celui qui fut son bienfaiteur et dont le nom restera attaché à son remarquable développement et à sa prospérité.

Plusieurs milliers de personnes suivaient le convoi funèbre ; une foule considérable s'échelonnait le long des voies parcourues par le cortège et témoignait d'un pieux recueillement.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Sénélar, adjoint au maire ; Vincent, conseiller d'arrondissement, maire de Mouvaux ; Thaupe, consul de Belgique ; Duoulombier, vice-président de la Caisse d'épargne ; Leurent, président du Tribunal de commerce ; Jourdain, président de la Chambre de commerce ; Cordier, vice-président du Bureau de bienfaisance ; Grisey, directeur de la Musique municipale ; Vahé, président de la Chambre syndicale des notaires ; Dron, député du Nord, président de la Commission administrative des Hospices.

Les sapeurs-pompiers, l'arme basse, formaient l'escorte d'honneur.

Venaient immédiatement après MM. Letailleur, secrétaire-général de la Préfecture ; les adjoints et le Conseil municipal ; les conseillers généraux et d'arrondissement ; les maires des communes des cantons de Tourcoing ; l'administration de la Caisse d'épargne ; l'administration des Hospices ; l'administration du Bureau de bienfaisance ; les directeurs et les employés des services administratifs ; la Famille ; le Tribunal de commerce ; la Chambre de commerce ; les Juges de paix ; le Conseil des Prud'hommes ; la Chambre des notaires de l'arrondissement de Lille ; les fonctionnaires de tous ordres ; les Commissions de surveillance des Ecoles académiques de dessin, de peinture, d'architecture et de musique ; les professeurs et la délégation de ces écoles ; le Comité de patronage du Lycée ; la délégation du Lycée ; les Professeurs des cours secondaires de jeunes filles et la délégation de l'école ; le Comité de patronage de l'Institut Colbert ; M. l'Inspecteur primaire ; M^{mes} les Institutrices et MM. les Instituteurs ;

la délégation des écoles de filles ; la délégation des écoles de garçons ; la délégation de la douane ; la Société municipale de gymnastique et d'armes et d'instruction militaire ; une délégation des Sauveteurs du Nord ; les vieillards et orphelins de l'Hospice ; les nombreuses Sociétés de la ville.

Parmi l'énorme affluence qui se pressait dans le cortège, on remarquait la présence de MM. Maxime Lecomte et Claeys, sénateurs ; E. Motte, député ; Florent Bonduel et Danchin, conseillers généraux ; Julien Lagache, président de la Chambre de commerce de Roubaix ; Paul, président du Tribunal civil de Lille ; Margottet, recteur de l'Université de Lille ; Gaudier, inspecteur d'académie ; le Proviseur et les Professeurs du Lycée en robe ; Marquette, inspecteur général des beaux-arts ; Gruson, inspecteur-général des ponts et chaussées ; Stoclet, ingénieur en chef du département ; Devos et Bienvaux, ingénieurs ; Touzard, directeur des douanes ; Carette, maire de Roubaix ; Delory, maire de Lille, et ses adjoints, etc., etc.

Au cimetière, des discours ont été prononcés par MM. Letailleur, secrétaire-général de la Préfecture ; Sénélar, premier adjoint faisant fonctions de maire ; Gustave Dron, député ; Louis Thaune, consul de Belgique ; Jules Ducoulombier, vice-président de la Caisse d'épargne de Tourcoing.

Discours de M. Letailleur.

Messieurs,

En prenant la parole au nom de l'Administration départementale, je remplis un devoir, mais je cède à la crainte de ne pouvoir saluer dignement l'homme vénérable qui vient de disparaître et de l'honorer comme il convient dans ses aptitudes si rares, ses remarquables facultés d'administrateur et le souvenir qu'il laissera dans la population tourquennoise.

Peu de magistrats, en effet, ont marqué, autant que M. Hassebroucq, leur personnalité dans les travaux auxquels ils se sont associés.

Qui ne l'a vu, à 87 ans, se rendant chaque jour à l'hôtel de ville où il passait la plus grande partie de son temps, donnant des audiences, recevant les malheureux, présidant, souvent jusqu'à une heure avancée de la soirée, l'assemblée communale, conférant avec ses chefs de service, qu'il surprenait par la rectitude de ses aperçus et la puissance de son travail.

Il ne laissait rien à l'imprévu, apportait dans l'examen des affaires la grande autorité de son expérience, se montrait toujours juste, serviable, indifférent aux querelles mesquines et aux appétits qui germent autour d'elles.

Il a, dans sa longue carrière, abordé toutes les questions, tant étaient variées les fonctions qu'il tenait de la confiance de l'administration et de ses concitoyens.

Suppléant de la Justice de paix, délégué cantonal pour l'enseignement primaire, membre de la commission administrative des hospices, de la caisse d'épargne, de la statistique industrielle et communale, des Ecoles académiques, conseiller municipal pendant 43 ans, maire pendant 18.

Et quand je dirais tout ce qu'il avait de respect pour l'autorité, tout ce qu'il mettait de science administrative et de dévouement dans l'accomplissement laborieux de ses fonctions municipales, je n'apprendrais rien à personne.

Il était tout de raison et de gravité, surtout de volonté calme conciliante et réfléchie. Je lui dois ce témoignage que, dans un louable esprit de conciliation, il s'est souvent prêté à plus d'une transaction, quand on

invoquait auprès de lui l'intérêt de la cause républicaine, le bien de la cité ou une bonne action à faire.

Le gouvernement de la République récompensa ses brillants services par la croix de chevalier, plus tard, par celle d'officier de la Légion d'honneur.

Jamais distinctions ne furent mieux accueillies par l'opinion publique et j'ai gardé le souvenir des témoignages unanimes de sympathies dont il fut l'objet lors de la remise de cette dernière distinction à l'hôtel de ville.

Mais la grande satisfaction de M. Hassebrocq fut d'avoir pu mesurer avant sa mort les résultats considérables de sa prévoyante gestion. Toutes les entreprises municipales — et elles sont nombreuses — auxquelles il s'est associé, portent l'empreinte de son activité et sont devenues aujourd'hui le patrimoine de ses concitoyens qui en jouissent avec la conscience des efforts persévérants qu'ils ont coûtés.

Sa vie publique si utilement remplie, son administration bienfaisante et féconde laisseront des enseignements et des exemples qui permettront aux continuateurs de son œuvre, dignes de la République et de la ville de Tourcoing, d'accomplir, dans la concorde, la tâche qu'ils auront à remplir pour le bien et la prospérité de la cité.

Discours de M. François Sénélar.

Messieurs,

Je ne puis laisser fermer cette tombe sans venir, au nom de la municipalité, accomplir un bien pénible devoir : adresser un dernier adieu à l'homme de bien, au magistrat éminent que fut Victor Hassebrocq.

Celui que nous accompagnons aujourd'hui à sa dernière demeure est né à Comines, le 11 février 1813 ; il est venu habiter, en 1835, notre ville qu'il ne quitta jamais depuis.

Il avait à peine vingt-cinq ans, c'est-à-dire l'âge requis par la loi, quand il fut nommé notaire à Tourcoing. Il exerça ces honorables et délicates fonctions pendant vingt-huit ans, et fut ensuite nommé notaire honoraire, sur la demande de ses collègues de l'arrondissement de Lille.

Bien longtemps avant de résigner ses fonctions notariales, et dès 1844, Victor Hassebrocq était entré au Conseil de direction de la Caisse d'épargne dont, quelques années après, il devint vice-président jusqu'en 1881, époque à laquelle, nommé maire de Tourcoing, il se trouva être le président de droit de cette belle institution à la prospérité de laquelle il avait contribué puissamment par les heureuses améliorations par lui apportées dans son fonctionnement et aussi en organisant des succursales dans les communes des cantons de Tourcoing.

Mais cela ne suffisait pas à son activité : il voulut encore rendre plus de services à ses concitoyens et fut administrateur des Hospices pendant treize ans, de 1857 jusqu'en 1870.

A ce moment, il démissionna par suite de dissentiments avec l'un de ses collègues, il rentra de nouveau dans cette administration en 1880 et y resta jusqu'à l'année suivante, au moment où la confiance de ses concitoyens et du gouvernement de la République le portèrent à la tête de l'administration municipale.

En 1855, il avait été nommé membre des Ecoles académiques.

Adjoint au maire de Tourcoing, pendant quelques semaines, en 1852, il fut ensuite élu membre de l'assemblée communale le 4 septembre 1852, où, sauf une interruption de quelques années, de 1878 à 1881, il siégea constamment depuis.

En 1870, lors de la dissolution des conseils municipaux, il avait fait partie de la commission municipale chargée de gérer les affaires communales en attendant la constitution de la nouvelle municipalité.

Depuis 1878 il était délégué cantonal.

Comme vous le voyez, Messieurs, Victor Hassebroucq toucha à toutes les branches de l'administration municipale et, je crois inutile de le dire, les divers mandats qui lui furent confiés par l'autorité supérieure ou que l'élection lui donna, il les remplissait avec la conscience, l'honnêteté et le scrupule que chacun lui connaissait.

En 1881, les élections de janvier ayant été invalidées, toutes les nuances du parti républicain se groupèrent autour de Victor Hassebroucq ; en avril de cette même année, les républicains entrèrent à l'Hôtel de Ville où ils sont toujours depuis cette époque, et celui dont nous retraçons rapidement la carrière fut, par décret présidentiel, nommé maire et depuis, fut constamment réélu par ses collègues du conseil municipal.

A ce sujet, je ne crois pas trop m'avancer en proclamant qu'en acceptant les fonctions de maire, il sacrifia à la chose publique son repos et sa tranquillité.

Malgré son grand âge, il sut donner une vigoureuse impulsion à tous les services municipaux.

Sous son administration, de nombreuses écoles ont été ouvertes, un lycée a été édifié, et quand M. Waldeck-Rousseau, alors comme aujourd'hui ministre de l'Intérieur, vint en 1883 à Tourcoing poser la première pierre de notre lycée, il remit à Victor Hassebroucq, aux applaudissements de toute la ville, les insignes de chevalier de la Légion d'honneur.

Les établissements charitables ont été fréquemment l'objet de ses soins bienveillants, aussi le gouvernement belge voulant remercier la ville de Tourcoing des facilités et des secours que ses nationaux trouvaient à Tourcoing, remit au maire de la ville, le 6 août 1890, la croix de l'Ordre de Léopold.

C'est aussi sous son administration que la ville de Tourcoing vota un emprunt de 4 millions de francs destinés à exécuter des grands travaux d'utilité publique, tels que le prolongement de la rue de l'Hôtel de Ville, la construction de nouvelles écoles, la création d'une place à la Croix-Rouge, etc.

C'est pendant un voyage qu'il fit à Paris, en 1888, pour hâter l'émission de la loi de l'emprunt, que l'on apprit en ville que le maire venait d'être nommé officier d'académie, et ce, bien malgré lui, car il ne désirait pas les palmes académiques pour lui-même, il aurait désiré plutôt qu'elles fussent données à un de ses collaborateurs.

C'est aussi grâce à ses efforts si la question de la transformation de notre gare principale fut résolue au mieux des intérêts de la ville.

Ce n'est pas à lui qu'incombe la responsabilité des retards apportés dans l'exécution des travaux.

C'est aussi, grâce à sa persévérance, si l'on a obtenu le concours de l'Etat pour l'établissement du canal dont l'inauguration eut lieu le 16 juillet 1893, par une pluie battante, sous la présidence de M. Viette, alors ministre des travaux publics.

Quand Victor Hassebroucq devint maire, l'usine à gaz fonctionnait depuis près de deux ans, mais on peut dire néanmoins que s'il ne fut pas le créateur de cette œuvre, il en fut un des principaux promoteurs, et il pouvait, à bon droit, être fier de cette usine dont il avait fait sa chose et qui a rendu d'incontestables services non seulement à la ville, dont elle est l'une des principales sources de revenus, mais encore à ses habitants en particulier.

L'éternelle question de l'Espierre qui, depuis de si longues années, soulève les réclamations de la Belgique, va, nous l'espérons, recevoir

bientôt une solution qui, si elle est moins onéreuse pour nos finances qu'on aurait pu le craindre, est due à l'acharnement éclairé avec lequel, dans les négociations qui ont eu lieu pendant le cours de cette année, M. Victor Hassebroucq sut défendre les intérêts communs des deux villes de Roubaix et de Tourcoing.

Messieurs, je ne veux pas m'étendre plus longuement; cependant, je ne puis passer sous silence la belle manifestation de sympathie qui eut lieu le 2 février 1896, à l'Hôtel de Ville, où, dans un banquet présidé par M. Vel-Durand, préfet du Nord, plus de 500 personnes de toutes opinions se rencontrèrent pour fêter celui que le gouvernement de la République, par un décret du 31 décembre précédent, venait de nommer Officier de la Légion d'Honneur.

Je ne saurais terminer sans dire un mot des idées politiques de notre regretté maire; il était ce qu'on est convenu d'appeler un libéral dans toute la force du terme; je ne crains pas de dire qu'il aimait bien la République et qu'il ne laissait jamais échapper une occasion de le prouver.

L'homme que nous pleurons était dans toute l'acceptation du terme, un honnête homme, un travailleur infatigable, un administrateur habile, un intègre, et, au nom de la ville de Tourcoing dont il a mérité toute la reconnaissance pour les services éminents qu'il n'a cessé de lui rendre jusqu'à son dernier jour, je m'incline respectueusement devant sa tombe en lui disant :

Adieu, adieu.

Discours de M. Dron

Messieurs, les discours que vous venez d'entendre ont simplifié et réduit ma tâche.

Le représentant du gouvernement vous a dit, avec l'autorité qui lui appartient, en quelle estime il tenait l'homme supérieur et doué dont toute la ville déplore la perte. Puis, le collaborateur le plus immédiat de celui qui semblait devoir à tout jamais personnifier Tourcoing, vous a retracé cette vie si belle, si bien remplie, qu'il est impossible de rappeler sans éprouver un sentiment de fierté, d'admiration et de vive reconnaissance.

Qu'y ajouterai-je? Quelles expressions seraient plus éloquentes que la simple constatation de ce fait douloureux, plus de 52 ans d'une carrière administrative remarquable par son élévation, par son désintéressement, par sa probité, voilà ce que nous conduisons au tombeau!

Il va donc enfin se reposer, ce travailleur infatigable, l'honneur de notre cité, qui fut toujours le premier et le dernier à la peine. Nous ne verrons plus dans les solennités ce noble et majestueux vieillard qui remplissait avec tant de distinction le rôle écrasant de premier magistrat de notre grande ville.

Mais si M. Hassebroucq n'est plus là vivant, en chair et en os, du moins son souvenir restera vivace parmi la génération présente comme parmi celles qui suivront. Il a été et il restera une exception sous le rapport de la longévité, de l'opiniâtreté et de l'ardeur au travail, à un âge où il semble qu'un pareil effort continu et prolongé, soit en opposition avec les exigences de la nature humaine; tels ces chênes qu'on montre dans les forêts, qui, en raison de leur rareté et de leur force de résistance, semblent déroger les lois naturelles.

Comme il avait été merveilleusement choisi, et adapté à cette période des vingt dernières années, période exceptionnelle, elle aussi, dans le développement de Tourcoing! Deux chiffres en témoignent: la population de Tourcoing comptait 51.895 habitants au recensement de 1881, date de

son entrée en fonctions comme maire; elle en compte aujourd'hui de 75 à 78.000, c'est-à-dire qu'en 18 ans elle a augmenté d'un tiers.

Estimons-nous heureux d'avoir eu à la tête de l'administration municipale un pareil homme pour franchir cette période extraordinaire de croissance et préparer avec résolution, mais aussi avec prudence et prévoyance, les transformations inséparables du classement de Tourcoing parmi les plus grandes villes de France.

Sans doute, on peut le dire avec toute la respectueuse déférence qu'on lui doit, M. Hassebroucq n'était pas parmi les gens pressés qui se font une gloire d'abattre de la besogne; il évitait ainsi l'écueil qui consiste à tout ébaucher et à ne rien finir. Les solutions mûrissaient et, au prix de quelques impatiences, bien des ennuis étaient épargnés. Il poussait peut-être à l'excès, parfois jusqu'à la minutie, le souci de la forme, la correction, le respect des prescriptions légales et des formalités administratives. Mais aussi, quel fini, quelle impeccabilité dans les œuvres qui sortaient de ses mains!

Le représentant du gouvernement nous rappelait tout à l'heure, avec beaucoup d'à-propos, les hautes distinctions conférées à ce modèle des administrateurs! Ce que le gouvernement avait voulu récompenser, ce n'était pas seulement le travailleur hors de pair qui a fait si longtemps notre admiration, il avait entendu aussi honorer la science administrative incomparable et les rares aptitudes qui se rencontraient dans cette nature d'élite.

Quand on veut juger de pareils hommes, il ne faut pas s'arrêter aux détails, il faut examiner leur carrière dans ses grandes lignes et je suis sûr de pressentir le jugement impartial de ceux qui, plus tard, à l'abri des passions du moment, apprécieront cette longue existence, en disant, sans méconnaître ce qui revient à l'ingéniosité, à l'activité et aux qualités laborieuses des habitants, qu'ils attribueront pour une bonne part à la sage et vigilante administration de M. Hassebroucq, le grand développement qu'a pris Tourcoing dans ces vingt dernières années. Ce sera son éternel honneur.

Je voudrais maintenant, comme vice-président de la commission des Hospices, faire ressortir les éminents services qu'il a rendus à cette administration dont il fit partie activement pendant treize années, sur lesquelles douze se reportent à un passé déjà lointain, de 1857 à 1869. Pendant ces douze années, M. Hassebroucq joua un rôle prépondérant dans la gestion de nos institutions charitables. Nos archives conservent précieusement maints rapports parfaitement étudiés et lumineusement exposés sur des questions primordiales intéressant la vitalité et le développement des Hospices. Il démissionna ensuite pour des raisons personnelles sur lesquelles il n'y a pas lieu d'insister. Le temps a fait l'oubli et nos maîtres ne se prêtent plus au renouvellement des abus dont il avait eu à se plaindre.

Devenu maire de la ville et par ce fait président de droit de la commission administrative, il ne manqua aucune occasion de témoigner à ses collaborateurs et à leurs administrés ses profondes sympathies. C'est ainsi qu'il suivait avec un vif intérêt les travaux de réfection de nos établissements, que nous le retrouvions annuellement à chacune de nos distributions de prix, tout fier de pouvoir le présenter aux enfants dont l'éducation nous est confiée, comme le plus parfait modèle du travail et du dévouement; toujours aussi son allocution paternelle était accueillie avec un vif sentiment de joie et de reconnaissance.

Ces sympathies, il nous les a témoignées une fois de plus dans le testament qui contient ses dernières volontés, en attribuant un don de 12.000 francs à l'œuvre des *Vieux-Ménages*. Sa générosité de cœur lui faisait apprécier particulièrement l'institution qui permet aux vieux

ménages incapables de se suffire, de continuer la vie de famille dans la paix et le repos, sans être astreints à une inhumaine séparation. Je suis convaincu que l'administration des hospices, considérant cette donation comme une invitation à développer l'œuvre fondée depuis quelques années, s'efforcera de l'étendre en doublant les bâtiments destinés à recueillir ceux auxquels M. Hassebroucq a voulu donner cette dernière marque d'intérêt.

Il me reste à rendre hommage à l'homme de raison, de franchise et de bonne foi qui, honoré à maintes reprises par la République, fut un de ses serviteurs les plus dévoués et les plus utiles.

Personnellement il était et avait toujours été un libéral, un tolérant ; il était resté fidèle aux traditions qui animaient la jeunesse bourgeoise de son temps, il avait conservé l'esprit laïque et n'avait pas consenti à se mettre dans le mouvement avec ceux qui rêvent de subordonner le pouvoir civil aux prétentions confessionnelles.

Attaché à ses croyances religieuses, pratiquant sans exagération et sans ostentation, il savait respecter chez les autres la liberté de conscience à laquelle il tenait par dessus tout pour lui-même.

Dans un autre ordre d'idées, son esprit si éclairé, si dégagé de toute prévention contre les aspirations modernes, était accessible à l'évolution sociale qui doit fatalement résulter d'une conscience plus juste des droits du peuple et des lois de la solidarité humaine.

Voilà pourquoi M. Hassebroucq fut maire avec les républicains quand il n'avait exercé aucun rôle dirigeant avec leurs prédécesseurs ; voilà pourquoi il resta uni de cœur et d'âme avec eux dans toutes les luttes qu'ils eurent à subir depuis 20 ans.

J'ajoute qu'ignorant des subtilités de la casuistique, cet homme droit ne connaissait pas les nuances qui auraient pu l'amener à faire des distinctions dans l'armée républicaine.

Son âge et sa haute situation lui permettaient de faire entendre les conseils de la modération et de manifester des tendances conciliatrices trop souvent irréalisables ; les explications étaient toujours empreintes de franchise et de cordialité réciproques, et, le moment venu, il savait marcher fièrement avec ses compagnons de lutte ; nous en avons eu la preuve dans des moments difficiles.

Aussi est-ce au nom de tous nos amis de la « Solidarité républicaine » qu'une couronne a été apportée comme gage de notre reconnaissance et du souvenir fidèle que nous conserverons à cet homme de devoir qui, toute sa vie, suivit sans défaillance le chemin de l'honneur et de la probité.

Vous me permettez, Messieurs, pour terminer, d'adresser un hommage personnel à la mémoire de ce grand éducateur à qui je dois le meilleur de ce que je sais.

Si, dans ma vie passée, j'ai pu rendre quelques services à ma ville adoptive, je le dois à ses leçons, à ses conseils, à l'amitié qui nous unissait et faisait de nous des confidents n'ayant rien de caché l'un pour l'autre. C'est à son école que j'ai appris à défendre les intérêts de mes concitoyens et, à mesure que l'expérience s'est accrue avec l'âge, j'ai senti grandir en moi la reconnaissance due à celui que je considère comme mon maître.

Je remplis donc un pieux devoir en venant dire sur le bord de sa tombe :

Au nom de la ville de Tourcoing dont vous étiez l'honneur et la fierté ;

Au nom de la République que vous avez loyalement et fidèlement servie ;

En mon nom personnel et en souvenir d'une cordiale collaboration de

quinze années,

Mon cher Monsieur Hassebroucq,

Adieu et merci.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE.

Gouvernement, Sénat, Chambre des Députés, Conseil d'Etat, Tribunal des conflits.	5 à 22
Ministères, Préfets, Archevêchés et Evêchés	22 à 33
Anciens Préfets du département, Préfecture, Conseil de préfecture, Conseil général, Commission départementale, Bureaux de la Préfecture et Sous-Préfectures, Conseils d'arrondissement	34 à 48
Corps des ponts et chaussées et des mines, poudres et salpêtres, service vicinal, architectes du département et des communes, débits de tabac	49 à 64
Compagnies de chemins de fer et de tramways, Compagnies houillères, délégués mineurs, institutions de prévoyance en faveur des ouvriers mineurs, associations syndicales de dessèchements	64 à 79
Services de santé, médecins assermentés, Institut Pasteur, conseils d'hygiène et de salubrité, prisons	79 à 87
Organisation municipale, communes et bureaux de poste, maires, adjoints, ministres du culte, institutrices, institutrices, population, contenance cadastrale, centimes communaux, hameaux, octrois, sapeurs-pompiers, commissaires de police	87 à 160
Enseignements public et libre; — délégations cantonales pour l'enseignement primaire	161 à 200
Etablissements et services de bienfaisance, hospices, bureaux de bienfaisance, enfants assistés, asiles publics d'aliénés, monts-de-piété, caisses d'épargne, associations charitables	204 à 227
Cultes, organisation judiciaire, conseils de prud'hommes, organisation militaire et marine	228 à 269
Organisation financière, perceptions, contributions directes et indirectes, enregistrement, domaines et timbre, douanes, eaux et forêts, postes et télégraphes, vérification des poids et mesures et tabacs	270 à 299
Sciences et arts, commissions historique et météorologique, sociétés d'agriculture, de géographie, des architectes, de médecine, etc.	300 à 313
Bibliothèques publiques, musées, jardins et promenades, théâtres	313 à 324
Ecoles spéciales municipales, musique, peinture, sculpture, architecture, imprimerie et librairie, journaux politiques, annonces judiciaires	325 à 333
Agriculture, école pratique d'agriculture de Wagnonville, chambres consultatives, sociétés d'agriculture, comices agricoles, haras, art vétérinaire	333 à 342
Industrie, commerce, exposition universelle de 1900, chambres de commerce, bureaux de conditionnement, travail dans l'industrie, comité linier, syndicat des filateurs de coton, banque de France, bourses de commerce, agents consulaires étrangers	343 à 352

2^e PARTIE.*Documents statistiques.*

Formation. — Position géographique. — Limites. — Superficie, côtes, orographie, hydrographie, étangs et marais, dessèchement, climat, division du territoire, état des divers sols du département	353 à 362
Budgets du département	363 à 385
Mouvement de la population, jury, statistique électorale	386 à 393
Chemins de fer, tramways, ports maritimes, navigation, service hydraulique, industrie minérale, appareils à vapeur, chemins de fer industriels et miniers, routes et chemins, (classification, ressources, personnel) routes nationales, routes départementales, chemins vicinaux, chemins ruraux	394 à 440
Santé publique, vaccine, aliénés, épidémies, épizooties	441 à 444
Recrutement de l'armée	445 à 447
Prisons, impositions extraordinaires, octrois, assistance publique, hospices et hôpitaux, hospitalisation des incurables indigents, assistance médicale gratuite, enfants assistés, bureaux de bienfaisance, assistance à domicile, monts de piété, caisses d'épargne, secours mutuels	447 à 462
Enseignement primaire	463 et 464
Statistique financière, contributions directes	465 et 466
Agriculture, récoltes	467 et 468

3^e PARTIE.

Tableaux nominatifs des présidents, vice-présidents et secrétaires du Conseil général.	469
Nécrologie	470 à 492

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

A cadémie de Lille.....	461	Comices agricoles.....	339
Administration départementale.....	36	Comité flamand de France.....	302
— municipale.....	89 et 449	Comité linier du Nord.....	348
Agents consulaires.....	351	Comités consultatifs.....	213
Agents-voyers.....	49	Commandants d'armes et majors de garnison.....	259
Agriculture.....	333 et 467	Commandement du 1 ^{er} corps d'armée.....	257
Algérie (Administrat. départementale).....	33	Commerce.....	343
Aliénés.....	211 et 442	Commissaires de police.....	159
Anciens préfets du département.....	34	— de surveillance adm. nistrative près les chemins de fer.....	58
Annonces judiciaires.....	333	Commissaires et inspecteurs spéciaux aux stations de chemins de fer et à la frontière.....	160
Appareils à vapeur.....	72 et 427	Commissaires priseurs.....	236 à 232
Archevêchés.....	32 et 228	Commissions.	
Architectes départementaux.....	61	d'assainissement des logements in- salubres de Lille.....	85
— des communes.....	63	départ ^o des bâtiments civils.....	61
— examens à passer.....	62	départementale permanente.....	40
Archives du département.....	44	des prisons.....	87
Artillerie.....	262	d'examen des aspirants aux bour- ses de l'enseign. primaire supér.....	486
Art vétérinaire.....	342	historique.....	300
Asiles d'aliénés.....	211 et 442	météorologique.....	306
Assistance		sanitaire du port de Dunkerque.....	85
à domicile des vieillards indigents.....	457	cantonales d'hygiène publique.....	83
hospitalière des incurables indigents.....	453	d'examen des aspirants et aspir- rantes aux brevets de capacité pour l'enseignement primaire.....	185
judiciaire près les tribunaux.....	252	Communes (Tableaux par ordre alpha- bétique et par cantons).....	96 à 148
judiciaire près le Conseil d'Etat.....	21	Compagnies de chemins de fer.	
médicale gratuite.....	210 et 453	Achiez à Bapaume.....	66
publique.....	451	Anzin.....	66 et 395
Associations		Bettrechies à Hon et à Bavai.....	67
amicale des membres du Mérite agricole.....	344	Cambresis.....	66
amicales des anc. Elèves des Ecoles primaires supérieures de Lille.....	186	Economiques du Nord.....	66
charitables.....	219	Flandre occidentale.....	66 et 395
de Prévoyance des Marins pêcheurs de Gravelines.....	227	Flandres.....	67
des anc. Elèves du Lycée de Lille.....	186	Marquion à Cambrai.....	69
des anciens Etudiants des Facultés catholiques de Lille.....	491	Maubeuge à Villers-sire-Nicole.....	67
des Ingénieurs de l'Institut indus- triel du Nord.....	196	Du Nord.....	64, 394 et 397
des propriét. d'appareils à vapeur.....	72	Pont-de-la-Duëlle à Pont-à-Marq.....	67
syndicales de dessèchement.....	72	Compagnies de Tramways.	
Avocats	235 à 250	Artois.....	69
Avoués	235 à 250	Cassel.....	70
B anque de France.— Succursales.....	349	Chemins de fer économiq. du Nord, du département du Nord.....	68
Bibliothèques publiques.....	313 à 318	de Dunkerque.....	68
— universitaire.....	166 et 313	électriques de Douai.....	69
Bourses de commerce	350	française des voies ferrées économ. de Fourmies à Wignehies.....	68
Budgets du département	363 à 385	de Roubaix-Tourcoing.....	68
Bureaux de bienfaisance	201 et 456	de Saint-Pol-sur-Mer à Dunkerque.....	68
— de recrutement.....	260	Compagnies houillères	70
— de tabac (Commissions).....	64	Conditions des soies et laines à Rou- baix et à Tourcoing.....	346
C adastré.....	278	Conseils	
Caisse d'épargne.....	243 et 460	académique.....	161
Caisse de retraites pour la vieillesse.....	247	d'arrondissement.....	45 et 393
Caisse de secours en faveur des familles des marins.....	225	de Guerre.....	264
Canal du Nord.....	55	de l'Université de Lille.....	162
Canaux et rivières.....	354 et 413	départemental de l'Enseign. prim.....	475
Canoniers sédentaires de Lille.....	268	de Préfecture.....	36
Carrières.....	426	des Prud'hommes.....	254
Centimes communaux.....	114	des Ministres.....	5
Chambres consultatives d'agriculture.....	334	d'Etat.....	20
Chambres de commerce.....	314	d'hygiène et de salubrité.....	84
Chambre des Députés.....	40 et 393	général.....	37, 393 et 469
Chemins de fer d'intérêt local.....	59 et 403	municipaux.....	89
Chemins vicinaux et ruraux.....	427, 432 et 440		
Collèges communaux.....	469		
Collèges de jeunes filles.....	173		
Colonels des régiments en garnison dans le département.....	259		

supérieur du comm. et de l'industr.	344
Conservatoire de musique de Lille	325
Consulats	351
Contributions directes. 111, 276, 465 et 466	
— indirectes	279
Contrôle des Chemins de fer	57 à 60
Corps d'armée (4 ^{er})	257
Cour d'appel de Douai	234
Cours secondaires de jeunes filles	174
Crues (annonce des)	56
Culte catholique	96 et 228
— israélite	233
— protestant	232
Débîts de tabacs (Commissions)	64
Défense mobile de Dunkerque	268
Délégations cantonales pour l'enseignement primaire	476
Délégués à la sécurité des ouvriers mineurs	70
Dentistes	444
Département du Nord	34 et 353
Députés	10 et 393
— du Nord. — Adresses à Paris	48
Dessèchements	72, 358 et 422
Diocèse de Cambrai	228
Documents statistiques	353
Douanes	285, 287, 288 et 291
Eaux et boues de St-Amand	86
Eaux et Forêts	292
Écoles.	
académiques	325 à 330
d'artillerie de Douai	262
des Arts industriels de Tourcoing	498
des Beaux-Arts de Lille	326
des maîtres mineurs de Douai	60
nationale d'Arts et Métiers de Lille	494
nationale de musique de Roubaix	326
nationale des Arts industriels de Roubaix	492
nationale des industries agricoles de Douai	493
nationale professionn. d'Armentières	493
normales primaires	184
pratique d'agriculture de Wagnonville	333
pratique d'industrie de Lille	497
primaires supérieures	184
spéciales commerciales	325 à 330
supérieure de Commerce de Lille	496
Église anglicane	233
Électeurs (nombre par comm.)	411
Élections. — Statistique	393
Enfants assistés	209 et 435
Enregistrement, domaines et timbre	283
Enseignement	44, 161 à 187 et 463
— technique et professionnel	492
Epidémies	79 et 443
Epizooties	349 et 443
Etablissements et services de bienfaisance	201 et 456
Etablissement thermal de St-Amand	86
Evêchés	32
Exposition de 1900	343
Facultés de l'Etat	462
— catholiques	487
Forêts (administration des Eaux et)	292
Gendarmerie	266
Génie	238 et 261
Gouverneurs des places fortes, commandants supérieurs	258

Greffiers (V. Tribunaux de 1^{re} instance.)

Hameaux	448
Haras	342
Herd-book flamand	344
Hôpitaux et hospices	201 et 454
Hôpitaux militaires	260
Huissiers (V. Tribunaux de 1 ^{re} instance)	

Impositions extraordinaires communales

Imprimerie	411 et 449
Industrie. — Commerce	330
— bouillière	424
— métallurgique	426
— minérale	424

Inscription maritime	269
Inspecteurs d'Académie	161
Inspecteurs primaires	476
Inspection département. de salubrité	83
Inspection du travail dans l'industrie	347
Institut industriel du Nord de la France	494
Institut Pasteur	79
Instituteurs et institutrices du départ.	410
Institutions de prévoyance en faveur des ouvriers mineurs	74
Institutions libres d'enseignement secondaire	494
Institution de sourds-muets et de jeunes aveugles	499
Intendance militaire	264

Jardins et promenades

Journaux politiques publiés dans le département du Nord

Jury

Justices de paix

Laboratoires du Ministère des Finances

Librairie

Lits militaires

Lycées

Mairies

Maison centrale de détention de Loos

Maisons d'arrêt du département

Maison du Marin à Dunkerque

Manufactures de l'Etat

Marine

Médecins

Médecins assermentés

Médecins des Epidémies

Métallurgie

Mines (personnel, statistique)

Ministères

Ministres Secrétaire d'Etat

Moères

Monastère du Bon-Pasteur

Monts-de-Piété

Musées

Navigation à vapeur

Navigation intérieure

Nécrologie

Notaires

Octrois

Ofice sanitaire de Lille

Orphelinat de garçons de St-Gabriel

Oeuvre de la Crèche à Dunkerque

— des crèches, à Lille

— des invalides du travail

— des vieillards indigents

— de l'arbre de Noël

Organisation départementale

Organisation financière.....	270
— judiciaire.....	234
— militaire.....	237
— municipale.....	89

P ercepteurs des contributions directes.....	270
Pharmacie (police).....	83
Poids et mesures — Vérification.....	299
Police sanitaire des ports.....	85
Ponts et chaussées.....	49
Population.....	441 et 386
Ports maritimes.....	52 et 409
Postes et télégraphes (Voir aussi le tableau des communes, p. 96).....	294
Poudres et salpêtres.....	61
Préfecture.....	32 et 36
Président de la République.....	5
Prisons.....	87 et 447
Professeurs d'agriculture.....	333
Protection des enfants du premier âge.....	209
Prud'hommes.....	254

R affinerie de salpêtre de Lille.....	61
Receveurs particul. des finances.....	270
Récoltes en 1898.....	467
Recrutem. de l'armée et réserve.....	260 et 445
Routes. — Classification.....	427
Routes départementales.....	432
Routes nationales.....	431
Sages femmes.....	441 et 442
Salubrité publique (inspection).....	83
Sanatorium de St-Pol-sur-Mer.....	240
Santé publique.....	79 et 441
Sapeurs-pompiers.....	453
Secours en cas d'extrême urgence.....	459
Secrétariat général de la Préfecture.....	36
Sénat.....	6
Sénateurs du Nord. Adresses à Paris.....	40

services

de santé.....	79 et 260
des chemins de fer.....	57
des ports.....	52 et 409
des poudres et salpêtres.....	61
hydraulique.....	49 et 424
hydrométrique.....	56
municipal des eaux de Roubaix et Tourcoing.....	347
publics et départementaux.....	49
sanitaire des maladies contagieuses épizootiques.....	342
spécial de la navigation entre la Belgique et Paris.....	55 et 444
spécial des voies navigables du Nord et du Pas-de-Calais.....	53 à 443
vicinal.....	49 et 432

Sociétés.

anato-mo-clinique de Lille.....	312
archéologique d'Avesnes.....	302
artistique de Roubaix-Tourcoing.....	310
centrale d'agriculture, sciences et arts de Douai.....	304
centrale de médecine de Lille.....	312
centrale d'horticulture du Nord.....	337
charitable de Saint-François-Régis.....	224
chimique du Nord de la France.....	306
d'agriculture.....	335
d'agriculture, sciences et arts de Valenciennes.....	303
d'apiculture d'Avesnes.....	339
d'assurances mutuelles contre les pertes de bateaux et de matériel de pêche à Dunkerque.....	226

de charité maternelle.....	224
de géographie.....	307
de la miséricorde à Bergues.....	224
de médecine des Praticiens de Lille.....	312
d'émulation de Cambrai.....	304
d'émulation de Roubaix.....	305
de patronage des libérés et des enfants moralement abandonnés.....	88
des amis des arts de Douai.....	340
des amis et anciens Etudiants de l'Université.....	499
des agriculteurs du Nord.....	335
des aviculteurs du Nord.....	339
des sauveteurs du Nord.....	219
des sciences, de l'agricult. et des arts de Lille.....	303
de secours aux blessés militaires.....	249
de secours mutuels.....	248 et 462
de statistique.....	306
d'études de la province de Cambrai.....	304
dunkerquoise.....	304
du prêt du linge.....	223
géologique du Nord.....	302
industrielle du Nord.....	305
médicale de Douai.....	313
photographiques.....	314
régionale des architectes du Nord de la France.....	341
régionale d'horticulture.....	338
savantes.....	300
vétérinaire du Nord.....	342
Sous-préfectures.....	45
Stations des chemins de fer. Produits.....	397
Statistique électorale.....	393
— de l'industrie minérale.....	424
— des voies de communication.....	394
— de la navigation.....	56 et 443
— financière.....	465
Superficie du département.....	441, 353 et 362
Syndicat de la Marine du Nord à Condé.....	56
— des filat ^{rs} de coton du Nord.....	348

T abacs.....	299
Tableau alphabétique des communes.....	89
Tableau des distances.....	444
Taxe municipale sur les chiens.....	450
Télégraphie.....	294
Téléphones.....	298
Théâtres.....	324
Tramways.....	59, 68 et 406
Tresorerie générale des finances.....	270
Tribunal des conflits.....	22
Tribunaux de commerce.....	253
Tribunaux de première instance.....	235 à 250
Tribunaux de simple police (Voyez tribunaux de 4 ^o instance).....	

U nion des Corps de sapeurs-pompiers du Nord de la France.....	458
Union des étudiants de l'État de Lille.....	499
Union Faulconnier.....	302
— française de la Jeunesse.....	200
— des Femmes de France.....	220
— géographique du Nord.....	307

V accine.....	84 et 444
vacine. — Comité central du département.....	84
Villes du département.....	360

W aeteringues.....	72, 358 et 422
---------------------------	----------------